


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01730108 6

This book made available by the Internet
Archive.



Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

855

I (50)

EL BOSTAN

—

EL BOSTAN

OU

JARDIN DES BIOGRAPHIES

DES SAINTS ET SAVANTS

DE TLEMCEN

PAR

IBN MARYEM ECH-CHERIF EL-MELITY

TRADUIT ET ANNOTÉ

PAR

F. PROVENZALI

PROFESSEUR D'ARABE AU LYCEE D'ORAN



ALGER

IMPRIMERIE ORIENTALE FONTANA FRÈRES & C^{ie}

3, RUE PELISSIER 3

1910

DT
299
T55I244



A

Monsieur J. D. LUCIANI

CONSEILLER DE GOUVERNEMENT

DIRECTEUR DES AFFAIRES INDIGENES

EN TÉMOIGNAGE DE RESPECTUEUSE
GRATITUDE

INTRODUCTION

Le Bostan contient, par ordre alphabétique, 182 biographies de personnages, presque tous originaires de Tlemcen ou ayant habité cette ville, qui se sont distingués par leur science ou par leur piété; ce n'est pas une œuvre originale, mais une compilation extraite de plusieurs auteurs ; il n'en a pas moins le mérite de nous faire connaître l'histoire littéraire et politique du Maghrib

du xiii' au xvii^e siècle, car un grand nombre de personnages qui y sont cités furent mêlés aux événements politiques de leur pays. C'est lui qui a fourni à l'abbé Barges presque toute la matière de son Complément de l'Histoire des Beni-Zeïjan, et à M. Brosselard la plupart des renseignements dont il s'est servi pour le commentaire historique de ses Inscriptions arabes de Tlemcen, et de son Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des Emirs Beni-Zeù/an. « Quant au Bostan, dit l'abbé Barges, c'est, sans contredit, un ouvrage d'une grande importance et tout à fait indispensable à l'historien qui voudrait étudier la marche de la civilisation parmi les populations africaines, en constater les progrès, le recul ou la décadence, et se faire une idée juste du génie arabe, de celui de la race d'origine berbère, étudier surtout l'esprit de la religion mahoraétane avec ses tendances et ses aspirations. Ce livre porte avec lui sa

recommandation et mérite une place dans les collections de manuscrits orientaux. » (1).

M. Adrien Delpech en a publié un résumé très succinct dans la Reoue africaine (2), et plusieurs auteurs en ont donné des extraits ou l'ont cité dans leurs ouvrages. Les exemplaires en sont très répandus à Tlemcen, malheureusement il n'est pas aisé de se les procurer, car les indigènes les gardent avec un soin jaloux et font les plus grandes difficultés pour les communiquer aux Européens ; aussi avais-je eu le dessein de joindre à cette traduction le texte arabe que j'avais établi, il y a plus de dix ans, en collationnant quelques manuscrits avec le Neïl el-ibtihadj, d'Ahmed Baba, d'où la plupart des notices

(() Complément de l'Histoire des Ueni-Ze'iyân, p. 476, 477. (2) Année 1883, p. 380 et

suivantes.

— vm —

biographiques du Bostan, ont été tirées; mais ayant appris, au dernier moment, que M. Ben Cheneb, professeur à la Médersa d'Alger, mettait sous presse une édition du Bostan, j'ai dû y renoncer. M. Ben Cheneb, ayant eu l'obligeance de m'envoyer son texte au fur et à mesure de son impression, j'ai retouché ma traduction pour la mettre d'accord avec lui, mais comme je n'en ai pas toujours admis les leçons, elle renferme encore quelques divergences, d'ailleurs peu nombreuses et sans grande importance.

Nous n'avons d'autres renseignements biographiques sur l'auteur du Bostan, Ibn Mariem, que ceux qu'il fournit lui-même dans son propre ouvrage. Nous savons donc qu'il naquit à Tlemcen, où son père était

instituteur ; qu'après la mort de celui-ci, survenue le jeudi 13 Safar 985 (2 mai 1577), il lui succéda dans son école; qu'il avait fait ses études sous la direction du cheili; Abou 's-sadat ; qu'il forma plus de quarante jeunes gens dont quelques-uns devinrent d'habiles professeurs; et qu'enfin il publia plusieurs ouvrages dont il nous donne la liste. Quant à la date de sa mort, on peut, sans trop s'écarter de la vérité, la placer peu d'années après 1602 (1011 de l'hégire), puisque c'est à cette époque qu'il acheva le Bostan qui est le fruit de sa vieillesse et la dernière de ses productions.

F. P.

EL-ROSTAN

ou

JARDIN DES lilOr.RAPHIKS DES SAINTS
ET SAVANTS

DE TLEMGEN

Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux !
L'humble serviteur de Dieu — Cloire à Lui !
- Mohammed ben Mohammed ben Ahmed,
surnommé Ibn Maryem Ech-Cherîf, issu
d'une famille originaire de la plaine de la
Mléta (1), mais fixée à Mediouna (2), né,
élevé et domicilié à Tlemcen — Que Dieu,
dans sa bonté et sa générosité, lui soit
propice ! Ainsi soit-il ! — dit :

Louanges à Dieu ! Bénédiction et salut sur
notre seigneur Mohammed, seigneur des
générations qui l'ont précédé et de celles qui
le suivront, sur sa famille et ses compagnons
(3), sur la génération qui a immédiatement
suivi celle de ses compagnons, et sur toutes
celles qui se succéderont dans la l[^]ralique du
bien jusqu'au jour du Jugement dernier.

Salut à vous, ô mon frère que j'aime pour

l'amour de Dieu ! Que la miséricorde du Très-Haut et ses bénédictions reposent sur vous ! Je suis le conseil que vous m'avez donné et j'aborde aujourd'hui la composition de ce livre béni qui comprendra les biographies d'une foule de saints, de jurisconsultes et de grands personnages, vivants ou morts, originaires de Tlemcen, de son district ou du pays dépendant de cette ville. Je me rends donc à votre désir et je prie le Très-Haut — Gloire à Lui ! ~ qu'il me permette de vous achever cet ouvrage et qu'il vous fasse retirer de la lecture de ce livre, vous en particulier et les musulmans en général, profit et avantage.

Ce que vous m'avez suggéré de faire, ô mon frère, est une des œuvres qui méritent le plus qu'on y consacre toute son existence ; à plus forte raison devons-nous nous en occuper,

quand la majeure partie de notre vie s'est écoulee en futilités indignes de notre activité. L'objet de ce livre est propre, en effet, à encourager les âmes et à dissiper l'ennui dans lequel nos temps néfastes et la méchanceté des hommes de notre époque plongent nos esprits. Les savants ont expressément déclaré que le récit de la vie des savants et des saints, et la relation de leurs actes, profitent beaucoup plus à l'âme que la simple exhortation et le simple avertissement par la parole. En vous appliquant, ô mon frère, à lire cette magnifique œuvre pie, en y consacrant toutes vos pensées et tous vos instants, vous ferez pleuvoir, sur vous et sur tous les musulmans, la miséricorde divine, et vous coopérerez à en répandre les flots sur vous et sur eux, parce qu'en rappelant le souvenir des hommes vertueux on fait descendre la

miséricorde de Dieu. La lecture de ce livre vous ménagera UJiie réserve de biens spirituels, et sera pour vous une solide planche de salut ainsi que le moyen le plus simple d'obtenir le bonheur dans ce monde et dans l'autre.

Puisque on est déjà saint rien qu'en aimant les saints — attendu qu'il est admis qu'on partage la destinée de ceux qu'on aime — on l'est à plus forte raison quand non seulement on aime les saints et les savants, mais encore on les protège, on les sert ouvertement et secrètement, et on publie leurs vertus, leurs paroles et leurs actes pour en perpétuer le souvenir à travers les âges, et semer dans le cœur des croyants l'amour des saints et le désir de les imiter dans la mesure du possible.

Le cheikh Es-Senoûsî (4) a dit: « O mon frère ,applique-toi beaucoup plus à faire

connaître les hommes de bien des temps récents, particulièrement ceux qui parmi eux sont tes compatriotes, qui habitent encore ton Pays ou qui y sont enterrés, qu'à célébrer les personnages qui ont vécu à des époques plus reculées. »

Ceci pour plusieurs raisons :

1° Parce que, pour ces derniers, les livres des anciens nous dispensent le plus souvent de faire connaître leur histoire ;

2° Parce qu'en rappelant les vertus des contemporains ou des personnages qui ont vécu immédiatement avant eux, on incite beaucoup plus les âmes à suivre leur exemple et à faire le bien qu'en rappelant celles des célébrités qui ont vécu à des époques plus éloignées. Il est notoire, en effet, que l'émulation pour le bien se produit surtout entre contemporains. Notez aussi

que les gens, voyant dans ces derniers tem]s disparaître autour d'eux l'état de sainteté, jugent inutile de pratiquer la vertu avec zèle et d'y exercer leur

— 3 —

âme, et qu'en leur apprenant qu'un contemporain ou qu'un homme ayant vécu à une époque rapprochée de nous a obtenu la grâce de compter au nombre des saints, on fortifie leur espoir d'obtenir pareille faveur et on les encourage à faire le bien. Le cheikh Ibn Abou Djemra (5) rapporte dans son commentaire des hadîth qu'il a choisis dans le S'ahlh' d'El-Bokhârî (6) quelque chose d'approchant, à propos d'un homme pieux, qui, dans ces derniers temps, s'était adonné aux pratiques de dévotion, à l'ascétisme et à la prière, et qui n'avait pas réussi à être touché par la grâce. Comme il pensait que l'état de sainteté avait disparu, son ardeur

s'était refroidie. Il eut plus tard le bonheur de faire la rencontre d'un homme vertueux à qui Dieu avait accordé un rang dans la hiérarchie des saints, les prérogatives de ces bienheureux et le pouvoir d'opérer des miracles. Abandonnant alors l'idée qu'il s'était faite qu'il était impossible d'être saint, idée qui avait attiédi sa ferveur, il redoubla de zèle et de foi et fut touché par la grâce ;

3° Parce qu'en faisant connaître les saints modernes, particulièrement ceux qui ont leurs tombeaux, des descendants et des amis dans le pays, on oblige quiconque a connaissance de leurs vertus à les servir, à honorer leur mémoire et à respecter leurs descendants, leurs compagnons, leurs paroles, ceux qui les ont fréquentés et leurs serviteurs. Ignorer l'histoire de ces personnages, surtout l'histoire de ceux d'entre eux qui ne jouissent d'aucune célébrité, peut porter à violer le respect dû à leur mémoire et, par suite,

entraîner la perte irrémédiable de l'ignorant, dans ce monde et dans l'autre. Il est arrivé, en effet, que beaucoup de gens qui, par ignorance, pvaicnt porté atteinte à la réputation de personnes unies à des saints par des liens de parenté, ont péri ignominieusement dans ce monde et dans l'autre. Que Dieu nous préserve d'un pareil malheur !

4» Parce que cela permet aux gens d'éviter d'attaquer la réputation des hommes de bien qui ont été leurs contemporains et celle de leurs descendants les plus proches. Entamer la réputation des hommes de bien est une coutume très blâmable dont le reproche s'adresse en très grande partie aux Maghrébins et tout particulièrement à nos concitoyens. C'est à cause d'elle que nous ne nous montrons plus ni empressés, ni polis envers nos professeurs ; nous faisons pis encore : beaucoup parmi nous, éprouvant

une certaine honte à se déclarer les disciples de celui d'entre leurs maîtres qui n'est pas célèbre, bien que souvent ils lui doivent la majeure partie de leur instruction, évitent de se dire les élèves de ce maître

— 4 —

ol)sciir pour se proclamer ceux d'un autre professeur plus en vogue auprès des tyrans. Il s'en trouve même qui, dépourvus de toute moralité, vont jusqu'à haïr, insulter et offenser ceux qui' ont été leurs professeurs, sans nul souci de leur coupable action. Cette conduite est très blâmable, même quand le maître n'est pas un homme de bien ; dans le cas contraire, le coupable est voué aune perte certaine dans ce monde et dans l'autre. Que Dieu fasse miséricorde aux Orientaux ! Quelle sollicitude ils ont pour leurs professeurs, surtout pour ceux d'entre eux qui sont vertueux ! Dans son livre intitulé La

large Voie, le cheikh Ibn 'At'â?-llilh (7) dit :
« Prends garde, ô mon frère, de faire partie
de cette bande de méchants, pour ne pas
déchoir aux yeux de Dieu et ne pas mériter
sa haine ; car les pieuses personnes qui sont
leurs victimes, professant pour Dieu des
sentiments sincères, lui étant fidèlement
attachées, l'observant à tout instant et lui
étant entièrement soumises, ne prennent
point elles-mêmes le soin de se venger par
honte de Dieu ; c'est le Très-Haut qui, se
faisant leur défenseur, combat pour elles et
l'emporte sur ceux qui cherchent à
l'emporter sur elles. Dieu a tellement accablé
de défauts ces méchants, surtout les lettrés
parmi eux, qu'il est rare d'en trouver qui
professent des sentiments sincères à l'égard
d'un saint particulier. Ils disent : « Oui, il
existe des saints, mais où sont-ils ? » On ne
peut leur en citer un, qu'aussitôt ils ne
refusent de croire qu'il est l'objet de la part
de Dieu de faveurs particulières, et, pleins de

mauvaise foi, ils donnent libre cours à leur langue en faisant valoir de mauvais arguments. Evite ceux dont tel est le portrait, et fuis-les comme tu fuis le lion. »

Telles sont les paroles d'Es-Senoûsî.

J'ai intitulé ce livre: Le Jardin des Biographies des Saints et Savants de Tlemcen.

NOMS DES PERSONNAGES CITÉS DANS CE LIVRE

LETTRE ALIF Série de ceux dont le nom est Ahmed

vSiDI Ah'MED BEN Moh'AM.MEI) BEN OtHMAN BEN Ya'qOUB BEN Sa'ID BEN 'ABDALLAH (8).

Sa famille était originaire de la vallée de la Mina (9), mais il naquit aux Bcni-Ournid (

10) et y demeura. Il est plus connu sous le nom d'Ibn El-Iladjj. Que Dieu satisfasse tous SCS besoins ! Qu'il le préserve des atteintes de tout homme haineux et disputeur, et qu'il nous mène, lui et nous, par le i)lus droit des chemins qui conduisent à la vie future !

Dans les premières années de sa vie, il avait habité le lieu dit: Aililath-cn-Oulili (11), puis il alla se fixer près de la rivière appelée Yebder (12), dans le territoire des Beni-Ismaïl (13).

Il eut pour professeur Ahmed ben Mohammed ben Zekri, de TIemcen, et étudia sous sa direction les principes du droit, la logique, les tropes, la rhétorique, la langue arabe dans laquelle il excellait, et le calcul. Il était aussi très habile en prosodie. C]onteni|) ()rain de l'imam Sidi Mohammed Ibn Ghazi (14; il échangeait avec lui des énigmes rédigées en vers, auxquelles chacun

répondait aussi en vers. Voici un spécimen de celles que lui adressa Ibn Ghazi :

' Vn mort, enseveli dans son tombeau, a sa nourriture auprès de sa tête. Lorsqu'il goûte de cette nourriture,

"■ Il se lève, macche silencieusement tout en parlant ; puis il retourne au tombeau d'où on l'a tiré.

< Ce n'est i)oint un vivant auquel on doit faire visite, ni un mort dont on doit dire : Que Dieu lui fasse miséricorde! » (15).

Sidi Ahmed ben El-Fladj] répondit: Je connuenee par louer Dieu et le prier de bénir et saluer la meilleure des créatures.

< Il s'agit de la plume et de l'écritoire qui lui sert de tombeau ; la nourriture de la plume c'est l'encre ; ses paroles sont les caractères qu'elle trace. Comprends donc !

« Celui qui a écrit ceci, c'est Ahmed bcn Mohammed. Que Dieii hii pardonne toutes les fois qu'il pêche. »

Il avait renoncé au monde et ne craignait, en ce qui concernait ses devoirs envers Dieu, le blâme de personne.

De son école est sorti un groupe d'hommes remarquables, tels que : 1° son neveu, le fils de sa sœur, Sidi El-IIadjj ben Saïd (16) ; 2» son cousin germain paternel ; 3" Sidi Mohammed ben Belal El-Mediouny (17), qui apprit sous sa direction les sept leçons du Coran (18), la langue arabe et le soufisme ; 4" le saint, le pieux, le contemplatif Sidi Abderrahman Kl-\aqoubj^ (19), à qui il enseigna la doctrine du soufisme et tous les livres d'Ibn 'At'âï'llâh.

Sidi Abderrahman me trouva un jour à la

grande mosquée (20) de Tlemcen lisant le livre intitulé : Eclaircissement sur les erreurs contenues dans le Hure appelé: Le Discernement (21) et me dit : « Qui t'a ordonné de lire cet ouvrage ? — Je le lis, hii répondis-je, pour attirer sur moi les bénédictions qui y sont attachées. — Fort bien, ajouta-t-il, je 1 ai lu moi aussi sous la direction d'Ahmed ben EI-Madjj, ainsi qu'une partie du Tedbir (Discernement), et je t autorise à l'enseigner. >> Puis il me donna sa bénédiction. Dieu m'ouvrit alors les trésors de sa grâce et j'étudiai les Sentences (22) que je retins par cœur commli la fatiha (23) ; je les récite maintenant matin et soir, comme tâche journalière. Dieu me permit aussi d'apprendre le livre d'Ibn Abbad (24), tous ceux d'Ibn At'âi'llâli et ceux du cheikh Sidi Ahmed Zer-rouq (25), en tout douze livres.

Sidi Ahmed ben El-Hadjj est l'auteur de

nombreux i)oenies. II mit en vers V Article de foi mineur d'Es-Senoûsî ; voici le commencement de cette pièce :

« Louanges à Dieu qui nous a fait connaître sa personne

et nous a ennoblis en nous indiquant la bonne voie »

jusqu'au passage où il dit : « Et ensuite, le but que je poursuis, c'est de metlre en vers V Article de foi mineur de l'imam Es-Senoûsî, en n'en changeant et en n'en altérant que les exi)ressions, mais non le sens. »

Il rima les ventes à termes (26). Voici ce poème:

« Je loue Dieu et le prie continuellement de bénir et saluer le Prophète Mohammed.

'(Ensuite, fais ton profit des ventes à termes

rimces et abrégées, puisses-tu être exempt de toute crainte.

« Vingt-sept cas peuvent se présenter quand celui qui vend à terme une chose et en reçoit le prix au comptant, rachète cette même chose à l'acquéreur pour un prix de même espèce que celui pour lequel il l'avait vendue.

« Dans dix-sept, le rachat est valable ; dans dix, il est défendu : quand on se sert de ce genre de vente comme moyen de réaliser des bénéfices illégaux.

« La règle qui entache de nullité le rachat de la chose vendue à terme s'applique aux deux cas où ce rachat est fait immédiatement ou avant l'expiration du terme de la première vente. Les cas de rachat par le vendeur de la chose vendue à terme ne sont pas longs à exposer.

« Celui-ci peut racheter la chose seule aux

trois conditions suivantes de temps : 1" à l'expiration du terme de la première vente ; 2" au delà de ce terme ; 3" immédiatement après la première vente ;

« Lesquelles, combinées avec les trois autres conditions de prix : 1" égal à celui de la première vente ; 2" inférieur ; 3° Supérieur,

Produisent neuf premières combinaisons. Ces neuf combinaisons combinées à leur tour avec le cas de rachat partiel,

« En engendrent neuf autres. Et enfin ces dix-huit combinaisons, combinées avec le cas où le rachat de la chose vendue se compli([ue de l'achat d'un objet étranger à la première vente, donnent en tout vingt-sept combinaisons. Ces vingt-sept combinai.sons .sont l'extrême limite des cas de rachat d'une chose vendue à terme.

< En effet, si tu multiplies neuf par trois,

cela fait vingt plus sept, sache-le !

« Si le rachat est fait à l'expiration du terme de la première vente, il est valable et autorisé dans les neuf cas qui résultent

« De la combinaison des trois conditions de prix avec les trois circonstances suivantes :

« 1" Le rachat ne comporte rien d'étranger à la première vente ; 2" il comporte l'achat d'un objet étranger à cette première vente ; 3" le rachat est partiel. Il en est ainsi sans qu'il soit nécessaire de se préoccuper d'autre chose.

« Si le rachat est fait immédiatement après la première vente et ne se complique pas d'achat d'objet étranger à cette première vente, ou s'il est partiel, il est valable

< Quand il est fait pour un prix égal ou supérieur à celui de la première vente ; mais

il ne l'est pas s'il est le résultat d'un pacte ou engagement conditionnel.

< Si le rachat est fait immédiatement après la première vente et se complique de l'achat d'un objet étranger à cette première vente, tous les cas où ce dernier élément entrera en combinaison avec l'une des trois conditions de prix sont défendus formellement.

— 8 —

« Mais le rachat fait à un terme plus éloigné que celui de la première vente, qu'il comporte ou non l'achat d'un objet étranger à cette première vente, est valable,

« S'il est fait pour un prix égal ou inférieur ; il ne l'est pas s'il est fait pour un prix supérieur.

« Défends formellement le rachat partiel s'il est fait à un terme plus éloigné que celui de

la première vente.

; Tous les cas que nous venons d'énumérer renferment la condition que l'objet vendu soit connu ; les règles ci-dessus énoncées sont alors invariables.

« Si l'objet vendu est inconnu, ou s'il n'est pas présenté au moment de la vente, les cas sont plus nombreux ;

< Comme il serait trop long de les exposer, contente-toi de ceux que nous venons de citer.

« C'est ainsi que les ventes à termes sont rapportées par Abou'l-Oualid Mohammed ben Rochd, le droit (27).

'; Ensuite, bénédiction et salut sur le Prophète, ses compagnons et sa famille. »

Il composa aussi le poème sur les cas où il

convient de prononcer la formule initiale: Au nom de Dieu! (28; Le voici :

« Il faut invoquer le nom de Dieu quand on va s'embarquer, enfourcher une monture,

'< Manger, boire, se purifier ; en éteignant une lumière, en montant fin chaire,

« En entrant en cohabitation légitime avec une femme ; quand on entre dans une demeure, dans une mosquée, et quand on en sort ; en déposant un mort dans le tombeau,

« Et en lui fermant les yeux ; en égorgeant un animal, en ouvrant la porte des latrines ; en commençant les tournées autour de la Kaaba ; en s'habillant et en se déshabillant.;

Sont aussi de lui les vers suivants :

« Purifie par le lavage les souillures occasionnées par les matières fécales et

l'urine. Observe l'ordre de succession des différentes parties de la prière. Fais tes ablutions sans interruption et rapidement. Invoque le nom de Dieu en égorgeant les animaux.

« Expie les infractions au jeûne (29). Accomplis les tournées autour de la Kaaba en arrivant à la Mecque. Achève les prières surérogatoires interrompues. Instruis-loi. ^

Le poème suivant est également de lui :

« Il y a huit cas où il faut laver les vêtements (30j, quand les souillures qui les atteignent sont en quantité suffisante j)our les faire paraître repoussants. Sinon, il y a tolérance.

— 9 —

Voici ces cas : 1» quand les souillures soient occasionnées par les ordures des puces ; 2" par le suintement continu dans le cas

d'incontinence d'urine ; 3» par l'enfant pour la leniine qui le nourrit ; 4° par le contact du cheval pour le soldat ;

< 5» Par la sanie des plaies ; 6» par le pus des boutons éruptifs ; 7» par le suintement hémorroïdal ; 8" par le crottin et l'urine des ânes (ou chevaux ou mulets) lorsque la personne est obligée par condition et par devoir de vivre avec ces animaux.

« On peut purifier sans eau. rien qu'en les essuyant, les souillures suivantes : celles provenant du sang coagulé sur la place où l'on a pratiqué des scarifications i)our des ventouses ; celles qui s'attachent à un sabre poli ;

« Celles qui, à intervalles rapprochés ou presque conlinuel-lenuMit, s'échappent des parties génitales ou de l'anus ; celles ([ui, à notre insu, atteignent les souliers, les

sandales, les pieds, le vêtement et le corps. Toutes ces souillures sont assimilées aux précédentes quant à la tolérance.

On considère comme non impures les souillures occasionnées par la boue à la suite de pluie, par la boue (qui peut se trouver dans la maison,

< Par la boue qui adhère à la corde d'un puits, par les gouttes d'eau sale de bain maure, par les fientes de mouches, par les ordures qui s'attachent à la partie traînante des vêtements de la femme, par l'eau d'une gouttière qui déverse l'eau des terrasses, et par la neige fondue.

« Il ne faut pas oublier les choses suivantes dont l'oubli entraîne la nullité de ce qu'elles concernent : purifier les parties du corps souillées après avoir satisfait les besoins naturels ;

« Exécuter rapidement et sans interruption les ablutions ; observer l'ordre de succession des différentes parties de la prière ou des ablutions ; invoquer le nom de Dieu ; expier les infractions au jeûne ; achever la prière surrogatoire interrompue ;

« Observer l'ordre de succession dans le cas de réunion de deux prières. Il est dans l'esprit de la loi de retarder un peu celle des deux dont l'heure canonique est arrivée (31).

" C'est ainsi que le rapporte Ibn Nadji (32), d'après les docteurs. Fie-toi à celui qui le souffle ces conseils.»

J'ai terminé grâce à l'aide bienveillante de Dieu et je l'en remercie.

Les vers suivants sont de Sidi Bou Medien (33), et le tekhmis (34) d'Ahmed ben El-Hadjj El-Minaouy:

« Lorsque la piété me fait défaut et que je porte un lourd fardeau de péchés mortels, Je prie Dieu humblement avec le sentiment de mon indignité et je m'écrie : O Celui dont la gloire est sublime, qui est grand,

« Dont la puissance est si considérable qu'elle est au-dessus de toute estimation !

^< Ton humble esclave, ô mon Dieu, cherche un refuge dans Ion pardon ; il cherche dans la grâce un abri contre la colère.

(O Toi qui nous tiens tous par notre toupet (35), Toi dont toutes les créatures subissent la loi !

« Ainsi qu'il est écrit dans la Mère du Livre (36).

« Prends-moi par la main, car tu es exempt

de passion ; accorde-moi tes faveurs, car ta générosité est grande.

< Ton esclave désire ardemment ton pardon et ton indulgence. A toi le commandement ! Personne ne peut donner ce que tu refuses ;

« Tandis que .personne ne peut l'empêcher de répandre tes grâces à profusion.

« Reviens à ton humble esclave qui, depuis son jeune âge, n a cessé .d'errer au point de se rendre coupable de très grandes fautes.

« Pardonne-lui, car il se repent de ses péchés. Tes décrets sont exécutoires, et les ordres péremptoirs.

« Tu sais ce qui se passe dans les sept cieux et sur la terre.

< Privé de ton pardon, ton esclave est condamné à périr et à faire naufrage ; mais si

tu le prends sous la protection, il est en sécurité ;

« Ses défauts par la grâce deviennent des qualités. Ton ordre s'exécute entre le kaf el le nouti (37),

« En moins de temps (pi'il en faut pour jeter un regard.

« Ton humble esclave, ô mon Dieu, implore Ion]ar(lon el n'a pour l'obtenir daultre intercesseur ([ue l'espoir (juil met en toi.

« C'est devant Toi ([ue toutes choses se passent. Lorsque lu dis: « Sois ! ;>, ce que lu as résolu est, el Ion oi'ch'e n'est pas répété.

'■'■ Préserve-moi du feu de l'enfer: je n'ai pas été traître à ma religion. Tu m'as élevé en me donnant une religion juo-nolhéisle, et quicon(iue

« Tu élèves par un effet de ta puissance n'est jamais abaissé. Tu as précédé et tu n'as pas été précédé ; lu as clé alors (que tout autre n'était pas

« VA lu demeureras quand le monde périira.

« Accorde la liberté à tes esclaves rebelles au matin du jour où les hommes sincères recevront la récompense de leur sincérité ; qu'ils aient ce jour-là leur part de bien

« Comme tu l'as donnée à chacun ici-bas. C'est loi qui as prévu la destinée de tes créatures avant même (qu'elles fussent créées ;

« Et cela a été pour toi chose facile. J'ai passé tout mon temps à pécher ; je viens à toi implorant ton pardon, puisque tu es tout-puissant.

Ta science est manifeste, ta longanimité

évidente. Tu domines les sept cieux par ta puissance irrésistible ;

' Tu vois tout ce que tu as créé et tu n'es pas vu (38).

"■ Je ne présage que du bien de la part de mon divin Maître et quiconque présage du bien de son Seigneur est sûr de l'obtenir.

< O mon Dieu, recouvre-moi du vêtement de la piété et accorde-moi tes faveurs. Tu es revêtu du manteau de la grandeur et, seul,

!■ Tu as le droit d'être fier, ô Glorieux !

« Le feu de ma crainte brûle avec ardeur et mes j)échés l'attisent. Le mal que me causent mes injuités el l'égarement dans lequel elles me plongent entrauieront-ils ma perle ?

Tu as, il n'y a pas à en douter, le remède à

cela. Les nuûlres avouent que tu es leur Maître,

« Et, s'ils le niaient, ils goûteraient le châtiment réservé à ceux qui nient.

'< Tu as promis, ô Maître du Trône, d'être clément. Accorde-moi Ion pardon, car j'ai commis de grands péchés.

« Moi, je suis faible, impuissant, pelil, tandis
«(ue lu es, ainsi que tu t'es nommé toi-même, irrésistible.

< Tu es véritablement et sans aucun doute le Maître du Trône.

« Je porte un lourd fardeau de i)échés ; je viens à loi im-l)lorant ton secours et plein d'espoir.

« C'est loi qui pardannes beaucoup généreusement ; c est toi qui as élevé les sept

cieux au sommet des hauteurs.

« Et qui les retiens afin qu'ils ne s'abattent pas sur la Terre (39).

« Fais descendre le calme en mon cœur, par un effet de ta grâce. La charge de mes péchés attriste mon âme.

« O toi qui as disposé les cieux en couches solides, et qui leur as donné comme parure le soleil et la lune,

« Ainsi que des étoiles qui s'élèvent sur l'horizon et resplendissent,

« Ne fais point durer le malheur qui peut m'atteindre,

— 12 —

mais effaces-cii vite jusqu'aux traces ! O toi qui vois toutes choses et en entends les voix,

« Qui as fixé le terme de leur vie et l'heure de leur mort, qui as iétendu la terre comme un tapis,

*< Qui en as fait sortir des cours d'eau et des mers,

« Mets en sécurité un humble esclave qui se sera dirigé vers ta porte en criant au secours, lorsque l'ange Israfil se mettra à souffler dans la trompette (40).

« O toi qui as creusé sur la terre des vallées profondes, qui as élevé de hautes montagnes bien assises,

« Qui en as fait jaillir des eaux qui se sont répandues (41) !

« Pardonne-moi mes péchés et aie pitié de mes larmes ! Ranime mon courage en me donnant la foi en l'immortalité de mon âme.

< C'est toi qui donnes la vie aux contrées en les couvrant de verdure ; c'est toi qui, par ta puissance, as créé

« Avec du limon féconde des êtres organisés !

« J'ai commis à mon préjudice et par ignorance de grandes fautes, et je n'en attends le pardon que de mon souverain Maître.

'< O toi qui as comblé l'homme de faveurs, qui lui as donné l'intelligence, l'ouïe, la vue,

« Et qui en as fait un être bien organisé, entendant et voyant,

« Protège-moi contre cette basse origine et ses conséquences. C'est toi qui as accueilli Adam avec bienveillance dans sa chute,

« Qui es revenu à lui lorsqu'il t'a invoqué avec humilité ; c'est toi qui lui as donné l'usage

épouse tirée d'une de ses côtes,

« Kl qui as liil naître de ce couple une postérité qui s'est mulii)liée !

« Je me trouve couvert du vêlement de mes]échés ; mon cœur est affligé des maux que lui cause sa dureté.

« Accorde-moi généreusement le remède du pardon. Louanges à Toi, ô mon Dieu (ilorieux el Très-Haut.

« Dieu soit béni ! Qu'il est grand el i)uissant ! »

J'ai terminé grâce à l'aide bienveillnne de Dieu, el je 1 en 'remercie.

C'est tout ce que nous avons trouvé de celle i)èce de vers. .\hnied ben Hl-IIadjj i\
égalenuMil composé un /ckhini.s sni* une poésie qui commence])ar ces nu)Ls :

« Parmi ce que je désire obtenir de mon divin Maître... » el (jui reconnût pour auteur Ibrahim ben Mohanuued El-Tnzy (12).

On lui doit aussi la pièce de vers qui commence ainsi :

— 13 —

« J'ai renoncé à mes propres forces, à mes actes, à mes paroles, pour tn'abriter en la puissance de Dieu, mon maître. Dieu est la première de mes paroles ::

Le jurisconsulte, l'ascète, le pieux, le dévot Abou'l-Abbès Ahmed El-Bedjaouy, qui était noble par sa mère, lui adressa la question suivante :

« Sidi, je sollicite votre réponse à cete question : En supposant d'une part un pays où abondent l'injustice et le mal ; où s'étendent, autant qu'elles le peuvent,

l'iniquité et l'ivrognerie ; où les musulmans sont méprisés et les mécréants tout-puissants ; où les méchants et les injustes sont élevés et les gens de science abaissés ; où presque tous les objets de transaction sont soumis à l'impôt pour les musulmans ; où ceux qui cherchent la bonne voie se trouvent dans le-barras et les difficultés ; et où, parmi les gens distingués de ce pays — je -ne sais au juste si c'est par crainte ou par indifférence — il ne se rencontre personne (qui réproûve le mal. Et en supposant, d'autre part, qu'un homme, obligé de s'instruire auprès de savants habitant ledit pays, redoute tout ce qui vient d'être dit plus haut, pensez-vous qu'il soit permis à cet homme de demeurer en cet endroit, en admettant qu'il ne puisse que faiblement remédier au mal ? Obéira-t-il, en y séjournant, aux ordres de Dieu ? Lui sera-t-il permis, s'il ne peut faire autrement, d'acheter des objets indûment taxés ? N'y

aura-t-il pas danger pour lui de tomber en de fautes graves pouvant compromettre son salut? Pourra-t-il s'instruire auprès de savants résidant en ce lieu et ne faisant rien pour remédier à l'état de choses que nous venons de décrire ? N'encourra-t-il pas, en y séjournant, le blâme de Dieu au jour de la résurrection ? Lui faudra-t-il aller ailleurs ? car celui qui 'paît autour de l'enclos résev  ne tarde pas à y tomber (hadith).

« Donnez, à ce sujet, des éclaircissements à celui qui, se voyant oblig  d'habiter le pays dont je viens de parler, a bien besoin d' tre  clair . Puissiez-vous recevoir la compl te r compense de votre bonne action ! Salut !

Sidi Ahmed ifit   cette question  a r ponse suivante :

« Louanges   Dieu ! Il est d'obligation pour le vrai croyant, qui a soin de ses propres

intérêts, de mettre sa piété à l'abri des tentations ; de ne demeurer qu'en un lieu où les traditions sont respectées ; de ne s'instruire des choses qu'il a besoin de connaître sur sa religion qu'auprès de personnes portant les marques apparentes de la piété et de l'humilité ; de rechercher cela dans toutes les parties du monde et ses diffé-

— 14 —

rentes contrées, ainsi que le prouvent ces paroles : « La terre de Dieu n'est-elle pas assez vaste? Dispersez-vous sur elle! » (Coran, sour. IV, v. 99). Il est bien entendu qu'il n'est obligé à cela que s'il peut le faire et si ce qu'il recherche peut se trouver dans un autre lieu que celui qu'il habite. Mais si cela lui est impossible, si les voies qui y mènent sont obstruées, s'il ne trouve ni lieu convenable et propice, ni maître bon

conseiller et bon directeur, eh bien ! qu'il demeure là où il est, plein d'une louable résignation ; qu'il fasse partie des faibles d'entre les hommes, des femmes et des enfants qui, dépourvus de tous moyens, sont incapables de se conduire eux-mêmes ; et quand il ne trouvera pour sa religion aucune assistance secrète ou apparente, qu'il répète ces paroles : « Mon Dieu ! tire-nous de cette ville dont les habitants sont oppresseurs, et accorde-nous de ta part un ami et un défenseur » (Cor., sour. IV, v. 77) ; qu'il s'instruise des choses qu'il est obligé de connaître sur sa religion, auprès de ceux (juifs) (profession d'enseigner — car un homme instruit dirige souvent mieux qu'un autre plus savant que lui ; on soigne quelquefois un croyant avec des remèdes donnés par un médecin non-musulman, et il arrive que Dieu se serve d'un homme impie pour protéger la religion ; — qu'il achète les objets dont il a besoin en fait de vêtements et

de nourriture ; qu'il ne mène pas une vie désordonnée ; ([u'il soit scrupuleux et déploie i)our l'être tous ses efforts et toute son adresse ; qu'il évite d'acheter à celui ([ui Ta prise par violence la" part prélevée en sus de l'impôt régulier ; qu'il n'achète, au contraire, que ce qui est la propriété légitime de son détenteur ; qu'il observe les règles fixées par la loi, les préceptes du droit consignés dans les livres, et qu'il ne manque à aucun de ses devoirs qu'en cas d'absolue nécessité ; qu'il s'abstienne de se lancer dans les plaisirs permis ou d'une légalité douteuse et, à \)his forte raison, dans ceux défendus. S'il se borne à n accomplir id'injuste que ce qui lui est imposé, il n'a à redouter aucun trouble pour sa foi, car si le monde n'était (ju une charogne, île croyant serait bien obligé de s'en nourrir sans pécher'pour cela. Que les paroles du jurisconsulte l'^l-Kila'iy (43j sont justes Iciuand il dit dans le même ordre d'idées: < Obéis, fussent-ils .'des tyrans, à

ceux qui détiennent le pouvoir, s'ils (Sont mulsumans ; mais s'ils sont aussi impie.s que l'ont 'été les Adiles (14, ne demeure pas avec les infidèles car il peut arriver que la justice divine se dressant un jour, lu [périsses confondu dans la masse de ses victimes. Tu trouveras la Terre assez vaste ; abandonne le lieu habité par les méchants pour te fixer dans celui habité par des hommes

— 1;j —

suivant la bonne direction et attachés à leur religion. » Au surplus, Dieu connaît le mieux la vérité, et c'est en lui qu'est l'a.Ssistance (45). »

Telle est la réponse de Sidi Ahmed ; elle est admirable.

Il estimait que le monde a moins de valeur qu'une fourmi rouge (Coran, sour. 99, v. 1).

Voici ce qu'Abderrahman Kl-Ya(|ouby (46y, disciple d'Ahmed bcn Kl-lladjj, a raconté à une personne digne de foi, qui nous l'a rapporté à son tour :

«Ahmed ben El-Hadjj m'a dit: O mon fils, nous som-'< mes complètement dépourvu de biens de ce monde ; nous '< n'en possédons rien. > Il ne mangeait que du jKiin d orge sans condiments. Il m'a également dit : o mon fils, nous '< sommes de ceux que la Fortune traite avec rigueur en ce << monde. » Ses prières étaient exaucées. Un étudiant, de ceux qui savent moduler le Coran, m'a raconté que le cheikh Sidi Alnned rencontra \u\ Jour un grand savant et discuta avec lui le texte du Livre sublime. Lorsqu'ils furent arrivés à un certain passage du Coran, Sidi Ahmed ben Ll-Hadjj dit à ce savant : « Je trouve ce passage régulier. '■^ — Je connais une formule magitpie qui dissipe le doute '< résultant de l'ambiguité des termes, répliqua

ce docte per-' ; sonnage, qui s'appelait Sidi Ahmed ben Ata Allah (17 . ' Dieu fasse Jaillir Ion œil ! s'écria Sidi .\hmed ben \i\ -« Iladjj, et aussitôt l'œil de Sidi Ahmed ben Ala 'Allah Jail-t lit de son orbite. Dieu nous garde de ia colère des « saints.»

Sidi Abdallah m'a raconté comme le tenant de son père Sidi Abderrahman El-Yaqouby, que le cheikh Sidi Ahmed ben El-Hadjj ne se chargeait Jamais d'une affaire grave et présentant de grandes difficultés qu'autant qu'on se faisait recommander à lui par son maître Sidi Ahmed ben Zckri (48), parce que celui-ci l'avait élevé tout petit.

Quelqu'un en qui on peut avoir toute confiance ma rapporté ce qui suit comme le tenant du cheikh Mohammed ben Abbès :

« J'entrai, dit ce dernier, dans la médersa de Sidi Lali-çèn (49; pour faire mes ablutions.

J'y trouvai un Jeune garçon qiii lisait le Coran en faisant des solécismes. Ayant demandé d'où venait ce garçon, un des assistants me dit : « C'est le fils de Sidi El-IladJJ El-Yebdéry ; il se nomme « Ahmed. » Environ im an après, Je passai près de cette même médersa Juste à l'heure des ablutions. J'y entrai pour les faire et J'y trouvai ce Jeune enfant qui enseignait à ses camarades les préceptes du Coran, la Djerroumiya, etc..

— 10 —

Quelqu'un qui se trouvait là et que j'interrogeai me dit que c'était le fils du cheikh Sidi Ahmed. Grand fut mon ctonnement de voir que cet enfant était arrivé en un an à posséder toutes ces sciences et connaissances. Gloire au Sage Directeur qui donne à qui il veut ce qu'il veut ! »

Le juriste Ahmed Ez-Zahhaf m'a raconté ce qui suit :

« J'entrai, dit-il, chez Ahmed ben El-Hadjj pour le consulter sur le point de savoir si je devais demeurer dans notre ville de Tafrent (50). Je le trouvai qui examinait ses mains et ses bras et disait : « Que feras-tu, mon Dieu, de ces deux mains ? Le feu de l'enfer les dévorera-t-il ou « non ? » Puis, avant même que je lui eusse adressé la parole, il me dit : « Il n'y a ici que toi, ô Ahmed, qui puisses repeupler une ville que Dieu a dépeuplée.»

A ses yeux le monde avait moins de valeur que l'aile d'un moucheron. Il disait : « Nous sommes dépourvu de biens de « ce monde. »

Il composa une pièce de vers dans laquelle il fait allusion aux paroles qui précèdent. La voici :

« Je suis satisfait du lot que Dieu m'a départi

et de ce qu'il fait librement. J'évite de tomber dans le piège (juil tend à notre tentation.

« Je confie mon sort à Celui (qui connaît tous les moyens d'améliorer l'homme et de ré)arer le trouble de son esprit.

'; J'ai dissuadé mon cœur d'espérer en un autre que son Maître pour obtenir l'objet de ses désirs et la guérison de ses défauts.

". Que mon Créateur me garde de m'humilier devant qui ne serait pas Tout-Puissant et l'nique dans sa gloire,

« J'aurais honte de Dieu, d'être vu à une autre porte (pie la sienne sollicitant des faveurs.

« O vous qui recherchez à la fois les biens de ce monde et ceux de l'autre, ne quittez pas sa j)orle. abritez-vous à .ses côtés. »

Cette prière se termine ainsi : < Après avoir loué Dieu, je le prie de bénir et saluer le Prophète hachemite ainsi que sa famille. »

Il célébra les louanges du Prophète dans des poèmes d'une beauté surprenante. Entre autres :

I" Celui qui commence par ces mots : « Après avoir prononcé la formule initiale: Au nom de Dieu! et loué Dieu, puis (puisque c'est par là que doit débiter celui qui recherche la perfection et de vinde... > Il contient cent quatorze vers, autant (puisque) y a de chapitres dans le sublime Coran ;

— 1/ —

(Médine) et du territoire sacré! (51). Ce sont eux qui ont conservé mon cœur pur, entièrement soumis à Dieu.

« Leur demeure est loin de moi. Cet

éloignement est cause que je passe mes jours dans la tristesse, le cœur blessé et débordant d'un amour qui me rend esclave » et se termine par : « ■ Puisque leur tombeau me manque, je me contente de célébrer ses louanges : celui qui ne trouve pas d'eau pure fait ses ablutions avec du sable » ;

3" Un autre poème.

On lui doit une mise en vers de l'Abrégé de l'Article de foi mineur d'Es-Senoûsî. Cette pièce commence ainsi :

Ensuite, sachez que je désire mettre en vers l'Article de foi qui est la beauté de l'Unitarisme,

Article de foi que je puis enseigner d'après le brillant cheikh Abou Abdallah, descendant d'El-Hacèn

^ Ben Ali petit-fils du Prophète, lequel

cheikh est connu sous le nom d'Es-Senoûsî ben Youçof.

< 11 a dit, et je dis à mon tour, en suivant son texte, sans y ajouter, ni retrancher, ni changer que ce que la versification exigera...

>

il est enfin l'auteur de nombreuses pièces de vers.

Il demanda à son professeur Sidi Ahmed ben Zekri un diplôme de licence. Voici la teneur de cette demande :

Louanges à Dieu dont la bonté nous permet de nourrir l'espoir d'effectuer la traversée du pont suspendu au-dessus de l'Enfer, laquelle traversée nous procurera le bonheur de compter parmi ceux qui entourent vSa divine Majesté. Des indices nous font présager que nous serons compris parmi ces bienheureux. Nous adressons à Dieu — Gloire à lui ! — des

louanges absolues, exemptes de toute restriction et condition, et nous le remercions de nous avoir préservé des dangers et précipices, en considération des mérites de notre seigneur et maître Mohammed qui a été envoyé à toutes les créatures, supérieures et inférieures. Que Dieu le bénisse et le salue, ainsi que sa famille et ses compagnons, aussi longtemps que les lueurs de l'aurore brilleront et que la chouette pleurera les morts. Ensuite, puisque Dieu s'est montré bon et secourable envers son humble esclave qui a recours à sa puissance, je veux dire envers Ahmed ben Mohammed ben El-Hadjj — Que Dieu lui facilite l'acquisition de tout ce dont il a besoin ! qu'il lui pardonne ainsi cju'à ses parents ! et le réunisse avec eux dans le lieu de délices dont il dispose ! — en lui faisant la grâce de faire ses études sous la direction d'un maître qui a surpassé les anciens et les modernes ; auprès duquel, à cause de la pré-

férence marquée qu'on accorde à son savoir, on se rend sur des chamelles au pas rapide ou sur des esquifs qui fendent les vagues avec bruit ; qui réunit en lui toutes sortes de sciences, et dont on ne trouvera pas le pareil jusqu'au jour de la résurrection ; dont le rang connue]ontife est au-dessus de celui des autres pontifes ; par les lumières duquel tous les pays resplendissent ; vers qui, lorsqu'il parle, tous les cœurs se tendent pour l'entendre ; en présence duquel s'évanouissent tous les doutes ; qui est le chef des chefs, le pontife de l'Islam, l'argument des pays orientaux et occidentaux, le soleil des astres qui se lèvent et de ceux qui se couchent, le sceau qui clôt la série des hommes de mérite et celle des connaissances ; la mer débordante de bienfaits et de grâces ; la pleine lune qui, dans un ciel serein brille d'un éclat que ne

ternit aucune tache ni aucune éclipse, et qui ne disparaît jamais ; ie champion que le Maghrib est fier d'opposer à l'Extrême-Orteni et à l'Extrême-Occident, et qui lui attire tous les regards ; c'est à-dire le cheikh, le i)ontife qui a acquis la science par des efforts opiniâtres et la constance le son zèle ; le savant, le docte, dont l'existence démontre que l'Ijtihâd existe encore ; le chef de tous les étudiants ; celui sur qui s'appuient tous ceux qui cherchent la solution des questions difficiles et problèmes ; celui qui a tous les textes présents à (i mémou'e ; qui est doué d'un jugement et d'une perspicacité (jui font oublier Aïas (52) ; le seigneur Abou'l-\bbès, qui est revêtu des manteaux des belles qualités, Sidi Ahmed ben Mohammed ben Zekri, qui enseigne toutes les branches de la science — Dieu nous complète les grâces que nous a values la rencontre de cet homme, en lui accordant longue vie !

Qu'il lui donne le rang le plus élevé dans ce monde et dans l'autre !

< Puisque, dis-je, Dieu m'a fait la grâce de faire mes études auprès d'un tel professeur, voici ce que le serviteur sollicite de son seigneur et maître : c'est qu'il veuille lui accorder généreusement, en plus des bienfaits dont il l'a déjà comblé, une autorisation d'enseigner faisant mention de toutes les sciences qu'il lui a dictées, et grâce à laquelle il puisse faire partie du cercle de ses compagnons et être compté au nombre de ses amis ; une autorisation absolue, générale, comblant ses désirs, s'étendant à toutes les sciences et à leurs branches, le déclarant posséder la connaissance de ce qui est d'institution divine et de ce qui est sanctionné par la tradition ; lui permettant d'enseigner les choses (53j) et ce qui s'y rattache ; s'étendant à tous

SCS descendants mâles, obscurs ou célèbres, ignorants ou savants, qui pourront en jouir aussi longtemps que les années succéderont aux années. Dieu ne manque pas de récompenser ceux qui font le bien (Coran, sour. Xf, v. 117y).

X. J'ai sollicité cette autorisation prématurément — Dieu veuille ne pas me punir de ma témérité en me privant de sa grâce, car j'aurais conclu un marché plus préjudiciable pour moi que celui d'Abou (Ibebcban (51; qui revint en litid)ant — et avant d'être parvenu au rang de ceux qui la méritent et ([ui, possédant])arrailement toutes les sciences, peuvent s'étendre dans leurs discours avec aisance. Mais si je n'y suis pas parvenu dans le passé et présentement, il n'est pas impossible que j'y parviennne dans l'avenir, (^e (\ui m'a enhardi

à la demander avant l'heure, c'est la crainte de voir arriver le terme de mes jours — Que Dieu élargisse le champ de notre vie et éloigne de vous tout souci et toute crainte ! — Ayant vu de grands instituteurs, d'illustres et renommés savants considérés comme licites l'autorisation d'enseigner accordée à des êtres qui se trouvaient encore dans les reins de leurs pères, je pense qu'à plus forte raison elle peut être accordée à quelqu'un (qui marche sur la terre et même parlons à l'OK' compté au nombre des étudiants (55).

« Si je ne suis pas un nom propre désignant un être connu, je suis cependant un nom indéterminé demandant à être qualifié pour désigner un être connu. Si je ne tisse, pas de la soie, il m'arrive de tisser du poil ou de la laine. Si mon inchoatif n'est pas au nominatif à cause de l'influence d'agents qui détruisent ce cas, il peut se faire qu'en abrogeant leur régime, mon énonciatif ait

plus tard dans le nominatif un pied bien affermi 5(5 . Celui qui reçoit un diplôme de licence parvient un jour au rang de celui qui le lui a conféré. Il en coûte peu à Dieu de réaliser mes espérances.

« Voilà' tout ce que le feu peu ardent de ma pensée et ma stérile imagination m'ont suggéré dans le remous des flots de mes chagrins, le combat acharné que n\`e livrent les bords de mes i)eines et l'accaparement de mon esprit par les soucis. »

« Je dirai cependant :

"Vers

« O toi qui appelles dans l'intention qu'on vienne à toi ! Sache que le nom qui convient au vocatif, c'est par exemple : Ahmed (Alfiya, vers 619).

« Dirige-toi vers Abou'l-Abbès, demeure du

bien. Celui-là

— 20 —

est un arbitre souverain clans toutes les connaissances (Alfiya, vers 308).

« C'est un seigneur qui, s'il le veut, rapproche ce qui est éloigné (Alfiya, vers 4) ; c'est de lui qu'on peut dire : un homme d'entre les généreux est chez nous (Alfiya[^] vers 126).

« Il porte le vêtement des mérites et de Torthodoxis ; il n'agit jamais à sa guise,

« Et suit plutôt la sainte voie du Prophète ; il est, en toute chose, un modèle à suivre (Alfiya, vers 223;.

« Tes yeux ne peuvent voir aucun livre au monde, (u'il n'en connaisse le sens.

« Il a acquis toutes les sciences en des veillées pénibles, et cela (veiller) lui arrive fréquemment dans le cours du temps (Alfiya, vers 310).

« Il aplanit toutes les difficultés en les interprétant sans peine (Alfiya, vers 334).

« Il interprète également les exceptions à la règle quand on trouve qu'elles ne sont pas bien établies, ni admises.

« Que de difficultés, qui fatiguent le cerveau et qui dépassent l'intelligence des grands savants, sont par lui restreintes suivant une règle claire (Alfiya, vers 772).

« Je jure par Dieu, qui a dirigé celui-ci, qu'il a remporté la victoire et a eu le dessus sur ses ennemis (Alfiya, vers 185).

« Nous ne devons jamais mettre notre espoir en un autre que lui, comme nous ne devons

suivre qu'Ahmed (Alfiya, vers 135).

« Tout autre (}ue lui est imparfait et son imperfection est apparente et non cachée (Alfiya, vers 151).

'< Ne compare pas un savant, fût-il très capable, à Ahmed ; quiconque fait cette comparaison quitte le milieu du chemin (Alfiya, vers 625).

« Considère - le, au contraire, comme étant au - d[essus de toute comparaison et dépeins-le d'une manière générale et non détaillée (Alfiya, vers 449).

<(O toi dont le rang est au-dessus de celui des autres créatures ! C'est de toi qu'on peut dire : « Zéid est venu le visage « resplendissant ; quel excellent homme ! > (Alfiya, vers 225).

« Que /le bienfaits, que de faveurs et autres

grâces n'as-tu pas obtenus de Dieu ! Que tes vœux soient comblés ! (Alfiya, vers 604).

« Que de prières t'adressent ceux ([ui sont craintifs, qui ont le cœur plein d'épouvante et manquent de ressources ! (Alfiya, vers 389;.

— 21 —

« Accorde-lui l'autorisation absolue d'enseigner ce que toi-même es autorisé à enseigner par les savants.

<' Que cette autorisation s'étende à ses descendants et s'applique à toutes les connaissances pour lesquelles elle a été accordée (Alfiya, vers 119).

« Puisse-t-elle lui être donnée pour contribuer à sa gloire et à son honneur ! Qu'elle répande ses dons pour la réalisation des bénéfices qu'elle promet ! (Al/iij<i^ vers 1;.

« Qu'elle lui attire approbation, mais non disgrâce ! (Alfiija, vers 5).

« Qu'elle le dispense de recourir aux laveurs de qui que ce soit !

« Cette autorisation sera absolue pour le droit, la grammaire et toute autre que ces deux sciences. 11 est inutile de la restreindre (Alfiya, vers 529).

« Car elle s'étendra à toutes les sciences si elles ne sont pas l'objet d'une mention restrictive (Alfiija, vers 550).

« Il ne sera pas non plus nécessaire de spécifier les différentes sortes de sciences dans lesquelles il excelle, car il est évident que c'est de celles du genre visé plus haut que je parle (Alfiija, vers 236).

« Quant aux sciences qu'il ne connaît qu'imparfaitement, il complétera, en suivant

tes leçons, ce ([ull en possède déjà.

« Transfère à un second l'autorisation d'enseigner ce que le premier tiendra de ses maîtres (Alfijja, vers 556).

« De telle façon que ce second, parent ou non du premier, soit regardé, grâce à cette autorisation, comme pouvant jouir, dans les deux cas, des droits qui y sont attachés (Alfijja, vers 416).

« Confère-la, même avant l'heure, car j'en suis épris ; et fais-la suivre des conditions habituelles (Alfiya, vers 780).

« Assimile, sans contestation, au premier, celui qui, étant considéré comme faisant partie des descendants de ce premier, en aura suivi les leçons (Alfijja, vers 245).

« Tout ce qui a été dit du premier s'appliquera également au deuxième et au

troisième (Alfii/a, vers 221).

' C'est un droit que tu tiens de tes nuiâtres.
Fais donc ce qui est permis et évite ce qui ne
l'est pas (Alfiyd^xcvs 263).

« L'objet de cette requête a été déjà exposé
en prose. Notre intention est maintenant
d'expliquer ce fjui précède (Alfiya, vers 534).

«C'est sur Dieu et sur, Dieu seul que je
oomple pour la réalisation de mes désirs,
dussent de mes ennemis les troupes
succéder aux troupes (Alfiya, vers 302).

« Aimer le bien est un bien (Alfiija, vers 127).
Une action vertueuse est une parure (Alfiija,
vers 127). Entoure-toi de ceux qui ont foi en
ces maximes.

(Puisque tu m'en donnes l'occasion,
permets-moi de te dire que tu las droit à mes
éloges les plus flatteurs (Alfiija, vers 7).

< Puisse Dieu nous assigner à toi et à moi des dons magnifiques sur les degrés du Paradis (Alfiya, vers G).

« Ce que j'avais pris à tâche de réunir est terminé (Alfiija, vers 998[^]. Dieu "qui a réalisé mes espérances soit loué !

« Il énumère les éléments de la Kafia (57i, et constitue un tout CQ[^]nplet sans lacune (Alfiija, vers 999).

« Puis dis : « Bénédiction et salut sur Mohammed, le meilleur prophète qui ait été envoyé (Alfiija, vers 1,000).

■ Sur sa famille, sur la génération qui l'a suivi, sur ses compagnons, élite choisie (Alfiija, vers 1,001) (58).

■ • La pièce de vers est terminée.

« Louange à Dieu qui a fait de la science une

lumière ; qui a donné des savants au monde pour en être les astres brillants ; et qui a paré ces savants de la lumière de la science. C'est grâce aux joyaux et aux magnifiques richesses de cette lumière que les savants sont arrivés à posséder les différentes sortes de sciences rationnelles et traditionnelles qui leur valent, entre tous les hommes, distinction et renommée. A la Science sont offerts en hommages les produits du Travail, et c'est par elle qu'on atteint le but et qu'on obtient l'objet désiré. Les arbres de la science des maîtres sont hauts, et les disciples de ces maîtres font entendre, connue autant d'oiseaux, le ramage des connaissances. Maîtres et disciples se réjouissent de la Science, et celle-ci se réjouit d'eux.

< Bénédiction et « salut sur votre Prophète et seigneur Mohammed, la meilleure des créatures, l'étoile brillante comme une pleine lune. Que Dieu agrée sa famille, ses

compagnons el tous ceux qui les suivront dans la suite des tempf>.

Le désir du jurisconsulte, de Ihonniu' (res)]rit célèbre cl intelligent (|ui a signé la re(|uète écrite au recto de ce |)apier est satisfait. .le lui accorde tout ce (pi'il sollicite dans sa demande en autorisation d'enseigner. Qu'il rapporte d'après moi ce (ju'il est i)ermis de rai)|)(rler, aux conditions ordinaires el dans l'ordre habituel : il est digne de cela. Qu il |)ermelle à qui il voudra de ra|)porler à son tour, avec justesse, ce qu'il lui aura communiqué et qu'il tiendi'a de ma

- 23 —

l)oiiche, de la bouche d'un de mes compagnons digne de foi, ou qu'il aura puisé dans un de mes écrits.

« Je l'autorise également à enseigner tout ce

qu'il croira faire partie de mon enseignement, et tous les ouvrages que j'ai composés, ou composerai s'il plaît à Dieu. Il est digne de transmettre mon enseignement comme il mérite qu'on transmette le sien, puisqu'il possède toutes les qualités requises. Il suivra en cela, avec l'aide de Dieu, la meilleure des voies. Cette autorisation lui est donnée aux conditions habituelles et comme il vient d'être dit. Que Dieu, par un effet de sa grâce, de sa bonté, de sa générosité et de sa munificence, nous permette à tous deux de ne faire que ce qu'il aime et tient pour agréable !

« Ce Jcui précède a été composé par l'humble esclave de Dieu — Gloire à Lui ! — Ahmed ben Mohammed ben Zekri, et écrit de sa main dans les premiers jours du mois de Rebi', second de l'an 897 (février 1492). Dieu ne nous fasse que du bien et nous préserve de tout mal ! Qu'il répande ses bénédictions

sur notre seigneur Mohammed, le meilleur des envoyés, le chef des hommes pieux, sur sa famille, sur SCS compagnons et sur la génération qui a suivi immédiatement ses compagnons. Notre dernière invocation est : Louanges à Dieu le Maître des mondes !

< J'accorde, enfin, la même autorisation aux enfants dudit jurisconsulte aux conditions stipulées ci-dessus. »

Ici prennent fin les paroles d'Ahmed ben El-IIadjj et d'Ahmed ben Mohammed ben Zekri.

Citons parmi ses œuvres le commentaire de la Siniya poème dont la rime est un sin) d'Ibn Badis, et celui de la Borda 59 du cheikh El-Bouciry, resté inachevé. « Pourquoi ne pas le terminer? lui demanda-t-on. Parce que, répondit-il, j'ai été promu à un rang plus élevé. » Il a réuni dans j'ic commentaire ceux d'El-Hafid ben Merzouq (60), d'El-Oq-

hixuy (H et de Sidi Ali ben Thabit (O2), tout en y faisant quelques additions chaque fois qu'il lui a semblé bon d'ajouter quelque chose à l'explication du sens et à l'analyse grammaticale.

Il se servait iyi-même sans le secours de personne, soignait son cheval de ses propres mains, le débarrassait du lumier, hii donnait de l'orge et de la paille et l'abreuvait. Quand il entreprenait quelque voyage et (ju'il menait sa moulure, il avait soin de lui mettre une muselière pour remi)êclier de manger les blés qui étaient semés sur les bords du chemin.

Ses contemporains le nommaient Ahmed le montagnard, parce qu'il habitait une montagne des Beni-Ournid.

Il faisait autorité aussi bien dans les sciences rationnelles que dans les traditionnelles.

Sidi Ahmed ben Zekri était muphti et imam de Tiemcen. On lui adressa un jour, d'une ville lointaine, une question])our laquelle il ne trouva aucun texte i)récis qui pût y répondre. L'ayant copiée, il l'apporta dans le lieu luibilucl de ses conférences et la fit lire à ses élèves, en leur disant : examinez et étudiez attentivement cette question. Cela dit, il remit la copie à l'un d'eux, en lui commandant de lui apporter par écrit la décision qui lui aurait [)aru la meilleure.

Le lendemain, celui-ci apporta sa réponse qu'il avait mise par écrit, et en fit la lecture devant le professeur et devant les élèves ; mais elle ne fut pas trouvée juste ni décisive. Le professeur se mit alors à faire une autre copie et la donna à un second étudiant, lequel, après avoir exa-mimé la question, apporta, k son tour, sa réponse par écrit : la solution qu'il proposa ne plut pas davantage au maître. Un troisième, un quatrième, ne

furent pas plus heureux ; tous, jusqu'au dernier, furent consultés et mis à Tépreuve : aucun ne trouva à la solution de la difficulté une réponse satisfaisante. Il faut dire que le cheikh Sidi Ahmed ben El-Hadjj était alors absent et se trouvait dans la montagne.

Quant il fut de retour, on lui communiqua aussi la question dont il s'agit ; il l'emporta chez lui pour l'étudier pendant la nuit. L'ayant donc examinée avec soin, il mit par écrit la réponse qu'il crut pouvoir y faire, et le lendemain matin, s'étant rendu à la conférence, il en donna lecture au professeur et à ses condisciples, qui, d'un commun accord, l'approuvèrent, la trouvant parfaitement juste et donnant la clef de la difficulté proposée. Après cela, le muphti rédigea la consultation pour laquelle on était venu le trouver.

Les miracles de Sidi Ahmed ben Kl-lladjj

sont innombrables. Il mourut vers l'an 930 (inc. 10 nov. 1523) et fut inhumé dans le lieu de sépulture où déjà reposaient les cendres de son père Sidi Ll-lladjj, dans les montagnes de Yebder, chez les Beni-Ismaïl (Beni-îmiel;

SiDi Ahmed ben 'Iça

Originaire des Zekout, fraction des Beni-Ournid, il était connu sous le nom d'Abcrkan (le noir, en berbère) et habitait la montagne des Beni-Ournid. Il était le chef d'une postérité vertueuse et enseignait les sciences mystiques et non mystiques, la Riçala (épître) d'Ibn Abou Zeid (63), le Précis de jurisprudence d'Ibn El-Hadjib (64), les Articles de foi du cheikh Es-^Senoûcî, VALfiija d'Ibn Malik (65), le poème d'El-Djouzy (66), celui d'Abou Miqra' (67), L'échelle brillante (68) : ouvrage sur la logique, et les Sentences d'Ibn 'At'aï'llâh sur le sioufisme.

Sidi Abderrahman Ez-Zekouty, wSidi El-Hadjj ben Saïd El-Yebdéry (69) et Sidi Ali (70), qui demeurait à Agadir (71), furent ses professeurs.

Son fils, Sidi Mohammed, m'a raconté à son sujet, des faits f[ui prouvent qu'il était favorisé de révélations célestes];

Il donnait des leçons à un groupe de génies. J'allai lui faire visite au temps où déjà il ne pouvait plus marcher à cause de son grand âge. Il habitait seul une chambre séparée du reste de sa maison. Je m'arrêtai près de la porte de la chambre et je l'entendis qui lisait et disait : « Avez-vous compris ? » A cette question une voix fluette répondit : « Oui ». Je ne bougeai pas de ma place et je l'entendis dire:

« C'est assez, je n'en puis plus, je vous compléterai cette leçon un autre jour. » Puis

j'entrai et le saluai. Il me rendit mon salut, me bénit et je m'assis à son côté, après quoi je me retirai.

L'auteur du présent livre dit: < Toutes les fois que j'allais lui faire visite, je lui baisais la main et m'asseyais près de lui. Puis il se retournait et me donnait du pain, des dattes, des figues ou du raisin. Comme j'avais honte de manger, il me disait : « Mange ! quand on se réunit on ne se sépare pas sans goûter. ■ > Je lui dis un jour : < Maître, cette collation, a-t-elle un sens symbolique ou non? (Le

mot c-^{*} désigne l'action de manger proprement dite, et ^{^^}.x_4! , les questions scientifiques). — Mon enfant, me répondit-il, elle peut avoir l'un ou l'autre sens, mais il vaut mieux lui donner les deux à la fois ».

Voici entre autres faits, ce qui m'est arrivé au temps de ma jeunesse, alors que je

commençais mes études sous sa direction. Je m'étais disputé, dans un lieu désert et sans autre témoin que Dieu, avec un homme de mes voisins. Puis je vins voir Sidi Ahmed et le trouvai assis dans la

— 2(1 —

mosquée. Quand je l'eus salué, il me secoua et me dit : u Conuuent se peut-il que tu te sois disputé avec ton voisin un tel 1 Garde-toi de pareille chose ! — Sidi, lui dis-je, cel homme m'a offensé. — Uieu, répliqua-t-il, a dit: «... et ceux qui maîtrisent leur colère et pardonnent à ceux (jui les offensent (Coran III, v. 128). « Qiuind bien même, ajouta-t-il, la piété ne conmianderait j)as de maîtriser la colère, qu'on y serait obligé par pudeur, et la pudenr est le vêtement de la piété » (72").

Sidi Ahmed était exaucé dans ses prières. Il était scrupuleux. Voici ce dont je fus témoin

et qui montre jus([u'à quel point il poussait ses scrupules : il ne priaît jamais avec de la monnaie sur lui ; il ne se munissait d'argent que lorsqu'il avait besoin d'acheter quelque chose au marcié, mais il s'en débarrassait aussitôt qu'il voulait prier, soit en lenter-rant s'il se trouvait dans la campagne, soit en le plaçant sous les nattes s'il était à la mosquée. Je lui demandai la raison de cela. « C'est, me répondit-il, parce que je crains de l'oublier et de le perdre ; or, laisser perdre l'argent est une innovation défendue ; en l'enterrant, si je l'oublie, je le retrouverai à l'endroit même où je l'aurai enfoui, et en le plaçant sous les nattes, il ne peut se perdre car un autre que moi le trouvera. »

Voici ce qui m'arriva après sa mort. « Quand je mourrai, avait-il recommandé à son fils, c'est un tel ([ui devra laver mon corps. » Or, le matin du jour de sa mort, j'étais allé voir son sui)pléant avec l'intention de passer la

nuit chez ce dernier. A mon arrivée, je saluai cet homme et ses enfants, et il m'invita à descendre chez lui sous la tente. Je refusai et, num es[)]rit se troublant, je m'en retournai précipitamment, ne me])ossédant plus. Comme j'entrai dans la zaouia de Sidi llalouy (73j, un homme se présenta à moi et s'écria : « Que Dieu t'accorde résignation ! Sidi Ahmed est mort^ ([ue Dieu lui fasse miséricorde ! » Puis le fils de Sidi AhmetI me dit : "■ Mon père m'a recommandé de ne faire laver son corps (|ue pai' toi. >> Je le lavai donc [)en(lant (jue Sidi Mo-iKunmed l{l-Bctihy, discij)le du cheikh, répandait de l'eau sui* le cadavre. Lorscine j'eus terminé, je lavai la planche destiiu"e au lavage des morts et je i)laçai \c cheikh sur cette planche, les bras étendus le long du corps. Tn nu)meid après, métanl retourné, je m'ai)erçus que le voile ([ui recouvrait la nudité de Sidi AhmetI était tond)é, et ((ue celui-ci avait étendu la main sur ses |);irties sexuelles pour les

cache. "■ Hegai'de, dis-je alors à Sidi Moli;imnied l{l-I>('lihy, ce (ju a fait le cheikh.

— 27 —

La date de sa mort est inscrite sur la pierre dressée à la tête de son tombeau.

Citons, parmi ses miracles, les faits suivants : Un de ses disciples entra une fois chez le cheikh en état d'impureté et voulut suivre le cours sans avoir préalablement fait ses ablutions ; il craignait que l'eau froide ne Uii fît du mal, car on était en hiver. « Ne lis pas, lui dit le cheikh, telles sont les règles fixées par Dieu ; ne les transgressez pas ! » (Coran, sour. II, v. 229).

Une autre fois, ce même étudiant entama la séance sui-Y Al fil/a dlbn Mnlik. Le cheikh, après avoir prononcé la formule : Je cherche un refuge auprès de Dieu contre Satan le

lapidé >>, récita ce verset du Coran : « Dieu a ordonné de n'adorer que lui et de tenir une belle conduite envers ses père et mère. » Sour. XVII, v. 24). Or, l'élève assistait à la leçon malgré la défense de son père, qui, la veille au soir, lui avait défendu de poursuivre ses études. Les étudiants, ne sachant à quoi attribuer la citation de ce verset, se regardaient les uns les autres. Conforme-loi aux ordres de ton père, ajouta le cheikh en s'adressant au jeune homme, et suis ses avis dans les choses qui regardent l'un et l'autre monde. >

Les vertus de Sidi Ahmed sont innombrables.

Sidi Ahmed) Ben Mouça EL-Innicv

Il fut le disciple de Sidi Ahmed ben Kl-Hadjj et l'un des plus grands savants et des plus grands saints. On lui attribue de nombreuses vertus.

On rat'onte que des voleurs, s'élanl introduits dans son jardin, trouvèrent des coings et en emplirent des sucqs qu'ils chargèrent sur leur tlos ; ([ue, voulant ensuite se retirer, ils essayèrent vainement à plusieurs reprises de trouver un chemin qui les menât au dehors, et que, Dorsque le jour jKirul. ils vinrent trouver le cheikh et firent pénitence entre ses mains à cause du miracle dont ils avaient été les témoins.

Il composa des prières, des litanies et des offices (74). On dit qu'il habitait le village des Beni-Idris, dans la montagne des Beni-Ournid.

Il enseignait hi Hiçahi, les Articles de foi, le Précis de jurisprudence d'Ibn El-IIadjib, le Coran, l':i-Kherraz (75), le Traite de l'orthographe (76) et Ibn Berry (77).

Il mourut postérieurement à l'année 950

(inc. G avril 1543).

Ahmed Abou'l-Abbès (78)

C'est le petit-fils du cheikh Sidi Mohammed ben Merzouq (7d^ . Il naquit dans la nuit du premier au deux Moharrem, premier mois de l'année 681 (nuit du 11 au 12 avril 1282). Il apprit le Coran sous la direction du cheikh le saint Sidi Youçof ben \aqoub Es-Sanhadjy, et eut pour professeurs dans sa ville natale (Tlemcen) : 1° les deux frères, les jurisconsultes Abou Zéid et Abou Mouça, fils de l'imam et prédicateur Abou Abdallah Ibn El-Imam (80) ; 2° le pontife Abou Abdallah ben Hadiya (81); 3° Abou Yaqoub Youçof ben Ali Es-Sanhadjy. Ce dernier, qui était un homme pieux, scrupuleux, adonné aux mortifications, faisant des miracles, appartenait à Ha famille des Béni Ali de la Iribu des Sanhadja (82; , maîtres de Kalaat-Hammad (83); il excellait dans

l'enseignement du Coran[^] et était un professeur éminent. Beaucoup de Tlemcénien^s furent ses élèves[^] et Dieu fit retirer de lui avantage et profit à tous ceux qui furent ses disciples. J'ai entendu dire ce qui précède par les cheikhs de Tlemcen, qui le tiennent, par tradition, de la bouche de ceux qui les ont précédés. Son tombeau est connu, et se trouve au lieu dit : El-Mcnlj ([^] La prairie) (84), entre les remparts, au dehors de la porte appelée : Bab-el-Djiad (Porte des hommes généreux) (85). On obtient tant de grâces auprès de ce tombeau, qu'on s'y rend en pèlerinage pour attirer sur soi la bénédiction divine et prier ; 4° Abou Mohammed Abd El-Ouahid El-Mestary, qui lui apprit aussi le Coran.

« Voici (dit son fils Mohammed ben Merzouq El-Khatib) un épisode de la vie de Sidi Ahmed Abou'l-Abbès, que j'ai jugé à propos de rapporter ici T c'est-à-dire dans

l'original d'où ce récit a été extrait). C'était pendant le siège de Tlemcen (86), Un des serviteurs de son père se rendait fréquemment dans la ville assiégée, avec des vivres, et Sidi Ahmed profitait de cette occasion pour faire remettre, par cet homme, quelques provisions à sa sœur et à son oncle maternel qui étaient assiégés. Or, le sultan Abou Yaqoub, qui cernait Tlemcen, avait permis de répandre impunément le sang de tous ceux qu'on trouverait s'introduisant dans la place, ou qu'on saurait y être entrés, ainsi que le sang de tous ceux qui, ayant surpris quelqu'un pénétrant dans la ville ou connaissant celui qui y pénétrait, ne l'aurait pas dénoncé.

« Un homme sortit un jour la ville. Poursuivi, il laissa tomber une lettre adressée à Ahmed ben Mohammed ben Merzouq par son oncle maternel, et dans laquelle celui-ci l'informait avoir reçu, tel

jour, le pot de beurre qu'il lui avait

— 29 —

envoyé, et avant et après cette date, telle et telle autre chose, malgré les difficultés qu'il avait fallu surmonter pour que toutes ces provisions arrivassent à destination.

« Lorsque cette lettre fut lue en présence du sultan, celui-ci s'enflamma de colère et s'écria : « C'est donc en vain que nous restons ici ! Où est cet homme? — A El-Eubbed (87), lui répondit-on, c'est le fils d'un tel. — Qui qu'il soit, ([u'on me l'amène sur l'heure ! » commanda-t-ii.

« Les envoyés du sultan, sur le visage desquels se lisaient leurs mauvaises intentions, se succédèrent auprès de moi, dit Sidi Ahmed. Dès que je fus arrivé et qu'on eût informé le sultan de ma présence, celui-ci ordonna qu'on me snît aux arrêts dans une

cellule où je trouvai le cheikh Abou'l-Hacen (variante: Ibn Hacènj[^]) occupé à copier un exemplaire du Coran. Il me tint compagnie. Puis le sultan, au côté duquel se tenait sa favorite, femme originaire de Tlemcen, ayant parlé de moi dans l'intérieur du palais, celle-ci lui dit : « Sire, prenez garde au poison, car c'est le fils d'un tel », et elle lui parla de la considération dont mon père et moi jouissions. — « Que Dieu s'interpose entre cet homme et moi ! s'écria le sultan ; qu'il me fasse seulement connaître celui qui est entré dans la ville assiégée et en est sorti, et qu'il se retire ! »

< Après la prière de l'après-midi, le sultan sortit, convoqua le jurisconsulte Abou'l-Hacèn Et-Tenessy (88), frère utérin de mon père, et lui raconta ce qui se passait. Abou'l-Hacèn, dont le père était un homme de bien, lui dit : « Sire, c'est le fils d'un tel ; il est connu grâce à la

considération dont joint son père, et je crains qu'à cause de lui il ne vous arrive quelque désagrément.— Qu'il me fasse connaître l'homme qui est entré dans la ville, c'est tout ce que je lui demande », lui répondit le sultan. Puis il fit appeler le grand jurisconsulte spécialement attaché à sa personne, le soutien de sa dynastie, Abou Mohammed Abdallah ben Abou Medien (89), et lui dit: « Abdallah, va trouver ce jeune homme, dis-lui qu'il faut absolument qu'il me donne le renseignement que je lui demande, et insiste vivement auprès de lui. » Abou Mohammed Abdallah vint me trouver, et après s'être entretenu familièrement avec moi et m'avoir mis à mon aise, il me dit : « Le sultan te fait savoir qu'il faut absolument que tu lui fasses connaître l'homme qui était porteur de la lettre. — Je ne connais, répondis-je, ni cet homme, ni celui qui s'en est servi; j'ignore tout cela ». Alors Abou Mohammed me baisa la tête et me dit : «

Que ta conduite est belle, ô fils de saints !
Dieu garde que quel-

— 30 —

qu'un périsse à cause de toi ! Persiste dans ton dire et ne crains rien ». Il me laissa, et après lui vinrent un tel et un tel, chargés de la même mission, qui insistèrent vivement auprès de moi. Je persistai dans mes déclarations et le sultan finit par croire à ma sincérité. « Faites-le venir ! » commanda le sultan. Abdallah El-Qochéïry vint me prendre et entra avec moi chez le prince. Lorsque Je fus en sa présence, il me fixa, m'appela et m'invita à m'asseoir de lui à côté ; puis il m'adressa des paroles douces et bienveillantes : « C'est vraiment un fils de saints », s'écria-t-il. — Tu dois avoir eu peur, me dit-il. — Je n'ai éprouvé (aucun de bons traitements. — Prie pour nous, retire-toi ! — Puis il ajouta : « Peut-être

as-tu quelque chose à me deman-lander. — Rien, répondis-je >. Sur ce, je me retirai, alors (|ue tout le monde pensait que j'avais péri.

< Après mon départ, le sultan dit au Jurisconsulte l^l-Tencssy : « C'est avec un pareil Jeune homme qu'il conviendrait de marier la fille de ton frère wSidi Abôu fshaq ! 90; — Dieu vous accorde la victoire ! répondit le Juriste, J'ai déjà causé de cela avec sa famille. — Allons, Abdallah ! dit alors le prince en s'adressant à Abou Mohammed, fais ce mariage et je me charge du reste. — Bien, répondit Abdallah. »

« Le lendemain (dit Mohammed ben Merzouq El-Khalib). Abou Mohammed ben Abou Medlen envoya chercher mon père et lui dit: «Le sultan et le Juriste Abou'l-Ilacèn lA-Tenassy ont décidé telle chose. — J'ai un frère plus Agé que moi, qui vient d'arriver du

Hidjaz, et sans lequel je ne décide jamais rien, répondit-il. » On fit venir celui-ci, et, lorsqu'il fut présent, mon père refusa de se marier, i)ré-lexlant n'en avoir pas envie ; mais on insista tellement qu'il finit par accepter et on conclut le mariage. »

'A ce mariage (dit encore Mohammed ben Merzouq El-Khatib se rapi)orte une anecdote qui fait plutôt partie de la l)iogra]h)ie de mon grand-père maternel Abou Ishaq Et-'1 enes.sy, mais que je place ici (c'est-à-dire dans l'original d'où est extrait ce récit), parce qu'elle se rattache à la précédente :

"^ Notre professeur, le légiste Abou'l-Abbès El Qattan, ma raconté ce qui suit : « J'entrai, dit-il, avec ton père et ton oncle paternel, chez Sidi Abou Ishaq Et-Tenassy, pour lui faire visite pendant sa maladie. Ton père (Ahmed avait alors environ sept ans, et ton

oncle était adolescent. Lorsque nous l'eûmes salué, il nous fit bon accueil et dit : < Bienvenus soient les enfants de mon ami ! » et, s'adressant à ton père, il ajouta : « Bienvenu soit mon fils et ami ! » Ensuite, il

— 31 —

l'approcha de lui et le baisa sur la tcte, eu disant : < 'lu seras mon gendre. » Puis, portant ses regards vers sa Cille qui pouvait avoir trois ou (quatre ans, il l'appela : « Kha-didja ! >, mais elle s'enfuit eu se couvrant le visage. « Elle a honte de toi, ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! » s'écria-t-il alors. Sur ce. nous nous retirâmes en disant : « Ces paroles doivent avoir une signification. »

'<Or, lorsque mon oncle paternel, qui était plus âgé (jue mon père, fut de retour du pèlerinage, le légiste Ahou t-Ilacèn IU-Tenesty, informé de son arrivée, lui fit

proposer de le marier avec sa nièce. Mais mon oncle hésita parce qu'il se souvenait des paroles qu'avait autrefois prononcées Ahou Ishaq. Cette proposition de mariage fut faite à mon oncle à l'insu de mon père qui ne devint le fiancé de Khadidja qu'après les événements relatés plus haut.

« Trois mois après les fiançailles, le légiste Abou'l-lacèn mourut, et mon père ayant été nommé tuteur de Khadidja, la recueillit chez lui ainsi que son frère, mon oncle malenu'I Ahou Al)dallah.

< Ahou'l-Hacèn Et-Tenassy avait laissé, en moi H'anl, des maisons à Eez et à Tlmcen, ainsi que des richesses considérables. Le sultan dit au jurisconsulte Ahou Mohammed hen Ahou Medien : « Je te charge, Abdallah, de remplacer le légiste Abou'l-Hacèn Et-Tenassy. pour mener ce mariage à bonne fin, et de faire le nécessaire dans cette

circonstance. > Puis il ordonna de remettre à Khadidja, quatre cent quatre-vingts dinars d'or et un tapis qui avait été envoyé de Tunis à l'oncle paternel de la jeune fille.

« \^fon père et ma mère furent enfin définitivement unis, et, sept jours après leur mariage, il arriva au .sullaïï ce que Ton sait (91).

« Tout ce qu'il y avait en fait d'ornements et de tentures, dans les maisons d'Abou Mohammed, se trouvait réuni chez nous, me dit mon père ; et quand il vint nous voir, la foule était si compacte qu'elle ressemblait à une mer aux flots agités. « Ne vous inquiétez pas, disait-il, je jure qu'on ne vous enlèvera rien des meubles que je vous ai prêtés, jusqu'à la fin de la noce. »

« Le repas qu'il est coutume d'offrir le septième jour après le mariage se préparait,

et mon oncle paternel, accompagné de ses amis, courut faire les invitations. Sur ces entrefaites, il se produisit événement que l'on sait (l'assassinat du sultan), et quand mon oncle et ses amis furent de retour, tout était prêt. Les habitants de Tlemcen se rendirent aussitôt au festin qui fut pour eux un profit

— 32 —

inattendu que Dieu Puissant et Grand leur avait réservé après sept ans de siège (92). Gloire à Celui qui répartit les biens !» (Extrait de l'ouvrage intitulé : Les vertus d'Ahmed ben Merzouq).

Ahmed hen Salih ben Ibrahim

Le sultan mérinide Alilou Yaqoub Taj-^ant fait arrêter, le chargea de chaînes qui se rompirent miraculeusement. Jeté en prison, il y trouva plus de sept cents hommes

auxquels il apprit à lire et qui, grâce à lui, apprirent par cœur le sublime Livre de Dieu Puissant. Cet événement eut un retentissement extraordinaire. On allait trouver le choikh dans sa prison pour apprendre à moduler le Coran.

(Extrait du livre intitulé : Objet désiré par ceux qui sont à la recherche de l'histoire des rois de la dynastie des Beni Abd-El-Ouad) (93).

Ahmed El-Qéïci Aboul'-Abbès

Il fut un juge équitable et l'un des grands savants de Tlemcen.

Citons parmi ces derniers :

Abou'l-Abbès Ahmed El-Mecih' ; le célèbre juriste .Abou'l-Abbès Ahmed ben Amran El-Baqourj^ ; Abou'l-Abbès Ahmed ben Verbou (94).

Tous ces quatre furent des légistes et des saints de Tlemcen. Je n'ai pas pu trouver les dates de leur mort.

Ahmed ben Lahcèn El-Ghomaby (95)

Tout le monde sait qu'il fut l'un de ces grands saints qui consacrent tous les instants de la nuit et d;u. jour aux actes de piété et à la lecture du Coran, qui vivent couslam-ment dans la retraite et renoncent à tous les plaisirs.

< Il ari-iva d'Orient alors (jue j'étais toul petit (c'est MoUanwned ben Youçof Es-Senoûcî (|ui |)arle et que je n'avais pas encore atteint l'âge de raison, et fit i\cu\ fois le i)èlerinage de la Mecque.

< 11 se rendait souvent dans le pays qui borde la mer et dans les montagnes avoisinantes pour se livrei* aux praticjues de dévotion, 11 faisait la prière du vendredi

tantôt à llen-naya (96), tantôt à Nedroma (97) et tantôt à Honeïn (98), ou dans les environs de ces villes. Il habita longtemps

— 33 —

Nedroma. Invisible le jour, il passait toutes les nuits en prières dans la grande mosquée de cette dernière cité.

« Un des cheikhs qui ont habité Nedroma m'a tait le récit suivant : « J'habitais Nedroma à l'époque où Sidi Lah-cèn y demeurait. J'étais alors jeune homme et j'étudiais le Coran, Pendant le mois de Ramadhan, je me levais chaque nuit, un peu avant l'aube, pour aller mendier dans les maisons le repa's qu'on a coutume de faire, durant ce mois, au crépuscule du matin. Je venais à la grande mosquée et j'entendais wSidi Ahmed ben Lahcèn qui priait. Toutes les nuits, je le trouvais Là, lisant les

chapitres du Coran commençant par les lettres mystérieuses //«, Mim (99) et j'appris que, chaque nuit, il récitait le Coran d'un bout à l'autre. »

« Voici ce qu'un jurisconsulte vertueux, en qui j'ai toute confiance, m'a affirmé tenir de la bouche même de Sidi Ahmed Es-Sedraty : «Le cheikh Sidi Ahmed ben Lahcèn se rendait tous les jeudis au marché de Nedroma. A l'époque des chaleurs, il remplissait d'eau une aiguière et allait de groupe en groupe, donnant à boire à tout le monde, pendant toute la durée du marché, sans jamais renouveler l'eau de son aiguière. Les gens, s'étant aperçus de cela, y prêtèrent attention et virent l'eau sourdre, comme d'une source, au fond du vase. On rapporta le fait au cheikh, le saint Sidi Ahmed Es-Sedraty qui se rendit en personne au marché et s'assit au milieu de la foule après avoir rabattu le capuchon de son burnous sur le

visage pour ne pas être reconnu;. Lorsque le cheikh Sidi Ahmed ben Lahcèn passa près de lui, en faisant sa tournée habituelle, il lui prit le vase des mains, feignant de vouloir boire, mais voulant, en réalité, s'assurer de la voracité des miracles qu'on lui avait dit qu'il opérait, et il vit qu'en effet, Faiguière avait bien la Vertu qu'on lui avait affirmé posséder. Il fut reconnu dès lors que Sidi Ahmed ben Lahcèn était réellement un saint et un thaumaturge. La personne qui m'a raconté cette anecdote m'a dit : « J'ai entendu de mes propres oreilles, Sidi Ahmed Es-Sedraty déclarer que Sidi Ahmed ben Lahcèn était un saint et un thaumaturge. »

« Mon frère Sidi Ali (100) m'a assuré, sur la foi du cheikh Sidi Ahmed Es-Sedraty, que Sidi Ahmed ben Lahcèn était un saint de premier ordre. J'ai moi-même entendu Sidi Ahmed Es-Sedraty, dans le local où il donnait ses leçons, dire quelque chose de semblable,

mais je ne me souviens plus exactement des termes qu'il employa.

« Sidi Ali m'a dit encore: « Voicî ce que j'ai entendu dire

- u -

par Sidi Ahmed (Es-Sedraty) : «Un homme, ayant une requête à présenter au cheikh Sidi Ahmed ben Lahcèn, vint me demander de l'accompagner chez ce dernier et d'intercéder en sa faveur. Je me rendis donc avec cet homme chez le cheikh, et le priai de vouloir bien rench'e service à mon protégé; mais il me rabroua brutalement et me dit: « Maintenant, puisque tu t'es immiscé dans cette affaire, je ne m'en occu]lerai plus du tout. > Je m'en retournai content de sa rebuffade. C'est, en effet, un grand service qu'il me rendit, car s'il m'avait bien accueilli et avait donné satisfaction au solliciteur, les

gens m'auraient dérangé à chaque instant pour me prier d'intercéder pour eux auprès du cheikh. Sa rebuffade m'a donc valu l'immense avantage d'être à l'abri des sollicitations du public. > Puis Sidi Ahmed (Es-Sedraty) fit des vœux pour le cheikh en reconnaissance du service qu'il lui avait rendu. Voyez comme les personnes pieuses savent bien interpréter les actes des saints !

« Voici ce que j'ai moi-même entendu raconter par le cheikh Sidi Ahmed (Es-Sedraty) : « Ayant été offensé par certaines personnes, je sortis de la ville dans l'intention de la quitter, et passai la nuit chez les Beni-Mestar (101) ; mais le sultan Ahmed (102; envoya du monde à ma recherche et me fit ramener chez moi. A mon retour, j'allai voir Sidi Ahmed ben Lahcèn qui me souhaita la bienvenue et me dit: «Si tu n'étais pas revenu, je serais allé moi-même te chercher pour te ramener. »

« Une personne en qui j'ai toute confiance m'a assuré avoir entendu quelqu'un faire le récit suivant : « Il y eut autrefois à Tlemcen une grande famine à cause de laquelle le service du culte fut suspendu dans la plupart des mosquées. J'entrai un jour dans la mosquée des alfatiers et y trouvai Sidi Ahmed ben Lahcèn qui, à cette époque, ne jouissait d'aucune notoriété. « Frère, me dit-il, quand tu sortiras, ferme la porte sur moi, car je veux dormir un peu ici. » Je sortis et l'enfermai dans la mosquée qui fut longtemps abandonnée par les fidèles dont tout le temps était absorbé] par les soucis de la vie matérielle. Le Très-Haut ayant enfin accordé de meilleurs jours au peuple de Tlemcen, j'allai à cette mosquée, l'ouvris et y trouvai Sidi Ahmed ben Lahcèn endormi comme je l'avais laissé. Il se réveilla au bruit ([ue je fis en e.ùrant, et crut n'avoir dormi qu'une lieure ou à peu près. Je fus alors convaincu que Dieu, dans sa bonté, lavait

endormi, comme il avait endormi les habitants de la caverne (103 , pour le préserver de la famine et le soustraire au spectacle des souffrances qu'eut à endurer la popu-

— 35 —

latioij pendant cette calamité. C'est là un bien grand miracle. »

« Et-Tadely (104; a rapporté un lait à]eu près semblable qui serait arrivé à un certain saint.

': SidI Ahmed ben Lahcèn séjournait la plupart du temps dans les mosquées, car il s'était voué aux actes de piété, et passait toutes les nuits en prières. Je tiens de mon père et d'autres personnes qu'il faisait souvent ses dévotions nocturnes à la mosquée des tourneurs. Pendant de nombreuses années, il passa toutes ses nuits

en prières dans la mosquée de la zaouia du cheikh Sidi El-Halouy ; c'est du mohis ce que plusieurs personnes en qui j'ai toute confiance, et qui ont demeuré dans cette zaouia et dans d'autres, m'ont rapporté.

« iMon frère Sidi Ali, qui habita au temps de sa jeunfKsse la medersa de cette zaouia, m'a dit qu'à cette époque Sidi Ahmed se retirait toutes les nuits dans la mosquée de la zaouia et les y passait en prières, et que, durant de nombreuses années on ne le vit jamais pendant le jour, ni à la mosquée, ni à la zaouia, ni ailleurs, qu'il plût, ni ^igeât ou fît n'importe quel autre temps. On ne le voyait à la mosquée que la nuit, sans que personne pût savoir où il se trouvait pendant le jour. Il n'apparaissait également que la nuit dans les autres mosquées où il avait l'habitude de se retirer. Mais du jour où son frère habita la maisonnette qui se trouve en face de la grande mosquée, il fit ses prières nocturnes

et ses dévotions dans ce temple.

« Nous passions fréquemment, mon frère Sidi Ali et moi, la nuit à la grande mosquée, dans le but d'attirer sur nous la bénédiction en écoutant Sidi Ahmed réciter le Coran. Notre professeur, le docte Sidi Mohammed ben Toumert (105) veillait avec nous. Après la fermeture de la mosquée, Sidi Ahmed se retirait dans sa maisonnette ; pu'is il venait à la maqsoura (106), de la mosquée et y passait toute la nuit en prières. Son ardeur à prier allait croissant toute la nuit. Il récitait tout haut et sa récitation impressionnait profondément ceux qui l'écoutaient. C'est elle qui détermina la vocation religieuse et le zèle pieux de notre ami, le cheikh vertueux, le serviteur du c^heikh Ahmed ben Lahcèn, Sidi Mohammed ben Hamida. Voici dans quelles circonstances cette conversion s'opéra : Sidi Mohammed ben Hamida était allé, une nuit, à un festin donné par un de

ses amis. En sortant du festin où il avait passé la majeure partie de la nuit, peu désireux de rentrer chez lui, il pénétra dans la grande mosquée et y trouva le cheikh Sidi Ahmed en prié-

— aères. Il s'approiC;lia de lui et l'écoiita réciter le Coran. Cette récitation l'émut et fit naître en lui un profond sentiment d'humilité qui le détermina à renoncer au monde. Des lors, et jusqu'à sa mort, il s'adonna entièrement aux pratiques pieuses, à la célébration des louanges de 'Dieu, et passa toutes ses nuits en prières. Il récitait chaque nuit un tiers du Coran en plus des offices journaliers et autres oraisons.

« Certain filou, qui avait la réputation d'être brave, ma fait, en présence de notre professeur Sidi Mohammed ben Toumert, le récit suivant : « Une nuit, dit-il, nous entrâmes, mes compagnons et moi, da^ns la

grande mosquée — je ne me souviens plus au juste s'il dit : « nous entrâmes une nuit » ou « nous passâmes la nuit ». — Lorsque le cheikh Sidi Ahmed vint à la maqsoura pour y faire ses prières nocturnes, je me dirigeai de son côté dans l'intention d'énétrer dans l'enceinte de la maqsoura ; mais à peine eus-je soulevé le pied pour entrer, que celui-ci, demeurant en l'air, il me fut impossible pendant un moment de le poser sur le sol. Je cherchai en vain à le ramener dans sa position normale : il me fallut marcher à cloche-pied et à reculons jusqu'à une certaine distance de la maqsoura. Edifié, je fis pénitence et m'enfuis de cet endroit. »

« Le saint, l'homme vertueux, le conteur d'histoires merveilleuses, celui qui jouit dans la vie spirituelle de grâces extraordinaires, Sidi Abderi-ahman Es-Senoûcî, honorait beaucoup Sidi Ahmed et croyait qu'il était de ceux qui ont le pouvoir se transporter, en un

clni d'œil, dans les localités les plus lointaines, et de voler dans les aii<s. Voici ce quï le lui fit croire, et que nous avons souvent entendu raconter par lui-même et non par d'autres : « Le cheikh vertueux, Sidi Bouïdir ben Es-Senoûcî, m'a raconté, dit Sidi Abderrahman, que n'ayant rien à manger, il resta plusieurs jours et plusieurs nuits dans la zaouia du cheikh Sidi El-Halouy, sans prendre aucune nourriture et sans en demander à personne, au jjoint que, la dernière nuit, il n'eut pas la force de se lever l)our faire les prières obligatoires et surérogatoires, et qu'il faillit mourir ; que, malgré cela, confiant en Dieu et remettant son sort entre ses mains, il n'implora le secours de personne. « Après la prière de la nuit close, et lorsque, tout le monde s'étant retire, la mosquée fut déserte, je me réfugiai, me dit Slc'i Ivouïdir, dans la zaouia de la mosquée, quand deux hommes se présentèrent à moi et me dirent : « Quoi 1

Bouïdir, pour si peu de temps que tu n'as pas mangé, te voilà affaibli à ce point ! » Puis ils me plaisantèrent et me donnèrent quelques dattes. A peine les eus-je mangées que

— 37 —

je sentis ma faim se dissiper et mes forces reprendre toute leur plénitude. Je n'eus dès lors plus besoin de manger et je devins le compagnon de ces deux hommes que je reconnus être deux saints : le premier se nomme Mohammed et le second Ahmed ; Sidi Mohammed est le chef à qui on doit obéissance, puis vient en second lieu Sidi Ahmed, et je viens après eux. » — Ceci me fait croire, dit Sidi Abderrahman Es-Scnoûcî, que le saint nommé Ahmed doit être Sidi Ahmed ben Lahcèn, parce qu'à cette époque, celui-ci se réfugiait la nuit dans la mosquée de la zaouia de Sidi El-Halouy. — « La nuit, continua Sidi Bouïdir, nous nous retirions

dans cette mosquée. A l'approche du huitième jour de dhou'l-hidjja, Sidi Mohammed et Sidi Ahmed me dirent : « Viens avec nous faire le pèlerinage de la Mecque, à la grâce de Dieu. > Nous partîmes »!oïis trois, tantôt volant à travers les airs, tantôt marchant sur la terre qui se pliait sous nous pour nous abréger les distances. Quand nous rencontrions une mer, ses bords sa rejoignaient aussitôt, et nous la franchissions d'une seule enjambée. Xous passâmes de nuit, en volant, au-dessus du Caire que nous vîmes sous nous, éclairé par une multitude de lampes. Après avoir accompli les cérémonies du pèlerinage, nous regagnâmes Tlemcen. »

« Sidi Bouïdir ne cessait pas, dit Sidi Abderrahman Es-Senoûcî, de me faire visite et de me raconter les faits et gestes de ces deux hommes. Il venait quelquefois, le corps couvert de blessures, et quand je lui en

demandais la cause : « J'ai assisté hier, me disait-il, avec 'Sidi Mohammed et Sidi Ahmed, à une bataille qui a eu lieu en Espagne, ou en d'autres pays lointains, entre chrétiens et musulmans. >■> Si, me dit-il, tu veux voir Sidi Mohammed, viens vendredi de bonne heure à la grande mosquée, et regarde derrière la maqsoura : il sera là faisant ses prières suré-rogoitrcs jusqu'à ce que s'ouvre la porte par laquelle entre le prédicateur ; à ce moment il ira fair: la prière du vendredi à tel endrojt, (je ne mV3 souviens plus s'il dit à Jérusalem ou ailleurs. >

« J'allai le vendredi de lionne heure, à la grande mosquée et me plaçai derrière la maqsoura.- ,Jc trouvai là un homme qui m'y avait devancé et qui faisait des prières suréro-gatoires ; il avait rabalitu le capux^hon de 'son burnous sur son visage qui était ainsi complètement caché. Je m'assis à son côté et me mis à faire des

prières surérogatoires tout en l'épiant. Je pensai que c'était bien là l'homme dont m'avait parlé Sidi Bouïdir. Il ne cessa de prier, et

— 38 —

moi de l'observer, jusqu'à ce que, la foule affluant toujours, un étudiant vint s'asseoir à son autre côté, et se mit à réciter le Coran à haute voix. Incommodé par cette récitation, l'homme écourta ses prières, fit la salutation finale et plaça sa tête entre ses genoux. L'étudiant, poursuivant sa récitation, en arriva à la sourate intitulée « La lumière » (sour. XXIV), au passage suivant (verset 35) : « ... le flam-bleau est placé dans \\ \\ \\ cristal et ce cristal ressemble à

une étoile brillante... », et lut le mot *dourrij* ^\ ^ avec un point sur la lettre dal. L'homme lui dit très poliment : « Le dal de dourry n'a

pas de point. » Mais l'étudiant, qui était ignorant, lui répondit sur un ton grossier : « C'est avec un dzai surmonté d'un point que ce mot s'écrit ; il dérive du

mot dzoïirriya i-j. :> et tous les dérivés de ce mot portent un point sur le dz(d. » L'homme se tut et reprit sa position primitive en remplaçant sa tête entre ses genoux.

« Lorsque le muezzin ouvrit la]C, rte par laquelle le prédicateur entre dans la muqsoura (l'imam-prédicateur était à cette époque le cheikh Sidi Mohammed ben Merzouq) (107 , je portai mes regards vers notre homme, mais je n'aperçus que la place qu'il avait occupée ; quant à lui, je ne sais si la terre l'avait englouti ou si le ciel l'avait enlevé. »

« Je dis (c'est Mohammed ben Youçof Es-Senoûcî qui parle) : « Il est évident que le

secret de la chose n'avait dû être révélé qu'au cheikh Sidi Abderrahman, car s'il en avait été autrement, tout le monde aurait fait attention à ce qui devait se passer, et se serait aperçu de la disparition de cet homme. Il se peut aussi que tout autre que le cheikh Sidi Abderrahman ait vu, après le départ de cet homme, un fantôme lui ressemblant occuper sa place. Es-Sahily Mo8) rapporte, en effet, que certains saints font chaque année le pèlerinage de la Mecque, et vont où bon leur semble, sans que personne s'aperçoive un seul jour de leur absence, parce qu'ils laissent en partant un fantôme qui leur ressemble en tout (qui les remplace, v

' Lors(jue répo(que du pèlerinage iiprocha, dit Sidi Abdei--rahman Es-Senoûcî, je dis à Sidi Bouïdir : «Je veux (que tu demandes pour moi, h tes c;)mpagnois Sidi Ahmed et SidiMohanned, l'autorisation de faire avec

vous, celte année, le pèlerinage de la Mecque. Il i)arlil el leur fil |)art de mon désir; puis il vint me trouver et me dij^: Sidi Mohammed, notre chef, celui-là même que lu as vu []rier derrière la muqsoura, t'accorde l'autorisation demandée, et

- 39 -

me charge de te dire de ne pas quitter ta demeure et de n'aller nulle part le 8 et le 9 de dhou'l-hidjja, jusxpi'à ce que moi, Bouïdir, son compagnon, je vienne te prendre. » Or, il advint qu'à l'une des dates qu'il m'avait fixées, j'eus précisément affaire avec Sidi Mohammed ben Merzouq ; je ne me souviens plus au juste si j'allai spontanément chez ce dernier ou s'il me fit appeler. Je m'absentai de chez moi l'oute la journée, ayant oublié les recommandations de Bouïdir. Le soir, en rentrant, ma famille, me dit : < Où donc étais-tu ? Un homme est

venu plusieurs fois te demander ; il était très inquiet et paraissait regretter vivement de ne pas l'avoir trouvé ; finalement, désespérant de te voir, il nous a dit : « Quand il reviendra, dites-lui bien ceci : Nous n'avons pas failli à la promesse que nous t'avions faite, mais c'est le Très-Haut qui t'a frustré ; quant à moi, tu ne me reverras jamais plus à partir de ce moment. »

« Dieu seul connaît, me dit Sidi Abderrahman, toute l'étendue des regrets que j'éprouvai lorsque ma famille meut rapporté ces paroles, mais je m'inclinai, résigné, devant les arrêts et décrets du Maître Tout-Puissant. ■"

« Sidi Ahmed ben Lahcèn ne cessa après cela, ajouta Sidi Abderrahman, de fréquenter la nuit la zaouia de Sidi El-Halouy, comme il la fréquentait précédemment, et je pense qu'il ne peut être que l'un des deux hommes

dont j ai parlé ; du reste, tout le prouve jusqu'à l'évidence. »

« Tel est le récit que nous avons entendu faire par notre cheikh Abderrahman Es-Senoûcî. Le Très-Haut avait fait à ce cheikh la grâce de rencontrer des saints en tous pays, tant en Orient qu'en Occident, et d'être témoin de leurs miracles et de leurs actes. On raconte de lui, à ce sujet, des faits extraordinaires et des anecdotes jinnonibrables. Il parcourut presque tout le monde musulman, et Dieu lui fit la faveur qu'il n'accorda à aucun autre cheikh, de rencontrer les plus grands saints et .les plus illustres savants. Au surplus, Dieu sait le mieux ce qu'il en est. »

« Sachez, ô mon frère, dit Sidi Mohammed ben Vouçof Es-Senoûcî, que Sidi Abdallah ben jVIansour (109) m'a raconté avoir été témoin de miracles opérés par Sidi Ahmed

ben Lahcèn ; demandez-lui donc ce qu'il en sait pour vous aider à atteindre le but que vous vous proposez. ,J'ai entendu dire que le juriste Sidi Ali ben Mouça El-Ouen-ohericy a vu Sidi Ahmed ben Lahcèn faire de grands prodiges qui sont cause que ce juriste s'est épris de lui au point de faire des extravagances. H est venu me suluer cet automne dernier, et m'a fait plusieurs visites. J:avais

— 40 —

rinteilioii de le questionner sur Sidi Ahmed ben Lahcèn, mais il ne m'a pas été donné de le faire. Je voulais aussi lui demander quelles sont les faveurs divines qu'il a obtenues grâce à la bénédiction attachée aux prières de Sidi Ahmed ben Lahcèn et grâce aussi aux relations qu'il entretient avec le cheikh, le grand saint Sidi Mouça El-Betiouy, émule en sainteté du cheikh Sidi

Mohammed ben Omar El-Hawary. Le cheikh Sidi Ahmed (Es-Sedraty) citait de nombreux prodiges opérés par Sidi Mouça El-Beliouy; je les ai moi-même entendu raconter, mais je ne m'en souviens plus maintenant. »

« Sidi Ahmed ben Lahcèn mourut le douze chawal 874 (14 avril 1470), et fut inhumé dans une cellule située à l'est de la grande mosquée. Il eut pour disciple Sidi Ahmed Z.errouq (110),

(Extrait de l'ouvrage de Sidi Mohammed ben \ouçof Es-Senoûsî, intitulé : Vertus des quatre derniers) .

Ahmed ben Mohammed ijen Zekri (111)

C'était un juriste versé dans les principes du droit canonique, en même temps qu'un rhétoricien et un logicien.

Il était encore fort jeune quand il perdit son

père. Placé sous la tutelle de sa mère, il fut mis en apprentissage chez un tisserand!d. Or, il arriva que le cheikh, le saint Sidi Ahmed ben Abderrahman ben Zaghrou (112), ayant apporté un jour, chez le tisserand, de la laine filée qu'il voulait faire tisser, entendit chanter le jeune Ben Zekri. Charmé, il s'écria : « Quelle belle voix ! Qu'il est regrettable que celui qui la possède ne sache pas lire ! » Ayant demandé le parlrçiin de l'atelier, il lui fut répondu (pi'il élail absent. Il remit donc le fil à l'apprenti en lui disant : « Eais savoir à Ion maître que Ben Zaghrou le prie de lui tisser ce fil. » Quand le patron rentra, l'apprenti fit la commission dont il avait été chargé. Le tisserand défit le paquet de fil et se mit à le lisser, mais le fil lui axant manqué [loir le tr;ïine du tissu, il envoya le jeune Ben Zekri chez Sidi Ben Zaghrou pour lui rapporter le manquant. L'api)renli se rendit chez le cheikh et le trouva à la mo<N(iuée expli([uant à ses élèves le l'récis de

jurisi)ru(lence d'ibn El-IIadjib. On traitait en ce moment la question du vêtement de soie et des souillures, et on en était au passage où Ibn El-Hadjib dit: « Si les deux (la soie et les souillures; sont réunies if quand on fait la prière), les avis les plus répandus sont celui d'Ibn El-Qacim 113; pour ce qui coûcerne la soie, et celui d'Asbagh

— 41 —

(114) pour les souillures.» Le professeur avait interprété deux avis touchant ce point de droit et les avait exposés aux élèves pour qu'ils (fussent à se prononcer en faveur de l'un ou de Tautre. Mais aucun d'eux n'avait compris la question, sauf Ben Zekri. Lorsque le cheikh (qui était sorti pour aller chercher le fil demandé) revint : « Maîlrc, dit l'apprenti, j'ai compris la question. — Voyons, dit Ben Zaghou, expose-la moi telle que tu l'as comprise. » Ben Zekri l'ayant

alors ex)osée au maître, celui-ci lui dit : « Dieu te bénisse, mon fils. » Puis le dialogue suivant s'engagea entre le cheikh et l'enfant :

— Où est ton père ?

— Il est mort.

— Et ta mère ?

— Elle est en vie.

— Quel est ton salaire ?

— Un demi-dinar par mois.

— Je le donnerai pareille somme chacuc mois, si tu veux te consacrer à l'étude, car je prévois qu'un brillant avenir t'est réservé. Allons ! accompagne-moi chez ta mère.

— Volontiers.

Le docteur et Ben Zekri se rendirent au domicile de la vieille femme à laquelle Ben Zaghrou demanda : « Combien ton fils gagne-t-il à l'atelier ?

— Un demi-dinar par mois, répondit-elle.

— Je te donnerai d'avance cette somme tous les mois, dit le cheikh, si tu consens à envoyer ton fils à l'école.

— Veux-tu m'en avancer la moitié, fit-elle.

— Volontiers, dit Ben Zaghrou, en tirant aussitôt de sa poche la somme réclamée et en la remettant à la bonne femme.

A partir de ce jour l'enfant suivit les cours d'Ahmed ben Zaghrou. Mais quelque temps après, celui-ci mourut et Ben Zekri se fit le disciple de Sidi Mohammed ben El-Abbès (115 qui professait au village d'El-Eubbed.

Il partait de Tlemccn le matin et ne revenait que le soir. Un jour qu'il avait beaucoup neigé, Ben Zekri s'était rendu au village selon son habitude, mais après avoir pris sa leçon chez son maître Sidi Mohammed ben El-Abbès, il appréhenda de s'en retourner à Tlemccn par un froid si l'igoureux pour revenir le lendemain matin ; et comme il ne voulait pas perdre sa leçon, voici ce qu'il fit : Lorsque son professeur quitta la médersa pour rentrer chez lui, Ben Zekri le suivit par derrière en tapinois et entra après lui dans la maison sans être aperçu de son maître. Il s'arrêta dans le vestibule

— 42 —

où se trouvait attaché le cheval du cheikh. La crèche était garnie de paille ; Ben Zekri s'y coucha. Un moment après, la négresse au service du professeur étant venue renouveler la provision de paille au cheval, aperçut le

jeune homme endormi. Elle courut prévenir son maître : « Il y a un homme couché dans la paille du cheval », lui dit-elle. Le cheikh sortit et trouva, en effet, l'individu qu'on lui avait signalé. L'ayant réveillé, il le reconnut et lui dit : « Qu'est-ce qui t'a porté, mon fils, à faire cela ?

— Maître, répondit Zekri, c'est le froid. ^,

— Pourquoi ne m'en as-tu rien dit, répliqua le professeur. Le cheikh écrivit alors au sultan (116 } et le pria de vouloir

bien assigner à son élève une cellule dans la médersa. Le sultan accorda à Ben Zekri non seulement 'une cellule, mais encore une pension alimentaire, un lit, 1e beurre, l'huile, la viande, le charbon, enfin tout ce qui était nécessaire à son entretien.

Cen Zekri dut ce profit à la bénédiction qu'attire la science sur ceux qui la cultivent

avec zèle conformément à ces paroles du Prophète : « Dieu assure la nourriture à celui qui s'adonne à l'étude de la science ; la subsistance lui viendra sans peine ni souci, tandis que les autres ne l'obtiendront qu'avec beaucoup de peine et de sollicitude.

L'étudiant devra cette faveur particulière aux prières de ses maîtres, à la satisfaction que ceux-ci éprouveront de sa part, ainsi qu'aux bons offices qu'il leur rendra. »

On raconte de Ben Zekri le trait suivant: Il alla un jour avec ses condisciples à la ïïbnfagne des Beni-Ourliid. acheter du charbon pour son]rofesseur Sidi Mohammcil ben El-Abbès. L'achat fait, on chargea la marchandise sur des ânes, mais la pluie étant survenue, le charbon trempé par l'eau devint trop pesant pour les animaux qui n'eurent plus la force de le porter. Ben Zekri mit alors le charbon dans .son haïk et le chargea sur son dos. La pluie l()ml)ant

toujours, le haïk, pénétré])ar l'eau noircie qui dégoïdait du charbon, ne tarda pais à prendre la couleur de ce dernier. Il arriva enfin chez le cheikh qui, le voyant dans cet état, ne put s'empêcher de pousser un graïul cri d'admiration. Puis le cheikh, le serrant contre sa poitrine, implora le Ciel en sa faveur.

Autre anecdote. — Les savants de Tlemcen s'étaient entendus pour donner des conférences sur l'interprétation du Coran, et avaient choisi pour conférencier Sidi Molinnimed ben El-Abbès. Celui-ci, après avoir prononcé les deux formules initiales : « Je cherche un refuge auprès de Dieu contre

- 43 -

Satan h lapide > (117) et : « Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux », récita lei premier chapitre du Coran ci donna toutes

les explications nécessaires. Mais il arriva que celui qui faisait office de lecteur, au lieu de passer immédiatement au second chapitre, passa brusquement à la quarante-huitième sourate et lut : « .Vous avons remporté pour toi une victoire éclatante... » Déconcerté, le cheikh se trouva fort embarrassé pour continuer ses explications, car il n'avait pas préparé ce chapitre. Il faut dire que la chose avait été concertée par les juristes qui avaient voulu ainsi déshonorer le cheikh aux yeux du sultan devant qui cette conférence était faite. Sidi Ahmed ben Zekri, se plaçant alors devant son maître,

lui dit: «Cher maître, le mot inna ' j[remplace ici

un terme circonstanciel d'état. (Voyez Alfiija, vers 179 . Mis ainsi sur la voie, le cheikh, qui dans toutes les branches de la science s'était frayé un chemin, se mit à expliquer le mot

inna, de dix heures du matin à une heure de l'après-midi ; et à l'issue de la séance, il serra Ahmed ben Zekri contre sa poitrine en lui disant : « Puisse Dieu l'ouvrir ta voie comme tu as ouvert la mienne. »

Puis le sultan ayant demandé des renseignements sur les assistants, le cheikh les lui fournit. 11 dit en lui montrant chacun d'eux : « (J)olui-ci est un tel fils d'un tel ; celui-là est un tel fils d'un tel. » Quand le tour d'Ahmed ben Zekri arriva, le sultan demanda au cheikh le nom du père du jeune homme : « C'est le fils de ses œuvres , répondit-il. — Il n'y a que « le fils de ses œuvres » qui me plaise, dit le sultan, c'est un bon juri^iStonsuite. >

On dit que le cheikh Sidi Ahmed ben Zekri était de ceux (qui ont le pouvoir de se transporter en un clin d'œil dans les localités les plus lointaines, et d'entrer en tout lieu,

les portes closes. Voici d'ailleurs ce qu'on raconte et qui prouve qu'il jouissait de ce pouvoir: A l'époque où le cheikh était imam de la grande mosquée, il tomba un jour une grande quantité de neige qui renversa des maisons et fit désertier les rues de la ville. Le lendemain, Ben Zekri se rendit à ladite mosquée pour y faire la prière du matin. N'y ayant trouvé personne, il s'écria: «Il n'y a de dieu qu'Allah et il n'a pas d'associé ! » Le muezzin, qui se trouvait dans le minaret, ayant entendu sa voix, descendit ; mais il ne trouva d'abord aucune trace des pas de Sidi Ben Zekri ; en cherchant bien, il finit cependant par en découvrir deux : l'une à la porte de la mosquée, et l'autre près du mihrab vert ;

— 44 —

quant au cheikh, il faisait sa prière du matin dans la mosquée dont toutes les portes

étaient closes.

Ben Zekri s'était voué à la science et à l'enseignement. Il revenait quelquefois trois ou quatre jours sur la mênii; question jusqu'à ce qu'il fût aperçu 'qu'elle avait été comprise par tout le monde. Tous les musulmans ainsi que tous ceux qui assistèrent à ses conférences retirèrent le plus grand profit de ses leçons ; il n'y eut qu'un seul étudiant (jui ne profila pas de son enseignement : « Sidi Ben Zekri, disait-il, rabâche tous les jours la même question. »

Parmi les ouvrages que Sidi Ahmed ben Zekri composa, il (convient de citer :

1" Un livre contenant des questions relatives aux jugements judiciaires et aux fetoua ou décisions juridiques ;

2° Un commenlaire sur l'Article de foi d'Ibn El-Hadjib, qu'il intitula : Objet désiré par V

étudiant;

'3» Un grand poème sur la théologie scolastique, qui contient plus de mille cinq cents vers ;

4° D'autres poèmes ;

5° Le commentaire d'un ouvrage intitulé : Lea feuilles, qui traite des principes fondamentaux de la jurisprudence et reconnaît pour auteur l'imam des deux villes saintes ^ Abou'l-Maâli (118).

Outre ces ouvrages, on lui doit de nombreuses fetoua ou décisions juridiques qui ont été transcrites par le cheikh El-Ouenchricy (119) dans son ouvrage intitulé L'étalon.

Citons parmi ses disciples :

1° L'imam Sidi Ahmed Zerrouq ;

2° Le savant prédicateur Ahmed ben Merzouq, surnomme Hafid-el-Hafid, c'est-à-dire l'arrière pelil-fils (120);

3° Le prédicateur Abou Abdallah Mohammed fils de l'imam Ibn El-Abbès ;

4° Sidi Ahmed ben El-Hadjj El-Minaouy El-Ournidy. Sidi Ben Zekri discuta avec Sidi Es-Senoûsî de nombreuses questions ; chacun soutenait opiniâtement son oi)iiii()n et réfutait celle de son adversaire.

Il mourut l'an 900 de l'hégire (inc. 2 octobre 1494), et son tombeau qui est connu se trouve dans le cimetièrè où repose le cheikh Es-Senoûsî (121).

- 40 -

Ahmed ben Abderrahman

Ce cheikh, qui est plus connu sous le nom

d'Ibn Zaghoul, appartenait à une famille originaire des Maghraoua (122) et était natif de Tlemcen. C'était un savant et un érudit de mérite, un ami de Dieu adonné au soufisme et à l'ascétisme, un modèle à suivre par sa piété, son instruction et son érudition. '

Il eut pour professeurs : Abou Othman Saïd El-Oqbani (123), le contemplatif, l'interprète du Coran; Abou Yahia Ech-icherif (124), et autres savants.

Il donna le jour à un grand nombre de compositions, parmi lesquelles il convient de citer :

1" Une explication du premier chapitre du Coran, œuvre magnifique qui abonde en remarques utiles; ' ..

2" Un commentaire de la Tlemcèniya sur la science des partages (125).

On lui doit aussi une quantité de *tfetouu* ou décisions juridiques dont une "grande partie a été transcrite dans *V Etalon* et dans les *Cas de jurisprudence 'd'El-^Iazouniv* (126).

Il décéda en l'année 845 (inc. 22 mai 1141), après avoir formé un grand nombre de disciple's dont les plus célèbres sont :

1o Le cheikh *Yahia ben Ydir* (127) ;

2" *El-Mazouny*, *Tauleur des Cas de jurisprudence* ;

3« Le cheikh" *Abou'l-Hacèn EI-Qalaçady* (128).

Ce dernier dit dans son *CataUxjue* (129; en parlant de son maître : « Il a été notre])rofesseur et notre source de bénédictions ; c'était mi juriconsulte, un pontife, un écrivain et un professeur ; il fut le plus

habile interprète du Coran de son temps, comme aussi le plus éloquent de ses contemporains ; il surpassa ses rivaux et émules dans l'art de se guider dans la lice et le dédale des voies et sentiers de la science des traditions, des principes fondamentaux du droit et de la logique ; il était très versé dans la doctrine du soufisme et possédait un goût pur et un jugement droit ; sa piété et son abstinence sont proverbiales ; il était obéi quand il avertissait ou exprimait sa volonté ; 'uniquement' préoccupé de faire son salut, il avait renoncé aux biens et aux pompes de ce monde. Il portait cependant de beaux vêtements et avait une mise élégante. Dieu, dans sa munificence, lui avait donné le goût de la lecture du Coran et lui avait inspiré la noble passion de l'étude, de la composition et de l'enseignement. Sa renommée a autant d'éclat que le

soleil qui resplendit dans le firmament, et son mérite brille comme le collier d'étoiles artistement arrangées, dans une nuit sans lune. Il possédait des qualités naturelles pures et fraîches que les fleurs et plus agréables que Teau, ainsi qu'une âme pure et élevée. Il fréquentait tout le monde, aussi bien les grands que les humbles, et sa société était regardée par tous comme une source de bénédictions. Il aimait la retraite et ses vœux étaient exaucés. Lorsque je m'aperçus de l'efficacité de ses prières et que je me fus rendu compte des avantages moraux que je retirais en recherchant ses bénédictions, je m'attachai à lui et le fréquentai assidûment. Les profits que je recueillis de mon assiduité à ses leçons sont de ceux qui font oublier la patrie. Je m'abreuvai à son océan débordant qui ranimait l'altéré, et m'empressai de le servir. Dès lors, il me considéra comme un de ses fils et m'admit au nombre de ses intimes. Je lus sous sa direction le Sahih

d'El-Bokhar}^, ^ en entier; le Sahih de Moslim (130), depuis le commencement jusque vers le milieu du chapitre des dispositions testamentaires et les ouvrages suivants dont il est l'auteur : 1» Introduction à l'explication du Coran ; 2° Vue interprétation du premier chapitre du Coran, avec un appendice ;

30 Clôture de l'explication du Coran ;

4» Parfait éclaircissement sur les opérations relatives au partage des successions quand la base numérale du partage est un nombre entier.

« Je relus ce dernier livre plusieurs fois. J'étudiai aussi, toujours sous sa direction, ini commentaire composé par son père sur le Teikhis (Résumé) (131) ; les Sentences d'Ibn 'At'âï'llâh ; le commentaire des Sentences par Ibn Abbad ; l'ouvrage intitulé : Exquises

bontés (132)) ; le livre d'Aboii \ahia Ech-Cherif (133) sur le pardon des péchés ; la Restauration des sciences religieuses par El-Ghazaly (134), et le résumé qu'en a fait El-Belaly (135) ; le Précis du cheikh Khalil (136), depuis le chapitre de la justice distributive jusqu'à la fin ; le Précis de jurisprudence d'Ibn El-Hadjib et une partie du Précis des principes fondamentaux du droit par le même auteur.

"■ Je suivis ses leçons avec mes condisciples à la médersa appelée El-Yuqoutnija (137). En hiver, il faisait un cours sur l'interprétation du Coran, sur les traditions et sur k' droit ; en été, il enseignait les principes fondamentaux du droit, la langue arabe, la rhétorique, le calcul, le code des partages et la géométrie. Le jeudi et le vendredi de chaque

semaine étaient réservés à l'étude du soufisme et à la correction de SCS compositions. Tous ses moments étaient occupés et tous ses actes irréprochables. Il réunissait tant de qualités qu'on ne pouvait croire qu'un corps fait de chair et de nerfs pût les contenir, qu'en songeant aux autres merveilles que Dieu a créées. Je ne sache pas qu'il ait jamais prescrit un ordre sans y être conformé lui-même, suivant en cela les saines traditions des ancêtres. Il nous citait ces paroles du poète :

M'est avis qu'il n'y a rien de mieux qu'une vie retirée et recueillie ; c'est, de tout, ce qui mène le plus sûrement au salut.

« vis en paix avec le monde, mais ne le fréquente pas ; la fréquentation du monde aboutit à des regrets.

'< Rien ne te sera plus utile que ce qui

servira à ton salut le jour de la résurrection > (138).

< Il trouvait beaux les vers suivants qu'il nous récita :

« Ma solitude fait mon divertissement ; je ne quitte jamais mon logis ; aussi ma gaîté dure et ma joie s'accroît.

« L'expérience m'a donné de dures leçons. Peu m'importerait d'être abandonné, de ne voir personne, de n'être visité par personne,

'< De n'avoir jamais, tant que je vivrai, l'occasion de demander : L'armée est-elle entrée en campagne ? Le prince guerroi, o-t-il ? » (139).

« Le vendredi qui fut le dernier de sa vie, le cheikh nous déclama ce vers :

« Délecte-toi du parfum de Varrar

(buphtalmus sylvester) du Nejd (140), car, l'aube ne luit plus après que le soir est arrivé.
»

« Dans les dernières leçons qu'il fit et qui portaient sur le livre intitulé : Exquises hontes, il fit allusion à sa mort qu'il sentait prochaine et à laquelle il se préparait. Il mourut de la peste, le jeudi 14 Rebi' premier de l'an 845 (3 août 1441), à trois heures de rai)rès-midi. On pria sur son corps à la grande mosquée, après la prière solennelle du vendredi. Tout le monde, les notables et les gens du peuple, assista à ses funérailles, et sa perte fut déplorée par toute la population. Il était âgé de 63 ans. »

Telle est la notice biographique qu'El-Qalaçady a consacrée à son maître, dans son Catalogue.

D'après ces données, ajoute Ahmed Baba

(141), Ibn Za-ghou est né en 782 (inc. 7 avril 1380) (142).

— 48 —

Ahmed ben Ahmed ben Abderrahman bex
Abdallah

La famille de ce docteur était originaire de Tlemcen, mais il naquit à Nédroma. Après avoir suivi les leçons de Ben Merzouq El-Hafid (le petit fils), il alla se fixer au Caire, où il ouvrit un cours d'enseignement. Il est l'auteur d'un excellent abrégé du commentaire fait par son professeur Ben Merzouq sur le Sommaire d'EI-Khounedjy(143). Il florissait à une époque postérieure à l'année 830 (inc. 2 novembre U26j (144J).

Ahmed bEiN Abou Yahia ben Mohammed
Ech-Cherif

Ce très docte et érudit interprète du Coran était fils d'Abou Yahia, fils du pontife, l'incomparable, le savantissime Ech Che-rif Et-Tlemçany. Il eut pour professeur le pontife Ben Merzouq El-Hafid, avec lequel il engagea une dispute sur la validité de la prière du fidèle qui, s'étant mis à prier après avoir fait une lustration pulvérale, aperçoit un homme ayant de l'eau.

El-Ouenchericy a rapporté dans son Etalon les avis des deux docteurs sur la dite question (145). Ahmed ben Abou Yahia mourut en 895 (inc. 25 nov. 1489J).

Ah.med ben Mohammed ben Yaqoub El-Ad.)icy

Il est plus connu sous le nom d'El-Eubbady. Il portait aussi le surnom d'Abou'l Abbès. Mort à Tlemcen en 868 (inc. 15 sept. 1403j (14G)).

Ahmed ben Ahmed ben Mohammed ben Iça
El-Bernoucy El-Facv, dit: Zerrouq (147)

Ce cheikh était un savant juriste qui, versé dans la science des traditions, composa de nombreux ouvrages, un saint voué à la vie spirituelle et à l'ascétisme, un Qoïb, un Ghauth (138), un professeur vers lequel les étudiants des régions les plus lointaines accouraient en foule, un pèlerin ayant habité les lieux saints. Il est célèbre en Orient et en Occident. Plein de louables qualités, il était toujours prêt à faire profiter les autres de ses avantages.

Il nous fait lui-même connaître sa généalogie, ses maîtres et ses actes dans un livre intitulé : Le Registre, et dans d'autres de ses compositions.

« Je suis né, dit-il, le jeudi 28 MoTiarrem 84G (7 juin 1442), au lever du soleil. Je

perdis mes parents dans l'espace d'une semaine: ma mère mourut le samedi après ma naissance, et, le mercredi suivant, mon père la suivit au tombeau. Je demeurai

- 49 -

sous la garde de Dieu et la tutelle de mes deux grand'mères Oumrn EI-Benîn, femme versée dans la connaissance de la loi, et El-Faqira-ila-rahmat-Allali. Oumm-EI-Benîn prit soin de moi jusqu'à ce que j'eus atteint ma dixième année et appris le Coran après quoi, elle me mit en apprentissage chez un cordonnier Puis, à l'âge de seize ans, Dieu me lança dans la voie de l'étude et j'appris à fond et en détail la Riçala, sous le cheikh Ali El Basty (149) et le cheikh Abdallah El-Fekhkhar. J'appris aussi le Coran d'une manière utile et profitable, sous la direction de plusieurs maîtres, parmi lesquels je citerai :

« 1° El-Qaoury (150);

« 2» Le vertueux Ez-Zerhouny (151) ;

a 3« El-Madjacy (152);

« 40 El-Oustadh Es-Seghir (le petit docteur flSS).

« Je m'occupai ensuite de théologie et appris L'épître sainte (154) sous le professeur sidi Abderrahman El-Medjdouly (155), élève d'El-Obby (15G), qui m'enseigna aussi les Articles de foi d'Es-Senoûcî (157); une partie du Tenour, sous le cheikh Abderrahman El-Qaoury, à qui j'entendis faire plusieurs fois la lecture expliquée du Sahih d'El-Bokhary. C'est auprès de ce dernier maître que je fis également une étude approfondie des Préceptes minem[^]s d'Abd-el-IIaqq (158) et du Recueil d'Et-Termidhy (159). Je fréquentai enfin une foule innombrable de contemplatifs, tant jurisconsultes que

simples ascètes. »

Telle est l'autobiographie de Zerrouq. Ce nom s'écrit avec un xâ, un râ surmonté d'un teckdid et d'un dhamma, un ivaiv quies-cent et un gâf.

« Ce nom, dit-il, me vient de mon grand-père paternel qui avait les yeux bleus ; il tenait cette particularité physique de sa mère,. Cette femme était d'origine noble, mais je n'ai pu connaître sa généalogie à cause de la mort de mon père. Au surplus, la noblesse de l'homme consiste dans la pureté de sa foi, dans son naturel, dans ses qualités viriles, et il n'y a pas de plus grande noblesse que la piété, car, ainsi que le dit le Très-Haut, dans son Livre sacré : » Le plus noble des hommes, aux yeux de Dieu, est celui (qui est le plus pieux o.

Voici comment s'exprime le cheikh Ibn

Ghazi (dans son Cata-loffue, en parlant de Zerrouq) :

« C'est notre compagnon le plus cher, notre ami le plus intime, le juriste versé dans les traditions, l'ascète adonné au soufisme. Il est originaire de Bernons (160j. Ce mot, qui s'écrit avec un noicn surmonté de la voyelle dha>n/na et avec un râ, est le nom d'une tribu arabe du Maghrib. »

Es-Sakhaouy (161) dit : « Zerrouq fut l'élève de Mohammed ben Qacim El-Qaoury. Il commenta les Sentences d'Ibn 'At'aï'llâh,

— 50 -*

i'ouvl-agfe de droit inlitolé : El Qorioubiya {1Q2}, et mit en vers redjez la section des ventes ou marchés à termes avec avance du prix fait par l'acheteur » (163j.

J'ajoute, dit Ahmed Baba, que Zerrouq eut

pour professeurs, en Occident, les cheikhs suivants :

1» Abderrahman Et-Thaàleby(lGt) :

2» Le saint Ibrahim Et-Tazy (165) ;

30 p:i-Mecheddaly (16G);

4» Es-Serradj Es-Seghir ;

50 Ahmed ben Saïd El-Habbak (167) ;

6° Er-Ressâa'(168);

70 Le Haridh(169) Et-Tenassy (170) ;

8" ^ L'imam p]s-Senoùci ;

90 Ben Zekri; 10» Abou Mehdy Iça El-Maouacyj (171j ;

11» Le cheikh Ahloulou ; et, en Orient, un grand nombre de savants dont les principaux

sont :

1° Nour-ed-Dirt Es-Senhoury (172) ;

2° Le Hafidh Ed-Demiry (173) ;

3° Le Hafidh Es-Sakhaouy ;

4° Le Qotb Abou'l-Abbès AInncdben Oqba El-
Hadhramy;

5° Le saint Chiliab Ed-Din El-Ibchiy (174).

On lui doit un grand nombre d'ouvrages écrits avec concision et précision, et renfermant de nombreuses observations et de précieux éclaircissements. Ces observations et éclaircissements abondent surtout dans ceux de ses livres qui traitent de soufisme, doctrine dans laquelle il se distingua spécialement par la profonde connaissance qu'il en avait et par son exquise façon d'écrire sur cette matière.

Voici la liste des ouvrages qui sont sortis de sa plume :

1" Deux commentaires sur la Riçala ;

2» Un commentaire sur l'/rcZ/at/(Bonne direction) d'Ibn Asker (175);

3" Un commentaire du Précis de sidi Khalil, dont j'ai pu voir certaines parties écrites de sa main ;

4o Un commentaire de la Oughlicii/a (176) ;

5° Un commentaire de la Qortoubiya ;

6° Un commentaire de El Qafia el qodsiya (Le saint poème) d'ElGhazaly 077);

7<* Vingt ut quelques commentaires sur les Sentences d'Ibn 'Al'aï'lJah ; j'en ai vu les}uinzième et dix-septième. Mon père m'a dit tenir, de certain Mecquois, que le nombre

de ces commentaires est de vingt-quatre ;

8° Deux commentaires sur les Litanies de la mer (178) ;

- 51 -

9* Deux commentaires sur la Grande oraison d'Abou'l-Hacèn Ech-Chachhily(179);

10*' Un commentaire des parties difficiles et obscures de la Grande oraison ;

11° Un commentaire des Vérités e/s«6/t7î7ds(180) d'El-Maqqary (181J;

12' Un commentaire des Fragments d'Ech-Ghochtéry (182);

13» Un commentaire des noms de Dieu;

14° Un commentaire des Observatoires, ouvrage sur le soufisme de son professeur

Ahmed ben Oqba ;

15° Un livre intitulé : a Conseil désintéressé et complet donné à celui à qui Dieu a fait la grâce particulière de le préserver de tout mal » et l'abrégé du même ;

IG" Un livre dont le titre est: « Laide du malheureux qui se dirige dans la voie qui mène à la grâce et à la réussite » ;

17° Un livre qui traite des règles fondamentales du soufisme;

Ces trois derniers ouvrages, d'un mérite parfait, sont très remarquables dans leur genre et n'ont pas leurs pareils.

Citons parmi ses compositions ayant trait aux innovations en matière de religion :

18° Le conseil très utile, ou le bouclier de celui qui veut se garder des hérésies en

suivant la loi traditionnelle (183) ; je n'ai pas pu me procurer ce livre ;

19° Des choses qui doivent faire l'objet de la haine du sincère aspirant soïifi (184) ou Exposition des règles de la vie spirituelle et Récit des événements du temps présent, livre remarquable en son genre ; il renferme cent sections.

Zerrouq est aussi l'auteur des ouvrages suivants :

20° Des principes touchant les saisons (?) ;

21" 'Cadeau offert à l'aspirant sou fi;

22° Le parterre verdoyant ;

23" Ce qui fait tomber le voile qui nous cache la connaissance des secrets des cinq règles fondamentales (la profession de foi, la prière, le jeûne, la dime aumônière et le

pèlerinage);

24° Le Registre ;

25" Un commentaire du poème d'Ibn El-Benna EI-Facy sur le soufisme ;

26° Un opuscule en deux feuillets sur la science des traditions. C'est un excellent abrégé ;

27" Des gloses sur El-Bokhary, en vingt cahiers environ, dans lesquelles il se borne le plus souvent à donner l'orthographe de certaines expressions et à les expliquer à ceux qui veulent s'exercer dans la connaissance de Dieu et la pratique extérieure de la religion (185). Dieu nous fasse profiter de leurs exemples ! Amen ! J'ai lu aussi cet ouvrage.

On lui doit aussi des épîtres adressées à ses amis; elles renferment toutes des sentences, des exhortations, des règles de conduite et des subtilités relatives à la doctrine des soufis, et sont écrites avec une concision qu'on trouve rarement dans les ouvrages des autres écrivains.

En somme, son mérite est bien supérieur à ce qu'on en dit, et si nous voulions mentionner toutes ses actes, toutes ses remarques utiles, toutes ses sentences morales et toutes ses épîtres, cela fournirait la matière d'un gros volume. Peut-être un jour les réunirons-nous, s'il plaît à Dieu, dans un ouvrage à part. Au surplus, voici en quels termes Ahmed Baba parle de notre savant : « C'est lui qui clôt la série des doctes pontifes qui joignaient à la connaissance de la loi divine positive celle du mysticisme ou du sens caché qu'elle renferme. Il fit de nombreux miracles, accomplit plusieurs fois

le devoir du pèlerinage et eut pour disciples un groupe d'hommes remarquables parmi lesquels je citerai : Ghems-ed-Din El-Laqany, le savant cheikh Mohammed ben Abderrahman El-Hattab(18G) et le cheikh Zéin-ed-Din El-Qocen-tiny (de Constantine), qui habitait La Mecque. Il mourut à Takran (187), village du district de Mesrata, en Tripolitaine, en Safar 899 (nov.-déc. 1493).

Voici une pièce de vers que j'ai trouvée (c'est Ahmed Baba qui parle) et qu'on lui attribue :

« Je commence par ces mots : Au nom de Dieu Glorieux, et demande au Libéral son aide bienveillante.

« Gloire à Gelui qui dirige les hommes par un efiet de sa bonté, ouvre, par sa générosité, les portes des cœurs,

« Accorde sans cesse ses faveurs et ses grâces, et répand à Ilots les sciences de la

Vérité !

ft L'ignorant ne peut mesurer l'étendue de l'Océan : ce n'est que par la grâce de Dieu que ma barque échappe au naufrage.

« Si tu es doué d'intelligence, sache, ô toi qui m'écoutes, que notre barque ne court sur les flots qu'avec l'aide de notre science de Dieu, et des lumières qui nous viennent de notre amour pour lui.

« Ses rames repoussent les malheurs et les épreuves, et son capitaine conduit au salut.

« Dans l'espoir de voir, de mes yeux, l'Objet de l'amour de mon cœur, j'ai abrindonné tout le monde sans exception :

« Mes amis, ma famille, mes voisins, mes enfants, dont j'ai fait des orph lins, et mes parents. '

« J'ai tourné mon visage vers le Créateur des cieux en le détournant des globes lumineux suspendus dans l'espace.

« J'ai inspiré à mon cœur la passion de la gloire. On m'a révélé la vérité et je la possède avec certitude.

- 53 —

« Pour égayer ma vue, je l'ai promenée sur les choses immatérielles. A tous les degrés de la vie spirituelle, je me suis enfoncé dans les océans qui mènent à la découverte du divin mystère.

« J'ai ceint le sabre de la puissance sur le champ de bataille et suis devenu le glorieux pontife des temps actuels.

« Je suis le roi de tous les pays occidentaux, sans exception, et l'Orient tout entier tient dans mon poing fermé.

« Celui qui m'en a rendu maître était un roi ;
il m'a choisi pour son successeur à cause de
mon excellente conduite.

« J'élève et j'abaisse les hommes en mettant
des petits à la place des grands, et des grands
à la place des petits.

« Je destitue, à mon gré, ceux qui détiennent
le pouvoir et les remplace par d'autres (188j).
J'élève le rang de certains au-dessus des
trônes,

« Relève celui qui succombe, rends célèbre
celui (|ui est obscur, et élève celui qui
occupe une situation humble, par la
puissance de ma volonté.

« Je subjuge le tyran, repousse l'opresseur
et assiste l'opprimé par la puissance de mon
prestige.

« On m'a communiqué des secrets et donné

la sagesse. Je possède un rang élevé et brillant.

« Je suis l'arbitre souverain des âmes. Je donne une vie nouvelle aux cœurs morts au monde des sens (189).

« Je rétablis l'ordre des atïaircs de celui qui, victime du sort, sollicite mon assistance.

« Si jamais tu te trouves dans la gêne, les soucis, le malheur, l'affliction, la maladie ou le besoin,

« Fais rapidement un pas en avant comme si tu voulais te rapprocher de moi et crie : « O Zerrouq ! » Je volerai à ton secours.

« Que de peines se dissipent quand on invoque notre nom ! Que de fruits nouveaux l'on cueille dans ma seule société ! »

« Mon disciple, ne crains rien ni ne redoute

aucun oppresseur, car tu es sous la surveillance de mon œil protecteur.

« Je suis, n'en doutez point, toujours près de mon disciple ; je le regarde à tout moment et à tout instant.

« Je l'observe du regard tant qu'il cultive mon amitié, qu'il est attaché à mon groupe, à mon ordre et à ma personne.

« Je rétablis l'ordre des affaires de mon disciple, victime de l'injustice du sort.

« Je me suis arrêté seul, à la porte de Dieu, en proclamant son unité, et il m'a crié : « Entre auprès de Ma Majesté, ô Zerrouq ! »

« Puis il m'a dit : « Tu es le Pôle de toute la Terre. » C'est ainsi que tous les humains sont deveims mes sujets.

« Je dispose de tout, par ordre de Celui qui

commande toute

— 54 —

ohose. Dieu m'a honoré de son estime et a jeté sur moi un regard de sympathie.

« Ma renommée s'est répandue dans tous les pays, et les habitants des cieux et de la terre connaissent ma puissance.

« Je suis l'ami de Dieu, le Secours de ses serviteurs, et le sabre de ses décrets pour le méchant qui épie les fautes des autres pour les relever.

« O toi qui m'écoutes, prends garde et soumets-toi en toute circonstance aux hommes de Dieu.

« Ce n'est pas par orgueil que je dis cela, mais j'y ai été autorisé pour que vous sachiez ce que je suis réellement.

« Tout homme doué d'intelligence connaît Dieu dans ce qu'il a de secret, et laisse décote les discours oiseux des gens du monde.

« Tout aspirant à la vie spirituelle qui viendra dans le but d'entrer dans mon ordre avec sincérité et pureté d'intention,

« Je l'honorerai de mon estime, puis je l'abreuverai d'un vin pur et le revêtirai du parfum pénétrant de la crainte respectueuse que j'inspire.

« Je le ferai entrer dans le groupe de mes amis et il découvrira des secrets avec les yeux de l'intelligence.

Il aimera Dieu éperdument, tant qu'il vivra et jusqu'à ce que la mort l'anéantisse.

« Je suis, qu'on n'en doute point, toujours présent auprès de mon disciple qui, en prononçant la profession de foi musulmane,

voit mon être caché.

Quand Dieu lui demandera compte de ses actes, et au moment terrible de la résurrection universelle, je le délivrerai de tout mal et de toute épreuve.

a Mon secret se confond avec celui de Dieu qui m'a dévoilé le sien, et ma lumière se confond avec celle du Très-Haut. Quel beau présent il m'a fait !

« J'ai pénétré soixante-dix mille secrets, et c'est en Dieu Très Saint que se réunissent les amis.

« C'est par ordre de Dieu que je tiens ce discours, et c'est avec sa permission que j'ai tous mes amis (absents) sous les yeux.

« Tous mes instants sont occupés par le souvenir de Dieu dont je répète sans cesse le nom, aussi bien éveillé qu'endormi.

« Je n'ai pas cessé d'aimer Dieu éperdument ; celui qui, en effet, parvient à contempler son essence, est aussitôt mort au monde des sens ;

« J'aime de la même manière la inoilleure de ses créatures parmi ses serviteurs, c'est-à-dire Mohammed, l'Elu, l'élite des êtres créés.

« Que la bénédiction et le salut de Dieu soient sans cesse sur lui, ses compagnons et sa famille.

— Soft Que le Maître de l'Univers bénisse et salue Ahmed, l'Envoyé, la meilleure des créatures. »

Voici un extrait de ces épîtres:

(' Après avoir couru le monde de l'Orient à l'Occident à la recherche de la Vérité (Dieu, dans la langue des soufis), après avoir employé tous les moyens recommandés pour

guérir l'ânie de ses défauts, après avoir fait tout mon possible pour plaire à Dieu, j'ai constaté que lorsque je faisais un pas vers la Vérité, la Vérité s'éloignait de moi ; que si je m'appliquais à soigner mon âme, Dieu l'aidait à se guérir ; et qu'enfin, lorsque je m'efforçais de plaire au Seigneur, il ne m'aidait pas à atteindre mon but.

« Après celte constatation, je recourus en toute circonstance à Dieu Puissant et Grand, et ce recours eut d'abord pour résultat de me faire trouver la cause de la vision des moyens; puis je m'abandonnai entièrement à Lui et cet abandon me fit découvrir son Essence, cause première de toutes choses. Alors je me prosternai à ses pieds. Que sa gloire soit proclamée ! C'est ainsi que j'acquis la certitude que pour être à l'abri de tout mal, il faut s'affranchir de tout ; que pour réussir en tout, il faut recourir à Dieu, en considération de sa sagesse et de sa

puissance, et veiller attentivement sur notre naturel pour en surprendre les tares; et qu'enfin, tout ce qui nous vient du Très-Haut : ordre, défense, bien, épreuve, servitude, ne peut être ni évité, ni obtenu, par des incantations ou par la ruse, comme le dit le poète dans ces vers :

« J'avais cru qu'en t'ofirant de grandes richesses on pouvait acheter ton amitié.

« Dans mon ignorance, j'avais pensé qu'il était facile d'obtenir ton affection, alors que, pour la mériter, d'autres te sacrifient leurs âmes généreuses.

« Mon illusion dura jusqu'au jour où je m'aperçus que tu n'accordes tes faveurs et tes grâces qu'à ceux que tu choisis,

« Et qu'on n'obtient rien de toi par la ruse. Alors, tel un oiseau, je me suis caché la tête sous mon aile,

« Et ne quitte plus mon nid d'amour, ni le matin ni le soir. »

On prétend que le cheikh Zéïtoun aurait dit. en parlant de son disciple Zerrouq : « C'est le chef des sept badil ou remplaçants (190).

Ahmed ben Qacim ben Sa'id El-Oqbany (191)

Il était cadi de Tlemcen. C'est le père de (Mohammed) El Ilafid El-Oqbany (192) et le fils du cheikh-el-Islam Qacim. Il mourut à Tlemcen en 840 (inc. 16 juillet 1436) (193).

Ahmed ben Mohammed El-Masmoudy Et-Tadjoury

Il naquit à Tlemcen et portait le surnom d'Abou'l-Abbès. C'était un jurisconsulte, un pèlerin et un voyageur. Il apprit la science des traditions à Médine, auprès de Djarnal-ed-Din El-Kazerouny, le Médinois, de la

secte d'Ech-Chafi'y (194) et d'Abou'l-Faradj, fils de l'imam Abou Bekr El-Othmany. C'est ce que rapporte Ibn Ghazi dans son Catalogue, où il dit aussi que son professeur Abou Abdallah Mohammed ben Yahia ben Djabir El-Ghassany (195) a été le disciple d'Ahmed ben Mohammed El-Masmoudy (196).

Ahmed ben Iça El-Betiouy

Ce jurisconsulte, qui était un homme juste et digne de confiance, portait le surnom d'Abou'l-Abbès. Il naquit à Tlemcen et vivait encore en l'année 843 (inc. 14 juin 1439).

Tels sont les renseignements que fournit sur lui El-Ouenche-rlcy dans son Etalon (197).

Ahmed ben El-Abbès

Ce cheikh, plus connu sous le nom d'El-Meridh (le malade), fut l'un des disciples

d'Ibn Arafa (198). On lui doit un commentaire de l'Article de foi d'Ed-Dharir (199).

El-Ouenchericy a transcrit dans son Etalon des fetoua ou décisions juridiques de ce juriste (200).

Ahmed ben Mohammed ben Mohammed ben Merzouq

Il naquit à Tlemcen. C'était un savant distingué et un homme vertueux. Il eut pour professeurs :

1" Son père, le cheikh, le savant et pieux juriste Mohammed ben Merzouq El-Kafif (l'aveugle) (201), fils de Ben Merzouq El-Hafid (le petit-fils) ;

2® Es-Senoûsi ;

3" Le docte Et-Tenessy ;

4" Le cheikh Ben Zekri.

Sa vie fut de courte durée : la mort le ravit à la fleur de 1 âge.

Dans son Catalogue, Ibn Ghazi le désigne sous le nom et le litre d'Abou'l-Abbès, le juriste. Il est également cité par Abou Abdallah Mohammed ben El-Abbès (202) dans son livre intitulé : Questions grammaticales.

Bedr-ed-Din El-Qarafi (203) a cru qu'il était fils de Timam El-

— 57 —

Hafid ben Merzouq, mais c'est une erreur ; il est, en effet, comme nous l'avons dit plus haut, le petit-fils de ce dernier par son père El-Kafif, fils d'El-Hafid ben Merzouq (20i).

Ahmed ben MoHAMMERj ben Mohammed

ben Yahia El-Mediouny El-Ouahrary

Comme l'indiquent ses noms ethniques, il appartenait à une famille originaire de Mediouna et naquit à Oran. Ce cheikh, plus connu sous le nom d'Ibn Djeiyda, eut pour professeurs :

1" L'imam Es-Senoïsi, qui lui enseigna son Introduction à V Article de foi mineur ;

2" El-Kafif ben Merzouq, dont il était le lecteur ;

3" Ibn Taghzout, qui l'initia au soufisme. Ce dernier avait été le disciple du saint Ibrahim Et-Tazy (205j qui fut lui-même adepte du chef des mystiques El-Ilawary (206) ;

4" Mohammed ben Iça (207), disciple d'Es Senoïsi ;

5" Ahmed El-Mandjour (208j, qui le cite

dans son Catalogue.

Il mourut en 951 (inc. 25 mars 15U)(209j.

Ahmed ben Yahia ben Abd-el-Ouahid ben Ali
El-Ouenchebicy (210)

Ce savant mérite le titre de porte-enseigne
du neuvième siècle. Il fit ses études auprès
des professeurs de Tlemcen, tels que :

1° L'imam Abou'l-Fadhl Qacim El-Oqbany
(211);

2° Lesavant cadi Abou Salim El-Oqbany, fils
du précédent (212j ;

30 Le docte Mohammed ben Ahmed ben
Qacim El-Oqbany, petit-fils d'Abou'l-Eadlil
Qacim El O.jbany (et neveu du précé-dentj;

4^' L'imam Ibn El-Abbès (213);

50 Le cheikh Abou Abdallah El-Djellab (214);

6° L'imam et vertueux prédicateur El-Kafif ben Merzouq ;

7° El--Gherabely et autres savants.

Il demeura dans son pays natal jusqu'à l'époque où il lui arriva une fâcheuse affaire de la part de la Cour (215) le l^{er} Moharrem 874 (11 juillet 1469) ; il s'enfuit alors à Fez, où il se fixa.

Voici ce que dit de lui Sidi Ahmed El-Mandjour, dans son Catalogue: «Le cheikh Ahmed El-Oienchericy se voua à l'enseignement de la Modawana (Les enregistrées) (216) et du traité de jurisprudence d'Ibn El-Hadjib. Il était versé dans toutes les branches de la science; mais lorsqu'après s'être appliqué à l'étude du droit, il se mit à l'enseigner, il se montra si habile.

que ceux qui ne le connaissaient pas étaient tentés de croire qu'il ne savait pas autre chose. Son élocution et son style étaient si clairs et si corrects que ses auditeurs disaient : « Si Sibaweïhi (217) avait assisté à ses leçons, il aurait appris la grammaire de sa bouche ».

« Nombre de juristes se formèrent à son école, entre autres :

« 1° Le juriste Abou'lAbbèsAbbad benFoleïhEl-Lamty(218), qui étudia sous sa direction Ibn El-Hadjib. Ce savant nous apprend que les éclaircissements fournis par son maître, sur le texte de cet auteur, formaient, à chaque leçon, la matière de plus de deux feuillets;

« 2" L'imam, le docteur au savoir varié, Abou

Zakariya Es-Soucy (219J) ;

« 3° Le juriste, le traditionniste, le pieux Mohammed ben Abd-el-Djabbar El-Waladghiry (220) ;

« 4° Le juriste distingué Abd-es-Samih î]l-Masmoudy ;

« 5° Le très docte juriste issu d'une famille de savants, le cadî Mohammed ben El-Qardis Et-Taghleby (221), fils du cadî du quartier de la Ville neuve à Fez (222) ; ce savant possédait une bibliothèque renfermant des ouvrages sur toutes les branches de la science. C'est là que le cheikh El-Ouenericy puisa les matériaux qui devaient servir à la composition de son livre intitulé : VEtalon, principalement pour ce qui concerne les fetoua de la ville de Fe/. et de l'Andalousie, documents dont cette bibliothèque lui facilita l'acquisition ;

« 6» Son fils Abou Mohammed Abdel Ouahid (223) ».

Tels sont les renseignements biographiques fournis par El-Mandjour sur le cheikh El-Ouenericy.

Ahmed Baba ajoute: « Quant aux fetoua de Tiemcen et d'ifri-qiya (que renferme son Etalon), il les a puisées dans EI-Ber/.ely (221) et El Mazouny, comme cela paraît manifeste à quiconque les a lues; au surplus, Dieu connaît le mieux la vérité.

« Je citerai parmi ses nombreuses compositions :

« 1° VEtalon ou livre qui expose clairement les fetoua des savants d'Ifriqiya, d'Andalousie et du Maghrib », ouvrage en six volumes où il a réuni toutes les opinions ;

« 2° Un recueil d'annotations sur le Traité de

jurisprudence d'Ibn El-Hadjib, en trois volumes. J'en ai lu une partie;

« 3° Un livre intitulé : « La richesse du confeinporam et de celui qui lit le commentaire des pièces authentiques d'El-Fech-talij » (225);

« 4® Un traité des principes fondamentaux du droit ;

« 5* Un ouvrage qui a pour titre : « Le meilleur des livres qui traitent des règles concernant les pièces authentiques. » J'ai parcouru ce livre, mais je ne l'ai pas trouvé achevé (226) ;

— 59 —

« 6° Un ouvrage sur la différence des opinions touchant les questions de droit, livre que j'ai lu.

« El-Ouenchericy mourut fà Fez), en 914 de l'hégire (ino. 2 mai 1508). Dans cette même année, les chrétiens — Que Dieu les extermine ! — s'emparèrent d'Oran (227). — Que Dieu rende la liberté à cette cité ! Amen ! — Il était âgé de quatre-vingts ans. Ce dernier renseignement m'a été fourni par mon ami, le juriste au savoir varié, Mohammed ben Qaoim El-Qassar ElFacy. Un autre de mes amis m'a dit que la date exacte de sa mort est le mardi 20 Safar 914 (20 juin 1508). J'ajouterai, pour finir, que le fils d'El-Ouenchericy fut, lui aussi, un savant distingué (228). »

Ahmed hen Iîrahim

Il était originaire de la tribu des Ouedjdijen (229). C'est l'oncle paternel de Mohammed Cheqroun ben Hibat-AUah ben Ibrahim (230). Cet homme vertueux, ce savant juriste, professait à la grande mosquée. Il mourut

après la prise de Tlemcen par les chrétiens (7 mars 1513) (231). La bénédiction divine dont il était l'objet portait bonheur.

Ahmed ben Hatim Es-Satty

Ce savant habitait le Caire. Il fit ses premières études à Tlemcen auprès de plusieurs docteurs de cette ville, entre autres: Mohammed ben Ahmed ben Qacim El-Oqbany et Mohammed ben El-Djellab. A Tunis, il suivit les cours d'Ibrahim El-Hadhrany (232), et, à Tripoli de Barbarie, ceux d'Ahmed Ahloulou El-Qarouy (de Kairouan) (233) et d'Ibrahim El-Badjy (de Béja).

Il naquit en Djoumada second 851 (août-sept. 1447).

Tels sont les renseignements biographiques que fournit Es-Sakhaouy sur ce personnage (234).

Ahmed ben Mansour

Né à Tlemcen, il appartenait à une famille originaire de la tribu des Khazradj (de Médine). Il est l'auteur de l'ouvrage intitulé : « La prière ». C'était un savant voué au service de Dieu, favorisé du don des miracles, connaissant l'avenir, pieux et charitable.

PERSONNAGES QUI S'APPELLENT : IBRAHIM

Ibrahim ben Abou Bekh ben Abdallah ben Mouça El-Ansary Et-Tlemcèny El-Ouechqy, surnommé Abou Ishaq (235)

Il résidait à Ceula et fit ses études à Maiaga, auprès des docteurs Abou Belcr ben Dahman (236), l'ascète Abou Salili Molianinied ben Mohammed, Abou Abdaliati ben Ilafid et Abou'l-IIacèn Sahl ben Malik. Il suivit aussi

les leçons d'Abou Bekr ben Mohrez, qui lui délivra un diplôme de licence. Abou'I-Hacèn ben Tahir Ed-Dobbadj et Abou Ali Ecligheloubiny (287) lui adressèrent chacun une lettre dans laquelle ils déclaraient l'autoriser à enseigner. A Geuta, il fréquenta les conférences d'Abou'l-Abbès Ali ben Asfour El-Hawary (238), celles d'Abou'l Motref Ahmed ben Abdallah ben Omaïra (239), lesquels lui donnèrent aussi des diplômes de licence. Dans cette même ville, il se fit aussi l'auditeur d'Abou Yaqoub ben Mouça El-Ghomary El-Iiassany. C'est ainsi qu'il devint un juriste très habile dans la rédaction des stipulations des contrats, et qu'il se distingua dans la science du calcul et du partage des successions. Fin lettré, poète habile, il réussissait dans tout ce qu'il entreprenait. Il était à peine âgé de vingt ans quand il composa, sur le mètre redjez, un poème sur le partage des successions, œuvre d'une bonne facture et très correcte (La

Tlemcèniya).

Il est l'auteur de compositions en vers sur les vies des hommes illustres, de dizains sur la métrique arabe, et d'un poème sur la naissance du noble Prophète, pièce dans laquelle il a inséré le contenu du livre d'El-Aoufy (2tO). On lui doit aussi un poème sur les maximes morales et des écrits sur la prosodie.

Voici ce que dit de lui Ibn Abd el-Malik :

« Abou Ishaq était doué d'un esprit vif et éveillé et d'une mémoire prompte et fidèle. Modeste, fiable, accueillant et sociable, son généreux concours était toujours assuré à ceux qui le priaient de se charger de quelque affaire ennuyeuse. Absorbé par ses occupations, il était peu soucieux de ce qui concernait sa vie matérielle, le soin de sa personne et de ses vêtements, et sa négligence, sous ce rapport, était même tant

soit peu exagérée. Telle était sa manière d'agir, ce qui était connu de tout le monde à Ceula.

« Il naquit à Tlemcen la dernière nuit de Djoumada second, première de Redjeb de l'an 609 (nuit du 26 au 27 novembre 1212) (241). Il passa avec son père en Andalousie, à l'âge de neuf ans

-- 61 -

et séjourna à Grenade pendant trois ans. Puis il se transporta à Malaga, qu'il habita un certain temps. C'est dans cette ville qu'il fit la plus grande partie de ses études. Il se rendit enfin à Ceuta où il épousa la sœur de Malik ben El-Morahhal (242), laquelle lui donna plusieurs enfants. C'est dans cette ville qu'il mourut postérieurement à l'année 690 (inc. 4 janvier 1291) (213). »

(Extrait de l'ouvrage intitulé : Objet désiré

par ceux qui sont à la recherche de l'histoire des rois de la dynastie des Béni Abdel-Ouad).

Ibrahim El-Ghauth (Le Secours), dit aussi :
Abou Ishaq Et-Tayyar (L'Homme Volant)

C'était un très grand saint. On prétend qu'il resta vingt-quatre ans sans se coucher, passant les nuits en prières et jeûnant le jour. Il mourut avant la fin du VII^e siècle (fin du XIII^e de l'ère chrétienne) (244). Son mausolée (245), qui est fréquenté et vénéré, se trouve à EM'Xibbed, et les prières qu'on y fait sont exaucées.

Ibrahim ben Ali El-Khayyat (Le Tailleur)
(246)

C'était un homme vertueux vivant des produits de sa profession de tailleur. Il ne craignait pas de multiplier ses entrées auprès du prince des croyants Abou Yahia Yar'moracen ben Zian (217) pour lui

recommander les affaires de son prochain. Il lui arriva d'aller demander audience au roi jusqu'à soixante-dix fois dans la même journée.

Comme on lui fit un jour des observations sur les importunités du cheikh: i. Laissez-le donc entrer, répondit-il, c'est la providence des musulmans et l'instrument dont Dieu se sert pour exécuter ses desseins. Par Dieu ! ce n'est pas moi qui lui ferai jamais obstacle. » Que Dieu ait pitié de l'âme du sultan et nous fasse profiter des mérites du cheikh !

Le tombeau de ce saint est connu à Tlemcen.

(Etrait du livre intitulé : Objet désiré par ceux qui sont en quête de l'histoire des rois de la dynastie des Béni Abd-el-Ouad).

Ibrahim ben Qacim ben Sa'id ben
Mohammed El-Oqbany

Il naquit à Tlemcen. Ce grand savant, ce hafidh, exerça les fonctions de cadi de la communauté à Tlemcen. Il portait le surnom d'Abou Salim et était le fils du pontife de l'Islam, le nuiphti du peuple musulman, Abou'I-Fadhl Qacim.

Après avoir fait ses études sous la direction de son père et

— 62 —

d'autres savants de Tlemoen, il se fit remarquer par son savoir, par les livres qu'il composa et par les/e/o?m qu'il rendit. Nommé juge après la destitution de son neveu Moliammed ben Ahmed ben Qacim El-Oqbany, il ne tarda pas à s'élever à la dignité de cadi de la communauté de Tlemoen.

Voici ce qu'a dit le cheikh Ahmed Zerrouq :

« Abou Salim était un jurisconsulte qui devint cadî de Tlem-cen. Tout le monde vantait sa conduite. »

Son disciple Abou'l-Abbès El-Ouenchericy a fait son éloge et a transcrit quelques-unes de ses fetoua dans son ouvrage intitulé : VEalon ; El-Mazouny en a inséré aussi dans son livre qui porte le titre de : Cas juridiques.

D'après ce que m'a écrit mon ami, le lettré Mohammed ben Yaqoub, Ibrahim ben Qacim El-Oqbany serait mort en 880 (inc. 7 mai 1475 (218)). Il naquit en 808 (inc. 29 juin 1405).

Ibrahim ben Mohammed ben Ali El-Lenty Et-Tazy (249)

Il habitait la ville d'Oran et portait les surnoms d'Abou Salim et d'Abou Ishaq. Ce docte imam fut un éloquent poète, un saint à la conscience délicate et scrupuleuse, un

pieux ascète, un homme de bon conseil, un contemplatif, le chef des mystiques, Tauteur de prodiges et d'actes merveilleux.

« Parmi les docteurs dont il suivit les leçons à la Mecque, dit le cheikh Ibn Saad (250), il convient de citer le savant des savants de cette ville, le chef de ses traditionnistes, le grand cadî malé-kite, le chérif Taqy-ed Din Mohammed ben Ahmed ben Ali El-Hacèny El-Facy (251), qui, après lui avoir enseigné les hadith et le sens mystique du Coran, lui donna un diplôme de licence. A Médine, il fréquenta les cours de plusieurs savants, entre autres le pontife des pontifes Abou'1-Fath ben Abou Bekhr El-Qorêchy. Il parlait le langage mystérieux des soufis, que seuls peuvent comprendre ceux qui ont une connaissance approfondie de leur doctrine et ont goûté toutes les douceurs que procure l'amour de Dieu. A Tunis, il s'attacha aux leçons du pontife de l'Islam, le hafidh, le

docte Abdallah El Abdoucy (252) et, à Tlemcen, à celles de l'homme le plus instruit de son temps, le sceau qui clôt la série des savants de son siècle, Mohammed El-Hafid ben Merzouq. Ces deux docteurs lui donnèrent un diplôme de licence.

« Il se rendit ensuite à Oran pour aller visiter le cheikh des cheikhs, la langue de la Vérité, le chef de ses émules, le sage de son époque, Mohammed El-IIawary. »

Dans son livre intitulé : a L'astre resplendissant », Ibn Saad le

— 63 —

Tlemcénien dit encore : « Sidi Ibrahim fut un saint voué à la vie ascétique, un homme vertueux et de bon conseil, attaché au service de Dieu. C'était une sommité dans les sciences coraniques et un l'hétoricien de premier ordre. Il savait les hadiih par cœur,

était versé dans la science du droit et de ses fondements, avait une connaissance parfaite des principes fondamentaux de la théologie dogmatique, et était un des pontifes de l'Islam.

J'ai lu, superbement calligraphiés de sa main, un grand nombre de ses écrits sur le droit et ses fondements, et sur les traditions. Il était doué d'une mémoire prodigieuse, et connu pour son excellent jugement et son esprit pénétrant. Il réunissait toutes les qualités des savants et possédait toutes les vertus des saints. Il s'était rendu incomparable par la perfection de son jugement, sa grande patience, sa profonde érudition, l'extrême bonté de son caractère, son exquise civilité, sa connaissance des mérites des gens et son respect des droits de chacun. Au surplus, qu'il suffise de savoir que telle était sa réputation de grandeur et de béatitude, qu'on cite en proverbe son

jugement et sa longanimité. Son mérite et sa science sont si célèbres dans le monde, qu'encore de nos jours, lorsqu'on veut faire le plus grand éloge de quelqu'un, on dit de lui : « Il ressemble à Sidi Ibrahim Et-Tazy. » Nous savons qu'il supportait les injures et les offenses avec tant de patience et de résignation, qu'il faisait tant de bien à ses semblables, qu'il les traitait avec tant de douceur, qu'il nous arrive souvent, quand nous sommes bien en colère à la suite de quelque contrariété où notre patience a été mise à l'épreuve, de nous écrier : « Fussé-je Sidi Ibrahim Et-Tazy que je ne pourrais supporter cela ! »

« Dieu en avait fait un guide pour ses créatures et un missionnaire chargé de répandre ses grâces.

« A la fois très aimé et très craint, il était en outre l'objet de la vénération de tout le

monde. Il appelait avec constance les hommes à Dieu et les dirigeait, par des articles de foi unitaris-tes et des offices perpétuels, dans la voie du culte divin. C'était, de tous les hommes, celui qui avait la voix la plus belle et qui récitait le mieux le Coran. Il était une insigne merveille de la puissance de Dieu sous le rapport de la clarté de l'élocution et de l'observance des règles qui concernent la lecture du Livre sacré. On m'a raconté que lorsqu'il lisait El-Bokhary ou tout autre auteur, à l'époque de son séjour à La Mecque, la foule faisait cercle autour de lui, tant sa lecture était attrayante et sa diction parfaite. On dit aussi qu'il fut choisi dans cette même ville, pour présider la prière dite : « Les couples » (253), qui se fait pendant le mois de ramadhan, parce qu'il était, de tous, celui qui lisait le mieux et avait la voix la plus douce.

« Il était originaire des Beni-Lent, tribu berbère de Taza(204), et connu sous le nom d'Et-Tazy parce qu'il est né dans cette dernière ville. Il étudia le Coran sous la direction du savant et distingué professeur, le saint, le contemplatif Abou Zakariya Yahia El-Ouza'y. Malgré son jeune âge, le cheikh avait pour lui les plus grands égards: «Celui-ci, disait-il, en le désignant à ses condisciples, est le premier et le plus vertueux d'entre vous. »

« Sidi Ibrahim se maintint dans les excellentes dispositions du début et ne cessa de suivre le droit chemin ; si bien que, s'étant rendu en Orient et ayant fait le pèlerinage de la Mecque, tous les saints et savants d'Orient furent unanimes à reconnaître son mérite. Sa voie spirituelle se répandit dans ces régions et son nom y devint célèbre. Il fut accompagné dans son voyage en Orient par celui qui, dans le pays de Tlemcen, jouissait

de la considération générale, son égal en savoir et en piété, le saint, l'ascète, l'homme de bon conseil, Ahmed EI-Madjacy (255). »

Tels sont, abrégés, les renseignements que fournit Ibn Saad sur Ibrahim Et-Tazy.

Ahmed Baba ajoute: « Lorsque le cheikh Ibrahim partit en pèlerinage pour La Mecque, il revêtit le froc des soufis. Le droit au port de cet insigne lui avait été conféré par Cheref-ed-Din El-Medaghy (256) et aussi par le cheikh Salih ben Mohammed Ez-Zouawy qui faisait remonter le sien jusqu'à Abou Medien (257). Il fut initié au hadith connu sous le nom de Mochaheka (Entrelacement) (258) par Salih ben Mohammed Ez-Zouavvy (259) et se sanctifia par la fréquentation du cheikh, le saint, le vertueux Abou Abdallah Mohammed ben Omar El-Hawary dont il était le disciple et obtint les bénédictions.

« Sidi Ibrahim était un savant, un ascète et un mystique. Il fit plusieurs miracles et fut favorisé de nombreuses révélations célestes. Il est l'auteur de magnifiques pièces de vers qui dénotent sa grande capacité et qui renferment des sentences et des allégories admirables.

« On lui doit aussi des poésies en l'honneur du Prophète. Il forma de nombreux disciples parmi lesquels il convient de citer : le hafidh Et-Tenassy, l'imam Es Senouci, le frère de ce dernier Ali Et-Talouly et le cheikh Ahmed Zerrouq.

« Voici ce que dit El-Qalaçady dans son Catalogue-. « J'allai à Oran et y séjournai chez le cheikh, le béni Sidi Ibrahim, qui était alors le suppléant de Sidi Mohammed El - Ilawary. Il faisait grand cas des paroles de son maître. Parmi ses maximes, je citerai la suivante : « Ne sois ni l'ennemi du savant ni

l'ami de l'ignorant, et ne fréquente pas le sot
».

ô Sidi Ibrahim mourut le dimanche ÎJ
Châban 866 (9 mai 1462). Que Dieu nous
fasse participer aux grâces qu'il lui a
accordées ! »

— h.) —

« Parmi ses poésies, il convient de citer :

<c 1° La pièce de vers qu'il composa pour
donner des avis aux musulmans, dans
laquelle il nous met en garde contre
certaines choses et nous excite à en
accomplir d'autres. Elle est intitulée : «
Conseil complet donné aux grands et au
vulgaire » et commence par ces mots :

« Si lu veux vivre heureux et suivre le droit
sentier, écoute mes paroles et recherche
l'appui de Dieu. »

« On la nomme Daliya (poème qui rime en dal). .l'en ai fait un commentaire. (C'est Ibn Mariem qui parle) ;

« 2° Une autre pièce de vers que lui inspira son ardent amour pour la Maison sacrée (la Kaâba) et qui commence ainsi :

« Qu'elle est triste la situation de celui qui a quitté cette Beauté et qui a goûté l'amertume de la séparation après avoir été uni à son amante » ;

« 3" Un poème qui se récite avec sa prière Oudhifa (Tache) qu'il a jointe aux litanies. La récitation de ce poème peut se faire à n'importe quel moment du jour ou de la nuit. En voici le commencement :

« Ce que je désire obtenir de mon souverain Maître, et qui constitue ma suprême espérance, c'est qu'il soit toujours satisfait de moi et me pardonne mes péchés. »

« On le nomme Lamiya (poème qui rime en lam.) J'en ai fait (c'est Ibn Mariem qui parle) un commentaire et ai donné l'explication de tous les mots de la prière Oudhifa en y joignant la mention de tous les avantages attachés à ceux qui la récitent. C'est, tout le monde le sait, un talisman dont l'efficacité est prouvée par l'expérience ; il n'y a pas de doute à avoir là dessus ;

« 4" Une poésie qui traite de la perpétuité de la prière Oudhifa, et à laquelle il a donné le titre de : « Le sabre tranchant » (261). La voici :

« Mon sabre tranchant, ma voie droite, ma loi, l'asile qui dans ce monde et dans l'autre me mettra à l'abri de toute tentation,

« C'est mon amour pour le Maître de l'Univers et l'invocation que je fais à chaque instant de son nom, mentalement et

verbalement.

« La meilleure action de l'homme, c'est de penser à Dieu. Pense au Créateur du monde et il pensera à toi.

« Les aspirants à la vie spirituelle n'ont pas d'autre sabre que celui-là. Que de dos de calomniateurs et de diffamateurs n'ont-ils pas pourfendus avec cette arme !

« Que d'audacieux n'ont-ils pas dispersés ! Que d'ennemis n'ont-ils pas fait périr exténués de fatigue 1

« Que de fléaux et de calamités Dieu Généreux n'a-t-il pas écartés de ses créatures par les prières de ces hommes pieux 1

— ()G —

« La meilleure prière, c'est l'invocation du Vivant. Aime-la et uses-en à chaque instant

et en toute circonstance.

« Penser souvent à une chose est une preuve qu'on l'aime ; le sentiment de l'amour suffit à l'homme pour l'ennoblir. »

« 5" Un poème que lui inspira son ardent amour pour la Divinité. En voici le commencement :

« Mon cœur ne veut aimer que l'objet de sa passion. Cesse de me blâmer, de me quereller et me séduire.

« Nous chérissons la passion qui, cependant, ne mérite que notre mépris. Son amertume nous paraît douce, plus douce que la manne et les cailles (dont se nourrissaient les Israélites dans le désert).

« Les tourments qu'elle nous inflige nous semblent des délices, et les efforts que ceux qui nous blâment font pour nous consoler,

nous semblent de l'inimitié.

« Celui qui n'aime pas sa propre passion ment s'il se dit amoureux, et afliche un sentiment qu'il n'a pas.

« La personne que la Passion adore uniquement pour un vil plaisir, n'est pas de condition libre ; choisis donc bien l'objet de ton amour.

c(Ceux que nous devons aimer le plus, c'est le Libéral, le Riche, ses anges, les prophètes, les hommes pieux,

« Et l'Élite des envoyés de Dieu, Mohammed, qui conduit au Paradis. »

« G" Une pièce de vers dans laquelle il s'élève contre le inonde et ses séductions ; la voici :

« N'est-ce pas l'heure de renoncer à tes

iniquités ? Mes cheveux blancs devraient, en effet, suffire à m'empêcher de commettre des actes blâmables.

« Voudrais-tu être encore volage après la quarantaine ? Est-ce que l'aube luit encore après que le soir est arrivé ?

Renonce aux plaisirs et n'y songe plus.
Oublie aussi les campements et les maisons
(de tes amantes).

« Laisse de côté le violon, Sou'âd, Zeïneb
(noms de femmes), les cymbales et le vin.

« Le monde et ses séductions ne sont rien et
leurs jours sont empruntés.

« N'est point sage celui qui préfère le monde
: est-ce qu'on vend le salut pour la perte ?

« Repens-toi, et n'aie point honte d'aimer
Celui qui possède le Paradis et l'Enfer.

« La beauté de Dieu est la plus parfaite des beautés : Dieu possède la perfection, personne n'en doute.

« Penser à Dieu est la plus noble distraction. N'oublie pas de devenir grave et sérieux.

^ 67 —

« Le souvenir de Dieu est le baume qui guérit toute plaie ; il est plus efficace que ne l'est l'eau limpide pour calmer l'ardeur de la soif.

« Il n'y a, eu vérité, que Dieu qui existe. Renonce à la volupté. »

« 70 Un poème dont le sujet est le même que celui de la pièce précédente ; il commence par ces mots :

« Ami ! celui qui est pieux et hait le monde obtient honneur, bonheur et contentement »

(263) ;

« 8« Une poésie dans laquelle il fait l'éloge du Prophète. En voici le premier vers :

« Par la grâce du Libéral, du Généreux !
Louanges à lui ! louanges qui égalent ses bienfaits ! » ;

« 9° Une poésie sur le pèlerinage de La Mecque. — Dieu veuille nous faire parvenir en ce noble séjour ! — Elle débute ainsi :

« Malgré ton antiquité, j'ai pris l'habitude de t'aimer et de m'acharner vers toi à pied. »

« Les vers de ce poème sont au nombre de 28, autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet, et sont disposés dans l'ordre même de ces lettres, c'est-à-dire que le premier vers commence par un alif, le second par un bâ, et ainsi de suite, jusqu'à la lettre yâ ; • « 10° Une pièce de vers qui commence par ces

mots :

« Tout beau ! mes oreilles sont sourdes à vos cris et à vos vociférations » ;

« 11 » La poésie connue sous le nom d'Ez-Ziara (la visite) et que voici :

O La visite que l'on fait aux hommes pieux est un baume qui guérit ; c'est la clef qui ouvre les portes de l'orthodoxie et du bien.

(f Elle éveille le désir (de bien faire) dans le cœur de l'insouciant, et dilate la poitrine qu'angoissent un trop grand nombre de péchés.

« Elle secourt l'opprimé, rend célèbre celui qui est obscur, enrichit le pauvre, rétablit les affaires du malheureux,

« Met à l'aise celui qui est gêné, fait rire celui qui pleure, et élève par la grande piété qu'elle

inspire et par la récompense qu'on en attend.

« Ami, ne manque pas de la faire, car tout le monde proclame les avantages qu'elle procure et la recommande secrètement et publiquement.

« Que de jeunes hommes plongés dans l'océan des péchés n'a-t-elle pas sauvés et lancés sur la mer qui ramène à Dieu et au divin mystère.

« Que d'éloignés (de Dieu) n'a-t-elle pas rapprochés d'une seule tirée ! La grâce divine a alors fondu tout à coup sur eux d'une manière évidente, à cause de leur piété.

-- 68 --

(< Que d'aspirants à la vie spirituelle a-t-elle pourvus d'un directeur de conscience sage, connaissant les maux et le moyen de les guérir !

« Elle a jeté sur eux un manteau tissé et brodé dans le Yémen, ainsi que la grâce et la protection divines.

« Après t'être repenti sincèrement, fais visite aux hommes pieux et montre-toi polis envers eux comme doit l'être un esclave envers son maître libre.

« La manière de faire cette visite est toujours la même, qu'on la fasse à un contemplatif directeur de conscience, à un extatique, à un vivant, à un mort dans son tombeau,

« A un ascète ou à de simples dévots. Tous ont droit à notre respect, mais on ne peut cependant mettre sur le même pied le soleil et la pleine lune.

« La meilleure visit^e est celle que l'on fait au Prophète. Tous les saints personnages que nous visitons occupent des degrés différents sous le rapport de l'influence et du pouvoir

dont ils jouissent auprès de Dieu.

« Ahmed (Le Prophète) est la meilleure des créatures ; c'est ce que savent bien les meilleurs de ceux dont il est le coryphée, qu'ils soient dans le bonheur ou dans le malheur.

« Son peuple, l'élite de ses compagnons valent mieux que tous les autres saints, et Abou Bekr occupe le premier rang parmi ses compagnons ;

« Farouq Abou Hafs Er-Ridha (Omar) vient après lui, selon l'avis des docteurs les plus marquants de la loi traditionnelle.

« Quant au lion Ali, le compagnon inséparable des grandeurs, et à Othman, le célèbre Abou Anir, tous s'accordent à reconnaître qu'ils sont d'égal mérite.

« Ces mêmes docteurs affirment que l'ordre

de mérite des califes est le même que celui dans lequel ils se sont succédé. J'ai terminé ma pièce de vers sur la visite et ceux que l'on visite.

« J'adresse à tous les prophètes et envoyés de Dieu mes meilleurs saints, aussi nombreux que les perles.

« Je les adresse également à ceux d'entre ses serviteurs qu'il a choisis comme amis, aux nobles compagnons du Prophète, et à tous ceux qui ont pris pour modèle leur piété, leur foi, leur intelligence et leur reconnaissance.

»

« On m'a rapporté qu'il a composé aussi des poèmes en l'honneur de la naissance du Prophète, et une quantité innombrable d'autres pièces, mais je ne les ai pas vus.

« Il mourut le dimanche 9 Ghâban 866 (9 mai 1462). »

(Extrait du livre intitulé : « Dons très saints touchant les vertus d'Es-Senoûct », par El-Mellaly) (264).

— 69 —

Ibrahim ben Abderrahman ben El-Imam
(265)

Il naquit à Tiemcen et habita F'ez. C'est le fils du pontife de rislan), le docte interprète de la loi, Abou Zéïd Abderrahman ben El-Imam (266).

Ce jurisconsulte possédait une mémoire prodigieuse et un savoir varié; son nom avait la valeur d'un argument irréfragable. Il était versé dans toutes les sciences, et rendit des fetoua qui ont été transcrites par ElOuenchericy et El-Mazouny dans leurs recueils de décisions juridiques.

Il mourut à Fez et fut inhumé dans le quartier de Bab-el-Guiça (267) en Tannée 797 (inc. 27 oct. 1394). C'est le père d'Abou'l-Fadhl ben El-Imam (268).

Ibrahim El-Ouedjdijen

Sa famille était originaire de la tribu des Ouedjdijen, mais il naquit à Tlemcen. C'était un savant jurisconsulte, un saint, un homme vertueux connaissant Dieu (soufi) et la loi traditionnelle du Prophète. Poète habile, il composa des poèmes en l'honneur de la naissance du Prophète. Je n'ai pas pu trouver la date de sa mort. (Il mourut entre les années 930 et 940 de l'hégire, 1523-1533).

Ibrahim ben Mohammed El-Masmoudy (269)

C'est le docte et pieux cheikh, le saint, l'ascète Abou Ishaq, l'un des maîtres de l'imam Ibn Merzouq qui a consacré à sa

biographie un ouvrage spécial.

Voici comment s'exprime Ibn Saad, dans son livre intitulé : « Y Astre resplendissant », en parlant de ce cheikh :

« Cet ouali (ami de Dieu), dit-il, a été l'un de ces mortels qui, dès leur enfance, ont reçu la sainteté en partage et qui ont occupé un rang élevé par l'éminence de leur savoir et de leur dévotion. Il a été l'objet d'une notice biographique de la part du professeur de nos maîtres, l'imam Ibn Merzouq. Dans l'un de ses ouvrages, celui-ci dit, en elïet : « Parmi les maîtres dont l'enseignement et les paroles m'ont été les plus utiles, je citerai le cheikh, le saint imam, le docteur accompli, l'érudit professeur, le coryphée des hommes pieux et dévots de son siècle, l'auteur de miracles fameux, celui dont les actes de piété sont célèbres, dont la sainteté est reconnue de tout le monde et dont les prières étaient

toujours exaucées, Ibrahim EI-Masmoudy.

« Il appartenait à une tribu sanhadjienne établie dans le Ma-ghrib, près de Méquinez : c'est là qu'il vint au monde et qu'il fut élevé. Devenu grand, il se montra avide de la science et alla

— 70 —

faire ses études à Fez, sous la direction des plus illustres professeurs, tels que le cheikh et imam, le porte-enseigne de la jurisprudence dans* son siècle, Mouça El-Abdoucy (270), et le cheikh, le célèbre imam Mohammed El-Aboly (271). Il fréquenta aussi les leçons du cheikh et imam, le chérif des savants, Abou Abdallah Ech-Cherif Et-Tlemcèny (272). Après la mort de ce professeur, il vint se fixer à Tlemcen et se logea dans la Medersa Et-Tachefiniya (273). C'est dans cet établissement qu'il suivit les

cours du très docte cheikh, le sceau qui clôt la série des cadis équitables de Tlemcen, sidi Saïd El-Oqbany. Puis il se retira dans sa maison, qui est bien connue, et il ne cessa de s'appliquer à l'étude, à la pratique de ses devoirs religieux et à la méditation assidue de la loi divine ; c'est ainsi qu'il atteignit les dernières limites de la perfection dans les voies de la piété, de la mortification des sens, et du sacrifice.

« Adonné à la pratique du bien, il suivait en toute chose la ligne de conduite suivie par les hommes vertueux des temps passés. C'était l'homme le plus désireux de s'entretenir et de discuter avec ceux qui faisaient profession de science ; aussi n'entendait-il jamais parler de quelqu'un jouissant d'une grande autorité scientifique ou versé spécialement dans une branche quelconque de la science sans aller le trouver et s'entretenir avec lui. Nul, parmi les savants de son siècle, ne connaissait

mieux que lui l'histoire des hommes pieux des temps passés, et celle des savants tant anciens que modernes. Que Dieu, selon qu'il l'a promis à ceux qui se vouent à son service, le récompense de tous les soucis qui ont accablé son esprit !

« Il fit de nombreux miracles. Voici ce que son plus grand ami, le vertueux cheikh Abou Abdallah ben Djamil, m'a raconté à ce sujet : « Il se présenta à moi, dit-il, un cas juridique où je fus empêché d'adopter la jurisprudence universellement suivie en pareille circonstance, et obligé de faire ce que cette jurisprudence condamnait. M'étant mis à faire des recherches, je finis par trouver que ce que je voulais faire m'était permis par les deux docteurs : Asbagh et Ibn-Habib (274), et je suivis leur avis. Après cela, j'allai faire une visite à ma mère, et pendant le trajet je tombai sur une pierre. Cette chute m'occasionna de vives douleurs et je crus

que mes souffrances étaient une punition que le Ciel m'infligeait pour avoir contrevenu à la jurisprudence habituelle. Puis, n'ayant fait part à personne de ce qui m'était arrivé, j'allai, pendant que j'étais encore souffrant, faire visite au cheikh Ibrahim El-Masmoudy qui me dit :

« Que vous est-il donc arrivé, Abou Abdallah? — Hélas! lui répondis-je, je suis bien coupable. — Quiconque suit les opinions d'Asbagh et d'Ibn Habib ne saurait être coupable », me

— 71 —

répliqua-t il aussitôt. C'est là un des plus grands miracles que l'on puisse citer.

« Voici encore ce qui m'a été raconté par un homme vertueux, l'un des amis du cheikh Ibrahim El-Masmoudy: « Je me trouvai, dit-il, assis en sa compagnie et dans sa maison,

et nous étions seuls. Il était occupé à lire le Coran et tenait à la main une baguette avec laquelle il frappait un coup, pour indiquer où il fallait s'arrêter et faire la pause, comme font les maîtres de lecture coranique. En voyant ces gestes, je me dis en moi-même : Pourquoi donc Irappe-t-il ainsi ? Y aurait-il ici quelque djinn (génie) qui apprendrait devant lui à lire le Coran ? A peine cette idée avait-elle traversé mon esprit, qu'il me dit : « Sache, Mohammed, qu'il y a des cheikhs auprès desquels les djinn apprennent à psalmodier le Coran. »

« Plusieurs personnes de celles qui venaient lui offrir des aliments, comme du lait et autre nourriture, m'ont rapporté qu'il arrivait souvent que le cheikh les leur refusait ; or, en cherchant quelle pouvait être la cause de son refus, elles finissaient toujours par découvrir un motif qui justifiait ce refus : c'était, par exemple, quelque doute, la gêne

dans laquelle se trouvait la famille du généreux donateur, ou toute autre raison.

« Quantité de gens m'ont également raconté avoir vu sidi Ibrahim hors de la ville, à une distance telle qu'il leur semblait tout naturel (étant donné l'heure tardive à laquelle ils l'avaient rencontré), qu'il ne pourrait se présenter devant les portes de la cité qu'après leur fermeture, et l'avoir néanmoins rencontré ensuite dans l'intérieur de la ville.

» Ici prend fin la citation que j'ai empruntée à Ibn Merzouq.

Ibn Saâd ajoute encore ceci: « Il m'a été raconté par mon grand-père Abou'l-Fadhl, à propos des qualités physiques et de l'habillement du cheikh El-Masmoudy, qu'il avait le teint blanc, la taille haute ; qu'il portait toujours des vêtements magnifiques, et que la plupart du temps il avait la tête nue. Plusieurs personnes de distinction m'ont

aussi raconté le trait suivant : « Pendant que le cheikh passait son temps sur la montagne, qu'il y trouvait lestleurs du printemps, qu'il jetait ses regards sur leurs variétés, leurs couleurs qu'il considérait leur parfaite structure, il était ravi, en extase et transporté hors des sens ; il marchait en se balançant dans ses vêtements et s'écriait : « C'est là la création de Dieu ; faites-moi voir maintenant ce qu'ont pu créer d'autres que lui. » (Coran, sour. XXXI, v. 10).

« Il m'a été raconté par mon père, qui le tenait de son propre père, Abou'l-Fadhl, que le cheikh Ibrahim El-Masmoudy mourut en 805 (inc. 1^{er} août 1402), et que le sultan El-Vvathiq (275) daigna assister à ses funérailles et suivit à pied son convoi; mais, selon

notre ami Mohammed ben Yaqoub, celle mort arriva en 804 (inc. 11 août 1401), et le cheikh fut enseveli dans le cimetière réservé à la famille des Beni-Zian, rois de Tlemcen (276).

Ibrahim ben Mohammed ben Yahia El-Idricy

Il est né à Tlemcen. C'est un cadhi équitable du nombre de ceux qui observent fidèlement la loi religieuse. Que Dieu nous fasse profiter de ses exemples !

Ibrahim reiN Yekhlef ben Abd-es-Salam Et-Tenassy El-Matmaty (277)

Il fut le plus habile professeur et le plus illustre jurisconsulte de tout le Maghrib. De Tlemcen et de toutes les villes de l'Ifriqiya, on lui écrivait pour le consulter. Il est l'auteur d'un commentaire sur le Talqin (Initiation) d'Abd-el-Ouahhab (278), en dix volumes, commentaire qui a disparu pendant

le siège de Tlemcen. Le sultan Abou Yahia Yar'moracen avait insisté auprès de lui pour qu'il vint se fixer à Tlemcen, mais il avait toujours refusé, se contentant d'y paraître en visiteur et d\ séjourner un mois, après quoi il s'en retournait à Ténès. Lors de l'affaire des Maghraoua (279), il se décida cependant à chercher un refuge dans la capitale, où les juristes s'empressèrent de lui faire leur visite. Le sultan se rendit aussi auprès de lui et le supplia de nouveau de s'établir à Tlemcen..Le cheikh finit par acquiescer au désir du prince et se fixa définitivement dans la capitale, où il ouvrit un cours d'enseignement qui attira une foule innombrable d'auditeurs : on venait même de toutes les parties de l'Orient et de l'Occident pour profiter de ses doctes leçons.

Il était du nombre des amis de Dieu et connaissait aussi bien le sens littéral que le sens mystique du Coran.

Parmi ses disciples, il convient de citer le cheikh Abou Abdallah ben El-Hadjj Kl-Abdéry, auteur de l'ouvrage intitulé: « L'Introduction » (280).

On raconte plusieurs faits extraordinaires qui lui sont arrivés ; nous citerons les deux suivants. Le premier est rapporté par Ibn El-Qatlan (280 bis), qui le tenait de la bouche même de son auteur. Voici donc ce que lui dit Ibrahim ben Yekhlef Et-Tenassy :

« Lorsque je fus arrivé à La Mecque et que je me mis à faire le tour de la Kùaba, je me souvins ces paroles du Très-Haut: « Or, quiconque entre dans son enceinte, est en sécurité » (Coran, sour. III, V. 11), et je me dis en moi-même : les opinions se contredisent les unes les autres et les écoles diffèrent sur le sens

impliqué dans les mots « en sécurité ». Puis, je me mis à répéter ce mêmes mots: en sécurité, en sécurité, en sécurité, maië au sujet de quoi ? ajoutai-je. Alors, j'entendis derrière moi une voix qui cria deux ou trois fois : « Mais en sécurité et à l'abri du feu, ô Ibrahim ! » (281).

Voici maintenant le second fait extraordinaire qu'on lui attribue. 1/imam Ibn El-Hadj El-Abdéry a raconté ce qui suit : « Notre cheikh Abou Ishaq Et-Tenassy, dit-il, était très scrupuleux. Nous étions à voyager avec lui, parcourant ensemble les villages de l'Egypte, quand nous nous trouvâmes en proie aux ardeurs de la soif. Un de ses disciples étant alors venu nous offrir un vase plein de lait sucré, le cheikh refusa de boire. —Eh quoi! cher maître, lui dis-je, vous refusez cette boisson pendant que vous en éprouvez le plus grand besoin ? — Je crains, répondit-il, que mon disciple n'ait voulu, en

agissant ainsi, me payer des leçons (que je lui ai données; c'est pourquoi j'ai refusé de boire; je crains aussi qu'en acceptant. Dieu n'amointrisse la récompense qui m'est due au ciel pour lesdites leçons. » Puis il rendit le vase à son élève.

Dans ses voyages, il eut l'occasion, soit en Egypte, soit en Syrie, de rencontrer des savants qui avaient été les compagnons d'Abou'l Hacèn (282). Pour la science des traditions, il suivit les leçons d'Ibn Koheïla (283) et celles d'Abou Ali Nacir-ed-Din El-Mecheddaly (284). A Tunis, il eut pour maîtres une foule de savants ; au Caire, il étudia le Mahsoul (de l'imam Er-Razy) (285), sous la direction de Chems-ed-Din El-Isbahany (286), la logique et la dialectique, auprès d'El-Qarafy (287). Il assista aux leçons du cheikh Seif-ed-Din El-Ilanafi sur le Kitab el irchad (Traité de la bonne direction) d'El-Amidy (288). Le professeur expliqua ce

livre en entier, sans que notre cheikh se permit de faire la moindre observation, mais lorsqu'on expliqua une deuxième fois le livre et que Seif-ed-Din se mit à développer le texte de l'auteur, le cheikh Abou Ishaq prit la parole et dit : « J'ai une autre version de vos explications sur ce texte. Comme le maître lui demanda alors de la produire, Abou Ishaq la lui exposa. Le lendemain, il apporta les notes qu'il avait prises dans les précédentes leçons du professeur, et ayant été invité à les lire, il les lut d'un bout à l'autre, et cette rédaction lui mérita l'approbation de toutes les personnes présentes : c'est le commentaire qui se trouve maintenant entre les mains de tout le monde ; il y en a, il est vrai, qui l'attribuent à Seif-ed-Din lui-même.

Le cheikh Abou Ishaq mourut dans la ville de Ténès. Tels sont, dit Ahmed Baba, les renseignements que j'ai puisés dans certains recueils (289).

LETTRE BA

Bou Abdallah Ech-Choudhy El-Achebily
(290)

Originaire de Séville, ce cheikh est plus connu sous le sobriquet d'El-Halouy (marchand de bonbons) qui lui resta. Il fut le coryphée des contemplatifs, la couronne des réels amis de Dieu, le prince des hommes vertueux et l'un des plus grands dévots mystiques.

Voici ce que l'imam Abou Ishaq Ibrahim ben Youçof ben Mohammed ben Dahhaq El-Aoucy, plus connu sous le nom d'Ibn EI-Meraa (291), nous a raconté :

« Je vins, dit-il, de Murcie pour voir une tante paternelle que j'avais à Tlemcen et rien ne me réjouit tant que de la retrouver en vie. Un jour que je me promenais dans les rues, je rencontrai ce cheikh tenant à la main un

plateau en bois, rempli de pâtes sucrées qu'il vendait aux petits enfants, et je crus reconnaître en lui les traits caractéristiques des adeptes du soufisme. Je le suivis, et voici que les enfants qui passaient près de lui battaient des mains pendant qu'il dansait ou récitait des vers sur l'amour de Dieu. En voyant cela, je ne doutai pas que le cheikh fût du nombre des hommes vertueux. Mais quand je le vis ensuite acheter un morceau de pain de semoule avec l'argent qu'il s'était procuré en vendant des gâteaux, et en faire l'aumône à un orphelin, vêtu de haillons qu'il savait dans le besoin, je me dis en moi-même : « Assurément, c'est un saint à la conscience délicate et scrupuleuse. » Nous étions alors dans le mois de ramadhan. Lorsque le jour de la rupture du jeûne fut arrivé, j'achetai de la semoule et du miel et je dis à ma tante : « Faites-moi quelques gâteaux de l'espèce dite « mechehhda » (galette molle au beurre) pour le repas de la rupture du jeûne, que je

ferai en compagnie d'un saint homme. Elle
ht selon mon désir. La prière solennelle de la
fête achevée, je cherchai le cheikh parmi la
foule, mais je ne parvins pas à le découvrir. «
Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu
Très-Haut ! », m'écriai-je ; puis j'adressai
mentalement cette prière au Ciel : « o mon
Dieu ! en considération des mérites du
cheikh, faites que nous nous trouvions
réunis tous les deux dans ce moment. »
J'avais à peine terminé cette prière que
j'aperçus le cheikh à ma droite. Il me regarda
et me dit : « Votre tante a-t-elle préparé les
mechehhda ? — Oui, sidi, répondis-je. — Eh
bien, ajouta-t-il, relirons-nous en quelque
lieu pour manger les mechehhda que voici,
puis nous irons à la demeure de votre tante.
Lorsque nous fûmes hors de la mosquée, il
tira de

dessous ses habits un plat recouvert d'un foulard propre qu'il dénoua, et les plus belles mechehhda qu'on ait jamais vues et que jamais femme au monde ait si bien réussies sous le rapport de la cuisson, de la préparation et de l'abondance des condiments gras, s'offrirent à ma vue. Après en avoir mangé, nous nous rendîmes chez ma tante qui nous présenta les mechehhda qu'elle avait préparées, mais nous ne les trouvâmes comparables en rien aux premières, et c'est à peine si nous y touchâmes. Le repas terminé, le cheikh me dit : « Quelle est votre profession ? — Etudiant, répondis-je. — Voulez-vous, ajouta-t-il, prendre des leçons auprès de moi ? — Volontiers, lui dis-je. — Venez donc me voir demain, répliqua-t-il ; je me trouverai, s'il plait à Dieu, à la mosquée qui est dans le fossé d'Aïn-el-Ksour (292), au bas de la porte des Tuiliers (293), et je vous donnerai là, s'il plait à Dieu, toutes les leçons que vous

désirerez. »

« M'étant donc rendu le lendemain au lieu indiqué, je le trouvai, comme il me l'avait promis, assis dans la mosquée. Je le saluai et me plaçai devant lui. « Que voulez-vous lire ? me de-manda-t-il. — Ce que Dieu vous inspirera de me faire lire, répon-dis-je. — Lisez d'abord le Livre du Tout-Puissant, ajouta-t-il, car il mérite qu'on commence par lui. » Je me mis alors à implorer le secours de Dieu contre Satan le lapidé, puis je lus : « Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux. » Il mit dix jours à expliquer l'excellence de ces paroles. Après le Coran, je lus les hadiih du Prophète, puis un peu de littérature. »

« Toutes les connaissances littéraires que je vous communique, disait Ibn Dahhaq à ses disciples, je les ai puisées auprès de ce cheikh en l'espace de deux ans, pendant lesquels son assiduité répondit constamment

à la mienne. »

On dit qu'Abou Ishaq ibn Dahhaq aimait à répéter les paroles que nous venons de citer :
« Oui, disait-il souvent, toutes les choses que vous m'entendez dire, quand je traite une question quelconque, sont le fruit de mon assiduité auprès de ce cheikh. »

Sidi El-Halouy ne mangeait jamais pendant le jour et passait les nuits en prières.

Parmi ses compositions poétiques, l'on cite les vers suivants :

« Quand Dieu (294) lève la voix pour parler aux mortels, il y a des gens qui prêtent une oreille attentive à son langage.

« Ce langage n'offre rien d'inintelligible ; l'étourdi seul est incapable de le comprendre.

« Tiens ton esprit en éveil, tu seras appelé

comme ceux qu'on appelle de près, et ne sois pas du nombre de ceux qu'on appelle de loin » (295).

Sidi El-Halouy avait été cadi à Séville vers la fin de l'empire des Beni-Abdelmounen (Almohades), mais il abandonna ces fonc-

— Tétions et se retira à Tlemcen pour y vivre à la manière des medjnoun ou fous. Le cheikh Abou'i-Hacèn El-Majorqy m'a dit que le cheikh Abou Abdallah El-llalouy fut un des plus grands dévots. Il mourut à Tlemcen. Son tombeau, qui se voit encore en dehors de la porte d'Ali (Bab-Ali) (296) est très fréquenté et les prières qu'on adresse en ce lieu sont exaucées. Les vertus de sidi El-Halouy sont innombrables.

(Extrait du livre intitulé : Objet désiré par ceux qui sont en quête de l'histoire des rois de la dynastie des Béni Abd-el-Ouad).

Bou'l-Ala El-Mediouny (297)

C'était un de ces grands saints et dévots qui sont devins et guérissent par des incantations toutes sortes de maladies. Il mourut en Djoumada premier 735 (déc. 1334-Janv. 1335). Son tombeau, qui se trouve dans la mosquée de la Miséricorde(298), à El-Eubbed Supérieur, est célèbre par l'efficacité des prières qu'on y adresse.

Bou Abdallah Ech-Chamy

Il était originaire de Syrie et habitait Tlemcen. Ce saint, dont la conduite était exemplaire, fit de grands miracles. Jurisconsulte, traditionniste, soufi, il était versé dans toutes les branches de la science et savait l'histoire des saints et leurs miracles. Il eut pour disciples : sidi Mohammed ben AbderrahmanEls-Soueïdy (299), Ahmed El-Mestiry et Abderrahman

ben Mouça El-Ouedj-dijeny. Il connaissait aussi le livre d'El-Bokhary. Jamais, fût-ce un instant, il ne détournait son esprit de l'idée de Dieu. Sa conduite était irréprochable. Je n'ai pas pu trouver la date de sa mort.

Belal El-Habachy (L'Abyssinien)

C'était un savant cheikh, un Qotb (Pôle du monde spirituel; et un professeur de talent. Son tombeau, qui se trouve à El-Eubbed, est devenu un lieu de pèlerinage très fréquenté, et les prières qu'on y adresse sont exaucées.

Sidi Belal fut le serviteur du très saint, du Pôle sidi Abou Medien ben Choâïb ben El-Hacèn El-Ansary El-Qaliniany, ainsi appelé parce qu'il était originaire de Cantillana, village des environs de Séville (300j.

-^1 -^

Belkacem bex Mohammed Ez-Zouawy Ech-

Gherip

Ce jurisconsulte, qui était aussi un saint et un savant professeur, a été l'un des plus illustres et des plus anciens disciples de l'imam Es-Senoûsî. C'est auprès de lui que s'instruisit Mohammed ben Omar El-Mellaly. Il mourut en Safar 922 (mars-avril 1516) (301).

Bou Said Ech-Cherif El-Hacèny

Ce cheikh, qui était un descendant d'El-Hacèn, fils d'Ali ben Abou Talib, est plus connu, depuis sa mort, sous le nom de Bou-Zitouna, parce qu'un olivier a poussé au milieu de son tombeau (302).

Il fit de grands miracles et de merveilleux prodiges. Tout malade qui le visitait guérissait, et tous ceux qui allaient implorer son intercession obtenaient, par la permission de Dieu, la grâce qu'ils

demandaient.

Son tombeau est devenu le lieu d'un pèlerinage très fréquenté et les prières qu'on y adresse sont exaucées.

Bou Saïd fut inhumé à l'Est de la porte dite des Tuiliers (actuellement porte du Nord). Que Dieu l'agrée et nous fasse profiter de ses exemples ! Amen !

Bou Djemaa El-Kaouwach El-Mataghry
(303)

Il fut l'un des plus grands saints voués aux pratiques religieuses. Ami de Dieu, vertueux, dévot, bienfaisant, bon conseiller, il était l'élite de ceux qui font profession de religion, et portait la marque distinctive des pieux amis du Très-Haut.

Dans sa jeunesse, il gardait les troupeaux de chèvres à Mata-ghra (304). Un jour qu'il

s'était décidé à quitter son pays natal, il partit suivi par les chèvres. Les gens de sa tribu, ayant remarqué son absence, se mirent à sa poursuite et voulurent le ramener chez eux, mais il persista dans sa résolution et continua son chemin, toujours suivi par les chèvres. Il ramena cependant ces entêtées à leurs maîtres et vint se fixer à Tlemcen, près de la porte Kechout (aujourd'hui porte de Fez). Il était assis habituellement contre le mur près duquel il a été inhumé : telle fut tou-jour sa coutume. « Voulez-vous que je passe la nuit chez vous ? disait-il à celui qui venait à passer près de lui. — Oui, répondait l'interpellé, comme pour se moquer du marabout et pensant que celui-ci ignorait sa demeure. » Sidi Bou Djemàa venait ensuite s'asseoir à la porte de la maison de cet homme qui, en sortant

de chez lui, l'apercevait là. Devenu l'objet des conversations du public, son histoire se répandit dans la ville et les gens firent de lui leur intercesseur auprès du sultan.

Vers la fin de sa vie, sidi Bou Djemâa prit rang parmi lesbadil ou Remplaçants. Son tombeau, qui est très connu, se voit dans le lieu de sépulture de Sidi-el-Hadjj-ben-Ameur, près de la porte Kechout.

LETTICE DJIM

Djafar BEN Abou Yahia El-Andaloucy

Il portait le surnom d'Abou Ahmed.

Voici ce que dit de lui El-Qalaçady dans sa Relation de voyage d'études : « Djâfar ben Abou Yahia fut notre professeur et notre source de bénédictions. C'était un savant imam et un grand et célèbre prédicateur qui s'appliquait à retenir de mémoire la

jurisprudence, les règles de partage des successions et l'arithmétique, et qui connaissait les hadith, les sept leçons du Coran et la langue arabe. Je lus plus d'une fois, sous sa direction, le livre d'Ibn El-Benna, intitulé « Les Opinions » (305), le Résumé (Telkhis) du même auteur, la Tlemcèniya, des fragments d'El-Haufy(306j, les règles de partage d'Abd-el-Ghafir (307), Uuni-iiation (Talqîn), le Précis de sidi Khalil. jusqu'au chapitre du mariage, et le chapitre des successions de ce dernier ouvrage ; je suivis ses leçons jusqu'à son départ » (308).

Djafar El-Faqih

Ce savant sonfi est versé dans toutes les branches de la science. Il est connu sous le nom d'Ed-Dheheby et fait partie des jurisconsultes et des notables de Tlemcen.

LETTICE HA

Abou Ali El-Hacèn ben Mekhlouf ben
Meç'oud ben Saad BEN Saii) El-Mezily Eh-
Rachidy (309)

Ce grand et célèbre cheikh, plus connu sous
le nom d'Aberkan, était un savant imam, un
professeur, un ami de Dieu, un homme

— 79 —

vertueux, un Pôle, un Gliauth (Secours). II
eut pour maîtres : l'imam, le cid Ibrahim El-
Masmoudy, et l'imam Ibn Merzouq El-Halid.

Parmi les personnages d'élite qui profitèrent
de ses leçons, il convient de citer : le cheikh
Et-Tenassy et le cheikh Es-Senoûsî. Ce
dernier, qui le fréquenta longtemps, disait en
parlant de lui : « Aucun des cheikhs et des
saints que j'ai rencontrés n'est comparable à
sidi El-Hacèn Aberkan ; il était irréprochable
en ce qui touchait l'accomplissement de ses
devoirs religieux, et ne riait jamais aux

éclats, mais souriait légèrement. »

Si El - Ilacèn était miséricordieux et compatissant pour les croyants : il se montrait heureux de leur bonheur et s'affligeait à la vue de leurs souffrances et de leurs malheurs. Il avait un chapelet dont il ne se séparait jamais, parce qu'il ne cessait jamais, fût-ce un instant, de prononcer le nom du Très-Haut. Il était enfin l'objet de la plus grande vénération de la part de tout le monde, des Petits comme des Grands.

La Riçala du cheikh Ibn Abou Zéid était le livre qu'il aimait le plus à lire et à expliquer. On raconte que lorsque EsSenoûsî entra chez lui, il l'accueillait en souriant, qu'il était le premier à lui adresser la parole, et qu'il lui disait : « Que Dieu te range parmi les pieux imams ! »

Parmi ses disciples, on cite encore sidi Ali Et-

Talouly, frère utérin d'Es-Senoûsî.

Sidi El-Hacèn fut favorisé de célestes révélations et fit des miracles. Voici ce qui a été raconté par Es-Senoûst et par son frère utérin sidi Ali Et-Talouty :

« Un jour que le cheikh Aberkan, qui se trouvait dans la campagne, était occupé à faire ses ablutions, il vit arriver un lion - énorme, qui vint se placer près de ses souliers. Ayant achevé ses ablutions, le cheikh se tourna vers l'animal féroce et s'écria trois fois : « Qu'il soit béni Celui qui est le meilleur des créateurs ! » A ces paroles, le lion baissa la tête comme quelqu'un qui a honte ; puis il se leva et disparut. »

On tient le fait suivant de la bouche même du cheikh Es-Se-noûsî, dont voici les paroles :

« Voici, dit-il, ce qui m'a été rapporté par le saint, le docte sidi Saïd ben Abd-el-Hamid El-Asnouny, ancien compagnon du cheikh Aberkan, dans sa maison sise dans l'Ouencheris (310J. Un jour, me dit-il, qu'il faisait très chaud, j'entrai chez sidi El Hacèn et je le trouvai en proie à une grande fatigue et ayant le corps inondé de sueur. « Savez-vous, me dit-il, d'où me vient cette fatigue que j'éprouve ? — Non, sidi, lui répondis-je. — J'étais tantôt, ajouta-t-il, assis en cet endroit, lorsque Satan est entré chez moi sous la forme qui lui est propre. Je me suis levé pour aller vers lui ;

— 80 —

alors il s'est-mis à fuir devant moi ; j'ai couru après lui en récitant tout haut les paroles de l'appel à la prière, mais il a continué à fuir devant moi en lâchant des vents, selon ce qui est dit dans le hadith, et il a finalement

disparu à mes yeux. Je reviens à l'instant de sa poursuite. »

Quand le cheikh El-Hacèn revient de l'Orient, dit encore Es-Senoûsî, ayant trouvé le village d'El-Djemaâ (311), patrie de ses ancêtres, entièrement détruit, il alla se fixer à Tlemcen. Puis l'idée lui vint de retourner audit village pour le restaurer. « Arrivé à El-Djemaâ, dit sidi El-Hacèn, je m'étais assis au milieu des ruines, méditant sur les événements qui avaient amené la destruction de ce village et contraint les habitants à l'abandonner, quand je vis se diriger vers moi un chien qui vint s'accroupir à mon côté. Cet animal avait l'air malheureux et très soucieux, et paraissait aussi affligé que moi. A la vue de ces ruines, je me dis en moi-même : « Ce village se repeuplera-t-il un jour, ou demeurera-t-il toujours inhabité ? » Alors le chien, levant la tête, dit dans un langage très clair : «

Jusqu'au jour où ils seront ressuscités » ; il voulait dire par là que le village ne se relèverait jamais de ses ruines. Ayant entendu ces paroles qui s'adressaient à moi, je repris le chemin de Tlemcen. »

« Voici, dit Es-Senoûsl, un fait qui entre dans la catégorie de ceux qui précèdent, et que mon frère sidi Ali et moi avons entendu raconter par le cheikh El-IIadjj Ibrahim ben Reddan ; sidi Ali, dont la mémoire est plus fidèle que la mienne, me l'a répété ces jours-ci, car je l'avais oublié. Lorsque le cheikh Ibrahim eliectua le pèlerinage de La Mecque, il perdit à Barca (en Tripolitaine) un excellent âne dont les Arabes s'emparèrent. « Je vais périr, s'écriait-il, si Tâne ne m'est pas rendu, car j'en ai le plus grand besoin, » et il se mit à implorer le secours de sidi El-IIacèn dont il était le serviteur ; c'était lui, en effet, qui lavait les vêtements du cheikh. « A peine eus-je invoqué le cheikh, dit sidi Ibrahim,

que je vis de mes propres yeux sidi El-Hacèn en personne, vêtu comme à l'ordinaire. Il poussa un cri si formidable à l'adresse des Arabes détenteurs de mon âne, que ceux-ci, terrifiés, relâchèrent l'animal qui se mit à courir de mon côté jusqu'à ce qu'il m'eût rejoint ; c'est avec ce baudet que je revins à Tlemcen. »

Autre fait merveilleux raconté par le vizir Ahmed ben Yaqoub (312J. — Alors que, dit-il, le sultan Mohammed ben Abou Tache-fin et moi, nous nous trouvions dans les cachots où nous avait enfermés le sultan Abou Paris, j'implorai le secours du cheikh sidi El-Hacèn et du cheikh sidi Ali EI-Mediouny (313). Or, une nuit, pendant que je dormais, voilà que je vis entrer sidi El-Hacèn qui me fit sortir de prison et me conduisit en présence du

sultan Abou Paris. Je trouvai avec le sultan, assis à ses côtés, un tel et un tel de mes connaissances. Le cheikh dit alors au sultan Abou F'aris en me désignant : « Qu'avez-vous à faire avec cet homme ? » voulant dire par là : Donnez-lui donc la liberté ! — Bien, répondit le sultan. » Lorsque je fus réveillé, je dis au sultan Mohammed : « Aujourd'hui même, je serai libre. — Qu'est-ce qui te fait prévoir cela, répondit-il. — C'est le cheikh sidi El-Hacèn, lui dis-je, qui m'a délivré. » Puis je lui racontai mon songe. « Ton recours à l'assistance du cheikh, me dit-il, n'a profité qu'à loi. » En elïet, le jour était à peine levé, que j'entendis crier après moi : Où est un tel fils d'un tel, le vizir abdelouadite ? Je sortis et fus conduit chez le sultan Abou Faris. Je le trouvai assis comme je l'avais vu dans mon sommeil, et entouré des mêmes personnes que j'avais aperçues en songe. Il me dit : « C'est le cheikh sidi El-llacèn qui est l'auteur de ta délivrance ; va-t-en en paix ; hier, je l'ai

vu en rêve te menant devant moi dans les mêmes conditions où je te vois. »

u Voici, dit encore Es-Senoùsi, un autre fait raconté par le cheikh sidi Ahmed El-llaciny (3U), saint homme qui récitait constamment le Livre sacré, et dont la bouche ne cessait jamais de célébrer les louanges de Dieu. Ce vénérable personnage était l'un des anciens et assidus compagnons du cheikh sidi El-Hacèn. J'étais encore tout petit qu'il était déjà un vieillard ; il avait de la peine à se rendre au lieu des séances du cheikh sidi El-Hacèn. Je le voyais toujours remuer les lèvres pour louer le Très-Haut. « Dans ma jeunesse, dit-il, comme je me trouvais en possession d'une fortune considérable, le sultan Ahmed (315) me fit arrêter, et, sans aucune raison apparente, ordonna de me mettre au cachot, après m'avoir imposé une contribution de mille dinars. A cette époque, je ne connaissais pas le cheikh sidi El-Hacèn,

à cause du peu de notoriété qui entourait alors son nom ; mais mon beau-frère, qui était étudiant en droit, fréquentait ses conférences et prenait des leçons auprès de lui. Il parla de mon affaire au cheikh sidi El-Hacèn, qui, se préoccupant de mon cas, se rendit à la grande mosquée où il rencontra le cheikh sidi Hammou Ech-Gherif (316) qui venait de terminer sa conférence. Après lui avoir exposé ma situation, il le pria de vouloir bien intercéder en ma faveur auprès du sultan Abou'l-Abbès dont il était l'imam. Le cheikh Hammou lui dit : « Sidi, ce prince est peu commode ; si vous voulez que je lui parle en votre nom, je le ferai. — Faites ce qu'il vous plaira, lui répondit sidi El-Hacèn. » Ce jour-là même, qui était un jeudi, sidi Hammou, s'étant présenté devant le sultan, lui dit : a Il y a ici, dans le pays, un saint homme qui m'a envoyé auprès de vous afin d'intercéder en faveur d'El-Haciny et obtenir que vous le relâchiez pour l'amour de

Dieu.— Quel est cet liomme ? demanda le sultan. —C'est, lui répondit le ohérif sidi Hammou, un homme vertueux qui s'appelle sidi El-Hacèn Aberkan. — Est-ce celui qui demeure près de Bab-Ziri, répliqua le sultan. — Oui, sire, répondit le chérif. Le sultan reprit : « La nuit où nous entrâmes dans la ville par Babel-Aqaba (Porte de la Montée) (317), nous passâmes près de sa demeure; nous l'appelâmes plusieurs fois, mais il ne daigna pas sortir à notre rencontre. Importuné par nos appels, il tinit par sortir et eutr'ouvrir la porte, en tendant sa main au dehors sans nous montrer son visage. Nous nous sanctifiâmes par cette pieuse visite et nous montâmes vers la ville. » Puis il ajouta : « Puisque cet homme veut bien intercéder en faveur de mon prisonnier, je fais grâce à celui-ci de cent dinars, je lui fais grâce de deux cents, de trois cents, de quatre cents, de

cinq cents dinars. »

Puis il s'emporta et, en proie à une violente colère, il s'écria : « Je m'engage par tous les serments à ne pas le relâcher avant qu'il m'ait donné cinq cents dinars et ait reçu autant de coups de fouet qu'il a de cheveux sur la tête, attendu qu'il a osé nuire à ma considération. » Sidi Hammou, le chérif, éprouva le plus vif regret d'avoir parlé en faveur de son protégé et en fut on ne peut plus désolé et dit au sultan : « Assurément, cette intercession ne pouvait être plus funeste à ce malheureux : plût à Dieu qu'il n'en eût jamais été question ! » Sidi Hammou, étant sorti du palais, vint m'informer de ce qui s'était passé. Son récit me causa une affliction telle, que Dieu seul en connaît l'étendue. (En effet, le cheikh El-Haciny ayant la peau très blanche, étant d'un tempérament délicat, ayant des membres mous et ne pouvant supporter un seul coup

de fouet, comment croire qu'il résisterait à l'horrible supplice que le sultan avait juré de lui faire subir ?) Le cheikh sidi Hammou Ech Gherif alla ensuite mettre au courant de l'affaire le cheikh sidi El-Hacèn qui en fut très alligé et en remit l'issue entre les mains de Dieu seul. Il traça cependant une amulette sur un très petit bout de papier de la longueur d'un ongle et la remit à mon beau-frère en lui disant : « Portez ceci au pauvre prisonnier et dites-lui que, lorsqu'on le fera sortir pour le frapper, il ait soin de porter ce papier sur lui, et que, s'il peut le mettre dans la bouche, il ne néglige pas de le faire. » Je cachai donc cette amulette et me mis à attendre le sort que Dieu me réserverait. Ce jour-là et la nuit suivante, je fus laissé tranquille, mais le lendemain, qui était un vendredi, dès que le soleil parut à l'horizon, on m'appela pour aller subir les coups. Je serrai fortement mon pantahm autour de ma taille et je mis l'amulette sous

la ceinture du pantalon. On me (it marcher, le reste du corps nu, puis je fus garolté et mis en posture d'être frappé. Déjà les fouets

— 83 —

s'étaient levés sur moi et on se disposait à me battre quand une voix partant de l'intérieur du palais du sultan se fit entendre et dit : « Ramenez-le en prison et laissez-le jusqu'à ce que nous ayons fait la prière solennelle du vendredi. » « Reconduit en prison, je fus en proie aux transes les plus cruelles, en songeant au supplice qui m'attendait, supplice à l'idée duquel on oublie l'argent et toute autre chose. Je restai dans le cachot jusqu'au moment où le sultan eut achevé sa prière. Mais dès qu'il fut rentré au palais et qu'il se fut assis sur son trône, on me cria de sortir. Je sortis donc tout efiaré, en proie à un tremblement que Dieu seul connaît, et convaincu que j'allais au

supplice. Je fus conduit en présence du sultan qui, en me voyant, me dit : « Retourne chez toi en toute sécurité, lu n'as rien à craindre, ni contribution à payer. » Ah ! la joie que j'éprouvai en entendant ces mots ! Dieu seul en connaît l'étendue. Pendant que je me retirais, le sultan prononça quelques paroles à voix basse, et, pensant qu'elles ne s'adressaient pas à moi, je poursuivis mon chemin quand le chambellan Ibn Abou Ilamid, l'homme que le sultan honorait le plus, se mit à m'apostropher en me grondant et en m'injuriant, car il était grossier dans son langage. « Eh quoi ! me dit-il, le sultan te parle et tu t'en vas ! » Je revins sur mes pas, effrayé, le cœur plein d'une vive appréhension. « Sache, me dit le sultan, que c'est à Dieu seul que tu dois la liberté. » Puis, s'adressant à ses courtisans : « Savez vous, leur dit-il, pourquoi j'ai relâché cet homme ? — Sire, répondirent-ils. Dieu et son Envoyé le savent mieux que personne. » Il découvrit

alors son bras, un bras dont la grosseur, la longueur et la vigueur m'étonnèrent, et comme je n'en avais jamais vu. Retirant ensuite du bras le sabre que les rois ont coutume d'y attacher, il le retourna vers le bas et se mit à le secouer fortement afin que la lame descendît et sortit seule de son fourreau. Gomme l'arme n'en sortait pas : « Vous voyez, dit-il, avec quelle force ce sabre tient dans son fourreau, eh bien, malgré cela, je serais mort à l'heure qu'il est si Dieu n'était, dans sa bonté, venu à mon aide. Voici comment: J'étais à faire la prière solennelle du vendredi, quand, me baissant pour me prosterner, ce sabre est sorti de son fourreau malgré la force qui l'y retient, comme si quelqu'un me l'avait tiré du fourreau et de mon propre bras, et l'avait tourné dans la direction de ma gorge pour me percer et me couper toutes les veines du cou. Dans le mouvement que j'ai fait pour me prosterner, je me suis, sans m'en

apercevoir, précipité avec violence sur le sabre, mais Dieu a daigné, dans sa bonté, dévier un peu la direction du sabre, en sorte que l'arme est entrée dans la partie latérale du cou protégée par le turban, et a traversé tout ce côté en le tranchant horriblement, tant je m'étais précipité avec

— 84 —

Violence sur le sabre, » Après ce récit, le sultan découvrit son cou pour nous le montrer, et nous pûmes nous assurer de la vérité de ce qu'il venait de nous dire. Puis il ajouta : « A ce moment, le Très-Haut me mit dans l'esprit que ce qui venait de m'arriver n'avait pas d'autre cause que la façon dont je m'étais conduit à l'égard de ce prisonnier, en voulant le soumettre au supplice et lui prendre son argent, malgré l'intercession du saint homme que vous savez. Aussi, ai-je juré dans cette circonstance, au moment

même où j'étais en prière, qu'en reconnaissance de ce que Dieu m'avait préservé de la mort et m'avait fait connaître d'une manière absolue la cause de mon infortune, je mettrai mon prisonnier en liberté aussitôt que je serai de retour de la prière, sans rien exiger de la contribution dont je l'avais frappé. » Les assistants remercièrent le Ciel d'avoir ainsi préservé le sultan de la mort, après quoi, m'étant retiré, grâce à Dieu, sain et sauf, je descendis aussitôt, en compagnie de mon beau frère, chez le cheikh sidi El-Hacèn que nous trouvâmes dans le cimetière des Foulons, à son retour de la prière du vendredi qu'il avait l'habitude d'aller faire à Agadir. Quand il aperçut mon beau-frère, il lui dit, ne me connaissant pas : « Eh bien ! quelle nouvelle m'apportez-vous ? — Sidi, répondit mon beau-frère. Dieu a exaucé nos vœux : voici le prisonnier que le Très-Haut a rendu à la liberté. » Je me mis alors à lui raconter toute

mon histoire. Mon récit terminé, il loua Dieu, et, se tournant vers la qibla (318) en ce même endroit, il fit une longue inclinaison du corps ; puis, se prosternant, il resta dans cette posture jusqu'au moment où le muezzin fit l'appel à la prière de VAsr (319), après quoi nous montâmes avec lui vers la ville. C'est depuis cette époque que je me suis attaché à sa personne ; je ne me suis plus séparé de lui, voyant les célestes bénédictions dont il était favorisé. Que le Très-Haut lui fasse miséricorde, qu'il soit satisfait de lui, et qu'il nous fasse la grâce de profiter de ses bénédictions ! Amen ! o

« Voici, dit le cheikh Es-Senoûsî, un autre fait qui m'a été raconté par mon frère sidi Ali : C'était à l'époque du siège de Tlemcen, par le sultan Abou Faris (32(J). Le sultan Ibn Abou Tachefin qui y régnait alors, aidé par les habitants de la ville, opposa une telle résistance qu'Abou Faris, vivement irrité,

serra le siège de plus près et jura que si on ne lui ouvrait pas les portes de la cité dès le lendemain, il livrerait Tlemcen au pillage pendant trois jours. Comme le lendemain les portes ne lui furent pas ouvertes, il réduisit les habitants à la dernière extrémité et fit pleuvoir sur la ville une grêle de traits et de pierres (321) qui arrivaient jusqu'au marché appelé Menchar et djeld (lieu où l'on étend les peaux). Un jour, on entendit même de Tessala (322) le

— 85 —

bruit causé par une pierre lancée sur la ville. Voici, à ce propos, ce qu'un saint hon:ime de nos amis, qui se trouvait dans la mosquée (le l'impasse Massoufa (323) quand la chose arriva, nous a rapporté : Lorsque le sultan fit lancer cette pierre énorme, nous en entendîmes le bruit qui fut pareil à celui d'un grand éclat de tonnerre. Une personne se jeta

la face contre terre et s'écria : Gloire à Celui dont le tonnerre célèbre les louanges! Gloire à Celui que les anges glorifient pénétrés de frayeur ! (Coran, sour. XIII, V. 14). A la vue de ces maux, les assiégés, persuadés que, si le blocus continuait, ils finiraient par périr, s'adressèrent à leurs savants et à leurs cheikhs et les supplièrent d'aller, accompagnés des enfants munis de leurs tablettes, implorer la clémence du sultan Abou Faris en faveur des habitants de la ville. Le cheikh sidi Abderrahman Es-Senoùsi et le cheikh Ibn Abd-el-Aziz se rendirent alors auprès du cheikh sidi El-Hacèn et le prièrent de se joindre à eux pour aller intercéder auprès du sultan ; mais sidi El-Hacèn refusa, et, malgré leur insistance, il persista dans son refus. Comme ils revenaient à la charge, il leur dit : « Ne dirait-on pas, à vous entendre, qu'il n'y a ici aucun homme réellement digne de ce nom que cet Abou Faris ! Non, je ne me rendrai

pas auprès de lui, et Dieu décidera entre lui et nous. » Telle fut, à peu près, la réponse qu'il leur fit. Sur ces entrefaites, Abou Faris eut un songe des plus terribles au sujet de son armée : il vit s'avancer sur lui une foule de saints, c'est-à-dire les saints protecteurs de Tlemcen, parmi lesquels il reconnut le cheikh Abou Medien et le cheikh sidi El-Hacèn. Le premier dispersa les deux tiers de son armée, et le second l'autre tiers.

Quelqu'un a raconté que, cette même nuit, il avait vu en songe le cheikh sidi El-Hacèn qui, tenant un sabre à la main, ne faisait que monter et descendre l'escalier de sa maison. Quant au sultan Abou Faris, épouvanté par la vision qu'il avait eue, il revint à de meilleurs sentiments; il renonça à son premier dessein, et, à partir de cette nuit, reconnaissant le mérite de sidi El-Hacèn, il ne cessa de lui donner des marques de la plus profonde vénération. »

Autre miracle opéré par sidi El-Hacèn : Le fait suivant, dit Es-Senoùsi. nous a été raconté par notre très savant professeur dont le savoir s'étendait à toutes les branches des connaissances humaines et dont les continuels efforts tendaient, jour et nuit, à instruire, dans les sciences, les petits et les grands; j'ai désigné sidi Abderrahman ben Toumert.

« Un chancre, dit-il, s'était déclaré sur ma joue et durait depuis longtemps, étendant de plus en plus ses ravages. Je désespérais de guérir, quand un vendredi je rencontrai le cheikh si El-Hacèn qui, monté sur un âne, regagnait sa demeure à l'issue

— 86 —

de la prière du vendredi qu'il venait de faire à Agadir. Je l'abordai et le saluai, après quoi je lui fis part des souffrances que

m'occasionnait l'ulcère qui s'était produit sur ma joue. L'ayant examiné, il jugea que le mal était grave et capable de me donner la mort. « Tends la main ! » me dit-il. Quand je l'eus tendue, il cracha dedans et me dit : « Applique ceci sur le chancre. » Puis il poursuivit son chemin sans rien ajouter à ces paroles. Je remarquai qu'avant de cracher, il n'avait ni prié, ni même remué les lèvres. J'appliquai donc ce crachat sur la plaie qui entra aussitôt en voie de guérison, et, au bout de peu de jours, il n'y paraissait plus rien. » Sidi Abderrahman ben Toumert attribuait la cause de cette cure merveilleuse aux célestes bénédictions dont le cheikh était favorisé. Que le Très-Haut lui fasse miséricorde ! »

Autre prodige de sidi El-Hacèn. — Voici, dit Es-Senoùsi, ce que je tiens de la bouche de mon frère sidi Ali :

« Amara Ez-Zerdaly, dit-il, s'était révolté contre le sultan Ahmed qui allait fréquemment se plaindre au cheikh des vexations dont il était l'objet de la part de son ennemi. Un jour que le sultan était allé rendre visite au cheikh, celui-ci, après l'avoir interrogé sur l'état de sa santé, lui dit : « N'avez-vous pas de nouvelles de cet homme ? voulant désigner Amara Ez-Zerdaly. — Non, sidi, répondit le sultan. Alors le cheikh, rentrant sa tête sous ses habits, se mit à se rapetisser, à se rapetisser, jusqu'à ce qu'il ne resta plus de lui que ses vêtements à l'endroit où il était accroupi, et disparut ainsi un instant, tandis que le sultan était assis. Puis il sortit la tête et dit au roi : « Retournez chez vous, Dieu a comblé vos vœux. » En effet, à peine le sultan fut-il arrivé au palais, qu'un courrier lui apporta la tête du cheikh Amara. Voici ce qui s'était passé : Amara, dans une rencontre avec les troupes royales, avait lancé sa monture dans la mêlée; mais,

étant tombé de cheval, il fut rejoint par les soldats du sultan qui le décapitèrent. »

Autre prodige de sidi El-Hacèn. — Voici, dit Es-Senoûsî, ce qui m'a été raconté par sidi Ali, sur la foi du pieux cheikh Mohammed, plus connu sous le nom d'Abou Zina, qui le tenait lui-même de la bouche de son professeur, sidi Mohammed El-Djam'y : c. Lorsque sidi Mohammed El-Djam'y, dit-il, partit pour faire le pèlerinage de La Mecque, il s'embarqua sur un navire qui, assailli par une tempête, fut jeté sur la côte. J'étais navré (ce sont les propres paroles de sidi Mohammed El-Djam'y) de manquer ainsi le but que je m'étais proposé et de voir s'évanouir toutes mes espérances, quand je vis entrer chez moi, alors que j'étais éveillé et non point endormi, le cheikh sidi El-Hacèn qui me dit : « Prends patience. Dieu te tirera d'embarras. » Effectivement, le Très-Haut, venant à mon aide, m'aplanit tou-

tes les difficultés et me fit parvenir sans encombre au terme de mon voyage. »

« Le prodige suivant, opéré par sidi El-Hacèn, m'a été rapporté, dit Es-Senoùsi, par notre compagnon, le pieux juriste sidi Amer El Mestiry qui le tenait de son professeur, l'ami de Dieu, homme vertueux, l'auteur de miracles célèbres et de prodiges qui sont dans la bouche de tout le monde, sidi Abdallah El-Mes-tiry : « Un jour (ce sont les paroles de sidi Abdallah), j'avais apporté en cadeau, au cheikh sidi El-Hacèn, une certaine quantité de raisin que j'avais mis dans un sac, au fond duquel se trouvaient quatre pièces d'or. Je vidai le contenu du sac dans la chambre du cheikh, et repris le chemin de ma maison, quand, arrivé chez moi, je me souvins des pièces d'or qui se trouvaient dans le sac avec le raisin. Je me

mis à retourner le sac; mais comme je n'y trouvais plus rien, je pensai que j'avais dû verser les pièces avec le raisin dans la chambre du cheikh. J'eus honte d'aller les chercher chez celui-ci, et me trouvant fort perplexe sur le parti que je devais prendre, j'avais fini par me résoudre à ne plus y songer. Malgré cela, je regardai encore une fois dans le sac et... j'y trouvai mon argent intact et tel que je l'y avais placé. Cela me surprit, et je fus convaincu que le cheikh avait, de sa maison, renvoyé miraculeusement les pièces dans le sac. »

« Voici, dit Pls-Senoùsi, un fait dont je fus témoin et qui prouve que sidi El-Ilacèn était favorisé de révélations célestes : Dans ma jeunesse, je lisais chaque soir, entre le coucher du soleil et la nuit close, la Riçala du cheikh Ibn Abou Zéid, sous la direction de mon frère sidi Ali. Une nuit, que nous étions à lire de ce livre le paragraphe qui concerne

le saignement de nez, nous en arrivâmes, dans le cours de notre causerie, à discuter sur le point de savoir s'il fallait attribuer la cause du saignement de nez à la volonté du Très-Haut, attendu que tout ce qui est par sa volonté, ou si, par convenance, il ne fallait pas le faire, à l'imitation de ces paroles du Très-Haut : « Dans le sentier de ceux que tu as Comblés de tes bienfaits, non pas de ceux qui ont encouru ta Colette, ni de ceux qui se sont égarés » (Cor. I, v. 6 et 7), où Dieu n'a pas dit : contre les(juels tu t'es mis en colère, s'attribuant ainsi la cause des bienfaits à l'exclusion de celle de sa colère et de l'égarement. Nous avons également cité, à l'appui de cette thèse, le passage du Coran où Dieu dit : « Qwt me guérit quand je suis malade » (sour. XXVI, v. 80), s'attribuant la cause de la guérison à l'exclusion de celle de la maladie ; et cet autre : « Assurément, nous ne savons s'il a été voulu du mal à ceux qui sont sur la terre ou si Dieu a voulu les diriger

dans le droit chemin » (sour. LXXH, V. 10), où il a employé le verbe à la voix passive en parlant du mal (324), et à la voix active en parlant de l'action de diriger

— 88 —

dans le droit chemin. Cet entretien avait eu lieu en présence d'un certain nombre de gens du commun. Or, il arriva que, le lendemain matin, nous descendîmes à Bab-Ziri pour assister à la conférence du cheikh sidi El-Hacèn. Dès qu'il nous vit entrer, il interrompit les explications qu'il était occupé à donner sur le sujet qu'il traitait, lequel était bien loin de se rapporter à la question que nous avions agitée pendant la nuit, et entama cette même question du saignement du nez, à laquelle il fit la réponse qu'il fallait, réponse dont je ne me rappelle plus présentement les termes, parce qu'il y a longtemps que le fait s'est passé et qu'à cette

époque j'étais jeune. Puis le cheikh, portant ses regards sur nous plutôt que sur les autres auditeurs, se mit à dire qu'il fallait bien se garder d'agiter, en présence de gens du commun, des questions semblables à celle que nous avons discutée. A ce moment, nous fûmes convaincus, sidi Ali et moi, que Dieu avait révélé au cheikh l'objet de notre entretien nocturne. »

ft Parmi les faits prodigieux qui prouvent que Dieu révélait au cheikh l'état moral de certaines gens, en voici un, dit Es-Senoùsi, qui m'a été raconté par sidi Ali, qui le tenait lui-même de la bouche de sidi El-Hacèn : « Certaines personnes, dit le cheik à sidi Ali, se présentent à moi sous la forme d'un porc : elles ont exactement la hure et les défenses de cet animal ; et comme j'ai peine à en croire mes yeux, tellement la chose me paraît extraordinaire, je me dis : c'est peut-être un porc qui est entré chez moi et qui parle le

langage d'un homme. Il y en a d'autres qui se présentent sous l'apparence de juifs et portent, entre les deux épaules (variante : sur leur turban) le signe distinctif de ces derniers (325); ils leur ressemblent si bien que je ne puis douter qu'ils ne soient tels, et cependant je sais très bien que ceux qui empruntent à mes yeux cette forme sont musulmans et font partie de nos compagnons. » Nous prions Dieu — soit il glorifié ! — de nous accorder une bonne fin et de nous préserver de toute épreuve dans ce monde et dans l'autre. »

« Voici, dit EsSenoûsî, un autre fait merveilleux qui-entre dans la catégorie de ceux se rapportant à la faculté qu'avait le cheik de deviner les choses qu'on voulait lui cacher. Il nous a été raconté par notre professeur, celui qui, s'étant exclusivement voué aux pratiques religieuses, s'y livra jour et nuit jusqu'à ce que le Très-Haut l'eût

rappelé à lui ; celui que le cheikh sidi Mohammed ben Merzouq surnommait Ibrahim El-Masmoudy, je veux désigner sidi Nasr Ez-Zoua\vy (326). « Lorsque je vins à Tlemcen, dit-il, je savais par cœur le Précis de jurisprudence d'Ibn El-IIadjib. (Notre professeur, sidi Nasr, n'était, en effet, venu à Tlemcen qu'après avoir parfaitement appris la langue arabe à Bougie, auprès des professeurs de cette ville; il avait

— 89 —

été aussi l'élève d'El-Asnouny, le commentateur du poème didactique intitulé Èt-Tlemcèniya qui traite du partage des successions.) Après avoir fréquenté quelque temps les conférences de sidi Qacim El-Oqbany, je me rendis un jour à une leçon du cheikh sidi Mohammed ben Merzouq, et m'étant aperçu que le savoir de ce professeur était, dans chaque science, un océan sans

rivage, je m'attachai à son enseignement et abandonnai celui de sidi Qacim El-Oqbany. Un autre jour que j'étais descendu à Bab-Ziri et que j'avais pris place parmi les auditeurs du cheikh sidi El-Hacèn, il me sembla que la science de ce dernier perdait à être comparée à celle du cheikh sidi Mohammed ben Merzouq, Pendant la nuit qui suivit, je vis en songe quelqu'un qui vint à moi et me dit : « Va chez le cheikh sidi El-Hacèn et étudie, sous sa direction, le Précis d'Ibn El-Hadjib, depuis le commencement jusqu'à tel passage », et il me désigna ce passage. Je me rendis donc, le lendemain matin, chez le cheikh, et sans lui faire part de la vision que j'avais eue, je le priai de m'autoriser à étudier sous lui le livre précité. Sidi El-Hacèn m'ayant accordé l'autorisation demandée, je vins chaque jour prendre ma leçon auprès de lui ; mais dès que je fus arrivé au passage qui m'avait été désigné dans mon rêve, il me dit, faisant acte de devin : « Voici le terme de nos leçons », et

il ne voulut pas aller plus loin. »

Es-Senoùsi dit : « Sidi El-Hacèn était originaire des Mezila, fraction des Beni-Rached (327), et était fils de Mekhlouf, fils de Meç'oud, fils de Sàad, fils de Said. Ce renseignement m'a été fourni par mon frère utérin, sidi Ali ben Mohammed Et-Talouty, qui le tenait de la bouche même de sidi El-Hacèn : « Lorsque le cheikh, dit mon frère sidi Ali, m'eut fait connaître sa généalogie, une idée me traversa l'esprit et je me posai intérieurement cette question : Ses aïeux ont-ils été de condition libre ou servile ? Mais je n'eus pas plutôt conçu cette pensée, que le cheikh prit la parole et dit : « J'ai fait la rencontre d'un tel, l'un des grands amis du Très-Haut, et l'un de ceux qui sont favorisés de célestes révélations ; en sa qualité d'inspiré, ce saint homme m'a détaillé tous les événements de ma vie et prédit tout mon avenir, en sorte (jue je n'ai souvent qu'à me

souvenir des prédictions de ce saint pour prévoir un événement quelconque de mon existence. Cet u-ali m'a fait connaître, entre autres choses, ma généalogie qui est telle que je vous l'ai donnée. « Toute votre race, m'a-t-il dit, a été de condition libre, et aucun de vos aïeux n'a été esclave. J'ai lu ceci sur la Table Conservée (328j). »

« Mon frère sidi Ali m'a rapporté que le cheikh lui avait assuré que son père ainsi que tous ses aïeux avaient été de pieux et saints personnages, et que son ancêtre Saïd, nommément, avait joui d'une très grande considération et avait été de ceux qui ont

— 90 —

le pouvoir de se transporter, en un clin d'œil, dans les régions les plus lointaines.

« Etant tout petit, dit le cheikh El-Hacèn, je m'amusais avec les enfants de mon âge, et il

m'arrivait souvent de me dépouiller de mes vêtements et de rester ainsi nu, comme font tous les enfants. Un jour que je passais dans cet étal près du tombeau de mon aïeul Saïd, j'entendis sortir du fond du tombeau une voix menaçante et pleine de colère qui me reprochait ma nudité. »

« Sidi El-Hacèn regardait le fait suivant comme l'un des miracles opérés par son père sidi Mekhlouf. « Sidi Mekhlouf avait un jardin qui était, jour et nuit, à l'abri des coups de main des voleurs. Un voleur tentait-il d'y pénétrer, qu'un énorme serpent, contre lequel il était impossible de lutter, se précipitait vers lui et l'obligeait à chercher son salut dans la fuite avant qu'il eût le temps de rien prendre. Mais si le cheikh, sa femme ou ses enfants entraient dans le jardin, le serpent se cachait et ne leur faisait aucune opposition. Voici, d'ailleurs, ce que m'a raconté (c'est sidi Ali qui parle) le cheikh

sidi El-Hacèn : « Quand j'étais enfant, dit-il, je me trouvais un vendredi, avec mon père sidi Mekhlouf, dans ce jardin. Comme l'heure de la prière solennelle approchait, mon père, voulant se rendre à la mosquée, m'ordonna de ne pas bouger du jardin jusqu'à son retour. Après son départ, resté seul dans l'enclos, je vis entrer un de ces hardis malandrins qui infestent la campagne, lequel était venu avec l'intention de voler ; (Le serpent, fait remarquer sidi Ali, s'était caché parce qu'il s'était aperçu auparavant de la présence de sidi Mekhlouf et de son fils.) et, bien que je fusse tout petit, je n'hésitai pas à crier après lui pour l'empêcher de voler. A ma vue, le malfaiteur vient à moi, me saisit et me lance en l'air pour me laisser choir ensuite sur le sol; mais, ô surprise, il tombe sous moi et je lui retombe sur le corps. Alors, il se relève en proie à une violente colère, et me lance de nouveau dans l'espace ; mais, comme la première fois, il tombe et je

retombe sur lui. Nous perdions tous les deux notre temps à ce jeu. Cependant, ayant recommencé l'expérience une troisième fois, et le résultat ayant été le même que celui des deux premières, le brigand finit par comprendre que ce fait extraordinaire avait une cause surnaturelle, et, pris d'une grande frayeur, il releva le pan de son vêtement et se mit à courir à toutes jambes, cherchant une issue par laquelle il pût sortir du jardin. Il allait s'échapper ; mais le serpent, lui barrant le passage, l'obligea à fuir d'un autre côté ; ce ne fut qu'après mille efforts qu'il finit par se délivrer du venimeux reptile. »

Voici ce que mon frère, sidi Ali, m'a raconté : « M'étant mis en route avec quelques compagnons du cheikh sidi p]l-IIacèn, nous nous arrêtâmes au cimetière où reposaient ses ancêtres, et

nous visitâmes spécialement le tombeau de son bisaïeul Saâd. C'est sur la recommandation expresse du cheikh, qui nous avait indiqué l'endroit où se trouvait ce tombeau, que nous fîmes ce pèlerinage. Il nous le fit faire dans l'intention d'attirer sur nous les bénédictions de ses ancêtres et de nous procurer le mérite attaché à cette pieuse visite. Ces tombeaux se trouvent au lieu dit El-Djemàa, que, de père en fils, ses aïeux ont habité. Le cheikh nous a dit qu'il y avait jadis en cet endroit un grand village, avec une population considérable qui pouvait fournir cent brides, c'est-à-dire cent cavaliers, pour aller faire le commerce, faisant allusion à l'époque où il habitait le village avec son père. La mère de sidi El-Hacèn était d'origine masmoudienne. Elle était venue dans le pays de Tlemcen à la suite du sultan mérinide Abou'l Hacèn, et avait habité la ville de Mansoura, que celui-ci avait fait restaurer alors qu'il assiégeait

Tlemcen (329). Son mari, pour la distraire, l'emmena à El-Djemàa. Le cheikh sidi El-Hacèn racontait que, passant avec sa mère à Mansoura, celle-ci lui avait indiqué un endroit de l'ancienne ville en lui disant : « C'est ici qu'était située la maison où nous demeurions à l'époque où cette cité était encore habitée. » Cette vénérable femme vécut fort longtemps. Elle demeura à Tlemcen sous le même toit que son fils, lorsque celui-ci vint s'établir dans cette ville à son retour d'Orient ; et quand elle décéda, le cheikh qui était déjà vieux, l'ensevelit à Aïn-Ouanzouta, en dehors de la porte Bab-el-Djiad. Tous les jeudis, le cheikh allait faire une visite au tombeau de sa mère : c'est un devoir dont il s'acquitta avec exactitude tant que les infirmités de la vieillesse ne l'empêchèrent point de sortir de son logis. Il était très affectueux et très dévoué pour ses parents, et profondément attaché à tous ceux qui tenaient à lui par le moindre lien, que ce

lien fût celui du sang, du lait ou de l'amitié. Sa vénération et son respect pour sa mère étaient si grands qu'il poussait ses scrupules jusqu'à s'interdire de coucher dans la même chambre qu'elle, jugeant cette familiarité peu respectueuse et contraire à toutes les convenances. Il conservait avec le plus grand soin quelques-unes des bardes qui avaient appartenu à sa mère, voire même la peau de mouton sur laquelle elle avait l'habitude de s'asseoir; il gardait tous ces objets comme l'on garde un précieux trésor, et les considérait comme un gage de bonheur et de célestes bénédictions; il les vénéra jusqu'à sa mort, voulant témoigner par là le respect qu'il avait pour tout ce qui est respectable aux yeux de Dieu, et, en mourant, il assura, par testament, la conservation des objets dont il s'agit. Du reste, il poussa aux dernières limites son dévouement et son affection pour les auteurs de ses jours, et pour tous ceux qui tenaient à lui par les liens

de la parenté. Il avait

— 92 —

coutume de dire à ses disciples : « La piété filiale et le dévouement pour les maîtres à qui nous devons notre instruction sont les sources du bien et de la bénédiction divine. >) Tel est à peu près le sens de ses paroles. Après la mort de son père, le cheikh partit pour l'Orient et y séjourna longtemps. C'est à Bougie qu'il fit la plus grande partie de ses études, auprès de sidi Abder-rahman El-Oughlicy (330) et des autres docteurs de cette ville. A Constantine, il suivit les cours du cheikh Abou Abdallah El-Mar-rakechy (331). Il aimait à parler des professeurs qu'il avait rencontrés dans ces deux villes, mais il gardait le silence sur les autres. Il était très imposant, et j'avoue n'avoir jamais vu aucun professeur ni aucun saint inspirer la crainte respectueuse qu'il inspirait lui-même. Il se

montrait d'une grande discrétion sur tout ce qui le concernait, et était plutôt renfermé en lui-même que communicatif. On ne le voyait jamais rire aux éclats : tout au plus souriait-il légèrement. Tout en lui montrait qu'il avait fait le pèlerinage de La Mecque, bien qu'il gardât le secret sur ce point. C'était surtout quand il lisait le chapitre du pèlerinage qu'il en faisait éclater la preuve en dépeignant les lieux saints comme quelqu'un qui les a réellement vus. Du reste, tout le monde l'affirmait, et j'ai même entendu le cheikh sidi Ahmed ben El-Hacèn, le propre fils de sidi El-Hacèn, dire que, s'étant rendu à La Mecque, il rencontra dans cette ville le cheikh sidi Abd-el-Hadi qui lui dit, en lui montrant le couvent situé dans l'enceinte sacrée du temple : « C'est dans ce couvent que le cheikh El-Hacèn a séjourné pendant cinq ans. » Quand sidi El-Hacèn revint d'Orient, il se fixa à Tlemcen, où il suivit les leçons du cheikh sidi Ibrahim El-Masmoudy

et celles du cheikh sidi Yahia El-Mata-ghry, l'un des plus illustres compagnons de sidi Ibrahim El-Masmoudy. Voici ce qui m'a été raconté par un cheikh éminent : « Tous les matins, dit-il, à l'heure où le soleil est déjà haut sur l'horizon, je voyais sidi Ibrahim El-Masmoudy se rendre à l'oratoire du cheikh Abou Zakariya Yahia, et s'y enfermer avec ce dernier jusqu'après midi. Après quoi, sidi Ibrahim El-Masmoudy allait faire une visite aux anciens tombeaux et procédait en ces lieux à ses ablutions, tandis que sidi Abou Zakariya Yahia rentrait dans son logis. »

« Sidi El-Hacèn étudia aussi le Traité du partage des successions d'El-Hav[^]'fy, sous la direction du cheikh sidi Saïd et du père de sidi Iça Amzian (le jeunej. J'ai vu un commentaire de sidi El-Hacèn sur cet ouvrage : il l'avait poussé un peu au delà du chapitre du Testament, mais j'ignore s'il l'a terminé ; c'est une œuvre utile, renfermant

de très grands éclaircissements qu'on ne trouve dans aucun autre commentaire de ce livre. Le cheikh n'avait fait connaître son oeuvre à personne ; mais ayant

-- 93 --

appris par mon frère sidi Ali que j'étais occupé à composer un commentaire sur El-Hawfy, il lui parla, à cette occasion, de son travail et me l'envoya pour que je pusse m'en servir dans la composition de mon livre. Malheureusement, j'avais achevé celui-ci. Après avoir lu le manuscrit de sidi El-Hacèn, je me pris à regretter de ne pas l'avoir eu à ma disposition au début de mon travail, car j'aurais adopté la méthode employée par le cheikh dans l'exposé des commentaires, comme aussi sa manière de faire concorder exactement les données de la science avec les paroles d'El-IIawfy. J'ai cependant retouché certaines parties de mon livre partout où cela

m'a été possible. J'ignore ce qu'est devenu le manuscrit du cheikh après la mort de celui-ci ; mais comme je sais que le fils de sidi El-Hacèn prenait grand soin des livres, il m'est permis de penser que ce manuscrit a péri avec les autres ouvrages que le petit-fils du cheikh emportait avec lui quand il fit naufrage en se rendant en Orient.

« En somme, les sciences que le cheikh possédait parfaitement sont: le partage des successions, le calcul et le droit. Il lisait d'une manière agréable VAlfiya d'Ibn Malik, et se bornait à l'expliquer en s'aidant du commentaire d'El-Makoudy (332). C'était surtout quand il enseignait la Riçala qu'il se montrait on ne peut plus admirable : il tirait alors du fond de cet ouvrage des déductions basées sur la lettre et l'esprit du texte, et faisait des allusions et des rapprochements qui dénotaient sa profonde connaissance de toute la science juridique répandue dans Ibn

El-Hadjib, la Modawana, et les livres qui sont les sources mêmes du droit. Son esprit sagace savait y découvrir des choses auxquelles aucun des professeurs que nous avons connus n'avait songé. Il citait avec exactitude les textes des ouvrages sur lesquels il s'appuyait et avait une idée adéquate des sujets qu'il traitait. Jamais il ne traitait une question d'une manière vague et confuse. J'ai assisté aux leçons qu'il faisait sur la Riçala et le Précis d'Ibn El-Hadjib : il commençait par expliquer les termes de la question qu'il se proposait de résoudre jusqu'à ce qu'il s'aperçût qu'ils avaient été parfaitement saisis par tout le monde ; après cela il faisait de longues citations de commentateurs dont il discutait les opinions ; et finalement il puisait aux sources mêmes du droit : dans les grands recueils, tels que ceux d'EI-Lakhmy(333) et d'Ibn Rochd fgrand-père d'Averroès), dans le livre intitulé Les raretés (334), et dans d'autres ouvrages

semblables, les arguments au moyen desquels il confirmait la question. Un grand nombre de docteurs, tels que sidi Mohammed ben Abbès (335), sidi Mohammed ben En-Nedjar (336), sidi Soleï-

— 94 —

tnan El-Bouzidy (337) et autres savants, assistèrent à ses conférences, et tous se plurent à reconnaître son intelligence et l'exactitude de ses citations.

« Le cheikh professait un très grand respect pour la science. Pendant qu'il était occupé à donner sa leçon, personne ne pouvait l'approcher pour lui parler affaire, et pendant qu'il faisait ses conférences, aucun étudiant ne pouvait causer avec ses camarades, ni se tourner vers eux, ni regarder ceux qui entraient, ni répondre à une question posée au cheikh avant que celui-ci lui eût adressé

la parole au sujet de cette question.

« Voici ce que je tiens de la bouche de mon frère sidi Ali, et qui témoigne du grand respect que le cheikh professait pour la science. « Un jour, dit-il, que nous avions déjà commencé notre leçon, laquelle roulait sur la Riçala, voilà qu'un bruit confus se produisit au dehors, causé par l'arrivée de gens à cheval et par le mouvement qu'ils se donnaient : c'était le sultan Ahmed qui s'était rendu devant la porte de la mosquée et qui voulait y entrer pour faire visite au cheikh. Son tnézouar (338), le cheikh Omar, étant entré, vint se placer au milieu de nous, pendant que nous étions à lire. Il n'osa point se présenter devant le cheikh à cause de la crainte que celui-ci lui inspirait. Se tenant debout derrière moi qui faisais ofTice de lecteur pendant la leçon sur la Riçala, il me piquait avec son pied quand il voyait le cheikh tourner la tête d'un autre coté que le

mien, et alors que celui-ci reportait ses regards vers moi, il retirait son pied par crainte du cheikh. 11 resta ainsi quelque temps derrière moi, tandis que le sultan demeurait debout à la porte de la mosquée. Cependant, le cheikh ne voulut point interrompre sa leçon ; il ne se tourna même pas pour les regarder, et personne ne put lui adresser la parole. Après être restés ainsi debout assez longtemps, le sultan et sa suite, désespérant de voir le cheikh congédier l'auditoire pour le recevoir, prirent le parti de se retirer et d'aller faire, en attendant, une visite au tombeau du cheikh sidi Ahmed Ed-Daoudy (339). Ils restèrent longtemps chez ce dernier, et quand enfin ils furent certains que sidi El-Ilacèn avait fini de donner ses leçons, ils retournèrent chez lui. Ils le trouvèrent alors qui avait donné congé à son auditoire et purent s'entretenir avec lui. Une autre fois, c'était dans le mois de raraadhan, nous vîmes arriver, dit sidi Ali, le sultan

Ahmed, pendant que je lisais, devant le cheikh, le Salnh de Moslim. Je voulus me lever, mais le cheikh me gronda à haute voix en me disant : « N'interromps pas la lecture du hadithr> ; et il resta assis à sa place. Le sultan s'étant avancé et approché du cheikh, lui baisa la main et s'installa à son côté. Le cheikh ne lui adressa la parole que lorsque nous eûmes fini de prendre notre leçon

^ - 95 -

qui lie fui ni plus longue ni plus courte que de coutume, et qui dura assez longtemps après l'arrivée du sultan. » Mais combien d'autre faits de ce genre ne pourrions-nous pas citer à l'appui du respect que le cheikh professait pour la science.

« Sidi El-Hacèn poussait la mortification aux dernières limites. Qu'il suffise de dire que pendant plusieurs années il n'eut point

d'autre nourriture que les morceaux de pain qu'il ramassait dans les rues de Tlemcen ou qu'il trouvait dans les trous des murailles. Il jeûnait perpétuellement pendant le jour, mais il lui arrivait souvent de rester plusieurs jours et plusieurs nuits de suite sans rompre le jeûne. J'ai entendu dire par mon frère sidi Ali et par d'anciens compagnons du cheikh dignes de foi, qui s'occupaient de ses repas, qu'au début de sa carrière religieuse, il jeûnait du vendredi au vendredi suivant. D'après ce que m'a raconté un pieux cheikh, l'un de ses compagnons, il avait recommandé à celui-ci, pendant le mois de ramadhan, de venir lui réciter à la mosquée les prières dites ieraouih el qiam (340). Le soir venu, le disciple lui apportait de quoi manger, mais le cheikh renvoyait les vivres chaque fois qu'on lui en offrait, et il passa ainsi le mois entier sans rien prendre. Une autre personne, digne de foi, m'a appris qu'une fois le cheikh passa tout le mois de

ramadhan sans manger autre chose, la nuit venue, qu'une poire.

« Parmi les anecdotes qui ont cours au sujet de ses jeûnes prolongés, en voici une que je tiens de la bouche de mon frère sidi Ali, et qui est connue de tous les disciples du cheikh et même d'autres personnes : <■ J'ai entendu, dit sidi Ali, raconter le trait suivant par sidi Ahmed ben El-Hacèn, sans que je sache de qui celui-ci le tenait ; il m'a été rapporté aussi par le pieux cheikh sidi Ahmed El-Melity, l'un des anciens compagnons du cheikh, et par sidi Ibrahim Ez-Zouaghy. D'après toutes ces personnes, sidi EMIacèn passa une fois quarante jours sans rien manger ni le jour ni la nuit et sans parler à personne. Elles m'ont assuré que, durant tout ce temps, il resta étendu sur le dos ; seulement, quand l'heure de la prière était arrivée, il se levait pour s'acquitter de ce devoir ; puis, la prière achevée, il reprenait sa

position horizontale et ne bougeait plus comme quelqu'un qui ne serait plus de ce monde. Après avoir ainsi passé les quarante jours, il se mit à parler de nouveau et revint à son état ordinaire. »

« Quant à ce qui est de jeûner trois jours de suite, ou à peu près, c'est une chose qui lui a été vu faire dans la dernière période de sa vie, alors qu'il avait près de cent ans.

« Le cheikh ne s'allongeait jamais par terre, ni le jour ni la nuit ; quand le sommeil l'accablait, il se mettait simplement sur son séant ; on ne le vit jamais le corps étendu par terre, si ce n'est durant la maladie qui l'emporta. Il arriva, dans cette cir-

— 96 — »

consance, que ses amis et son fils, jugeant sa demeure beaucoup trop étroite, vu qu'elle ne pouvait contenir tout au plus que les

personnes dont il avait besoin pour le soigner, et voyant la grossièreté de son oreiller et de sa couche qui consistait en un iellis (341), convinrent de lui procurer une maison plus vaste dans le même quartier. Ils y installèrent une couche formée de tapis riches et moelleux et la lui arrangèrent le plus commodément possible. Puis ils prièrent le malade de se laisser transporter dans le nouveau logement, ce à quoi il consentit, voyant qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement. Il se laissa donc conduire, et passa la nuit dans sa nouvelle demeure. Mais, le lendemain, il les appela et leur dit : « Ramenez-moi dans ma chambre ; rendez-moi à ma couche rude et grossière ; cette nuit, j'ai dormi grâce au bien-être que j'ai éprouvé à cause de la mollesse de ma couche. Mais vous m'avez jeté, au bout de ma carrière, dans les filets de ce bas monde, moi qui toute ma vie ai travaillé à les éviter. » Telles furent, à peu près, les paroles qu'il

prononça. Ce jour-là même, ils le reconduisirent à sa première demeure, lui chemmant péniblement au milieu d'eux et traînant les pieds par terre. Ils le réintégrèrent dans son étroit domicile et le placèrent sur sa rude et grossière couche où il resta gisant jusqu'à Theure de sa mort.

« Il était si scrupuleux qu'il ne mangeait rien de ce qui provenait de l'aumône légale ou des habous (342) en général ; il n'acceptait jamais non plus ce qui lui était offert par les militaires, et il ne permettait même pas à ses serviteurs ni à ses fils de recevoir de pareils dons. Voici, à ce propos, ce qui a été rapporté par le cheikh Ahmed ben Yaqoub El-Khalidy, vizir du sultan Abou Abdallah Mohammed, fils d'Abou Tachefin (343). « Un jour, dit-il, j'accompagnais le sultan dans une visite qu'il faisait au cheikh. Il avait apporté avec lui, à mon insu, une bainiya (344) garnie d'une somme considérable d'argent, dans

l'intention d'en faire cadeau au cheikh.
Lorsque nous sortîmes de chez lui, le sultan
laissa la batniya à l'endroit qu'il avait occupé,
n'ayant pas osé la mettre dans la main du
cheikh, à cause de la crainte respectueuse
(que celui-ci lui inspirait. Le cheikh ne tarda
pas de l'apercevoir, et croyant qu'elle avait
été laissée là par oubli, il expédia quelqu'un
après moi pour me dire : « Qu'est-ce donc
que ce que votre maître a laissé chez moi ?
Sidi, lui répondis-je, je l'ignore. Etant allé
alors trouver le sultan, je lui dis : Le cheikh
vient d'envoyer après moi pour m'interroger
au sujet d'une batniya que vous auriez
laissée chez lui à l'endroit où vous étiez assis.
— C'est vrai, répondit le sultan, je l'ai laissée
à dessein, désirant que le cheikh en distribue
le contenu ou qu'il en fasse ce qu'il voudra. »
Puis, m'étant rendu chez le cheikh, je
l'informai de ce que le

sultan venait de dire : Pai' Dieu ! me répondit-il, cet argent ne restera pas chez moi, et je ne veux pas non plus le distribuer. Dites à votre maître qu'il le distribue lui même si cela lui plaît. »

« Lorsque le sultan Abou Faris vint assiéger Tlemcen et en eut expulsé le prince régnant (345j, il envoya le caïd Ar'ar avec un troupeau de cinq mille moutons qui remplit tout le quartier des Foulons ; puis le caïd se rendit auprès de sidi El-llacèn pour le prier de distribuer ces animaux aux pauvres ; mais le cheikh le reçut si mal et lui parla avec tant de dureté que le malheureux, vivement affecté, fut pris de fièvre pendant quelque temps et se vit obligé de ramener au sultan le troupeau tel qu'il l'avait reçu.

« Vers la fin de sa vie, le cheikh ne cessait de prier Dieu de l'enlever de ce monde avant de se voir obligé de se nourrir des evenus

affectés à la Medersa (346), c'est-à-dire de s'en nourrir sans le savoir, craignant que dans ce qu'on lui apportait de la maison de son fils, pour son repas du soir, il n'y eût quelque chose provenant de la source en question. Effectivement, Dieu l'enleva bientôt après qu'il eut exprimé ce vœu. Le cheikh avait, en effet, une grande répugnance pour la Medersa.

« Voici ce qui m'a été raconté par sidi Ali, et qui donne une idée de l'extrême pureté des mœurs du cheikh et du soin qu'il prenait d'éviter tout ce qui peut offenser Dieu, soit-il béni et exalté ! « Ayant appris, dit sidi Ali, que son fils s'était permis certains écarts de conduite, il en fut vivement ému, et, ra'ayant mandé auprès de lui, ainsi que les autres camarades de son fils, il nous dit, visant spécialement ce dernier : « Qu'ai-je appris à votre sujet ! Par Dieu I je vous déclare que l'idée d'offenser le Très-Haut n'a jamais

germé dans mon esprit; et je trouve très étrange que quelqu'un qui lit le Coran et entend faire la lecture des hadith du Prophète puisse commettre quelque mauvaise action. »

« Le cheikh racontait de lui le trait suivant :
« Je me trouvais dans un village, quand, un jour que j'en étais sorti pour aller faire une promenade aux alentours, je fis la rencontre d'un homme qui, ayant lié conversation avec moi, finit par me tenir à peu près ce langage :
« Je m'étonne que vous puissiez vous passer de femmes, étant donné l'état florissant de votre santé, la grosseur de vos membres et la vigueur de votre corps. » (Il faut que l'on sache, à ce propos, que le cheikh était un colosse doué d'une force et d'une vigueur extraordinaires, et qu'il usa, au point de n'avoir plus que la peau sur les os, tous ces dons précieux de la nature en se livrant à des jeûnes prolongés et en servant le Seigneur.)

En entendant ces paroles, je quittai ce village, et n'y retournai plus, bien que j'y eusse laissé des livres que je sacrifiai ainsi, a

— 98 ^

« Voici un autre fait, raconté par le cheikh, qui dénote la sincérité avec laquelle il agissait toujours : « Dans ma jeunesse, dit-il, je fréquentai un homme jouissant d'une certaine aisance, et j'avais l'habitude d'aller m'entretenir avec lui dans une boutique qu'il tenait dans le quartier d'El-Kessaria (347). Après m'être absenté de chez lui quelque temps, pendant lequel eut lieu une fête que je crois être celle de la rupture du jeûne, je retournai le voir comme de coutume. « Qu'est-ce qui vous a retenu loin de moi ? me dit-il, moi qui vous attendais avec un iaâm (Il voulait désigner par cette expression les biscuits ronds et autres gâteaux qu'on a coutume de faire pendant les fêtes.) que j'ai

dû, désespérant de vous voir venir, distribuer aux uns et aux autres. » Depuis ce jour, dit le cheikh, je rompis complètement avec cet homme, et ne le revis jamais plus ; et cela, parce que je n'avais eu, en le fréquentant, que des intentions pures et désintéressées, et que je compris qu'il pensait que je cultivais son amitié uniquement pour en retirer quelque profit, à l'instar de certains pauvres qui exploitent l'amitié des riches. Je cessai, en un mot, toute relation avec lui parce que sa sincérité ne répondait pas à la mienne. »

« Tel est, à peu près, le sens des paroles du cheikh. »

« Sidi El-Hacèn avait coutume de passer en prières tout le temps compris entre la prière du coucher du soleil et celle de la nuit close. J'aurais il ne manquait de se livrer à cette pieuse pratique, et il ne cessait ses oraisons qu'après la prière du soir. Il aimait à

invoquer souvent le nom de Dieu et surtout à lire le Coran, à tel point, que non content de le réciter dans ses actes surérogatoires de dévotion, il avait soin, chaque année, et tant qu'il vécut, d'en faire une copie complète sur des tablettes qu'il envoyait ensuite à mon père. Chaque jour, il consacrait à ce pieux travail une partie de son temps, malgré son grand âge, malgré les dérangements que lui causaient ses entrevues avec le sultan, malgré le temps que lui prenait l'enseignement de la science, malgré enfin la faiblesse de son corps, qui provenait de ses longs jeûnes. Béni soit le Seigneur Tout-Puissant et Libéral qui octroie sa miséricorde à qui il veut, qui comble de ses grâces qui il lui plaît I

« En somme, le cheikh avait de très nombreuses qualités. C'était un homme qui cachait avec le plus grand soin tout ce qui regardait sa vie privée, et qui était très

discret sur tout ce qui le concernait.

« Citons, dans le double but d'attirer sur nous les bénédictions célestes et de faire connaître au lecteur la finesse et la subtilité de l'esprit du cheikh, une de ces utiles données qu'il puisait dans sa vaste érudition : Certain serviteur du cheikh, homme très âgé

.— 99 —

et appartenant à la classe ordinaire de la société, avait coutume, toutes les fois qu'il rencontrait quelqu'un qui lui demandait des nouvelles de sa santé, de répondre : « Je me porte bien, puisse Dieu s'informer de vous ! » Les juristes désapprouvaient cette eulogie parce que l'action de s'informer y est attribuée au Très-Haut, et que cela implique nécessairement l'idée d'ignorance de la part de Dieu, chose absurde en parlant de lui.

Mais le cheikh écoutait cette formule déprécative sans la désapprouver, et les juristes lui ayant exposé la raison pour laquelle ils la condamnaient, il leur répondit en ces termes : « Il n'y a rien de blâmable dans cette formule, parce qu'on peut la considérer comme un souhait par lequel on exprime, à la personne à qui on l'adresse, le désir de la voir toujours faire ses prières et autres dévotions aux heures prescrites par la loi religieuse ; et ce, d'après le hadith qui dit au sujet des anges qui se succèdent jour et nuit auprès de nous(34;8j : « Et le Très-Haut leur demande, bien qu'il le sache : Comment avez-vous laissé mes serviteurs f — Seigneur, répondent-ils, vos serviteurs priaient quand nous sommes allés à eux, et ils priaient quand nous les avons quittés. » Or, tels étant à peu près les termes du hadith, il faut en inférer que les serviteurs, dont le Seigneur demande des nouvelles aux anges, ne peuvent être que ceux qui prient aux heures

prescrites, et qui jouissent de sa grâce ; en sorte que celui qui formule le vœu dont il s'agit prie, en réalité, Dieu de mettre la personne pour qui ce vœu est fait au nombre des serviteurs dont Dieu demande des nouvelles pour la forme et par bonté de sa part, et non pour s'instruire ou s'informer de quelque chose qu'il ne sait pas.» Tel est le sens de la réponse du cheikh. Du reste, je l'ai presque toujours vu déployer dans ses cours de droit la même finesse et la même subtilité d'esprit que dans l'exemple que je viens de citer. Il était si précis, si exact dans ses données, si soucieux de ne rien laisser échapper à l'attention de ses élèves, qu'il eût été impossible de trouver un autre professeur possédant ces qualités au même degré que lui. J'ai entendu nombre de maîtres et de docteurs hors ligne déclarer n'avoir jamais vu personne enseigner le droit avec autant d'exactitude et de précision que le cheikh. Lorsque, dans ses conférences,

une question était soulevée par un des juriconsultes, il ne consentait à l'examiner et à la discuter qu'après avoir prié celui-ci de lui en exposer nettement les termes. Alors, il arrivait souvent que les uns se trouvassent fort embarrassés de répondre, et que les autres, faussant les termes de la question, finissent par l'embrouiller et se missent ensuite à chercher la vraie manière de la présenter. En somme, le cheiklj

— 100 —

ne prêtait aucune attention aux questions qu'on lui posait d'une manière vague et confuse, et n'y répondait qu'après qu'on lui en avait nettement exposé les termes.

« Voici ce qui m'a été raconté par mon frère sidi Ali : Le cheikh sidi Mohammed ben El-Abbès, ayant assisté à une conférence de sidi El-Hacèn, nous dit, après que celui-ci s'en fut

retourné chez lui : « Ce cheikh est une des merveilles de Dieu », ou quelque chose d'approchant. C'est qu'en effet sidi El-Hacèn réunissait toutes les perfections : les savants ne l'approchaient qu'avec humilité et lui baisaient respectueusement la main, tant à cause de son savoir que de sa sainteté ; les hommes pieux, les dévots et les saints se montraient envers lui pleins de soumission et de déférence, parce qu'ils reconnaissaient la supériorité de son mérite ; enfin, les princes et ceux qui, dans la société, occupaient les rangs les plus élevés, s'estimaient petits quand ils comparaient leur pouvoir et leur dignité à la puissance et à la vénération dont jouissait le cheikh et qui lui venaient de Dieu. Un jour que, dans la mosquée de sidi Et-Tayyar, j'étais à lire le *So;?^ma^re d'El-Khounedjy devant notre professeur sidi Mohammed ben El-Abbès, nous vîmes arriver l'un des serviteurs de sidi El-Hacèn, qui s'approcha de sidi Mohammed

ben El-Abbès et lui posa une question sur les péchés capitaux, c Quoi ! s'écria celui-ci, vous venez m'interroger là-dessus alors que nous-même nous nous instruisons auprès du cheikh sidi El-Hacèn ! » Que le Très-Haut fasse miséricorde à sidi Mohammed ben El-Abbès! Qu'il était équitable et rempli de belles qualités !

« J'étais heureux d'entendre le cheikh sidi El-Hacèn me faire ce souhait toutes les fois que je le saluais : « Que Dieu te range parmi les pieux imams ! » J'étais alors jeune et à peine pubère. Quand je vois aujourd'hui certains de mes anciens condisciples à qui Dieu a fait la grâce de devenir des hommes pieux, je me dis en moi-même : C'est peut-être à la bénédiction attachée aux prières du cheikh qu'ils doivent d'être ce qu'ils sont. J'espère donc que Dieu exaucera le vœu du cheikh comme il a exaucé ceux qu'il a formés en faveur de tous mes camarades, et je le

prie de nous octroyer à tous sa plus haute bienveillance en ce monde et dans l'autre, comme aussi de nous accorder, ainsi qu'à tous les croyants et à toutes les croyantes, après notre carrière mortelle, le bonheur éternel et le pardon de tous nos péchés, et de nous préserver de toute épreuve le jour où nous le reconlions. Amen ! Amen ! Amen ! » (349j).

(Extrait des Notes d'Es-Senoùsi).

(Sidi El-Hacèn mouiut à la fin de Chawal 857,3 novembre 1453).

— 101

HADDOUCH BEN TIRET EL-ABD-EL-OUADY

Il dut sa vocation religieuse au cheikh sidi El-Hadj ben Amir El-Abd-el-Ouady qu'il servit jusqu'à ce qu'il finit par devenir lui-

même l'un des amis de Dieu. Il avait le pouvoir de se rendre en un clin d'œil, et sans être vu de personne, dans les régions les plus lointaines. Voici, à ce propos, ce que m'a raconté une personne digne de foi, qui n'est autre que sidi Mohammed El-Maq-qary (350), frère consanguin de sidi Saïd El-Maqqary (351) : « Je me rencontrai, dit il, avec sidi Iladdouch ben Tiret, dans la rue ô'Es-Semat ('602). Après lui avoir baisé la main, je m'arrêtai avec lui pendant qu'il appelait sur moi les bénédictions célestes. Il tenait à la main un panier et deux plateaux en feuilles de palmier nain qu'il cherchait à vendre. Sur ces entrelaites survinrent deux ou trois pèlerins de retour de La Mecque. « C'est lui, disait l'un à ses compagnons, en parlant du cheikh. — Non, répondait l'autre, ce n'est pas lui. » Ils finirent cependant par être unanimes à le reconnaître. Lorsque le cheikh les eut entendus, il se mit à fuir en disant : « Ce n'est pas moi ! » et, gravissant

l'escalier de la porte d'El-Kessaria, il laissa le panier et les deux plateaux dans la main d'un homme qui les lui marchandait. « Où donc l'avez-vous connu ? dis-je alors aux pèlerins. — A La Mecque, où il faisait tous les jours ses prières avec nous, me répondirent-ils. »

Voici ce qui m'est arrivé à l'époque où nous rentrâmes à Tlera-cen après que les chrétiens eurent abandonné cette ville (353) : Nous ne possédions alors aucune maison, et, pendant quelque temps, nous logeâmes tantôt dans une maison que nous avions prise à loyer, tantôt dans les demeures constituées fondations pieuses, c Si nous achetions une maison ? dis-je un jour à mon père et à mes frères. — Tlemcen sera certainement reprise par les chrétiens, me répondirent-ils. — Va chez sidi Iladdouch ben Tired, me dit ensuite mon père, et consulte-le là-dessus ; s'il t'ordonne d'acheter, nous le ferons (car sidi Iladdouch était notre ami et

notre seigneur), sinon nous nous en abstiendrons. » Je me rendis donc chez le cheikh et le trouvai qui nettoyait de l'orge dans une mesure située en face de sa maison, sur l'emplacement des silos, à côté de la mosquée d'Er-Rouïa (354). Je le saluai et lui baisai la main ; après quoi il appela les bénédictions célestes sur moi, sur mon père et sur mes frères, car nous étions ses serviteurs religieux. Ensuite, m'adressant le premier la parole, il me dit : « Je vous dirai qu'étant, en ce même endroit, occupé un certain jour à nettoyer de l'orge, je reçus la visite d'Abderrahman ben Roqia et de son fils aîné, le jurisconsulte sidi Mohammed, k Sidi Haddouch, me dit ce dernier, nous vou-

— 102 —

drions acheter une maison, car sachez que nous logeons dans une habitation pour laquelle nous avons payé des loyers qui, si

nous les avons mis de côté, nous permettraient aujourd'hui d'acheter deux ou trois maisons. Or, craignant que les chrétiens ne reviennent une seconde fois à Tlemcen, nous venons vous consulter à ce sujet.— Achetez une maison, leur répondis-je, les chrétiens n'entreront dans Tlemcen qu'une seule fois. » Mais, sidi, m'écriai-je, après avoir écouté son récit, c'est précisément pour cela que je suis venu vous voir : Que nous ordonnez-vous de faire à ce sujet? Aces mots, le cheikh se mit à rire et me dit: « Achetez une maison, ce sera tout profit pour vous; vous n'avez rien à craindre. »

Sidi Haddouch fit d'innombrables miracles, mais il était peu connu.

Hamza El-Maghraouy

D'aucuns prétendent qu'il était issu d'une famille originaire de Mediouna et non du

pays des Maghraoua ; quoi qu'il en soit, il naquit aux Beni-Ournid et y avait sa demeure. Tous ses ancêtres furent de savants et saints personnages à l'abri de tout reproche en ce qui touchait l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Voici quelle fut la cause de sa vocation religieuse : Il enfourcha un jour une jument pleine et se mit à gravir le flanc d'une montagne. Cette ascension fatigua beaucoup l'animal. Quand sidi Hamza fut parvenu au sommet de la montagne, Dieu, qui adonné la parole à toute chose, fit parler la jument : « Tu m'as bien fatiguée, ô Hamza, dit-elle, en s'adressant à son maître. » A ces mots, le cheikh mit pied à terre, donna la liberté à sa monture, et reprit tout soucieux le chemin de sa demeure. Arrivé chez lui, sa femme le voyant si triste, lui dit : « Ta jument t'a parlé, ô Hamza, et c'est pourquoi tu es soucieux. » Il faut dire que son épouse était une grande sainte et que Dieu lui avait révélé l'aventure

qui était arrivée à son mari.

Sidi Abd es Salam, cheik des Béni Ournid-Miknaça, m'a rapporté ce qui suit : « Quiconque, m'a t-il dit, ose nuire aux troupeaux, aux terres, aux récoltes, en un mot, à tout ce qui appartient aux trois fractions suivantes de la tribu des Beni-Ournid, ou manquer de respect aux gens de ces fractions, ne tarde pas à être puni de son méfait. Ces trois fractions sont : les Ouled-Sidi - Hamza-el-Maghraouy, les Ouled-Addou et les Ouled-Beliaçil. » Qui sont les Ouled-Beliaça ? lui demandai-je. — Ce sont les Ouled-el-Iladjj, me répondit-il ; sidi Ahmed ben Kl-lladjj et ses enfants rendirent visite à sidi Hamza jus(Ju'à sa mort. »

Tout malade qui allait visiter sidi Hamza ne manquait pas

d'obtenir sa guérison, et Dieu comblait les vœux de tous ceux qui allaient voir le cheikh dans le but de réussir dans quelque affaire. Les prières adressées sur son tombeau sont exaucées et l'endroit où la jument lui parla est encore aujourd'hui un lieu de pèlerinage très fréquenté. Les visiteurs en emportent de la terre et Dieu guérit tout malade qui suspend de cette poussière à son corps. On lui doit des poésies en l'honneur du Prophète et des invocations tirées du Coran. Il décéda en l'année 908 de l'hégire (inc. lOnov. 1589) (355).

HaDDOU BEiN El-HaDJ.I BEN SaïD El-MiNAOUY

Il était originaire de la vallée de la Mina. C'était un savant juriste et un professeur très versé dans les sept leçons du Coran. Il savait de mémoire les deux Chaiibiya (356), la grande et la petite, et connaissait tous les

commandements du Coran, la langue arabe, la Riçala, le Précis de jurisprudence d'Ibn El-Hadjib, VAlfiya, d'Ibn Malik, le calcul et le partage des successions. Il enseignait le Traité de calligraphie d'El-Kharraz, le Traité de l'orthographe (de ce dernier auteur), Ibn Berry, la Djerroumiya, VAlfiya d'Ibn Malik ; la Riçala, dont il tirait une foule de questions.

Ses professeurs furent : 1° son père sidi El-Hadjj ; 2° sidi Ali ben Yahia Es-Soulouksini (357) ; 3-^ sidi Mohammed ben Yahia El-Mediouny, surnommé Abou's-sadat El-Kebir (l'aîné) (358); 4° le fils de ce dernier, Abou's-sadat Es-Seghir (le jeune).

On lui doit un poème en l'honneur du Prophète, et des invocations tirées du Coran tout entier. La langue est impuissante à donner une idée de ces dernières qui sont admirables.

Il décéda un mercredi de l'an 998 (inc. 10 nov. 1589) et fut inhumé dans le lieu de sépulture de sidi Ahmed ben El-Hadjj.

El-Hadjj Haddada ben Mohammed ben El-Hadjj El-Yebdéby (359)

Il était originaire d'Yebder. Ce savant et habile juriste eut pour professeurs : 1° le cheikh sidi Ali ben Yahia; 2° sidi Mohammed ben Yahia Ell-Mediouny, surnommé Abou's-sadat; 3° le fils de ce dernier, Abou's-sadat Es-Seghir. Il étudia le droit et-l'unitarisme sous la direction de Saïd El-Maqqary ; le calcul, sous celle de son père, Mohammed ben El-Hadjj (360), et le soufisme sous celle de sidi Ali ben Yahia. Il mourut sur mer, en effectuant le pèlerinage de La Mecque, et fut inhumé dans l'île de Djerba (Tunisie) en l'année 1(X)8 de l'hégire (inc. 21 juillet 1599).

Comme, parmi les cheikhs de Tlemcen, je n'en ai trouvé aucun du nom de Khalil, j'accorde à sidi Khalil, l'auteur du Taudih (Eclaircissement) et du Précis ^ une place dans mon livre, dans le but de m'attirer les célestes bénédictions attachées à ce savant.

Khalil ben Ishaq ben Mouça ben Choai'b
(361)

On le surnommait El-Djoundy (le militaire), Dhiâ eddin (la lumière de la religion) et Abou'l-mouadda iThomme affectueux). Ce savant et érudit imam, ce fidèle observateur des pratiques religieuses, ce modèle des hommes, cet argument irréfutable de notre sainte religion, ce génie, ce porte-enseigne de la secte malékite, a été mentionné dans l'original tle Dibadj) (362), d'Ibn Ferhoun (363).

« Son père, dit Ibn Ferhoun, était un soldat de la garnison d'El-Mehalla El-Mansoura (Mansoura d'Egypte). Sidi Khalil était vêtu à la façon des militaires et vivait misérablement, retiré du monde. Il alliait la science religieuse à la pratique de la religion et s'appliquait à répandre la science. Je l'ai vu au Caire et ai assisté à ses conférences sur le droit, les hadith et la langue arabe. Il occupait le premier rang parmi les savants de cette ville, lesquels étaient unanimes à reconnaître son éminent mérite et sa piété. Imam très instruit, il était du nombre de ceux dont les connaissances sont exactes et précises; il était sagace et profond dans ses recherches. Le droit, la langue arabe, le partage des successions, faisaient partie de son bagage scientifique et littéraire. Il excellait dans la doctrine de sa secte et en citait les textes avec exactitude. Que Dieu face bénéficier les musulmans de ses mérites! Il composa, sur Ibn El-IIadjib, un

bon commentaire qui eut, par la grâce de Dieu, l'avantage d'être favorablement accueilli, et que tout le monde se mit à apprendre. On lui doit aussi un Précis des doctrines de la secte malékite (361), dans lequel il a clairement exposé la jurisprudence universellement suivie, en évitant tous les points controversés ; tout en étant on ne peut plus concis, ce livre renferme de très nombreuses questions de jurisprudence et est l'objet d'une étude assidue de la part du monde des écoles. Sidi Khalil n'avait que de louables intentions. Il fit le pèlerinage de La Mecque et séjourna dans cette ville. On lui doit un rituel du pèlerinage et des écrits utiles. »

Telle est, résumée, la notice biographique qu'Ibn Ferhoun a consacrée à Sidi Khalil.

Voici ce que dit Ibn Hadjar (365) dans son livre intitulé Les Perles cacliées : « Sidi Khalil suivit les leçons d'Ibn Abd-el Hadi ; il étudia la langue arabe et les principes du droit sous la direction d'Er-Racliidy (366), et la doctrine malékite sous le docteur El-Manoufy (367). Après la mort de ce dernier, il se voua à renseignement et forma un grand nombre de disciples. Nommé professeur au collège Ech-Chel'khouniya, il donna des feioua et répandit l'instruction, toujours accoutré de son costume militaire. Il était pudique, chaste et pur. On lui doit un commentaire sur Ibn El-Hadjib, en six volumes. Cet ouvrage est tiré de celui d'Ibn Abd-es-Salam (368), mais il y a ajouté le nom des auteurs auxquels les citations sont empruntées, et des éclaircissements sur les passages obscurs. On lui doit aussi un Précis sur le droit, dans le genre du Haoui, et une biographie de son professeur El-Manoufy. Ce Précis montre qu'il était versé dans la

connaissance des principes du droit. Le père de sidi Khalil appartenait à la secte hanéfite et fréquentait le cheikh Abdallah (El-Manoufy), en qui il avait une grande confiance; c'est à cause de celui-ci qu'il fit suivre à son fils le rite malékite. »

Voici ce que dit l'imam Abou'l-Fadhil ben Merzouq El-Hafid, en parlant de sidi Khalil : « D'après maintes personnes que j'ai rencontrées en Egypte et ailleurs, sidi Khalil était un homme pieux et vertueux. Il était si zélé pour l'étude, que le plus souvent il ne dormait pas, se contentant de faire un léger somme après l'aurore pour se reposer des fatigues que lui occasionnaient ses lectures et ses écrits. Il professait le droit malékite au collège Ech-Cheïkhouniya, le plus grand établissement d'instruction publique du Caire, et remplissait aussi d'autres fonctions secondaires se rattachant à celle de professeur. L'administration militaire lui

servait une pension parce que ses aïeux avaient appartenu à l'armée. Le très savant imam, l'érudit, l'excellent Nacir-ed Din Et-Tenassy (369), grand juge du Caire et d'Alexandrie, m'a raconté qu'il rencontra sidi Khalil à l'époque de la prise de cette dernière ville, en l'année 770 (inc. 16 août 1308), lorsque celui-ci vint du Caire avec l'armée qui reprit Alexandrie des mains de l'ennemi ; el que sidi Khalil voulut éprouver son intelligence en lui proposant d'expliquer ces paroles d'Ibn El-Hadjib : « El le transfert d'une dette et d'une créance échue est licite contrairement à l'opinion d'Achheb » (370). Il composa, entre autres ouvrages, un commentaire sur Ibn El-Hadjib. L'accueil favorable que fit le public à ce livre est une preuve certaine de son excellence. Dans ce commentaire, sidi Khalil s'elTorce d'indiquer les sources où Ibn El-Hadjib a puisé. Il s'appuie souvent sur les opinions préférées par Ibn Abd-es-Salam, ainsi que sur le

résultat des recherches de ce savant et sur ses citations, ce qui est un © preuve de sa

— JO(i —

connaissance de la valeur des hommes. Du reste, il n'y a que les hommes de mérite qui sachent reconnaître le mérite. J'ai vu un commentaire de VAlfiya, d'Ibn Malik, qu'on prétend faire partie de ses œuvres, »

J'ajoute, dit Ahmed Baba, qu'il a composé sur la Modmcana, un commentaire qui est resté inachevé, car il ne l'a poussé que jusqu'au chapitre du pèlerinage.

Voici ce que dit Ibn Ghazi, en parlant de sidi Khalil : « Il était si absorbé par ses travaux qu'il resta vingt ans sans voir le Nil au Caire. On raconte de lui le trait suivant : Un jour qu'il s'était rendu chez l'un de ses professeurs, il trouva la porte du cabinet d'aisance, de la maison de celui-ci, ouverte.

Comme son professeur était absent, il demanda de ses nouvelles et on lui répondit qu'étant fort ennuyé au sujet de ce cabinet, il était allé chercher quelqu'un qui, moyennant salaire, voulût bien le lui curer. « Je suis très apte à faire cela », dit Khalil, et, retroussant ses manches, il descendit dans la fosse et se mit à la nettoyer. Quand le cheikh fut de retour, il le trouva occupé à cette besogne, entouré d'une foule de curieux qui le regardaient avec étonnement. « Qui donc est cet homme? demanda-t-il. — C'est Khalil, lui répondit-on. 1) Le professeur fut si touché par cet acte de dévouement qu'il fit pour son élève les vœux les plus ardents et les plus sincères. Sidi Khalil en recueillit le fruit, car Dieu lui mit la bénédiction dans sa vie. Gloire à Celui qui assiste les hommes et qui sait tout I Notre professeur Abou Zéïd El-Kaouany (317j nous a rapporté, sur la foi de ceux qui ont vu sidi Khalil au Caire, qu'il portait des vêtements courts ; je crois même

qu'il nous a dit qu'il ordonnait de faire le bien et défendait de faire le mal. Voici ce' que j'ai entendu raconter par notre professeur, le hafidh YA-Qaoury : Sidi Khalil, dit-il, était favorisé de révélations célestes. Passant un jour devant la salle d'un restaurateur, il devina que celui-ci trompait ses clients en leur vendant des mets préparés avec de la viande provenant de cadavres d'animaux. Ainsi découvert, le restaurateur avoua sa fraude et lit pénitence entre les mains de sidi Khalil. »

Il me semble, dit Ahmed Baba, avoir lu cette histoire du restaurateur dans la biographie d'El-Manoufy, laquelle histoire ferait plutôt partie des miracles attribués par Khalil à son professeur ; mais Dieu sait le mieux ce qu'il en est.

Dans son commentaire sur le Précis de sidi Khalil, (Kt-Tctaïy C372) rapporte, d'après Ibn

Forât (373), que sidi Khalil aurait été vu en songe par une personne qui, lui ayant demandé quel sort Dieu lui avait réservé dans l'autre monde, en aurait reçu cette réponse : « Dieu m'a accordé son pardon ainsi (ju'à lous ceux qui ont prié sur mon corps Je jour de mes funérailles, »

— 107 —

Ahmed Baba ajoute : « Le Mokhiaçar (le Précis) et le Taudih (L'éclaircissement) de sidi Khalil ont eu, par la grâce de Dieu, un si grand succès, qu'ils sont étudiés par tout le monde, tant en Orient qu'en Occident ; c'est au point que, de nos jours, dans les contrées du Maghrib, de Fez, de Marrakech et dans d'autres régions, il est rare de voir quelqu'un lire la Modawana et Ibn El-Hadjib ; on ne se borne plus qu'à l'étude du Mokhiaçar et de la Riçala, ce qui, d'ailleurs, est un indice de la décadence et du déclin de la science. Quant

au Taudih, c'est, de tous les commentaires sur Ibn El-Hadjib, celui qui est le plus répandu dans le public, tant en Orient qu'en Occident. Il n'y en a pas, malgré leur nombre, qui soient plus avantageux et plus célèbres que celui-là. Les docteurs maghrébins disciples d'Ibn Arafa, tels qu'Ibn Nadji et autres, ne s'appuyaient que sur ce commentaire, bien qu'ils sussent par cœur les autres ouvrages qui traitent de la doctrine malékile. Cela prouve suffisamment que Sidi Khalil méritait bien le titre d'imam (guide) qu'on lui décernait. On raconte que lorsque le docte Nacir-ed-Din p]l-Laqaany (374) discutait une question de droit et qu'on lui objectait les paroles d'un auteur autre que Sidi Khalil, il avait coutume de répondre : « Nous autres, nous sommes des Khaliliies, c'est à-dire des amis de Khalil; s'il s'est trompé, nous nous trompons », voulant ainsi manifester son profond attachement à la doctrine de Sidi Khalil. Ibn Ghazi a fait le

plus grand éloge du Précis. Voici en quels termes il en parle : « Ce livre est une chose précieuse entre les choses précieuses ; c'est, de tout ce que l'on peut voir, ce qui mérite le plus d'attirer les regards ; il est devenu l'objet de l'étude des hommes sagaces, car le fond en est riche et l'expression éloquente. Il fait cormaitre la jurisprudence selon laquelle se donnent les feioua, et, entre les opinions différentes, la plus fondée. La plus grande exactitude et la plus grande correction y sont alliées à la plus stricte concision, et une grande puissance de talent s'y fait remarquer dans l'ordre et l'enchaînement des idées. Il est unique dans son genre, et qui que ce soit n'en a composé un autre qui lui puisse être comparé. » Les livres de commentaires et d'annotation sur le Précis sont devenus nombreux à ce point qu'on en compte en tout plus de soixante. J'en ai fait moi-même (c'est Ahmed Baba qui parle) un commentaire dans lequel j'ai condensé tout

ce que j'ai lu dans les auteurs qui se sont adonnés à l'étude de ce livre. Mon ouvrage, bien qu'écrit avec concision, se compose actuellement de dix volumes, et si je puis l'achever, il pourra tenir lieu de beaucoup d'autres. Que Dieu m'assiste dans ce travail et qu'il en face bénéficier mes semblables !

« Quant à la date de la mort de Khalil, voici ce qu'Ibn Mer-

— 108 —

zouïq dit à ce sujet : « Mon professeur, le juriste et cadi Nacir-ed-Din El-Isliaqy (375), qui avait été le disciple de l'auteur du Précis, et qui était l'un de ceux qui savaient par cœur cet ouvrage, m'a rapporté ce qui suit : « Sidi Khalil est décédé le 13 Rebi' premier 776 (22 août 1374). A sa mort, le Précis n'était mis au net que jusqu'au chapitre du Mariage ; le reste fut trouvé dans sa succession sur des

feuilles détachées à l'état de brouillon. Ses disciples les recueillirent et les ajoutèrent à ce qui déjà avait été mis au net, et, de la sorte, le livre fut complet. »

« C'est à peu près ce que disent aussi Ibn Ghazi et d'autres auteurs, mais Ibn Hadjar prétend que Khalil est mort au mois de Rebi' premier 767 (qui a commencé le 18 sept. 1365) (376). Je dis que la date donnée par Ibn Merzouq est la vraie, parce que celui-ci s'appuie sur l'autorité de l'un des disciples de Khalil, lequel est mieux informé qu'Ibn Hadjar, attendu que ce disciple a assisté à la mort de son maître et a été l'un de ses compagnons. On dit aussi que Cheref-ed-Din Er-Rahouny, ayant eu une discussion avec Khalil au sujet d'une question scientifique, fut maudit par celui-ci qui s'était emporté contre lui, et qu'il mourut peu de jours après cette malédiction ; or, d'après Ibn Terhoun et d'autres, la mort d'Er-Rahouny est survenue

en 775 (inc. 23 juin 1373), ou en 773 (inc, 15 juillet 1371) selon Ibn Hadjar ; donc, il est incontestable que Khalil vivait encore aux dates précitées. Notre professeur, le docteur sidi Mohammed El-Ouenkry (377), m'a rapporté, d'autre part, sur la foi de certains docteurs du Caire, que Khalil a mis vingt-cinq ans à composer son Précis; or, en rapprochant cette donnée de ce que dit Khalil dans la biographie de son maître El-Manoufy, que celui-ci est mort en 749 (inc. 1^{er} avril 1348) et qu'à cette époque, lui, Khalil, ne savait pas encore parfaitement la Riçala, il résulte que Khalil n'a pu employer le temps indiqué plus haut à la composition de son ouvrage qu'après 750 (inc. 22 mars 1349); ce qui reporte sa mort à l'année 776 (inc. 12 juin 1374). Réfléchissez-y bien ! Au surplus. Dieu sait mieux que personne la vérité à ce sujet.

« J'ai lu plusieurs fois le Précis, sous la direction de notre professeur, le juriste

Mohammed El-Ouenkry susmentionné, et mon père (378) m'a délivré un diplôme de licence pour ce livre et pour tous ceux qu'il lui était permis d'enseigner. Notre professeur sus-désigné a eu lui-même pour maîtres : son père et sidi Ahmed ben Saïd.

« Ces deux derniers et mon père avaient étudié le Précis sous la direction de sidi Mahmoud ben Omar (379), qui l'avait appris sous celle d'Olhman El-Maghriby. Celui-ci l'avait lu sous Nour-ed-DIn Es-Senhoury, qui l'avait lu lui-même sous Chemsed-Din El-Beçaty (380). Ce dernier, enfin, avait été l'élève des disciples de

Khalil, lesquels avaient entendu l'explication du Précis de la bouche même de son auteur. Louanges à Dieu ! »

(Extrait du livre intitulé : Moijen de se réjouir en brochant du brocart, par Ahmed

Baba Et-Tomboucty).

LETTRE DAL

DaOUD BEN SOLÉÏMAN BEN HaCÈN

C'était un docte et vertueux imam versé dans l'arithmétique et le partage des successions. Voici ce que dit de lui Es-Sakhaouy : « Il naquit en 832 (inc. 11 octobre 1428) à Tlemcen et y fut élevé. Il apprit de mémoire le Coran, la Omda (381), la Riçala, le Précis de jurisprudence d'Ibn El-Hadjib, et iAlfiya d'Ibn Malik, Parmi ses professeurs, il convient de citer : Qacim ben Saïd El-Oqbany et Djamal-ed-Din El-Aqfahsy (382). Il ouvrit un cours d'enseignement et donna des feioua. Les étudiants venaient profiter de ses leçons, surtout de celles qu'il faisait sur le partage des successions, et c'est à son école qu'un groupe de jurisconsultes illustres ont appris cette branche de la loi. D'après ce que

m'ont dit plusieurs personnes, il composa des livres de commentaires sur la Riçala, \2i Badiated-daqqouniya lil-rnalikiya (Improvisation d'Ed-Daqqoun sur la doctrine malékite) (383) et sur d'autres ouvrages. (Variante : Au Caire, il professa le droit malékite aux collèges El-Menkoutemriya, El-Bedriya, El Berqouqiya et autres.) Il mourut en 863 (inc. 8 novembre 1458) (384).

LETTRE RA

Rayyan El-Attafy

Ce jurisconsulte, ce professeur de lecture coranique, ce grammairien, fut le disciple du professeur de lecture coranique, sidi Mohammed ben Yahia qui enseignait à Fez, et de sidi FA Hadjj El-Yebdery. Il était très versé dans les sept leçons du Coran, dans la langue arabe et dans les commandements du Livre sacré. Un certain nombre de savants lui

doivent leur instruction.

.- 110 -LETTRE ZAI

ZiAN BEN Ahmed ben Younès El-Djizy (385)

El-Djizy s'écrit avec un djhn affecté d'un kesra et d'un point diacritique, suivi d'un zaï muni de la voyelle kesîvi (386).

Zian fut enseveli dans un cimetière du Caire. Voici ce que dit Bedr-ed-Din ElQarafy : « Il a été notre professeur. Cet érudit docteur, ce génie, ce soutien des générations présentes, cette élite des ancêtres, déploya de nombreuses et brillantes qualités dans l'étude des sciences rationnelles et traditionnelles. Citons, parmi ses maîtres : les deux frères, les éminents juristes, Mohammed Chems-ed-Din et le cheikh Mohammed Nacir-ed-Din El-Laqany. C'est sous la direction du premier qu'il apprit, en les lisant lui-même, le Moaiia (l'aplani)

(387) et le Précis de Khalil. Son père et lui commencèrent, le même jour, l'étude de ces deux ouvrages sous la direction de ce professeur. Zian suivit les cours du second des deux frères, avant et après la mort du premier, durant environ quarante ans, pendant lesquels il étudia une partie du *^ac/zc/îa/* (le révélateur) (388), une partie d'El-Beïdhaouy (389), XAclhed, le commentaire des Articles de foi, le Tehdih (l'examen critique) d'El-Beradhi'y (390), le Précis de Khalil, le Moaïia (391) et ses annotations, le commentaire d'El-Mahally (392) sur le Recueil des recueils (393), le Moghni d'Ibn Ilicham (394), le Taudih (élucidation; sur VAlfiija d'Ibn Malik (395).

« Son professeur, Mohammed Nacir-ed-Din El-Laqaany, l'autorisa à donner des feioua, et, comme il s'y refusait, il lui dit : « J'apposerai ma signature avec la tienne sur les feioua. » Grâce à l'entière assistance de Dieu, le bruit

de cette autorisation se répandit dans le public, et on alla lui demander des consultations juridiques, bien qu'il y eût au Caire d'anciens étudiants qui fréquentaient encore les leçons des égaux de son maître, et qu'il s'y trouvât aussi d'anciens disciples du frère de celui-ci, lesquels, après la mort de leur professeur, s'étaient attachés à l'enseignement de Mohammed Nacir-ed-Din El-Laqany.

« Il fit le pèlerinage de La Mecque et suivit les cours des professeurs les plus distingués de cette ville. C'est là qu'il apprit le Taudilt du cheikh Khalil. Il avait la réputation d'être très versé dans la langue arabe, et était hors de pair pour la connaissance du commentaire d'Er-Ridha (390) sur la Kafia, qu'il avait toujours présent à la mémoire quand on l'interrogeait sur une question grammaticale. C'est à lui qu'au Caire on avait toujours recours quand on était embarrassé

sur un point de la doctrine inalékite.

- lli -

Il déchiffrait facilement le sens du Précis de Khalil et était incomparable, dans tout ce qu'il enseignait, sous le rapport de l'exactitude. Il expliquait clairement toutes les vérités et subtilités du texte sans jamais se tromper; il était, en outre, rempli d'humilité et supportait les offenses avec patience, suivant en cela l'exemple de nos aïeux, h[^]n somme, il était une des merveilles de son temps. Il naquit dans les premières années du x^e siècle de l'hégire (qui a commencé le 2 octobre 1494"), et priait Dieu, avec insistance, de le faire mourir pendant qu'il ferait un pèlerinage à La Mecque. Sa prière iut exaucée, car il mourut au retour du pèlerinage et de la visite au tombeau du Prophète, en l'année 977 (inc. 16 juin 1569). Une personne qui se trouvait avec

Zian m'a donné ce dernier renseignement et m'a raconté que celui-ci, après avoir quitté La Mecque, récitait souvent le vers suivant :

« Mon âme est demeurée captive entre La Mecque et Médine » (397).

LETTRE SIN

Saïd El-Bedjaouy (398)

Ce très grand saint, qui était, comme son nom ethnique l'indique, originaire de Bougie, vint s'établir à Tlemcen. Il fut favorisé de plusieurs révélations célestes. Ce cheik, étant venu chercher un refuge auprès de nous à Yebder, quand les Chrétiens (Que Dieu les extermine !) s'emparèrent de Tlemcen (1543 de J.-C). (399), je me rendis auprès de lui en compagnie de mon père et nous reçûmes sa bénédiction. Il dit à mon père : « Tous les habitants de Tlemcen, y compris Mohammed, rentreront dans la ville, mais

Saïd n'y retournera pas. » Sous le nom de Mohammed, il voulait désigner le sultan (Abou Abdallah) (400). En effet, le cheikh se retira du côté de la Mléta, où il mourut. On l'inhuma dans un endroit appelé la Fontaine des Larrons. Sa mort eut lieu en 950 (inc. 6 avril 1543). Il avait coutume de dire à ses disciples : « Saïd deviendra gardien de silos. » Effectivement, on creusa des silos autour de sa tombe et on y installa aussi des ruches. On raconte qu'une caravane de chrétiens, venue d'Oran avec des ânes pour faire des provisions de grain, fut assaillie par toutes les abeilles du rucher, lesquelles tuèrent tous les ânes de la caravane sans exception, et que, grâce à la bénédiction céleste dont le cheikh était favorisé, les ânes des musulmans furent épargnés par ces insectes.

Le fait suivant m'a été rapporté par le cheikh Belqacem El-Baghdady El-Hidjazy, disciple du cheikh Saïd ; voici ses paroles : « Je me

disais en moi-même : Ah ! si sidi Saïd pouvait me faire connaître le moyen d'arriver jusqu'à Dieu ! A peine cette idée m'eut-elle traversé l'esprit que le cheikh se mit à rire et me dit : Lis donc VEntretien secret, par Ibn 'At'âïUâh. »

Saïd ben Ahmed ben Abou Yahia ben Abderrahman bexX Bela'ich El-Maqqarv (401)

C'est le légiste, le savant et le muphti de Tlemcen ; il exerce depuis quarante cinq ans les fonctions de prédicateur à la Grande mosquée de cette ville. Il est le petit-fils de la petite-fille de sidi Mohammed ben Merzouq bou Lhiteïn (qui a la barbe partagée en deux). Il a appris de mémoire le Coran sous la direction de sidi Hafî El-Ouahrary, lequel l'a revêtu du froc des soufis. Il a étudié la jurisprudence, les principes fondamentaux du droit et la logique à l'école de sidi

Mohammed ben Abderrahman El-Oua'zany (402), et la langue arabe auprès de sidi Omar Er-Rachidy. Il a été aussi l'élève de Cheqroun ben HeïbaEl Ouedjdijeny (403), de sidi Mohammed Abou's-sadat El-Mediouny et de sidi Ali ben Yahia Es-Soulouksiny qui l'a initié au soufisme. Je tiens tous ces renseignements de la bouche même de sidi Saïd qui m'a dit aussi être né vers l'an 928 (inc. 1^{er} décembre 1521) (404). Il est versé dans toutes les branches des connaissances humaines, mais c'est en théologie qu'il excelle le plus. Un nombre incalculable de savants sont sortis de son école, parmi lesquels il convient de citer : Mohammed El-Achouy En-Nedrouny, Mohammed Ech-Chemmour, Ahmed ben Abdallah El-Yeznaceny, Ahmed ben Bou Medien, Ahmed ben Roqia El-Mediouny, Mohammed ben Qacim El-Houeïl (qui louche légèrement); son neveu (le fils de son frère) Ahmed ben Mohammed El-Maqqary (405) et El Iladjj

ben Malik El-Eubbèdy.

Il a une connaissance très approfondie des hadiih. recueillis par El-Bokhary et par d'autres collecteurs de traditions ; quant à la théologie et au droit, ce sont deux sciences qu'il possède parfaitement. Il est chaste, pudique, magnanime, intelligent, versé dans toutes les sciences, et connaît la lexicographie, la langue arabe, la poésie, les proverbes, l'histoire des peuples et leurs mœurs. Il est agréable en société et raconte de nombreuses histoires. Sa présence est réjouissante; ses paroles sont douces et ses écrits éloquents. Il est équitable dans la discussion et la controverse, doué de belles qualités physiques et de nobles qualités morales, très poli, très modeste, toujours gai et souriant et très

sensé. Il suit très fidèlement les commandements de la loi écrite, honore les gens de science et de religion, vénère ceux qui observent la loi traditionnelle, aime ceux qui aiment la Vérité (les Soufis), persévère dans la voie de la vertu, et a l'esprit constamment tourné vers Dieu. Son langage est sublime quand il parle des vérités du monde surnaturel. Il connaît l'âme, les moyens de la purifier et les louables qualités qui en font l'ornement. Il aplanit toutes les difficultés. C'est un guide dans les sciences rationnelles, telles que le calcul, la logique, le partage des successions, la géométrie, la médecine, l'anatomie, l'astronomie, l'agriculture, l'architecture, et dans une foule d'autres sciences, tant anciennes que modernes. Il vit encore en l'an 1011 de Thégire Cinc. 21 juin 1602). (C'est l'année où Ibn Mariem a terminé son livre.)

Abou'r-Rab[' Soleïman ben El-Hacen El-

Bouzeïdy

Voici ce que dit le cheikh Abou'l-Barakat En-Naïly (406), en parlant de ce savant et érudit imam, de ce chérit tiemcénien : « Cet érudit juriste fut notre professeur. Il s'était adonné à l'étude d'Ibn El-IIadjib et de la Modawana, et avait toujours présentes à l'esprit, et pour ainsi dire sous les yeux, la jurisprudence et les discussions juridiques d'Ibn Abd-es-Salam. »

En le mentionnant dans la relation de son voyage d'études, El-Qalaçady s'exprime ainsi : « Sidi Soleïman El-Bouzeïdy était un savant imam dans le rite malékite ; j'ai assisté à ses conférences. »

El-Ouenchericy le cite dans ses écrits en lui décernant le titre élogieux de « juriste érudit ». Il dit aussi que ce cheikh fut l'un des professeurs de ses professeurs, et qu'il

adressa au savant de Tunis, Abou Abdallah ben Oqab (407), une foule de questions et de problèmes difficiles à résoudre.

Voici en quels termes Ibn Ghazi en parle dans la notice biographique qu'il a consacrée à son professeur, Abou Mohammed El-Ouriaghly, dans son Catalogue : « Le cheikh, le savant et érudit juriste, le très distingué chérif qui tire son illustration aussi bien de ses ancêtres que de son mérite personnel... »

El-Ouenchericy dit : « Le professeur qui enseignait toute la jurisprudence, le hafidh Abou'r-Rabi' Soleïman ben El Hacèn est décédé en l'année 845 (inc, 22 mai 1441) » (408).

Sa'id ben Mohammed ben Mohammed El-Oqbany (409)

Il naquit à Tlemcen et en était le savant et l'imam. Voici ce qu'on lit dans l'original (le

Saïd El-Oqbany est un jurisconsulte de la secte tnalékite versé dans beaucoup de sciences. Il a suivi les leçons des deux fils de riniam, et c'est à leur école qu'il a appris le droit. Il a étudié les principes fondamentaux de cette science sous la direction d'Abou Abdallah El-Aboly et d'autres professeurs. Du reste, le haut rang qu'il a acquis dans la science est connu. Il a exercé les fonctions de cadi de la communauté à Bougie, sous le règne du sultan Abou Inân (411), c'est-à-dire à une époque où les savants foisonnaient. Il a ensuite été nommé cadi à Tlemcen, où depuis plus de quarante ans il donne des fetoua ou décisions juridiques. Il a composé, sur le Irailé d'El-Haufy, un commentaire dont on n'a jamais vu le pareil, et a commenté aussi le Sommaire d'El-

Khounedjy, le Telkhis d'Ibn El-Bennâ, le poème d'Ibn El-Yasmin (412) sur l'algèbre et l'équation, la Aqida el Borlianiija (L'Article de foi de Borhan) (413) qui traite des fondements de la religion ; il a enfin rédigé une explication exégétique du 48° chapitre du Coran, dans laquelle il a fait d'utiles et importantes observations. Sidi Saïd El-Oqbany est encore en vie. »

Parmi les ouvrages qui sont sortis de sa plume, on cite également un commentaire sur la Borda et un autre très considérable sur le traité des principes fondamentaux du droit par Ibn Kl-Hadjib.

Il a eu pour disciples plusieurs personnages illustres, tels que : son fils Qacim El-Oqbany, l'imam Abou'l-Fadhl ben El-Imam, l'imam Ben Merzoug El-Hafid, le saint et contemplatif sidi Ibrahim El-Masmoudy, l'imam et contemplatif Abou Yahia Ech

Gherif, le cheikh Abou'l-Abbès Ahmed benZaghouet l'imam Mohammed ben Oqab El-Djodhamy, auquel il délivra un diplôme de licence.

Voici ce qui m'a été rapporté par un de mes amis au sujet du nom ethnique de Saïd : « El-Oqbany, m'a-t il dit, est l'adjectif relatif tiré de Oqhan, nom d'un village d'Espagne dont sa famille était originaire. Il portait aussi le nom ethnique d'EI-Tagiby. »

Saïd El-Oqbany était un imam distingué, un juriste versé dans diverses sciences. Il avait étudié le partage des successions sous la direction du hafidh Es-Satty (414). Il expliqua El Bokhary et la Modaioana, en présence du sultan Abou Inan le mérinide, en s'appuyant sur l'autorité de Izz-ed-DIn ben Djemaà (415) et autres juristes. Il exerça les fonctions de cadî à Bougie, à Tiemcen, à Salé et à Marrakech. J'ai entendu un certain

cheikh rapporter, d'après ceux qui avaient comui El-Oqbany, qu'on avait coutume de lui décerner le titre de « Chef des savants ».

Voici ce que dit de lui Ibn Saad ICT-Tlemcèny : « Jurisconsulte très savant, El-Oqbany fut le sceau des cadis de Tlemcen (}ui se sont fait remarquer par leur équité. Il a composé sur le traité

— 115 —

d'El-Haiify un commentaire dont on n'a jamais vu le pareil. On lui doit aussi une explication exégétique des chapitres VI et XLVIII du Coran, dans laquelle il a fait d'utiles et importantes observations. El-Ouenchéricy mentionne dans'ses notes nécrologiques qu'El-o(|bany naquit à Tlemcen en 720 (inc. 12 février 1320) et qu'il mourut en 811 (inc. 27 mai 1408j. »

J'ai donné plus haut les biographies de ses

deux petits-fils : le cadî Abou'l-Abbès et le cadî Abou Salim Ibrahim ; on lira plus loin celle de son fils Qacim ainsi que celle du petit-fils de celui-ci, le cadî Mohammed ben Ahmed, et celles d'autres membres de cette famille (416).

SIDI SOLEÏMAN, DIT AKHEDMOUM

Ce chérif, ce pieux ami de Dieu, est issu d'une famille originaire des Beni;Addou (417). Il n'y a pas un malade qui, étant allé lui faire une visite, n'ait été guéri par Dieu Tout-Puissant et Grand. Il est l'auteur d'innombrables miracles. Que Dieu nous fasse bénéficier des grâces qu'il lui a accordées !

LETTRE CHIN

CHOAIB BEN EL-HACEN EL-ANDALOUCY
SURNOMMÉ ABOÛ MEDIEN (418)

Il fut le cheikh des cheikhs, le prince des illuminés, le modèle des ascètes. Un certain nombre d'auteurs ont donné sa biographie, entre autres Ibn Kl-Khatib El-Qocentiny qui a écrit une brochure sur lui et ses compagnons.

Dans son livre intitulé « L'astre resplendissant », Ibn Saad dit : « Abou Medien fut un homme incomparable entre les hommes incomparables, l'un des plus grands saints et le chef des Remplaçants. Dieu avait déposé en lui la connaissance du sens littéral de la loi et celle du sens mystique qu'elle renferme ; il l'avait constitué le Pilier du monde et lui avait donné la mission d'appeler les mortels à la Vérité. On venait le visiter de toutes les contrées de la terre, et on le désignait généralement sous le nom de Cheikh des cheikhs. »

« De l'école d'Abou Medien, disent Et-Tadhely et autres docteurs, sont sortis plus de mille élèves qui devinrent des saints et des thaumaturges. »

Abou's-Sabr, qui fut le prince des cheikhs de son temps, s'ex-

— 116 —

prime ainsi en parlant d'Abou Medien : « C'était un homme voué à la vie ascétique, plein de mérite et versé dans la connaissance du Très-Haut (soutisme). Il plongeait dans les océans des extases et pénétrait les mystères du monde surnaturel, surtout ceux qui appartiennent au degré de sainteté appelé Tawakkoul (entière résignation à la volonté de Dieu) (419), degré auquel il était parvenu et où il n'avait pas de rivaux. Du reste, sa renommée est universelle. »

« Abou Medien, dit Et-Tadhely, possédait un savoir très étendu; son esprit était recueilli et constamment tourné vers le Très-Haut, si bien que Dieu lui fit la grâce de rendre le dernier soupir dans cette heureuse disposition. J'ai ouï dire à quelqu'un, qui avait assisté à ses derniers moments, qu'il l'avait entendu prononcer ces paroles : Allah est la Vérité ! C'était l'un des princes de la science ; il savait les hadith par cœur, surtout ceux du recueil d'Et-Termidhy, qu'il enseignait constamment et qu'il avait étudiés sous la direction de ses professeurs, disciples d'Abou Dherr (420). Il lisait avec assiduité et application le livre intitulé: La Restauration des sciences religieuses (d'El-Ghazaly). On lui adressait une foule de questions sur la doctrine de Malilc (421), auxquelles il répondait sur-le-champ. Il donnait des sermons qu'on venait entendre de toutes parts, et on prétend que, pendant qu'il parlait, les oiseaux qui passaient au-dessus

de l'auditoire s'arrêtaient tout à coup dans leur vol pour écouter ses paroles ; qu'il n'était pas rare que quelques-uns de ces volatiles tombassent morts, et que, souvent, des auditeurs remplis de l'amour de Dieu rendaient l'âme au milieu du sermon. Sidi Bou Medien forma un grand nombre de savants, de traditionnistes et d'extatiques. Son maître Abou Yaza (422) le comblait d'éloges, l'honorait et l'estimait entre tous ses disciples. Après son arrivée (à Fez), venant d'Andalousie, sidi Bou Medien suivit les leçons du cheikh et hafidh Ibn Harzehem (423), et celles du juriste, le très savant hafidh Abou'l-Ilacèn ben Ghalib (424). Au début de ma carrière, dit-il lui-même, et de mes études auprès de mes maîtres, lorsque j'avais entendu l'explication d'un verset du Coran ou d'un hadith, content de cela, je me retirais dans un lieu solitaire situé dans la banlieue de Fez, pour m'y livrer à des actes de dévotion en reconnaissance de la grâce

que Dieu m'avait faite. Arrivé dans ma retraite, j'y trouvais une gazelle qui avait choisi sa demeure auprès de moi et qui m'était devenue tout à fait familière. Je rencontrais sur la route que j'avais à parcourir des chiens appartenant aux hameaux de la banlieue de Fez, et ces bêtes se mettaient à tourner autour de moi en remuant la queue en signe de joie et d'amitié. Or, un jour que je me trouvais à Fez, un homme que j'avais connu en Espagne vint me saluer.

— 117 —

Je me dis en moi-même : il faut lui offrir l'hospitalité. En conséquence, je vendis une pièce d'étoffe pour le prix de dix dirhems, et me mis à la recherche de mon compatriote pour lui remettre cette somme ; mais, ne l'ayant pas rencontré dans la ville, je gardai sur moi les dix dirhems et repris, comme de

coutume, le chemin de ma retraite. Arrivé aux abords d'un hameau, je vis accourir contre moi tous les chiens de l'endroit, s'ameutant et m'empêchant de passer outre ; pour me délivrer, il fallut que les villageois vinssent s'interposer entre moi et ces animaux furieux. J'arrivai enfin à mon séjour solitaire. Là ma gazelle, s'étant approchée de moi selon son habitude, se mit à me flairer, puis tout à coup elle s'éloigna de moi, ne voulant plus me reconnaître. Alors, je me dis : Ce qui t'arrive là ne peut provenir que de ces dirhems que tu portes sur toi. Je jetai donc loin de moi cet argent et aussitôt la gazelle, s'apaisant, s'approcha de moi et revint à ses premières habitudes. Quand je voulus retourner à Fez, je repris les dix dirhems et, ayant rencontré l'Espagnol, je lui remis cet argent. A mon retour au gîte solitaire quand je passai près du village dont il a été question, les chiens vinrent, selon leur coutume, tourner autour de moi et me

caresser en remuant la queue. La gazelle s'approcha aussi de moi et, m'ayant flairé de la tête aux pieds, elle se montra de rechef douce et familière comme auparavant. Telle fut mon genre de vie pendant quelque temps. Puis, ayant entendu parler de sidi Abou Yaza et de ses miracles qui, passant de bouche en bouche, étaient arrivés jusqu'à moi, je sentis mon cœur s'emplier d'affection pour sa personne et je partis avec un groupe de fakirs pour aller voir le cheikh. Lorsque nous fûmes arrivés chez lui, il fit un accueil bienveillant à tout le monde, excepté à moi ; puis les mets ayant été servis, il m'empêcha d'y toucher. Trois jours s'étant écoulés de la sorte, je me sentis horriblement tourmenté par la faim, et mon esprit fut en proie aux idées les plus sombres. Alors, je me dis en moi-même : quand le cheikh quittera sa place, j'irai à cette même place rouler mon visage dans la poussière. C'est ce que je fis : puis, m'étant relevé, je n'y vis plus

absolument. Je passai toute la nuit à pleurer, et le lendemain matin, le cheikh m'ayant appelé et fait approcher de lui : Sidi, lui dis-je, je suis devenu aveugle, je n'y vois plus. Alors, il me passa la main sur les yeux et la vue me fut rendue ; puis il me frotta la poitrine, et aussitôt les pensées qui assiégeaient mon esprit s'évanouirent, et la faim cessa de me tourmenter : j'éprouvai à ce moment les merveilleux effets de la bénédiction du saint homme. Quelque temps après, je lui demandai la permission d'aller accomplir le devoir du pèlerinage ; il me l'accorda et me dit: « Tu rencontreras un lion sur ton chemin ; que sa présence ne t'épouvante pas ;

— 118 —

néanmoins, si la peur est plus forte que toi, dis-lui : Par le respect qui est dû à Yalennour (c'est le nom d'Abou Yaza), je t'ordonne de

t'éloigner de moi ! » Or, la chose arriva exactement comme il me l'avait dit. »

« Abou Medien, dit Et-Tadhely, se rendit en Orient, le front environné de l'auréole des saints. Arrivé à La Mecque, il se fit un devoir de suivre les leçons des maîtres les plus habiles et de fréquenter la société des hommes distingués par leur savoir et leur piété. C'est à Arafa qu'il fit la connaissance du cheikh Abdelqader El-Djilany (425), sous la direction duquel il étudia à La Mecque une grande partie des hadith. Sidi Abdelqader El-Djilany le revêtit du froc des soufis, lui communiqua la plupart de ses secrets, et l'orna des splendeurs des lumières, en sorte qu'Abou Médien se glorifiait de l'avoir eu pour maître et qu'il le considérait comme le plus éminent de tous ses éminents professeurs. »

Voici ce que l'on tient d'un certain saint : «

J'avais vu en songe, dit-il, quelqu'un qui me criait : Va dire ceci à Abou Medien : « Répands la science et ne te mets en peine de rien autre. Ta pâture sera demain celle dont se nourrissent les êtres supérieurs, car tu occupes sur la terre le même rang qu'Adam, père du genre humain, ^y Je racontai ce songe au cheikh qui me dit : « J'avais formé le dessein de me retirer dans les montagnes et les déserts, et d'abandonner les lieux habités par les hommes; mais ton songe m'oblige à renoncer à ce projet et m'ordonne de rester. Voici comment j'interprète ta vision. Ces paroles : Ta pâture sera demain celle dont se tiourrissent les êtres supérieurs, sont une allusion à ce hadith: « La douceur du souvenir de Dieu est la pâture des habitants du Paradis », car l'expression El-Aouali (les êtres supérieurs) désigne les habitants de Vlllioum, c'est-à-dire du septième ciel. Quant à ces mots : Le père du genre h.umain, voici ce qu'on a voulu dire :

de même qu'Adam avait reçu de Dieu la faculté et l'ordre d'engendrer, mais qu'il ne lui avait pas été donné de faire que ses enfants fussent obéissants et croyants, de même nous avons reçu de Dieu le don de la science avec l'ordre de la répandre et de l'enseigner, mais il ne nous a pas été donné de faire que nos disciples soient toujours tels que nous les aurions désirés. »

« Les prodiges opérés par les saints, disait sidi Abou Medien, ne sont que la conséquence des miracles de notre seigneur Mohammed. Quant à la voie spirituelle que nous suivons, nous la tenons de notre cheikh Abou Ya/.a qui la faisait remonter jusqu'au Tout-Puissant en passant par El-Djoneïd (426), Sery Es-Saqaty (427), El-IIabib El-Adjemy, El-Uacèn El Basry (428), le calife Ali, le Prophète et l'ange Gabriel. »

L'illuminé Abd-er-Rahim El-Maghriby rapporte ce qui suit : Voici ce que j'ai entendu dire à sidi Abou Medien : « Dieu Puissant et Grand me transporta un jour en sa présence, et m'ayant placé devant lui, il médit: « Choïb, que vois-tu à ta droite? — Seigneur, lui répondis-je, j'y aperçois les bienfaits dont tu m'as comblé. Le Seigneur ajouta : Choïb, que vois-tu à ta gauche? — Seigneur, lui dis-je, j'y vois le décret dont tu me menaces. — Choïb, me répliqua le Seigneur, je t'accorde le double des uns et je te lais grâce de l'autre. Heureux, Choïb,- ceux qui te verront et ceux qui verront ceux qui t'auront vu ! »

On attribue au cheikh Abou'l-Abbès El-Morsy (429) le récit suivant ; « Un jour, dit-il, en parcourant le royaume de Dieu, j'aperçus Abou Medien qui se tenait accroché au pied du trône de la majesté divine; c'était un homme roux et aux yeux bleus. Je lui dis :

Quelles sont les sciences que tu possèdes et quel est ton rang? — Les sciences que j'ai acquises, me répondit-il, sont au nombre de soixante-onze ; quant à mon rang, sache que je suis le quatrième des Lieutenants et le premier des Sept Remplaçants. »

On demanda une autre fois à Sidi Abou Medien quelle était la grâce particulière qu'il avait reçue de Dieu : c C'est, répondit-il, celle de m'avoir mis au rang de ses fidèles serviteurs et initié aux sciences divines. Mes attributs dérivent de ceux de Dieu ; sa puissance et sa majesté remplissent mon intérieur et mon extérieur, et la splendeur de sa lumière éclaire mon continent et mon océan (tout mon être), car Dieu favorise ceux qui font profession de le reconnaître; il n'y a de grands, à ses yeux, que ceux qui se présentent à lui avec un cœur pur et détaché de tout ce qui n'est pas lui ; qui, dans leurs prières, ne demandent au Seigneur que ce

qu'il leur a inspiré, car le cœur de l'homme illuminé parcourt librement le royaume de Dieu ; c'est de lui qu'on peut dire ; « Tu verras les montagnes, que tu crois solidement fixées, marcher comme marchent les nuages (Coran, sour. XXVII, V. 90). »

Dans l'une de ses conférences, sidi Abou Medien fut interrogé sur l'amour de Dieu : « Le premier degré de l'amour, répondit-il, consiste à invoquer constamment le nom de Dieu ; le second, à se rendre familier avec Celui que l'on invoque, et le troisième, qui est le plus sublime, à détacher l'attention de toutes choses et n'avoir en vue que Dieu seul. »

Les personnes qui assistaient aux conférences d'Abou Medien n'étaient pas d'accord sur le point de savoir si El-Khadhir (430) était un saint ou un prophète. Or, l'une d'elles, homme vertueux et bien connu pour

sa sainteté, vit en songe l'Envoyé de Dieu qui lui dit : « El-Khadhir est un prophète et Abou Medien un saint. »

— 120 —

Et-Tadhely et autres auteurs rapportent le fait suivant : « Un jour, disent-ils, un individu se rendit auprès de sidi Abou Medien dans l'intention de le critiquer, et s'assit parmi les auditeurs qui faisaient cercle autour du cheikh. Comme le disciple qui faisait office de lecteur eut commencé sa lecture : « Attends un moment, lui dit Abou Medien. » Puis, se tournant vers notre homme, il lui dit : « Qu'es tu venu faire ici? — Je viens, lui répondit l'inconnu, puiser à la source de tes lumières. — Que portes-tu dans ta poche ? — Un exemplaire du livre sacré. — Ouvre-le et lis-moi la première ligne qui te tombera sous les yeux. » Le faux disciple, ayant ouvert le livre, se mit à lire ce passage

qui s'offrit le premier à sa vue : Ceux qui traitèrent Choâïh d'imposteur disparurent comme s'ils n'avaient jamais habité ces pays-là ; ceux qui traitèrent Choâïb d'imposteur sont perdus. (Coran, sour. VII, v. 90). Après cela, Abou Medien lui dit : « Cette leçon ne te suffît-elle pas? >■> L'homme avoua sa faute, s'en repentit et revint à de meilleurs sentiments. »

L'auteur du livre intitulé ĒrRaudh (le jardin) (431), cite le fait suivant d'après l'autorité de l'ascète Abou Mohammed Abd-er-Rezzaq, l'un des amis intimes de sidi Abou Medien : « Notre cheikh Abou Medien, dit Abd-er-Rezzaq, traversait un jour certain pays du Maghrib, quand il aperçut un lion qui avait mis en pièces un âne et était en train de le dévorer. Le maître de l'âne, qui était réduit au comble du besoin et de la misère, se tenait assis à l'écart. Abou Medien s'approcha, saisit le lion par la crinière et dit

à l'homme : « Prends cet animal, mène-le avec toi et fais-le travailler à la place de ton âne.— Mais, sidi, lui répondit notre homme, cette bête me fait peur. — Ne crains rien, répliqua le cheikh, elle ne pourra te faire aucun mal. » L'homme s'en alla donc, conduisant le lion, tandis que les gens le regardaient faire. A la fin de la journée, il vint, toujours suivi de l'animal féroce, chez le cheikh et lui dit : « Sidi, cet animal me suit partout où je porte mes pas, et sa présence m'inspire la plus grande frayeur ; je ne puis vivre plus longtemps en sa compagnie. » Alors le cheikh, s'adressant au lion : « Retire-toi, lui dit-il, et ne reviens plus. Si jamais toi et tes semblables vous faisiez du mal aux enfants d'Adam, je vous assujettirais à leur empire. »

Entre autres prodiges opérés par le cheikh, on cite encore celui-ci : L'un de ses disciples, ayant éprouvé pendant la nuit une forte

contrariété de la part de sa femme, avait résolu de la répudier. Le lendemain, il se rendit à la conférence du cheikh, lequel lui dit : « Garde ta femme et crains Dieu. (Coran, sour. XXXIII, V. 37). — Je vous jure, lui répondit le disciple, que je n'ai encore parlé à persomie de cette affaire. — Lorsque tu es entré dans la •mosquée, lui répliqua le cheikh, j'ai vu ce verset

— 121 —

écrit sur ton burnous, et c'est ainsi que j'ai connu ton intention. » Autre fait merveilleux. — Un de ses disciples, nommé Abau Mohammed Salih f432j lui demanda un jour, à plusieurs reprises, la permission de se rendre au four où les fakirs (433j) faisaient cuire leur pain, en lui disant que le four était chaud. Le cheikh ne prêta aucune attention à la demande du disciple, mais comme celui-ci ne cessait d'insister : «

Entres-y ! » finit par lui dire sidi Abou Medien impatienté. Le disciple, prenant à la lettre les paroles du maître, entra dans le four. Au bout d'un instant, le cheikh, se souvenant de l'obéissance d'Abou Mohammed Salih, commanda à un autre de ses disciples d'aller voir ce qu'il était devenu. Celui-ci le trouva assis au milieu du four, mais le feu, au lieu de le brûler, jetait autour de lui des bouffées de fraîcheur et ne lui faisait aucun mal ; il était sain et sauf, seulement de son front on voyait s'échapper une abondante sueur. Que Dieu agrée ce disciple du cheikh !

Autre célèbre miracle. — Un jour que le cheikh se promenait sur le rivage de la mer, il fut pris par des pirates chrétiens et jeté dans un navire où se trouvait déjà une foule de captifs musulmans. Quand il se trouva embarqué, le bateau refusa de marcher et resta immobile à sa place malgré la violence

du vent qui était pourtant favorable. Les Chrétiens désespéraient de pouvoir se tirer de là, quand l'un d'eux dit à ses compagnons : « Débarquez donc le musulman que voici : il est prêtre et peut être quelqu'un de ces hommes à qui le Très-Haut communique ses mystères. » On signifia donc au cheikh de descendre à terre. » Je n'en ferai rien, répondit Abou Medien, à moins que vous ne rendiez aussi la liberté à tous les esclaves qui sont dans le navire. » Les Infidèles, voyant qu'il n'y avait pas d'autre moyen de se tirer d'embarras, débarquèrent tous les captifs, et, à l'instant, le navire se remit en marche.

Autre miracle. — Les juristes de Bougie, dit Et-Tadhely, ne pouvaient tomber d'accord sur le sens du hadith qui porte : Quand un fidèle meurt, on lui donne la moitié du Paradis. Le sens de ces paroles leur paraissait obscur, car si deux fidèles venaient à mourir, ils mériteraient à eux deux, au dire du

hadith, tout le Paradis. En conséquence, ils se rendirent auprès du cheikh qui était à expliquer la Riçala d'El-Qochéïry (434). Abou Medien devina sur-le-champ l'objet de leur démarche, et, sans attendre qu'ils lui adressassent la question, il leur dit ; « Voici le sens du hadith: Quand un fidèle meurt, il reçoit la moitié de son paradis, et cette moitié lui est manifestée dans l'endroit même où il repose, afin qu'il puisse en jouir et que sa vue en soit récréée. Quant à l'autre moitié, elle lui sera donnée au jour de la résurrection générale. > ;

— 122 —

Les saints de son époque venaient de tous les pays le consulter sur les questions qui les embarrassaient. Un disciple du cheikh, nommé Abd-el-Khaliq Et-Tounecy (de Tunis) rapporte que son maître lui dit un jour : « J'avais ouï parler d'un homme appelé Mouça

Et-Tayyar (l'homme volant) qui volait dans les airs et marchait sur Teau. Or, je recevais tous les jours, vers les premières lueurs de l'aurore,, la visite d'une personne qui venait me demander la solution de questions que les gens ne comprenaient pas. Une nuit, il me vint à l'esprit que cette personne pourrait bien être Mouça Et-Tayyar dont j'avais entendu parler. Dans l'attente de son arrivée, la nuit me parut démesurément longue. L'aurore ayant enfin apparu, j'entendis frapper à ma porte: c'était l'homme qui venait habituellement me consulter. « Serais-tu, lui dis-je, Mouça Et-Tayyar? — Oui, me répondit-il, c'est moi ». Après cela, il m'adressa certaines questions et il disparut. Une autre fois, s'étant présenté à moi en compagnie d'un autre homme, il me dit: « Ce matin, nous avons fait tous les deux la prière à Bagdad ; puis, nous étant transportés à La Mecque, nous sommes arrivés dans cette ville juste au moment où les fidèles faisaient

la prière du matin. Nous l'avons répétée avec eux et nous nous sommes assis jusqu'à l'heure de la prière de midi. Après nous en être acquittés, nous sommes partis pour Jérusalem, où nous avons trouvé les fidèles s'apprêtant à faire la prière de midi. Alors, mon compagnon que voici m'a dit : « Allons-nous répéter la prière avec eux ? — Non, lui ai-je répondu. — Et pourquoi, répliqua-t-il, avons-nous répété la prière du matin à La Mecque ? — C'est ainsi, lui dis-je, que faisait mon cheikh et c'est ainsi qu'il nous a commandé de faire. N'étant point d'accord sur ce point, nous sommes venus tous les deux pour le prier de nous donner une réponse. » Or, voici, continua Abou Medien, ce que je leur dis : « La prière du matin doit se répéter à La Mecque : c'est l'évidence même qui le commande ; il faut également la répéter à Bagdad ; cela résulte de la croyance que donnent les preuves ; d'ailleurs, l'évidence prime la croyance qui résulte des

preuves (435). Vous avez bien fait encore défaire la prière de midi à La Mecque, parce que La Mecque est la métropole de toutes les cités ; mais on ne doit pas répéter cette prière dans une autre ville. » Ma solution leur parut satisfaisante et ils se retirèrent. »

On lit dans le livre d'El-Ma(|qary, intitulé : Les vérités, les paroles suivantes d'Abou Yé/id El-Besthamy (436) : « Vers la fin des temps, paraîtra un homme appelé Choïb dont le savoir et les vertus seront infinis. » C'est Abou Medien, dit l'auteur du livre en question, que ces paroles désignaient. »

Abou Medien s'était fixé à Bougie qu'il préférait à beaucoup

— 123 —

d'autres villes parce que, disait-il, cette cité aide à la recherche de ce qui est licite et permis. Sa réputation et son influence

allèrent grandissant avec le temps, si bien qu'on venait en foule le consulter de toutes les parties du monde, car il faisait connaître les choses cachées. Cela dura jusqu'au jour où il fut desservi auprès du sultan Yaqoub El-Mansour (437J par certain savant qui n'enseignait que le sens littéral du Coran. Il représenta à ce prince qu'Abou Medien était un danger pour sa dynastie parce que le cheikh avait quelque ressemblance avec l'imam El-Mahdy(438j, et qu'il comptait dans chaque ville de nombreux partisans. Ces paroles firent une grande impression sur l'esprit du sultan et le préoccupèrent gravement. En conséquence, voulant sonder les intentions du cheikh, il lui manda de se rendre à la cour (à Fez). Il écrivit au gouverneur de la ville de Bougie pour lui recommander le cheikh avec l'ordre d'avoir soin de sa personne et de le faire transporter de la manière la plus convenable. Quand le cheikh fut sur le point de son départ, ses

amis, inquiets et désolés, s'entretinrent avec lui. Il les calma en leur disant : « Ma mort est prochaine ; mais Dieu a décrété qu'elle ne doit pas survenir dans ce pays-ci, et je ne puis me soustraire à cet arrêt divin. Vieux et infirme, je n'ai plus la force de me remuer, c'est pourquoi le Très-Haut m'a envoyé quelqu'un qui doit me transporter au lieu où je dois mourir. Sachez, d'ailleurs, que je ne verrai pas le sultan et que le sultan, non plus, ne me verra pas. » Ces paroles calmèrent l'inquiétude de ses compagnons et apaisèrent leur colère ; ils reconnurent, d'ailleurs, dans tout ce qui se passait, un échet de son pouvoir miraculeux. S'étant donc mis en route avec lui, dans les meilleures conditions possibles, ils finirent par atteindre le territoire de Tlemcen. Lorsque le couvent d'El-Eubbed apparut de loin à leurs yeux, le cheikh leur dit : « Que ce lieu est propice au sommeil ! » En effet, il fut aussitôt attaqué de la maladie qui devait le conduire au

tombeau {43*Jj. Comme on fut arrivé à la rivière de Tisser, le mal ayant empiré, on fit halte en cet endroit. Les dernières paroles qu'on lui entendit prononcer furent celles-ci : « Allah est la Vérité ». Il décéda Tan 594 (inc. 13 nov. 1197). Son corps fut transporté à El-Eubbed, lieu de sépulture des saints et des aoutad ^chevilles du monde). Les habitants de Tlemcen, ayant appris les funérailles du cheikh, s'y rendirent en foule ; la pompe fut des plus solennelles et des plus grandioses. C'est en ce jour qu'eut lieu la conversion du cheikh Abou Omar El-Habbak (440). Quant au sultan (Yaqoub El-Mansour), Dieu ne tarda pas à le punir, car il expira un an ou un peu moins d'un an après la mort d'Abou Medien. Les biographes d'Abou Medien rapportent que les prières que

— 124 —

l'on fait auprès de son tombeau sont

toujours exaucées; plu sieurs en ont fait l'expérience, et parmi ceux qui certifient le fait se trouve sidi Mohammed EI-Hawary qui l'a déclaré dans son livre intitulé :
L'avertissement.

Voici quelques-unes des paroles sorties de la bouche de sidi Abou Medien :

« Si tu vois un homme qui prétende avoir des comañunications avec Dieu, sans que rien dans son extérieur ne vienne à l'appui de son assertion, évite-le. »

« C'est le propre d'un bon naturel de n'entretenir chacun que de ce qui peut le récréer et non l'ennuyer. »

ft En présence des savants, on doit se montrer bien attentifs et chercher à s'instruire ; en présence des mystiques et des illuminés, garder le silence et les contempler ; en présence de ceux qui sont parvenus aux

sublimes stations de la vie spirituelle, faire sa profession de foi touchant l'unité de Dieu et avoir Tair profondément triste. «

« La Vérité (Dieu) lit à chaque instant et en toute circonstance dans le fond de chacun et connaît les pensées les plus intimes de l'âme. Dès que la Vérité voit un cœur s'attacher à Elle de préférence à toute autre chose, Elle le préserve des malheurs, des épreuves et des égarements causés par la tentation. »

Un jour, on demanda au cheikh en quoi consiste l'abandon entre les mains de Dieu: « Il consiste, répondit-il, à lancer l'âme dans la lice des commandements divins; à se montrer impitoyables envers elle et à ne tenir aucun compte des malheurs ni des souffrances que vous endurez. »

« Celui à qui il est donné de goûter la douceur des entretiens secrets avec Dieu ne

dort plus. »

« Quiconque ne trouve point dans son cœur une voix qui le reprend et le censure est perdu. »

« C'est la corruption du peuple qui enfante les tyrans, et c'est à la corruption des Grands qu'est due l'apparition des imposteurs fomentateurs de troubles. »

« Quiconque se connaît bien ne se laisse pas séduire par les louanges que lui prodigue le monde. »

« Quiconque sert les hommes justes et vertueux s'honore, et quiconque est privé par Dieu de la grâce de les vénérer sera éprouvé par Dieu qui suscitera contre lui la haine des autres créatures. »

« L'alliclion du pécheur vaut mieux que la joie pétulante du juste. M

« Quand, dans la contemplation de la Vérité, la créature disparaîtra i\ tes yeux, ce sera l'indice auquel tu reconnaîtras la pureté de ton âme. »

— 125 —

On lui demanda à quels signes on pouvait reconnaître le véritable cheikh (directeur spirituel): « Le véritable cheikh, répondit-il, est celui à qui tu reconnaîtras toi-même un mérite supérieur, et qui te réjouira par les témoignages de respect et de vénération qu'il te prodiguera ; c'est encore celui dont les mœurs peuvent te servir de règle et de modèle ; qui t'assistera en t'indi-quant les voies qui mènent au bonheur éternel : c'est celui enfin qui répandra la clarté de ses lumières dans l'intérieur de ton âme. »

Telles sont, dit Ahmed Baba, les principales maximes de Sidi Abou Medien. J'en ai cité

quelques-unes dans d'autres passages de mon livre, ainsi que plusieurs de ses vers. Que Dieu nous fasse profiter des grâces qu'il a accordées à ce cheikh ! Amen !

"(Extrait du livre intitulé « Moyen de se réjouir en brodant du brocart », par Ahmed Baba) (441).

Abou Medien Choïb ben Ahmed ben Djafar ben Choa'ib

L'auteur du livre intitulé « Les perles cachées » (442) dit dans cet ouvrage : « Voici ce que j'ai lu, écrit de la propre main de Bedred-Din Ez-Zerkéchy (443) : u Choïb ben Ahmed comptait parmi les hommes sages. Il m'a dit être né en Châban 727 (juin-juil. 1327), et avoir été le disciple d'Ibn Abd-es-Salam et de Mohammed ben Ibrahim El-Aboly. Il était très versé en droit, en grammaire, en lexicographie, en calcul et en

logique. Très intelligent, il approfondit une foule de sciences et devint un excellent écrivain dont les ouvrages sont estimés. Il arriva au Caire en l'année 757 (inc. 5 janvier 1356); puis il quitta cette ville pour se rendre à Tlemcen (444) où il se maria. Nous apprîmes la nouvelle de sa mort en 775 (inc. 23 juin 1373) » (445).

Cheqroun ben Mohammed ben Ah.med ben Abou Djemaa (446)

Il était originaire de la tribu des Maghraoua. C'est sous la direction du juriste Abou Abdallah Mohammed ben Ghazi, duquel il fit l'oraison funèbre dans une pièce de vers, que le docteur, le théologien scolastique, le professeur, le hafidh, le grammairien habile dans l'orthographe, Abou Abdallah Che-
(iroun avait fait ses études. Il mourut à Fez en 929 (inc. 20 novembre 1522), d'après une note écrite de la main de notre compagnon

Ahmed ben El-Cadhi El-Miknacy. On lui doit une foule d'ouvrages, entre autres un livre intitulé : L'année qui se tient aux aguets pour charger ceux qui accusent d'infidélité le commun des tnusubnans (447).

— 126 — LETTBE S Al)

Salih BEN Mohammed ren Mouça ben Mohammed ben Ech-Gheikh Mohi'd-Din El-HacÈxNy Ez-Zouawy

Il naquit dans la nuit du mardi au mercredi 18 Redjeb 760 (nuit du 14 au 15 juin 1359) et mourut le 16 Redjeb 839 (5 février 1436) (448>

LETTRE TA

Tahir ren Zian Ez-Zouawy

Ce cheikh, ce juriste, ce saint, cet homme vertueux, cet illuminé habitait La Mecque. Il

avait fait ses études sous la direction de l'imam, le Pôle, le contemplatif sidi Ahmed Zerrouq et du fils de celui-ci, le cheikh Ahmed Zerrouq le Jeune. Il retira le plus grand profit des leçons de ces deux maîtres. On lui doit des ouvrages sur le soufisme, entre autres : Le divertissement de l'as-pirani soufi, on sens du mot iauhîd, en trois cahiers, et L'épître sur l'acheminement vers Dieu, en deux cahiers. J'ai vu, dit Ahmed Baba, ce dernier traité.

Tahir ben Zian décéda postérieurement à l'année 940 (inc. 23 juillet 1533) (449).

LETTRE AIN

Abdallah ben TVIohammed ben Ahmed (4f)0)

Il naquit à Tlemcen et portait, en sa qualité de descendant d'El-Hacèn ben Ali ben Abou Talib, le titre de Chérif ou noble. Ce savant

accompli, ce hafidh habile et éminent était fils du docte imam, l'argument, le profond érudit Abou Abdallah Ech-Chérif. Il fut l'un des plus illustres et des plus érudits savants de Tlemcen, ainsi qu'un connaisseur du plus haut mérite. D'après le témoignage de l'un de ses propres disciples, il était venu au monde l'an 748 (inc. 13 avril 1347j). Elevé dans l'amour de la chasteté, de la pudeur, du sérieux et de l'affection, il avait un caractère agréable et des manières charmantes ; il se

— 127 —

faisait remarquer par la distinction de son esprit, par son intelligence, par sa franchise et par son zèle pour l'étude de la science. Pendant qu'il était encore dans le sein de sa mère, son père vit en songe quelqu'un qui lui annonça cette bonne nouvelle :

« Tu seras père d'un enfant qui deviendra un

savant, et tu ne mourras point sans Tavoir vu enseigner la science. »

Cette prédiction s'accomplit à la lettre. En effet, l'enfant apprit le Coran sous la direction du docteur Abou Abdallah ben Zeïd, dans la ville de Fez, pendant que son père résidait dans cette capitale, où le haut mérite du docteur en question lui avait valu l'honneur d'enseigner la grammaire et le Coran aux enfants des nobles et des Grands de la Cour. Le jeune Abdallah donna dès lors des preuves de la supériorité de son esprit. Il apprit le Coran de mémoire et l'étudia d'une manière profitable. C'est sous la direction du même professeur qu'il lut d'un bout à l'autre le 50;nma»-e (Djomal) du docteur Ez-Zedjadjy (451), ainsi que VAlflijadlbn Malik. Il apprit ensuite, sous la direction du vertueux juriste et savant professeur Abou Abdallah ben Haiÿaly (452j, le DJo/nal et le Moghni, ouvrages qu'il vit d'un bout à l'autre

; puis une bonne partie du livre de Sibaoueïhi, ainsi que le Teshil (453). 11 retira le plus grand profit des leçons de ce dernier maître et s'appuya sur son autorité. Sous le cheikh El-Khatib ben Merzouq, il étudia aussi une bonne partie d'El-Bokhary, et une portion de la Modawana sous le juriste Abou Amram Mouça El-Abdoucy. Sous le vertueux juriste Abou'l-Abbès El-Qabbab (454j, il étudia le Talqtn du cadî (Abd-el-Wahhab) (455), la Riçala et la Kafifiya sur les principes fondamentaux de la religion. A l'école du juriste El-llacèn El-Ouen-chericy et à celle du pieux cheikh Abou'I-AbbèsbenEch-Chemmàa (456), il apprit le livre d'ibn El-Hadjib, intitulé : « Précis de jurisprudence », et, sous les yeux du cadî Abou'l-Abbès Ahmed ben El Hacèn, le Moiratta de Malik. Cet ouvrage fut étudié d'une manière sérieuse. Il apprit enfin, sous ce dernier professeur, le l'ehdlnh et le Précis de jurisprudence d'Ibn El-lladjib. Après avoir terminé ces études préliminaires,

le jeune homme, ayant l'esprit entièrement prêt à recevoir les grandes vérités et à comprendre les points les plus subtils de la science, retourna auprès de son père qui lui confia le dépôt des connaissances qu'il avait acquises lui-même sur les principes fondamentaux de la religion. Il étudia donc, sous la direction de son père, le traité d'El-Ghazaly, intitulé: Le juste milieu dans la foi(Ab7), le traité de l'imam Fakhr-ed-Din Er-Kazy, intitulé ; El-Mohassal (458), un certain nombre de chapitres du traité d'Ibn Sina (Avicenne) (459), intitulé : En-nadja (Le salut), le traité des Buts que l'on se propose (El-Maqacid), par El-Ghazaly, et le chapitre des

— 128 —

sciences naturelles et divines du livre intitulé : Théorèmes, par Ibn Sina (460).

Pour l'étude des principes du droit, il apprit aussi, sous la direction de son père, le traité intitulé : La guérison du malade (461), par El Ghazaly, puis le Précis d'Ibn El-Hadjib et l'ou-A'rage intitulé : La clef avec laquelle on arrive à fonder les brandies sur leurs racines, (jui est une composition de son père (4G2). Pour la rhétorique, il apprit, sous la direction de son père, Vidah (^463) et le Telkhis ; pour la dialectique, le traité d'EI-Baraouy, intitulé : L'improvisateur (464; ; pour la géométrie, le livre cl'Euclide ; pour la logique, le Sommaire d'El-Khounedjy, ouvrage auquel il revint plusieurs fois en le lisant lui-même ou en l'entendant lire par un autre, et le traité qui a f,our titre : Les levers des lumières, par le cheikh Siradj-ed-Din ElOurmaouy (465) ; puis, pour l'élude du soufisme, il étudia: La balance des actes, par El-Ghazaly. Il lui entendit expliquer la plus grande partie des deux Sa/ii/i, d'après son cheikh Batr El-Hidjazy et autres docteurs ;

une grande portion des Commandements mineurs, par Abd-el-Ilaqq (466), qu'il apprit d'une manière sérieuse, en en écoutant l'explication; enfin, La vie du Prophète, par Ibn Ishaq (467), et le traité Ech-Chafa (La guérison), par Ayyadh (468). Il assista à l'explication du Coran, faite par son père, à partir de la sourate de V Abeille fXVPj jusqu'à la fin, et une seconde fois depuis le commencement du Livre sacré jusqu'à ces paroles du Très-Haut : « Ils se réjouissent à cause des bienfaits de Dieu et de sa générosité (sour. III, v. 165). » La nuit, il étudiait, sous la direction de son père, un livre d'explications exégétiques sur le Coran.

Abdallah, ayant appris une foule de sciences du vivant de son père, put donner des leçons et se livrer à l'enseignement. 11 étudia longtemps la langue arabe et en retira le plus grand profit. Son père était encore vivant quand il acheva l'explication de la/?eV-«/a

d'Ibn Abou Zeïd. Il fut élevé au milieu d'un groupe considérable de disciples de son père, tous gens d'intelligence, de mémoire, de savoir et d'esprit, auxquels le cheikh (son père), quand il s'élevait entre eux une dispute au sujet d'une question difficile, ordonnait de faire une dissertation sur la question |)Our les exercer à écrire et à raisonner. Les jurisconsultes les plus renommés ne dédaignaient pas d'assister à ses conférences, et les réponses qu'il leur dictait paraissaient à tous les esprits si justes et si raisonnables, qu'il arriva un jour qu'un des docteurs présents se leva de sa place pour aller lui baiser le front. Après la mort de son père, quand il le remplaça dans les fonctions de l'enseignement, il s'appliqua à l'imiter en tout, dans ses habitudes comme dans sa méthode, soit pour la discussion des

questions, soit pour la citation des autorités, soit qu'il s'agit de confirmer ou d'approfondir une question, si bien qu'aucun des disciples de son père ne se sépara de lui et que tous le reconnurent pour leur maître et leur supérieur, voire même le cadî Abou'l-Hacèn Ali El-Maghriby qui se plaisait à reconnaître hautement la supériorité de son maître, et qui disait en parlant de lui : « Dans l'étude des principes du droit, j'avoue avoir tiré infiniment plus de profit de ses leçons que de celles de son père, tant à cause de l'étendue de son savoir que de la clarté de son exposition et de la bonté de sa méthode. » Ses succès dans l'enseignement l'ayant amené à s'installer dans la grande mosquée, il se mit à expliquer les Commandements mineurs d'Abd-El-llaqq, et le Précis de jurisprudence d'Ibn El-Hadjib, et cela en présence d'un groupe d'étudiants originaires de Fez, qui ont pour habitude d'apprendre de mémoire le texte des questions et celui des

commentaires, usage contraire à celui qui est pratiqué par les étudiants tlemcénien. Or, les deux partis fréquentaient ses leçons, et il savait s'accommoder aux désirs de chacun. Voici ce qui m'a été raconté par le juste et impartial jurisconsulte Mohammed ben Salih, de Fez : « Un groupe d'étudiants de la ville de Fez, qui fréquentaient ses leçons, s'y prenaient ainsi qu'il suit pour éprouver sa mémoire et l'exactitude de ses citations: ils arrivaient à ses conférences avec un recueil de notes ou tout autre livre où il puisait lui-même ses commentaires, et quand, dans le cours de sa leçon, il disait : « Telle est l'opinion d'Abou Mohammed (Abdallah ben Abou Zéïd, de Kairouan) » ou « telles sont les paroles d'Kl-Lakhmy », celui des étudiants qui avait en main le livre ou le recueil d'où était tiré le commentaire y jetait les yeux et s'apercevait ainsi que le cheikh faisait cette citation sans en changer un seul mot. » Il en était de même pour n'importe

quel commentaire, et l'on était obligé d'avouer qu'il possédait une mémoire fidèle et des connaissances exactes. Quand il avait achevé de rapporter les divers sentiments des docteurs sur une question, il donnait les raisons pour lesquelles il fallait préférer telle opinion à telle autre et expliquait comment il fallait entendre la question, car il était doué de beaucoup d'intuition, de sagacité et d'intelligence. Ses succès finirent par être connus du juriste Abou'l-Qacim ben Ridhouan (469j, doyen des secrétaires d'E^tat du Maghrib, qui le signala au sultan Abd-El-Aziz (470) et le lui recommanda comme un sujet d'une grande valeur scientifique et ayant atteint un très haut degré dans la carrière des connaissances humaines. C'est pourquoi le sultan lui accorda une pension considérable qu'on lui payait chez lui chaque mois, sans qu'il eût fait aucune démarche pour obtenir cette faveur, ni intrigué dans ce but. Après la

l'empire des Beni-Zian (471), le Chérif reprit dans son école de Tlenicen le cours de son enseignement, en suivant la méthode qu'il avait déjà adoptée. Il se mit donc à expliquer tous les jours les Commandements mineurs, par Abd-el-Haqq, et le Livre sacré, depuis la prière du matin jusqu'aux environs de midi, en citant force textes et en exposant les choses d'une manière exacte et parfaite. Gela dura plusieurs années. Durant Tété, il traitait des sciences rationnelles en suivant les auteurs qui se sont occupés des fondements de ces sciences, à quoi il ajoutait la rhétorique, la langue arabe et les autres branches de sciences; il consacrait toute la journée à cet enseignement, ne l'interrompant qu'aux heures de la prière. Lorsque les étudiants trouvaient trop court

le temps qu'il leur consacrait, ils se le partageaient entre eux à l'aide du sablier. Dans tout le Maghrib, il était impossible de rencontrer un professeur plus zélé pour l'enseignement que le Chérif. Voici, à ce propos, ce qui m'a été dit par le cheikh, le vertueux jurisconsulte, le docteur versé dans la science des règles de lecture du Coran, le prince de la science, le consciencieux Abou'l-Abbès Ahmed ben Mouça le Bougiote, lequel, étant venu assister à ses leçons, avait puisé auprès de lui une somme considérable de connaissances et retiré de son enseignement les plus grands avantages : « Quiconque voudrait aujourd'hui se rendre dans ce pays dans le but de s'instruire ne saurait trouver un maître comparable à notre cheikh Abou Mohammed, soit pour l'érudition, soit pour la facilité de l'exposition, soit pour la patience et la douceur. » Cet Abou'l-Abbès faisait les plus grands éloges du Chérif et disait qu'il ne se souvenait pas d'avoir eu un

maître auprès de qui il avait pu assouvir sa soif d'apprendre, si ce n'est auprès de lui. C'est qu'en effet le Chérif fut un des princes de la science. Il savait de mémoire toutes les questions de jurisprudence et était expert dans l'es décisions juridiques, les lois et les aliaires litigieuses; il était granunairien jusqu'au bout des ongles et connaissait parfaitement la lexicographie, l'arabe classique, la poésie, les proverbes, la biographie des savants et les opinions des diverses sectes ; il n'y avait aucune science dont il ne possédât une connaissance suffisante. Il se montrait charmant et agréable dans ses conférences, doux dans son langage, éloquent et disert dans son raisonnement. Ajoutez à toutes ces qualités qu'il avait de l'affection pour ses parents qu'il comblait de bienfaits, qu'il aimait tendrement ses élèves, qu'enfin il était constamment appliqué à chercher les décisions, juridiques les plus conformes à

l'esprit de la loi. Lorsque le Chérif donna par écrit sa décision sur une question que lui avaient adressée les Bougiotes touchant les dogmes de la religion, et que sa réponse tomba sous les yeux

— 131 —

du cadi Abou Olhman El-Oqbany, celui-ci traça les mots suivants au bas de l'écrit : « Puisse Dieu dilater ton cœur de joie et élever ton rang parmi les gens de science ! Salut ! »

Tels sont, dit Ahmed Baba, les renseignements biographiques fournis par l'auteur auquel je les ai empruntés et qu'il nous a laissés dans ses notes écrites. Maintenant, ajoute-t-il, je reprends mon récit et je dis : Plus tard, le Chérif se rendit à Grenade, ville d'Andalousie, où un grand nombre d'étudiants suivirent ses leçons ; mais, quelque temps après, s'étant embarqué

à Malaga pour retourner à Tlemcen, il périt dans un naufrage, au mois de Safar 792 (janv.-fêvr. 1390) ; c'est ainsi que d'après son disciple, l'imam Abou'lFadhil Ibn Merzouq El-Hafid, il termina sa carrière, âgé d'environ quarante cinq ans.

Parmi ceux qui suivirent son enseignement, on compte Abou Bekr ben Acim (472) et d'autres personnages. Les feioua du Chérif ont été transcrites dans le Mi'iar (L'étalon).

Voici ce que dit Mohammed ben Abbèsen parlant de lui : « Le Chérif Abou Mohammed fut un jurisconsulte fort savant, très versé dans les traditions, un océan de science ; il clôtura la série de ceux qui ont su toutes les branches des sciences ; il avait une âme pure et intègre et fut le professeur de nos professeurs. »

Note. — L'imam Ibn Mer/.ouk El-Hafid a dit

: « Voici une réponse que j'ai entendue sortir de la bouche de notre cheikh, le très docte imam Abou Mohammed Abdallah, fils de l'imam, le Chérif tlemcénien. Dans une conférence consacrée à l'explication du Coran, comme il arriva à ces paroles du Très-Haut : « Pour ceux qui sont infidèles et meurent infidèles, autant d'or que la terre en peut contenir ne saurait les racheter du châtement cruel » (Coran, sour. III, v. 85), on lui demanda la raison pour laquelle l'or se trouvait ici mentionné de préférence aux rubis et autres bijoux qui sont plus estimés que l'or ; car, étant donné qu'on a voulu exprimer avec énergie que rien absolument ne serait accepté de la part des infidèles pour se racheter, il semblerait que le but eût été mieux atteint si l'on avait fait mention de choses plus précieuses que l'or. — Ce qui fait la grande valeur des bijoux et autres objets précieux, répondit-il, c'est la grande quantité d'or pour laquelle on les vend ; ce que l'on

recherche avant tout, c'est l'or, et le reste n'est qu'un moyen propre à se le procurer. » C'est là, dit Ibn Merzouq, une des plus belles explications que l'on puisse donner ; du reste, toutes les réponses que l'on obtenait de lui, quand on lui adressait quelque question, étaient aussi ingénieuses que celle-là. » (473j).

— 132 —

Abdallah ben Abd-el-Ouahid ben Ibrahim El-Mad.iacy

Pendant son séjour à La Mecque, on lui donna le sobriquet d'El-Bekka (Le pleureur), sous lequel il est connu. Il fut le professeur d'Ibn Merzouq El-Khatib Taïeui, qui a rapporté les paroles de son maître dans plusieurs passages de ses livres, et de Timam El-Maqqary. Celui-ci s'exprime ainsi en parlant de son cheikh : « C'est le plus savant

des hommes vertueux et le plus vertueux des savants ; il ne fait que réciter le Coran, pleurer et se lamenter. J'étais allé, un jour de fête, lui faire visite avec le jurisconsulte Abou Abdallah Es-Satty (474), et après qu'il nous eut servi une collation : « Vous voudrez bien, lui dis-je, manger avec nous, car nous espérons bénéficier ainsi des avantages promis par le hadiih qui porte que quiconque mangera avec quelqu'un dont les péchés sont pardonnés jouira de la même faveur que lui. » A ces mots, il sourit et me dit : « Un jour que j'étais allé voir sidi Ali El-Facy, à Alexandrie, il m'offrit un repas et je l'interrogeai sur le hadiih en question ; voici sa réponse : « J'entrai un jour chez Cheref-ed-Din Ed-Dimiaty, et celui-ci m'ayant servi à manger, je le questionnai sur cette tradition. Voici ce qu'il me répondit : « Comme j'avais éprouvé des doutes sur l'authenticité de ce hadith, je vis en songe le Prophète et l'interrogeai sur ce sujet : « Je

n'ai rien dit de pareil, me répondit-il. » C'est du reste, ce que je crois. »

J'ajoute, dit Ahmed Baba, que le hadith attribué au Prophète ne repose sur aucune autorité, ainsi que le disent les hafidhs ; au surplus, Dieu sait le mieux la vérité à ce sujet (475).

« Abdallah ben Abd el-Ouahid El-Madjacy fut un dévot, un extatique et un ascète : il pleurait si fréquemment qu'on le surnomma le Pleureur. Jamais il ne levait les yeux au ciel, tant il avait honte de Dieu et le craignait. Il donnait des sermons, enseignait la science et se livrait à des actes de piété. Il fut favorisé de plusieurs révélations célestes. J'ai appris qu'il fit vingt-quatre fois le pèlerinage de La Mecque, n'ayant pour toute monture qu'un âne qu'il n'enfourchait que lorsqu'il était fatigué démarcher. On rapporte qu'un Tlemcénien nommé Ibn El-Gherib, qui

séjourna plusieurs années à Médine, vit en songe notre seigneur Mohammed qui lui dit : « Transmets mes salutations à Abdallah El-Madjacy et fais-lui savoir que, de mon tombeau, je l'entends réciter le Coran. »

Les mérites de ce saint personnage sont innumérables ; nous avons résumé ceux dont nous avons pu trouver la mention. Son tombeau, qui est célèbre, se voit à Aïn-Ouanzouta, en dehors de Bab-el-Djiad, près d'El-Eubled Inférieur.

Abdallah, fils du Ghérif tlemcénien surnommé Hammou

Il mourut en 868 (inc. 15 sept. 1463). Son frère, le légiste, le pèlerin, le vertueux prédicateur Abou'l-Abbès Ahmed, tîls du cadi Abou Abdallah Hammou, décéda en l'année 867 (inc. 26 septembre 1462j. Je donnerai plus loin (476) la biographie de leur père

Hammou le Tlemcénien susmentionné, qu'il ne faut pas confondre avec le personnage qui porte aussi le nom de Chérif tlemcénien, car ce dernier a vécu au MUV siècle et l'autre fait partie des savants du IX" 1477).

Abd-es-Salam Et-Tounecy (le Tunisien)

C'est le très grand saint qui est inhumé dans le mausolée d'Abou Medien (478). Il fit ses études sous la direction de son oncle paternel Abd-EI-Aziz, puis vint se fixer à Tlemcen, au lieu dit : Er-Ribat (le couvent, ancien nom d'EI-Eubbed). C'était un savant, un ascète et un très grand saint à l'abri de tout reproche en ce qui touchait l'accomplissement de ses devoirs religieux. Il portait des vêtements de laine et se nourrissait jusqu'à sa mort de l'orge d'un champ qu'il cultivait lui-même et de tortues qu'il trouvait dans la campagne.

PERSONNAGES DONT LE NOM EST ABDERRAHMAN

Abou Zeïd Abdehrah.man ben Mohammed
ben Abdallah BEN El-Imam (479)

Ce docte, illustre et éminent imam, ce libre interprète de la loi divine, et son frère Abou Mouça Iça sont connus sous le nom de Fils de l'Imam. Ils naquirent (lisez: ils habitèrent) à Tlemcen. Ibn Ferhoun a mentionné dans son livre intitulé : Ed-Dibadj (Le brocart), ces deux sommités scientifiques, ces deux célèbres et illustres savants, ces deux hafidhs. Voici ce qu'il en dit : « Abou Zeïd, le docteur des Malékites à Tlemcen, le savant incomparable, est l'ainé des deux frères connus sous le nom de Fils de l'Imam Et-Tenassy (originaire de Ténès) El-Breschky (natif de la ville de Breschk) (480J. Son frère et lui furent, dans le Maghrib, les personnages les plus éminents

de leur époque ; ils étaient attachés à la personne du sultan mérinide Abou'I-Ilacen (481). Beaucoup d'hommes de grand mérite sont sortis de leur école. Ils composèrent des ouvrages utiles et possédaient des connais-

— 134 —

sances précieuses. C'est en l'année 743 (inc. 6 juin 1342) qu'Abou Zéïd mourut. (482) Le cheikh et imam El-Maqqary, qui avait été leur disciple, rapporte ce qui suit : « Les deux fils de l'Imam, étant encore tout jeunes, quittèrent Tlemcen (lisez Breschk), leur patrie, et se rendirent à Tunis. Ils suivirent, dans cette ville, les leçons d'Abou Djemàa, d'Ibn El-Qattan (483), d'El-Baterny (484)' et d'autres docteurs de cette époque ; ils purent même profiter de celles d'El-Mordjany (485), l'un des savants de la fin du VIP siècle.

Ensuite, au commencement du Ville siècle, ils se rendirent à Tlemcen auprès du prince

des musulmans (Youçof ben Yaboub), alors occupé au siège de cette ville (486). C'était Abou'l-Hacen Ali ben Yakhlef Et-Tenessy qui exerçait en ce temps-là les fonctions de jurisconsulte à la cour de ce prince. De là, nos légistes partirent pour l'Orient, vers l'année 720 (inc. 12 février 1320). Arrivés dans ces contrées, ils eurent l'occasion de voir et d'entendre Aladdin El-Qonaouy dont on disait qu'il n'avait pas son égal. Ils rencontrèrent aussi Djelal-ed-Din El-Qazouiny, l'auteur du Telkhis, et ils entendirent (Batr) El-Hidjazy expliquer El-Bokhary. »

El-Maqqary ajoute : « J'ai entendu moi-même expliquer cet auteur par les deux fils de l'Imam. Ils disputèrent, à cette occasion, avec Taqy-ed-Din Ibn Taïmya (487), mais ils finirent par triompher de lui et ce fut là une des causes de l'infortune de celui-ci. Ce docteur avait des opinions détestables

touchant la tradition de la divine descente, qu'il expliquait matériellement et à la lettre, en disant: « Voyez, comme je descends moi-même. »

Je ferai remarquer, dit Ahmed Baba, que ces paroles « Voyez, comme je descends moi-même » ont été rapportées par Ibn Batouta dans son voyage (488). Cet auteur raconte, en effet, qu'il assista un jour à une prédication d'Ibn Taïmya qui était monté en chaire ; que celui-ci, venant à mentionner la tradition relative à la divine descente, dit : « Voyez, comme je descends moi-même », et qu'en prononçant ces mots il descendit une des marches de la chaire. Dieu nous préserve de soutenir une pareille opinion ! Il y en a qui affirment qu'Ibn Taïmya n'a pas prononcé ces paroles; au surplus, Dieu sait le mieux ce qu'il en est.

El-Maqqary dit: « Abou Zéïd et son frère

Abou Mouça Iça, s'étant fait une grande réputation de savoir dans tout l'Orient, finirent par laisser de côté l'autorité des chefs de sectes dans l'interprétation de la loi, pour ne plus décider que d'après leur propre sentiment. Lorsque je me fus installé à Jérusalem, mon rang dans la science ne tarda pas à être connu, et il s'éleva, entre moi et certains docteurs de cette cité, une dispute à la suite de laquelle un de mes compatriotes du Maghrib vint me trouver et me dit : « Sache que tu jouis d'une grande autorité

— 135 —

auprès des habitants de cette ville et que tous reconnaissent ton haut mérite. Je sais, de mon côté, que tu as été le disciple des deux fils de l'Imam ; si donc on vient à l'interroger, attribue-leur ton savoir et dis : « J'ai entendu leurs leçons et c'est d'eux que je tiens tout ce que je sais. » Garde-toi bien de

paraître t'éloigner de leurs opinions, car tu baisserais dans Teslime de ces gens qui te regardent comme le lieutenant de tes maîtres et l'héritier de leur science, et croient que nul ne leur est supérieur. »

El-Maq(jary ajoute : (■ Abou Zéïd était du nombre des savants qui craignent Dieu. Il m'a été raconté, par le Prince des Croyants Abou Inan El-Motaouakkil ùrAllah, que feu son père, le Prince des Croyants Abou'l-Hacèn, ayant, dans un moment de gêne, invité ses sujets à l'aider de leurs deniers, Abou Zéïd lui dit : « Cela ne peut vous être permis qu'après que vous aurez, à l'exemple d'Ali fils d'Abou Talib, balayé vous-même la salle du Trésor public, et (jue vous y aurez fait une prière de deux rekâa. »

El-Maqqary dit encore: « Ces paroles du docteur Ibn Abou Zéïd (El-Qaïrouany), au sujet de (îertain hadiih : « Lorsque l'imam a

fait le salut final de la prière, que le fidèle ne reste pas à sa place, mais qu'il se retire », étaient ainsi commentées par Abou Zéïd : « c'est-à-dire qu'il ne doit rester à sa place que juste le temps nécessaire aux autres lidèles qui sont derrière lui pour faire le salut final de la prière, afin que personne ne passe devant eux. » Cette décision eut un grand retentissement, car cette question et celle relative au fidèle attardé qui entre dans la mosquée se ressemblent sous le rapport des preuves sur lesquelles on les appuie (4S9). C'est là, dit El-Maqqary, un trait d'esprit admirable. Puis il ajoute : « J'assistai un jour à une conférence faite en présence du sultan Abou Tachefin Abderrahman ben Mouça On y lisait, sous la direction d'Abou Zéïd Abderrahman, fils de l'Imam, cette tradition rapportée par Moslim: « Remémorez ceci à vos morts: Allah seul est Dieu. » Le docteur Abou Ishaq ben El-Hakim ('490) Es Salaouy demanda : « Celui à qui on remémore la

profession de foi, est-ce un mourant dans l'acception propre de ce mot ou un mot dans le sens métaphorique? Et quelle peut bien être la raison pour laquelle oji a préféré dire : vos morts plutôt que vos mourants "" A mon avis, le mot doit, en principe, être entendu dans le sens propre, c'est-à-dire dans le sens de mourant. » A cette question Abou Zéïd fit une réponse peu satisfaisante. Or, comme j'avais étudié sous la direction du professeur (Abou Zéïd) une partie du Tenqih (f^mondage) f491j, je fis à mon tour cette remarque : « El-Qarafy, dis-je, prétend que les paroles du hadith doivent être entendues dans le sens propre (vos mourants) quand il

— 136 —

s'agit du temps présent, et dans le sens figuré quand il s'agit du temps futur; pour le temps passé, on n'est pas d'accord sur leur véritable sens, c'est-à-dire quand celui auquel on

attribue la qualité de mort est positivement tel. Cependant, comme ici le sens attribué au mot mort n'est pas précis, mais qu'il est comme en suspens et indécis, il est de consentement universel qu'il faut l'entendre dans son sens propre (mourant). D'après cette explication, ajoutai-je, il est impossible de prendre le mot en question dans le sens métaphorique, et de dire : « On prétend que la chose est discutable », car je répondrai avec El-Qarafy : « C'est ainsi que, du consentement universel, le mot doit être entendu, et le consentement universel est un des quatre postulata qu'il ne faut jamais demander de prouver à celui qui les invoque. A ce propos, je ferai observer qu'El-Qarafy a eu grand tort de chercher à prouver par des arguments l'autorité du consentement universel, dans le passage de son livre (Et-Tenqih) où il traite ce sujet ; je blâme aussi El-Lakhray et autres docteurs qui se sont évertués à démontrer l'obligation d'être en

état de pureté dans la prière, et autres choses semblables ; je dirai même que l'acte de ces derniers est encore plus détestable, car les choses qu'ils ont voulu prouver sont de celles qui, en religion, se conçoivent sans qu'il soit nécessaire de raisonner (492). Mais je reviens à la question et je dis: « En admettant qu'il n'y ait pas consentement universel à ce sujet, je pourrais toutefois raisonner ainsi : Dans la tradition dont il s'agit, on veut désigner, par le mot morts, ceux qui portent les signes qui ordinairement précèdent la mort ; car si l'on remémorait la profession de foi à un malade avant l'apparition de ces signes, cela le jetterait dans la consternation; voilà donc ce qui nous indique le moment où il faut prononcer la formule: Allah seul est Dieu, et qui fixe en même temps le sens du hadiih, qui est par conséquent : Remémorez la profession de foi à ceux que vous Jugerez être sicr le point de mourir. Autre

raisonnement : Si on a préféré le mot meij/t (inorl) au mot mohtadhar, c'est parce que ce dernier mot n'a pas de signification précise. Ne voyez-vous pas qu'on n'est point d'accord sur son véritable sens? Les uns prétendent, en elïet, qu'il signifie : celui à qui les anges se présentent, mais il n'est pas douteux que ce mot, ainsi compris, exprime un état qui, ne sautant pas aux yeux, a besoin, pour être reconnu, d'un indice certain ; tandis que le qualificatif meiyt (mort) est clair et indique d'une manière précise cet état ; c'est d'ailleurs ce que j'ai dit plus haut. Les autres affirment, au contraire, que le mot molitadJiar désigne celui à qui la mort se présente ; or, la nmrt n'est pas une chose qui se fait reconnaître par elle-même : on la reconnaît à des signes. Je conclus donc que, puisqu'il est néces-

saire de tenir compte de ces signes, il faut que la dénomination à employer indique clairement la chose à laquelle correspondent ces signes. »

Ce qui précède est rapporté par Liçan-ed-Din El Khatib Es-Selmany (493) dans son livre intitulé : lU-lhaia, à l'article : vie d'ElMaqqarij.

ElMaqqary a rapporté, outre celles que nous venons de citer, plusieurs autres remarques utiles faites par les deux fils de l'Imam, qu'il serait trop long de consigner ici.

Ibn Khaldoun dit dans sa grande histoire (494) : « Les fils de rimam étaient deux frères qui habitaient Breschk, localité dépendant de la ville de Tlemcen. L'ainé se nommait Abou Zéïd, et, le cadet, Abou Mou<;a. Leur père (Mohammed) exerçait à Breschk les fonctions d'imam. Il fut accusé

par Ibn Ilammad (Zirem)(495), qui, à cette époque, avait usurpé le commandement de la ville, de garder en dépôt une somme d'argent (qui appartenait à l'un de ses ennemis. Ce dépôt ayant été réclamé par l'usurpateur, l'imam refusa de s'en dessaisir et fut mis à mort. Ses deux enfants se rendirent à Tunis vers la fin du VII^e siècle de l'hégire. C'est dans cette ville qu'ils apprirent les premiers éléments de la science, sous la direction des disciples d'Ibn Zéïtoun (496), et qu'ils étudièrent le droit à l'école des compagnons d'Abou Abdallah ben Choïb Ed-Doukaly (497). Après cela, étant retournés dans le Maghrib, munis d'une ample moisson de connaissances, ils fixèrent leur séjour dans la ville d'Alger, où ils répandirent la science, n'ayant pu rentrer à Breschk, leur patrie, qui gémissait encore sous le joug de l'usurpateur. D'un autre côté, le sultan Abou Yaqoub (Youçof ben Yaquoub), sultan du Maghrib Extrême, était occupé à faire le long

siège de Tlemcen, et ses troupes s'étaient emparées de la plupart des provinces qui dépendaient de cette ville. Les deux frères se retirèrent alors à Miliana. Là, ayant obtenu les bonnes grâces de Mendil El-Kinany ('498), ils furent admis à la cour de ce seigneur qui les chargea de l'éducation de son fils. C'est sur ces entrefaites que périt Youçof ben Yaqoub, sultan du Maghrib, l'an 705 de l'hégire (inc. 24 juillet 1305j. Il eut pour successeur son petit-fils Abou Thabit (499), ce qui ne s'accomplit qu'après de graves événements. Le nouveau sultan, ayant fait la paix avec le roi de Tlemcen, reprit le chemin du Maghrib, emmenant avec lui Mendil El-Kinany et les deux frères, fils de rimam. Mendil El-Kinany recommanda ces deux derniers à Abou Hammou (5(X)j, en faisant de leurs personnes le plus grand éloge. Abou Ilammou ayant été fort satisfait d'eux, leur fit bâtir à Tlemcen le collège (qui porte leur nom) (501). Ils vécurent à la cour

de ce prince en se guidant sur les règles et les traditions suivies par les hommes de science. Il en fut de même

— 138 —

sous le règne de son fils, Abou Tachefin (502), jusqu'à l'époque où Tlemcen lomba au pouvoir d'Abou'I-Hacèn le mérinide, l'an 737 (inc. 10 août 1336J. Gomme la renommée dont ils Jouissaient leur avait assuré l'estime de tout le monde, Abou'l-llacèn n'hésita point, aussitôt après son entrée dans la ville, à les appeler auprès de lui ; il les admit dans son intimité, les combla de marques de considération, les éleva au-dessus des personnes de leur rang, et se fit même un honneur de les faire siéger à ses côtés dans son conseil. Après avoir assisté avec le sultan à la bataille de Tarifa (en 741 de l'hégire, 30 août 1340 de J.-C.) (503), les deux frères retournèrent dans leur pays (Tlemcen).

Abou Zéïd étant décédé, Abou Mouça continua à jouir des honneurs qu'il devait à son nouveau maître. Lorsque, dans le courant de l'année 748 (inc. 13 avril 1347) (531), Abou'l-Hacèn se mit en marche pour l'Ifriqiya, il se fit accompagner dans cette expédition par Abou Mouça, auquel il prodigua les marques du plus grand respect et de la plus grande vénération, en sorte que celui-ci avait un rang élevé et approchait de très près de la personne du sultan. Après la conquête de l'Ifriqiya, le sultan lui donna la permission de retourner dans son pays (Tlemcen). C'est là que, peu de temps après son retour, il mourut de la peste, l'an 749 (inc. 1^{er} avril 1318). Il reste encore de nos jours, à Tlemcen, des descendants de ces deux illustres personnages : ce sont des gens qui, de génération en génération et jusqu'à ce temps-ci, ont toujours joui du respect et de la considération de tout le monde. »

Telle est, résumée, la notice biographique qu'Ibn Khaldoun a consacrée aux deux fils de l'Imam.

Voici ce que j'ajoute, dit Ahmed Baba : « Parmi les ouvrages sortis de la plume d'Abou Zéïd, il convient de citer un grand commentaire sur le Précis de jurisprudence d'Ibn El H.idjib ; mais je ne sais s'il l'a achevé ou non. » J'ai donné ci-dessus la biographie de son fils Abou Saltm (505) ; on lira plus loin, sous la rubrique de la lettre mlm, celle de son petit-lils Abou'l-Fadhl bcn El Imam (506). Oï^^nt aux personnages qui lui doivent leur instruction, ils sont légion ; nous nous contenterons de citer les noms suivants : Ech-Cherif Et-Tletncèny, l'imam El-Maqqnry, Abou Othman El-Oqbany, le prédicateur Ibn Merzouq l'aïeul, Abou Abdallah El-Yahsoby (507), <|ui tous ont été des savants reniarquables. Dans une note d'Abou'i Abbès El Ouenchericy, nous lisons

ce qui suit : « Quant à la fanûlle de l'Imam, ses deux membres les plus distingués sont les éminents et érudits professeurs, les savants, les muphtis et frères germains : le légiste très docte et, de l'aveu de tous les hommes impartiaux en Orient comme en Occident, l'un des plus grands savants du Mâghrib, Abou Zéïd, et le docte, l'expert, le dernier en date des hommes de

— isolaient, celui qui avait orné son esprit des connaissances les plus variées, Abou Mouça, tous les deux fils de Mohammed Ibn El-Imam ; après eux viennent le cheikh Abou Salim Ibrahim, fils d'Abou Zéïd, et son cousin germain le pieux cheikh Abou Mohammed Abd-el-Haqq, fils d'Abou Moiiça ; enfin, le très docte cheikh, le cadî, le grand voyageur Abou'l-Fadhî, fils du cheikh Abou Salim. A présent, il ne reste plus à Tlemcen, comme descendant de cette famille, que notre ami et élève, le bon et distingué

étudiant Abou'l-Abbès Ahmed, fils d'Abou'l-Fadhl, fils d'Ibrahim, ci-dessus mentionné » (508).

AbDERRAHMAN BEN MOHAMMED BEN
AhMED EcH-CHERIF

Et-Tlemcèny (509)

Plus comm sous le nom d'Abou Yahia Ech-Cherif, ce très docte et très érudit savant est le fils d'Abou Abdallah Ech Cherif. Il avait fait une étude si approfondie des sciences et possédait des connaissances si solides, qu'il apparut à son siècle comme un des miracles de Dieu. C'était un savant accompli, un connaisseur, un argument irréfragable. Voici ce que dit de lui l'imam Ibn Mer-zouq le Petit-fils : « C'est notre seigneur, le très docte Chérif. »

Le cheikh Ibn El-Abbès a dit: « C'est l'imam, le docte, l'unique, le plus noble des savants,

et le plus savant des nobles, le dernier en date des exégètes du Coran versés dans les deux sens de ce livre sacré : le littéral et le mystique, le rejeton d'une famille de savants éminents et nobles. «

Un de ses disciples, qui a retracé sa vie ainsi que celle de son père et de son frère, rapporte ce qui suit : « Abderrahman le Chérif est né à la fin de la nuit du 18 au 19 Ramadhan 757 (nuit du 14 au 15 septembre 1356J. Sa naissance fut annoncée à son père, comme cela lui était déjà arrivé pour son autre fils (Abdallah). Il vit, en elïet, quelqu'un qui lui dit : Je l'annonce la naissance d'un fils qui deviendra un savant et lu ne mourras point sans l'avoir vu enseigner la science. » Celte prédiction s'accomplit à la lettre. Or, il arriva que le savant légiste Abou Zéïd Abderrahman ben Khaldoun et le juriste et cadî Abou Yahia ben Es-Sekkak (510), qui avaient passé la nuit de

la naissance de l'enfant chez son père, demandèrent à celui-ci de donner leurs noms à son fils; il se rendit à leur désir et donna au nouveau-né le-nom d'Abderrahman et le surnom d'Abou Yahia ; c'était celui de ses fils qu'il aimait et chérissait le plus à cause des signes non équivoques que l'enfant donnait de la supériorité de son esprit. Sa noble mère l'aimait tellement qu'elle ne pouvait pas le quitter, et quand les circonstances l'obligeaient à se séparer d'elle, elle en éprouvait un grand chagrin. Alors qu'elle le por-

— 140 —

tait dans son sein, elle vit en songe un oiseau d'une rare beauté, qui, pénétrant par le haut de ses vêtements, sortit par le bas ; puis elle eut soif et demanda de l'eau qu'on lui apporta. Pendant qu'elle buvait, voilà que l'oiseau vint se poser sur le bord du vase et

se mil à boire une si grande quantité du liquide qu'il faillit vider le vase. Elle raconta son rêve au cheikh son époux qui lui en donna l'explication suivante : « Tu mettras au monde un enfant qui deviendra un savant. » Cela arriva comme il l'avait dit. En effet, le jeune Abderrahman apprit le Coran par cœur et enseigna la science du vivant de l'auteur de ses jours. Il apprit, en le lisant lui-même et en se le faisant expliquer en détail par son père, le livre intitulé : Èt-Tagassi (Recherches poussées à l'extrême ou élude approfondie) (511); puis il étudia le traité d'ibn El-Hadjib sur les fondements du droit; un autre ouvrage de cet auteur, intitulé : Lieux où surgissent les erreurs, le Moatia de l'imam Malik, et le livre intitulé : Tracement du chemin (512). Après la mort de son père, il s'appliqua à l'élude de la science et devint un zélé disciple de son frère Abdallah. Il acquit auprès de celui-ci une foule de connaissances et apprit sous sa direction de

nombreux ouvrages. Ensuite, il étudia, sous le pieux et savant professeur Abou OïhmanSaïd ElOqbany, le traité des fondements du droit par Ibn El-IIadjib, Vidah par El-Faricy, le Sommaire d'El-Khounedjy, et assista à ses conférences sur l'explication du Coran. A l'école du cheikh des cheikhs, le pieux docteur Abou Abdallah ben Haiäty El-Ghar-naty (le Grenadin) (513), il apprit le Djomal d'Ez-Zedjadjy et le Moqarrih (le titre complet est : El-Moqarrib fi'nnahou. Ce qui rend accessible et facilite l'étude de la grammaire) d'Ibn Asfour (514). Il entendit aussi expliquer le Sahih de Moslim et le Chafa d'Ayyadh, par le savant cheikh Abou'i-Qacim ben Ridhouan qui lui délivra un diplôme de licence. C'est ainsi qu'il finit par s'élever au-dessus de tous les autres professeurs, et par devenir, à cause de ses succès, l'objet de l'admiration de tout le monde. Voici ce que j'ai ouï dire à notre cheikh, le pieux juri.sconsulte Abou Yahia

El-Malaghry : « J'ai entendu nombre de savants, tant en Orient qu'en Occident, mais je n'en ai jamais vu ni entendu aucun qui soit comparable à Abou Abdallah le Chérif et à son (Ils. »

« Lorsque son frère Abdallah tomba gravement malade, celui-ci le pria de le remplacer dans ses fonctions de professeur, mais il refusa par politesse, et ce ne fut que sur ses vives instances qu'il finit par accepter en l'année 784 (inc. 17 mars 1382).

« Il devint un savant accompli et un théologien du plus haut mérite. Il s'éleva constamment en rang et en dignité et écrivit de nombreux ouvrages sur les diverses sciences, lesquelles

— 141 —

n'avaient plus de secrets pour lui. L'étude des sciences fut d'ailleurs la grande voie qu'il

suivit sans jamais s'en écarter. Pour avoir une idée de sa valeur, il vous suffira de lire son explication exégétique des premiers mots de la sourate de la Victoire (la 48^e). Lorsque son frère aîné (Abdallah) en eut pris connaissance, il y inscrivit ceci : « J'ai lu (Que Dieu vous assiste !) votre explication et en ai compris le sens. Après avoir consulté les ouvrages des exégètes du Coran et ceux des meilleurs auteurs modernes, je trouve que ce que vous dites est basé sur des principes d'une absolue vérité, clair, juste, d'une conception originale et habilement traité. C'est à vous que je peux appliquer ce proverbe : « Je reconnais bien là le naturel d'Akhzem » (515).

Quant à sa mort, voici ce que dit Abou'l-Fadhl ben Merzouq El-tLitid : « Il décéda à l'aube du 6 ou du 2G Redjeb 826 (15 juin ou 15 juillet 1423). »

Citons parmi ses nombreux disciples : le cheikh El-Gadiry (d'Agadir, faubourg de Tiemcen) (516), le cheikh Abou Abdallah El-Qeicy (517) et le très docte cheikh Abou'l-Abbès Ahmed ben Zaghrou qui fit le plus grand éloge de son maître et s'appuya sur son autorité dans ses écrits. Ajoutons pour terminer qu'Abder-rahman le Chérit fut un de ceux qui allèrent à Fez et donnèrent des conférences en présence du sultan et des jurisconsultes de cette ville (518).

Abdehrahman ben Mohammed bein Mouça
(519)

Ce très savant jurisconsulte, cet argument de l'Islam, ce profond érudit, cet homme habile, éloquent, éminent et sagace, était versé dans toutes les branches des connaissances humaines. Il fut élevé dans l'amour de la chasteté, de la pudeur, du sérieux et du travail. Doué de belles qualités physiques et

de nobles qualités morales, poli, modeste, toujours gai et souriant, il était en outre très versé en droit, dans la rédaction des actes authentiques, dans la science des traditions, en grammaire, en prosodie où il excellait, en lexicographie, en calcul et dans le partage des successions. Enfin, c'était un homme digne de foi, parlant et écrivant avec correction, bienveillant pour les étudiants, les faibles et les malheureux, très sévère pour les tyrans orgueilleux, aimant à dire la vérité et d'une conduite irréprochable.

Après avoir suivi les leçons du cheikh sidi Ali ben Yahia Es-Soulouksiny ElGadiry (520), du cheikh Cheqroun ben Haïba El-Ouedjdijeny (521) et de son père sidi Mohammed ben Mouça El-Ouedjdijeny (522) qui est inhumé dans le village des Beni-Bou-Belal, il se rendit dans le pays des Zouawa (525) où il continua ses études sous la direction de sidi Yahia ben Omar Ez-

Je tiens de sa propre bouche qu'il est venu au monde vers l'année 929 (inc. 20 nov. 1522). Il mourut le vendredi (lisez samedi) 19 Chàban 1011 (2 février 1603) et fut inhumé dans le lieu de sépulture du cheikh sidi Ibrahim El-Masmoudy. Ses funérailles furent magnifiques. On dit que, pour suivre son convoi, il ne resta personne dans la ville, ni dans le quartier d'Agadir, ni à Ell-Eub-bed ; tous, Turcs et non-Turcs, voulurent l'accompagner. Ceux qui le portaient n'arrivèrent qu'à grand'peine au mausolée de sidi Ibrahim El-Masmoudy, tant la foule était nombreuse. Il fut enseveli à côté de sidi Ibrahim El-Masmoudy,

Comme poète, il est l'auteur de plusieurs compositions ; citons, entre autres, les

suivantes :

Préambule en prose. — J'implore le secours de l'Envoyé de Dieu. Que le Très-Haut le bénisse et le salue ! Il n'y a de force et de puissance que par l'assistance de Dieu Sublime et Majestueux. Il me suffit et quel excellent auxiliaire il est !

Vers

« o Élu ! Toi qui n'as jamais eu ton pareil au monde et après qui Dieu n'enverra plus sur la Terre ni anges ni prophètes ! (V. Cor., sour. XXXIII, v. 40).

« Pénétré de crainte, anxieux, chargé de péchés, couvert d'opprobre et digne de mépris, je me mets sous ta protection.

« Prends-moi toujours par la main, en ce monde et dans l'autre, et ne me laisse pas dans mon aveuglement et mon égarement.

« Demande à ton Auguste et Majestueux Maître, en invoquant sa bonté et tous ses noms, de diriger mon esprit,

« Celui de mon frère, de mes enfants, de tous mes amis, du précepteur de mes enfants, de mes voisins et de tous les membres de ma famille (ou de ma femme).

« Que le salut et les bénédictions de Dieu soient sur toi. Couronne des Envoyés, ainsi que sur tous les Apôtres !

« Agrée, ô mon Dieu, AbouBekr (524), Othman (525), El-Farouq (526) (le judicieux, surnom du calife Omar), tous les compagnons du Prophète, son excellente famille,

« Fatima Ez-Zahra (la blanche) (527), ses fils (528) et Abbès ! (529) Dieu est infiniment au-dessus de toute quomodité et n'a pas d'égaux (V. Cor., sour. XX, v. 7 et 14 ; et sour.

« Loin de sa gloire ce blasphème de dire qu'il a eu un commencement ou qu'il aura une fin. Il est au-dessus de ce que disent les méchants ! (qu'il a des enfans). (V. Cor., sour. II, v. 110 ; VI, 100, 101 ; XIX, 36, 91-93 ; XXI, 26 ; XXXVII, 149).

a C'est le Maître bienfaisant, libéral et généreux qui nous pardonne nos mauvaises actions. »

— 143 —

Cette pièce de vers a été achevée avec l'aide puissante de Dieu. Grâces lui soient rendues !

" Voici, dit-il, une prière (en vers) que j'ai adressée à Dieu. Je lui demande de vouloir bien l'exaucer, par un effet de sa bonté, de sa libéralité et de sa générosité :

« Seigneur, je vous conjure au nom de l'Élu de la race de Hachim (Le Prophète) (530), au nom de sa famille, de ses descendants, de Qacim (531),

« De Fatima Ez-Zahra, de son époux et de ses fils ; d'Abbès le très agréable, l'auteur de nombreuses actions d'éclat ;

« Des compagnons du Prophète, d'Es-Siddiq (le très véridique, surnom du calife Abou Bekr), le meilleur, après l'Élu, de ceux qui ont marché sur la terre parmi les descendants d'Adam ;

« D'Omar, d'Othman, de Talha (532), de leur Sàad (533), de Saïd (534), d'Oroua (535) qui faisait de nombreuses distributions d'aumônes ;

« D'Obéïd (536), de Soléïman (537), de Kharidja l'agréable (538) ; des fils d'El-Farouq, de ceux qui s'appellent : Salim (539),

« Rabi' (540), Mesrouq (541), Ouwéïs(512), Amir (543j), Abou Moslim (544), Açoued (545), Harim,

» Malik (54G), En-No'man (547j), Ahmed (548), Chafi'y (549) et des compagnons de chacun d'eux ; d'Ibn Qacim (550),

« D'EI-Djily (551), d'El-Monaddja, de leur Qaïs (552), de Mârouf El-Kerkhy (553) et de tous les honnues d'élite,

« Je vous conjure, dis-je, de m'accorder un lot satisfaisant de science et de piété, et de ne pas me laisser vivre comme ceux qui ne songent qu'à se divertir et qui errent sans but.

« Ramenez moi au bercail, car je suis une brebis qui, dans un moment d'aveuglement, s'est enfuie du troupeau. Je suis un esclave qui s'est sauvé de chez son Maître, et mon

Maître n'est pas méchant ;

« C'est moi qui le suis, au contraire, car j'ai commis toutes sortes d'excès et de désordres; mais Dieu est le plus miséricordieux des miséricordieux.

« Quant à mes ennemis. Seigneur, vous suffirez seul pour me préserver du mal que tous me veulent. Vous m'accorderez votre puissante assistance,

« Vous m'octroierez la puissance et le contentement, et lorsque la mort viendra me prendre, réservez-moi, comme dernière faveur, une place en Paradis.

« Accordez à mon frère, à son frère Mohammed et à leur sœur à tous deux, mes amis, tout ce qui peut leur convenir.

« Donnez-leur, Seigneur, ce que je leur désire. Ne nous laissez pas exposés aux

coups des sabres tranchants

« De la tentation, du démon, des ennemis et de la passion, et

— 144 —

assurez-nous, ô mon souverain Maître, votre protection qui est la meilleure des amulettes.

« Je vous adjure, au nom de vos très belles appellations qui désignent tous vos attributs, au nom des livres saints et de la mission de l'Apôtre, de me soutenir fermement,

(De m'accorder l'objet de mes désirs et votre secours et votre aide contre mes propres passions et contre tout méchant.

((Bénissez et saluez Ahmed (le Prophète) dont la venue fut annoncée au Fils de Marie et proclamée dans l'Univers (554).

« L'auteur de cette composition poétique est le rejeton de Mohammed ben Mouça, qui confesse son peu de talent à tout savant :

« Elle a été écrite le 25 du mois de notre jeûne (ramadhan). Du commencement à la fin de ce mois, daignez, Seigneur, ni'oc-troyer la qualification de jeûneur (c'est-à-dire : tenez-moi pour d'un de ceux qui ne manquent jamais de jeûner pendant ce mois). »

Cette pièce de vers a été achevée avec l'aide puissante de Dieu. Grâces lui soient rendues!

Il lut les vers suivants au cheikh sidi Iça ben Mouça Ech-Chebbàny à l'occasion d'une tunique dont il avait revêtu celui-ci pendant le siège de la ville d'Oran par Hacèn ben Kheïr-ed-Din mai-juin 1563) ;

« Je t'ai revêtu de cette tunique; accepte-la et prie pour moi, pour mes enfants, mon frère,

mes amis et mes parents.

« Cher Maître, ne m'oublie jamais devant Dieu. Prends-moi par la main, car je suis pauvre et misérable.

« F'asse le Seigneur que tu sois toujours le refuge de la science et un asile pour tes pareils en éloquence, ou, plutôt, pour tout le monde.

« Et cela, en considération des mérites du guide des hommes pieux, Mohammed ! Que la miséricorde de Dieu, toujours bon et libéral, repose sur lui !

« Qu'elle soit accompagnée du salut le plus exquis ; qu'elle embrasse sa famille, tous ses éminents et vertueux compagnons !

« L'auteur de ces vers, fils de Mohammed ben Mouça, te baise la main, et le pied avec sa chaussure. »

Cette pièce a été achevée avec l'aide
puissante de Dieu. Grâces lui soient rendues
!

Voici un poème qu'il composa à l'occasion de
la destruction, parle pacha Hacèn ben Kheïr-
ed-Din, du fort supérieur du port (Mers-el-
Kébir) et de la fuite des Chrétiens au tort
inférieur :

« Bonne chance ! pacha d'Alger et du
Maghrib ; tu vas éteindre ce foyer de
l'infidélité, conquérir ce port, véritable chenil
!

« Oui, tu vas faire la conquête d'Oran et de
son port qui est.

— 145 —

sans contredit, une cause de ruine et de
malheur pour tous les habitants de ce pays.

« Aie confiance en Dieu, implore son secours, sois patient, et il comblera les désirs, ô émir ! et il exaucera tes prières.

« Le Miséricordieux (Que sa grandeur soit proclamée !) a promis qu'à côté de l'adversité serait le bonheur ; c'est une vérité consignée dans nos livres saints. (Cor., sour. XCIV, 5 et 6).

« El-Farouq Abou Ilafs (le calife Omar) l'agréable, n'a-t-il pas dit : « Pour deux boniieurs, nous n'aurons à subir qu'un malheur qui ne nous abattra pas. »

a Somme toute, c'est Celui en qui nous plaçons notre confiance, c'est Celui qui est loin, bien loin d'avoir des associés et des compagnons,

« Qui t'accordera le bonheur, la puissance et la victoire. Répète cinq cents fois, le jeudi, avec tous les Arabes,

« Cette prière pour la meilleure des créatures (Mohammed) : « Que Dieu bénisse le Prophète et le salue! » et le Seigneur dissipera tes chagrins et les soucis.

« C'est le cheikh Aroucy (555) qui a dit cela et aussi le cheikh Ressàa (556) dont le haut rang n'est pas ignoré des brillantes étoiles.

« Que le Seigneur le conserve pour le rendre maître de leurs citadelles, pour devenir comme une place forte et inexpugnable, un prince instruit et juste !

« Qu'il éclaire ton cœur pour le disposer à lui plaire et à le craindre ! Et qu'en fait de secours et d'amour il l'octroie tout ce que tu peux désirer !

« Qu'il te donne un fils vertueux qui soit pour nous une cause de consolation et de joie ! Qu'il l'exempte et le garde de tout mal

dans le présent comme dans l'avenir!

« Qu'il bénisse et salue Ahmed (le Prophète), par l'intercession de qui tu remporteras la victoire ; qu'il bénisse et salue sa famille et ses compagnons !

« L'auteur de cette pièce est le rejeton de Mohammed ben Mouça, qui confesse son incapacité et son peu de talent. »

L'entrée des musulmans dans la forteresse en question eut lieu la nuit du vendredi au samedi 15 Ramadhan 970 (nuit du 7 au 8 mai 1563) (557).

Le poème qui précède a été achevé avec l'aide puissante de Dieu. Grâces lui soient rendues !

Abderrahman ben Mohammed ben Mouça composa les vers suivants le jour où le pacha Hacèn ben Kheïr-ed-Din s'affligea au sujet

des musulmans qui avaient péri à la première attaque du fort en question (le fort Saint-Michel, à Mers-el-Kébir), laquelle eut lieu un vendredi, et avant l'arrivée des canons d'Alger la

— 146 —

bien gardée (558). Au surplus, il n'y a de force et de puissance qu'avec laide d'Allah. Lui seul est Dieu, et c'est en lui que je place ma confiance ; c'est le Maître du grand Trône :

« O mon divin Maître, je vous adjure, au nom de l'élu delà race toujours triomphante (Mohammed), au nom de ses amis, de ses compagnons et de ses proches parents,

« De couvrir de gloire l'étendard du (rèsprécieuxiiJs de Kheïr-ed-Din (Hacèn) en lui octroyant votre aide et une suite ininterrompue de victoires.

« Faites, seigneur, que toutes ses expéditions soient heureuses. Accordez lui la puissance et les plus beaux succès.

« Faites disparaître les causes de tout mal qui pourrait l'atteindre ; mettez-le à l'abri de la critique du monde; dissipez ses soucis et procurez-lui tous ses besoins.

« Protégez-le toujours dans ce monde et dans l'autre contre la haine et la malveillance ; préservez le de tout malheur.

« Faites qu'il soit la clef du bien; qu'il se rende maître de la citadelle, ô Seigneur, vous qui prodiguez vos dons !

« Tu n'ignores point, Hacèn (que Dieu t'accorde de nouvelles victoires!), la demande qui fut adressée par Héraclius à Ibn Harb (559), compagnon du Prophète :

« Gomme se fait-il, dit-il, que les Arabes soient toujours vainqueurs ? », ni la réponse qui lui fut faite et qui jaillit — on ne peut le nier — de la bouche du guerrier, comme l'eau qui s'échappe des seaux :

« Telle est leur habitude », répondit-il. C'est avec l'aide des hommes vertueux qu'en toutes choses on obtient le succès;

« Or, n'es-tu pas, Hacèn, le successeur des compagnons du Prophète? Le parti de Dieu n'est-il pas le plus fort des vainqueurs?

« Aie donc confiance en Dieu et prends patience; tu obtiendras l'objet de tes désirs ; tu te rendras maître du port où se réfugient les navires.

« Dieu mesure ses grâces à la piété de ses serviteurs, et ses châtements à la gravité de leur péchés.

« Le Miséricordieux (que sa gloire soit proclamée !) l'a promis : « A côté du malheur, a-t-il dit, se trouve le bonheur (Cor., sour. XGIV, v. 5 et 0); c'est une vérité dont la connaissance ne t'est point étrangère. »

Cette pièce de vers a été achevée avec l'aide puissante de Dieu. Grâces lui soient rendues !

— 147 —

Abdallah ben Mansoub El-Houty ben Yahta ben Othman El-Maghbaolv (5Go)

Ce saint et vertueux personnage, cet auteur de miracles inouïs, était doué de louables qualités morales et exaucé dans ses prières. Il fut le contemporain de sidi Ahmed ben Lahcèn El-Ghomary.

Voici en quels termes celui ci recommandait

sidi Abdallah à certains de ses disciples: « Sidi Abdallah ben Mansour, leur disait-il, est comme l'eau d'un canal d'irrigation ; or, cette eau se trouble promptement ; prenez-y donc garde ! »

Parmi ses miracles, on cite le fait suivant rapporté par un de ses voisins, qui habitait avec lui dans la rue d'Andalousie : « Je traversai le Sahara, dit-il, pour me rendre au Soudan. Arrivé à Ksar-Tagourarîn, je n'y trouvai point d'orge à acheter pour la nourriture de mes chevaux, « Donne-moi ton cheval et ton chameau, me dit un des habitants de la maison où j'étais descendu ; j'irai avec ces animaux au Chott Septentrional pour y acheter de l'orge. » Je lui remis donc mon cheval et mon chameau et il partit. La moitié de la nuit s'était déjà écoulée et je dormais profondément quand j'entendis frapper à ma porte. Je me levai, je sortis et je vis mon commissionnaire monté

sur le cheval. « Voici le cheval ! s'écria-t-il. — Où est le chameau ? lui demandai-je ? — Il s'est enfui, me répondit-il. — Il n'y a de force et de puissance qu'avec l'aide de Dieu l'Auguste, le Majestueux ! Hélas ! le chameau s'est enfui, m'exclamai je; puis j'ajoutai: « O sidi Abdallah ben Mansour, tu m'as trompé ; car, après Dieu, j'avais mis en toi toute ma confiance. Je te citerai le jour de la résurrection générale devant le tribunal de Dieu. »

Après cela, je dormis jusqu'au matin. Je dormais encore quand soudain j'entendis quelqu'un qui criait après moi: « Réjouis-toi de cette bonne nouvelle : ton chameau est revenu ! — Qui donc l'a ramené ? lui demandai-je. — Grâces soient rendues à Dieu ! me répondit-il ; je l'ai trouvé agenouillé devant la porte de la maison; il est revenu d'une distance de deux ou trois jours de marche. » Dieu nous fasse profiler des mérites du cheikh !

Autre viiracle. — Une personne digne de foi m'a raconté ce qui suit : « Je me trouvais enfermé, dit-elle, dans une prison de Fez. « O sidi Abdallah ben Mansour, m'écriai-je, je me mets sous ta protection ! » Pendant la nuit qui suivit, je vis en songe un homme qui se présenta à moi et me dit : « Sors ! — Qui donc es tu ? lui demandai-je. — Je suis Abdallah ben Mansour, me répondit-il. » En effet, le lendemain matin, j'entendis qu'on m'appelait et qu'on criait : « Hé un tel ! sors ! tu n'as rien à craindre ! »

— 148

Autre miracle. — Le fait suivant m'a été rapporté par sidi Abderrahman Kl-Qacirqui le tenait de la bouche de son professeur sidi Mohammed ben Mouça El-Ouedjdijeny, muphti de Tlemcen : « Le sultan de Tunis, dit-il, s'était mis en roule avec son armée pour venir s'emparer de Tlemcen. Prévenu de

ce qui se passait, le sultan de Tlencem mit ses troupes en campagne. Une première rencontre eut lieu près du Djebel-ez-Zaq, et le goum tlemcénien fut défait. Il se livra un second combat, puis un troisième : même insuccès. Puis le sultan de Timis continua sa marche et arriva jusque sous les murs de Tlemcen. Alors, il tint conseil avec ses ministres et leur dit: « Par où entrerais-je dans la ville ? — Par où il vous plaira, répondirent-ils. Il ajouta : Combien la ville a-t-elle déportes? Il les lui énumérèrent. Puis il demanda : Quel est le saint qui protège Bab-el Djiad ? — C'est, répondirent-ils, sidi Abou Medien. — Et Bab-el-Aqba ? — Sidi Ahmed Ed-Daoudy. — Et Bab-ez Zaouïa ? — Sidi El-Iâlouy. — Et Bab-el-Qarmadîn, qui la protège ? — Aucun saint. — Eh bien donc, leur dit-il, c'est par cette porte que je ferai mon entrée dans la place. »

« Or, Adjouz — tel était le nom du serviteur

de sidi Abdallah ben Mansour — dit à son maître : « Cette porte (Babel Qarma-din) est sous votre sauvegarde, car, de toutes les portes de la ville, il n'y a que la vôtre par laquelle le sultan puisse entrer. — Tuas raison, répondit le cheikh; et, incontinent, il revêtit son burnous par-dessus sa chemise, et prit un bâton qu'il cacha sous son burnous ; puis il se dirigea du côté de l'armée qui était campée près de Bab-el-Qarmadîn. Les soldats étaient occupés les uns à laver leur linge, les autres à se promener. Il demanda où se trouvait le pavillon du sultan. On le lui indiqua et on courut aussitôt consulter le souverain pour savoir s'il fallait laisser entrer le cheikh. « Introduisez-le, dit le Prince. » Alors le cheikh entra et apostropha le sultan en ces termes : « Tu es un tyran ; ce serait pécher que de te saluer. Que réclames-tu à ce peuple pour que tu viennes ravager ainsi une terre de l'Islam ■? Le sultan lui répondit : Vous autres, fakirs, vous vous mêlez de

choses qui ne vous regardent pas. — Et toi, reprit le cheikh, crois-tu donc qu'il n'y a que toi d'homme au monde?» Et, ce disant, il se mit à le frapper avec son bâton, redoublant ses coups, jusqu'à ce qu'enfin le prince lui criât: « Je fais pénitence ! je fais pénitence ! » Alors, le cheikh abaissa son bâton et se mit à dire, allant et venant dans le pavillon : « Dieu revient à celui qui revient à Lui » (561). Or, pendant que ceci se passait et que le cheikh frappait le sultan, il régnait, de par la volonté de Dieu, une profonde obscurité qui avait enveloppé tout le camp ; un vent violent s'était mis à souiller, le ciel s'était couvert

— 149 —

d'épais nuages et l'air s'était obscurci au point que les soldats ne se voyaient pas les uns les autres ; les lentes s'étaient renversées, les chevaux et les mulets avaient

rompu leurs liens et s'étaient enfuis. Mais aussitôt que le sultan eut crié : Je reviens à Dieu ! les ténèbres se dissipèrent, le vent se calma, les nuages disparurent et le soleil reparut radieux comme auparavant. Puis le cheikti dit au sultan : « Tu vas lever ton camp. — Mais, sidi, reprit le Prince, qu'au moins le sultan de Tlemcen me rembourse les frais de la guerre ! — Par Dieu ! répliqua le cheikh, il ne te donnera pas un dirheni ; tu aurais raison si ce pays était habité par des infidèles, car alors lu aurais droit à être indemnisé des dépenses que lu as faites pour lever ton armée ; mais, par Dieu ! décampe au plus vile, tu ne gagnerais rien à rester ici plus longtemps. » Sur cette menace, le sultan fit plier les tentes et alla coucher sur les bords de l'Isser » (562).

Autre miracle opéré par le dieikh. — Une personne digne de foi a rapporté le fait suivant : « Le sultan de Tlemcen, dit-elle,

avait demandé aux notables de la ville de lui prêter de l'argent, et les avait frappés d'une forte contribution. Consternés, les gens allèrent chez le cheikh sidi Abdallah ben Mansour pour se plaindre du malheur qui leur arrivait. Le cheikh monta sur son âne et partit d'Aïu-el-Houl (563). Arrivé à Tlemcen, il se rendit à la grande mosquée où il trouva une multitude de gens se livrant au plus grand désespoir à cause du malheureux sort qui les frappait. De là, il se transporta chez le sultan, au Méchouar, et le pria de revenir sur la décision qu'il avait prise ; mais le Prince resta inflexible et ne voulut rien entendre. Alors le cheikh lui dit : « Comment ! tu as gaspillé les fonds du trésor public des musulmans et tu as l'audace de leur demander qu'ils te prêtent de l'argent ! Que Dieu ne te donne que des coliques ! » Puis il remonta sur son âne et partit. A peine était-il sorti que le sultan fut en proie à de vives douleurs et se mit à crier : « Aïe! mon

ventre! Aïe! mon dos! » Les ministres se mirent aussitôt à la poursuite du cheikh, le rejoignirent à la porte de la ville, appelée Bab Zaoïdat-sidi El-Halouy, et le ramenèrent chez le sultan. De retour au palais, le cheikh passa la main sur le ventre du sultan, et le mal disparut comme par enchantement (564j).

Ajiire miracle. — Le cheikh se trouvait dans la retraite qu'il s'était choisie dans la Caverne de Beat Amer. Son fds Mohammed, qui était alors tout petit, entra un jour chez lui et trouva un monceau d'or dans un coin de la caverne. Il releva aussitôt les pans de son vêtement, en remplit le creux avec de l'or qu'il puisa au las, et courut trouver le cheikh pour lui montrer sa trouvaille. « Emporte cet or ! » lui dit le cheikh ; puis il acheta

avec cette fortune le jardin appelé Taghzoui (565) qu'il immobilisa en faveur de ses enfants.

Autre miracle. — Un jour, le cheikh partit d'Aïn-el-Hout pour se rendre à Tlemcen, accompagné de son serviteur Adjouz. Arrivés à la porte El-Qarraadin, ils aperçurent un homme solidement garolté et ayant la corde au cou. Le bourreau était là qui allait l'égorger. Tout à côté, le père, la mère et les enfants de la victime pleuraient. Le sultan Abou Abdallah Et-Thabity (566) avait ordonné qu'on égorgeât le condamné et qu'on accrochât son cadavre à la porte El-Qarmadin. A cette vue, le serviteur dit à son mailre : « Cette homme est sous votre protection ! » Alors le cheikh interpelle le bourreau, ses aides et les officiers de la Cour, qui, pris de peur, viennent au-devant de lui et lui baisent les mains et les pieds. Puis il dépêche son serviteur Adjouz auprès du

sultan pour implorer la grâce du prisonnier condamné à mort. Adjouz ayant été introduit dans le palais, les officiers et les ministres disent au prince : « Sire, voici le serviteur du cheikh Abdallah ben Mansour qui vient intercéder en faveur de l'homme dont vous avez ordonné le supplice. « Mais le sultan étant entré dans une grande colère : « Qu'on pend le serviteur Adjouz et le condamné I » s'écrie-t-il. Sur les instances du vizir, le sultan finit cependant par se calmer et fit grâce à Adjouz et à son protégé. Puis le serviteur, étant retourné chez son mailre, lui raconta ce qui s'était passé. « Bien, dit le cheikh, tu seras vengé, car le sultan ne tardera pas à se trouver dans une situation telle, qu'il faudra que ce soit toi qui intercèdes pour lui comme le vizir a intercédé pour toi. » En elfet, dans la nuit qui suivit celle journée, alors que le sultan était endormi, un serpent énorme s'enroula autour de son cou et lui colla sa gueule sur

sa bouche. Le prince, saisi d'épouvante, appelle au secours. Vite on ouvre devant lui les portes du Méchouar, puis celles d'EI-Qarmadin et le sultan Abou Abdallah se dirige vers Ain el-Hout. Arrivé à la demeure du serviteur du cheikh, le sultan appelle, mais Adjouz ne paraît qu'après un long moment pendant lequel le serpent ne cesse de torturer sa victime. Enfin, le serviteur entre chez son mailre, mais celui-ci dort si profondément qu'il est impossible de le réveiller. Alors le sultan demande le nom de la femme du cheikh. « Elle s'appelle Mariem », répond Adjouz. « Lalla Mariem, s'écrie le sultan, de grâce, éveillez le cheikh, grattez lui la plante des pieds pour le tirer du sommeil ! » Le femme obéissante se rend aux prières du sultan qui entre chez le cheikh dans une altitude humble et suppliante, et lui demande pardon. « Allons, Merzouq, dit alors le saint homme en s'adressant au serpent, allons, viens ! » Le serpent se rendit

aussitôt à cet appel et se glissa entre la chemise et la blouse du

— 151 —

cheick. Puis le sultan fit plusieurs fondations en faveur du marabout.

Autre miracle. — Le cheikh alla un vendredi faire la prière solennelle à Hennaya. Pendant qu'il était assis dans la mosquée, il vit le sultan Abou Abdallah (Et-Thabily) qui, étant sorti à pied pour faire une partie de chasse, se dirigeait vers la mosquée d'Hennaya afin d'assister à la prière du vendredi. Le prince fit son entrée dans le temple en marchant sur des tapis que ses compagnons étendaient devant lui. Là, il trouva le cheikh qui lui dit : « Faut-il que tu sois orgueilleux, pour oser marcher sur des tapis ! — Je me repens, lui répondit le sultan. — Dieu revient à celui qui revient à Lui, répliqua le cheikh. » Il faut

dire que le sultan n'avait pas fait ses ablutions, car, en entrant dans la mosquée, il avait trouvé le puits à sec : l'eau qu'il contenait s'était infiltrée dans la terre. Mais dès qu'il se fut repenti, le cheikh lui dit : « Va faire les ablutions. » Arrivé au puits, le sultan vit alors l'eau déborder par-dessus la margelle, et fit aussitôt ses ablutions.

Abderrahman BEN Abdallah BEN
Abderrahman El-Yaqouby

Ce cheikh, qui était originaire des Ouled-Yaqoub-ben-Talha (567), fit de nombreux miracles. Il fut le disciple du cheikh sidi Ahmed benEl-Hadjj El-Yebdéry El Minaouy (demeurant à Yebder et originaire de la vallée de la Mina).

Citons, parmi ses miracles, le fait suivant qui m'a été raconté par une personne digne de foi : Un jour que le cheikh venait de rétablir

la concorde entre les Ouled-Talha. voilà qu'un cavalier de cette tribu se présenta et dit : « Nous ne nous réconcilierons pas. » En entendant ces paroles, le cheikh s'enflamma de colère, et, bien que la Tafna (568) fût très grossie par les pluies, il entra dans la rivière pour la traverser. Alors, chose inouïe, les eaux cessèrent brusquement de couler et se partagèrent pour lui livrer passage, ainsi qu'à ses compagnons. Les gens le suivirent, traversèrent la rivière derrière lui et le ramenèrent. Après cela, la rivière se remit à couler comme auparavant.

Autre miracle. — Une personne digne de foi m'a raconté que le cheikh se rendit un jour chez les Trara (569) pour les réconcilier. « Nous ne ferons pas la paix », dit l'un d'eux. — Que Dieu t'applique le feu ! » s'écria le cheikh. — Aussitôt l'insolent tomba malade et se mit à crier : « Aie mon ventre ! Aie mon dos ! » Les sensations de brûlure qu'il

éprouva causèrent sa mort.

Auui-e miracle. — Un de mes compagnons m'a raconté que le cheikh, étant allé en visiteur chez sidi Abderrahman ben Mouça, lui demanda s'il n'avait pas le commentaire de sidi Ahmed ben

— 152 —

El-Hadjj sur la Siniya. « Il est à votre disposition, répondit sidi Abderrahman ben Mouça, si vous voulez bien me Tacheter. — Quel en est le prix ? reprit le cheikh. — Le bonheur en ce monde et dans l'autie. répliqua Abderrahman ben Mouça.— Je vous les accorde tous deux. — J'accepte, dit l'autre, et il lui remit le commentaire en question. Sidi Abderrhaman ben Mouça a dit à un de mes compagnons que la prédiction du cheikh s'était accomplie à la lettre quant au bonheur terrestre, et qu'il espérait bien que Dieu lui

accorderait le bonheur éternel dans l'autre monde.

Autre miracle. — Un de mes amis m'a raconté ce qui suit : « Le cheikh étant allé faire une visite à sidi El-Abbès, à Eubbed-Supérieur, descendit chez lui et lui dit : « Je désire passer la nuit à la mosquée. » Puis il soupa et se rendit à la mosquée, suivi, à son insu, par sidi El-Abbès. Celui-ci, revenu à sa maison, se mit à épier son hôte. Le cheikh, après avoir fait toutes les prières surrogatoires qu'il voulut, se leva, sortit de la mosquée, s'arrêta devant la porte du tombeau de sidi Abou Medien et s'écria : « O Abou Medien, c'est ton serviteur Abderrahman El-Yaqouby qui te demande l'autorisation d'entrer ; si tu veux la lui accorder, c'est bien, sinon il s'en retournera. » Ensuite, il entra chez sidi Abou Medien, et tous deux se mirent à causer. Le cheikh consulta le saint pour savoir s'il convenait de

renverser le gouvernement des Turcs. « Tu n'as personne pour les remplacer, lui répondit sidi Abou Medien, à moins que tu ne veuilles que je te mette à leur place. — Non, dit le cheikh. » Sidi El-Abbès a dit à un de mes compagnons : « Lorsque j'entendis leurs paroles, de la fenêtre qui se trouve en haut, à droite en entrant, je voulus m'introduire auprès d'eux, mais je sentis quelque chose qui me retenait par derrière ; je me retournai et ne vis personne. Je tentai d'entrer une deuxième, puis une troisième fois, mais j'en fus empêché comme la première. Quant aux paroles de ces deux personnages, je les ai parfaitement entendues. f>

Autre miracle. — Je liens de l'un de mes amis le fait suivant qui lui a été raconté par Abdallah, le propre tils du cheikh. « Lorsque le pacha Hacèn ben Klieïr cd-Din se mit en marche vers le Maroc (570), dit sidi

Abdallah, mon père m'envoya de Tlemcen auprès de ce prince, en me disant : « Va dire ceci à Hacèn ben Kheïr-ed Din ; Mon père Abderrahman El-Yakouby vous prie, par ma bouche, de renoncer à votre expédition contre Fez; il est inutile que vous l'entrepreniez, car vous n'en retirerez aucun avantage : c'est d'ailleurs l'avis de tous les saints de Tlemcen, c'est-à-dire sidi Abou Medien, le Pôle Abd-es-Samed et autres amis de Dieu. » Puis il ajouta : « Le Pôle Abd-es-Samed m'a donné un sabre tranchant que je te remets, ô Abdallah. » Me conformant aux ordres de mon père, je rejoignis le pacha sur les

— 153 —

bords de la Melouïya (571) et lui fis part de la mission dont j'étais chargé. » Sidi Abdallah m'a assuré, dit mon ami, que Hacèn ben Kheïr-ed-Din ne voulut point renoncera son

expédition, et que la prédiction de sidi Abderrahman s'accomplit à la lettre. Que Dieu nous fasse profiter des mérites de ce cheikh !

PERSONNAGES QUI SE NOMMENT ALI

Ali ben Mohammed Et-Talouty El-Ansary

C'est le frère utérin de Timam sidi Mohammed ben Youçof Es-Senoùsi. Voici ce qu'en dit son disciple, le cheikh El .Mallaly :
« Le jurisconsulte, le hafidh, Thomme habile, le savant versé dans toutes les branches de la science, le pieux Abou'l-Hacèn, avait une instruction achevée et solide. Il était doué d'une mémoire sûre et savait par cœur le livre d'Ibn El-Hadjib ; il l'avait si bien retenu qu'il le récitait comme s'il avait l'ouvrage sous les yeux. Il est rare de rencontrer son pareil sous le rapport de la mémoire. Il m'a dit avoir enseigné la RiçaLa

à son frère Mohammed Es-Senoùsi quand celui-ci était jeune. Il fut un des principaux élèves d'El-Hacèn Aberkan. Je ne l'ai jamais vu s'occuper de choses qui ne le regardassent pas ; je l'ai toujours vu, au contraire, soit répétant les louanges de Dieu, soit récitant le Coran ou tout autre livre, soit repassant dans sa mémoire les ouvrages qu'il savait par cœur, tels que : la Riçala, Ibn El-Hadjib, le Teshil d'Ibn Malik, et autres traités. Il s'était même imposé la tâche de réciter ces ouvrages chaque jour. J'ai étudié sous sa direction le traité d'Ibn El-Hadjib et ai obtenu, à l'occasion de la discussion des questions qu'il renferme, une foule de renseignements utiles et d'éclaircissements. J'ai interrogé le cheikh pour savoir s'il est permis de poser les livres par terre. Voici sa réponse : « Notre professeur El-Hacèn Aberkan a dit que, sur ce point, les auteurs modernes, tant tunisiens que bougiotes, ne sont pas d'accord : les uns permettent la

chose, les autres la défendent. » Je lui ai demandé aussi sur quoi repose la coutume suivant laquelle on ne se passe jamais les ciseaux de la main à la main, et pourquoi, au contraire, celui qui les passe à un autre les pose préalablement par terre, d'où l'autre les ramasse. A cette question, il fit la réponse suivante : « J'ai interrogé là-dessus notre maître El-Hacèn Aberkan, et il m'a dit : Nous avons vu nos cheikhs agir ainsi, et nous les avons imités. » Puis sidi Ali ajouta : « C'est peut-être une tradition dont l'origine est oubliée. »

— 154 —

Ahmed Baba dit ceci : « Dans son livre intitulé : Les bijoux des deux colliers ou excellence des deux noblesses, le cid Es-Semhoudy (572) cite une raison donnée par l'un de ses professeurs du rite chafiyte, suivant laquelle la coutume dont il s'agit serait

condamnée. Consultez cet ouvrage. »

El Mellaly dit : « J'ai demandé au cheikh s'il est permis ou non de faire assis la prière ouïr (573). Il me répondit : « Il y a deux avis sur cette question : suivant l'un, la chose est permise, suivant l'autre, elle est défendue. »

Son frère sidi Mohammed Es-Senoùsi a dit à ce propos :

« Il faut conclure de ce passage de la Modawana : Dans ceux des voyages où il est permis d'écourter la prière, le fidèle peut la faire sur sa monture, quelle que soit la direction que prend cette monture (c'est-à-dire sans tenir compte de la qibla), que le voyageur peut faire la prière ouïr accroupi sur le sol ; car, s'il est permis au voyageur priant, assis sur sa monture, d'assimiler (sous le rapport de la posture) la prière ouïr à la prière surérogatoire (qui se fait assis), il

doit lui être également permis de faire la prière ouïtr assis par terre. » Celte opinion me parait excellente. »

Ahmed Baba ajoute : « Celle remarque avait déjà été faite par Ibn Nadji dans son commentaire de la Modawana ; voyez-la. Au surplus. Dieu sait mieux que personne ce qu'il en est. Je reprends maintenant le récit d'El-Mellaiy : « J'ai vu, dit il, un autographe du cheik dans lequel il rapporte, d'après certain personnage pieux et vertueux, que celui qui, arrivé en un lieu oïi il fait halte, réunit ses bagages et trace autour d'eux, sur le sol, un cercle en se tenant dans l'intérieur du cercle et en disant trois fois les mots suivants: « Allah, Allah, Allah, Je ne lui associe' aucun autre dieu », n'a rien à craindre, ni des voleurs, ni de ses ennemis, ni de qui que ce soit, car ses bagages et lui sont sous la garde de Dieu. L'efficacité de ce talisman est prouvée par l'expérience.

a Le cheikh était un lecteur assidu du livre intitulé : Négligence et avertissement, dont l'auteur est sidi Mohammed El-Hawary; il le lisait chaque jour. J'ai lu, écrites de sa main, les paroles suivantes: «Sidi Mohammed El-Hawarygarantit à tous ceux qui liront assidûment son Schou (Négligence) qu'ils auront toujours de quoi manger, boire et se vêtir; il leur promet, en outre, le bonheur dans ce monde et dans l'autre. C'est ce qu'il dit expressément dans l'avertissement où il proclame l'excellence de son livre intitulé : Négligence. Nous avons aussi entendu dire cela à sidi Ibrahim Et-Tazy. Nous avons vu celui-ci lire des yeux \e Sehou, d'un bout à l'autre, plusieurs fois par jour; il faisait cette pieuse lecture pour s'attirer les bénédictions qui y sont attachées. »

- 155 —

« Voici ce que sidi Ali Et-Talouty a dit encore

: « L'auteur du Sehou a composé ce livre pour les enfants ; il ne s'est pas préoccupé de la mesure dans les vers, ni des règles de la grammaire. Gardez-vous donc bien de le critiquer. Méditez ce livre et lisez le, vous en retirerez avantage et profit. Telles sont les paroles que nous avons entendu prononcer par sidi Ibrahim Et-Tazy. »

Sidi AU p]t-Talouty, qui est l'objet de cette notice, mourut pendant le mois de Safar de l'an 895 (la date exacte est : 5 Safar correspondant au 29 décembre 1489) (571). Peu de temps avant la mort de son frère, le cheikh Es-Senoùsi avait vu en songe une maison magnifique, remplie de tapis précieux : « C'est là, lui dit une voix, que ton frère entrera en nouveau marié. »

(p:xlrait des Notes d'El Mellaly) (575).

Au BEN Mohammed ben Ali El-Qorèchv El-

Basty

Il est plus connu sous le nom d'El-Qalaçady. Ce savant et pieux jurisconsulte, ce professeur vers lequel on accourait de tous les pays, cet auteur versé dans la science du partage des successions, clôt la série des docteurs espagnols (fui ont produit de nombreux ouvrages.

Voici ce qu'en dit son disciple, le cheikh Abou Abdallah El-Mellaly: « El-Qalaçady était un savant éminent, pieux, noble de caractère et sincère. Il composa des livres qui, pour la plupart, traitent d'arithmétique et du partage des successions, tels que son merveilleux conunentaire sur le Telkhis d'Ibn El-Bennà, et son admirable commentaire sur El-IIaufy. Un grand nombre d'étudiants profitèrent de ses doctes levons. 11 fut le professeur de notre professeur Abou Abdallah Es-Senoùsi, qui,

après avoir étudié sous sa direction une borme partie du code des successions et de l'arithmétique, reçut de lui un diplôme l'autorisant à enseigner tout ce qu'il lui avait appris. A son arrivée d'Espagne, il se fixa chez sidi Mohammed ben Merzouq Ell-Kafif (l'aveugle), fils de Mohammed ben Meizouq El-IIafid (le petit-fils), et ouvrit un cours d'enseignement qui fut fréquenté par un très grand nombre de personnes. C'est sous sa direction que j'ai appris, en les lisant moi-même, ses ouvrages sur la langue arabe. »

Son disciple, le savant cheikh Ahmed ben Ali ben Daoud El-Belaouy (576), dit ceci : « El-Qalaçady est originaire d'El-Basta (Albacete, en Espagne), où il étudia le droit sous la direction du professeur des savants de celte ville, l'élite de nos maîtres, Abou'l Hacèn Ali ben Mouça El-Qorbany (.577). De là, il se transporta à Grenade où il se fixa pour continuer ses études. Il suivit les leçons des

plus illustres professeurs de celle ville, tels que le

— 15(5 —

docteur Abou Ishaq ben Fetouh (578), l'imam Ech-Chaouy Abou Abdallah Es-Saragosty (de Saragosse) (579), et autres savants. Puis il se rendit en Orient, où il rencontra un grand nombre de maîtres dont il suivit les cours avec profit. Citons parmi les professeurs dont il fut l'élève à Tlemcen : l'imam Abou'l-Fadhl Qacim, fils du cadi Abou Olliman El-Oqbany, l'imam Abou Abdallah ben Merzouq, l'imam etsoufl Abou'l-Abbès ben Zaghoul et autres docteurs. A Tunis, il se fit le disciple des maîtres suivants : l'imam Abou Abdallah Mohammed ben Ibrahim ben Oqab El-Djodhamy qui avait été le disciple d'Ibn Arafa, l'imam Abou'l-Abbès Ahmed El-Qalchany (580), le cheikh Abou'l Abbès Ahmed ben Abderrahman ben Mouça ben

Abd-el-Haqq El-Yazliteny, plus connu sous le nom d'Ahloulou, et autres. Ensuite, il fit le pèlerinage de La Mecque et rencontra dans cette ville d'illustres savants. A son retour, il se fixa à Grenade et séjourna dans cette ville jusqu'à l'époque où s'abattirent sur son pays les malheurs que l'on sait. (Allusion aux événements qui amenèrent la chute du royaume de Grenade.) 11 s'ingéniait à tirer sa patrie du filet que la Ruine avait jeté sur elle, quand la mort vint le surprendre à Bougie, en Ifriqiya, le 15 du mois de Dhou'l-hiddja 891 (12déc. 1486). Il se faisait remarquer par son assiduité et son application à l'enseignement de la science. Parmi les ouvrages qui sont sortis de sa plume, il convient de citer : 1° un livre intitulé : La plun noble des voies qui conduisent à la connaissance de la doctrine de Malik; 2*^ un commentaire sur le Précis de Khalil ; 3*' un commentaire sur la Riçala ; 4^ un commentaire sur le Talqin ; 5" un livre

intitulé: Le guide des humains pour l'étude du Précis des dogmes de la loi (581); c'est un commentaire utile ; 6" un commentaire sur le traité en vers du mètre redjez d'El-Qortouby (582) ; 7" un commentaire du livre intitulé : Avertissement donné à l'homme sur la science de la logique (583) ; 8" un ouvrage intitulé : El-Medkhel ed dhoroury (L'introduction nécessaire); 9" un commentaire sur l'Isagoge de Porphyre (584); 10' un commentaire sur le livre intitulé : Les lumières resplendissent sur les sentances (585); 11" un commentaire sur le traité en vers redjez d'Ech-Cherran (586) ; 12° un commentaire sur les Sentences ([^Ihw 'At'äi'llàh ; 13° un commentaire sur le poème d'Abou Amr ben Mandhour (587), cadi de la communauté; ce poème est du mètre redjez et traite des noms du Prophète, 14» un commentaire de la Borda (Manteau du Prophète, par El-Bouciry; 15° un commentaire sur le traité en vers redjez

d'Ibn Berry : 13^e un commentaire du traité en vers redjé d'Abou Ishaq ben Fetouh, sur les astres; 17^e un commentaire sur le traité en \c\^ redjé d'Abou Miqra'; 18^e un livre intitulé: Conseil désintéressé donné aux grands et aux Petits sur la politique ; 19^e un livre qui porte le titre de :

— \oi —

Guide de ceux qui connaissent bien le livre intitulé : Cadeau des règles et des secrets (588) ; 20^e un ouvrage intitulé : Chute du voile qui cache la science du calcul; 21^e un traité intitulé: Clarté du voile qui cache les lumières et les secrets de la science du Gliobar (589); 22^e un livre qui porte le titre de : Rclaircissement; 23^e un livre de la grosseur du Telkhis, intitulé : Règles du calcul ; 24^e le commentaire de ce dernier ouvrage; 25^e un livre intitulé : Traité complet du partage des successions ; 26^e le

commentaire de cet ouvrage; 27' deux commentaires sur le Telkhis \ un grand et un petit ; 28» un commentaire sur le traité d'algèbre et d'équation d'Ibn Kl-Yasmin; 2*J<> uu abrégé de ce commentaire ; SO'^ un livre intitulé : L'indispensable pour l'étude de la science des successions ; 31*' un ouvrage intitulé : Livre qui traite à fond toutes les questions d'El-Haufy; 32" deux commentaires de la Tlemcèniya: un grand et un petit ; 33" un commentaire sur le traité des successions par Salili ben Glierif ; 34" un commentaire sur le traité des successions par Ibn Kch-Cliatt (59U) ; 35° un conunentaire du cba-pilre des successions du Précis de Khalil ; 3G' un commentaire du cbapitre des successions du Talqîn ; 37' un conunentaire du chapitre des successions d'Ibn El-Hadjib; 38° un livre intitulé : Aperçu sur le partage des successions \b\l) ; 39° un livre qui porte le titre de : Richesse des grammairiens ; 40' un grand et un petit

commentaire de cet ouvrage; 41° un traité intitulé: Livre qui rend accessible et facile l'étude des successions et extrême limite que peuvent atteindre les esprits chercheurs ; 42' un commentaire resté inachevé sur l'Abrégé d'EI-Oqbany susmentionné (592) ; 43° ouvrage qui porte le titre de : Premier livre des étudiants; 44" un ulile précis de granuTiaire ; 45° un commenlairo sur le traité en vers *'ea(y"e^ (Alfiya) d'Ibn Malik ; 46° un commentaire de la DJerroumiya ; 47" un commentaire du Sommaire d'Ez Zadjadly ; 48'^ un commentaire du livre intitulé : Beauté de la syntaxe par El-Hariry (593) ; 49" un Précis de prosodie ; 50'^ un commentaire de la KJiazradjiya.

« Un de nos maîtres m'a raconté, d'après El-Qalaçady, que le dernier vers que celui-ci a entendu prononcer par son professeur, l'imam Ibn Merzouq, est le suivant :

« (Je vous aime tant, que) si par impossible il vous arrivait de me demander de répandre mon sang pour vous, je ne considérerais pas votre demande connue excessive. »

« Les professeurs d'EI-Qalaçady sont, d'après la Rihla (relations de voyage d'études) que suivant l'usage il leur a consacrée, au nombre de vingt et quelques. C'est un de nos maîtres qui nous a donné connaissance de cette relation de voyage. »

Tels sont les renseignements biographiques fournis par Ahmed ben Daoud sur El-Qalaçady.

— 158 —

Voici ce que dit le hafidh Es-Sakhaouy :

« El-Qalaçady s'écrit avec un qûf, un lârn et un sud affectés d'un faiha. Ce docteur apprit, sous la direction d'Ibn Merzouq, l'explication

du Coran, les hadith, le droit, le partage des successions, la géométrie, la syntaxe et les deux premières parties de la rhétorique : l'invention et l'exposition. Il étudia à Tunis, sous Mohammed ben Oqab (ce nom s'écrit avec un dhamma sur le aïn), cadi de la communauté, l'explication du Coran, les hadith, et le droit, et il entendit ce dernier expliquer les ouvrages de son professeur Ibn Arafa. »

Ahmed Baba ajoute ceci : « Il convient de citer parmi les professeurs d'EI-Qalaçady : Youçof ben Soleïman Et-Tlemcèny, le docte Mohammed ben En-Neddjar (594), le cheikh Mohammed Ech-Cherif Et-Tlemcèny, plus connu sous le nom de Hanmiou, le hafidh Ibn Hadjar, Zein-ed Din Tahir En-Noueïry(595j, Abou'l-Qacim En-Noueïry (596), Djelal-ed-Din El Mehally (597), Taqyed-Din Ech-Chemny(598j, Abou'l Falh El-Meraghy (599) et autres docteurs. Tous ces

nonjs sont d'ailleurs cités dans sa Relation de voyages d'études. El-Qalaçady est mentionné dans le Mïiar (L'étalon) d'FJl-Ouenchericy, où son nom est accompagné de l'épi-thète â'El-HadJj (]e pèlerin)» (600).

Ali ben Mohammed ben Mansour El-Ghomary Es-Sanhadjv

Et-Tlemcèny

Il appartenait à une famille deGhomara, fraction desSanhadja, et naquit à Tlemcen. Il eat plus connu sous le nom d'EI-Achheb (Le gris).

Voici ce qu'en dit son disciple, l'imam Ibn Merzouq El-Hafid : « Il fut notre professeur; il mourut à Fez où il avait été envoyé en qualité d'ambassadeur par le sultan de Tlemcen (601), vers la fin de l'année 791 (inc. 31 déc. 1388). »

El-Minloury (602) le cite dans son commentaire. Il en parle aussi dans son Catalogue où il dit : « Citons, entre autres, notre professeur, le maître, le pèlerin, le grand voyageur, le raoui par excellence (603), Nour ed-Din Abou'I-Ilacôn Ali ben Mohammed ben El-Achheb qui mourut à Fez le vendredi (lisez: le samedi) 5 Ramadhan de l'année 791 (28 août 1389) » (604).

Ali ben Abd-en-Nour

C'était un ascète et l'un des savants les plus éminents de Tiemcen. Il mourut à La Mecque la noble. ^

— 159 —

Ali, fils du cid Ech-Cherif Abol' YAgouB
Youçof ben Yahia

El-Yasny

Il fut cadi de Tlemcen où il mourut; il jouissait d'une grande réputation.

Ali ben Mansour ben Ali ben Abdallah Ez-Zolavvy

Il occupe un rang élevé dans la science, la religion, la vertu, l'art d'écrire, etc. C'est un homme de grand mérite. Tous ses contemporains et tous les hommes de son siècle le connaissent de réputation.

Ali ben Yahia Es-Soulouksiny El-Gadihy
(603)

Le jurisconsulte, le prédicateur, le savant et profond érudit, le professeur versé dans les diverses branches de la science, le saint et vertueux soufi, sidi Ali Es-Soulouksiny, a apparu à son siècle comme une des insignes merveilles de la puissance divine. Il possédait à fond toutes les sciences en général, et, d'une manière spéciale, les

mathématiques, le partage des successions, le Précis de jurisprudence d'Ibn El-Hadjib, la Riçala, le Précis de Khalil, les Articles de foi d'Es-Senoûsî, les règles concernant la lecture et l'orthographe du Coran, Télision ou le maintien de certaines lettres et l'analyse grammaticale du texte sacré. Il avait l'habitude de passer la journée à jeun et d'en consacrer tous les moments à l'enseignement, n'interrompant ce travail que pour remplir le devoir de la prière ou pour aller appeler les lidèles à la prière. Quand il avait à faire l'appel à la prière, il emmenait avec lui son élève qui montait avec lui dans le minaret, et il l'instruisait en route, en allant et en retournant. Il n'avait accepté les fonctions d'imam que pour s'astreindre à sortir de la campagne. Du reste, on le vit toujours plein d'ardeur pour l'enseignement de la science. Ayant été nommé imam de la mosquée d'Agadir, il y donnait des leçons jusqu'à une heure très

avancée de la matinée, puis il se rendait dans un champ qu'il avait près de la rivière Safsif (60G) et qu'il cultivait avec une pioche. Dans cette excursion, il se faisait accompagner de ses écoliers qu'il instruisait en route, en allant comme en venant. Arrivé au champ, il descendait de sa monture, répandait le fumier, débutait son âne et ne laissait à personne le soin de l'attacher. Il prenait alors la pioche et se mettait à travailler le champ pendant que l'écolier lisait auprès de lui, et que lui, de son côté, était attentif à donner les explications nécessaires. A l'heure où le soleil commence à décliner, le cheikh remontait sur

— IGO —

son âne et reprenait le chemin de son logis, ayant son élève à ses côtés, à droite ou à gauche. Telle était son habitude.

On dit que dans son enfance, lorsqu'il fréquentait l'école primaire, il avait peu de mémoire, et qu'un pieux voyageur avait coutume de prendre sa tablette et d'ajouter à la leçon que le maître lui avait dictée en classe. Cela déplaisait au maître qui n'osait pas faire des remontrances à cet homme au sujet de ces additions. Or, il arriva que ce pieux voyageur vint trouver un jour sidi Ali ben Yahia, et l'invita à se rendre chez lui. Puis ils se dirigèrent ensemble vers la rivière appelée Bou-Ydhan. Quand ils furent arrivés là, notre honuie dit à l'enfant : « Monte sur mon dos ! » Celui-ci obéit et traversa la rivière sur le dos du voyageur. Après cela, le saint homme invoqua le Ciel en faveur de l'enfant qui, depuis ce jour, n'eut plus de peine à retenir la leçon écrite sur sa tablette. Sidi Iça, tel est le nom de cet homme, se fit l'instituteur du jeune Ali ; son tombeau se trouve près de Bab-el-Azzabin (Porte des émigrants).

Sidi Ali ben Yahia eut pour professeurs : Amed ben Melouka de Nedroma, Cheqroun ben Abou Djemâa (607) et Mohammed ben Mouça ElOuedjdijeny (608), sous la direction duquel il étudia le Précis de jurisprudence d'Ibn El-Hadjib. Ses vertus et ses miracles sont innombrables.

Voici ce qui m'a été rapporté par une personne digne de foi : « Un jour, dit-elle, le saint et vertueux sidi Mohammed ben Rahma (609) m'assurait avoir vu l'ombre du cheikh sidi Ali ben Yahia et celle de sidi Ahmed ben Nasr Ed-Daoudy, assises et causant ensemble, je lui répondis : <* Vous oubliez d'ajouter que vous assistiez en tiers à leur conversation. »

Un grand nombre de personnages remarquables sont sortis de l'école de sidi Ali ben Yahia, entre autres : son Ois Achour (610), Mohammed El-Adghem (611), Ali El-

Attafy, Ahmed Aberkan Ez-Zekouty, Ahmed ben El-Hadjj El Yebdéry (612), Ahmed Aarab ben Sehia Er-Rachidy, Mohammed ben Abbès El-Eubbady, Mouça ben Abou Amran, Mohammed ben Djauhra El Ouedjdy (de Oudjdaj (613), Saïd El-Maqqary et Abderrahman ben Mouça (614J.

Sidi Mohammed ben Mouça disait à ses disciples : « Regardons la présence de sidi Ali ben Yahia, parmi nous, comme une source de bénédictions célestes, car c'est un des plus grands saints ; je tiens d'une personne digne de foi qu'il a le pouvoir de voler dans les airs. »

Sidi Ali ben Yahia mourut le 22 Redjeb 972 (21 février 1565).

— 1G1 —

Ali hen Hahhoi Ez-Zkkouty

Cet érudit jurisconsulte, ce saint et vertueux cheikh eut pour professeurs: sidi Ahmed ben El-Hadjj Kl-Minaouy, Aqdar Er-Rachidy, sous la direction duquel il étudia la science de l'unilatéralisme, et Mohammed ben Mouça El-Ouedjdiyeny qui possédait à fond les principes fondamentaux du droit, la rhétorique, la syntaxe et la logique.

Il mourut vers l'an 950 rinc. 6 avril 1543). Son fils Mohammed ben Ali et sidi Ahmed Aberkan furent ses élèves.

Quant aux miracles qu'on lui attribue, ils sont innombrables.

LETÏM QAF

Qacim ben S. (ii) ben Mohammed El-Oqbany (G15)

Il naquit à Tlenicen et portait les surnoms d'Abou'l-Fadhl et d'Abou'l Qacim. Ce pontife

de l'Islam, ce muphli du genre humain, ce phénix, ce hafidh, ce modèle, ce très savant docteur, ce libre interprète de la loi, ce contemplatif, ce maître qui forma deux générations d'hommes, ce guide, ce professeur vers lequel on accourait de tous les pays, ce pèlerin, fut l'élève de son père, l'imam Abou Othman (Saïd) et d'autres maîtres. Les sciences qu'il avait acquises relevèrent à un rang qui lui permettait de laisser de côté l'autorité des chefs de sectes dans l'interprétation de la loi, et de décider d'après son propre sentiment. Il professait des opinions qui s'éloignaient de la doctrine malékite et qui furent, pour la plupart, combattues par son contemporain, l'imam Ibn Merzouq El-lîafid.

Voici ce qu'en dit son disciple le cheikh Mohammed ben El-Abbès : « Qacim El-Oqbany est le muphti du peuple musulman, le plus docte des érudits et le plus éminent

des hommes émi-nents; il clôt la série des imams. »

Dans les premières pages de son livre intitulé : Cas juridiques, Abou Zakariya El-Mazouny dit ceci : « Abou'l Eadh El-Oqbany a été notre professeur ; c'est le pontife de l'Islam et le plus remarquable des hommes remarquables ; il est très versé dans la connaissance des principes fondamentaux et secondaires de la loi. »

Le hatidh Et-Tenessy dit en parlant de Qacim El Oqbany :

« Notre professeur le très savant imam, le phénix de son temps

et de son siècle. »

— 162 —

Voici ce qu'on lit dans la relation de voyage

d'El-Qalaçady : « Abou'l-Fadhi a été notre professeur et notre source de bénédictions célestes. Ce jurisconsulte, cet imam versé dans l'explication du Coran, ce maître qui forma deux générations d'hommes, n'eut ni égaux ni rivaux, et s'éleva au rang de ceux qui, par leur science, peuvent s'affranchir dans l'interprétation de la loi, de l'autorité des chefs de sectes et décider d'après leur propre sentiment, en appuyant leurs décisions par des preuves et des arguments. C'était un homme doué d'une volonté énergique et d'une beauté éclatante, un puits (à la lettre : un paquet) plein de science et vide d'orgueil, un cercle lumineux s'élevant de l'horizon de la beauté vers la plus haute perfection et la plus parfaite sublimité. Il était sans rival dans les sciences rationnelles et traditionnelles, en langue arabe et en rhétorique. Quant aux autres branches des connaissances humaines, on peut dire que lorsqu'il les enseignait, il ouvrait les esprits

et répandait des océans de lumière sur les ténèbres qui les habitaient. Il fut investi dans sa jeunesse des fonctions de cadi à Tlemcen, et vit se réaliser dans sa vieillesse les espérances qu'il avait fondées sur ses enfants. C'est lui qui, dans l'hippodrome de la science, atteignit toujours le premier le poteau d'arrivée. Il passa les premières années de sa vie à cultiver la science, et, les dernières, à en recueillir le fruit. Il ne cessa d'honorer les sciences et d'en enseigner ce qui est inconnu et ce qui est connu. Les hommes les plus réputés pour leur savoir, leur intelligence et leur bon goût profitèrent eux aussi de son enseignement. Il répondait à toutes les questions que les savants lui adressaient sur n'importe quel sujet que ce fût. Après la mort de sidi Ahmed ben Zaghou, je me mis à fréquenter assidûment ses leçons, jusqu'au jour oij je partis de Tlemcen. A mon retour dans cette ville, je le trouvai encore en vie, et j'appris en les lisant moi-

même, sous sa direction, une partie de l'Abrégé de la Moâaxoana par Abou Zeïd, le Précis de Khalil, les Sentences d'Ibn At'aï'llâh avec leur commentaire par Ibn Abbad, les deux parties du traité des successions d'El-Haufy : celle qui traite des cas où la base numérale pour la répartition des parts héréditaires est un nombre entier, et celle qui traite des cas où cette base est une fraction ; le chapitre des monaçakhat (cas de décès d'un ou de plusieurs héritiers d'un défunt, avant que soit répartie la succession; du commentaire sur El-Iïaufy par son père Saïd El-Oqbany; l'Abrégé des Principes fondamentaux de la religion (El-Aqida El-Borlianiya) dont l'auteur est son père Saïd, et autres livres. J'ai assisté aussi à l'explication faite par lui de plusieurs ouvrages de sciences diverses. Il avait un bon et agréable caractère dont le pareil se rencontre rarement. Il mourut en Dhou'l qâda de l'année 854 (déc. 1450J. On pria sur son

grande mosquée et on l'inhuma à coté du tombeau du cheikh Ibn Merzouq. Le sultan et toute sa cour assistèrent à ses funérailles.
»

Tels sont, résumés, les renseignements biographiques fournis par El Qalaçady.

Qacim El-Oqbany mourut à un âge fort avancé. Il fit le pèlerinage de La Mecque en 830 (inc. 2 nov. 1426j. Au Caire, il assista aux leçons d'Ibn Hadjar, de qui il sollicita et obtint un diplôme de licence. Il suivit aussi les cours du très docte El-Beçaly. On lui doit des gloses sur le Précis de jurisprudence d'Ibn El-Hadjib, une prière en vers du mètre redjez que les soufis récitent avec le dhlkr (616) dans leurs assemblées, et autres ouvrages.

Citons parmi ses élèves : 1° l'imam Ibn El-Abbès; 2° Abou'I-Barakat En-Naïly (617j); 3° son fils, le cadî Abou Salim (Ibrahim) (618j); 4° son petit fils, le très savant cadî Mohammed ben Ahmed (619) ; 5° Et-Tenassy; 6° Abou Zakariya El-Mazouny; 1° El-Ouen-chericy ; ces deux derniers ont transcrit un grand nombre de ses fetoua dans leurs recueils de cas juridiques ; 8° le très docte Ben Zékry ; 9° le savant cheikh Mohammed ben Mohammed ben Merzouq El -Kafif.

Nous avons donné plus haut la biographie de son père et celles de ses deux fils Ahmed et Ibrahim ; on lira plus loin celle de son petit-fils, le cadî Mohammed (620).

Qaci.m ben IçA BEN Xadji (0211

Il portait les surnoms d'Aboul'-Fadhl et d'Abou'I-Qacim. C'est le commentateur de la

Modowana, de la Riçala et du DJet-/aè (622). Ce cheikh, ce savant jurisconsulte, ce hafidh émiuent, ce pieux ascète, ce cadi eut pour professeurs à Kairouan : Abou Mohammed Ech-Chebiby (623), Ibn Arafa, un grand nombre de disciples de ce dernier, et autres docteurs, tels que le cheikh Abou Mehdy El-Ghebriny (624), le hafidh El-Berzely, le très savant ElObby, le cadi Yaqoub Ez-Zoghby (625), le cadi de la communauté Qacim El-Qocentiny (626), le cadi Abou Abdallah ben Qalil El-Hemm (627), le jurisconsulte et professeur Abou Abdallah Mohammed El-Ouannoughy (628), l'intègre jurisconsulte Omar El-Mesraty El-Qeïrouany, (629j), le cadi impartial Abou'l-Fadhl Abou'l-Qacim Es-Salaouy, le cheikh Abou Ali Ech-Chenouany (630). le cheikh Abou Abdallah Mohammed ben Ben-dar t]l-Morady El-Qeïrouany, le cadi Abou Adallah Mohammed ben Abou Bekr El-Facy El-Qeïrouany (631) et autres. Il remplit successivement les fonctions de cadi à Béja, à

Djerba et à Kairouan. Il était très versé en droit, étudiait constamment la Modowana et avait toujours présentes à la mémoire les différentes branches

— 104 —

de connaissances relatives à la secte malékite. Il composa un excellent commentaire sur la Riçala. On dit que le cheikh Mohammed ben Abdel Meghly (G32) faisait le plus grand éloge de ce commentaire et qu'il le désignait sous le nom de : Le doré. On lui doit aussi deux commentaires sur la Modowana ; l'un, intitulé: L'Hivernal, se compose de quatre volumes, et l'autre, appelé : L'Estival, de deux volumes seulement. Il a eu pour disciples plus d'un grand personnage, entre autres le docteur Ahloulou. Ibn Nadji mourut en 837 (inc. 18 août 1433J (633).

Note. — A l'époque où Yaqoub Ez-Zoghby exerçait à Tunis les fonctions de cadi de la communauté, les cadis de cette ville eurent à résoudre la question suivante : Que faut-il faire quand un homme a testé e?i faveur du premier enfant que sa fille mettra au monde, et que celle-ci accouche d'un enfant mort-né f L.Q?, cadis examinèrent la question, mais n'ayant pas été d'accord sur la solution à lui donner, ils la laissèrent en suspens, jusqu'au jour où Ibn Nadji fut nommé cadi. Celui-ci décida alors que l'intention du testateur était de léguer ses biens au premier enfant qui naîtrait vivant, attendu qu'on ne teste que dans le but d'accorder au légataire la jouissance des biens légués et qu'il est évident qu'il n'y a qu'un être vivant qui puisse jouir d'un legs.

Ahmed Baba ajoute ceci : « Cette question a été mentiormée par le cheikh Ahloulou dans son commentaire du Précis (de Khalil);

voyez-la » (634).

Abou'l-Qacim ben Ahmed ijen Mohammed
îen El-Mo'tell El-Belaouv El-Qe'ihouany

Ce personnage, plus connu sous le nom d'El-Berzely, habitait Tunis dont il était le muphti et le docte haPulh. C'est l'un des imams de la secte malékite et l'auteur du grand recueil de questions jurisprudentielles et de décisions juridiques. Cet ouvrage, où il a traité de main de maître toutes les questions qu'il a voulu, est un de ceux, qui font autorité. Kl-Berzely fut un docte et éminent imam ; il était profondément versé en droit et avait toujours présents à la mémoire les textes de la doctrine malékite. Il fut un raoui par excellence. Voici ce qu'il dit dans le diplôme de licence qu'il délivra à Ibn Merzouq El-IIafid : « Entre autres professeurs dont j'ai été le disciple, il convient de citer: 1° le cheikii, le jurisconsulte, le grand voyageur, le

raoui par excellence, le traditionniste Abou Abdallah Mohammed ben Merzouq El-Khatib (le prédicateur), sous la direction de qui j'ai étudié une partie des deux Sahih, le Chafa, les deux Chatibiya, la Tekmila (complément) d'EI-Qidjaty (035), le Ed-

— 165 —

Donrev el-lawami' (Les perles brillantes) (636), ouvrage qu'il avait entendu expliquer par son auteur, VOmda et autres livres. Il nie délivra un diplôme de licence m autorisant à enseigner tout ce qu'il savait lui-même ; 2" le cheikh, le jurisconsulte, le raoui par excellence, le tradilionniste versé dans la science de la Sonna ou loi traditionnelle, le pieux ascète Abou'l-Hacèn El-Baternyqui ma enseigné les oraisons d'Ech-Chadhily, qu'il avait apprises auprès du cadì Ibn Es-Soltan (637) qui les avait entendu expliquer par leur auteur, le cheikh Abou'l-IIacèn (Ech-Gha-

dhily). Ce cheikh (Abou'l-Hacèn El-Baterny) m'a également conféré un diplôme écrit de sa main, dans lequel il certifie qu'il m'autorise à enseigner tout ce qu'il sait et rapporte d'après ses maîtres; 3° le jurisconsulte, le pieux imam, l'écrivain versé dans les différentes branches de la science, le docte Abou Abdallah ben Arafa dont j'ai été le disciple pendant plus de trente ans. J'ai étudié, en la lisant moi-même sous sa direction, une partie du Moslim, et je le lui ai entendu expliquer d'un bout à l'autre ; j'ai étudié aussi le Recueil d'El-Bokhary et le Moatta. Voici maintenant les ouvrages que je lui ai entendu lire lui-même et expliquer : le Chafa, en entier ; le livre d'Ibn Es-Salah (638), intitulé: Sciences qu'il faut connaître pour aborder l'étude des hadith ; le Tehdhih, en entier et plusieurs fois; le Précis de jurisprudence d'Ibn El-lladjib ; une grande partie du livre des fondements du droit, par le même auteur ; Les points de repère

juridiques par Ibn Et-Tlemcèny ; le Sommaire d'EI Khounedjy, avec son commentaire par Ibn Ouacil (639). J'ai étudié encore, toujours sous sa direction, son Mokhtaçar (Abrégé) sur la logique et les principes fondamentaux de la religion et du droit, et la majeure partie de son Précis de jurisprudence. Je lui ai aussi entendu lire et expliquer une grande portion du Moliassal (640) et plusieurs fois le Coran. Il m'a délivré un diplôme m'autorisant à enseigner tout ce qu'il avait appris ; 4° le cheikh, le jurisconsulte, le professeur de lecture coranique, le raoui par excellence, Ahmed ben Meç'oud El-Balency (de Valence), plus connu sous le nom d'Ibn El-IIadjja (641), sous la direction de qui j'ai appris, d'un bout à l'autre, les sept leçons du Coran. Je lui ai récité 1' Amulette des souhaits (612) par Ech-Chaliby, et il m'a conféré un diplôme m'autorisant à enseigner toutes les sciences qu'il possédait ; 5° le cheikh, ie raoui par

excellence, l'homme vertueux, le savant versé dans toutes les branches de la science, Abou Abdallah, connu plus communément sous le nom d'El-Belaouy (643), sous la direction de qui j'ai appris les sept leçons du Coran, et à qui j'ai récité plusieurs fois la Grande Chatibiija. J'ai étudié, en la lisant moi-même toujours sous sa direction, la majeure partie du Tehdhih, et lui en

— 166 —

ai souvent entendu expliquer le reste. J'en dirai autant du Djel-lab, de la Riçala, du Moatta, et du Sahih de Moslim. J'ai étudié, auprès de lui, la grammaire, l'arithmétique, le partage des successions et une partie de l'astronomie. J'ai fréquenté ses cours, de l'an 760 (inc. 3 déc. 1358) à Tan 770 (inc. 16 août 1368), et il m'a délivré un diplôme de licence générale oii il atteste qu'il m*a transmis tout son savoir ; 6° le cheikh, le pieux

jurisconsulte, le cadi impartial, la sommité scientifique, le hafidh Ahmed benHeïdra Et-Touzery (644), dont j'ai longtemps suivi les leçons. Il m'a appris une foule de questions et expliqué bien d'autres choses encore ; 7° le cheikh, le vertueux et équitable jurisconsulte Abou'l-Abbès El-Moumenany, sous la direction de qui j'ai étudié une grande partie du livre de Moslim, de celui d'El-Bokhary, du Chafa et d'autres ouvrages. J'ai été aussi le disciple de son frère, le pieux jurisconsulte, le cadi impartial Abou Zeïd Abderrahman qui m'a délivré un diplôme de licence générale. J'ai étudié, sous ce dernier, une partie du livre d'Ibn El-Hadjib, intitulé : Raisonement par analogie, livre qui n'est lui-même qu'une partie de celui du même auteur, qui porte le titre de : Necplus ultra de la demande et de l'espérance (645) ; j'ai reçu d'Abou Zeïd l'autorisation d'enseigner ce livre ; 9» le cheikh, le jurisconsulte, le raoui par excellence, le traditionniste versé dans la

Sonna ou loi tirée des pratiques du Prophète, l'homme le plus instruit du Caire, Borhan ed-Din Ech-Chamy (le Syrien) Ech-Ghati'y (de la secte de Chafi'y), sous la direction de qui j'ai étudié une partie du Recueil d'Et Termidhy, El-Bokhary, le Chafa, une portion de la Grande Chatihiya et du Recueil d'En-Naouawy (646). Il m'a remis sa Fihriça (Index) et m'a dit avoir eu cinq cents et quelques professeurs. J'ai reçu de lui un diplôme de licence générale ; 10° le traditionniste, le raoui par excellence, le professeur qui forma deux générations d'hommes, Abou Ishaq ben Sadiq Er-Ressam. »

Tels sont, résumés, les renseignements que nous avons puisés dans le diplôme de licence conféré par El-Berzelv à Ibn Merzouq ElHaild.

On lit, dans son/?ecuei/ de questions

juridiques, qu'il fréquenta les cours d'Ibn Arafa pendant environ quarante ans, et que celui-ci lui communiqua son savoir, sa manière de faire et sa méthode ; qu'il suivit les leçons d'un grand nombre d'autres professeurs, sur le droit, les traditions et autres sciences, et qu'il acquit ainsi une somme considérable de connaissances.

Voici ce qu'en dit Es Sakhaouy : « El-Berzely est un des imams nialékites du Maghrib et l'auteur du Recueil de décisions Juridiques qu'on se passe de main en main. En effectuant le pèlerinage de La Mecque, en 806 (inc. 21 juillet 1403), il passa par le Caire

— 167 —

où Il délivra un diplôme de licence à notre professeur ; il y donna des leçons à plusieurs savants que j'ai eu l'occasion de rencontrer, tels qu'Ahmed ben Younès (617). Certains

auteurs disent qu'il est mort en l'année 814 (inc. 2 juin 1440); d'autres, en 843 (inc. H juin 1439), à l'âge de cent trois ans (648). D'après cela, il doit être le dernier des personnages mentionnés dans la première partie du dictionnaire biographique du hafidh Ibn Hadjar, On lui donnait le titre de cheilch-el-Islam ou pontife de l'Islam. » Ahmed Baba ajoute ceci : « Un de mes amis m'a dit qu'El-Ber-zely est décédé en l'année 842(inc. 24 juin 1438), qui est d'ailleurs la date que donnent certains ouvrages que j'ai lus. Il résulte du renseignement fourni par Es-Sakhaouy qu'Ell-Berzely est né vers l'an 740 (inc. 0 juillet 1339). Citons parmi les savants qui ont été ses disciples: le cheikh Et-Thàaleby (649), Ibn Nadji, Ahloulou, Er-Ressa', etc. » (650).

Abou'l Qacim El-Keniuchy (651)

Il naquit à Tlemcen, (651). Ce cheikh, ce

pieux, vertueux et savant imam enseigna le livre intitulé : El-Irchad à l'imam Mohammed Es-Senoùsi et à son frère, le savant Abou'l-IIacèn Et-Talouty. C'est par lui qu'Es-Senoùsi fut instruit dans la science del'unitarisme (653).

LETTRE KAF

Ibn El-Keroub (654)

Cet homme était versé dans la doctrine malékite ; il est l'auteur d'un abrégé appelé le Sufjisant dont sidi Mohammed El-Hattab (655) a cité un grand nombre d'extraits au commencement de son commentaire sur le Précis de Khalil. Je n'ai pas trouvé d'autres renseignements sur ce personnage (656).

Kerim-ed-Din El-BermoUxNy El-Hasry (657)

Il fut le professeur de Nacir-ed-Din El-Laqany et d'autres docteurs. On lui doit des

scolies sur le Précis de Khalil, qui forment la matière de deux gros volumes. Il vivait encore à La Mecque en l'année 998 (inc. 10 nov. 1589).

LETTRE MIM

Mohammed ben Yahia ben Ali ben En-Nedjjar

Il naquit à Tlemcen. C'est le phénix des siècles. Voici ce qu'a dit le très docte El-Aboly : « J'ai toujours dit ceci à quiconque a été mon élève : Je n'ai plus rien à vous enseigner ; faites-vous maintenant le disciple d'Ibn En-Nedjjar. »

El-Maqqary rapporte ce qui suit : o Je citai un jour ce qu'a dit Ibn Rochd au sujet du vin : qu'il est permis de le boire quand il s'est aigri de lui-même, car il est alors légalement pur, et j'opposai à cette opinion celle d'Ibn Ouaddah (658) qui est mentionnée dans le

livre intitulé : El-lkmal (Le complément) (659), et d'après laquelle il n'est pas permis de boire le vin aigre parce qu'il n'est pas légalement pur. « Ne vous laissez pas prendre aux paroles d'Ibn Ouaddah, me répondit Ibn En-Nedjjar, car s'il en était ainsi qu'il le dit, il faudrait défendre l'usage du vinaigre, attendu que le raisin (lisez: le moût) ne devient vinaigre qu'après avoir passé par l'état de vin. »

Gomme je citais, ajoute El-Maqqary, les paroles d'Ibn VA-Hadjib, au sujet des femmes qu'il est défendu d'épouser à cause des liens de parenté qu'on peut avoir avec elles, lesquelles paroles sont ainsi conçues : « Tout musulman (homme ou femme) ne peut contracter mariage ni dans la ligne directe ascendante, ni dans la ligne directe descendante (c'est-à-dire : point de mariage entre parents au degré de père, ou de mère, ou d'aïeul, ou d'aïeule, ou de mère ou père de

l'aïeul ou de l'aïeule, et ainsi de suite ; point de mariage non plus entre les i)arens et leurs propres enfants), ni dans la première descendance de chaque origine médiate (c'est-à-dire dans la descendance immédiate ou les enfants immédiats du grand-père ou de la grand'mère ; mais le mariage entre parents est permis avec les enfants du fils ou de la fille du grand-père ou de la grand'mère), quelque éloigné que soit le degré de parenté dans ces différentes lignes (660) », Ibn En-Nedjjar répondit : « Quand l'expression qui désigne le degré de parenté entre deux personnes est, de part et d'autre, un nom composé (de deux noms en rapport d'annexion), le mariage entre elles est permis ; dans le cas contraire, il est défendu. Rélléchis-sez-y bien I ». Or, j'ai trouvé qu'il en est ainsi qu'il l'a dit. Cette règle s'applique, en effet, aux quatre cas suivants : 1° Les deux parents ont, l'un par rapport à l'autre, un nom de parenté, composé, comme

cousin germain (en arabe : fds d'oncle paternel) et cousine germaine (en arabe : fille d'oncle paternel) ; 2' le cas

— 169 -

opposé, c'est-à-dire celui où aucun des deux parents n'a, par rapport à l'autre, un nom de parenté composé, comme : père et fille ; 3° le parent femme a seul, par rapport au parent homme, un nom composé, comme : nièce (en arabe : fille du frère) et oncle paternel ; 4' le cas opposé, c'est à-dire celui où le parent homme a seul, par rapport au parent femme, un nom de parenté composé, comme : neveu (en arabe : fils du frère) et tante maternelle.

»

Cette remarque d'Ibn En-Nedjjar a été transcrite par Ibn El-Khatib dans son Histoire de Grenade, à l'article : Vie d'El-Maqqary, et par le très docte Ahmed El-

Ouenchericy dans son livre intitulé:
Observations utiles faites par El-Maqqary.
Ahmed Baba ajoute ceci : « Lorsque j'eus
montré à notre professeur, Térudit, le très
intelligent sidi Mohammed ben Abou Bekr
Baghi'ou (661) la remarque ci-dessus, c'est-à-
dire les paroles d'Ibn En-Nedjjar
commençant par : Quand l'expression qui
désigne et finissant par : Ré fléchissez-y bien
!, il en fut très agréablement surpris et se mit
dès lors à la citer dans ses conférences. »

El-Maqqary dit encore : « Ibn En-Nedjjar
n'était pas très versé en droit, mais il était
doué d'une très grande sagacité. »

C'est à cause de la remarque précitée, dit
Ahmed Baba, que j'ai accordé à Ibn En-
Nedjjar une place dans mon Complément
(662).

(Extrait du livre intitulé : Moyen de se

réjouir en brochant du br^ocart, par Ahmed Baba, page 239) (663).

Mohammed ijex Moha.mmed ben Ah.med i\$en Anou Bekr ben Yahia ben Abderiuhman El-Qohechv (60i)

Il est plus connu sous le nom d'El-Maqqary ; ce mot s'écrit avec un fatha sur le mim et un techdid sur le qâfii[m]Orte aussi un fatha: c'est ainsi qu'il est ponctué par Abderrahnian Et-Thàa-leby dans son Traité des sciences superéminenles; mais d'autres auteurs le ponctuent dilféremment, le prononçant avec fatha sur le mim et sokoun sur le <7«7/'(Maqry).

C'est le très docte imam, le profond érudit, le modèle à suivre, l'argument, l'homme illustre, le professeur vers qui on accourait de tous les pays, l'un des plus remarquables et des plus grands docteurs de la secte

malékite, le cadî de la communauté de Fez. Dans l'original (Le DîbadJ), Ibn Ferhoun fait le plus grand éloge d'El-Maqqary (665) ; toutefois, nul ne trouvera mauvais que nous donnions ici quelques nouveaux détails biographiques. Voici donc ce que nous ajoutons: « Ibn El-Khatib, dans son Histoire de Grenade, dit ce qui suit: « El-Maqqary se signala

— 170 —

par son zèle, par son assiduité au travail, par sa mémoire, par son application, par ses lectures, par les notes qu'il prenait, enfin par la pureté de ses mœurs. Il s'appliqua avec le plus grand soin à l'étude de la langue arabe, à celle de la jurisprudence et à l'interprétation du Coran. Il savait par cœur les hadith et possédait l'histoire, la chronologie et tout ce qui concerne les humanités; il avait des connaissances plus que suffisantes touchant

les principes fondamentaux de la religion et de la jurisprudence, la dialectique et la logique. Il écrivait en prose et en vers d'une manière parfaite ; il aimait à parler sur le soufisme, et il s'appliquait à l'enseigner. 11 partit pour l'Orient afin de s'acquitter du devoir du pèlerinage, ce qui lui procura l'occasion de voir des hommes distingués par leur savoir, tels que Abou Ilaiyan (666), Chems-ed-Din El-Isbahany (667) et Ibn Adlan (668); à La Mecque, il fit la connaissance d'Er-Ridha, imam de la Station d'Abraham; à Damas, il rencontra Chems-ed-Din Ibn Qayim El-Djauziya Es-Sobky (669). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le droit et sur le soufisme. »

Le Prédicateur Ibn Merzouq l'aïeul, dit en parlant d'El-Maqqary : « Notre ami a été d'un mérite incontesté et d'un grand renom; il s'éleva au rang d'interprète et d'arbitre de la doctrine malékite ; après sa mort, sa

mémoire a été célébrée par les éloges les plus pompeux et les prières les plus pieuses, qui, espérons-le, lui serviront au jour suprême de la résurrection. Ses bienfaits sont, en effet, connus des jurisconsultes et jouissent de la plus grande notoriété parmi les savants. »

Voici ce que nous apprend Abou'l-Abbès El-Ouenchericy dans l'une de ses notes : Maqqara, nom qui s'écrit avec un faiha sur la lettre mim suivie d'un qâf affecté d'un lechdid, est un village du Zab (670), province de l'Ifriqiya. Les ancêtres d'El-Maqqary habitèrent d'abord ce village, puis ils émigrèrent vers Tlemcen, où notre jurisconsulte vit le jour, fut élevé et s'instruisit. Il s'y livrait à l'enseignement, quand en 749 (inc. 1^{er} avril 1318) il se rendit à Fez la bien gardée, avec le Commandeur des fidèles El-Motawakhil Abou Inan Paris (671). Ayant été nommé cadi dans cette capitale, il

exerça ses fonctions en se distinguant par son savoir et par ses œuvres; sa conduite fut toujours trouvée digne d'éloges; il se comporta si bien dans raccomplissement de ses devoirs envers Dieu, que jamais personne n'eut lieu de lui adresser un reproche quelconque. De retour d'une mission dont le sultan Abou Inan l'avait chargé en Andalousie, il mourut à Fez en 795 (inc. 17 nov. 1392), si je ne me trompe (672). Ses restes mortels furent transportés ensuite à Tlemcen, sa patrie. »

Voici ce qu'El-Maqqary dit lui-même de ses professeurs:

— 171 —

« Parmi les maîtres auprès desquels je me suis instruit à Tlem-cen, je citerai : 1° les deux sommités scientifiques, les deux savants éminents, les deux fils de l'Imam ; 2° le hafidh, professeur et muphti Abou Mouça Amran ben Mouça ben Youçof El-Meclied-daly (673); 3° la lampe aux lumières resplendissantes, dont peu s'en fallait que l'huile n'éclairât sans être mise en contact avec le feu, le professeur Ibrahim ben Hakim Es Salaouy (674) ; 4° le cadi Abou Abdallah ben Abd-en-Nour (675); 5° le plus savant des hommes vertueux et le plus vertueux des savants, celui qui récitait constamment le Livre révélé et ne cessait de se répandre en pleurs et en lamentations, Abou Mohammed

El-Madjacy ; 6° le chérif, le cadî, le professeur vers lequel on accourait de tous les pays, l'homme très âgé Abou Ali Iloceïn Es-Sebly (de Geuta) ; 7" le cadî de la communauté, le secrétaire du sultan de Tlemcen, Abou Abdallah ben Mansour ben Iladiya El Qoré-chy (676); 8° le cadî Abou Abdallah Et-Temimy(677); 9° le cheikh Abou Abdallah ben El-lloceïn El-Barouny (678) ; 10 Abou Amran Mouça El-Masmoudy, plus connu sous le nom d'EI-Bokhary (679) ; 11° le phénix des siècles, Abou Abdallah ben En-Nedjjar; 12» le professeur de lecture coranique, le raoui par excellence, Abou Abdallah El-Miknacy (de Méquinez) 680); 13° Abou Abdallah Mohammed El-Qorêchy Ez-Zobeidy Et-Tounsy (de Tunis) (681); 14" le guide dans la science des traditions et dans celle de la grammaire, Abou Mohammed Abd-el-Moheïmin El-Hadhramy (682) ; 150 le jurisconsulte, le traditionniste, le savant versé dans la science des successions, Es-

Satty (683); 16° le professeur Er-Roundy (de Ronda, Espagne) (684) ; 17° le cadi Abou Abdallah El-Djezzouly (685) ; 18° le cadi Abou Ishaq ben Yahia (686) ; 19° et 20° les deux frères germains Abou Abdallah Mohammed et Abou'l-Abbès Ahmed, fils de l'ami de Dieu, Mohammed ben Mohammed ben Merzouq El-Adjicy. »

Ahmed Baba fait à ce propos la rectification suivante : « Cet Abou'l-Abbès ben Merzouq, dit-il, est le père d'El-Khatib ben Merzouq l'Aïeul, et Abou Abdallah précité est son oncle paternel. Sachez-le bien! »; puis il ajoute: « Je reprends maintenant le récit d'El-Ouenchericy : « El-Maqqary eut aussi pour professeurs : le cheikh Abou Zeid Abderrahman ben Yaqoub Es-Sanhadjy ; Abou Abdallah Mohammed ben Ibrahim El-Aboly Et-Tlemcèny (687), l'homme qui, de son temps, voyagea le plus pour s'instruire dans les sciences métaphysiques, et }ui était

doué d'une intelligence pénétrante et d'une grande sûreté de jugement; Abou Abdallah El-Mosaliïr (688); le cadî de Bougie, Mohammed, fils du cheikh Abou Youçof Yaqoub Ez-Zouawy, l'élite des savants d'Ifriqiya (689); Abou Ali Hacèn ben Ha ce n (690), le guide dans les sciences métaphysiques après Nacir-ed-Din (691); ieprédica-

— 172 —

teur Abou'l-Abbès Ahmed ben Ainran El-Bedjaouy (692). A Tunis, il suivit les cours des professeurs suivants: Ibn Abd-es-Salam ; El-Adjuiy (693); Ibn liaroun (694); Ibn El-Djebbab (695) Ibn Salama(696), etlepieuxcheikh Abou'l-HacènEl-MontacIr (697), Au Caire, il eut pour maîtres, outre les docteurs ci-dessus mentionnés, les savants dont les noms suivent : le pieux cheikh Abdallah El-Manoufy; Tadj-ed-Din Et-

Tebrizy et Khalil El-Mekky (698). En Syrie, Sadr-ed-Din El-Ghomary et Abou'l-Qacim ben Mohammed El-Yamany. A Beït-ech-Chafi'y (699): Abou Tamtit; le cadî Chems-ed-Din ben Salim (700), le jurisconsulte Ibn Othman, etc. »

Tels sont, en résumé, les maîtres qu'El-Maqqary a lui-même cités.

Dans son Ihata (Histoire de Grenade), Ibn El-Khalib s'est longuement étendu sur les notes et les poèmes d'El-Maqqary. J'ai rapporté plus haut (dans l'original) une partie des unes et des autres ; qu'il me soit permis de citer maintenant quelques-unes des notes d'El-Maqqary dont je n'ai pas parlé précédemment (dans l'original, c'est-à-dire le Neïl el Ibtihadj). Voici donc ce que j'ajoute : El-Maqqary rapporte ce qui suit : « J'interrogeai Abou Mouça ben El-Imam, l'héritier de la science des jurisconsultes de

Tlemcen, au sujet de l'habilitation des témoins, et je lui fis remarquer que la manière habituelle dont s'y prend l'enquêteur du cadi pour juger de leur aptitude physique, civile et religieuse, laquelle manière consiste à se baser sur l'état apparent des témoins, ne donne pas au témoignage le caractère de certitude (qui doit lui servir de base, car il arrive fréquemment qu'on découvre plus tard que les témoins ainsi habilités ne remplissaient pas les conditions requises pour déposer. — Cette façon de procéder, répondit Abou Mouça, est le seul moyen qui permette d'arriver le plus souvent à connaître l'état des témoins. Si on imposait à l'enquêteur l'obligation d'en employer d'autres, ce serait pour lui une charge dillicile et il ne pourrait presque jamais arriver à connaître cet état ; d'où il résulterait qu'un grand nombre d'affaires litigieuses resteraient en suspens. — Alors, pourquoi, répliquai-je, l'enquêteur ne com

mencera-t-il pas par noter que les témoins lui paraissent remplir, avant de déposer, toutes les conditions de capacité physique, civile et religieuse, requises pour témoigner, et ne déclarerait-il pas qu'il sera irresponsable de tout cas de récusation qui pourra être constaté plus tard dans l'état du témoin ? — C'est, ajouta-t-il, parce que cette manière de procéder rendrait suspecte la déposition du témoin. D'ailleurs, le principe sur lequel repose le témoignage n'est point la certitude absolue et incontestable au point de vue du fait, mais plutôt la croyance nette et intime du témoin qu'il n'y a ni erreur, ni mensonge, ni fausseté dans ce

— 173 —

qu'il avance (701). Or, comme il est difficile ou impossible d'acquérir la certitude absolue, il est nécessaire, pour conserver à la déposition tout son éclat, de la recevoir selon

le procédé qui ne va pas à reiconire de son principe, et de se baser, en cela, conformément à l'usage, sur l'expression du témoignage. Au surplus, ce dont il faut lenir compte en pareil cas, c'est l'apparence, attendu qu'il est dillicile, sinon impossible d'acquérir la certitude » (702).

Aictre noie d'El-Maqqary. — « J'assistais, dit il, à une conférence du très docte Abou Zeïd Ibn El-Imam, à Tlemcen. M discutait le point de savoir s'il est licite de s'asseoir sur des nattes en feuilles de palmier (non recouvertes). « D'après les paroles d'Anes (703) rapportées par la tradition, lui dit le professeur Ibn El-Hakim (701), ce serait'défendu ; voici, en efiet, ces paroles : « Je me levai, dit Auès, pour aller cbercher une natte nous appartenant, qui était devenue toute noire parce qu'elle était restée longtemps recouverte. » — Je ne vous accorde point, répondit Abou Zeïd, que

le//adit/i signifie qu'il ne faut s'asseoir sur les nattes en feuilles de palmier qu'après les avoir recouvertes, car il se peut que la natte dont il est question dans le liadiih ait été recouverte, sans que pour cela les autres l'aient, été nécessairement. Puis il cita un liadiiJi où il est dit de recou-. vrir les nattes. Cette homme (Abou Zeïd) avait une mémoire prodigieuse. Je dis alors au professeur Ibn llakim : « La plupart des auteurs professent une opinion opposée à la vôtre ; il faut donc s'en tenir à la leur jusqu'à ce que le contraire soit prouvé par des textes clairs et précis, vu que, dans le SaJiih d'EI-Bokhary et dans d'autres ouvrages, on rapporte des hadith d'après lesquels il est permis de s'asseoir sur des nattes en feuilles de palmier, non recouvertes. »

Aidre noie d^El-Maqqavy. — En l'année 701 (inc. t août 1301) (705), j'assistai à la cérémonie de la station d'Arafat (70G), qui

eut lieu un vendredi (707). Deux jours avant, c'est-à-dire le 7 de Dbou'l-hidjja, le prédicateur avait fait à la mosquée de La Mecque, en présence des pèlerins, un sermon dans lequel il avait dit : « C'est la centième fois que le jour de votre station à Arafat tombera un vendredi depuis le vendredi où l'Envoyé de Dieu fit cette station pendant le pèlerinage d'adieu qui eut lieu à la fin de la dixième année de l'hégie (708). » Cette annonce s'était répandue dans le public; et avait fait grand bruit. Les Mecquois savaient cela, disaient-ils, par la tradition qu'ils s'étaient transmise de génération en génération. Au surplus. Dieu sait le mieux ce qu'il en est. Ils prétendent que le vendredi revient régulièrement aux mêmes dates de l'année, tous les cinq ans, ce qui est en contradiction avec ce qui précède ; mais un

grand nombre d'entre eux nient cette régularité et affirment que le vendredi ne retombe aux mêmes dates qu'au bout d'une période beaucoup plus longue ; c'est une chose que j'avoue ignorer.

Anecdote. — Voici ce qu'El Maqqary tenait de la bouche d'Abou Abdallah El-Aboly, le professeur vers lequel, à son époque, on accourait de tous les pays, et qu'il citait comme un trait de sagacité: « Je me trouvais, dit El-Aboly, chez Abou'l-Qacim ben Mohammed Es Sanhadjy (709), lorsque celui-ci reçut de la part du cadi Abou'l-Haddjadj Youçof ben Ali Et-Tartouchy (de Tortosa, Espagne), un billet ainsi conçu : « Les bonnes choses (khirat) que renferme ce billet sont'donuées à profusion. Ce que je vous demande, c'est de me dire exactement quel est le mot qui résulte de la fausse lecture d'u*n mot lu à rebours dans ce billet. » Gomme il m'eut prié de lui dire quel était

le mot de l'énigme, je lui répondis : « C'est le mot narandj. » Le mot narandj (orange) est, en effet, la corruption du mot tarikhqm est lui-même le mot kJnrat lu à rebours (710).

Autre anecdote. — Je me trouvais, dit El-Maqqary, chez El-Aboly, à Tlemcen, lorsque nous vîmes entrer Abou Abdallah El-Maleqy (de Malagaj, tanneur qui exerçait la médecine empirique. Dans le cours de la conversation, celui-ci nous proposa de résoudre l'énigme suivante: « Pourriez-vous, dit-il, me trouver dans cette chambre un ami noble et bien élevé, qui, lorsqu'il compose un livre, exprime clairement ce qu'il veut dire. » Nous écrivîmes cette énigme et nous nous mîmes à en chercher la solution. Le cheikh El Aboly se prit alors à regarder dans le vague et à se creuser la cervelle. Gomme nous ne devinions pas assez vite, Abou Abdallah El-Maleqy nous dit : « Jetez-vous votre langue aux chiens ? — Attendez encore

un instant, lui répondîmes-nous. » Au bout d'un moment, je finis par trouver la solution et je dis : « G'est le fut de mon nez » (711).

Autre anecdote. — Voici, dit El-Maqqary, ce que, pendant mon séjour à Damas, un des professeurs de cette ville, le nommé Aboul-Qacim ben Mohammed El Yamany, m'a rapporté : a G'est, dit celui-ci, au couvent de Khalil (Abraham) (712) qu'un pieux cheikh me raconta ceci : « Un Maghribin descendit chez moi et tomba malade. Voyant que sa maladie traînait en longueur, je priai Dieu de le faire mourir ou de lui accorder la santé ppur mettre un terme à mes ennuis et à ses souffrances. A la suite de cela, je vis en songe le Prophète qui me dit : a Fais-lui manger du couscouHoun », en prononçant ce dernier mot avec un noun. Je lui préparai donc un plat de couscous qui lui rendit aussitôt la santé. » Abou'l-Qacim disait : « Le Prophète

a prononcé ce mot avec un noun
contrairement aux autres personnes qui le

— 175 —

prononcent en'retranchant cette lettre; et je
ne le prononcerai jamais autrement que
l'Envoyé de Dieu. »

El-Maqqary fait à ce propos la remarque
suivante : « Ce procédé est employé en
médecine. Comme le couscous est, en elïet,
le mets dont se nourrissent habituellement
les Magliribins, et dont ils sont friands
malgré lo fréquent usage qu'ils en font, il se
peut que, dans le cas dont il s'agit, le réveil
de l'appétit ait rendu le malade à la santé. Au
surplus. Dieu et son Envoyé savent mieux
que personne ce qu'il en est. »

Aïïf)-e anecdote. — El-Maqqary dit : « Le cadî,
l'homme poli et bien élevé, Abou Abdallah
Mohammed ben Abd-er-Rezzaq El-

Djez/.ouly, ma raconté le fait suivant qu'il tenait de la bouche même du cheikh d'élite Abou Abdallah ben Qalral : « Un jour, dit celui-ci, j'entendis un Juif discourir sur ces paroles traditionnelles du Prophète: (. (Que le vinaigre est un bon condiment ! a* Il niait que le vinaigre fût tel que le rapporte ce hadiih, et se mit à attaquer ouvertement l'authenticité de cette tradition. Ses paroles arrivèrent aux oreilles d'un savant qui conseilla au sultan d'interdire aux Juifs l'usage du vinaigre et de les mettre dans l'impossibilité de s'en procurer pendant un an. Le sultan écouta ce conseil et les Juifs furent atteints d'éléphanlisis avant même que l'année se fût écoulée. »

Autre anecdote. — El-Maqqary dit : « Mon ami, le jeûneur Abdallah ben Abd-el-Haqq m'a raconté l'anecdote suivante qu'il tenait d'Abou Abdallah ben Qatral : « Je me trouvais, dit celui-ci, à Médine la lumineuse,

lorsqu'un jour je vis se diriger de mon côté un chi'ite (713j) tenant à la main un morceau de charbon avec lequel il traça, sur un mur qui se trouvait là, les mots : suivants : Que celui qui croit que Dieu eut son créateur n'aime ni Abou Bekir, ni Omar. Lorsqu'il fut parti, je me sentis subitement inspiré et doué d'une présence d'esprit que je ne possédais pas à un tel degré auparavant. Je courus aussitôt vers le mur, et, après avoir substitué les mots n'insulte aux mots n'aime, je retournai m'asseoir à ma place. Un moment après, le chi'ite revint et, trouvant l'inscription telle que je l'avais corrigée, il se mit à regarder à droite et à gauche comme pour chercher celui qui avait fait cette correction. Ne me soupçonnant pas et fatigué de chercher, il finit par se retirer. »

Autre anecdote. — El-Maqqary dit : « J'ai ouï dire à l'imam EI-Aboly qu'Abou Abdallah Mohammed ben Rachid (711) lui avait

raconté ceci : « Me trouvant à Tlemcen, j'entendis le prédicateur Mohammed ben Abd-er-Rahim ben Abou'1-Aïch El-Khaz-radji (715j prononcer les paroles suivantes: « Celui qui obéit à Dieu et d son Envoyé suit le droit chemin », en plaçant un kesra sous le chîn du dernier verbe. Les taiebs désapprouvèrent cette

— i7(; —

prononciation, mais le prédicateur maintint son expression. Après mon départ de Tlemcen, poursuivant mon voyage, je m'arrêtai à Geuta et allai faire une visite au professeur Abou'l-Hacèn ben Abou'r-Rabi' qui, entre autres compliments qu'il me lit à l'occasion de mon arrivée, me dit : « Puisses-tu suivre le droit chemin, û Ibn Rachid! », en prononçant aussi le verbe avec un kesra sous le chln. Puis il ajouta aussitôt : « Le verbe w\^ (rachada) peut également se prononcer

rachida ; l'une et l'autre de ces expressions sont également correctes ; du reste, Yaqoub les cite dans son livre intitulé : Correction du langage » (716).

El-Maqqary fait à ce propos la remarque suivante : « Ceci est un prodige opéré par ces deux hommes (Mohammed ben Ab-er-Rabim ben Abou'l- Aich et Abou'l-Hacèn ben Abou'r-Rabi'). »

Autre anecdote. — El-Maqqary dit : « Voici ce que j'ai entendu raconter par El-Bermouny : « Le cheikh Abou Amran El-Mas-rnoudy (717) enseignait les hadith d'El-Bokhary, et, un de ses amis, ceux de Moslim. On les surnommait à cause de cela : le premier, El-Bokhary, et, le second, Moslim. Or, il arriva qu'un jour ils furent appelés tous deux en témoignage devant un cadî. Gomme celui-ci invitait la partie contre laquelle ils déposaient à faire valoir ses moyens de

défense contre leurs allégations « Comment ! s'écria Abou Amran, en s'adressant au cadî, vous permettriez qu'elle fit valoir ses moyens de défense contre El-Bokhary et Moslim! » Le cadî rit de cette boutade et réconcilia les plaideurs. »

Autre anecdote. — El-Maqqary rapporte l'anecdote suivante au sujet de l'habileté merveilleuse d'Abou Abdallah El-Kermany (718) dans l'art d'expliquer les songes : « Celui-ci, dit-il, avait été jeté en prison avec d'autres habitants de Tiemcen, par Abou Yaqoub Youçof ben Abd-el-Haqq, alors que ce prince assiégeait cette ville. Parmi les prisonniers se trouvait le chirurgien Abou Djemàa Ali qui avait fait le rêve suivant : Il lui avait semblé se trouver près d'une roue hydraulique qui tournait et dont les godets déversaient leur eau dans une auge placée au centre de la roue ; il se dirigea vers cette auge pour boire et puisa de l'eau ; mais s'étant

aperçu que celle-ci contenait des excréments et du sang, il la rejeta et en puisa une nouvelle provision (jui, comme la première, était souillée des mêmes matières. Enfin, après avoir recommencé trois ou quatre fois la même opération sans plus de succès, il se rendit auprès d'une vasque qui se trouvait près de là et se désaltéra. Puis il se réveilla en plein jour. Comme il eut raconté son songe à Abou Abdallah El-Kermany, celui-ci lui dit: « Si ton rêve dit vrai, nous ne tarderons pas à soi tir de cette prison. — Gomment cela ? demanda Abou DjeniAa.

— 177 —

— La roue, répondit El-Kermany, c'est le temps, et l'auge, le sultan. Toi, chirurgien, tu introduiras ta main dans les entrailles du sultan et tu la retireras souillée d'excréments et de sang. Cela est indiscutable. » En effet, le lendemain, de grand matin, on vint

appeler Abou Djemàa Ali. Celui-ci sortit et trouva le sultan qui avait été percé d'un coup de poignard. Il introduisit sa main dans les entrailles du blessé et la retira souillée d'excréments et de sang. Après avoir cousu la blessure, il sortit de chez le sultan et vit une vasque avec l'eau de laquelle il se lava la main et se désaltéra. Quant au sultan, U ne larda pas à mourir et tous les prisonniers furent rendus à la liberté » (719).

El-Maqqary rapporte ceci : « El-Aboly a dit : « La multiplicité des livres a gâté la science, mais c'est la construction des collèges qui a consommé sa ruine. FA comment voulez-vous que la Science puisse se faire rendre justice par les écrivains et les architectes ! » 11 en est ainsi qu'il l'a dit, mais il serait trop long de développer sa thèse, o Ahmed Baba ajoute : « Cette thèse a déjà été exposée dans la biographie d'EI-Aboly. Au lecteur de la consulter » (720).

Autre anecdote. — El-Maqqary dit : « Un étudiant demanda à notre professeur El-Aboly : « L'antonomase est-elle permise ? — Dis : « Zeid existe », lui répondit El-Aboly. L'étudiant obéit. — Quant à moi, répliqua El-Aboly, je n'ajouterai plus rien. — L'étudiant comprit qu'il avait dit une naïveté et rougit de honte » (721).

Utile observation d'El-Maqqary. — J'assistais, dit-il, à une conférence de Chems-ed-Din Ben Qaïym El Djouziya, chef de la communauté des hanbalites à Damas, quand un homme l'interrogea sur ces paroles du Prophète : « La mort de trois enfants constituera pour leurs père et mère un voile qui les protégera contre le feu de l'Enfer. » — Comment en serait-il ainsi, lui demanda cet homme, si les parents de ces enfants commettaient dans la suite un crime énorme ? — La perte des enfants, répondit le cheikh, est un voile, mais le crime le déchire ; or, un

voile ne protège qu'autant qu'il n'est pas déchiré ; si donc il vient à être déchiré, il ne protège plus. Ne voyez-vous pas, en effet, que le Prophète a dit : « Le jeûne est un voile {qui protège contre le feu de V Enfer) tant qu'il nest pas déchiré. »

Ahmed Baba fait la remarque suivante : « Cet homme était l'un des disciples les plus éminents de Taqy-ed-Din ben Taïmiya. »

Note d'El-Maqqary. — Le sultan, dit-il, m'adressa la question suivante : « Lorsqu'un individu invité à prêter serment, pour nier la demande élevée contre lui, ne conforme pas sa réponse à toute l'étendue de l'expression du demandeur (Jix3î) (722j, mais nie sommairement et catégoriquement (^J^-^-Jt ^J^^)>

— 178 —

cet individu doit-il ou ne doit-il pas

recommencer son serment ? » Je lui repondis, contrairement à l'avis des jurisconsultes présents, que ce serment devait être recommencé. Ceux-ci, en effet, avaient prétendu qu'il était valable, attendu que la partie qui l'avait prêté avait fait plus qu'on ne lui avait imposé, car, en niant l'ensemble de la demande, elle avait nécessairement nié les détails contenus dans cet ensemble. J'ajoutai, pour appuyer mon opinion, que le serment prêté par celui qui doute des faits pour lesquels il jure est un serment dit ghamous. Ibn Younès (723) dit, en effet : « Le Ghamous est un serment fait avec préméditation de mentir et sans certitude. » Or, il n'est pas douteux que le serment ghamous est interdit, et que cette interdiction prouve sa non-validité. De plus, dans les actes judiciaires, le mot ghamous s'applique à tout ce qui ne porte pas un signe caractéristique, constant et invariable ; donc, le serment dont il s'agit, ne portant aucun

signe caractéristique (de certitude), doit être recommencé.

« Cette question se rattache à la suivante, qui est un sujet de controverse parmi les légistes: Lorsqu'une vierge est autorisée par le *cadi* à ne pas répondre quand celui-ci lui demandera si elle consent à épouser un tel pour époux, et qu'elle répond (affirmativement) malgré cette autorisation, doit-on regarder sa réponse comme recevable? La recevabilité de la réponse est ici plus facile à expliquer, car, ici, le principe exige que la vierge réponde ; ce n'est, en effet, que par tolérance et par égard pour la timidité et la pudeur de la vierge que la loi n'exige pas qu'elle s'exprime en paroles (724). Si vous m'objectiez que le serment niant catégoriquement l'ensemble de la demande est celui qui, en principe, doit être exigé, et qu'on ne doit tenir compte du serment niant le détail de cette demande que

lorsqu'il est impossible d'avoir recours au premier, je vous répondrais que dans ce cas il n'y a pas tolérance comme pour le silence de la vierge. »

Autre note d'El-Maqqary. — Un jour, dit-il, un fakir me demanda la raison du peu de chance des musulmans du fait de leurs rois qui ne s'emploient pas à les bien administrer, à les diriger dans la bonne voie et à les porter à la pratique du bien, mais ne songent qu'à jouir des biens de ce monde, sans se soucier de ce qui les attend dans l'autre, ce qui fait qu'ils ne veillent ni aux intérêts des fidèles, ni à ceux de leurs sujets tributaires, et qu'ils ne respectent ni leurs serments, ni leur honneur. Voici la réponse que je lui fis : Cela vient, dis-je, de ce que notre loi ne reconnaît point les rois ; mais, avant nous, la royauté était légitime et fondée sur la loi divine. En effet, Dieu a dit à la louange des enfants d'Israël : « Et il vous a donné des rois (Cor.,

sour. V, 23). » Il n'a pas dit cela eu parlant de notre nation, mais il nous a donné des califes ou lieutenants. Dieu le Très-

— 179 —

Haut a dit : « Dieu a promis, à ceux qui auront cru parmi vous et fait le bien, de les constituer lieutenants (ou califes) dans ce pays (sour. XXIV, 54). » Et ailleurs leur prophète leur dit : « Dieu a c/ioisi Taloiiii (SaûlJ pour être votre roi (sour. II, 248). » Dans un autre passage, Salomon dit : « Seigneur, pardonne-moi jnes fautes et accorde-moi une royauté, etc. (sour. XXXVIII, 34). » Dieu accorda donc des rois aux Hébreux, mais dans notre loi il ne nous a accordé que des califes. En effet, Abou Bekr fut calife ou lieutenant de l'apôtre de Dieu; et bien qu'il ne l'eût point désigné expressément sous cette qualification, tout le monde comprit qu'il eu était ainsi, et l'on

convint de lui donner ce nom ; ensuite Abou Bekr désigna Omar pour son successeur, de telle sorte que celui-ci, héritant de ce titre comaise d'autres héritent de père en fils de celui de roi, exerça les fonctions du califat, qui consistent à surveiller et à gouverner, et c'est avec ce titre de calife qu'il exerça le pouvoir tant qu'il vécut. Ensuite, les gens du Conseil (725) arrêtèrent leur choix sur Othman pour le califat. Le renoncement d'Omar au choix de son successeur, pour laisser ce soin au Conseil, est une preuve que le califat n'est pas une royauté. Après la mort d'Othman, Ali fut désigné pour exercer le pouvoir, parce qu'il ne restait plus personne qui y eût autant de titres, et il fut proclamé calife par ceux qui mirent le droit au-dessus de la passion et préférèrent les biens de l'autre vie aux plaisirs de ce monde. Il en fut de même de l'élection d'El-Hacèn (son fils), qui eut pour successeur Moawia, le premier qui transforma le califat en royauté et la

rudesse en douceur. Après ces changements dans les conditions du califat. Dieu, qui est avant tout indulgent et miséricordieux, rendit cette dignité héréditaire. Puis le califat ayant ainsi dévié de l'esprit de son institution, aucun roi n'en remplit désormais les fonctions avec droiture. Ne voyez-vous pas qu'Omar ben Abd-el-Aziz (726) fut calife dans le vrai sens du mot et nullement roi ? Soleïman (ben Abd-el-Malik) (727) l'avait, en effet, choisi pour son successeur à l'exclusion de ses propres frères, ayant en vue dans cet acte l'intérêt même des musulmans, car il ne voulait pas que ses frères s'emparassent du pouvoir, de son vivant ou après sa mort, sachant que tout le monde était porté vers Omar ben Abd-el-Aziz. A l'exception des califes, nul n'a jamais conduit les hommes dans le chemin de la droiture, et pour ce qui est des rois, ils sont tels que je l'ai dit, sauf quelques natures d'élite. »

Autre anecdote. — On raconte de lui le trait suivant : Il était admis en qualité de conférencier aux réunions scientifiques qui se tenaient à la cour d'Abou Inan le mérinide. Quand le mezouar ou prévôt des chérifs de Fez entra dans la salle de ces réu-

— 180 —

nions, le sultan ainsi que toutes les personnes présentes se levaient pour lui faire honneur; il n'y avait que le cheikh El-Maqqary qui ne voulût point se lever avec tout le monde. Le mezouar se formalisa d'un pareil procédé et s'en plaignit au sultan qui lui dit : « Cet homme est un nouveau venu ; laissons-le tranquille jusqu'à ce qu'il s'en aille. » Or, un jour, le mezouar étant entré comme de coutume, le sultan et les assistants se levèrent. Alors le wê[^]oî[^]ar tournant les yeux vers El-Maqqary: « Homme de loi, lui dit-il, pourquoi ne vous

levez-vous pas comme le fait le sultan lui-même, et comme font tous ceux qui assistent à ces réunions, et cela pour honorer ma dignité et ma noblesse ? (728) Et qui êtes-vous pour que vous osiez ne pas vous lever devant moi ? » Sur ce, le cheikh, le regardant, lui répondit : « Ma noblesse est confirmée par la science que je propage et elle ne souffre aucun doute. Quant à la vôtre, elle est douteuse; qui est-ce qui pourra nous en garantir l'authenticité puisque l'origine de la noblesse remonte à plus de 700 ans ? Si nous étions absolument certains de l'authenticité de votre noblesse, nous vous mettrions à la place de celui-ci, ajouta-t-il. en désignant le sultan, et nous vous assiérierions sur son trône. » A ces paroles, le mezouar, n'ayant rien à répliquer, prit le parti de se taire,

« A propos du motif qu'il alléguait pour justifier la conduite qu'il avait tenue dans

cette circonstance, en disant que la noblesse est aujourd'hui douteuse, voici ce que dit le cheikh Abou Abdallah ben El-Azraq (729j): «C'est dans le même sens qu'il faut prendre cet autre trait que l'on raconte de lui : Il lisait, devant le sultan Abou Inan et en présence des grands jurisconsultes de Fez et des notables de ce corps savant, le Saliih, de Moslim. Quand il fut arrivé aux traditions où il est dit que les imams (les califes) doivent être issus de la tribu de Qoreïch, les assistants se dirent entre eux : « Si le cheikh affirme que les imams doivent être issus de la tribu de Qoreïch et qu'il le déclare ouvertement, il enflammera de colère le cœur du sultan, et, s'il cèle la vérité, il commettra un péché. » Tout le monde s'attendait à le voir tomber dans l'une ou l'autre faute. Lorsqu'ensuite le cheikh fut arrivé aux dites traditions, il dit, en présence du sultan : « L'avis de la plupart des docteurs, c'est (ju'il n'y a que trois imams qui

soient sortis de la tribu de Qoreïch ; les autres sont des usurpateurs. Puis, tournant ses regards du côté du sultan, il s'écria : « Sire, soyez sans inquiétude ; aujourd'hui la généalogie de ceux qui se prétendent Qoréïchites est douteuse. Quant à vous, vous êtes digne des honneurs du califat, car, grâce à Dieu, vous réunissez dans votre personne plusieurs des conditions que réclame cette haute dignité. »

— 181 —

« Lorsqu'après la conférence, le cheikh se fut retiré chez lui, le sultan lui envoya en cadeau la somme de raille dinars. Le même oadi Abou Abdallah beu El-Azraq dit à ce propos : « Ce que je puis ajouter ici, c'est qu'il résulte du prétexte invoqué par le cheikh que les égards que le sultan témoigne à un homme à qui la science tient lieu de noblesse prouvent que ce sultan est apte à faire respecter les

commandements de Dieu. On raconte d'un certain potentat qu'il humilia et dédaigna un savant, et honora une autre personne moins digne que lui, et que Dieu, pour le punir, le dépouilla de son empire qui fut dévolu à ses enfants. »

Quant aux notes d'El-Maqqary, à ses anecdotes, à ses saillies, il serait impossible de les rapporter toutes. Contentez-vous de celles que nous venons de citer.

On lui doit un grand nombre d'ouvrages, entre autres :

1° Untraiiè des règles fondamentales, comprenant 1,200 règles.

Abou'l-Abbès El-Ouenchericy dit : « C'est un livre plein d'érudition et d'observations utiles. Personne avant El-Maqqary n'avait fait un pareil ouvrage, attendu qu'il ne pourrait être produit que par un savant

rompu à toutes les difficultés » ;

2" Un traité des vérités de la vie spirituelle et des liens qui unissent l'homme à Dieu (730j, sur le soufisme ; cet ouvrage admirable est rempli de lines allégories; il se trouve, à Tlemcen, entre les mains de tout le monde, et il est cité par le cheikh El-Ouenchericy; à quoi je dois ajouter qu'il a été commenté par l'imam Zerrouq ;

3" Un livre intitulé : Traité des cadeaux et des fruits nouveaux, comble de la bonté et de la grâce, cité également par El-Ouenchericy;

4» Un compendium de l'ouvrage connu sous [QixivQÛ" El-Mohas-sal, non achevé;

5" Commentaire du Djomal (Sommaire) d'El-Khounedjy, également inachevé;

6" Un livre qui a pour titre cette maxime : Qui aime agit avec douceur. Il traite de

diverses sciences et contient des traditions morales, telles que celles qui se lisent dans le CA/Aaè (734) et dans La lampe des bien dirigés, par Ibn El-Araby (732) ;

7[^] Un traité des maximes générales de la jurisprudence et des articles de cette science, ouvrage de la plus grande utilité;

8^o Traité des bases et des principes du droit ;

9^o Traité des termes techniques et des mots simples. El-Ouen-chericy dit à propos de ce dernier ouvrage: « Abou Mohammed Abd-el-Khaliq m'a montré un exemplaire de ce livre; je l'ai supplié de m'en laisser prendre une copie, mais il s'y est refusé » ;

10' Livre des connaissances qu'il faut toujours avoir présentes à l'esprit ou livre des réparties, ouvrage qui abonde en renseigne-

menls utiles, en anecdotes, en allégories et en citations. El-Ouen-chericy dit en parlant de l'auteur : « Le cheikh de nos cheikhs, le professeur accompli, l'habile connaisseur Abou Abdallah ben Merzouq El-Hafid a donné la biographie complète d'El-Maqqary dans un livre qu'il a intitulé : Pleine lumière pour faire connaître le jurisconsulte El-Maqqary. »

Il a eu pour disciples plusieurs hommes illustres, entre autres l'imam Ech-Chatiby (733), Ibn El Khatib Es-Selmany, Ibn Khal-doun, le secrétaire d'Etat Abdallah ben Zemrok (734), • Abou Mohammed Abdallah ben Djozay (735), le hafidh Ibn AUaf (736) et autres (737).

Mohammed ben Ahmed ben Aaa ben
Mohammed ben Ali ben Mohammed ben El-

Qacim ben Hammad ben Ali ben Abdallah
BEN MeïMOUN ben OmAR BEN IdRIS BEN
IdRIS BEN ALI

ben Abou Talib (738).

Telle est sa généalogie que j'ai trouvée écrite de la main de son fils. C'est le cheikh communément appelé Ech-Cherif Et-Tlemcèny (Le Chérif hassanide de Tlemcen). Il a été l'imam et le savant non seulement de Tlemcen, mais de tout le Maghrib. Voici ce que dit de lui l'imam Ibn Merzouq El-Hafid : « C'est le professeur de nos professeurs, le plus docte, sans contredit, de tous ses contemporains. »

Ibn Khaldoun s'exprime ainsi en parlant de notre Chérif : « C'est notre ami, l'imam sans égal, le chevalier des sciences rationnelles et traditionnelles, celui qui connaît à fond le droit et ses principes fondamentaux, Abou

Abdallah le Chérif, plus connu sous le nom ethnique d'El-Alaouy qui lui vient d'un village situé dans le district de Tlemcen et appelé El-Alaouiïyin. Les gens de sa famille ne se vantent point de leur noblesse, parce qu'il y a des gens fort peu scrupuleux qui, n'ayant aucune connaissance sur les généalogies, ne craignent pas de mentir sur leur extraction, ce qui fait qu'on considère la noblesse comme une chose sans importance et qu'on n'en fait aucun cas. Abou Abdallah le Chérif fut élevé à Tlemcen et apprit les premiers éléments de la science auprès des cheikhs de cette ville. Il suivit en particulier l'enseignement des deux fils de l'Imam et étudia sous leur direction la jurisprudence, les fondements de la religion et la théologie scolastique. Il s'attacha ensuite à notre professeur, le cheikh El-Aboly, et après avoir meublé son intelligence d'une foule de connaissances mises à sa portée par ce savant, il put faire jaillir du riche fond de son

esprit des torrents de sciences et de lumières. Puis il se rendit à Tunis dans le courant de l'année 740 (inc. 9 juillet 1339). C'est dans cette cité qu'ayant rencontré notre

— 183 —

savant professeur Abou Abdallah ben Abd-es-Salam, il suivit les conférences de celui-ci, dont il retira le plus grand profit, et où il puisa une profonde connaissance de la jurisprudence. Ibn Abd-es-Salam aimait à l'entendre parler, recherchait sa société et se plaisait à reconnaître son mérite. L'on a même prétendu qu'il le recevait en particulier dans sa maison pour lui expliquer le chapitre qui traite du soufisme dans le Traité de la guérison, par Ibn Sina (Avicenne), ainsi que les Résumés du livre d'Aris-iote par Ibn Rochd (Averroès) ; qu'il lui donna successivement des leçons d'arithmétique, de géométrie, d'astronomie

et de partage des successions qui mirent le comble à tout ce qu'il savait déjà en fait de droit, de grammaire et d'autres sciences relatives à la loi divine. Quant aux matières de controverse, le Ghérif avait, comme l'on dit, le bras long et le haut pas. Ibn Abd-es-Salam reconnaissait chez son disciple toute l'étendue de son savoir et rendait justice à son mérite.

« Le Ghérif, étant revenu à Tlemcen, se fit un devoir d'enseigner et de propager la science ; ses succès furent tels que le Maghrib regorgea d'étudiants et devint un foyer de lumières. Cela dura jusqu'au jour où des troubles éclatèrent dans ce pays à la suite du désastre de Kairouan (10 avril 1348) (739). Après la mort du sultan mérinide Abou'l-Hacèn, son fils Abou Inan, s'étant mis en marche contre Tlemcen et s'étant emparé de cette ville en 753 (inc. 18 février 1352), attacha Abou Abdallah à sa personne, le

choisit avec d'autres cheikhs pour faire partie de son conseil scientifique et l'emmena à Fez. Le Ghérif finit par s'ennuyer de son séjour forcé dans un pays étranger, et ses plaintes souvent répétées irritèrent le sultan. Surces entrefaites, Abou Inan ayant appris que le sultan de Tlemcen, Olhman (Abou Saïd) (740), fils d'Abderrahman, avait, avant de mourir, choisi le Ghérif comme tuteur de son fils ; qu'il avait déposé pour celui-ci une certaine somme d'argent chez l'un des notables de la ville de Tlemcen et que le Ghérif était au courant de cette affaire, Abou Inan, disons-nous, se fit remettre le dépôt et dans sa colère il traita durement le Ghérif et le jeta en prison. Après un mois de détention et dans les premiers jours de l'année 756 (inc. 16 janv. 1355), le Ghérif fut relire de prison et envoyé en exil. Après la conquête de la ville de Gonstantine (758 = 1357) (741), le sultan lui rendit sa faveur et l'admit de nouveau dans son conseil scientifique,

honneur dont le Ghérif jouit jusqu'à la mort tragique du sultan, laquelle arriva vers la fin de l'année 759 (30 nov. 1358). Abou Hammou (712), fils de Youçof (Abou Yakoub) et petit fils d'Abderrahman (Abou Zeïd), s'étant alors emparé de Tlemcen (janvier 1359) (743) en arrachant cette ville au joug des mérinides, invita le Ghérif, qui résidait à Fez, à se rendre à sa cour, ce que celui-ci obtint avec

— 184 —

agrément du vizir Ibn Omar ^El -Hacèii) ibn Aijdallali, régent, à cette époque, de l'empire mérinide. Le Chérif se mit en route pour se rendre à Tlemcen où Abou Hammou lui lit l'accueil le plus empressé. Gomme le roi lui fit comprendre qu'il était désireux d'épouser sa fille, le Chérif la lui donna en mariage. C'est pour lui que le sultan fit bâtir un collège (la Medersa Yaqoubiya), où le

Chérif fut installé comme professeur et où il enseigna jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'à l'année 771 (inc. 5 août 1369 (744)).

« Quant à la date de sa naissance, il m'a appris lui-même qu'il était venu au monde en l'année 710 (inc. 31 mai 1310). »

Tels sont les renseignements biographiques fournis par Ibn Khaldoun (Abderrahman) sur le Chérif.

Abou'l-Abbès El-Ouenchericy dit : « Il est vrai que le Chérif naquit en l'an 710. Quant à sa mort, elle arriva la nuit du samedi au dimanche 4 Dhou ^l-hidjja, à la fin de l'an 771 (nuit du 28 au 29 juin 1370). Notre cheikh, ajoute le même écrivain, était un docteur, un imam d'un savoir profond, un connaisseur accompli. On lui doit un commentaire sur le Sonunaire d'El Khounedjy (745), et un autre ouvrage intitulé : La clef des fondements du

droit. »

Le Chérif Abou Abdallah eut pour disciples des docteurs éminents, parmi lesquels il faut compter son fils Abou Mohammed, l'imam Ech-Chatiby, Ibn Zemrok, Ibrahim Et-Thagry, Ibn Khaldoun, le cheikh Ibn Altab, Ibn Es-Sekkak, le jurisconsulte Mohammed ben Ali El-Mediouny, le saint et prédicateur Ibrahim El-Masmoudy et autres savants. Je trouve chez l'un de ses contemporains, le cid Ibn Merzouq El-Khalib, un éloge pompeux à l'adresse de notre Chérif ; il dit entre autres choses qu'Abou Abdallah était parvenu à un si haut degré de science qu'il pouvait, dans l'interprétation de la loi, s'affranchir de l'autorité des chefs de la secte malékite et décider selon son propre sentiment.

Note. — Voici ce que plus d'un écrivain raconte au sujet de celui qui fait l'objet de cette notice : « Lorsque le Chérif Abou

Abdallah se fut rendu dans la ville de Tunis, il s'empressa d'aller assister à une des levons d'Ibn Abd-es-Salam, mais n'ayant pas trouvé de place dans la salle, il alla s'asseoir à l'extrémité de cette salle, au dernier rang des auditeurs. Le cheikh expliquant ce verset du Coran : « Souvenez-vous de Dieu d'un souvenir /rè(inent (sour. XXXIII, 41), dit : « Que faut-il entendre par ce souvenir ? S'agit-il d'un souvenir exprimé par la langue ou d'un souvenir rappelé intérieurement par le cœur ? » Et il se prononça en faveur de ce dernier, par la raison que le souvenir a pour contraire l'oubli conformément à ce que Dieu a dit : « // n'y a que Satan qui ait pu m.e le faire oublier ainsi pour que je ne

— 185 —

me le rappelasse jias (sour. XVIII, v, 62) ». C'est qu'efreclivement, ajoutât il, loiibli a pour siège le cœur et il en est de même du

souvenir, attendu que ces deux choses, étant opposées, doivent procéder de la même source. » Le Chérit lui répondit : « Cet argument peut être retourné, car aussi bien pourriez-vous alTirmer que l'opposé du souvenir c'est le silence, que le silence a son siège dans la langue, et que, par conséquent, il doit en être de même de son contraire (le souvenir). » Il y en a qui disent que c'est le Chérif qui ouvrit la discussion, et que la réponse fut faite par Ibn Abd-es-Salam. Nous trouvons cette discussion mentionnée par Ibn El-Araby dans son Kitab-el-Maçalik (Livre des voies), et par Nacir-ed-Din ben El-Mouneïyr (746).

On raconte qu'Ibn Abd-es-Salam lui dit : « Seriez-vous par hasard le Chérif? » et que, sur la réponse affirmative de celui-ci, il le pria de quitter sa place et le fit asseoir à son côté. Après cela, il le reçut en particulier dans sa maison tout le temps que dura son séjour

à Tunis, et lui expliqua le traité Icharai (Théorèmes) d'Ibn Sina (Avicenne). A cette époque, le Chérif était encore fort jeune, puisque, selon l'opinion commune, il était né en 710 de l'hégire. La vérité sur ce point de chronologie est ce qui a été dit par Ibn Khaldoun, dont nous avons cité plus haut l'opinion, opinion adoptée, d'ailleurs, par El-Ouenchericy.

.J'avais déjà écrit tout ce qui précède, dit Ahmed Baba, quand il me tomba sous la main un opuscule dû à la plume d'un Tlemcénien qui a retracé la vie du Chérif et celle de ses deux fils, .J'ai résumé cet opuscule et ai donné à mon travail le titre suivant: Le dire supérieur touchant la biographie de l'imam Abou Abdallah Hch Chérif. Qu'il me soit permis d'en transcrire n'A une partie. Voici donc ce que dit l'auteur de cet opuscule : « Le Chérif Abou Abdallah dot la série des doctes imams qui pouvaient, dans

l'interprétation de la loi, s'all'ranchir de l'autorité des chefs de sectes et décider d'après leur propre sentiment. Il vint au monde l'an 710. Elevé dans l'amour de la chasteté et de la pud-eur, il consacra le temps de son adolescence à l'étude de la science et parvint plus tard à pouvoir écartier le voile qui en cache les secrets. Il était doué des plus charmantes qualités, très instruit et très modeste ; nul ne pouvait lui être comparé. Il a été, sous tous les rapports, le phénix de son siè^le et le coryphée des malékites dans le Maghrib. De l'Orient connue de l'Occident, des caravanes d'étudiants se dirigeaient vers lui. Il fut le plus érudit des savants de sa secte et le porte-enseigne des malékites. C'est lui qui lit revivre l'orthodoxie et disparaître l'hérésie. Sa noble famille n'a jamais cessé de faire briller ses lumières; c'est dans son sein que s'est toujours maintenu allumé le flambeau de la gloire. Le premier de cette noble race

qui pénétra

— 186 —

dans ces régions occidentales, ce fut Idris (747), fils d'Abdallah, fils de Hacèn (fils du calife Ali), dont tout le monde connaît l'histoire. En se perpétuant au milieu de nous, cette famille a fini par faire briller sur nous l'éclat de cette lune (le Chérif) et par répandre tant de science que les esprits en sont stupéfaits.

« Le Chérif Abou Abdallah apprit le Coran sous la direction du cheikh Abou Zeïd (748) ben Yaqoub ; dès les premiers pas de son éducation, on vit éclater chez lui les signes de son illustre extraction. Il avait un oncle maternel, du nom d'Abd-el-Kérim, qui jouissait de la plus grande considération à cause de ses vertus et de son zèle pour la science. Ayant remarqué chez le fils de sa

sœur les indices des dispositions les plus favorables, il lui voua toute son affection, et il se plaisait à le mener, tout jeune qu'il était, aux cours publics d'enseignement. Les réponses de l'enfant émerveillaient tout le monde. Son oncle le mena un jour au cours professé par le savant Abou Zeïd, fils de l'Imam, qui, en expliquant le Coran, vint à parler du Paradis et de ses délices. Le jeune Abou Abdallah se permit de lui dire : « Maître, est-ce que dans le Paradis on pourra étudier la science ? » — Parfaitement, lui répondit le professeur : l'on y trouvera tout ce qui peut faire les délices des âmes et des yeux. » — Si vous m'aviez dit, répliqua l'enfant, qu'il n'y a rien à apprendre au Ciel, je vous aurais répondu qu'il n'y aurait point non plus de plaisir à s'y trouver. » Cette réponse plut infiniment au professeur, qui, plein d'admiration pour l'enfant, ne cessa d'appeler sur lui les bénédictions du Ciel. Dieu exauça les prières du cheikh et accorda

ses faveurs au jeune Chérif. L'une des grâces signalées dont le Très-Haut le favorisa, ce fut de lui donner pour maître le cheikh ElAboly qui lui communiqua son immense savoir et ses facultés extraordinaires, et lui donna l'instruction la plus solide. Le jeune homme retira de cet enseignement les plus grands avantages et il se reposa toujours sur l'autorité d'un tel maître. Dans sa vieillesse comme dans ses jeunes ans, il ne cessa de s'appliquer à l'étude et il persévéra dans cette habitude jusqu'à ses derniers moments. Sa soif d'apprendre allait toujours croissant. Il étudiait avec tant d'ardeur et de passion que l'un de ses disciples a raconté que, pendant quatre mois qu'il avait demeuré avec lui, il ne l'avait jamais vu quitter ses habits ni son turban ; que sans cesse il s'appliquait à la lecture ou se livrait à des recherches scientifiques"; que, lorsque le sommeil le gagnait, il faisait un léger somme, soit assis, soit couché, et que, lorsqu'il s'éveillait, il ne

reprenait plus son sommeil, mais qu'il disait: La nature est satisfaite; qu'ensuite il faisait ses ablutions qui étaient pour lui la chose du monde la plus aisée à faire, et qu'après cela il se remettait à l'étude.

— 187 —

« Il commença à donner des leçons à Tâge de douze ans; les élèves, munis de leurs tablettes, se rendaient chez lui où ils attendaient sa sortie de l'école, et il leur expliquait alors la leçon qu'il venait lui-même d'entendre. Il fut le disciple des deux cheiks et imams: Abou Zeïd et Abou Mouça, fils de l'Imam, personnages des plus savants, l'élite des temps passés, qui ont surpassé en mérite tous leurs contemporains, qui ont acquis le plus grand renom et ont joui auprès des rois et des princes de l'influence la plus haute et la plus efficace. Notre Chérit profita à merveille de l'enseignement de ces deux

illustres professeurs; il s'enrichit auprès d'eux d'une ample moisson de savoir et de connaissances, si bien que l'on gravait dans sa mémoire les opinions qu'il avait émises et que l'on aimait même à répéter les expressions dont il avait l'habitude de se servir. Outre les deux fils de l'Imam, il eut plusieurs autres maîtres, notamment ceux qui enseignaient dans sa ville natale, savoir : le jurisconsulte et imam Abou Mohammed El-Madjacy (749), le cadî Abou Abdallah Mohammed Ibn Amr Et-Temimy (750), Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed El-Barouny, Abou Mouça Amran El-Mecheddaly, le cadî Abou Abdallah ben Abd-en-Nour, le cheikh et cadî Abou'l-Abbès Ahmed ben Lahcèn, le cadî Abou'l-Hacèn ben Ali ben Ed-Dheb-bah (variante : El-Meddah), Abou Abdallah Mohammed ben En-Nedjjar, l'astronome, et autres savants professeurs qui tous se plaisaient à l'honorer, à l'estimer, à le combler d'éloges et à rendre témoignage

à la grandeur de son intelligence, à la vivacité et la pénétration de son esprit.

« Les connaissances qu'il avait acquises augmentèrent son prestige, adoucirent son naturel et élevèrent son rang.

« Il enseigna les sciences du vivant même de ses professeurs et attira à ses doctes leçons une foule d'étudiants qui trouvaient en lui un professeur doué d'un jugement sain, un savant versé dans la connaissance des journées de Dieu (l'histoire sainte de l'Islam), marchant sur les traces des anciens, adonné à l'étude et à la discussion, un philosophe connaissant les principes des sciences, un théologien dogmatique possédant la plupart des sciences rationnelles, tant anciennes que modernes.

-< S'étant rendu dans la ville de Tunis, il y fit la connaissance de l'imam Ibn Abd-es-Salam,

qu'on venait entendre, à cette époque, de toutes les parties du monde; il suivit son enseignement avec beaucoup d'assiduité et en retira le plus grand profit. C'est à ce propos que son fils Abou Mohammed Abdallah raconte ceci :

« Lorsque mon père se présenta à l'école d'Ibn Abd-es Salam, il s'assit au dernier rang des auditeurs. Le cheikh se mit alors à discuter le sens qu'il convenait de donner au mot souvenir

— 188 — '

(dhikr). Il se demanda s'il ne fallait pas entendre par ce mot le souvenir oral ou exprimé par la langue humaine. « Maître, lui dit Abou Abdallah, le souvenir est l'opposé de l'oubli ; or, l'oubli a son siège dans le cœur et nullement dans la langue, car il est établi que deux choses opposées l'une à l'autre doivent

nécessairement avoir le même siège. » Le professeur lui objecta que le souvenir ayant pour opposé le silence, et le silence ayant pour siège ou organe la langue, il s'ensuivait que la langue était le siège de son opposé, le souvenir; et que c'était là le sens littéral du passage en question. Après cette réplique, Abou Abdallah prit le parti de se taire, ne voulant pas répondre par modestie et par déférence envers le cheikh. Or, vous savez que l'opposé du silence est la parole et non le souvenir.

« Le lendemain, Abou Abdallah, s'étant rendu de nouveau à la conférence, s'assit au dernier rang des auditeurs, quand l'étudiant qui faisait office de lecteur vint le trouver et lui dit : « Sidi, levez-vous, car le cheikh vous invite à venir vous asseoir à côté de lui. » S'étant donc levé de sa place, il alla se mettre à côté du professeur. La séance terminée, Ibn Abd-es-Salara lui dit : « De quel pays êtes-

vous? — De Tlemcen, lui répondit Abou Abdallah.— Seriez-vous, ajouta le cheikh, le Ghérif Abou Abdallah? — Oui, maitre, répliqua le Chérif. » A partir de ce moment, le cheikh combla son disciple de témoignages d'honneur et voulut que pendant les leçons il restât assis à son côté ; il lui donna celle manjue d'estime et de distinction jusqu'à l'époque où il quitta la ville de Tunis.

« Abou Abdallah recevait des leçons particulières dans la maison du cheikh, et, dans les conférences données par ce professeur, il lit la connaissance des plus hauts personnages de la ville, qui admiraient son esprit et chez qui croissaient de jour en jour le respect et la vénération qu'ils professaient pour sa personne. De retour dans sa patrie, l'esprit enrichi de vastes connaissances et orné de sagesse, il se livra à l'enseignement et lit revivre l'étude des lois.

« C'était l'un des plus beaux hommes quant au visage, et l'un de ceux qui avaient le teint très blanc; 11 devait cette particularité physique à sa noblesse qui brillait dans tous les traits de sa figure. Sa vue inspirait le plus grand respect. Il était doué d'une âme noble, d'un esprit grand et élevé. Il portait des habits riches, mais sans recherche ni affectation. Il était magnanime sans orgueil, doux et modéré en toutes choses.

Intelligence puissante, il savait faire entrer les esprits dans le fond de sa pensée. Homme de confiance, juste et ferme, les grands se soumettaient à son jugement sans la moindre contestation. Il était d'une gaieté très franche sans cependant se départir de sa dignité; il se

— 181) —

montrait compatissant et miséricordieux envers ses semblables, et c'est avec douceur

qu'il les dirigeait dans le droit chemin ; il faisait tous ses efforts pour leur venir en aide, les traitait avec bonté, les accueillait avec bienveillance et les consolait. Il aimait à conseiller les gens du peuple. Généreux, ayant le bras long et la main prodigue, il se plaisait à faire présent d'habits riches et délicats et faisait de nombreuses aumônes. L'on était sûr de trouver toujours en lui un homme d'un commerce doux et facile, ayant le visage rayonnant de gaieté, le cœur sincère et pur.

« Un jour, il vit entrer chez lui un homme que l'on désignait sous le nom d'EI-Mohtadi : c'était un étudiant éloquent et il arrivait de voyage. Le Chérif lui donna un habillement et une somme considérable d'argent. Une autre fois, c'était à Fez, le même individu vint le trouver. Le cheikh lui ayant demandé de ses nouvelles, l'étudiant lui exposa qu'il avait commencé à faire la lecture du Coran

dans la mosquée des Kairouaniens (751), mais que ses auditeurs, ignorant sa détresse, ne lui donnaient absolimieut rien, et que, de son côté, il n'osait pas mendier dans ce pays. Le cheikh fut touché de compassion, lui envoya le lendemain quatre de ses élèves portant chacun un rouleau de pièces d'argent : « Allez, leur dit-il, assister à la leçon de ce professeur, et, quand il se mettra à lire, jetez devant lui ces rouleaux. » C'est ce qu'ils firent, et El-Mohtadi ayant ramassé cet argent, les combla de bons souhaits et de bénédictions. Quand les gens surent qu'il acceptait les présents, les rouleaux d'argent alluèrent chez lui en si grande quantité qu'il finit par jouir d'une grande aisance.

« Un jour, le sultan demanda au Chérif l'explication d'ime question traitée par Ibn El-lladjib dans son ouvrage sur les fondements du droit. « Il n'y a, répondit Abou Abdallah, que le taleb un tel qui

comprenne bien cette question.» Il faut que l'on sache, à ce propos, que ce taleb se trouvait dans le plus grand besoin. Comme le sultan demanda à le voir, on lui dit qu'il se trouvait à la Medersa (Yaqoubiya). Il envoya dire alors, à l'administrateur de cette medersa, de donner une mule, un habillement et de l'argent au taleb et de faire venir celui-ci en sa présence. Le taleb, étant bientôt arrivé, élucida le point de droit en question en présence du sultan. On lui dit: « De qui tenez-vous cette explication? — Je la tiens, répondit-il, de la bouche du Chérif Abou Abdallah. »

« A l'époque où vivait le Chérif, les étudiants étaient les plus honorés des hommes; ils étaient très nombreux, fort riches, et retiraient les plus grands avantages de leur profession. De son temps, l'instruction se développa et se répandit. On se rendait en foule auprès de lui pour entendre ses doctes

leçons, sa douce éloquence et sa facile exposition. Il ne fallait pas longtemps à un étudiant pour se plaire avec un maître aussi

— 190 —

affable et aussi compatissant ; lui, de son côté, ne montrait de préférence que pour ses élèves, qui seuls, du reste, jouissaient de ses faveurs. Il les portait à la recherche de la vérité, les excitait à aimer la sincérité, leur inculquait la connaissance des vérités surnaturelles et les détachait de tout ce qui est créé,

« Il avait soin de préparer chez lui ce qu'il avait à dire et il débitait ses discours devant ses auditeurs de la manière la plus agréable. Il lui arrivait souvent de fixer sur le papier les matières de son enseignement et de les faire paraître sous une forme élégante et châtiée, afin de les rendre plus attrayantes. Il

laissait chacun se porter vers la science qui l'attirait, pensant que tous nos penchants naturels tendent à notre bonheur ; aussi disait-il : « Que celui qui se sent des dispositions pour telle ou telle science s'y adonne. » On s'attachait à lui non seulement à cause de la générosité de son caractère, mais aussi pour ses hautes qualités.

Ami avant tout de la justice, on ne le voyait jamais en proie à la colère, et si parfois ce sentiment venait à naître dans son cœur, aussitôt il se trouvait réprimé. Quelquefois même, après un accès de colère, il se levait et allait faire ses ablutions (considérant ce sentiment comme une souillure). Sa société était agréable. Juste et équitable, il rendait service à son prochain sans hauteur ni fierté ; indulgent envers les autres, il était scrupuleux et d'une conscience délicate pour lui-même. Dans toute sa conduite, il avait pour règle de suivre les exemples et les

traditions des ancêtres. A l'égard des membres de sa famille, il usait de largesses, fournissant à leurs dépenses et contribuant à leur bien-être ; il leur donnait des marques de la plus tendre affection; il ne leur épargnait pas, au besoin, les consolations; il leur assignait des pensions sur ses propres revenus, et se montrait large dans les dons qu'il leur faisait. Il traitait ses hôtes avec la plus grande libéralité; il leur offrait tout ce qu'il avait. Souvent il lui arriva de procurer à ses écoliers les aliments les plus exquis et d'un prix hors de proportion avec leur fortune. Sa maison était le rendez-vous des savants et des hommes vertueux. Les cheikhs eux-mêmes l'honoraient et lui témoignaient la plus grande vénération. En parlant du Ghérif, l'imam Ibn Abd-es-Salam ne e^aignait pas de dire : « Je ne crois pas que dans tout le Maghrib, il soit possible de rencontrer un savant d'un mérite aussi éminent. » On attribuait au cheikh El-Aboly

cet autre propos au sujet du Ghérif : De tous les élèves qui ont été dans le cas de suivre mon enseignement, je puis dire que le Ghérif a été le plus distingué, le plus intelligent et le plus instruit. » Le même cheikh disait encore : a J'ai eu un grand nombre de disciples, tant en Orient qu'en Occident ; je n'en ai guère vu que

— 191 —

quatre d'une incontestable supériorité; or, Abou Aljdallah le Chérif les surpasse tous par la hauteur de son intelligence et par l'étendue de son savoir. » Quand les étudiants qui prenaient leurs leçons auprès du cheikh El-Aboly trouvaient une question obscure et qu'à ce sujet il s'élevait entre eux une discussion délicate, le cheikh leur disait : « Attendez, pour discuter cette question, qu'Abou Abdallah le Chérif soit présent. »

« Le cheikh Ibn Arafa lui dit un jour : a
Jamais personne ne pourra atteindre le haut
degré de votre savoir. » Et quand il apprit la
nouvelle de la mort du Chérif : « Que Dieu
lui fasse miséricorde ! s'écria-t-il ; avec lui
viennent de s'éteindre les sciences
rationnelles. »

« A l'époque où, jeune encore, il se rendit
dans la ville de Fez pour faire ses études, il
assista à une leçon du pieux cheikh Abd El-
Moumen El-Djanaty (752j ; une dispute
s'étant alors élevée dans l'école, il déploya un
riche talent et une grande érudition. Le
cheikh Abd-el-Moumen, étonné, jeta les yeux
sur lui en lui disant : « Mon ami, est-ce de
ton fond que tu as tiré tout ce que tu viens
d'exposer, ou bien l'as-tu puisé dans quelque
livre ? — Non, lui répondit le jeune homme,
je ne l'ai tiré d'aucun livre. » Comme le
cheikh, après l'avoir questionné sur son pays
et sur sa parenté, lui demanda aussi pour

quel motif il était venu à Fez, le Chérif lui répondit qu'il était venu pour étudier sous la direction du cheikh El-Aboly. A ces mots, le professeur ne put s'empêcher de s'écrier : « Louange à Dieu qui t'a accordé son assistance pour le faire obtenir ce qui est agréable à ses yeux. » Après cela, il pria Dieu pour lui et le bénit.

« Une autre fois, le jeune étudiant soutint une discussion avec son maître Abou Zeïd, fils de Tlmam, au sujet de la tradition qui dit : « Un mort ayant plus de trois épouses ne devra être pleuré que par une seule. » (?J Ils disputèrent longuement sur la portée de cette tradition, soit en répondant, soit en faisant des objections ; finalement, la vérité s'étant déclarée en faveur du Chérif Abou Abdallah, le cheikh, vaincu, lui répéta ces paroles du poète : « Chaque jour, je lui enseignais l'art de lancer les traits, et quand ses bras se furent affermis, il dirigea ses

traits contre moi. »

« On tient de la bouche du cheikh Abou Yahia El-Malaghry le trait suivant : Un jour que les savants se trouvaient réunis à la Cour du sultan Abou Inan, ce monarque ordonna au jurisconsulte, le docte hafidh et cadi Abou Abdallah El-Maqqary de lui expliquer le Coran, honneur que celui-ci ne voulut point accepter, en disant que le Chérif Abou Abdallah était plus digne que lui de remplir cette tâche. « Je sais, lui répondit le sultan, que tu connais parfaitement les sciences coraniques et que tu es capable d'expliquer le Livre sacré ; par conséquent, je veux que

— 192 —

tu nous le lises. — Abou Abdallah, lui répliqua El-Maqqary, est plus savant que moi sur cette matière ; je ne saurais, sans témérité, me risquer à lire en sa présence. »

Après ce refus qui donna une haute idée de son équité, force fut à Abou Abdallah le Chérif de faire l'explication demandée, en présence de tous les savants du Maghrib. Celle séance eut lieu dans le palais royal. Le sultan descendit de son Irène et s'assit avec les docteurs sur les tapis. Le Chérif fit alors jaillir de son esprit des sources de sagesse si abondantes que l'auditoire s'en trouva comme stupéfié ; il apporta tant de trésors de science que nul ne pouvait les embrasser. Lorsqu'il eut achevé de parler, le sultan, plein d'admiration, s'écria : « Je vois la science sourdre de la racine de ses cheveux. » Au sortir de la séance, le cadi El-Fech-taly vint le prier de mettre par écrit toutes les belles choses qu'il avait dites ce jour-là. « Je n'ai fait, dit-il, que répéter tout ce que vous pouvez lire dans tel et tel livre », et il lui nomma des ouvrages connus d'eux tous. Le cadi apprit ainsi que la mémoire est la meilleure des choses et qu'elle est un don

naturel qui ne s'acquiert pas par l'étude.

« Mon père m'a rapporté ce que disait le prédicateur (El-Khatib) Ibn Mer/.ouq à propos du voyage que fit à Tunis Abou Abdallah : j'ai beaucoup regretté son départ et notre séparation; mais j'ai à remercier Dieu de ce qu'il a bien voulu permettre aux habitants de l'Ifriqiya de voir et connaître un savant du Maghrib aussi distingué que lui. Et il ajoutait que le cheikh, l'illustre et vertueux jurisconsulte Mouça El-Abdoucy, le doyen des jurisconsultes de Fez, recherchait les notes écrites et les décisions juridiques d'Abou Abdallah et qu'il avait soin de les enregistrer dans ses cahiers; or, il était plus âgé qu'Abou Abdallah. Mon père m'a aussi raconté qu'il avait entendu dire au jurisconsulte et traditionniste, le cadî Abou Ali Mansour ben Iladiya El-Qorê-chy (753): « Tous les jurisconsultes qui, de notre temps, se sont livrés à l'étude, ont appris ce qu'ils

ont pu en fait de science, puis se sont arrêtés ; Abou Abdallah fait seule exception : son zèle pour l'étude croit toujours et Dieu sait à quelle hauteur de savoir ce savant parviendra. »

« D'un autre côté, j'ai aussi ouï dire au juriconsulte Abou Yahia El-Malaghry ce (qui suit : « J'ai assisté bien des fois aux réunions des savants les plus éminents ; jamais je n'en ai vu d'aussi distingués qu'Abou Abdallah et ses deux fils après lui. »

« Pour ce qui est de la variété de son savoir, c'est un fait connu de tout le monde ; on peut dire que, sous ce rapport, il ne laissait rien à désirer. A la connaissance de la loi divine positive, il joignait celle du mysticisme ou du sens caché qu'elle renferme. Parmi les différentes voies qui conduisent à la Vérité,

celle qu'il suivait était la meilleure. Quand il parlait de la connaissance de Dieu, personne ne pouvait lutter de savoir avec lui, car en cette matière il était sans rival. Le rôle des autres savants, dans ces sortes de conférences, consistait à l'admirer et à lui prêter une oreille attentive. Il introduisit alors ses auditeurs dans les jardins de son paradis et les abreuvait des eaux célestes de son mysticisme, car il possédait parfaitement les sciences relatives au Livre divin. Pendant vingt-cinq ans qu'il mit à expliquer le Coran, il le fit de la manière la plus admirable, et cela devant un auditoire des plus nombreux, en présence des plus grands monarques, des princes de la science, de l'élite des hommes vertueux et des étudiants les plus remarquables. Pas un des docteurs de son époque ne manqua l'occasion d'aller l'entendre. Il était parfaitement au courant de tout ce qui concerne le Livre sacré : son orthographe, son analyse grammaticale, ses

leçons, ses variantes, sa rhétorique, sa force persuasive, ses maximes, le sens caché de ses expressions, ses défenses, ses commandements, ses versets qui abrogent et ceux qui sont abrogés, les dates et autres détails, rien ne lui échappait, et il avait soin d'appliquer à chacune de ces observations toute la portée de son intelligence. Le dernier jour qu'il parla sur ce sujet, chacun fut étonné de la connaissance qu'il avait des choses de Dieu. Il excellait dans la science des traditions : il les comprenait bien, connaissait celles qui jouissent de peu de valeur, celles qui sont obscures, celles qui sont controversées et celles qui sont tout à fait authentiques ; il en nommait les auteurs et en donnait les textes et les variantes. C'était aussi un guide dans la science des fondements de la religion. Il savait administrer les arguments et les preuves et voyait juste. Il se montrait plein d'égards envers ceux qui suivent la tradition et

prenait la défense du droit. Il résolvait les questions les plus difficiles et se chargeait d'exercer l'étudiant à élucider celles qui étaient obscures. Du reste, il suivait exactement la pratique des hommes vertueux des temps passés quand il s'agissait de cacher certains cas qui réclamaient le secret, de garder ceux qui étaient trop intimes. Il composa des ouvrages d'une grande érudition, entre autres un livre sur la prédestination et les arrêts immuables de Dieu, ouvrage excellent où la vérité trouve sa juste valeur, où les notions si peu claires de ce dogme sont exposées avec la plus grande lucidité.

« Les savants du Maghrib avaient recours à ses lumières quand ils avaient à résoudre une question difficile ; c'est ainsi que le savant jurisconsulte, le docteur accompli Er-Rahouny, lui envoya de Touzer plusieurs questions à résoudre, questions dont notre

Chérif n'eut point de peine à éclaircir les
difficultés,

- m -

nâ à trouver le nœud et la solution. Il était, en effet, l'un des princes de la secte malékite et l'un des docteurs qui, dans l'interprétation des doctrines de cette secte, pouvaient décider d'après leur propre sentiment sans tenir compte de l'autorité des chefs. Très intelligent, il éludait constamment les fondements du droit et la jurisprudence, les apprenait par cœur et les approfondissait. Il était très versé en droit et savait en découvrir les règles. Motivant fortement ses opinions, ayant un jugement prompt, d'une conscience scrupuleuse et délicate quand il s'agissait de donner une consultation juridique, cherchant dans ce dernier cas à se rapprocher le plus qu'il pouvait de la véritable solution, il jouissait de la confiance

des gens de religion et craignant Dieu, On lui demandait de toutes parts la solution de questions juridiques. Il s'occupait avec soin des affaires relatives au divorce qui lui étaient confiées: mais il les évitait autant que possible. Il passa une grande partie de sa vie et la plupart de son temps à enseigner le droit, et ne cessa jusqu'à ses derniers jours de faire suivre la conférence, qu'il consacrait à l'explication du Livre sacré, d'une leçon sur la Moda-wana. Les étudiants retirèrent de son enseignement des avantages tels qu'ils n'en avaient pu retirer d'aussi fructueux, de son temps, dans aucune autre grande ville. Or, il arriva que certains jurisconsultes de Fez osèrent desservir le Ghérif auprès du sultan Abou Inan, en l'accusant de ne pas être très versé dans la science du droit. Incontinent, le sultan manda à la Cour tous les jurisconsultes, et, quand ils furent arrivés, il ordonna au Ghérif de lui expliquer le hadith qui porte : Quand un chien a lappé

dans le vase de quelqu'un de vous, etc., pour le mettre à l'épreuve et connaître ce qu'il savait en fait de jurisprudence. Sur ce, le Ghérif se mit à parler aussitôt et sans préparation. La première chose qu'il dit fut ceci: Au sujet du hadith en question, il n'y a pas moins de vingt-cinq explications différentes, La première est celle-ci ; voici la deuxième, et il les cita toutes l'une après l'autre. Ensuite, il parla sur la dernière et donna les raisons pour lesquelles il fallait la préférer aux autres, en s'ex-primant là-dessus comme s'il lisait dans un livre ce qu'il disait. Alors le sultan, émerveillé, s'avança vers les détracteurs et leur dit : « Voici l'homme que l'on m'a signalé comme peu versé en droit, »

c II avait la parole douce, claire et charmante ; la science se manifestait dans ses discours dans toute sa force ; les lumières qui en jaillissaient étaient des plus éclatantes; aussi

ses discours étaient-ils compris sans difficulté par tout le monde, car ils étaient aussi clairs que l'astie du jour. Versé comme il l'était dans les principes du droit, il composa sur cette matière un grand

— 195 —

ouvrage qu'il intitula : La clef ([ui perynet d'arriver à fonder les branches sur les racines, ouvrage où il fit accorder les questions de droit avec les principes fondamentaux de cette science. C'était l'un des hommes les plus versés en langue arabe, l'un des plus érudits dans cette science. Pour ce qui est des Belles-Lettres, il en avait acquis une grande connaissance; il était à la fois un lexicographe, un grammairien, un prodige en rhétorique et dans l'art d'orner le style, en sorte que, le jour de sa mort, les étudiants disaient en parlant de lui : «Le médecin est mort», faisant allusion à la

connaissance qu'il avait des secrets de toutes les sciences. Il savait la lexicographie, la grammaire, l'art poétique, les anciens proverbes, l'histoire des peuples, leurs mœurs, les journées célèbres des Arabes, leurs guerres et leurs mœurs; il pouvait raconter l'histoire des hommes pieux et leur manière de vivre, faire connaître la secte des Soufis, leurs coutumes et leurs règles. Il était agréable dans ses conférences et racontait de nombreuses anecdotes. Sa présence était réjouissante. Il était doux dans la conversation, éloquent, très impartial dans les disputes et les discussions, toujours gai et jamais emporté ni maussade. Il connaissait à merveille tout ce qui concerne l'âme, la manière de la purifier, les belles qualités qui en font l'ornement. Il savait aplanir toutes les difficultés. Quant aux sciences rationnelles, aucune ne lui était étrangère; il possédait la logique, le calcul, l'astronomie, la géométrie, la musique, la médecine,

l'anatomie, l'agriculture, ainsi que la plupart des sciences anciennes et modernes. Il composa sur le Djomal d'El-Khounedjy un commentaire qui est l'un des meilleurs ouvrages qui aient vu le jour. Les savants en retirèrent le plus grand profit et s'appliquèrent à l'étudier; ils en multiplièrent les copies à tel point que le livre se répandit et fut dans les mains de tout le monde. Il composa aussi un livre sur les donations (754). Il n'a pas produit un grand nombre d'ouvrages parce que sa principale occupation consistait à enseigner. Il sortit de son école une foule innombrable de savants éminents, de personnages distingués, d'hommes pieux et même de grands saints.

a Tout le monde lui témoignait une profonde vénération et avait pour lui beaucoup d'amour. Dieu lui-même avait inspiré cet amour à tous les cœurs; quiconque le voyait ne pouvait s'empêcher de lui vouer son

affection, même sans le connaître. Les rois lui donnaient des marques d'honneur et de respect; ils lui assignaient une place distinguée dans leurs conseils; ils le craignaient et écoutaient ses avis. Il lui arrivait quelquefois de se montrer à leur endroit plein de courtoisie et de complaisance, ce qui ne l'empêchait pas de prendre devant eux la défense du droit, de venir au secours des opprimés et de s'occuper des affaires

— 19G —

qu'on lui avait recommandées. Voici ce qu'il dit un jour à un souverain, après avoir plaidé en sa présence la cause d'un jurisconsulte auquel il s'intéressait, et qui, malgré cela, avait été condamné à la bastonnade: «Si cet homme est cliétif à vos yeux, il n'est pas moins grand aux yeux du monde; au surplus, il est de ceux qui cultivent la science. «Grâce

à ces paroles bienveillantes, le jurisconsulte échappa au châtement en question et fut renvoyé avec honneur,

« Une autre fois, un marabout se présenta devant le sultan Abou Hammou qui venait à peine de monter sur le trône. Au lieu de lui baiser la main et de lui rendre hommage, il se contenta de le saluer et se retira. Le sultan, courroucé, s'écria : « Pourquoi ne me rend-il pas hommage? et aussitôt l'idée lui vint de châtier l'homme. — Sire, lui dit Abou Abdallah, ne vous offensez pas: ce marabout a toujours agi ainsi envers vos prédécesseurs; c'est un homme de Dieu. » Cette explication apaisa la colère du roi, qui depuis rendit ses bonnes grâces au marabout et lui accorda même le gouvernement de toute une tribu.

« Le Ghérif avait l'habitude de ne pas engager de dispute avec les savants, quand il

assistait en leur compagnie aux conseils des rois; loin de là, il respectait la dignité de la science. Il ne mettait aucun empressement à réfuter les opinions de qui que ce fût, ni à relever les erreurs de ceux qui expliquaient le Coran. Il ne rebutait pas les gens du peuple et ne les poussait pas à se révolter contre l'autorité établie. Ses conférences et ses leçons étaient non seulement agréables et attrayantes, mais instructives et solides; quand il traitait une question, il l'élucidait complètement.

« Toute sa journée se passait à donner des leçons, à étudier ou à lire le Coran. Il se servait du sablier pour régler le temps qu'il consacrait aux étudiants. Il consacrait un tiers de la nuit au sommeil, un autre tiers à l'étude et le dernier à la prière. Chaque nuit, il récitait, pendant la prière, huit sections (8/GO) du Coran, autant au commencement de la journée et six autres entre chaque

prière. Dans chacune de ses leçons, il lisait toujours une section entière du Livre sacré et expliquait chaque jour environ un quart de hizb (section). Il aimait à discuter avec ses élèves, pensant que cet exercice leur était utile, et, ([uand la discussion était terminée, il leur ordonnait de faire une dissertation sur la question agitée qu'il se réservait de trancher ensuite. Il avait l'habitude de parcourir un grand nombre de livres avant de faire sa leçon. Il m'a été raconté, par un de ses disciples, qu'étant entré un jour dans sa bibliothèque, il trouva étalés et ouverts devant lui environ soixante-dix volumes. Il avait une foi vive et solide, une âme exempte du vice de la cupidité et de l'ambition. Les nécessités de la vie ne lui faisaient négliger ni la culture de la science,

— 197 —

ni les actes de dévotion. Il s'exerça à l'étude

et en fit l'objet de sa constante préoccupation jusqu'au moment où l'habitude la lui rendit facile et peu pénible; c'est à elle qu'il doit d'avoir obtenu les biens spirituels et temporels. Il siégeait dans les suprêmes conseils des rois qui écoutaient ses avis; il soutenait devant eux la justice et la vérité avec le prestige de son immense renommée et l'autorité du haut rang qu'il occupait, ne sacrifiant au désir de leur plaire aucun des devoirs de sa religion et de sa conscience, ne leur demandant jamais rien pour lui-même, ne leur donnant, quand il le4.H' parlait, que les titres que la loi leur reconnaît, inspirant à leur cœur le respect des honnêtes gens et ne les encourageant jamais à outrager ces derniers. Du reste, il ne se vengeait jamais de ses ennemis et il supportait avec patience la malveillance de ses envieux qu'il parvenait à éloigner de sa personne de la manière la plus polie et la plus honnête. Il aimait la société des gens de mérite ainsi que celle des

personnes estimables et jouissant de la considération publique, se souciant fort peu du reste.

« Les savants d'Espagne étaient de ceux qui savaient le mieux apprécier son mérite et qui avaient la plus grande considération pour sa personne: le célèbre Liçan-ed-Din IbnEl-Khatib, l'auteur de récits admirables et de livres magnifiques, quand il donnait le jour à quelque ouvrage, ne manquait jamais de le lui envoyer et de le lui soumettre en le priant d'y tracer quelques lignes de son écriture. Le cheikh, l'imam et muphti AbouSaïd ben Lobb (755), le professeur des savants d'Espagne et l'une des dernières illustrations de ce pays, toutes les fois qu'il rencontrait une question difficile, n'hésitait point de lui écrire pour la lui soumettre et lui en demander la solution, reconnaissant ainsi la supériorité de son savoir.

« Quant à ce qui est de son détachement des choses du monde, de sa bienfaisance et de sa piété, il avait une âme uniquement préoccupée de Dieu et la conscience tranquille. Il distribuait d'abondantes sommes d'argent aux membres de sa famille et aux étrangers et tenait peu aux biens qu'il possédait; la conservation de sa fortune était le moindre de ses soucis. Il ne regardait point de trop près quand il s'agissait pour lui de donner: son unique pensée, son seul désir était de s'instruire et d'acquérir la sagesse.

« Il m'a été raconté par son fils, notre cheikh Abdallah, que dans un temps le Chérif passa six mois entiers à k'availer sans voir même ses enfants, se levant le matin quand ils étaient encore endormis, et venant la nuit quand ils dormaient. .l'ai aussi ouï dire à mon père que le Chérif ne reçut aucune des pensions affectées à la Médersa ni ailleurs, pendant tout le temps que durèrent

ses études; que son père lui donnait de l'argent pour fournir à ses dépenses et que cela lui sulïisait. Plus d'une fois, soit dans le mois de ramadhan, soit dans tout autre mois de l'année, il lui arriva, quand on lui avait servi pour son repas du soir ce qu'il y avait de meilleur en fait de nourriture, de le laisser là pour se livrer à l'étude jusqu'au moment où on lui apportait le repas de l'aurore et de ne point toucher encore à ce dernier repas, en sorte qnt, surpris par le jour, il ne discontinuait ni le jeûne, ni l'étude.

« Il jouissait d'une excellente réputation et était à l'abri de tout soupçon : aussi, amis ou ennemis, tous convenaient de sa pureté d'âme et de sa parfaite sincérité. Les bons comme les méchants l'aimaient également. On voyait en lui un homme toujours pensif et réfléchi, soumis à Dieu et à ses lois,

observant rigoureusement les commandements et les défenses. A ses yeux, ce bas monde n'avait aucune valeur. Il fuyait les rois qui, de leur côté, étaient pleins d'égards envers lui, qui tous cherchaient à le rapprocher d'eux et à l'honorer; il ne voulut jamais accepter de leur part aucune charge touchant les affaires de ce monde, ne s'occupant que de ses études et de la diffusion de la science partout et autant que cela lui était permis. Le sultan Abou Saïd professait pour lui la plus grande affection : il ne lui adressait jamais la parole sans l'honorer du titre de monseigneur. Lorsque les liens qui affermissaient son empire vinrent à se rompre, il proposa au Ghérif de lui garder en dépôt une certaine somme d'argent dont celui-ci ne voulut en aucune façon se charger. Le sultan confia alors le dépôt à une autre personne et prit le Ghérif comme témoin de cet acte. Abou Inan étant monté sur le trône, la chose lui fut rapportée

par le dépositaire lui-même, et, ayant mandé le Chérif, il lui reprocha durement de ne pas lui avoir parlé de l'existence du dépôt; mais, loin de le punir, il ordonna de l'admettre au nombre de ses courtisans et d'élever son rang au-dessus de celui des autres savants. Le Chérif lui répondit en ces termes: « Je ne suis qu'un simple témoin ; mon devoir dans cette affaire était non d'apporter mon témoignage, mais bien de le tenir caché et de le garder pour moi. Quant à l'honneur que vous me faites de m'admettre au nombre de vos courtisans, je le considère comme une faveur bien plus nuisible qu'avantageuse pour moi, car elle me ferait perdre ma religion et ma science. » Il accompagna ces paroles d'autres expressions dures contre le sultan, lequel, dans sa colère, commanda qu'on le jetât en prison. Quelque temps après, un cheikh étranger au pays et venu de l'Ifriqiya, le nommé Yaqoub ben Ali, se présenta à la Cour du sultan, qui lui

demanda ce qu'on pensait de lui en Ifriqiya.
« L'on ne dit que du bien de vous, lui
répondit le cheikh; seulement, on

— 199 —

y a appris que vous avez fait jeter en prison un chérif, un savant du plus grand mérite, ce qui n'est approuvé ni des petits, ni des grands. » Le sultan fit alors relâcher le prisonnier et se mit à lui faire du bien, sans que celui-ci eût fait aucune démarche pour cela, sans même qu'il connût la main de son bienfaiteur. C'est là une des plus grandes épreuves que le Chérif ait eu à supporter dans le cours de sa vie. Le sultan Abou Inan ne cessa de lui en faire des excuses et de lui en lémoigner des regrets jusqu'à sa mort. Le Chérif était, en effet, un homme sûr, gardien fidèle des secrets qu'on lui avait confiés, toujours maître de lui-même et ne s'occupant que de ce qui le regardait. Les

personnes pieuses aussi bien que les gens du monde avaient recours à ses lumières ; les proches et les étrangers avaient en lui la plus grande confiance.

« Un homme digne de foi a raconté le trait suivant: «Le cadi de Constantine, Hacên ben Badis (756), avait donné en dépôt à notre Chérif un rouleau renfermant une certaine somme d'argent, et, après l'avoir reçu, le Chérif l'avait déposé dans sa maison. Quelque temps après, sur la demande du propriétaire, ayant tiré le rouleau de l'endroit où il l'avait déposé, il trouva écrit dessus : Ceni pièces d'or; puis ayant ouvert le rouleau et compté l'argent, il n'en trouva effectivement que soixante-quinze. Pensant qu'il devait y en avoir cent, il en ajouta vingt-cinq autres et dit au propriétaire : « Quand j'ai reçu de vous cet argent, je l'ai fait sans compter, puis ayant jeté les yeux sur l'étiquette, j'ai voulu vérifier la somme et ne

l'ayant pas trouvée exacte ni conforme à l'indication, je l'ai complétée, croyant que ce qui manquait avait été égaré chez moi. » — Sidi, lui répondit le propriétaire, je ne vous ai confié que la somme de soixante-quinze pièces d'or. » 11 lui rendit donc ce qu'il avait ajouté en le remerciant et en rendant grâces à Dieu de ce qu'il avait rencontré un homme d'une conscience aussi délicate.

« Comme règle de conduite dans toutes ses affaires, il s'en tenait à la Sonna ou tradition, en s'appuyant sur l'autorité de ses partisans; il ne s'écartait point du sentiment unanime des grands docteurs et se conformait à leurs décisions. 11 s'élevait avec fermeté contre les novateurs avec lesquels il ne discutait jamais.

« Quand il s'agissait de prendre la défense du droit ou de la vérité, il déployait la plus grande énergie. Personne autour de lui

n'osait émettre une opinion hétérodoxe, ni attaquer l'honneur du prochain. 11 avait soin de ne jamais communiquer les secrets de la loi à ceux qui n'en étaient pas dignes; il évitait de faire de la peine à qui que ce fût, mais il réprimandait ceux qui, en sa présence, voulaient s'élever au-dessus de leur propre mérite ; il ne s'occupait, du reste, que de ce qui le regardait.

— 200 —

« Un jour, un étudiant en droit, à Fez, s'avisa de l'interroger et de lui demander ce qu'il fallait penser de la prééminence d'Abou Bekr sur Omar. Le Chérif le mit dehors. Le chef des vizirs de l'empire, qui assistait aux conférences de notre Chérif pour y développer son instruction, se mit un jour à dire du mal de l'un des imams (califes). Le professeur jeta sur lui un regard courroucé et lui adressa des paroles dures et sévères. Le

vizir se tut et continua cà fréquenter les cours du Chérif.

« Parmi ses élèves, il y en avait un qui étudiait, sous sa direction, certains livres d'El-Ghazaly, afin de pouvoir se vanter de les avoir lus. Le cheikh, ayant eu un songe où il lui semblait qu'il plaçait ses livres dans un endroit sale et malpropre, négligea cet élève et ne voulut plus lui donner des leçons.

« Il |)réparait avec soin l'explication des versets du Livre sacré, et consultait un grand nombre d'auteurs pour y choisir les citations qui devaient lui servir d'exemples. Il étudiait aussi les choses du monde invisible, les méditait et y appliquait toute son attention. On lui attribue un grand nombre de miracles dont voici quelques-uns :

« Pendant que le sultan Abou Inan occupait Conslantine (758 — 1357), il régna dans celte

ville une si grande cherté de vivres, que le prix de huit fèves s'éleva jusqu'à un dirhem. La misère s'y faisait sentir d'une manière effrayante. Le Chérif reçut alors plusieurs lettres portant sur l'adresse : A Sidi Abou Abdallah. Les ayant ouvertes, il les trouva blanches, c'est-à dire sans aucune écriture, mais renfermant un certain nombre de pièces d'or. Il ne savait d'où cet argent lui venait, mais il s'en aida pour ses besoins jusqu'au moment où Dieu daigna le délivrer.

« Autre miracle. — Un jour qu'il faisait route avec l'armée, on arriva sur les bords d'une rivière tellement grossie par les pluies, qu'elle ne pouvait être traversée que par les hommes à cheval. Quant à lui, il avait une ânesse sur laquelle il avait chargé ses bagages, et qui, en compagnie des cavaliers, passa saine et sauve le torrent impétueux. Le campement ayant été installé dans le voisinage de la rivière, le cheikh alla planter

sa tente dans un endroit élevé qui se trouvait là. Or, vers le milieu de la nuit, les eaux, sortant de leur lit, envahirent le campement qu'elles inondèrent totalement; elles s'élevèrent même jusqu'à une certaine hauteur dans l'intérieur des tentes et le pavillon du sultan s'écroula, en sorte que l'on passa la nuit dans le plus piteux état pendant que le cheikh, que le torrent n'avait pu atteindre, respirait tranquillement sur l'éminence qu'il avait choisie pour son gîte. Dans cette lâcheuse circonstance, le sultan, levant les yeux vers le Chérif, disait: «Comment se fait-il qu'il ait su ce qui devait arriver cette nuit et qu'il ne m'en ait rien dit ? »

— 201 —

« L'année qui fut témoin de sa mort, il en était arrivé dans ses explications du Coran à ces paroles du Très-Haut: Ils se réjouissent à

cause des bienfaits de Dieu et de sa générosité (sourate III, 165). Après une maladie qui avait duré environ dix-huit jours, il rendit le dernier soupir, dans la nuit du samedi au dimanche, le quatrième jour du mois de Dhou'l-hiddja, l'an 771 (29 juin 1370j. Il fut assisté dans son agonie et jusqu'à ses derniers moments par une foule de savants, de jurisconsultes et de lecteurs du livre de Dieu, Il a été raconté par le prédicateur, le savant et vertueux Ali ben Mnziya El Qorêchy (757), par le jurisconsulte Rachid et par d'autres, que dans ces tristes moments ils lui virent faire des signes de la main, comme s'il invitait à s'asseoir certaines personnes qui seraient venues pour assister à sa mort. Ces savants étaient convaincus que c'étaient des anges.

« Son fils Abou Yahia a rapporté que dans sa dernière maladie, le Chérif, après avoir baisé le livre sacré, se le passa sur la figure en

disant : « Grand Dieu ! c'est au nom de ce saint livre que vous m'avez honoré dans ce monde ; daignez aussi, en vertu de son mérite, m'honorer dans l'autre. » Après sa mort, il apparut en songe à un saint homme qui lui adressa cette question : « Où êtes-vous ? — Je me trouve, lui répondit le bienheureux, dans un excellent lieu de repos, auprès d'un puissant souverain. » Son éloge funèbre fut célébré dans un long poème par l'éminent jurisconsulte, le muphti, le professeur Abou Ali Hacên ben Ibrahim ben Seba".

« Le sultan fut très affligé de la perte du Chérif ; il fit venir auprès de lui le fils du défunt, le jurisconsulte Abdallah, le reçut avec honneur et lui dit : « Il n'est point mort celui qui vous a laissé sur la terre ; votre père n'est mort que pour moi, car je lui devais de pouvoir lutter de gloire avec les autres souverains. » Après cela, le sultan lui confia

l'enseignement de la Médersa (Yaqoubiya), l'y installa et lui assigna tous les revenus qui en dépendaient,

« Citons maintenant une de ses réponses, pour montrer le haut degré de savoir auquel il était parvenu : On lui demanda, de Grenade, ce qu'il pensait d'une opinion que l'instaurateur d'un rite a d'abord émise sur un point de droit et sur laquelle il est ensuite revenu. « Il arrive, lui disait-on, que les jurisconsultes de notre rite citent, de Malik, deux, trois et même quatre solutions différentes d'une seule question de droit; ils disent: on lit dans la Modavvana, telle chose, dans la Meouaziya (758) telle chose, et dans la Medjmouà (759) telle autre chose; puis ils transcrivent dans leurs livres toutes ces diverses solutions, leur attribuent indifféremment la même autorité, et décident d'après elles, sans connaître celle qui est intervenue la dernière. Or, on

sait qu'il faut s'en tenir à celle-ci, et abandonner les précédentes quand on n'est qu'un servile imitateur de l'auteur de ces solutions. Quant à l'homme capable d'interpréter la loi, il peut choisir parmi elles, en raison même de sa capacité, malgré que, d'après ce que j'ai vu, les auteurs qui ont écrit sur les principes fondamentaux du droit soient unanimes à déclarer « que lorsqu'on se trouve en présence de deux dires contradictoires d'un savant et qu'on ne sait lequel des deux est antérieur à l'autre, on ne doit suivre ni l'un ni l'autre de ces deux dires, parce qu'il pourrait se rencontrer que celui qu'on aurait choisi fût précisément celui sur lequel l'auteur est revenu ; que ces deux dires sont comme deux preuves dont l'une a annulé l'autre ; et qu'en pareil cas, il ne faut se conformer à aucun de ces deux dires. »

« Après avoir, dit le consultant, examiné et discuté cette question plusieurs jours, chez nous, à Grenade, nous nous sommes arrêtés à la conclusion suivante : c'est la nécessité qui force à agir ainsi, car si on agissait autrement, la majeure partie de la jurisprudence de Malik serait anéantie. Voici d'ailleurs les raisons qui nous ont paru motiver cette conclusion : 1° Malik n'a pu donner son premier et son deuxième avis sur une question qu'en les appuyant, l'un et l'autre, sur des preuves solides qui nous obligent à les suivre tous les deux; 2° ses disciples ne s'étant pas fait faute de se servir de la plupart de ses avis contradictoires, nous devoiis, de notre côté, suivre ces avis puisqu'ils ont été l'objet de leur interprétation ; 3° ne pas suivre les avis contradictoires de Malik serait admettre que tous les auteurs qui les transcrivent, qui décident d'après eux pour faciliter la solution des cas qui leur sont soumis, et qui ne font

aucune objection à ces difficultés, sont unanimes à approuver l'erreur. Vous n'ignorez pas, du reste, qu'El-Qarafy a, dans son commentaire sur le Tenqih (760j, répondu sur ce dernier point. »

c< Voici la réponse que le Chérif lit à cette demande : « Vous savez, dit-il, qu'il y a deux catégories d'interprètes de la loi: l'interprète indépendant et l'interprète d'un rite spécial.

« Le premier est celui qui possède tous les fondements de la loi, qui en embrasse toutes les données et connaît toutes les manières de l'envisager. Lorsqu'une affaire lui est soumise ou lorsqu'il est interrogé sur un point de droit, il fait des recherches pour savoir dans quel sens cette affaire ou ce point de droit doivent être tranchés. Il examine ensuite toutes les auto rites sur lesquelles il pourra appuyer sa décision, ainsi que la manière suivant laquelle il administrera les

preuves fournies par ces autorités pour trancher la question posée. Puis il recherche parmi ces appuis ceux qui s'écartent, par quelque côté, de cette question, groupe les autres, particularise ce qui est général,

— 203 —

restreint ce qui est absolu, interprète le sens littéral des textes, accorde sa préférence à certaines autorités, à certains textes et à certaines preuves, en faisant accorder le tout avec les principes fondamentaux de la loi. Après cela, il agit d'après l'avis qui lui semble prépondérant et d'après le dernier émis, si toutefois il réussit à découvrir celui ci; quant aux autres dires, il n'en tient absolument aucun compte et ne leur accorde jamais sa préférence, attendu qu'il doit les considérer comme nuls et nonavenus. Telle est la manière de procéder de l'interprète indépendant.

« Le second est celui qui emploie toutes les facultés de son esprit à interpréter les doctrines d'un rite spécial et déterminé. Il possède tous les fondements de la doctrine de son chef, embrasse tous les principes et toutes les autorités sur lesquels celui-ci s'appuie, s'appuie lui-même sur ces principes et ces autorités, connaît toutes les manières d'envisager la doctrine de son chef; en un mot, il est, par rapport au rite particulier qu'il interprète, ce qu'est l'interprète indépendant par rapport aux principes fondamentaux de la loi. On peut ranger dans cette catégorie Ibn El-Qacim et Achheb pour le rite de Malik, El-Mo-zany (761) et Ibn Soreidj (762) pour celui d'Ech-Chafi'y et Abou Youçof (763) pour celui d'Abou Hanifa. Voici, d'ailleurs, ce qui pourra rendre plus clair à vos yeux la différence qui existe entre ces deux classes d'interprètes. Ech-Ghafi'y, Ibn El-Qacim et Achheb comptent parmi les disciples de Malik et ont retiré le plus grand

profit de ses leçons. Or, Ech-Chah'y est le seul des trois qui se soit élevé au rang d'interprète indépendant. Lorsque, en effet, on l'interrogeait sur une question, il l'examinait en toute indépendance et décidait d'après son propre sentiment. Quant à Ibn El Qacim, quand on lui adressait une question sur un point de droit, il répondait : « J'ai entendu Malik dire telle et telle chose sur ce sujet') ; s'il ne lui avait rien entendu dire, il disait : « Je ne lui ai, personnellement, rien entendu dire, mais j'ai appris par d'autres qu'il a dit telle chose » ; et si, enfin, rien ne lui avait été rapporté de Malik, il disait : « Personne ne m'a fait connaître le sentiment de Malik sur cette question, mais dans telle autre, Malik m'a dit ceci ; or, la vôtre ressemble à cette dernière. » Voilà le rang de l'interprète ritualiste ou spécial à un i-ite.

« A propos de ce passage du chapitre de Vii sur pat ion de la Modawana : « I/nsurpaieur

ou le ravisseur d'une monture dont ils se seront servis n'auront à 2) Ci!l6r au propriétaire ni le prix de louage de l'animal, ni la valeur estimative de la chose usurpée ou de la monture, quand ils restiixieront celle ci intacte au propriétaire, contrairement au loueur ou à l'emprunteur d'une monture qui lui aurait fait parcourir un trajet plus long que celui convenu »

— 204 —

(764), Ibn El-Qacim dit : « Si Malik n'avait pas dit cela, j'aurais imposé au ravisseur le prix de louage de la monture et je l'aurais rendu garant de la valeur estimative de cette monture lorsque, par suite de vol, il aurait empêché l'animal d'être exposé et vendu dans les marchés par son propriétaire ; j'adopte cependant le sentiment de Malik. »

« Cet exemple vous montre combien Ibn El-

Qacim est attaché à la doctrine de Malik qu'il imite servilement (765),

« Voici maintenant quelques questions sur lesquelles Ibn E\`-Qacini est en désaccord avec Malik :

« La Modawana porte, relativement à l'impôt sur le bétail (zakat): A 121 chameaux, le prélèvement est de deux chameaux de trois ans, ou bien de trois chameaux de deux ans (766) ; ce prélèvement est au choix du collecteur d'après Malik, tandis qu'Ibn El-Qacim, suivant en cela l'opinion d'Ibn Ghihab (767), dit que le collecteur prendra dans le troupeau ce qu'il y aura des unes ou des autres, mais n'aura pas le droit d'obliger le propriétaire à aller chercher ailleurs ce qui manquera pour pouvoir faire un choix.

« D'après Malik, l'esclave à qui son maître dit : « Tu es à l'instant même entièrement libre,

à condition de me payer cent dinars à l'expiration de tel délai », devient libre à l'instant même, et reste débiteur de la somme de cent dinars en paiement de laquelle il peut être poursuivi judiciairement (768). Ibn El-Qacim, adoptant l'opinion d'Ibn El-Moceiyeb (769), prétend que l'esclave mis en liberté dans ces conditions ne peut pas être poursuivi en paiement des cent pièces d'or.

« Malik dit au sujet de celui qui, recevant en dépôt de quelqu'un, un dinar, mélange, de manière à être confondu, ce dinar avec cent autres lui appartenant, et perd ensuite une de ces cent une pièces: n Le propriétaire des cent dinars aura les $100/101$ des cent dinars restants, et le propriétaire dit dinar le $1/101$ de ces dinars (770). » Ibn El-Qacim, se conformant à l'avis d'Ibn Selma (771), prétend que le propriétaire des cent dinars prendra 99 dinars et que le dinar restant sera

partagé par moitié entre lui et le propriétaire du dinar unique.

« D'après Malik, quand des créanciers dudecujus prétendront n'avoir pas été désintéressés et que l'exécuteur testamentaire prétendra le contraire, celui-ci sera admis à prêter le serment décisive, si la dette est de minime importance ; pour le cas où cette dette serait considérable, Malik ne s'est pas prononcé. Ibn El-Qacim, adoptant l'opinion d'Ibn Hormouz, dit que l'exécuteur testamentaire jurera dans les deux cas.

« Or, dans toutes ces questions, il faut admettre de deux choses l'une : ou bien qu'Ibn El-Qacim, pensant que son propre

— 205 —

avis était conforme aux règles fondamentales de la doctrine de Malik, l'a préféré pour cette raison, sans pour cela s'écarter, en réalité, de

cette doctrine ; ou bien, si on se base sur l'opinion d'après laquelle l'interprète d'un rite particulier participe de l'interprète indépendant et réciproquement, l'interprète indépendant participe de l'interprète ritualiste, qu'Ibn El-Qacim a interprété ces questions en toute indépendance sans tenir compte de l'avis de Malik.

« Quant à Asbagh, lorsqu'il vit qu'Ibn El-Qacim était en désaccord avec Malik sur ces quatre points, il ne craignit pas de dire : « Ibn El-Qacim s'est trompé dans ces questions », parce qu'à ses yeux celui-ci s'était écarté des principes et des indications expresses de Malik. D'après les bons auteurs, Achheb ne s'est jamais élevé au rang d'interprète indépendant. Interrogé cependant sur cette question : Que faut-il décider quand quelqu'un a juré qu'il affranchira So7i esclave femtne h'H ne fait pas telle chose, et qu'après ce serment et

avant qu'il se soit parjuré, cette esclave met au monde un enfant (fruit de ses œuvres) f il répondit : « On ne peut attirer cette esclave dans ces conditions (772j. » Et comme on lui objectait que Malik autorisait l'affranchissement dans ce cas, il répliqua : « Bien que Malik se soit prononcé pour l'affranchissement, nous ne le suivons pas en cela. »

« Ibn Rochd (grand-père d'Averroès) fait à ce propos la remarque suivante : « Cette conduite montre qu'il n'était pas un servile imitateur de Malik » ; mais je répète que le sentiment de la majorité des docteurs de la loi est qu'Achheb ne s'est jamais élevé au rang d'interprète indépendant.

« Ceci étant bien établi, sachez que lorsque le chef d'un rite a émis deux avis sur une même question et qu'on ne sait lequel est le dernier, il est permis à l'interprète de ce rite

de rechercher lequel des deux est le plus conforme aux règles fondamentales de la doctrine de ce chef. Cet interprète devra alors accorder sa préférence à celui en faveur duquel témoignent les principes de ce rite ; il agira et décidera ensuite conformément à cet avis. Mais s'il connaît celui qui a été émis le dernier, il ne doit pas croire que sa décision en cela ressemble à celle de l'interprète indépendant se prononçant sur les dires du Législateur, ni croire non plus qu'il a, par son interprétation, abrogé le premier avis du chef de rite ; non, il ne doit absolument pas le croire, et la raison de cela, c'est que le Législateur seul décrète et abroge en toute souveraineté pour ceux qui suivent sa loi ; quand II abroge son premier décret, il en annule la valeur d'une manière absolue. Quanta l'instaurateur d'un rite, il ne décrète ni n'abroge ; loin de là, tous ses efforts tendent à rechercher les décisions de la loi

et à suivre tout ce qui, dans ces décisions, peut lui servir de guide pour se former une opinion.

« Or, quand on se trouve en présence de deux avis contradictoires émis par un chef de rite (sur une même question), il est permis de supposer, à moins que celui-ci n'ait fait connaître d'une manière expresse et décisive celui des deux qu'il a annulé, que l'un ou l'autre est erroné. En adoptant sans discernement l'un ou l'autre de ses deux avis, ses disciples s'exposent à tomber dans l'erreur où il est lui-même tombé. Il est donc du devoir du disciple de ce chef de choisir le premier avis, s'il pense que celui-ci est plus conforme aux règles fondamentales de la doctrine de ce chef ; il demeure bien entendu que ce disciple ne se prononcera que s'il est capable d'interpréter cette doctrine ; dans le

cas contraire, c'est-à dire s'il est un simple sectateur, il devra se conformer au dernier avis parce qu'il y a présomption en sa faveur. Tel est le secret de la différence qui existe entre les deux catégories d'interprètes. Enfin, pour trancher la question et conclure, j'ajouterai que les dires du Législateur sont des données positives, et que ceux des interprètes de la loi sont des déductions de ces données. Cela explique l'erreur des auteurs qui ont écrit sur les principes du droit, quand ils prétendent que le second avis de l'instaurateur d'im rite, sur une question, a la même valeur que le dire par lequel le Législateur abroge un autre de ses dires.

Ce qui précède vous montrera aussi la justesse de ces paroles d'Ibn Abou Djemra, qu'on peut lire dans son livre intitulé : La clef de rimitation (77'S) : « Lorsqu'un interprète de la loi, dit-il, se sera prononcé une première fois sur une question, puis,

l'examinant à nouveau, il reviendra sur son premier avis ou doutera de la justesse de celui ci, sa rétractation ou son doute n'infirmèrent point son premier avis tant qu'il n'aura pas dit d'une manière expresse et décisive qu'il le rétracte. Malik abandonnait souvent un avis pour un autre, sans dire expressément celui qu'il rétractait. C'est ainsi que ses disciples, recherchant l'avis prépondérant parmi ses avis contradictoires, se sont prononcés différemment, et que certains d'entre eux ont préféré le premier. Il y a dans la Modawana plusieurs questions de ce genre. »

« Telles sont les paroles d'Ibn Abou Djemra. Les personnes qui lui objectent que ceux des disciples de Malik qui se sont basés sur les avis que celui-ci avait rétractés, ne l'ont fait que parce que ces avis leur ont paru avoir quand même une très grande valeur, ne raisonnent pas juste, car ses disciples ne se

sont prononcés sur les avis de Malik qu'en tant que disciples ou sectateurs de son rite (et non en interprètes indépendants). Ceci se rapproche de l'un des points de la question que vous m'avez posée. Ces per-

— 207 —

sonnes ne raisonnent pas juste, je le répète, parce que la compétence (les disciples de Malik qui ont adopté son premier avis n'est pas absolue comme celle des interprètes indépendants ; elle est, au contraire, restreinte aux bases de la doctrine de Malik; c'est pourquoi les disciples de celui-ci, n'étant que des sectateurs de son rite et n'ayant pas qualité pour substituer leur manière de voir à la sienne, auraient dû s'en tenir exclusivement aux principes et aux fondements de sa doctrine et se conformer strictement à son opinion.

« Pour ce qui est de la divergence de leurs opinions malgré l'avis exprès de Malik, voici ce que rapporte VOibiya (Institutes d'Otbyj (771), d'après Iça (775j, qui le tenait d'Ibn El-Qacim : « Lorsqu'un homme dit à sa femme : « Tu es répudiée si tu me parles avant de m'avoir dit : Je t'aime, et que celle ci, s'adressant à son mari, répond : « Dieu te pardonne ! je t'aime », cet homme, disait Ibn El-Qacim, est parjure s'il ne répudie pas sa femnie, attendu qu'elle a dit : Dieu te pardonne ! avant de dire : Je t'aime.

« Nous discussions, dit Ibn El-Qacim, Ibn Kinana (77G) et moi devant Malik sur cette question : Que faut-il décider quand un homme dit à sa femme : Si je te parle avant que tu aies fait telle chose, tu es répudiée, et qu'il ajoute ensuite, sans interrompre son discours: Maintenant, va-t-en ! comme pour dire : Tu es libre de faire ou de ne pas faire cette chose. Et comme j'affirmais,

contrairement à Ibn Kinana, que le mari serait parjure s'il ne répudiait pas sa femme, Malik me donna raison contre mon adversaire en me disant : « Tes arguments sont plus probants que les siens », tandis qu'Asbagh approuva l'opinion d'Ibn Kinana.

« D'un autre côté, Asbagh affirme avoir entendu dire à Ibn El-Qacim, au sujet de deux frères dont l'un aurait juré de ne parler au second que lorsque celui-ci lui aurait adressé la parole, et dont le second aurait dit ensuite à l'autre : « Je jure de ne jamais te parler avant que tu m'aies adressé la parole », que les serments ainsi prononcés demeureraient tout entiers à la charge des deux frères ; que celui des deux qui parlerait le premier à l'autre serait parjure; et qu'enfin l'expression du serment du second ne devrait pas être considérée comme des paroles adressées au premier et déliant celui-ci de

son serment, parce que telle n'avait pas été l'intention du second en prononçant son serment. Ibn Kinana, ajoute Asbagh, partageait l'avis d'Ibn El-Qacim sur cette question.

« Dans son livre intitulé : El-Beïan (Glaire exposition), le cadî Ihn Rochd (grand-père d'Averroès) déclare, d'après Ibn Khalid qui appuyait son opinion sur celle de Nafi* (777), que lorsqu'un homme aura dit à un autre : « Que ma femme soit répudiée si je te parle avant que tu m'aies toi-même adressé la parole », et que

— 208 —

celui-ci aura répondu : « Par Dieu ! Je me soucie peu de cela », Ibn Rochd déclare, dis-je, que les paroles du second ne devront pas être considérées comme étant adressées au premier.

« Or, cette question et toute autre qui s'en rapproche ressemblent à celle approuvée par Asbagh ; quant à celle qu'Asbagh prétend avoir entendu citer par Ibn El-Qacim et dans laquelle celui-ci est en contradiction avec l'opinion qu'il a émise sur la question qu'il a débattue avec Ibn Kinana devant Malik, il faut en admettre la justesse, attendu que les deux questions ne diffèrent pas entre elles. Du reste, il est fort probable que, selon les principes de la doctrine de Malik, les paroles ajoutées immédiatement après le serment n'entraînent nullement le parjure si, toutefois, on ne considère que le sens des mots et non les mots eux-mêmes. A mon avis, les juristes qui ne tiennent compte que des mots et non de leur sens sont seuls à se prononcer pour le parjure.

« Ibn Rochd dit encore : « On trouve dans le rite malékite des questions qui ne s'accordent pas avec les principes de ce rite,

et qui ont plus de conformité avec la doctrine professée par les gens de l'Iraq (le rite hanéfite). »

« Vous voyez donc qu'Ibn Rochd, Ibn Kinana et Asbagh, se conformant aux principes et aux règles fondamentales de la doctrine de Malik, ont préféré l'avis contraire à celui d'Ibn EN Qacim, et qu'ils ne se sont nullement soucié de ce que Malik se fût prononcé en faveur de celui-ci, parce qu'ils ont pensé, avec raison, qu'Ibn El-Qacim s'était écarté des principes de la doctrine de Malik. Vous voyez aussi qu'Ibn Rochd a dit qu'il y a dans le rite malékite des questions qui ne s'accordent pas avec les principes de ce rite.

« Ceci posé, pensez-vous qu'il faille considérer comme s'étant séparés de Malik ceux qui, dans ces questions, n'ont pas suivi son avis, mais ont préféré se conformer aux

règles fondamentales de sa doctrine et tirer des déductions des données qui servent de base à celle-ci ? Que non point ; leur conduite est au contraire plus conforme à celle que doit tenir le sectateur d'un rite, capable d'interprétation.

« Vous dites que les auteurs qui ont écrit sur les principes du droit sont unanimes à déclarer que lorsqu'on se trouvera en présence de deux avis contradictoires d'un savant et qu'on ne saura lequel est antérieur à l'autre, on ne devra se conformer à aucun d'eux. C'est là une des choses qu'ils ont écrites et que, de mon côté, je n'approuve qu'autant qu'elle s'applique au simple sectateur. Ils tirent cette déduction de la croyance où ils sont que l'un des (Jeux avis a été rétracté et disent : « S'il en est ainsi, on ne doit se conformer à aucun jusqu'à ce qu'on ait découvert le dernier émis. »

« J'ai dit, en parlant de l'interprète ritualiste ou spécial à un rite, qu'il peut se prononcer pour celui des deux avis qui lui paraît prépondérant et agir d'après cet avis s'il le juge conforme aux principes du rite, tout comme l'interprète indépendant agit et décide d'après l'avis du Législateur, après l'avoir pesé et jugé conforme aux principes fondamentaux de la loi.

« J'ai dit précédemment qu'il ne faut pas que l'interprète ritualiste croie que les deux avis du chef de rite sont, l'un par rapport à l'autre, comme seraient deux dires dont l'un abrogerait l'autre. J'ai enfin fait connaître d'une manière on ne peut plus satisfaisante le secret de la différence qui existe entre les deux catégories d'interprètes de la loi.

« Quant à ce que vous dites dans votre

demande : que la nécessité force souvent à se conformer à l'un quelconque des dires de Malik sous peine de ne pouvoir utiliser la majeure partie de sa jurisprudence, je répons: Et que pèse cette nécessité en comparaison de celle qui contraint à rester indécis en présence de deux dires contradictoires du Législateur, quand on ignore quel est celui des deux qui a abrogé l'autre ! En ce qui me concerne, je ne permets de se conformer ni au premier, ni à un quelconque des avis contradictoires de Malik, tant qu'on ne sait pas quel est celui qui est antérieur à l'autre.

« A ce que vous dites : que la raison que l'on donne pour, en cas d'absolue nécessité, se conformer à l'un quelconque des deux avis contradictoires de Malik, c'est que celui-ci n'a pu émettre son premier avis qu'en s'appuyant sur une preuve solide, je répons en me servant de cet argument: « Comment

cette raison pourrait elle valablement servir à ceux qui prétendent que les deux avis sont comme deux preuves qui s'annulent mutuellement et dont on ignore laquelle annule l'autre ? Et quel cas voulez-vous qu'on fasse d'une preuve annulée? J'ajoute, pour mieux appuyer ma démonstration, que le seul argument qu'on puisse opposer victorieusement à cette raison est ce que j'ai dit : que le Législateur seul abroge ou décrète, et que le chef de rite se base dans ses décisions sur les indications que lui fournit le Législateur, et suit celui-ci.

« A votre assertion qui est ainsi conçue : « Les disciples de Malik, ayant suivi la plupart de ses avis contradictoires, nous devons, de notre côté, suivre ces avis puisqu'ils ont été l'objet de leur interprétation », je réponds : Combien cette allégation est éloignée de ce que vous avez énoncé en premier lieu dans votre demande, en disant que les disciples de

l'auteur de ces avis contradictoires ne doivent pas se servir de ces avis I Votre argument serait confirmé plutôt par ce que j'ai dit: que les disciples de Malik ne se sont servi de ses premiers avis que

— no —

parce qu'ils les ont crus conformes aux fondements et aux principes de sa doctrine, et qu'en agissant ainsi ils n'ont pas cessé d'être des sectateurs de son rite, s'ils se sont toutefois prononcés en interprètes de ce rite. Si l'on pensait, au contraire, qu'ils se sont servi desdits avis en agissant en interprètes indépendants, il en résulterait que le rite n'aurait plus de chef unique et qu'il faudrait par suite abandonner la doctrine de Malik.

« Enfin, à ce que vous dites : qu'il faudrait conclure de ce qu'il y a des auteurs qui transcrivent ces différents avis et décident,

d'après eux, sans s'arrêter aux difficultés que cette manière de procéder fait surgir, que ces auteurs sont unanimes à approuver l'erreur, je répons : Ceci est une réfutation en bloc et il n'est nullement prouvé que le dicton qui dit : La base de l'approbation c'est le silence (qui ne dit rien consent) soit vrai. Telle est notre manière de voir sur ce point. Quant aux arguments fournis par El-Qarafy en réponse à ce même point, ils sont faibles aux yeux des auteurs. Au surplus, Dieu connaît mieux que personne ce qu'il en est. »

Telle est la fetoua du Chérif. Méditez-la ainsi que tout ce qu'elle renferme en fait de profonde érudition. Qu'elle suffise à vous donner une idée de son savoir; le proverbe dit, en effet: Une partie de la chose en fait connaître le tout (778).

Mohammed ben Ahmed ben Mohammed
ben Mohammed BEN Merzouq El-Khatib

(779)

Il portait le surnom de Chems-ed-Din, mais on le désignait plus communément sous ceux d'El-Djedd (l'Aieul) et d'El-Khatib (le Prédicateur).

C'est le commentateur du Chafa et de VOmda, livres qui traitent des traditions. Ibn Ferhoun, qui le cite dans son Dibadj (780), en fait un grand éloge et donne la liste de ses professeurs. Qu'il nous soit permis d'ajouter ici les renseignements biographiques qu'Ibn Ferhoun a omis dans la notice qu'il lui a consacrée. Nous disons donc,

« Voici en quels termes s'exprime Ibn Khaldoun en parlant de notre personnage: « C'est notre ami, le Prédicateur Abou Abdallah le Tlemcénien. Ses ancêtres étaient gardiens du tombeau du cheikh sidi Abou Médien, à El-Eubbed, et se transmettaient de

père en fils cette dignité depuis l'un de leurs ancêtres qui avait servi le cheikh pendant sa vie (781). L'un de ses aïeux, le cinquième ou le sixième de ses ascendants, du nom d'Abou Bekr ben Merzouq, s'était distingué entre tous par sa sainteté.

« Mohammed, qui fait l'objet de cette notice, fut élevé à Tlera-

cenoù il était né vers la fin de l'année 710 (inc. 31 mai 1310). Étant parti avec son père pour l'Orient, en 728 (inc. 17 novembre 1327), il s'arrêta en route dans la ville de Bougie où il suivit les leçons du cheikh Nacir-ed-Din. Son père resta dans l'Orient où il habita alternativement les deux villes sacrées. Quant à lui, il retourna au Caire, où il demeura quelque temps et se mit sous la direction de Borhan-ed-Din Es-Sefaqsy (de Sfax) El-Aqfahsy et de son frère, en sorte qu'il se rendit très habile dans le droit et

dans les traditions et qu'il excellait dans les deux sortes d'écriture (la maghrébine et l'orientale).

« En 733 (inc. 22 septembre 1332), il revint en Occident où il trouva Tlemcen assiégée par le sultan Abou'l-Hacèn. Ce prince avait bâti à El-Eubbed une magnifi((ue mosquée, où Mohammed ben Merzouq, oncle paternel d'Abou Abdallah, remplissait les fonctions de prédicateur, d'après l'usage de sa famille. Après la mort de celui-ci, le sultan investit de ces mêmes fonctions, et dans la nouvelle mosquée, Abou Abdallah à la place de son oncle. Il aimait à l'entendre, quand il montait en chaire, car le prédicateur ne manquait pas, dans ses discours, de louer hautement le sultan, de lui adresser de pompeux éloges, si bien qu'il y gagna la faveur d'Abou'l-Hacèn, lequel finit par l'admettre dans sa familiarité. Cela ne l'empêcha pas de suivre les leçons des deux fils de l'Imam, de fréquenter les

hommes de mérite et les personnages considérables de la ville pour s'instruire auprès d'eux. Abou Abdallah ben Merzouq se trouva avec le sultan à la bataille de Tarifa (741 = 1310). Il fut envoyé en ambassade auprès du roi de Castille (Don Alphonse XI), pour obtenir la paix et délivrer le fils du sultan (le prince Abou Omar Tachefin), qui avait été fait prisonnier le jour de la bataille de Tarifa. Après le désastre de Kai-rouan (749 = 1318), il se sauva en compagnie des capitaines des troupes chrétiennes et partit avec eux pour l'Occident. Puis il se rendit à Fez, auprès du prince Abou Inan, avec la mère de celui-ci, qui était la femme favorite du sultan Abou'l-Hacên. De là, il retourna à Tlemcen et s'installa à El-Eubbed. A cette époque, Tlemcen avait pour rois Abou Saïd Othman et son frère Abou Thabit, tous deux fils d'Abderrahman. Abou'l-Hacên se trouvait alors à Alger, où il avait réuni ses forces et ses partisans.

« Abou Saïd envoya secrètement Ibn Merzouq auprès d'Abou'l-Hacên afin de négocier un traité de paix. Abou Thabit, ayant eu connaissance de cette démarche, désapprouva son frère, et il envoya à la poursuite de l'ambassadeur quelqu'un qui l'arrêta en route. Puis on lui fit passer la mer et on le déporta en Espagne. Ibn Merzouq se rendit à Grenade auprès du sultan Abou'l-Hadjadj (782) qui régnait dans ce pays. Ce prince Tadmit dans sa familiarité elle nomma prédicateur de la mosquée de l'Alhara-

— âl2 —

bra. Il remplit ses fonctions jusqu'à Tannée 754 (înc. 6 février 1353), époque où il fut invité par Abou Inan à se rendre à sa cour. Ce prince, qui venait alors de perdre son père, s'était rendu maître de Tlemcen et de toutes les dépendances de ce royaume.

« Arrivé à la cour du nouveau souverain, Ibn Merzouq fut accueilli avec tous les égards dus à son mérite et admis au nombre des familiers et des conseillers du sultan les plus considérés et les plus influents.

« En 758 (inc. 25 décembre 1356), lorsque Tunis tomba au pouvoir d'Abou Inan, celui-ci l'envoya dans cette ville pour demander en son nom la main de la fille du sultan Abou Yahia (783). Malheureusement, cette princesse, qui ne voulait pas entendre parler de ce mariage, parvint à se cacher dans la ville, et l'am-ijassadeur fut accusé devant le sultan Abou Inan d'avoir eu connaissance de l'endroit où la fille du roi s'était réfugiée. Le sultan, irrité, fit jeter en prison Ibn Merzouq, qui ne fut relâché que peu de temps avant la mort de son maître. Lorsqu'Abou Salim, successeur d'Abou Inan (784j, se trouva investi du souverain pouvoir, il mit entre les mains d'Ibn Merzouq les rênes de l'empire.

Le monde courut alors en foule après lui pour avoir sa protection ; les grands du royaume encombrèrent sa porte, et tous les visages se tournèrent vers lui (785). Quand Omar ben Abdallah (fils du vizir Abdallah ben Ali) leva l'étendard de la révolte contre le sultan, à la fin de l'année 762 (inc. Il nov. 1360) (786), il mit au cachot Ibn Merzouq, puis il le relâcha ; plusieurs grands personnages de la cour avaient même formé le dessein de lui ôter la vie, mais le sultan s'y opposa et le délivra de leurs mains.

« Ibn Merzouq se sauva à Tunis en 766 (inc. 28 sept. 1364) (787) et se rendit à la cour du sultan Abou Ishaq (788) et auprès du chancelier de l'empire, Abou Mohammed ben Tafraguine (789), qui l'accueillirent avec la plus grande distinction et le chargèrent de la prédication dans la mosquée dite des Almohades, fonctions dont il s'acquitta jusqu'à la mort (subite) du sultan Abou

Ishaq, l'an 770 (inc. 16 août 1368), et à l'élévation sur le trône de son fils (Abou'l-Baqa) Khalid. Lorsque le sultan Abou'l-Abbès (790) eut fait périr Khalid et qu'il se fut emparé du pouvoir suprême, le sultan, dis-je, qui était en froid avec Ibn Merzouq à cause de la prédilection que celui-ci avait pour son cousin germain, seigneur de Bougie, dépouilla le prédicateur de ses fonctions. De dépit, Ibn Merzouq résolut de se rendre en Orient. Le sultan l'ayant autorisé à partir, il s'embarqua et mit pied à terre à Alexandrie. De là, il se dirigea vers le Caire, où il se mit en rapport avec les savants de la ville et les princes du royaume, en sorte qu'il retira les plus grands avantages de ces relations avec tous ces person-

— 213 —

nages. Ceux-ci, en effet, le recommandèrent au sultan El-Achref (791), qui lui assigna des

fonctions dans l'enseignement des sciences. Il ne cessa de remplir ces fonctions, jouissant d'un rang très élevé, renommé pour son mérite, se montrant très apte à rendre les décisions selon le rite malékite, jusqu'à sa mort qui arriva en l'année 781 (inc. 19 avril 1379). »

Tels sont, résumés, les renseignements biographiques fournis par Ibn Khaldoun.

Ibn EI-KliatibEs Selmany, dansson ouvrage intitulé : El-Ihata, dit en parlant de Mohammed ben Mer/.ouq : «C'était une des curiosités de son siècle sous le rapport de l'intelligence, de la distinction et de la bienveillance ; il était d'un accès très facile et obligeant, d'un naturel très gai, très affectueux, propre dans tout son extérieur, très doux, d'une conduite excellente, doué d'une physionomie ouverte, d'un langage doux, d'une conversation agréable, aimant à

assister ses compagnons. Ayant de l'entregent, capable de se conduire dans la société des rois et des nobles, il savait allier la plaisanterie avec le sérieux, la vie d'apparat et de luxe avec la piété, la gravité avec la jovialité ; il était plein d'affection pour ses amis, très dévoué pour ses frères, familier avec ceux qu'il fréquentait ; il comptait un grand nombre de partisans ; sa maison était bondée d'étudiants; il se rendait, sans se faire prier, aux invitations qu'on lui adressait ; il avait une écriture admirable et superbe ; sa manière de lire était douce et agréable. Il était d'une vaste érudition, possédant les principes fondamentaux et secondaires des diverses sciences, et très habile dans l'explication du Coran. Il passait son temps à écrire en prose et en vers, à prendre des notes et à composer des livres, habitude qu'il conserva toujours. Bon prédicateur, c'était sans crainte ni embarras qu'il montait en chaire.

« S'étant mis en route pour l'Orient sous l'égide de son père, il accomplit avec lui le devoir du pèlerinage et séjourna quelque temps à l'ombre des lieux saints, ce qui lui procura l'occasion de faire la connaissance de plusieurs grands personnages ; puis il se sépara de son père, en laissant dans l'Orient une haute idée de son mérite.

« De retour dans le Maghrib, il se rendit à la cour du sultan Abou'MIacèn qui l'accueillit avec bienveillance, le fit confidant de ses secrets, le nomma imam de sa mosquée, prédicateur à la cour et le chargea de missions dans les pays étrangers.

« Cependant, vers le milieu de l'année 752 (inc. 28 février 1351), il émigra en Espagne, où le sultan de ce pays l'investit des fonctions de prédicateur dans la grande mosquée de la Cour et lui confia une chaire d'enseignement dans un établissement

d'instruction publique. Mais, ayant des visées plus élevées dans la

— 2li —

carrière de l'enseignement, il profita de la première occasion qui se présenta pour quitter le pays. Il partit entouré d'honneurs et envié dans son sort, en Cbâban de l'année 754 (septembre 1353). Il se rendit auprès du sultan Abou Inan, qui l'installa dans le lieu de sa grandeur et sur le tapis de sa puissance, en sorte qu'il partagea les honneurs de l'empire et rendit, par son intercession auprès du prince, d'éminents services à ses semblables. »

Tels sont, résumés, les renseignements fournis par Ibn El-Kbatib Es-Selmany.

Voici maintenant ce que raconte le hafidh Ibn Hadjar à propos de Mohamed ben Merzouq :

« Quand il arriva à Tunis, dit cet écrivain, Ibn Merzouq fut reçu avec les plus grands honneurs. On le chargea de la prédication dans la mosquée du sultan et de l'enseignement dans la plupart des collèges de cette cité. Puis il quitta cette ville et se rendit au Caire. Le sultan El-Achref l'accueillit avec distinction, et le nomma professeur à la Cheikhouniya, à la Daraiam-chiya (792) et à la Nedjmiya (793), trois établissements d'instruction très renommés.

« Ibn Merzouq était remarquable par la beauté de son corps et par l'excellence de son mérite. Sa mort arriva dans le courant du mois de Rabi' Premier de l'année 781 (juin-juillet 1379;. »

Les renseignements suivants sont empruntés à Ibn El-Khatib le Gonstantinois (794) : « Ibn Merzouq, écrit cet auteur, le

jurisconsulte illustre, le prédicateur qui a été notre maître, est mort au Caire, où il a été enseveli entre les deux docteurs Ibn El-Qacim et Achheb. Il avait une méthode claire pour enseigner les hadilhs. Il rencontra dans ses voyages d'illustres savants. Je lui ai entendu expliquer dans diverses conférences El-Bokhary et d'autres ouvrages. Son auditoire était composé de personnes élégantes et distinguées. On lui doit un grand commentaire sur le Omda fi forou ech-Chafi'ya (Le soutien de la jurisprudence chafi'ite), ouvrage qui traite des traditions. »

Ahmed Baba dit : « Voici ce que j'ai lu dans un pa|)ier écrit de la main du savant cheikh Abou Abdallah Mohammed ben El-Abbès, le Tlemcénien :

« J'ai copié ce qui suit dans une lettre adressée par un certain personnage, à l'imam, le chef des savants, El-IIafiilh Ibn

Merzouq ; ((Je vous informe, dit ce personnage, ((ue j'ai trouvé une lettre écrite par votre grand-père El-Khatib Ibn Merzouq, au vizir Omar ben Abdallah, à l'époque où celui ci le fit arrêter par le cheikli Abou Yacoub. Dans cette lettre, votre grand-père dit ceci : « Louange à Dieu en toute circonstance ! La tradition suivante a été rapportée par Et-Tubarany (795) dans son ouvrage

— 215 —

intitulé El-Monsek (Rituel du pèlerinage) (796) et par Abou Hafs El-Melaïy dans sa Vie du Prophète {1^1), et cela sur l'autorité d'Abdallah ben Omar ben El-Khattab (798) et d'Abdallah ben Amr ben El-'As (799), qui ont dit : L'Apôtre de Dieu se trouvait sur la colline qui domine la Mecque, où personne n'avait été encore enseveli, quand il s'écria : Dieu fera sortir d'ici soixante-dix raille

personnes qui entrèrent au Paradis sans compte, et chacune d'elles intercédait en faveur de soixante-dix mille autres qui entrèrent également en Paradis sans compte ni châtement. Leurs visages seront resplendissants comme la pleine lune quand elle brille dans la nuit. Abou Bekr lui dit : Qui seront ces hommes fortunés ? — Ce seront, répondit l'Apôtre de Dieu, des gens étrangers à mon peuple et tous ceux qui seront ensevelis ici. » Or, ajoute Ibn Merzouq, c'est dans cet endroit même que feu mon père a reçu la sépulture, et cela sept jours seulement après avoir entendu citer cette tradition. Pensez-vous qu'il ne voudra pas intercéder en faveur de ceux qui auront relevé les affaires de son fils ? Cette intercession est inestimable, car on ne peut l'obtenir au prix des biens de la terre. Pensez-vous qu'il ne me sera pas tenu compte de ce fait, qu'il serait impossible de trouver, à partir d'Alexandrie jusqu'en Berbérie et en

Espagne, quelqu'un qui, comme moi. pourrait rapporter les traditions authentiques pour en avoir entendu l'explication, et cela de la bouche d'environ deux cent cinquante professeurs différents? Non, je ne connais personne qui puisse se flatter de jouir de cet avantage. Mais Dieu m'a privé de sa grâce. J'ai renoncé à la vie religieuse et préféré les plaisirs du monde; j'ai suivîmes passions et me suis perdu. Grand Dieu, je souhaite que vous me pardonniez ! Est-ce donc qu'il ne me sera pas tenu compte des douze ans que j'ai passés à l'ombre des temples sacrés.des villes saintes ; de la lecture du Coran que j'ai achevée dans l'enceinte de la Caaba, des nuits que j'ai passées en prières dans le sanctuaire du Prophète, des leçons que j'ai faites à La Mecque ? J'ignore s'il y a quelqu'un au monde qui puisse en dire autant. Est-ce qu'il ne me sera pas tenu compte des vingt-six ans que j'ai fait la prière à La Mecque, de mon

séjour au milieu de vous, de mon amour pour mon pays et des services que je vous ai rendus ? Qui est celui des hommes qui vous a jamais servi en se conduisant de cette manière? Je demande pardon à Dieu; oui, je demande pardon à Dieu pour mes péchés qui sont très grands ; Dieu est très miséricordieux. Salut. »

« Ce langage est une preuve non équivoque du mérite de ce personnage, de sa haute piété et du rang éminent qu'il a occupé dans les atïaires de ce monde-ce Dans l'une de ses notes, le savant qui est l'objet de cette

— 21G —

notice, ajoute Ahmed Baba, nous fournit les renseignements suivants : (. Parmi les professeurs de mon père, dit-il, il faut compter le docteur El-Morcbidy (800), qu'il rencontra dans notre voyage en Orient. A

l'époque où il me présenta à ce savant, j'avais atteint ma dix-neuvième année. Nous descendîmes chez lui et la prière solennelle du vendredi tomba pendant notre séjour auprès de lui. Il avait l'habitude de se passer d'imam pour sa mosquée. Ce jour-là, il y avait autour de lui des hommes notables et des jurisconsultes, tels qu'il serait impossible d'en trouver de pareils dans une autre assemblée. Le moment de la prière étant approché, les prédicateurs et les jurisconsultes présents se montrèrent très désireux d'obtenir la présidence. Sur ces entrefaites, le cheikh sortit et regarda à droite et à gauche, tandis que j'étais derrière mon père. M'ayant alors aperçu, il me dit : « Viens, Mohammed ! » Je me levai et le suivis jusque dans sa cellule où il se mit à m'interroger sur les obligations légales, leurs conditions et les usages prescrits. Puis je fis mes ablutions et purifiai mon intention. La manière dont j'avais fait mes ablutions lui

ayant plu, il me fit entrer avec lui dans la mosquée et me conduisit au pied de la chaire en me disant : « Mohammed, tu vas monter en chaire. — Sidi, lui répondis-je, je ne sais, en vérité, quoi dire ni sur quoi prêcher. — Monte en chaire, te dis-je, répliqua t-il, et il me mit dans la main le sabre sur lequel s'appuie le prédicateur, selon la coutume usitée dans ce pays.

« M'étant assis, je me mis à réfléchir sur ce que j'avais à dire. Quand le muezzin eut fini son invitation à la prière, le cheikh m'appela à haute voix et me dit: «Lève-toi et prononce la formule initiale : Au nom de Dieu. J'obéis et ma langue, se trouvant tout à coup déliée, se mit à prononcer un discours que je ne compris pas. Tout ce que je sais, c'est que je tenais les yeux fixés sur l'assemblée et que tout le monde me regardait et éprouvait un vif sentiment d'humilité en entendant ma prédication. Enfin, je terminai la khotba

(801j, et quand je descendis de la chaire, le cheikh me dit : « Mohammed, ton sermon a été réussi; tu ferais bien de fixer ton séjour chez nous; nous te chargerions de l'office de prédicateur, et alors nul autre que toi ne prononcerait plus de sermon dans cette mosquée tant que j'aurai le droit d'investiture et (jue je vivrai. »

« Après cela, nous continuâmes notre voyage et nous fîmes le pèlerinage, mais mon père voulut stationner dans les villes saintes et m'ordonna de retournera Tlemcen pour leur compagnie à mon oncle et à mes autres parents. Il me recommanda aussi de m'arrêter auprès de Sidi El-Morchidy, ce que je fis. Celui ci me demanda des nouvelles de mon père et je lui dis: il vous baise les mains et vous salue. Il me dit : « Approche, Mohammed,

et appuie-toi contre ce palmier, car Choïb

Abou Medien a servi Dieu à l'ombre de cet arbre pendant trois ans. » Après ces paroles, il entra dans sa cellule où il resta quelque temps; quand il sortit, il me fit asseoir devant lui et me dit: «O Mohammed, ton père était de nos amis et de nos frères, mais toi,

Mohammed », faisant allusion par ses paroles aux épreuves

que j'ai subies depuis en me mêlant aux gens du monde et en m'occupant de leurs aûaires. Puis il ajouta : « Mohammed, tu es inquiet au sujet de ton père, et tu crains qu'il ne soit malade ; tu penses aussi à ton pays. Quant à ton père, il est heureux et se porte bien. Dans ce moment, il se trouve placé à droite de la chaire de l'Apôtre de Dieu, ayant à sa droite Khalil El-Mekky (802) et à sa gauche Ahmed (803), cadi de La Mecque. Pour ce qui est de ton pays, au nom de Dieu !... Ayant prononcé

ces mots, il traça un cercle sur la terre, puis, se levant, il plaça les mains derrière le dos en en tenant une avec l'autre, et se mit à faire le tour du cercle en s'écriant: Tlemcen !

Tlemcen ! Après avoir fait plusieurs fois le tour du cercle, il me dit: «Mohammed, Dieu a accompli sa volonté touchant cette ville. — Comment? sidi, lui dis-je. — Dieu, me répondit-il, a accordé sa protection aux femmes et aux enfants qui se trouvent dans cette ville, mais elle tombera au pouvoir de celui qui l'assiège, lequel vaudra mieux pour ses habitants. »

« Après ces quelques Uiots, il s'assit et je me plaçai devant lui. Puis il me dit: «O prédicateur! — Seigneur, lui répondis-je, je suis votre serviteur et votre humble esclave. — Il ajouta : « Sois prédicateur, car tu as toutes les qualités nécessaires pour faire un prédicateur. » Puis il me fit connaître mon avenir. « Tu prêcheras, me dit-il, au Djanib

El-GJiarby, voulant ainsi désigner la grande mosquée d'Alexandrie. Gela dit, il me fit cadeau de quelques petits biscuits pour ma provision de voyage (804), et il m'ordonna de partir. Pour ce qui est de la ville de Tlemcen, elle fut occupée par le sultan mérinide, comme il a été dit plus haut; Dieu protégea les femmes et les enfants qu'elle renfermait. Quant au cheikh El-Morchidy dont il vient d'être question, c'était un homme qui menait la même vie de sainteté que le cheikh Abou'l-Abbès Es-Sebty (de Ceula) (805), Que Dieu nous fasse profiler des grâces qu'il leur a accordées! »

Celui qui fait l'objet de cette notice est l'auteur de plusieurs ouvrages, tels que :

1" Un grand commentaire, en cinq volumes, sur le Omda fi forou ech-chafiija (Le soutien de la jurisprudence chafi'yle) qui traite des traditions (806). Il a réuni dans ce

commentaire Ibn Daqiq El-'Id (807) et El-Fakihany (808), avec des notes et des additions;

— 218 —

2* Un autre commentaire très estimé sur le Chafa du docteur Aïyadh, lequel n'est pas achevé;

3° Un autre commentaire sur les Peiites maximes du docteur Abd El-Haqq ;

4° Un commentaire sur le Précis de jurisprudence d'Ibn El-Hadjib, qu'il a intitulé : Chute du voile qui cachait la Jurisprudence d'Ibn El-Hadjib ; je ne sais s'il l'a achevé ou non. On lui doit aussi d'autres ouvrages.

La famille qui lui a donné naissance a toujours été une famille de savoir, de sainteté et de vertu. On peut citer parmi ses membres les plus distingués : l'oncle

paternel de notre Mohammed ben Merzouq, son père, son aïeul et l'aïeul de son père, ainsi que ses deux fils, Mohammed et Ahmed, et le petit-fils de son petit-fils, qui est connu sous le nom d'El-Khatib (Le prédicateur), et qui est le dernier, à ma connaissance. On lira plus loin les biographies d'un certain nombre de personnes issues de cette sainte famille (809).

Mohammed ben MohAxMmed ben Arafa El-Ouareghmy

Il était originaire d'El-Qaçabat (810) et habitait Tunis dont il était l'imam, le savant et le prédicateur. Il fut le guide, l'érudit savant suscité pour être le chef des docteurs du huitième siècle, ainsi que le dit Es-Soyouty (811) dans son poème. Ibn Ferhoun, qui le cite dans son Dibadj (812), en fait le plus pompeux éloge. Qu'il nous soit permis

d'ajouter ici ce qu'Ibn Ferhoun a omis.

Voici en quels termes s'exprime le cheikh Abou Abdallah Er-Ressaâ en parlant de notre docteur :

« C'est le pontife de l'Islam et des hommes illustres, l'imam vertueux, le modèle à suivre, le génie, la source de bénédictions célestes, le pèlerin, le très pur et parfait Abou Abdallah. Son père fut un homme de bien, vertueux et pieux, qui ne cessa jusqu'à sa mort de séjourner à Médine la noble. Vers le matin, après avoir passé toute la nuit en prières, il invoquait Dieu en faveur de son fils ; puis il demandait au Seigneur d'accorder bénédiction et salut à Mohammed et s'écriait: « O Prophète de Dieu! Mohammed ben Arafa est dans ton sanctuaire. » Il répétait ces paroles chaque nuit, en sorte qu'il finit par être favorisé des grâces divines pendant sa vie, et qu'après sa

mort il doima des signes non équivoques de la faveur dont il jouissait auprès du Très Haut. Ce fut un saint homme qui aimait Dieu ; c'est lui. qui remettait au saint sidi Khalil (813) le bâton sur lequel s'appuie le prédicateur en chaire (814). Chaque fois qu'il le lui passait, il ne manquait jamais de lui dire : « Priez, sidi, pour mou fils Mohammed. » Cela lui valut la grâce de faire des prodiges.

— 219 —

« Quant à son fils, le cheikh qui fait l'objet de celle notice, il se fit remarquer dans sa jeunesse par son ardeur et son application à l'étude, par son amour pour la lecture et les entretiens scientifiques, et par son assiduité aux leçons des professeurs illustres. Il fréquenta longtemps l'imam Ibn Abdes-Salam qui lui enseigna les dix leçons du Coran, les traditions, et lui orna l'esprit d'une

foule de connaissances. Il apprit le partage des successions auprès du cheikh EsSatty; les sciences rationnelles auprès d'Ibn Andras et d'Ibn El-Djebbab, le calcul et les autres sciences rationnelles auprès d'El-Aboly qui se plaisait à faire l'éloge de son élève et disait : « Je n'ai jamais eu de disciples aussi distingués que lui. » Il apprit les sept leçons du Coran auprès d'Ibn Salama (815), la jurisprudence sous la direction d'Ibn Abd-es-Salam, d'Ibn Qaddah (816), d'Ibn Haroun et d'Es-Satty.

« Quant à son ardeur et à son zèle, pour les actes de piété, c'est-à-dire pour la prière, le jeûne et l'aumône, on dit qu'il était parvenu au rang qu'occupaient, sous ce rapport, un grand nombre de tahi'oua, ou mahométans de la deuxième génération (817). Son histoire, à ce point de vue, fournirait la matière de tout un volume.

« On lui doit de merveilleux ouvrages, tels
({ue :

1" Son Précis de jurisprudence, qui, si on considère sa concision, l'abondance des matières qui y sont condensées, les subtiles discussions qu'on y trouve sur la loi, ne saurait être comparé à aucun autre ouvrage ;

2" Son admirable Traité des définitions ;

3° Son Traité de logique, qui, malgré son petit volume, renferme plus de règles fondamentales et de renseignements utiles que ne pourraient en donner les savants les plus érudits ;

4» Son Traité des principes fondamentaux de la religion et du droit, et autres écrits relatifs aux traditions, au Coran et aux maximes juridiques.

Il vécut jusqu'à un âge fort avancé, dans

l'aisance et à l'abri de tout reproche en ce qui touchait ses devoirs envers Dieu. Les rois le craignaient et rendaient gloire à son mérite. Il eut le bonheur de ne pas avoir été investi par eux des fonctions de cadi, quoiqu'il eût pu les obtenir : le Très-Haut le préserva de cette épreuve. Nommé imam de la grande mosquée (Ez-Zeïtouna, de Tunis) en 756 (inc. 16 janvier 1355) (818), prédicateur de cette même mosquée en 772 (inc. 26 juillet 1370) et muphtien 773(819), il ne manqua jamais de présider toutes les prières, sauf pendant ses maladies qui survinrent en 766, 770 et 785, pendant la maladie qui l'emporta, pendant son pèlerinage à La Mecque, et, enfin, pendant la mission que, dans l'intérêt des musulmans, il remplit

— 220 —

à l'étranger sur l'ordre du roi magnanime Abou'l-Abbès (de Tunis). Dieu lui avait

accordé les deux sortes de biens désirables : les temporels et les spirituels. Il était saint, pieux, intelligent, un vrai modèle à suivre, sublime dans toutes ses actions et dans toutes ses pensées, très érudit et fortuné. Il fut le professeur d'un grand nombre de nos professeurs ; il possédait à fond toutes les sciences rationnelles et traditionnelles ; c'était l'élite des érudits, la perfection des dévots. La tradition a célébré, jusqu'à nos jours, sa bonne conduite, sa vaste érudition et la puissance de son intelligence. Dieu avait inspiré à tous les cœurs de l'amour pour cet homme. Tous ceux de nos professeurs qui ont été ses élèves le reconnaissent pour chef, se plaisent à honorer son mérite et à rendre hommage à son génie. Ce sont eux qui nous ont fait connaître ses miracles, ses belles qualités, sa bonne conduite et sa vertu. Ses livres sont d'une extrême concision et très difficiles à comprendre; ils font le désespoir des plus habiles, et ceux des jurisconsultes

qui parviennent à en déchiffrer les énigmes et à en saisir le sens s'en font un titre de gloire qu'ils se transmettent de père en fils.

»

Tels sont, résumés, les renseignements fournis par Er-Ressâa.

Le cadî Abou Abdallah ben El-Azreqdî : « Ibn Arafa rapporte, dans l'un de ses écrits dont j'ai pris connaissance, qu'il a lu d'une manière sérieuse et minutieuse une partie du Livre de Sibaoueihi, sous la direction d'Ibn El-Djebbab, et une partie du Teshil, sous un autre de ses professeurs ; qu'il a entendu faire à Ibn Abd-es-Salam l'explication entière du Coran sublime, possédant, de son côté, tout ce que cette explication exige de la part de ceux qui l'écoutent, de profondes connaissances sur les dogmes, le droit, les règles fondamentales de la langue arabe, la rhétorique, les

principes du droit et autres sciences dont celles qui viennent d'être énumérées dépendent, et cela avec répliques, discussions, demandes et réponses. J'ai lu moi-même, sous la direction d'Ibn Arafa, le Sahih, de Moslim, moins une petite partie que j'ai entendu lire par un autre. Je lui ai entendu expliquer une portion ^û El-Bokliary et du Mowatia. J'ai lu, toujours sous lui, une partie du Tehdhib et lui en ai ouï expliquer le reste plus d'une fois; celte lecture fut faite d'une manière sérieuse, avec citation des questions auxquelles donnent naissance les questions principales et des traditions qui se rapportent aux uiaximes juridiques, avec, en outre, des avertissements sur ces maximes, soit pour les rectifier, soit pour les approuver, soit encore pour reviser ce qu'en ont revisé les docteurs de la loi. J'ai lu aussi, sous sa direction, plusieurs autres ouvrages de ceux (ju'il avait lui-même lus sous ses professeurs, et j'ai enfin profité de ses leçons

de littérature. »

— 2¹ —

Son disr.îple El-Obby dit : « On sait combien notre professeur était beau et parfait de forme dans sa jeunesse. Il éprouvait de grandes craintes au sujet du sort qui nous est réservé après la mort, et demandait souvent, aux personnes qu'il croyait pieuses, de prier Dieu de le faire mourir en bon musulman. Un jour, il me donna un jouet et me dit: « R.emels-le à ton fils (mon fils était alors âgé de sept ans) et dis-lui de prier Dieu qu'il me fasse mourir en bon musulman. » Il pensait, en effet, que les vœux exprimés par l'enfant sont exaucés. J'eus pour lui, à cause de cela, beaucoup de considération et de sympathie. Il avait coutume de dire : « Un discours ou une science ne peuvent être intéressants et utiles que s'ils traitent de quelque chose de nouveau. Pour être utiles, les livres doivent

de même renfermer des notes additionnelles, sinon les mots écrire un livre ne signifient pas autre chose qu'enjoliver du papier. » Par notes additionnelles, il désignait les observations et renseignements utiles qu'on ne trouve pas dans les livres publiés antérieurement, et par enjoliver du papier, il voulait dire : copier purement et simplement les ouvrages qui ont déjà paru. Il en disait autant des leçons : « Il est inutile, disait-il, d'assister aux leçons d'un maître, si l'on ne peut y recueillir un renseignement ou une observation qu'on ne trouve pas dans les livres: dans ce cas, il est au contraire préférable, pour celui qui connaît le sens technique des expressions et qui est capable de comprendre le contenu des livres, de travailler et étudier seul. » Il composa, à ce sujet, les vers suivants :

« Lorsqu'aux leçons d'un maître, tu n'entendras ni faire une réflexion spirituelle,

ni élucider une question obscure,

« Ni nommer l'auteur d'une citation curieuse, ni donner la solution d'un problème ou d'une difficulté qui se présente à l'esprit après réflexion,

« Abandonne les leçons de ce maître pour étudier et travailler seul ; abandonne-les, car c'est tout ce qu'il y a de plus détestable. »

El-Obby dit encore : « Voici les vers que j'ai composés en réponse à ceux que l'on vient de lire :

« Je jure par Celui qui t'a accordé ton haut rang et a fait de toi la plus belle parure de ce monde,

« Que ton haut enseignement assure toutes ces choses (c'est-à-dire tout ce que tu exiges qu'on trouve dans l'enseignement des autres professeurs), alors qu'aujourd'hui elles sont

négligées dans les écoles.

Qu'il te conserve. Celui qui t'a élevé si haut pour être la miséricorde du monde, pour servir à la Religion de sabre qui tranche loule hérésie. »

— 222 —

El-Obby ajoute ensuite ce qui suit : « Je suis sincère dans le serment que je viens de faire, car il m'est arrivé de prendre chaque jour par écrit, aux cinq cours qu'il professait, sur l'exégèse coranique et les traditions, et aux trois sur le Tehdhib, environ deux pages de notes, d'observations et de remarques qu'on ne trouve pas dans les livres.

« C'était un professeur accompli : les notes utiles que renferment ses livres en font foi. Son Précis de jurisprudence suffu-ait seul, du reste, à prouver l'éminence de son mérite: c'est, en efiet, un ouvrage dont on peut dire

qu'on n'a jamais composé le pareil dans le monde islamique, si on considère l'exactitude avec laquelle les questions de droit malékite et les opinions des docteurs y sont exposées, les notes complémentaires qui accompagnent ces questions, les éclaircissements qui y sont donnés sur les passages obscurs, et les définitions des vérités légales qu'il renferme.

a Un jour, il me dit ceci : « Si je ne craignais d'avoir besoin d'argent dans ma vieillesse, je ne garderais jamais dix dinars chez moi. » Peu de temps avant sa mort, il habousa un certain nombre de maisons dont les loyers, qui sont distribués à la fin de chaque mois, s'élèvent à environ vingt-deux dinars. «

« Quand nous connûmes Ibn Arafa, dit son disciple El-Berzely, il enseignait, en été, les fondements de la religion et du droit, [a logique, le partage des successions et le

calcul, et, vers la fin de sa vie, la lecture coranique. Nous avons fréquenté ses leçons durant quarante années pendant lesquelles nous avons appris toutes les sciences qu'il possédait ainsi que sa méthode d'enseignement. »

Après avoir rapporté dans son recueil de notes plusieurs demandes et plusieurs réponses ayant trait à certains versets du Coran, son disciple Abou'l-Abbès El-Becily (820) dit ceci : « Ces demandes et leurs réponses, ainsi que les remarques que nous avons citées dans notre présent livre, sont de celles qu'on entendait faire dans les discussions qui s'élevaient entre les étudiants à l'école de notre professeur Ibn Arafa, ou entre celui-ci et les étudiants; elles témoignent du mérite éminent de ce maître et donnent une idée des grands avantages qu'on retirait de son enseignement. C'est pour cela, du reste, que les gens bien avisés

préféraient son école à toute autre. »

Son disciple, le hafidh Ibn Iäadjar, dit dans son livre intitulé : Jnba cl ghomr (Enseignement donné aux ignorants) :

« C'est le pontife de l'Islam dans le Maghrib. Elève d'Ibn Abd-es-Salam, d'Ibn Slama et d'Ibn Belal (821), il a étudié les diverses branches des connaissances humaines et y est devenu très habile. Il est si versé dans les sciences rationnelles, que dans

— 223 — «

tout le Maghrib on a recours à lui quand on se trouve embarrassé sur une question scientifique quelconque. Le sultan et tous les grands du royaume Thonorent. Il a une foi solide et beaucoup de vertu. On lui doit un certain nombre de livres, parmi lesquels il convient de citer celui qui est intitulé : Létendu. Cet ouvrage traite de la doctrine malékite et se compose de sept volumes ; il

est écrit dans un style très obscur. Ibn Arafa a mis en vers le Traité de lecture coranique de Yaqoub (822). Lorsque postérieurement à l'année 790 (inc. 11 janvier 1388j, il partit en pèlerinage pour La Mecque, il me conféra un diplôme de licence écrit de sa main. Un de nos condisciples a noté, pendant les leçons que faisait Ibn Arafa sur l'interprétation du Coran, une grande quantité de renseignements très utiles qui forment la matière de deux volumes. Ces renseignements, qui ont été recueillis au fur et à mesure qu'ils ont été fournis par le professeur, sont une preuve de la vaste érudition de ce dernier. »

Son disciple Abou Hamid ben Dahira El-Mekky dit dans son dictionnaire biographique : «Il fut un docte imam très versé dans la science des principes du droit et de la jurisprudence, en langue arabe, en rhétorique, en lecture coranique, dans le

partage des successions et en calcul. Il avait entendu Ibn Abd-es-Salam faire l'explication du Mowatia, et avait étudié le droit sous la direction de ce professeur. Il était excessivement pieux, méprisait le monde, craignait Dieu et s'occupait constamment de l'enseignement de la science. Les étudiants accouraient en foule auprès de lui pour profiter de ses doctes leçons. Nul, dans le Maghrib, ne pouvait rivaliser d'érudition avec lui, et aucun savant ne possédait autant de sciences que lui. Il recevait de villes éloignées d'un mois de marche des lettres dans lesquelles on lui demandait la solution de questions juridiques. On lui doit plusieurs livres utiles. Il est mort sans laisser après lui un savant d'un mérite égal au sien. »

Ahmed Baba fait à ce propos l'observation suivante : « Quant à ces paroles d'Abou llamid ben Dhahira El-Mekky : nNul, dans le Maghrib, ne pouvait rivaliser d'érudition

avec Ibn Arafa, etc. », je crois — et Dieu sait mieux que personne la vérité à ce sujet — qu'il faut les entendre avec l'une des deux restrictions suivantes : vers la fin de sa vie, ou en Ifriqiya; car il y avait à cette époque dans le Maghrib Moyen et le Maghrib Extrême, ainsi qu'en Espagne, des savants qui étaient ses égaux sous le rapport du savoir, et dont le rang, tant au point de vue de l'érudition que de la variété des connaissances, n'était pas inférieur au sien. Je citerai, pour Tlemcen : l'imam Ech-Cherif Et-Tlemcêny et le cadi Abou Othman (Saïd) El-Oqbany; pour l'Espagne: le cheikh des cheikhs Abou Saïd Faradj ben Lobb (823j et l'imam, le connaisseur accompli, Abou Ishaq Ech-Chatiby; pour Fez: l'imam Abou'l-Abbès

— 224 —

El-Qabbab. A coup sûr, tous ces docteurs le valaient sous le rapport du savoir. Voici, du

reste, ce que l'imam Ibn Merzouq dit en parlant d'FJch-Cherif Et-Tlemcêny et qu'on peut lire plus haut dans la biographie de ce dernier : « On est unanime à déclarer qu'il est le plus savant de son époque. »

Souvenez-vous aussi des disputes et des discussions qui s'élevèrent entre Ibn Arafa et Ibn Lobb et entre le premier et l'imam Ech-Ghatiby, au sujet de plusieurs questions. Il est vrai qu'Ibn Arafa a survécu longtemps à tous ces savants, c'est-à-dire qu'il mourut plus de trente ans après le Chérif et plus de vingt ans après Ibn Lobb, El-Qabbab et Ech-Qiatiby ; seul, El-Oqbany survécut à Ibn Arafa. Au surplus. Dieu sait le mieux ce qu'il en est. ■»

Voici ce que dit de lui son disciple Abou't-Taïyeb ben Alouan (824), dont le père est connu sous le nom d'El-Misry (l'Égyptien) :

« Notre cheikh, le docte et pieux imam, le

professeur, le prédicateur, le muphli, l'érudit savant, le pèlerin Abou Abdallah ben Arafa gagna un très gros lot de chaque science, et obtint dans le partage de celle des principes du droit et de la jurisprudence non seulement une part, mais encore toutes les autres. Il décocha sur la cible de toute action noble et généreuse une flèche qui atteignit le but. Des étoiles de science parurent dans le ciel de son enseignement. Sa pluie fut abondante et son pâturage fertile (c'est-à-dire: il était très généreux). Il fut utile même après sa mort ; les bénédictions célestes dont il jouissait se sont perpétuées dans ses compagnons, ses disciples et ses proches. La science d'un homme disparaît avec lui, sauf celle de celui qui a des disciples. Il allia à l'étude de la science la pratique des bonnes œuvres et employa tous ses moments à faire le bien. Il ne plaisantait jamais et passait ses journées à jeûner et ses nuits à prier. Il luttait d'insomnie avec les étoiles qui brillent

dans la nuit et préférait la prière au sommeil.
»

Son disciple Ghems-ed-Din ben Ammar El-Misry (825) dit : « C'est en 793 (inc. 9 déc. 1390) que je me suis attaché à l'enseignement de ce maître dont les Égyptiens suivirent les leçons. Nul, à son époque, tant en Orient qu'en Occident, n'était plus versé que cet imam dans la jurisprudence de sa secte (la secte malékite). Il avait la prééminence dans tous les pays occidentaux. Très érudit et possédant des connaissances variées, il était consulté sur toutes sortes de questions. Il était peu accueillant, très éloquent, évitait de lutter d'intelligence avec ses émules et de les traiter avec dureté. »

« Tout le monde reconnaît, dit le cadi Abou Abdallah ben El-Azreq, que le cheikh Ibn Arafa est parvenu au plus haut degré de

science qu'il soit possible d'atteindre. Quant à son rang dans

— 22y —

les joutes scientifiques, il est trop notoire et trop célèbre pour qu'il soit nécessaire de le faire connaître. J'extrais d'une lettre que m'a écrite de Tunis le cheikh, le jurisconsulte, l'illustre cadî, celui qui a hérité de la science de nos ancêtres, Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed ben Iça Ez-Zeïdouny El-Qocentiny (826), résidant à Tunis, le passage suivant où il dépeint notre savant : « Le cheikh Ibn Arafa, dit-il, possède réellement le savoir que dénotent les ouvrages qu'il a composés sur les diverses sciences; quant à sa piété, elle est on ne peut plus grande. » Ibn El-Azreq ajoute : « J'ai entendu notre professeur, l'honorable irnam, le cadî de la communauté Abou Mahdy Iça El-Ghebriny, tenir le propos suivant : « Sauf les hommes

dont parle El-Qocheïry dans sa Riçala, il n'y a personne au monde qui, sous le rapport de la constance à jeûner, à prier et à lire le Coran, soit comparable au jurisconsulte sidi Ibn Araïa, Chaque année, il passait lé dix dernières nuits de ramadhan en prières dans la mosquée Ez-Zeïtouna ; c'est une habitude qu'il conserva tant que ses forces le lui permirent, c'est-à-dire jusqu'à près de sa mort. Que Dieu lui fasse miséricorde ! »

Ez-Zeïdouny, susmentionné, dit: « La première fois que nous rencontrâmes Ibn Arafa, ce fut en 793 (inc. 9 décembre 1390); il était alors âgé de 77 ans, vu qu'il naquit en 710 (inc. 26 mars 1310) ; il mourut en 803 (inc. 22 août 1400). C'est sous sa direction que notre professeur, le cadî de la communauté Abou Mahdy, susnommé, nous fit une lecture complète du Sahik d'El-Bokhary. Tout ce que Tunis comptait de grands personnages, de savants, d'étudiants

grands et petits, assista à cette séance. Cette admirable solennité, qui réunit tous les savants de cette époque, eut lieu au mois de ramadhan de la première année du IX^e siècle (mai juin 1398), à l'occasion d'un accident dont faillit être victime, au mont Aurès (827\ le prince des croyants, l'argument dont Dieu se sert pour prouver son existence aux rois, Abou Paris Abd-el-Aziz (828). Ce prince avait ordonné cette lecture parce qu'elle est l'antidote de l'adversité. Le Sahih ayant été lu ainsi qu'il vient d'être dit, sidi Abou Mahdy et l'imam et cheikh Ibn Arafa délivrèrent ensuite à tous les assistants, le premier en sa qualité de lecteur, et, le second, de professeur, un diplôme de licence pour l'enseignement de cet ouvrage. »

Ibn El-Azreq dit encore : « Le cheikh, le jurisconsulte, le professeur, le savant versé dans les diverses branches de la science,

l'écrivain, le traditeur par excellence, le grand voyageur, le pieux et vertueux pèlerin Abou'l-Hacên Ali ben Mohammed ben Ali El-Qorêchy, plus connu sous le nom d'El-Qalaçady, originaire d'Albacète, résidant à Grenade (Dieu le rende illustre et le protège !), m'a adressé une lettre autographe dont j'extrais le pas-

sage suivant : « Voici, dit-il, ce qui m'a été rapporté par notre professeur et notre source de bénédictions célestes, le très docte sidi Mohammed ben Oqab, ainsi que par d'autres savants de Tunis : Le cheikh et imam Ibn Arafa était une sommité scientifique ; il composa sur les diverses sciences un grand nombre d'ouvrages dont la plupart sont sobres de développements. C'est dans les dernières années de sa vie, et surtout à partir de son élévation à la dignité de muphti, qu'il se consacra à l'enseignement du droit. Il s'était adonné à l'étude de la

Modawana qu'il revoyait constamment. Il étudia les sept leçons du Coran, sous la direction d'Ibn Selama, d'après les leçons d'Ed-Dany (829) et d'Ibn Choreïh (930), et sous Ibn Berra (831), d'après les leçons d'Ed-Dany ; les principes fondamentaux du droit, sous Ibn Alouan; les principes fondamentaux de la religion, sous Ibn Selama et Ibn Abd-es-Salam ; la grammaire, sous Ibn Younès ; la controverse et toutes les sciences métaphysiques, sous le cheikh El-Aboly qui faisait le plus grand éloge de son élève et disait qu'il n'avait jamais eu de disciples aussi distingués qu'Ibn Arafa et le Chérif Tlemcénien. Il fut nommé imam de la mosquée Ez-Zeïtouna en l'année 756 (inc. 16 janvier 1355), prédicateur de cette même mosquée en 772 (inc. 26 juillet 1370), et muphti en 773. En 792 (inc. 20 décembre 1389), il fit le pèlerinage de La Mecque, durant lequel il se fit suppléer dans les fonctions d'imam par Iça El Ghebriny, qui

était alors cadi de la communauté, et dans celles de prédicateur par le pieux cheikh, le saint Abou Abdallah El-Baterny (832). A son retour du pèlerinage, en 793 (inc. 9 décembre 1390), il reprit ses diverses fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort. La fortune lui souriait et le comblait de ses faveurs : richesse, considération, influence, rien ne lui manquait. »

Voici ce que son disciple El-Becily et autres rapportent : « Notre professeur Ibn Arafa naquit dans la nuit du 26 au 27 Red-jeb 716 (nuit du 14 au 15 octobre 1316) et mourut le mardi (lisez : le mercredi) 19 Djoumada Premier 803 (5 janvier 1401), âgé de 87 ans moins deux mois et 8 jours (833). Il convient de citer parmi ses poésies les vers suivants qu'il composa peu de temps avant sa mort :

« J'ai atteint ma quatre-vingtième année ou, plutôt, je l'ai dépassée. Aussi raéprisé-je le

pénible moment du trépas.

« Mes contemporains sont tous trépassés et devenus des spectres semblables à ceux que l'on voit en songe.

« J'espère, grâce à ces vers, grâce à mon désir de me rencontrer avec mon Souverain Maître, et grâce aussi à l'horreur que m'inspire le séjour en ce monde, j'espère, dis-je, obtenir ce que promettent les premiers mots du hadilh.

— 227 —

« Je dois auK vœux que mon pore fit autrefois pour moi, à la Station (d'Abraham, à La Mecquej, d'avoir passé une vie douce et paisible. »

« Dans le passage où il dit : J'espère, etc., il fait allusion à la tradition qui porte que Dieu se rencontrera avec ceux qui désirent le

rencontrer, etc. ; quant à l'expression « Wr(.J-^), elle signifie : les premiers mots du hadilh. Un habile taleb a composé le ieklimifi (poème (quintain) suivant où il parle de lui-même :

« J'ai su et enseigné les sciences ; j'ai acquis et même détenu le premier rang.

« J'ai fait le compte de mes années : j'ai atteint ou, plutôt, dépassé le nombre de quatre-vingts. Aussi méprisé-je le moment difficile du trépas.

« Je n'espère plus séjourner longtemps encore dans ce monde, ni arriver au faite des grandeurs et au comble de la gloire.

« Comment l'espérerais je un seul instant, quand tous mes contemporains sont trépassés et devenus des spectres semblables à ceux que l'on voit en songe !

« Quand la Mort m'appelle sans que personne puisse me protéger contre elle !
quand la Mort presse sa monture !

« J'espère, brûlant d'un amour ardent ; oui, j'espère, grâce à cet amour, grâce à mon désir de me rencontrer avec Dieu et à l'horreur que m'inspire le séjour en ce monde, obtenir ce que promettent les premiers mots du hadilh.

« Mon Dieu! réalisez l'espoir de votre humble serviteur d'avoir bientôt sa part dans votre céleste demeure.

« J'attends avec une impatience toujours croissante la mort qui m'assurera tous ces avantages; et pourtant ma vie s'est écoulée douce et paisible, grâce aux vœux que mon père fit autrefois pour moi à la Station d'Abraham. »

Ahmed Baba fait la remarque suivante : « Ce

iekhmis est l'œuvre du très docte El-Obby (834).

« L'imam Ibn Arafa, dit son disciple Ibn El-Khatib El-Qocen-liny, a été notre professeur. C'est le guide, l'argument, Abou Abdallah. On lui doit plusieurs ouvrages dont le plus important est son Grand Précis de jurisprudence malékite ; j'en ai lu une partie sous sa direction. Il eut la bonté de m'en remettre un exemplaire. En l'année 777 (inc. 2 juin 1375), je le trouvais se livrant tout entier à la science, mais quand je le revis quelque temps avant sa mort, ses facultés intellectuelles s'étaient affaiblies et sa mémoire s'était un peu obscurcie. Il exerça les fonctions d'imam de la mosquée Ez-Zeitouna pendant cinquante ans. »

Mentionnons aussi, parmi les poésies du cheikh, celle qu'il composa pour réfuter les assertions contenues dans le distique

que récitait Ez-Zamakhchary (835), et qui est l'œuvre d'un hérétique mo'tazilite. Ce distique commence par ces mots : « Celui qui a dit à une assemblée, etc. » (836).

Son élève, rintelligent El Obby, a fait son éloge dans une pièce de vers dont voici le commencement :

« Accourez, étudiants qui voulez vous instruire, car la science vous sera désormais facile à acquérir;

« Voici (Puissiez-vous être bien dirigés!) Ibn Arafa qui vous apporte un livre qui n'a pas son pareil.

« Prenez-le donc; il vous dispensera d'avoir recours aux autres livres, malgré son petit volume. Jetez-y un coup d'œil, et vous serez convaincus de la vérité de ce que j'avance.

« Ibn Arafa occupe, en érudition, le rang le plus élevé. Il a fait la critique de certaines opinions et les citations qu'il a faites à ce sujet sont exactes.

« Il a parfaitement défini toutes les vérités; aussi n'ya-t-il pas à craindre que quelque erreur ou quelque défaut ne viennent désormais les fausser ou en ternir l'éclat.

« Dans ses explications et dans ses citations, il a laissé de côté tout ce qui lui a paru faible, et il a donné des avertissements qui méritent d'être écoutés.

« C'est ainsi qu'on doit écrire tous les livres, sinon qu'on y renonce. Toutes les connaissances qu'il a étalées dans son ouvrage sont, ne vous en étonnez pas, la moindre partie de son savoir.

« Et si, par hasard, quelqu'un s'avisait de le contredire, ne l'écoutez pas, mais dites-vous

bien que l'oppression et l'injustice existaient longtemps avant ce contradicteur ;

« Que l'humanité est divisée en deux parties : opprimés et oppresseurs. C'est d'ailleurs une vérité si bien établie, qu'il n'est pas bon de l'ignorer, etc., etc. »

Son disciple Mohammed ben Abou Qacim, plus connu sous le nom d'Ibn El-Hafia, a chanté ses louanges dans un long poème qui renferme environ cinquante-quatre vers ; en voici quelques-uns :

« C'est un savant qui mérite l'épithète d'unique. On peut citer parmi ses qualités : la bonté et la générosité.

« Il s'est rendu incomparable par ses nobles actions, sa sagacité et la douceur de son caractère, qui ne le cède en rien à celle du miel.

« Qu'il suffise de vous dire, pour le faire connaître, qu'il est semblable à une haute montagne dominant les alentours. Il y a entre lui et les autres savants la même différence qu'entre la

— 229 —

Kaaba et les autres lieux sains: on ne visite ceux-ci qu'après avoir visité celle-là.

« Lors(|u'il explique le Livre révélé, il fait des merveilles, et quand il cite les traditions, il ne faut pas lui demander celles relatives à l'otage ou à l'esclave (car il les connaît toutes).

« Lorscu'il parle sur la grammaire, la jurisprudence, les principes fondamentaux du droit, la théologie scolastique, les langues disputeuses se taisent devant lui et se soumettent.

« Fait-il le partage d'une succession ? il s'empresse d'être juste et équitable. Aussi, tel un nouveau marié, le Droit découvre-t-il le visage de son épouse la Loi.

« El-llaufy aurait eu besoin de lui comme guide. Lorsque l'Injustice veut l'atteindre, une barrière se dresse entre Elle et lui. >

« Je me suis évertué à déchiffrer les énigmes d'un livre (jue Mohammed, digne de louanges (Ibn Arafaj, a composé, lequel livre n'a pas son pareil.

« Il est peu volumineux, mais son mérite et sa richesse sont considérables; il est substantiel et très difficile à comprendre si on ne le lit pas avec la plus grande attention.

« Ni la rhétorique d'Ibn Rochd ni celle d'aucun autre savant du nom d'Ibn X ou de Kochd n'ont jamais expliqué si clairement à l'homme doué d'intelligence ce qu'Ibn Arafa

a lui-même exposé avec tant de lucidité dans son livre.

« Si Malik (à la lettre : le possesseur de la science), l'imam de Taïba (Médine), l'avait vu, il l'aurait nommé cadî et lui aurait certainement dit: « Tu seras mon successeur. »

« C'est sur lui que tout guide se guide ; l'humanité marche derrière lui les yeux fixés sur le flambeau qu'il tient à la main et qui éclaire le droit chemin.

Ses disciples les plus célèbres sont : le noble seigneur Abou'l-Fadhl Es-Salaouy, que nous avons déjà mentionné et (qui est l'auteur du livre intitulé : Ikmal el ikmal (L'achèvement de l'achèvement) (837j ; le cadî Abou Mahdy Iça El-Ghebriny ; l'imam El-Obby qui est aussi l'auteur d'un livre intitulé Ikmal el ikmal; le hafidh El-Berzely ; Ibn El-Khatib

El-Qocentiny (de Constantine) ; l'imam Ibn Merzouq El-Hafid (le petit-fils); Abou Et-Taïyeb ben Alouan ; le cheikh et cadi Abou Abdallah El-Qalchany (838); son fils, le cadi Abou'l-Abbès, le commentateur de la Rioala (839) ; le cadi Abou Mahdy Iça El-Ouannoughy, l'auteur d'un commentaire sur la Modawana ; Abou Abdallah Mohammed ben Omar El-Ouannoughy, qui résidait alternative-

— 230 —

vement à La Mecque et à Médine ; le cadi Abou'l-Abbès Ahmed, plus connu sous le nom d'El-Meridli (le malade) ; le cheikh Abou Abdallah ben Qalil El-IIemm (840) ; l'imam et hatidh Abou'l-Qacim. El-Abdoucy El-Facy (811) ; l'imam et cadi de la communauté, Ibn Oqab El-Djoudhamy ; Abou'l-Abbès Ahmed El-Becily; le cadi Abou Youçof Yaqoub Ez-Zoghby; l'émir Abou

Abdallah Mohammed, plus connu sous le nom d'ElIacèn El-Ilafsy, fils du docte sultan Abou'l-Abbès; le cadî Abou'l Qacira Ibn Nadji ; le très savant Abou Yahia ben Oqeïba El-Gafsy (de Gafsa) (842) ; le lettré imam Abou Abdallah ben Dja'l ; le noble seigneur et médecin Es-Saqilly (le Sicilien) ; le docte imam Ech-Cherif El-Adjicy; l'imam et rauphti, le cadî des mariages, Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed Ez-Zeïdouny, et une foule innombrable d'autres savants.

Il convient de citer aussi parmi les disciples qu'il eut en Orient : le très docte Chems-ed-Din Ibn Ammar, Bedr-ed-Din Ed-Dema-miny (843), Abou Hamid ben Dhahira, le halidh Ibn Hadjar, et un grand nombre de savants illustres qui ont été des pontifes de l'Islam, Que Dieu nous fasse profiter des grâces qu'il leur a accordées ! Amen ! (844).

Mohammed Abou Abdallah

Ce personnage était cadi de Tlemcen et portait le surnom de Hammou Ech-Cherif. Il fut le professeur d'Abou Zakaria El-Mazouny qui a transcrit quelques unes de ses fetouas dans le recueil de cas juridiques dont il est l'auteur.

El-Ouenchericy dit en parlant de Hammou Ech-Cherif: « Il mourut en 873 (inc. 22 juillet 1408). »

On lira plus loin (845), dit Ahmed Baba, la biographie de Mohammed Abou Abdallah, le Chérif Tlemcénien, l'un des professeurs d'El-Qalaçady ; mais il est évident que le Chérif Tlemcénien n'est pas la même personne que ce Hammou Ech-Cherif dont il est question ici, car, comme on le verra plus loin, les dates de leur mort diffèrent. Au surplus. Dieu sait le mieux ce qu'il en est (846).

MOHAMMKD BKN AhMKD BEN

BEN Mohammed ben Mohammed ben Abou Bekb ben Merzouij El-Hafid (le petit-fils) (847).

Il naquit à Tlemcen. Ce célèbre et très docte imam fut, pour les hommes de son siècle, l'argument même de notre sainte religion, un hafidh accompli et du mérite le plus éminent; un profond

— -m —

connaisseur, un habile écrivain, un homme pieux, vertueux, mortifié, adonné à la dévotion et entièrement détaché des choses de ce monde; une vraie bénédiction, un humble fidèle, un maître renommé, un modèle à suivre, un éminent interprète de la loi, un jurisconsulte profondément versé dans les principes fondamentaux du droit; un docte interprète du Livre sacré, un tradi-

tionniste, une autorité juridique, un traditeur par excellence, un bon précepteur, un excellent professeur de lecture coranique, un grammairien, un lexicographe, un rhétoricien, un versificateur, un soufi, un homme voué à la pénitence, un ami de Dieu, un saint adonné à la vie contemplative, un maître versé très abondamment dans toutes les branches de la science et se plaisant à nourrir son esprit des fruits de chacune de ses branches ; un prédicateur, un signe non équivoque de l'existence de Dieu aux yeux de ses créatures, un muphti célèbre, un professeur vers lequel on accourait de tous les côtés; un pèlerin, un orateur qui fit entendre sa brillante éloquence du haut des tribunes de la science, un prédicateur ([ui occupa avec beaucoup de talent les chaires de l'Islam, un cheikh issu d'une famille des plus illustres, qui est devenu le prince des plus grands savants ; le chef des pontifes de la religion, l'héritier de la science des

docteurs les plus éminents : un homme brillant par son savoir comme une pleine lune, possédant au suprême degré les sciences rationnelles aussi bien que les traditionnelles, et joignant dans son esprit à la connaissance de la vérité absolue celle de la loi positive ; le cheikh des cheikhs, le plus accompli des connaisseurs les plus habiles et de premier rang, l'auteur de raisonnements nouveaux et admirables, de merveilleuses découvertes, de recherches curieuses, et de nombreux et précieux renseignements ; un homme dont personne ne contesta le savoir, un sujet très intelligent, un modèle à suivre, un personnage dont le monde n'enfantera jamais le pareil. Il fut, en effet, l'un des hommes les plus éminents et d'une valeur incomparable, si l'on considère la connaissance qu'il avait de toutes les branches de la loi, ses nombreuses vertus et ses édifiantes actions. On peut dire de lui qu'il fut le pontife de l'Islam, le guide des

fidèles musulmans, le muphti et l'oracle des mortels. Il n'y avait point de question obscure dont il ne parvînt à trouver la solution ; point d'affaire embarrassée et inextricable qu'il ne vînt à bout de débrouiller. Auteur de prodiges et d'actes de droiture, il se faisait encore remarquer par la sublimité de ses sentiments, par le zèle qu'il déployait contre l'hérésie et par les efforts qu'il faisait pour maintenir les traditions orthodoxes.

Glaive toujours dégainé sur la tête des novateurs et des gens qui écoutent leurs mauvaises passions, c'est par lui que Dieu

— 232 —

répandit ses bénédictions sur l'humanité ; c'est lui qu'il éleva au-dessus de tous les mortels, et c'est de lui qu'il daigna se servir pour offrir à ses créatures la mine de la

science, pour leur allumer le flambeau de l'intelligence, leur faire connaître l'alchimie du bonheur (848) et les faire jouir du trésor de l'instruction.

« Mohammed ben Merzouq El-Hafid était fils du cheikh, le jurisconsulte, le savant Abou'l-Abbès Ahmed, fils du docte imam, le professeur vers lequel on accourait de tous les côtés, le pèlerin, le jurisconsulte, le traditionniste, le célèbre prédicateur Mohammed Ghems-ed-Din, fils du savant cheikh, le vertueux, Tami de Dieu, l'habitant des lieux saints, Abou'l-Abbès Ahmed, fils du jurisconsulte, le saint, le vertueux, l'humble Mohammed, fils du grand saint, le vertueux thaumaturge Mohammed, fils d'Abou Bekr Ibn Merzouq El-Adjicy de Tlemcen.

Mohammed ben Merzouq El-Hafid, disons-nous, fut un vrai prodige de zèle et de constance pour l'acquisition du savoir, pour

l'élude des sciences traditionnelles et l'assiduité de son application à toutes les branches des connaissances humaines sans exception. Quant à la jurisprudence, on peut dire qu'il la connaissait aussi bien que Malik, qu'il en tenait en main toutes les branches et qu'il s'en était rendu entièrement maître, à telles enseignes que si l'imam Malik avait pu le voir, il n'aurait point hésité à lui dire : « Approche, c'est toi que je désigne comme mon successeur ; tu n'auras qu'à parler et assurément ma doctrine sortira de ta bouche. » Si Ibn El-Qacim l'avait vu, ses yeux l'eussent contemplé avec délices; il lui aurait dit: « Il y a longtemps que tu protèges la doctrine (malékite) contre tout ce qui peut la fausser ou en altérer la pureté. » Si l'imam El-Mazary (849) l'avait vu, il aurait su que notre docteur était l'un de ses émules et de ses rivaux. Si le hafidh Ibn Rochd l'avait vu, il aurait dit: « Viens ici, ô gardien de la droiture et de l'orthodoxie (850). » Si le

docteur El-Lakhmy l'avait vu, il aurait entendu sortir de sa bouche les beaux enseignements contenus dans le livre intitulé Et-Tebaira (Aperçu) (851) dont il (El-Lakhmy) est l'auteur. Si le docteur El-Qarafy l'avait vu, c'est de lui qu'il eût appris les Principes fondamentaux qu'il a établis dans l'ouvrage qui porte ce titre (852), avec tout ce que notre savant a ajouté à cette matière, grâce à la profonde connaissance qu'il avait du sens du texte du Coran et des perles que ce livre sacré renferme, grâce à la science consommée qu'il avait de l'interprétation et de ses beautés. Si Modjahid (853) l'avait vu, il aurait su que notre cheikh était un champion pour les sciences relatives au Coran. Si El-Moqatil (854) l'avait rencontré, il lui aurait dit: a Approche, à combattant. » Si Er-Zamakhchary l'avait entendu, il eût avoué sans peine que c'était lui, Ibn Merzouq, ([ui était le véritable

Réoêlateur des choses cachées (855), et il aurait dit à son livre: « Écarte-toi pour laisser la voie libre à ce grand docteur. » Si Ibn Atiya l'avait vu, il aurait su de combien de grâces et de dons le Très-Haut l'avait comblé (856). Si AbouIIaiïyan l'avait connu, il se serait, s'il l'avait pu, caché de lui dans sa Rivière, et aucune goutte d'eau de son Océan n'eût coulé (857j), car l'immense savoir d'Ibn Merzouq embrassait le hadith avec ses branches, les explications qu'en donnent les docteurs, la connaissance de ses textes, la classification de ses divers genres et la description de ses catégories; sur ce point, sa réputation était devenue si grande, que l'on venait de toutes parts assister à ses leçons, suivre son enseignement, ou bien lui demander la solution des questions difficiles et l'explication des choses obscures.

Ze ôras (858) se serait rompu en luttant avec celui de notre docteur. Le glaive (859) se serait émoussé en voulant éprouver son tranchant sur celui du cheikh; il aurait perdu son fil à cet essai et n'aurait fait qu'aider le tranchant de son adversaire à pénétrer le sien.. Jamais le secours de La preuve certaine (860) n'eût conduit à la voie que suivait Ibn Merzouq. Celui qui avait cherché à tirer du feu (861), en frottant le bois de ses arguments contre celui des arguments de notre savant, n'aurait pas obtenu la llamme qu'il désirait.

Ibn Merzouq était si versé en grammaire qu'on peut dire que si Ez-Zamakhchary l'avait vu, il aurait balbutié en lisant devant lui le Mofassal (862), et aurait trouvé que le talent qu'il avait acquis était bien peu de chose en comparaison du sien. Si le doc-leur Ed-Demaminy l'avait vu, il aurait certainement désiré plaisanter avec lui et se

serait égayé; il aurait cherché aussi à cueillir les fruits (863) de ses précieux renseignements et à puiser à sa source (864). Si Ez-Zadjadj (le verrier) (865) l'avait vu, il aurait su que sa verroterie n'est pas comparable à ses bijoux, et qu'il ne pouvait lutter avec lui que dans ce que cette science (la grammaire) a de facile et de clair. Si El-Khalil (866) l'avait connu, il l'aurait comblé d'éloges et aurait dit aux chevaliers de la grammaire (aux grammairiens de premier ordre) : « Il vous est impossible d'atteindre son degré de connaissance en langue arabe. »

Il était si versé en rhétorique, que la lueur de la Lampe (867) était éclipsée par l'éclat de son aurore, et que l'auteur de l'ouvrage intitulé La clef (868) n'aurait pas pu comprendre avec le secours de sa clef les questions difficiles qu'il exposait. Les étoiles qui brillent au firmament étaient au-dessous du sommet de son intelligence. Les yeux

étaient offi'usqués par l'éclat de son érudition, et on s'écriait en le voyant: «Ah! de combien de grâces et autres faveurs, de quelle multitude de sciences, de

- 234 ~

combien de qualités insignes et prêtes à être octroyées Dieu dispose ! »

Son détachement des biens de ce monde et sa vertu sont notoires. Hommes et génies étaient unanimes à reconnaître sa supériorité et son excellence. Celait, en fait d'érudition, un océan, mais un océan sans rivages. Je le comparerais volontiers à la pleine lune, mais l'éclat de cet astre est moins vif que ne l'était le sien ; au lait (869), mais ses paroles étaient plus éloquentes que le lait. En somme, la plume est impuissante à décrire toutes ses qualités, et, parmi les hommes de mérite de son siècle, aucun ne

s'est assis sur les sièges d'honneur sur lesquels il s'est lui-même assis. Il fut le professeur des savants de son époque, le doyen des docteurs de son siècle et de son temps ; un miel de sciences dont citadins et nomades venaient tailler les rayons; un océan d'érudition où venaient se désaltérer tous ceux qui avaient soif de savoir. Le Temps avait juré d'en produire un pareil ; Temps, lu t'es parjuré, expie donc ton parjure (870), et Dieu, généreux et savant, sera, ainsi qu'il l'a dit lui-même, très indulgent. Quel savant ! quel guide ! Il possédait toutes les sciences sans exception. Hélas! la tombe nous l'a ravi ! Que Dieu lui fasse miséricorde et l'agrée ! Qu'il nous fasse profiter de ses exemples ! Amen !

Toutes les qualités que nous venons d'énumérer lui ayant été reconnues par tout le monde, il nous semble inutile d'en attribuer la description à tel plutôt qu'à tel

autre de ses biographes. Quoi donc? Quand l'astre du jour brille au firmament dans toute sa splendeur, qu'est-il besoin que l'on démontre son existence !(871)

Qu'on nous permette maintenant de transcrire ici les renseignements qui nous sont fournis par quelques uns de ses disciples.

Voici comment s'exprime Abou'l-Faradj ben Abou Yahia, le Chérif de Tlemcen, en parlant de notre cheikh : « J'ai eu pour maître le savant et éminent imam, le docteur qui savait par cœur et comprenait à merveille les diverses sciences juridiques et rationnelles; qui marchait à la tête de toutes les nations en tenant haut et ferme le drapeau de l'imamat; qui protégeait la religion par ses discours (à la lettre: par sa langue), par son éloquence et par son savoir; qui vivifiait la loi traditionnelle par ses actes, par ses

paroles et ses qualités; qui était le Pôle de l'heure présente dans les degrés appelés Hal et Maqam (872; ; la voie éclairée et droite dont le tracé était bien frayé ; celui qui suivait constamment la bonne direction et s'appliquait à satisfaire les désirs de ses semblables et à leur être utile; le tradi-teur par excellence, l'habile connaisseur, l'homme laborieux qui,

- 230 —

sans cesse, s'appliquait à l'étude du Livre sacré et de la loi traditionnelle, en suivant la voie tracée par les guides infaillibles, à une époque où, à l'exception de quelques personnes jouissant de la grâce de Dieu, nul n'exécutait les commandements du Très Haut ; le cheikh magnanime, sublime, doué d'agréables qualités morales, de talent et de générosité, le plus instruit des docteurs de la loi, le plus savant du peuple musulman ;

celui par la bouche duquel la Sagesse parlait; le flambeau de la nation arabe, le rejeton d'une pieuse famille, la gloire la plus pure de la piété et de la religion, l'homme idéal et tel que le concevaient les prophètes ; l'argument dont Dieu s'est servi pour inviter les mortels à s'instruire et à pratiquer la vertu; celui qui joignait dans son esprit, à la connaissance de la loi positive, celle de la vérité absolue, et qui les enseignait suivant la méthode la-plus juste, en s'appuyant sur le Livre sacré, de la lettre et de l'esprit duquel il ne s'écartait jamais, le cheikh Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben Merzouq El-IIafid, de Tlemcen. Arrivé dans cette ville, je dirigeai mes pas vers une colline, lieu de repos et de tranquillité, arrosé par une source d'eau limpide (El-Eubbed). Je n'avais pas d'autre but que celui de me mettre sous la direction du savant professeur que je viens de nommer. Lorsque je me présentai devant lui, il m'accueillit comme si j'avais été son

enfant, avec tous les égards que l'on a pour un client et avec l'intention de ne confier le dépôt des doctrines qu'il avait reçu lui-même de ses anciens maîtres. C'est ainsi qu'il me fit puiser, dans les océans de son érudition, des connaissances dont aucune description ne peut donner une idée, car la plume qui en entreprendrait l'énumération s'épuiserait bien avant de l'avoir terminée. J'ai lu, sous sa direction, une bonne partie du commentaire du Coran ; quant aux hadiths ou paroles de notre législateur, j'ai vu plusieurs fois le Sahih d'El-Bokhary, soit en le lui entendant lire et expliquer, soit en l'entendant lire par un autre sous ses yeux ; et je puis en dire autant du Sahih de Moslim. Pour ce qui est des traditions rapportées par Et-Termidhy et par Abou Daoud (873), je les ai lues moi-même devant lui. J'ai étudié le Mowatia d'une manière approfondie, en écoutant les leçons qu'il faisait sur cet ouvrage. J'ai appris de la même manière le Omda, qui traite des

paroles de Mahomet ; son petit poème du mètre redjez intitulé FU-Hadiqn (le Verger), et une partie de son grand poème du mètre redjez intitulé Er-Randa (le Jardin). Pour ce qui est de la grammaire, j'ai sérieusement étudié la moitié du Moqarrih (874) et l'ouvrage de Sibaweïhi en entier ; j'ai lu aussi l'Alfiya d'Ibn Malik, les premiers chapitres du commentaire de Vidah par Ibn Abou'r-Rabi' (875), une portion de l'ouvrage intitulé : El-Moghni

— 23G —

(876) par Ibn Hicham. Sur la jurisprudence, j'ai lu sous lui[^] d'une manière sérieuse, tout le Tehdhib, une partie du Précis de jurisprudence de Khalil, plus le Talqin et les deux tiers du Djellab, une grande partie de la Maiiiiya (877), puis le texte de \2[^] Rhèthorique iïVùw Rochd, et une partie de \a Riçala. En fait d'ouvrages qui traitent de la

secte d'Ecb-Chafi'y, j'ai lu le Tenbih (Avertissement) d'Ecli-Chirazy (878) et le Wadjiz (Résumé) (879) d'El-Ghazaly, depuis le commencement jusqu'au livre de la reconnaissance légale ; de ceux qui concernent la secte des hanéfites, j'ai lu d'une manière sérieuse le Mokhtaçar (Précis) d'EI-Qodoury (880) et de ceux qui traitent de la secte des hanba-lites, le Kafi (le sutiisant) (881). Pour ce qui est des principes du droit, j'ai lu le Mahsoid (la Somme) (882), le Mokhtaçar d'Ibn El-Hadjib, le Tanqih (883), le Kitab-el-Mifiah de mon grand-père, le traité des Règles fondamentales par le docteur Izz-ed-Din (884), le Kiiab el maçatih oiia'l mafacid (Livre des choses avantageuses et des choses nuisibles) (885), les Règles fondamentales par El-Qarafy (886), une grande partie du traité des Ressemblances et des conformités par le docteur Sadr-ed-Din (887), VIrchad par El-Amidy (888) ; sur les fondements du

droit, j'ai profondément étudié aussi, sous sa direction, le Mohassal (889) et le traité Irchad (890) ; sur le soufisme, le traité El-Ihia d'El-Ghazaly, à l'exception du dernier quart de cet ouvrage. C'est lui qui me revêtit du froc des soulis, dont il avait été revêtu lui-même par son père et par son oncle paternel.

»

Tels sont les renseignements fournis par Abou'I-Faradj ben Abou Yahia le Chérif de Tlemcen. L'imam Ibn Merzouq, qui fait l'objet de la présente notice, a tracé les mots suivants au bas de ces renseignements : « Le cid, fils de cid. fils de cid, Abou'I-Faradj, surnommé, dit la vérité et est sincère en affirmant avoir lu, entendu lire ou sérieusement étudié, sous ma direction, les ouvrages qu'il a énumérés plus haut, et je l'autorise à les enseigner à son tour. En lui accordant après mûre réflexion celle autorisation dont il est digne, je ne fais, du

reste, que lui rendre justice. Puisse Dieu nous placer, lui et moi, au nombre de ceux qui s'instruisent et pratiquent la vertu en vue de l'autre monde ! Qu'il nous compte parmi ceux qui réfléchissent ! Ces paroles sont de Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben Merzouq. »

Voici ce que dit son disciple Abou Zeïd Et-Thàaleby : « Quand noire professeur Abou Abdallah ben Merzouq se rendit auprès de nous, à Tunis, où il séjourna quelque temps, j'eus l'occasion d'étudier sous sa direction une foule d'auteurs ; c'est ainsi que je lui entendis expliquer le Mowatta pendant la lecture qu'en faisait noire condisciple Abou llafs, fils de notre cheikh Mohammed El Qalchany. C'est devant lui également que j'ai lu entière-

ment les Arha'iniyat (Les 40 hadiths) d'En-Nawawy (891) ; je fis cette lecture dans sa demeure, en me faisant expliquer ce que je ne comprenais pas. Toutes les fois que je lisais devant lui un hadith, il était dominé par un profond sentiment d'humilité ; puis il se mettait à pleurer; il pleurait ainsi pendant que je continuais à lire, et il ne cessa de fondre en larmes que lorsque j'eus achevé la lecture du livre. Que Dieu l'agrée et nous fasse profiler de ses exemples ! Amen !

« Ibn Merzouq était l'un des saints à la vue desquels on pense à Dieu ; sa supériorité était reconnue par tout le monde, depuis le Maghrib jusqu'en Egypte, et la Renommée la proclamait dans tous les pays. La mention de son nom était l'ornement des assemblées. Dieu avait inspiré aux cœurs des grands et des petits de l'amour pour cet homme; son nom était en si grande vénération qu'on ne pouvait le prononcer dans une réunion sans

qu'aussitôt les esprits fussent attentifs à ce qu'on allait raconter de ce personnage. Sa modestie, son équité et sa probité dépassaient toutes les bornes ; et je dois dire que je ne connais aucun de ses contemporains qui, sous ce rapport, lui soit comparable. »

Abou Zeid Et-Thâaleby énumère ensuite, avec de longs développements, un très grand nombre d'ouvrages qu'il a entendu expliquer par Ibn Merzouq. Voici ce qu'il dit encore dans un autre passage de sa notice : « C'est le seigneur, le cheikh, l'imam, le docteur magnanime, l'argument, le sceau et l'élite des hommes de mérite de son temps, le but de leurs voyages, le chef et l'arbitre des érudits, le grand seigneur, l'or pur, la borne indicatrice que la Distinction a dressée (892), le professeur issu d'une illustre famille, le prince d'élite, la mine inépuisable de générosité, sidi Abou Abdallah

Mohammed, fils de l'illustre imam,
l'incomparable et noble cheikh, l'ornement
des hommes de talent, le rejeton d'une race
de saints, Abou'l-Abbès Ahmed, fils du grand
savant, le personnage de marque et de grand
renom, la couronne des traditionnistes, le
modèle des érudits, Abou Abdallah
Mohammed ben Merzouq. »

On lit ce qui suit dans un autre passage de la
même notice : « J'ai eu pour maître le
personnage remarquable entre tous, le
tradilionniste digne de foi et exact, l'élite des
savants versés dans la science des traditions,
le chef des hafîdhs les plus émi-nents, le
prince de son temps, le pontife de son siècle,
l'homme le plus consciencieux de son
époque, le plus méritant d3 ses émules, la
merveille de son temps, l'homme le plus
judicieux de son époque ; celui qui avait un
naturel agréable, de saintes et sublimes
qualités ; l'auteur d'actes méritoires et purs,

Abou Abdallah, fils de notre seigneur, le jurisconsulte, l'imam Abou'l-Abbès Ahmed ben Merzouq. »

— 238 —

Voici comment s'exprime El-Mazouny, dans les premières pages de son ouvrage [niilulé : Cas ju)-idiques : « J'ai eu pour professeur l'imam, le hafidli, l'élite des connaisseurs habiles et des interprètes de la loi, l'auteur de livres merveilleux et de renseignements curieux, celui qui a traité à fond toutes les questions et tous les points de droit, Abou Abdallah ben Merzouq. »

« Interrogé, dit-on, sur 40 questions, Malik aurait répondu à 36 d'entre elles: « J'en ignore la solution » ou plus exactement : « Je jure par le Jardin de science (Dieu) que j'ignore la solution de ces questions» (893). C'est en rapportant cette anecdote que le

disciple d'Ibn Merzouq, le très docte hafidh Abou Abdallah El-Tenassy, dit ce qui suit : « Pour ce qui est de cette noble qualité (la sincérité), nul, parmi nos professeurs, n'en était aussi bien paré et n'en usait autant que notre maître, le docte imam, le doyen des savants du Maghrib sans exception, Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed ben Merzouq. »

Voici comment s'exprime le cheikh Abou'l-Hacèn El-Qalaçady en parlant d'Ibn Merzouq: « En arrivant à Tlemcen, dit il dans la Relation de son voyage d'études, je trouvai dans cette cité une foule de savants, de personnes pieuses, d'hommes dévots et morts au monde; mais celui qui mérite avant tout une mention spéciale, c'est le cheikh, le jurisconsulte, le célèbre et très docte imam, notre professeur et notre source de bénédictions célestes, Abou Abdallah ben Merzouq El-Adjicy. Il était alors en pleine

possession de la science et de la gloire. Son mérite l'avait placé à la tête des hommes les plus illustres et les plus éminents. Ayant passé les nuits dans les veilles, il avait recueilli en abondance les fleurs de la science; puis, à son tour, il avait produit des fruits, poussé des feuilles et des rameaux. Ayant parcouru l'Orient et l'Occident, il était parvenu à pénétrer dans les diverses branches de la science et à s'en rendre entièrement maître. Il s'était levé sur le monde comme une nouvelle lune, apparaissant d'abord à l'Occident, puis s'élevant dans la sphère des âmes et s'y fixant. Il n'y avait rien au monde de plus agréable que sa vue; rien de plus facile à comprendre que ses paroles. Il avait suivi l'enseignement des maîtres les plus illustres. Son éloge reste consigné dans les textes des livres et est proclamé par la langue des plumes et par la bouche des encriers. Le cheikh Ibn Merzouq a été un de ces hommes

qui s'occupent à la fois des choses de ce monde et de celles de l'autre. Tous ses moments, la nuit comme le jour, étaient occupés par quelques pieux exercices; on le voyait occupé tantôt à faire la prière, tantôt à lire le Coran, tantôt à donner des leçons, tantôt à donner des consultations, tantôt à travailler la composition de quelque ouvrage. Ajoutez à cela qu'il s'était prescrit certaines oraisons connues et qu'il

— '239 —

s'était réservé des heures pour certaines pratiques non moins célèbres. Son ardeur à l'étude chassait l'ignorance; son érudition assistait sa science; sa célébrité le mettait à l'abri de toute atteinte. J'ai lu, sous sa direction, quelques fragments de son traité sur les successions, les dernières pages de VIDAH (Élucidation) du docteur El-Faricy (894), ainsi qu'une partie du commentaire

du Tbshil (par Ibn Malik). J'ai assisté à ses leçons sur le Vrab el-Qor'an (L'analyse grammaticale du Coran, par Abou Zakaria Yahia Ibn Aly Et-Tebrizy)(895), et le Sahil, d'EI-Bokhary ; à la plupart de celles qu'il fit sur le Précis de jurisprudence d'Ibn El-lladjib. Je lui ai entendu expliquer le Talqin, le Teshil d'Ibn Malik, VAl/iya, la Kafia, Ibn-es-Salah sur les hadiths (896), le Minhadj d'EI-Ghazaly (897), une portion de la Riçala et autres ouvrages. Il mourut le jeudi (lisez: vendredi, d'après les tables de Wûstenfeld), à l'heure de l'Asr (trois heures après midi), le 14^e jour de Chàban de l'an 842 (30 janvier 1439) (898). On fit la prière pour lui dans la grande mosquée, après la prière solennelle du vendredi. Le sultan (899) assista avec toute sa cour à ses funérailles, dont je n'avais jamais vu les pareilles. Sa perte fut vivement regrettée et tout le monde en fut aliligé. Voici le dernier vers qu'on lui a entendu réciter :

« Je vous aime tant, que s'il vous arrivait jamais de me demander que je répande mon sang pour vous, je ne considérerais pas votre demande comme excessive. »

Tels sont, résumés, les renseignements fournis par El-Qalaçady.

On lit dans la Fihriça (Index) du cheikh Ibn Ghazi, dans la notice qu'il a consacrée à son professeur Abou Mohammed El-Ouriadjly (900), les lignes suivantes : « Parmi les maîtres dont il a suivi les leçons à Tlemcen, il convient de citer le remarquable, le très docte, l'éminent, l'incomparable et érudit imam, l'habile connaisseur, l'argument, le savant, le divin Abou Abdallah ben Merzouq. Il m'a parlé de ses nombreuses vertus, de sa méthode d'enseignement, de sa puissance de travail, de sa modestie envers les étudiants, de sa sévérité pour les novateurs, de ses aventures avec l'un d'eux, de ses glorieuses

et nobles actions et de ses magnifiques qualités. »

((Il suivait, dit un certain auteur, les traditions de ses ancêtres sous le rapport de la science, de la douceur, de la compassion et de l'amour pour les malheureux. Sa patience, sa sagacité, sa sincérité, son équité, la pureté de ses mœurs, l'orthodoxie de ses paroles et de ses actes, la bienveillance qu'il témoignait en toutes circonstances à ceux qui suivent les prescriptions de la loi traditionnelle, la haine qu'il éprouvait pour les novateurs, son obligeance, toutes ses qualités, en un mot, étaient autant de merveilles de la puissance divine. Il fit plusieurs prodiges. »

— 240 —

Il avait fait ses études auprès d'une foule de professeurs, tels que: le noble seigneur, le très docte Abou Mohammed Abdallah, fils du

savant imam, le Ghérif de Tiemcen ; le savant imam du Maghrib, Saïd El-Oqbany ; l'ami de Dieu, le vertueux Abou Ishaq El-Masmoudy dont il a raconté la vie dans un ouvrage spécial ; son oncle paternel et son père, fils d'EI-Khatib ben Merzouq ; l'imam Ibn Arafa ; le très docte Abou'l-AbbèsEl-Qassar de Tunis (901); à Fez, il avait eu pour maîtres: l'imam et grammairien Ibn Haïyaty, le pieux cheikh Abou Zeïd El-Makoudy, le hafidh Mohammed ben Meç'oud Es-Sanhadjy El-Filaly et autres docteurs ; au Caire: le cheikh Siradj-ed-Din El-Balqiny (902), le hafidh Abou'l-Fadhl El-Iraqy, Chems ed DinEl Ghomary, Siradj-ed-Din ben El-Molaqqin, Medjd-edDin El-Firouzabady, l'auteur du Qamoit.ç (903); l'imam Mohibbed-Din Ibn Hicham, fils de l'auteur du Moghni; le cheikh Nour-ed-Din En-Noueïry (904), l'ami de Dieu Ibn Khaldoun, le très docte cadîNacir-ed-DinEt-Tenassy et autres.

De son école sont sortis plusieurs savants distingués, parmi lesquels nous citerons: le cheikh Abderrahman Et-Thàaleby, le cadi de la communauté Omar El-Qalchany (905), l'imam Abou Abdallah Ibn El-Abbès, le docte Nasr Ez-Zouawy; l'ami de Dieu, le vertueux El-Hacèn Aberkan, le cheikh Abou'l-Barakat El-Ghomary, l'imam Abou'l-Fadhl El-Mecheddaly; le noble seigneur, le cadi de la communauté de Grenade, Abou'l-Abbès ben Abou Yahia Ech-Cherif et son frère Abou'l-Faradj ; le cheikh Ibrahim ben Faïd Ez-Zouawy (906), Abou'l-Abbès Ahmed ben Abderrahman En-Nedroumy (de Nedroma) ; le très docte cheikh, l'écrivain Ali ben Thabit; son fils Mohammed ben Mohammed ben Merzouq El-Kafif (l'aveugle); Chihab-ed-Din Ibn Koheïl Et-Tidjany, le très docte Ibn Younès El-Qocenliny (de Conslantine) (907), le savantissime Yahia ben Ydir, Abou'l-Iiacèn El Qalaçady, le cheikh Iça ben Selama El-Beskry (de Biskra), le hafidh Et-Te-nessy

PCt-Tlemcêny, l'imam Ibn Zékri et autres.

Le hafidh Es-Sakhaouy s'exprime ainsi en parlant de notre cheikh: « C'est Abou Abdallah, plus connu sous le nom de Hafid (petit-fils de) Ibn Merzouq ; on le désigne aussi sous celui d'Ibn Merzouq. Il apprit le Coran sous la direction d'Olhman En-Noueïry et la jurisprudence auprès d'Abou Abdallah ben Arafa. Abou'l-Qacim Mohammed ben El-Khechchab (908), Mohammed ben Ali El-IIaliar El-Ansary (909) et Mohammed El-Qidjaty lui conférèrent chacun un diplôme de licence. C'est en 792 (inc. 20 décembre 1389) qu'il accomplit le devoir du pèlerinage en compagnie d'Ibn Arafa. Pendant son séjour à La Mecque, il suivit les leçons de Beha-ed-Din Ed-Demaminy et celles de Nour-ed-Din El-Aqily. C'est également dans cette ville qu'il lut le Sahih d'El-

Bokhary sous la direction d'Ibn Sadiq et qu'il fréquenta le cours que professait Mohibb-ed-Din ben Hichara sur la langue arabe. Dans un autre pèlerinage qu'il entreprit en 819 (1416), il eut le bonheur de se rencontrer aussi k lia Mecque avec le docteur Ez-Ziny Ridhouan et le jurisconsulte Ibn Iladjar. »

Citons parmi ses nombreux ouvrages :

1» Trois commentaires sur la Borda ; le grand, intitulé : Démonstration d'un sincère amour touchant l'explication de la Borda, travail très complet, où chaque vers est expliqué à sept points de vue différents ; le moyen, et le petit qu'il a désigné sous le nom d'Exposé complet de la rhétorique et de l'éloquence de la Borda ;

2° Les clefs fournies par les papiers touchant l'explication de la Chouqratedciya (910) ;

3° Les clefs d'Ibn Merzouq servant à expliquer les énigmes contenues dans la Khazradjiya ;

4° Un poème sur le mètre redjez traitant des sciences qu'il faut connaître pour étudier les hadiths, et intitulé : Le jardin;

5' Un abrégé du poème précédent, qu'il a nommé : Le verger ;

Q° Un autre poème du mètre redjez sur l'art de dresser les calendriers servant à indiquer les heures de la prière, intitulé : Le livre ptarfalternent suffisant (911);

7° Un commentaire sur le ASoⁿnaare d'El-Khounedjy, intitulé: Le comble des espérances touchant le Sommaire (912) ;

S*' Occasion que l'on a été heureux de saisir pour se mettre en relation avec le savant de

Gafsa. C'est un recueil de réponses sur diverses questions scientifiques qui lui avaient été adressées par un docteur de la ville de Gafsa, le docte Abou Yahia Ibn Oqeïba, et auxquelles il avait répondu ;

9° L'échelle pour atteindre et faire pleuvoir les renseignements fournis par le docteur Ibn Es-Serradj, en un cahier et demi. C'est une réponse faite par l'auteur à l'imam Ibn Es-Serradj El-Gharnaly (de Grenade) (913), qui lui avait adressé plusieurs questions sur la grammaire et la logique ;

10° La lumière de la certitude ou commentaire des paroles traditionnelles des pieux amis de Dieu ; c'est un ouvrage composé en l'honneur des Soutis Remplaçants, dans lequel il traite du hadith qui commewce par ces mots : « La première parure sera pour les Remplaçants » ;

11° Guide pour s'assurer de la pureté du papier fabriqué par les chrétiens;

12° Avis désintéressé servant à réfuter les assertions de ceux qui, étant imparfaits, prétendent avoir atteint le rang d'homme parfait. L'ouvrage se compose de sept cahiers. L'auteur se fit un devoir de le composer, afin de réfuter les assertions de son con-

-^ m -

temporain l'imam Qacim El-Oqbany dans une décision juridique qu'il avait donnée au sujet des fakirs de l'ordre des soufis. Ce docteur, qui avait approuvé les pratiques de ces derniers, trouva un contradicteur dans la personne d'Ibn Merzouq ;

13' L'Abrégé du Recueil de décisions juridiques d'Abd-en-Nour (914);

14" Le magnifique parterre touchant les questions que traite le livre intitulé: Èl-Khalidj, ouvrage consistant en quelques feuillets seulement (915) ;

15° Les étoiles brillantes sur les passages obscurs d'El- Bokhary ;

IG" Le livre suffisant et parfait touchant la science du temps. C'est un poème sur le mètre redjez, qui se compose de mille sept cents vers;

17° Le Telkhis du cheikh Ibn El-Benna, mis en vers sur le mètre redjez ;

18» Telkhis el Miftah (Abrégé du Miftah) ; c'est un abrégé de l'introduction à l'Éloquence (par El-Qazouiny), également mis en vers sur le mètre redjez ;

19*^ L'amulette des désirs (916) (ouvrage du célèbre docteur Abou'l-Qacim Ibn Firroh

Ech-Chatiby, mort au Caire en 590=1194),
mise en vers du mètre redjez ;

20' Le traité du docteur El-Khounedjy,
intitulé: Le Sommaire, mis en vers du mètre
redjez ;

21° Il a résumé et mis aussi en vers du mètre
redjez VAlfiya d'Ibn Malik ;

22» Un ouvrage qui traite des qualités et des
vertus de son maître, l'ami de Dieu, le pieux
et dévot Ibrahim El-Masmoudy. Il consiste
seulement en quelques feuillets ;

23" ^ Un commentaire de la sourate : La
sincérité (cxii), d'après la méthode des
philosophes.

Les ouvrages que nous venons d'énumérer
sont tous complets. Citons parmi ceux qui
sont restés inachevés:

1° Le commerce lucratif, l'effort qui l'emporte, le vaste espace ou Coynmentaire du Ljami'Es-Sahih (Le recueil de traditions authentiques, titre de l'ouvrage d'El-Bokhary et de celui de Moslim);

2° Le parterre de Vhomme instruit ou coimnentaire du Tehdhib;

3° La flèche de l'archer habile ou commentaire du Précis de Khalil {{}}17}. Cet ouvrage se compose de quatre volumes : deux gros et deux moyens; dans les deux premiers, il a commenté le chapitre de la Pureté du Précis de sidi Khalil, et, dans les deux autres, tous les chapitres à partir de celui des Jugements ;

4° Claire indication des voies ou commentaire de VAlfiya dLbn Malik ; cet ouvrage se compose de deux volumes ; dans le premier, dont j'ai lu les premières pages, il

jusqu'au chapitre du Pronom démonstratif ou jusqu'à celui du Pronom relatif ; dans le second, il a commenté les exemples donnés par les commentateurs de rA//?î/a jusqu'au chapitre du verbe kana et de ses analogues.

On a aussi de lui d'admirables prônes ou allocutions religieuses qu'il a prononcés dans les mosquées les jours du vendredi. Quant à ses réponses et à ses décisions juridiques, les cavaliers de la renommée leur ont fait faire le tour du monde musulman, si bien qu'il n'est personne, ni en Orient ni en Occident, ni dans les villes ni dans les campagnes, qui les ignore. El-Mazouny et, après lui, El Ouenchericy en ont transcrit un grand nombre dans leurs livres respectifs.

Font également partie de ses ouvrages :

1° L'acte de foi intitulé : Acte de foi des annitaristes qui, dans l'interprétation de la loi, fait sortir des ténèbres de l'imitation ;

2° Le signe qui brille sur le visage de la Preuve apportée par le Miracle ;

3° Le guide clair et connu pour s'assurer de la pureté du papier fabriqué par les chrétiens;

4" L'ouïe rendue aux sourds pour établir que la noblesse peut provenir du côté maternel (918) ;

Es-Salvhaouy lui attribue un commentaire sur le Précis de jurisprudence d'Ibn EI-Hadjib, et un autre sur le 2'eskil (d'Ibn MalilO).

Ibn Merzouq naquit à Tlemcen, comme il nous l'apprend lui-même dans son

commentaire delà Borda, dans la nuit du dimanche au lundi, 14 de Rebi' Premier de l'an 766 (9 décembre 1364, sous le règne du sultan Abou Hammou II).

« Ma mère Aïcha, fille du savant cadi Ahmed ben El-Hacên El-Mediouny (919), était, dit-il, une femme pieuse et vertueuse. Elle a réuni dans un livre un certain nombre de prières qu'elle avait elle-même choisies. Elle savait expliquer les songes ; c'est un talent qu'elle avait acquis en lisant de nombreux ouvrages sur cette matière. Elle m'a raconté que, peu de temps après ma naissance, je fus atteint d'une grave maladie qui faillit m'em-porter. Il est bon que l'on sache, à ce propos, que presque tous les enfants que ma mère mettait au monde mouraient et que le premier nom qu'on me donna fut celui d'Abou'l-Fadhl (L'homme de mérite). Or, il arriva que le père de ma mère, Ahmed, susmentionné, vint me voir pendant cette

maladie, et qu'ayant constaté l'extrême gravité de mon mal, il s'écria : « Ne vous avais-je pas dit de ne pas donner à cet enfant le nom d'Abou'l-Fadh!; quel mérite lui avez-vous donc reconnu pour le nommer ainsi? appelez-le désormais Mohammed, et que je n'entende plus personne lui donner un autre nom que celui-ci, sinon gare ! » Puis il

se mit à faire des menaces en des termes polis et convenables. Nous t'appelâmes, dit ma mère, du nom de Mohammed, et Dieu te délivra de ta maladie. »

Tels sont, résumés, les renseignements biographiques qu'Ibn Merzouq nous fournit sur lui-même.

Selon El-Qalaçady, le cheikh Zerrouq, Es-Sakhaouy et autres, Ibn Merzouq mourut le jeudi (D'après les tables de Wûstenfeld, le 14 Ghàban 842 est tombé le vendredi) 14 de

Châban de l'an 812 (30 janvier 1439), et fut enterré le lendemain, vendredi, dans la mosquée de Tlemcen. Que le Très-Haut lui fasse miséricorde !

On lira plus loin, s'il plaît à Dieu, la biographie de son fils Mohammed ben Merzouq El-Kafif (l'aveugle), et celle de son petit-fils: le fils de sa fille, Mohammed ben Merzouq El-Khatib.

Renseignement utile. — Ibn Merzouq, qui est l'objet de la présente notice, a dit dans l'une de ses décisions juridiques : « J'ai suivi les cours de notre très docte professeur, le don du Temps, Ibn Arafa. Que le Très-Haut lui fasse miséricorde ! Dans la première leçon que je lui entendis faire, il lut ce passage du Coran : Celui qui se soustraira aux exhortations du Très-Haut, nous lui attacherons Satan avec une chaîne ; il sera son compagnon inséparable (sur. 43, V. 35),

à propos duquel nous entamâmes, mes condisciples et moi, une foule de discussions et de disputes plus belles et plus admirables les unes que les autres. Nous disputâmes, notamment, sur ces paroles d'Ibn Arafa : « On lit les verbes se soustraira et nous attacherons, le premier à l'aoriste indicatif et le second à l'aoriste conditionnel. Abou Haïyan a d'ailleurs donné les raisons pour lesquelles ces deux verbes doivent être lus ainsi, mais je n'ai pas compris ses paroles, le manuscrit qui les rapportait étant, à mon avis, fautif. » Gomme il nous cita une partie de ces paroles, en me guidant sur certains mots que je compris, je pus rétablir entièrement le texte du discours d'Abou Haïyan et je dis: « ^ Le verbe nous attacherons est à l'aoriste apocope à cause du conjonctif ^ (celui qui), parce que ce pronom, renfermant le sens de la condition, ressemble en outre, comme expression, à ^^ (quiconque) qui est, lui, un pronom

essentiellement conditionnel. D'ailleurs, ajoutai-je, puisqu'on traite parfois comme un véritable pronom conditionnel le conjonctif dont l'expression ne ressemble pas au pronom conditionnel, à plus forte raison doit-on traiter comme tel le conjonctif dont l'expression lui ressemble. Ibn Arafa approuva mes paroles et fut content, car il était très équitable par instinct. Mais un certain nombre d'étudiants qui assistaient à la séance trouvèrent ma théorie mauvaise et me demandèrent de prouver que le conjonctif peut être traité comme un pronom conditionnel. Je leur répondis : a Ce que disent les grammairiens

— 245 —

qu'il faut placer la conjonction fa {^^} devant l'énonciatif du conjonctif (Voyez A//? î/a, vers 700), comme dans cet exemple: Celui qui viendra ine trouver aura un

dirheni, est une preuve de ce que j'ai avancé.
» Ils me contredirent de nouveau ; or,
comme il y avait peu de temps que j'avais lu
le Teshil (d'Ibn Malik), je leur répondis : «
Dans une question analogue à celle qui nous
occupe, Ibn Malik dit ceci : « Il arrive parfois
qu'on met à l'apocope le verbe de la
proposition qui est motivée par celle de ^àJ!
{elladhi, celui qui), à cause de la
ressemblance de cette proposition avec la
compensative des phrases conditionnelles. »
Puis je leur citai comme exemple ces paroles
du poète : « Il en sera de 7nême de celui qui
se montrera injuste envers ses semblables en
leur faisant du tort : les conséquences de ses
actions l'atteindront malgré lui », où le verbe
atteindront est à l'apocope ; or, cet exemple
convenait parfaitement à la question
controversée. »

Ce qui précède a été rapporté par El-
Mazouny, disciple d'Ibn Merzouq (920).

Le cheikh Ibn Ghazi a reproduit cette discussion grammaticale dans sa Fihriça (Index), dans la biographie de son professeur El-Oustadh Es Seghir. Comme son récit diffère sur certains points de celui que nous venons de transcrire, nous demandons la permission de l'exposer ici :

« Mon professeur El-Oustadh Es-Seghir m'a dit qu'on lui avait rapporté qu'Ibn Arafa donnait des leçons depuis l'heure de la prière du matin jusqu'à celle où le soleil commence à décliner, et que ses cours, qui roulaient sur diverses sciences, commençaient toujours par l'explication du Coran. Or, il arriva, dit-il, que lorsque l'imam Ibn Merzouq se présenta pour la première fois à l'école d'Ibn Arafa, celui-ci était en train d'expliquer le verset du Coran que nous avons cité plus haut (Celui qui se soustraira, etc.). Les premières paroles qu'Ibn Merzouq adressa à son nouveau maître furent celles-ci : « Est-ce que ^ ne

pourrait pas, dans cet exemple, être valablement employé comme conjonctif ? — Comment voulez-vous qu'il en soit ainsi, lui répondit Ibn Arafâ, puisque ce pronom régit les verbes de la phrase à l'aoriste apocope ! — C'est vrai, répliqua Ibn Merzouq, mais c'est parce qu'on l'assimile ici au pronom [^] du conditionnel. — Je n'admettrai votre théorie, reprit le professeur, que lorsque vous l'aurez préalablement appuyée sur un texte précis de grammaire ou sur un exemple tiré des paroles des Arabes. — Pour ce qui est du texte, dit alors Ibn Merzouq, le Teshil dit telle chose ; quant à l'exemple, je le prends dans ces paroles du poète :

« Ne creuse point de puits dans l'intention d'y précipiter ton frère, car c'est plutôt toi qui y tomberas.

O 11 en sera de même de celui qui se montrera injuste envers ses semblables en leur faisant du tort : les conséquences de ses actions l'atteindront (à l'apocopé) malgré lui.
»

— Vous êtes donc Ibn Merzouq ? lui demanda Ibn Arafa.

— Vous ne vous trompez pas, répondit l'interpellé.

— Soyez donc le bienvenu, ajouta le professeur.

Gomme on le voit, ce récit diffère du précédent. J'ai lu dans certain recueil, dit Ahmed Baba, l'addition suivante : « Après la séance, Ibn Arafa offrit un repas d'hospitalité à Ibn Merzouq. »

Autre renseignement. — Le cheikh Ibn Ghazi rapporte également, d'après son professeur

El-Oustadh Es-Seghir, que l'imam Ibn Merzouq, c[^]ui est l'objet de cette notice, prononçait le nom propre composé Abou Horeïra (921) en fléchissant chacune de ses parties, et disait : Abou Horeïratin, au lieu de Abou Horeï-ratou ; et que les professeurs de Fez, ayant appris cela, furent d'un avis opposé au sien. Un de nos maîtres, le cheikh El-Qaoury, dit encore Ibn Ghazi, penchait vers la doctrine des professeurs de Fez, pour des raisons que j'ai longuement discutées avec lui, mais qu'il ne convient pas de donner ici. »

Ahmed Baba ajoute ceci : « L'imam Ibn El-Abbès Et-Tlemcêny a composé un livre intitulé : Exposé impartial de ce qu'il y a de flexible dans l'expression Abou Horeïra, où il a admirablement traité cette question. Au surplus. Dieu sait le mieux ce qu'il en est » (922).

Mohammed ben Ibrahim ben Ahmed El-Abdéry (923)

Il naquit à Tlemcen et est plus connu sous le nom d'El-Aboly (924). Ce très docte imam a été le plus savant des mortels dans les sciences rationnelles. Son disciple, le très savant El-Maqqary, s'exprime ainsi en parlant de ce cheikh : « G'était un imam incomparable auprès duquel les étudiants de tous les pays se rendaient en foule, tant à cause de son application à l'étude et à l'enseignement des sciences rationnelles que de sa sagacité et de la justesse de son jugement. »

Ibn Khaldoun dit ceci : « Il tirait son origine de l'Espagne et de la population d'Abola, ville située au nord de cette contrée (925). C'est de là que son père et son oncle paternel vinrent s'établir à Tlemcen. Le roi de cette capitale prit ces deux hommes à son service,

et les allia au cadî Mohammed ben Ghalboun (926), en mariant la fille de celui-ci au père d'El-AboIy. De cette union naquit Mohammed qui fut élevé à Tlemcen par les soins du cadî, son grand-père maternel. Le jeune homme se mit à acquérir toutes les connaissances que son père possédait, et, ayant pris goût aux mathématiques, il finit par devenir un mathématicien

— 247 —

éminent entouré d'étudiants auxquels il enseignait ces sciences. Lorsque Youçof ben Yaqoub s'empara de Tlemcen, il voulut prendre Mohammed à son service, mais celui-ci dédaigna les offres du sultan et se mit en route pour effectuer le pèlerinage de La Mecque. « M'étant embarqué à Tunis pour me rendre à Alexandrie, dit-il lui-même, j'eus, en mer, de violentes érections. Les pollutions m'obligeaient à me laver si

souvent que j'en étais tout honteux, et, pour faire cesser cet état, j'avalai, sur le conseil d'un passager, une poignée de camphre qui troubla mes facultés intellectuelles. Arrivé au Caire, j'y rencontrai Ibn Daqiq El'Id, Ibn Ref'a, Sati-ed-Din El-Hindy, Kt-Tebrizy et autres savants qui occupaient le premier rang dans les sciences spéculatives et métaphysi(iues ; mais c'est à peine si j'eus le temps d'arriver à les distinguer les uns des autres. Après avoir accompli le devoir du pèlerinage, je revins à Tlemcen complètement guéri du trouble qui s'était emparé de mon esprit, et je me mis à étudier avec ardeur. Je lus la logi(que, les principes fondamentaux de la théologie dogmatique et ceux de la jurisprudence canonique, sous la direction d'Abou Mouça Ibn El-Imam. Abou Hammou (927), sultan de Tlemcen, ayant voulu me nommer malgré moi gouverneur de province (celle des Beni-Rached), je m'enfuis à Fez et me cachai dans cette ville

chez le professeur de mathématiques Khalouf EI-Yahoumy (928j El-Meghily. » C'est dans cette capitale et auprès de ce maître qu'El-Aboly s'instruisit et se fortifia dans toutes les branches des sciences exactes. De là, il se rendit dans la ville de Maroc, vers l'an 710 (inc. 31 mai 1310), et s'installa chez l'imam Ibn El-Benna, professeur de sciences rationnelles et traditionnelles, et soufi éminemment remarquable par ses connaissances mystiques et ses états surnaturels. Il fréquenta ce professeur qui kii fit faire d'immenses progrès en métaphysique, en mathématiques et en philosophie. Puis il se transporta auprès du cheikh de la tribu des llasakra (les Ilaskoura), le nommé Ali ben Mohammed, à qui il donna des leçons pendant quelque temps. Il fut bientôt entouré d'une foule d'étudiants qui retirèrent les plus grands avantages de son précieux enseignement. Cet Ali ben Mohammed

l'aimait beaucoup. El-Aboly s'établît ensuite à Fez où les étudiants de tous les pays accoururent pour l'entendre ; et c'est à partir de ce moment que sa science se répandit et que son nom devint célèbre. Lorsqu'Abou Mouça Ibn El-Imam se rencontra avec le sultan mérinide Abou'l-llacên, lors de la prise de Tlemcen par celui-ci (1^{er} mai 1337) (929), il lui parla d'El-Aboly dans les termes les plus élogieux et lui dit que c'était un savant de premier ordre. Ce prince, qui aimait à s'entourer de savants dans ses conseils, fit venir El-Aboly de Fez et l'admit au nombre des ulémas. Le cheikh s'adonna, dès lors, entièrement à

— 248 ~

l'enseignement et ne quitta plus le sultan avec qui il assista à la catastrophe de Tarifa (30 août 1340) et à celle de Kairouan (10 avril 1348). J'ai fréquenté les leçons du

cheikh et j'ai acquis auprès de lui diverses sciences. Abou Inan, après la mort de son père (Abou'l-Hacên), demanda au sultan de Tunis de lui envoyer El-Aboly. Le prince hafside ayant accueilli cette demande, le cheikh partit pour Bougie où il séjourna un mois pendant lequel il expliqua aux étudiants de cette ville l'Abrégé des principes fondamentaux du droit par Ibn El-Hadjib. De là, il se rendit à Tlemcen, auprès d'Abou Inan qui l'admit au nombre des vSavants qu'il avait choisis pour être ses professeurs. Il s'occupait de l'instruction de son royal élève quand la mort viut le surprendre à Fez, en l'année 757 (inc. 5 janvier 1356). Je tiens de sa bouche qu'il naquit en 681 (inc. 11 avril 1282). »

El-Maqqary nous fournit les renseignements suivants: «El-Aboly, dit-il, suivit à Tlemcen les cours d'Abou'l-Hacên Et-Tenassy et ceux d'Abou Mouça Ibn El-Imam. Use rendit en

Orient vers la fin du vir siècle et visita successivement l'P^gypte, la Syrie, le Hidjaz et l'Iraq. Puis il revint en Occident et s'établit à Tlemcen. En arrivant dans le Maghrib, il y trouva Ibn EI-Benna qui lui communiqua une grande partie de son savoir. Voici ce que lui-même m'a raconté : « Ayant demandé, me dit-il, à Abou'I-Acên Es-Sogheïyr (930), ce qu'il pensait d'EI-Mahdy, j'en obtins la réponse suivante : Cet homme était un prince de la science ; c'est après la prise de Tlemcen que je fis sa connaissance et que je m'attachai à son enseignement. »

Renseignement utile. — El-Maqqary dit ceci : c A l'époque où El-Aboly se rendait (de Tunis) à Tlemcen, notre professeur Mohammed ben Yahia, plus connu sous le nom d'El-Mosaffir (931), était envoyé (par le sultan de Tunis) en mission auprès du roi de Bougie. Les étudiants de celte ville vinrent lui faire visite, et lui dirent, entre autres

choses, que, du temps du cheikh Nacir-ed-Din, ils n'avaient pas compris un passage de l'explication de la Fatiha (1^{er} chapitre du Coran) qui se trouve dans le livre de Fakhr-ed-Din. Voici ce passage qu'Ibn ElMosaffir non plus ne comprit pas: // est établi dans ce[^] iaines sciences de pur raisonnement que le composé est semblable au simple dans le genre ; que le simple est semblable au composé dans l'espèce, et que le genre l'emporte sur l'espèce. Les étudiants firent ensuite connaître la chose au cheikh El-Aboly (qui se trouvait de passage à Bougie), (^elucici ne saisit pas tout d'abord le sens du passage en question, mais après avoir mûrement réfléchi : « J'ai compris, dit-il; ce sont des paroles qui ont été défigurées par les copistes et qu'il faut rétablir ainsi : « ... que les sens perçoivent mieux le composé que le simple ; que la raison conçoit plutôt le simple que le composé, et

que les sens sont plus forts que la raison. » El-Mosaffîr, informé par les étudiants de la leçon proposée par El-Aboly, s'obstina à ne pas vouloir l'admettre. « Apportez-moi divers exemplaires de ce livre, dit alors El-Aboly aux étudiants. » Ceux-ci ayant obéi, on trouva, en effet, que certaines copies reproduisaient le passage dont il s'agit dans des termes conformes à ceux proposés par le cheikh El-Aboly. »

Ce qui précède est extrait de l'Histoire de Grenade, par Ibn El-Khalib.

El-Maqqary dit aussi : « Le cheikh El-Aboly m'a raconté qu'Abdallah ben Ibrahim E'z-Zemmoury lui avait dit avoir entendu Ibn Taïmiya déclamer les vers suivants dont il était l'auteur :

« Les connaissances qu'acquiert celui qui se

livre à l'étude des fondements de la religion demeurent, une fois acquises, des connaissances sans piété.

« Elles sont l'origine de Verreur et du mensonge évident, car les données de cette science sont pour la plupart des suggestions des démons. »

« En me racontant cela, ajoute El-Maqqary, El-Aboly tenait à la main une baguette: « Par Dieu ! s'écria-t-il, si j'avais connu Ibn Taïmiya, je l'aurais frappé ainsi avec cette verge » ; et, joignant le geste à la parole, il leva et abaissa sa baguette. >>

El-Maqqary dit encore : « J'ai entendu El-Aboly prononcer les paroles suivantes : « La multiplicité des livres a gâté la science, mais c'est la construction des collèges qui a consommé sa ruine. Et comment voulez-vous que la Science puisse se faire rendre

justice par les écrivains et les architectes ! » Il en est ainsi qu'il l'a dit; mais comme il serait trop long d'exposer sa thèse en détail, je vais la résumer : Le livre a aboli le voyage qui est l'origine de l'acquisition de la science. L'étudiant dépensait autrefois beaucoup d'argent pour ses voyages d'études et n'acquerrait, malgré cela, qu'une somme minime de connaissances, car sa part de savoir était toujours en proportion de la peine qu'il se donnait pour l'aller quérir. Il achetait un très gros recueil à vil prix, et ce recueil avait à ses yeux une importance aussi minime que le prix qu'il lui avait coûté. Cela dura jusqu'au jour où, renonçant à l'ancienne coutume pour adopter la nouvelle, on finit par tomber dans le ridicule. Quant aux collèges, ils nuisent à la science parce qu'ils attirent à eux les étudiants par l'appât des pensions alimentaires qu'ils leur fournissent; parce qu'ils les portent à faire leurs études soit sous la direction de

personnes que les hauts fonctionnaires du gouvernement tiennent en leurs mains — car ceux-ci disposent des pensions et des places de professeur, — soit sous celle de gens qui consentent à se

-- 250 -

mettre sous la dépendance de ces hauts fonctionnaires; et parce qu'enfin ils les détournent des véritables hommes de science, qui, eux, ne sont pas appelés par les agents du gouvernement à exercer dans ces établissements officiels, car, si on les y appelait, ils n'accepteraient pas ces fonctions, et, s'ils les acceptaient, ils ne donneraient pas à ceux qui les y auraient nommés les marques de servilité que ceux-ci exigent des autres. »

Voici ce qu'El-Maqqary dit encore : « Il est de fait qu'on considère comme faisant autorité

des abrégés dont les auteurs sont peu connus et qu'on attribue aux questions qui y sont superficiellement traitées, une valeur égale à celle des questions qu'on trouve dans les grands ouvrages que ces précis résument. (S'il y avait des personnes disposées à écouter les raisons qui défendent d'agir ainsi, elles pourraient les lire tout au long dans l'ouvrage d'Abd-el-Haqq, intitulé : Retouche du Tehdhib, auquel j'ai ajouté un appendice comprenant un nombre de questions égal à celui, des questions renfermées dans l'original). On va même jusqu'à ne plus respecter les textes primitifs des livres, en sorte qu'ils fourmillent de fautes de copie et que la suite naturelle de la narration y est interrompue. On tire aujourd'hui les fetouas de livres dont on ne sait ce qui y a été ajouté ou retranché, car ils n'ont pas été vérifiés, vu qu'il est rare qu'on puisse découvrir ces additions ou ces retranchements. Les hommes du vi^e siècle et ceux du

commencement du vu" défendaient de tirer des fetouas de la Tebsira d'El-Lakhmy, parce que cet ouvrage n'a pas été vérifié auprès de son auteur, ni enseigné par lui. Ce sont cependant des livres de ce genre qui font autorité de nos jours. Ajoutez à cela que les personnes qui tirent leurs décisions de ces ouvrages, se souciant peu de savoir si leurs auteurs ont joui ou non de la grâce de Dieu, s'appuient indiliéremment sur les uns ou sur les autres de ces derniers, car il est rare de trouver quelqu'un qui soit capable de distinguer ces deux sortes d'auteurs. Ce n'est pas ainsi que procédaient nos devanciers : ils laissaient de côté les œuvres d'El-Bradhi'y, bien qu'elles fussent très correctes, et ne se servaient, malgré qu'un grand nombre d'entre eux- le défendissent, que de son Tehdhib qui remplace aujourd'hui la Modavmna, tant à cause de la notoriété des questions qu'il traite que de son exactitude dans la plupart des cas où la Modawana est

fautive. Les hommes de notre siècle en sont ensuite venus à abandonner la coutume ancienne pour apprendre par cœur les Précis et à noyer dans des commentaires les textes des grands ouvrages. Ils se bornent maintenant à retenir de mémoire ceux de ces Précis qui sont les plus concis et les plus courts, et usent leur vie à en déchiffrer les énigmes et en pénétrer les mystères sans pouvoir jamais arriver, par des rectifica-

— 251 —

lions, à en rétablir le texte primitif et, à plus forte raison, à y distinguer ce qui est exact de ce qui ne Test pas. Je le répète, ils passent leur existence à lire des notes auxquelles ils attribuent le mérite d'inciter et d'encourager les esprits à l'étude. Et alors que nous considérons comme une faute grave le fait d'abandonner les livres des docteurs de la loi pour adopter ceux des simples professeurs,

la fatalité nous impose de lire des notes écrites par des ignorants, voire même des brouillons de copie ! Nous appartenons à Dieu et c'est à lui que nous devons retourner. Tout ceci, cher lecteur, n'a d'autre but que de vous indiquer la voie qui conduit aux sources de la science et vous montrer la négligence dont les gens se rendent coupables. »

Voici, dit El-Maqqary, les paroles que j'ai entendu prononcer par le très docte Abou Abdallah El-Aboly : « Si Dieu n'avait pas résolu de ne plus rien révéler aux hommes, il nous serait arrivé plus de mal qu'aux enfants d'Israël, car nous avons commis plus de fautes que ceux-ci. » Par ces mots, El-Aboly faisait allusion à la dispersion des musulmans qui fut plus grande que celle des Juifs, à la célébrité éternelle de leurs luttes fratricides qui les affaiblirent au point de les placer sous le joug de leurs ennemis, à la multiplicité de leurs rois qu'avaient rendue

nécessaire leurs vastes possessions, à la diversité de leurs origines et de leurs coutumes qui fut cause du renversement du khalifat.

« Le khalifat, en effet, fut retiré aux musulmans qui se conduisirent sous la royauté comme s'étaient conduits leurs devanciers ; ils se laissèrent dominer par leurs passions, en sorte que toute trace de piété disparut chez eux. N'oublions pas cependant, musulmans, que nous sommes la dernière venue des nations, et que Dieu nous a fait connaître sur l'histoire des autres peuples moins de choses qu'il ne nous en a caché. Espérons qu'il complétera la grâce qu'il nous a faite et qu'il ne nous ôtera pas le voile de bonté dont il nous recouvre. Mais ce qui a été la plus grande cause de la perle des musulmans, c'est d'avoir voulu altérer les saintes Écritures en y intervertissant l'ordre des mots (932). Non pas que cette altération

ail été faite par substitution de mots, car, si pour les livres célèbres dont on fait usage, et qui sont dus à la plume des savants, il n'est permis en aucun cas d'y substituer une expression à une autre, comment le serait-il pour les livres divins ? Ainsi que le disent Ibn Abbès (933) et autres, c'est par l'interprétation des textes qu'on finit par en arriver à ce funeste résultat. Vous voyez, d'ailleurs, comme les livres qui expliquent le Coran se contredisent, et comme les versets sacrés et les traditions sont susceptibles d'interprétations plus ou moins fausses. Pourquoi, demanda-t-on à Malik, tout le monde n'a pas donné du Coran la même explication ? — C'est, répondit-

il, parce que chacun a exprimé ses propres opinions qu'on ne s'est point accordé. » Il y a loin de ces paroles à celles d'Es-Siddiq (934): « Quel ciel, disait celui-ci, voudrait me protéger, et quelle terre voudrait me porter,

si je m'avisais d'interpréter à ma guise le livre de Dieu Puissant et Grand?» Hélas! je me demande comment il se fait qu'après que celui-ci eut prononcé ces mots, il y ait eu des exégètes qui se soient un peu écartés de la juste interprétation du Livre sacré. Voici la cause la plus simple à laquelle on attribue la plus grande part du désaccord des interprètes du Coran : Parmi ces derniers, les uns arrivèrent à avoir une idée presque adéquate de la cause, de la portée, etc., de chaque verset du Livre saint, tandis que les autres ne surent pas ces mêmes choses avec précision. Lorsqu'après avoir longtemps discuté ces questions, ils finirent par s'apercevoir qu'ils étaient impuissants à les résoudre, ils voulurent, afin de sortir des limites du vague absolu qui entoure le sens des versets du Coran, donner de ceux-ci une explication qui permit aux esprits de les comprendre au moins sommairement. Ils interprétèrent alors les paroles divines de la manière que

L'on sait, mais cette interprétation n'est qu'approximative et n'a aucun caractère de certitude et de précision absolues. Il y a, en effet, dans le Livre sacré, certains versets dont on ne connaît ni le sens général, ni le sens particulier; il se peut cependant que l'explication qu'on en a donnée soit la véritable ou, si elle ne l'est pas, qu'elle s'en rapproche. Il y en a aussi, il est vrai, dont le sens est connu, mais il est associé à d'autres, de sorte qu'on ignore le sens particulier de ces versets; on peut tout de même admettre que la signification qu'on leur a attribuée soit réellement celle qui leur est propre. Puis on finit par confondre les deux sens (le sens particulier et le sens général). A vrai dire, l'explication du Coran est la chose la plus difficile qu'il soit : entreprendre cette tâche est un acte d'audace et de témérité (935). « Tu expliques les songes comme si tu appartenais à la famille de Jacob (936), dit El-Hacên (937) à Ibn Sirin (938). — Et toi,

lui répondit celui-ci, tu interprètes le Coran comme si tu avais assisté à sa révélation. » Il est avéré que l'Apôtre de Dieu n'expliquait que quelques versets du Coran, et que ses compagnons, et après eux les iabi'oun (musulmans de la deuxième génération) agissaient de même. Les auteurs ont discuté sur l'exactitude de l'explication du Coran attribué à Ibn Abbès, ainsi que sur d'autres points de cet ouvrage. Il n'est pas permis d'indiquer les causes de la révélation des divers passages du Coran, non plus que de faire connaître les versets qui en abrogent d'autres et ceux qui sont abrogés, à moins de fournir à ce sujet des explications exactes ou d'avoir des preuves certaines et évidentes de ce qu'on avance. Mais on

— 253 —

est autorisé à expliquer ce que le génie des Arabes leur permet de comprendre, en

recourant à la lexicographie, à l'analyse grammaticale, à l'éloquence, à la rhétorique, à la force du raisonnement et à d'autres sciences. »

La première partie des deux derniers discours que l'on vient de lire doit être, selon toute apparence, attribuée à El-Aboly, et le reste à El-Maqqary. Réfléchissez-y bien ! Au surplus, Dieu sait le mieux ce qu'il en est.

Ahmed Baba ajoute ceci: Celui qui est l'objet de cette notice eut un grand nombre de disciples, tels que : Ibn Es-Sabbagh El-Miknacy (939), Ech Chérif Et-Tlemcêny, le très docte Er-Rahouny, Ibn Merzouq l'Aïeul, l'incomparable Saïd El-Oqbany, Ibn Arafa, Ibn Khaldoun, le pieux ami de Dieu Abou Abdallah ben Abbad et une foule d'autres savants illustres » (9iO).

Mohammed ben Ahmed ben Abou Yahia

Il naquit à Tlemcen et est plus connu sous le nom d'El-Habbak (le passementier). Ce cheikh et savant jurisconsulte, ce très illustre docteur, cet homme pieux et juste, ce professeur versé dans le code des successions, cet arithméticien, fut l'un des maîtres de l'imam Mohammed ben Youçof Es Senoûsî. Selon El-Mellaly, disciple de Mohammed Es-Senoûsi, celui-ci aurait étudié, sous la direction d'El-Habbak (941), une grande partie de la science de l'astrolabe et commenté son poème sur le mètre redjez, intitulé : Objet des désirs des étudiants touchant la science de l'astrolabe ; il aurait également rapporté une foule de choses qu'il tenait d'El-Habbak et qui concernent cette science.

El-Habbak est l'auteur du poème sur le mètre redjez, susmentionné; d'un commentaire sur le Telkhis d'Ibn El-Benna, et d'une mise en vers de la Riçala ou Traité d'Es-Safiar sur

l'astrolabe (942). Il mourut, ainsi que le dit El-Ouencericy, en l'année 867 (inc. 2G septembre 14G2). Si l'on en croit ce dernier, El-Habbak aurait aussi composé un commentaire sur la Tlemcêniya, ouvrage qui traite du partage des successions (943).

Abou Abdallah Mohammed ben Lahcên ben Mekhlouf, plus connu sous le nom d'ABERKAN (944)

Le Chérif Mohammed ben Ali Et-Tlemcèny s'exprime ainsi en parlant de ce personnage : « C'est le distingué et savant hafidh Abou Abdallah, fils du cheikh qui s'est rendu célèbre par sa sainteté, sa science et son ascétisme. Il a écrit sur le Chafa deux commentaires dont le plus grand se compose de deux gros volumes. »

- 2;;4 -

Mohammed ben Lahcôn est aussi l'auteur

d'un recueil de notes intitulé : Traité qui sonde la science grammaticale d'Ibyi El-Hadjib. El-Ouenohericy dit qu'il mourut en l'année 868 (inc. 15 septembre 1463 (945)).

Mohammed ben Ibrahim ben Abderrahman ben Mohammed BEN Abdallah (94G)

Il portait les surnoms d'Ibn Ellmam et d'Abou'l-Fadhl, et naquit à Tlemcen.

C'est le très docte imam, l'argument, le connaisseur accompli, l'cru dit, le contemplatif, l'homme doué d'un esprit vif et pénétrant, le savant vers lequel les étudiants de tous les pays accouraient, l'un des émules de l'imam Ibu Merzouq El-Hafid dont nous avons donné plus haut la biographie.

Voici comment s'exprime le hafidh Et-Tenassy en parlant de ce cheikh : «C'est notre professeur, le plus distingué des hommes éloquents, la couronne des

mystiques, la merveille des temps actuels, Abou'l Fadhl, plus connu sous le nom d'Ibn El-Imam. Il est issu d'une illustre et célèbre famille de savants. »

EsSakhaouy dit ceci: « Il partit de Tlemcen en l'année 816 (inc. 3 avril 1413) et se rendit à Tunis où il séjourna un mois ; de là, il vint au Caire qu'il quitta pour effectuer le pèlerinage de La Mecque. Après avoir accompli ce devoir, il retourna au Caire; puis il parcourut la Syrie pendant douze ans et visita Jérusalem. Quand les étudiants, à Damas, connurent son mérite, ils se rendirent en foule à ses leçons et lui firent une immense réputation. C'est El-Maqrizy qui rapporta cela dans son Oqoud (947); cet auteur dit aussi qu'Ibn El-Imam connaissait à fond diverses sciences rationnelles et traditionnelles et qu'il n'y avait aucune science sur laquelle il ne possédât des connaissances suffisantes. »

Voici ce que dit le cheikh Abou'l-Abbès El-Ouenchericy : « Abou'l-Fadhl Ibn El-Imam était profondément versé en rhétorique, en soufisme, en lettres, en poésie et en médecine. Il est le premier qui ait introduit dans le Maghrib le Chamil de Behram (948), le commentaire sur l'Abrégé de cet ouvrage, les gloses d'Et-Taftazany (949) sur El-'Adhed ; celles d'Ibn Hilal sur le Précis d'Ibn El-Hadjib et autres livres curieux. Il mourut en 815 (inc. 22 mai 1141). »

Ahmed Baba ajoute ce qui suit : « El-Ouenchericy a transcrit dans son Ml'iar (l'Étalon) un très grand nombre de fetouas données par Ibn El-Imam. .l'ai rapporté dans un autre ouvrage les disputes qu'Ibn El-Imam engagea avec El-Maqqary sur l'interprétation du Coran, à propos de questions traitées par ce dernier et relatives à cette science.

« Ibn El-Imam eut pour disciple le cheik Ibn Merzouq El-KafiE (l'aveugle) qui parle de lui en ces termes : <(Nous avons eu pour professeur le savant imam, le connaisseur accompli, l'argument Abou'l-Fadhl Ibn El-Imam. »

« Il faut citer, parmi ses autres élèves, le cheikh, le très docte hafidh Mohammed ben Abd El Djalil Et-Tenassy et le cheikh Taqyed-Diri Ech-Chemeny, le commentateur du MogJmy.

« Abou'l-Hacên El-Qalaçady en parle dans la relation de son voyage d'études, et dit : « J'ai assisté à ses leçons ; c'est un jurisconsulte, un imam de premier ordre et un savant dans les sciences rationnelles» (950).

Abou Abdallah Mohammed ben En-Nedjjar

Il naquit à Tlemcen. Ce très docte jurisconsulte, ce savant versé dans les

principes fondamentaux du droit, fut l'un des professeurs d'Abou'l-Hacên El Qalaçady qui en parle en ces termes dans la relation de son voyage d'études: « Le jurisconsulte, le très docte imam, l'érudit sidi Abou Abdallah a été notre professeur. Il était versé dans les sciences traditionnelles. J'ai étudié, sous sa direction, une partie du Précis du cheikh Khalil, une partie du Moatmfa (Le choix) d'El-Ghazaly (951) et une portion du Traité des fondements du droit par Ibn El-IIadjib. J'ai assisté à ses leçons sur l'interprétation du Coran, sur Xlrhad par l'imam des deux villes saintes (La Mecque et Médine) (952), sur le Minhadj (La voie) d'Bl-Beïdhaouy (953), sur la Selaldjiya (954), sur le Sommaire d'El-Khounedjy, sur le Telkhis elmiftah (Abrégé du Miftah), sur les Qawaïd (les Règles fondamentales) d'El-Qarafy, sur le Tenqih de ce dernier auteur, sur une partie de VAlfiya, du Morady [Qci^) et du DJomal, et sur quelques chapitres de la Modawana.

Il mourut en 846 (inc. 12 mai 1442) (956).

Abou Abdallah Mohammed Ech-Gherif Et-Tlemcèny

Il naquit à J'iemcen. El-Qalaçady s'exprime ainsi dans la relation de son voyage d'études, en parlant de ce cheikh : « Le jurisconsulte, l'imam de premier ordre, le savant qui tirait son illustration de son mérite personnel et de celui de ses ancêtres, notre seigneur Ech-Cherif, l'imam de la Mosquée des tourneurs, fut notre professeur. Il a résumé le commentaire qu'Abou Haïyan a composé sur le Teshil. J'ai étudié sous sa direction le Telkhis el-miflah, une partie du Teshil d'Ibn Malik, le Miftah el-oçoul du cid Ech-Cherif Et-Tlemcèny. Je lui ai entendu expliquer une

— 256 -

partie des ouvrages suivants : VAlfiya, le commentaire d'El-Morady sur ce dernier

ouvrage, le Djomal d'Ez-Zadjadjy et le Tenqih d'El-Qarafy. Il mourut en 847 (inc. 1^{er} mai 1143) et fut inhumé en dehors de Bal-el-Djiad. »

Ahmed Baba ajoute ceci : « Nous avons donné plus haut la biographie du Chérif Hammou Et-Tlemcêny. Coaime nous l'avons déjà dit, ce personnage n'a rien de commun avec celui qui est l'objet de la présente notice; ce sont deux individus bien distincts. Au surplus, Dieu sait le mieux ce qu'il en est » (957).

Mohammed be[^]î Youçof El-Qeïgy (958)

Il naquit à Tlemcen et est connu sous le nom d'Et-Thaghry.

Dans son recueil intitulé : Cas juridiques, El-Mazouny s'exprime ainsi en parlant de ce personnage : « C'est le cheikh, le jurisconsulte, le savant imam, le très docte et

très intelligent littérateur, le secrétaire d'État Abou Abdallah. Il avait fait ses études auprès de l'imam Ech-Cherif Et-Tlemcêny et d'autres professeurs. »

Ahmed Baba ajoute : « Je n'ai pu savoir la date de sa mort » (959).

Mohammed ben El-Abbès ben Mohammed ben Iça El-Eubbady (d'El-Eiibbed)

Il naquit à Tlemcen et est plus connu sous le nom d'ibn El-Abbès. Certain auteur en parle ainsi : « C'est le savantissime imam, l'érudit versé dans toutes les branches de la science, le modèle à suivre, l'argument, le pieux muphti, l'homme doué d'une mémoire solide, la source de bénédictions célestes. »

Dans la relation de son voyage d'études, El-Qalaçady dit ceci : « C'était un imam et un jurisconsulte très versé dans les sciences. »

En parlant de ce cheikh, El-Mazouny s'exprime dans ces termes : « C'est notre professeur, l'imam doué d'une mémoire solide, l'élite des hommes, Abou Abdallah Ibn El-Abbès. »

Le prédicateur Ibn Merzouq, l'arrière-petit-fils, dit : « C'est notre cheikh et professeur, le savant absolu, l'illustre et célèbre imam, le seigneur Abou Abdallah Ibn El-Abbès. »

On lit dans la Fihriça (Index) d'Ibn Ghazi, dans la notice que celui-ci a consacrée à son professeur Abdallah El-Ouriadjy, les renseignements suivants : « Parmi les professeurs dont j'ai été le disciple, dit El-Ouriadjly, il faut compter le savant accompli Abou Abdallah Ibn El-Abbès. J'ai étudié sous sa direction une bonne portion du commentaire du Teshil par l'auteur même de cet ouvrage (Ibn Malik), et une partie du Djomal d'El-Khounedjy.

Je lui ai entendu expliquer les questions les plus importantes de la jurisprudence et j'ai reconnu que c'était un puits de science. »

Dans son livre intitulé El-Kounnacha (le Registre), le cheikh Zerrouq dit ceci : « Il a été le professeur des professeurs de son époque, à Tlemcen. »

En un mot, il fut l'un des professeurs les plus illustres de Tlemcen, l'un des puits de science de cette ville. Il eut un grand nombre de disciples, tels que : le hafidh Et-Tenassy, Ibn Mer-zouq ElKafif (Paveugle), le cheikh Es-Senoûsi, le savant Ibn Zekry, El-Mazouny, El-Ouenchericy, Ibn Saad, le prédicateur Ibn Merzouq Hafid El-Hafid (d'arrière-petit-fils), et autres savants.

On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels il convient de citer :

1° Un commentaire sur la Lamiyat-el-afal (Poème en lam sur les verbes, par Ibn Malik) ;

2° Un autre commentaire sur le /);'omaJ d'El-Khounedjy ;

2p Un opusculé en un cahier, intitulé : L'anse solide pour laver les prophètes de l'accusation d'imposlure (960).

Il est aussi l'auteur d'une foule de fetouas qu'El-Mazouny et El-Ouenchericy ont recueillies en grande partie. Il mourut de la peste, vers la fin de l'année 871 (inc. 13 août 1466), et fut inhumé à El-Eubbed (961).

Mohammed ben Ahmed ben Qacim ben Saïd El-Oqbany (962)

Il naquit à Tlemcen. Ce savantissime jurisconsulte, ce pèlerin, cet habile et

éminent professeur vers lequel accouraient les étudiants de tous les pays, remplissait les fonctions de cadi de la communauté de Tlencen. Il avait fait ses études sous la direction de son grand-père Qacim et d'autres maîtres. Citons parmi ses disciples : Abou'l-Abbès El-Ouenchericy et Ahmed ben Hatira.

Voici comment s'exprime sidi Ahmed Zerrouq dans sa Koun-naclta, en parlant de ce personnage : « C'était un jurisconsulte expert dans les affaires judiciaires et un directeur spirituel dans la vie contemplative. Il mourut le 23 du mois de Dhou'lhidjja de l'année 871 (26 juillet 1467) (963).

Mohammed ben Iça (964)

Il vécut dans le quartier d'Agadir et accomplit vingt-cinq fois le devoir du pèlerinage. C'était un homme d'une très grande piété, à qui les

révélations célestes étaient familières. Le prince des croyants, Abou Yahia Yar'moracen ben Zian, allait le visiter dans sa demeure pour le prier d'appeler sur lui les bénédictions

— 258 —

divines. Mohammed ben Iça était du nombre des gens de bien et compte parmi les plus grands saints. Son tombeau se trouve en dehors de Bab-el-Aqba (La porte de la montée).

Mohammed ben Omar ben Khamis (965)

C'est un poète du vu" siècle ; il mourut assassiné à Grenade, ayant reçu un coup de poignard de la main d'Ali ben Nasr, surnommé El-Abkem (le Muet) (906) ; mais par un juste arrêt du Ciel, l'assassin fut percé incontinent d'un coup de stylet qui lui donna la mort. Nombreuses furent les excellentes

qualités d'Ibn Khamis ; grandes furent ses vertus.

Mohammed ben Mansour ben Ali ben Hadiya El-Qorêchy (967)

Ce descendant du célèbre conquérant Oqba ben Nafi' EI-Fihry (968) fut un savant remarquable et l'un des princes de l'éloquence et des belles-lettres. Il était très habile dans la rédaction des pièces authentiques. Après avoir exercé les fonctions de secrétaire auprès des rois de la dynastie de Yar'moracen ben Zian, il fut nommé cadi de Tlemcen, sa ville natale, où il mourut vers le milieu de l'année 735 (inc. 1^{er} septembre 1334).

Mohammed ben Iça

C'était l'un des principaux personnages de Tlemcen. On le voyait habillé tantôt comme un ascète, tantôt comme un prince. Quand

on le porta au cimetière, des bandes innombrables d'oiseaux, dont la plupart étaient des hirondelles, s'abattirent sur son corps comme les mouches sur le miel et s'embarassèrent dans les jambes des personnes accompagnant le convoi, en sorte qu'ils faillirent empêcher les fossoyeurs de creuser la tombe.

Mohammed ben Abou Bekr ben Merzouq
BEN El-Hadjj (969)

Sa famille était originaire de Kairouan. Il vint au monde à Tlemcen, vers l'an 629 (inc. 29 octobre 1231). Son aïeul Merzouq fut le premier de cette famille qui vint se fixer à Tlemcen : c'était sous le règne des Lamtouna (les Almoravides) (970). C'est à Tlemcen que virent le jour ses enfants, tous hommes de probité, tous vénérés pour leur piété et leur religion. Le jurisconsulte Abou Abdallah, qui est l'objet de cette notice, était du nombre

des hommes vertueux détachés des choses de ce monde et l'un des savants pratiquant le bien.

Mohammed ben El-Benna C'était un poète, un littérateur et un savant accompli.

Mohammed ben Abd-el-Haqq ben Yacin
(971)

Il fut l'un des dévots les plus remarquables. Il remplissait les fonctions de cadi à Tiemcen et était à l'abri de tout reproche en ce qui touchait ses devoirs envers Dieu. En exerçant les devoirs de sa charge, il arriva qu'il fut obligé, au nom de la loi, de condamner à mort un homme de condition libre. Son tombeau se voit près de la porte appelée Bab-Ziry, dans l'intérieur de la ville de Tiemcen.

Mohammed ben Daold El-Hattab El-Ghafaqy
(972)

Après avoir exercé les fonctions de secrétaire à la cour des rois de Grenade, il vint se fixer à Tlemcem où. il remplit le même office auprès du prince des croyants Yar'moracen. Il mourut dans cette ville (le 10 de Moharremj de l'an 636 (23 août 1238).

Mohammed ben Youçof ben Moferedj ben Saada El-Echbily

(de Sôville)

C'était un jurisconsulte accompli. Il avait fait ses études sous la direction d'Abou'l-Hacên ben Choreïh, d'Abou'l-Abbès ben ilarb El-Mecily et d'Abou Bekr ben El-Araby. Il connaissait les règles de lecture du Coran et l'orthographe, savait distinguer les traditions authentiques des apocryphes, et avait beaucoup d'érudition. Il vint se fixer à

Tlemcen où il mourut à un âge fort avancé, dans le mois de Redjeb de l'année 600 (inc. 10 septembre 1203) (973).

Mohammed ben Yahia El-Bahily El-Bedjaouy
(Le Bougiote) (974).

C'était un savant et pieux jurisconsulte. Il est plus connu sous le nom d'El-Mosafih- (Le relieur). Sa mort arriva en 743 (inc. 6 juin 1342).

— 260 —

Mohammed ben Abou Abdallah ben Amr Et-Temimy (975)

Cet homme magnanime et instruit jouissait d'une grande considération. Il fut chambellan du sultan Abou Inan et mourut en l'année 756(1355), à Bougie, dont il était le gouverneur. Ses restes mortels furent

transportés à Tlemcen et déposés dans la chapelle qui se trouve sur le chemin d'El-Eubbed.

Mohammed ben Omar El-Hawary (976)

Le cheikh, le pieux waly, celui qui avait une connaissance parfaite de Dieu, le pôle du monde surnaturel, Abou Abdallah, voyagea beaucoup en Orient et en Occident, sur terre et sur mer. Il fit ses premières études à Fez, sous la direction de Mouça El-Abdoucy et d'El-Qabbab, et, à Bougie, sous celle des deux cheikhs Ahmed ben Idris (977) et Abderrahraan El-Ouaghlicy. Il aimait à parler des habitants de cette dernière ville, dont il louait l'amour pour les étrangers et pour les fakirs musulmans ainsi que la façon honnête dont ils se comportaient à leur égard. Ayant quitté la ville de Fez pour se rendre en Orient et s'acquitter du devoir du pèlerinage, il entra en Egypte, où il se mit en rapport avec les

savants du pays, dont il suivit les cours d'enseignement, entre autres lo célèbre El-Qarafy. De là, il se rendit dans les villes sacrées de La Mecque et de Médine, où il séjourna un certain temps. Puis il partit pour Jérusalem, afin de visiter la maison sainte et d'y faire ses prières. Il parcourut la Syrie et alla s'installer dans la mosquée des califes ommiades (à Damas) (978). Pendant ses pérégrinations, il s'était retiré dans un bois loufiu où il vivait familièrement avec les lions et les autres animaux féroces qui venaient le visiter (979). Il vint ensuite se fixer à Oran, où il se voua entièrement à l'étude de la science divine, à la pratique du bien et à l'exercice de la perfection dans toute sa conduite ; c'est ainsi qu'il se rendit utile à tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. Vers la fin de sa vie, la plupart de ses discours, dans ses conférences, roulaient sur l'annonce de la miséricorde et de la clémence infinies de Dieu.

« Sous le rapport de la sainteté, dit certain auteur, nul ne peut lui être comparé. Il eut pour disciple Ibrahim Et-Tazy. On lui doit l'ouvrage dont nous avons déjà parlé et qui porte le titre de Tenhah (Avertissement). Il mourut à Oran, en l'année 843 (12 septembre 1439). »

Voici les renseignements que nous fournit le cheikh Abou Abdallah ben El-Azreq : « J'ai lu ce qui suit, dit-il, dans un ouvrage sorti de la plume de l'un de nos contemporains : Lorsque cheikh, le pieux ami de Diea, Je célèbre Abou Abdallah El-Ha-

— 261 —

wary eut composé le livre intitulé Es-Sehou (L'oubli) et l'Avertissement (Tenbih) qui l'accompagne, le jurisconsulte Abou Zeïd Abderrahman, plus connu sous le nom d'El-Moquellech (Le difforme) (980), prit cet

ouvrage et en retoucha les vers et le style ; puis il vint trouver le cheikh et lui dit : Sidi, j'ai corrigé votre Sehou. — Le Sehou que vous me présentez, lui dit alors le cheikh, s'appelle le Sehou d'El-Moqellech ; quant au mien, c'est le Sehou des fakirs ; ils ne doivent examiner que le sens qu'il renferme et non la correction du langage de Mohammed El-Hawary ou la régularité de ses vers. Mon Sehoïc restera donc tel que je l'ai écrit. o Ibn El-Azreq fait à ce propos la remarque suivante : « C'est dans le même sens que plus d'un poète a dit : « Un langage correct et châtié qui n'exprime pas des idées pieuses ne sert de rien ; et un langage incorrect et barbare n'a jamais déparé un homme pieux. »

« Quant à Abderrahman, ajoute-t-il, il fut pris d'un tremblement convulsif et mourut pour avoir voulu contrarier le cheikh. » La faveur dont jouissait sidi Mohammed El-

Hawary auprès de Dieu est légendaire : elle est connue des Grands et des Petits. Tout le monde vénère la mémoire de ce cheikh et s'accorde à reconnaître que sa sainteté était bien supérieure à celle des autres saints qui furent ses contemporains en Occident. Pour le visiter et lui présenter ses hommages, sidi Lahcên ben Mekhlouf se rendit, à pied et pieds nus, des portes de Tlemcen à sa demeure à Oran. C'est ainsi que les saints ou ceux qui ont goûté quelques-unes de leurs grâces savent apprécier le mérite des saints.

« Entre autres miracles qu'il opéra, dit sidi Mohammed Es-Senoûsi, en voici un que m'a raconté le cheikh, le saint, le très savant, le distingué sidi Soleïman ben Iça, devant sa maison sise à Qala'at-Hawara (K[^]alaa, arrondissement de Mascara, commune mixte de l'Illil) : « J'avais écrit, me dit-il, une lettre d'environ soixante-dix lignes au cheikh Mohammed El-Hawary, dans laquelle je me

plaignais de certaines choses et l'interrogeai sur d'autres. Lorsque mon envoyé fut parti avec ma missive, une idée me traversa l'esprit et je me dis : « Comme il se pourrait que mon commissionnaire ne retînt pas exactement les réponses du cheikh aux questions que je lui ai posées dans ma lettre, il est plus prudent que je me rende en personne auprès de celui-ci pour entendre de mes oreilles les réponses qu'il me fera. » Je partis donc sur les traces de mon envoyé, mais il m'avait devancé auprès du cheikh et lui avait déjà remis mon écrit en lui disant : Ceci est une lettre de sidi Soleïman ben Iça d'EI-Hawara. — Qui l'a apportée ? lui demanda le cheikh ;

- 262 —

est-ce toi ou celui qui l'a écrite ? — A cette question, mon messenger demeura tout étonné, car il n'en comprit pas la raison. Je

pénétrai subitement chez le cheikh juste au moment où il venait de demander à mon courrier si c'était lui ou moi qui avais apporté la lettre, et à l'instant même où celui-ci lui répondait: « Sidi, ceci est une missive de Sidi Soleïman. » En me voyant saluer le cheikh, mon envoyé fut stupéfait de la question qui venait de lui être posée et de ma présence en ces lieux, sachant m'avoir laissé à Hawara. Il se tut et ma lettre resta par terre devant le cheikh, qui, sans la ramasser, ni l'ouvrir, ni m'interroger sur son contenu, se mit à répondre jusqu'au bout, ligne par ligne et dans l'ordre où je les avais écrites, à toutes les questions qu'elle renfermait; puis il répondit à toutes celles que je lui posai mentalement, sans qu'il fût nécessaire que je disse un seul mot. Tout ce que j'avais vu m'avait tellement émerveillé qu'il m'incita à composer un poème dans lequel j'ai loué le cheikh et les faits extraordinaires dont il m'avait fait le témoin. Cette poésie contient

plus de soixante vers. » « Je ne me souviens plus (dit sidi Mohammed Es-Senoûsî) s'il me dit : plus de soixante ou plus de soixante-dix vers. Il nous en récita alors quelques-uns, et comme nous lui demandâmes de nous communiquer le poème, il le chercha sans pouvoir le trouver à ce moment. Après sa mort, son fils nous promit de nous envoyer cette poésie, mais il mourut lui aussi sans que Dieu lui eût permis de tenir sa promesse. « Le cheikh, le saint, le savant accompli, celui qui, sous le rapport de la générosité et de la compassion pour les malheureux, était une insigne merveille de la puissance divine, sidi Abd-el-Hamid El-Asnouny qui avait été l'un des amis les plus intimes du cheikh sidi Lahcên ben Mekhlouf, m'a, dans sa demeure sise à Ouencheris, raconté le fait suivant : « Je m'étais rendu à Orau, dit-il, pour faire une visite au cheikh sidi Mohammed El-IIawary. Je le saluai et m'assis. Un individu l'ayant alors interrogé

sur une question scientifique : « Il n'y a, lui répondit le cheikh, qu'Ibn Merzouq, qui n'a pas d'enfants, qui puisse répondre à cette question. » Je fus étonné de ces paroles: qui n'a pas d'enfants, que venait de prononcer le cheikh, car je savais pertinemment que le cheikh sidi Mohammed ben Merzouq avait deux fils. Arrivé à Tlemcen, j'allai trouver le cheikh sidi Lahcên, et après l'avoir salué, je voulus l'informer de ce qu'avait dit le cheikh. « Ne me raconte rien, me dit-il, avant d'avoir fait connaître la chose au cheikh sidi Mohammed ben Merzouq. » Je partis. Comme il faisait très chaud, je me dirigeai vers la medersa du quartier de Menchar el Djeld, en me disant : « Je ne peux vraiment pas me rendre chez le cheikh à cette heure ; il vaut mieux que j'entre dans cette medersa pour me mettre à

l'ombre et que j'y reste jusqu'à la prière de midi, heure à laquelle je rencontrerai le ctieikb, s'il plait à Dieu. » Or, pendant que je faisais cette réflexion, voilà que le cheikh sidi Mohammed ben Merzouq me tira par derrière, et m'ayant attiré du côté du passage réservé aux imams de la mosquée : «

Raconte-moi, me dit-il, ce que tu as entendu dire au cheikh sidi Mohammed El-Hawary. » Grand fut mon étonnement de voir qu'il avait deviné ce qui s'était passé, car je venais d'arriver d'Oran et n'avais rien dit de cela à personne. Lorsque je lui eus rapporté les paroles prononcées par le cheikh sidi Mohammed El-Ha\vary : « Louange à Dieu qui me débarrasse d'eux ! » s'écria-t-il ; il avait, en efTet, conclu des paroles du cheikh que Dieu avait révélé à celui-ci qu'il perdait sous peu ses deux enfants; or, les événements confirmèrent cette prédiction. »

« Mon frère sidi Ali m'a raconté l'anecdote

que voici : « Lorsque, dit-il, le sultan (de Tunis) Abou Paris se dirigea vers Tlemcen, sous le règne du sultan Ahmed, celui-ci, ayant grand-peur de son ennemi, descendit (à Agadir) chez le cheikh sidi Lahcên et lui dit : « Vous savez, sidi, que ce prince fait route vers nous ; je viens donc vous consulter pour savoir lequel des trois partis suivants il faut que je prenne: dois-je aller à la rencontre de mon ennemi et l'attaquer en chemin ? dois-je attendre son arrivée? ou bien dois-je me rendre au port de Honeïn et m'y embarquer pour l'Espagne? — Je ne sais que vous dire, lui répondit le cheikh, mais il y a ici quelqu'un qui pourrait vous être utile dans cette circonstance ; je veux parler du cheikh Bakhly, le serviteur du cheikh sidi Mohammed El-Hawary ; dépêchez-le auprès de son maître avec une lettre de vous dans laquelle vous lui demanderez ce qu'il convient de faire. » Sidi Lahcên manda alors le serviteur du cheikh sidi Mohammed El-

Hawary, et quand celui ci se présenta, le sultan, qui était assis, lui dit: « Je désire que vous m'apportiez sans retard la réponse du cheikh. » Sidi Bakhty s'étant engagé à remplir cette mission, le sultan, après avoir regagné son palais, lui remit une lettre autographe scellée de son sceau. « Lorsque j'entrai chez l-i cheikh avec la lettre du sultan, raconta sidi Bakhty, il me dit, avant même de l'avoir vue et avant que je lui eusse parlé du sultan et de son affaire: «Bakhty, nous n'avons pas besoin d'entrer en relation avec le sultan ; qu'est-ce donc qui nous a poussés vers lui ?» — Sidi, lui répondis-je, c'est en présence du cheikh sidi Lahcên que ceci a eu lieu et je n'ai pu m'y soustraire. » Quand il m'entendit nommer le cheikh sidi Lahcên dans cette affaire, il éprouva une certaine joie ; puis il me dit : « Réclame la bechara (081) à ton mandant, et dis-lui : « Vous ne verrez pas le sultan Abou Faris, qui, lui non plus, ne vous verra jamais (982). »

« Lorsque, sans avoir perdu une minute, sidi Balilily retourna à Tlemcen, dit mon frère sidi Ali, il se présenta d'abord devant le cheikh sidi Lahcên et voulut l'informer de la réponse du cheikh sidi Mohammed El-Hawary ; mais le cheikh lui interdit de parler et lui dit : « Garde le secret de la chose qui t'a été confiée jusqu'à l'arrivée de celui à qui tu dois le communiquer. » Puis le cheikh sidi Lahcên manda auprès de lui le sultan Ahmed, qui arriva après la prière de Vassr, et s'aboucha avec sidi Bakhty, le serviteur du cheikh sidi Mohammed El-Hawary. Sidi Bakhty fit alors connaître la réponse de son maître au sultan qui en éprouva une grande joie, et remit au serviteur de sidi Mohammed El-Hawary la somme de vingt dinars pour le récompenser de la bonne nouvelle qu'il lui avait apportée et des démarches qu'il avait faites. Selon moi, le sultan aurait dû, si l'on

considère l'immensité du danger dont le Très-Haut le préserva, lui donner cent dinars et même davantage. En ce qui concerne le sultan Abou Faris, voici le sort que Dieu lui réserva : lorsqu'il eut atteint la montagne d'El-Ouencheris, et qu'il en eut soumis la population parla force, il s'en retourna précipitamment à Tunis dans le plus piteux état, et mourut dans cette ville sans avoir été malade, le jour de la fête de la rupture du jeûne (1^{er} Chawal 837 = 11 mai 1431), au moment où les jurisconsultes attendaient qu'il sortit de son palais pour aller assister à la prière solennelle de cette fête (983). C'est ainsi que les événements confirmèrent la prédiction de sidi Mohammed El- Hawary. »

« Mon frère sidi Ali, dit sidi Mohammed Es-Senoùsi, m'a également raconté cette autre histoire: «Le chef de tribu Olhman ben Mouça El-Meç'oudy El-Aamery était un grand scélérat qui ne se faisait aucun

scrupule de s'approprier le bien d'autrui et d'égorger les gens sans motif. Il s'empara une fois d'une très forte somme d'argent appartenant à un protégé du cheikh sidi Mohammed El-Hawary. Le cheikh dépêcha aussitôt un de ses serviteurs au cheikh sidi Lahcên pour lui faire dire ceci : « Comme je ne connais pas cet Othman et que vous le connaissez, je vous prie de vouloir bien lui écrire afin qu'il restitue ce qu'il a pris à mon ami. » Au reçu de ce message, le cheikh sidi Lahcên s'empressa d'adresser une lettre à Soleïman ben Mouça, frère d'Othman, dans laquelle il le priait instamment de se rendre en personne auprès de son insensé de frère et de lui tenir à peu près ce langage : « N'as-tu pas trouvé d'autres personnes à détrousser que le protégé de sidi Mohammed El-Hawary ? Tu verras quelles seront les suites de ton action si tu ne lui rends pas immédiatement ce que tu lui as ravi ! » Le cheikh sidi Mohammed avait, de son côté,

envoyé une lettre au brigand Olhman ben Mouça, pour l'inviter à restituer ce qu'il avait pris à l'homme

quî se réclamait de sa protection; mais cela ne fit qu'accroître l'insolence du malfaiteur qui se saisit du serviteur que le cheikti sidi Mohammed El-Hawary lui avait dépêché pour lui remettre son message, et le mit aux fers.

« Voici ce que certaine personne a entendu dire au cheikh sjudi Ibrahim Et-Tazy : « Le ctieikh El-Hawary était assis à sa place habituelle quand il apprit que le serviteur qu'il avait envoyé pour porter sa lettre avait été mis aux fers par Othman. A cette nouvelle, il entra dans une colère si violente que tout son visage devint noir. Puis il se leva aussitôt et pénétra dans sa cellule où il demeura quelques instants. .le l'entendis alors qui disait : « Broyé ! broyé ! » comme

s'il indiquait à un personnage invisible la manière dont il devait faire périr Othman. Or, une noce avait lieu ce jour même dans la tribu d'Olhman. Celui-ci ayant pris part à une fantasia qu'on avait organisée à cette occasion, avait lancé sa monture à toute vitesse, quand, soudain, tous les assistants, hommes et femmes, virent un fantôme blanc l'enlever de son cheval et le jeter avec violence sur le sol. Lorsqu'on vint le relever (Dieu nous préserve d'une pareille fin !), on s'aperçut que la tête lui était entrée dans l'estomac. »

« Mon frère utérin, sidi Ali, m'a dit ceci : « Le lendemain de la mort d'Olhman, nous étions dans la mosquée à attendre la venue du cheikh sidi Lahcên pour nous mettre à l'étude, lorsque nous le vîmes entrer excessivement souriant. Quand il se fut assis, il nous dit : « Le brigand a subi hier le châtiment qu'il méritait ; Dieu l'a fait périr

d'une manière à la fois étrange et atroce ; le cheikh ne lui a laissé aucun répit et a hâté sa vengeance. » Il voulait dire, par ces mots, que le cheikh sidi Mohammed El-Hawary, s'étant vivement courroucé contre le voleur, l'avait maudit avant que la lettre adressée par le cheikh sidi Lahcên à son frère le cheikh Soleïman lui eût été remise par ce dernier, et sans attendre que celui-ci eût tenté d'obtenir de lui, par la douceur, ce qu'on lui demandait. Aussitôt que Dieu eut fait périr le brigand, les femmes mirent en liberté le serviteur du cheikh sidi Mohammed El-Hawary, et on rendit l'argent à son protégé, car tout le monde était convaincu que Dieu n'avait fait mourir Othman qu'à cause du cheikh. Un peu avant la mort d'Othman, sa mère l'avait mis en garde contre la colère du cheikh et lui avait prédit que cette colère entraînerait sa perte ; mais il ne voulut point écouter ses sages avertissements, non plus que ceux qui lui furent donnés par d'autres

qu'elle, car il était écrit qu'il devait périr misérablement. Dieu nous garde d'offenser les saints et de nuire à ceux qu'il a choisis pour amis ! »

« Le cheikh sidi Ahmed ben Amer Et-Talouty El-Ansary, qui jusqu'à sa mort étudia avec constance la jurisprudence et

s'adonna aux pieuses pratiques, m'a dit : « Au temps qui a précédé ma vocation religieuse, j'étudiais le Coran chez les Bédouins ; je chevauchais avec eux et les suivais dans toutes leurs excursions. Nous entrâmes une fois dans la ville d'Oran. Les cheikhs, mes compagnons, étant allés faire une visite au cheikh sidi Mohammed El-Hawary, je les suivis à contre-cœur, tant j'étais ignorant et sot. Lorsqu'ils furent sortis de chez le cheikh, je m'avançai et le saluai. 11 me demanda alors qu'elle était ma profession. Je lui répondis que je vivais dans

la société des Bédouins et que je les aimais. « Sépare-toi d'eux, me dit-il, tu gagneras énormément à cette séparation. » Puis il se prit à porter ses regards tantôt vers le ciel et tantôt vers moi, en me disant : « Quel bien immense serait le tien, si tu te séparais d'eux ! » Il me répéta plusieurs fois ces paroles en regardant chaque fois tantôt le ciel, tantôt moi. Je sortis de chez lui sans former le dessein de quitter mes compagnons, mais Dieu m'en sépara malgré moi. Voici comment : Pendant que j'étais malade, mes compagnons s'étant révoltés contre l'autorité du sultan, se retirèrent dans le Sahara ; leurs ennemis furent nommés chefs à leur place et il me fut impossible, à cause de la crainte que ceux-ci m'inspiraient, de séjourner dans le pays de Talout. Forcé par le destin, je me réfugiai à Tlem-cen, bien que je n'aimasse pas cette ville et que je n'eusse jamais eu l'intention d'y entrer. Je me mis alors, pendant quelque temps, à excursionner dans

les montagnes qui dominent Tlemcen et chercher des trésors, pensant, tant que j'étais ignorant et tant mon cœur était absorbé par l'amour des biens de ce monde, que le bien qui, selon la promesse du cheikb sidi Mohammed El-Hawary devait m'arriver en quittant les Bédouins, était un bien temporel ; je ne supposais pas, en effet, qu'il y eût d'autres biens que celui-là. Puis Dieu méprita par la main et je descendis là Agadir) chez le cheikh sidi Lahcên ben Mekhlouf. C'est cette céleste inspiration qui m'a valu la grâce de chérir les biens de l'autre monde et qui a fait que j'aimerai et servirai la science utile jusqu'à la mort. C'est à ce cheikh que j'entendis lire plusieurs fois, d'un bout à l'autre, la Riçala du cheikh Ibn Abou Zeïd ; sa lecture était si parfaite que je ne crois pas me tromper en affirmant qu'on n'a jamais entendu la pareille. Je fis ensuite la connaissance du cheikh sidi Mohammed ben Merzouq. Ce n'est qu'après avoir goûté les

biens spirituels que je m'aperçus de l'abjection de ce monde et de la vileté de l'amour qu'on a pour lui, et que je compris clairement le sens des paroles du cheikh sidi Mohammed El-Ilavary. »

« Mon frère sidi Ali m'a raconté cet autre fait : « Un jour, dit-il, un homme venu d'Oran demanda une audience au cheikh sidi Lahcên, et le cheikh la lui ayant accordée, j'introduisis cet

homme auprès de lui. Le visiteur tira alors de sa poche un acte renfermant des déclarations de témoins; puis il me le passa et je le lus devant le cheikh. Voici quelle en était la teneur : « Les personnes dont les noms sont inscrits après la date du présent acte témoignent contre le cheikh, le saint, le pôle — on énumérait ensuite une foule de qualités du cheikh sidi Mohammed El-Ilavary — qu'il garantit à un tel fils d'un tel

— c'est-à-dire au visiteur — qu'on ne portera atteinte ni à sa personne ni à ses biens. » Le cheikh sidi Mohammed El-Hawary avait écrit de sa main, au bas de cette pièce, qu'il approuvait tout ce qu'elle contenait. Lorsque le visiteur se fut retiré et que je fus demeuré seul avec le cheikh, j'exprimai à celui-ci tout mon étonnement et toute ma surprise de voir que pareille chose avait pu avoir lieu. « Sidi Mohammed El-Hawary, me dit alors sidi Lahcén, est du nombre des hommes parfaits; il ne faut pas trouver étrange ce qu'il a fait, car cela lui est permis à l'exclusion des autres saints qui n'ont pas atteint son degré de sainteté. Que Dieu nous fasse retirer profit et avantage du cheikh et de ses pareils
1 Amen ! »

« Le pieux cheikh, le très béni pèlerin sidi Mansour Ed-Dilmy m'a rapporté le fait suivant : « M'étant rendu à Oran, dit-il, j'allai faire une visite à sidi Mohammed El-

Havvary. Le cheikh, qui savait que j'avais une zaouia (984) et que les gens se réclamaient de moi pour mettre en sécurité leurs personnes et leurs biens, me dit après m'avoir interrogé sur l'état de ma santé: « Celui-là seul a le droit d'avoir une zaouia et d'accorder sa protection aux autres, qui jouit lui-même de la protection divine, à la personne ou à l'honneur duquel nul ne peut attenter, et qui peut tout au moins, rien qu'en les touchant ou en les faisant toucher du bout de son vêlement, faire éprouver des douleurs aiguës à ceux qui s'avisent de nuire ou de s'attaquer à ses protégés ; sinon il trompe les gens. » Tel est à peu près le discours qu'il m'adressa. Lorsque le cheikh se fut retiré, je montai à l'étage supérieur de sa zaouia pour aller faire une visite au cheikh sidi Ibrahim Et-Tazy. Celui-ci avait entendu de sa chambre le propos que le cheikh venait de me tenir et oii il est parlé de douleurs aiguës. Quand je l'eus salué, il me dit : « Le

cheikh vous fournissait là une belle occasion et vous n'en avez pas profité. — Quelle est donc cette occasion que j'ai laissé échapper ? lui demandai-je. — Vous auriez dû, répondit-il, lorsque le cheikh vous a dit: « Celui qui veut s'ériger en protecteur doit tout au moins, rien qu'en les touchant ou en les faisant toucher du bout de son vêtement, faire éprouver des douleurs aiguës à ceux qui s'avisent de lui manquer de respect », vous auriez dû, dis-je, lui répondre ceci : a Sidi, je vous demande de m'accorder ce pouvoir, et je compte

- 268 -

sur vous pour l'obtenir. ~ C'est ma sottise qui m'a empêché de penser à cela, lui dis-je. — Puisque, répliqua-t-il, vous avez laissé échapper l'occasion de solliciter cette grâce, je vous la ferai tout de même obtenir, s'il plaît à Dieu. » Je fus si sot et si stupide, dit

sidi Mansour, que je partis d'Oran sans demander cette faveur à sidi Ibrahim Et-Tazy. Ce cheikh avait acquis auprès de sidi Mohammed ElHawary des trésors de connaissances mystiques ; c'est grâce à lui qu'il put arriver aux stations extraordinaires de la vie contemplative et s'y établir fermement ; nul doute qu'en le voyant, on ne s'aperçût aussitôt, à son air, du rang élevé qu'il occupait dans la hiérarchie des soufis ou mystiques. Voici un de ses prodiges dont j'ai été le témoin. C'était à la fin de décembre, ou dans les premiers jours de janvier que nous nous décidâmes à partir de chez lui pour retourner à Tlemcen en compagnie des fakirs sidi Yahia ben Abd-el-Aziz (985) et ses disciples. Comme depuis quelques jours il faisait beau, nous voulûmes profiter de cette circonstance pour nous mettre en route, craignant que la pluie ou toute autre cause de mauvais temps ne survint et ne retardât notre voyage. Sidi Yahia et ses compagnons

demandèrent alors au cheikh l'autorisation de partir et de profiler de cette période de beau temps, mais il la leur refusa ; nous la lui demandâmes après eux, et ils la sollicitèrent encore plusieurs fois inutilement. Fatigués de faire de vaines démarches, nous nous étions résignés à attendre qu'il décidât de lui-même à nous donner l'ordre du départ. Or, un matin que le ciel se trouvait chargé de nuages, que l'athmosphère était ténébreuse et qu'il pleuvait à torrents, un matin qui ne convenait certes pas à un départ et où, du reste, personne n'eût songé à se mettre en route, le cheikh nous envoya dire ainsi qu'aux fakirs de venir lui faire nos adieux. Nous prîmes donc congé de lui, le cœur navré à l'idée de partir par une pareille tempête, et, contraints d'obéir, nous nous mimes en route sous une pluie battante. Mais à peine eûmes-nous dépassé les portes de la ville, que la pluie cessa ; les nuages

s'étant dissipés, le soleil apparut radieux; le vent fit place à un calme absolu ; il ne faisait plus froid et nous avançons en nous roulant dans les grâces qu'il avait plu au Très-Haut de nous octroyer. Nous passâmes cette nuit-là en plein champ sans souffrir du froid : on eût dit que nous étions au printemps ou en été. Nous finies la rencontre d'un groupe de cavaliers qui battaient la campagne dans le but d'arrêter les-voyageurs ; ils passèrent devant nous, mais nous continuâmes notre chemin sans détourner la tête; Dieu leur avait lié les mains et ils se mirent à nous regarder stupéfaits jusqu'à ce qu'ils nous eurent perdus de vue. Quand nous fûmes arrivés à Tlemcen, le ciel se couvrit de nuages et il ne cessa pendant longtemps de

— m —

pleuvoir et de neiger. Nous fûmes émerveillés de voir que le cheikh Ibrahim Et-

sidi Tazy avait deviné le temps qu'il ferait. »
(Extrait de : Verh4S des quatre derniers
saints par Mohammed EsSenoûsi) (98G).

Mohammed ben Ahmed ben Iça El-Meghily

Il naquit à Tlemcen et est plus connu sous le
nom d'El-Djellab. Ce savant jurisconsulte fut
l'un des professeurs d'Abou'l-Abbès El-
Ouenchericy et de l'imam Es-Senoûsi. Ce
dernier disait en parlant de son maître: « Il
savait de mémoire toutes les questions de
jurisprudence. »

El-Mellaly dit : cUn grand nombre de
jurisconsultes ont assuré que le cheikh Es-
Senoûsi avait fait l'étude complète de la
Moda-wana sous la direction de ce
professeur. »

El-Mazouny et El-Ouenchericy ont transmis
un certain nombre de ses fetouas dans leurs
recueils intitulés: Cas juridiques. Voici ce

que dit El-Ouenchericy : « Notre professeur, le jurisconsulte instruit, le hafidh El-Djellab (c'est-à-dire celui qui est l'objet de cette notice) mourut en l'année 875 (inc. 30 juin 1479). » El-Mazouny, qui a rapporté quelques-unes de ses fetouas, en parle en ces termes: « Notre ami, le jurisconsulte... » El-Ouenchericy le cite également dans son Mi'iar (Étalon) (987).

Mohammed ben Qaçim ben Toumert

Il naquit à Tlemcen. Son disciple Es-Senoùsi s'exprime ainsi en parlant de lui : a II fut un pieux cheikh, un savant versé dans les sciences rationnelles et traditionnelles, en grammaire, en arithmétique, dans l'art de dresser des tableaux talismaniques avec des nombres (988), en calligraphie, en géométrie et en toutes sciences. Je ne le vis qu'une seule fois regarder dans un livre: c'était à propos d'une question géométrique qui

l'embarrassait; il en chercha la solution dans do nombreux ouvrages, pendant plusieurs jours, sans pouvoir la trouver: finalement, fatigué de chercher: « Pourquoi, dit-il, me donner tant de mal à lire tous ces livres ? » Il les mit alors de côté, et, étudiant la question avec le seul secours de son intelligence, il finit par la résoudre. Notre maître avait un excellent caractère et un cœur pur; il disait à tous ceux qui venaient s'instruire auprès de lui : « Choisissez n'importe quelle science, je vous l'enseignerai. » Il n'avait pas de nourriture spéciale: il se nourrissait d'un mélange de reliefs que l'on donne aux hommes de peine employés dans les maisons. J'assistai à ses leçons avec d'autres jeunes gens qui, doués d'une

— 270 —

intelligence vive et pénétrante, saisissaient aussitôt tout ce qu'il leur expliquait, tandis

que je n'y comprenais rien. Je cessai alors pendant quelques jours de suivre ses cours. Puis je vins le voir à un moment où il était seul. « Tu t'es absenté ! me dit-il. — Sidi, lui répondis-je, je suis un ignorant, — Si tu veux étudier, répli-qua-t-il, tu n'as qu'à venir chez moi après la prière du soir, je te donnerai des leçons particulières. » A partir de ce jour, je me rendis régulièrement chez le cheikh après la prière du coucher du soleil ; j'emportais avec moi mon diner que je partageais avec lui, et lorsque j'avais fait la prière du soir, il me disait : « Allons ! lis ! » C'est ainsi que j'étudiai sous sa direction une bonne partie de l'arithmétique et du partage des successions. Je le fréquentai longtemps, employant la plus grande partie de la nuit à l'étude. Je ne le vis jamais dormir, excepté quelques nuits ; il dormait alors en appuyant le dos contre le mur (989). Je répète que j'ai étudié sous sa direction une bonne portion de l'arithmétique et des successions » (990).

Mohammed ben Youçof ben Omar ren
Choa'îr Es-SenoûsÎ El-Hacêny Et-Tlemcêny
(991).

D'après ce que prétend soi] disciple El-
Mellaly, il était originaire, par son père, des
Béni Senous (992), tribu bien connue dans le
Maghrib, et, par sa mère (993), de Hacên fils
d'Ali, fils d'Abou Talib. Il naquit à Tlemcen,
dont il fut le savant, l'homme pieux, l'ascète
et le grand personnage. Ce savantissime et
habile cheikh, cet homme pieux, ce saint,
était fils du vertueux cheikh, l'ascète, le
dévot, le professeur accompli, le maître de
lecture coranique, l'humble Abou Yaqoub
Youçof Es Senoûsî. Dès sa jeunesse, il se fit
remarquer par ses excellentes qualités, par
son n)érile, par la bénédiction divine qui
reposait sur lui et par sa vertu.

Ainsi que le dit son disciple El-Mellaly, Es
Senoûsi fit ses études auprès de plusieurs

professeurs, tels que : son père, susmentionné, le très docte cheikh NasrEz-Zouawy, le savant cheikh iMohammed ben Toumert Es-Sanhadjy, le cheikh Ech-Gherif Abou'l-Hadjjadj Youçof ben Abou'l-Abbès Ahmed ben Mohammed Ech-Cherif El-Iiacèny (994), sous la direction duquel il apprit les sept leçons du Coran; le cheikh Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed ben Iça El-Meghily, plus connu sous le nom d'El-Djellab; le savant astrologue Abou Abdallah El-Habbak, auprès duquel il apprit la science de l'astrolabe ; l'imam Mohain-med ben El-Abbès, sous la direction de qui il étudia les principes fondamentaux du droit; son frère utérin, le hafl dh Abou'l-Ilacéii

Ali ben Mohammed Et-Talouty El-Ansary (fiii lui enseigna la Riçala; le grand saint, le pieux El-Hacên ben Mekhlouf El-Mezily Er-Rachidy, plus connu sous le nom d'Aberkan, dont il fréquenta longtemps l'école et des

leçons duquel il relira le plus grand profit ; il bénéficia aussi des bénédictions de ce cheikh qui n'avait cessé de prier pour lui, qui l'avait aimé et préféré à ses autres disciples; Dieu réalisa d'ailleurs les espérances que ce professeur avait fondées sur lui et exauça ses prières; l'imam, l'ascète, le pieux Abou'l-Qacim El-Kenbachy (995), sous la direction de qui il apprit, avec son frère utérin sidi Ali Et-Talouty, Xlvchad d'Abou'l-Màaly ; c'est aussi auprès de ce maître qu'il étudia l'unitarisme; le cheikh et imam, l'argument, le pieux et consciencieux Abou Zeïd Et-Thùaleby qui lui enseigna les deux Sahih et autres ouvrages traitant des hadilhs et lui délivra un diplôme par lequel il lui conférait le droit d'enseigner tout ce qu'il avait été lui-même autorisé à enseigner; le savantissime imam, le saint, l'ascète, le bon conseiller Ibrahim Et-Tazy qui résidait à Oran ; celui-ci le revêtit du froc des soulis (996j après lui avoir craché dans la bouche et communiqué

la règle de l'ordre telle qu'elle lui avait été transmise par ses anciens maîtres; Es-Senoûsi a rapporté une foule de choses qu'il tenait de ce professeur; le savant et très illustre cheikh, le pieux Abou'l-Hacèn El-Qalaçady El-Andaloucy, sous la direction de qui il étudia le partage des successions et l'arithmétique, et dont il reçut un diplôme qui lui conférait le droit d'enseigner ce qu'il lui avait lui-même appris, et autres professeurs.

Si l'on considère la science d'Es-Senoûsl, son affabilité, sa vertu, sa conduite, son détachement des choses de ce monde, la délicatesse de sa conscience et sa dévotion, on peut affirmer qu'à tous ces points de vue il était une insigne merveille de la puissance de Dieu, Son disciple, Abou Abdallah El-Mellaly, a réuni dans un grand ouvrage d'environ seize cahiers, intitulé : Les dons très saints relatifs aux vertus du docteur

EsSenoûsi (1997), toutes les particularités de sa vie, ainsi que les renseignements précieux qu'il avait donnés dans le cours de son enseignement. J'ai résumé ce livre (c'est Ahmed Baba qui parle) dans un opuscule de la grosseur de trois cahiers ; qu'il me soit permis d'en transcrire ici quelques pages :

« Quant aux sciences non-mystiques, dit El-Mellaly, on peut dire qu'Es-Senoûsi en avait acquis la part la plus considérable, et qu'il avait obtenu dans le partage des principes fondamentaux et secondaires de ces sciences non seulement sa propre part, mais encore toutes les autres. Lorsqu'il enseignait une science, ses auditeurs étaient tentés de croire qu'il n'en connaissait pas d'autres, tellement il en parlait sagement. C'était surtout en

- 272 -

unitarisme et en métaphysique qu'il était

remarquable ; mais il connaissait d'autres sciences non-mystiques que ces deux dernières et n'avait point de rivaux en sciences mystiques. Il savait mieux que les autres jurisconsultes résoudre les questions difficiles, principalement celles qui concernent l'unitarisme. Quand il enseignait les sciences non mystiques, il était aussitôt entraîné à parler de celles relatives à la vie future; cela lui arrivait surtout lorsqu'il expliquait le Coran ou les traditions. On eût dit, en effet, qu'il avait l'autre monde sous les yeux tant il contemplait et craignait le Très-Haut, Voici les paroles que je lui ai entendu prononcer : « Parmi les sciences non-mystiques, il n'y en a qu'une seule, celle de l'unitarisme, qui puisse donner à l'homme la connaissance de l'essence de Dieu et l'amener à la contemplation du Très-Haut; c'est grâce à cette science que l'homme pourra comprendre toutes les autres ; mieux il la possédera, plus il craindra le Seigneur et

s'en approchera. » Il était si profondément versé dans cette science, qu'à cet égard nul ne pouvait lui être comparé. Ses Articles de foi tiennent lieu de tous les traités écrits sur la matière, surtout Y Article de foi mineur, qui, selon les propres paroles de l'auteur, ne peut être mis en parallèle avec aucun autre ouvrage de même nature. « Le vrai savant, lui ai-je entendu dire, est celui qui trouve obscures les choses claires, et qui éclaircit celles qui sont obscures par la puissance de son intelligence, l'étendue de son érudition et la parfaite exactitude de son enseignement ; voilà celui dont il faut fréquenter l'école et écouter les utiles et précieux renseignements. » Quand il mourut, on perdit, en effet, un savant qui possédait toutes ces qualités. Ce n'est point que je veuille affirmer qu'il n'y avait pas à son époque de savants érudits : il n'en manquait certes pas; mais je veux dire qu'il n'en existait point dont la science fût aussi

profitable que la sienne et qui fussent aussi pénétrés que lui de la crainte de Dieu. Il était le pivot et le soleil radieux des sciences mystiques ; ceux qui l'écoutaient parler sur cette matière ne tardaient pas à s'apercevoir qu'il pénétrait Dieu en se confondant avec lui, et qu'il connaissait les sources de ses secrets et les foyers de ses lumières. Il aimait le Seigneur qu'il contemplait constamment ; nul autre que Lui n'occupait son esprit ; souvent même il se retirait dans les lieux solitaires pour se livrer à de longues méditations ayant pour but d'arriver à le connaître; aussi, parvint-il à découvrir ses merveilleux secrets et à déchirer le voile qui le cachait à ses yeux. C'est ainsi qu'il devint l'un des héritiers des prophètes. Il possédait à merveille la connaissance de la loi positive et celle du sens mystique qu'elle renferme. Il se conduisait avec une exquise délicatesse et parlait et agissait avec sincérité. Sa pensée était absorbée par

les vérités de l'unitarisme et son corps était voué aux morlifica-tions. Les aspirants à la vie spirituelle se guidaient sûr ses paroles. Il était pénétré de la crainte de Dieu et était en proie à de longues tristesses. La crainte que Dieu lui inspirait était si forte qu'elle arrachait des gémissements à sa poitrine. Il ne s'apercevait pas de la présence des personnes qui l'entouraient, tant son esprit était absorbé par l'idée de Dieu. Humble, doué d'un excellent caractère et d'un cœur tendre, il souriait à tous ceux qu'il rencontrait, les accueillait avec affabilité et leur adressait de bonnes paroles. Les enfants eux-mêmes accouraient en foule sur son passage pour baiser avec respect les pans de son manteau. Il était modeste et réservé jusque dans sa démarche. L'excellence de sa nature, la largeur de son esprit, la noblesse de son âme, la bienveillance de son cœur, la

fidélité avec laquelle il remplissait ses engagements le rendaient incomparable. Il honorait les gi'ands, était serviable pour les petits et s'humiliait devant les faibles. On écoutait ses avertissements avec le plus grand respect. Par la force de ses arguments, il fermait la bouche à tous ceux qui osaient le contredire. Il était à la fois un théologien accompli, un pratiquant très assidu et un saint de premier ordre. Plein de compassion pour ses semblables, il leur rendait service en soutenant devant le roi les intérêts qu'ils lui confiaient, et supportait avec résignation les injustices dont il était victime de leur part. Parmi les savants et les ascètes de son siècle, aucun n'a été aussi estimé, respecté et honoré que ce cheikh. On se rendait en foule auprès de lui pour recevoir ses bénédictions. Voici les paroles que je lui ai entendu prononcer vers la fin de sa vie : « S'il existait à notre époque un savant joignant dans son esprit, à la connaissance des sciences

mystiques, celle des non-mystiques, on pourrait considérer cette éventualité comme une chose extraordinaire ; mais elle le serait à plus forte raison si ce savant faisait bénéficier tout le monde de ses lumières. Un tel homme est excessivement rare, et quiconque l'a trouvé possède en lui un trésor immense qui lui procurera la félicité dans ce monde et dans l'autre. Que celui qui a le bonheur de l'avoir rencontré le serre fortement dans sa main de crainte qu'il ne lui échappe bientôt, car il ne trouverait jamais plus le pareil, ni en Orient ni en Occident. » Il semble qu'il a voulu, par ses paroles, faire allusion à lui-même : car, assurément, on ne verra jamais son pareil ; on dirait aussi qu'il a voulu nous faire savoir qu'il ne tarderait pas à mourir : il décéda, en effet, peu de temps après avoir prononcé ce discours. Sa dévotion et son détachement des biens de ce monde étaient si connus que nul ne pouvait les ignorer. Le sultan lui fit offrir

une part des revenus de la medersa qu'avait dirigée le docteur

- 274 -

sidi Lahcên Aberkan, mais il refusa. Comme on insistait, il s'excusa dans une longue épître; mais, à la fin, il ne put s'empêcher d'accepter. « Le véritable saint, lui avons-nous entendu dire, est celui qui, si on lui montrait le paradis et ses houris, ne détournerait même pas la tête pour y jeter un coup d'œil ; c'est aussi celui qui ne cherche de refuge qu'auprès du Très-Haut ; celui-là connaît réellement Dieu. » En prononçant ces paroles, Es-Senoûsî se dépeignait lui-même.

« Quanta ses sermons, ils étaient persuasifs et faisaient frissonner d'épouvante ; toutes les personnes qui y assistaient disaient : « C'est moi que vise le prédicateur, oui c'est

bien moi. » La plupart des sujets qu'il traitait roulaient, en effet, sur la nécessité de craindre Dieu et de l'observer constamment, ainsi que sur ce qui nous attend dans la vie future. Il ne manquait jamais dans toutes ses conférences de faire une admonition. Ses paroles avaient une douceur qu'on ne trouve pas dans celles des autres hommes. Il donnait à chacun des conseils et des avertissements en rapport avec sa situation (c'est-à-dire avec son âge, sa condition, son intelligence, etc.). Je l'ai toujours vu remuant les lèvres pour célébrer les louanges de Dieu. Il craignait tellement le Seigneur et l'observait avec tant de constance que sa poitrine laissait échapper des soupirs et des gémissements. « On n'est vraiment pieux, lui ai-je entendu dire, que lorsqu'on obéit aux ordres et aux défenses de Dieu avec une humilité et une soumission parfaites. » Il était le plus scrupuleux de ses contemporains et détestait la société des

gens du monde qu'il ne voulait ni regarder ni voir en face. Un jour que nous étions allés avec lui dans le Sahara, il aperçut dans le lointain des cavaliers richement costumés. « Qui sont ces hommes? demanda-t-il. — Des officiers attachés à la personne du sultan, lui répondîmes-nous. — Dieu me garde de les rencontrer! s'écria-t-il, et il retourna sur ses pas pour prendre un autre chemin; puis, les ayant rencontrés de nouveau, et ne pouvant, cette fois, retourner en arrière, il se couvrit le visage et, se tournant contre un mur, il resta dans cette posture jusqu'à ce que les cavaliers fussent passés sans l'avoir vu. Lorsqu'il fut arrivé, dans l'interprétation du Coran, au chapitre de la reconnaissance du dogme de l'unité de Dieu (112"), il projeta de consacrer tout un jour à son explication, et un autre jour à celle des deux derniers appelés « les préservatifs ». En apprenant cette nouvelle, le vizir s'était promis d'honorer de sa présence la séance finale;

mais le cheikh, informé du désir du ministre, expliqua les trois chapitres en un seul jour, de crainte que cet homme du monde n'assistât à sa conférence. Le sultan l'ayant mandé auprès de lui pour qu'il expliquât le Coran en sa présence, selon la coutume des savants versés

— li,) —

dans cette science, le cheikh refusa. Comme on insista de nouveau, il adressa au sultan une lettre dans laquelle il donnait pour excuse de son refus qu'étant extrêmement timide, il ne pourrait parler devant lui. On renonça alors à l'entendre. Lorsqu'il savait qu'un homme du monde devait offrir un festin, il s'absentait de chez lui toute la journée, de peur qu'on ne vint l'y convier; quelquefois même, il quittait son logis plusieurs jours avant la date de ce repas et ne reparaisait plus qu'après cette date. Il

refusait les présents du roi et de ses courtisans, et il arrivait souvent que ceux-ci lui en fissent apporter pendant son absence; mais, à son retour, le cheikh grondait les membres de sa famille qui les avaient reçus et se montrait fort contrarié. Il acceptait, au contraire, les cadeaux de toute autre personne, et faisait des vœux en faveur de ses généreux donateurs. Il dédaignait les gens du monde, et, quand ils se jetaient à ses pieds, il se détournait d'eux. Un jour, le fils du sultan vint faire une visite au cheikh, et, après lui avoir baisé les mains et les pieds, il le pria de vouloir bien accepter comme cadeau une certaine somme d'argent qu'il portait sur lui ; mais le cheikh refusa en souriant et lui donna sa bénédiction. En désespoir de cause, le prince lui dit: « Sidi, si vous ne voulez pas accepter cet argent pour vous-même, faites-en l'aumône à qui vous voudrez parmi les pauvres. — Non, répondit-il, et il persista dans son refus. » Le cheikh

était d'un naturel si timide qu'il n'osait ni contrarier les gens, ni leur faire mauvais accueil ; il n'aimait point à écrire aux officiers de la cour; mais si quelqu'un venait solliciter de lui ce service, il leur écrivait parce qu'il avait honte de refuser. Son frère, sidi Ali Et-Talouty, lui fit un jour des remontrances à ce sujet : « Pourquoi, lui dit-il, écrivez-vous si souvent au sultan et à ses courtisans? — On me l'impose, répondit-il. — Refusez catégoriquement et dites aux solliciteurs: Je neveux pas écrire,— O mon frère, répliqua le cheikh, je vous jure que la honte est plus forte que moi, et que je ne pourrais jamais me résoudre à dire : Je neveux pas écrire. — N'ayez honte de personne, reprit sidi Ali. — Si la timidité, ajouta Es-Senoûsi, doit conduire à l'enfer celui qui en est doué, je suis sûr d'y entrer. » En somme, sa grandeur d'âme était connue de tous ; il n'était familier avec personne et ne cherchait à faire la connaissance de qui que ce fût. Il

aurait voulu, au contraire, que personne ne le vit. « Ah ! mon fils, me dit-il un jour, je vous jure que je voudrais ne voir personne et n'être vu de personne ; que dis-je? je voudrais vivre complètement isolé. Quant aux présents que je reçois, si les gens qui me les apportent croient, en ce faisant, m'être utiles, moi je leur en fais grâce, car je n'ai besoin ni d'eux ni de leur argent. » Malgré cela, il était calme et très patient. S'il lui arrivait d'ouïr des choses désa-

- 270 -

gréables, il feignait de ne pas les avoir entendues et ne s'en montrait point affecté: il souriait, au contraire ; telle était d'ailleurs sa manière d'agir quand il se trouvait dans le cas de se mettre en colère. Il faisait bon accueil à quiconque l'avait offensé et ne haïssait personne ; jamais il ne montrait un visage maussade à ceux qu'il rencontrait. Il

adressait de bonnes paroles à celui qui avait attaqué sa réputation, ne lui faisait aucun reproche et lui témoignait tant d'estime que celui ci finissait par croire qu'il était son ami. Il fut l'objet d'une foule de discussions : quelques-uns prétendaient, en effet, que le plus savant de la terre avait un mérite moindre que le sien ; mais il ne prêta aucune attention à leurs querelles. Cependant, lorsqu'après avoir écrit un de ses Articles de foi, il se vit désapprouvé par un grand nombre de savants de son époque, et critiqué par eux en des termes peu convenables, il fut très affecté de leur manque d'égards et resta plusieurs jours en proie à un vif chagrin. Puis il vit en songe le calife Omar ben El-Khattab, qui, debout à son chevet et tenant à la main un glaive ou un bâton, brandissait cette arme au-dessus de sa tête et l'en menaçait comme s'il eût voulu lui dire : « Pourquoi crains-tu le monde ? » Lorsqu'il se réveilla le lendemain matin, son chagrin

s'était dissipé et son cœur était devenu insensible à la peine. Dès lors, les langues se turent et il pardonna à ses calomniateurs qui, dans la suite, revinrent sur leur premier jugement et reconnurent la supériorité de son mérite. Le trait suivant est une preuve de son excessive pitié: Un chacal poursuivi par un chasseur et ses chiens vint à passer près de lui ; arrêtée par les chiens, la pauvre bête fut ensuite égorgée. Lorsqu'il arriva près d'elle et qu'il la vit étendue sans vie sur le sol, il se prit à pleurer et dit: « Il n'y a de Dieu qu'Allah! Où est l'esprit qui animait ce corps? »

« L'homme, lui ai-je entendu dire, doit marcher sans précipitation et avoir toujours les yeux fixés devant lui afin de ne pas écraser les bestioles qui rampent sur le sol.» Il s'afiligeait quand il voyait quelqu'un frapper brutalement un âne, et lui disait : « o homme béni, traite ta bête avec douceur. » Il

défendait aux maîtres d'école de battre les enfants. « Dieu, lui ai-je entendu dire, dispose de cent miséricordes, mais il en a une à laquelle seul peut prétendre celui qui se signale lui-même par sa miséricorde et sa pitié pour toutes les créatures. » Je ne l'ai jamais entendu proférer des imprécations, sauf une fois : il s'était aperçu de certaines choses blâmables qui se passaient dans une maison ; comme il ne pouvait les supporter, il se mit en colère et s'écria : « Que Dieu extermine jusqu'au dernier les habitants de cette maison ! » L'effet de sa malédiction se produisit dans le plus bref délai. Pendant la maladie qui l'emporta, il reçut la visite de

l'un des savants de son époque qui l'avaient dénigré; celui-ci lui ayant demandé le pardon de ses torts, le cheikh le lui accorda en y ajoutant sa bénédiction. A la mort du cheikh, ce savant versa d'abondantes larmes et s'affligea beaucoup ; toutes les fois qu'il pensait à lui, il pleurait et disait : « J'ai tout perdu en le perdant, » Je lui ai entendu faire le plus grand éloge de deux savants de son époque, du nombre de ceux qui le dénigraient et se conduisaient mal à son égard. Il réconciliait les adversaires et faisait aboutir les affaires qu'on lui confiait. Il m'a assuré avoir écrit un jour trente lettres sans interruption ; « c'est un homme, me dit-il, qui m'avait chargé de cela, et je n'ai pas osé refuser. » « Si quelqu'un, ajouta-t-il, copiait chaque jour un nombre égal de pages, il se trouverait bientôt possesseur d'un grand

nombre de volumes ; quant aux lettres qu'on nous charge d'écrire, ce sont des ennuis inhérents à notre profession. » Il était si patient (qu'il s'arrêtait longtemps à écouter les personnes qui venaient l'entretenir de leurs affaires, et qu'il ne quittait jamais son interlocuteur avant que celui-ci eût pris congé de lui. Malgré toutes ses occupations, il ne négligeait point ses actes de dévotion. La règle de vie spirituelle qu'il s'était imposée était droite et juste. Il était très respectueux des droits de chacun et n'attendait pas, pour les reconnaître, qu'on les revendiquât. Lorsqu'il empruntait un livre, il le rendait dans le plus bref délai et avant que son propriétaire le lui eût réclamé; c'était quelquefois un gros volume qu'on ne pouvait lire qu'en trois jours, mais il le parcourait en un seul et le restituait. Il ordonnait à sa famille de faire l'aumône, surtout aux époques de disette. «Celui qui veut gagner le paradis, disait-il. doit faire de

nombreuses aumônes, principalement quand les vivres sont chers. » Il se chargeait souvent de distribuer lui-même des secours aux pauvres. Il se rendait fréquemment dans les lieux solitaires et dans les endroits où se trouvaient d'antiques monuments en ruines, pour s'y livrer à la méditation; et lorsqu'il voyait avec quelle solidité ces édifices avaient été construits, il rappelait ces paroles traditionnelles du Prophète : « Dieu fasse miséricorde à celui qui, entreprenant quelque ouvrage, le fait solidement. » « Où sont, disait-il encore, les habitants de cette ville ? et de quelle vie de délices jouissent-ils? » « Combien, lui ai-je entendu dire, n'y a-t-il pas de personnes qui rient quand elles se trouvent en société, et dont le cœur pleure tant elles craignent le Seigneur! Telle est, du reste, la conduite de ceux qui connaissent Dieu. » Un de ses amis, du nombre de ceux qui recherchaient ses faits et gestes, lui posa cette question : « Pourquoi votre visage

change-t-il de couleur et s'attriste-t-il souvent en prenant une expression d'angoisse? — Je veux bien vous renseigner là-dessus, répondit-il après

— 278 —

avoir fait quelques difficultés, mais à la condition que vous ne fassiez connaître à personne ce que je vais vous dire. — Bien, dit son ami. — Dieu, reprit alors le cheikh, m'a montré l'Enfer et tout ce qu'il renferme ; et c'est depuis que je suis peiné et triste ; voilà la cause de mon chagrin. » Notre professeur Belqacem Ez-Zouawy, qui a été l'un des disciples favoris du cheikh, a dit : « Je lui ai entendu prononcer les paroles suivantes : J'ai parcouru tous les mondes qui s'élèvent depuis le trône de Dieu jusqu'à la Terre ; mais rien de ce qu'ils renferment ne m'a réjoui ni attiré. » Il craignait tellement le Seigneur, l'observait avec une attention si

soutenue et y pensait si fréquemment, qu'on eût dit qu'il était étranger à tout ce qui se passait autour de lui. Il jeûnait de deux jours l'un, et cela à l'imitation du prophète David. Le soir venu, il rompait le jeûne avec fort peu de nourriture, ne s'enquérant jamais de la nature ou de la qualité des aliments qu'on lui donnait. Il lui arriva plus d'une fois de rester trois journées entières sans boire ni manger. Si on lui apportait à manger, il mangeait ; si on oubliait de lui apporter de la nourriture, il restait à jeun. Souvent la journée s'était presque entièrement écoulée qu'il n'avait rien encore pris, et quand les personnes de sa famille lui demandaient s'il était à jeun : « Non, leur répondait-il, j'ai déjeuné et je ne suis point à jeun. — Pourquoi, lui répliquait-on, n'avez-vous rien dit? » A cela il se contentait de répondre par un doux sourire. Il lui arrivait parfois de plaisanter avec ses amis, mais il le faisait d'une manière si exquise que, sous ce rapport, il était

incomparable. Il parlait toujours sur un ton modéré sans jamais élever la voix. Il donnait des poignées de main aux personnes qu'il connaissait et permettait même qu'on lui baisât la main. Du reste, il ne cherchait point à se distinguer, par quoi que ce fût dans son extérieur, du commun des fidèles, car il s'habillait comme tout le monde, et son costume était tel que celui que l'on porte habituellement de nos jours. On a remarqué qu'après la prière du matin et celle de Vavr (milieu de l'après-midi), il n'aimait point à parler. Il laissait un intervalle entre Vavr ou second appel à la prière et le premier iekbir {iekh'iY el-ihram) (998J; puis il marquait un nouveau temps d'arrêt et prononçait alors le iekbir initial de la prière.

Voici ce qui m'a été raconté par son épouse :
« Au début de sa vocation religieuse, lorsque le cheikh se levait la nuit, il regardait le ciel et s'écriait : o homme heureux ! Gomment

peux-tu dormir connaissant les terribles menaces de Dieu ? Si par hasard il venait à se rendormir après son réveil, il se condamnait à un jeûne d'un an. Lors donc qu'il lui arrivait de s'éveiller, il passait le reste de la nuit sans dormir. Telle fut sa manière de faire jusqu'à sa mort. Il dormait pendant la première partie de

— 279 —

la nuit et passait le reste du temps en prières, c'est-à dire jusqu'au point du jour ; aussi portait-il sur son visage les traces de cette vie austère. » Il était si renfermé en lui-même qu'il ne se montrait gai avec personne. Il lui était pénible de se rendre à la mosquée pour y donner ses leçons ou prier. Quelquefois même, il n'y venait que parce qu'il avait honte de se faire attendre. Lorsqu'il ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter, il ne reparut plus à la

mosquée et garda le lit jusqu'à sa mort. Sa maladie dura dix jours. Pendant son agonie, il se retourna vers son neveu qui ne cessait de lui répéter la profession de foi, et lui dit : « Y aurait-il là-haut d'autre profession de foi que celle là ? » A sa fille qui lui disait : « Père, tu t'en vas et tu me quittes », il répondit : « Le Paradis nous réunira bientôt, s'il plaît à Dieu. » Un peu avant de mourir, on l'entendit dire : « Nous prions le Seigneur de nous faire la grâce de pouvoir articuler en toute connaissance, à l'heure de la mort, les deux parties de la profession de foi. » Il décéda le dimanche 18 de Djomada II de l'année 895 (9 mai 1490j. Au moment où le cheikh rendit le dernier soupir, il s'exhala une odeur de musc qui embauma tous les assistants. Il était né postérieurement à l'année 830 (inc. 2 novembre 1426). Voici un de ses miracles : Un homme venait d'acheter de la viande quand il entendit faire, à la mosquée, le second appel à la prière. Comme

il craignait qu'en allant déposer cette viande en quelque endroit, il ne perdit du temps et n'arrivât après le premier rekâa, il mit la viande dans un panier, pénétra précipitamment dans la mosquée, prononça le iekbir et entra aussitôt en prière, ayant le panier à son côté. Après le salut final, il partit chez lui et donna la viande aux siens qui la mirent sur le feu où elle resta jusqu'à l'heure de la prière du soir. Lorsqu'ils voulurent la retirer du foyer, ils s'aperçurent qu'elle était encore sanguinolente et qu'elle n'avait pas cuit. « C'est sans doute, dirent-ils, de la viande de bête âgée », et ils passèrent toute la nuit à entretenir le feu sous la marmite. Mais au matin, la viande n'avait pas changé d'aspect et était encore dans l'état où elle se trouvait quand on l'avait mise sur le feu. Après réflexion, l'homme se rendit chez le cheikh et l'informa de ce qui venait de se passer. « Mon fils, lui dit alors Es-Senoûsî, j'ose espérer que le Très-Haut exemptera du

feu de l'enfer quiconque aura prié derrière moi. Peut-être avais-tu cette viande près de toi lorsque tu as fait ta prière avec moi ? Mais je te recommande de ne rien dire de tout cela. » Tel est le récit que m'a fait mon professeur, le pieux ami de Dieu, sidi Ahmed Bel-qacem El-Harouy Et-Tadely. On raconte que le cheikh Es-Senoùst disait : « Veut-on obtenir une grâce du Très-Haut? Qu'on nous prenne comme intercesseur auprès de lui et qu'on vienne à nous. »

— 280 —

Voici ce qu'on rapporte : Une femme, qui avait perdu la clef de sa maison, essaya de l'ouvrir par tous les moyens ; comme elle n'y réussissait pas, elle mit la main sur la serrure et s'écria : « Par les mérites de sidi Mohammed ben Youçof EsSenoùsi, porte, ouvre-toi 1 » Après avoir prononcé ces paroles, elle tira la porte qui s'ouvrit aussitôt.

Les miracles du cheikti sont innombrables ; nous n'en avons pas entrepris le récit à cause de sa longueur. Quant à ses ouvrages, il convient de citer :

1° Son grand commentaire sur la Haufiya, intitulé : Ce qui rend accessible et facile l'étude du livre d'ElHaufy et épuise les questions qui y sont traitées ; c'est un gros volume, rempli d'érudition, qu'il écrivit à l'âge de dix-neuf ans. Son professeur Lah-cên Aberkan en fut tellement émerveillé, que, pour mettre le jeune auteur à l'abri du mauvais œil, il lui conseilla de n'en parler à personne jusqu'à sa quarantième année. « Aucun ouvrage à ma connaissance, disait sidi Lahcên Aberkan, n'est comparable à celui-ci », et il fit des vœux en faveur de l'auteur ;

2° Un article de foi majeur, appelé aussi l'Article de foi uni-iariste ; ce traité, qui comprend dix feuilles de format in-4", fut

son premier essai dans la science de l'unitarisme. Il est accompagné d'un commentaire;

3° L'Article de foi moyen. Il est accompagné d'un commentaire; le tout en treize cahiers;

4° L'Article de foi mineur (999). Il est suivi d'un commentaire et comprend, avec celui-ci, six cahiers. C'est un des plus beaux traités écrits sur la matière. L'auteur lui-même affirme, dans les premières lignes de son commentaire, que cet « article de foi » ne peut être mis en parallèle avec aucun autre. Quelqu'un m'a raconté ce qui suit : « Je venais, dit-il, de perdre un de mes parents, qui était du nombre des hommes vertueux. Je le vis en songe après sa mort, et je lui demandai des nouvelles de son état: « Je suis entré en paradis, me répondit-il, et j'y ai vu mon seigneur Abraham, l'ami de Dieu, occupé à faire lire aux enfants VArticle de /bî

d'Els-Senoûsî ; ceux-ci l'avaient copié sur leurs tablettes et l'apprenaient comme leçon en la lisant à haute voix. » Es-Senoûsi disait lui-même : « Parmi les articles de foi que je connais, aucun n'est comparable à celui-ci ; il peut dispenser de la lecture de tous les autres. » Sidi Mohammed ben Yahia Et-Tazy (1000) en a fait l'éloge dans une pièce de vers de sa composition ;

5* Un article de foi abrégé, plus petit que l'Article de foi moyen ; il est accompagné d'un commentaire et comprend, avec lui, quatre cahiers ; il abonde en renseignements utiles et notes explicatives de toutes sortes ;

— 281 —

l'Article de foi mineur. Cet ouvrage forme un volume qui est peu près de la grosseur de V Article de foi mirieur ; il comprend, avec son commentaire, cinq cahiers ;

7° Un commentaire en vingt feuillets, des noms de Dieu, où il explique chacun des divins attributs et indique les grâces que l'homme en recueille ;

8' Un commentaire des litanies qui se récitent après la prière ; il y parle des vertus de ces litanies ;

9° Un commentaire de V Article de foi d'El-Haudhy (1001), en cinq cahiers ;

10° Un grand commentaire sur le poème intitulé : El-Djezal-riya, par EIDjezaïry (1002). Il renferme de précieux renseignements ;

11" Un abrégé de l'ouvrage d'El Obby sur le Sahih de Moslim, en deux volumes. Il renferme de précieux renseignements ;

12° Un commentaire de l'Isagoge de Porphyre ;

13° Un commentaire du traité de Borhan-ed-Din ElBiq'a'y (1003J ;

14° Un admirable Précis de logique contenant des additions aux questions traitées par El-Khounedjy ;

15° Un merveilleux commentaire sur le Précis précédent ;

16" Un magnifique commentaire du poème d'El-Habbak sur l'astrolabe ;

17° Un commentaire des vers attribués à l'imam El-Elbiry et relatifs au soufisme (1004) ;

18° Un commentaire d'une poésie commençant par ces mots: tt Purifie-toi avec l'eau du mystère si tu possèdes des secrets divins. » Ce poème est l'œuvre d'un mystique ;

19° Un autre article de foi dans lequel il expose des arguments décisifs contre ceux qui admettent l'influence des maléfices, traité qu'il adressa à un saint homme;

20° Un admirable commentaire du Sahih d'El-Bokhary ; il est inachevé et n'a été poussé que jusqu'au chapitre intitulé : Celui qui demande à être exonéré de sa dette ;

2V' Un commentaire des passages obscurs d'El-Bokhary, en deux cahiers ;

22° Un abrégé du commentaire d'Ez-Zerkéchy sur El-Bokhary (1005);

23° Un abrégé des gloses d'Et-Taftazany sur le Kachchaf ;

24° Un commentaire de V Introduction à l'étude de l'algèbre et de l'équation par Ibn El-Yasmin ;

25" Un commentaire du traité de logique intitulé : Le Sommaire par El Khounedjy ;

26° Un commentaire du Précis d'Ibn Arafa, dans lequel il a aplani toutes les difficultés de cet ouvrage. Es-Senoùsi dit lui-

— 282 —

même : « J'ai eu beaucoup de peine à résoudre toutes les difficultés que présente ce livre, car il est excessivement malaisé à comprendre ; il m'a fallu, pour y arriver, recourir à la retraite ;

27" Un commentaire du poème en vers redjez d'Ibn Sina (Avicenne) sur la médecine;

28° Un abrégé des sept leçons du Coran ;

29° Un commentaire de la Chaiibiya El-Koiibra (La grande Ghatibiya, poème sur les sept leçons du Coran par Abou Mohammed

El-Qacim Ech-Chatiby, de Xativa) (1006),
inachevé ;

30° Un commentaire du traité de
jurisprudence intitulé : El-Oicaghliciya (par
El-Ouaghlicy) (1007) ;

31' Un poème sur les successions ;

32° Un abrégé de Riaya (Observance des
règles) d'El-Moha-ciby (Soufisme) (1008) ;

33° Un abrégé de Prairie nouvelle d'Es-
Sohaïly (1009) (qui est le commentaire du
Sirat er-raçoul d'Ibn Ishaq) (1010), inachevé
;

34° Un abrégé du Boghiet es saLik fi achref
el-maçalik (L'objet des désirs de celui qui
suit la plus noble des voies) (1011) ;

35° Un commentaire de la Morchida (Celle
qui dirige), par Abou Abdallah Mohammed

ben Toumert, mahdi des Almohades (1012) ;

36° Un commentaire sur la Djaroumiya, qu'il a intitulé : Perles enfilées ;

37<> Un commentaire du Djawahir el-'oloiim (Joyaux des sciences) (1013), qui est un traité de théologie scolastique composé par Adhed-ed-Din, selon la méthode des philosophes; c'est un magnifique ouvrage sur la matière, mais il est très difficile à comprendre ;

38» Une interprétation du Coran, en trois cahiers de grand format; il ne l'a poussée que jusqu'à ce verset : Ceux-là seront les bienheureux (Sourate VII, v, 156). Il voulait terminer l'explication du Livre sacré, mais cela ne lui a pas été possible ;

39° L'explication de la sourate Sad (38") et de toutes les suivantes.

« Voilà ceux de ses ouvrages que je connais. On doit ajouter à cette liste l'explication de ces paroles du Prophète : « L'estomac est le siège de toute maladie; la sobriété est le premier des remèdes et l'indigestion est l'origine de toute altération de la santé » (1014), ainsi qu'un grand nombre de fetouas, de recommandations, d'épîtres et de sermons.

« Malgré le grand nombre d'oraisons dont Es-Senoûsî s'imposait la récitation quotidienne, il trouvait encore le temps de s'occuper des affaires qu'on lui confiait et d'enseigner la science. Voici comment il avait l'habitude de répartir son temps : Après avoir fait la prière du matin dans sa mosquée et récité son office,

— 283 —

il donnait des leçons jusqu'à l'heure

habituelle du déjeuner. Puis il sortait et, s'arrêtant sur le seuil de la porte de son logis, il passait quelques instants à causer avec le monde. Ensuite, il rentrait et s'acquittait de la prière de midi pour laquelle il récitait dix soixantièmes du Coran; après quoi, il se mettait à lire si les journées étaient longues; mais, si elles étaient courtes, il arrivait souvent que le soleil commençait à décliner qu'il était encore à faire sa prière du malin. Après le déclin du soleil, il se retirait dans des endroits solitaires, d'où il ne revenait que vers le coucher du soleil, ou bien il restait chez lui et faisait ses ablutions et une prière de quatre rekaas. D'autres fois, il se rendait dans sa mosquée pour y faire la prière de midi avec l'assemblée des fidèles, et, après avoir fait une prière surérogatoire de quatre rekaas, il se mettait à lire. Un peu avant VAsr (milieu de l'après-midi), il faisait une prière surérogatoire de quatre rekaas, puis il faisait la prière de VAsr. Après s'être acquitté de ce

devoir, il donnait des leçons ou retournait à sa maison et se mettait à réciter son office jusqu'au coucher du soleil. Puis il se rendait de nouveau dans la mosquée pour procéder à la prière du coucher du soleil. Ce devoir rempli, il restait dans le lieu saint et faisait une prière surérogatoire de trois rekaas. C'est là qu'il s'acquittait aussi de la prière qui se fait à l'entrée de la nuit, et, après avoir fait encore quelques pieuses lectures, il s'en retournait chez lui. A peine avait-il dormi une heure, qu'il se levait pour étudier ou pour copier des livres. Puis il faisait ses ablutions, se mettait en prières et attendait le lever de l'aurore soit en prolongeant celles ci, soit en récitant les louanges de Dieu. Telle était la manière dont il partageait le plus souvent son temps.

« Deux ans environ avant sa mort, il me fit connaître qu'il était âgé de cinquante-cinq ans. »

Tout ce qui précède (dit Ahmed Baba) est un résumé de mon abrégé du livre d'El-Mellaly, dont j'ai parlé plus haut. J'ai lu dans un recueil de notes qu'un savant ayant demandé l'âge du cheikh EsSenoussi à El-Mellaly, celui-ci lui répondit : « Il mourut à l'âge de soixante-trois ans. » Au surplus. Dieu sait le mieux ce qu'il en est.

J'ajoute encore ceci : J'ai ouï dire qu'Es-Senoussi a annoté le Précis de jurisprudence d'Ibn El-Idjib et d'autres ouvrages. Plusieurs hommes remarquables ont été ses disciples, tels que : IbnSaâd, Abou'l-Qacim Ez-Zouawy, Ibn Abou Medien, le cheikh Yahia ben Mohamed, Ibn El Hadj El-Yebdery, Ibn El-Abbès Es-Seghir, le saint Mohamed El-Qala'y qui fut la plante odoriférante de son époque, Ibrahim El-Ouedjdijeny, Ibn Melouka et autres hommes de mérite. Le cheikh Abou Abdallah Mohammed ben Mançour El-

Mosteghanemy, qui a composé une poésie

— 284 —

en l'honneur d'Es-Senoûsi, dit avec raison dans un passage de cette pièce :

« Dieu, dans sa bonté, nous a gratifiés, dans ces derniers temps, d'un astre brillant

« Qui nous a fait paraître douce et pure l'étude de l'unitarisme, et a été, pour tout le monde, un conseiller tout à fait désintéressé.

« Cet astre, c'est Es Senoûsi dont le mérite est extrême ; il jouit parmi les hommes d'une gloire éclatante ;

« C'est l'honneur de Tlemcen. Lecteur, procure-toi ses livres qui valent bien plus que la poudre d'or fin » (1015).

Mohammed BEN Abdallah ben Abd-el-Djalil

Et-Tenassy (1016)

Il naquit à Tlemcen. Ce jurisconsulte, ce hafidh, cet homme lettré et ami de l'étude, a été l'un des plus grands, des plus illustres et des plus profonds savants de la ville de Tlemcen. Il avait eu pour professeurs : le très docte imam Abou'l-Fadhl ben Mer-zouq El-Hafid, le savant imam Abou'l-Fadhl ben El-Imam, l'imam Qacim El-Oqbany, l'imam versé dans les principes fondamentaux de la loi, Mohammed ben En-Nedjar, le saint Ibrahim Et-Tazy, Ibn El-Abbès et autres savants. Il était célèbre par sa science, à son époque. Voici comment s'exprime sidi Ahmed ben Daoud El-Andaloucy (1017), en parlant de ce personnage : « C'est notre professeur, l'élite des hafidhs, le modèle des hommes de lettres, l'illustre savant, fils du très docte imam Abou Mohammed Abdallah. » On rapporte même que le cheikh sidi Ahmed ben Daoud El-Andaloucy, ayant été

interrogé, après son départ de Tlemcen, sur le mérite particulier des savants de cette ville, répondit : « La science est l'apanage d'Et-Tenesty, la piété caractérise Es-Senoùsi, et c'est à Ibn Zekri qu'appartient l'excellence du professorat. »

On lui doit, entre autres ouvrages :

Le Collier de perles et d'or vierge ou Histoire de la dynastie des Beni-Zian (1018) ;

Le Brodeur, qui est un commentaire sur le Traité de l'orthographe par (le docteur Abou Abdallah Ech Cherichy, connu plus communément sous le nom d'j El-Kherraz (Le savetier). Ce traité (en vers redjez) fait partie d'un autre traité (également en vers redjez) du même auteur, lequel porte le titre général \hat{u} Hr-Rasm (L'écriture);

La Récréation des âmes, où sont rapportées les poésies d'Abou Hammou Mouça II ; on

dit aussi que ce livre traite des louanges du Prophète (1019).

J'ai ouï dire qu'il a annoté le Kitah el forou (Traité de jurisprudence) d'Ibn El-Hadjib. Il est enfin l'auteur de la Longue

— 285 —

réponse à la question des Juifs de Touat (1020), dans laquelle il a déployé une grande érudition. Son contemporain, l'imam Es-Senoûsi, a fait le plus grand éloge de cette réponse. Voici d'ailleurs comment il s'exprime sur le mérite de ce travail: « Le cheikh, l'imam, le modèle à suivre, l'homme le plus distingué d'entre les hommes distingués, le savant, le hafidh accompli Abou Abdallah Et-Tenessy est, selon moi, celui qui a le mieux réussi à établir la réponse qu'exigeait cette affaire, qui a étalé le plus de savoir et d'érudition dans la

démonstration de la vérité, et qui a assouvi pleinement la soif des partisans de la vraie foi en traitant cette question. C'est le seul qui ait puisé, dans la force de ses croyances et la sincérité de ses convictions, le mépris de la joie diabolique qu'on éprouve en flattant les personnes dont la puissance est à redouter et dont la malveillance est à craindre. Pour mettre au jour la vérité et en déployer les étendards, il a prodigué tous ses efforts et toute la vigueur de son esprit. Il a su faire valoir à l'appui de sa thèse les preuves tirées des auteurs aussi bien que les arguments fournis par la raison. Enfin, ses efforts ont été si puissants que, par la lumière de sa foi, il est venu à bout de dissiper entièrement les ténèbres de l'incrédulité. »

Telles sont, résumées, les paroles d'Es-SenoûsI.

Mohammed Et-Tenessy eut un grand

nombre de disciples, tels que : le très docte cheikh Abou Abdallah ben Saad ; le prédicateur, petit-fils du petit-fils d'Ibn Merzouq ; le savant cheikh Abou Abdallah, fils de l'imam Ibn El-Abbès, qui a écrit quelque pari, : « J'ai fréquenté pendant dix ans l'école du cheikh, le savant jurisconsulte, le célèbre sidi Et-Tenessy, et j'ai assisté à ses leçons sur l'exégèse coranique, les traditions, le droit, la langue arabe, etc. » ; le cheikh Belqacem Ez-Zouawy ; le cheikh Abdallah ben Djellal et autres.

El-Ouenchericy a enregistré dans son Étalon une quantité de îetouas rendues par Et-Tenessy, et le désigne par ces mots : « Notre ami, le jurisconsulte, le hafidh. » Dans ses notes nécrologiques (El Wafaïat), le même auteur dit, après avoir qualifié Et-Tenessy de hafidh, de lettré, d'historien et de poète : « Il mourut en l'année 899 Cinc. 12 octobre 1193) » (1021).

Mohammed ben Mohammed ben Ahmed El-Khatib

(Le Prédicateur).

C'est le célèbre Mohammed ben Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben Mohammed ben Abou Bekr ben Merzouq El-Adjicy, de Tlemcen, plus connu sous le nom d'El-Kaflf (L'aveugle). Il était fils du très docte imam, le

— 28(; —

Pôle du Maghrib, le commentateur (lisez: l'auteur) du Mokhia-çar (le titre complet est : Mokhiaçar El Haoui fil-fataoui l'Ibn Abd-en-Nour, Abrégé du Recueil de décisions juridiques par Ibn Abd-en-Nour) (1022), Ibn Merzouq El-Hatid, dont nous avons donné plus haut la biographie, et était lui-même un savantis-sime imam.

Voici comment s'exprime sidi Ahmed ben Daoud El-Belaouy en parlant de ce personnage : « C'est notre professeur, l'homme distingué entre les hommes distingués, la gloire des prédicateurs de l'Islam, le rejeton d'une race de saints, hommes pieux et agréables à Dieu ; celui dont les paroles font autorité, le tra-diteur par excellence, le docte et habile tradilionniste, le modèle à suivre, le savant dont l'esprit est bourré de connaissances, le parfait Abou Abdallah Mohammed, fils de notre seigneur, le cheikh-el-Islam, la perfection des savants les plus remarquables, le docteur, l'océan, la critique, l'homme influent et très intelligent, le conseiller, l'appui, l'écrivain illustre, fécond et doué d'un jugement droit, Abdou Abdallah Mohammed ben Merzouq. Il eut un grand nombre de professeurs, tels que : son père, le cheikh-el-Islam, qui lui expliqua les deux Sahih, le Moioatia et autres livres, lui donna

des leçons de droit et lui délivra un diplôme de licence lui permettant de transmettre toutes les sciences qu'il avait été lui-même autorisé à enseigner ; le savant imam, l'habile connaisseur, l'argument, Abou'l-Fadhl ben Ibrahim ben Abou Zeïd ben El-Imam ; le très docte imam, le cadi de la communauté, l'homme très âgé, le conseiller Abou'l-Fadhl Qacim ben Saïd El-Oqbany et autres. Ailleurs qu'à Tlemcen, il eut pour maîtres : le professeur de lecture coranique Abou'l-Abbès Ahmed ben Mohammed ben Iça El-Ledjay El-Facy (1023) ; le savant imam, le pieux ami de Dieu, le traditionniste Abou Zeïd Abderrahman Et-Thâaleby El-Djezaïry (d'Alger) ; le savant imam, le jurisconsulte, l'habile connaisseur, Abou Abdallah Mohammed ben Belqacem El-Mecheddaly El-Bedjaouy (de Bougie (1024) ; l'imam, le cadi de la communauté, le savant accompli Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed ben Ibrahim ben Oqab El-

Djoudhamy Et-Tounsy (de Tunis) ; le savant imam, le traditeur par excellence, le grand voyageur, le cadî des mariages, Abou Mohammed Abdallah ben Abou'r-Rabi' Soleïman ben Qacim El-Bedjiry Et-Tounsy (de Tunis); le cheikh-el-Islam, le hafidh, le grand tradilionniste Abou'l-Fadhî Ahmed ben Hadjar Ech-Chafi'y El-Ascalany, qui, tous, lui délivrèrent un diplôme de licence générale. Ibn Iladjar est le seul savant qui lui ait conféré un diplôme sans avoir été son professeur; il le lui adressa du Cah'e et en fit parvenir un à chacun des fils d'Ibn Merzouq. Noire professeur naquit à minuit, dans la nuit du lundi au

- ÎHl —

mardi 1^{er} Dzou'l-qa'da de l'année 824 (nuit du 27 au 28 octobre 1421). » Tels sont les renseignements fournis par Ibn Daoud.

Il faut ajouter à la liste de ses professeurs: sidi Mohammed Ibn El-Abbès et autres savants.

Voici ce que dit le hafidh Es-Sakhaouy: « Mohammed ben Mer-zouq El-Kafif se rendit à La Mecque et assista aux leçons d'Ibn Dhahira. Celui-ci lui enseigna la jurisprudence, les principes fondamentaux du droit, la langue arabe et la logique, en l'année 861 (inc. 29 novembre 1456) ou 871 (inc. 13 août 146G). » Ce qui précède est extrait du livre intitulé: Les perles brillantes (1025).

Ahmed Baba ajoute ce qui suit : « Il forma un groupe de disciples, tels que: Abou'l-AbbèsEl-Ouenerichy; le fils de sa sœur, le prédicateur Mohammed ben Merzouq, et le cheikh Abou Abdallah Mohammed, fils de l'imam Ibn EI-Abbès. Voici ce qu'on lit dans la relation du voyage d'études de ce dernier :

« L'homme le plus distingué d'entre les hommes distingués, l'argument de l'Islam, la perfection des hafidhs du Maghrib, notre seigneur Mohammed ben Mohammed ben Ahmed ben Merzouq a été notre professeur et mailre. J'ai lu, sous sa direction, les deux Saldh, une partie des deux Précis d'Ibn El-Hadjib: VAshj et le Far'y, et je lui ai entendu expliquer une bonne portion du Tehdhib, une partie d'EI-Khounedjy et autres ouvrages. »

L'imam Ibn Ghazi fut l'un de ses disciples et obtint de lui un diplôme de licence. Son contemporain El-Mazouny a enregistré, dans son Recueil de cas juridiques, une quantité de fetouas qu'il a rendues, tandis qu'El-Ouenchericy n'en a transcrit aucune; Dieu sait mieux que personne la raison de cela. Notre ami, le lettré historien, Mohammed ben Yaqoub, dit que Mohammed ben Merzouq El-Kafif mourut en 901 (inc 21

septembre 1495). J'ai donné plus haut la biographie de son cinquième aïeul, celle de son trisaïeul, celle de son bisaïeul El-Khatib Ibn Merzouq, celle de son père El-Hafid Ibn Merzouq et celle de son fils Ahmed Ibn El-Kafif; on lira plus loin, s'il plaît à Dieu, celle du fils de sa sœur, Mohammed ben Ahmed El-Khatib » (1026j).

Mohammed ben Ahmed ben Abou'l-Fadhl
ben Saïd ben Saad

Il naquit à Tlemcen et est plus connu sous le nom d'Ibn Saad. C'est l'un des savants de Tlemcen, le très docte auteur des ouvrages suivants:

i° L'astre resplendissant touchant les vertus des amis de Dieu ;

2^ Prière adressée à Dieu pour qu'il bénisse le Prophète ;

3° Parterre de jonquilles ou les Vertus des quatre saints de ces derniers temps {1027}.

— 288 —

Voici les premiers vers d'un poème composé en son honneur par un savant espagnol (1028) :

« Lorsque tu iras à Tlemcen, dis à son prince Ibn Saad :

« Ta science est supérieure à toute science et ta gloire surpasse toute gloire. »

Il eut un grand nombre de professeurs, entre autres : l'imam, la perfection des savants, sidi Mohammed Ibn El-Abbès, le hafidh Et-Tenassy et l'imam Es-Senoùsi. Il mourut au Caire dans le mois de Redjeb de Tannée 901 (mars-avril 1496) (1029).

Mohammed ben Abderrahman El-Haudy

(1030)

C'était un savant jurisconsulte de Tlemcen, très versé dans les principes fondamentaux du droit, et un poète fécond. On lui doit une aqida (article de foi) en vers et d'autres poèmes. Il est cité dans le Miiar (Étalon),

Voici ce qu'on lit dans les notes nécrologiques d'El-Ouen-chericy : « El-Haudy mourut à Tlemcen dans le mois de Dhou'l-qa'da de l'année 910 (avril-mai 1505) » (1031).

Abou Abdallah Mohammed ben Abou'l-Aïch
El-Khazradjy

Il naquit à Tlemcen. Il fut l'un des jurisconsultes les plus émi-nents de Tlemcen et l'un des savants les plus illustres de cette ville. Il était très versé dans les principes fondamentaux du droit. On lui doit des fetouas dont quelques-unes ont été

enregistrées dans le Miiar (Étalon) et un grand traité sur les noms de Dieu, en deux volumes. Il mourut dans le mois de Safar de l'année 911 (juillet-août 1505) (1032),

Mohammed ben Abd-el-Kerlm ben Omar El-Meghily (1033)

Il naquit à Tlemcen. Il fut la perfection de ceux qui possèdent des connaissances solides et exactes, un très docte et très intelligent imam, un modèle à suivre, un fidèle observateur de la tradition musulmane, un éminent docteur, un des hommes les plus sagaces du monde, un des savants les plus érudits et les plus distingués, un des dévots que l'on cite toujours comme exemples quand on parle de religion, et qui se sont rendus célèbres par leur amour pour l'Apôtre de Dieu et leur haine pour ses ennemis. Il poussa si loin cette haine qu'une querelle très vive

s'engagea entre lui et un certain nombre de docteurs de la loi. Voici pourquoi: Il s'était élevé contre les Juifs de Touat et leur avait imposé les plus dures humiliations ; il avait fait plus : il les

— 2<S') —

avait allaqués les armes à la main et avait démoli leurs synagogues. Son contemporain, Abdallah El-Asnouny, cadi de Touat, s'étant opposé à toutes ces persécutions, on consulta à ce sujet les savants de Fez, de Tunis et deTlemcen. Comme nous l'avons dit plus haut (1034), Et-Tenessy rédigea sur cette question une longue réponse qui reçut l'approbation de l'imam Es-Senoûsi. Voici les termes de la lettre que ce dernier adressa à Mohammed El-Meghily:

« De la part d'Abou Abdallah Mohammed ben Youçof Es-Senoûsi, au frère et ami, le cid

Abou Abdallah Mohammed ben Abd-el-Kerim El-Meghily qui s'est imposé la tâche de rappeler ce que la corruption des temps actuels a fait oublier, je veux dire le devoir d'ordonner de faire le bien et de défendre de faire le mal, devoir dont l'accomplissement est le signe qui caractérise aujourd'hui les mâles défenseurs de la science religieuse, les zéloteurs de l'Islam et ceux dont le cœur est plein d'une foi élevée. Nous avons appris que vous avez été porté, par votre zèle religieux et votre courage pour la défense de la science théologique, à former le projet de détruire la synagogue que les Juifs ont eu l'insigne audace d'édifier en pays musulman ; que vous avez excité les habitants de Tamantit à démolir la dite synagogue ; que ceux-ci, qui avaient déjà donné un commencement d'exécution à vos ordres, se sont arrêtés quand ils ont vu ce qui leur arrivait de la part de gens n'écoutant que leurs mauvaises passions, et qu'enfin vous avez adressé un

questionnaire aux docteurs de la loi pour les inciter à examiner cette question. Or, je le déclare ici, le cheikh, le modèle à suivre, l'homme le plus distingué des hommes distingués, le hafidh accompli Abou Abdallah Et-Tenessy (Que le Très-Haut permette aux musulmans de jouir des fruits de son profond savoir !) est, selon moi, celui qui a le mieux réussi à établir la réponse qu'exigeait cette affaire, qui a étalé le plus de savoir et d'érudition dans la démonstration de la vérité, et qui a assouvi pleinement la soif des partisans de la vraie foi en traitant cette question. C'est le seul qui ait puisé, dans la force de ses croyances et la sincérité de ses convictions, le mépris de la joie diabolique qu'on éprouve en flattant les personnes dont la puissance est à redouter et dont la malveillance est à craindre, etc. » Nous avons donné plus haut (dans la biographie d'Et-Tenessy) un passage de cette lettre. Parmi les docteurs qui avaient répondu à la

question, il convient de citer: Abou Abdallah Er-Ressa', muphti de Tunis; Abou Mahdi Iça El-Maouacy, muphti de Fez ; Ahmed ben Zekri, muphti de Tlemcen ; le cadi Abou Zakaria Yahia ben Abou'l-Barakat El-Ghomary (1035) et Abderrahman ben Sabou'; ces deux derniers également de Tlemcen. Lorsque la réponse d'Et-Tenessy

— 200 —

parvint à Touat, accompagnée de la lettre d'Es-Senoûsî, El-Meghily ordonna au groupe de ses partisans de prendre les armes. Ceux-ci se dirigèrent alors vers la nouvelle synagogue, prêts à combattre ; et ayant reçu l'ordre de massacrer tous les Juifs qui tenteraient de faire de l'opposition, ils envahirent l'édifice religieux et le démolirent après avoir tué jusqu'au dernier tous ceux qui s'y étaient réfugiés. Après cet exploit, El-Meghily dit à ses partisans : « Quiconque

tuera un Juif aura droit à une prime de sept m.iih.qals que je lui paierai de ma propre bourse. » Et il y eut, en effet, quelques massacres. A l'occasion de ces exécutions, El-Meghily composa un poème qui commence par les louanges du Prophète et finit par des imprécations contre les Juifs et ceux qui les protègent. Puis il quitta Touat et se rendit dans le pays d'Acir. Il entra dans la ville de Takda (1036) dont il fréquenta le sultan et y donna des leçons aux habitants qui en retirèrent le plus grand profit. De là, il se transporta dans les royaumes de Kanou et de Kachen. A Kanou, il visita le roi de ce pays, lui donna d'utiles enseignements, composa même à son intention un traité sur les devoirs du sultan, dans lequel il l'engageait à suivre les prescriptions divines, à faire le bien et à éviter le mal, et enseigna à la population les commandements de la loi. Il alla ensuite dans le pays de Takrou et dans celui de Kaghou. Il se présenta chez le roi de

ce dernier pays, Saska El-Hadj Mohammed, à qui il ordonna, selon son habitude, de faire tout ce qui est bien et d'éviter tout ce qui est mal, et composa pour lui, à ce sujet, un ouvrage dans lequel il répondit à certaines questions qui lui avaient été posées. C'est là qu'il apprit que son fils avait été assassiné à Touat. Exaspéré à la nouvelle d'un pareil attentat, il supplia le roi de Kaghou de saisir alors tous les Touatiens qui se trouvaient alors dans sa capitale et de les jeter en prison, ce qui fut exécuté ; toutefois, sur les représentations de sidi Mahmoud ben Omar (1037) qui n'approuvait pas que l'on punît des hommes pour un crime qu'ils n'avaient pas commis, le roi revint sur sa première décision et ordonna de les relâcher. El-Meghily retourna alors à Touat; mais à peine y fut-il arrivé, que le destin vint l'enlever : c'était en 909 de l'hégire (inc. 26 juin 1503). On raconte qu'après sa mort, un maudit, de religion juive ou autre, ayant eu l'audace

d'uriner sur sa tombe, fut incontinent frappé de cécité.

El-Meghily était hardi, audacieux, téméraire même. Il fut un orateur éloquent, un observateur passionné de la tradition mahométane, un dialecticien habile et un connaisseur accompli.

On lui doit plusieurs ouvrages, entre autres :

1" La pleine lune éclairant la science de l'interprétation du Coran ;

- 291 -

2* Une explication exégétique du premier chapitre du Coran, en un feuillet;

3» La lampe des âmes ou fondements du bonheur ; c'est un magnifique ouvrage, en deux cahiers, qu'il adressa à l'imam Es-Senoùsi et au cheikh Ibn Ghazi qui en firent

le plus grand éloge;

4° Un commentaire du Précis de Khalil, où il a amalgamé le texte avec les explications. Cet ouvrage, intitulé : Manuel suffisant pour Vhonime intelligent, est excessivement concis, et ne va pas plus loin que le paragraphe qui commence par ces mots : « Tout homme fera à ses femmes un partage égal de ses nuits » (1038) ;

5" Des gloses sur le commentaire précédent, intitulées : Couronne du Manuel suffisant pour l'homme intelligent.. J'en ai vu deux fragments : l'un qui renferme la dernière partie du chapitre du teïammoum (Lustration pulvérale), et l'autre qui traite des ventes et est intitulé : La clef des trésors. J'ai ouï dire qu'El-Meghily a commenté les trois quarts du Précis de Khalil ;

G" Livre qui éclaire la voie qui conduit aux

ventes à termes de Khalil ;

7" Un commentaire des ventes à ternies d'Ibn El-Hadjib, où il discute les opinions d'Ibn Abd-es-Salam et de Khalil ;

8" Un ouvrage sur les choses défendues par la religion ;

9' Un abrégé du Telkhis el-Miftah, accompagné d'un cora-, mentaire ;

10° La clef de l'examen ou Science des traditions, où il discute les opinions émises par En-Nawaouy dans son Teqrib (1039) ;

11° Un commentaire du traité de logique d'El-Khounedjy, intitulé: Le Sommaire ;

12" Une introduction au commentaire précédent ;

13" Une mise en vers de certains chapitres du

Djomal d'El-Khounedjy, qu'il a intitulée :
Dons du Généreux par excellence (Dieu) ;

14° Trois commentaires de ces mises en vers.
Mon père (c'est Ahmed Baba qui parle) a également composé sur ces poèmes un excellent commentaire, où il a donné toutes les explications désirables ;

15'^ Avertissement donné aux personnes inattentives aux agissements répréhensibles des hypocrites qui prétendent jouir des privilèges réservés aux contemplatifs ;

16° Un commentaire de la Préface du Précis de Khalil ;

17° Prélimiinaires de la langue arabe ;

18" Un Index où il mentionne ses professeurs et les sciences que ceux-ci lui ont enseignées;

20* Réponses aux questions que lui avait posées le sultan de Kaghou, Saska El-Hadj Mohammed ;

21° Un p.ertain nombre de poèmes dont le plus important est celui appelé El Mimiya. Tous les vers de ce poème en l'honneur du Prophète sont rimes en mim (m) ; leur mètre et leur rime sont les mêmes que ceux de la Borda.

El-Meghily eut pour professeurs : le cheikh Abderrahman Et-Thàaleby, le cheikh Yahia ben Ydir et autres. Il eut un grand nombre de disciples dont les plus remarquables sont : le jurisconsulte Aïd Ahmed (1040), le cheikh qui clôt la série des cheikhs de talent, El-Ansamouny (1041) et Mohammed ben Abdel-Djabbar El-Figuigy (1042).

Il disputa sur la logique avec Djelal ed-Din

Es-Soyouty. Voici quelques-uns dos vers qu'il adressa à celui-ci, sur ce sujet :

« J'ai entendu dire quelque chose d'inouï ;
mais l'autorité de tout discours dépend de
celle de l'homme qui le prononce ;

« Se peut-il qu'un homme, représenté
comme l'argument de la science, en vienne,
par ses paroles, à défendre l'étude du Forqan
(ce mot désigne ici la logique).

« La logique signifie-t-elle autre chose que la
vérité ? N'est-elle pas le moyen d'acquérir la
certitude quand on ne l'a pas ?

« Elle régit tous les discours. Croyez-vous
qu'un jugement juste puisse échapper à
l'autorité des règles de cette science ?

« Si vous pouvez me montrer (Que Dieu
vous dirige dans le droit chemin !) un seul
jugement juste qui ne repose pas sur les

principes de la logique, vous laurez, de ce fait, exclu du domaine de cette science.

« Ne venez plus dire : « C'est un infidèle qui a inventé la logique ; des hommes l'ont condamnée », si vous en avez constaté la valeur.

« Écoutez la vérité, sortit-elle de la bouche d'un infidèle, et ne jugez pas un homme d'après la religion de ces concitoyens.

« Je reconnais que c'est nous, musulmans, qui avons enseigné la vérité aux païens, et que le contraire est faux ; guidez-vous donc sur elle et non sur eux, car ils n'ont été que nos devanciers dans cette science.

« Ce que vous rapportez au sujet des infidèles est vrai; mais combien de gens et combien de docteurs de la loi n'ont-ils pas proclamé l'excellence de la logique ! »

J'ai laissé de côté une partie de cette épître en vers à cause des fautes de copie que renferme le manuscrit d'où je l'ai tirée.

Voici la réponse, également en vers, que lui fit parvenir Djellal-ed-Din Es-Soyouty:

a Après avoir loué le Maître du trône et l'avoir remercié des

— 293 —

bienfaits dont il m'a comblé, je le prie de bénir le Prophète et sa famille.

« J'ai été surpris de recevoir de la part d'un docteur, dont je reconnais le talent, un poème comme je n'en ai jamais entendu.

((Ce docteur trouve étrange que j'aie composé un livre original et substantiel qui renferme de nombreux renseignements puisés- aux sources,

« Un livre dans lequel je démontre que la logique est une science défendue et j'expose les critiques dont elle a été l'objet de la part de beaucoup d'auteurs.

« N'at-il pas eu l'audace d'appeler la logique : El Forqan f ri043) Plût au Ciel qu'il n'eût pas donné ce nom à cette science ! Cette appellation est, en effet, réservée au noble Coran à cause de l'excellence de ce livre sacré.

« Il n'a appuyé sa thèse sur aucune autorité, et a prononcé des paroles étranges et déplacées.

« Ne venez plus dire, s'écrie-t-il : « C'est un infidèle qui a inventé la logique » ; puis il ajoute: « Écoutez la vérité, sortit-elle de la bouche de l'infidèle perfide. »

« On rapporte cependant des traditions qui blâment ceux qui s'instruisent dans les

sciences juives et chrétiennes.

« Selon lui, la logique est le moyen d'acquérir la science ; mais ceux qui en useront subiront le châtement qui convient à leur coupable action.

« L'Élu (Mahomet) interdit au plus judicieux de ses compagnons (Omar) de transcrire le Pentateuque qui avait été pourtant le livre sacré de ses ancêtres ; et Omar ne copia plus, sur des tablettes, que les versets du Coran.

« Combien n'a-t-on pas défendu de suivre les doctrines des infidèles ! Si donc ce que j'ai avancé est vrai en principe,

« J'aurai prouvé la justesse de ma thèse par des traditions, et je n'aurai pas jugé un homme d'après la religion de ses concitoyens.

« Salut à l'imam El-Meghily ! Je lui adresse

tous mes éloges et je me plais à reconnaître la supériorité de son mérite (1044). »

Mohammed ben Abou'l-Barakat En-Naily (1045).

Il naquit à Tlemcen et fut l'un des savants célèbres de cette ville. On lui doit un beau poème. Je n'ai pu savoir la date de sa mort (1046).

— 294 —

Mohammed ben Ahmed ben Mohammed hex Abou Yahia ben Ahmed El-Khatib (Le Prédicateur).

C'est le célèbre Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben Abou Yahia ben Ahmed ben Mohammed ben Mohammed ben Abou Bekr ben Merzouq El-Adjicy. Il naquit à Tlemcen et est plus connu sous le nom d'El-Khatib (Le Prédicateur). Il est le petit-fils de l'imam,

le docteur, le Pôle du Maghrib, Ibn Merzouq El-Hafid, par sa mère Hafsa, fille de ce dernier. Son trisaïeul, le susdit Ahmed, père d'El-Hafîd ben Merzouq, est l'ancêtre commun à son père et à sa mère.

Voici comment s'exprime Abou Abdallah, fils de l'imam Ibn El-Abbès, en parlant du personnage qui est l'objet de la présente notice : « 11 clôt la série des savants qui ont illustré notre pays ; il possède des connaissances très étendues dans toutes les branches de la science, et détient le record du savoir. C'est surtout dans la science des traditions qu'il se fit remarquer; on peut dire, en efiet, qu'il a obtenu dans le partage de cette science non seulement sa part, mais toutes les parts. C'est le plus éminent des hafidhs éminents, le guide des hommes habiles et des critiques érudits, le cid excellent, très équitable et parfait, le fils de la dame Hafsa, fille du prince des hommes

parfaits et nobles, le savant absolu, sidi Mohammed ben Merzouq El-Hafid. J'ai étudié sous sa direction des fragments du Chafa par le cheikh Ayyad, la Borda, la Chouqrateciya, le Chemail-en-naby (Les Belles qualités du Prophète) par Et-Thermidy, le Odjalat el-mostaufiz el-mostadjiz (Le manuel de celui qui est prêt à se lever précipitamment) par son ancêtre El-Khatib Ibn Merzouq, de qui descendent son père et sa mère. J'ai assisté à ses conférences sur l'interprétation du Coran, et ai entendu lire sous sa direction les deux Sahih, celui d'El-Bokhary et celui de Moslim.

»

Il eut de nombreux professeurs, tels que : son oncle maternel, Mohammed ben Merzouq El-Kafif (t'Aveugle) dont nous avons donné plus haut la biographie, le très docte cheikh Mohammed Ibn El-Abbès et autres. Il vivait encore en l'aimée 918 (inc.

11) mars 1512). Il se rendit à Fez et délivra un diplôme de licence à Abd-el-Wahhab Ez-Zaqqaq (1047). Je n'ai pu savoir la date de sa mort (1048).

Mohammed ben Abou Medien

Il naquit à Tlemcen et fut le disciple du cheikh Es-Senoûsî. Voici ce qu'en dit Abou Abdallah Ibn El-Abbès : « Notre professeur, le jurisconsulte ^ l'imam, le restaurateur des sciences ayant pour objet l'étude de la loi divine, le plus distingué des hommes

— 295 —

distingués, le cid excellent, le très docte Abou Abdallah ben Abou Medien, est le premier de tous les savants versés dans les sciences traditionnelles et rationnelles ; mais c'est surtout en théologie scolastique qu'il se distingue ; sans lui, en effet, cette science, ou plutôt toutes les sciences intellectuelles sans

exception, auraient périclité et disparu. Il m'a expliqué en détail, et comme il lésa entendu expliquer par le cheikh Es-Senoûsi, les ouvrages suivants de cet auteur : la Moqaddema (Les prolégomènes), les deux Articles de foi, le Majeur et le Mineur, et l'Abrégé de logique. J'ai assisté à plusieurs de ses conférences sur le Sahih d'El-Bokhary, qu'il explique d'après ses professeurs. »

Il mourut dans le mois de Djomada II de l'année 915 (septembre-octobre 1509; (1049).

Mohammed ben Mohammed ben El-Abbès

Il naquit à Tlemcen et est plus connu sous le nom d'Abou Abdallah. Le cheikh, le jurisconsulte, le savant grammairien Abou Abdallah fit ses études auprès des savants de Tlemcen, tels que : l'imam Es-Senoûsi, Ibn Merzouq El-Kafif, le hafidh Et-Tenassy, le savantissime Ibn Zékri, le prédicateur Ibn

Merzouq, Mohammed ben Abou Medien et autres. Après avoir séjourné quelque temps à Fez, où il suivit les leçons d'Ibn Ghazi, il retourna à Tlemcen. J'ai vu un recueil renfermant des discussions grammaticales et des notes explicatives; parmi ces dernières, il y en a dont il est l'auteur ; quant aux autres, elles lui ont été fournies par ses professeurs. Il a résolu et commenté les questions difficiles contenues dans le livre intitulé : Maurid ed-dhaman (Source où l'homme altéré vient étanchersa soif) (1050), et en a fait autant pour les questions embarrassantes de la grammaire. Il vivait encore vers l'année 920 (inc. 26 février 1514) (1051).

Mohammed ben Mouça El-Ouedjdijeny Et-Todjiny

Il fut le jurisconsulte, le savant et le muphli de Tlemcen, ainsi que l'un de ses plus grands

saints et de ses plus illustres savants. Sa conduite était irréprochable. Il fit ses études sous la direction du cheikh, le savant imam, le muphti de Tlemcen, sidi Mohammed ben Iça, et de sidi Abdallah ben Djellal El-Ouazany, Il connut Es-Senoùsi et la pléiade de savants qui florissaient à l'époque de celui-ci. Il savait par cœur le Précis de jurisprudence d'Ibn El-IIadjib, d'où il tirait ses fetouas ou décisions juridiques. Sidi Abou'l-Abbès Ez-Zaqqaq, ayant fait sa connaissance, eut avec lui plusieurs entretiens scientifiques. Mohammed ben Mouça

— 296 —

vivait encore vers l'année 930 fine. 10 novembre 1523). Citons parmi ses disciples: son fils, sidi Abderraliman, qui est inhumé près du tombeau de sidi Ibrahim El-Masmoïdy, à Tlemceti(]052); l'imam, le

contemplatif, le pieux ami de Dieu, Ahmed El-Bedjaouy ; notre professeur, le jurisconsulte versé dans toutes les branches de la science, Mohammed ben Yahia Bou's-Sadat El-Mediouny (1053), le jurisconsulte versé dans toutes les branches des sciences traditionnelles et rationnelles, Yahia ben Omar Ez-Zouawy ; le jurisconsulte sidi Yahia Es-Senoûsi ; Mohammed ben Abder-rahman ben Djellal El-Ouàzany, muphti et imam de Tlemcen (1054) ; Mohammed Cheqroun ben Haïba El-Ouedjdijeny (1055) Et-Tlemcêny; Mohammed ben Ahmed El-Kinany, surnommé Bou Zouba'; le jurisconsulte Ali El-Behloul, etc. Il fut inhumé ainsi que son fils (Mohammed ben Mohammed ben Mouça Es-Seghir), dont nous donnerons plus loin la biographie, dans le village des Beni-bou-Belal, près de Mansourah, aux environs de Tlemcen (1056).

Mohammed ben Abderrahman ben Djellal

El-Oua'zany

Il naquit à Tlemcen et habita Fez dont il était le muphti. Voici comment s'exprime sidi Ahmed El-Mandjour en parlant de ce personnage : « C'était un très docte jurisconsulte versé dans toutes les branches de la science, un théologien, un muphti et un prédicateur. J'ai étudié sous sa direction les aqidas (Articles de foi), la jurisprudence, les traditions, les belles-lettres, etc.. Il avait connu les hommes distingués de Tlemcen et avait fait ses études auprès d'eux, entre autres : le pieux et instruit jurisconsulte, le muphti Abou Othman Saïd El-Minaouy ; le professeur accompli Abou'lAbbès Ahmed ben Ata'a-Allah, disciple du cheikh Ibn Ghazi ; le jurisconsulte, le traditionniste, celui qui savait résoudre toutes les questions juridiques, Abou Merouân Abd-el-Malik El-Bordjy, qui lui enseigna l'exégèse coranique et autres sciences.

« Mohammed ben Abderrahman ben Djellal El-Oua'zany était doux, calme, magnanime et généreux ; il s'était fixé à Fez et c'est dans cette ville qu'il mourut, le 8 Ramadhan 981 (1^{er} janvier 1574). Il m'a dit qu'il naquit en 908 (inc. 7 juillet 1502) » (1057).

Mohammed Cheqroun ben Haïba El-Ouedjdijeny Et-Todjiny

Né à Tlemcen, il habita Fez et fut muphti de Marrakech (Maroc). Voici ce qu'on lit dans la Fihriça (Index) d'El-Man-djour : « C'était un très docte jurisconsulte versé dans toutes les

— 297 —

branches de la science. Il fut l'ami d'enfance du jurisconsulte Ibn Djellai (Mohammed ben Abderrahman ben Djellal El-Oua'-zany) et eut les mêmes professeurs que lui. Il avait une si profonde connaissance de la jurisprudence, qu'on eût dit qu'elle était

innée chez lui. On le surnommait de son temps :1e petit Malik. Il occupa à Tlemcen les fonctions d'imam et de muphti. On lui adressait de toutes parts, d'Orient, d'Occident et du Midi, des questions auxquelles il répondait. Il était très versé en arithmétique, dans la science des successions, en rhétorique, en logique et en exégèse coranique. Il s'était fixé à Fez en 967 (inc. 3 octobre 1559); il y mourut vers la fin de l'année 983 (inc. 12 avril 1575), à l'âge de soixante-quinze ans. »

On lui doit un commentaire de la Tlemcéniya (La Tlemcé-nienne, traité des successions par Ibrahim ben Ibrahim ben Abou Bekr).

Citons parmi ses disciples: Saïd El-Maqqary, Mohammed ben Ahmed El-Hawary, Mohammed ben Abdallah ben Qounza', tous de Tlemcen, et Ibrahim Ech-Chaouy (1058).

Mohammed ben Yahia El-Mediouny
surnommé Abou's-Sadat (1059)

Ce fut un savant jurisconsulte et un pieux ami de Dieu ; il se distingua par des actions d'éclat et dignes de mémoire, ainsi que par ses mœurs qui étaient tout à fait irréprochables. Il avait été le disciple de son père Yahia et de l'imam sidi Mohammed ben Mouça El-Ouedjdijeny, muphti et savant de Tlemcen. On lui attribue un certain nombre de miracles. Quand il enseignait la Riçala, il expliquait, en même temps que les questions contenues dans ce livre, celles qui s'y rapportent dans le Précis de juris-dence d'Ibn El-Hadjib, et vice versa. Telle était sa méthode ; telle était aussi celle qui avait été suivie par son professeur, sidi Mohammed ben Mouça.

Il forma un très grand nombre de disciples dont les principaux sont : son fils

Mohammed Abou's-Sadat Es-Seghir (le Jeune), Saïd El-Maqqary, Ali El-Attafy, Mohammed ben Khamela El-Mehadjy (variante : Es-Sanhadjy), Yahia ben Setti Er-Rachidy, Abderrahman ben Lahcên et son frère Mohammed, Mohammed ben Abd-el-Qadir El-Karthy Er-Rachidy, Ahmed ben Djauhera El-Ouedjdijeny et Ahmed A'rab ben Sehla Er-Rachidy.

Il mourut postérieurement à l'année 950 (inc. 6 avril 1543) et fut enseveli près du tombeau de sidi Mohammed ben Youçaf Es-Senouûsî.

— 298 —

Mohammed bex Abderrahman El-Ouahrary
Et-Tlemcêny

Il naquit à Oran et vint se fixer à Tlemcen. C'est dans la grande mosquée de cette dernière ville qu'il enseignait la Riçala à

l'aide de commentaires. Le jeudi, il expliquait El A'arra^ (traité sur l'écriture), le traité de l'Orthographe (du même auteur) et Ibn Berry. Il avait étudié le Coran sous la direction du cheikh Ahmed benAta'a-Allahet la jurisprudence sous le cheikh Mohammed ben Mouça El-Ouedjijeny. Voici ce qu'il m'a raconté : « Je m'étais rendu chez sidi Mohammed ben Mouça. Mon père, qui m'accompagnait, dit au cheikh: « Mon fils Mohammed désirerait étudier la Riçala sous votre direction. — Volontiers, répondit le cheikh, après un moment de silence, mais à la condition que votre fils remplisse à chaque séance rofiïce de lecteur du commentaire. — Oui, sidi, répondis-je. — Quel commentaire as-tu? —Celui d'Abou Amran Ez-Zenaty (1060). — C'est bien, dit-il. » « A partir de ce jour, je suivis ses leçons. Je lui lisais le commentaire d'Ez-Zenaty, en me tenant debout devant lui comme un jeune enfant qui récite à son maître la leçon écrite sur sa

tablette. « Répète! » me disait-il de temps en temps, et lorsque je lui avais répété le texte du commentaire, il s'adressait aux étudiants et leur disait : « Voilà ce qu'a voulu dire Ibn El-Hadjib dans telle question. « Il fit plusieurs prodiges, mais il ne les faisait connaître à personne. Une fois, me dit-il, étant allé faire une visite au tombeau de Sidi Youçof, qui est situé sur le chemin appelé Et-Tariq el-harra (le chemin brûlant), j'y trouvai un homme qui implorait Dieu contre le vent : « Seigneur ! s'écriait cet homme, faites que le vent souffle dans les arbres et non dans les maisons ! » Or, sa prière fut exaucée. »

Mohammed ben El-Abbès Es-Seghir (Le Jeune).

C'est le petit-fils d'Ibn El-Abbès El-Kebir (l'Ancien). Il naquit à El-Eubbed, faubourg de Tlemcen. Ce jurisconsulte et savant imam étudia sous la direction de l'ami de Dieu, le

cheikh sidi Ali ben Yahia Es-Soulouksiny Kl-Djadiry (d'Agadir), le Précis de jurisprudence d'Ibn El-IIadjib, la Riçala d'Ibn Abou Zeïd, VAlftya d'Ibn Malik, l'arithmétique, le partage des successions, les hadihs d'El-Bokhary et ceux d'autres auteurs. Il était très versé dans toutes les branches de la science et pratiquait le soufisme. Il se distingua par des actions d'éclat et dignes de mémoire et par sa conduite irréprochable. C'est son professeur sidi Ali ben Yahia qui l'avait initié au soufisme. Il possédait à merveille les sciences traditionnelles et les rationnelles. Que Dieu nous fasse profiler de ses exemples et de ceux de son professeur !

— 299 —

Beaucoup de savants sont sortis de son école, tels que : Abd-el-Maiik ben Malik, Abou Abdallah El-Hadj ben Malik, Aohour El-Megdoury (variante : El-Megdoudy),

Abderrahman ben Tekhiatet et autres. Il mourut un vendredi de Tannée 1011 (inc. 21 juin 1602).

Abou Abdallah Mohammed ben Omar Ibn El-Fatouh

Il naquit à Tlemcen. Après l'avoir qualifié de cheikh, de pieux jurisconsulte, d'ascète et d'ami de Dieu, voici ce qu'Ibn Ghazi ajoute dans son livre : « On raconte, sur la foi de l'un de ses professeurs, qu'il quitta Tlemcen pour la raison suivante: C'était l'un des étudiants les plus distingués de cette ville ; il était alors jeune et beau. Une jolie femme étant passée près de lui, il se mit à la regarder furtivement. « O Ibn Fatouh, lui dit-elle, crains le Très-Haut qui a connaissance des regards furtifs et des pensées les plus secrètes. » Il retira, grâce à Dieu, le plus grand profit de ces paroles, car elles lui inspirèrent le mépris de ce monde. En

quittant Tlemcen, il se rendit à Fez où il fut le premier qui fit connaître le Précis du cheikh Khalil »

L'auteur û.'Er-Randli el-hatoun (Le Parterre arrosé par des pluies continuelles) dit: « Il fut le premier qui introduisit le Précis de Khalil à Fez, en 805 (inc. l*^' août 1102). C'est dans cette capitale qu'il étudia le droit auprès du chef de la communauté, Abou Mouça Iça ben Allai El-Masmoudy. Il enseignait VAlfiya d'Ibn xMalik à la Medersa d'Abou Inan et vivait du traitement que lui allouait cet établissement. On lui offrit ensuite les fonctions de professeur de droit à la Medersa du quartier des parfumeurs, mais il ne les accepta pas. Plus tard, il alla à Méquinez pour visiter le pieux Abdallah ben Hamed, et c'est dans cette ville qu'il fut atteint de la peste, pendant qu'il lisait El-Bokhary dans la bibliothèque, en l'année 818 (inc. 13 mars 1415). On le transporta dans sa

chambre, à la Medersa, et, comme pendant son agonie on lui répétait la formule de la profession de foi musulmane, il dit : Occuper son esprit à des oraisons sans penser à Celui à qui elles s'adressent est une distraction (coupable) » (1061).

Mohammed ben Mohammed ben Mouça El-Ouedjdijeny, surnommé Es-Seghir (Le Jeune).

Ce savant jurisconsulte, ce très docte polymaticien, ce parfait connaisseur, ce modèle à suivre, cet argument, cet illustre personnage qui était le but des voyages de tous les étudiants, fut l'un des savants malékites les plus éminents et les plus remarquables de ces derniers temps. Il savait par cœur le Précis de

— 300 —

jurisprudence d'Ibn El-lladjib, le Précis de

Khalil, une partie du Chamil de Behram, VAlfiya dIbn Malik, la Djaroumiya, les Articles de foi d'Es-Seiioûsî, El-Kharraz, Ed-Dhaht (Traité de l'orthographe), Ibn Berry, le Telkhis el-miftah, Ibn Es-Sobky et la Khazradjiya. 11 avait étudié El-Kharraz, le Dhaht et Ibn Berry sous la direction du cheikh Mohammed ben Abderrahman El-Ouahrany qui enseignait ces ouvrages le jeudi et le vendredi de chaque semaine; le Coran, sous Olhman Ech-Ghaouy; l'unitarisme, sous Saïd El-Maqqary; la jurisprudence, sous Mohammed Abou's Sadat Es-Seghir; les principes fondamentaux du droit, la rhétorique, la logique et la prosodie, sous Cheqroun ben Haïba El-Ouedjdijeny ; la prosodie, sous Mohammed ben Ahmed El-Kinany, surnommé Bou Zouba'. Il savait de mémoire seize ouvrages. C'est à lui qu'on recourait quand on voulait résoudre les questions difficiles de la jurisprudence, des principes fondamentaux

du droit, de la logique, de la prosodie, etc. Il mourut de la peste en 981 (inc. 3 mai 1573). On lui attribue d'innombrables prodiges. Le jour où on l'ensevelit près du tombeau de son père, dans le territoire des Beni-bou-Belal (près de Mansourah, aux environs de Tlemcen), quelques assistants entendirent un bourdonnement dans le ciel, pendant que les lecteurs du Coran faisaient sur sa tombe un grand nombre de fois la lecture complète du Livre sacré. Mohammed ben Mohammed ben Mouça était un jeune homme plein de pieux sentiments, qui avait été élevé dans le culte de Dieu; jamais les femmes n'ont enfanté le pareil.

Mohammed ben Mohammed ben Yahia Es-SenoûsÎ

Il est plus connu sous le nom d'El-Ouedjdijeny. Ce savant jurisconsulte, cet argument de l'Islam, ce cheikh très célèbre,

cet homme vertueux et ami de Dieu, ce thaumaturge était très versé en jurisprudence et connaissait parfaitement le Taudih TÉclair-cissement) de Khalil sur le Précis de jurisprudence d'Ibn El-Iladjib ; quant à la science du tauhid (unitarisme), il la possédait également à merveille.

Citons parmi ses professeurs : le cheikh, le muphti et savant de Tlemcen, Mohammed ben Mouça Es-Seghir El-Ouedjdijeny; son père, Mohammed ben Yahia Es-Senoûsi, qui lui enseigna l'unitarisme, et Omar ben Mouça qui lui apprit le droit.

C'était un saint de premier ordre. Voici ce qui m'a été raconté par son disciple, sidi Abd-el-Qadir, d'Aïn-el-Hout : « Un jour, dit-il, je voulus lui baiser la main, mais il ne me le permit point. Très affecté de ce refus, je m'éloignai en me disant : « Je verrai si, une autre fois, il daignera se montrer plus

bienveillant à mon

— aoi —

égard. » Or, un jour que j'étais assis auprès du tombeau de sidi Alimed ben Lahcèn (El-Gliouiary), je le vis sortir de la mosquée par la porte qui fait face audit tombeau. Dès qu'il m'aperçut, il m'adressa un gracieux sourire; puis il me tendit la main que je baisai jusqu'à satiété. Après cela, il me donna sa bénédiction et je me retirai. »

Mohammed hen Saïd, plus connu sous le nom d'EL-HADJj (10G2)

Originaire de la vallée de la Mina, il était né dans le territoire des Beni-Ournid où il avait sa demeure. Il fut un savant et célèbre jurisconsulte, un homme vertueux et ami de Dieu, un soufi fort avancé dans la vie spirituelle. C'est sous la direction de son oncle maternel, Ahmed ben El-Hadjj, qu'il

étudia la jurisprudence, les principes fondamentaux du droit, la rhétorique, la logique, la grammaire et la prosodie. Il fut favorisé du don des miracles et il en opéra un certain nombre. Sa conduite fut toujours exemplaire et à l'abri de tout reproche. Le sultan Abou Abdallah Et-Thabity avait fait saisir et jeter en prison le jurisconsulte Abou Abdallah, (ils du cheikh Mohammed ben Saïd. Des amis du malheureux père étant venus lui conseiller d'envoyer quelqu'un auprès du sultan pour le supplier de relâcher le prisonnier: « Mon fils Abou Abdallah, leur répondit-il, ne sortira pas avant qu'Abou Abdallah le sultan ne sorte lui-même.» Et c'est ce qui s'accomplit à la lettre, car, quelque temps après, le sultan fut assassiné par ses frères, et le (ils du cheikh Mohammed ben Saïd sortit de prison.

Il eut pour disciples : son fils Mohammed ben El Iladjj, sidi Mohammed El-Adghem,

sidi Ahmed Aberkan Ez-Zekouty, Raïyan El-Attafy et une foule d'autres personnages qu'il serait trop long de nommer. L'A Ifirja d'Ibn Malik, disait-il, est pour nous comme le pain qu'on mange quand on s'assoit en compagnie ». (C'est-à-dire : Nous n'enseignons jamais un ouvrage sans enseigner en même temps VAlfiija d'Ibn Malik). Notre professeur Ahmed Aberkan, qui avait été son disciple, nous a rapporté ces paroles qu'il adressait à ses élèves: « Ce que je vous dicte est le fruit de quarante années d'étude. » Il connaissait par cœur la doctrine malékite et se conformait scrupuleusement, dans tous les actes de sa vie, aux préceptes et à la tradition de l'Apôtre de Dieu. Il rendait des fetouas et était considéré comme un habile professeur de lecture coranique. Il jeûnait toute la journée et passait les nuits à veiller et à prier. Les révélations célestes lui étaient familières. Il mourut vers l'an 955 (inc. 11 février 1548) et fut inhumé à côté de

son professeur Ahmed ben El-Hadjj El Yeb-déry (1063j).

Mohammed ben Mohammed ben Saïd

C'est le fils du précédent. Il fut un savant et célèbre jurisconsulte, un très docte hafidh ; il savait par cœur : le Mokhtaçar el far y (Précis de jurisprudence) d'Ibn El-Hadjib, la Riçala d'Ibn Abou Zeïd, VAlfiya d'Ibn Malik, la Tlemcêniya, les Articles de foi d'Es-Senoùsi, le calcul et les successions. Il suivait fidèlement la tradition du Prophète et ne craignait pas de s'élever sévèrement contre les novateurs en leur faisant entendre de dures paroles. Quant à sa conduite, elle était irréprochable, li eut pour disciples : son fils Mohammed Es-Seghir ; son neveu (le fils de son frère) Mohammed Amokran (l'aîné) ben Abou Abdallah ben El-Hadjj ; Ali Et-Touaty, à qui il enseigna le Coran, et son frère Iladdou ben El-Hadjj.

Je lui fis une visite, et il fut très content de me voir. Je partis de chez lui emportant sa bénédiction. Je ne me souviens plus de la date de sa mort.

Mohammed ben Ahmed ben Mohammed Ech-Cherif (1064)

Il naquit dans la plaine de la Meléta. Dieu daigne rafraîchir son tombeau! Il apprit le Coran à l'école de sidi Ali ben Aamer El-Maghithy El-Aamery et étudia les autres sciences sous la direction de sidi Mohammed ben Mouça El-Ouedjdijeny, savant de Tlemcen et muphti de cette ville, ainsi qu'auprès de sidi Mohammed El-Boury : c'est ce que j'ai appris de la bouche même de feu mon père.

Mon père opéra un certain nombre de prodiges dont voici le dernier : Vers la fin de sa vie, il avait ouvert une école primaire où il

apprenait le Coran aux petits enfants, et de laquelle sortirent un grand nombre de jeunes gens sachant tous le Livre sacré par cœur. Quand le grand âge l'empêcha de sortir, il continua à donner des leçons dans sa propre demeure. J'entrai chez lui le jour même de sa mort et je le trouvai qui disait à ses élèves: « Emportez vos tablettes! Que Dieu vous bénisse ! Vous me voyez aujourd'hui pour la dernière fois. — Sidi, m'écriai-je, que dites-vous là ? — C'est celte nuit que je me séparerai de vous, me répondit-il. » Or, il était bien portant, il marchait, n'était atteint d'aucune maladie et ne se plaignait de rien. — As-tu fait la prière de VAsr f me demandait-il. — Non, lui répondis-je. — Allons la faire, répliqua-t-il. » Après que nous eûmes prié, je sortis, le laissant assis en compagnie de ma mère, de ma sœur, de mes enfants et de ma femme ; puis je revins et le trouvai qui geignait et récitait les louanges de Dieu. Il avait l'habitude de lire chaque jour le Coran

d'un bout à l'autre ;

— :m —

quand les jours étaient longs, il terminait la lecture après VAsr (vers trois heures de l'après-midi), et à l'époque de l'année où les nuits deviennent longues, il l'achevait après le coucher du soleil. Telle était sa manière de faire habituelle. Toutefois, avant de fermer le livre auguste, il avait soin de réunir auprès de lui ses enfants, garçons et filles, nos propres enfants avec nos épouses ; il nous lisait la Fafiha (la première sourate du Coran); après quoi il priait Dieu pour nous et ne manquait jamais de nous donner sa bénédiction. Or, cette nuit-là, mes frères, nos enfants et moi, nous nous étions réunis chez lui après la prière du soir. Subitement inspiré par Dieu : « Père, lui dis-je, que le Très-Haut fasse miséricorde à la famille de Mariem ! Soyez satisfait de moi et acceptez mes

excuses pour les soucis que vous ont causés mon entretien et mon instruction quand j'étais tout petit ! » Mon frère Ahmed me regarda et me dit : « Pourquoi lui tiens-tu ce langage ? — Il n'y a pas de mal à cela, lui répondis-je, et je me mis à répéter : « Père, soyez satisfait de moi et excusez-moi 1 » Alors mon frère joignit sa prière à la mienne et ma mère en fit autant. Puis mon père accepta nos excuses, nous agréa et nous accorda son pardon. Louanges à Dieu qui nous a octroyé des grâces son nombre 1

Attire miracle de mon père. — Voici ce qui m'a été raconté par un de mes amis: « Je me rendais tous les jours, me dit-il, à l'école où ton père apprenait à lire aux petits enfants, pour prier avec lui, et réciter également, avec lui, VOudhifa (La Tâche) du cheikh Ibrahim Et-Tazy et l'Article de foi mineur du cheikh Es-Senoûsî. « Il est bien vieux, pensai-je un jour, et son école est très peu fréquentée. »

Mais à peine cette idée eut-elle traversé mon esprit, que ton père sourit et me dit : « Par Dieu ! Par Dieu 1 l'école deviendra très prospère et on y enseignera le Coran. — Qui donc, sidi, lui rendra sa prospérité ? lui demandai-je. — Tu le verras, me répondit il, et, comme j'insistais, il finit par me dire: « C'est mon fils Mohammed. »

A cette époque, j'étais étudiant et j'assistais aux cours de sidi Abou's-Sadat, à la grande mosquée ; j'étais même un de ses meilleurs élèves ; mais il n'est pas convenable que je parle moi-même de cela et je ne veux pas en parler. Puis mon père tomba malade et me dit : « Mon fils, va faire lire les enfants à l'école ! » J'obéis et fis la classe cinq ou six jours, pendant lesquels j'enseignai aux élèves les prescriptions divines et les traditionnelles qui concernent les ablutions, la prière, l'ablution générale, la lustration pul-vérale, la dime aumônrière, le jeûne et le pèlerinage.

Ensuite, je me dis en moi-même : « Ah ! si mon père me laissait instruire les enfants ! — Instruis-les, mon fils, si tu le désires, me dit-il. Tes élèves apprendront par cœur le Coran et la science ; instruis-les

— 304 —

donc ! » Ces paroles sont, pour moi, les plus belles que je lui aie entendu prononcer. J'ai persévéré dans cette voie et al formé, grâce à Dieu, grâce aux prières de mon père et aux bénédictions qui y sont attachées, plus de quarante jeunes gens qui savent le Coran par cœur et dont quelques-uns sont devenus des savants enseignant à leur tour toutes les branches des sciences non-mystiques et mystiques. Dieu soit loué !

Auh^e miracle. — Je lui dis un jour : « N'est-ce pas, père, que tous ceux qui ont étudié le Coran sous votre direction l'ont retenu par

cœur ? — Il en sera de même de tes élèves, ô mon fils, me répondit-il. » Puis il me bénit. Or, sa prédiction s'accomplit à la lettre.

Attire miracle. — Un soir, ma sœur Aïcha avait lavé ses vêtements et les avait étendus dans la cour de la maison. Quelqu'un s'introduisit dans cette cour, prit le manteau de ma sœur et l'emporta pendant la nuit au quartier juif, où il le remit encore tout mouillé à une Juive. Mon père avait dit à Aïcha : « Il faut, s'il plaît à Dieu, que de toute façon tu retrouves ton manteau. » Or, le lendemain, mon frère Ibrahim sortit et rencontra un tout jeune garçon qui avait la réputation d'être voleur : il commettait, en effet, des larcins dans les boutiques des marchands. Ibrahim l'arrêta et lui dit : « Je ne te lâcherai que lorsque tu m'auras remis le manteau qui a été volé hier à ma sœur. » Puis il le frappa. « Sidi, finit par répondre le petit vaurien, vous le retrouverez dans le

quartier juif, chez telle Juive. » Mon frère se dirigea alors, en compagnie du gamin, chez la Juive qui lui avait été désignée et qu'il connaissait; puis, prenant les devants, il entra chez cette femme, et après que celle-ci lui eut remis le manteau, il le rapporta à ma sœur. C'est grâce à la bénédiction céleste dont mon père était favorisé que nous retrouvâmes cet objet. Que Dieu fasse miséricorde à l'auteur de mes jours !

Autre miracle. — Nous possédions, à l'extérieur de notre maison, une écurie où nous attachions nos chevaux et nos ânes. Il y avait dans cette écurie deux chambres, une au rez de-chaussée et l'autre au premier étage, dans lesquelles nous logions nos hôtes. Or, un homme vint à passer par là et, ayant trouvé l'écurie ouverte, y entra, s'empara des tellis (sacs doubles) qui servaient de couvertures aux chevaux, les plaça dans son haïk et sortit par la porte qui

donne accès dans l'impasse. Là il rencontra un groupe de personnes assises qui demeureraient dans notre impasse. Dieu les ayant inspirées, elles dirent : « Cet homme n'habite pas dans notre quartier ; ce doit être un voleur », et elles fixèrent l'intrus afin de pouvoir le reconnaître. Lorsque mon frère vint et qu'il trouva la porte ouverte et les chevaux dépourvus de leurs cou-verlures, il demanda aux gens du voisinage qui était celui qui

— 305 —

avait ouvert la porte de l'écurie ; mais personne ne put le renseigner. Puis il chercha les iellis sans pouvoir les retrouver. « Sors, lui dit mon père; tu les retrouveras. » Il sortit et interrogea de nouveau les gens de l'impasse. « Une personne étrangère au quartier n'est-elle pas entrée ici ? leur den^anda-t-il. — Oui, lui fut-il répondu, un

tel est entré, puis s'en est retourné avec son haïk sur le dos. » Mon frère se mit alors à la recherche de cet homme, et grâce à la bénédiction céleste dont mon père était favorisé, il retrouva les iellis chez le voleur.

Autre miracle. — On nous avait volé un poitrail de selle alors que celle-ci se trouvait sur le dos du cheval. Mon frère en avisa mon père qui lui dit : « Tu le retrouveras, s'il plaît à Dieu. » Deux ou trois jours après, en effet, il rencontra notre voisin au quartier de Menchar el-Djeld (lieu où l'on étend les peaux), en train de vendre ledit poitrail.

Autre miracle. — Un homme ayant trouvé ouverte la chambre réservée à nos hôtes, s'y était introduit et après s'être emparé d'une bride appartenant à l'un de ceux-ci, était allé la vendre au marché qui se tient le mercredi à Sidi-bou-Djemâa (1065). C'est là que notre hôte trouva le voleur, et, après avoir reconnu

sa bride, il se la fit restituer.

Mon père avait été le disciple de sidi Mohammed ben Abder-rahman El-Kafif (1066) et de sidi Mohammed El-Attafy (1067). Il mourut dans la matinée du jeudi, 13 Safar 985 (2 mai 1577).

Sidi Mohammed, plus connu sous le nom d'EL-QALA'Y (de la Qalàa de Tlemcen) (1068).

Ce savant jurisconsulte, cet homme vertueux et ami de Dieu, a été l'un des disciples les plus remarquables du cheikh, l'imam, le contemplatif sidi Mohammed ben Youçof Es-Senoûsî. Que Dieu nous fasse profiter de ses bénédictions et nous inonde de ses lumières !

On peut dire de lui qu'il fut un habile jurisconsulte, un fidèle observateur de la Sonnaon loi traditionnelle, un théologien

versé dans la science de l'unitarisme et un soufi. Du reste, il suivait exactement la pratique des hommes vertueux des temps passés quand il s'agissait de cacher certains cas qui réclamaient le secret, de garder ceux qui étalent trop intimes. Auteur de prodiges et d'actes de droiture, il se faisait encore remarquer par le zèle qu'il déployait contre l'hérésie et par les efforts qu'il faisait pour maintenir l'orthodoxie. Glaive toujours dégainé sur la tête des novateurs et des gens qui suivent leurs mauvaises passions, c'est à cause de lui et par lui que Dieu répandit ses bénédictions

— 30G —

sur l'humanité ; c'est lui qu'il éleva au-dessus de tous les mortels ; c'est de lui qu'il daigna se servir pour ouvrir à ses créatures la mine de la science, pour leur allumer le flambeau de l'intelligence, leur faire connaître

l'alchimie du bonheur et les faire jouir du trésor de l'instruction.

Le cheikh Mohammed El-Qala'y a apparu à son siècle comme le prince des savants les plus illustres ; comme le pontife des pontifes de la religion ; comme le dernier des hommes de génie et de grand talent ; comme un homme aussi brillant, par son savoir, qu'une pleine lune, possédant au suprême degré les sciences rationnelles et les sciences traditionnelles, et joignant dans son esprit à la connaissance de la vérité absolue celle de la loi positive ; comme le plus accompli des connaisseurs ; comme l'auteur de raisonnements nouveaux et admirables, de merveilleuses découvertes, de recherches curieuses et de nombreux et précieux renseignements.

C'était un homme chez qui chacun se plaisait à reconnaître le savoir uni à la piété et à la

bonne conduite; un professeur illustre et intelligent ; un modèle à suivre ; enfin, un savant dont les siècles ne produiront jamais le pareil.

Il fut, en effet, l'un des hommes les plus éminents et d'une valeur scientifique incomparable, si l'on considère la connaissance qu'il avait de toutes les branches de la loi positive. Nombreuses furent ses vertus et ses belles qualités, innombrables furent ses miracles.

On lui doit plus de cinquante questions qu'on appelle les Qala-yennes et dont tout le monde retira le plus grand profit; elles avaient été adressées par lui aux savants de la ville de Fez, et furent toutes résolues par Ahmed ben Yahia El-Ouenchericy.

Il était favorisé du don des miracles et exaucé dans ses prières.

Un homme vint le trouver et lui dit : « Voudriez-vous, sidi, m'indiquer une parcelle de terrain constituée fondation pieuse en faveur des pauvres, dans laquelle je pourrai planter des arbres pour jouir de leurs fruits ? — Va-t-en ! lui répondit le cheikh, je n'approuve pas ton projet. » L'homme s'éloigna ; mais le cheikh, s'étant ravisé, le rappela et lui dit : « Achète donc un terrain et plantes-y des arbres. — Je n'ai pas d'argent, lui répondit le malheureux. — Tends les mains vers le ciel, répliqua le cheikh ; je vais prier le Très-Haut pour qu'il te donne de quoi acheter ce terrain. » L'homme obéit, et après que le cheikh eut imploré Dieu en sa faveur, il s'en retourna chez lui. Cet homme était meunier à El-Qala'a ; il possédait des bœufs, et vis-à-vis de sa demeure se trouvait un verger qui ne lui appartenait pas et dans lequel les bœufs pénétraient. Au propriétaire qui se plaignait journellement des dégâts commis par ces

animaux, il répondait

- :m -

invariablement: « Que voulez-vous que j'y fasse ? Je n'y peux rien. » Or, en revenant de chez le cheikh, il rencontra le maître du verger, qui, comme d'habitude, se plaignit des bœufs: « Tu sais, lui dit celui-ci, que tes bêtes me causent préjudice ; tu devrais bien m'acheter ce jardin. — Je n'ai pas d'argent à te donner, dit le meunier, — Je t'accorde terme et délai, répliqua l'autre. » Il accepta cette offre et acheta le jardin pour la somme de soixante dinars. Notre meunier avait trois bœufs qu'il engraisait. Peu de jours après, on entra dans le mois de janvier. Or, c'était la coutume des gens du pays d'acheter un bœuf gras dans ce mois. Les habitants de Safsif ayant cherché à se procurer un bœuf gras, on leur fit savoir que le meunier d'El-Qala'a en possédait trois. Ils vinrent donc trouver

celui-ci et kii achetèrent un de ses animaux pour la somme de vingt dinars. Puis ils emmenèrent la bête, la recouvrirent d'une housse et la promenèrent au son des instruments de musique. Ayant entendu parler de cela, les gens d'Ouzi-dan (10Q9) et ceux d'Iennaya (1070_) se rendirent à Fil Qala'a, achetèrent le second et le troisième bœuf au prix de vingt dinars chacun, et, comme les habitants de Safsif, les recouvrirent d'une housse et les promenèrent au son des fifres et des tambourins. Quant au meunier, dès qu'il eut réuni les soixante dinars, il s'pressa d'aller les porter au maître du verger. C'est à la bénédiction et aux prières de sidi Mohammed El-Qala'y que cet homme dut tout cela.

La date de la mort de sidi Mohammed El Qaia'y est inscrite sur son tombeau, lequel se trouve dans la chapelle où repose Es-

Senoûsî.

MOHAM.MED BEN MOHAMMED BEN İÇA

Il était originaire de Betioua et demeurait à Tlemcen. Il fut un cheikh vertueux et ami de Dieu, un jurisconsulte, un tradition-niste, un soufi, un grand thaumaturge et un homme de conduite irréprochable. Il était très versé dans la science des traditions et dans celle du soufisme. « Quel a été ton maître en soufisme? lui demanda-t-on un jour. C'est Ibn 'At'âï'llâh, répondit-il. » Et comme on lui objecta qu'Ibn 'At'âï'llâh était mort depuis fort longtemps et que, par conséquent, il ne pouvait avoir été son maître : « Oui, répondit-il, je suis son disciple et il est assurément mon maître, attendu que j'ai lu ses Sentences et le commentaire qu'en a fait Ibn Abbad (1071). » Le trait qui précède m'a été raconté par notre ami, le jurisconsulte sidi Ahmed ben Mouça El-Mediouny.

Voici ce que nous a dit sidi Mohammed ben Iça: « Il n'y a qu'un saint, ou celui que l'on espère voir le devenir un jour, qui puisse

— 308 —

retenir de mémoire les Sentences d'Ibn 'At'ài'ilâli. » Telles sont les paroles que je lui ai entendu prononcer. C'était, en effet, un très grand saint. Il ne cessait, nuit et jour, de réciter les louanges de Dieu et de prier pour le Prophète. Ses prières étaient exaucées et sa conduite était à Tabri de tout reproche. Il était, en outre, favorisé de célestes révélations. Voici ce qu'il écrivit à notre professeur Saïd El-Maqqary qui était le fils de sa tante maternelle : « Rejette Tlemcen avant qu'elle te rejette. » Dans une des lettres qu'il adressa à ce dernier, il disait encore ceci: « Je jure par Dieu, après qui il n'y a point de divinités, qu'il ne se passe ni jour ni nuit sans que l'esprit du Prophète

vienne me visiter dans ma demeure. »

Il connaissait parfaitement le livre d'El-Bokhary, qu'il lisait ftux fidèles dans la grande mosquée. Son pore et lui entreprirent le pèlerinage de La Mecque en emmenant chacun toute sa famille. « Une des grâces que Dieu m'a octroyées, disait-il à sidi Saïd El-Maqqary, c'est celle de m'avoir permis d'ensevelir mon père dans le cimetièrè d'El-Bagi', à Médine. »

Mohammed ben Mohammed ben Iça était un homme de bien et d'une parfaite honorabilité, modeste, chaste, réservé, simple dans sa mise, aimant avant tout la modération, vivant à l'écart du monde; n'offensant personne, ni par son langage ni par ses actes ; ne s'occupant que de ses affaires et de ce qui le regardait ; se conduisant avec droiture et sincérité; loyal et équitable dans la discussion ; plein de zèle

pour instruire les autres et s'instruire lui-même; appliqué à l'étude et à l'enseignement de la science ; tolérant au point de ne pas dédaigner ceux qui lui étaient inférieurs; pétri de sincérité, de virilité et de courtoisie. Il occupait le rang le plus élevé dans la hiérarchie des saints et possédait des connaissances assez étendues dans plusieurs sciences rationnelles et traditionnelles. Il lisait, écrivait et méditait beaucoup. On lui doit une grande quantité cVoudhifa (Office qu'on récite journallement ou périodiquement), d'oraisons et de biographies de saints. Il passait ses nuits à veiller et à prier, et jeûnait toute la journée. Il cheminait tout le jour sans que personne sût où il allait. Il passait le matin devant l'école oii j'instruisais les petits enfants, dans le quartier de Bab-Ali, à Tlemcen, et ne revenait que le soir.

Voici ce que j'ai entendu dire à notre

professeur sidi Saïd El-Maqqary : « Sidi Mohammed ben Mohammed ben Iça m'a raconté le fait suivant : «J'étais, dit-il, dans notre maison qui est située plus bas que la grande mosquée, quand un inconnu vint à moi et me prit par la main. Je me levai et nous sortîmes ensemble en nous tenant par la main. Arrivés à la grande mosquée, nous y entrâmes et finies quelques pas dans la cour de ce temple.

— 309 —

Alors cet homme s'arrêta, grimpa sur la terrasse de la mosquée, et, me tendant la main, il me hissa jusqu'à lui. Nous nous assîmes sur la terrasse et nous mîmes à causer. « La lecture du livre intitulé : Ei-Tenouir fi asqat et-Tedbir (Vive lumière projetée sur les erreurs contenues dans le livre intitulé: Le discernement) te conviendrait, me dit-il. » J'étais sur le point

de lui demander comment il s'appelait et d'où il était, mais j'eus honte de lui poser ces questions. Puis il ajouta : « Je l'ai envoyé une lettre, il y a quelque temps. » D'après la lettre, me dis-je en moi-même, je saurai bien comment il se nomme et d'où il est; mais les recherches que je fis pour retrouver cet écrit restèrent sans-résultat. »

On rapporte que sidi Mohammed ben Mohammed ben Iça, sidi Mohammed Azougghagh(le rouge, en berbère) et sidi Mohammed ben Merzouq allèrent ensemble visiter le tombeau de sidi Solennan. « Les prières qu'on adresse à Dieu sur cette tombe, dirent-ils, sont exaucées; implorons donc le Ciel.» Chacun demanda alors ce qu'il désirait. Sidi Mohammed ben Azougghagh exprima le désir de mourir en martyr de la foi : il fut tué par les Bédouins en combattant dans les rangs de l'armée commandée par Ibn El-Aoura; Ibn Merzouq demanda la

science: il mourut savant ; quant à sidi Mohammed ben Mohammed ben Iça, il souhaita de terminer sa carrière mortelle dans l'une des deux villes saintes: son vœu se réalisa. Que le Très-Haut leur fasse miséricorde et les agrée ! L'amour de Dieu était le lien qui unissait ces trois amis et compagnons.

On rapporte aussi ce qui suit: Tous trois s'étaient imposé de réciter quotidiennement un nombre déterminé de foiscette prière : « Que Dieu bénisse notre seigneur Mohammed et le salue ! i) et étaient convenus que si l'un d'eux venait à mourir, les deux autres se partageraient la part de prières du décédé en en attribuant le mérite à ce dernier, et que si deux d'entre eux mouraient, le survivant réciterait leurs parts de prières en en reportant le mérite sur eux. Or, Mohammed ben Mohammed ben Iça ayant survécu à ses deux compagnons, c'est

lui qui chaque jour récitait sa propre part de prières et celle de chacun de ses amis.

Dans les premiers temps de sa vocation religieuse, il adorait Dieu dans la chapelle de Lalla Seiii El-Ouacila (Notre Dame aux fausses nattes de cheveux) (1072): puis il se retira dans les cavernes de Bou Hennaq (1073). Il accomplissait de nombreux actes de dévotion, jeûnait fréquemment et récitait journallement une quantité d'oraisons.

Quant à ses sermons, ils étaient persuasifs et faisaient frissonner d'épouvante. Tous ceux qui y assistaient disaient : « C'est moi que vise le prédicateur, oui, c'est bien

— 310 —

moi. » La plupart des sujets qu'il traitait roulaient en effet sur la nécessité de craindre Dieu et de l'observer constamment, ainsi que sur ce qui nous attend dans l'autre monde. Il

ne manquait jamais, dans toutes ses conférences, de faire une admonition. Ses paroles avaient une douceur qu'on ne trouve pas dans celles des autres hommes. Il donnait à chacun des conseils en rapport avec sa situation. Je l'ai toujours vu remuant les lèvres pour célébrer les louanges de Dieu. Il craignait tellement le Seigneur et l'observait avec tant de constance, que sa poitrine laissait échapper des soupirs et des gémissements. « On n'est vraiment pieux, lui ai-je entendu dire, .que lorsqu'on obéit aux ordres et aux défenses de Dieu avec une humilité et une soumission parfaites. » Il fut le disciple du cheikh, le jurisconsulte, l'imam, le savant et muphti de Tlemcen, l'homme vertueux et ami de Dieu, sidi Mohammed ben Mouça El-Ouedjdijeny. Il assistait aux conférences que faisait le cheikh sidi Mohammed ben Yahia Abou's-Sadat sur l'unitarisme, c'est-à-dire sur V Article de foi majeur d'Es-Senoûsî. C'était

l'homme vertueux et ami de Dieu, sidi Mohammed ben Zaïd El-Qabaly El-Gadiry (1074) (d'Agadir) qui, dans ces conférences, faisait l'office de lecteur. Mohammed ben Mohammed ben Iça ne manqua jamais, jusqu'à sa mort, d'assister, tous les ans, à une, deux et même trois lectures complètes de cet ouvrage. Il décéda à Médine et fut inhumé à El-Baqi', cimetière de cette ville.

Mohammed ben El-Ghelidh

Il était originaire de Mediouna. Cet homme pieux et ami de Dieu fut l'un des compagnons de sidi Mohammed ben Mohammed ben Iça. Il exerçait les fonctions d'imam à la mosquée de sidi Ibn El-Benna (1075), qui est située au marché aux grains, près du fondouk d'El-Madjary. Que Dieu nous inonde des lumières de ce cheikh !

On lui doit une foule d'oudhifa (OflTice

quotidien ou périodique), de dikr (litanies) et d'oraisons. Il ne cessait, nuit et jour, de répéter les louanges de Dieu, accomplissait de nombreux actes de dévotion, jeûnait fréquemment, lisait souvent le Livre sacré et était constamment en adoration devant le Seigneur. Quant à ses oudhifa et ses dikns, ils sont si merveilleux qu'on ne peut en donner une idée. Je ne me souviens plus de la date de sa mort.

-- 311 --

Le Ghérif Mohammed ben Ayyad El-Kebir
(1076)

Il appartenait à une famille originaire des Beni-Rachid et naquit aux Beni-Amran (1077). Il étudia auprès du vertueux ami de Dieu, sidi Mohammed ben Yahia Abou's-Sadat, le Mokhtaçar el-far'y (Précis de jurisprudence) d'Ibn El-lladjib, la Rinala

d'Ibn Abou Zeïd de Kairouan, VAlfiya d'Ibn Malik, le calcul, la Tlem-cêniija, ainsi que la prosodie. Ce fut un poète habile et un excellent tradilionniste. Il étudia successivement, sous la direction du cheikh sidi Mohammed Abou's-Sadat, les Jiadiths. VAqida d'Es-Senoûsî, la Riçala d'Ibn Abou Zeïd et le Mokhtaçar el-fary d'Ibn El-Hadjib. C'était un savant jurisconsulte, un docteur très versé dans la grammaire, dans les principes fondanientaux du droit, en logique et en soufisme. Outre le cheikh Abou's-Sadat, il eut encore deux autres professeurs: Sidi Cheqroun et sidi Mohammed ben Yahia Es-Soulouksiny. Le premier lui enseigna la jurisprudence, l'unitarisme, le soufisme, la rhétorique, la logique, le calcul et le partage des successions; le second, VAlfiya d'Ibn Malik, le Telkhis d'Ibn El-Benna et la Tlemcêniya.

Il mourut de la peste en 964 (inc. 1 nov.

1556), encore fort jeune et dans les sentiments les plus pieux.

MOHAMMEU BE. \ YaHIA BEN MOUÇA
(1078)

Il était originaire des Meghraouas, et habita successivement Tlemcen et les Beni-Rachid. Il vint à Tlemcen avec Y'ahia ben Mohammed El-Mediouny et Omar El-Attafy. Tous trois étudièrent auprès du cheikh Es-Senoûsî et ce sont eux qui introduisirent dans la tribu des Beni-Rachid la science de l'unitarisme.

Mohammed ben Yahia fut un jurisconsulte, un contemplatif, un dévot accompli, un soufi scrupuleux, un grand thaumaturge et un homme d'une conduite irréprochable. Quant aux sciences non-mystiques, on peut dire qu'il en avait acquis la part la plus considérable, et qu'il avait obtenu dans le

partage des principes fondamentaux et secondaires de ces sciences non seulement sa propre part, mais encore toutes les autres. Lorsqu'il enseignait une science, ses auditeurs étaient tentés de croire qu'il n'en connaissait pas d'autres, tellement il en parlait sagement. C'était surtout en unitarisme et en métaphysique qu'il était remarquable ; mais il connaissait d'autres sciences non -mystiques que ces deux dernières et n'avait point de rivaux en sciences mystiques. Il savait mieux que les autres jurisconsultes résoudre les questions difficiles, principalement celles qui concernent l'unitarisme. Quand il enseignait les sciences non-mystiques, il était aussitôt entraîné à parler de celles relatives à la vie future; cela

lui arrivait surtout lorsqu'il expliquait le

Coran ouïes traditions. On eût dit, en effet, qu'il avait l'autre monde sous les yeux tant il contemplait et craignait le Très-Haut. Voici les paroles que je lui ai entendu prononcer: « Parmi les sciences non mystiques, disait notre professeur, l'imam Es-Senoûsi, il n'y en a qu'une seule, celle de l'unitarisme, qui puisse donner à l'homme la connaissance de l'essence de Dieu et l'amener à la contemplation du Très-Haut ; c'est grâce à cette science que l'homme pourra comprendre toutes les autres ; mieux il la possédera, plus il craindra le Seigneur et s'en approchera. »

Il étudia l'unitarisme, la jurisprudence, les principes fondamentaux du droit, la rhétorique, la logique, le calcul, le partage des successions et la grammaire sous le cheikh et imam Abou Abdallah Mohammed ben Youçof Es-Senoûsî.

On lui doit un excellent commentaire sur le poème didactique d'Abou Zeïd Abderrahman qui était originaire des Beni-Senous et habitait le territoire des Beni-Refa'a.

Voici ce qu'on met dans la bouche d'ibn Abou Djemra (disait encore notre maître Es-Senoûsi) : « Si le Prophète n'avait pas prononcé les paroles suivantes : « Une portion de mon peuple restera fidèle au commandement de Dieu, sans avoir rien à craindre de la part de ses adversaires jusqu'au jugement dernier », il faudrait désespérer de trouver à notre époque un musulman fidèle aux divins commandements ; mais le hadith que nous venons de citer n'admet pas que nous professions une opinion aussi pessimiste, et il faut croire que ceux dont parle le Prophète sont entrés petit nombre. » A cela, voici ce que j'ajoute (c'est Es-Senoûsi qui parle): « Le Prophète a voulu désigner, par cette portion

du peuple, les hommes de science. Il se peut aussi qu'il ait voulu faire allusion à cet autre de ses discours : « Dieu, dit-il à ses compagnons, a, dans chaque siècle, cinq cents Hommes de bien (Kheir) et quarante Remplaçants (Badil)(1079); ce nombre se maintiendra, sans aucune diminution, jusqu'au jour de la résurrection générale, si bien que, lorsqu'un Remplaçant vient à mourir, Dieu lui en substitue un autre qu'il choisit parmi les cinq cents Hommes de bien. C'est grâce à ces Remplaçants que Dieu fait cesser les fléaux qu'il inflige au monde ; c'est encore grâce à eux qu'il répand sa miséricorde sur les hommes et qu'il leur envoie la pluie. » Ses compagnons lui dirent : « Fais-nous connaître leurs œuvres, ô Apôtre de Dieu ! — Ils pardonnent, leur répondit-il, à ceux qui les ont offensés; ils font du bien à ceux qui les maltraitent, et ils s'entr'aident en se partageant les biens que Dieu leur envoie. •>>

« D'après une autre explication donnée par Dhou'n-Noun (1080), la portion dont parle la tradition se compose des six ordres sui-

— 313 —

vants: les Coryphées (naqib) (1081), les Nobles fnadjib' (1082), les Remplaçants (badilj, les Hommes de bien (kbeir), les Piliers famoud) (1083) et le Secours (El-Ghauh) (1084), autrement dit le Pôle (El Qotb) (1085), et ces ordres subsisteront jusqu'au jour de la résurrection. Il y a cinq cents Coryphées dans le Maghrib, soixante dix Nobles en Egypte, quarante Remplaçants en Syrie ; les sept Hommes de bien n'ont point de demeure (ix: ils sont sans cesse à voyager à travers le monde.

« Voici ce qui a été raconté par sidi Mohammed ben Yahia : « Une fois, dit-il, je fis la rencontre de l'un des Hommes de bien,

« Combien êtes-vous? et quel est actuellement votre chef? lui demandai-je. — Sept, répondit-il ; quant à notre chef, c'est sidi Iça El Aqra' (le chauve). » J'eus, plus tard, l'occasion de les voir tous les sept ; ils assistaient avec les fidèles à la prière solennelle de la rupture du jeûne et au sermon que l'imam prononça à cette occasion. Lorsque l'imam eut fini de prêcher, tous les sept se levèrent et sortirent de la mosquée. Je les suivis, et, après les avoir salués, je les invitai à venir déjeuner chez moi. Ils acceptèrent et mangèrent ce que Dieu leur avait départi de la nourriture que je leur olî'ris. Lorsqu'ils furent sur le point de quitter notre village, ils prirent congé de moi, et je pris congé d'eux; puis ils firent deux ou trois pas devant moi et disparurent à mes yeux.

« Les Piliers, qui sont au nombre de quatre, se tiennent aux quatre coins de la terre, c'est-

à-dire à ses quatre points cardinaux. Quant à ce qui est du Pùle, il est unique et réside à La Mecque: c'est lui qui est le Secours ou celui auquel on a recours. Quand le Secours vient à décéder, on le remplace par l'un des quatre Piliers, lequel, à son tour, est remplacé par l'un des sept Hommes de bien. On substitue à celui-ci l'un des quarante Remplaçants qui se trouvent en Syrie ; et à la place de ce dernier, on fait succéder un des soixante-dix Nobles qui sont en Egypte, lequel est lui-même remplacé par un des cinq cents Coryphées du Maghrib. Ce dernier est enfin remplacé par quelqu'un tiré des autres créatures humaines (1086).

« On peut aussi expliquer le hadUh par ces paroles d'Ibn Meç'oud (1087): « Dieu, dit-il, a dans chaque siècle trois cents musulmans dont les cœurs reposent sur le cœur d'Adam ; quarante dont les cœurs reposent sur le cœur de Moïse ; sept dont les cœurs reposent sur

le cœur d'Abraham ; cinq dont les cœurs reposent sur le cœur de Gabriel et un dont le cœur repose sur celui d'Asrafil. Ils se succèdent les uns aux autres et se perpétueront jusqu'au jour de la résurrection. Quand l'un meurt, Dieu le remplace par quelqu'un d'un rang inférieur, et quand l'un des trois cents vient à manquer, Dieu choisit quelqu'un de la foule

— 314 —

des musiilinans pour occuper sa place. C'est grâce à eux que Dieu donne la pluie ; c'est par eux que Dieu donne la vie, c'est par eux qu'il fait mourir.

« Comment, dit-on à Ibn Meç'oud, Dieu donne-t-il la vie et fait-il mourir par eux? — Voici comment, répondit-il : quand ils prient contre les tyrans et les oppresseurs, ceux-ci périssent; quand ils prient pour la prospérité

et l'augmentation de la population, le peuple prospère et se multiplie (1088). »

a La portion du peuple dont parle la tradition peut aussi s'entendre de l'ensemble des hommes désignés dans les trois versions du liadith, attendu qu'ils sont tous des savants. Au surplus. Dieu connaît mieux que personne ceux dont le Prophète a voulu parler.

iv On peut enfin admettre comme explication ces paroles de sidi Abou Mohammed Abdallah ben Abou Djemra : « Ils sont en si petit nombre qu'ils ne sont connus de personne », vu que tous les hommes dont parle le hadith sont, ainsi qu'il le dit fort bien, très peu nombreux par rapport au reste des mortels. Heureux celui qui a connu un de ces privilégiés et Ta contemplé avec vénération ! Celui qui, en effet, aura été leur compagnon, n'aura pas à

redouter d'être damné. Nous prions Dieu qu'en considération des bénédictions dont il les a favorisés, il veuille bien, par un effet de sa bonté et de sa générosité, nous faire miséricorde. Amen ! »

Notre professeur sidi Mohammed ben Youçof Es-Senoûsi ajoutait : « Voilà ce que ces imams remarquables disaient en parlant de leur époque, qui, cependant, fut une des plus brillantes et des plus florissantes si l'on considère qu'elle était illustrée par des princes de la science tels qu'eux et leurs pareils ! Que diraient-ils donc s'ils vivaient aujourd'hui, à la fin du neuvième siècle? Par Dieu dont on implore le secours! qui pourra jamais décrire la corruption de notre temps et de notre génération ? La voir dispense d'ailleurs de la décrire. Celui qui, de nos jours, veut faire son salut, doit, de toute nécessité, après avoir acquis ce qu'il est nécessaire de savoir en fait de science, vivre

à l'écart de tout le monde, rester dans sa demeure, pleurer sur lui-même et implorer Dieu avec la même ferveur qu'un naufragé. Il se peut que le Très-Haut opère alors, par un effet de sa bonté, un miracle qui le mettra, jusqu'à sa mort, à l'abri de toutes les tentations qui assiègent en foule compacte son âme et sa piété. »

Je n'ai pu savoir la date de la mort de sidi Mohammed ben Yahia. Il fut l'un des plus grands savants et des plus grands saints. Il enseignait le Coran aux djinn (génies), et fut favorisé de célestes révélations. On raconte que s'étant arrêté dans un village appelé Ncbch ed-dhib (Trou fait par le chacal en grattant

— 31.) —

avec ses pâlies), il dit à ses habitants : « Les chrétiens s'empareront de ce village ; c'est ici

qu'ils arrêteront les nnusulmans. »

Mohammed ben Ahmed ben Daoud

Il appartenait à une famille originaire des Attaf (1089) et naquit à Tlemcen. Ce savant jurisconsulte, cet imam, cet homme vertueux et ami de Dieu, a été durant sa vie terrestre et est encore, aujourd'hui qu'il est mort, regardé comme une source de célestes bénédictions. Il eut pour professeurs : sidi Mohammed ben Abder-rahman El-Kafif Es-Soueïdy, sidi Ibn Amir El-Meghilhy, sidi Ahmed ben El-IIadjj p]l-Minaouy et sidi Mohammed ben Abd-el-Djabbar El-Feguiguy.

Citons parmi ses disciples : son neveu (le fils de son frère) sidi Ali ben Abderrahman Et-Altafy, Mohammed ben Meç'oud El-Ournidy, sidi Mohammed El Ouedjdijeny et sidi Mohammed ben Cheqroun.

Mohammed ben Abdallah

Il était originaire des montagnes de Mediouna. Ce savant jurisconsulte, ce traditionniste, ce prédicateur, eut pour professeurs: Sidi Mohammed El--Attafy, sidi Ahmed Aberkan et sidi Ali ben Rahhou Ez-Zekouly El-Ournidy. Il mourut postérieurement à l'année 960 (inc. 18 décembre 1552).

Mohammed ben Abbou

Il appartenait à une famille originaire des Beni-Ournid et naquit aux Beni-Abdes Salam. Ce fut un savant jurisconsulte, un traditionniste, un grammairien, un prédicateur, un imam, un docteur, un hafidh et un professeur. Il eut pour maîtres: sidi Ahmed Aberkan, sidi Ahmed ben El-IIadjj qui descendait d'une famille originaire de la vallée de la Mina et habitait aux Beni-Ournid

où il était né, sidi Ali ben Amir El-Meghithy et sidi Mansour El Qaïrouany (de Kair'ouan).

Il était très versé en grammaire et dans la lecture du Coran. Il mourut postérieurement à l'année 970 (inc. 31 août 1562).

Mohammed ben Moham.med ben Ech-Chebqv (1090)

Ce fut un savant jurisconsulte, un professeur, un imam, un muphti, un prédicateur, un homme équitable et un cadî. Il avait été le disciple de sidi Mohammed ben Mouça El-Ouedjdijeny et

— 31G —

de sidi Saïd El-Minaouy. Il savait par cœur le Mokhiaçar el-far'y (Précis de jurisprudence) d'Ibn El-Hadjib, ouvrage qu'il expliquait dans la grande mosquée, la Riçala d'Ibn Abou Zeïd, la Tlemcêniya, le calcul et le partage

des successions. Il avait des connaissances très étendues en jurisprudence ; aucune des branches de la science ne lui était étrangère. Ce cheikh, qui fut notre maître, a été une des gloires de la nation, l'argument de l'Islam, le dernier venu des hafïdhs du Maghrib, une autorité scientifique, un traditeur par excellence, un très docte traditionniste, un homme versé dans toutes les branches de la science, le modèle des hafidhs, un parfait érudit, le cheikh de l'Islam et de l'assemblée des savants les plus éminents, un génie, un océan de science, un critique littéraire, un homme influent, un conseiller, un soutien, un grand personnage dont le mérite a été unanimement reconnu par les hommes et par les génies. Je comparerais volontiers l'étendue de son savoir à celle de l'océan, mais l'océan est moins vaste que sa science; son éclat à celui de la pleine lune, mais la pleine lune pâlerait à côté de lui ; son éloquence à un flot de lait (le lait est le

symbole de l'éloquence), mais le lait est moins éloquent que ses paroles. En somme, nul ne saurait énumérer toutes ses qualités; nul, parmi les personnages éminents de son siècle, ne s'est assis sur les hauts sièges d'honneur sur lesquels il s'est lui-même assis. Citadins et nomades venaient tailler les rayons de miel de la ruche de ses connaissances, et tous ceux qui avaient soif de science venaient se désaltérer à la source de son profond savoir. Il mourut en 964 (inc. 4 novembre 1556).

Mohammed ben Zaïd El-Qabaly (le Kabyle)
El-Gadiry (d'Agadir)

Il naquit à Tlemcen. Ce savant jurisconsulte, cet homme pieux et ami de Dieu, opéra d'éclatants miracles. Il était doué de brillantes qualités et se conduisit irréprochablement dans tous les actes de sa vie. Il étudia l'unilarisme et les Articles de foi

d'Es-Senoûsî auprès du cheikh et juriconsulte Mohammed ben Yahia El-Mediouny, plus connu sous le nom d'Abou's Sadat, Il fut le compagnon de sidi Mohammed ben Mohammed ben Iça El-Beliouy. On lui doit des ondhifas (Offices quotidiens ou périodiques), des rfi^{r*} (litanies) et des oraisons. Il exerçait la profession d'instituteur. Que Dieu lui fasse miséricorde! Il mourut de la peste en l'année 982 (inc. 23 avril 1574).

— 317 -

Mohammed bex Ahmed El-Oued.idi.ieny
(1091)

Il fut notre professeur et notre source de bénédictions. C'était un homme vertueux et ami de Dieu. On lui doit des oudhifas, des dikrs et des oraisons. Il exerça la profession de mailre d'école et forma plus de trente

jeunes élèves. A ses prières et bénédictions se trouvait attachée une vertu des plus extraordinaires. Jamais infirme ne le visita, qu'il ne revînt guéri ; aucune affaire ne lui était recommandée, sans qu'elle n'obtint de Dieu une issue favorable et satisfaisante. 11 termina sa carrière vers l'an 950 (inc.6 avril 1543j).

Mohammed ben Azzouz Ed-Dilemy

Ce savant jurisconsulte, ce hafidh, cet imam, ce professeur de lecture coranique, savait par cœur le Mokhtaçar el-fary d'Ibn El-Hadjib, la Riçala, la Tlemcêniya, le calcul et le partage des successions. Il expliquait admirablement et minutieusement Ibn El-Hadjib, la Riçala et la Tlemcêniya. Il avait été le disciple de Mohammed ben Mouça El-Ouedjdijeny. Au début de sa carrière, il habitait dans la campagne ; puis, ayant perdu la vue vers la fin de sa vie, il vint se fixer à Tlemcenqu'il

quitta ensuite pour aller à Fez où il mourut.

Abou Abdallah Mohammed ben Qacfm El-Ansary Et-Tounsy (de Tunis).

Il est plus connu sous le nom d'Er-Rassa'. Ce savant eut pour professeurs: Omar El-Qalchany, Ibn Oqab, Kl-Berzely et autres docteurs. Après avoir successivement exercé les fonctions de cadî de l'armée, de cadî des mariages et de cadî de la communauté, il se démit de ces fonctions et se borna à remplir celles d'imam delà mosquée Ez-Zeïtouna(àTunis). Il donnait des/"e/owas et enseignait la jurisprudence, les principes fondamentaux du droit, la langue arabe, la logique et autres sciences. On lui doit un commentaire des Noms du Prophète, un autre sur la Prière pour le Prophète, un troisième sur les exemples tirés du Coran contenus dans le Moghnil-labib d'Ibn Hicham qu'il a disposés dans l'ordre des

sourates, et un quatrième sur les//orfoi<<^
(Définitions) (1092) d'Ibn Arafa. J'ai appris
qu'il avait commencé une explication
exégétique du Coran, et qu'il avait abrégé le
commentaire d'Ibn Hadjar sur le Sahih d'El-
Bokhary. Il mourut, m'a-t-on dit, en l'année
894 (inc. 5 décembre 1488).

(Extrait de Ed-Dhaou ellami', La lumière
scintillante) (1093).

Mohammed bex Abdallah ben El-Hah.!! ben
Saïd

Il descendait d'une famille originaire de la
vallée de la Mina et habitait dans le territoire
des BeniOurnid, où il était né. Il est plus
connu sous le nom d'Amokran (l'aîné). Cet
imam et prédicateur, cet homme vertueux et
ami de Dieu, ce contemplatif, ce soufi, avait
étudié la Riçala, le Mokhtaçar el-far'y d'Ibn
El-Hadjib, lM//?i/a d'Ibn Malik, la

Tlemcêniya, le calcul, l'unitarisme, les Articles de foi d'Es-Senoûsî et le soufisme, sous la direction du cheikh sidi Ali ben Yahia Es-Soulouksiny ; le Mokhtaçar d'Ibn El-Hadjib, la Riçala et l'unitarisme, sous le cheikh Mohammed ben Yahia El-Mediouny ; le Coran, la grammaire et le calcul, sous son grand-père El-Hadj ben Saïd. Il mourut en 1009 (inc. 13 juillet 1600).

Mohammed ben Mohammed ben El-Hadjj

On le surnommait Amzian (le jeune). Ce savant jurisconsulte, cet homme habile et versé dans toutes les branches de la science, savait par cœur le Mokhtaçar el-far'y d'Ibn El-Adjib, la Riçala d'Ibn Abou Zeïd, VAlfya d'Ibn Malik, la Tlemcêniya, le partage des successions et la Djaroumiya. Il avait étudié le Coran et toutes les sciences sous la direction de son père ; le Coran, auprès d'Ali Et-Touaty ; la jurisprudence, sous le cheikh

sidi Mohammed Abou's-Sadat El-Mediouny; la Riçala, le Mokhtaçar el-far'y d'Ibn Hadjib, la Tlemcêniya, les successions et le calcul, sous le cheikh, l'homme vertueux et ami de Dieu, sidi Ali ben Yahia Es-Souîouksiny. Il mourut de la peste en 961 (inc. 4 novembre 1556), encore fort jeune et dans les sentiments les plus pieux.

Mohammed ben Abdallah ben Abdehrahman, dit Ibn Rahma

Il était originaire de Mataghra et habitait Agadir. Ce savant jurisconsulte, ce soufi, cet homme vertueux et ami de Dieu, ce fidèle observateur de la Sonna, opéra plusieurs prodiges. Voici ce qui m'a été raconté par une personne digne de foi: « Sidi Mohammed ben Rahma, me dit-elle, m'ayant assuré qu'il avait vu l'ombre de sidi Ali ben Yahia et celle de sidi Ahmed ben Nasr Ed-Daoudy, assises et causant ensemble, je lui répondis: « Vous

oubliez d'ajouter que vous preniez part à leur conversation. » A ces mots, il se mit à rire. »)

Sidi xMohammed ben Iça El-Betiouy a dit : « M'étant retiré à Bou-IIennaq pour adorer Dieu, je fis en cet endroit la rencontre d'un saint, a Priez pour moi, lui dis-je. — C'est à Ibn Rahma qu'il faut vous adresser pour cela, me répondit-il. »

— 319 —

Ibn Rahma avait étudié la Riçala, les Aqida.⁹ d'Es-Senoûsî et la Djezaïriya (1094), sous la direction de sidi Ali beu Yahia Es-Soulouksiny. Il eut aussi pour professeurs : le fils de ce dernier, sidi Mohammed Achour et le cheikh, l'homme vertueux et ami de Dieu, sidi Abou Yaqoub Youçof El-Attafy qui avait été le disciple du cheikh Es-Senoûsi. Il fut un homme vertueux et ami de Dieu, un professeur sagace, le modèle des fidèles, un

rigoureux observateur de la tradition et un contemplatif profondément versé dans le soufisme. Il savait par cœur les Sentences d'Ibn 'At'äi'llàh, qu'il avait étudiées sous la direction de sidi Ali ben Yahia et qu'il lisait chaque jour. On le voyait constamment occupé à réciter des ondhifas et des litanies. Quant à sa conduite, elle était absolument irréprochable. Il mourut le mardi (lisez le mercredi) 21 Chawal 1001 (21 juillet 1593). Je lui fis une visite pendant sa dernière maladie et je me retirai après avoir reçu sa bénédiction.

Mohammed ben Ahmed El-Kinany, dit Bou Zouba'

Il fut un jurisconsulte, un très docte grammairien, un docteur versé en prosodie, dans les principes fondamentaux du droit et en logique. Il avait étudié le Coran sous la direction d'Abou Olhman Saïd El-Minaouy et

du cheikh Abou'l-Abbès Ahmed ben Ata'a Allah ; la jurisprudence, sous Mouça El-Ouedjdijeny, muphti et savant de Tlemcen ; les principes fondamentaux du droit, la rhétorique, la logique, la prosodie et la langue arabe, sous Ahmed ben Takhersent Er-Rachidy. Il mourut postérieurement à l'année 980 (inc. 14 jnai 1572).

Mohammed ben Mohammed ben Yahfa ben Mohammed, dit Abou's-Sadat Es-Seghir (Le Jeune).

Il descendait d'une famille originaire de Mediouna et naquit à Tlemcen. C'est le petit-fils de sidi Yahia.

Il fut un docte jurisconsulte, un professeur, un hafidh, Targu-ment de l'Islam, un habile connaisseur, un homme de génie, le modèle des fidèles, un savant dont les siècles ne produiront jamais le pareil, l'auteur de

raisonnements nouveaux et admirables, de merveilleuses découvertes et de recherches curieuses. Il possédait les sciences rationnelles et les traditionnelles. Il n'y avait point de question obscure dont il ne parvînt à trouver la solution ; point d'affaire embarrassée et inextricable qu'il ne vînt à bout de débrouiller. Il savait par cœur le MoklUaçar el far'y d'Ibn El-Hadjib, le Précis de Khalil et le [^]a«o?[^]■[^] (Éclaircissement) de ce dernier auteur sur Ibn EI-Hadjib.

-[^] 320 —

Il avait étudié le droit sous la direction de son père et l'uni-tarisme sous Saïd El-Kafif Er-Rachidy. De son école sont sortis une foule de savants, tels que: Mohammed Es-Seghirben Mohammed ben Mouça El-Ouedjdijeny, Abd-ed-Daïm El-Gourary Yahia ben Setti Er-Rachidy, El-Mouedhdhin Er-Rachidy, Ahmed Ech-Cherif Ez-Zouawy,

Ahmed ben Abou Medien P^l-Amiry, Abou Abdallah ben Hoceïn Er-Rachidy, Khalifa Er-Rachidy, Saïd El-Bouzeïdy Er-Rachidy et un très grand nombre de personnages qu'il serait trop long de nommer.

Son disciple Mohammed Es-Seghir ben Mouça El-Ouedjdijeny et lui moururent de la peste en 981 (inc. 3 mai 1573).

Mohammed Achour ben Ali ben Yahia Es-Soulouksiny El-Gadiry (d'Agadir) Et-Tlemcêny

Ce savant jurisconsulte, ce prédicateur, ce hafidh, ce modèle des fidèles, ce poète, cet homme pieux et ami de Dieu, a célébré les louanges du Prophète dans de nombreux poèmes. Il avait fait ses études sous la direction de son père et du disciple de son père, l'homme vertueux et ami de Dieu, Abou'l-Abbès Ahmed Aberkan Ez-Zekouly. Il

était très versé en calcul, dans le partage des successions, en langue arabe, en rhétorique, en logique, en jurisprudence, en soufisme et dans la science des traditions.

Il eut pour disciples : son neveu Meç'oud ben sidi Es-Seghir et Mohammed ben Iça, de la famille des Ouled sidi Ismaïl (Béni Smiel). Il mourut en 1010 (inc. 2 juillet l^ôOl).

Mohammed ben Abd-el-D.iabbar ben Meimoun BEN Haroun (1095)

Il appartenait à une famille originaire des Beni-Meç'oud et naquit au Figuig. Cet homme vertueux et ami de Dieu, ce thaumaturge, composa plusieurs poèmes en l'honneur du Prophète. Il compta parmi ses disciples Mohammed ben Abderrahman El-Kafif Es-Soueïdy et Ahmed El-Hadjj En-Nemich El-Amiry. On lui doit une zaouia qui se trouve dans le pays qu'il habitait, lequel

est connu sous le nom de lladdouch, dans le Tessala. Il y a fait aussi construire, près d'une source, une mosquée et une maison pour les fakirs encore novices dans la vie spirituelle, établissement où ils sont entretenus et nourris gratuitement. Ayant vendu tout ce qu'il possédait en fait de terres, il en consacra le prix à l'entretien des fakirs qui passent leur temps à prier Dieu, qui ne se lassent jamais de lire Je Coran et de réciter les louan-

— 321 —

ges du Seigneur. Les progrès qu'il fit dans les voies du mysticisme furent tels qu'il parvint au rang suprême de Qotb ou Pôle du monde spirituel. On venait le visiter de tous les pays. Voici, à ce propos, ce qui m'a été raconté par une personne digne de foi : « Un jour, il arriva auprès de lui plusieurs visiteurs qui venaient du Maroc : c'était une année où

sévissait une horrible famine. Ils se présentèrent un peu après l'heure du midi ; ils étaient cruellement tourmentés par la faim et ils ne trouvèrent rien à manger chez lui. Sa femme lui dit : Nous n'avons rien à donner à manger à nos hôtes. C'est tout une caravane ; il nous est impossible de les nourrir. Le cheikh se contenta de lui répondre : Sois tranquille, leur nourriture arrivera ! En attendant, il fit la prière du midi en compagnie de tous ces nouveaux venus ; puis il se mit à lire dans le livre sacré jusqu'au moment de l'^sr (prière qui se fait vers trois heures). La prière achevée, on vit paraître un homme avec un âne portant un sac de blé et une grande écuelle de beurre ; il avait avec lui une chèvre. S'étant arrêté devant la tente du cheikh, il cria : « Hé ! les gens de la tente ! Voici un sac : videz-le ; rentrez l'écuelle et attachez la chèvre. Sa femme, ébahie, lui dit : « Mais d'où peut nous venir un pareil secours ? — De la bonté

divine, lui répondit-il. »

Parmi ses disciples proprement dits, nous mentionnerons Ahmed El-Ghomary Et-Tlemcôny, qui fut un jurisconsulte et un théologien distingué. Quant à ses compagnons et amis, il serait impossible d'en préciser le nombre.

Le cheikh Mohammed ben Abd-el-Djabbar fut un habile poète. Il mourut en 950 (1543) (1096), l'année même où Tlemcen tomba entre les mains des chrétiens. Que Dieu les extermine !

Mohammed ben Abderrahman El-Kafif
(L'aveugle) Es-SouEÏDY (1097)

C'était un docteur très versé dans la science des traditions, dans les diverses branches du droit, ainsi que dans la théologie. Il étudia d'abord sous la direction du cheikh Mohammed ben Abd-elDjabbar dont nous

venons de donner la biographie, puis il acheva son instruction à l'école d'Abou Abdallah Ech-Chamy de Tlemcen. Il se recommandait par ses vertus et surtout par l'éminence de sa sainteté. Il a été durant sa vie terrestre, et est encore aujourd'hui qu'il est mort, regardé comme une vraie bénédiction. Nombreux sont les miracles qu'on lui attribue. Voici, à ce propos, ce qui m'a été raconté par mon père : a Je n'étais pas encore marié quand le cheikh Mohammed ben Abderrahman El-Kafif dit en parlant de moi à ses compagnons : « J'ai

- 32â -

entendu dans les reins d'un tel ses futurs enfants qui lisaient le Coran, Ibn El-Hadjib et la Riçala. » Or, sa prédiction s'accomplit à la lettre. « Un jour, me dit encore mon père, j'allai visiter le cheikh en compagnie de mon ami. C'était en automne. Quand nous

arrivâmes, le muezzin faisait l'appel à la prière de midi dans la cheriâa (tente qui sert d'oratoire et d'école), au milieu du douar. « Entrons dans la cheriâa, dis-je à mon ami. Or, juste au moment où nous pénétrions dans la tente, le cheikh en sortait accompagné d'un homme qui portait un plateau sur lequel il y avait du pain et trois grappes de raisin. Nous lui baisâmes la main et le saluâmes. Puis il me demanda des nouvelles de mon père et de ma mère, et nous dit : « Attendez, pour manger, l'arrivée d'un troisième convive. » Nous fîmes la prière et nous nous assîmes en attendant la personne dont le cheikh nous avait annoncé la venue. Enfin, après une longue heure d'attente, nous vîmes arriver un homme qui essuyait la sueur qui perlait de son front. « Vous pouvez manger, nous dit alors le cheikh. »

Une personne digne de foi m'a raconté le trait suivant : « Un Bédouin étant venu chez

le cheikh dans l'intention de le mettre à l'épreuve, s'arrêta derrière lui et fit signe à l'assistance de ne pas l'informer de son arrivée. Alors le cheikh (qui était aveugle) se tourna vers le nouveau venu et l'apostropha en ces termes : « Mulet ! tu es venu m'éprouver, chaussé de souliers et vêtu d'une blouse jaune. Sache donc que tout mon corps n'est qu'yeux ! » Puis il entra dans une violente colère et ajouta : « Je jure ! Je jure 1 que si je ne craignais Dieu, je répéterais à cet homme tout ce que sa femme et lui se sont dit cette nuit dans leur couche. »

Sidi Mohammed ben Abderrahman El-Kafif nourrissait sa dévotion de la lecture assidue du livre sacré. Voici ce qui m'a été raconté par mon professeur, sidi Mohammed El-Altayf, qui a été le disciple et le compagnon inséparable du cheikh: «Lorsqu'il se levait, me dit-il, nous l'entendions réciter le Coran et nous percevions un bourdonnement dans

sa poitrine. »

Son disciple, l'homme vertueux et ami de Dieu, Mohammed ben Meç'oud El-Abdessalamy El-Bouzeïdy, m'a rapporté ce qui suit : « Quand le cheikh fut sur le point de mourir, nous lui dîmes : Recommandez-nous, sidi, une pieuse pratique qui nous soit profitable. — Récitez assidûment le Coran, nous répondit-il. »

Il mourut vers l'an 945 (inc. 30 mai 1538).

Mohammed ben Mohammed ben Abderrahman Es-SouEÏDY, dit El-Ad(jHEM (Le noir).

Cet illustre jurisconsulte, cet homme vertueux et ami de Dieu, ce contemplatif, fut un mortel comme les femmes n'en ont jamais

enfanté. Il était très versé en droit, dans la science des traditions, en soufisme, en prosodie et en grammaire. Il avait étudié la jurisprudence, la grammaire, le calcul, le partage des successions, le soufisme, l'exégèse coranique, les dikrs-, les oudhifas et les oraisons, sous la direction du cheikh sidi Ali ben Yahia El'Gadiry (d'Agadir) et la prosodie, sous sidi Mohammed ben Ahmed Bou Zouba'. On lui attribue plusieurs miracles.

Miracle de ce cheikh. — Un Bédouin ayant trouvé dans son champ de céréales des veaux appartenant au douar du cheikh El-Adghem, les tua tous, sans exception. Lorsque le cheikh apprit cette nouvelle, il resta toute la journée sans sortir de sa tente, ni parler à personne. Quant au Bédouin, on dit que tout son corps s'enfla et que le malheureux ne cessa de crier; « Portez-moi chez El-Adghem ! » jusqu'à ce qu'il eut rendu l'ànie.

Autre miracle. — Un Arabe s'étant rendu aux silos du cheikh, en trouva un appartenant au fils de celui-ci et voulut y enfermer ses grains. « A qui est ce silo? demanda-t-il au gardien. — Au fils de sidi Mohammed El-Adghem, répondit l'interpellé. — Que ma femme me soit défendue si je n'enferme mon grain dans ce silo! s'écria alors le Bédouin. » Puis il accomplit sa menace et partit. Ce jour-là, les Turcs qui campaient avec leur armée, dans le voisinage, vinrent réquisitionner du fourrage dans le douar, et, ayant eu, à cette occasion, des discussions avec les habitants, ceux-ci se soulevèrent et leur livrèrent combat. Or, le Bédouin qui avait proféré ces paroles: « Que ma femme me soit défendue si je n'enferme mon grain dans ce silo ! Je verrai bien ce qu'on me fera », vint à passer au moment de la bataille et fut frappé d'une balle qui retendit raide mort.

Sidi Mohammed El-Adghem était la

providence des musulmans: il hébergeait les étrangers, protégeait l'opprimé contre l'oppresseur et faisait l'aumône aux malheureux qui imploraient sa charité. Il mourut vers l'an 980 (inc. 14 mai 1572).

Mohammed ben Ali ben Rahhou Ez-Zekouty

Ce savant jurisconsulte eut pour professeurs: son père sidi Ali, sidi Ali ben Yahia, sidi Ahmed Aberkan et sidi El-Hadjj El-Yebdery. C'était un docteur très versé en droit, en soufisme, en grammaire, en théologie, dans la science des traditions, dans le partage des successions, dans les prières oudhifa et dikr. Il avait construit sa demeure dans un lieu désert, où il vivait en solitaire, ne se montrant aux gens que pour présider la prière. Il mourut vers l'an 990 (inc, 26 janvier 1582), encore fort jeune et dans les sentiments les plus pieux.

Abou Ali Mansour ben Ali ben Abdallah Ez-Zouawy (1098)

Il habita Tlemcen. Voici ce que dit Liçân-ed-Din Ibn El-Khatib, dans son livre intitulé El Ihaia, en parlant de ce personnage: « Cet homme, qui est notre ami, se distingue par son honnêteté, par sa parfaite honorabilité, par sa modestie, par sa pudeur et par sa chasteté. Il est simple dans sa mise, aime avant tout la modération, vit à l'écart du monde, n'offense personne, ni par ses paroles, ni par ses actes ; ne s'occupe que de ses affaires et de ce qui le regarde, agit avec droiture et franchise, se montre équitable dans la discussion, est toujours prêt à rendre justice à son adversaire, est plein de zèle pour s'instruire et instruire les autres, s'applique avec assiduité à l'étude et à l'enseignement de la science, pousse la

tolérance jusqu'à ne pas se montrer dédaigneux de ses inférieurs et est pétri de sincérité, de générosité et de courtoisie. Étudiant distingué et de premier ordre, il possède des connaissances très étendues dans plusieurs sciences rationnelles et traditionnelles. Il lit et écrit beaucoup. Les principes fondamentaux du droit, la logique et la théologie scolastique ne lui sont pas étrangers ; mais les sciences où il excelle sont le calcul et la géométrie. En 753 (inc. 18 février 1352), il vint en Andalousie (lisez: Grenade) où on lui fit bon accueil. Son mérite ayant été reconnu, on le nomma professeur à la Médersa à des appointements élevés; c'est là qu'entouré d'une foule d'étudiants, il enseignait les diverses branches du droit et l'exégèse coranique. Il donnait aussi des fetouas ou décisions juridiques. Je l'ai connu et fréquenté et j'avoue qu'il m'a donné l'exemple de la piété, de l'équité et de la civilité. Il a été, dans ces

temps-ci, soumis à une cruelle épreuve, à propos d'une question juridique sur laquelle il a hésité à se prononcer. Les docteurs de la loi s'étant, en effet, joints à lui pour examiner la validité d'un acte d'accusation dressé contre un homme qui avait blasphémé contre Dieu et son Prophète, il hésita à accuser cet homme du crime, d'apostasie ; aussi les docteurs déclarèrent-ils qu'il fallait associer Mansour ben Ali à l'accusé dans ce crime. Vivement attaqué par lesdits docteurs ses adversaires, contre lesquels il soutenait avec ténacité ses opinions, il dut finalement quitter l'Espagne en l'année 765 (inc. 10 octobre 1363).

« Il a eu pour professeurs: son père Ali ben Abdallah; l'imam et interprète de la loi Mansour El-Mecheddaly, sous la direction de qui il a étudié les premiers chapitres d'Ibn El-Hadjib : Abou Abdallah El-Mosaffir ; le docteur Abou Ali ben Hocein (1099), qui lui a

enseigné une bonne portion du Hacil (la Conclusion (1100), le Maalim ed-diniya ouà'l-fiqhiya (Points de repère dans l'étude de la religion et du droit), El-Khounedjy et ElAïat el baïynat

— 325 —

les versets clairs du Coran) (1101) ; le cadî de la communauté de Bougie, Abou Abdallah Mohammed ben Youçof (1102) ; Abou'l-Abbès Ahmed ben Amran ; à Tlemcen, il a suivi les leçons de l'imam, le professeur dont personne ne conteste la supériorité et la prééminence, le doyen des écrivains, le savant de premier ordre Abd-el-Moheïniin El-Hadramy; celles du traditionniste Abou'l-Abbès ben Yerbou' et celles du cadî Abou Ishaq ben Yahia (1103); en Elspagne, il eut pour maîtres: Ibn El-Fakhkhar EI-Byry, imam de la mosquée appelée Mosquée des Artisans, qu'il a fréquenté jusqu'à sa mort;

celui-ci lui a conféré un diplôme de licence et l'autorisait à donner des leçons dans sa propre école; le cadî de la communauté Ech-Gherif El-Hacèny Es-Sebty (de Geuta) (1104), qui fut un savant incomparable; ce cadî lui enseigna ses propres ouvrages et le Teshil d'ibn Malik.

« Mansour ben Ali a été aussi le disciple d'Abou'l-Barakat ben El-Hadjj (1105) et du prédicateur Abou Djàfar Et-Tandjaly (1106). Il est actuellement tel que je viens de le dépeindre. Que Dieu l'assiste et lui accorde longue vie ! Depuis qu'il a été obligé de quitter l'Espagne, il s'est établi à Tlemcen où il enseigne le Coran et la science. » Ce qui précède est un extrait abrégé de Vlhata.

Voici ce que dit Yahia Es-Serradj dans son Index : « Notre maître, le cheikh, le jurisconsulte, l'illustre docteur qui enseignait le Coran et les principes

fondamentaux du droit, le grammairien Abou Ali Mansour, fut un excellent professeur, un habile jurisconsulte et un profond connaisseur du nombre de ceux dont on consultait les lumières. Il était versé dans plusieurs sciences rationnelles et traditionnelles, lisait et écrivait beaucoup, connaissait les principes fondamentaux du droit, la logique et la théologie scolastique, était plein de zèle pour s'instruire et instruire les autres, et s'appliquait avec assiduité à l'étude et à l'enseignement de la science. Lui ayant demandé la date de sa naissance, il me répondit qu'il naquit vers l'an 710 (inc. 31 mai !310). Il fut le professeur de l'imam Abou Ishaq Ech-Chatiby. »

Ahmed Baba ajoute : « Il florissait encore vers l'an 770 (inc. 16 août 1368). El-Ouenericy a enregistré dans son Étalon quelques-unes des felouas de ce savant » (1107).

Me'imoun ben Djebbara

Il fut un des principaux jurisconsultes et savants de Tlemcen. Il remplit pendant quelque temps les fonctions de cadi à Marrakech (Maroc) et mourut à Tlemcen où il fut inhumé.

— 326

Mouça En-Neddjar

Il était considéré, au siècle où il vivait, comme l'un des jurisconsultes traditionnistes les plus remarquables de Tlemcen,

Mouça El-Mecheddaly

Il fut l'un des plus grands savants et des plus grands dévots de Tlemcen. Il est célèbre dans tous les pays.

Mohammed ben Youçof Ez-Zouawy Ce fut l'un des plus grands saints de Tlemcen.

Mohammed ben Amr Et-Temimy (1108)

Il exerça les fonctions de cadi à Tunis; puis il vint s'établir à Tlemcen où il mourut vers l'an 745 (inc. 15 mai 1344). On lui doit plusieurs ouvrages. Il disposa les matières contenues dans le livre d'El-Lakhmy dans le même ordre que celles enfermées dans la Modaicana.

Mohammed ben Belal

Ce savant jurisconsulte, cet homme vertueux et ami de Dieu, ce professeur, fit ses études auprès de sidi Ahmed ben El-Hadjj. On lui attribue de nombreux miracles. C'était un professeur accompli et versé dans les diverses branches des connaissances humaines. Il occupait un rang élevé dans la science, la piété, la vertu, l'art d'écrire, etc.

Homme d'un mérite éminent. il jouissait à l'époque et au siècle où il vivait d'une grande célébrité dans le pays de Tessala où il mourut. Son tombeau est encore le but de pieux pèlerinages. Mohammed ben Belal eut pour disciple le cheikh Bou Zeitouna, des Oulad-Iça.

Mohammed ben Soleïman En-Nedf3Jar Ce saint et vertueux personnage habitait Mediouna.

— 327 — LETTRE NOUVEAU

Nasr Ez-Zouawy

Voici comment s'exprime le cheikh EI-Mellaiy en parlant de ce personnage: « Ce cheikh fut un savant accompli, un ascète, un dévot, un homme vertueux et ami de Dieu, un fidèle d'une conscience scrupuleuse et un bon conseiller. Il a été l'un des principaux disciples de l'imam Ibn Merzouq. Le cheikh

Es-Senoùsi acquit auprès de lui un grand nombre de connaissances en langue arabe et le fréquenta longtemps. Nasr Ez-Zouawy d it au cheikh Es-Senoùsi : « Je défends souvent qu'on instruisse dans la science ceux qui n'en sont pas dignes. Il y a, en effet, des gens qui se rendent auprès d'un savant pour l'interroger sur une question, tout en feignant de la connaître, et dans la secrète intention de s'attiibuer le mérite de la réponse qui leur sera faite. Lorsque le savant leur a donné la solution demandée, ils font semblant d'en nier l'exactitude et vont quelquefois jusqu'à lui dire que sa réponse n'est pas juste ou qu'elle est médiocre. Puis, quand ces pillards sont interrogés à leur tour sur la même question, ils y font la réponse qui leur a été faite par ce savant. Je m'abstiens donc de répondre à ces plagiaires pour ne pas communiquer la science à ceux qui n'en sont pas dignes. »

Ahmed Baba ajoute : « Voici ce que le cadi Ibn El-Azreq raconte dans le même ordre d'idées : « Sidi Nasr défendait d'écrire des versets du précieux Coran sur les amulettes qu'on nous apporte. Il doimait comme raison que, passant un jour sur un las de fumier, il trouva un papier plié gisant sur les ordures: a Je le ramassai, dit il, et après l'avoir examiné, je m'aperçus qu'il renfermait des versets du Coran que j'avais tracés de ma propre main. Je le plaçai dans mon sein et je promis à Dieu de ne jamais plus écrire des paroles du livre sacré dans les amulettes » (1109).

LETTRE HA

Haroun BEN Mouça Et-Tounesy (de Tunis).

Ce cheikh, ce très docte et pieux imam, remplissait les fonctions d'imam à la mosquée Ez-Zeïtouna (à Tunis). C'est dans cette mosquée et auprès de ce savant que le

prédicateur Ibn Merzouq et autres firent une partie de leurs études. Il mourut en 724 (inc. 30 décembre 1323) (1110).

— 328 — LETTRE YA

PERSONNAGES QUI S'APPELLENT YAQOUB

Yaqoub Et-Tefriçy (1111)

C'était l'un des plus grands amis de Dieu, un saint mort entièrement au monde. Les révélations célestes lui étaient familières. Dans la mosquée où il avait l'habitude de se rendre, il enseignait le Coran aux djinns (génies) : tout le monde pouvait entendre distinctement la voix de ces djinns quand ils lisaient en sa présence. Un jour que dans son école il était occupé à faire lire ses élèves, un serpent entra tout à coup dans la salle. A cette vue, les étudiants épouvantés s'enfuirent, qui d'un côté, qui de l'autre. «

Laissez-le », leur dit paisiblement le cheikh. Le serpent s'étant alors avancé, lui présenta un billet qu'il tenait dans la gueule. Le cheikh le prit et, ayant demandé une plume et de l'encre, traça quelques mots au bas du papier et le remit dans la gueule de l'animal : tout cela se passait à la vue des assistants. Muni de son billet, le serpent s'en retourna par où il était venu, après avoir fait de nombreuses contorsions devant le cheikh comme pour le prier d'appeler sur lui les bénédictions du ciel. Quand il eut disparu, le^ élèves dirent au maître : « Voudriez-vous nous fournir quelques explications sur la scène merveilleuse à laquelle nous venons d'assister et que nous n'avions jamais vue? — Celui que vous venez de voir, leur répondit le cheikh, a été envoyé par une tribu de djinns habitant l'Iraq, pour m'adresser une question, et je lui en ai donné la réponse. » En parlant de la sorte, il avait particulièrement en vue un de ses élèves qui

avait exprimé des doutes sur le pouvoir qu'il avait de voir les djinns.

Les faits miraculeux que la tradition attribue à ce cheikh sont innombrables. Son tombeau, que l'on voit près de la porte Wahb Ibn El-Monabbih (1112), est célèbre, et les prières que l'on y adresse sont exaucées. Que Dieu agréece saint marabout !

Yaqoub ben Youçof ben Abd-el-Ouahid

Originaire de la tribu des Maghraouas, ce saint jouissait d'une grande réputation à Tiemcen. Ses vertus sont connues de tout le monde. Son tombeau se voit à Aïn-Ouanzouta, en dehors de Bab-el-Djiad.

— 329 — PERSONNAGES QUI
S'APPELLENT YOUÇOF

Nota, — Youçof ben Omar et Youçot hen Mohammed ben Youçof ne sont pas

originaires de Tlemcen ; je les cite néanmoins pour m'attirer les bénédictions qui leur sont attachées. Celui qui, parmi les personnages du nom de Youçof, mérite d'être mentionné le premier, c'est Youçof ben Omar.

Abou'l-Hadjjadj Youçof ben Omar El-Anfacy

Voici comment s'exprime Ibn Khatib El-Qocentiny (de Cons-tantine) en parlant de ce personnage : « Ce professeur accompli, vertueux et pieux, remplissait les fonctions d'imam à la mosquée El-Qarouiyin à Fez (1113). Il priait assidûment dans ce temple entre la prière du coucher du soleil et celle du soir. On lui doit une quantité de oïdrd (Prières qu'on récite quotidiennement). Il enseignait la science et le soufisme. Il mourut en l'année 761 (inc. 23 novembre 1359), âgé de cent ans. Après qu'on eut fait sur son corps la prière solennelle du

vendredi (à midi), le cortège se mit en marche et ne put arriver au cimetière que vers le coucher du soleil, tant la foule était nombreuse et compacte.

« Son fils, le vertueux jeune homme, le savant, l'ami de Dieu, Abou'r-Rabi' Soleïman (1114). qui lui succéda, avait fait ses études à l'Académie royale de Fez. Il fit plusieurs miracles. C'était un des plus grands saints et un thaumaturge. N'ayant pas voulu accepter les fonctions d'imam pour lesquelles il éprouvait une certaine aversion, il se consacra entièrement à lui-même. Plusieurs de ses amis — et j'étais de ce nombre — le blâmèrent à cause de son refus ; or, pendant que je causais de cela avec quelques-uns de mes amis, je vis venir un étudiant qui tenait un volume à la main, c Qu'est ceci ? lui dis-je. — C'est un livre intitulé : La bonne étoile ou Histoire du sultan Aboii Saïd (1145), me répondit-il. » Je le pris, et le premier passage

qui me tomba sous les yeux fut celui-ci : « Cette année-là, un tel — on donnait son nom (1116) — se démit des fonctions d'imam de la mosquée El-Qarouiyin, dans les circonstances suivantes : Un homme qui avait prié sous sa présidence, lui ayant dit : « Je t'ai entendu prononcer le miyn (m) d'Es-salamou aleïkoum (le salut soit sur vous) avec un tanouin », il lui répondit : « Je n'ai prononcé es salamou aleïkoum qu'avec un seul dhamma sur le mim. » Puis il se tourna vers les assistants et s'écria : « Vous m'êtes tous témoins que je me démetts des fonctions d'imam. » Alors le cheikh, le célèbre saint Abou Mohammed El-Fechtaly

— 330 —

dit à l'imam démissionnaire : « Tu nous a honorés, que Dieu t'honore I »

Lorsque j'eus lu ces paroles, je demandai

pardon à Dieu d'avoir blâmé le cheikh Abou'r-Rabi' et il me sembla que ce qui venait de m'arriver était un miracle opéré par celui-ci.

« Le sultan Abd-el-Aziz (1117), fils du sultan mérinide Abou'l-Hacên, voulut un jour rendre visite à Abou'r-Rabi'. Il s'assit dans la mosquée El-Qarouiyn, après la prière solennelle du vendredi, et chargea le cadi de la communauté, Abou Mohammed El-Aourby (1118) de lui procurer une entrevue avec le cheikh. Le cadi se leva pour aller chercher ce dernier, mais n'ayant pu le trouver, il revint avec un homme pieux et vertueux, qui, comme le cheikh, portait le nom de Soleïman. Dèsque le sultan le vit, il dit au cadi : « Ce n'est pas celui que je t'ai chargé de m'amener. — C'est vrai, répondit le cadi, mais cet homme est béni et a été l'un des professeurs d'Abou'r-Rabi'. » Puis l'assistance se sépara. Dans celte

circonstance, le cadî fît preuve de beaucoup d'habileté.

« Une autre fois, le sultan fît encore demander le cheikh, mais celui-ci lui écrivit une lettre qui le satisfît pleinement et le fît renoncer à le voir. Je dis un jour à un de nos amis : « Ne croyez-vous pas que c'est dans le but de dissiper quelque chagrin que le sultan recherche la vue du cheikh ? — Le sultan, me répondit mon ami, m'a dit ceci : « Je jure ne l'avoir jamais vu. »

<f. En se vouant entièrement à la science et à la dévotion, Abou'r-Rabi' s'attira la complète bénédiction du Ciel. Je n'ai jamais vu personne qui étudiât et comprit mieux que lui les hadiths. Il mourut en odeur de sainteté, l'an 779 (inc. 10 mai 1377), âgé d'environ quarante ans, et en laissant à la postérité le souvenir de ses éloquents paroles et de sa louable conduite. »

Miracle de ce cheikh. — Voici ce que quelqu'un a raconté : Le vizir de Fez avait formé le projet de frapper les maisons et les appartements de cette ville d'une taxe locative, à l'exemple du vizir qui l'avait précédé (1119). En apprenant cela. Abou'r-Rabi' se rendit chez le ministre en compagnie du jurisconsulte El-Qabbab, et tous deux lui firent des observations à ce sujet. « Je ne fais en cela qu'imiter mon prédécesseur, répondit le vizir. — Voulez-vous, répliqua le cheikh, subir le même sort que votre prédécesseur ? — Non, sidi, dit le ministre. » Je fus pris, dit El-Qabbab, d'une si grande frayeur, qu'il me sembla que la terre allait m'engloutir; quant au vizir, il eut encore plus peur que moi. »

Renseignement utile. — Le cheikh Youçof ben Omar est l'auteur d'un célèbre recueil de notes sur la Riçala, lequel circule de main en main.

Le cheikh Zerrouq a dit : « On ne doit pas considérer les écrits attribués à EI-Djazouly, à Ibn Omar et à tous ceux de leur catégorie, comme des ouvrages composés par eux. Ce sont, en effet, des notes que les étudiants ont recueillies au cours des leçons de ces professeurs; elles peuvent servir de guide, mais ne doivent jamais faire autorité. J'ai entendu dire à certain cheikh que quiconque rend des fetouas en s'appuyant sur des notes mérite d'être fustigé. »

Voici ce qu'a dit sidi Mohammed El-Hattab : « Le cheikh Zerrouq a voulu dire, en parlant des notes attribuées à ces professeurs, qu'il ne faut pas se fonder sur elles lorsqu'elles rapportent ou contiennent des opinions contraires à la doctrine et aux principes fondamentaux de la secte. Au surplus, Dieu sait le mieux ce qu'il en est. Réfléchissez-y !

» (1120).

Abou'l-Fadh'l Youçof ben Mohammed ben Youçof

Il est plus connu sous le nom d'Ibn En-Nahouy. Voici comment s'exprime Ibn Ei-Abbar (1121) en parlant de ce personnage : « Outre le cheikh EI-Lakhmy qui lui enseigna le Sahih d'El-Bokhary, Ibn En-Nahouy eut pour professeurs : Abou Abdallah El-Mazary, Abou Zakaria Ech-Chouqrately (1122) et Abd-el-Djalil Er-Reb'y (1123). Lorsqu'il se rendit pour la première fois chez El-Lakhmy, celui-ci lui dit: « Quel est l'objet de votre visite ? — Je viens, lui répondit-il, pour prendre une copie de votre ouvrage intitulé : EtTehsira (Aperçu).— Vous voulez donc, répliqua El-Lakhmy, m'emporter au Maghrib dans la paume de votre main », voulant dire par là qu'il avait mis toute sa science dans ce livre.

« Ibn En-Nahouy était si versé dans les principes fondamentaux de la religion et du droit qu'il était porté à safranir de l'autorité des chefs de rites dans l'examen des questions de doctrine.

« On lui doit plusieurs ouvrages. Il eut pour disciple et continuateur de son enseignement le cadi Abou Amran Mouça ben Hammad Es-Sanhadjy. Il mourut à Qalàat-Beni-Hammad dans le mois de Moharrem de l'année 513 (avril-mai 1119). »

Voici ce qu'on lit dans le Eunouan d'El-Ghabriny (1124) : « Ibn En-Nahouy résidait à Qalàat-Beni-Hammad et était originaire de Touzer (Tunisie). Il fit un séjour à Sidjilmaça et fut le compagnon d'Abou'l-Hacên El-Lakhmy. C'était un savant voué aux pratiques religieuses et un fidèle observateur des traditions de nos pieux ancêtres. Ses prières étaient exaucées. Il reportait presque

toujours sa pensée vers Dieu et étudiait avec assiduité

— 332 —

Vlhia'l-oloum (Restauration des sciences religieuses) d'El-Gha-zaly. Le cadî de la communauté fde Sidjilmaça) entra un jour dans la mosquée pendant qu'Abou'l-Fadhî IbnEn-Nahouy enseignait aux étudiants la théologie scolastique, et après s'être informé de la nature de la leçon du cheikh, il ordonna de cesser le cours. « Seigneur I s'écria alors Abou'l-Fadhî, puisque cet homme est la cause de la perte de notre enseignement, faites visiblement éclater sur lui un signe de votre colère ! » Puis il sortit suivi par le fils du cadî, lequel avait une grande confiance en lui. « Retourne auprès de ton père ! lui dit le cheikh, va procéder à son enterrement ! » L'enfant revint sur ses pas et trouva son père privé de vie : un de ses ennemis l'avait

assassiné.

« On prétend qu'Abou'l-l[^]adhl n'implora jamais le Ciel sans être exaucé. Il est l'auteur d'un poème intitulé : El Monfaridja (1125) dont voici les deux premiers vers :

« Courage ! tes chagrins se dissiperont et ton angoisse sera remplacée par la quiétude.

« Chaque fois qu'un malheur t'accablera, patiente, dans l'attente d'un meilleur sort. »

L'imam Abou'l-Abbès En-Negaoucy (1126) dit ceci : « Le cheikh Abou'l-Fadhl était originaire de Touzer, et mourut à la Qalàa des Beni-Hammad, en l'année 513 (inc. 14 avril 1119). C'est dans cette dernière ville que se trouve son tombeau, lequel est célèbre par la bénédiction qui y est attachée. Ce cheikh fut l'un des pontifes des musulmans et l'un des dévots les plus remarquables. »

Voici ce que dit le cadi Abou Abdallah Mohammed ben Ali ben Hammad : « Dans notre pays, Ibn Eri-Nahouy jouit, comme théologien et dévot, de la même réputation qu'El-Ghazaly. »

Le cadi Ayyadh dit : « El-Mazery et Ibn En Nahouy furent les disciples d'El-Lakhmy. Ibn En-Nahouy était un homme de science et de mérite ; la crainte de Dieu présidait à tous les actes de sa vie, et il reportait souvent sa pensée vers le Très-Haut. Il n'acceptait rien de personne et ne se nourrissait que de ce qui lui était envoyé de Touzer. On cite de lui le distique suivant :

« Je me trouve au milieu de gens dont les uns ont de la religion, mais manquent d'éducation, et dont les autres ont de l'éducation, mais sont dépourvus de religion.

« Je me trouve perdu au milieu d'eux et

aussi isolé qu'un beau vers dans les poésies de Sahnoun (1127). »

« Il fait ici allusion au vers dans lequel Sahnoun dit en parlant de ses envieux :

« Les seigneurs de la race de Laoua (1128) se soucient fort peu d'un incendie qui a éclaté dans l'intérieur du Petit Puiis (El-Boueïra, nom de lieu). »

« Un jour qu'il priait pendant qu'autour de lui toutes les per-

— 333 —

sonnes de sa famille élevaient la voix et faisaient du vacarme, un hôte dit au fils du cheikh : « Est-ce que tous vos cris ne vont pas distraire la pensée du cheikh ? — Quand il prie, lui répondit le fils d'Ibn En-Nahouy, il est étranger à tout ce qui se passe autour de lui. » Puis il prit une lampe et l'approcha des

yeux de son père, mais le cheikh ne s'aperçut de rien parce que son esprit était présent auprès de la Vérité absolue et absent de ce monde.

« Abou'l-Fadhl professa à Sidjilmaça les deux Asl (les principes fondamentaux de la religion et du droit). Ibn Bessam, qui était l'un des chefs de cette ville, dit un jour : « Cet homme veut introduire dans notre pays des sciences que nous ne connaissons pas », et il ordonna de chasser le cheikh de la mosquée. « Tu as tué la science religieuse, s'écria alors Ibn En-Naouy, en s'adressant à son oppresseur ; que Dieu te tue ici-même ! » Or, Ibn Bessam, s'étant assis le lendemain, au point du jour, à la place qu'il occupait la veille, pour procéder à un mariage, fut assassiné par un groupe de Sanhadjiens.

« Le même fait lui arriva à Fez de la part de Ben Debbous, cadi de cette ville. Le cheikh

ayant maudit le cadî, celui-ci fut atteint au sommet de la tête d'une plaie rongeante qui s'étendit jusque dans la gorge et le fit mourir. Ibn En-Nahouy avait passé toute la nuit qui précéda son départ de la ville le front posé sur le sol, et s'était écrié à la fin de cette prosternation : « Seigneur! vengez-moi d'Ibn Debbous ! » Le lendemain matin, le cadî fut trouvé mort.

« Voici ce que dit El-Djazouly : a Le fils de Ben Debbous étant sorti de la ville pour faire ses adieux au cheikh, celui-ci lui dit : « Va assister aux funérailles de ton père ! » L'enfant revint sur ses pas et trouva son père inanimé.

« Les docteurs de la loi ayant décidé de livrer Vlhia aux flammes, ce livre fut brûlé sur la place de Marrakech (1129), et, à cette occasion, Ali ben Youçof El-Lamlouny (1130) fit circuler dans ses États une lettre dans

laquelle il ordonnait d'obliger les gens à déclarer, par les serments les plus terribles, qu'ils n'avaient pas VJhia; mais Ibn En-Nahouy s'opposa énergiquement à l'exécution de cette mesure et écrivit au sultan pour lui demander son appui. Puis il rendit une feioua par laquelle il déclarait que les gens n'étaient pas tenus à prêter les serments imposés. Outre cela, il fit faire une copie de Vlhia qu'il divisa en trente sections, et en lut chaque jour une aux fidèles pendant tout le mois de ramadhan. « J'aurais voulu, disait-il, n'avoir jamais lu d'autres livres que celui-là. »

« Lorsque Ibn En-Nahouy ne recevait pas assez vite les provisions qu'on lui envoyait de son pays, ou qu'il avait besoin d'implorer le Ciel dans une circonstance quelconque, il adressait à

Dieu la prière d'El-Khidhr, et dès qu'il l'avait récitée il obtenait cequ'il avait demandé.

Voici cette prière : Seigneur ! puisque, par votre grandeur, vous êtes le Bienveillant et le Majestueux par excellence; puisque vous connaissez tout ce qu'il y a dans les entrailles de la Terre et tout ce qui se trouve au-dessus de votre Trône; puisque nos pensées les plus secrètes ne vous sont pas plus cachées que celles que nous exprimons en public; puisque vous savez tout ce que nous pensons, soit que nous l'exprimions par la parole, soit que nous le tenions caché; puisque tout est soumis à votre Grandeur et que les puissants s'humilient devant votre puissance ; puisque enfin toute chose de ce monde et de l'autre est dans votre main, délivrez-moi de tout souci, accordez-moi le pardon de mes péchés et de mes fautes,

mettez un voile sur mes mauvaises actions, et donnez-moi, quand je vous le demanderai, les aliments que je ne pourrai pas me procurer ! Je vous implore en toute confiance et m'adresse à vous familièrement. Vous êtes mon bienfaiteur alors que je suis l'auteur du mal qui m'arrive dans mes rapports avec vous; vous me témoignez votre affection par des grâces tandis que je vous témoigne de la haine par mes péchés ; mais c'est la confiance en votre clémence qui m'a porté à me montrer audacieux envers vous. Je ne vois pas de maître plus généreux que vous. Soyez bienveillant pour un vil esclave comme moi. Daignez avoir la bonté de bénir notre seigneur Mohammed, sa famille et ses compagnons, de m'ouvrir la porte du salut par un effet de votre puissance, et de me fermer celle des soucis par votre miséricorde ! Ne m'abandonnez pas à moi-même l'espace d'un clin d'œil, ô Glorieux et Généreux, car je suis incapable de me conduire ! Ne

m'abandonnex pas non plus aux hommes, car ce serait déchoir après avoir joui de vos grâces et de vos bienfaits ! Vous êtes clément et miséricordieux. Il n'y a pas d'autre Dieu que vous. Je fais partie des coupables. o le plus miséricordieux des miséricordieux ! o Maître de l'univers ! »

« Un de ses parents, qui avait dû quitter son pays pour fuir ses oppresseurs, se plaignit à lui de l'étal de gêne dans lequel il se trouvait à cause de son exil, et le pria de vouloir bien intercéder en sa faveur auprès du gouverneur de son pays, afin que celui-ci ordonnât à ses persécuteurs de le laisser rentrer dans sa patrie. « Je ferai ce que lu me demandes », lui répondit le cheikh. Quand la nuit fut venue, il se prosterna avec humilité devant Dieu et lui adressa cette prière :

VERS

« Revêtu du manteau de la nuit, je veille,
quand tout le monde dort, pour me plaindre
à mon Maître de ce que j'éprouve.

— 335 -

« Je dis : Seigneur ! o mon suprême espoir !
O vous sur qui je compte pour dissiper mes
maux !

« Je me plains à vous de choses que vous
connaissez, et que je n'ai ni la patience ni la
force de supporter.

« Je tends les mains vers vous en criant
contre l'injustice, ô le meilleur de ceux vers
qui on tend les mains ! d

à laquelle il ajouta la récitation de la
Monfaridja.

a Son parent lui ayant renouvelé sa demande
: « La chose est parvenue à celui qu'elle

regarde, lui répondit-il ; tu ne tarderas pas à t'en apercevoir. » Peu de temps après, en effet, le gouverneur de Touzer adressa au cheikh une lettre conçue en des termes fort polis, par laquelle il lui faisait savoir qu'il consentait à ce que son protégé retournât dans sa patrie. « L'affaire est conclue », dit alors le cheikh à l'homme qui avait sollicité son intervention.

« Quant à l'oppresseur de ce dernier, il vit en songe un cavalier qui fondait sur lui avec un javelot de feu à la main. Il se réveilla épouvanté et s'écria: «Seigneur! protégez-moi contre Satan le lapidé ! » ; puis il se rendormit ; mais le fantôme lui apparut encore plusieurs fois et finit par lui dire : « On ne cherche un refuge auprès de Dieu que contre Satan, et non contre moi qui suis un ange envoyé par l'homme vertueux. »

« Voici ce que dit le cheikh Abd-er-Rahim

ben Iça ben El-Meldjoun El-Facy (1131) : « Abou'l-Fadhil vint à Fez en l'année 494 (inc. 6 novembre 1100). Mon père s'attacha à lui et apprit, sous sa direction, le livre d'Ech-Ghirazy, intitulé : El-Louma' (1132). De là, il se rendit à El-Qalàa et y séjourna jusqu'à la mort d'Ibn Ez-Zayyat. De retour à El-Qalàa, il s'imposa une vie misérable, renonça aux vêtements moelleux et s'habilla de bure grossière. Sa robe n'arrivait qu'aux genoux. Il passa un jour près du jurisconsulte Abou Abdallah ben Asma, muphti de cette ville ; mais comme il avait l'esprit préoccupé, il ne le salua pas. Ce magistrat, indigné, attendit son retour et lui cria d'un air de mépris : « Hé! Youçof ! — Me voici, répondit le vieillard, et il se rendit auprès du muphti qui l'apostropha en ces termes : a o nàti! de Touzer 1 puisse ton visage pâlir ! puissent tes jambes se dessécher ! puisses-tu passer sans jamais être salué ! » Le cheikh, tout confus, lui présenta ses excuses, mais le muphti ne

les accepta pas et lui adressa de dures paroles. « Que Dieu vous pardonne, ô jurisconsulte ! ô Mohammed ! » lui dit Ibn En-Nahouy en se retirant.

« Les prières d'Ibn En-Nahouy étaient si pleinement exaucées qu'on disait : « Que Dieu nous garde de ses malédictions ! »

« Il acquit une grande supériorité dans la connaissance du

- m -

droit et une compétence non moins grande dans l'examen des affaires. Plusieurs savants distingués et profonds connaisseurs lui durent leur instruction, tels que : le jurisconsulte Abou Abdallah Mohammed ben Ali, plus connu sous le nom d'Ibn Remama, doyen des muphtis de Fez; les deux frères, les jurisconsultes, leshabiles connaisseurs Abou Bekr et Mohammed, fils

de Mekhiouf ben Khalf-Allah ; et le jurisconsulte Abou Amran Mouça ben Hammad Es-Sanhadjy.

« Voici ce que rapporte le hafidh, l'ascète, le contemplatif Abou'l Hacên ben Ismaïl ben Harzehem (1133) : « Mon père m'avait recommandé de baiser la main d'Abou'I-Fadhl toutes les fois que je le verrais, dussé-je le rencontrer cent fois dans la même journée. « Va chez lui, me dit-il un jour, et dis-lui de te bénir. » J'arrivai chez le cheikh à l'heure du coucher du soleil. Il fit successivement les deux adhan (appel à la prière) et nous nous mêmes à prier. Lorsqu'il allait prononcer le tekbir (ce sont les paroles : Allahou akbar, Dieu est grand, qu'on prononce en inclinant le corps, dans la prière), je vis son manteau, qui s'était relevé sur ses épaules, trembler vivement et bruire, tant la crainte de Dieu agitait son corps. Puis il récita la prière à haute voix en prononçant

chaque mot distinctement, et, après le salut final, il me bénit et je retournai chez mon père. « J'ai vu le cheikh, lui dis-je, faire la prière du coucher du soleil avant l'heure à laquelle les habitants de la ville ont coutume de la faire. — Oserais-tu médire d'un ami du Très-Haut ? me répondit-il ; sache que le véritable moment de la prière du coucher du soleil est celui où le cheikh a prié, et que l'habitude qu'ont les gens de retarder ce moment est une pure innovation de leur part. » Puis, il dit à ma mère : « Il faut espérer que Dieu nous fera tirer profit de cet enfant: il a, en effet, reçu la bénédiction d'Aboul'l-Fadhl et je l'ai vu entrer entouré d'une auréole, ce qui me fait croire que la prière du cheikh a été exaucée. » Or, cette prédiction s'accomplit à la lettre. »

« Voici un trait qui prouve la noblesse de son caractère : Un jeune homme, du nombre des étudiants, entra chez le cheikh, et, dans

l'empressement qu'il mit à le saluer, il renversa sur son vêtement qui était blanc, tout le contenu d'un encrier. L'étudiant rougit de honte, mais le cheikh lui dit: «J'étais précisément occupé à me demander de quelle couleur je devais faire teindre ce vêtement; je le ferai donc teindre en noir d'encre. » Puis il ôta son habit et l'envoya chez le teinturier. » (Extrait résumé du Qamous) (1134).

— 337 —

Abou'l-Hadjjadj Youçof BEN Ahmed ben Mohammed, le Ghérif Haçanide

Voici ce qu'on lit dans le livre où EI-Mellaly énumère les belles qualités et les vertus de son professeur Es-Senoûsî: « Abou'l-Hadjjadj en question fut un jurisconsulte estimé et de mœurs pures, un savant voué aux pratiques religieuses et un maître

accompli. Il était fils de l'illustre cheikh, l'homme vertueux et de noble origine, Abou'l-Abbès. Il fit faire à notre professeur Es-Senoûsi deux lectures complètes du Coran en lui apprenant les sept leçons de ce livre sacré et lui donna un diplôme de licence par lequel il l'autorisait à enseigner à son tour les dites leçons et toutes les autres matières de son enseignement » (1135j).

Youçof ben Ismaïl

Il est plus connu sous le nom d'Ez-Zeïdoury. Voici comment s'exprime El-Qalaçady dans le récit de son voyage d'études, en parlant de ce personnage : « Il possédait des connaissances très étendues dans les sciences exactes et avait une si haute idée de sa dignité qu'il ne regardait aucune des personnes attachées aux vanités de ce monde. Il purifia son âme du désir des richesses et l'éloigna de tout ce qui aurait pu

lui inspirer le mépris de l'étude. En s'abstenant de faire ce que la loi réprovoque et contracter des habitudes et des mœurs blâmables, il maintint intact l'éclat de son honneur. Tout son vêtement consistait en une robe de laine. J'ai lu sous sa direction le Telkhis d'Ibn El-Benna — plusieurs fois, — les deux parties du traité des successions d'El-Haufy : celle qui traite des cas où la base numérale pour la répartition des parts héréditaires est un nombre entier, et celle qui traite des cas où cette base est une fraction ; une partie des principes fondamentaux du droit, les Prolégomènes de l'algèbre et de l'équitation par Ibn El-Benna, et quelques chapitres du livre intitulé : « Refoxil-hidjàh » (Chute du voile) (1136). J'ai assisté à ses leçons sur le Telkhis, la Tlemcénif/a, les Maqa-lat et le Djomal d'El-Khounedjy. Il mourut de la peste en l'année 845 (inc. 22 mai 1441) » (1137).

Yahia ben Es-Saqil

Ce savant jurisconsulte, cet homme vertueux et ami de Dieu, était très versé dans les hadiths qu'il savait par cœur. On lui attribue de nombreux miracles. Son tombeau se voit en dehors de Bab-el-Aqba (La Porte de la montée).

â38

Yahia BEN Mohammed, dit Abou's-Sadat

Il descendait d'une famille originaire de Mediouna et naquit à Tiemcen. Ce jurisconsulte, cet homme vertueux, scrupuleux et ?îmi de Dieu, ce thaumaturge, fut irréprochable dans tous les actes de sa vie. Il eut pour professeur le cheikh Es-Senoûsî. sous la direction duquel il étudia la jurisprudence, les principes fondamentaux du droit, la rhétorique et la logique. Il fut pendant de nombreuses années le

compagnon de son maître, et, à la mort de celui-ci, il s'installa auprès de son tombeau et y resta plusieurs années, jusqu'à ce qu'ayant vendu tous ses biens, il ne lui resta plus rien pour vivre.

Certaine nuit, le cheikh Es-Senoûsî lui apparut en songe lui amenant une jument sellée et bridée et une mule. Il lui ordonna d'enfourcher la jument et d'installer sa femme sur la mule. Ayant obéi, ils se mirent en marche précédés par le cheikh Es-Senoûsî qui les conduisit jusqu'en un point du territoire des Beni-Rachid. En cet endroit, le cheikh lui ordonna de mettre le pied à terre et de construire des habitations. Or, peu de jours après ce rêve, des Beni-Rachid se présentèrent devant sidi Yahia conduisant une jument et une mule. Il partit avec eux et arriva à l'endroit où le cheikh Es-Senoûsî l'avait fait descendre. Les gens du pays y bâtirent un village et immobilisèrent un

vaste domaine en faveur de sidi Yahia. Quand la saison des labours fut venue, cinq cents personnes et plus vinrent faire une corvée de labour dans lehabous d'Abou's-Sadat, en fournissant chacune son bœuf et sa semence ; puis, quand l'été arriva, on moissonna toutes ces céréales et on en remplit un grand nombre de silos. Quant à sidi Yahia, il resta dans cet endroit qu'on appela désormais la Zaouia de sidi Yahia Bou's-Sadat.

On attribue à ce cheikh d'innombrables miracles. En voici un qui m'a été raconté par son fils, notre professeur sidi Mohammed : « Mon père, dit-il, avait égorgé un mouton pour faire de la conserve de viande, et, après avoir étendu au soleil les tranches de la chair de cet animal, il s'était assis quand un milan s'abattit sur la viande et en emporta un morceau. « Tu t'arrêteras là jusqu'à ce que tu aies rejeté la viande! » cria le cheikh à

l'oiseau. Aussitôt, le milan demeura immobile dans l'air et ne put plus voler ; il rejeta la viande, tomba sur le sol sans* pouvoir reprendre son essor, et finit par crever. »

Sidi Mohammed nous a également rapporté le fait suivant : « Mon père avait un verger planté de figuiers et de vigne, et y envoyait chaque jour son serviteur pour qu'il lui en rapportât des figues et duraisin. il avait permis à cet homme de manger un peu de ces fruits, et celui-ci n'en mangeait que la quantité qui

— 339 ->

lui avait été fixée. Or, un" jour, il en mangea une quantité qiii dépassait celle qui lui avait été assignée. Aussitôt son ventre s'enfla et le malheureux fut sur le point de mourir, c Va chez le cheikh, dit-il à sa femme, et

demande-lui de me pardonner. » Celle ci se rendit chez mon père qui lui dit: « Laisse-le jusqu'à ce qu'il se repente, car il ma désobéi malgré les recommandations que je lui avais faites. » Le cheikh finit cependant par lui pardonner et aussitôt le malade se leva sain et sauf, après avoir été à deux doigts de sa perle. »

Que Dieu nous fasse profiter des exemples de ce cheikh !

Je n'ai pu savoir la date de sa mort.

Yahia BEN Abdallah ben Mohammed ben Abd-el-Aziz

Ce jurisconsulte, cet homme de bien et ami de Dieu, ce professeur très instruit, fut un cadi impartial, pieux, bienfaisant, vertueux et irréprochable dans toute sa conduite. Il jouissait d'une bénédiction extraordinaire. Voici un de ses miracles, qui m'a été raconté

par son serviteur: «Nous avons, dit celui-ci, dans la maison du cheikh, un grand silo qui était toujours plein de grains. Aussi le cheikh ne manquait-il jamais de blé en temps de disette, et quand cette calamité sévissait, on ne pouvait trouver du grain que chez lui. Les anciens rapportent qu'à une certaine époque, il y eut à Tlemcen une grande famine, à cause de laquelle les mosquées furent abandonnées et fermées. Le sultan qui régnait alors envoya demander aux gens du pays de lui vendre du blé, mais il n'en trouva chez personne. Alors, sidi Yahia dit au prince : « Je vous fournirai tout ce dont vous avez besoin en fait de céréales. »

Ce cheikh devait cela à la bénédiction dont il était l'objet de la part de Dieu. Que le Très-Haut l'agrée, nous fasse profiter de ses exemples et nous groupe dans sa catégorie !

Tous les hommes de bien dont nous venons

de donner les biographies sont de Tlemcen (1138). Quant aux jurisconsultes qui ont illustré cette ville, personne ne pourrait les compter, tant ils sont nombreux. Que Dieu nous fasse profiter de leurs exemples ! Si nous voulions, en effet, faire un récit complet de leurs vies et les énumérer tous, nous n'aurions pas assez de tous les cahiers de papier existants.

Sachez qu'il est du devoir des hommes de science non seulement de chercher à obtenir un diplôme qui leur permette d'enseigner à leur tour les connaissances qui leur ont été communiquées, mais encore de distinguer parmi les hommes de mérite

— 340 —

de la nation ceux qui ont été les compagnons du Prophète, ceux qui ont appartenu à la seconde génération, et ceux qui ont été

versés dans la science du droit. Un homme parfaitement instruit doit savoir la date de la naissance et celle de la mort des personnages célèbres, afin de pouvoir placer ceux-ci dans l'ordre chronologique.

Ibn El-Khatib dit dans ses Notes nécrologiques : « Un étudiant m'a raconté que dans une conférence scientifique, le conférencier fut en désaccord avec un autre homme sur le point de savoir qui, de Malik ben Anas ou de Moslim ben El-Hadjjadj, était mort le premier. « C'est Moslim, disait le conférencier. — C'est Malik, prétendait l'autre. » Or, celui-ci avait raison, car Moslim ben El-Hadjjadj mourut plus de quatre-vingts ans après Malik » (1139).

C'est grâce à la connaissance des dates que l'étudiant peut sortir des ténèbres de l'ignorance. On doit pouvoir également distinguer les hommes qui ont été les

disciples d'un maître de ceux qui ne l'ont pas été. Voici ce que dit, à ce propos, Ibn El-Khatib El-Qocentiny ; « Le nombre des hommes qui ont été les élèves d'El-Bokhary et qui ne l'ont pas été de Moslim est de quatre cent trente-quatre, et celui des hommes qui ont été les disciples de Moslim sans l'avoir été d'El-Bokhary est de six cent vingt-cinq. »

La connaissance des noms des livres et de ceux de leurs auteurs fait également partie d'une instruction complète. Il importe beaucoup que l'étudiant connaisse les différentes séries de savants et les ouvrages qui ont été composés sur les diverses matières. Ibn El-Khatib dit à ce sujet : « Un homme m'ayant prié de lui faire connaître les titres de tous mes livres pour les inscrire dans la relation de son voyage d'études, je lui ai dicté les litres de ceux que j'ai composés jusqu'à ce jour, car il était très avide de

connaître ces choses-là. Qu'on me permette de les énumérer ici (c'est-à-dire dans le livre intitulé : Cherfoui-talib fi asnal matalib), comme complément de cet ouvrage :

« 1^{<*} 2'eqrib ed-delala fi cliarJii'r-Riçala, Moyen facile de se guider dans le commentaire de la Riçaiia, en 4 volumes ;

« 2» El-Loubah fUthilçar el-Djellab, La quintessence de l'Abrégé du Djellab;

« 3° Moqaddemai er-raldh fi mabadiL-firaïd, Notions préliminaires données à celui qui s'exerce dans l'étude des principes de la science des successions;

« 4° IdaliouH-mâani oua baïnou'l-mabani, Eclaircissement du sens intime des expressions et Exposition du sens des mots qui entrent en construction avec d'autres. C'est un volume où j'ai commenté le poème sur la logique, qu'a composé notre ami, le

professeur Abou Abdallah Mohammed, fils
du jurisconsulte Abou

— 341 —

Zeïd Abderrahraan Ed-Dharir El-
Marrakechy, notre compatriote;

« 5° Telkhisou'l-amel/i cherchi'l-DJomal,
Résumé du travail sur le commentaire du
DJomal, ouvrage sur la logique ;

« 6° EnHOul-faqir oua'izzou'l-haqir, Ce qui
tient compagnie au pauvre et qui sert de
grandeur au petit, ouvrage où l'on parle des
soufis, tels que Abou Medien et ses
compagnons ;

« 1" Anouarou's-sâada fi oçouli'l-ibada, Les
lumières du bonheur ou Principes de la
dévotion ; c'est un commentaire de ces
paroles du Prophète : « L'Islam repose sur
cinq bases, etc. » ; chacune des cinq bases de

la religion (la profession de foi, la prière, le jeûne, la dime aumônière et le pèlerinage) est accompagnée de quarante hadits et de quarante questions ;

« 8° Hidàiaiou's-salik fi baïani Alfiyati-bni Malik, Le guide de celui qui suit la voie qui mène à la connaissance de l'Alfiya d'Ibn Malik ;

« 9° El maçafaious-saniija fi-khti>;ari'r-rihlati'l-abdériya, La haute distance ou Abrégé de la Relation de voyages d'El-Abdéry (1140) ;

« 10° Siradjou-i-thiqath fi'ilmi'l aouqat, La lampe des hommes dignes de foi ou l'Art de dresser des calendriers pour connaître l'heure exacte des prières ;

« 11° Teshiloul-'ibara fi ià'diirs-saiyara, Moyen facile pour reconnaître la position des planètes. Cet ouvrage comprend quarante

chapitres et soixante sections ;

« 12° Eyisoïl-habib 'an 'adjzi-i-iabib, Ami qui distrait de l'idée qu'on se fait de l'impuissance du médecin (1141) ;

« 13° Teïcirou l-matalih fi ia'dili'l-kaïoakib, Moyen facile de reconnaître la position des étoiles. Nul, parmi les anciens, n'a composé pareil ouvrage ;

« 14° Basiou'r-romouz fi aroudhVl-Khazradjy, Explication étendue des énigmes renfermées dans le traité de prosodie d'El-Khazradjy ;

« 15° Oûiqäiatou l-moaqqit (1142) oua nikaïati'l-monakkit, Ce qui protège l'astrologue et nuit à celui qui veut le faire tomber (c'est-à-dire : le contredire) ;

« 16° El-Qonfoudiya fi ibialid-delalati'l-falakiya, La Qonfou-dienne ou réfutation de

la théorie de ceux qui prétendent se guider sur les astres (1143) ;

« 17° Hatioun-niqab 'ala oudjouhi a'malVl-hiçab, Chute du voile qui recouvre le visage des Opérations arithmétiques ; c'est un commentaire du Telkhis, d'Ibn El-Benna, que j'ai composé bien avant qu'Ibn Zakaria El-Andaloucy (1144) eût écrit le sien ; d'ailleurs, Ibn Zakaria avait pris une copie de mon livre lors de son passage dans la ville de Fez, postérieurement à l'année 773 (inc. 15 juillet 1371) ;

« 18° Ei-Tekhliçou fi charhi'i-Telkins, apurement du commentaire sur le Telkhis ;

« 19° El Ibrahimiya fi mabadVl-'arabiya, L'Ibrahimiade sur les principes de la langue arabe ;

« 20° Telfhimou-t-talib H maçalli oçouli bnVl-Hadjib, Où l'on fait comprendre à

l'étudiant les questions traitées dans le Précis des principes fondamentaux du droit, par Ibn El-Hadjib. J'ai écrit cet ouvrage à l'époque où j'étudiais sous la direction du cheikh Abou Mohammed Abd-el-IIaqq El-IIaskoury, dans la mosquée d'El-Blida, à Fez ; c'est dans les premiers jours de l'année 790 (inc. 11 janvier 1388) que je l'ai commencé ;

« 21° Alamaïou n-nadjah fi mabadi'l'istilah, Signe distinctif du succès ou Principes de la technologie ;

« 22° Boghiatoul faridh mina'l-hiçabi oual-faraïdh, Ce que l'homme appelé à faire un partage désire savoir en fait de calcul et de connaissances relatives à la science des successions;

« 23' El Fariciya fi mabadi-d-doulaWl-hafsiya, la Farésiade ou Instauration du gouvernement hafside (IUd) ;

« 21° Tohfatoii'l-ouarid fl-khtiçacich-chère fi tnina^ l-oualid, Cadeau offert à celui qui vient se désaltérer ou Traité où l'on prouve que la noblesse provient exclusivement du côté paternel. C'est un livre curieux ;

« 25° Ouacilaioii' l'islam bi'nnabi alaïJns-salatn, Le Prophète — que le salut soit sur lui! — est l'intercesseur de l'Islam. Ce livre est, grâce à sa brièveté, un des plus beaux ouvrages biographiques qui aient été écrits ;

a 26° Le présent Abrégé que j'ai intitulé: CherefouH-talib fias-na'l-maialib, Noblesse de l'étudiant ou Études très élevées (1146) ;

« 27° Des écrits sur diverses matières.

« C'est à l'assistance divine que je dois tout cela.

« J'autorise tous ceux qui m'ont vu et tous ceux qui ont vu ceux qui m'ont vu, c'est-à-

dire deux séries de personnes, à enseigner ceux de mes ouvrages que Dieu voudra et celles de mes paroles qui leur sembleront justes. Au surplus, Dieu est l'aide par excellence.

« L'étudiant ornera son esprit en apprenant par cœur un petit nombre de vers. Certain tradilionniste déclamaient le distique suivant à tous ceux qui venaient lui demander de les instruire dans la science des traditions:

« Sauf le Coran, les hadiths et la jurisprudence canonique, toutes les sciences sont des hérésies;

« La science, si l'on en excepte les branches que nous venons de désigner, doit être regardée comme une abomination; oui, hormis lesdites sciences, toutes les autres sont des suggestions de Satan. »

« A un groupe de personnes qui étaient venues le prier de leur enseigner les hadiths, un autre traditionniste récita les vers suivants parmi ceux qu'il savait de mémoire :

« Bienvenus soient ceux que j'aime et affectionne pour l'amour de Dieu Bienfaisant !

« Bienvenus soient les gens vertueux et pieux, les meilleurs des hommes, l'ornement de toute assemblée,

« Qui s'évertuent à étudier les hadiths tout en demeurant chastes, respectueux, graves et pudiques.

« C'est en eux que se trouvent réunies la dignité, la gloire, la crainte de Dieu et toutes sortes de qualités innombrables,

x L'encre que leurs plumes répandent a plus

de valeur et est plus précieuse que le sang des martyrs (1147).

« O vous qui cherchez à vous instruire dans la science des paroles du Prophète Mohammed, vous valez plus que les autres mortels ! »

« Yers d'Aboïi Zar'a Er-Raz7j :

« Quelle belle monture pour les hommes de bien que la religion et les paroles traditionnelles du Prophète Mohammed !

« Ne détournerez pas voire attention des traditions et des savants qui les connaissent, car notre propre jugement, c'est la nuit, et le liadiih, c'est le jour. »

« Ver^s du jurisconsulte et sou/i Abou'l-Abbès ben Kl-Ari, variante: El-Gherib) :

« O vous qui êtes allés visiter le tombeau de

l'Élu de la tribu de Modhar ! Vous avez effectué cette visite en personne, et nous par la pensée.

« Nous sommes restés chez nous, brûlant du désir d'accomplir ce pieux devoir que le Destin ne nous a pas permis de remplir.

(i Mais ceux qui sont restés chez eux, brûlant du désir de visiter ce lieu saint, ont autant de mérite que ceux qui sont allés le voir. »

» Remarque : Les mots ' 'j***^ ^ ^ '—"^lîj'
^^^^^ deux termes

circonstanliels d'état. »

« Vers d'AboulHacên El-Gabecy (de Gabès)
(1148) :

« Ma solitude fait ma distraction. Je ne quitte pas mon logis; aussi rien ne trouble la quiétude de ma vie, et ma joie est constante.

« Je ne demande à aucun de ceux que je vois si l'armée est en campagne ou si le prince est en voyage.

« L'expérience m'a donné de dures leçons. Ah 1 que je voudrais être complètement abandonné! ne recevoir et ne visiter personne ! »

« Vers du cheikh, le iraditeur par excellence, AbouH-Tahir Atimed ben Mohammed Es-Silafy (1149) :

— 344 —

« Je fais partie de la meilleure des phalanges : celle qui cultive la science des hadiths. J'ai quatre-vingt-dix ans, et j'espère atteindre ma centième année. »

« Remarque. — Il vécut encore quatorze ans, attendu qu'il naquit en 472 (inc. 4 juillet 1079) et qu'il mourut en 576 (1181).

« Vers du lexicographe Abou Bekr Ez-Zobeïdy (1150), V auteur de l'Abrégé de l'ouvrage intitulé : Kitab el-'Aïn (1151) :

« Supporte avec résignation tes peines lorsqu'elles t'accablent, et repose-toi sur ton Créateur du soin de toute chose.

a Lorsque les autres mettent leur espoir en un mortel, viens auprès de ton Maître et tends le cou vers lui (c'est-à-dire soumets-toi à sa volonté). »

« Le jurisconsulte Ibn Merzouq récitait le distique suivant quand il levait ses séances :

« Parmi les mâles beautés qui m'entourent, je ne suis plus qu'un vestige de beauté; les vicissitudes du temps ont altéré mes traits.

« Autrefois je marchais sans fatigue, aujourd'hui je suis fatigué sans marcher. »

« Vers d'Abou Bekr ben El-Monakhkhal sur son âge :

« Bien qu'âgé de soixante-seize ans révolus, je me remue encore et me repose.

« Ah ! que je voudrais savoir où, comment et quand se produira l'événement qui doit fatalement se produire (la mort). »

Voici les vers que j'ai composés dans cet ordre d'idées :

« Soixante années de ma vie se sont déjà écoulées, sans que j'aie cessé de jouer et de me divertir.

« Me voilà presque arrivé au jour où il faudra que je descende au tombeau,

« Et moi qui serai l'habitant de ce tombeau, je suis encore négligent et oublieux de mes devoirs.

« De combien de fautes Ibn El-Khatib ne s'est-il pas rendu coupable? Mais Dieu, dans sa bonté, étend sur lui son pardon. »

« Vers d'Abou Abdallah ben Ibrahim, l'un des principaux savants d'Espagne :

« Une vie retirée est, à mon avis, ce qu'il y a de mieux ; c'est, en tout cas, le meilleur moyen de se procurer la sécurité.

« Vis en paix avec le monde, mais ne le fréquente pas, car la fréquentation du monde conduit au regret. »

« Vers du professeur Abou l-Baçaiin :

« Celui qui s'applique avec soin à l'étude de la grammaire, pour éviter les fautes de langage,

« Dit: « Je redresse les écarts de la langue. » Ne vaudrait-il pas mieux qu'il s'appliquât à

redresser ses écarts de conduite. »

ce Vers de Sibawaihi :

« Cette langue, qui parle avec tant de correction, devra périr

— 345 —

un jour. Puisse-t-elle ne jamais prononcer des paroles déshonorantes !

((La correction du langage ne sert de rien si les idées exprimées ne sont pas des idées pieuses ; un langage incorrect et barbare n*a jamais déparé un homme pieux. »

« El-Ghazaly improvisa les vers suivants, à son départ de Jérusalem :

« S'il m'est donné de retourner auprès de vous, je serai heureux de satisfaire encore une fois l'ardent désir que mon cœur

éprouve de vous voir ;

« Mais si je ne dois pas tarder à émigrer dans l'autre monde, s'il m'est impossible de revenir, si la mort doit bientôt me prendre, je vous fais mes adieux. »

« Vers d'Aboiil-Abbès El-Kawary (1152) :

« L'amour qui s'est emparé de mon cœur me trouble et m'agite. Il exécute contre moi les ordres de la passion, sans que, de mon côté, je puisse exécuter une seule de mes volontés.

« Mon œil a bien des torts envers mon cœur. Qui veut assister à un spectacle extraordinaire ? voir une partie de mon corps aider l'ennemi d'une autre partie de mon corps ? »

« Vers d'Ihn El-Khaiib El-Qortoby :

« N'être pas célèbre n'est pas une honte pour

L'homme qui mériterait de l'être : la nuit d'EI-Qadr (1153) est inconnue et cependant c'est la meilleure des nuits. »

« Le jurisconsulte Abou Merouan ben Ayyach, qui, dans sa jeunesse, avait embrassé la carrière religieuse, et qui ensuite l'abandonna, est l'auteur des vers suivants :

« Étant jeune, j'ai désobéi à la passion, et lorsque le temps a blanchi mes cheveux et m'a vieilli,

« J'ai obéi à la passion, au rebours de ce que j'aurais dû faire. Plût au Ciel que je fusse né vieillard pour m'acheminer vers la jeunesse !
»

« Vers d'Aboul-Fadhl Ibn Hl-Amry :

« Celui qui veut vivre heureux et jouir de la vie, dans le bonheur comme dans l'adversité,

« N'a qu'à regarder ceux qui sont plus instruits que lui et ceux qui sont moins riches que lui. »

« Certain poète a dit :

« Si l'homme ne se revêt pas du manteau de la piété, il est nu même quand il est habillé.

« Le meilleur des vêtements est l'obéissance à Dieu. Il n'y a aucun bien à espérer de celui qui désobéit au Seigneur. s>

« Un autre poète a dit:

« Les gens ont inventé certaines choses. Ne t'y conforme pas, crois-moi, car je suis un homme de bon conseil.

— 346 -

« Il n'y a que celui qui suit les traditions de nos pieux ancêtres qui amasse le bien. »

Ici, nous sommes arrivés au terme de notre tâche ; notre ouvrage se trouve achevé selon le plan que nous avons conçu et expliqué : il est vrai qu'il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu. C'est en l'année 1011 (inc. 21 juin 1602) et dans la ville de Tlemcen que nous avons composé ce livre. Nous supplions le Tout-Puissant de considérer le présent travail comme une œuvre pie, consacrée à sa gloire, digne de lui être présentée et de lui plaire. Au surplus, que Dieu bénisse notre Seigneur Moïammed, sont pieux et dévot prophète, ainsi que sa famille et ses disciples qui ont été ses compagnons dans ce monde et qui le seront dans l'autre !

J'ai tiré tous les renseignements biographiques contenus dans ce livre de nombreux ouvrages dont voici les principaux :

1° Neïlo'l-ibtihadj bi-tatrîzîd-Dîbadj, Moyen

de se réjouir en brodant du brocart, par le cheikh Ahmed Baba Es-Soudany ;

2' BoghiatQur roxiwad ficharhi Béni Abd el-Ouad, Objet désiré par ceux qui sont à la recherche de l'histoire des rois de la dynastie des Béni Abd-el-Ouad;

3° Le livre de sidi Mohammed Es Senoussi, intitulé : Manaqi-bol arbâa, Les vertus des quatre;

4" RaudhaioïC n nesrin fl menaqibïl-arbâaii'lmoiaakhkhirin, Le Parterre de jonquilles ou les vertus et qualités des quatre derniers illustres personnages (par Ibn Sàd) ;

5° En-Ned/mo't-thaqib, L'étoile étincelante ;

6' ElKaouaklbo l-waqida fimen hana nesbaïouhou min el-oida-mai oua's-saliJdna l-qada, Les étoiles étincelantes ou livre qui traite des hommes rangés parmi les savants

et les saints qui ont marché à la tête des autres.

Mon fils — que Dieu daigne l'instruire lui-même, le bénir et répandre sur lui ses faveurs I — m'ayant prié de lui faire connaître les noms de tous mes livres, pour en prendre note, je lui ai dicté les titres de ceux que j'ai composés jusqu'à ce jour, car il s'intéresse vivement à ces questions. Qu'on me permette d'en donner ici l'énumération pour servir de complément à cet ouvrage. Voici les titres de ces livres :

1» Ghoniaiou'l-morid 11 charhi maçaïli AbVl-Oualid, Riches ressources mises à la disposition de celui qui cherche à expliquer les questions d'Abou'l-VValid ;

2" Tohfaiou'l abrar oua chiaroulakhiar fVl-ouadhaïfi oual-adhkar el mostahibbati fî'l-leïli ouà'n-nahar, Cadeau offert aux justes et

rituel destiné aux hommes de bien,
contenant les offices

— UI —

et les invocations que l'on doit faire pendant
le jour et la nuit ;

3[^] Faihoul-DjalU fi adouiatil-alil, Assistance
du Tout-Puissant pour expliquer le livre
inlité : Remèdes pour un malade, par le
cheikh Abderrahman Es-Senoûsî, plus connu
sous le nom d'Er-Raqq'y ;

4" Fathou'l-allam li-charhi nashout-tamm lil-
khasi Qu'el-amm, Assistance du Très-Haut
pour expliquer le traité qui a pour titre : Les
conseils parfaits donnés aux peiiis et aux
grands, par sidi Ibrahim Et-Tazy ;

5° Kechfoul-labsi oua-tta'qid ^an 'aqidati
ahirt-tauhid. Eclaircissement des parties
obscurées et embrouillées de l'Article de foi

des partisans de Tunitarisme ;

6° Et-ta'liqatous"s-sani}ja ala ourdjouzai'l-Qortobiya, Scolies brillantes sur le poème didactique intitulé la Qortobiya (La Cordouane) ;

7» Charhoun'ala Mokhtaçari's soghra, Commentaire sur l'Abrégé du Petit Article de foi. C'est le commentaire de sidi Soleïman ben Bou Semaha (1154) sur le Petit Article de foi, que j'ai abrégé en faveur des femmes et des gens du peuple ;

8° Talifou hadiihin nabaouiyn oua hikaïati'ssalihin, Recueil des paroles traditionnelles du Prophète et d'histoires de saints;

9° Ta'liqon mokhfaqaron âlar-Riçala fi dhabiiha oua iefsirou badhi alfadhiha, Notes abrégées sur l'orthographe de la Riçala et explication de quelques-unes de ses

expressions ;

10° Charhoii l-Moradiya li-t-Tazy,
Commentaire du poème El-Moradiya du
cheikh (Ibrahim) Et-Tazy ;

11* Tefsirou badin alfadhi'l-hikam.
Explication de quelques expressions des
Sentences (d'Ibn-'At'âï'llàh). Ce travail est
resté inachevé ;

12* Tefsiro'l-hoçanii fi tortabi oudhifatin li-t-
Tazy, Explication du poème intitulé El-
Hoçam (le sabre tranchant), lequel traite de
la perpétuité d'un office, par le cheikh Et-
Tazy, et des avantages spirituels attachés à
ceux qui le récitent ;

13» Le présent livre qui comprend les vies
d'un certain nombre de saints et de
jurisconsultes originaires, soit de Tlemcen,
soit du district de cette ville, soit de sa
province. Parmi ces personnages, les uns

sont encore vivants et les autres sont morts.

Voilà tous les grands hommes dont j'ai pu réunir les biographies ; quant à les énumérer tous sans exception, cela me serait impossible. Que Dieu bénisse notre seigneur Mohammed, ainsi que sa famille et ses compagnons, et qu'il les salue ! Au surplus, il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu Très-Haut et Majestueux.

NOTES ET EXTRAITS

Note 1 Plaine au sud de la Sebkhah d'Oran.

Note 2

Tribu berbère établie à l'ouest de Mostaganem, dans les montagnes qui se trouvent au N.-O. de Mazoune, département d'Oran.

Note 3

Tous les musulmans qui avaient connu Mahomet ou servi sous ses ordres reçurent le nom de Sahaba, c'est-à-dire Compagnons; ceux qui ne l'avaient pas vu, mais qui avaient connu l'un ou l'autre des Compagnons, furent appelés Tabi'oun, c'est-à-dire Successeurs. Une grande partie de la loi traditionnelle des musulmans a pour base les paroles et les actes de ces deux classes de docteurs.

Note 4 Voyez sa biographie à la page 270.

Note 5

L'illuminé Abou Mohammed Abdallah ben Saïd el Azdy El-Andaloucy, plus connu sous le nom d'ibn Abou Djemra, est l'auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels un Abrégé du Sahih d'El-Bokhary et un commentaire, en deux volumes, sur le Bahdjat ennofous. Il mourut l'an 699 de

l'hégire (inc. 28 sept. 1299). Voy. sa biographie dans Neïl el-ibiihadj par Ahmed Baba, Fez, 1317 de l'hég. in-4°, page 119. Cf. Hadji Khalifa, tome II, p. 345, no 3155.

Note 6

Abou Abdallah Mohammed ben Abou'l-Hoceïn Ismaïl El-Djo*fy El-Bokhary, était de la tribu de Djo'fa, en Arabie, et naquit en 194 de l'hégire (inc. 15 octobre 809), sous le khalifat d'Amin. Le surnom d'El-Bokhary ne lui a été donné qu'à cause du long séjour qu'il fit dans la ville de Bokhara. On lui doit un grand

— 350 —

recueil de traditions musulmanes, qui est intitulé le Sahih, le vrai ou Taulhentique. Ces traditions, au nombre de 7,275, reposent en grande partie sur l'autorité d'Ibn Hanbal, l'un des quatre fondateurs de sectes dites

orthodoxes du mahométisme. El-Bokhary mourut en 256 de l'hégire (inc. 9 décembre 869).

Voyez sa biographie dans Kiiab ouafaïai eldian par Ibn Khallikan, Boulaq, 1299 de l'hég., 3 vol. in-4", tome II, p. 230.

Ncte7

Tadj-Eddin Ahmed ben Mohammed, plus connu sous le nom d'Ibn 'Atâïllah El-Iskandery, natif d'Alexandrie, fut un docteur de la secte de Malek. Il est l'auteur de El-Hlkàm el-'Atiya, Les sentences d'Ibn'Ataïllah, sur le soufisme. Il mourut au Caire l'an 709 (inc. 11 juin 1309).

Voyez sa biographie dans Kiiab ed-Dihadj el-modhehheh fi marifat aïan 'olama el-medheb par Ibn Ferhoun, Fez, 1316 de l'hég., 1 vol. in-4°, page 78.

Note 8

Voyez Complément de l'histoire des Beni-Zeïyan par l'abbé Barges, Paris, 1887, p. 439 et suivantes.

Note 9

La Mina prend sa source au Djebel Akhdar (Montagne verte), à l'est de Frenda, et se jette dans le Chélif, à sept lieues Est de Mostaganem, après un parcours de 220 kilomètres. Le mot Mina n'est pas arabe ; on sait seulement qu'il désignait à la fois, à l'époque romaine, et la rivière et la ville auprès des ruines de laquelle Relizane a été bâtie et qui tirait son nom des eaux qui l'arrosaient.

Note 10

Les Beni-Ournid, dont le territoire s'étend entre Tiemcen et Sebdou, exercent presque

tous la profession de bûcherons et de charbonniers.

Voyez Histoire des Berbères, trad. de Slane, tome II, p. 74.

Note H Les trois lauriers-roses, en berbère.

Note 12

Yebder est un petit village situé sur le territoire des Ahl-el-Oued, à environ deux heures de marche de Tlemcen, dans la commune mixte d'Aïn-Fezza.

— 351 —

Note 13

Le territoire des Béni Isinaïl nu Semiel, se trouve dans la commune mixte d'Aïn-Fezza, à 10 kilomètres environ au S.-E. de Tlemcen.

Note 14

Abou Abdallah Mohammed ben Ali Ibn Ghazi était de Méqui-nez, où il naquit en 841 de l'hégire (inc. 5 juillet 1437); il mourut le mercredi 9 Djoumada I" 919 (13 juillet 1513) et fut inhumé à Fez dans le quartier des Andalous. Ses annotations sur le Précis de sidi Khelil sont très estimées ; il a écrit, en outre, plusieurs ouvrages appréciés, sur la jurisprudence, la grammaire, l'arithmétique et le soufisme. Ibn Ghazi professait sous le règne du sultan saadien Abou Abdallah Mohammed ech-Cheikh el-Mehdy.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 359, et dans Djedhouat ellqiibas par Ibn el-Qadhi, Fez, 1299 de l'hégire, in-40, p. 203, qui le fait naître en 851 (inc. 19 mars 1447) d'après le Raudh el-moutoun.

Note 15

Voyez cette énigme dans Madjani'l-adeb, tome II, parag. 217.

Note 10 i

i

Voyez sa biographie à la page 301.

Note 17 Voyez sa biographie à la page 326.

Note 18

Il y a sept leçons ou éditions du Coran, reconnues par les docteurs également authentiques. Elles ne diffèrent, en général, que dans la manière de ponctuer et prononcer certains mots, ce qui influe quelquefois sur le sens du texte. #

Note 19 Voyez sa biographie à la page 151.

Note 20

Voyez, sur la grande mosquée de Tlemcen, l'article de M. Ch. Brosselard : Les Incrlptions arabes de Tlemcen, publié dans la Revue Africaine, n» de décembre 1858, page 86 et suiv.

Note 21

Cet ouvrage est mentionné par Hadji Khalifa (tome II, p. 456, no 3,703). Il a été écrit à la Mecque par Tadj-eddin Ahmed ben

— 352 —

Mohammed, plus connu sous le nom d'Ibn 'Atâïllah El-Iskandery. Voyez note 7.

Note 22 Voyez note 7.

Note 23 C'est le premier chapitre du Coran.

Note 24

Mohamed ben Ibrahim ben Abdallah ben Malik ben Ibrahim ben Mohammed Ibn 'Abbad en Nefzy er-Rondy, appartenant à la secte des soufis. Il a commenté et mis en vers les Hikam d'Ibn Atâïllah. Il naquit à Ronda, en Espagne, l'an 733 de l'hégire (inc. 22 sept. 1332), et mourut à Fez dans l'après-midi du vendredi \ Redjeb 792 (18 juin 1390).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ihiihadj, p. 287, et dans Djedhouat el-Jqtibas, page 200.

Note 25 Voyez sa biographie à la page 48.

Note 26

Voyez Précis de jurisprudence muislmane par sidi Khelil, traduction du D^{'''} Perron, tome I, p. 38.

Note 27

Abou'l-Oualid Mohammed ben Ahmed ben Rochd, grand-père d'Averroès, fut cadî de la communauté à Cordoue. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, entre autres celui qui porte le titre de Kitab el-baïan ouat-tehsil lima fil-Mostakhredja min et-iaudjih oicat-ialil. Il mourut à Cordoue dans la nuit du samedi au dimanche 11 Dhoif-Qada 520 (nuit du 27 au 28 novembre 1126).

Voyez sa biographie dans le Dîbadj, p. 252, et dans Djedhouat el-Iqtibas p. 156. Cf. Nallino ap. Estudios de erudicion oriental, Saragosse, 1904, p. 67, 77.

Note 28

Voyez Précis de jurisprudence musulmane, par sidi Khelil, traduction du D' Perron, tome I, p. 38.

Note 29

« La Keffara, ou expiation, est imposée à qui a : Rompu le jeûne du ramadhan (Cor., sur. II, v. 180); Violé ses engagements {Cor., sur. V, v. 91);

— 353 —

Répudié sa femme selon la formule de séparation perpétuelle, et est revenu sur sa parole (Cor., sur. LVIII, v, 4) ;

Tué involontairement (Cor., sur. IV, v. 94);

Ou chassé étant en ihram (Cor., sur. V, v. 1 et 96) ;

L'expiation consiste, soit en jeûnes, soit en affranchissement d'esclave; on se rachète, toutefois, en nourrissant et vêtissant des pauvres. Dans ce dernier cas, celui d'avoir chassé en ihram, on compense l'animal tué par un animal domestique, ou l'on nourrit des pauvres. »

(Note extraite d'un article de M. L. Guin, inséré dans la Revue Africaine de 1891, p. 241 et suiv., et intitulé : « Le collier de perles précieuses ou mention des principaux personnages d'origine noble de la contrée du R'eris ».)

Note 30

Voyez Précis de jurisprud. musulm. par sidi Khelil, trad. du D' Perron, tome I, page 20 et suiv.

Note 31

Voyez Précis de jurisprud. musulm. par sidi Khelil, trad. du D^e Perron, tome I, p. 241 et 242.

Note 32 Voyez sa biographie à la page. 163.

Note 33 Voyez sa biographie à la page 115.

Note 34

Le tekhmis consiste à écrire trois distiques de remplissage, ce qui, avec les deux distiques du vers arabe, fait cinq.

Note 35

Voyez Coran, sur. XI, v. 59. — Tenir quelqu'un par les cheveux du devant de la tête signifie que l'on est maître absolu de sa personne, en sorte qu'il ne puisse rien faire que ce qu'il plaît à celui qui le tient.

Note 36

Oumm el-Kitab, la mère du livre, est la table des décrets divins qui est l'origine de toutes les Ecritures et de tous les Livres. Les musulmans prétendent que le destin de tous les hommes est écrit sur cette table, en caractères ineffaçables. On l'appelle aussi El-Louh el-Mahfoudh, qui signifie la Table

gardée ou conservée.

— 354 —

Le même titre d'Oumm el-Kitab est encore donné par les musulmans au premier chapitre du Coran que l'on nomme ordinairement Sourat el-Fatiha, chapitre qui ouvre le Coran.

Note 37

Le Kafti le Noun sont les deux lettres de l'impératif du verbe [^][^] Kana, il a été. Koun signifie: sois! C'est le fiât de la Genèse. Voy. Coran, sur. VI, v. 72.

Note 38 Voyez Coran, sur. VI, v. 103.

Note 39 Voyez Coran, sur. XXXV, v. 39.

Note 40

Voyez Coran, sur. XXIII, v. 103 ; sur. XXXVI, v. 51 ; sur. XXXVII, v. 19; sur. LXIX, v. 13; sur. LXXIX, v. 6, et sur. LXXX, V. 33.

Note 41

Voyez Coran, sur. XXI, v. 32; sur. XIII, v. 3, et sur. XXVII, V. 62.

Note 42 Voyez sa biographie à la page 62.

Note 43

Abou'r-Rabi 'Soleïman ben Mouça el-Kila'y el-Himiary el-Balency. Nom d'un arabe Himiarite d'origine et né à Valence en Espagne. Il est l'auteur d'un livre intitulé Iktifa fi maghazi el-Mosiafa oue'l-kholafa et-thelatha, Conquêtes de Mahomet et des trois premiers khalifes, à savoir Abou Bekr, Omar et Othman. El-Kila'y était le prédicateur de Valence. Il mourut l'an de l'hégire 634 (inc. 4 septembre 1236).

Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 125.
Cf. Hadji Khalfa, t. I, p'. 387, n» 1092.

Note 44

Les Adites, selon la tradition qui a longtemps eu cours en Arabie, étaient remarquables par leur taille gigantesque. Ils furent exterminés par Dieu pour n'avoir pas voulu écouter les enseignements de leur prophète Houd.
Voyez Coran, sur. VII, V. 63 et suivants.

— 355 —

Note 45

Pour l'émigration obligatoire, voyez Les confréries religieuses musubnanes, par Octave Dupont et Xavier Goppolani, p. 34 et suiv., et Marahoicts et Khoiian, par R.inn, p. 497 et suiv.

Note 46 Voyez sa biographie à la page 151.

Note 47

Ahmed ben Ata'-Allah fut le disciple de sidi Ahmed ben Zekri. Voyez Neïl el ibiihadj, p. 71, ligne 3.

Note 48 Voyez sa biographie à la page 40.

Note 49

« Le savant marabout El-Hacen ben Mekhlouf a laissé son nom à une petite mosquée où il est enseveli, et qui est située hors des murs de Tlemcen, du côté du Nord, non loin de Sidi-Halouy. Cette mosquée, qui fut construite par les ordres et sous le règne du sultan Abou'l-Abbès, dernier fils d'Abou Hammou, tombe en ruines; mais son minaret de briques noircies par le temps, avec ses panneaux incrustées de mosaïques, subsiste en son entier. » (Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des Emirs Beni-Zeïyan, par Brosselard, Paris,

Imprimerie Nationale, 1886, page 89).

L'historien Et-Tenessy, dans la traduction de l'abbé Barges, p. 128, mentionne le marabout El-Hacen ben Mekhlouf. Voyez la biographie d'El-Hacen ben Mekhlouf dans Complément de l'His toire des Beni-Zeïyan par l'abbé Barges, p. 320 et suivantes.

Note 50

Tafrent se trouve sur la rivière du même nom, qui est un alîluent de la rive gauche de i'Isser. Elle est située dans le ter-titoire des Béni-Ad, circonscription des Ahl-el-Oued.

Note 51

Il faut entendre par habitants de Taïba, le Prophète et les trois premiers khalifes.

Note 52 Aboo Ouâïla Aïas ben Moawia el-Mozny est cité en proverbe pour sa

perspicacité et sa vivacité d'esprit. Il fut cadi de Bassora sous le règne d'Abd-el-Aziz et mourut âgé de 70 ans, à Abdecy,

— 306 —

village situé entre Bassora et le Khouzistan, en l'an de l'hégire 222 (inc. 14 déc. 836). Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 143.

Note 53

Les actes et paroles (hadith) de Mahomet avaient été recueillis par ses disciples immédiats et transmis par eux aux aiUres musulmans. Ces paroles, décisions et pratiques se rapportent au dogme, au rituel et au droit islamique ; elles portent le nom de Sonna (voie à suivre), et ont, chez les musulmans orthodoxes, le même poids, la même autorité que le texte du Coran. Transmises d'abord par la tradition orale,

elles furent ensuite mises par écrit. Il y a six recueils authentiques de ces traditions faits par El-Bokhary, Moslim, Et-Termidhy, Abou Dawoud, En-Neçaïy et Ibn Madja. La Sonna est, pour les musulmans, ce que ISiMic/ma (seconde loi) est pour les Juifs, le complément de leur loi révélée. Les Chiïtes, ou partisans d'Ali, rejettent ces recueils parce que la plupart des traditions qu'ils renferment ont été rapportées par des hommes qui ont repoussé les prétentions d'Ali au khalifat.

Note 54

A l'époque anté-islamique, un des hommes de la tribu de Khoza'a, nommé liai il ben Ilabachiya, avait la garde du Temple de la Mecque. Cet homme avait une fille appelée llobbay qui était mariée à Qocey ben Kilab, de la tribu de Qoreïch. Halil, en mourant, légua la garde du temple à sa fille llobbay et à

Abou Ghebchan de la tribu de Khoza'a. Qocey, voyant que les clefs de la Ka'aba se trouvaient entre les mains de sa femme, insista auprès d'elle pour se les faire remettre, et celle-ci finit par se rendre au désir de son mari, non sans Favour prévenu qu'elle n'en était pas la seule propriétaire, mais qu'elle en partageait la propriété avec Abou Ghebchan. « Tranquillise-toi, lui répondit Qocey, je me charge de lui acheter son droit. » Quelque temps après, Qocey, se trouvant à Taïf, dans un cabaret, avec Abou Ghebchan, enivra celui-ci et profita de son état d'ébriété pour lui acheter son droit de co-propriété sur les clefs de la Ka'aba pour une outre de vin. C'est pourquoi l'on dit d'un marché préjudiciable au vendeur : « C'est un marché plus préjudiciable que celui d'Abou Ghebchan. »

Note 55

Cf. sur l'Idja/a donnée à des individus non encore nés Gold zihher, Mohamm. Studien, II, p. 191 et Taqrib d'En-Nawawy, p. 12L

— 357 —

NoTR ;)G

Jeu de mots roulant sur le double sens (propre et grammatical) des expressions ibtida, iriifà' et khahar. Ibn El-IIadjj veut dire par là, que s'il n'est pas encore célèbre au début de sa carrière scienlitique, il espère ie devenir plus tard.

Note 1)7 Voyez la note 63.

xNoTE riS

Comme on le voit, Ibn Zekri a incorporé dans son poème des vers entiers ou des fragments de vers de VAlfiija, en les détournant de leur sens primitif. Ce procédé est appelé par les

Arabes : iqiibas, emprunt.

Note 50

El-Borda (le manteau) est le nom vulgaire d'un poème intitulé « Les Planètes étincelantes ou Eloge de la meilleure des créatures », comprenant 162 vers et composé au xiii^e siècle de notre ère par un cheikh égyptien, Cheref eddin Abou Abdallah Mohammed ben Saïd ed-Doulacy el-Bouciry, mort en 694 (inc. 21 nov. 1204).

Cet opuscule, dont la récitation chantée dure une heure et demie environ, est consacré à la glorification de l'apôtre Moham med. Les musulmans attribuent à la Borda une vertu surnaturelle, soit pour l'allégement des douleurs morales, soit pour la guérison des maux physiques. Les Tlemcéniens, qui chantent d'habitude ce poème aux enterrements, y ajoutent 18 vers qui ne sont

pas dans l'original. M. René Basset en a donné une traduction ; il en existe des traductions allemandes et une anglaise.

Voyez note 62.

Note 60 Voyez sa biographie à la page 230.

Note G! Voyez sa biographie à la page 113.

Note 62

Limam Abou'l-Hacen Ali ben Thabit ben Saïd ben Ali El-Qorêchy el-Ach'ary a composé environ 28 ouvrages traitant pour la plupart des fondements de la religion, des traditions, d'histoire et de médecine, entre autres, trois commentaires sur la Borda: un grand, un moyen et un petit. Il fut le disciple d'Ibn

— 358 —

Merzouq El-IIafid et mourut en Dhou'l-

hiddja 829 (ce mois a commencé le 4 octobre 14;26j, à l'âge de 57 ans. Voyez sa biographie dans Neil el-ibtikadj, p. 198.

Note <>.'?

Le cheikh Abou Mohammed Abdallah beii Abou Zeid, célèbre jurisconsulte de Kairouan, ilorissait dans le iv" siècle de l'hégire. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages très estimés et qui font autorité chez les musulmans. Le plus célèbre de ses ouvrages est la Riçala ou Traité de jurisprudence malékite. Ibn Abou Zeïd mourut l'an 389 de l'hégire (inc. 11 avril 979).

Voyez sa biographie dans Dibadj, page 140. Cf. El-Makkary, l'« partie, pp. 500, 619, 918 et Hadji Khalfa, tome III, p. 358, II» 5931.

Note 64

Djemal eddin Abou 'Amr 'Othman ben Omar

ben Abou Bekr, de la secte de Malik, est plus connu sous le nom d'Ibn El-Hadjib, parce que son père avait été chambellan de l'Émir Izz-eddin Moucek es-Selahy. Il naquit à Asna, petite ville de la province de Qous, dans la Thébaïde, en l'année 570 de l'hégire (inc. 2 août 1174). Après avoir fait ses études au Caire, il se rendit à Damas où il professa dans la grande mosquée des Omméyades. Il a écrit des ouvrages souvent commentés : la Kafia, court manuel de grammaire; la Chafia, dans le même genre; le Maqced el-djalil, métri(ue; des Amali ou leçons dictées sur le Coran, Motanabbi et d'autres poètes; Moniaha es-soual oual-amal (le terme de la demande et de l'espoir), manuel de droit malékite. Ibn El-Hadjib mourut à Alexandrie, l'an de l'hégire 646 (inc. 26 avril 1248). Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 563.

-Note Cil

Djemal eddin Abou Abdallah Mohammed ben Abdallah et-Taïy el Djaïany, plus connu sous le nom d'Ibn Malek, était originaire de Jaen, en Espagne, mais né à Damas en 1203 de J.-(^. Après avoir achevé ses études à Alep, il revint professer la littérature à Damas, où il mourut en 672 de l'hégire (inc. 18 juillet 1273), après s'être acquis la réputation du plus grand philologue de son temps. Il a écrit un grand ouvrage aujourd'hui perdu. Kl fawdid (Observations utiles), qui traitait de la syntaxe et dont nous avons un extrait dans le Tesldl el-favmïd; VAlfbja, poème didactique sur la grammaire en mille vers, souvent commenté et imprimé, dont se sont occupés Silvestre de Sacy, Dieterici, L. Pinto et Goguyer; le Lamiyai el-A/"al, autre poème didactique sur la conjugaison des verbes arabes, autographié par Wallin à llej-

singfors, publié par Kellgren, Volck et Goguyer. D'autres ouvrages grammaticaux, d'une moindre renommée, sur la syntaxe, la métrique et la synonymique, se trouvent en manuscrit dans diverses bibliothèques.

(Extrait de la Littérature arabe, par Clément Huart, Paris, 1903, page nO).

Note HO

Son nom entier est Mohammed El-Djouzy ben Mohammed ben Mohammed ben Ahmed ben Abou'I-Qacim Er-Rachidy El-Mezily.

Note 67

Ce poème traite de la constitution du ciel et le mouvement des astres.

Note 68

Es- Sollem el-moraouniq /iHlm el-mentiq. L'échelle brillante ou Traité de logique, est un poème sur l'Isagoge de Phorphyre, composé par le cheikh Abderrahman ben Mohammed es-Seghir El-Akhdary, l'an 941 de l'hégire (inc. 13 juillet 1534). Voyez Iladji Khalfa, tome III, p. 610, n^o 7225.

Note 69 Voyez sa biographie à la page 301.

Note 70 Voyez sa biographie à la page 159.

Note 71

Agadir est le nom du vieux Tlemcen. Voyez, sur Agadir: Tlemcen ancienne capitale du royaume de ce nom, par l'abbé Barges, Paris, 1859, chapitre VII.

Note 72 « La pudeur est un rameau de la toi. » (Hadith de Moslim et d'El-Bokhary).

Note 7:5 Voyez sa biographie à la page 74.

Note 74

Le ouird est une oraison qu'on s'impose de réciter chaque jour. La oudhifa, tâche, est un office composé par un cheikh, qu'on récite chaque jour ou périodiquement, seul ou en assemblée.

— 360 —

Note Tô

El-Kherraz est le surnom de Mohammed ben Mohammed ben Ibrahim El-Omméouy ben Abd ech-Ghems ben Abd el-Menaf, Ech-Cherichy (de Xérès, en P[^]spagne). Son traité de l'orthographe est un poème de 154 vers du mètre redjez qui fait suite à un autre poème de sa composition et qui se compose de 454 vers. Ce dernier poème traite des règles de l'écriture (Er-Rasm). Voyez Complément de l'Histoire des Béni -Zeïyan, par l'abbé Barges, Paris, 1887, p. 384 et suiv.

Note 77

Abou Mohammed Abdallah ben Abou'l-Ouahch Berry ben Abd el-Djebbar ben Berry, naquit au Caire en 497 de l'hégire (inc. 5 octobre 1103). C'était un grammairien et un lexicographe. El-Djezzouly, l'auteur du traité de grammaire intitulé El-Moqad-dema el-Djezzouliya, fut un de ses disciples. Ibn Berry mourut au Caire l'an 582 de l'hégire (inc. 24 mars 1186).

Note 78 Tableau généalogique des Ben Merzouk :

Merzouk

Abou Bekr

Mohammed

(Voyez sa biograpliie page 258.)

Mohammed

Ahmed

(Voyez sa biogi-apliie (tagc 2S/,

Mohammed Abou Yahia

(Voyez sa biograpliio page 210.) 1

Mohammed Mohammed

(Voyez sa biographie page 230.) 1

Mohammed llafsa Ahmed

(Voyez sa biogra()hie page 285.) 1 1

Ahmed Mohammed

(Voyez sa biograjliie page 56.) (Voyez sa biogra|tliie page 29i.)

Ibn Batoutah, dans ses Voyagea (traduction

Défrémery et Sanguinelti, Paris, Imprimerie nationale, 1874, tome I, p. 280 et

— 361 —

suivantes), parle d'Abou'l-Abbès Ahmed ben Mohammed ben Merzouq.

Note 70 Voyez sa biographie à la page 210.

Note 80 Voyez sa biographie à la page 133.

Note 81 Voyez sa biographie à la page 258,

Note 82

Voyez, sur les Sanhadja, l'Histoire des Berbères, par Ibn Khal-doun, traduction de Slane, tome II, p. 1 et suiv.

L'histoire des Béni Ali ou Ilaradoun se lit dans le même ouvrage, p. 553 et suivantes.

Note 83

El-Kalaa, dont les ruines se voient encore au nord de Mecila, commune indigène des Maàdid, dans le Djebel Nechar qui ferme au nord le bassin du Hodna, fut fondée par Iammad en 1007 de J.-C. (398 de Thégire).

D'après M. de Mas-Latrie (Traité de paix et de commerce concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen Age, tome I, p. 52 et suiv.), un groupe important de Berbères chrétiens contribua à former la population d'El-Kalaa. Des privilèges leur furent accordés pour le libre exercice de leur culte et un évêque leur fut donné plus tard par le pape Grégoire VII. Les historiens arabes sont muets sur ce point. (Mercier, Hist. de l'Afr. Sept., tome I, p. 391).

Note 84

lîll-Merdj est une prairie située sur la route de Tlemcen au pont de la Safsaf ; elle touche au tombeau de Sidi Abdallah.

Note 85

Les ruines de Bab-el-Djiad se voient encore en dehors de la Porte Bou-Medine, à gauche du chemin qui conduit au village de ce nom. Il est à remarquer que la ville de Sanaa, dans le Yemen, avait une porte appelée aussi Bab-el-Djiad.

Note 86 Le sultan mérinide Abou Yaqoub Youçof Ibn Abd-el-Haqq arriva

— 362 —

sous les murs de Tleracen le 2 Châban 698 (11 mai 1299). Voyez Ibn Khaldoun, trad. de Slane, tome IV, p. 141 et suivantes. Voyez aussi Histoire des Beni-Zeïyan, par Mohammed et-Tenesty, trad. de l'abbé

Barges, p. 30 et suivantes.

Note 87

Le village d'El-Eubbed, que les Arabes et les Européens désignent communément sous le nom de Sidi-Bou-Médine, à cause du marabout de ce nom qui y est enterré, est situé à une demi-lieue au sud-est de Tlemcen.

Note 88

Voyez Hist. des Beni-Zeïyan, trad. de l'abbé Barges, p. 22 et suivantes.

Note 89

Voyez Ibn Khaldoun, Hist. des Berbères, traduction de Slane, tome IV, p. 180 et suivantes.

Note 90

Voyez Histoire des Beni-Zeïyan, traduction de l'abbé Barges, p. 22 et suivantes.

Note 9J

Allusion à l'assassinat du sultan Abou Yaqoub Youçof. Voyez Ibn Khaldoun, trad. de Slane, tome IV, p. 168 et 169.

Note 92

Le siège de Tlemcen dura huit ans : du 11 mai 1299 au 10 mai 1307.

Note 93

L'auteur de cet ouvrage est Abou Zakaria Yahia Ibn Khaldoun, frère cadet du célèbre historien Abderrahman Ibn Khaldoun. Il naquit à Tunis l'an 733 ou 34 de l'hégire (1332-33 de J.-C.) et mourut à Tlemcen, assassiné par ordre d'Abou Tachefin, fils d'Abou Hammou, en Ramadhan 780 (ce

mois a commencé le 22 décembre 1378).
Voyez sa biographie dans Complément de
l'Histoire des Beni-Zeïyan, par l'abbé Barges,
p. 205.

M. Bel, directeur de la Medersa de Tlemcen,
a publié une traduction de l'ouvrage de Yahia
Ibn Khaldoun.

Note 9i

Abou'l-Abbès Ahmed ben Yerbou' fut le
professeur d'Abou Ali Mansour ben Ali ben
Abdallah ez-[^]ouawy (Voyez page 325, I. 7).

— 363 —

et d'Abou'l Qacim ben Ridhouan (Voyez
Djedhouat ellqiibas, p. 246, lignes 14 et 15).

Note o.)

Voyez la biographie d'Ahmed ben Lahcén El-

Ghoraary dans Néil el-ibtihadj, p. 65.

Voyez, dans la Revue Africaine, n° de décembre 1858, un article de M. Brosselard sur sidi Ahmed bel Hacén el-Româri.

Note 96

Le village d'Iennaya est situé à 11 kilomètres nord-ouest de Tiemcen, à l'embranchement des routes de Rachgoun-Beni-Saf, de Marnia et de Nedroma.

XOTB 97

La ville arabe de Nedroma est située dans un petit cirque verdoyant, à 388 mètres d'altitude, sur le revers nord d'un contrefort du Djebel Filahoucen, au pied du col de Bab-Thaza, près d'une source très abondante (Ain-Messoum).

C'est, comme ville et comme paysage, une

réduction de Tiemcen.

Note 1)8

lloneïn est un petit port sur la Méditerranée, au nord de Tiemcen, entre l'embouchure de la Tafna et Nemours.

NoTK îni

Il y a sept chapitres qui commencent par ces lettres, ce sont les 40% 41% 42", 43-, 44% 45" et 46^

Note 100 Voyez sa biographie à la page 153.

NOTK 101

Tribu située dans le territoire de la commune mixte de Remchi, arrondissement de Tiemcen.

Note 102

Le sultan Zianide Abou'I-Abbès Ahmed, tîls d'Abou lammou, régna de 1430 à 1462. Il fut enterré à El-Eubbed par ordre de son successeur Abou Abdallah Mohammed El-Motawakkil'al-Allah.

Note 103

Ashab el Kehf, Les compagnons de la caverne : c'est ainsi que les Arabes appellent les sept dormants qui entrèrent dans une

— 364 —

caverne sous l'empire de Décius, et y dormirent jusqu'à l'empire de Théodose le jeune, pendant l'espace de cent quarante ans. Voyez Coran, sur. XVIII, v. 8 et suivants.

Voyez aussi Bibliothèque orientale, par d'Herbelot, La Haye, 1777, article Askab el-Kehf.

Note 104

Lecadi Youçof et-Tadely, surnommé Ibn cz-Zeyyat, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : Et-Techawfila ridjaWt-teçawf, Coup d'œil sur les vies des Soufis, et d'un commentaire très estimé sur les Séances d'El Hariry. Il mourut en 627 ou 628 de l'hégire (1230-31 de J.-C).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 382, ligne 2.

Note 105 Voyez sa biographie à la page 269.

Note 106

La Maqsoura est une enceinte réservée, dans l'intérieur d'une mosquée, au prince et à son entourage.

Note 107 Voyez sa biographie à la page 230.

Note 108

Mohammed ben Ahmed ben Abderrahman ben Youçof ben Ibrahim el-Ansary es-Sahily elMaleqy est le fondateur de l'ordre religieux des Saheliya. Il est connu sous le nom de Moulay Sehou. Sa mort arriva l'au 618 ou 649 de l'hégire (1250-51 de J.-C).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiihadj, p. 230, Cf. Marabouts et Khouan, par Rinn, p. 11.

Note 109 Voyez sa biographie à la page 147.

Note 110

Voyez sa biographie à la page 48. C'est le fondateur de l'ordre des Zerrouqiya. Cet ordre a pour zaouïa-mère un couvent situé au douar des Oulad-Trif, commune mixte de Berrouaghia, département d'Alger. Voy. Confréries religieuses musulmanes, par Octave Depont et Xavier Goppolani, Alger, 1897, pp. 457-460.

Note 111

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 359 et suivantes.

Sous les titres de Mosquée de Sidi Zekri et Le tombeau de Sidi Zehri retrouvé, M.

Brosselard a publié, dans la Revue Africaine de mai 1861 et septembre 1861, une très intéressante notice sur la vie et les ouvrages de ce célèbre personnage.

Note 112 Voyez sa biographie à la page 45.

Note 113

Abderrahman ben El-Qacim el-'Atqy, propagateur de la doctrine de l'imam Malik ben Anes, mourut au Caire l'an de l'hégire

191 (inc. 17 nov. 806). C'est le rédacteur de El-Maçail el-Modawa-na, Questions de droit enregistrées; ce livre renferme les décisions de Malik et forme la principale base du système de jurisprudence enseigné par cet imam.

Voyez la biographie d'Abderrahman ben El-Qacim dans Dibadj, p. 153.

Note 114

Abou Abdallah Asbagh ben El-Fredj, compagnon d'Achheb, mourut au Caire l'an de l'hégire 225 (inc. 12 nov. 839). Voyez sa biographie dans Dibadj, p. 99.

Note 115 Voyez sa biographie à la page 256.

Note H6

C'est le sultan Abou Abdallah Mohammed, surnommé EI-Motawakkil 'al-Allah, qui a

régné de 866 à 880(1462 à 1475 de J.-C).

Note 117 Voyez Coran, sur. XVI, v. 100.

Note 118

Dhia eddin Abou '1-Ma'aIi Abd-el-Malik ben Abdallah el-Djoweïny, docteur métaphysicien qui porte le titre d'Imam el-Harameïn, c'est-à-dire, l'Imam des deux Temples, de la Mecque et de Médine, vivait sous le règne de Malik-Chah le Seldjoucide, et a professé la doctrine d'Ech-Chafi'y à Niçabour où il eut le fameux El-Ghazaly pour disciple. On a de lui un ouvrage intitulé Waraqat fil-oçoul (publié à Tunis avec commentaire de Mohammed El-Hattab). Cet ouvrage traite des fondements du droit. Il

— 366 —

y a encore de lui d'autres livres: Elaçalih fil-hhilafiyat, de la diversité et de la contrariété

des opinions; Irchad fil-Kalam, traité de théologie scolastique; Moghith el Khalq, où il montre la supériorité de la doctrine chaféïte sur les autres, et le Nihaiat el-matlab, traité des doctrines chaféïtes, dont on disait que l'islamisme n'avait jamais rien produit qui lui fût égal.

Abou'l-Maali naquit le 12 février 1028, à Bochtanikan, village près de Niçabour, et mourut dans son village natal le 20 août 1085.

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 514.

Note 119 Voyez sa biographie à la page 57.

xNOTE 120 Voyez sa biographie à la page 56.

Note 121

Voyez la biographie de sidi Ahmed bon

Mohammed ben Zekri dans NeïL el-ihthadj,
p. 70.

Note 122

Voyez, sur cette tribu berbère, Ibn'Khaldoun,
trad. de Slane, tome III, p. 227.

Note 123 Voyez sa biographie à la page 113.

Note 124 Voyez sa biographie à la page 139.

Note 125

L'auteur de la Tlemcêniya, ouvrage sur les
successions, est Ibrahim ben Ibrahim ben
Abou Bekr ben Abdallah ben Mouça El-
Ansary Et-Tlemcêny El-Ouechqy.

Voyez sa biographie à la page 60.

Note 126

Abou Zakaria Yahia ben Abou 'Amran Mouça ben Iça el-Meghily el-Mazouny, cadi de Mazouna, fut le disciple d'Ibn Mer-zouq el-Hafid, de Qacim el-Oqbany, d'Ibn Zaghrou, d'Ibn el-Abbès, etc. On lui doit un recueil intitulé : Ed-dourer elmeknouna fi naouazil Mùzouna, Les perles cachées ou cas particuliers de jurisprudence qui se sont présentés à Mazouna. Cet ouvrage se compose de deux gros volumes de plus de 600 pages chacun. Il le cotnmença à Mazouna et l'acheva à Tlemcen où il se fixa.
YA-

— 367 —

Mazouny est encore l'auteur d'une grande histoire où il parle des généalogies des tribus berbères du Maghrib central. Il mourut à Tlemcen en 883 de l'hégire (inc. 4 avril 1478j, Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 393.

Note 127

Abou Zakaria Yahia ben Ydir ben 'Atiq était originaire de Tedlès (Dellys). Il fut cadi du Touat. Son disciple le plus fameux fut le cheikh Mohammed ben Abd-el-Kerim el Meghily. Il mourut à Tamentit, au Touat, le vendredi 10 Saf ar 877 (17 juillet 1472),

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihddj, p. 392.

Note 128 Voyez sa biographie à la page 155.

Note 129

La Fihriça (Catalogue ou Index) est une petite brochure dans laquelle tout lettré musulman qui veut professer avec autorité, fait l'exposé des diplômes et licences qu'il a reçus et des livres qu'il a lus et qu'il est en état de commenter et d'enseigner. Il donne aussi ses appuis (J--) c'est-à-dire, la liste des

docteurs par l'intermédiaire desquels l'enseignement de l'auteur de chaque livre est arrivé à l'aspirant professeur.

Note 130

Le célèbre traditionniste Moslim ben El-Haddjadj est l'auteur d'un recueil de traditions intitulé Es-Sahih, L'authentique. Il mourut à Niçabour le 25 Redjeb 261 de l'hégire (6 mai 875;, âgé de 55 ans.

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome II, page 527.

Note 131

« Telkhis el Mifiah fil ma'ani oue'l-baïan, Résumé du livre intitulé: La Clef de l'éloquence. Titre d'un ouvrage qui a pour auteur Djelal-eddin Mahmoud ben Abderrahman El-Qazouiny, connu sous le nom de Khatib Dimechq (Prédicateur de

Damas), lequel mourut l'an 739 de l'hégire (inc. 20 juillet 1338). C'est un ouvrage fort estimé sur lequel il y a plusieurs commentaires de différents auteurs. Ce Telkhis de Qazouiny n'est proprement qu'un commentaire sur la troisième partie de Mifiah el-o'loum de Sekkaky, où il est traité de l'éloquence et de la rhétorique. Taftazany est un des principaux auteurs qui ont travaillé sur cet ouvrage de Qazouiny. »

(D'Herbelot, Bibliothèque orientale, article TnlkhisJ :

— 368 —

Note 132

Lé titre complet est : Lûtaïf el minen fi mûnaqib ech-cheikh. Abil-Abbès oua cheihhihi AbVI-hacên. Dans cet ouvrage, qui se compose d'un seul volume, Tadj eddin ben Ataïlah Ahmed ben Mohammed ech-

Chadhily el Iskhandery (V. note 7) traite des vertus du cheikh Ghihab eddin Abou'l-Abbès Ahmed ben Ali el-Ansary el-Morsy (de Murcie) et de celles du professeur de ce dernier, Abou'l-Hacen ech-Chadhily.

Ce livre se compose d'une introduction, de dix chapitres et d'une conclusion dans laquelle l'auteur donne les raisons pour lesquelles on doit considérer le prophète Mahomet comme la meilleure des créatures humaines, et énumère les divers degrés de sainteté.

Voyez Hadji Khalifa, tome V, p. 319, n» 11,13G.

Note 133 Voyez sa biographie à la page 139.

Note 134

« Abou Hamed Mohammed ibn Mohammed Zein ed-din El-Ghazaly et-Thoussy, c'est-à-

dire natif de Thous, ville de Kho-rassan, où il vint au monde en 450 de l'hégire (inc. 28 février 1058), l'un des plus célèbres théologiens et philosophes qu'ait produit le mahométisme, est l'auteur de plusieurs ouvrages que possède la Bibliothèque nationale et dont on peut voir la liste dans le Nouveau catalogue des manuscrits orientaux, fonds arabe, nous le n' 1,331. Le plus fameux est celui qui porte le titre de Ihia 'oloum ed-din (Restauration des sciences religieuses), ouvrage de théologie et de morale, divisé en quatre parties qui traitent des cérémonies religieuses, des prescriptions relatives aux diverses circonstances de la vie, de ce qui perd et de ce qui sauve (c'est-à-dire des vices et des vertus). El-Ghazaly, après avoir professé dans le collège En-Nizhâmiya, fondé, à Bagdad, par le vizir Nizham el-Moulk, sous le règne du sultan Seldjou-cide Melik-Schah, embrassa la vie ascétique en 488 (inc. 11

janvier 1095), et se retira dans son pays natal, où il mourut en 504 de l'hégire (inc. 20 juillet 1110)... »

(Note de l'abbé Barges dans Yie de Cidi Abou Medien, Paris, 1884, p. 26).

Note 135

El-Belaly est le surnom sous lequel est connu Mohammed ben Ali ben Dja'far. Voyez Hadji Khalifa, tome V, p. 320.

— 369 —

XoTi: i:J6 Voyez sa biographie à la page 101.

Note 137

« En 765 (inc. 10 octobre 1363) le roi Abou Hammou était venu à bout de subjuguier les tribus remuantes de la partie orientale de son empire ; il avait réduit à l'impuissance

les prétentions du prince Abou Zeyan, fils d'Abou Teschifin, qui aspirait au trône, et vivait en paix avec les rois, ses voisins.

Il voulut profiter de ce temps de repos et de tranquillité pour réparer les maux de la guerre et donner un nouvel essor à la culture des lettres et des sciences, si souvent interrompu par les révoltes de ses sujets ou par les attaques des puissances voisines et rivales. Ayant bâti près de la porte Beblan, où se trouvait le tombeau de son père Abou Yaàkoub, un superbe collège qui fut appelé du nom de ce prince Medârsah-el-Yâahoubiyah (le collège d'Abou Yàakoub), il mit à la tête de cet établissement l'un des savants les plus illustres de cette époque, l'alfakih et chérif Abou Abd Allah ibn Ahmed.

Voici de quelle manière Yahia Ibn Khaldoun dépeint cet événement qui intéresse l'histoire littéraire de ce règne, et mérite ici

une mention particulière :

« Le commencement de cette année, dit-il, jouit d'une trêve qui apporta avec elle la joie et la sécurité d'une paix qui permit à chacun de se reposer tranquillement à côté des sabres suspendus au-dessus des lits, après que chacun eut déposé dans un coin de sa maison les arcs frémissants avec leurs cordes meurtrières. C'est dans ces circonstances que notre seigneur, le prince des Moslim, tourna tous ses soins, toute sa sollicitude et toutes ses pensées du côté du collège qu'il avait commencé à ériger sur le tombeau de son bienheureux père, Moulay Abou Yàakoub.

« Cet établissement devint dès lors l'objet de sa prédilection, et la main royale se montra généreuse pour les frais de construction et autres dépenses. En conséquence, le nombre des ouvriers fut augmenté. On fit autour de l'édifice les plantations les plus belles; les

murs s'élevèrent haut dans les airs et des salles spacieuses s'ouvrirent dans le parcours du bâtiment. Au dehors et le long des murailles on dressa des treilles de vigne, et des fontaines voisines l'eau fut amenée dans toute l'enceinte de l'établissement.

« Non content de ces embellissements, le roi créa pour l'entretien de l'école et des professeurs des fondations considérables ; il fixa pour cela des revenus et consacra à cet établissement des terres et des immeubles, afin d'en assurer l'existence.

— 370 —

« Après cela, il choisit pour y professer l'alfakili très habile, le docte et très savant docteur Abou Abd Allah Mohammed ibn Ahmed, le chérif, le noble descendant de Hossein, fils du khalife Ali. Cette entreprise fut menée à bonne fin, conformément au

plan arrêté d'avance et au louable désir de tout le monde. C'est le cinquième jour du mois de Safar (13 novembre 1363) que l'enseignement fut inauguré dans le nouveau collège. Le roi voulut honorer de sa présence la première leçon du professeur : ce fut un jour des plus solennels. Que Dieu daigne accorder à ce souverain libéral une ample récompense ! Que dans le livre de ses décrets il consigne chacune de ses bonnes œuvres et que dans ce monde comme dans l'autre il accomplisse les vœux et les justes désirs de ce bon roi 1 »

(Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, par l'abbé Barges, p. 159,160.

On lit ce qui suit dans le Mémoire épigrâphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zeïyan, par M. C. Brosselard (Paris, Imprimerie Nationale, 1876, p. 12) :

« Ce collège Tla Medersa El-Yaqoubiya), dont nous avons pu nous-même voir les derniers vertiges, qui n'ont entièrement disparu que depuis une vingtaine d'années sous des constructions françaises, faisait face à la mosquée de sidi Ibrahim el-Masmoudy, du côté du nord, et n'en était séparé que par une cour d'une soixantaine de mètres de longueur. Dans la pensée de son fondateur, la mosquée n'avait été érigée que comme une dépendance de la Medersa, pour l'usage exclusif des professeurs et des étudiants. C'est, du moins, ce qu'on peut inférer d'un passage de Yahia ibn Khaldoun, qui, décrivant avec de grands éloges cette pieuse fondation d'Abou Hammou, n'oublie pas de mentionner « un oratoire avec un minaret incrusté de faïence qui imitait la mosaïque ».

Voyez la biographie de Mohammed ben Ahmed ech Chérif à la page 182 du Bostan ; Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce

nom, par l'abbé Barges, page 334 et suiv. ;
Histoire des Beni-Zeïyan, par Mohammed et-
Tenessy, trad. de l'abbé Barges, page 79.

Note 138

Voyez ces vers à la page

Note 139 Voyez ces vers à la page

Note 140 Province du centre de l'Arabie, dont
la capitale est Riadh.

— a7i —

Palgrave est le seul voyageur européen qui
ait pénétré dans cette province. Voyez la
relation de son voyage, intitulée : Récit d'un
voyage d'une année à travers l'Arabie du
centre et de l'est pendant 1862 et 1863,
traduction Jonveaux, Paris, Hachette, 1864.

Note 141

Ahmed Baba le Tombouctien, Tauteur du Neïl el-ibtihadj, naquit à Arawan (m'^j'; au N.-O. de Tombouctou, le 21 du mois de dhou'I-hiddja, à la fin de l'année 963 (26 octobre 1556J.

Voyez la Notice biographique sur les littérateurs du Soudan, que M. Cherbonneau a publiée dans V Annuaire de la Société archéologique de la pprovince de Constantinc, années 1854 1855.

Note 142

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p, 62. Cf. Ez-Zerkéchy ("Chronique des Almohades et des Hafside, p. 227 de la traduction de M. Fagnan).

Note 143

On lit dans Hadji Khalifa, tome II, p. 623, n° 4195 :

« Djomal fi Mokhtaçar Nihaiattl-amal fi'l-nientiq. Sommaire de l'abrégé du Nihâiatou'l-amal (le Comble des espérances). Cet ouvrage traite de logique; c'est un commentaire des règles fondamentales de cette science et reconnaît pour auteur Afdhal-eddin Mohammed ben Namawar ben Abd-el-Malik el-Khounedji, mort l'an de l'hégire 649 (inc. 26 mars 1251). Chihab eddin Abou Dja'far Ahmed ben Ahmed ben Abderrahman, plus connu sous le nom d'Ibn elOustadh, originaire de Tlemcen et natif de Nedroma, a composé sur cet ouvrage un commentaire (}u'il a intitulé Kifaïaioul-amal, Travail sufTisanl. Abou Abdallah Mohammed ben Merzoucj a mis en vers le Sommaire d'El-Khounedjy. »

Hadji Khalifa se trompe : le Nihâiatoul-amal, dont le litre complet est Nihafiaioul-auml ficharld làtabi'l-Djomal, le Comble des espérances louchant le commentaire du livre

intitulé fU-Djornal, a pour auteur Abou Abdallah Mohammed ben Merzouq el-Hafîd (Voy. sa biog. p. 241, lig. 24).

L'ouvrage d'El-Khounedjy n'est connu que sous le titre de Djomal el-qawaïd, Sommaire ou compendium des règles fondamentales (de la logique). Il se trouve à la Bibliothèque nationale (ancien fonds arabe, n» 410).

La Bibliothèque d'Alger en possède aussi deux exemplaires, noi* 1037 et 1387 du Catalogue des manuscrits.

Note 144

Cette notice biographique est extraite ûw Neïl el-ibtihadj, p. 64.

— 372 —

Note 145 Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 65.

Note 140 Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 65.

Note 147

Voyez supra, note 110. La biographie d'Ahmed Zerrouq se lit dans Djedhouat el-iqtibas, p. 64.

Note 148

Pour le sens de ces mots, voyez la biographie de Moïammed ben Yahia ben Mouça el-Maghraouy, p. 311 et suiv. Cf. Vie de Cidi Abou Médieti, par l'abbé Barges, note des pages IV et V de l'Introduction).

Note 149

C'est Ali ben Mohammed ben Ali El-Qorêchy EI-Basty, plus connu sous le nom d'El-Qalaçady. Voy. sa biographie à la page 155,

Note 1;)0

Abou Abdallah Mohammed ben Qacim ben Mohammed ben Ahmed ben Mohammed El-Qaoury El-Lakhmy, célèbre juriconsulte et auteur de plusieurs ouvrages, naquit à Méquinez, l'an 800 de l'hégire (inc. 24 sept. 1397j) et mourut à Fez en 872 (inc. 2 août 1467j). Son tombeau se trouve dans cette dernière ville, près de El-Bab-el-Hamra (la Porte rouge).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 337 et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 202.

Note I:1I Voyez sa biographie dans Djedhouat el-iqtibas, p. 259.

Note 152

C'est Abdallah ben Abd-el-Ouahid ben Ibrahim El-Madjacy. Voyez sa biographie page 132.

Note l.">3

Abou Abdallah Mohammed ben el-lloceïn en-Nadjiby, plus connu sous le nom d'El-Oustadh es-Seghir, était prédicateur à la mosquée des Andalous, à Fez. Il mourut dans cette ville l'an de l'hégire 887 (inc. 20 février 1482).

- 373 —

Voyez sa biographie dans Djeflhoui el-iqtibas, p. 150 et dans Neïl el-ibiihadj, p. 341.

Note loi

Cet ouvrage, dont le titre complet est : Er-Riçalaiou l-qodsiya bi-adillaiha'l-borhaniya, La sainte Epitre, avec ses preuves convaincantes, traite de théologie scolastique. Il a pour auteur El-Ghazaly. Voyez Iladji Khalfa, tome III, p. 420, n» 6,266.

Note l.);")

Abderrahman EI-Medjdouly, phis connu sous le surnom d'EI-Tounecy (le Tunisien), était très versé dans les sciences métaphysiques, et c'est auprès de lui, qu'à Fez, on venait s'instruire dans ces sciences. II avait été le disciple d'El-Obby.

Voyez sa biographie dans Djedhouat el-
iqibas, p. 260 et dans Neïl el-ibtihadj, p. 147.

Note liH)

Abou Abdallah Mohammed ben Khalifa el Ouechtaty el-Obby (d'El Obba, ville située à 4 lieues o. de Laribus), de la secte de Malik, est mort en 827 de l'hégire (inc. 5 décembre 1423). Il est l'auteur d'un commentaire sur le Sahih de Moslini. Ce commentaire comprend (juatre volumes.

Note I.")7 Le Neïl elibiihadj porte : les

Articles de foi d'Et-Thoucy.

Note I;J8

« Le cheikh Abou Mohammed Abd-el-Hakk, originaire, de Séville. quitta l'Espagne pour se rendre à Bougie, où il remplit les fonctions de cadi jusqu'en Tannée 586 (inc. 8 février 1190). époque de sa mort. On lui doit plusieurs ouvrages remarquables, entre autres :

1" « L'éclaireur ^ ^ ^ J! sur la rhétorique »; et « les prunelles des yeux ., ^' Li'" '^ cju est un traité de l'art de guérir ;

2" Le résultat des avertissements moraux », iicJ' j) i.^l*3! ;

3° « Les commandements principaux, tirés des traditions »,

\" « Les commandements d'une importance

secondaire, tirés des traditions », o[^]->.:[^]' ^
^^.^" >Kî>-\\V ; 5° « Les commandements
les plus essentiels (idemj », X[^]=i.s>-\\

— 374 t-

6" « L'ensemble des notions
lexicographiques », c? ^j^ — ^^ ^»î-', en
dix-huit volumes.

{Journal asiatique de juin 1856, article :
Notice et extraits du fiu' nouan ed-diraia fi
mechaikh Bidjaia, ou Galerie des titéra-
teurs de Bougie au VII^e siècle de l'hégire, par
Cherbonneau).

Cf. Chronique des Almohades et des
Hafcldes, p. 18 de la traduction de M.
Kagnan, et Histoire des Almohades, p. 235.

XoTE l;j<)

Abou-'Iça Mohammed Et-Termidhy est

l'auteur d'un Recueil de traditions qui a pour titre El-DjainV (Recueil complet), et d'autres ouvrages. C'était un élève d'EI-Bokhary; il naquit à Bouch, près de Termidh, petite ville sur les bords de l'Oxus, et mourut dans la même localité en 892 de J.-C. \

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome 11, p. 283.

Note I GO Tribu du Maroc entre Fez et Taza.

XOTK |C)I

Voyez la note 365,

Note MVI

Kl-Qortoubiya est un petit poème sur les cinq pratiques fondamentales de rislam, par Abou Bekr Yahia ben Omar el Qortouby, mort en 567 de l'hégire (inc. 4 septembre 1171).

Note JG3

Voyez Précis de jurisprudence musulmane, par sidi Khelil. traduction du D' Perron, tome III, p. 439.

Le Neïl el-ibtikadj et DJedhoaat el-iqtibas
\\iOV\\,Qn{ : J<^ -^i

^^-~.", Les Articles d'Es-SeImy.

Note 164

Le cheikh Abou Zeïd Abderrahman Et-Thàaleby est né à Alger en 786 ou 87 de l'hégire (1384-85 de J.-C). Il était originaire de la tribu des Thàaleba, établie dans les plaines de la Mitidja, sur le territoire d'Alger. Il est enseveli à Alger, près de la porte Babel-Oued, dans une mosquée qui porte son nom. Ce cheikh mourut en 873 de l'hégire.

Cf. Complément de l'Histoire des Bcni

— 375 —

Note 165 Voyez sa biographie à la page 62.

Note 166

Mohammed ben Abou'l-Qacim ben Mohammed beii Abd es-Samed El-Mecheddaly, mort à Bougie, l'an 866 de l'hégire (inc. 6 octobre 1461), était rauphti et prédicateur à la grande mosquée de cette ville.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 330. Cf. Ez-Zer-kechy Chy[^]onique des Almohades et des Hafcides, p. 256 de la traduction) qui prétend qu'il mourut vers la fin de ramadhan 867.

Note 167

Ahmed ben Saïd El-Habbak était prédicateur de la mosquée El-Qaroulyin, à Fez. Né dans cette ville en 804 de l'hégire (inc. 11 août 1401), il y mourut vers l'an 870 (inc. 24 août 1465).

Voyez sa biographie dans Ncïl el-ibtihadj, p. 67 et dans Dje-dhouat el-iqtibas, page 63.

Note 168 Voyez sa biographie, à la page 317.

Notes 169 et 170

On lit ce qui suit dans le Précis de jurisprudence de sidi Khelil, traduction du D' Perron, tome VI, p. 487 :

[Dans le Mouzhir fi 'olourn el-Lor'a, le Parterre de la philologie de la langue, ou Jardin des fleurs de la langue, ou plutôt la Flore de la philologie arabe, Djelal-eddin es-Souïouly dit ceci] :

c(Le lettré ou linguiste, devenu réellement savant, arrivé au but de ses vœux et de ses travaux, est appelé Itafîz' (qui sait de mémoire, qui sait beaucoup) ; on donne aussi ce nom à celui qui est parvenu au plus haut degré dans l'intelligence des traditions ou paroles du Prophète. Les [ha/h\ ou, selon le pluriel arabe, les] holfaz linguistes ou philologues et les Ao/Z'a^'traditionnistes ont quatre devoirs à remplir pour le bien des autres. Le premier et le plus important est de faire des dictées (ou amali) publiques. Le second est de se poser comme direction consciencieuse et comme lumière pour ceux qui viennent les consulter et les questionner; c'est Vifta, ou la fonction de moufti, ou savant consultant. »

(Es-Souïouly ne parle pas de deux autres devoirs, qui sont tout à fait secondaires : — Vidjaza, ou permettre à tel ou tel de donner aux autres la connaissance d'un livre, et de

leur faire

— 376 —

leçon sur ce qu'il contient, — le mououâdjada, le trouvé, c'est-à-dire expliquer un livre qu'on a trouvé écrit de la main même d'un cheikh, auteur de ce livre, ou connu pour sa science et réputé comme autorité digne de confiance). Voyez la biographie d'Et-Tenessy, à la page 284.

XOTK 171

Abou Mehdy 'Iça beu Ahmed ben Mehdy El-Maouacy El-Belaouy El-Facy fut un savant jurisconsulte. Il avait été le disciple des professeurs de Fez et de Tlemcen, tels que : Abou Mohammed Abdallah El-Abdoucy, l'iman El-Qaoury, etc., et fut l'un des docteurs que l'on consulta lors de l'affaire des Juifs du Touat. (Voyez la biographie d'Et-Tenessy, p. 284, et celle d'El-Meghily, p.

288). C'est à Fez qu'il mourut, le 11 redjeb 896 (20 mai 1491 j, à un âge très avancé.

Voyez sa biographie dans Ne'U el-ibtihadj, p. 176, et dans J)je-dhouat el-iqtibas, p. 282.

Note 172

Le savant Nour-Eddin Ali ben Abdallah es-Senhoury habita le Caire. On lui doit des commentaires sur El-Adhed, la Riçala, le Précis de KJielil, le Talqin et la DJarroumiya. Il mourut au Caire le 19 redjeb 887 (3 septembre 1482J.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiihadj, p. 200.

NOTK 1 73

Abd el-Qadir ben Ahmed ben Mohammed Ed-Demiry, plus connu sous le nom d'Ibn et-Taqy, naquit au Caire en djoumada II 824 (ce

mois a commencé le 3 juin 1421). 11 professa d'abord le droit malékite à la medersa EchClieikhouniya, puis fut nommé cadi malékite du Caire. Sa mort arriva le 18 dhou'l-hiddja 895 (3 novembre 1490).

Voyez sa biographie dans NeU el-ihtiJiadj, p. 166.

NoTK 174

Nous ferons remarquer que tous les manuscrits du Bostan, ainsi que Ne'U el-ibiihadj et Djedkouat el-iqlihas, portent :
^J^^" El-Ibchily.

' Ghihab eddin Ahmed El-Misry Isl-Ibchiyh est l'auteur du fameux ouvrage intitulé : El-Mostatref fi koull fenn mostadhref, dans lequel il a réuni une foule d'anecdotes. Le Mosiatrpf a été souvent réimprimé au Caire et vient d'être traduit en français par M. G. Kat.

Ghihab eddiii El-Ibchihiy professa dans les diverses contrées de l'Egypte et mourut au milieu du ix^e siècle de Thégire (1446

deJ.-C.}.

Si la date de sa mort est exacte, Ghihab eddin El-Ibchihiy ne peut avoir été le professeur de Zerrouq, qui est né en 1442; il faudrait alors admettre la leçon (El-Ibchity) des manuscrits et croire qu'il s'agit d'un autre personnage.

XoTK 17;)

Ghihab eddin Abderrahman ben Mohamed ben 'Asker el Bagli-dady, docteur de la secte de Malek, fut professeur au collège El-Mostansiriya, de Bagdad. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, entre autres le

Kiiab el-IrcJiad, qui est un traité de jurisprudence. Ibn 'Asker mourut l'an 732 de l'hégire (inc. 4 oclob. 1331).

Voyez sa biographie dans Dibadj, page 160.

XoTi': I7(j Voyez la noie 330.

XoTK 177 Le Neïl el-lbtihadj et le DJedhonat eL-iqtahas! portent : J^^jiJ! sj.wix3' ^^ -i-j i::^' *'^ Zj^ -i' "" commentaire de la Ghafi-fjiya, un commentaire de VAqida el-qodsia

XOTK 178

On peut lire ces litanies, qui sont d'Abou'I-Hacen ech-Gha-dhily, dans Ibn Batouta, tome I, p. 40 et suivantes. Voyez la note suivante.

XoTK 179

Abou'l-lacen Ali beu Abdallah ben Abd el-

Djebbar ech-Gha-dhily, fondateur de l'ordre des Chadhelij/a, naquit à Ghomara, près de Geuta, vers l'an 593 de l'hégire (inc. 21 novembre 1196), suivant cei'tains auteurs; à Ghadhila, fraction de l'Ifriqiya, près du Djebel Za'fran (Tunisie), en 571 de l'hégire (inc. 22 juillet 1175), d'après la plupart des écrivains. Il mourut en 656 (inc. 8 janvier 1258), à Homaïtliira (Haute-Egypte).

Voyez Marabouts et khouan, par Rinn, p. 32, et les Confréries religieuses rausubnanes, par Octave Depoiit et Xavier Goppolani, p. 443 et suivantes.

« L'assassinat du cheikh Abd es-Salam ben Mechiche (625 de l'hégire, inc. 12 décembre 1227), fut la cause du voyage que fit, en Orient, son disciple Abou'l-Hacen ech-Gliadhily, auquel un magnifique mausolée a été érigé à Tunis. Le tombeau d'Abou'MIa-

cen se trouve dans un endroit écarté de la Ilaule-Egypte. L'un des meilleurs disciples de cet homme éminent fut Abou'l-Abbôs EI-Morsy (de Murcie). »

{Revue Africaine, année 1881, p. 374, article : « Voyages extraordinaires et nouvelles agréables », par Bou Ras, traduction de M. Arnaud, interprète militaire).

NOTK 180

Hadji Khalfa mentionne un ouvrage intitulé : Haqaïqer raqaïq, sans nom d'auteur; c'est peut-être celui d'El-Maqqary. Voyez la biographie d'El-Maqqary, page 181, ligue 20.

NOTK 181

Voyez sa biographie à la page 169.

Note 182

Abou'l-Hacen Ali ben Abdallah ech-Ghochtéry, soufi éminent, habita Bougie et eut pour maître Ibn Seb'in. Il mourut à Et-Tina, dans le district de Jérusalem, le mardi 7 safar 668(6 octobre 1269) Ses Fragments ont, d'après les musulmans, la propriété de préserver ceux qui les récitent des atteintes des méchants.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ihtihadj, p. 100, et dans les Analectes d'El-Maqqary, chapitre V, page 583.

Note 183

Le mot Sonna signifie proprement ce que les Hébreux appellent Michna, la seconde loi ou la loi orale, qui n'a point été écrite par le Législateur et qui est seulement tirée de ce qu'il a dit ou fait, et conservée par tradition, par des personnes autorisées.

Note 184

Le Djedkàuat el-iqtibas donne, au lieu de ï'-.-c, le mol »-'._*£, l'appui, le soutien.

Note 180

« L'on rapporte du Prophète, qu'ayant été interrogé par «juel-ffu'un, qu'elle était l'œuvre la plus excellente d'un fidèle, il répondit que c'était de coimaitre Dieu cl la loi. Alors, celui qui l'avait interrogé lui dit : « Je vous interroge sur les œuvres et vous me répondez sur la science ». Mahomet répliqua aussitôt : « C'est que la science de Dieu, c'est-à-diie la foi, peut servir sans les o3Uvres, et que toutes les œuvres sont inutiles sans la science ». (Bibliothèque orientale, par d'IHerbelol, article Ibn.)

Note 186

Abou Abdallah Mohammed ben Abderrahman ben Hoceïn ér-Ro'aïny el-Andaloucy et-Tarabology, plus connu sous le nom d'El-Hatlab, était originaire d'Espagne. Il naquit à Tripoli de Barbarie, qu'il quitta pour aller se fixer à la Mecque. C'est dans cette ville (juil vivait encore en 944 de rh» ^ .gire (inc.lO juin 1537). Son fils, Mohammed El-Hattab, est lauteur d'un commentaire sur le Précis de Khclil.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ihili.adj, \\. 303.

XOTK 187

Le AV«7 el-ibiihadj donne Takrin, et le Djedhouat el-iqtibas porte: " Il mourut à Aziiten, près de Tripoli de Barbarie, entre Tadjoura et Qasr Ahmed ; c'est là que se trouve son tombeau qui est visité par les

fidèles ».

Non-: 188

Voyez, à ce sujet. Vie de Cidi Abou Médien, par l'abbé Barges, note des pages IV et V de l'Introduction.

XOTE 189

Le mol ya/tV/ixiii, qui signifie proprement r«/»/Mre, séparation, désigne, dans la langue des soufis, le monde, c'est-à-dire la chose avec laquelle il faut rompre.

Note 190

Voyez, pour le sens de ce mot, la biographie de Mohammed ben Yahia ben Mouça el-Maghraouy, à la page 312. La notice biographique d'Ahmed Zerrouq est extraite du NeïL ei ibtilmdj, p. 71.

Note 191

Tableau généalogique de la famille
des Oqbany : Abou Olhmari Saïd ben
Mohatnmed ben Mohammed el-Oqbany

Qacim j

Ahmed Ibrahim (Abou Salim)

Mohammed

Voyez, dans la Revue africaine de novembre
1801, un article de M. Brosselard sur la
Famille des Okbani.

— 380 —

XoTli \\ \\ î

Voyez sa biographie ii la page 257; celle de
Qacim ben Saïd se trouve à la page 161.

XoïE 193 Cette notice biographique est extraite du NéUel-ibtihadj, p. 62.

XOTK 1!)4 Voyez la note 549.

Note J'.)5

Abou Abdallah Mohammed ben Yahia ben Djaber Pll-Ghassany mourut en 827 de l'hégire (inc. 5 décembre 1423). On lui doit, plusieurs compositions poétiques.

Voyez sa biographie dans Ncïl el-ibWiadJ, p. 297, et dans DjedJioiiat el-irjtibafi, p. 201.

Note 196

Celte notice biographique est extraite du Ne'U el-ihtheadj, p. 62. Il y a lieu de faire remarquer que le Neïl elibtheadj porte : EL-Madjevy ^^s>.\X\, au lieu de El-Tadjoury.

Note 1!)7

Cette notice biographique est extraite du Neïl elibtheadj, p. 61. Nous ferons remarquer que le Neïl el-ibtihadj donne : El-Betouy ^s.JjeJi\, au lieu de El-Betiouy.

Note 198 Voyez sa biographie à la page 218.

Note 1!)9

Le jurisconsulte Abou Abdallah Mohammed ben Abderrahman El-Marrakechy Ed-Dharir (l'aveugle), naquit en 739 de Thégiru Cinc. 20 juillet 1338) et mourut à Bône à la lin de Dhou'l-hiddja 807 (ce mois a commencé le 31 mai 1405). Cf. Chronique de.s Almohades et des Hafcides, p. 198 de la traduction de M. Fagnan.

Note 200

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 58.

Note 20! Voyez sa biographie à la page 285.

— 381 —

\()TK 202 Voyez sa biographie à la page 256.

\oTE 20:]

Le cadi Bedr-eddin Mohammed beti Yahia ben Omar ben Ahmed ben Younès El-Misry, plus connu sous le nom d'EI-Qarafy, naquit le 37 Raraadhan 939 (21 avril 1533) et mourut en 1009(inc. 13 juillet 1600). On lui doit un grand nombre d'ouvrages.

Voyez sa biographie daus Neïl el-ibiiJiadj, p. 373.

Note 204

Cette notice est extraite du Neil el-ihtihadj, p. 76.

Note 205 Voyez sa biographie à la page 62.

Note 206 Voyez sa biographie à la page 260.

Note 207

Le Djedhoii ai el-iqtibas donne : Mohammed ben Moiiça, qui semble être la bonne leçon. Voyez, en effet, la biographie de Mohammed ben Mouça, page 295 du Bostan, où il est dit que celui-ci connut Mohammed es-Senoùsi.

Note 20.S

Ahmed ben Ali ben Abdallah El-Facy, plus connu sous le nom d'El-Mandjour, est l'auteur de plusieurs ouvrages en prose et en vers, entre autres du Fihriça (Catalogue ou Index) qui est le plus estimé. Il mourut dans la nuit du dimanche au lundi 10 de Dhou'I-Qa'da 995 (15 octobre 1587J, âgé de 69 ans.

Voyez sa biographie dans Xeïl el-ibtihadj, p.

80, et dans Dje-dhouat el-iqtibaa, p. 07.

Note 200

Celte notice biographique est extraite de Neïl el-bitihadj, ^ .1 ^ . La biographie d'Ahmed ben Mohammed ben Yahia El-Mediouny el-Ouahraiiy dbn Djeiyda) se lit aussi dans Djedhovai el-iqiibas, page 81.

Note 210

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, par l'abbé Barges, p. 420 et suivantes, et dans Djedhoziai

— 382 —

el-iqtibas, p. 80, où il est appelé Ahmed ben Yahia ben Mohammed ben Abd el-Ouahid. Le même nom lui est donné par Ahmed Baba dans le Xeïl el-ibtihadj, p. 74.

Note 211 Voyez sa biographie à la page 161.

Note 212 Voyez sa biographie à la page 61,

Note 213 Voyez sa biographie à la page 256.

Note 214 Voyez sa biographie à la page 269.

Note 215

Cet événement arriva le 1^{er} Moharrem 871 (Il juillet 1469); sa maison fut mise à sac par l'ordre du sultan.

Note 216

El-Modawana est un manuel de droit malékite primitivement rédigé par Acedben El-Forat et consistant en réponses faites par Ibn el-Qacim à ses questions, puis revu, corrigé et amendé, sous la dictée de l'auteur Ibn el-Uacim, par le cadi de Kairouan, Sahnoun Abou Saïd et-Tanoukhy. Voyez la note

Note 217

Sibaoueïhi est le surnom d'Abou Bâcher 'Amr ben Olhman ben Ganbar El-Harithy El-Farsy, qui a été le plus illustre grammairien des Arabes. II mourut à Chiraz l'an 161 (inc. 9 octobre 777), selon Ben Chohna; mais, selon d'autres, il mourut à Beïdha, près de Ghiraz. Le texte arabe de sa grammaire a été publié par M. Hartwig Derenbourg, Paris, 1881, et traduit en allemand par G. Jahn. Voyez Ibn Khallikan, t. II, p. 103.

Note 218

Le NeïL el-ibtihadj appelle ce personnage : Ahnn Abbad, et le Djedhouat el-iqtibas : Abore Aïyad.

Note 219

Abou Zakaria Yahia ben Mekhlouf Es-Soucy mourut à Fez l'an 927 de l'hégire (inc. 12 décembre 1520). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 393. '

Note 220

Le Neïl el-ibiihadj porte : « El-Wartadgliiry ».

NoTK 221

Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed ben el-Qardis et-Taghleby était cadi de Fez et appartenait à une famille de savants. Il mourut dans cette ville l'an 899 de l'hégire (inc. 12 octobre 1493), Voyez sa biographie dans Djedhouat eliqtibas, p. 151, et celle de son fils à la page 154.

Note 222

On posa les premières pierres de la Ville

Neuve, le 3 Ghawal H74 (21 mars 1276), sous le règne du sultan mérinide Abou Youçof Yaqoub Ibn Abd el-Haqq. Voyez Histoire des Berbères, traduction de Slane, p. 81 et suivantes.

Note 223

Abou Mohammed Abd el-Ouahid succéda à son père dans ses fonctions d'imam et de muphti ; il obtint même la haute dignité de cheikh el-Djema'a, ou président de la communauté, mais il finit par être assassiné en 955 de l'hégire.

Voyez sa biographie dans Xeïl el-ibiihadj, p. li;8.

Note ll'sr Voyez sa biographie à la page

Note 225

Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed ben

Abd el-Malik el-Fechtaly fut nommé, par le sultan Abou Inan, cadî de la communauté à Fez, après la révocation d'El-Maqqary. Son disciple le plus distingué fut Abou'l-Abbès Ahmed el-Qebbab. El-Fechtaly mourut en 779 de l'hégire (inc. 10 mai 1377;.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiihadj, p. 269, et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 146.

Note 226

Il y a un livre qui porte aussi ce titre ; il a pour auteur Abou Abdallah Mohammed ben Abdallah ben Rachid El-Bekry El-Gafsy, mort à Tunis le 20 Djomada II 736. Voyez Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 109 et 110 de la traduction de M. Fagnan.

— 384 —

XoTK 227

Orati fut pris par les Espagnols commandés par l'amiral Pierre de Navarre, le 18 mai 1509. Voyez Histoire de V Afrique septentrionale, par Ernest Mercier, tome II, p. 422 et 423.

Note 228 Cettenotice biographique est extraite û.\iNeïl el-ibiihadj, p. 74,

Note 229

« Les Ouedjdijen et les Ouaghmert font partie des tribus zéna-tiennes et tirent leur origine d'Ourtenid, fils de Djana. Nombreux et puissants dans les temps anciens, ils occupèrent diverses localités du pays des Zenala. La plupart des Ouedjdijen habitaient Mindas, dans le Maghreb central, et avaient pour voisins les Beni-Ifren, du côté de l'Occident, les Louata du côté du Midi, et les Matmata de l'Ouencheris, du côté de l'Orient »

[Histoire des Berbères, traduction de Slane, tome III, p. 282 et suivantes).

Note 230

Voyez sa biographie à la page 296.

Notk231

Voyez Complément de l'Histoire des Beni-Zéïyan, par l'abbé Barges, p. 449 et suivantes. Histoire d'Oran, par Léon Fey, p. 86 et 87; Marmol Garvajal, Description générale de l'Afrique, tome II, p. 346.

Note 232

Le Neïl el-ibtihadj, p. 74, lig. 10, porte : El-HadUry, et, p. 69, lig. 9, El-Akhdhary.

Ibrahim ben Mohammed El-Khadhry fut le professeur des savants de Tunis. Il naquit antérieurement au ix* siècle de l'hégire. Voici

ce que dit Ahmed Zerrouq dans son *Konnacha* : « Le pieux jurisconsulte Ibrahim El-Khadhry était muphti de Tunis et le principal personnage de cette ville. » Es-Sakhaouy dit : « Il s'appelait El-Akhdhary (^^.cci-'^jet non El-Akhdhary (^ .J.i-\V). Il fit ses études auprès d'Abou Abdallah el-Qalchany, du fils de celui-ci, Omar el-Qalchany, et de Qacim el-Oqbany... ; c'est en 879 de l'hégire (inc. 18 mai 1474) qu'il mourut, âgé d'environ 80 ans ».

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihaOj, p. 29. Cf. Ez-Zerké-chy, *Chronique des Almohades et des Hafcides*, p. 231 de la traduction de M. Fagnan.

— 385 —

Note 233

Ahmed ben Abderrahmaïi ben Mouça ben Abd el-Haqq El-Yazlileny, plus connu sous le

nom d'Ahloulou, a commenté le Précis de Khelil, le Djem -el-Djaouami' dlbn es-Sobky, le Tenqih d'El-Qarafy, les Icharai d'El-Badjy et V Aqidat-er-Riçahi. Il fut cadi de Tripoli de Barbarie durant plusieurs années. Révoqué, il revint à Tunis et fut nommé professeur dans les divers collèges de cette ville, en remplacement d'Ibrahim el-Akhdhary. Il vivait encore en 875 de l'héfifire (inc. 30 juin 1470) et était âgé de 80 ans.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ihiihadj, p. 69.

Note 234 Celte notice biographique est extraite du Neïl el-iàtihadj, p. 74.

Note 235

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, par l'abbé Barges, p. 30 et suiv. ; dans le Dihadj, p. 90, et dans VUiata, édition du Caire, 2 vol., 1139 de

l'hégire, p. 181 et suivantes du premier volume.

Note 236

Je crois qu'il faut lire : Abou Bekr ben Abderrahman ; voyez, en effet, Djedhouat el-iqtibas, p. 221, lig. 4, dans la biographie (le Malik ben El-Morahhal, qui fut le contemporain d'Ibrahim el-Ouechqy. Dans l'Art/a (édition du Caire, 2 vol., 1319 de l'hégire), p. 182 du premier volume, on lit : Abou Bekr ben Desman

Note 237

Abou Ali Omar ech-Cheloubiny fut un grammairien de grand mérite. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, entre autres, un commentaire sur le traité de grammaire intitulé : El-Djez-zouliya. Il était originaire de Salobreña (>^'-o_ ^), port de mer de la province de Grenade. Sa mort arriva l'an 645

de l'hégire (inc. 8 mai 1247).

Voyez la biographie d'Ech-Cheloubiny dans Ibn-Kallikan, tome II, p. 97; dans le Dibadj, p. 190, et dans d'Herbelol, Biblio-thèque orientale, article Chaloubini.

Note 238

Le Bostan et le Dibadj portent : Abou'l-Abbès Ali ben Asfour el-Hawary, mais le véritable nom de ce personnage est : Abou'l-Ilacen Ali ben Mouça ben 'Asfour. Ce grammairien naquit à Sé-

— 386 —

ville, et fut le disciple d'Abou Ali Omar ech-Chelouiibiny. Il quitta l'Espagne et se rendit à Tunis où le sultan El-Montacir ben Abou Zakaria le fit jeter tout habillé, eu hiver, dans le Grand bassin

('sj^\ LjU!Î). Après avoir séjourné trois jours dans l'eau, Ibn 'Asfour mourut, l'an 667 (inc. 10 septembre 1268j, d'après Ibn el-Khatib el-Qocentiny, ou l'an 669 (inc. 20 août 1270j, selon d'autres auteurs. Ahmed Baba (Ne/l el-ibtihadj, p. 198) lui a consacré une courte notice, mais il ne donne pas la date de sa mort. Cf. Chronique des Almohades et des Hafcides, page 53 de la traduction, où il est dit qu'il mourut dans la nuit du samedi au dimanche 25 Dhou'l-Qa'da 669. Voyez aussi Kl-Kotoby (Faouat-el-ouafaïat, II, 93).

NoTK 239

Voyez, pour ce personnage. Histoire des Berbères, traduction, vol. II, p. 246, et Chronique des Almohades et des Hafcides, traduction, p. 52. Il mourut à Tunis en 659 de l'hégire (inc. 5 décembre 1260).

Note 240

El-Aoufy est le surnom de Mohammed ben Ibrahim, auteur d'une grammaire arabe. Il vivait l'an 315 de l'hégire (inc. 8 mars 927).

Note IW

Le Dihadj porte fautivement : « Il naquit à Tlemcen l'an 699 » (inc. 28 septembre 1299).

XOTE 1\1

Célèbre poète de Geuta, mentionné par EI-Maqqary. (Voyez Analecies sur l'Histoire et la Littérature des Arabes d'Espagne, tome I, p. 615, et tome II, p. 520). Il naquit à Malaga, l'an 601 de l'hégire (inc. 28 juillet 1207 et mourut à Fez en 699, le 17 Redjeb (8 avril 1300). Son tombeau se trouve en dehors de la ville, à droite, en sortant de la porte Fll-Gaiça. Voyez sa biographie dans Djedhouat el-lqtibas, p. 221.

\i>TK 24:1

D'après le Boghiat er-Rowad, Ibrahim et-Tlemcôny serait mort en 697 (inc. 19 octobre 1297). Dans Vlata (p. 183 du P' volume) on lit : « Il mourut très âgé à Ceula, en 690 ».

iNoTK 241 11 mourut en 695 de l'hégire (inc. 10 novembre 1295).

— 3.S7 —

XOTK 2i!i

Ce mausolée fut construit par ordre du sultan Abou Saïd Olh-man (1282-1303 de J.-C.) H n'en reste que les arcades dentelées, non loin du minaret en ruine de la mosquée disparue d'EI-Eub-bed Inférieur, à gauche de la route qui monte au village de Sidi-Bou-Médine. \

NoTK 24G

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, par l'abbé Barges, page 17.

Note 247

Premier roi et fondateur de la dynastie des Béni Abd-el-Ouad (633-681 de l'hégire = 1235-1282 de J.-C.)

Note 248 Cette notice biographique est extraite du Seïl el-ibtihadj, p. 28.

Note 240

Voyez Revue africaine, année 1883, article : « Voyages extraordinaires et nouvelles agréables », par Mohammed Abou Ras ben Ahmed ben Abd-el-Kader Eu-Nasry, Histoire de V Afrique septentrionale, traduction de M. Arnaud, interprète militaire, page 140 et suivantes.

Note 250

Voyez sa biographie à la page 287.

Note 2"» I

Taqy eddin Mohammed ben Ahmed ben Ali el-Hacèny el-Facy composa de nombreux ouvrages qui se sont perdus pour la plupart. Il mourut le mois de Ghawal 842 (ce mois a commencé le 17 mars 1439).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadJ, p. 318.

Note 'i^o'l

Abdallah el-Abdoucy exerça les fonctions de prédicateur à la Mosquée des Kairouaniens, à Fez ; il mourut en Dhou'l-Qa'da 849 (ce mois a commencé le 29 janvier 1446), d'après le Neïl el-ibti-liadj, ou en Djoumada second 848 (ce mois a commencé le 15 septembre

1444), selon le Djedhouat el-iqtibas. Voyez sa biographie dans Xeïl el-iblikadj, p. 130, et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 39 et 236.

— 388 —

XoTK 2;;;!

Cette prière, plus connue sous le nom de Taraouih, mot qui veut dire : prière au repos, prière aux pauses, est aussi appelée Prière des couples, parce qu'elle se compose de dix-huit couples de reka'a, séparés par un salut de paix. Elle se récite pendant les 30 jours de ramadhan, après la rupture du jeûne et dans la soirée.

Cf. Précis de jurisprudence musulmane, traduction du D^m Perron, tome I, p. 191 et 59G, note 61 ; d'Olisson, Tableau général de l'empire ottoman, tome II. p. 232.

Note 254

Voyez Géographie générale du Maroc, par M. Joseph Canal, Paris, 1902, p. 144-145.

Note 255

Le Neil el-ibtiJiadJ donne : Ahmed El-Madjery j:^^U' -V-;-^

Note 256

Le Neïl el-ihtihadj (page 25, ligne 11) nomme ce personnage : Cherel-eddine ed-Da"i -sLvJî.

Note 257 Voyez sa biographie à la page 115,

Note 258 Voyez la note 996.

Note 259 Voyez sa biographie à la page 126.

Note 200 Voyez cette pièce de vers dans Nell el~ibtihadj, p. 26.

Note 201 Voyez cette poésie dans Neïl el-

ibtihadj, page 27.

Note 202 Voyez ce poème dans Neïl el-ibtiJiadj, page 26.

Note 203

é

Voyez ce poème dans Neïl el-ibtihadj, page 26.

— 389 —

Note 264

Cette notice est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 24.

Ahmed Baba dit, sans doute par erreur, avoir extrait cette notice du livre intitulé : Dons très saints touchant les vertus d'Es-Senoûsi, par El Mellaly ; il semble plutôt, d'après le

texte, qu'elle a été tirée du livre d'Ibn Saad, qui porte le titre de: L'astre resplendissant.

Note 265 Voyez sa biographie dans Djedhouat el-iqtibas, p. 02.

Note 266 Voyez sa biographie à la page 133.

Note 267 Le .Ve/7 elibtihadj porte : Bab-el-Djiziyin.

Note 268

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 20.

Note 269

Le Neïl el-ibtihadj le nomme : Ibrahim ben Mouça el-Mas-moudy.

Voyez sa biographie dans Complément de V Histoire des Beni-Zeïïjan, p. 259 et suivantes.

Cf. Notice sur Sidi Ibrahim el-Mas-moudi, d'après le Tekmilei ed-dibadj de Ahmed Baba le Tom-bouctien, insérée par M.

Cherbonneau dans V Annuaire de la Société o.rclféologique de la Province de Constantine, 1855 ; et Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Béni Zeïyan, p'dv M. C. Brosselard, Paris, Imprimerie Nationale, 1876, pages 10 et 47.

NoTK 270

Abou Ainran Mouça el-Abdoucy el-Facy, savant professeur et rauphti de Fez, mourut dans les premiers jours de l'an 776 de riiégire (inc. 12 juin 1374).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 374, Djedhouat el-iqtibas, p. 231.

Note 271

Voyez sa biographie à la page 246.

Note 272 Voyez sa biographie à la page 255.

— 390 —

Note 273

La Medersa Tachelîiiiya qui se trouvait vis-à-vis de la Grande Mosquée a été détruite pour l'agrandissement de la Place de la Mairie, mais son portail faïence a été conservé et réédifié au Musée.

Voyez Tlenicen, ancienne capitale du royaume de ce nom, par l'abbé Barges, Paris 1859, pages 331 et suivantes.

XoTK 274

Abou Merouan Abd el-Malik Ibn Habib es-Sélemy, jurisconsulte de Gordoue, est l'auteur d'un livre de jurisprudence intitulé El-Ouadihfi, les institudes évidentes. L'époque de sa mort est placée par El-

Maqqary en 238 (inc. 23 juin 852) et en 232 (inc. 28 août 816) pai Ech-Chatiby.

Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 163, où Ibn Ferhoun prétend qu'il mourut en 238 ou en 239 (inc. 12 juin 853). Ibn el-Khalib el-Qocentiny dans ses Ouafaïai (Notes nécrologiques) et Hadji Khalfa le font mourir en 232.

NoTK 27")

Mouley Abou Abdallah Mohammed, plus généralement connu sous le nom de Mohammed Ibn-Khaula, était l'un des fils du sultan Abou Hammou II. Il portait aussi le nom d'El-Watiq-bi'llah, et régna de 801 (inc. Il août 1101) à 813 (inc. 6 mai 1110).

Son épitaphe a été retrouvée à Tiemcen, par feu M. Brosse-lard. La voici :

Louange à Dieu seul ! Ge tombeau est celui

du sultan notre maître, Mohammed, qui mettait sa confiance en Dieu, émir des Musulmans, fils de notre maître Abou lammou, émir des Musulmans, fils de notre maître Abou Yakoub, fils de notre maître Abou Zeid, fils de notre maître Abou Zakaria, fils de Yar'moracen ben Zeïyan. Que Dieu étende sur eux sa clémence et rafraîchisse leurs tombes! Son décès a eu lieu le mardi septième jour de dou'1-kâda de l'année huit cent treize (813) (3 février 1411). Dieu leur fasse miséricorde, ainsi qu'à tous les Musulmans !

\Mémoire épigraphilque et historique sur les tombeaux des émirs Béni Zeylan, par M. G. Brosselard, Paris, 1876, p. 21 et 22).

— 391 —

Note 270 Celte notice biographique est extraite du NeU elibiihadj, p. 20.

Voyez la note 88. Cf. Complément de l'Histoire des Beni-Zeï/an, par Tabbé Barges, page 9 et suivantes.

Note 278

Le cadî Abd el-Wahhab ben Ali, natif de Bagdad, de la secte de Malik, est mort en 442 de l'hégire (inc. 29 déc. 1030J).

Voyez sa biographie dans le DîbadJ, p. 170.

Le Talqin fVl-foroïC (Initiation à la jurisprudence) est mentionné par Hadji Khalfa, tome II, p. 418, n» 3571.

Note 279

L'auteur fait allusion aux troubles qui agitèrent le territoire des Maghraoua, dont la ville de Ténès faisait partie.

Voyez Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, tome III, p. 357 et suivantes de la traduction.

Note 280

Le titre complet est: El-medkhel ila ienmiat-el-amal bi-iehsin en-niyat, Initiation à la manière d'augmenter la valeur des actions par la bonté des intentions. Cet ouvrage a été publié ; il a été utilisé par GoldzUier, Doulté, Marçais et Destaing.

Le soufi Abou Abdallah Mohammed El-Abdéry, plus connu sous le nom d'Ibu el-Iladjj el-Maghriby el-Facy, fut le disciple d'Abou Mohammed beu Abou Djemra. Il mourut à Fez, l'an 737 de l'hégire (inc. 10 août 133(5)).

Voyez sa biogra)hie dans le Dibadj, p. 281 et dans Djedkouat el-iqtibas, p. 142.

Note 280''''^

Le grand cadî de Tunis, Abou Abdallah Mohammed ben Abder-rahman el-Belaouy el-Qaltan mourut en 785 de l'hégire. Voyez Ez-Zerkéchy, Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 180 de la traduction de M. Fagnan.

Note 281

On lit ce qui suit dans la Bibliothèque orientale, par d'Herbelot, article Caaba, p. 433 du premier tome :

« Abou'n-Nadjam Es-Soufi faisant ses dévotions au temple de laCaabn, dit à Dieu : Seigneur, vous avez promis que quiconque visiterait votre Temple serait eu sûreté comme dans un asile, sur

— 392 —

quoi particulièrement celte assurance tombe-telle ? Il entendit alors une voix qui

lui répondit : C'est sur la délivrance des peir
nés de l'enfer. »

Note 282

C'est Abou'l-Hacen Ali ben Abdallah ben Abd
el-Djabbar Ecli-Chadhily. Voyez la note 179.

NoTK 28:i

Abou Faris Abd el-Aziz ben Koheïla el-
Bedjauuy était cadî de Bougie. Il mourut
dans cette ville l'an 685 de l'hégire (inc. 27
février 1286).

i\()TK lU

Nacir eddin Abou Ali Mansour ben Ahmed
el-Mecheddaly, disciple d'Izz-eddin ben Abd-
es-Salam, mourut à Bougie l'an 731 de
l'hégire (inc. 15 octobre 1330).

Voyez sa biographie dans Ne/l el-ibtihadj, p.

377.

Note 285

Fakhr-eddin er-Razy naquit à Réï (l'ancienne Raghèsj, près de Téhéran, le 7 février 1149 et mourut à Hérat en 1209 de J.-C. Son Malisoul est un traité de jurisprudence. On lui doit aussi le Mohassal, dont Schmoelders et Schreiner se sont occupés et qui traite de physique et de métaphysique.

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome II, p. 265.

Note 28(')

Chems-eddin Mohammed ben Abou'l-Qacim el-Isbahany qui a commenté le Précis des fonde)nenis du droit, par Ibn el llad«jib, mourut au Caire l'an 745 de l'hégire (inc. 15 mai 1344).

Note 2.S7

Abou'l-Hacen Ali el Qarafy, disciple d'Izz-eddin Abd es-Salam, mourut au Caire l'an 704 de l'hégire (inc. 4 août 1304).

Cf. Revue africaine, vol. XIII, p. 264. La Bibliothèque d'Alger possède deux ouvrages de cet auteur, n° 1355 et 1356.

Note 288

« Rokn eddin Abou-Hàmid el-Amidi de Samarcande, savant jurisconsulte, mort à Bokhara en 1218 de J.-C, traita, sous le titre de Mir'nt el-Ma'âni (le Miroir des différentes pensées), la question de l'indépendance du microcosme, le corps humain, par rapport au macrocosme, d'après une traduction persane d'un

ouvrage indien. De Guignes, Giidemeister et Perlsch se sont occupés de ce livre. On a aussi de lui deux manuels de dialectique et de controverse (Et-Tariqa el-Amidiyya et El-Irchad) et un traité des talismans {Haudh el-hayât). » (Liiiéraiure Arabe, par Clément Huart, p. 274).

Voyez la biographie d'EI-Amidy dans Ibn Khallikan, tome II. p. 270. Vlrriad est mentionné par Hadji Khalifa, tome I, n" 510

Note 289

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ihtiliadj, p. 8.

Ibrahim ben Yekhief et-Tenessy fut enterré à El-Eubbed où son tombeau se voit encore. Cf. Mohammed ben Abd el-Djalil et-Tenessy, p. 25 de la traduction de Tabbé Barges, et Roglnnt er-rowad par Abou Zakaria Yahia Ibn Khaldoun, frère cadet du célèbre

historien Abderrahman Ibn Khaldoun.

Note 290

Voyez dans la lievue africaine, n° de février 1860, un article de M. Brosselard, intitulé : Mosquée et tombeau de Sidi Haloui. Cf. Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom, par l'abbé Bjrgès, p. U7 et suivantes.

Note 291

Abou Isha(| Ibrahim ben Youçof ben Mohammed ben Dahhaq el-Aoucy, plus connu sous le nom d'Ibn-EI-Merà, était originaire de Malaga, mais il habita Murcie. Après avoir voyagé pendant quelque temps, il se rendit à Fez où il se lit le disciple d'Aboul'-Hacen ben Djobéir et d'Abou'l-Ilacen Ali ben Isniaïl ben Harze-hem. Il était très versé en théologie scolastique. On lui doit un commentaire sur Vlrchad d'Abou'l-Ma'ali et d'autres ouvrages. Il mourut à Murcie au

milieu de l'année 611 de l'hégire (inc. 13 mai 1214).

Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 90, dans Djedhouai el-iqtibas, p. 87, et dans Vlliaia, p. 180 du l''''''^ volume.

Note 292

Aïn-Ksour est la source qui arrose la plaine connue actuellement des Indigènes sous le nom de Kasr ech-Chara, dont nous avons fait, eu le francisant, Kirchera. La mosquée dont il est question a disparu depuis longtemps; il n'en reste aucun vestige.

Note 293

La porte appelée Bab-el-Kermadin, ce qui signifie Porte défi Tuiliers, est située au nord de la ville, au croisement des routes

d'Hennaya et de Négrier, au bas de la porte actuelle du Nord. Elle était flanquée de deux tours rondes, dont on voit encore les imposants débris. Cette porte est fameuse dans l'histoire de Tlemcen ; elle soutint, à diverses reprises, plusieurs assauts, dont le dernier fut celui des Espagnols en 1518.

XoTL 2î)i

Le mot oudjoud est ainsi défini par Ibn Araby, dans les définitions des termes techniques employés par les Souiis : « C'est le sentiment de la présence de Dieu dans l'extase. «

Note 2î):i

C'est-à-dire : écoute attentivement cette voix, tu la comprendras clairement, comme comprennent ceux à qui l'on parle de près ; mais si tu n'y prêtes qu'une oreille distraite, tu seras comme ceux qu'on appelle de loin ;

ils n'entendent que confusément les paroles qu'on leur crie.

Note 29C>

Cette porte, qui s'ouvrait au nord de Tlemcen, et qui dominait le petit plateau où s'élève le tombeau de Sidi el-Halouy, s'appelait aussi Bab-Ziry, du nom d'une petite mosquée située dans son voisinage. Elle n'existe plus aujourd'hui.

XoTj; 297

Voyez sa biographie dans Comjplément de Vllistoire des Beni-Zeiyan, par l'abbé Barges, p. 1)7.

XoTK 2DS

La mosquée d'El Eubbed, qui, chez les auteurs arabes, i)orte le nom de Moscfuée de la Miséricorde, fut érigée par les ordres et

sous le règne du sultan mérinide Abou'I-Hacên en 730 de l'hégire (inc. 20 juillet 1338).

Cf. Tlemcen, ancienne capitale d'ti royaume de ce no)n, par l'abbé Barges, page 295 et suivantes. Voyez la biographie de Mohammed ben Ahmed ben Merzouq, à la page 211.

NoTK 299 Voyez sa biographie à la page 322.

NoTK :}()o

Canillana est une petite ville de 6,000 habitants environ, à 28 kilomètres au nord de Séville, sur la rive droite du Gnadal-quivir.

— 395 —

Dans V Histoire des Béni Ahcl el-Ouad, par Yahia Ibn Khal doun, le nom arabe de cette ville est écrit Qaiyiiana. Fr. Antonio Moura

(Hisiorin dos Soberanos mahometanos, Lisboa, 1828, page 296) a lu Caiiana, ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de la véritable leçon. M. Tornbeg {Annales Regum Maurianirr, etc.}, page 179 du texte arabe, a adopté la leçon fautive iilvLws, malgré l'autorité de deux manuscrits qu'il a consultés, et dont l'un porte iilJii et l'autre ijLJsà. Ibn Khaldoun (Histoire des Berbères, tome II, page 283 du texte arabe) orthographie ce nom Qainiana (ijLUii).

Note 301

Cette notice biographique est extraite du Neileliibiihadjy p. 85.

Note 302 Voyez Douflé {Les Marabouts, Paris, Leroux, 1900, p. 55-56}.

Note 303

Voyez Revue africaine, n° de mai 1860, un

article de M. Bros-selard sur Sidi Bou Djeniàa. Cf. Tlemcen, ancienne capitale du roijauine de ce nom, par l'abbé Barges, p. 250.

Note 30i

« Les Mataghra habitaient les montagnes de Nedroma, qui sont situées à trois lieues environ au sud de cette ville, ainsi que le territoire de Tabunt. »

{Histoire des Beni-Zeïïfan, par Mohammed et-Tenesty, traduction de l'abbé Barges, page 53 de la préface).

Il y a au Maroc une tribu qui porte le même nom ; elle est établie dans ti!ie montagne située à trois lieues S.-S.-O. de Fez. De Foucauld {Reconnaissance au Maroc, Paris, 1888, p. 352) orthographie ce nom : MetgJiara.

Note 305 Hadji Khalfa ne mentionne pas cet ouvrage.

XoTi; :'.oC)

Abou'l-llacen Ali ben Ibrahim ben Saïd el-Haufy, c'est-à-dire originaire du Hauf, une des provinces septentrionales de l'Egypte, est auteur d'un traité des successions, d'un commentaire sur la grammaire du célèbre docteur Ellviçaiy et d'une explication du Coran, qui porte le titre de El BorJuin fi te/'sir el-Qoran. Ce dernier ouvrage est mentionné par Hadji Khalfa (tome II, p. 40, n° 1791).

~ 396 —

Il y a un autre personnage qui porte aussi le surnom d'EI-Ilaufi ; c'est AbouM-Quacira Ahmed ben Mohammed ben Khelef el-llau(i, qui naquit à Séville et fut deux fois cadî de cette ville. On lui doit plusieurs ouvrages qui

traitent pour la plupart du partage des successions. Il mourut à Séville en Cha'ban 588 (ce mois a commencé le 12 août 1192). Voyez sa biographie dans Dibadj, page 70.

Note 307

« Abd elGhâfir ben Ismaïl el-Faricy, né à Nisapour en 1059 de J.-C, parcourut le khalat de Khiva et se rendit dans l'Inde à travers l'Afghanistan. Il avait été un enfant prodige : à cinq ans il savait lire le Koran et réciter en persan les articles de foi. A son retour, il fut nommé prédicateur dans sa ville natale, où il mourut en 1134. On lui doit un de ces Kitab-el-Arbain, où le résumé de la doctrine islamique est donné en quarante traditions choisies; un ouvrage plus utile est le Medjma' el-Gharaïb (Réunion de curiosités), dictionnaire pour les grandes collections de hadith, et le Mofhun, commentaire sur le Çahih de Moslim. »

[Littérature Arabe, par Clément Huart, p. 228).

Voyez la biographie d'Abd-el-Ghafir dans Ibn Khallikan, lomel, p. 548.

XoTK 308 Cette notice biographique est extraite du Neïlel ibtiliadj, p. 86.

XoTK 309

Voyez la note 49. On peut lire la biographie de El-IIasan ben Mekhloûf dans Neïl el-ibiiJiadJ, p. 91, et dans Complément de l'Histoire des BeniZeîyan, par l'abbé Barges, p. 321 et suivantes.

XOTK 310

L^Ouencheris, dont nous avons fait VOuarensenis, est un massif montagneux, atteignant 2,(X)0 mètres d'altitude, au S.-O. de Miliana. C'est le Guenseris de Sanson et le

Ganser de Duval.

XoTK 31 1 \]n des manuscrits porte en marge
:

« Ce village s'appelle : Village d'Kl-Djema'a el-A/ouly, et est situé dans le territoire d'El-Fehoul, tribu d'El-Cdiocel. »

El-Fehoul est actuellement une annexe de la commune mixte de Uemchi.

- 397 —

XoTK :\\i

Celle scène se passe à Tunis, où Mohammed, fils d'Aboii Tache-fin II, roi délrùné de Tiemcen, élaïl détenu comme prisonnier d'État avec son vizir Ahmed ben Yaqoub, par le sultan Abon Faris. Voyez Et-Tenassy, traduction de l'abbé Barges, p. 125, 12G, 167 et 168.

On lit ce qui suit dans la Chronique des Amohades et des Haf-cides, par le cheikh Abou Abdallah Mohammed el-Loulouy Ez-Zerke'chy (page 113 du texte arabe) :

« Abu Faris, ayant donné l'investiture du gouvernement de Tlemcen à l'émir Ahmed, fils de feu le sultan Abou-Hammou Mouça le Zianide, et l'ayant installé sur le trône de ses pères, reprit le chemin de sa capitale en 835 (inc. 30 sept. 1429), emmenant avec lui le prince Mohammed, fils d'Abou Tachefin, qu'il renferma comme prisonnier de guerre dans la citadelle de Tunis. C'est là que celui ci périt misérablement dans le courant de l'année 810 (inc. 16 juillet 1436). »

Mohammed ben Tachefin II régna deux fois, la première de 1424 à 1428, et la seconde, de 1430 à 1431.

Abou Faris Azzouz, fils d'Abou'l-Abbès, régna

à Tunis de 1394 à 1434.

Note 313

Voyez sa biographie à la page 76.

Note 314

Les Béni Hacin habitaient la contrée bornée, au sud, par les montagnes de Titeriy; au nord, par le territoire de Médéah, et à l'ouest, par les Béni Todjin. Ils formaient deux grandes tribus, les Djendel et les Kharach. Leur principale place forte était Titeriy.

(Histoire des Berbères, tome I, p. 56 de la traduction de Slane).

Note 315

Abou'l-Abbès Ahmed, fils d'Abou Ilammou II, succéda à Mohammed ben Tachefin II et régna à Tlemcen de 1431 à 1438.

Note 310 Voyez sa biographie à la page 133.

Note 317

Cette porte, qui se trouvait à Agadir, n'existe plus de nos jours. Elle s'appelait aussi Bab Sidi Daoudy. Ses pieds droits et les pilastres qui les accompagnaient avaient été construits avec des pierres de taille de grand appareil, extraites des ruines de la Pomaria romaine.

— 308 —

Note 31<S

Les musulmans appellent de ce nom la partie du monde où le Temple de la Mecque est situé, et vers laquelle ils sont obligés de se tourner quand ils font leurs prières. Dans les mosquées la qibla est marquée par le milirab, qui est la niche où se place l'imam pour réciter les prières.

Voyez Coran, sourate II, verset 139.

XOTK WW) VAsr est le milieu de l'après-midi, vers trois heures.

NoTi-: 320

Voyez la note 312. Cf. Et-Tenessy, traduction de l'abbé Barges, page 123.

Note 321

On peut voir au musée de Tlemcen des boulets en marbre de 1TM50 à 2 mètres de circonférence.

Note 322 Village et montagne à environ 50 kilomètres au sud d'Oran.

Note 323

Voyez sur celte mosquée l'article de M. Brosselard (Inscriptions — Haboiis des

mosquées de Sidi SenoûtJ publié dans la Revue africaine de septembre 1861.

Massouïa est le nom d'une branche de la tribu des Sanhadja. On le trouve mentionné dans VHisloire des Berbères par Ibn Khaldoun, p. 3, 64, 72, 105 du second volume de la traduction de M. de Slane.

Note 32i

D'après les umsulmans, le bien vient de Dieu, le mal vient de l'homme. Voyez Coran, sourale IV, verset 81.

Note 32;" »

« Ibn Qacim dit que le mot Paréhzerd, qui signifie en Persan une pièce jaune, désigne une étofie que les Juifs sont obligés de coudre sur leur épaule, pour se faire connaître et distinguer entre les autres nations du Levant.

Cette marque est nommée par les Arabes (j^) ginar, nom général qui convient à tous les signes qui servent de distinction ; en sorte que ce mot signifie aussi la couleur particulière que les soldats portent, pour faire connaître de quel parti ils sont, et tout

— 30Î) —

ce qui sert de signe aux personnes pour faire connaître de (|uelle nation, religion ou parti ils sont.

« Les Chrétiens et les Juifs, par rordonnance des califes, portaient aussi, dans l'Orient, de larges ceintures de cuir, appelées Zonnar. Zonnar, est un mol arabe, persan et turc, qui a été formé du Grec vulgaire 'Lwmoi, corrompu de celui de Zwv^.

(' MolaAvakkil, dixième calife de la maison des Abbassides, fut le premier de tous les princes maliométans qui obligea les

Chrétiens et les Juifs de porter cette sorte de ceinture, pour les distinguer d'avec les Mahométans. L'ordonnance qu'il fit sur ce sujet fut publiée l'an 235 de l'hégire (inc. 26 juillet 849j, depuis lequel temps les Chrétiens d'Asie, et principalement ceux de Syrie et de Mésopotamie, qui sont presque tous, ou Nestoriens ou Jacobites, le portent ordinairement. C'est ce qui a fait donner le nom à ces schismatiques, de Chrétiens de la Ceinture.

« La discipline des Eglises de l'Orient, sous les califes abbassides, étaient encore si fort en vigueur, que les évêques excommuniaient les Chrétiens quand ils violaient les canons; et l'usage était pour lors de couper cette ceinture à ceux qui étaient ainsi séparés par l'anathème, lesquels recevaient même quelques coups de cette même ceinture sur les épaules, d'où vient que le même mot Zonnar signifie parmi les

Chrétiens d'Orient ce qui s'appelle parmi nous la discipline.

« Les orateurs et les poètes orientaux louent souvent leurs princes au sujet des guerres ((u'ils font aux Chrétiens, qu'ils appellent Infidèles, et lorsqu'ils veulent exagérer leur victoire, ils ne manquent jamais de dire, qu'ils ont fait taire leurs cloches et mis en pièces toutes leurs ceintures noires. »

(D'Herbelot, Bibliothèque orientale, articles lahoiid et Zonnar).

On lit ce qui suit dans la Chronique des Almohades et des Haf-cides d'Ez-Zerkéchy, p. 19 et 20 Ue la traduction de M. Fagnan:

« En 595, un ordre d'El-Mançour enjoignit aux juifs d'employer le signe distinctif et de porter des tuniques d'une coudée de long sur autant de large, ainsi que des burnous et des bonnets bleus. » Et en)iote (p. 19 et 20) :

« Quant au mot 'i^ - il peut signifier « forme, figure » et il est permis de supposer qu'il s'agit ici d'une chose analogue à la roue ou rouelle imposée aux juifs d'Europe (voir Revue des études juives, t. VI, p. 81 et 268; VII, 94). L'indigène dont j'ai parlé (p. 8) me fournit cette note: « La chekla est un signe Ī.»^{b5}.£ variable d'après les régions; elle consiste entre autres dans la nécessité pour les juifs de se raser la tête, sauf aux tempes. » Le sens exact du mot paraît, autant que j'ai pu m'en assurer, n'être plus connu des Tunisiens mêmes. Mais le souvenir s'en est néanmoins

— 400 —

conservé en Afrique, témoin le brocard injurieux encore en usage à Ténès :

Il existe encore à Constantine une famille juive nommée Bou-Chekila. Merràkechi

(trad. p. 264) donne plus de détails sur les mesures prises par El-Mançour contre les sectateurs de Moïse, mais sans employer ce mot. Nous verrons plus loin, qu'en 648, un ordre nouveau rappela aux juifs de Tunis l'usage, sans doute tombé en désuétude, de la chekla. K'ayrawani (texte, p. 128, 1. 4) rapporte le même fait en ces termes : <(En cette année (648), la chehla fut (de nouveau) imposée aux juifs, qui eurent à supporter toutes les humiliations possibles. »

(Comparez la trad. Pellissier-Rémusat, p. 224). On peut se faire une idée des avanies auxquelles étaient encore soumis les juifs à Tunis plusieurs siècles plus tard, vers 1080 hég. par l'expression du même chroniqueur (p. 253,1. 14), qui, pour peindre l'exaspération des Tunisiens contre les Arabes nomades et leurs déprédations, dit que les Awlad Sa'id aimaient mieux se dire juifs qu'avouer leur origine.

C'est le mot .l~c qui est employé chez les écrivains orientaux, [esquels, à ma connaissance, ne se servent pas du mot chekla (Chrest. ar. de Sacy, 1, 97, 144 et 191 ; Religion des Druzes, du même, p. CCCIX, etc.). »

Cf. l'article : Le signe distinctif des juifs du Maghreb, publié dans la Revue des études Juives, avril-juin 1894, par M. E. Fagnan.

Note 320

Voyez sa biographie à la page 327.

NoTt 327

Voyez, sur les Beni-Rached, Ibn Khaldoun (Histoire des Berbères, trad. de Slane, t. IV, p. 1 et suiv.), Léon l'Africain (traduct., t. IV. p. 263) et D' Shaw {Voyage dans la Régence d'Alger, trad. franc., p. 280j.

Note 328

La Table Conservée, appelée autrement Livre Evident, est le Livre des arrêts éternels où se trouve inscrit tout ce qui a été, qui est et qui sera. Voyez Coran, sur. VI, v. 59. Voyez aussi la note 36.

Note 329

Le siège de Tiemcen par Abou'l-Hacen dura d'août 1335 (735 de l'hég.j au 1- mai 1337 (27 raraadhan 737).

— 401 —

Voyez Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, tome III, p. 410 et suiv. de la trad. de Slane; Et-Tenassy, Histoire des Beni-Zeiïyan, p. 53 de la trad. de l'abbé Barges.

Note 330

Abou Zeïd Abderrabman ben Ahmed El-Oughlicy était miiphti de Bougie. Il mourut dans cette ville l'an de l'hégire 78G (inc. 24 vrier 1384), On lui doit un traité de droit intitulé û'El-Moqad-dema, appelée aussi El-OugJUiciya, et des décisions juridiques.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 142.

Note 331

C'est Mohammed ben Abou Zeïd Abderrahman ed-Dharir El-Marrakechy. Voyez la note 199.

Note 332

Abou Zeïd Abderrahman ben Ali benSalih El-Makoudy El-Facy fut un savant grammairien. On lui doit un commentaire sur VAlfif/a d'Ibn Malik, un autre sur la Djarroumiya, une mise en vers du Moarrih

min el-alfadh, une poésie en l'honneur du Prophète et un poème sur la déclinaison grammaticale. Il mourut à Fez, le 11 Cha'ban 807 (12 février 1405). L'imam Ibn Mer-zouq el-Hafid avait été son disciple.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtiliadj, p. 143 et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 259.

Note 333

Abou'I-Hacen Ali ben Mohammed er-Reb'y el-Lakhmy naquit à Kairouan et se fixa à Sfax. On lui doit un livre qui porte le titre & Et-Tepsira ei qm est un commentaire sur la Modaicana. Il mourut à Sfax l'an 498 de l'hégire (inc. 23 sept. 1104). Voyez sa biographie dans Dibadj, p. 199.

Note 334

Il y a plusieurs livres qui portent le titre de Naouadir, Raretés; entre autres, celui d'Ez-

Zadjadj, celui d'Ibn Ziad el-Ferrâ et celui d'Ibn El-Araby.

Ez-Zedjjadj (le verrier) est le surnom d'Abou Ishaq Ibrahim ben Mohammed Es-Serra ben Sahl, savant grammairien. Il avait été le disciple des docteurs El-Mobarred et Tha'leb, et il mourut dans la ville de Bagdad en l'an 311 de l'hégire (inc. 21 avril 923), âgé de 81 ans.

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 18. • Abou Zakaria Yahia ben Ziad EI-'Absy, natif de Koufa, et sur-

— 402 —

nommé El-Ferrâ (fabricant de fourrures), a été un des plus illustres docteurs de Koufa, et il avait eu pour maîtres Hamraad et El-Kiçaiy. Il mourut en l'année 207 de l'hégire (inc. 27 mai 822).

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome III, p. 191.

Abou Abdallah Mohammed ben Ziad, plus connu sous le nom d'Ibn el-Araby El-Koufy, fut un lexicographe éminent. Il avait été le disciple d'Abou Moawia ed-Dharir, d'El-Mofaddel ed-Dhabby et d'El-Qacim ben Ma'n ben Abderrahman ben Abdallah ben Meç'oud. Le sultan le nomma cadî. Il mourut le mercredi 13 Gha'ban 231 (14 avril 846) à Sorra-men-rà.

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome II, p. 299.

iNoTE 335 Voyez sa biographie à la page 256.

Note 336 Voyez sa biographie à la page 326.

Note 337 Voyez sa biographie à la page 113.

Note 338

Le mot mezouar signifie jûre/?u*er, en berbère. Chez les souverains de l'Afrique, le Mezouar remplissait les fonctions de chambellan et de préfet de police. Il était le chef des djandar, qui étaient placés constamment à la porte du sultan, pour accomplir ses ordres, faire subir les châtimens qu'il avait décrétés, exécuter ses arrêts sévères, et garder ceux qui étaient détenus dans les prisons.

Les Kabyles appellent aujourd'hui Mezouar le même personnage que les Arabes nomment cheikh ou Saheb Karta, c'est-à-dire, le chef d'un douar ou d'une fraction de tribu.

Note 339

Abou Dja'far Ahmed ben Nasr ed Daoudy el-Acôdy habita d'abord Tripoli de Barbarie, et c'est dans cette ville qu'il composa son

commentaire sur la Modawana. Puis il se rendit à Tlemcen, où il donna le jour à plusieurs compositions, entre autres : un commentaire sur le Moaiia, intitulé En-Nami (l'élevé) ; un ouvrage de jurisprudence qui porte le titre de El-Ouaï (le Conservateur) ; un commentaire sur El-Bokhary, intitulé : En-Naciha (Le Conseil désintéressé) ; Vidah (Eclaircissement), où il réfute les théories des partisans du fatalisme. Il s'était instruit lui-même et n'avait eu aucun professeur. Il mourut à Tlemcen

— 403 —

l'an 402 de l'égire (inc. 4 août 1011). Voyez sa biographie dans Dibadj, p. 49.

Sidi Ed-Daoudy était considéré comme le patron de Tlemcen avant que Sidi Bou Medien l'eût détrôné. Son tombeau est situé à Agadir, près du tombeau appelé Qebour

béni es-Soliun ('le tombeau de la princesse). C'est un petit monument du style le plus gracieux, encadré dans un paysage ravissant. Tous les touristes vont le visiter.

Note 340

Teraouih el-qiam, ou simplement ElQiam, signifie : une prière aux repos debout, parce que, autrefois, on faisait une longue pause en restant debout, après chacun des 18 couples de reka'a dont elle se compose. Cette prière se fait pendant le mois de ramadhan, après la rupture du jeûne et dans la soirée. Cf. Précis de jurisprudence musulmane, par sidi Khelil, traduction du D' Perron, tome VI, p. 536. Voyez la note 253.

Note 341

On entend par telHs, pluriel telales, un sac double, ou plutôt un sac à deux poches, dans le(quel les Arabes transportent le grain, les

dattes, le charbon, etc. Le tellis se compose d'un rectangle dont les deux petits côtés sont cousus sur le milieu de la pièce. On obtient ainsi deux fourreaux qui ont chacun une extrémité fermée. L'étoffe est une grosse laine rayée. Lorsque les paysans n'ont plus à se servir du tellis, ils le décousent et en forment un tapis long.

Note 342

Les Malékites nomment Aaôows les biens légués aux établissements religieux, avec la faculté, pour le donateur, de s'en réserver la jouissance à lui-même et à ses héritiers désignés, jusqu'à l'extinction de leur descendance. Le synonyme de kabous est ouaqf, dont les Hanéfites ont préféré l'usage.

Note 343 Voyez la note 312.

Note 344

Une baieniya est une ceinture que l'on porte sur le ventre et dans laquelle on place son argent.

Note 345

Le prince régnant était alors Mouley Abou Malik Abd el-Ouahid, fils d'Abou Hanimou Mouça. Il fut détrôné par Abou

— 404 —

F*aris, le 13 de Djoumada second de l'année 827 (13 mai 1424). Voyez Et-Tenessy {Histoire des Beni-Zeïyan trad. de l'abbé Barges, p. 117, 165, 166 ; Mohammed ben Abi Er-Raïny El-Kai-rouany, Histoire de L'Afrique, traduction de MM. Pellissier et Rémusat, Paris, 1845, p. 258 et 259.

NoTiî 34G Voyez la note 273.

Note 347

El-Kessaria est un quartier situé derrière la Grande Mosquée, à l'extrémité Est de la rue de la Paix. C'est l'ancien bazar des Francs. On en a démoli aujourd'hui une partie pour construire le marché couvert.

Voyez, dans la Revue africaine de janvier 1861, un article de M. Brosselard, intitulé : « Le Quartier franc d'EI-Kissaria ».

NoTK 348 Voyez Coran, sourate VI, v. 61, et sourate XIII, v. 12.

Note 349

Le cheikh Sidi Lahcôn ben Mekhiouf est mort à la fin du mois de Chawal de l'an 857 (ce mois a commencé le 5 octobre 1453), sous le règne d'Abou'l-Abbès Ahmed, et fut enterré dans la mosquée qui porte son nom. Voyez la note 49.

Note 350 C'est le père de l'auteur de Nefh et-

Tih, Ahmed El-Maqqary.

Note 351 Voyez sa biographie à la page 112,

Note 352

Cette rue se trouvait à gauche d'El-Kessaria; elle traversait l'emplacement du marché couvert actuel.

Note 353 Voyez supra, note 231.

Note 354

Mosquée d'Er-Rouya : « La petite mosquée d'Er-Rouya, située dans cette partie de la ville de Tlemcen qui s'appelait autrefois le quartier des Archers (sOyi iX-^), est de date fort ancienne ; mais elle a subi une restauration, ou plutôt une reconstitution

presque totale, vers la fin de ce dernier siècle, époque où l'ancien édifice menaçait ruine. C'est ce monument restauré que nous connaissons. Son vaisseau est petit: il consiste simplement en une coupole flanquée de deux travées ; les murs sont nus et sans ornements. Le minaret, trapu et fort délabré, est, sans doute, un reste de la construction primitive. Dans son ensemble, et par son caractère architectural, cet ôdidce ressemble plus à un mausolée qu'à une mosquée proprement dite ; et dans le fait, il était destiné à abriter le tombeau vénéré d'une sainte.

« Cette sainte est Lalla Er-Rouya. Elle vivait il y a trois ou quatre siècles, et, si l'on en croit la tradition, elle était douée d'une grande puissance surnaturelle ; car elle expliquait les dangers, prédisait l'avenir, et guérissait toutes sortes de maux. Un reste de cette vertu miraculeuse est demeuré attaché

à son tombeau, sur lequel, les pauvres infirmes ne s'agenouillent pas en vain : qui a perdu la santé et veut la recouvrer, va là. On assure même que le miracle, gagnant de proche en proche, un puits creusé dans la cour de la mosquée se ressent du voisinage de ce sacré tombeau, et qu'il procure aux malades atteints de secrètes langueurs, un breuvage fortifiant qui redonne la vie. Cette eau sanctifiée a le privilège de guérir les convulsions, cette terrible maladie de l'enfance, que les Arabes, dans leur langage imagé, appellent El-Djenoun, ou encore par antiphrase respectueuse, El-Moumenin. Bien des mères désolées sont venues demander ce bienfaisant breuvage la vie de leurs petits enfants. On dit que Dieu, satisfait de leur foi, les a exaucées souvent ! »

(Reoue africaine, n^o de mai 1862, article de M. Brosselard).

Note 355

Tous les manuscrits que j'ai consultés, sauf un, celui qui appartient à M. Marçais, directeur de la Médersa d'Alger, sont muets sur la date de la mort et sur les œuvres de sidi Hamza. Quant à la date que donne ce manuscrit, elle ne peut convenir, car si sidi Hamza avait vécu jusqu'en 998, sidi Ahmed, qui, lui, est décédé en 930, n'aurait pas pu, comme il est dit dans la notice du premier, lui rendre \\^\\,e, jusqu'à sa mort.

Note 35(1

Ce sont deux poèmes connus aussi, l'un sous le nom de Lâ-mîya (poème dont la rime est un lâm, \) et l'autre, de Riïlya (poème dont la rime est un râ, r). Ils traitent des sept leçons du Coran, et ont pour auteur le cheikh Abou Mohammed Qaçim ben Firroh Ech-Chàtibl. L'un de ces poèmes porte encore le nom de

Herz et amant loa wadjh et iahâni p. qirâ'ai
es-seb'a el-mathâni,

- 406 —

L'amulette des désirs, ou manière de faire la pause dans la lecture des sept versets répétés (Les sept versets du premier chapitre du Coran); il contient 1173 vers. Hâdji Khâlfa mentionne ce poème ftome III, p. 43, n» 4,468).

Qâcim ben FirrohEch-Châtibî naquit à Xativa, en Espagne, en 1144 de J.-C vint au Caire en 117G, y fut lecteur du Coran et y mourut en 1194. Le nom de son père est l'ancien espagnol fierro (pour hierro) « fer ».

Voir sa biographie dans Ibn Khallikân, tome II, p. 170 ; dans Dibâdj, p. 215, et dans El-Maqqari, Analectes, seconde partie, p. 475.

Note 357

Voyez sa biographie à la page 159.

Note 358 Voyez sa biographie à la page 297.

Note 359

C est le neveu de Haddou ben El-Hadjj ben Saïd El-Minaouy. Voir la biographie de Mohammed ben Mohammed ben Saïd, p. 302.

Note 360

C'est le frère de Haddou ben El-Hadjj ben Saïd El-Minaouy. Voyez sa biographie à la page 302.

Note 361

Cette notice est placée au commencement du Précis de Jurisprudence musulmane de sidi Khelil (texte arabe), publié par la Société asiatique (Paris, Imprimerie Nationale,

1883) ; elle est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 95.

Notes 362 et 363

La biographie de sidi Khelil se trouve à la page 117 du Dibadj, édité à Fez l'an 1316 de l'hégire, in-40 de 301 pages. Le titre entier de cet ouvrage est: Ed-DibadJ el-modhehheb fi mcCrifai à'ian el-medliïeb (L'étoüe de soie brochée d'or pour la connaissance des personnages illustres de la secte malékite).

Le cheikh Borhan eddin ben Ibrahim ben Ali ben Abou'1-Qa-cim ben Mohammed ben Ferhoun appartenait à la secte malé-kite. Il était né à Médine, mais issu de parents venus de l'Espagne. Sa vie et ses nombreux ouvrages sont longuement décrits par Ahmed Baba, à la page 5 et suivantes de son ouvrage intitulé Neïl el'ibiihadj bi-tatriz ed-Dibadj (Moyens de se réjouir en bro-

dant du brocart). Il mourut à Médine, où il exerçait les fonctions de cadi, en 799 de l'hégire (inc. 5 octobre 1396).

Note 364

C'est celui qui a été traduit par le D^{'''} Perron et par M. Sei-gnette, et dont M. E. Fagnan a dressé les tables de concordances.

Note 360

El-Hàfidh Ghihâb eddin Abou'l-Fadhl Ahraed ben Ali Ibn Ilad-jar naquit à Ascalon, en Gha'ban 763 (mai-juin 1362} et mourut au Caire le 28 dhou'l-hiddja (février 1449j. Il a beaucoup travaillé sur l'histoire d'Egypte. Son principal ouvrage historique a pour titre Inba el-ghomr fi abna el-'omr (Nouvelles données à l'ignorant sur les enfants du siècle). Cet ouvrage est mentionné par Hadji

Khalfa (totne I, p. 441, n° 1282) et se trouve à la Bibliothèque nationale (ancien fonds, n-658) ; il contient l'histoire politique et littéraire de son temps (1371-1446J, en Egypte et en Syrie, avec son autobiographie et des détails sur les traditionnistes de son époque. Il est également l'auteur de Ed-Dorer el-kâmina fi a"ian el-mia ei-thamina (Les Perles cachées ou Histoire des hommes illustres du viii° siècle de l'hégire). (V. Hadji Khalfa, tome III, p. 217, n* 5,008). On lui doit aussi et Les vies des Cadis du Caire », Ref'oiCl-Isr 'an qodatil-Misir. (V. Hadji Khalfa, tome III, p. 473, n° 6,487. Son disciple Ghems-eddin Mohammed ben Abderrahman es-Sakhaouy, mort en 902 de l'hégire (inc. 9 septembre 1,496), a composé un complément de ce dernier ouvrage, qu'il a intitulé Dheïl el-qodai oua hoghiai el-'olama oua'r-rouat (sL J'j jtUlXJI iuiJ j sLaiJ! jjJ>), Complément de V Histoire des Cad/lis et objet désiré par les savants et les narrateurs.

Ibn Hadjar a écrit aussi un commentaire sur El-Bokhary qu'il a intitulé : Fath el-Bari . Cf. sur ce commentaire la longue note que lui a consacrée Quatremère ap. Sultans ynamlouks, tome I, p. 209 et suivantes.

Note 366

Er-Rachidy est le surnom de Mohammed ben Abou'l-Qacim, auteur d'un livre intitulé El-Awaïl, k Les origines ». Hadji Khalifa, ortographie: ^--i-'y, au lieu de ^J..J:^! que donnent Ahmed Baba et d'Iierbelot.

Note 367

Bedr-eddin Abdallah ben Mohammed ben Soleïman El-Manoufy, mourut au Caire en ramadhan 749 (ce mois a commencé

—_ 408 —

le 23 novembre 1348). Voyez sa biographie

dans Neïl el-ibtihadj^ page 121.

Note 368

Moiïammed ben Abd-es-Salam El-Hawary Et-Touïiecy, fut cadi de Tunis. Il mourut de la peste, dans cette ville, le 28 red-jeb de l'an 749 (le 22 octobre 1318) et fut enterré au cimetière d'El-Djellaz. Voyez sa biographie dans Dibadj, p. 287 et dans Neïlel-ibtihadj, p. 240. Cf. Chronique des Almohades et des Haf-cides, p. 106 et 135 de la traduction de M. Fagnan.

Note 360

Nacir-eddin Ahmed ben Mohammed ben 'At'ài'llàh ben louadh ez-Zobéïry el-Iskandéry, plus connu sous le nom d'Et-Tenassy, était cadi en chef du Caire. Il mourut dans la nuit du mercredi au jeudi l'" ramadhan 801 (7 mai 1399). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 56.

Note 370

Abou 'Amr Achheb ben Abd-el-Aziz ben Daoud, dont le vrai nom est Meskin, naquit l'an 140 (inc. 25 mai 757), ou l'an 150 (inc. 6 février 767), et mourut au Caire l'an 204 (inc. 28 juin 819). Il avait été le disciple de l'imam Malik, et devint, après Ibn El-Qacim, le chef des Malékites d'Egypte. Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 101, et dans Ibn Khallikan, tome I, p. 137.

Note 371

Abou Zeïd Abderrahman El-Kaouany, mourut vers l'an 890 de l'hégire (inc. 18 janvier 1485).

Note 372

Chems eddin Abou Abdallah Mohammed ben Ibrahim Et-Tetaïy, naquit au Caire, où il exerça les fonctions de cadî suprême. On lui doit plusieurs ouvrages, entre autres un commentaire sur le Précis de Khelil, intitulé: Fath el-Djalil fi charh Mokhiaçar el-Khalil, « La grâce de Dieu grand touchant le connnentaire du Précis de Khalil ». (V. Iladji Khalfa, t. V, p. 417). Il mourut au Caire en l'année 942 de l'hégire (inc. 2 juillet 1535). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 363.

Note 373

Abd-el-Khaliq ben Ali ben El-Hoceïn, plus connu sous le nom d'Ibn Forât, fut le disciple de sidi Khelil. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 167,

— 409 —

Note 374

Nacir eddin Mohammed ben Hacen El-Laqqany, de la secte de Malik, est l'un des commentateurs de l'ouvrage intitulé: Dje-moïil-djawamï' fi oçoulil-fiqh (<uaJI Jj-^^ 5? ^^4-^ -*^?')> P'^i'

Tadj eddin Abd-el-Wahliab ben Ali es-Sobky, de la secte d'Ech-Chati'y. Il naquit en 893 de l'hégire (inc. 17 décembre 1487) et mourut au Caire en Gha'ban 958 (ce mois a commencé le 4 août 1551). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiihadj, p. 364.

Note 375

Nacir eddin Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed Et-Tenessy El-Ishaqy El-Maghriby, mourut en 779 de l'hégire (inc. 10 mai 1377).

Note 376

Hadji Khalifa (tome V, p. 41G) affirme que sidi Khelil est mort en 767 de l'hégire.

Note 377

Mohammed ben Abou Bekr El-Ouenkry était né à Ouenkra (Sj[^]=ijj), mais il habita Tombouctou pendant la plus grande partie de son existence. Il portait le nom de Baghi'ou. Il naquit en 930 (inc. 10 novembre 1523) et mourut un vendredi de l'année 1002 (inc. 27 septembre 1593). Voyez sa biogra)hie dans Neïl el-ibti-haclj, p. 371.

Cf. Antiuaire de la Société archéologique de la province de Consianiine, années 1854-1855, Notice biographique sur les

Littérateurs du Soudan, par M. Gherbonneau.

Note 378

Ahmed ben Ahmed ben Omar ben Mohammed Akil ben Omar ben Ali ben Yahia, père d'Ahmed Baba, naquit au Soudan, au commencement de moharrem 929 (ce mois a commencé le 20 novembre 1522) et y mourut en 991 (inc. 25 janvier 1583). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtîhadj, p. 79. Cf. Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine, années 1854-1855, Notice biographique sur les Littérateurs du Soudan, par M. Cherbonneau.

Note 370

Mahmoud ben Omar ben Mohammed Akit ben Omar ben Ali ben Yahia était de la tribu des Sanhadja. Il naquit à Tombouctou en 868 (inc. 15 sept. 1.463) et y mourut en

l'année 955 (inc. 11 févr.

— 410 —

1548). C'était l'oncle paternel d'Ahmed Baba. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 376. Cf. Notice biographique sur les Littérateurs du Soudan, par M. Cherbonneau.

Note 380

Chemseddin Abou Abdallah Mohammed El-Beçaty fut successivement professeur et cadi au Caire. Il mourut dans cette ville dans la nuit du jeudi au vendredi 13 ramadhan 842 (nuit du 26 au 27 février 1439). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 313.

Note 381

Il y a plusieurs ouvrages qui portent le titre de Omda, entre autres :

1" La Omda d'Es-Senoûsî ;

2° Omdat et-ahkam min kalam Seyid el-anam, « Les paroles du Prophète qui servent de base aux maximes du droit musulman ». L'auteur, Abd-el-Ghany ben Abd-el-Ouahid ben Ali ben Abou Serour, natif de Jérusalem, mourut en 600 de l'hégire (inc. 10 sept. 1203). La Bibliothèque nationale en possède un manuscrit sous le n° 290 Supplément ;

3'* Omdat el-aqida li-ahl essonna, a La colonne du dogme des partisans de la Sonna », (Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 486), par le cheikh Hafidh eddin Abdallah ben Ahmed En-Naçafy, mort en 1310 de J.-C. Cet ouvrage a été publié à Lon dres par W. Cureton, sous le titre de Pillar of the creed of ihe Sunnites; il a été commenté par son auteur lui-même sous le titre d'Eirtimad fl'l-i'tiqad;

4" Omda fi forou' ech-chafi'iya, « La Colonne de la jurisprudence chaféite », par Abou Bekr Mohammed ben Ahmed Ech-Chachy, de la secte chaféite, mort en 507 de l'hégire fine. 18 juin 1113). (V. Hadji Khalfa, tome IV, p. 263, 264).

Ce dernier ouvrage a été commenté :

V Par Tadj eddin Omar ben Ali El-Fakihany, mort en 731 (inc. 15 oct. 1330);

2"* Par Taqy eddin Mohammed ben Ali, plus connu sous le nom d'Ibn Daqiq El-'Id, mort en 702 (inc. 26 août 1302);

3" Par Ghems eddin Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed ben Merzouq l'Aïeul, né en 710 (inc. 31 mai 1310) et mort en 781 (inc. 19 avril 1379). Voyez sa biographie infra.

Note 382

Djemal eddin Abdallah ben Meqdad ben Ismaïl El-Aqfahsy, cadi au Caire, avait été le disciple du cheikh Khalil. II mourut le

^ 411 —

13 ramadhan 823 (21 sept. 1420). Voyez sa biographie dans Nell el-ibiihadj, p. 129.

On lit ce qui suit dans le Journal asiatique, n<* de mai 1844, à l'article : « Autobiographie d'Ibn Khaldoun », traduite par le baron de Slane.

« Au mois de ramadhan de l'année 803 (ce mois a commencé le 15 avril 1401), Ibn Khaldoun fut nommé grand cadi malékite

d'Egypte, en remplacement de Djemal eddin El-Acfehsi »

Voyez aussi Histoire des Berbères, traduction de Slane, tome I, p. 62 de l'Introduction.

Note 383

Ahmed ben Mohammed ben Youçof Es-Sanhadjy, plus connu sous le nom d'Ed-Daqqoun, disciple d'El-Oustadh Es-Seghir, d'Ibn Ghazi et de l'imam El-Maouwaq, fut prédicateur de la Mosquée des Kairouaniens à Fez. Il mourut dans cette ville, le 1^{er} Gha'ban 921 (10 sept. 1515). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiihadj, p. 75 et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 66.

Note 384

Cette notice renferme certaines inexactitudes qu'il convient de signaler. Il y est dit, en effet, que Daoud ben Soleïman ben Hacen naquit en 832 (inc. 11 octobre 1428), et certains manuscrits portent même 852 (inc. 7 mars 1447). Or, aucune de ces deux dates ne peut convenir pour les raisons suivantes: s'il est né en 832, il ne peut avoir

été le disciple de Djemal eddin ElAqfahsy qui est mort en 823 (inc. 17 janvier 1420); s'il est né en 852, il ne peut avoir suivi les leçons de Qacim ben Saïd El-Oqbanyqui est mort en 854 (inc. 14 février 1450). Il y a lieu aussi de faire remarquer que s'il est décédé en 863 (inc. 8 nov. 1458), il ne peut avoir commenté un ouvrage d'Ed-Daqqoun, qui, lui, est mort en 921 (inc. 45 février 1515).

Note 385

La notice biographique de ce personnage est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 101. Il y a lieu de faire remarquer qu'Ahmed Baba le nomme Zeïn au lieu de Zian.

Note 386

Cf. sur ce nom ethnique Complément de V Histoire des Béni-Zeïyan, par l'abbé Barges, p. 33, note 1.

Note 387 C'est le titre d'un livre fort estimé par les musulmans et qui est

— 412 —

ordinairement nommé Moouaita fVt-hadith, composé par l'imam Malek ben Anas, un des quatre chefs des sectes orthodoxes.

Note 388

Le titre complet est Kachchaf'an haqaïq et-tenzil, « Le Révélateur des vérités contenues dans le Livre révélé ». Cet ouvrage est un commentaire fort ample sur le Coran composé Tan de l'hégire 525 (inc. 4 déc. 1130j par Abou'l-Qacim Mohammed ben Omar Ez-Zamakhchary, qui naquit dans le Kouarezm, en 467 (inc. 27 août 1074) et mourut l'an 538 de l'hégire (inc. 1G juillet 1143) sous le règne d'El-Moqtafi, 31^e khalife abasside.

Note 389

El-Beïdhaouy est le surnom de Nacir eddin Abou Faïd Abdallah ben Omar, natif de Beïdha, village de Perse. Il fut cadî de la ville de Chiraz, en Perse, d'où il passa à celle de Tauris, où il mourut l'an de l'hégire 685 (inc. 27 févr. 1286) ou 692 (inc. 12 déc. 1292). Il a composé un commentaire littéral en deux volumes sur le Coran qui porte le titre (VANouar et-ienzil oua asrar et-taouil (édité par Fleischer), qui a été expliqué et commenté par plusieurs auteurs.

Note 390 Voyez sa biographie dans le Dibadj, page 111.

Note 391 Le Neïl el-ihthadj porte : El-Moiûwel, J[^]M'.

Note 392

Djelal eddin Mohammed ben Ahmed El-

Mahally, de la secte de Malek, mort l'an 881 de l'hégire (inc. 28 oct. 1459), est l'auteur d'un rituel du pèlerinage et d'un commentaire en forme de scolies, que Djelal eddin Es-Soyouty acheva en quarante jours, l'an 871 de l'hégire (inc. 13 août 1466). Ces deux auteurs sont cités sous le nom d'El'Bjelalani, c'est-à-dire les Deux Djelal-eddin.

On doit aussi à El-Mahally une anthologie intitulée Ei-Merdj en-nadir (Le Pré fleuri) dont Kosegarten et Grangeret de Lagrange ont donné des extraits, le Ch.amarikh sur la science historique, qui a été publié par M. C.-Fr. Seybold (1896) et un traité sur les konia ou surnoms.

Note 393

Le Recueil des Recueils est un ouvrage qui traite des principes fondamentaux du droit.

Il a pour auteur Tadj eddin Abd el-

— 413 —

Ouahhab ben Ali Es-Sobky, de la secte chaféite, mort en 771 de l'iiégire (inc. 5 août 1369). Naciredin Abou Abdallah Mohammed El-Laqany, de la secte malékite, en a fait un commentaire. Voyez Hadji Khalfa, tome II, p. 610, n" 4,161.

Note 394

'« 'Abdallah ben Yousouf Ibn Hichàm, né en 1308 de J.-C, fut élève du grammairien d'Espagne Abou Hayyân; en sa qualité de docteur chaféite, il devint professeur d'exégèse coranique au Caire; cinq ans avant sa mort, il passa au rite hanbalite pour obtenir une place dans une médressé de cet ordre ; il mourut en 1360, après avoir écrit, sous le nom de Qair en-nada (la Pluie de rosée), une grammaire qui a été traduite en

français par M. Goguyer. Son Moghni el-habib, traité général de syntaxe, écrit à La Mecque de 1318 à 1353, a été imprimé à Téhéran et au Caire ; son Frab, sur les règles de la flexion, publié et traduit en français par Sylvestre de Sacy dans son Anthologie grammaticale arabe, a été imprimé au Caire avec un commentaire, ainsi que la grammaire dite CJiodhoir ed-dhahab (Rognures d'or), les Enigmes (Alghaz) sur les difficultés grammaticales. Dix-neuf ouvrages de sa composition, tous relatifs à la grammaire, sont conservés dans les bibliothèques d'Europe. »

{Littérature Arabe, par Clément Huart, p. 381).

Note 395

Le Taudih (Éclaircissement), est un des traités de grammaire d'Ibn Icham.

Note 396

Er-Rldha, c'est le surnom de Mohammed ben Hacèn, dit Asté-rabady, parce qu'il était natif de la ville d'Astéradad en Mazan-deran. Il composa son commentaire sur la Kafia d'Ihn El-Hadjib en l'an 686 de l'hégire (inc. 16 février 1287) et mourut la même année.

Note 397

Selon Ahmed Baba, Zian ben Ahmed ben Younès El-Djizy serait né au commencement du x^e siècle de l'hégire, et mort à son retour du pèlerinage, l'an 977 (inc. 16 juin 1569).

Note 398

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Béni-Zeïyan, par l'abbé Barges, pages 445, 446,

Notes 399 et 400 Voyez la noie 231.

Note 401

Le Djedhouat el-iqiibas, p. 323, donne une courte notice sur ce personnage qu'il appelle Abou Otliman Saïd ben Mohammed El-Maqcfary El-Qorèchy.

Note 402 Voyez sa biographie à la page 296.

Note 403 Voyez sa biographie à la page 296.

Note 404

Le Djedhouat eî-Iqiibas dit qu'il naquit postérieurement à l'année 930 de l'hégire (inc. 10 novembre 1523).

Note 405

C'est l'auteur de Nefh et- Thib ; il naquit à Tiemcen vers 1591 de J.-G. et mourut au

Caire en janvier 1632. Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, par l'abbé Barges, p. 481 et suivantes.

Note 406

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 85 ; c'est le père de Mohammed ben Abou'l-Barakat en-Naïly, dont la biographie se trouve à la page 293 du Bostan.

Note 407

Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed ben Ibrahim ben Oqab El-Djodhamy Et-Tounecy, plus connu sous le nom d'Ibn 'Oqab, cadi de la communauté de Tunis, avait été le disciple d'Ibn Arafa et d'autres savants parmi lesquels Saïd El-'Oqbany qui lui délivra un diplôme de licence. Ses disciples les plus distingués furent Mohammed ben Omar El-Qalchany, le cheikh Er-Ressa', Mohammed ben Mohammed ben Merzouq

el-Kafif, et El-Qalaçady. Il mourut à Tunis le lundi 17 Djomada I^{ème} 851 (31 juillet 1447). Voyez sa biographie dans Neïl el ibtihadj, p. 324. Cf. Ez-Zerkéchy, Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 232 de la traduction de M. Fagnan.

Note 408 Celte notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 103.

— 415 —

Note 409

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 270 et suivantes, dans le Dibadj, p. 129, et dans Neïl el-ibtihadj, p. 106.

Note 410

Voyez le Dibadj, p. 129.

Note 411

Le sultan mérinide Abou Inan régna de juillet 1318 à novembre 1358.

Note 412

Abou Mohammed Abdallah ben Haddjadj ben El-Yasmin, auteur du poème sur l'algèbre, mourut égorgé à Merrakech l'an 601 de l'hégire fine. 29 août 1204). La bibliothèque d'Alger possède sous le n° 392-8 VOrdjouza el-Yasminiya. Voyez sa biographie dans Djedhouat el-iqtihas, page 237.

Note 413

El-Aqida El-Borhaniya{VArticle de foi de Borhan eddin), plus connu sous le titre de Es-Selaldjiya, est mentionné par Hadji Khalifa (tome IV, p. 243, n-° 8,252).

Borhan eddin Abou 'Amr Othmari ben Abdallah El-Qeïcy, plus encore connu sous le nom d'Es-Selaldjy, mourut à Fez le dimanche 21 Djoumada II 564 (22 mars 1169) selon certains auteurs, ou en 594 (inc. 13 nov. 1197; selon d'autres. Voyez sa biographie dans Djedhouat el-iqtibas, p. 289.

Note 414 Voyez sa biographie à la page 59 et dans Neïl el-ibihadj, p. 74.

Note 415

'Izz-eddin Mohammed ben Abou Bekr ben Djema'a El-Kinany, qui mourut l'an 819 de l'hégire (inc. l'"" mars 1416), est l'auteur du livre intitulé : Oçoul fi san'at ed-Dobaïs. Il a composé aussi le livre intitulé Fanât el-insan 'ala aJikam el-liçan, et commenté VFrab 'an qawaïd el-Irab par Ibn Hicham.

Note 416 Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 106.

Note 417

Les Beni-Addou font actuellement partie de la commune mixte I de Sebdou.

— 416 —

Note 418

Voyez Vie du célèbre marabout Cidi Abou-Médién, par l'abbé Barges, Paris, Ernest Leroux, 188 t.

La biographie de sidi Bou Médién se trouve aussi : dans Bo-ghiat er-rowad, par Abou Zakaria Yahia Ibn Klialdoun, frère du célèbre historien Abderrahraan Ibn Khaldoun ; dans la seconde partie de Nefh ei-Thib min ghasn el-Andalous er-rathib oua dhikr ouaziriha Liçan eddin Ibn el-Khathib (Senteur de parfum du rameau frais de l'Espagne et Biographie du vizir Liçan eddin Ibn El-

Khathib), n^o 759 du catalogue de la Bibliothèque nationale, par Ahmed El-Maqqary ; dans Neïl el-ibtihadj bi-ietriz ed-Dibadj (p. 107 de l'édition de Fez) par Ahmed Baba Et-Tom-boucty ; dans 'Eunouan ed-diraïa fimen ^oorifa min el-'olama fi'l-miat es sabVa fi Bidjaïa (Galerie des savants de Bougie au vu^e siècle de l'hégire), par Abou'l-Abbès Ahmed ben Ahmed ben Abdallah ben Mohammed ben Ali ben Abdallah ben Omar El-Ghabriny ; dans Djedhouat el-iqtibas (page 332 de l'édition de Fez), par Ibn el-Qadhi ; dans Eus el-faqir oua 'izz el liaqir, par Ibn El-Khathib El-Qocentiny ; dans le Haoui de Bou Ras, et dans Ech-CJietnoufy. Cf. chapitre XIII de Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom, par Fabbé Barges ; Revue africaine, 4^e année, n^o 19, octobre 1859, article de M. Brosselard, intitulé Mausolée du Cheikh El-Ouali sidi Boumedin, et la suite de cet article dans le n^o 20 de cette Revue, p. 211 et suivantes.

Note 419

(' A propos de ce verset du Coran, au chapitre Nahal (les Abeilles): Dieu a étendu les mers sur la terre et a donné Vinvim-tion aux hommes de bâtir des vaisseaux pour les transporter, afin qu'ils le remercient », Fauteur du Kachf el-asrar dit qu'il y a deux sens renfermés dans ces paroles. Le premier qui est littéral est, qu'effectivement il y a des mers sur la terre, et des vaisseaux sur les mers, et que Dieu prétend que les hommes lui rendent des actions de grâces, pour leur avoir procuré les grands avantages qu'ils tirent d'un élément si fier et si dangereux, par le moyen de la navigation et de la pêche.

Mais il y a un sens mystique dans ce passage qui est beaucoup plus relevé, à savoir qu'il y a dans l'homme plusieurs mers, qui sont: celle des soins et des occupations de la vie, celle des afflictions et des peines, celle de la

convoitise et des passions, celle de l'ignorance et de l'oubli, et enfin, celle de la dissipation sur la multiplicité et variété des objets, et Dieu a préparé aussi à l'homme des vaisseaux pour voguer sur ces mers qui sont fort orageuses. Ces vaisseaux sont les cinq vertus, dans lesquelles

consiste toute la vie spirituelle, à savoir: Taouakkoul, Rldha, Qanaa, Dhikr et Taouliid.

Celui qui monte sur le vaisseau de la première, qui est la confiance eu la Providence, traverse heureusement la mer des soins de la vie présente et se met en repos.

Celui qui s'embarque sur le vaisseau de la seconde, qui est la conformité à la volonté de Dieu, se sauve de la mer des afflictions, au rivage de la joie.

Celui qui prend place dans le vaisseau de

l'abnégation et du détachement, qui est la troisième vertu, passe la mer de la convoitise, et demeure en sûreté sur ses bords, dans l'exercice d'une vie austère et pénitente.

Celui qui se sert du vaisseau de la prière, quatrième vertu, quitte bientôt la mer ténébreuse de l'ignorance, et arrive en peu de temps à la terre des lumières.

Enfin, celui qui s'embarque dans la contemplation de l'unité de Dieu, qui est la cinquième, après avoir vogué longtemps sur l'Océan de la multiplicité des êtres, arrive au port de cette union, qui, rassemblant tous les objets différents, n'en fait qu'un.

En effet, la vérité est que l'unité ne se trouve proprement, que dans ce qui est nécessaire et éternel, et que l'assemblage ou composition de plusieurs choses, ne se

rencontre que dans ce qui est contingent et passager.

De là, vient que ceux qui se regardent eux-mêmes, et qui vivent encore à eux-mêmes, sont toujours dans le danger de se perdre par la multiplicité des objets: au lieu que ceux qui se sont entièrement dépouillés d'eux-mêmes, se trouvent dans l'unité, qui est un état d'assurance. Passez la plume, et effacez hardiment tout ce qui est couché sur le compte de votre être et de votre propre fonds : marchez courageusement et prenez le chemin royal dans lequel on ne voit encore rien, on arrive enfin à cette retraite sacrée, où on ne voit plus que Dieu seul. »

(D'Herbelot, Bibliothèque orientale y article Taouakkoul).

Note 420

a Le hafidh, l'imam Abou-Dherr El-Haraouyi

avait vu le jour à Saragosse, au commencement du v^e siècle. Ayant fait ses pre-miè-
es études dans sa patrie, il se rendit en Orient, où il s'attacha aux professeurs les plus renommés de cette contrée. Après avoir étudié quelque temps à Bagdad, sous le célèbre docteur Ed-Darakotny, il se dirigea vers la Mecque, où il ouvrit un cours d'enseignement et composa sur la science des traditions, un ouvrage intitulé: El-Ghariban, plus un recueil contenant la biographie de ses divers professeurs, ainsi que des notes et des éclaircissements sur le SaJnh d'El-Bokhary. Il ne résidait pas

27

- 418 -

habituellement à la Mecque, mais dans un hameau voisin appelé Se7[^]dt Béni Chabêbah, où il termina ses jours dans le

courant de l'année 435 de l'hégire (inc. 10 août 1043). El-Makkary, livre V, p. 506 et 507. »

(Note extraite de la page 57, de la Vie du célèbre marabout Cidi Abou-Médién, par l'abbé Bargèsj.

Note 421 Voyez la note 546.

Note 422

Yalennour ben Meïmoun ou ben Abdallah, originaire de Hezmira, d'autres disent des Beni-Sabih, fraction des Haskoura, surnommé Abou Ya'za, vécut plus de 130 ans. Ses disciples Abou Mohammed Abdallah ben Ahmed El-Ifriqy et El-Kettany, assurent qu'il passa les quinze premières années de sa vie ascétique dans une solitude absolue, ne vivant que d'herbes et de fruits sauvages, entouré d'animaux féroces et d'oiseaux qui lui étaient familiers. Abou Ya'za mourut le 1^{er}

chawal 572 (2 avril 1177). Voyez sa biographie dans Djedhouat el-iqiibas, p. 354, et dans le Haoui de Bou Ras.

Note 423

Abou'l-Hacen Ali ben Ismaïl ben Mohammed ben Abdallah ben Harzehem, de la postérité d'Olhman ben 'Affan, mourut à Fez, à la fin de Cha'ban 559 (11 juillet 1165) et fut enterré en dehors de la porte appelée Bab-El-Fetouh.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibilhadj, p. 282, et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 293.

Note 424

Abou'l-Hacen Ali ben Youçof ben Khelf ben Gbalib El-'Abdéry, plus connu sous le nom d'Ibn Ghalib, cadî et muphti de Fez, naquit le 13 Safar 482 (27 avril 1089) et mourut à Qasr-Ketama l'an 562 (inc. 28 octobre 1166) ou 568 (inc. 23 août 1172) selon certains

auteurs, ou en 559 (inc. 30 novembre 1163) d'après d'autres. Son tombeau se trouve en dehors de la porte de Geuta. Voyez sa biographie dans Netl el-ibtihadj, p. 183, et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 297.

Note 425

« Mouhyi'ddin "Abd-el-Qâdir El-Gilâni, un des grands saints de l'Islam, rattachait son origine à Ali; né en 1078 de J.-G., dans le Guilan, au sud de la mer Caspienne, il se rendit jeune encore à Bagdad, où il se mit à étudier le droit hanbalite en 1095. En

1127, il commença à tenir des séances d'édification ; il acquit vile une réputation de sainteté, et fit des miracles. Il disait: « Je voudrais avoir entre les mains, tous les biens de ce monde pour donner à manger à ceux qui ont faim ». Il mourut en 1166 (il février): l'ordre religieux des Qadiriyya, qu'il avait

fondé, maintient encore aujourd'hui sa renommée et sa doctrine dans tout l'Orient. Notre grand adversaire d'Algérie, l'émir Abd-el-Kader (Mouhyi'ddin 'Abd-el-Qadir el-Hasani) que l'auteur de ces lignes a eu l'honneur de connaître personnellement à Damas où il s'était retiré, se flattait de descendre de l'illustre saint de Bagdad. Il a écrit le Ghounya litâlîbi tariq el-haqq (l'Ouvrage suffisant pour ceux qui recherchent la voie de la vérité), traité complet du soufisme; le Fo/oi<A e^^/^a^■è (Ouverture des mystères), règles de conduite pour ses adeptes; le Djalâ el-khâlir, recueil de sermons prononcés, soit dans la medressé, soit dans le couvent des soufis de Bagdad en 1150 et 1151, qui est conservé à la bibliothèque de l'India Office ; un autre recueil du même genre, El-fath er-rabbâni (Révélations du Seigneur), qui a été imprimé au Caire; de nombreuses formules de prières et des poésies mystiques. » (Clément Huart,

« Sidi Abd-el-Qàder El-Djilàni est le patron d'un nombre incalculable de villages dans l'Afrique du Nord, où on l'appelle Tir el-Meragueh, > ^ ^ 3 \j], \ jAs, « l'oiseau des vigies », à cause des

nombreux monuments érigés à sa mémoire et qui dominent les montagnes élevées. De là vient que les prénoms de Djilali, Djel-loul, Qouïder, Baghdàdi sont partout si nombreux, ces différentes appellations étant données au célèbre saint. Si l'on remarque qu'il est ainsi vénéré d'un bout à l'autre du monde musulman, de rinsulinde hollandaise au fond du Maroc, en passant par l'Inde, l'Afghanistan, l'Egypte, on est tenté de mettre en doute ce que nous avons avancé plus haut, à savoir que le culte des saints a généralement ici un caractère local : mais, d'autre part, si l'on en croit les légendes qui

se racontent dans tous les pays où on lui a élevé une ç'owôèa, 'Abd-el-qâder El-Djilânî aurait visité chacun de ces endroits et signalé son passage par quelque miracle; il aurait même particulièrement affectionné le Maghrib, et c'est en cela que nous avons pu dire que même le culte que l'on rend à ce pôle universellement vénéré prend une sorte de caractère national. » (Edmond Doutté, *Zes Afaraôow^s*, Paris, Ernest Leroux, 1900, p. 65).

Pour renseignements biographiques sur Abd-el-Qâder P^l-Djî-lânî, voyez R. Basset, *Dictons d'Ahmed ben Yoûsef*, p. 11, note 1, auquel on peut ajouter la notice donnée dans le *Manuel Brockel-mann*.

— 420 —

Note 42G

« Djoneïd, c'est le même personnage

qu'Abou'I-Qacim ben Mohammed El-Khazzaz El-Qawariry, chef des Soufis. Le Raudh er-raïahin, ou Parlerre de plantes odoriférantes d'Yafi'y dans la section quatrième, contient la vie de Djoneïd, qui est réputé un des plus grands saints de l'Islam. Son maître dans la spiritualité fut Abou Dja'far El-Haddad, et Halladj son disciple. Il mourut l'an 297 de l'hégire (inc. 20 sept. 909). On rapporte de lui cette sentence remarquable : >o;*» .Aij .Lj^ 'U^ le prix et la valeur d'un homme se mesure à ce qu'il estime. S'il estime le monde, la qima lahou -J i<s^ ^, il n'est pas estimable, car le monde ne l'est pas; s'il estime les choses de l'autre vie faqimatouhou el djenna I^! 'U^ss, le ciel est son prix; mais s'il estime Dieu par dessus toutes choses fala nihaïat lahou JiA^ %, son prix est inestimable. » (D'Herbelot, Bibliothèque Orientale, article Giu-neid).

Cf. Rinn, Marabouts et Khouan, p. 30 et 116.

La biographie de Djoneïd se lit dans Ibn Khallikan, tome I, p. 208.

Note 427

« Le cheikh Abou'l-Hacen Sery Ibn El-Moghallis Es-Saqqaty, oncle maternel d'El-Djoneïd, dont il fut aussi l'instituteur et maître, mourut à Bagdad en 251 (inc. 2 février 865) ou 256 (inc. 9 déc. 869) de l'hégire, selon les uns, ou en 257 (inc. 29 nov. 870) selon les autres. Il suivit les leçons du cheikh Ma'roufEl-Karkhy. « Il était, dit El-Kocheïry, le phénix de son temps par l'éminence de sa piété, par les états surnaturels dont il fut favorisé, ainsi que par la variété et la profondeur de ses connaissances spirituelles. » laté'y a écrit aussi la vie de Sery Es-Saqqaty, dans le Raudh er-raïahin. » (D'Herbelot, Bibliothèque Orientale, article Seri).

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan.
tome I, p. 356.

Note 428

a El-Hacên lessar El-Basry est le fils d'un affranchi de Zeïd ben Thabet El-Ansary et de Kheïra, esclave d'Omm Salma, femme de Mahomet, laquelle lui donnait souvent la mamelle lorsque sa mère était occupée au service de sa maîtresse, ce qui relève extrêmement la réputation de ce docteur, qui, d'ailleurs, devint fort docte et très dévot, en sorte qu'il passe pour le premier scolastique des Mahométans. On le surnomme El-Basry, parce que son père était esclave à Maïçan, bourgade des dépen-

— 421 —

pendances de Basra, et qu'il tenait école dans cette ville, où les Khaouridj ou sectaires venaient souvent disputer contre lui. VVacil

ben 'Atha, son disciple, s'éloignant de ses sentiments, et, le poussant à bout, fit bande à part et devint le chef de la secte des Mo'tazila. (D'Herbelot, Bibliothèque Orientale, article Basri). Hacén El-Basry avait vu le khalife Olhman et Ibn Abbès ; il n'a rien écrit. Il naquit à Médine l'an 21 de l'hégire (inc. 10 déc. 641) et mourut à Basra l'an 110 (inc. 16 avril 728). Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 227.

NOTK 420

Abou'l-Abbès Ahmed ben Omar El-Andaloucy El-Ansary El-Morsy fde Murcie) était le suppléant d'Abou'l-Hacén Ech-Ghadhily. Il mourut en 685 de l'hégire (inc. 27 fév. 1286). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 38.

Note \M)

« El-Khedhr ou El-Khadhir est le nom d'un

Prophète, que les Orientaux, selon leurs traditions, disent avoir été le compagnon, ou le conseiller, et le général d'armée de Dhoulcarneïn, qui n'est pas Alexandre le Macédonien; mais un monarque du Monde plus ancien que lui, qui a porté, le premier, le nom d'Iskender Dhoulcarneïn, Alexandre le Grand n'ayant porté le même nom qu'à son imitation, et à cause de ses grandes conquêtes.

Un poète persan écrit en parlant de Khedhr : « La Fontaine de vie qu'Alexandre a cherchée en vain, fut trouvée par Khedhr, qui en but à longs traits ».

Le mot de Khedhr, signifiant en arabe, vert et verdoyant, on prétend que ce nom fut donné à ce Prophète, à cause qu'il jouit d'une vie florissante et immortelle depuis qu'il eut bu de l'eau de la Fontaine. Plusieurs le confondent avec le Prophète Elle, que nous

disons faire sa demeure dans le Paradis terrestre, et jouir de l'immortalité. Parce que l'arbre de la vie était dans ce Paradis, et qu'il y avait aussi une fontaine, les Musulmans donnent à cette fontaine, le nom de Fontaine de Vie, et croient que c'est de la boisson de son eau, aussi bien que du fruit de l'arbre de vie, qu'Elie entretient son immortalité. Les Orientaux appellent aussi Elie d'un nom composé de deux ; à savoir, Khedhr Elias et Khedherlas.

Suivant le Tarikh Montekheb, ce Prophète vivait du temps d'Abraham, duquel il était neveu, selon quelques-uns, et servit de conducteur à Moïse au passage de la mer Rouge, et dans le Tiah, c'est-à-dire dans le désert.

Les Turcs nomment aussi Saint-George, Khedhr Elias. Quoi-

que plusieurs musulmans confondent Khedhr avec le Prophète Elie, néanmoins l'auteur du Tarikh Montekheb en fait fort bien la distinction, et ajoute que Khedhr vivait du temps de Caïkobad, ancien roi de Perse; et qu'ayant trouvé la Fontaine de Vie, et bu de son eau, il ne doit pas mourir jusqu'au son de la trompette, c'est-à-dire jusqu'au jour du Jugement dernier. » (D'Herbelot, Bibliothèque Orientale[^] article Khedhr). Voyez Coran, sur. XVIII, intitulée la Caverne.

Note 431

« 'Abd-er-Rahman ben 'Abdallah Es-Sohéily, et Khat'amî, né près de Malaga, dans le village de Sohéïl, en 1114 de J.-C, étudia à Grenade, habita quelque temps Séville et revint finalement à Malaga. Le sultan du

Maroc Ya'qoub ben Mançour le fit venir auprès de lui, et il mourut dans l'Afrique du Nord (à Marrakech), trois ans plus tard, le 23 novembre 1185. Son Tà'rif vyel-i'lam explique les passages du Koran où il se rencontre des noms propres; le Raudh elOnofest un commentaire de la biographie du Prophète d'Ibn-Hicham, étudié par P. Bronnle. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 260).

Voyez la biographie d'Es-Sohéily dans Dibadj, p. 158.

Note 432

Abou Mohammed Salih appartenait à une famille de Fez, réputée pour sa piété. Il mourut l'an 631 de l'hégire (inc. 7 octobre 1233). Voyez sa biographie dans Dibadj, p. 132.

Note 433

« Selon son avancement dans la voie spirituelle, le Musulman prend différents noms, variables selon les pays et les auteurs.

Au début, alors qu'il se prépare seulement à entrer dans la voie et qu'il n'a encore reçu aucune initiation, le fidèle est dit : Telmidh. (Jw^b) disciple et mieux assistant (de i^3 regarder en face) c'est celui qui se prépare à l'admission ; c'est le novice.

Cette admission prononcée, le telmidh entré dans la voie de Dieu est dit Mourid (--jy) aspirant (de ^'j! demander, désirer) ; c'est celui qui aspire à Dieu et le désire ; c'est aussi plus simplement l'initié, le néophyte.

Avançant dans la voie spirituelle, le mourid devient Faqir jT.^ ^ pauvre, dans le sens mystique du mot ainsi défini par les docteurs: « Le faqir est l'homme réduit au néant, c'est-à-dire l'homme dont l'existence

est soustraite à ses propres regards » ou encore « celui qui s'est choisi lui-même la pauvreté pour par-

— 423 —

venir à la proximité de Dieu. La pauvreté étant le commencement du Soufisme ».

Au-dessus du faqir vient le soufi, « celui que Dieu lui-même a choisi pour en faire l'objet de son amour. » Mais, pour beaucoup de docteurs, l'état de soufi indique plutôt une perfection morale qu'un rang déterminé dans la hiérarchie spirituelle.

Quand le soufi est déjà plus avancé dans la voie de Dieu, il est favorisé de visions ou révélations surnaturelles, qu'il peut comprendre et distinguer (car l'ignorant est souvent le jouet de songes et d'apparitions d'origine satanique). Arrivé à ce point, le soufi est dit salek (s^^_3LJlj le marchant

dans la voie (vers le terme du chemin qui mène à Dieu) ; son esprit afliné plane déjà au-dessus des pratiques matérielles du culte.

Enfin, plus près de Dieu encore est le medjedoub (^ ^ ^ ^ Jj ^ t Jî) le ravi, Vattiré (à Dieu). A lui le ravissement mystique, l'habitude des visions surnaturelles. C'est l'homme arrivé au moment psychologique où l'équilibre est rompu entre l'esprit et la matière et où l'âme se sent attirée par Dieu. C'est un moment critique qui se traduit par l'inspiration ou la folie; aussi le mot medjedoub est-il souvent, dans le langage usuel, synonyme de fou, comme chez nous les mots inspiré, illuminé.

Arrivé à cet état de dégagement des sens qui le rend susceptible de recevoir les dons divins et les faveurs spontanées de la Divinité, le fidèle est parfois aussi dit Mohammedi, c'est-à-dire plein de l'esprit du

Prophète. Il est alors en dehors de la vie matérielle ; la vie spirituelle seule existe pour lui et les pratiques du culte cessent de lui être nécessaires. Le khouan Mohammedi est dans un état de grâce tel qu'il ne peut rien faire de mieux que de s'absorber dans la contemplation entière de Dieu.

Au-dessus de cet état de Mohammedi, il y a encore l'état de béatitude suprême désigné sous le nom de Touhid (confession de l'unité de Dieu) ou de Marifa (connaissance).

Le khouan Toulldi, ou en état de touhid, est tellement possédé de l'esprit de Dieu qu'il est pour ainsi dire identifié avec la Divinité et qu'il connaît et goûte l'état divin. Dans ce degré sublime, l'âme humaine perd le sentiment de son individualité et celui de son absorption en Dieu, « car, sans cela, il aurait pour elle une dualité et l'unité ne serait pas parfaite. » C'est, en réalité, sous un

autre nom, le Nirwana indien. » (Rinn, Marabouts et Khouan, pp. 66, 67).

Note 434

« Abou'l-Qâcim 'Abdel-Kérim El-Kochâïri, né en 986 de J.-C, d'une famille établie dans leKhorasan depuis la conquête, perdit

— 424 —

son père de bonne heure et hérita d'un bien-fonds situé près d'Ostowà; il alla étudier à Nisapour en vue d'acquérir les connaissances nécessaires pour le défendre contre les exactions du fisc, Abou 'AliEl-Hasan ed-Daqqâq, le grand maître du soufisme, dont il suivit les leçons, le poussa dans la voie de la science et du mysticisme et le conduisit à s'y vouer entièrement ; il lui donna même, plus tard, sa fille en mariage. En 1056, il se rendit à Bagdad et y professa la science des traditions dans le sens chaféite; il mourut à

Nisapour, en 1072. Il joignait à un profonde connaissance du soufisme, une grande habileté de calligraphe et une érudition remarquable en matière de belles-lettres. La Riçala qui porte son nom a été écrite pour donner un nouvel éclat aux doctrines mystiques, qui, de son temps, avaient un peu perdu de leur succès; le Tertib es-Solouk fi tarîq Allah (Disposition à la marche dans la voie de Dieu) est un guide du soufi débutant ; le Tahbir est un traité des cent noms de Dieu et de leur emploi dans la prière. » (Cf. Huart, Littérature arabe, p. 269, 270).

Voyez la biographie d'El-Kocheïry dans Ibn Khallikan, tome I, p. 536.

Note 435

Dans la langue des soufis les expressions Hlm el iaqin ^{^r:^'} ç[^] et 'aïn el iaqin ^{^^^} ^{^j^} ont le sens suivant :

1" ^Ilm el iaqin : J^ «aJî slkcl U , La croyance qui résulte des preuves ;

2" 'Aïn el iaqin : sAaU.J! slLclU, La croyance qui résulte du témoignage des sens, c'est-à-dire l'évidence.

Voyez l'appendice au Ta'rifat d'El-Djordjany, le Caire, 1306 de l'hégire, p. 117, ligne 5.

Note 436

« Abou Yezid Taïfour Ibn Iça El-Besthamy, l'un des plus grands soufis de son temps. Il était né à Beslham, ville de Khoraçan, dans le district de Komous et de Ahouaz. Il est dit, dans sa vie, que ses ancêtres professaient le niagisme ou la religion de Zoroastre, mais que son aïeul avait fini par embrasser le maho-métisme. Il mourut sous Mohammed P", second khalife de la dynastie des Abassides. Si l'on en croit le célèbre docteur El-Ghazaly, le cheikh Taïfour s'arrogait la

divinité, et il disait de lui-même, quand il parlait: -SoèAanî,c'est-à-dire gloire à moi ! formule qui, dans le langage musulman, ne peut s'appliquer qu'à Dieu. Cependant Ibn Khallikan lui attribue une sentence qui semble contredire cette assertion et que voici :

« Si vous voyez un homme qui ait la puissance de faire des miracles, jusqu'à s'élever lui-même jusqu'au ciel, ne vous fiez

— 425 —

point à tout ce qu'il dira, à moins que vous ne voyiez en lui un fidèle observateur de la loi divine. » (D'Herbelot, Bibliothèque Orientale, article Besiham).

Voyez la biographie d'Abou Yezid El-Bestharay dans Ibn Khal-likan, tome I, p. 429.

Note 437

Abou Youçof Yaqoub El-Mansour, quatrième sultan almohade, et le plus illustre de sa dynastie, mourut vers la fin du mois de Rebi P^m de l'an 595 (janvier 1199), selon Ibn Khaldoun. Il avait régné environ quatorze ans.

Cf. Histoire des Berbères, tome II de la traduction, p. 215, et Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 17 et suiv. de la traduction de M. Fagnan.

Note 438

Les Persans prétendent que l'âme d'Ali, gendre du Prophète, a émigré successivement dans le corps de douze imams, dont le dernier, Mohammed, surnommé El Mahdy, a disparu. Ils croient qu'il est encore vivant et qu'il paraîtra avec le Prophète Elle au second avènement de

Jésus-Christ pour être l'un des deux témoins dont il est parlé dans l'Apocalypse. C'est cette croyance qui est répandue dans le monde musulman qu'exploitent tous les fauteurs de troubles qui se donnent comme le Moula s-saâ ou Mahdy annoncé par la tradition.

Note 439

« L'endroit d'où Abou Medien aperçut El-Eubbed s'appelle Aïn-Tekbalet : il est situé à une dizaine de lieues environ au N. de Tlemcen, et de cette distance l'on découvre la ville de Tlemcen et le village d'El-Eubbed, qui semblent se confondre en un point blanc, sur lequel se détachent, dans une pénombre fantastique, les flèches élancées des minarets. On voit, au sommet d'Aïn-Tekbalet, une fontaine construite par le soins de l'autorité française. C'est une bonne rencontre pour les voyageurs, qui sont sûrs d'y trouver une eau toujours fraîche et

limpide. On a gravé sur cette fontaine une inscription arabe qui consacre le souvenir de la halte que fit en ce lieu sidi Bou Medien, il y a 660 ans (aujourd'hui 711 ans). La pensée de cette inscription commémorative fut due, m'a-t-on dit, au général Cavaignac, que Tlemcen s'honore d'avoir eu comme commandant supérieur. »

(Brosselard, Revue africaine, 4^e année, n^o 20, décembre 1859, article ; Mausolée du cheikh El-Ouali sidi Boumedine).

Note 440

« Le cheikh Abou Aly Omar Ibn El-Abbès es-Sanhadjy, plus connu sous le nom d'ElHabbak (le tisserand), dit Yahia Ibn Khaldoun, renonça au monde et fit la guerre aux mauvaises inclinations de son cœur. Voici comment il raconte lui-même l'histoire de sa conversion, a J'assistai, dit-il, à la

sépulture de l'ami de Dieu, du pôle du monde, Cidi Abou Médien. C'est dans cette mémorable circonstance que je reconnus cette vérité, que nul au monde n'est plus malheureux que les pauvres, ni plus vil que les riches. Je me dis alors en moi-même : Voilà comme les choses se passent ici-bas; mais en sera-t-il de même dans l'autre vie? Sur le champ je me décidai à me dépouiller de mes habits pour les donner à un pauvre, et je repris le chemin de ma maison. Quand ma femme m'aperçut dans cet état, elle se mit à se lamenter avec ses deux jeunes enfants. Si tu ne peux souffrir, lui dis-je, que je vive ainsi, eh bien! fais désormais comme si j'étais au nombre des morts. Après cela, ayant fait mes dispositions pour lui laisser ma petite fortune et mes deux enfants, je pris congé d'elle et je la quittai pour aller pérégriner. Au bout de quatre ou cinq jours étant revenu à Tlemcen, je rencontrai dans la rue ma femme avec sa servante, qui portait

sur le dos l'un de mes petits enfants. Aussitôt et sans lui rien dire, j'entrai chez un boulanger du voisinage, et lui ayant enlevé un pain, je me mis à crier dans la rue et en présence de ma femme : Qui veut m'acheter un pain ? En agissant de la sorte, je n'avais pas d'autre intention que celle de donner à entendre à ma pauvre femme que dans l'avenir elle n'avait plus à compter sur moi. Ayant jeté sur elle un regard furtif, je vis les larmes qui coulaient le long de ses joues. Après cela, je rentrai dans la boutique du boulanger, pour lui rendre le pain que j'avais pris, et je me retirai. »

« Le cheikh El-Habbak, ajoute l'historien, quitta effectivement le pays; il s'embarqua pour se rendre dans le Hedjaz, mais il périt dans un naufrage dans le courant de l'année six cent treize (613J de l'hégire (inc. 20 avril 1216J. » (Abbé Barges, Vie du célèbre marabout Cidi Abou Médien, p. 66, 67).

J'ai trouvé dans un recueil de notes, une biographie d'Abou Médien, que je crois avoir été extraite du Ilaoui de Bou Ras. Comme elle diffère sensiblement sur certains points de celle qu'a tracée Ahmed Baba, et que de plus elle renferme des détails que cet auteur ne donne pas, je demande la permission au lec-

— 427 —

leur de lui mettre sous les yeux le texte et la traduction de cette biographie :

A-J^" ^ i^i} pistil j-oîjJ) , ^ û .1x1! *JjJ^
Ljl^^ A^W ^*«^!

ï.>j^ _j i_yy»-! J.S.-! 2^j.3 .^o:^ vc aJ! c^JU
U «._-^ .l95 i_ ^U! s-^/VJ" ij^ . r^'

i^^j-nss»- v^i^ia .^Xp O^J^" ^ ^ ^? l—<sl3

a", »• ..»J y^^éi-] jj] ^ J—^ j*;H**^ J, Jlb
àxkaa- >^A/» vj:^x**« UJ^Oo|« J'ij ^ , ^ sO-
^j'l U? «^^^'^«JUc»

— 428 —

^j;^^l_ ^ ^ J-j«jl? ç.'^j J-o- J*î J,! ^^J aW!
j^P J.i^| o;^_î i'^^j^

L»jj Jîj U-la , ^J-»4 /*?-jL5 »^-^ (**j/*" L/^
L^***^' ^ . u**^^ *J^ ^<>»Ji

s^_b' ^c^j^l J»4 ^-^ '«■^^-•^^j ^ Jr
jj^^r-^^' ^^^^^^^ ^W -^^j gU'»Lh.i -;^
wo^ Uj l'^^U ^t i3!^l , ^J^jUas^ vjuij jîl»-j
o"^^

>1_j! Aj'Jii' C^Ur "a- nJI^wJ) ^\$\ ^3 lilj
«^ J^^ (^ C^^J ^^5"^^

^^^j^ z*-^-^^ (j^j^ ^^ *«-^^.j JU3v^! 5]
jjÂb i/»p*j J Jis ^y*-

^^^! «J>^ iYL^ c^"*'^-'^5 •^■?^?-f'
■.'^■* J^ ^ ^'j rj"^.; a5j ^

JU^! v_ ^a^ -^jA? (*^^' ■'^ -^M J^ V
IwbUtvo' ^ft jKi,\V Jj^ bijU v«.,fl->aJl Jaa)
jL.£] Jjo j^Q)3b jLxalxicJ ijL»- J i-fj^ Jp -y^
^^j>- v,J!-«ûJ ç-^li» J.»-. uJa J^-^? lj^.
*^j~lP CA*a-i i~*JjJ^ aJLU n.;i^U jlxll

■^ji^j^ j.ij j^'J-J^^Î ^.-^ "t.*'^ &!^^
(aTîî*'^^ (j^îîî ^'--^V

— İ'M) —

li'. ijl*t-vfi) , ^/> JÛ fL^ Jîl y»t^] , Il 7- .i»-,
./-vJUw TE^^I j.S>-U ,y^A*^i' .J-^

'<£»- yj :U^)lyj^j '-^ -"•Cj i^^ *J-*^J (*V^
j^ C"" T^r**'^' _^^? *^J^

j_,l«J .û >\.J!)jyj>-]^ IjXj-^ y^sJLsûJ) j^
◆^ IvT-^ . *' ^-^ >oIj Wi*'^' ^-J

Jlxill J-»t^j ?^r^' (v;.:^ ^j'G V^^^' j^LsiJÎ
 J-xj »«jfJ J *.^!_3 ^^j^jJ-* ÎJ^^j .^ft-^waA-
 l' (^_ ^ixj .v_JaL*J! .Oj »^^--iA.\a
 A^xLJLw j.>) ;j /*^^'^' c''^'*_3 ^^ ^*_-^'

ô^! j-^ ^-^y.^ f'^^' ^*^ j^ /»'^-'^ ^ U Ji»-Î
 *^ ^.^-^ r^rA ^ t' ^-r**"

6,.[L> i03j ^!»s»- ^»'^ iT^y ^ .l_à»tJ
 .,j3J4' ^j-^v' V;! V*'^' " ^ • ^■î^

Aboii Medien, le Secours, qui est inhumé à Tlemcen, c'est Abou Medien Cho'aïb ben El-Haeen, de la postérité des Ansar, le Séviliien, l'Espagnol, le parfait soufi, qui dans ses extases s'unissait à Dieu, le jurisconsulte des saints et le soutien des dévots.

Il était originaire des environs de Séville, c'est-à-dire de Cantillana, près de Tocina (1). Ce cheikh avait renoijcé au monde. Quand

son père mourut, il fut recueilli et élevé par ses frères aînés qui le chargèrent de la garde de leurs troupeaux. Il menait paître les bestiaux, et lorsqu'il voyait un homme prier ou lire, il s'approchait de lui, et éprouvait une vive angoisse parce qu'il ne pouvait pas en faire autant. De retour à la maison, il manifestait à ses frères, le désir d'apprendre à lire et à prier, mais ceux-ci lui faisaient défense de s'instruire. Cette défense ne fit qu'accroître son chagrin et son désir d'embrasser la carrière religieuse. Il abandonna donc son troupeau et partit en quête d'un maître. Un de ses frères, s'étant mis à sa recherche, le retrouva, le ramena à la maison et le menaça d'un javelot qu'il tenait à la main. Cho'aïb ne tint aucun compte des menaces de son frère et s'enfuit de nouveau à la faveur de la nuit. Un autre de ses frères se mit à sa poursuite, et l'ayant rejoint, il dégaina son sabre et l'en frappa; mais le coup porta sur un bâton que le jeune

pâtre tenait à la main, et la lame se brisa. Emerveillé de ce qu'il venait de voir, il dit à Cho'aïb: « Va-ten maintenant où tu voudras! »

(1) Tocina est un petit village sur la rive gauche du Galdaqvir, tout près de Cantillana.

— 432 —

« Je me mis en route, dit le cheikh Abou Médián, et je finis par arriver au rivage de la mer. Je trouvai là une lente habitée par des gens, qui, à ma vue, se dirigèrent vers moi. Parmi eux se trouvait un vieillard qui m'interrogea sur mon histoire. Je la lui racontai et je m'installai auprès de lui. Quand j'avais faim, il lançait à la mer une ligne à l'extrémité de laquelle il y avait un hameçon, et prenait ainsi du poisson qu'il me faisait manger après l'avoir rôti. A

quelque temps de là, le vieillard me dit: « Vatt-en à la capitale pour y apprendre la science, car on ne peut adorer Dieu si on n'est point instruit ». Je me dirigeai alors vers le détroit et je débarquai à Tanger; de là, je me rendis à Marrakech où je m'installai dans le quartier habité par les Espagnols. Comme ceux-ci voulurent m'inscrire sur les rôles de l'armée, je dis à l'un d'eux que j'étais venu uniquement dans l'intention de m'instruire. — Pour cela, me répondit-il, il te faut aller à Fez. Je me transportai donc dans cette ville, dont je ne quittai point la mosquée, et je me rais en quête de quelqu'un qui voulût bien m'enseigner les prescriptions concernant les ablutions et la prière. Puis, je pris des informations pour connaître les lieux où les savants donnaient leurs leçons, et je me rendis successivement dans plusieurs écoles. Mais, rien de ce que j'y entendais dire ne se fixait dans ma mémoire. Plus tard, étant allé écouter un autre maître, je m'aperçus que je

retenais tout ce qu'il disait ; et, comme je demandai à quelqu'un qui était ce maître, « c'est Abou'l-Hacen ben Harzehem », me répondit-il. Lorsque le professeur eut terminé sa leçon, je m'approchai de lui et lui dis: « J'ai fréquenté plusieurs écoles, mais rien de ce qui s'y disait ne se fixait dans ma mémoire; or, tout ce que vous dites, vous, je le retiens. — C'est que, me répondit-il, les maîtres que lu as entendus ne parlent que du bout de la langue, et ce qu'ils disent ne va pas au-delà des oreilles; tandis que moi, je vise Dieu dans mes paroles. »

A partir de ce jour, je ne quittai plus ce maître, et je suivis ses leçons. J'allais souvent au sommet du mont Zellagh pour y faire mes dévotions, et à l'heure de mon dîner, une gazelle venait me trouver, se couchait près de moi, et je lui tétai son lait; après quoi elle s'en allait. Tous les jours j'allais prendre ma leçon auprès du cheikh

Abou'l-Hacen ben Harzehem, et je retournais ensuite vers ma retraite. Un jour, que je me dépouillais de mes vêtements devant le cheikh, je rougis de honte, car ils tombaient en lambeaux. Le cheikh s'en aperçut et ayant fait une collecte auprès de ses élèves, il réunit une petite somme d'argent pour que j'achetasse un vêtement; puis, à mon insu, il noua cet argent à l'une des extrémités de mon habit.

Je rencontrais, sur la route que j'avais à parcourir pour me

— 433 —

rendre à ma retraite, des chiens appartenant aux hameaux de la banlieue de Fez, et ces bêtes, tant à mon aller qu'à mon retour, se mettaient à tourner autour de moi, en remuant la queue en signe de joie et d'amitié. Or, le soir du jour où le cheikh avait

noué l'argent de sa collecte à l'une des extrémités de mon vieil habit, j'avais repris, comme de coutume, le chemin de ma solitude, quand je vis accourir contre moi tous les chiens des hameaux, aboyant et menaçant de me dévorer. Je fus étonné de cela. Enfin, j'arrivai à mon gîte solitaire, et quand l'heure du diner arriva, la gazelle fit son apparition habituelle; mais, lorsqu'elle fut près de moi, elle me donna des coups de cornes et s'enfuit. Mon élonnement s'accrût, et je dis: « Ce qui l'arrivé là a certainement une cause ^o. Je me mis donc à fouiller mes vêtements et j'y trouvai l'argent que le cheikh y avait noué. — « Cette charogne, m'écriai-je, est sur moi à mon insu! c'est elle qui est la cause de ma mésaventure! » Puis, je dénouai l'argent et le jetai loin de moi. Aussitôt, la gazelle s'approcha de moi, me donna son lait et partit. Quand je voulus retourner à Fez, pour prendre ma leçon auprès du cheikh, les chiens vinrent, selon

leur coutume, tourner autour de moi et me caresser en remuant la queue. Je fis part de mon aventure à sidi Abou'l-Hacen ben llarzehem qui me dit: « Réjouis-toi, ton sort est fixé. » Puis, il me prédit mon avenir et m'instruisit. J'étudiai sous sa direction le Ri'aïa d'El-Mohaciby, et le Sonan d'Et-Termidhy, auprès d'Abou'l-Hacen ben Ghalib. Dans la suite, ayant entendu parler d'Abou Ya'za et de ses miracles, je partis, avec un groupe de fakirs, pour aller voir le cheikh. Lorsque nous fûmes arrivés chez lui, il fit un accueil bienveillant à tout le monde, excepté à moi; puis, les mets ayant été servis, il m'empêcha d'y toucher et me laissa dans un coin de la chambre. Trois jours s'étant écoulés de la sorte, je me sentis horriblement tourmenté par la faim, et je tombai d'inanition. Lorsque les trois jours se furent écoulés, Abou Ya'za quitta sa place; alors, j'allai vers cette même place et je roulai mon visage dans la poussière, mais je

perdis la vue aussitôt. Je passai toute la nuit à pleurer, et le lendemain matin, le cheikh m'ayant appelé, il me dit: «Approche, Espagnol! » — J'obéis. Alors, il me passa la main sur les yeux et la vue me fut rendue: puis, il me frotta la poitrine, et se tournant vers ceux qui étaient présents, il leur dit : « Un brillant avenir est réservé à ce jeune homme. » Quelque temps après il m'autorisa à partir. « Tu rencontreras, me dit-il, un lion sur ton chemin; que sa présence ne l'épouvante point; néanmoins, si la peur est plus forte que loi, dis-lui: « Par le respect qui est dû à Yalennour, je t'ordonne de l'éloigner de moi! Tu rencontreras aussi trois brigands; tu les exhorteras, et deux d'entre-eux feront pénitence entre tes

— 434 —

mains. » Je partis et tout ce qu'il m'avait prédit m'arriva. Abou Ya'za m'annonça

également qu'on me ferait présent d'une esclave abyssine, et que j'en aurais un fils qui s'appellerait Abou Mohammed Abd-el-Haqq. Or, la chose arriva exactement comme il me l'avait dit, et c'est là un miracle d'Abou Ya'za.

»

Voici maintenant quelques prodiges de sidi Abou Médien :

Abou Mohammed Abd-el-Haqq et Abou Ali El-Mecily (1), contemporains d'Abou Médien, avaient entendu parler de ce dernier comme opérant des merveilles ; cela leur causait le plus grand étonnement, et ils avaient de la peine à admettre ce qu'on leur avait dit, car ils savaient que le cheikh n'était arrivé dans l'étude du Coran, qu'au chapitre intitulé Vempire (le 67^e). Ils convinrent donc tous les deux de se rendre auprès d'Abou Médien qui s'était fixé à Bougie, après son départ de Fez. Ils allèrent le trouver et le

saluèrent, et bien que jamais de sa vie il ne les eût vus, il leur dit, en les désignant du doigt : celui ci c'est le jurisconsulte Abou Mohammed ; celui-là le jurisconsulte Abou Ali. Après cela, les deux juristes lui demandèrent jusqu'à quel point il avait Iule Coran. — Jusqu'au chapitre intitulé Vempire, leur répondit-il, et si j'avais dépassé cette sourate, je me serais exposé à être brûlé par l'auguste face de Dieu. » Après cette réponse, il chercha à les sonder en exécutant un mouvement propre à la secte des Soufis, et indiquant du doigt sa droite et sa gauche, il s'écria : « Parle en mon nom et montre-moi, car je suis le Tout, » Puis les deux docteurs quittèrent le cheikh pleinement convain-

(1) « Abou Ali Hacen ben Ali beii Mohammed El-Mecily (natif de Mecila, ville située dans le Tell de Bougie), savant jurisconsulte et auteur de plusieurs ouvrages sur le droit musulman. Il était cadhi à

Bougie, Iors(iue les Major-cains s'emparèrent de la ville. Comme il refusa de reconnaître leur domination, il fut révoqué de ses fonctions et faillit être condamné à mort. On lui doit plusieurs ouvrages très estimés sur le droit musulman, ouvrages dont le biographe Abou'l-Abbès El-Ghabriny nous a donné la liste dans son Kitab Eunouan ed-diraïa (fol. 8 de mon rmanuscrit). Il niourut à Bougie vers la lui du VI* siècle de l'iiégire el fut enseveli près de la porte d'Amsioun (lisez : Anisouii. » Abbé Barges, \ie du célèbre marabout Cidi Abou Médien, noie 1, page 42). *'■

Voyez la biographie d'Abou Ali El-Mecily dans Neïl el-ibtihadj, p. 87 : « louant au ciieikh Abd el-Ha(j[, dont le nom entier est Abou Mohammed Abdel Haq(i ben Iloceïn ben Saïd ben Braliiui el-Azdy el-Ichebily (natif de Séville), il alla s'établir à Bougie, il fut nommé imam et prédicateur de la Grande

Mos(juée. Il fut l'ami et le compagnon du cheikh Abou Ali El-Mecily. « Il a composé des ouvrages et des traités, dit El-(Iliabriny, (jut se trouvent enire, les mains de tout le monde. » Il était né à Séville, dans le mois de Rebi' I" l'an r)10 (ce mois a commencé le 14 juillet 1116), il passa la mer et se rendit à Bougie en h^A) (inc. 7 mars 1155), étant âgé d'environ 38 ans. Il mourut dans cette ville vers la fin du vr siècle de l'hégire et fut enseveli en dehors de la porte de la Marsa (port). La date de sa mort, qui était gravée sur une placiue de marbi-e placée h cùlé de son tombeau, ne nous est point parvenue. (Abou'I-Abbès El-Gnabriny, Kitab Eunouan ed-diraïa, fol. 8 et 9. »

(Ibidem, page 42, note 1).

D'après Ibn el-Khatib el-t,)ocentiny, Aaxis ses Ouafaiat (Notes nécrologiques), Abd-el-Haqq serait mort en 582 de l'hégire (ine. 24

mars 1186).

- m —

eus qu'il possédait des secrets que l'élite des créatures humaines peut seule connaître.

On raconte que deux jurisconsultes ne pouvaient tomber d'accord sur le sens du hadilh qui porte ; Quand un fidèle meurt on lui donne la moitié du Paradis. Si deux fidèles venaient à mourir, disaient ces docteurs, ils mériteraient à eux deux, au dire du hadith, tout le Paradis, et il n'en resterait plus rien pour les autres hommes. En conséquence, ils se rendirent auprès du cheikh qui était à expliquer la Riçala d'El-Qocheïry. Abou Médien se mit aussitôt à leur expliquer ce qu'ils ne comprenaient pas et dit : « Nous allons tirer d'embarras nos amis. Le Prophète a voulu dire par ces mots « la moitié du Paradis », la moitié de son Paradis,

car tout fidèle à un Paradis particulier. Quant à l'autre moitié, elle lui sera donnée après la résurrection générale. »

Voici ce qu'a dit Fathima l'Espagnole : « J'allai visiter Abou Medien à Fez. Au point du jour, un homme vêtu d'une blouse se présenta chez nous et dit : « Cet Abou Medi^e en est l'un de mes amis ; hier, à la Mecque, il a fait avec nous la prière du soir. »

Fait également partie de ses miracles, le fait suivant raconté par Abou Mohammed Salik ben Berkan Ed-Doukaly : « Une fois, dit-il, la guerre avait éclaté dans le Maghrib, entre les musulmans et les Francs (les chrétiens d'Espagne). Abou Medien prit son sabre, se rendit dans le désert avec un groupe de ses compagnons, dont je faisais partie, et s'assit sur un tas de sable. On vit apparaître aussitôt une bande de sangliers qui remplirent toute la campagne, tellement ils étaient nombreux.

Le cheikh se précipita sur ces animaux immondes, et quand il fut au milieu d'eux, il tira son sabre et en abattit une grande quantité ; puis les sangliers prirent la fuite devant lui. Quand il fut de retour, nous l'interrogeâmes, et voici ce qu'il nous dit : « Ces animaux sont des Francs que Dieu a abandonnés et privés de son assistance. » Nous prhnes note de la date de cet événement, et peu de temps après la nouvelle nous parvint que les Francs avaient été défaits à la date même que nous avions notée. Lorsque les musulmans revinrent de la guerre, ils s'agenouillèrent devant le cheikh, lui baisèrent les pieds, et jurèrent que s'il n'avait pas été avec eux, entre les deux armées, ils auraient tous péri. Puis ils racontèrent que, toutes les fois que dans ce combat, le cheikh avait levé son sabre sur la tête d'un cavalier, il avait abattu d'un seul coup le cavalier et sa monture, qu'il avait fait un grand carnage de chrétiens, que ceux-ci

finirent par prendre la fuite, et qu'après la bataille, les musulmans n'aperçurent plus Abou Médien. Or, le cheikh se trouvait à une distance de plus d'un mois de marche du champ de bataille.

— 436 —

On attribue aussi au cheikli le miracle suivant: Abou Medien traversait un jour un certain village du Maghrib, quand il aperçut un lion qui avait mis en pièces un âne et était en train de le dévorer. Le maître de l'âne, qui était réduit au comble du besoin et de la misère, se tenait assis à l'écart. Le cheikh s'approcha, saisit le lion par la crinière et le conduisit de cette manière vers l'homme. L'animal se laissa faire et avait une attitude humble et soumise. Puis, Abou Medien cria au maître de l'âne de s'approcher. Celui-ci obéit et quand il fut tout près de la bête féroce, le cheikh lui dit: « Prends le lion,

mène-le avec toi et fais-le travailler à la place de ton âne. — Mais, sidi, lui répondit notre homme, cette bête me fait peur. — Ne crains rien, répliqua le cheikh, elle ne pourra te faire aucun mal. » L'homme s'en alla donc, conduisant le lion, tandis que les gens le regardaient faire. A la fin de la journée, il vint, toujours suivi de l'animal féroce, chez le cheikh et lui dit: « Sidi, cet animal me suit partout où je porte mes pas, et sa présence m'inspire la plus grande frayeur. » Alors le cheikh, s'adressant au lion: « Retire-toi, lui dit-il. Si jamais toi et tes semblables vous faites du mal aux enfants d'Adam, je vous assujettirai à leur empire. »

Abou Medien avait reçu l'ordre du sultan Yaqoub El-Mansour de se rendre de Bougie à Marrakech. Lorsqu'il arriva à Tiemcen, il dit: « C'est cette nuit que je me séparerai du sultan et que j'irai visiter mes amis. » Puis il mit pied à terre, tourna son visage vers la

Mecque et récita la profession de foi musulmane. Ensuite, il s'écria: « O mon Dieu, j'ai hâte de te rejoindre; accorde-moi ta grâce. » Les dernières paroles qu'il prononça avant de mourir furent: « Dieu est la vérité! » D'autres prétendent qu'il répéta jusqu'à ce qu'il n'eut plus de soufite: « Allah! Allah! » Il mourut l'an 594 (inc. 13 novembre 1197). Lorsque les gens s'alignèrent derrière son corps pour prier pour lui, on vit venir un homme très beau de visage et très élégamment vêtu. Cet homme s'approcha, et, après avoir prié pour le mort, il s'écria: « Dieu, qui a permis que les âmes prient sur les corps, soit loué! » Après quoi, il se retira. On ne sait d'où cet homme était venu, et où il alla. On pense que c'est l'âme d'Abou Medien qui, après avoir pris la forme d'un homme, vint prier sur son propre corps.

Abou Medien ne mourut qu'après avoir formé mille cheikhs directeurs de

conscience. Les quatre Pôles ou chefs de ces cheikhs furent: Abou Mohammed Abdallah ben Dja'far ben Abdallah Kl-Khoza'y, qui résidait dans la partie orientale de l'Espagne, et qui était arrivé au degré de sainteté appelé Et-Taicakkoul (v. note 419); le cheikh Abou Mohammed Abd-el-Aziz El-Mehdouy, qui est inhumé en dehors de Tunis, à Mersa-Kheradj, et dont le degré de sainteté était El-Mehabba (l'amour); le

— 437 —

cheikh Abou Mohammed Abd-er-Rezzaq ech-Chatiby, dont le rang dans la hiérarchie des saints était El-'Ilm (la science); son tombeau se trouve à Alexandrie; et le cheikh Abd-er-Rahim El-Maghriby El-Qanaïy. »

.jA.noj i_ ^yUi ri^y^ rj^' (j/* j* ^■■^jj /" ^j
 ^5^^^ 1^-'^ jI^ r^r^'

Le cheikh Abou Medien El-Maghriby fut l'un

des cheikhs les plus remarquables du Maghrib, et l'un des éducateurs les plus éminents. D'ailleurs sa renommée dispense de le faire connaître. Il s'appelait Cho'aïb.

Son fils Medien est inhumé au Caire, dans la mosquée du cheikh Abd-el-Qadir Ed-Dechtouty, au lieu dit ; Birkat el-Qerà' (L'étang des courges), en dehors du rempart oriental de la ville. Au-dessus de son tombeau, qui est visité par les fidèles, s'élève une coupole magnifique. Quant à Abou Medien, il mourut presque octogénaire et fut enterré à Tlemcen, en Occident, dans le cimetière appelé El-Eubbed. Son tombeau se trouve dans ce lieu : il est pur et visité par les fidèles.

[Ibidem).

Cf. Ibn Batoutah, tome I, p. 223, 221.

On a d'Abou Medien divers recueils de

sentences, dont un, l'abrégé du Tolfai el-Arib, a été publié et traduit en latin par Fr. de Bombay.

Note iii C'est Ibn lladjar. Voyez note 365.

Note 443

Bedr-eddin Ez-Zerkéchy mourut l'an 794 de l'hégire (inc. 29 nov. 1391). Il a composé un ouvrage intitulé /' /am es sadjid fi aJikam el meçadjid ; c'est un traité sur le droit des mosquées et sur le respect qui leur est dû. On a aussi deux autres ouvrages de ce même auteur, dont l'un est intitulé Ei-tenqih, qui est une espèce de commentaire sur le Coran, et l'autre Itqan fi'oloum el Coran, des choses que l'on doit savoir pour avoir l'intelligence' du Coran. Es-Soyouty a fait un livre qui porte le même titre.

Note 444 Le Neïl el-ibiihadj porte ifUs»
(Hama).

Note 445

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibiihadj, p. 112. Il y a lieu de remarquer que dans cet ouvrage ce personnage est nommé : Abou Medien Cho'aïb ben Mohammed ben Dja'far ben Cho'aïb.

Note 446

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, par l'abbé Barges, p. 195 et suiv.

Note 447

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 112. La biographie de ce personnage se lit aussidans Djedhouat el-iqtibas, p. 204. Nous ferons remarquer que

dans ce dernier ouvrage il est appelé Cheqroun Mohammed, et non Cheqroun ben Mohammed.

Note 448 Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 112.

Note 449 Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 113.

Note 450

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, par l'abbé Barges, page 195 et suivantes. C'est le fils d'Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed ech Gherif, dont la biographie se trouve à la page 182 du Bostan. Voyez la biographie de son frère Abderrahman à la page 139.

Note i51

Le titre complet de cet ouvrage est El-

D/otnal-el-kebir fin-nahou (le grand sommaire grammatical). Il est mentionné par Hadji Khalifa (vol. II, p. 025, n° 4.197).

Abou'l-Qacim Abderrahman ben Ishaq ez-Zedjady, né à Neha-wend, fut élevé et habita à Bagdad. Puis il se rendit à Damas où il enseigna les sciences. Il mourut en redjeb 337 (ce mois a commencé le 4 janvier 949) ou 339 (ce mois a commencé le 14 décembre 950) ; d'autres disent dans le mois de ramadhan 340 (ce mois

— 439 —

a commencé le 31 janvier 952). Il y en a même qui prétendent qu'il mourut à Tibériade. Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, page 497.

Note 452

Abou Abdallah Mohammed ben Ali ben

Haïyaty-el-Ghafiyy était très versé en grammaire et dans la lecture du Coran. Il naquit Tan 716 de l'hégire (inc. 26 mars 1316) et mourut à Fez en 788 (inc. 2 février 1386) selon les uns, ou en 781 (inc. 19 avril 1379) selon les autres. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 279, et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 147.

Note 453 . Ouvrage grammatical d'Ibn Malik. Voyez supra la note 65.

Note 454

Abou'l-Abbès Ahmed ben Qacim ben Abderrahman El-Djo-dhamy, plus connu sous le nom d'El-Qabbab, mourut à Fez en 777 de l'hégire (inc. 2 juin 1375). On lui doit plusieurs ouvrages, entre autres, un commentaire sur le Qawaïd el-Islam du cadi Ayyadh. Voyez sa biographie dans le Dibadj, page 57 ; dans Neïl el-ibtihadj, page 52, et

dans Djedhouat el-iqtibas, page 60. La Bibliothèque d'Alger possède, sous le n° 570, un ouvrage d'El-Qabbab.

Note 455

Le cadi Abou Mohammed Abd-el-Wahhab ben Ali ben Nasr, né à Bagdad, était très versé dans la jurisprudence malékite, et composa plusieurs ouvrages sur les doctrines de cette secte. Il quitta sa ville natale et se fixa au Caire, où il mourut en 422 de l'hégire (inc. 29 décembre 1030), âgé de 62 ans. Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 170.

Note 456

Abou'l-Abbès Ahmed ben Mohammed El-Khazradjy, plus connu sous le nom d'Ibn EchChemma', né à Marrakech, se fixa à Fez où il enseigna les sciences. Il eut pour professeurs: l'imam Ibn El-Benna le malhémalien, et Ibn Djabir El-Qeïcy. Ses

disciples les plus distingués sont: Ibn El-Khatib El-Qocentiny et Ibn EI-Ahmar. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 54.

Note 457

Cet ouvrage est mentionné par Hadji Khalifa (tome I, p. 376, n° 1,042). Voyez la note 134.

— 440 —

Note 458 Voyez supra, note 285.

Note 459

« Abou 'Ali el-Hoséïn Ibn Siria (Avicenne) était le fils du gouverneur d'une petite ville près de Bokhara; né en août 980 de J.-C, il étudia à la fois la philosophie et la médecine dans le chef-lieu de la province. A peine âgé de dix-sept ans, une cure merveilleuse qu'il fit au prince sassanide Noùh, fils de Mançour, lui ouvrit l'accès du palais. A vingt-

deux ans, ayant perdu son père, il se rendit auprès du roi du Kharizm (Khiva) 'Ali ben Mançour, voyagea dans le Khorasan et dans le Djordjân, où il resta quelque temps comme professeur et composa son chef-d'œuvre médical, le Qânoûn fV-iibb (canon de la médecine). Plus tard, il se rendit à Réi et à Kazvin, arriva à Hamadan, où il devint ministre du prince Bouïde Chems-eddaula, puis dut résigner ses fonctions sous l'influence du parti militaire; sous le fils et successeur de ce prince, Tadj-Eddaula, il fut accusé de haute trahison et enfermé dans une forteresse dont il put s'échapper au bout de quelque temps pour se réfugier à Ispahan, auprès d'Ala-eddaula Abou Dja'far Ibn Dochmanziyar. Epuisé par un travail excessif et par la débauche, il mourut dans le cours d'une maladie contractée pendant une campagne contre Hamadan en 1037.

« Ses ouvrages embrassent tout le domaine

des sciences cultivées dans l'Orient à cette époque. En matière théologique, il a écrit des risâla ou opuscules sur différentes sourates du Koran, sur le jugement dernier, sur les miracles, les songes, la magie et les talismans; mais la philosophie fut son domaine principal. Le Chifa est un traité de logique, de physique, de mathématique et d'astronomie; accusé de s'y être montré l'adversaire de la doctrine du Koran, il écrivit à son élève préféré 'Obaïd-Allah de Djôzdjân une lettre pour s'en disculper; Vlchârât icettanbihat, manuel de logique, a été publié et traduit, sous le titre de Livre des théorèmes et des avertissements, par M. J. Forget, à Leyde-L'Oyoïtn el-hikma (sources de la sagesse) est consacrée à la logique, à la physique et à la théologie. Son Hayy ben Yaqzhan, traité mystique, a été traduit par Mehren. M. le baron Caria de Vaux a publié, traduit et commenté son ode sur l'âme. Sa Khoibai el-Gharrâ (Sermon brillant) a été

éditée par Golius. L'opuscule des Oiseaux (Risâlei-et-taïr) est une parabole mystique sur les oiseaux prisonniers. Une rélulation de l'astrologie montre comment le grand médecin s'était dégagé du plus tenace des préjugés de son temps, qui est encore loin d'avoir disparu de l'Orient de

— 441 —

nos jours. Son poème didactique sur la logique, en deux cent quatre-vingt-dix vers, a été publié par Schmœlders.

« Dans le domaine des sciences physiques et naturelles, en dehors d'une dizaine d'opuscules sur l'astronomie et la physique, nous trouvons le code de la médecine, le fameux Qânoûn, si souvent commenté, et des poésies didactiques, telles que la Man~zhoûma ou poésie sur la médecine, en mille trois cent seize vers, et une autre sur

l'anatomie. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 283 et suiv.).

Voyez la biographie d'Ibn Sina dans Ibn Khallikan, tome I, p. 271.

Note 460

Voyez la note précédente et Hadji Khalifa, tome I, p. 300, n° 743.

Note 461

Le titre complet de cet ouvrage est Chafa el-'alil fi'l-qias ouat-ia'lil (La guérison du malade ou Traité du raisonnement et de l'indication des causes). Voyez Hadji Khalifa, tome IV, p. 54, n° 7,604.

Voyez page 195, ligne 1.

Note 462

Note 463

Idah fin-nahou, par Abou Ali Hacén ben Ahmed El-Faricy, mort en 377 de l'hégire (inc. 3 mai 987). Voyez Iladji Khalfa, tome I, p. 511, n^o 1,564.

« Abou 'Ali el-Hasan ben Ahmed el-Fàrisi, né à Fasâ en 901, vint étudier à Bagdad à l'âge de dix-huit ans, se rendit à la cour de Séïf-Eddaula à Alep, en 952, et du Bouïde 'Adod-Eddaula à Chiraz, auquel il dédia son Kitah el-Idâh (Livre de l'explication grammaticale), et son Takmila (Complément). De retour à Bagdad, il y mourut en 987. » (Cl. lûart. Littérature arabe, p. 149j.

Voyez la biographie d'El-Faricy dans Ibn Khallikan, tome I, p. 232.

Note 464

Abou Mansour Mohammed ben Mohammed

ben Mohammed ben Sa'd ben Abdallah El-Baraouy était un jurisconsulte de la secte chaféite. On lui doit un traité de dialectique très estimé, qu'il a intitulé El-Moqtarih fi'l-mostalih. Cet ouvrage a été commenté par Taqy eddin Abou'l-Fath Modhaflir ben Abdallah El-Misry, plus connu sous le nom d'El-Moqtarih, parce qu'il savait cet ouvrage par cœur. El-Baraouy se rendit à Bagdad en 567 de

— 442 —

l'hégire (inc. 4 septembre 1171) et fut nommé professeur à la Medersa El-llaïya, qui se trouve près de la Médersa Eu-Nidha-miya. Il naquit à Thous, le mardi 15 dhou'l-qa'da 517 (4 janvier 1124) et mourut à Bagdad, le jeudi 16 ramadhan 567 (9 août 1172). Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome II, p. 251.

Note 465

Siradj-eddin Abou't-Thana Mahmoud ben Abou Bekr El-Ourmaouy, qui mourut l'an 682 de l'hégire (inc. 1^{er} avril 1283), est aussi l'auteur d'Acilat el-Qadhi, qui est une introduction pour les juges, et d'un Telkhis, ou scolies sur les Arbain de Fakhr-eddin Er-Razy.

Le Matait el-Anouar est mentionné par Hadji Khalifa (tome V, p. 595, n^o 12,233).

Note 466 Voyez supra, noie 158.

Note 467

Abou Bekr et Abou Abdallah Mohammed ben Ishaq ben Yaçar ben Djebbar El-Madany (de Médine) £:i-Motalliby, auteur d'El-maghazi oua's-siar (Les conquêtes et la vie du Prophète), mourut à Bagdad l'an 150 (inc. 6 février 767) ou 154 de l'hégire (inc. 24

décembre 770). L'original d'El-maghazi ouassiar est aujourd'hui perdu, mais nous en avons conservé une grande partie dans la compilation d'Ibn Hicham (Abd-el-Malik el-IIimyary El-Basry, mort en 834 de J.-C, au Vieux-Caire), Sirat er-Raçoul (Biographie du Prophète), publiée par Wustenfeld et traduite en allemand par G. Weil.

Hadji Khalifa (tome III, p. 639, n° 7,320) mentionne un ouvrage intitulé Siar-en-Naby (La vie du Prophète), dont l'auteur: Abou 'Amr Salih Ibn Ishaq El-Djormy En-Nahouy (le grammairien), est mort Tan 225 de l'hégire (inc. 12 novembre 839).

Voyez la biographie d'Abou Bekr Mohammed ben Ishaq ben Yaçar dans Ibn Khallikan, tome II, p. 282.

Note 468

Lecadi Abou'l-Fadhl Ayyadh ben Mouça, dont

le nom est resté fameux, naquit au milieu de Cha'ban 476 de l'hégire (ce mois a commencé le 14 décembre 1083), étudia à Cordoue et fut nommé cadi à Ceula, sa ville natale, à la défense de laquelle il prit une part glorieuse lorsqu'elle fut attaquée par l'émir Abd-el-Moumen.

— 443 —

Ibn Khaldoun le oite avec éloges à cette occasion (Histoire des Berbères, tome II, p. 176).

En 1137 de J.-C, il passa en la même qualité à Grenade, puis retourna à Marrakech, où il mourut le jeudi 9 Djoumada II de l'an 544 (14 octobre 1149). Il fut inhumé dans cette ville, le vendredi, à Bab-Ilan, à la mosquée neuve.

On lui doit un certain nombre d'ouvrages, entre autres:

Akhbar el-Qortobiyin, qui est une histoire de Cordoue;

Azhar er-riadh (Les fleurs des prairies), qui est un livre de dévotion;

Ech-Chafa fi Varif hoqouq el-Mostafa, qui traite des prérogatives de Mahomet; il a été imprimé au Caire, et commenté par Ech-Ghemny et par Ghihab-eddin El-Khafadjy;

Machariq el-anouar (Les levers des lumières), sur les traditions authentiques et l'explication des expressions obscures qui s'y rencontrent;

Bl-Ilma, théorie de la tradition, de ses sources et de ses principes;

El-I'lam fi hodoud el-ahkam, Définitions des préceptes du Coran ;

Teriib el-modhakara, sur les noms propres
du rite de Malik;

Ikmal el-maalim fi charh Moslim,
Complément du traité intitulé El-Maalim, ou
Commentaire du Sahih de Moslim ;

Adjouibafadjiza 'an el-açilat el-mokhbera,
Réponses péremptives aux questions
annoncées.

Voyez la biographie du cadî Ayyadh dans Ibn
Khallikan, tome II, p. 116; dans le Dibadj, p.
177; dans Djedhouat el-iqtibas, p. 277; dans
Ibn Bachkoual (Es-Sila), p. 446; dans
Dhabby, p. 425; et dans le manuscrit n^o
1,377, ancien fonds de la Bibliothèque
nationale (2106 du Catalogue imprimé). Cf.
Chronique des Almo-hades et des Hafcides,
p. 10 de la traduction de M. Fagnan.

Note 469

Abou'l-Qacim et Abou Mohammed Abdallah ben Youçof ben Ridhouan en-Nedjary, originaire de Malaga, quitta son pays natal et alla se fixer à Fez où il fut nommé secrétaire du sultan Abou'l-Hacen le mérinide. Après le désastre de Kairouan, il retourna en Espagne; mais plus tard, le sultan Abou 'Inan, fils d'Abou'l-Hacen, le prit à son service. On lui doit plusieurs pièces de vers. Il mourut à Anfa et fut inhumé dans le cimetière d'El-Hadjj Salih, l'an 733 de l'hégire fine. 15 juillet 1371). Voyez sa biographie dans Djedhouat el-iqtibas, page 216; Cf. Ibn Balouta, tome I, p. 281.

— 444 ~

Note 470

Le sultan raérinide Abd-el-'Aziz, fils d'Aboul-Hacen régna de novembre 1366 au 23 octobre 1372.

Note 471 Janvier 1359.

Note 472

Abou Bekr Mohammed ben Mohammed ben Mohammed ben Mohammed ben *Acim El-Andaloucy, originaire de Grenade et cadi de la communauté de cette ville, est l'auteur de Tohfat el-hokkam fi noket el-'oqoud oual-ahkam (Cadeau offert aux juges, ou traité des minuties à observer dans les actes authentiques et les jugements), qui est un manuel de jurisprudence en vers; il a été traduit par MM. Houdas et Martel. Ibn 'Acim naquit le jeudi 12 Djomada I" 760 (14 mars 1359) et mourut le jeudi 11 ChaAval 829 (17 août 1426).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 299.

Note 473 Celle notice biographique est extraite de Neïl el-ibiihadj, p. 126.

Note 474

Le jurisconsulte Abou Abdallah Mohammed ben Ali ben Soleïman es-Salty fut élevé à Fez. On lui doit plusieurs ouvrages. Il mourut dans un naufrage que fit la flotte du sultan Abou'l-Ilacen El-Meriny sur les côtes de Bougie, le mois de ChawaI 749 (ce mois a commencé le 23 décembre 1318), suivant les uns, le 8 de Dhou'l-qa'da 750 (18 janvier 1350), d'après les autres.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiihadj, p. 212, et dans Djedhouai el-iqtibas, p. 142,

Note 475 Tout ce qui précède est extrait de Neïl el-ibiihadj, page 121.

Note 476 Page 230.

Note 477

Cette notice biographique est extraite de Neïl el-ibtihadj, p. 131.

— 445 —

Note 478

« Abd-es-Salam, dont le nom entier est Abou Mohammed Abd-esSalam et-Tounicy, était, comme l'indique son surnom, originaire de la ville de Tunis. Après avoir étudié quelque temps à Aglimat, sous la direction de son oncle Abd-el-Aziz, il vint se fixer à Tlemcen, où il se consacra à la vie ascétique. Il se nourrissait seulement de pain d'orge et de tortues des champs. Pour son habillement, il ne voulait faire usage d'autre étoffe que celle de laine. Après sa mort, qui eut lieu à Tlemcen, vers le commencement du règne d'Abd-el-Moumen, avant l'année 529 (inc 22 octobre 113t), il fut enseveli à Hubbed, dans l'endroit où fut érigée plus tard le mausolée

de cidi Abou Medien (1). » (Abbé Barges, Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom, p. 274).

Note 479

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 56 et suiv.; dans Neïl el-ihthadj, p. 139; dans Dibadj, p. 161. Cf. Et-Tenassy, traduction de l'abbé Barges, p. 43, 44, 48, 49, et Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom, p. 327 et suivantes. La biographie d'Abou Mouça Ibn El-Imam, frère d'Abou Zeïd, se trouve dans Neïl el-ibthadj, p. 170.

Note 480

Breschk, plus connu aujourd'hui sous le nom de Sidi Brahim El-Akhouas, est une ancienne ville indigène aujourd'hui ruinée, dont les restes, mêlés à ceux de Gunugus, colonie romaine, se rencontrent sur la roule de

Ténès par le littoral, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Cherchel.

« A huit lieues du cap Ténès, au fond d'une baie, sont les ruines de Bresk, autre station romaine, plus grande que Dah-moss. Les Maures d'Andalousie sont les derniers qui l'aient habitée. Mais sa position entre les tribus de Goryrah, de Larhatt, de Beni-Ifrah et de quelques autres non moins turbulentes est cause que depuis quelques années cet endroit est absolument abandonné. Il occupe à peu près l'emplacement de Canuccis, de Ptolémée, et du Gunugi ou Gunugus, de Pline, et de l'Itinéraire d'Antonin. » (D' Shavv, Voyage dans la Régence d'Alger, p. 266, 267 de la traduction française).

« D'après le docteur Shaw, cette localité, qu'il place à neuf milles à l'ouest de Cherchel, occuperait l'emplacement de la station romaine appelée Kanoukhis par Ptolémée,

Gunugus par

(1) Yahia ben Klialdoun, //îston-e des Béni Ahci-el-Ouar', fol. 9, V.

— 446 —

Pline (libr. V, cap. 2), et dans Vliinéaire. Cette opinion semble confirmée par la description que fait de cette ville Léon l'Africain : « Bresclîk, dit il, est une cité édiflée par les Romains sur la mer Méditerranée.... On y voit encore plusieurs vestiges et apparences d'édifices et fabriques des Romains, desquelles ont été faites et dressées les murailles. » Le géographe arabe Ibn Hau-kal, qui écrivait en 360 de l'hégire, nous donne sur cette localité les renseignements suivants :

« Breschk était entouré d'une muraille maintenant en ruines; elle possède des eaux courantes et quelques bons puits. On y

trouve beaucoup de fruits délicieux, des raisins et de beaux coings à queue, semblables à de petites courges. Les abeilles y abondent et on y recueille du miel tant dans les arbres que dans les ruches. Les richesses principales du peuple consistent en bétail, mais ils possèdent des champs où ils récoltent assez de froment pour la consommation, (Traduction de M. de Slane dans le Journal asiatique, numéro de février 1842, p. 184).

Edrissy, qui florissait à la cour du roi Roger II, vers le milieu de notre xii* siècle, cite également cette ville qu'il place à 66 milles à l'est de Ténès. Voici ce qu'il en dit: « Breschk, petite ville bâtie sur une colline et entourée d'une muraille en terre, est voisine de la mer. Son territoire produit des fruits, beaucoup de blé et de l'orge. »

Il paraît qu'aujourd'hui elle n'est plus

habitée et que même il n'en reste plus de vestiges, car son nom ne figure sur aucune de nos cartes. Du temps de Léon l'Africain, elle contenait une population assez florissante, composée en grande partie de maures-espagnols qui étaient allés chercher un refuge sur les côtes d'Afrique. Voici de quelle manière il en parle: « La ville est habitée par gens fort mécaniques, dont la plus grande partie s'adonne à faire des toiles, mais ils sont communément dextres et agiles comme lyons, et un chacun d'iceuz a coutume de se peindre une croix noire sur la joue et une autre sur la main, c'est à savoir en la palme de la main, sous les doigts. Cette façon de faire est observée par les montagnards d'Alger et de Buggie. »

Après avoir marqué l'origine de cet usage qu'il fait remonter aux temps où le christianisme était professé par les habitants de l'Afrique, il ajoute: « Cette cité est fort

abondante et même en figues, étant environnée de belles campagnes qui produisent quantité de lin et orge. Les habitants sont amis et confédérés avec les montagnards leurs voisins, le support et faveur desquels les maintint en liberté et franchise de toute imposition par l'espace de cent ans, jusqu'à ce que Barberousse Turc les molesta grandement. Il y en a plusieurs de ceux-ci qui ont coutume de transporter figues et lin par mer aux cités d'Alger, Buggie et

— 447 —

Thunes, dont il leur en provient de grands profits, » Voyez His-

toriale description de l'Afrique, tierce partie du monde écrite

de notre temps par Jean Léon, African. Anvers, chez Jean Bel-lère, 1556. » (Abbé

Barges, Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, note 1, pages 56 et 57j.

Note 481

Le sultan mérinide Abou'MIacen, fils d'Abou Saïd, régna d'octobre 1331 à juillet 1348.

Note 482

Ez-Zerkéchy (Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 181 de la traduction de M. Fagnan) prétend qu'il mourut en 787 (inc. 12 février 1385).

Note 483 Le Neïl el ibtihadj donne: Ibn EI-'Attar .UmJ! ^j1. Pour Ibn El-Qattan, voyez la note 280 bis.

Note 484

Abou'l-IIacen Mohammed ben Ahmed El-Baterny (de Baterna tribu des environs de

Tunis), naquit l'an 703 de l'hégire (inc. (15 août 1303), et mourut à Tunis en 793 (inc. 9 décembre 1390).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 280. Cf. Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 3 et 183 de la traduction de M. Fagnan.

Il y a deux autres personnages qui portent aussi le nom ethnique d'El-Baterny: ce sont Abou Abdallah Mohammed ben Salim ben Hacen El-Balerny, mort en 848 de Thégire, el Abou'l-Abbès Ahmed ben Mouça El-Ansary El-Baterny, mort en 710 (inc. 30 mai 1310).

Note 48 o

Le soufi Abou Mohammed El-Mordjany mourut à Tunis dans les premiers jours de Djoumada I", 699 de l'hégire (ce mois a commencé le 21 janvier 13(X)) et fut inhumé dans celte ville au mont El-Djellaz. Voyez sa

biographie dans le Khamis, tome II, p. 425, et dans Ez Z[^]rkéchy, p. 43 du texte arabe et 76 de la traduction de M. Fagnan.

On lit ce qui suit dans YHhistoire de V Afrique septentrionale, par Mercier, tome II, p. 237 et 238:

« Sur ces entrefaites (octobre 1295), le sullan Abou Hafs tomba gravement malade. Sentant sa fin approcher, il désigna comme successeur son fils Abdallah. Mais, ayant appris que ce choix

— 448 —

était peu sympathique aux officiers de l'empire, il prit Tavis d'un certain Abou Mohammed El-Merdjany, saint personnage qui avait une grande influence dans la ville (Tunis). Ce marabout lui conseilla alors de nommer comme héritier présomptif un fils d'El Ouathek (Mohammed Abou Acida) qui

était né chez lui, et avait été élevé par ses soins. »

Cf. Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, tome II, p. 410 de la traduction. .

Note 480

Voyez la noie 86.

Note 487

« Le cadi Ibn Téïmiyya (Taqi-Eddin Abou'l-'Abbàs) naquit à Harràn en janvier 1263 de J.-C; il était le descendant d'un célèbre prédicateur connu sous le même surnom. Son père s'enfuit avec toute sa famille devant les Mongols; n'ayant pu se procurer de bêtes de somme, il chargea ses livres sur une voiture qu'il fut obligé d'abandonner pour se sauver, tellement la poursuite des ennemis était vive. Réfugié à Damas, le jeune Ibn Téïmiyya y étudia le droit hanbalite et, à la

mort de son père, le remplaça comme professeur; il n'avait pas vingt et un ans. Il jouit de la considération du sultan Mélik-Nâcir, monté sur le trône en 1294 ; mais, il s'était fait beaucoup d'ennemis par sa libre polémique, et la réponse qu'il donna à la question posée à Hama au sujet des attributs de Dieu souleva contre lui l'opinion, ce qui le fit destituer. Les persécutions ne s'arrêtèrent plus, bien que parfois on lui rendit sa place, par exemple, quand il fallut prêcher pour exciter le peuple à la guerre contre les Mongols. En 1305, il se rendit au Caire avec le cadî chaféïte; après une séance du conseil des juges et des grands, il fut interné dans le puits de la citadelle avec ses deux frères, et y resta enfermé pendant un an et demi.

Ramené à Damas en chevaux de poste, il y resta en prison un temps égal, qu'il passa à édifier les prisonniers en matière de religion. On le fit revenir au Caire, et le sultan Béïbars le fit emprisonner dans la forteresse

d'Alexandrie, où il ne resta que huit mois, le rétablissement sur le trône de Môlik-Nàcir lui ayant rendu la liberté. Au lieu de se venger de ses ennemis, il leur pardonna; il fut nommé professeur à l'école fondée par ce sultan et resta son conseiller. Il profita du départ de l'armée pour la Syrie, l'accompagna, vint à Jérusalem et rentra à Damas après une absence de plus de sept ans. Il y reprit son enseignement et ses fonctions de juge; mais la haine de ses ennemis, qui s'était réveillée, lui fit interdire tout emploi public en 1318; ayant refusé de se soumettre au décret, il fut emprisonné près de six mois.

— 449 —

Après sa mise en liberté, il reprit son genre de vie, jusqu'au moment où la publication de son ouvrage sur la visite des tombeaux des Prophètes et des saints le fit enfermer dans

la citadelle; on lui réserva une cellule isolée où il put se livrer à ses travaux littéraires; il composa plusieurs volumes sur les questions qui lui avaient valu ses mésaventures, mais quand ses travaux vinrent à la connaissance du public, on lui enleva ses livres, son papier et son encre, ce qui fut le coup le plus sensible qui Teût jamais frappé. Il tomba malade bientôt après et mourut au bout de vingt jours, en septembre 1328. Ses funérailles furent suivies par un concours de peuple extraordinaire. De ses nombreux ouvrages, la science européenne a surtout utilisé le fetwa qu'il avait rendu contre les Noçairis ou Ansariés des montagnes de la Syrie, et qui a été étudié par E. Salisbury et Stanislas Guyard. Maracci s'est servi d'un de ses ouvrages contre les chrétiens (Tekhdjil ahl-el-Indjil) dans sa préface de la réfutation du Koran. Les bibliothèques d'Europe renferment quarante-cinq ouvrages sortis de la plume de cet esprit original.

C'est dans l'enseignement hanbalite d'Ibn Téïmiyya et de ses élèves qu'Abd-el Wahhàb alla puiser le fanatisme sunnite et la haine des innovations par lesquels se distingue la réforme de l'islamisme qui porte le nom de Wahhabitisme, ainsi que l'ont démontré MM. Snouck Hurgronje et Goldziher. Ce cadi était antropomorphiste et tenait à l'interprétation littérale des passages du Koran où il est question de la personnalité divine. Dans le domaine juridique, il admettait les déductions logiques tirées par lui-même du corpus des traditions du Prophète, et pratiquait le qiyasow emploi de l'analogie. Le voyageur Ibn Batouta raconte qu'il jouissait à Damas d'une grande considération, qu'il discourait sur les diverses sciences, mais qu'il y avait dans son cerveau quelque chose de dérangé. Lorsqu'on le fit comparaître au Caire devant Mélik-Nàcir, la seule réponse qu'il fit à la demande du grand cadi qui l'interrogeait sur les

imputations portées contre lui fut celle-ci: « Il n'y a d'autre dieu que Dieu. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 330 et suivantes).

Note 488

Voyez Voyages d'Ibn Batouta, traduction Défrémery-Sangui-netti, vol. I, p. 216 et 217.

Note 489

Voyez Précis de jurisprudence de sidi Khelil, p. 21 du texte arabe et vol. I, p. 219 de la traduction du D' Perron.

— 450 —

Note 490 Le Neïl elibtihadj donne: Abou Ishaq ben El-Hakem S[^]\ ^Ji.

Note 491

Le titre complet est : Tenqih el-foçoul fi'l-

oçonl, Emondage ou examen critique des sections dans les principes fondamentaux.

(Voyez Hadji Khalifa, tome IL p. 451, n" 3,677).

Cet ouvrage a pour auteur Chiiiab-eddin Abou'I-Abbès Ahmed ben Idris El-Qarafy, qui mourut au Caire en 684 de l'hégire (inc. 9 mars 1285j. Voyez sa biographie dans Dibadj, p. 7L

On lit dans la Revue africaine (année 1880, p. 74) :

« Des Sanhadjas sont sortis des jurisconsultes et des

savants renommés, entre autres Chihab El-Qarafy, auteur de El-Forouq, Ed-Dakhira, El-Qaoua'id, El-Mahsoul et Et-Tenqih. Cet érudit habitait le Caire; il y mourut en l'année 684. »

Note 492

Voyez Précis de jurisprudence musulmane, par Sidi Klielil, (tome L P- 511, note 7), traduction du D' Perron.

Note 493

« Lisàn-Eddin Abou-'Abdallah Mohammed Ibn El-Khatib appartenait aune famille syrienne émigrée en Espagne; il naquit à Grenade en novembre 1313 de .L-C. ; les biens de son père, qui avaient été confisqués, lui furent rendus et il devint l'ami du septième prince de la dynastie des Beni'l-Ahmar de Grenade, Abou'l-Hadjdjadj Youùçof, qui le chargea de diriger l'administration du royaume. Ce poste lui fut conservé par le successeur de ce prince, Mohammed V, et il l'accompagna en Afrique lorsqu'il dut fuir devant son frère Isma'il, en 1359.

« Mohammed V revint d'Afrique trois ans

plus tard, reprit Grenade et rétablit Ibn El-Khatib dans ses fonctions. Cependant, sur une accusation de trahison formulée par ses ennemis, il fut jeté en prison et exécuté bientôt après (1374). Son histoire des khalifes en Orient, en Espagne et en Afrique a fourni à Casiri, dans sa Bibliothèque hispano-arabe, un long extrait sur les sultans aghlabites et les khalifes fatimides qui ont régné en Afrique et en Sicile, réimprimé dans la collection de V Histoire de Sicile, de Rosario Gregorio. Il s'est occupé de l'histoire de Grenade et a donné les annales de ses souverains jusqu'en 1363; il a écrit la biographie des hommes célèbres de cette capitale, y compris la sienne ; Casiri en a extrait la matière de deux cent quatre-vingts notices. Un récit de ses voyages donne la description des villes

espagnoles, des savants qu'on y rencontre et des bibliothèques qu'on y fréquente. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 341, 342.)

Voyez la biographie d'Ibn El-Khatib dans El-Maqqary \Nefh et-tib, V^e partie) ; Ibn Khaldoun (Histoire des Berbères, tome IV, p. 390 delà traduction de Slane) ; Néil el-ibtihadj, p. 269; Dje-dhouat el-iqtibas, p. 194.

L'autobiographie d'Ibn El-Khatib a été publiée par Dozy (Loci de Abbad, tome II, p. 156; III, 217).

Son Histoire de Grenade vient d'être publiée au Caire.

Dans la Revue africaine (34^e année, 1890, p. 259), se trouve un article de M. Fagnan, intitulé : « Une chronique inconnue d'Ibn-el-Khatib », laquelle a pour titre :

NoTK 494 Histoire des Berbères, trad. de

Slane, tome III, p. 386 et suiv.

Note 495

Voyez sur ce personnage Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, tome III, p. 385 et suiv. de la trad. de Slane; ibid. tome III, p. 412, et tome IV, p. 223.

Note 496

Abou'l Qacim ben Abou Bekr ben Moçafir ben Abou Bekr ben Ahjned El-Yamany Et-Tounecy, plus connu sous le nom d'Ibn Zeïtoun, fut cadi de la communauté à Tunis. Il avait passé de nombreuses années à Tunis et fut l'un des professeurs d'El-Gha-briny.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, où il est dit qu'il naquit en 666 de l'hégire (inc. 22 sept. 1267) et qu'il mourut en 730 (inc. 25 oct. 1329); dans le DihadJ, p. 102, où Ibn Ferhoun le fait naître en 621 (inc. 24 janv.

1224) et mourir en 691 (inc. 24 déc. 1291). EI-Ghabriny, dans Eunouan ed-diraïa, prétend qu'il mourut en 691. Ez Zerkéchy, dans sa Chronique des Almohades et des Hafcides (p. 75 de la trad. de M. Fagnan), dit qu'il mourut à Tunis, le 17 ramadhan 691.

NoTK i97

Je crois que cet Abou Abdallah ben Cho'aïb ed-Doukaly est le même personnage qu'Abou Abdallah ben Cho'aïb el-Haskoury dont la biographie se trouve à la page 225 du NeU el-ibtihadj.

Note 498

La petite royauté des Oulad-Mendil s'étendait au sud de Ténès jusqu'à Mazouna. Les Beni-Mendil ben Abderrahman sont de la race des Maghraoua. C'est Abderraiiman, leur ancêtre, qui fonda Mazouna en 565 de l'hégire (inc. 25 sept. 1169). Voyez Ibn Kbal-

doun, Histoire des Berbères, trad.. de Slane, tome III, p. 310 et suivantes.

Note 499 Sultan mérinide qui régna du 14 mai 1307 à fin juillet 1308.

Note 500 Sultan zianide qui régna d'avril 1308 à fin juillet 1318.

Note 501

Voyez un article de M. Brosselard publié dans la Revue africaine (III* année, numéro 15, février 1859, p. 167).

Note 502 Sultan zianide qui régna de fin juillet 1318 au 30 avril 1337.

Note 503

Voyez Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, tome IV, p. 232 et suivantes de la traduction de Slane.

Note 504

Voyez Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, tome VI, p. 246 et suivantes de la traduction de Slane,

A la page 69. A la page 254.

Note 505

Note 506

Note 507

Abou Abdallah Mohammed ben Hacen (ou Hoceïn) ben Mohammed El-Yahsoby, plus connu sous le nom d'El-Barouny, était Tlemcénien. Il fit ses études à Fez et mourut à Tlemcen le 13 Ghawal 734 (17 juin 1334). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 228, et dans Dibadj, p. 289.

Note 508

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 139.

Note 509

C'est le fils d'Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed Ech-Cherif, dont la biographie se trouve plus loin dans le Bostan et dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 163.

La biographie de son frère se lit à la page 126 du Bostan.

Note 510

Abou Yahia Mohammed ben Abou Ghalib ben Ahmed ben Ali ben Ahmed El-Miknacy El-Ayyadhy, plus connu sous le nom d'Ibn Es-Sekkak, fut cadî de la communauté à Fez. On lui doit un commentaire sur le Chafa

d'Ayyadh et un livre intitulé NasJi molouk el-islam (Conseils donnés aux i:ois musulmans). Il mourut en 816 de l'hégire (inc. 3 avril 1413). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtih.adj, p. 293 et dans Djedhou U el-iqtibas, p. 118.

Note 511

Hadji Khalfa ne fait pas mention de cet ouvrage.

Note 512 Hadji Khalfa ne fait aucune mention de cet ouvrage.

Note 513

Voyez supra, note 452.

Note 514 Voyez supra, note 238.

Note 515

Ce proverbe, qui se prend en botme comme en mauvaise part, correspond au nôtre : Tel père, tel fils. Il est tiré de ce vers :

(>=" cT-^ ' ^? ^- ' " ^" ^ ^ ^ ^ * f" -- ^ ^ ^ ^ -? -nr ^
^ J ^

<(Mes petils-têts m'ont couvert de sang; je reconnais en eux le naturel d'Akhzem » prononcé par le père d'Akhzem à l'occasion suivante :

Akhzem, qui avait été mauvais fils, laissa plusieurs enfants, (jui, un jour, se précipitèrent sur leur grand-père et lui firent des blessures qui l'ensanglantèrent.

— 454 —

Note 516 Le Neïl el-ihthadj porte : Abou Zeïd El-Gadiry.

Note 517

Voyez sa biographie à la page 256.

Note 518

Celte notice biographique est de NeU el-ihiihadj, p. 145.

Note 519

Voyez sa biographie dans Complément de VHistoire des Beni-Zeïyan, p. 478 et suivantes.

Note 520

Voyez sa biographie à la page 159.

Note 521

Voyez sa biographie à la page 290.

Note 522 Voyez sa biographie à la page 299.

Note 523

Grande Kabylie. C'est du nora de Zonutca qu'a été formé celui de Zoïiaoes donné à un corps de troupe algérien.

Voici ce qu'on lit dans la Revue africaine (Article : « Voyages extraordinaires et nouvelles agréables », par Bon Ras, traduction de M. Arnaud, interprète militaire, p. 459j :

« Les Zouawa, branche des Sanhadja, habitent les montagnes qui dominant Tadla, dans le xMaghreb ; les Zouawa proprement dits occupent les montagnes qui se trouvent au dessus de Dellys. »

Note 524

Le premier khalife Abou Bekr es-Siddiq mourut le 22 Djou-niada II de l'an 13 de l'hégire (8 sept. 633), après un règne de deux ans, trois mois et huit jours.

Note 525

Le troisième khalife, Othman ben At'fan, mourut assassiné le 18 Dhou'l-hiddja de l'an 35 de l'hégire (17 juin 656;.

Note 526

El-FaroLiq, qui signifie : « le judicieux » est le surnom d'Oiuar beii El-Klialtab, deuxième khalife. Omar parvint au khalifat le 24 juillet 634 de notre ère, et fut assassiné par Abou Loulou Firouz, esclave d'El-Moghira, le 24 du mois de Dhou'l-hiddja de l'an 23 (1^{er} nov. 644). C'est lui qui a établi l'uniformité du Coran ; il fit transcrire plusieurs exemplaires de ce livre sur le manuscrit d'Abou Bekr, et on brûla les autres.

« Houssein Vaez rapporte un trait d'Omar fort remarquable, et qui fut cause que le titre de Farouq lui fut donné :

« Un musulman opiniâtre, qui avait un procès avec un Juif devant le tribunal de Mahomet, ayant été condamné, dit qu'il n'acquiescerait point à sa condamnation, à moins que son affaire ne fût revue et examinée par Omar qui n'était encore alors que particulier. Les deux pai'lies convinrent ensemble de l'aller trouver, et lui rapportèrent le sujet, la suite, et la décision de leur procès, dont le musulman lui demandait la revision. Omar qu'ils avaient trouvé à la porte de son logis, après les avoir ouïs, leur dit en rentrant chez lui : Attendez ici un moment, et je vous viderai d'affaire. Il revint incontinent après, le sabre à la main, et abattit d'un seul coup la tête au musulman qui n'avait pas voulu s'en tenir à la décision de Mahomet, disant tout haut : Voilà ce que méritent ceux qui n'acquiescent pas à la sentence de leurs juges. Ce fut à cette occasion que Mahomet, informé de ce fait, lui donna le titre, ou surnom de Farouq, par

lequel il voulait déclarer qu'Omar savait aussi bien distinguer le vrai d'avec le faux, et le juste d'avec l'injuste, qu'il avait su séparer la tête du corps de ce chicaneur. »

(D'Herbelot, Bibliothèque, orientale, article Farouq).

iNoTES 527 et 528

Fathima est la fille de Mahomet et l'épouse d'Ali ben Abou Thalib; elle mourut le 27 Djoumada P' de l'an 11 de l'hégire (20 août 632).

Fathima eut trois fils : Ha'cen, Hocéïn et Mohassen ; ce troisième mourut dans son enfance.

Note 529

Abbès, fils d'Abd-el-Motallib, oncle paternel de Mahomet et trisaïeul d'Abou'l-Abbès Es-Saffah, premier khalife abbasside, mourut

l'an 32 de l'hégire (inc. 12 août 652).

Note 530

Hachim est le surnom du fils d'Abd-el-Manaf, qui fut père d'Abd-el-Motallib, père d'Abdallah et aïeul de Mahomet. Les musulmans prétendent que le sépulcre de Hachim, bisaïeul de Mahomet, est dans la ville de Gaza en Palestine.

Note 531

C'est Abou Mohammed El-Qacim ben Mohammed bon Abou Bekr Es-Siddiq. Sa mère était la fille de Yezdadjred, dernier roi de Perse. Qacim était un des sept jurisconsultes de Médine; il avait reçu les traditions des compagnons mêmes du Prophète. Il mourut à Qodeïd, localité située entre la Mecque et Médine, en l'an 101 de l'hégire (inc. 24 juillet 719), à l'âge de 70 ans.

Note 532

Talha ben Obeïdallah ben Othman El-Qorèchy et-Teminy, assista au combat d'Ohod où il reçut vingt-quatre blessures en protégeant le Prophète de son corps et de ses mains. Mahomet le surnomma Talhat-el-Kheïr (Talha le bon). Il mourut dans le combat du chameau, l'an 36 de l'hégire (inc. 30 juin 656). C'était le cousin germain du khalife Abou Bekr.

Note 533

C'est Abou Ishaq Sàad ben Malik ben Ouahib ben Abou Oua([-qas El-Qoréchy Ez-Zohry, le dernier survivant des dix premiers compagnons du Prophète, et l'un des sept membres du Conseil qu'Omar ben El-Khattab avait désignés pour élire son successeur. (Voyez la note 725). Sàad embrassa l'islamisme à l'âge de 17 ans, se

réfugia à Médine lors de la fuite du Prophète dans cette ville, et assista aux combats de Bedr, d'Ohod et à toutes les batailles que livra Mahomet. On l'appelait le premier cavalier de rislam. Le khalife Omar ben EI-Khattab lui donna le commandement des troupes qu'il envoya en Perse. Sàad commandait l'armée qui battit les Persans à Qadiciya. Ce lut lui qui s'empara de la province d'EI-Madaïn et qui y fit bâtir la ville de Coufa. Le khalife Omar lui donna le gouvernement de l'Iraq. Sàad mourut à Médine, l'an 55 de l'hégire (inc. (j déc. 671) et on lui donna comme suaire la robe qu'il portait au combat de Bedr.

Il est le fondateur de l'ordre religieux des Mekaheliya. Très adroit au tir de l'arc, sa flèche ne manquait jamais le but. Au combat de Bedr, il se trouvait aux cotés de .Mahomet, en njème temps que d'autres fidèles. Un Qoréichite idolâtre, armé d'une

grande lance, lit le vide autour de lui et s'approcha du groupe où

— 457 —

se trouvait l'Envoyé de Dieu, vers lequel il dirigea la pointe acérée de son arme.

Mahomet se tourna aussitôt vers Sàad ben Bou Ouaggas et lui dit : « Montre moi ce que tu peux faire ; débarrasse-moi de ce mécréant. » Sàad obéit promptement et lança une flèche qui alla se planter au front de l'idolâtre. Celui ci tomba raide mort. « Tu es l'ai'cher par excellence, dit le Prophète à Sàad ; je te bénis et bénis tous ceux qui apprendront de toi à bien tirer de l'arc. » Puis, s'adressant à ceux qui l'entouraient, Mahomet ajouta : « Enseignez à vos enfants le tir de l'arc et l'équitation, cela les préparera à la guerre sainte. »

Note 534

« Abou Mohammed Saïd ben El-Moceiyeb ben Ila/in ElQorè-chy Fll-Mekhzoumy naquit à Médine dans la troisième année du khalifat d'Omar ben El-Khattab. Son père et son grand-père embrassèrent l'islamisme le jour de la prise de La Mecque par Mahomet. Saïd est qualifié de Seiyd et-tabiin, c'est-à-dire, le Chef de ceux qui ont suivi immédiatement les Sahaba ou Compagnons de Mahomet.

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 367.

Note 535

Abou Abdallah 'OrouabenEl-Awam ben Zobéïr fait partie des iabVoun, c'est-à-dire, ceux qui ont suivi immédiatement les compagnons du Prophète. C'était l'un des sept jurisconsultes de Médine. Il mourut dans cette ville l'an 94 de l'hégire (inc. 7

octobre 712). Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 567.

Note 536

Obéïdallah ben Abou RatV, esclave cophte de Mahomet, naquit à Médine. C'est Ali, dont il était le secrétaire, qui le convertit à la religion musulmane. Ibn Abou Rafi', dont le nom propre était Aslam, avait servi Abbès, oncle de Mahomet. Son maître s'étant fait musulman, il en alla porter la nouvelle à Mahomet qui lui donna la liberté. Obéïdallah mourut avant Ali, l'an 40 de l'hégire rinc. 17 mai 660).

Note 537

C'est Soleïman El-Faricy à qui Abou Bekr Es-Siddiq transmet ses pouvoirs spirituels. Il naquit à Ramhormouz, ville de la province d'El-Ahouaz, qui fait partie de l'ancienne Chaldée. Soleïman Ell-Faricy est le fondateur

Note 538

Kharidja ben Zéïd ben Thabit El-Ansary fut un des sept jurisconsultes de iMédine. Il mourut l'an 100 de l'hégire (inc. 3 août 718). Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 299.

Note 539

Saliin ben Mekhzoum était un des plus grands personnages de la tribu de Qoreïch. Il est connu par sa générosité et son esprit pénétrant. C'était un chef craint et respecté. Les khalifes oniméïa-des l'honoraient. Omar ben Abd-el-Aziz aimait à reconnaître publiquement la distinction de son esprit et de son mérite, et le traitait avec beaucoup d'égards. Salim mourut sous le règne de

Hicham, vers l'an 110 de l'hégire (inc. 16 avril 728).

Note 540

Rabi' Hatim, surnommé El-Açamm, c'est-à-dire le Sourd, portait le prénom d'Abou Abderrahman. Il était natif de la ville de Belkh où il mourut l'an 237 de l'hégire (inc. 5 juillet 851) avec la réputation d'un des plus insignes docteurs du Khorasân. Il menait une vie fort austère et détachée des bruits du monde; de sorte qu'étant un jour interrogé d'où il tirait sa subsistance, il répondit que Dieu avait de grands trésors au ciel et sur la terre ; mais que ceux qui ne sont pas stables dans les principes de la foi n'y font point attention, et que Dieu n'en fait part qu'à ceux qui ont une parfaite confiance en lui. L'on dit que le surnom de sourd lui fut donné parce qu'il feignit de n'avoir pas entendu quelque bruit qui était échappé à sa femme pendant

qu'elle lui parlait, et lui fit répéter plus haut ce qu'elle disait ; on ajoute que depuis ce temps-là, il contrefit toujours le sourd.

Hatim était ami particulier de Chaqiq El-Belkhy, autre docteur illustre dans la loi musulmane ; il embrassa sa méthode, laquelle fut suivie depuis par d'autres (D'herbelot, Bibliothèque orientale, Ilatifn).

Note 541

Mesrouq ben Abd er-Rahim El-IIamadany fut appelé ainsi parce qu'étant enfant, il avait été volé: « Quand vous atteindrez la quarantième année, craignez Dieu », disait-il. Il priait si souvent que ses jambes s'enflèrent. Ali ben Abou Talib l'estimait beaucoup. Mesrouq mourut l'an 03 de l'hégire (inc. 10 sept. 682).

Note 542

Ouwéïs ben 'Amir El-Qarany vécut du temps du Prophète mais ne le vit pas. Il naquit à Qaran dans le Yémen et mourut en l'an

— 459 —

37 de Ihégire (itic. 19 juin 657). Il habita Koufa. Le Nozhai el-liheïriya fi tarikh el-haliya (Lj\^\ 7^ .y' -? ^ .jr^' Is'ji) nous apprend que ce fut le premier musulman que l'on crut hanté par les esprits. Ouwéïs ne dormait pas la nuit et disait : « Pourquoi discontinuerions-nous de prier, alors que les anges adorent Dieu nuit et jour. Le Djoman (.Uav''') renferme de précieux renseignements sur ce personnage. Ech-Chatiby le représente comme ayant été méconnu et comme ayant vécu loin des hommes. Ouwéïs est le fondateur de l'ordre des Ouwéïciya. Voyez Marabouts et Khouan, par Rinn, p. 27 et 164.

Note 543

Abou 'Amr 'Amir ben Cherahil Ech-Cha'by naquit sous le khalifat d'Omar, l'an 20 de l'hégire (inc. 21 déc. 640) et mourut Tan 104 (inc. 21 juin 722). C'était le plus grand savant de Koufa, à son époque, et faisait partie de ceux que les musulmans appellent tnbroun. Il avait reçu les traditions d'Ali, d'Abou Horeïra et d'Aïcha, femme du Prophète. Abdel-Malik ben Merouan l'envoya comme ambassadeur auprès de l'empereur grec, et le maintint longtemps en cette qualité. Ech-Cha'by avait beaucoup d'influence sur les princes et les khalifes qui le consultaient toujours à cause de son esprit et de la droiture de son jugement. (D'herbelot, Bibliothèque orientale).

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 436.

Note 544

Abou Moslim El-Khoulany Ed-Dary était un homme complètement détaché de ce monde. C'était le chef des tabVoun de Syrie. Son véritable nom est Abdallah ben Thouab. Il se rendit du Yémen à Médine, sous le khalifat d'Abou Bekr es-Siddiq et s'était fait musulman du temps du Prophète. Il mourut l'an 62 de l'hégire (inc. 20 sept. 681).

Note 545

Abou 'Amr El-Açoued ben Yezid, était de ceux qu'on appelle tfibi'oun, c'est-à-dire musulmans de la deuxième génération. Il fut un grammairien distingué de l'école de Koufa; il vit Abou Bekr es-Siddiq, Omar ben El-Khattab, et reçut d'eux les traditions. El-Açoued était un homme de bien. On raconte qu'il faisait 700 reka'a par jour et qu'il était celui de sa famille dont le zèle religieux était

le moins ardent. Quand il mourut il n'avait plus que la peau et les os.

— 460 —

Note 546

Son nom plein et entier est Abou Abdallah Malik ben Anes ben Abou 'Amr El-Asbahy El-Madany. Il était natif de Médine, c'est pourquoi on lui donne le titre d'Imam dar-el-hidjra, c'est-à-dire, rimam de la ville de fuite qui est Médine. C'est un des chefs des quatre principales sectes du rausulmanisrae, qui sont appelées el-mahmoudat el-metbouai, c'est-à-dire, approuvées et suivies, en un mot orthodoxes, El-Bokhary dit de lui que les autorités les plus sûres sur lesquelles s'appuie la doctrine de Malik sont celles de Nafi' et de Ben Omar qui l'avaient précédé, et qui passent aussi pour les chefs de deux autres sectes approuvées que plusieurs

joignent aux quatre autres.

Malik ne répondait aux questions qu'on lui posait que par oui et par non, et jamais personne ne lui demandait sur quoi il basait son opinion. Il naquit l'an 93 de l'hégire (inc. 19 oct. 711), sous le règne de Soleïman, fils d'Abd-el-Malik, khalife de la race des omméïades, dont la résidence était à Damas. On remarque de lui une chose fort singulière, qui est d'avoir demeuré trois ans entiers dans le ventre de sa mère. Il mourut à Médine, l'an 179 de l'hégire (inc. 27 mars 795), sous le règne de Haroun er-Rachid, de la maison des Abassides. (D'Herbelot, Bibliothèque orientale, article Malek).

Voyez la biographie de Malik ben Anes dans Ibn Khallikan, tome II, p. 200, et dans Dibadj, p. 21 et suivantes.

Note 547

En-No'man ben Thabit Et-Téïmy, est le nom du grand docteur et imam des musulmans, connu ordinairement sous celui d'Abou Hanifa, et fondateur de la secte qui porte son nom.

Abou Hanifa naquit à Koufa, l'an de l'hégire 80 (inc. 9 mars 699). C'est le plus célèbre docteur des musulmans orthodoxes sur les matières de la loi : car il tient le premier rang entre les quatre chefs de sectes particulières, que l'on peut suivre indifféremment dans les décisions des points de droit. Il mourut l'an 150 de l'hégire (inc. 6 février 767), dans les prisons de Bagdad, et ce ne fut que 335 ans après sa mort, que Mélik-Schah, sultan de la race des Seldjoucides, *lui fit bâtir un superbe mausolée dans la même ville, auquel il joignit un collège destiné particulièrement à ceux qui faisaient profession de sa secte : ce fut l'an 485 de l'hégire (inc. 12 février. 1092).

Les principaux ouvrages de ce docteur sont le Mosnad, c'est-à-dire l'Appui, dans lequel il établit tous les points du niusul-manisme sur l'autorité du Koran et de la tradition ; un traité de théologie scolastique et un catéchisme ou Introduction qui porte

— 461 —

le titre de Mo'allim, c'est-à-dire, le Maître, où il soutient que le fidèle qui se maintient dans sa foi ne devient point ennemi de Dieu, quoiqu'il tombe en plusieurs péchés ; que pécher n'est point perdre la foi, et que la grâce n'est pas incompatible avec le péché. Ces propositions, et autres semblables, donnèrent sujet à Vazaï d'écrire contre lui et cet auteur intitula son livre IkhtHaf Abi Hanifa, les contradictions d'Abou Hanifa. (D'Herbelot, Bibliothèque orientale, article No'man).

Voyez la biographie d'Abou Hanifa dans Ibn Khallikan, tome III, page 74.

Note 548

Ibn Hanbal (Ahmed ben Mohammed) naquit à Bagdad en 780 de J.-C. ; ses parents étaient originaires de Merv, qu'ils avaient quitté peu de temps avant sa naissance. Comme tous les traditionnistes de cette époque, il entreprit des voyages qui le conduisirent en Syrie, en Mésopotamie et dans la péninsule arabique, où il séjourna quelque temps. De retour à Bagdad, il y reçut les leçons d'Ech-Ghaïéï jusqu'au départ de celui-ci pour l'Egypte. Il fonda la quatrième secte orthodoxe, (qui diffère des autres surtout en ceci que son fondateur rejeta totalement les lumières personnelles du jurisconsulte pour ne voir la base du droit que dans les traditions du Prophète exclusivement ; c'était une réaction, qui eut peu de succès dans le

temps et dans l'espace ; car elle ne fit guère de prosélytes en dehors de la province où elle était née, et elle est aujourd'hui presque entièrement disparue. Il y en a encore à Damas, où ils se distinguent du reste de la population musulmane en ce qu'ils ne mangent pas les produits des jardins potagers arrosés par l'épandage des eaux d'égouts...

Ibri Hanbal mourut le 31 août 855, laissant un Mousnad ou recueil de traditions rédigé par son fils 'Abdallah et différents autres ouvrages restés tous manuscrits. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 238 et 239).

Voyez la biographie d'Ibn Khallikan, tome I, p. 28.

Note 549

L'imam Ech-Ghaféï (Mohammed ben Idiis), fondateur du rite chaféïte, né en 767 de J.-G.

à Gaza, d'autres disent à Ascalon ou même au Yémen, vécut jusqu'à l'âge adulte dans la tribu bédouine des Beni-Hodhéïl et y acquit la connaissance de la langue classi(iue pure. G'est auprès de lui que le grammairien El-Açma"i alla recueillir à la Mecque les poésies des Hodhéïlites et de Chanfarà. En 786 nous le voyons se rendre à Médine et y écouter l'enseignement juridique de Màlik. Ayant accompagné son oncle Abou Moç'ab, nommé cadi au Yémen, il y fut compromis dans

— 462 —

les menées du parti des Alides, arrêté par le gouverneur et conduit devant le khalife Haroun, à Raqqa ; l'intervention du ministre Fadl ben Rabi' le sauva : il profita de sa présence forcée pour écouter les leçons de Mohammed ech-Chéïbani ; puis, il se rendit en Egypte en 804, fut bien accueilli par le gouverneur de la province, retourna plus tard

à Bagdad et parait y avoir enseigné avec succès sa doctrine, qui différait par de nombreux côtés de celle de ses devanciers ; puis il repartit pour l'Egypte en 813, et y mourut, après un pèlerinage à la Mecque, à Fostat ou Vieux-Caire, le 20 janvier 820; son tombeau est aujourd'hui un lieu de pèlerinage fréquenté. On doit à Ghaféï d'avoir repris à Abou Hanifa la méthode de l'analogie et de l'avoir réduite à des règles pratiques. Des cent neuf ouvrages qu'il avait composés, il ne reste que quelques manuscrits, encore inédits, disséminés dans les bibliothèques de Constantinople et du Caire, quelques poésies éparses dans celles de Berlin et de Leyde. (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 237 et 238 .

Voyez la biographie d'Ech-Chafi'y dans Ibn Khallikan, tome II, p. 214, et dans le Dihadj, p. 217.

Note 550 Voyez supra la note 113.

Note 551

C'est ainsi qu'on appelle aussi le marabout Abd-el-Qadir El-Djilany. Voyez supra, note 425.

Note 552 Abou'l-Fadhl Qéis ben Sa'd ben 'Obada El-Khazradjy El-Madany fut un des compagnons de Mahomet. Il était doué d'un esprit pénétrant et d'un jugement sûr. A la guerre, il se montrait brave et bon stratège. Il était le principal personnage de sa tribu, et appartenait à une famille de seigneurs. C'est lui qui, dans les combats, était le porte-enseigne des Ansar. On cite de lui une foule de traits de générosité. Il fut le compagnon d'Ali pendant son khalifat et l'accompagna pendant toutes ses guerres. Ali le chargea du gouvernement de l'Egypte. Quéis mourut l'an 60 de l'hégire (inc. 13 octobre 679). Il était

imberbe et tout son corps était dépourvu de poils ; aussi les Ansar disaient-ils : « Nous donnerions volontiers toutes nos fortunes pour acheter une barbe à Qéïs. »

Note 55!)

Abou'l-Fadhil Ma'rouf ben Firouz, né à Kerkh, ville de Bou-kharie, et mort on 201 de l'hégire fine. 30 juillet 816), est un soufi célèbre. Voyez sa biographie dans Ibn-Khallikan, t. II, p. 551.

Note 554

On lit dans le Coran (chap. LXI, v. 6j : « Jésus, fils de Marie, disait (à son peuple) : o enfants d'Israël ! je suis l'apôtre de Dieu envoyé vers vous pour confirmer le Pentateuque qui vous a été donné avant moi, et pour vous annoncer la venue d'un apôtre après moi, dont le nom sera Ahmed... »

Ahmed signifie le glorieux ; c'est un des noms du Prophète arabe. Aussi les musulmans prétendent-ils que le moi Paraclétos, le Consolateur (Evang. Joann. XVI, 7) que l'on sait s'appliquer à la descente du Saint-Esprit, n'est qu'une altération du mot Péri-clyiost (l'illustre), imaginé par la mauvaise foi des chrétiens.

Note 555

Abou'l-Abbès Ahmed ben Mohammed ben Abd-es-Salam ben Abou Bekr ben Arous El-Temimy El-Haraouy ben Rouaha ben Ghoïba ben Kinana ben Katada ben El-Fadhl ben Abbès ben Omar ben Obéïdallah ben Abd-el-Qadir ben Saïd Ech-Chérif El-Hachimy El-Qorêchy, plus connu sous le nom d'El-Aroucy, est le fondateur de l'ordre religieux des Aroucyia. Il fut le professeur d'Abou'I-Abbès Ahmed Zerrouq et mourut à Tunis le 2 Safar 868 (\Q octobre 1463J.

On lui doit un ouvrage intitulé : [^]—■La3î
[^]3.-[^]1! j, [^]«JI [^]_.Ar»cj" (ToJifat es-seiyd
El-Mahdi El-Facy), Cadeau ofiert par Sidi El-
Mahdy El-Facy, et un commentaire sur la
Riçala d'El-Qochéiry. Ci. Kmw, Marabouts et
Khounn, p. 38 et 268 ; Octave Dupont et
Coppolani, Confréries religieuses
musulmanes, p. 340 et suivantes; Zerkéchy,
Chronique des Almohades et des Hafcides, p.
256 de la traduction de M. Fagnan.

Note 55G

Voyez sa biographie à la page 317.

Note 557

Cf. Mercier, Histoire de V Afrique
septentrionale, p. 101 du m*" volume.

Note 558

Le siège de Mers-el-Kébir par Hacén ben

Kheïr eddin dura du 4 mai au 7 juin 1563. Il fut vaillamment soutenu par la garnison espagnole commandée par Martin de Cordova. Hacen fut obligé de lever le siège à l'arrivée d'une flotte espagnole, et de battre en retraite vers Mostaganem.

— 464 —

Cf. Mercier, Histoire de VAfrique septentrionale, tome III, p. 101 et suivantes, et Léon Fey, Histoire d'Oran, p. 102 et suivantes.

Note 559

Abou Sofian Salchr ben Harb ben Omméïya, chef de Qoréïch et prévôt des marchands de cette tribu, embrassa l'islamisme le jour même de la prise de La Mecque par Mahomet. Il assista aux combats de Ilonéïn, d'Et-Taïf où il perdit un œil, et d'El-Yermouk. Puis, il se fixa à Médine où il mourut

l'an 31 (inc. 24 août 651) ou 34 fine. 22 juillet 654) âgé de 88 ans. Abou Sofian était l'un des chefs arabes qu'on appelait El-moallefa qoloubolioum, c'est-à-dire, ceux dont les cœurs doivent être gagnés pour l'Islam. Voyez Coran, sur. IX, v. 60.

Note 560

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 407 et 408. Cf. Ch. Brosselard, Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zelyan, p. 114 et suivantes, ei Revue africaine, Q" année, numéro 31, janvier 1862, article de M. C. Brosselard, intitulé: Tombeau de l'Ouali Sidi Abdallah ben Mansour.

Note 561 Voyez Coran, sur. II, versets 35 et 155.

Note 562

L'isser est un affluent de la rive droite de la Tafna. Il prend sa source aux Beni-Smiel. Cette rivière, dont les eaux sont utilisées au moyen de barrages volants, court dans des gorges pittoresques, forme des cascades et baigne les vallées de Lamoricière, des Abdellys et d'El-Fehoul ; puis se jette dans la Tafna, un peu au nord de Remchi, après s'être grossie de l'oued Tellout et de la Sikkak ou Safsaf provenant des cascades d'El-Ourit, à l'est de Tlemcen. (L. Piesse et J. Canal, Tlemcen, p. 94).

« L'Isser a sa source dans les montagnes des Beni-Smiel, tribu qui habite les bords du désert. Abulfeda en parle comme d'une rivière considérable; et, à en juger par sa position et l'analogie des noms, ce doit être l'Assara de Ptolémée, et peut-être l'Isaris de l'anonyme de Ravène. » (D' Shaw, Voyage dans la Régence d'Alger, traduction française,

p. 219).

Note 563

« A six kilomètres de Tlemcen, se trouve Aïn-el Hout (la source des poissons), petit village arabe d'une centaine d'habitants, tous

— 460 —

cultivalears. Au pied du village, dans le ravin de la Saf-Saf, une source thermale sort d'une grotte de rochers et forme un petit étang où Ton voit des poissons multicolores nageant à Teni dans cette vasque naturelle. » (L. Piesse et J. Canal, Tlemcen, page 8aj.

Note 564

Voyez Brosselard, Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des Etnirs Beni-Ze'/'i/an, p. lit et suivantes.

Note ;>6r)

La signification berbère du mot Tag/izout est creux, cavitô, endroit creusé profondément dans la terre.(Voyez le Dictionnaire berbère de Brosselard). Le mot est de la forme féminine ; c'est le nom de lieu de la racine/^Ae^, creuser.

Note oGO

Sultan zianide qui régna de 1475 à 1505. Voyez Brosselard, Mémoire épigraphique, etc., p. 112 et suivantes, et l'abbé Barges, Complément de l'Histoire des BeniZeit/an, p. 403 et suivantes.

Note 1)67

Voici ce qu'on lit dans la Revue africaine (année 1871), article : Voyages extraordinaires et Nouvelles agréables, par Abou Ras, traduction de M.Arnaud,

interprète militaire, p; 120 et suivantes) :

« Les Beni-A'mer du Mar'reb forment trois branches:

« 1° Les Beni-Yacoub, (|ui ont donné leur nom à la célèbre terre d'El-Yacoubiya ;

« Les Talha et les Ahlaf, sont issus des Arabes d'El-Ma'kil, dans l'Yémen; ils se composent des tribus des Doui-Abdallah, des Doui-Mansour et des Beni-Ilassane, dont les terres s'étendent à l'ouest de Tlemcen jusqu'à la Moulouya et forment les populations du pays d'Angad. Ils soutiennent qu'ils sont de la postérité de Dja'far ben Abou Taleb. Mais cette prétention ne repose sur rien de solide, parce qu'il n'entre point de nomades ni de pasteurs dans la famille du Prophète. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'ils sortent de l'Yémen, soit de Ma'kil, fils de Iv'ab, fils de A'iim, fils de Khabbab,

originaires des Beni-Iv'odd'aa ; soit de Ma'ldl des Beni-Rabià, issus de Madh'edj. Cette dernière filiation, rapportée par Ibn Khaldoun, est la plus conforme à la vérité

(' Un vieillard, puissant et considéré, appelé Talha, étant venu à commander aux dites tribus, dont il était originaire, on désigne maintenant la population d'Angad sous le nom de Talha. Ce chef mourut à la fin du vin" siècle. »

— 466 —

Note 568

« La Tafna (le fleuve Siga des Romains), roule des eaux relativement abondantes. Sa pittoresque source sort avec grand fracas de la grotte Aïn-Habalet, à quelques kilomètres au nord de Seb-dou. Le bruit des eaux roulant dans un massif de galets au pied de la grotte, dont l'entrée est ornée de

magnifiques micocouliers, lui a valu le nom de l'oued El-Khauf (rivière de la peur).

« Longueur 125 kilomètres; baignant Sebdou, les Beni-Snouss, Medjahed (Smala), Remchi, Sidi-Amara, la Plâtrière, Beni-Ghanem et Rachgoun, séries de plaines d'une grande fertilité, et dont la richesse serait décuplée par les irrigations avec quelques barrages judicieusement établis. La Tafna se jette à la mer en face de l'île. » (L. Piesse et J. Canal, Tlemcen, p. 94).

Note 569

Le massif des Trara se trouve dans la zone maritime comprise entre la Tafna et Nemours. C'est le Khalcoricii des Romains.

Note 570

Hacèn ben Kheir eddin se mit en marche vers le Maroc en Djoumada I" 965 (ce mois a

commencé le 19 février 1558j. Cf. Mercier, Histoire de l'Afrique septentrionale, tome III, p. 92-93.

Note 571

La Melouiya a été de tout temps la frontière naturelle entre le Maroc ancien et la Numidie, devenue plus tard la Maurétanie Césaréenne, puis la Régence d'Alger sous les Turcs, et enfin, l'Algérie.

Le nom de ce fleuve est prononcé différemment par les voyageurs. Shaw (Reizen door Barbarijen, tome I, p. 10) écrit Muluwia. Marmol (Description de Affrica, tome II, fol. 172, col. 2) écrit Muluya. Aboulféda et Ibn Khaldoun prononcent Melouiya. C'est le Mulucha de Salluste, de Pline et de Mêla; le Malva de l'Itinéraire d'Antonin (p. 12), et la Malochat de Ptolémée et de Strabon.

Note 572

Cet ouvrage d'Es-Semhoudy est mentionné dans Hadji KhaJfa, tome II, pages 643, 644, n° 4,284.

« Abou'l-Hacen Ali Nour-Eddin Es-Samhoudi, l'historien de la ville de Médine, naquit sur les bords du Nil supérieur, à Samhoud, gros village de la Haute-Egypte. Il alla étudier au Caire, puis partit pour le pèlerinage et n'en revint plus, car il

— 467 —

s'établit à demeure à Médine en 1465 et y professa dans une des principales écoles. Il prit sur lui de déblayer la grande mosquée, détruite par l'incendie en 1256, de ses décombres et de ses cendres, et n'eut pas de cesse qu'il n'entretînt une correspondance active avec les princes de Bagdad et du Caire pour obtenir leurs subsides, jusqu'à ce qu'il

eût persuadé au sultan d'Egypte Qaïtbaï, en 1474, de lui fournir les moyens de reconstruire le monument détruit. Ce sultan vint lui-même visiter Médine en 1479; Samhoudi eut un entretien avec lui, dont le principal résultat fut d'interdire aux habitants de faire le commerce de prétendues reliques du Prophète. Pendant qu'il était à la Mecque, en 1481, la mosquée de Médine prit feu de nouveau et entraîna dans sa ruine la maison de l'historien et sa bibliothèque de trois cents volumes. Il profita des travaux de reconstruction pour aller, après une absence de seize ans, revoir sa vieille mère à Samhoûd ; celle-ci mourut au bout de dix jours après le retour de son fils, qui reprit le chemin de Médine, en emportant une masse de livres que le sultan lui avait donnés pour reconstituer sa bibliothèque. Nommé chéïkh-ul-islam dans la ville du Prophète, il y mourut en 1505. Il avait perdu, dans l'incendie de sa maison, le

manuscrit inachevé d'une grande histoire de Médine qu'il projetait et qui aurait contenu tout ce qui avait été écrit sur ce sujet jusqu'alors; mais il en avait fait, à la demande d'un grand personnage, un extrait bien rangé en ordre (Wéfâl- WéfdJ, qu'il avait emporté avec lui à la Mecque pour le mettre au net. C'est là que Wûstenfeld a pris les documents sur l'histoire de Médine qu'il a publiés à Gœttingue. Une édition encore plus abrégée, intitulée Kholâçat el- Wéfa, a été imprimée à Boulaq. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 36G, 367).

Note 573

La prière o? a'^ r (impair) qui est d'obligation canonique, mais non de précepte divin, se fait dans le troisième tiers de la nuit et toujours avant le point du jour; elle se compose d'un couple de reka'a et d'un reka'a unique. Le reka'a unique doit suivre

immédiatement le couple, mais en le séparant de celui-ci par un salut de paix, excepté dans le cas où l'on prie sous la direction d'un imam qui réunirait le couple et Vunique, et n&n marquerait pas la séparation par un salut de paix. Alors on est obligé d'imiter l'imam.

Voyez, pour la prière ouitr, Précis de Jurisprudence musulmane par sidi Khelil, traduction du D^m Perron, tome I, p. 191-195, 530, 537; et, pour la prière en voyage, tome I, p. 230 et suivantes.

Note 574

Voici ce qu'on lit dans la Revue africaine, n[^] 14, décembre 1858, à l'article Tombeau de cid Mohammed Es-Senoûsi et de son frère le cid Ali et-Taloiiity, sous la signature de M.

Brosselard :

« Sidi Ali Et-Talouty repose près de son frère

utérin Sidi Es-Senoûsî, dans le mausolée de celui-ci. Sa tombe est d'une extrême simplicité. L'épithaphe suivante se lit sur la pierre tumulaire:

Traduction.

« Louanges à Dieu ! Tombeau du Cheikh, le jurisconsulte, le savant, l'homme de bien qui conforma toujours ses actions aux préceptes, Ali ben Mohammed Et-Talouty El-Ansary. Il est décédé (Dieu lui fasse miséricorde !,) dans la nuit du mardi, cinq de Safar, année 895. »

« Cette date correspond au 29 décembre 1489 de notre ère. »

Note 575

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtiliadj, p. 202, 203.

Note 576

Abou Dja'far Ahmed ben Ali ben Ahmed ben Ali ben Ahmed ben Daoud El-Belaouy El-Gharnaty suivit les leçons de son père Abou'l-Iiacen Ali, d'El-Qalaçady, d'Abou Mohammed Abdallah ben Ibrahim El-Djabery El-Gharnaty, et de l'imam El-Ma\vaq, puis il alla s'établir à Tlemcen avec son père et ses frères. Là, il devint le disciple d'Et-Tenassy, d'Es-Senoucy, d'Ibn-Merzouq el-Kafif ; ensuite il partit pour l'Orient, et mourut en 938 (inc. 15 août 1531j).

Son commentaire de la Khazradjiya fut terminé à Qalata, en rebi' II 908 (ce mois a commencé le 4 octobre 1502). L'auteur est appelé Chihab eddin El-Belaouy dans l'exemplaire de ce commentaire qui existe à la Bibliothèque nationale fn» 4,448).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p.

77. Cf. Revue africaine, mars-avril 1884, p. 141; liadji Khalfa, t. IV, n° 8132-

La Khazradjiya (texte arabe et traduction) a été publiée par M. René Basset (Alger, Imprimerie orientale, P. Fontana, 1902).

Note 577

Abou'l-Hacen Ali beii Mouça ben Abdallah El-Lakhmy El-Basty, plus connu sous le nom d'El-Qorbany, mourut de la peste, à Albacete, en Espagne, le 10 Safar 844 de l'hégire fil juin 1440j. Voyez sa biographie dans Neïl et ibiihadj, p. 197.

Note 578

Abou Ishaq Ibrahim ben Ahmed ben Fetouh El 'Aqily El Anda loucy El-Gharnaty, plus connu sous le nom d'Ibn Fetouh, mourut à Grenade, la nuit du lundi au mardi G Dhou'l-Hiddja 867 de Thégire fnuit du 22 au 23 août

14(33; , âgé de plus de 80 ans.Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 22 et suivantes.

Note 579

Mohammed ben Mohammed El-Ansary Es Saragosty El-Gharnaty, plus connu sous le nom d'Es-Saragosty, fut muphti de Grenade. Il naquit à Saragosse, la nuit du lundi au mardi 25 Rebi' II 781 de l'hégire (nuit du 7 au 8 juillet 1382), et mourut à Grenade, le mardi, 7 Ramadhan 865 (16 juin 1861). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 331.

Note 580

Abou'l-Abbès Ahmed ben Mohammed ben Abdallah El-Qal-chany Et Tounecy, le commentateur de la Riçnla d'Ibn Abou Zeïd El Qäïrouany et du traité de droit d'Ibn El-Hadjib, fut successivement cadî de la

communauté à Constantine et à Tunis, et imam de la mosquée Ez Zeïtouna à Tunis. Il mourut l'an 863 de l'hégire (inc. 8 novembre 1158). Voyez sa biographie dans Neïl el ibiihadj, p. 61.

Note 581

Le Qaicaïd el-hla)n est un ouvrage du cadî Ayyadh.

Note 582 Voyez supra, note 162.

Note 583

Les Arabes appellent la Logique ^ilm el mizan Tla Science de la balance), qui est proprement celle des syllogismes. Voyez d'Her-belot, Biblioiihè</ue orientale, articles Taiïah et Issagogi.

Note 584

L'Isagoge de Porphyre a été traduite en arabe et commentée par Athir eddin Mofaddal El-Abhery, mort en 1264 de .I.-G.

— 470 —

Ibrahim El-Mostabchiry l'a mise en vers arabes et a intitulé son poème Tatia (^ ^) parce que la dernière consonne de chaque rime est un i.

Les Arabes qui divisent ordinairement la logique en dix chapitres en font un (le 9^e) de l'Isagoge ou Introduction de Porphyre (Voyez d'Herbelot, Bibliothèque orientale, articles Taïia et Issa-gogi).

On lit dans le Hadji Khalla (tome I, p. 502, n^o 1538) :

« Içaghoudjy est un mot grec qui signifie les cinq universalités : genre, différence spécifique, espèce, les propres et les

accidents-C'est un des neuf chapitres de la logique. »

Voici ce que dit d'Herbelot, à l'article Forforions Es-Soury :

« Porphyre le Tyrien, philosophe platonicien, disciple de Lon-gin, de Plotin et d'Amélius, qui vivait sous les empereurs Garus» Carinus, Numerianus et Dioclétien, composa un Isagoge (el.7«y(^ri) que les Arabes appellent El-Medkhel et Içaghougy, du mot grec, pour servir de préambule ou préface aux oeuvres d'Aristote, à la réquisition de Ghrysaorius son ami, qui avait peine à entendre ce philosophe.

ft Abou'l-Faradj met au nombre des ouvrages de Porphyre un livre de syllogismes topiques, deux livres à Libanius, une réponse à Paramachius, fil aql oual-ma'qoul, de l'intellect et de l'intelligible, et une histoire

des philosophes. Le même auteur dit que ces deux derniers ouvrages se trouvent traduits en syriaque, et ne fait aucune mention des quinze livres qu'il a écrits contre la religion chrétienne, que l'empereur Théodore fit brûler. On ne trouve en arabe que son Içaghogy. »

Note 585

Le titre complet de cet ouvrage est: El-anouar es-saniya fi adjouibai el-acilat el-yamaniya (Les lumières resplendissantes ou Réponses aux questions yéméniennes). Ce sont des réponses que Nour-eddin Ali ben Mohammed Es-Semhoudy a faites aux questions posées par Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed ben Modjir El-Yamany, mort en 907 (inc. 17 juillet 1501). Voyez Hadji Khalfa, tome I, page 482, n° 1409.

Note 586

Mohammed ben Ibrahim Ech-Cherran El-Andaloucy El-Ghar-naty vivait encore l'an 837 de l'hégire (inc. 18 août 1433). On lui doit un poème sur les successions qu'El-Qalaçady a commenté. Il fut secrétaire d'Etat à Grenade.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiihadj, p. 327 et 328.

Note 587

Abou 'Aair Mohammed ben Mohammed ben Mohammed ben Mandhour El-Andaloucy El-Gharnaty, cadi de la communauté à Grenade, a commenté le chapitre des successions du Précis de Khelil; on lui doit aussi des décisions juridiques dont quelques-unes ont été transcrites dans le MViar d'El-Ouenchericy. Il vivait encore en 887 de l'hégire (inc. 20 février 1482), et

c'est vers cette époque qu'il mourut à un âge très avancé. Voyez sa biographie dans Neïl el-ihthadj, page 343.

Note 588

L'ouvrage intitulé Cadeau des règles et des secrets n'est pas mentionné par Hadji Khalfa.

Note 589

« Le calcul Ghobar [^].LiJl v y[^] \ c'est le calcul par écrit,

en se servant de chiffres, par opposition au calcul de tête ^{^^}L[^]î w[»]^{^-^}. Le calcul par écrit reçut sans doute le nom de ghobary, parce qu'on l'exécutait originairement sur des tables couvertes d'un sable fin, ,U.. (Voir la savante note donnée par M. Reinaud à la fin de son Mémoire sur l'Inde, p. 399). Cette conjecture concorde singulièrement avec une étymologie du mot abacus, a.[^]oi.1, faisant

dériver ce mot de l'hébreu abak, p3t<

« poussière », et proposée par M. Vincent, d'après MM. Chasles et Terquem, dans un savant mémoire sur l'origine de nos chiffres et sur l'Abacus des Pythagoriciens, inséré dans le Journal de mathématiques de M. Liouville, tome IV; voir p. 15 du tirage à part, la note. » (Journal asiatique, numéro 15, octobre-novembre 1854, article : Recherches sur l'histoire des sciences mathématiques chez les Orientaux d'après des traités inédits arabes et persans, par M. F. Woepcke, page 359, note 3).

Note 590

Abou'I-Qacim ben Abdallah ben Mohammed ben Ech-Chatt El-Ansary enseigna toute sa vie, à Geuta, les principes du droit et le partage des successions dans lesquels il était très versé. Il avait été le disciple d'Abou Ali

El-Hacèn ben Er-Rabi', d'Abou Ya'qoub El-Mohaciby et d'autres savants. On lui doit plusieurs ouvrages, entre autres:

V- Un livre intitulé: Anouar el-borouq fi ta'aqqoub maçaïl el-qaii-aïd oua'l-foroiiq (Lumières des éclairs ou retouche des questions relatives aux règles fondamentales et aux points controversés du droit);-

— 472 —

3[^] Ghoniat er-raïdh fi 'ilm el-faratdh (Richesse de celui qui s'exerce dans l'étude du partage des successions);

3^o Tehrir el-djaouah fi iaoufir et-ihaoxcab (Claire réponse touchant l'ample récompense);

A.'- Une Filtriça ou liste de ses professeurs et de ses appuis.

11 naquit à Ceula, Tan 643 de l'hégire (inc. 29 mai 1245) et y mourut en 723 (inc. 10 janvier 1323).

Voyez sa biographie dans le DibadJ, page 216.

Il ne faut pas confondre cet Ibn Ech-Ghatt avec Abou Mehdy Iça ben Ahmed El-llendicy El-Bedjaouy qui portait également le surnom d'Ibn Ech-Chatt et llorissait à Bougie en 890 de Thégire (inc. 18 janvier 1485).

La biographie de ce dernier se trouve dans Neïl el-ihiihadj, page 176.

xNoTE 591

Le Neïlel-ihitihadj, porte: à^'-^\
un commentaire sur Y'Othiya.

Note 592 C'est l'abrégé de VAqida el-Borhaniya.

Note 593

« La gloire de composer le plus brillant monument littéraire en prose rimée arabe était réservée à Abou Mohammed El-Qâsim El-Hariri, auteur des célèbres Séances. Il naquit à Bassora en 1054 de .I.-C; sa famille était de Machân, petit village malsain perdu dans les plantations de palmiers aux environs de la grande ville commerciale. Ses propriétés rurales lui fournissaient assez de revenus pour lui permettre de mener une vie indépendante et de se livrer en toute tranquillité à ses études linguistiques et littéraires. Il mourut en 1122. Son recueil de Séances, venant après celui de Hamadhâni, avait ce dernier pour modèle, mais il le dépassa par la richesse de l'imagination et par l'emploi d'un vocabulaire encore plus développé et étudié. Il met en scène, comme son prédécesseur, un personnage feint, vagabond, nourri de littérature, Abou Zéïd de

Saroudj, qui se rencontre avec lui dans les situations les plus extraordinaires. Ce nom n'est pas tout à fait inventé; le lils de llariri a raconté dans quelles circonstances il avait été adopté; un étranger d'une misérable apparence, entrant dans la mosquée et s'exprimant avec élégance, avait répondu aux demandes qui lui avaient été adressées: « .le suis Abou Zéïd de Saroudj. » Celte ville de Mésopotamie venait d'être prise de force par les chrétiens de la 1^{re} croisade et mise au pillage; Abou Zéïd avait eu sa fille enlevée comme captive; dépouillé de tout, il vivait de la charité publique. Mais la richesse

— 473 —

de style est encore plus merveilleuse que la trame légère qui réunit les uns aux autres, les cinquante contes du recueil.

Notre grand orientaliste Silvestre de Sacy, le

maître des études orientales au commencement du xix^e siècle, en a publié le texte arabe avec une préface et un commentaire écrits par lui-même tout en arabe, ce qui n'est pas le moindre tour de force accompli par ce vaste esprit.

liariri, à côté de cet ouvrage célèbre, a encore laissé d'autres compositions, telles que les deux lettres dans lesquelles chaque mot commence i»ar un .y ou un ch, jeu puéril, d'une difficulté considérable, où le moyen âge occidental s'est aussi complu ; un ouvrage grammatical sur les fautes de langage usuelles chez les gens instruits, qu'il a intitulé la Perle du plongeur dans les idées fausses des gens du monde (Dhorret-el-Ghawàs fi auhàm el-khawàs); les Récréations grammaticales, MoUuU el-Frab, poème didactique qui a été traduit en français par M. L. Pinto. » (CI. Iluart, Littérature Arabe, p. 135, 136).

Voyez la biographie d'El-Hariry dans Ibn Khallikan, tome II, page 165,

Note 594

Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed ben En-Neddjar mourut Tan 841 tle l'hégire fine. 5 juillet 1437j. Voyez sa biographie dans Ne'il el-ihtheadj, p. 323.

Ne pas confondre cet Ibn En-Neddjar avec celui dont la biographie se trouve à la page 255 de notre traduction.

Note 595

Zéin-eddin Tahir ben Mohammed beii Ali ben Mohanwiied En-Nonéïry, professeur de lecture coranique, naquit postérieurement à l'année 795 de l'hégire (inc. 17 novembre i:)92j. Il fut nommé professeur de droit raalékite au collège El-Barqouqiya, au collège Ilacèn, el à la mosquée Et-Toulouny, au

Caire. Il mourut en Rebi' V' 856 (ce mois a commencé le 22 mars 1452). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtiJiadj, page 112.

Note 596

Abou'l-Qacim Mohammed ben Mohammed ben Ali ben Mohammed En-Nouéïry, naquit à Méïmoun, près de Nouéïra qui est une bourgade de la Thébaïde, en Redjeb 801 de l'hégire (ce mois a commencé le 9 mars 1399). 11 vint au Caire, où il se fit le disciple des savants de l'époque. On lui doit divers ouvrages, entre autres, un commentaire sur le Précis de Khelil, qui avait été commencé par son professeur El-Beçaty; un autre sur le Précis (le jurisprudence d'ibn El-Hadjib{ un troisième sur le

— 474 —

Tenqih d'El-Qarafy, et un poème didactique sur la grammaire. Abou'i-Qacim En-

Ts^ouéïry mourut à la Mecque le 4
Djoumada I" 857 (13 mai 1453J. Voyez sa
biographie dans Neïl el-ibtihadj, page 327.

Note 597 Voyez supra, note 392.

Note 598

Taqy eddin Abou'l-Abbès Ahmed ben
Mohammed Ech Chemny, de la secte
hanéfite, est l'auteur d'un livre intitulé Mo
zil el-khafa 'an alfadh ech-CJiafa, ouvrage
qui sert d'éclaircissement à ce qui est obscur
dans les dictions ou façons de parler qui se
trouvent dans le Chafa du cadî Ayyadh. On
lui doit aussi un commentaire de VAlfiya
d'Ibn Malik. Il mourut en 872 de l'hégire
(inc. 2 août 1467). Voyez la biographie de son
père dans Neïl el-ibtihadj, page 322.

Note 599

Voyez la biographie de son père dans Neïl el-

ibtihadj, p. 294.

Note 600

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 201.

Note 601

C'est le sultan Abou Ilammou Mouça II, fils d'Abou Ya'qoub, arrière petit-fils de Yaghmoracen.

Son tombeau a été retrouvé par feu M. Brosselard sur l'emplacement du Vieux-Château, à Tlemcen. Voici l'épitaphe d'Abou Hammou :

Ij-^y J^^ J^^ ^^^ j^" j^^ j^^ J^^ JJ-^
JjU]

« Louange à Dieu seul! Ce tombeau est celui de notre maître le sultan, émir des

Musulmans, le roi juste, le généreux, le célèbre, l'illustre et le noble de race, le très glorieux, l'incomparable, te très élevé, très*considérable, très excellent, très parfait,

notre maître l'émir des Musulmans, le combattant dans la voie du Maître des mondes, notre seigneur Abou Hammou, fils de notre seigneur l'émir célèbre, grand, illustre, parfait, notre maître Abou Yakoub. Que Dieu rafraîchisse sa sépulture et lui pardonne dans sa bonté, son indulgence et sa générosité! Et que Dieu répande aussi ses grâces sur notre seigneur et maître Mohammed el sur sa famille ! »

La date de la mort du sultan ne se trouve pas mentionnée sur son épitaphe, mais c'est une lacune facile à combler. Abou Hammou mourut le 1^{er} du mois de dhou'I-hiddja 791 (21 novembre 1389).

Voyez Gh. Brosselard, Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des Emirs Beni-Ze/t/an, p. 58 et suivantes.

Note 602

Mohammed ben Abd el-Malik ben Ali ben Abd-el-Malik El-Qéicy El-Mintoury ElGharnaty, professeur de lecture coranique, mourut à Grenade le lundi 3 Dhou'I-hiddja 834 de l'hégire (12 août 1431). Il a composé un certain nombre d'ouvrages, entre autres: un commentaire du traité d'Ibn Berry sur la manière de lire le Coran d'après Nafi'. Voyez sa biographie dans Neïl el ibii-hadj, p. 302.

Note 603

Chez les Arabes, l'enseignement d'un livre doit toujours remonter à son auteur. On appelle roivat (singulier raoui) la chaîne des professeurs qui se transmettent cet enseignement.

Note 604

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 194.

Note 603

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Béni-Zeïyan, p. 469 et suivantes.

Note 606

La rivière Safsif est la même que celle appelée aujourd'hui Safsaf. Le nom Safsaf signifie tremble; il a peut-être été donné à ce cours d'eau à cause des arbres de cette espèce qui abondent sur ses bords. Cette rivière descend des montagnes des Beni-Ournid, situées au sud de Tlemcen, arrose le territoire de Tlem-cen et va mêler ses eaux à celles de la Sikkak, l'un des affluents de

risser.

Note 607 Voyez sa biographie supra, p. 125.

"Note 608 Voyez sa biographie supra, p. 295.

Note 609

On lit dans la Revue africaine n° 246-247, S^m el 4^m trimestres 1902, article Kilah en-nasah, traduction de M. A. Giacobetti, pages 198, 199):

OuLAD siDi Mohammed ben Rahma.

Les Oulad sidi Mohammed ben Rahma habitent Tlemcen, et ont pour ancêtre Mohammed ben Abd-Allah, ben Ibrahim, ben Ismaïl, ben Mohammed, ben Abd Allah, ben Daoud, ben Soleï-man, ben Mohammed, ben Ahmed, ben Mohammed ben Edris, ben Edris, ben Abd-Allah El Kamel, ben El-IIacen second, ben El-Hacen Es-Sabt'y, fils de

Fat'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Note 610 Voyez sa biographie supra, 320.

Note 611 Voyez sa biographie, p. 322.

Note 612

Il est étrange qu'Ahmed ben El-Haddj El-Yebdery, Saïd El-Maqqary et Mohammed ben El-Abbés El Eubbêdy, morts, le 1^{er} en 930, le 2^e en 928, et le 3^e en 871 aient été les disciples d'Ali ben Yahia Es-Soulouksiny, qui, lui, est mort en 972.

Note 613

Oudjda fut bâtie par Ziri ben 'Atiya en l'année 381 de l'hégire fine. 15 février 994;. Voyez la biographie de (-e personnage dans Djedhouat el-iqtibas, p. 124, 125.

Note 614 Voyez sa biographie supra, p. 1 11.

Note 615

Voyez la note 191.

Note 616 « Le sens propre et usuel du mot dhikriⁱ) est: « mention,

— 477 —

exposé, énonciation » ; c'est, au fond, celui qu'il a conservé dans le style religieux : la mention par excellence étant celle qui a Dieu pour objet, on est arrivé aux sens de: « mention de Dieu », « livre révélé », « prière », « invocation », « oraison. »

Chez les Khouan, le dhikr est l'Oraison spéciale et distinctive de la congrégation. C'est le plus souvent, sinon toujours, une invocation très courte, mais qui doit se répéter de suite un nombre immense de fois, de sorte que c'est avec raison que Ton a traduit souvent le mot dhikr par « Oraison

continue. »

L'origine de ce genre d'oraison, comparable à nos litanies, est dans le 41^e verset du chapitre XXXII du Coran :

« O croyants, énoncez (le nom) de Dieu, par un nombre considérable d'énonciations, et célébrez-le matin et soir. »

L'application en est faite, par les Musulmans non Khouan, en récitant le chapelet, dont chacun des 99 grains correspond à un des noms de Dieu.

Chez les Khouan, le dhikr consiste à répéter, cent, deux cents, cinq cents ou mille fois de suite, soit le mot الله (Allah), soit une formule courte telle que la profession de foi islamique: لا اله الا الله (il n'y a d'autre divinité que Dieu), soit une invocation brève comme: pardonne mon Dieu! (« استغفر الله », soit un verset du Coran, etc. En général, plus

l'oraison est courte, plus on la répète de fois.

Le dhikr d'une congrégation comprend toujours, au moins, quatre articles ou versets, placés dans un ordre déterminé, et pouvant servir de moyen de ralliement et de signe de reconnaissance entre les Khouan qui se rencontrent sans se connaître. L'un récite à haute voix la première phrase du dhikr, et l'autre répond par la seconde; une deuxième épreuve, portant sur les versets suivants, leur montre bien vite qu'ils appartiennent au même ordre religieux.

Le dhikr se complète, d'ailleurs, par la récitation de prières plus ou moins longues, ou de chapitres du Coran auxquels le fondateur de l'ordre a attaché des indulgences spéciales, et que l'ouerd impose au Khouan dans des circonstances déterminées.

Chaque ordre a, en outre, certaines particularités d'attitude ou d'intonation, dans la prière et dans le mode de récitation du dhikr, qui permettent facilement de reconnaître les Khouan de plusieurs ordres....

Les courtes phrases qui composent le dhikr sont, en elles-mêmes, fort inofensives; elles sont toujours très simples, car,

parmi les points de doctrine communs à la majorité des congrégations, se trouve l'affirmation que: « la foi est d'autant plus pure que la prière est plus simple. » C'est, d'ailleurs, un procédé commun à tous les agents de propagande religieuse de réduire la croyance à la plus stricte expression, et de la mettre ainsi facilement à la portée des masses illettrées ou inintelligentes.

Celles-ci d'ailleurs, s'attachent très vite à ces pratiques surérogatoires qui ne leur demandent pas grand effort et qu'ils finissent par préférer aux pratiques canoniques et obligatoires.

Le sens des phrases prononcées dans le dhikr n'a, du reste, rien qui soit de nature à attirer notre attention, car le dhikr ne résume pas toujours les doctrines ou les

tendances de l'ordre.

Mais, ce qu'il importe de bien mettre en relief, c'est le fait même de la récitation du dhikr. Quand un rahmani a, pendant vingt-quatre heures, redit trois mille fois son dhikr : « La ilaha, illa Allah, Mohammed rassoul Allah (il n'y a d'autre divinité que Allah, Mohammed est l'envoyé de Dieu) », il semble bien difficile qu'il puisse conserver une parfaite lucidité d'esprit, et surtout qu'il ait l'esprit disposé au raisonnement, ou même à la gestion des affaires ordinaires de la vie.

Cette répétition mécanique, consécutive et prolongée d'une même phrase conduit fatalement à l'abêtissement, à la monomanie ou à l'exaltation cérébrale. « Peu à peu la faculté de vouloir et de réfléchir s'éteint, l'intelligence s'atrophie et l'adepte devient, réellement, l'instrument docile et aveugle

des maîtres qui se sont réservé le droit de penser pour lui(1). » C'est toujours la continuation du système d'entraînement mystique, que nous avons déjà signalé, et vers lequel concourent toutes les pratiques dévotes et toutes les prescriptions de Vouerd. Les unes et les autres sont, du reste, admirablement combinées en vue du but à atteindre.

On comprend l'énorme influence qu'assurent, à leurs chefs, de pareilles institutions, chez un peuple où, depuis des siècles, l'idéal religieux se confond avec l'idéal politique. Aussi, l'observance de la règle est-elle la préoccupation constante du moqad-dem et, dans cette règle, ce à quoi ils s'attachent le plus, c'est la récitation du dhikr. Ils en proclament constamment l'importance et en exaltent les bons effets spirituels : c'est de toutes les pratiques, la plus méritoire, la plus indispensable, celle

qui assure aux fidèles les plus grandes indulgences.

C'est dans cet ordre d'idées que Sid Mahmed ben Abd-er-Rahman, le fondateur des Rahmania, a été jusqu'à dire que « quiconque aura entendu une fois réciter son dhikr entier sera sauvé ! »

(1) Hånoteau et Lbtoubneux, La Kabylie et les coutumes kabyles.

— 479 —

Et en effet, c'est le plus souvent, au paiement de la ziara et à la récitation du dhikr que se bornent les pratiques de la masse des Khouaiî ; cela suffît au chef d'ordre ; la ziara remplit la caisse, et le dhikr maintient l'habitude de la discipline et de la soumission. Avec de l'argent et des gens disciplinés, on peut faire de grandes choses. C'est ce qu'ont bien compris les fondateurs

d'ordres, et c'est ce que leurs successeurs s'appliquent à maintenir.

C'est aussi là qu'est, pour nous, le principal danger des ordres religieux, bien plus encore que dans l'exaltation, le mysticisme ou les prétendus mystères de leurs doctrines. » (Rinn, Marabouts et Khoïian, p. 97 et suivantes).

« Le dhikr est de trois catégories :

1° Le dJiikr el-ouaqt, c'est-à-dire les litanies que tout aspirant au soufisme doit réciter après chacune des cinq prières de la journée prescrites par le Livre révélé ;

2° Le dhikr el-djellala, qui doit être récité dans l'isolement ab.solu, au moment où l'adepte écarte de son esprit toute préoccupation temporelle pour s'absorber dans la contemplation de la Vérité ; ^

3" Le dhikr el-hadra, spécial aux aspirants réunis en assemblée, sous la direction d'un précepteur. Le dhikr el-hadra est un des plus méritoires ; si les adeptes sont inspirés par la même pensée divine, leurs efforts se concentrent et contribuent à abréger leur marche mystique.

11 y a aussi le dhikr bet-teqlid ou d'imitation, considéré comme une bonne œuvre, mais n'ayant aucune des qualités du dhikr d'initiation. II est propre à la multitude et enseigné soit par la famille, soit par un éducateur séculier. II est très utile pour se défendre contre les ennemis, mais n'a pas la force de protection nécessaire pour conduire à la station de l'union ou de proximité avec Dieu.

Le dhikr, n'est pas, en effet, indéterminé, mais revêt au contraire un caractère précis : Dieu, en le révélant au soufi privilégié, a

déterminé le nombre exact de fois que les dévots des divers degrés doivent le répéter, et a eu soin d'en indiquer la portée. » (Octave Depont et Xavier Coppolani, Les confréries religieuses musulmanes, p. 88).

Note 617 Voyez sa biographie infra, p. 293.

Note 618 Voyez sa biographie sujora, p. 61.

— 480 —

xXoTE 619 Voyez sa]iographie infra, p. 257.

Note 620

Cette notice biographique est extraite du -
Ve/7 el ibtihadj, p. 216.

Note 621

Voyez sa biographie dans Complément de
VHistoire des Béni-Zeïyan, p. 319, 820.

Note 622

Ou désigne sous le nom à'El-DJellab, un traité de droit nialé-Idte qui a pour auteur El-Djellab. Cet El-Djellab est le père d'Abou'l-Qacim Obéïdallah ben El-Hacen ben Ei-Djellab El-Basry, auquel ou doit un ouvrage sur les points de droit controversés, et le livre intitulé Tefri' el-forou' (Développement des principes secondaires du droit). Obéïdallah ben El-Djellab mourut en Safar 378 de l'hégire (ce mois a commencé le 21 mai 988). Voyez sa biographie dans le DihadJ, p. 152. Iladji Khalfa (tome II, p. 328) dit qu'Ibn El-Djellab était cadi de Tunis et qu'il mourut l'an 731 de l'hégire (Inc. 12 septembre 1333); il ajoute qu'Ibrahim ben El-Iïacen ben Ali ben Abd-er-Rafi' er-Relfy (mort en 733, inc. 22 septembre 1332) a fait un abrégé du Tefri' el-forou' ([\i\ a intitulé Es-Sald el-hadï (la Plaine nouvelle).

Note 623

Abou Mohammed Abdallah Ech-Chebihy El-Belaouy El-Qaï-rouany a abrégé le commentaire d'El-Fakihany sur la Riçala. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiiJi.adj, \). 125. Ez-Zerkéchy (Chronique des Almohades et des Ha/cides, p. 180 de la traduction de M. Fagnan) dit qu'il mourut à Kairouan le 12 Safar 782.

Note 624

Abou Mehdy Iça ben Ahmed ben Mohammed ben Mohammed El-Ghebriny et-Tounecy, fut cadi de la communauté à Tunis. Il mourut dans la nuit du vendredi au samedi 27 Rebi' II 815 de l'hégire (nuit du 5 au 6 août 1412). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 175. Cf. Ez-Zerkéchy, Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 202 de la traduction.

Note 625

Abou Youçof Yacjoub P]z-Zoghby Et-Tounecy fut cadi de la communauté, à Tunis, après Iça ben Ahmed El-Ghebriny. Voyez

— 481 —

sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 382. CL EzZerkéchy (Chronique des Almohades et des Ha/cides, p. 207 de la Iraduo-tion) qui dit qu'il mourut le dernier jour de Chawal 833 (21 juillet 1430).

Note 02(5)

AbouM-Fadhl et Abou'l-Qacim Qacifi ben Mohammed ben Mohammed ben Ahmed El Qocentiny Et-Tounecy cadi de la communauté à Tunis, et imam de la mosquée Ez-Zeïtouna de cette ville, mourut assassiné dans ladite mosquée pendant qu'il présidait la prière du matin, lejeudiTSafar

847de l'hégire (6 juin 1443). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiihadj, p. 215.

Note 627

Abou Abdallah ben Qalil el-IIemm remplaça en 797 (inc, 27 octobre 1391) le juriste Abou Ali Omar ben El-Berrâ' dans les fonctions de cadi des mariages, à Tunis. Il fut aussi contrôleur et directeur du service des impôts, et mourut en 839 (inc. 27 juillet 1435). Voyez Ez Zerkéchy, Chronique des Almohades et des

Hafcides, p. 192, 198, 210 de la traduction de M. Fagnan.

(

Note 628

Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed ben Olhman ben Omar El-Ouannoughy Et-

Tounecy, plus connu sous le nom d'EI-Ouan-noughy, habita alternativement la Mecque et Médine. Il était né l'an 759 de l'hégire (inc. 14 décembre 1357) à Tunis où il avait fait ses études auprès des savants suivants : Abou'l-Iacèn ben Abou'l-Abbès El-Balerny, Ibn Arafa, Abderrahman ben Khal-doun, Abou'l-Abbès El-Qassar, et mourut le 17 Rebi' II 819 de l'hégire (14 juin 1416). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 296.

Note 629

Voyez la biographie d'Abou Ali Omar ben Ibrahim el-Mesraty dans Neïl el-ibtihadj, p. 179, où il est dit qu'Ibn Nadji a transcrit dans son commentaire sur la Modawana des observations qu'il avait entendu faire à ce savant.

Note 630 Le Neïl el-ibtihadj porte : Es-Souany.

Note 631

Abou Abdallah Mohammed ben Abou Bekr El Facy El-Qaï-rouany fut cadi à Kairouan. Ibn Nadji a transcrit dans son com-

— 482 —

mentaire sur la Modawana des observations qu'il avait entendu faire à ce savant. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 294.

iNoTE 632 Voyez sa biographie infra, p. 288.

Note G33 Tout ce qui précède est extrait du Neïl el-ibtihadj, p. 216.

Note 634

Dans Neïl el-ibtihadj, tout ce qui précède, c'est à-dire la note, fait partie de la biographie de Qacim El-Qocentiny, et la solution de la question y est attribuée à

ce^ui-ci et non à Ibn Nadji. C'est donc par erreur qu'Ibn Mariem l'a ajouté à la fin de la biographie de ce dernier. Voyez Neïl el-ibtijadj, p. 215, à l'article: Qacim el-Qocentiny.

Note 633

Mohammed ben Ali ben Ibrahim el-Kinany el-Qidjaty el-Ghar-naty mourut l'an 810 (inc. 8 juin 1407) ou 811 (inc. 27 mai 1408) de l'hégire. On lui doit plusieurs ouvrages qui traitent, pour la plupart, des modes de lecture du Coran.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 291, et celle de son grand-père dans le ûibadj, p. 200. Le Dlbadj (p. 70) donne aussi la biographie d'un nommé Abou Dja'far Ahmed ben Mohammed ben Sema'a El-Ansary El-Qidjaty, mort à Grenade l'an 610 de l'hégire.

Note 636

C'est l'ouvrage de Sidi Abderrahman Et-Thàaleby, aujourd'hui imprimé à Alger. Voyez supra, note 161.

Note 637

C'est l'émir Mohammed ben Ahmed El-Hafsy, fils du sultan de Tunis Abou'l-Abbès, et frère du sultan Abou Faris. Il est plus connu sous le nom d'El-IIacèn. C'était un jurisconsulte éminent. Il avait fait ses études auprès d'Ibn Arafa, d'Abou Mehdy Iça El-Ghebriny, etc. On lui doit des réponses à des questions très difficiles que lui avait posées Abou'l-IIacen ben Sami't Ei-Anda-loucy. Voyez sa biographie dans Neï lel-ibtihadj, p. 323.

Note 638

« Taqi -eddin Abou-'Amr 'Othmân Ibn es-Salâh, née à Chara-khân, dans la province de

en 1181 de J.-C, était d'origine kurde. Il commença à étudier à Mossoul et parcourut les principales villes du Khorasan. Il fut professeur à Jérusalem, puis se rendit à Damas, où il se fixa définitivement ; il y professa le droit chaféite dans diverses medressés, notamment dans celle qui venait d'être fondée par la sœur de Saladin, et il y mourut le 20 septembre 1245.

Son Aqça'l-amal loecJi-CJtaiiq (l'Espoir et le désir le plus vif, qui traite de la science des traditions, a été fréquemment commenté et a fourni la base de nombreux extraits. Il a consacré un ouvrage à rechercher les traditions relatives à la supériorité d'Alexandrie et d'Ascalon sur les autres villes; son recueil de fetvas et son traité des

règles du pèlerinage se trouvent au Caire. »
(Cl. Huart, Littérature arabe, p. 230).

Voyez la biographie d'Ibn Es-Salah dans Ibn Khallikan, tomel, p. 560, et dans El-Maqqary, IP partie, p. 94 du manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris. La Bibliothèque d'Alger possède, sous le n° 545, un des ouvrages d'Ibn Es-Salah.

Le 'Oloum-el-hadith est mentionné par Hadji Khalifa (t. IV, p. 249, n° 8,290j).

Note G39

Mohammed ben Salam ben Ouacil est aussi l'auteur du livre intitulé Dorr en-nadhid, qui est un commentaire sur un poème d'Ibn El-Hadjib. Le titre du poème d'Ibn El-Hadjib est Maqsed el-djalil fi ^ibn el-Khalil.

Note 640

Voyez supra, note 285. Le titre complet MoJiassal afkar-el-motaqaddimin oual motaaklikliirin (Sentiments des métaphysiciens ou docteurs scolastiques, tant anciens que modernes). Ce livre a été commenté par El-Kateby, qui a intitulé son commentaire El-Mofassal.

Note 641

Abou'l-Abbès Ahmed ben Meç'oud El-Qocentiny, plus connu sous le nom d'Ibn El-Haddja, fut le disciple d'Ibn Yeddal, d'EI-Oiiadiachy, d'Abou'l-Abbès Ez-Zouawy, et le professeur d'EI-Berzely, d'Abou't-Taïyeb ben 'Alouan, etc. Il était imam de Tunis. On lui doit un ouvrage intitulé El-Aouqat (Heures canoniques de la prière). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtiJi.adj, p. 55.

Note 642

Voyez supra, note 35G.

Note 643

Voyez supra, note 280 bis.

Note G44

Ahmed ben Mohammed ben Heïdra et Tounecy, cadi de la communauté de Tunis, fut le contemporain d'Ibn Arafa avec lequel il eut plusieurs disputes sur certaines questions de droit. Il avait été le disciple d'Ibn Abd-es-Salam et eut pour disciples à son tour: Abou Mehdy Iça El-Ghebriny, El-Berzely, Abou't-Taïyeb ben 'Alouan, Abou Abdallah El-Qalchany, Ahmed El-Qalchany, etc. Voyez sa biographie dans Neïl el-ihtheadj, p. 55. Ez-Zerkéchy, dans sa Chronique des Almohades et des Hafcides (p. 174 de la traduction de M. Fagnan), dit qu'il mourut à la fin de Rabi' P-' 778..

Note 645

Le titre complet est Moniaha es soual oiià'l-amal fi iV)neï el-oçoul oudl-djidal (Le terme de la demande et de l'espoir louchant la science des principes fondamentaux de la religion et celle de la dialectique).

Cet ouvrage a pour auteur Ibn EI-Hadjib. Voyezsw/jra, note 64.

Note 646

« Abou-Zakàriyâ Yahia ben Gharaf En-Nawawy, né en 1233 de J. G. à Nawâ près de Damas, dans le Hauran, étudia la théologie dans la capitale de la Syrie, où il s'installa comme simple particulier à son retour du pèlerinage en 1253. Il remplaça Abou-Ghâma lors de la mort de celui-ci, et fut son successeur à l'école des liadith Achrafiyya. Il mourut dans sa ville natale, où il était allé se reposer de ses travaux considérables, le 22 décembre 1278. Son Minhadj ei-talibin a été

publié et traduit, sur l'ordre du gouvernement néerlandais, par M. Van den Berg à Batavia, en 1884, sous le titre de Guide des zélés croyants, manuel de jurisprudence musulmane selon le rite de Ghaféï ; cet ouvrage a été fréquemment commenté, honneur qui a été également réservé à son recueil de quarante traditions. Ses études juridiques l'amènèrent à rédiger, pour fixer l'orthographe du nom des auteurs cités dans les textes, le Tahdldb et-asmâ (Gorrection des noms propres), édité par F. Wùstenfeld, à Gøettingue, en 1842-47, sous le titre de Biographical Dictionary of illustrious men. Son Taqrib xoa ra^sîr (l'élude facilitée), introduction à l'élude des traditions, imprimé au Gaire en 1890 avec le commentaire que lui a consacré Soyòuti sous le titre de Tadrib, a été traduit en français par M. Marçais. Vingt autres de ses ouvrages se trouvent dans des diverses bibliothèques d'Europe et d'Orient. » (Ch. lluart,

Note 647

Ahmed ben Younès beii Saïd EIQocentiny est l'auteur d'un traité intitulé Riçala fi terdjih dhikr es-siada, qui traite de la prière que l'on doit faire pour le Prophète, de réponses à des questions juridiques qui lui furent adressées de Sana'a, capitale du Yérnen, et d'un poème en l'honneur de Mahomet. Il naquit l'an 813 de l'hégire (inc. 6 mai 1410) et mourut en Chawal 878 (ce mois a commencé le 19 février 1471). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 68.

Note 648

Ez-Zerkéchy {Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 226 de la traduction) prétend qu'il mourut le 25 dhou'l-qa'da 811 (20 mai

1138).

Note 649 Voyez supra, note 161.

Note 650 Cette notice biographique est extraite de Neïl el-ibtihadj, p. 218.

Note 651

Le Neïl el-ibtihadj et un des manuscrits du Bostan que j'ai consultés lui donnent le nom d'Abou'l-Qacini El-Kenabechy, qui me paraît être le véritable. El-Kenabechy signifie fabricant de kenbouch (pièce de cotonnade que l'on place sur la chachiya et qui retombe sous la gorge). On sait, en effet, qu'un grand nombre de noms de métiers se forment en ajoutant, au pluriel du nom de la chose fabriquée, la terminaison r-7- ; exemple :
^._jî»-i,

fabricant de tamis; ^"|/î, tonnelier, etc.

Note 652

Le Néil el iblihadj dit qu'il naquit à Bougie (^.^la^J! j.

Note 653

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 220.

Note 654

Le Neïl el-ibtihadj le nomme Ibn El-Kerouf.

Note 655

Abou Abdallah Moammed ben Abderrahman ben El-Hacèn El-Haltab Er-Ro*aïny El-Mekky, l'auteur du commentaire sur le

— 486 —

Précis de Khelil, naquit le 18 Ramadlian 902

(20 mai 1497) et mourut le 9 Rebi' II 951 (29 mai 1517).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 366; c'est le fils de Mohammed ben Abderrahman El-Hattab, dont la biographie se trouve à la page 363 du Neïl el-ibtihadj.

Note 656 Cette notice biographique est extraite de Neïl el-ibtihadj, p. 220.

Note 657

Nous croyons que le nom ethnique d'El-Hasrt/, qui lui est donné par Ibn Mariem, est fautif. On lit en effet, à la page 220 du Neïl el-ibtihadj, d'où cette notice est extraite :

Nous présumons que dans la copie du Neïl el-ibtihadj dont s'est servi Ibn Mariem, les mots [^]j[^]-[^] [^][^] avaient été omis, et que celui-ci a lu [^]j[^]\ le mot[^][^]i qui venait immédiatement après El-Bermouny.

Note 658

Ibn Ouaddah naquit l'an 199 de l'hégire (inc. 22 août 814) et mourut en 286 (inc. 17 janvier 899) ou en 287 (inc. 7 janvier 900). Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 226.

Il y a un autre personnage qui porte aussi le nom d'Ibn Ouaddah; c'est Abou Abdallah ben Ouaddah ben Rebi' El-Andaloucy El-Morcy, célèbre traditionniste, qui professa à Grenade et mourut en 684 de l'hégire (inc. 9 mars 1285). C'est de lui que parle Ibn Khaldoun dans V Histoire des Berbères, t. III, p. 311 de la traduction.

Note 659

Vlkmal est un ouvrage du cadî Ayyadh. Voyez supra, note 468.

Note 660

Voyez Précis de Jurisprudence inusnlmane par sidi KheliJ, traduction du D"" Perron, tome II, p. 365-366 et texte arabe, p. 81, ligne 6.

Note 661

C'est le même personnage que Mohammed El-Ouenkry qui fait l'objet de la note 377.

Note 662

Le mot dheïl signifie proprement l'extrémité de quelque chose que ce soit, et plusieurs auteurs musulmans s'en sont servis.

— 487 —

dans les litres de leurs ouvrages, pour signifier par métaphore un supplément ou une addition à l'ouvrage d'un autre auteur. Le Ne'il el-ihtheadj est en effet le Complément du Dibadj d'Ibn Ferhoun.

Note 663

La biographie d'Ibn en-Neddjar se lit aussi dans Djedhouat el-iqtahas, p. 190, où il est dit qu'il mourut de la peste, à Tunis, en 749 de l'hégire (inc. 1^{er} avril 1348j).

Note 664

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeï(an), p. 211 et suiv. ; c'est l'oncle paternel d'Ahmed El Maqqary, l'auteur de Nef/i et tib.

Note 665 Voyez le Dabadj[^] p. 259.

Note 666

Alhir eddin Abou Haiïyan Mohammed ben Youçof El-Anda-loucy, de la tribu berbère de Nafza, surnommé El-Djaïyany, parce que ses ancêtres étaient originaires de la ville espagnole de Jaen, naquit à Grenade en

novembre 1256 de J.-C.

On lui doit un certain nombre d'ouvrages, entre autres :

1[^]' Kl-BaJir el-ynohH fii-iefsiv [VOcédin environnant), qui est un commentaire fort étendu sur le Coran ; il le commença l'ajê de de l'hégire 7Jo fine. 31 mai 1310), âgé de 57 ans ;

2^o En-Nahr (la Rivière), qui est le commentaire du précédent;

3["] Tohfat el adib lima fil-Qoran min el gJiarib (Cadeau offert au lettré ou Des choses les plus curieuses du Coranj,

Il mourut au Caire, en Safar 715 (juillet 1345 de J.-C).

La Bibliothèque d'Alger possède, sous le n["] 761, un ouvrage d'Abou Ilaiÿyan, intitulé :

MinJmdj es-salik fil-kalam 'alal-faqih Ibn Malik (La voie à suivre pour celui qui veut parler du jurisconsulte Ibn Malik).

Cf. Ez-Zerkéchy (Chronique des Almohades et des Hafcides), p. 115 de la traduction de M. Fagnan.

Note 667

Voy(!z supra, note 286.

Note 668

Chems eddin Ibn Adlan florissait au Caire dans la première moitié de notre xiv^e siècle. Ibn Batouta (tome I, p. 91) le cite

— 488 —

parmi les savants qui se Iroiivaient au Caire lorsqu'il arriva dans cette ville, et dit que c'était le principal personnage de la secte

chaféïle.

Note 669

Chems eddin Mohammed ben Abou Bekr, plus connu sous le nom d'ibn Quaïym el-Djauziya (le Fils de l'administrateur de la Médersa El-Dauziya), naquit à Damas en 1292 de J.-C. Disciple préféré du cadî Taqy eddin Ibn Téïmiya, il participa aux tribulations de son maître et fut, comme lui, emprisonné au Caire. On lui doit une trentaine d'ouvrages, entre autres, Asma el Coran el kerim (Les noms du noble Coran). Il mourut le 17 septembre 1350.

Note 670

Le Zab (plur. Ziban), divisé en Cherguy (de l'Est) et en Gharby (de l'Ouest), est une région d'oasis au sud de la province de Cons-lanline. Le Hodna et le Bellezma en font partie. La ville principale du Zab oriental est

Tobna, ancienne Tubuna.

Note 671

Le sultan mérinide Abou Inan, fils d'Abou'l Ilacèn, régna de juillet 1348 à fin novembre 1358,

Note 672

D'après Abderraliman Ibn Klialdoun, El-Maqqary serait mort en 758 (inc. 25 décembre 1356). Voyez Neïl elibtihadj, p. 251, ligne 7. Ibn Ferhoun (DibadJ, p. 259, ligne 4 d'en bas) dit également, d'après Ibn el Khatib es-Selmany, qu'il mourut en 758.

Note 673

Abou Mouça 'Atnran ben Mouça El-Mecheddaly était natif de Bougie, mais il se fixa à demeure à Tlemcen. Il mourut l'an 745 de l'hégire (inc. 15 mai 1344), Voyez sa

biographie, dans Neïl elibtihadj, p. 208, et dans Complément de V Histoire des Beni-Zeïyan, p. 76, 77. Cf. Et-Tenessy, Histoire des Betii-Zeïyan, traduction de l'abbé Barges, p. 47 et 156; Abbé Barges, Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom, p. 332,

Note 674 Le Neïl el-ibtihadj porte : Ibrahim ben Hakem es-Salaouy,

Note 675

Abou Abdallah Mohammed ben Abdallah ben Abd en-Nour en-Nedroumy (de Nedroma) fut successivement cadi de Fez,

— 489 —

cadi de l'armée d'Abou'I-Hacèn le mérinide, et cadi de Tlemcen. Il mourut de la peste à Tunis, l'an 719 (inc. 1^{er} avril 1318). Voyez sa biographie dans Neïl el ibtihadj, p. 240.

Note 676

Voyez sa biographie à la page 258.

Note 677 Voyez sa biographie à la page 326.

Note 678 Voyez la note 507.

Note 679

Voyez plus loin, page 176, ligne 17.

Abou 'Arnran Mouça ben Yamouïmen ben Baker ben Yacin ben Alem ben Ziri El-Hassany El-Haskoury, plus connu sous le nom d'El-Bokhary, habitait Fez. Il savait par cœur le Livre de Sibaoueïhi. Voyez sa h\o'^\"à{>|i\Qd3.\\s DJedhouat el-iqtibas, p. 231.

Note 680

C'est Abou Abdallah Mohammed ben Ali ben

Abou Rommana Ell-Miknacy, dont la biographie se trouve dans Neïl el-ibtihadj, p. 249.

Note 681.

Abou Abdallah Mohammed ben Hacén (ou Iloceïn) El-Qorèchy ezZobéïdy était un homme distingué de Tunis. En l'année 725 (1325 de J.-C), le sultan de Tunis, Abou Yahia, l'envoya, en qualité d'ambassadeur, auprès du sultan de Tlemcen. C'est dans cette ville qu'Ibn Batouta le rencontra, et c'est avec lui qu'il se rendit à Tunis. Ibn Batouta dit qu'Abou Abdallah ben Hoceïn mourut en 710 (inc. 9 juillet 1339). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtiJiadj, p. 233. Cf. Voyages d'Ibn Batouta, tome I, p. 15, 17, 18 et 19, et Clironique des Almohades et des Hafcides, p. 113 de la traduction de M. Fagnan, où il est dit qu'il mourut dans la nuit du 25 au 26 Ramadhan 740.

Note 682

Le traditionniste Abou Mohammed Abd-el-Moheïmin El Ila-dhramy es-Sebty mourut de la peste, à Tunis, l'an 749 de l'hégire (inc. 1^{er} avril 1348j. Il avait été le disciple d'Abou'I-Hacèn ben Abou'r-Rabi', d'Ibn El-Ghemmaz et de Salih P]l-Kinany. Voyez sa

— 490 —

biographie clans Djedhouai el-iquibas, p. 279. Cf. Ez-Zerkécliy, Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 72 du texte arabe et p. 133 de la traduction.

Voyez supra, note 474.

Note 683

Note 084

Abou Abdallah Mohammed Er-Roundy El-

Facy accompagna le sultan Abou'l-Hacèn le mérinide dans son expédition contre Tunis. Il mourut dans cette ville en 716 de l'hégire (inc. 4 mai 1315). On lui doit un commentaire sur le Djellab. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 238 et dans Djedhouat el-iqiibas, p. 142.

Note 685

Abou Abdallah Mohammed ben Abd-er Rezzag El-Djezzouly fit ses études à Fez et se rendit à Tunis. Puis il retourna à Fez, où il fut nommé cadî. Destitué, il fut remplacé par El-Maqqary. Il mourut à Fez l'an 758 de l'hégire (inc. 25 décembre 1356). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 219, et dans Djedhouat ellqtibas, p. 135.

Note 686

Le cadî Abou Ishaq Ibrahim ben Yahia El-Ansary El-Morsy El-Ghainaty mourut à

Grenade le 10 Djoumada II 751 de l'hégire (16 juillet 1350). Il était né en 687 (inc. 6 février 1288). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 13,

Note 687 Voyez sa biographie à la page 246.

Note 688

Le traditionniste Abou Abdallah Mohammed ben Yahia El-Bahily El-Bedjaouy, plus connu sous le nom d'El-Mosaffir, parce qu'il avait exercé la profession de relieur, fut cadî de la communauté à Bougie. Il mourut dans cette ville en 741 de l'hégire (inc. 26 mai 1313).

Voyez sa biographie à la page 259 du Bostan; dans le Dibndj, p. 286; dans Djedhouat el-iqtibas, p. 186, et dans Neïl el-ibtihadj, |). 237.

Ibn Batouta (tome I, p. 16), qui le cite au nombre des savants de Bougie, lui donne le

nom d'El-Mofassir. Ce nom lui est également donné par Ibn Ferhoun dans le Dibadj.

— 491 —

Note 689

Le cadi de Bougie Aboii Abdallah ez-Zouawy est cité par Ihn Batouta (tome I, p. 16). Il vivait encore en 725 de l'hégire (1325 de J.-C).

Note 690

Abou Ali Hacèn ben Hacèn (ou ben Hocéïn) El-Bedjaouy fut le disciple de Nacir eddin El-Mecheddaly. On lui doit un commentaire sur l'ouvrage intitulé El-Maalim ed-diniya. Il mourut l'an 751 de l'hégire fine. 6 février 1353).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ihiihadj, p. 88.

Note 691

Nacir eddin Abou Ali Mansour ben Ahmed ben Abd El-Haqq El-Mecheddaly était un éminent docteur de Bougie. On lui doit un commentaire sur la Riçala, qui est resté inachevé, et d'autres ouvrages. Il naquit l'an 631 ou 632 de l'hégire (1233-1231 de J.-C.) et mourut en 731 (inc. 15 octobre 1330) Agé de cent ans.

Voyez sa biographie dans Neïl el-itihadj, p. 377.

Note 692

Abou'l-Abbès Ahmed ben Amran El-Bedjaouy El-Yanouy, disciple de Nacir eddin El-Mecheddaly, a commenté Ibn El-Hadjib, et fut professeur à la Medersa Tachefiniya à Tlemcen. Voyez sa biographie dans Neïl el-ihitihadj, p. 47. Cf. Histoire des Beni-Zeïyan, par Et-Tenesty, traduction de l'abbé Barges,

p. 47 et suiv. Dans le Bogitiei er-Rowad, Yahia Ibn Khaldoun donne une courte notice sur la vie et les ouvrages d'El-Mecheddaly, qui mourut l'an 745 de l'hégire (inc. 15 mai 1314).

Note 693

Mohammed El-Adjmy, jurisconsulte de Tunis, mourut en 748 de l'hégire (inc. 13 avril 1347). Voyez sa biographie dans Neïl el-ihitihadj, p. 240.

Note 694

Abou Abdallah Mohammed ben Haroun El-KinanyEt-Tounecy a commenté le Précis de Jurisprudence d'Ibn Ell-Hadjib et la Modaicana. On lui doit aussi un abrégé de la Maiiiiya. Il mourut de la peste en 750 de l'hégire (inc. 22 mars 1349). Sa femme mourut le même jour que lui. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 210. Cf.

Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 135 de la traduction de M. Fagnan, et Revue africaine, année 1880, p. 463, 464.

Note 695

Mohammed ben Yahia ben Omar ben El-Djebbab El-Tounecy, plus connu sous le nom d'Ibn El-Djebbab, fut l'un des professeurs d'Ibn Arafa. Il a annoté le Moqarrif d'Ibn Asfour. Sa mort arriva l'an 741 de l'hégire (inc. 27 juin 1340). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtiliadj, p. 236. Cf. Chronique des Abnohades et des Hafcides, p. 131 de la traduction de M. Fagnan, où il est appelé Ibn e\-Habbab.

Note 096

Mohammed ben Mohammed ben Selama El-Ansary Et-Tou-necy fut l'un des professeurs d'Ibn Arafa. Il mourut l'an 746 de l'hégire (inc. 4 mai 1315). Voyez sa biographie dans

NeU el-ibtihadj, p. 238.

Note 697

Abou'l-Hacèn Ali El-Montacir p]t-Tounecy, l'un des professeurs d'Ibn Arafa, mourut à Tunis dans la nuit du mercredi au jeudi 5 Djoumada I 743 de l'hégire (6 octobre 1312). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 193.

Note 698

Mohammed ben Abderrahman ben Mohammed ben Omar El-Maleqy El-Mekky, plus connu sous le nom de Ivhalil Ei-Mekky, était prédicateur du temple de la Mecque. Il mourut dans cette ville dans la nuit du dimanche au lundi 10 Ghawal 766 (nuit du 29 au 30 juin 1365). Voyez sa biographie dans Neïl el-iblihadj, p. 94. Khalil el-Mekky est cité par Ibn Batouta ftome I, p. 321, 342, 318-352 ; tome IV, p. 324 et 325.

N«TE 699

La ville de Gaza, en Palestine, est souvent désignée sous le nom de Béït ech-Chafi'y, parce qu'Ech-Chafi'y y naquit.

Note 700

On lit dans Ibn Batouta (tome I, page 114) :

« Le cadhi de Ghazzah est Bedr-eddin Es-Salkhaty El-llaou-rany, et son professeur est Alem eddin, (ils de Salim. Les îils de Salim sont les principaux habitants de la ville; l'un d'eux est Ghems Eddin, cadhi de Jérusalem.
»

Ibidem, page 125 :

« Parmi les hommes éminenis de Jérusalem, on remarque : 1" son cadhi, le savant Ghems eddin Mohammed, fils de Salim al-ghazzi : il

est originaire de Ghazzah, et un de ses grands personnages. »

Note 701

Voyez Précis de Jurisprudence musulmane, par sidi Khelil, traduction du D" Perron, tome V, p. 328, 329 (fm du paragraphe 5) et texte arabe, p. 199, les quatre dernières lignes.

Note 702

Dans le Neïl elibtihadj, cette discussion juridique ne se trouve pas dans la biographie d'EI-Maqqary, mais dans celle d'Abou Mouça Iça ben El-ïmam, p. 170.

Note 703

Anes ben Malik s'appelait encore Abou Hamza ben Nasr El-Ansary. Il est un des six auteurs les plus approuvés pour les

traditions musulmanes. 11 avait servi Mahomet pendant dix ans, et alla établir sa demeure dans la ville de Bassora, sous le khalifat d'Omar. 11 mourut dans cette ville l'an de l'hégire 91 (inc. 9 novembre 709), à l'âge de 103 ans, après avoir engendré cent enfants, et fut le dernier de ceux qui sont qualifiés de Sahaba, c'est-à-dire, Amis, Compagnons et Contemporains de Mahomet.

Note 704 Le Neïl el-iblihadj porte : Ibn EI-Hakem. Voyez supra, note 674.

Note 705

Le 9 Dhou'l-hiddja est tombé pour la centième fois un samedi après Tan 10 de l'hégire, le 16 novembre 1325 (725 de l'hégire).

Note 706

Arafat est le nom d'une montagne près de la Mecque, où les pèlerins font leurs dévotions le neuvième jour du dernier mois de l'année arabe, nommé Dhou'l-hiddja.

Note 707

D'après les Tables de Wustenfled, le 9 Dhou'l-hiddja 704 est tombé le samedi 3 juillet 1304.

Note 708

D'après les Tables de Wustenfled le 9 Dhou'l-hiddja de l'an 10 de rhégire est tombé le samedi 7 mars 632.

Note 709

Le Neïl el-ibtihadj nomme ce personnage : El Qacim ben Mohammed Es Sanhadjy.

Note 710

Voyez cette anecdote dans Neïl el-ihiihadj, à l'article : « Biographie d'El-Maqqaiy », p. 245.

Note 711

Par ces mots : « Lorsqu'il compose un livre, il dit, etc. », on veut dire que lorsqu'on éternue le nez produit un bruit qui imite exactement le mot arabe : ^^^ (aàtisj, qui signifie : j'éternue.

Note 712

Il [aut entendre par couvent de Khalil, la ville d'Hébron qu'on appelle le plus souvent Medinat Khalil, la ville d'Abraham, ou simplement El-Khalil, parce que le tombeau d'Abraham se trouve dans cette cité.

Note 713

Les mots Rafidhy et ChViy désignent un hérétique de la secte de ceux qui ne reconnaissent point Abou Bekr, Omar et Othman pour légitimes khalifes ou vicaires de Mahomet ; mais qui soutiennent au contraire qu'Ali et ses descendants en ligne directe sont ses véritables héritiers et légitimes successeurs.

Note 714

Abou Abdallah Mohammed ben Omar ben Mohammed ben Omar ben Rachid El-Fihry, de Geuta, plus connu sous le nom d'Ibn Rachid, fit ses études dans cette ville. S'étant rendu à Grenade, il y fut nommé cadi ; puis il vint à Fez, et partit ensuite pour l'Orient, où il se fit le disciple des savants de cette époque. En G92 {inc. 12 décembre 1292), il revint à Grenade, où il exerça les fonctions d'imam et de prédicateur à la grande mosquée. Il était né à Ceuta en 657 (inc. 29

décembre 1258) et mourut à Fez, en Moharrem 721 (février 1321). On lui doit des annotations sur la Grammaire de Sibaweïhi et un livre intitulé : Fekk el-aïba fimadjomi'a (l (oui el gJiaïba fi'l-ouedjhateïn lia Mekka oua Taïba (Ouverture de la malle où se trouve tout ce qu'on a amassé pendant le voyage à la Mecque et à Taïba [Médine]). Voyez sa biographie dans le Dibadj, p, 274, et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 144.

Note 715.

Ce Mohammed ben Abderrahim ben Abou'1-Aïch El-Khazradjy est un ascendant de Mohammed ben Abou'1-Aïch El-Khazradjy Et-Tlemcêny, dont la biographie se trouve dans Neïl el-ibtihadj, p. 358.

— 495 --

Note 716

« Ibn es-Sikkit (Abou-Youûsof Ya'qoûb ben Ishaq) était le fils d'un Susien, probablement d'origine araméenne ; lui aussi alla fréquenter les Bédouins pour y compléter sa connaissance de la langue arabe. La célébrité que lui valurent ses ouvrages décida le khalife El-Motawakkil à lui confier l'éducation de son fils El-Mo"tazz. La préférence qu'il accordait aux prétentions des Alides au trône, et qu'il ne dissimulait pas même au khalife, lui valut d'être châtié et piétiné par la garde du corps du khalife, composée de Turcs, traitement dont il mourut deux jours après, en 857 de J.-C. On dit que comme grammairien il manquait de pénétration. Son meilleur ouvrage est Vlçlah et-Mantiq (Correction du langage); il a écrit également des commentaires des diwans d'El-Khansû et de Tarafa. Il eut pour élève Abou Tâlib El-Mofaddal ben Salama, qui fut le compagnon de Fath ben Khàqàn et d'Isma'il ben Bulbul, tous deux ministres de

Mota-wakkil. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 151 et 152).

Voyez la biographie d'Ibn es-Sikkit dans Ibn Khallikan, tome III, p. 34G.

Note 717

Voyez siipra, note G79.

Note 718

Le NeïL-el-ibtihadj nomme ce personnage : Abou Abdallah El-Qarmouny {^yyi^}, de Carmona, ville d'Espagne).

Note 719 Voyez supra, note 91.

Note 720 Voyez page 249 et suivantes.

Note 721

Voyez cette anecdote dans Néil el-ibtihadj,

article : « Biographie d'El-Aboly », page 245.

En grammaire, le nom Zeïd est employé par antonomase pour désigner un homme quelconque.

Note 722

Cf. Précis de Jurisprudence musulmane, par sidi Khelil, traduction du D' Perron, tome V, p. 329, paragraphe 6, et texte arabe, page 199, les quatre dernières lignes.

— 496 —

Note 723

Ibn Younès est l'imam Abou Bskr Mohammed beri Abdallah ben Younès, le Sicilien, de la tribu de Temim, Célèbre jurisconsulte, célèbre aussi par sa naissance et par sa générosité, il accrut encore l'éclat de son nom par son ardeur à combattre les

chrétiens. Il mourut en 451 de Thégire (inc. 17 février 1059), à Mestir, port de Tunisie, où se trouve son tombeau. On lui doit un ouvrage sur les successions et un traité de droit très estimé. Voyez sa biographie dans le Djabadj, p. 219.

Note 724

Cf. Précis de Jurisprudence musulmane, par sidi Khelil, traduction du D^m Perron, tome II, p. 333 et suiv.

Note 723

Ahl ech-Chovra (Les Gens du Conseil). C'est ainsi que les premiers musulmans appelèrent les six personnages que le khalife Omar nomma avant sa mort, du nombre desquels on devait élire son successeur. Ces six personnages étaient : Ali, Othman, Sa'ad, Abderrahman, Talha et Zobéïr.

Note 726

Omar ben Abd-el-Aziz, huitième khalife de la Dynastie des Omméïades, succéda à son cousin Soléïman ben Abd-el-Malik, l'an 99 de l'hégire (inc. 14 août 717).

Note 727

Soléïman ben Abd-el-Malik, septième khalife de la dynastie des Omméïades, était le deuxième des quatre enfants d'Abd-el-Malik. Il succéda à son frère aîné Walid, l'an 96 de l'hégire (inc. 16 septembre 714) et régna seulement deux ans et huit mois, car il mourut en 99.

Une des plus belles actions et des plus utiles à l'Etat que fit Soléïman avant sa mort, fut de déclarer pour son successeur son cousin germain Omar ben Abd-el-Aziz, le meilleur prince et le plus saint d'entre tous les khalifes.

Voyez la biographie de Soléïman bsn Abd-el-Malik dans Bibliothèque orientale, par d'Herbelot.

Note 728 « Il y a trois degrés de noblesse :

« 1° fjo\^\ .^yJ\, la propre noblesse, qui appartient aux descendants de Fathima ez-Zahra et d'Ali, à ceux qui sont issus de

— 497 -

père et mère également nobles. TL'enEant issu d'un chérif qui a épousé une de ses cousines germaines est dit : --^s^ti] (El-Mah'dhy) de noblesse préservée ;

ft 2° ^UiaJ! ,,^y^H, la noblesse othmanienne, qui revient à la descendanee d'Othman ben Affan et de Roq'eïa ;

« 3" ^l*J! ^y^H, la noblesse générale, qui est

attribuée à la descendance des Koreïchtes.

« La question de savoir si celui qui est issu d'une mère noble et d'un père qui ne l'est pas hérite de la qualité de sa mère, tout comme celui dont le père est noble, a été apprécié diversement. Cette question a été envisagée de diverses manières par les écoles: celle de Tlemcen, par exemple, s'est prononcée pour raifirmative, tandis que celle de Tunis a émis une opinion contraire. » (Revue africaine, année 1891, p. 241 et suiv.. Le Collier de Perles précieuses ou mention des principaux personnages d'origine noble delà contrée du R'eris, article de M. L. Guin).

Note 729

Abou Abdallah Mohammed ben Ali ben Mohammed El-Asbahy El-Andaloucy El-Gharnaty, plus connu sous le nom d'Ibn El-Azraq, était cadi de la communauté à

Grenade. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, entre autres, un livre intitulé : BaaàUi esselk fVs-siaça es-soltaniya, qui est un abrégé des Prolégomènes d'Ibn Khaldoun; un traité de philologie qui porte le titre de Raudhal el-A'aUim, et un commentaire sur le Précis de Khalil. Il vivait encore en 890 de l'hégire (inc. 18 janvier 1185). Après la prise de Grenade par les Espagnols, il se rendit à Tlemcen ; puis il partit pour l'Orient. Voyez sa biographie dans Neïl elibtihadj, p. 345.

Note 730

Hadji Khalifa cite, sans nom d'auteur, un ouvrage intitulé : (iîl^j.)! ^ijlis-, Haqaïq cr-ra^aïq; c'est peut-être celui d'El-Maqqary.

Note 731

Le titre complet de cet ouvrage est :

(La Flamme des récits tirés des traditions du Prophète et touchant les apophtegmes, les proverbes et les règles des bonnes mœurs.)

Son auteur est le cadî Abou Abdallah
Mohiinmed ben Salama

— 498 —

ben Dja'far ben Ali ben Hakmoun El-Qoda'iy.
Voyez Hadji Khalfa, tome IV, n° 7,691.

« Un magistrat égyptien, Abou Abdallah Mohammed ben Salâma El-Qodâï, qui avait étudié à Bagdad la science des traditions et le droit chaféïte et été nommé cadî, fut chargé d'une ambassade auprès de l'empereur romain de Gonstantinople. Lorsqu'Abou'l-Qàsîm 'Ali el-Djardjarâï, auquel le khalife El-Hâkem avait fait couper les deux avant-bras, fut chargé du poste de vizir par le khalife fatimide Ez-Zâhir en 1027 de J.G., El-Qodâï eut la délicate fonction, toute de confiance,

d'apposer sur les décrets de ce ministre la formule qui les validait. 11 mourut en 1062, au Vieux-Caire. Sous le titre de Kitab el-inbâ, il a compilé une histoire universelle depuis la création du monde jusqu'au XI^e siècle ; sous celui de 'Oyonn el-Mé'ârif (Sources des connaissances), une histoire des patriarches, des prophètes et des khalifes oméyyades, abbassides et fatimides, et, sous le nom de Chihah (la Flamme), un traité des traditions du Prophète pouvant servir de base à la morale. » (Cl. Huart, L'Utéraire arabe, p. 205.)

Voyez la biographie d'El-Qoda'iy dans Ibn Khallikan, tome II, p. 243.

Note 732

« Abou-Bekir Mohammed Ibn El-'Araby naquit à Séville en 1076 de J.-C, accompagna en 1092 son père qui faisait un voyage en

Orient, et parcourut Damas, Bagdad et le Uedjaz. Après avoir accompli les cérémonies du pèlerinage, il revint à Bagdad écouter les leçons de Ghazâli, et retourna à Séville par Alexandrie et le Caire. Rentré dans sa ville natale en 1100, il y exerça quelque temps les fonctions de cadî, puis il professa jusqu'à sa mort en 1151. Nous n'avons plus son commentaire des traditions de Tir-midi, intitulé Aridet-el-AJnoadi, mais on trouve encore au Caire son commentaire du Koran (Qnnoûn-èt-ia'ivtlJ, ses études juridiques sur le texte sacré, et son traité du mariage (faraïd en-nikahj. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 259, 260).

Voyez la biographie d'Ibn El-'Araby dans le Dibadj, p. 251; dans DJedhouat eliqtibas, p. 160; dans Ibn Khallikan, t. II, p. 292, et dans la Chronique des Almohcides et des Hafcides, p. 9 et 10 de la traduction de M. Fagnan.

Note 733

Abou Ishaq Ibrahim ben Mouça ben Mohammed El-Lakhmy El-Gharnaty, plus connu sous le nom d'Ecli-Chatiby, est l'auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un commentaire sur le traité de grammaire intitulé El-KUolaça, et d'un traité des prin-

— 499 —

cipes du droit qui porte le titre de El-mouafaqat (les concordances). Il mourut en Cha'ban 790 (ce mois a commencé le 5 août 1388J. Voyez sa biographie dans Neîl el-ibtihadj, p. 15.

Note 734

Abou Abdallah Mohammed ben Youçof ben Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben Youçof, plus connu sous le nom d'Ibn Zemrok, naquit en 733 de l'hégire (inc. 22

septembre 1332j dans les environs de Grenade. Il fut le secrétaire du sultan mérinide Abou Sulim Ibrahim, fils d'Abou'l-Hacèn Ali.. Sa mort arriva à Fez, Tan 792 (inc. 20 décembre 1389). Voyez sa biographie dans Neïl el ibtihadj, p. 292, et dans Djedhouai el-iqiibas, p. 198.

Note 735

Abou Mohammed Abdallah ben Mohammed ben Ahmed ben Djozaï El-Kelby est le frère d'Abou Abdallah Mohammed ben Djozaï, rédacteur des Voyages d'Ibn Batouia. Il professa à Grenade. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiihadj, p. 129.

Note 736

Abou Abdallah Mohammed ben Ali ben Qacim ben Ali El-Andaloucy El-Gharnaty, plus connu sous le nom d'Ibn Allaf, fut cadî de la communauté à Grenade. Il mourut le

jeudi 2 Châban 806 (14 février 1401). On lui doit un commentaire sur le Précis de Jurisprudence (\\hn El-Hadjib, un autre sur le Traité des successions par Ibn Chatt, etc. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 291.

Note 737

Cette notice est extraite de Neïl el-ibtihadj, p. 249 et suiv.

Note 738

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 78 et suiv., et p. 163 et suiv. Cf. Et-Tenassy, Histoire des Beni'Zeïyan, traduction de l'abbé Barges, p. 79 ; Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom, par l'abbé Barges, p. 334 et suiv. ; Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des Emirs Beni-Zeïyan, par Gh. Brosselard, p. 50 et suiv.

Note 739 Voyez Histoire de VAjrique septentrionale, par Mercier, tome II, p. 293 et 294.

Note 740

Le sultan zianide Abou Saïd Olhman régna de septembre 1348 à juin 1352.

— 500 —

Note 741

Voyez Histoire de CAfrique septentrionale, par Mercier, tome II, p. 315.

Note 742

Le sultan zianide Abou Hammou II régna de janvier 1359 à décembre 1387, après avoir été détrôné quatre fois.

Note 743

Voyez Histoire de L'Afrique septentrionale, par Mercier, tome III, p. 90.

Note 744

Le Chérif mourut le 4 Dliou'lhiddja 771 (29 juin 1370) et fut inhumé dans l'intérieur du Collège Yaqoubiya qu'il avait illustré par son enseignement. Cf. Et-Tenassy, Histoire des Beni-Zeïyan, traduction de l'abbé Barges, p. 79 et 80, et Ez-Zerkéchy, Chronique des Abnohades et des Hafcides, p. 167 de la traduction de M. Fagnan.

Note 745

Ce commentaire existe en manuscrit à la Bibliothèque Musée d'Alger, n° 1368 du Catalogue imprimé.

Note 746

Nacir eddin Ahmed ben Mohammed ben El-Monéïyr El-Djo-dhamy, de la secte de Malik, naquit à Alexandrie en 610 de l'hégire (inc. 23 mai 1213; et mourut dans cette ville en 683 (inc. 20 mars 1281). On lui doit plusieurs ouvrages, entre autres El-Iqtifa fi fadhaïl el-Mostafa (C\ïo\ parmi les belles qualités du Prophète). Cet ouvrage est le pendant du Chafa du cadî Ayyadh. Il est divisé en deux parties: la première traite des qualités du Prophète, et la seconde, de sa vie. L'auteur a consacré quatre chapitres au récit de l'Ascension que Mahomet fit au Ciel, monté sur le Boraq. Cf. Hadji Khalifa, tome I, p. 377, n» 1054.

Voyez la biographie de Nacir eddin Ibn El-Monéïyr dans le Dibadj, p. 78, 79.

Note 747

Idris, fils d'Abdallah El-Kamil, fils d'El-

Hacèn second, fils d'EI-IIacèn es-Sabty, fils de Fathima, fille du Prophète, est le père d'Idris, le fondateur de la ville de Fez. Il fut proclamé sultan de la ville de Oualily, le vendredi 14 Ramadhan 172 de l'hégire (15 février 789), et mourut empoisonné au commencement de

— 301 —

Rabi' II 176 (ce mois a commencé le 26 juillet 792) ou 177 (ce mois a commencé le 16 juillet 793j. Voyez sa biographie dans Djedhoii ai ei-iqtihās, p. 6 et suiv. ; dans le Qarias (édition de Fezj, p. 7 et suiv., et dans Kiiab el-istiḡa li-akhbar douaiel-nḡa, par Ahmed ben Khalid En-Naciry Es-Salaouy, édité au Caire en 1301 de l'hégire, t. I, p. 61 et suiv.

Note 748 Le Neïl el-ibtihadj nomme ce personnage : Ibn Yaqoub.

Note 749 Voyez sa biographie supra, p. 132.

Note 750 Voyez sa biographie infra, p. 260.

Note 751

La Mosquée des Kairouaniens fut bâtie sous le règne de Yahia ben Mohammed ben Idris, par Fathima Oumm El-Bénin, fille de Mohammed ben Abdallah El Fihry, le Kairouanien. On commença à creuser les fondations de cet édifice le samedi, 1^{er} Rama-dhan 215 de l'hégire (30 novembre 859). Cf. Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, t. II, p. 565 de la traduction de Slane ; Djedhouat el-iqlibas, p. 28 et suiv. ; Kiiab ei-istiqa, p. 76, et Ei-Qarias, p. 32. La biographie de Mohammed ben Abdallah El-Fihry, père d'Oumrn El-Benin, se trouve à la page 132 du Djedhouat ei-iqtibas.

Note 752

Abd-ElMoumen (ou Abd-El-Aziz, d'après le Nell ei ibiihadj) ben Mohammed ben Mouça El-Djanaty naquit vers l'an 665 de l'hégire (inc. 2 octobre 1266j. Il fut le disciple d'Abou'l-Hacen es-Seghir, auquel il succéda comme professeur. Il mourut à Fez l'an 746 (inc. 4 mai 1315). Voyez sa biographie dans Djedhouai ei-iqtibas, p. 273 et 274, et dans .Ve/7 ei-ibtihadj, p. 156.

Note 753

C'est le père de Mohammed ben Mansour ben Ali ben Hadiya El Qorôchy, dont la biographie se trouve plus loin. Voyez sa biographie dans Xlhaia, tome I, p. 261.

Note 754

Le iVei/e/-/6^t'A«fl?;" porte o-l^^Ulî, les échanges.

Note 700

Aboii Saïd Faradj ben Qacim ben Ahmed ben Lobb Et-Tha'leby EI-Andaloucy El-Gharnaty était le plus docte des savants de Grenade. Il naquit l'an 701 de l'hégire {inc. 6 septembre 1301) et mourut en Dhou'l-hiddja 782 (ce mois a commencé le 26 février 1381). Ibn Hadjar le fait mourir en 783 (inc. 28 mars 1382). On lui doit un livre où il traite de la lettre B qui commence la formule Bismillalur-rahmani'r-rahimi, un commentaire sur le Djomal d'Ez-Zadjadjy, etc. Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 212, et dans Neïl el-ibtihadj, p. 211. Ibn Batouta (tome IV, p. 371) le cite au nombre des savants de Grenade.

Note 756

El'Hadjj Abou Ali Hacèn ben Khalf-Allah ben Hacèn ben Abou'l-Qacim ben Méïjjioun ben

Badis El-Qéïcy El-Qocentiny, cadî de Constantine, mourut dans cette ville en 784 de l'hégire (inc. 17 mars 1382). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p 90. Il y a encore à Constantine des descendants de la famille des Ben Badis.

Note 757

Tous les manuscrits du Bostan et même le Neïl el-ibtihadj, portent : Ali ben Meziya el-Qorêchy. Je crois cependant que cette leçon est fautive, et qu'il faut lire : Abou Abdallah Mohammed ben Mansour ben Ali ben Iladiya El-Qorêchy. Ce dernier fut, en effet, le contemporain du Ghérif. Voyez sa biographie infra.

Note 758

La Meioouaziya est ainsi appelée du nom de l'auteur Ibn El-Mewouaz. Mewouaziya signifie la meioouazienne ou institutes

mewouaziennes.

Mohammed ben Ibrahim El-Iskandery, plus connu sous le nom d'Ibn El-Mewouaz, naquit en Redjeb 180 de l'hégire (ce mois a commencé le 9 septembre 796) et mourut l'an 269 (inc. 21 juillet 882) ou 281 (inc. 13 mars 891). Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 221.

Note 759

El-Medjmou'aoxx Les propositions rassemblées, est attribué à Abou Abdallah Mohammed ben Ibrahim ben Abdous, juris consulte de Kairouan. Ce savant naquit dans cette ville l'an 202 de l'hégire (inc. 20 juillet 817) et y mourut en 260 (inc. 27 octobre 873) ou 261 (inc. 16 octobre 874). Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 224.

Note 760 Voyez supra, note 491.

Note 761

Abou Ibrahim Ismaïl ben Yahia ben Esrnil ben 'Ainr ben Ishaq El Mozany fat le disciple d'Ech-Chafi'y. II composa un grand nombre d'ouvrages sur la doctrine chaféïte, entre autres El-DJami' el-kebir (Le grand recueil), El-DjamV es-seghir (Le petit recueil) et le Kiihah el-ouathaïq (Le livre des pièces authentiques). Il mourut au Caire le 24 Ramadhau 26U10juin 878), à l'âge de 8Î) ans, et fut inhumé près du tombeau d'Ech-Chafi'y, dans le cimetièrre El-Qarafa es-Soghra (le petit Qarafa) au pied du mont El-Moqattem. Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 12L

Note 762

Abou '1-Abbès Ahmed ben Omar ben Soréidj était un docteur éminent de la secte chaféïte.

On le surnommait : El-Baz el achheb (le faucon blanc) et on le préférait à tous les disciples d'Ech-Chafi'y, même à El-Mozany. Il exerça les fonctions de cadi à Chiraz et composa 400 ouvrages. Il mourut à Bagdad, le 25 Djou-mada I" 306 (3 novembre 918). Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 29.

Note 763

« Abou Youçof Yacoub ben Ibrahim ben Habib El-Koufy naquit à Koufa, l'an 113 de l'hégire fine. 15 mars 731) et mourut à Bagdad en 182 fine. 22 février 798). Il fut le compagnon de Djo-néïd et disciple des fameux docteurs El-A'mech, Yahia ben Saïd El-Ansary et Abou Ilanifa. Les khalifes El-Mehdy, El-Hadi et Ilaroun er-Rachid le firent Grand justicier de Bagdad, et ce fut lui qui porta le premier le titre de Cadhi el-Codhat, c'est-à-dire Juge des .Juges, qui est une

dignité approchante de celle de Mmislr de la Justice chez nous. Ce fut lui aussi qui donna un habit particulier aux docteurs de la loi et qui mit en vogue la doctrine et la secte d'Abou Ilanifa. Il amassa de fort grands biens en très peu de temps et il le devait plutôt à son industrie qu'à la fortune, car il était décisif et fertile en expédients.

V Ce docteur ayant avoué un jour son ignorance sur une question qui lui fut proposée, on lui reprocha qu'il recevait de fort grosses pensions du Trésor royal et que cependant il ne s'acquittait pas de son devoir, puisqu'il ne décidait pas les points de droit sur lesquels on le consultait ; il répondit agréablement : Je reçois du Trésor à proportion de ce que je sais; mais si je rece-

— 504 —

vais à proportion de ce que je ne sais pas,

toutes les richesses du khalifat ne suffiraient pas pour me payer. » (D'Herbelot, Bibliothèque orientale, article Abou Youçof).

Voyez la biographie d'Abou Youçof dans Ibn Khallikan, tome III, p. 334.

Note 764

Voyez Précis de Jurisprudence musulmane, par sidi Khelil, traduction du D^r Perron, tome IV, p. 380, 615, 616 et 617.

Note 765

On lit ce qui suit dans la Revue africaine (année 1880, article : Voyages extraordinaires et nouvelles agréables, par Bou Ras, traduction de M. Arnaud, interprète militaire, p, 130) :

« Dans une réunion présidée par Abou Taiïheflne, roi de Tlera-cen, quelqu'un

demanda si Ibn El-Qacim était simple imitateur ou bien fondateur de doctrine. Le jurisconsulte Abou Zeid ben El Imam répondit que ce docteur n'avait fait que suivre l'enseignement de Malek. Sidi Amrane El-Mecheddaly riposta qu'Ibn ElQacim était réellement un créateur de doctrine, puisque, pour certaines questions, il était d'un avis contraire à l'opinion généralement admise. Abou Zeïd présenta l'ouvrage de Charef, petit-fils d'Et-Tlemcèny, dans lequel cet auteur assimile les déductions dogmatiques tirées par Ibn El-Qacim du rite malékite à celles inférées par El-Mozany du rite chaféïte. « C'est là, objecta El-Mecheddaly, un jugement par similitude, qui, comme tous les jugements par similitude, peut ne pas être l'expression de la vérité absolue. »

Abou Ras a extrait le passage précédent du Neïl el-ibtijad, article : « Vie d'Amran El-Mecheddaly », p. 200, lignes 10 et suiv.

Voyez aussi Neïl el-ibtibadj, p. 171, lignes 3 et suiv.

Note 766

Voyez Précis de Jurisprudence musulmane, par sidi Khelil, traduction du D^m Perron, tome I, p. 331 et 334.

Note 767

« Abou Bekr Mohammed ben Moslim El-Krôchy, Ez-Zohry, El-Madany, est cité tantôt sous le nom d'Ez-Zohry et tantôt sous celui d'Ibn Chihab. Ce dernier surnom lui vient de son trisaïeul, Chihab.

« Ibn Chihab fut l'un des jurisconsultes traditionistes, et des personnages remarquables parmi les tabi'oun de Médine. Il reçut les traditions de dix Compagnons du Prophète, et les transmit à

un grand nombre de savants, parmi lesquels il convient de citer Anes ben Malik et Sofian ben 'Oïeïna. Ces traditions s'élèvent au chiffre d'environ deux mille. On demanda à Mekhoul : — Quel est le plus savant de ceux que tu as vus ? — C'est Ibi Chihab, répondit il. — Et après lui ? — C'est Ibn Chihab. — Mais encore ? — C'est Ibn Chihab. Omar ben Abd-el-Aziz écrivit à tous ses gouverneurs : « Veillez sur Ibn Chihab, car vous ne trouverez per-« sonne de plus savant que lui dans les traditions >k

« Ez-Zohry habita la Syrie à la cour des khalifes Abd-el-Malik et Ilicham ben Abd-el-Malik. Yezid ben Abd-el-Malik le nomma cadhi. Il était né à Médine l'an 51 de l'hégire (inc. 18 janvier 671) et mourut en Syrie en 124 (inc. 15 novembre 741). On l'inhuma dans une bourgade qui lui appartenait et

qu'on appelle Chaghida.» (D'Herbelot, Bibliothèque orientale).

Voyez la biographie d'Ibn Chihab dans Ibn Khallikan, tome III, p. 223.

Note 768

Voyez Précifi de Juvtsprudence musulmane, par sidi Khelil, traduction du D' Perron, tome VI, p. 219 et 228.

Voyez supra, note 534.

Note 709

Note 770

Voyez Précis de Jurisprudence musulmane, par sidi Khelil, traduction du D^{'''} Perron, tome IV, p. 314 et 315.

Note 771

Ghilan ben Selma ben Ma'ib fut l'un des Compagnons de Mahomet. Il embrassa l'islamisme après la prise de Taïf. C'était le chef de la tribu de Thaqif. Il se rendit à la cour de Chosroë, roi de Perse. Le Kiiab el-aghani renferme quelques-unes de ses poésies. Il mourut à la fin du khalifat d'Omar ben El-Khattab, l'an 21 de l'hégire (inc. 10 décembre 641j).

Note 772

Parce que l'esclave, étant alors affranchie maternelle, ne peut être affranchie définitivement qu'avec son consentement.

Voyez Précis de Jurisprudence musulmane, par sidi Khelil, trrduction du D-" Perron, tome VI, p. 221 et 228.

Note 773 Hadji Khalfa ne fait nulle mention de cet ouvrage.

Note 774

L'Otbiya, ou les inslitudes otbiennes, est le livre d'El-'Otby. Mohammed Ell-'Otby beii Ahmed ben Abd-el-Aziz ben 'Otba ben Abou Sofian naquit à Gordoue. Il fut le disciple de Yahia ben Yahia, de Saïd ben Hassan et de Sahnoun. Il mourut l'an 25i de l'hégire fine, l'''' janvier 808).

Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 225.

Note 775

Abou Mohammed 'Iça ben Dinar fut un grand docteur malékite. Après avoir étudié la doctrine de Malik auprès d'Ibn El-Qacim, il se rendit en Espagne, où il fut successivement cadî de Tolède et de Gordoue. Il mourut à Tolède l'an 212 (inc. 2 avril 827). Voyez sa biographie dans le Dibabj, p. 18t.

Note 776

'Olhman ben Kinana, l'un des principaux disciples de Malik, remplaça celui-ci à sa mort. On lui doit un traité de droit intitulé EL-Mebsoui (L'aplani). Il mourut en 181 de l'hégire (inc. 5 mars 707).

Note 777

Abou Abdallah Nafi', affranchi d'Ibn Omar, fut l'un des principaux tabi'oun. Il avait reçu les traditions de son patron Ibn Omar et d'Abou Saïd El-Khedry, et les transmit à Ez-Zohry, à Ayyoub es-Sokhtiany et à Malik ben Anes. Il mourut l'an 117 de l'hégire fine. 31 janvier 735).

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome III, p. 50.

Note 778

Gette notice biographique est extraite du Neïl el-ibiihndj, p. 257. Cet ouvrage donne ainsi la généalogie du Ghérif :

Mohammed ben Ahmed ben Ali ben Yahia ben Ali ben Mohammed ben El Qacim ben Ilammoudben Méïmoun ben AH ben Abdallah ben Omar ben Idris ben Idris ben Abdallah ben Ilacen ben El-IIacen ben Ali ben Abou Talib.

Note 779

Voyez sa biographie dans Complément de V Histoire des Béni-Zeïyan, p. 99 et suiv. et p. 117 et suiv.

On lit dans d'Herbelot (Bibliothèque orientale, articles : Mer-zouq et Ibn MerzougJ :

« Merzouq est le surnom de Mohammed ben Ahmed Et-Tlem-cèny el-Maleky. G'est l'auteur du livre intitulé : Achref et tltoraf

— 507 —

li'l-malik El-Achref. Cet ouvrage est un recueil de bons mots et de contes, dédié à Malek El-Achref, sultan des Mamelucs, de la race des Turcomans, qui était petit-fils de Galaoun, et qui fut étranglé l'an 771 de l'hégire (inc. 5 août 1369). Ibn Merzouq mourut l'an 781 de l'hégire. »

Note 780 Voyez Dibadj, p. 270.

Note 781

Voyez El-Maqqary, manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, tome II, fol. 108 v^o.

Note 782

« En l'an 755 (inc. 26 janvier 1354) Abou'l-Ha,ddjadj mourut assassiné. Il était allé à la mosquée le jour de la rupture du jeûne, pour assister à la prière et, au moment où il faisait ses prosternements, un homme de la basse classe se précipita sur lui et le tua d'un coup de poignard. » (Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, traduction de Slane, tome IV, p. 392.)

Note 783

Pour cet événement, cf. Ez Zerkéchy, Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 155 de la traduction de M. Fagnan.

Abou Yahia Abou Bekr ben Abou Zakariya, né à Gonstantine, en Chà'ban 692, fut proclamé le jeudi 7 Rebi'II 718 et mourut la nuit du mardi au mercredi 2 Redjeb 717 (18 octobre 1316), à l'âge de 55 ans. Cf. Chronique des Almohades et des Hafcides, p.

119, 120 et 275 de la traduction de M. Fagnan.

Note 784 Abou Salim Ibrahim, fils d'Abou 'Inan, ne fut pas le successeur immédiat de son père. Il fut précédé sur le trône par son frère Saïd qui régna du 3 novembre 1358 au 12 juillet 1359. Abou Salim fut proclamé le vendredi 15 Chà'ban 760 (12 juillet 1359) et mourut assassiné le jeudi, 21 Dhou'l-qa'da 762 r22 septembre 1361). Son règne ne dura que deux ans et trois mois. Voyez sa biographie dans Djedhouat el iqiibas, p. 83. Cf. Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 159 et suiv. de la traduction.

Note 785 Cf. Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, tome IV, p. 347 de la traduction de Slane; Ez-Zerkéchy, Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 159, lignes 1, 5 et 6 de la traduction, et Mercier, Histoire de l'Afrique septentrionale, tome II, p. 328.

Note 786

Cf. Ez-Zerkéchy, Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 160, ligne 20, où ce vizir est appelé Omar ben Abdallah ben Ali. Voyez Mercier, Histoire de V A frique septentrionale, tome II, p. 329 et 330.

Note 787 Le Neïl elibtihadj porte : 76 t.

Note 788 AboLi Ishaq Ibrahim II régna de 1357 à 1369.

Note 789

L'historien Mohammed ben Abou Raïny El-Qiirouany dit que lorsque le sultan hafside Abou Ishaq Ibrahim épousa la fille de son vizir Tafraguin, le contrat de mariage fut rédigé par Ibn Merzouq (766;.

D'après le récit d'El-Maqqary, Ibn Merzouq arriva à Tunis en Ramadhan 785 (ce mois a

commencé le 2 juin 1361), et chargé, concurremment avec la charge de prédicateur, de l'enseignement dans la principale des écoles de l'Etat, c'est-à-dire au collège des Chandeliers (Ech-Ghemma'in, jusqu'à la mort du roi Abou Ishaq qui eut lieu en 771 [inc. 5 août 1369]). Il fut maintenu dans ces fonctions sous le règne d'Abou'l-Abbôs Ahmed. Après cela, il s'embarqua pour l'Orient au commencement de l'année 773 (inc. 15 juillet 1371j, et s'arrêta en Egypte, où il fut accueilli par le sultan El-Malik El-Achref Naciredin, qui lui assigna des pensions, le chargea de l'enseignement du droit et l'admit dans ses conseils.

Note 790

Abou'l-Abbès régna de 1370 à 1394.

Note 791

Le sultan mameluk El-Malik Gha'ban El-

Achref fut étranglé au Caire en 778 (inc. 21 mai 1376), à l'âge de 24 ans.

Note 792 Le Nell el-ibtihadj donne :
Dar'atachiya ('i^t:^yj|i\).

Note 793

Tous les manuscrits du Bostan, et même le Neïl el ihtihadj, portent ce nom plus ou moins distinctement écrit; mais je crois qu'il faut lire QainliiyaCLs^^s); la Médersa En-Nedjmiya était en

- 509 ~

effet un collège de Damas et non du Caire. Voyez Ibn Batoula, tome I, p. 221.

a Le collège appelé El-Medersa el-Qainhiya (le collège à blé) fut fondé en l'an 566 (Inc. 14 septembre 1170), par le sultan Sala-din, pour l'enseignement du système de droit

suivi par les sectateurs de l'imam Malik. Il établit quatre professeurs dans ce collège, qui devint le principal établissement malékite. Le nom d'El-Qamhiya lui fut donné parce qu'il possédait une terre dans le Feiyoum dont les récoltes en blé (qamhj furent régulièrement distribuées aux élèves. En l'an 825 (inc. 26 décembre 1421), le sultan El-Malik El-Aehref Bersebaï s'empara d'une partie des biens (ouqouf) de ce collège pour les concéder à deux de ses mameluks. » (El-Maqrizi, dans son Khilal).

Note 794

Abou'l-Abbès Ahmed ben Hoceïn ben Ali ben El-Klialib ben Qonfoud El-Qocentiny, plus connu sous les noms d'Ibn El-Kbatib et d'Ibn Qonfoud, naquit à Constantine en 740 de l'hégire (inc. 9 juillet 1339) et mourut dans celte ville en 810 (inc. 8 juin 1407j. Il a écrit une monographie de sa patrie sous la

dynastie berbère des Hafsides, et l'a intitulée : El-Fariclya, la Farésiade. (Voyez les extraits qu'en a publiés Cherbonneau dans le Journal asiatique, n"» de mars 1849, septembre 1852, etc.).

La liste complète de ses ouvrages se trouve à la fin de cette traduction du Bosian.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ihlihadj, p. 57, et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 79. Ez-Zerkéchy, dans sa Chronique des Abnohades et des Hafcides (p 198-199 de la traduction de M. Fa-gnan), prétend qu'il mourut dans la nuit du jeudi au vendredi 12 Rebi' I"-' 809 (nuit du 26 au 27 août 1406J.

Note 795

Le Xeïl el-ibtiliadj porte Et-Tabary.

Abou'l-Qacim Soléïman ben Ahmed El-Lakhmy El-Tabarany naquit à Tibériade en

260 de l'hégire (inc. 27 octobre 873) et mourut à Ispahan l'an 360 (inc. 4 novembre 970).

Ibn Khallikan s'exprime ainsi en parlant de ce personnage :

(' C'était le plus grand hafidh de son siècle. Il voyagea 33 ans à la recherche des hadith et parcourit la Syrie, l'Iraq, le Midjaz, l'Yémen, l'Egypte et la Mésopotamie. Ses professeurs furent au nombre de mille. On lui doit des livres utiles, entre autres trois dictionnaires (mo'djem) qui sont les plus importants de ses ouvrages. »

— 510 —

Note 796 Hadji Khalifa ne fait nulle mention de cet ouvrage.

Note 797

Abou llafs El-Melaïy nous est tout a fait inconnu. Nous croyons que cette leçon est fautive et qu'il faut lire Abou Bekr El-Motalliby. Voyez supra, note 467.

Note 798

Abdallah ben Omar ben El-Ktiattab mourut l'an 73 de l'iiégire (inc. 23 mai 692). Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I., p. 441.

Note 799

Ce Compagnon du Prophète mourut l'an 65 de l'hégire (inc. 18 août 684).

Note 800

Voyez, pour ce personnage, Voyages d'Ibn Baiouia, tome I, p. 47 et suiv., et tome IV, p. 21.

Note 801

La Jdiotba est le prêche qui précède la prière solennelle du ven-dredi et qui comporte des vœux pour le souverain. Elle se fait à la mosquée, entre midi et le coucher du soleil.

Mahomet institua lui-même la khotba. Il la faisait tous les vendredis et aux deux grandes fêtes de l'année. Les khalifes suivirent l'exemple du Prophète; mais, plus tard, ils s'en dispensèrent et la confièrent aux soins des imams des mosquées.

Le prêche et la prière du vendredi sont d'obligation divine. Tous les musulmans doivent quitter leurs travaux, leurs négoce, leurs occupations, etc., pour assister à cette cérémonie.

Les mosquées dans lesquelles on fait la prière publique du vendredi, ont un minbar, ou chaire à escalier droit terminé en haut par

un espace carré, surmonté d'un ciel en bois ornementé de ciselures et de dessins en relief ou à-jour. C'est là que se tient debout le khatib ou prédicateur, ayant à la main droite un long sabre de bois, dont la pointe est appuyée sur l'aire de l'espace où parle le prédicateur. La chaire et le sabre sont appelés el-'oudéïn (les deux pièces de bois). Dans le Maglirib, le khatib prêche sans sabre.

Note 802

Voyez supra, note 698.

— 511 —

Note 803

C'est Chihab eddin Ahmed ben Nedjni eddin Mohammed ben Mohi eddin Et-Tabary. Voyez, pour ce personnage, Voyages d'Ibn Batouia, tome I, p. 348, 352, tome IV, p. 325.

Note 804

Il faut croire que c'était l'habitude d'EI-Morchidy d'offrir des biscuits à ceux qui prenaient congé de lui, car il fît le même présent à Ibn Batouta. Voyez Voyages d'Ibn Batouia, tome I, p. 53.

Note 805

Abou'l-Abbès Ahmed ben Dja'far El-Khazradjy Es-Sebty fut un saint de premier ordre. Il naquit à Ceuta en 524 de l'hégire (inc. 15 décembre 1129), mais il se fîxa à Marrakech, où il mourut l'an GOI (inc. 29 août 12U1). On l'inhuma dans le tombeau où avait séjourné le corps d'Ibn Hochd avant son transfert en Espagne. C'est lui qui a institué la coutume de réserver une part de la récolte aux thalebs et aux pauvres. Cette part s'appelle Hl-abbas-siya (iLwtoJ!) et le verbe ^-s (abbes) signifie aller réclamer Vab-

bassiya. •

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiihadj, p. 31. Cf. El-Maq-qary, ylnà/ec^a, éd. Dozy, II, 68-69; Goldziher, Muh. Stiid., II, p. 325; Nefei-tib, éd. du Caire, 1309 hég., IV, p. 355-361; Kitab el-Isiiqsa, I, 209; Stumme, MarcJien dev Schluh von Tazerwalt, 1vol., Lepzig, p. 166-173; Erckmann, Maroc jnode^ne, p. 108-110; Doutté, Les Marabouts, p. 61 62.

Note 806 Voyez supra, note 381.

Note 807

Abou'1-Fath Mohammed ben Abou'l-IIacen Ali ben Abou'I-'Ata Ouahb ben Abou's-Sem' Mouli' ben Abou't-Ta'a E!-Qochéïry El-Menflouty El-Qoucy, plus connu sous le nom de Taqy eddin Ibn Daqiq El-'Id, docteur de la secte de Malik et de celle d'Ech-Cha-fi'y, naquit au Hidjaz en 625 de l'hégire (inc. 12

décembre 1227) et mourut au Caire l'an 702 (inc. 26 août 1302). Il fut inhumé dans le cimetière appelé El-Qarafa.

On lui doit un grand nombre d'ouvrages, entre autres :

1° Eliqtirah fi baïan el-istilah oua ma oudhifa ila dhalika min el-ahaditli es-sihah ;

2° Un recueil de kothbas ;

— 512 —

3° Un commentaire sur le traité d'Ibn El Hadjib jusqu'au cha pilre du pèlerinage ; 4° Un commentaire sur le 'Omia fi'l-akkam. 5° Kiih el-ilman fi ahadith elahkam, avec un commentaire. Voyez sa biographie dans le Dihadj, p. 283.

Note 808

Tadj eddin Abou Hais Omar ben Abou'l-Youmn Ali ben Salim ben Sadaqa El-Lakhmy El-Fakihany, de la secte de Malik, naquit à Alexandrie en 651 de l'hégire (inc. 30 janvier 1256) et y mourut en 734 (inc. 12 septembre 1333).

Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 190.

Note 809

Cette notice biographique est extraite du Neïl el ihtihadj, p. 272. La biographie de Mohammed ben Merzouq El-Khatib El-Djedd se trouve aussi dans le Dibadj, p. 270, et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 140.

Note 810

El-Qaçabat, appelée aussi Qaçabat oua Tallout, bourgade et ruines romaines situées à six lieues E.-N.-E. de Tlemcen.

Note 811

« Un homme destiné, par ses travaux encyclopédiques, à incarner la science musulmane au xv^o siècle, c'était l'Egyptien Soyouti (Djélâl-Eddin Abou'1-Fadl 'Abder-Rahman). Il était originaire d'une famille persane établie depuis plus de trois siècles à Syout ou Osyout, dans la Haute-Egypte, mais il naquit au Caire le 3 octobre 1445. Ses ancêtres avaient occupé des fonctions publiques: l'un avait été juge, l'autre chef de la police municipale ; un troisième était devenu un riche marchand ; son père avait été cadi au Caire, et s'était ensuite retiré du monde pour se consacrer à la lecture du livre sacré. Quand il mourut, en mars 1451, le jeune 'Abd-er-Rahman n'avait que cinq ans et demi; il fut élevé par un ascète qui lui fit apprendre par cœur le Koran avant d'avoir huit ans. Après avoir visité le Fayyoun et Damiette, il partit en pèlerinage pour la

Mecque en décembre 1164; à son retour, il professa la science des traditions, et son maître 'Alam-Eddln Ei-Bolqlni lui obtint la chaire du premier professeur de jurisprudence à la medressé Ghéïkhouniyya, place jadis tenue par son père.

« Son arrogance et même son manque de loyauté lui attirèrent la haine des savants, attisée par les controverses après auxquelles

— 513 —

il se livrait. Son avidité lui fit retrancher une partie des pensions attribuées aux soufis de son école, ou les réserver à d'autres; ils se soulevèrent contre lui en février 1501 ; à la suite d'une enquête judiciaire, il fut destitué par le sultan Touraân-Baï. Il se retira alors dans son habitation de l'île de Rauda. On voulut lui rendre sa place de professeur à la mort d'Ibn Ballân, qui lui avait succédé, mais

il n'accepta pas et mourut dans sa retraite le 17 octobre 1505. Il adonné lui-même les titres de trois cents de ses écrits; la liste de M. Brockelmann en émunère trois cent quinze; Flùgel a dressé une autre liste qui en comprend cinq cent soixante et un.

Cependant beaucoup de ces compositions, qui pour la plupart ne sont pas originales, se réduisent souvent à un seul cahier; à Leyde, il y a un seul volume qui contient quatorze de ces traités. On l'a accusé d'avoir pris des ouvrages de ses devanciers, de les avoir un peu remaniés et transformés, et de les avoir donnés comme siens. Cependant ils ont eu un succès considérable, comme tout travail de compilation qui met à la portée des jeunes générations les ouvrages conservés dans les bibliothèques de pays lointains et que l'imprimerie n'est pas encore là pour multiplier et populariser ; ce n'est qu'à la fin du xviii^e siècle que la typographie, appliquée aux caractères arabes, fera son apparition à

Constantinople. Jusque-là l'Orient ne connaîtra d'imprimés que les incunables orientaux de Rome et de Leyde. Quoi qu'il en soit, Soyoûti a pour nous le mérite d'avoir conservé dans son travail d'abrégiateur et de compilateur, d'anciens écrits qui sans cela seraient perdus pour nous.

« Son Histoire des khalifes a été admirée parce que c'est un résumé commode peut-être pour l'usage des classes en Orient, mais qui ne peut aucunement nous satisfaire. Elle s'étend depuis Abou Bekr jusqu'à l'année 1497, où El-Mostamsik devint khalife abbasside au Caire; elle a été publiée par Nassau Lees à Calcutta et traduite en anglais par M. Jarrett; elle est suivie d'un poème didactique, destiné à être appris par cœur, et où les noms des khalifes sont rangés par ordre. Son Histoire de l'Egypte et du Caire, Hosn el-Mohâdara, est une compilation de vingt-huit ouvrages historiques. Il est

l'auteur de l'abrégé et de la continuation du Tahaqat el-Hoff'âzh, de Dhahali, qui a été publié par Wûstenfeld. Son livre des interprètes du Koran a été édité par Meursinge. Son abrégé du Lobâb, d'Izz Eddin Ibn el-Athir, extrait du grand ouvrage de Sam'âni, a paru à Leyde, par les soins de Veth. Le Kiiab el-Aioaïl (Livre des connaissances primordiales) est un abrégé d'El-'Askari, étudié par Gosche. Son Itqân, sur l'exégèse du Koran, a été édité à Calcutta, réimprimé au Caire. Un commentaire du Koran, célèbre en Orient, est le Tafsir des deux Djélals, dont la première moitié, jusqu'au chapitre XVII

— 514 —

inclus, a été écrite par son maître Djélal-Eddin Mohammed ei Mahalli, né en 1389, mort en 1459, professeur de jurisprudence au Caire et commentateur obstiné, et la

seconde moitié par notre Djélal-Eddin Soyoûli, son élève, qui acheva l'ouvrage en quarante jours. Kosegarten et Grangeret de Lagrange ont donné des extraits de l'anthologie intitulée EL-Merdj- en-nadir (le Pré fleuri). Le CJiamârikh, sur la science historique, a été publié par M. G.-Fr. Seybold (1896), ainsi que son traité sur les Konya ou surnoms. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 361-363.)

Note 812 Voyez le Dibadj, page 288.

Note 813 Voyez supra, note 698.

Voyez supra, note 801. Voyez supra, note 696.

Note 814

Note 815

Note 816

Omar ben Ali ben Qaddah EI-Hawary Et-Touneycy était très versé dans la doctrine de Malik, Il fut cadî de la communauté à Tunis, et mourut dans cette ville l'an 736 de l'hégire (inc. 21 août 1335). Voyez sa biographie dans le Dîbadj, p. 191.

Note 817

Tabioun signifie en arabe : les suivants. C'est ainsi que les musulmans appellent les personnages et docteurs qui ont suivi immédiatement ceux, qui portent le nom de Sahaba ou Compagnons de Mahomet (v. note 3), dont le dernier, Abou Tofaïl 'Amir ben Wathela El-Kinany, mourut dans la centième année de l'hégire; de sorte que les Z'a6^■'o«n commencent seulement depuis ce temps.

L'autorité des tabioun est beaucoup moindre que celle des Sahaba, et leur durée s'étend

dans le second siècle de l'hégire.

Note 818 Ez-Zerkéchy, dans sa Clironique des Almohndes et des Hafcides (p. 80 du texte arabe et 149 de la traduction de M. Fagnan), dit qu'Ibn Arafa fut nommé imam de la Mosquée Ez-Zôitouna en l'année 755 (inc. 26 janvier 1354).

— 515 —

Note 819 Cf. Ez-Zerkéchy, p. 171-172 de la traduction.

Note 820

Ahmed ben Mohammed ben Ahmed El-Becily, disciple d'Ibn Arafa, d'Aboii'l-Hacèn El-Baterny, d'Ihn Khaldoun et d'Abou Mehdy 'Iça El-Ghebriny, est l'auteur d'uu recueil de notes qu'il avait prises aux leçons qu'Ibn Arafa faisait sur le Coran. Il mourut en 830 de l'hégire (inc. ^ novembre 1426J.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 60.

Note 821

Le nom de ce personnage varie dans les manuscrits du Bostan, ainsi que dans le Neïl el-ibtihadj. Dans deux copies du Bostan, il est nommé Jbn Beddal (J'-^j ^^^) ; dans les autres : Ibn Belal (Jîi^j ^J^), le Neïl el-ibtihadj lui donne tantôt (p. 284, ligne 8 den bas) le nom à'Ibn Bellar {^^ r;^o> ^t tantôt (p. 281, ligne 2 d'en bas) celui d'/6n Berra (ly t-y^})- Dans la Chronique des Almohades et des Hafcides d'Ez-Zerkéchy (p. 106, ligne 11 du texte arabe), on lit : Ibn Beddhal fJiÀj ^ji}). Quoi qu'il en soit de la bonne leçon, je n'hésite pas à l'identifier à Abou Ali Omar ben El-Berra (^^^), cadî des mariages à Tunis, qui mourut dans cette ville en 797 (inc. 27 octobre 1391). Voyez Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 103, ligne 7

d'en bas du texte arabe, et p. 172, lignes 8 et 9 de la traduction.

Note 822

La Mandhouma fi qirat Yaqoub, par Ibn Arafa, est mentionnée par Hadji Khalfa (tome VI. p. 194, n» 13,201). Pour Yaqoub, voyez supra, note 763.

Note 823 Voyez supra, note 755.

Note 824

Abou't-Taïyb Mohammed ben Ahmed ben Mohammed ben 'Alouan El-Misry est l'auteur d'un opuscule sur les réunions que tiennent les fidèles pour réciter le dhikr ou leçon lithurgique. Il mourut en Dhou'l-qa'da 827 de l'hégire (ce mois a commencé le 25 septembre 1424). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihdaj, p. 297, et celle de son père, ibid., p. 55.

Note 825

Cheras eddin Abou Yacir Mohammed ben Mohammed ben Mohammed ben Ahmed naquit le 20 Redjeb 768 (22 mars 1367). Il fut le disciple d'Ibn Arafa, d'Es-Soueïdaouy, d'Et-Tenoukhy, de Tadj-eddiu Ibn El-Facih, etc. Eu l'année 803 (inc. 22 août 1400), il fut nommé professeur au collège El-Moslimiya, au Caire. On lui doit de nombreux recueils, un commentaire sur le Tes/ni, intitulé Djellah el mawaïd; un commentaire sur \e Moghni d'Ibn Hicham, qui a pour titre El-Kafi el-ghany ; un commentaire sur VAlfiya, un autre sur le 'Omdat el-ahkam, etc. Il mourut de l'éléphantiasis, dans la nuit du vendredi au samedi 11.Dhou'l-hliddja 844 (nuit du 6 au 7 mai 1441). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 318.

Note 826

Mohammed ben Mohammed ben 'Iça EI-'Aqouy Ez Zeldiyouy (sic. ^j>JA^jJ5) El-Qocentiny, disciple d'Ibn Arafa, était cadî des mariages à Tunis. 11 mourut dans cette ville l'an 882 de l'hégire (inc. 15 avril 1477), âgé de plus de cent ans.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 332. Ez-Zerkéchy {Chronique des Ahnohades et des Hafcides, p. 218, 220, 221, 236, 237, 241, 248, 250, 264) le nomme : Ez-Zendiwy {Sj'.^j'^) et le fait mourir le 5 Djomada I" 874 (10 novembre 1469).

Note 827

C'est l'Auriasius ou Audus Mons des Anciens; massif montagneux au sud de la province de Constantine. Son plus haut sommet, le Djebel Chelia, atteint 2,300 mètres.

Voici à quel accident on fait allusion: « Un lion bondit sur le sultan qui était à cheval ». Cf. Zerkéchy {Chronique des Almoha-deset des Ha/cides), p. 104 du texte arabe et 194 de la traduction.

Note 828 Sultan liafside, fils d'Abou'I-Abbès; il régna de 1394 à 1434.

Note 829

« Abou 'Amr 'Othman ben Sa'ïd ed-Dûni, né en 981 de J.-C, à Dénia, en Espagne, fit le pèlerinage en 1006, et demeura quatre mois à Kairouan et un an au Caire. A son retour, il s'établit dans sa ville natale, où il mourut en 1052-53. Il a laissé, sous le titre de Taïsir, un traité des sept lectures diffl[^]érentes; un autre du même genre appelé Dj'ami' el-béyân, un livre sur la composition du Koran et l'établissement de son orthographe (El-Moqni'),

et quelques autres traités du même genre : ce qui ne fait guère que neuf sur les cent vingt qu'il avait composés. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 257.) Voyez sa biographie dans le Dabadj, p. 191.

Note 830

Abou Abdallah Mohammed ben Ghoréïh est l'auteur de l'ouvrage intitulé Kitab el-kafi (le Livre suffisant), qui traite des leçons du Coran. On lui doit un grand nombre d'ouvrages sur le Coran. Il mourut l'an 476 de l'hégire (inc. 21 mai 1083).

Note 831 Voyez supra, note 821.

Note 832

Cf. Ez-Zerkéchy (Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 182 de la traduction).

Note 833

Ez-Zerkéchy (Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 196 de la traduction) dit qu'il mourut le 21 Djomada II 803 et qu'il fut inhumé au Djebel el-Djellaz, au-dessous du cimetière du cheikh Abou'l-Hacen el-Montacir.

Note 834

Ez-Zerkéchy (Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 105 du texte arabe et page 196 de la traduction de M. Fagnan), qui donne ce tekhmis, dit que son auteur est l'imam Er-Ramli. Il ajoute (p. 211-212 de la traduction) que Mohammed Er-Ramli mourut à Tunis le 14 Gha'ban 857 et qu'il fut enterré au mont Djellaz.

Note 835

« Abou'l-Qâcim Mahmoud Ez-Zamakhchari,

surnommé Djar-Allah fie Voisin de Dieu), à cause du long séjour qu'il fit à la Mecque, était né à Zamakhchar, dans le Kharezm rKhanat de Khiva actuel) en 1074 de J.-C. Sa jeunesse fut consacrée à des voyages d'études; le pèlerinage sacré le mena à la Mecque; il mourut dans sa contrée natale, dans la ville de Djordjaniyya (Ourghendj, l'ancienne capitale du pays) en 1148. Il avait une jambe de bois, ayant eu un pied gelé pendant une tempête d'hiver; cet accident avait nécessité l'amputation; il portait sur lui une attestation de témoins oculaires pour prouver que celte amputation provenait d'un accident naturel et non d'une condamnation criminelle.

— 518 —

(c II était franchement mo'tazilite, et quand il écrivit son commentaire du Koran, il le commença par ces mots : « Louange à Dieu

qui a créé le Koran » ; plus tard l'orthodoxie remplaça le mot créer par le verbe révéler...

« Son grand commentaire du Koran s'appelle le Kachchâf (Celui qui découvre les vérités de la révélation) ; il a été imprimé à Calcutta et au Caire, et fréquemment commenté. Le Kiiab el-Mofaççal {\QY)éidi\\é) est un manuel complet de grammaire arabe ; il a été édité par Broch, à Christiania. Le Moqqadimai el-adeb (Préface de la littérature) est un dictionnaire arabe-persan qui a été publié par Welzstein; le Kiiab el-Ainkina (Livre des localités, des montagnes et des eaux), lexique géographique*, a paru grâce aux soins de Salverda de Grave. Le Nawnbigh el-Kalim (Les Paroles jaillissantes), recueil de proverbes, avait déjà, au xv!!!' siècle, attiré l'attention de H. A. Schultens, qui l'a traduit en latin; M. Barbier de Meynard a de nouveau étudié ce texte ; VAiivaq ed-dhahùb (Les Colliers d'or),

allocutions morales, a été traduit en allemand par Joseph de Hainmer, Fleïcher et VVeil ; en français, par M. Barbier de Meynard. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 167-168).

Voyez la biographie d'Ez-Zamakhchary dans Ibn Khallikan, tome II, p. 509.

Note 836

Ces deux vers oî[^]i on attaque la Sonna ou loi traditionnelle ont également été réfutés par Mohammed ben Yahia (ou Yehbech) dans un poème. Voyez la note 1000 et Neil el-ibiihadj, p. 361, ligne 2.

Note 837

ISIkmal el-lkmal est un complément du livre du caïd Ayyadh, intitulé El-Ikmal. Voyez supra, note 468.

Note 838

Abou Abdall'ah Mohammed ben Abdallah El-Qalchany, le Tunisien, disciple d'Ibn Arafa, remplaça Abou Mehdy 'Iça Ell-Ghe-briny comme professeur, après la mort de celui-ci. Il fut ensuite nommé cadi des mariages, et mourut à Tunis le mardi ISRebi' II 837 (27 novembre 1433), âgé de 83 ans. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 303. Ez-Zerkéchy [Chroniques des Almohades et des Hafcides, p. 210 de la traduction) le fait mourir le 11 Rebi'II 839; mais c'est 837 qu'il faut lire, car c'est des événements de cette année qu'il parle; il le nomme Abou Abdallah Mohammed El-K'aldjani et ajoute qu'il fut inhumé au mont El-Djellaz.

Note 839

Abou'l-Abbès Ahmed El Qalchany mourut à Tunis le 8 Cha'ban 863. Voyez sa biographie

dans Neïl el-ibtihadj, p. 6-1. Cf. Ez-Zer-kéchy (Chronique des Almohades et des Hafcides), p. 248 de la traduction.

Note 840 Voyez supra, note 627.

Note 841

Abouri Qarim Abd-el-Aziz ben Mouça ben Mo'li El-Abdoucy habitait Tunis. Il mourut dans cette ville le 29 Dhou'l qa'da 837 (7 juillet 1134). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 157. Ez-Zerkéchy (Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 210 de la traduction) dit qu'il mourut entre le 11 et le 13 de Dhou'l-hiddja 839 (27-29 juin 1436).

Note 842

Abou Yahia Abou Bekr ben Oqéïba El-Gafsy (de Gafsa) avait été le disciple d'Ibii Arafa, d'Abou Mehdy Iça El-Ghebriny, etc. Il adressa un certain nombre de questions à

Ibn Merzouq El-Hafid, auxquelles celui ci répondit dans un opuscule intitulé: Occasion qion est heureux de saisir pour s'entretenir avec le savant de Gafsa. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 391.

Note 843

Bedr eddin Mohammed ben Abou Bekr ben Omar ben Abou Bekr ben lahnied ben Soléïman El-Qorèchy El-Mekhzoumy El-Iskandery, plus connu sous le nom de Bedr eddin Ed-Demaminy, naquit à Alexandrie l'an 763 de Thégire (inc. 31 octobre 1361). Il enseigna la grammaire à la mosquée El-Azhar, au Caire, et mourut à Kelbardja, dans l'Inde, le mois de Châ'ban de l'an 827 ou 28 (juin-juillet 1424 ou juin-juillet 1425). On lui doit un commentaire sur le Moghni, intitulé Tohfat el gharib fi hachiat Moghni H-labib ; un commentaire sur le Teshil ; un commentaire sur El-Bokhary ; un

commentaire sur la Khazradjiya ; un traité de métrique intitulé Djaouahir el-bohour ; un poème qui porte le litre de Faouakih elbedrii/a ; un ouvrage intitulé Maqati' echcherb ; un autre appelé Nozoul el gheith ; un commentaire sur le Masdar eldjaouahir ; un traité d'analyse grammaticale ; un ouvrage intitulé Aïn el-Haïat, qui n'est qu'un résumé du Haïat el-haïaouan, d'Ed-Demiry. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 298.

- 520 —

Note 844

Celte notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 281. La biographie d'Ibn Arafa se lit aussi dans Ez-Zerkéchy (Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 196 et suiv. de la traduction).

Note 845

Note 84G

Celle notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 301.

Note 847

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 298 et suiv.

Le tombeau de Sidi Mohammed ben Merzouq El-Hafid a été retrouvé à Tlemcen, dans l'ancien cimetière royal du Vieux-Château (El-Qasr el-Qedim). Voyez Mémoire épigraphique et historique sur les ioinbeaux des Emirs Beni-Zeïyan, par Ch. Brosselard, p. 137-138. Cf. Annuaire archéologique de Constan-tine (1854-55), une notice sur Ibn Merzouq El-Hatid et ses ouvrages, par Cherbonneau.

Note 848

C'est-à-dire pour leur fournir le moyen secret et infaillible d'être heureux.

Note 849

El-Mazary est l'imam Abou Abdallah Mohammed ben Ali ben Omar Et-Tera'imy, connu également sous le simple nom d'Imam. On lui doit un commentaire sur le Précis de Jurisprudence de sidi Khelil, intitulé : El-Maqoul oue'l-qaoul.

El-Mazary est un nom ethnique qui signifie originaire de Mazara, ville de l'Ile de Sicile. Ce docteur mourut à Mestir, port de Tunisie, l'an 536 de l'hégire (ino. 6 août 1141). Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 253, et dans Ibn Khallikan, tome II, p. 287.

Note 850

Ces paroles roulent sur un jeu de mots : le nom du docteur Ibn Rochd signifiant en arabe le fils de la droitu^he.

Note 851 Voyez supra, note 333.

— 521 — Note 852

Voyez supra, note 491.

Note 853

Jeu de mots résultant de la signification du nom d'Elmodjahid, qui veut dire le champion de l'Islam, ou celui qui fait la guerre sainte.

Abou Abdallah Mohammed ben Modjahid était natif de Bassora, mais il habita Bagdad. Il était très versé en théologie scolastique et dans les fondements du droit malékite. On lui doit de beaux ouvrages sur ces matières. Voyez sa biographie dans le Dihadj, p. 238.

Note 854

Allusion au nom du docteur El-Moqatil, qui signifie le combattant.

Abou*l-Hacèn Moqatil ben Soléïman El-Azdy, surnommé El-Moqatil, natif de Beikh, est l'auteur d'un Te/sir. Il fut expulsé de la ville de Merw, où il enseignait, à cause de son opinion touchant la corporéité de Dieu. Ses partisans soutenaient même que Dieu avait une barbe noire et fort épaisse qui couvrait toute sa poitrine. S'étant rendu à Bagdad, il y enseigna les traditions qu'il avait reçues d'Ed-Dahhaq, de Modjahid et d'Ez-Zohry. Il mourut à Bassora l'an 150 de l'hégire (inc. 6 février 767j. Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome II, p. 567.

Note 855 Voyez supra, note 835.

Note 856

Allusion au nom d'Ibn Atiya qui veut dire
Fils du don.

Abou Mohammed Abd-el-Haqq ben Ghalib
Ibn Atiya El-Magriby El-Andaloucy, né en
481 (inc. 27 mars 1088), mourut à Lorca, en
Espagne, en 546 (inc. 20 avril 1151). Il est
l'auteur d'un commentaire sur le Goran, qui
porte le titre de *£' / - o ? m (^ ; i * y ^ ' / - ^ e / ser*
(Commentaire succinct du Coran). Voyez sa
biographie dans le *Dihadj*, p. 182; dans *Es-
Sila*, d'Ibn Bachkoual, p. 380; dans *Dhabbi*,
éd. Codera, p. 376 ; dans *Eunouan ed-diraïa*,
d'El-Ghe-briny. Cf. *Ez-Zerkéchy*, *Chronique
des Almohades et des Hafcides*, p. 10 de la
traduction.

Note 857

Voyez la note 666. Allusion aux ouvrages
d'Abou Haïyan qui portent les titres de *El-
Bahr* (l'Océan) et de *En-Nahr* (la Rivière).

Note 858 Allusion à un livre qui porte ce titre.

Note 859 Allusion à un des nombreux ouvrages qui portent ce titre.

Note 860 Allusion à un des nombreux ouvrages qui portent ce titre.

Note 861

Allusion à un livre qui porte le titre de El-Moqtadih, qui signifie: « Celui qui cherche à tirer du feu en frottant un morceau de bois contre un autre ».

Hadji Khalifa ne fait aucune mention de ce livre.

Note 862 Voyez supra, note 835.

Note 863

Allusion à un ouvrage en prose et en vers d'Ed-Bemaminy intitulé El- Faouakih el-bedriya (Fruits ou Facéties de Bedr-eddinj.

Woyez supra, note 813, et Hadji Khalifa, t. IV, p. 315, n- 8688.

Note 864

Allusion à un ouvrage d'Ed-Demaminy, intitulé Aïn el-Haïat. Voyez supra, note 843.

Note 865 Voyez supra, note 334.

Note 866

« Khalil est le nom du maître de tous les grammairiens arabes et en particulier de Sibaoueïhl. Son nom plein est Abderrahman Khalil ben Ahmed Ei-Basry El Ferhoudy El-Yahmèdy. Il est souvent cité sous le nom de Ben Temima. Il disait à ses disciples que l'on ne sait jamais le faible de son maître si l'on

n'en fréquente quelque autre. Et pour les exciter à lui faire des demandes, et à ne se laisser jamais de l'interroger, il leur disait: Les sciences sont des serrures et les interrogations en sont les clefs. C'est lui qui découvrit les règles de la métrique arabe. Il naquit en l'an 100 de l'hégire fine. 3 août 718) et mourut en 174 (iiic. 20 mai 790). » (D'Herbelot, Bibliollièque orientale, article Khalil).

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 307.

— 523 —

Note 867

La Lampe est un traité de grammaire par El-Motarrizy. Ce docteur, dont le nom entier est Abou'1-Fath Nacir ben Abou'i-Mekarim Abd-es-Seïyd ben Ali El-Motarrizy, naquit dans le Kharezm en 538 de l'hégire (inc. 16 juillet

1143; l'année même de la mort de Zamakhchary. C'était un grammairien de talent, un lexicographe, un poète et un littérateur. Il fit ses études dans son pays natal, sous la direction de son père, et reçut les traditions de la bouche des plus illustres docteurs. On lui doit plusieurs ouvrages utiles, entre autres, un commentaire sur les Séances, d'El-Hariry; EL-Moghrib fi ierib el-mo'rib, dans lequel il explique les expressions techniques employées par les juristes, et El-Iqna" qui est un lexique de synonymes. Il mourut dans le Kharezm en 616 (inc. 19 mars 1219).

Il y a aussi un livre intitulé Misbah fi'l-maani, etc.; c'est un livre de rhétorique divisé en trois parties, lesquelles sont, selon les Arabes: Mâ'ani, Baïan et Badi, c'est-à-dire le Sens ou explication du sens, l'Eclaircissement ou amplification, et le Merveilleux ou figuré. C'est un ouvrage d'Ibn

Malik.

Note 868 Il y a plusieurs ouvrages* qui portent le titre de Miftah.

Note 869 Le lait est le symbole de l'éloquence.

Note 870 Voyez supra, note 29.

Note 871 Allusion à ce vers d'El-Motanabbi:

« Rien ne saurait être vrai pour les intelligences s'il fallait prouver l'existence du jour » (c'est-à-dire l'évidence).

Note 872

Le Hal (état) et le Maqam (station) sont, dans le langage des soufis, deux des degrés successifs qui amènent l'âme à l'état parfait.

D'après le livre des définitions de Sehroudy

{'Aouarif el-mdarif. Bibliothèque nationale, n° 375), il y a cette différence entre les liai et les Maqam que « les Hal sont de purs dons de

— 524 —

Dieu et que les Maqam sont le fruit du travail; les Hal viennent de la pure libéralité de Dieu, les Maqam s'obtiennent à force d'efforts. »

Le Hal exprime aussi un état transitoire ou passager, le Maqam un état fixe et durable. Voyez Rinn : Marabouts et Khouan, p. 65, note 1, et Dozy, Essai sur l'Histoire de l'Islamisme, Paris et Leyde, 1879, p. 338.

Ibn Araby, dans ses définitions qui font suite aux Définitions (TaWifai) d'El-Djordjany (Le Caire, 1306 de l'hégire, p. 115), dit : « Le Hal est un état d'esprit du soufi, qui survient en dehors de sa volonté et sans qu'il l'ait

recherché. Sa condition est la suivante : « Il doit cesser et être suivi d'un autre pareil ; mais il peut durer et n'être pas suivi d'un autre semblable. S'il est suivi d'un autre semblable, le soufi dit que son Hal dure ; dans le cas contraire, il dit que son Hal ne persiste pas. »

« Le Maqam est l'état de celui qui remplit toutes les conditions du soufi. »

Note 873

Abou Daoud Soleïman ben El-Ach'ath es-Sidjistany, fondateur de l'école des Dhahirites, c'est-à-dire extérioristes, qui négligent l'esprit de la loi pour s'en tenir à la lettre, naquit à Koufa l'an 202 (inc. 20 juillet 817). Il fit ses études à Bagdad ; il y enseigna ses doctrines et y mourut en 270 (inc. 11 juillet 883). On lui doit un ouvrage intitulé Kilah es-sonan (Livre des coutumes), qui a

été commenté par El- Khattaby. Voyez sa biographie dans Ibn Khal-likan, tome I, p. 381, et celle d'El-Khattaby, à la page 296.

Note 874

Le Moqarrib est un ouvrage de grammaire d'In Asfour. Voyez supra, note 238.

Note 875

Abou Abdallah Mohammed ben Soleïman El-Mo'afery ech-Chatiby, surnommé, Ibn Abou'r-Rabi mourut à Alexandrie en 672 de l'hégiré(inc. 18 juillet 1273).

Note 876 Voyez supra, note 394.

Note 877

Hadji Khalfa mentionne cet ouvrage dans la liste des ouvrages classiques du Maghrib (fin du VI^e volume). l-[^]l-Matity, qui en est

l'auteur, a écrit aussi un livre de droit,
intitulé : En-Nihaïa

— 525 —

oiCat-iamam (Le terme et la fin), et un traité qui porte le titre de EL-Ouafhaïq (Les pièces authentiques).

Abou'I-Hacen Ali ben Abdallah ben Ibrahim ben Mohammed ben Abdallah El-Ansary El-Matity, plus connu sous le nom d'EI-Matity, parce qu'il naquit à Matita, bourgade des environs d'Al-gésiras, habita d'abord la ville de Fez, où il suivit les leçons de son oncle maternel Abou'l-IIadjdjadj El-Matity ; puis il vint à Ceuta, où il se fit le disciple d'Abou Mohammed Abdallah, fils du cadî Abdallah ben Iça. Nommé cadî à Xérès, il mourut dans cette ville le 1^{er} Gha'ban 570 (25 février 1175). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 185.

Note 878

Le Tenbih fit forou ech-chafVya (Avertissement sur la jurisprudence chaféïle) est un livre composé par Abou Ishaq Ibrahim ben Ali ech-Chirazy el Firouzabady, mort à Bagdad le 6 novembre 1083 de J.-G. Il a été publié par IL Keijzer, à Leyde, en 1853.

Voyez la biographie d'Abou Ishaq Ech-Chirazy dans Ibn Khallikan, tome I, p. 6.

Note 879 Voyez supra, note 134. C'est un ouvrage d'El-Ghazaly.

Note 880

El Qodoury est le surnom d'Abou'l-Ilacen Mohammed, docteur hanéfite, qui naquit l'an 362 (inc. 12 octobre 972) et mourut à Bagdad en 428 (inc. 25 octobre 1036). Le Mokhtaçar qui porte son nom contient les dogmes d'Abou Hanifa, comme celui de

Qodama comprend ceux d'Ibn Hanbal. Ce livre est en si grande vénération chez les musulmans hanéfites, qu'ils l'apprennent ordinairement par cœur et le lisent par dévotion pour obtenir de Dieu leurs besoins et particulièrement pour être préservés de la peste. Il a été commenté par Abou't-Tadjiya Mokhtar ben Mohammed Ez-Zahidy, qui mourut l'an 658 de l'hégire (inc. 18 décembre 1259).

Son livre, El-Djauhra en naïra (le Diamant lumineux), est un livre de dévotion. Le Raudh el-Ach'ary assure aussi que le nom de Qodoury lui a été donné parce qu'il avait fait un trafic de chaudrons de cuivre. Voyez la biographie d'El-Qodoury dans Ibn Khallikan, tome I, p. 36.

Note 881

Le Neïl el-ibiihadj porte : Mokhtaçar El-

Khiraqy : -i^l j-^xj>t>», au lieu de El-Kafi.
Le Mokhtaçar d'El-Ivhiraqy est un abrégé des doctrines d'Ibn

— 526 —

Hanbal. El-Khiraqy mourut à Damas en 945 de J.-C, venant de Bagdad, qu'il avait quitté à la suite de troubles ayant éclaté dans cette ville.

Le Kafi (le Suffisant), dont le nom entier est El-Kiiab el-kafi fi'l-forou el-hanbaliya (Livre suffisant touchant la jurisprudence hanbalite), a pour auteur le cheikh Mouaffiq eddin Abdallah ben Ahmed ben Qodama de Jérusalem, mort en 620 de l'hégire (inc. 4 février 1223).

Note 882 Voyez supra, note 285.

Note 883 Voyez supra, note 491.

Note 884 Voyez supra, note 415.

Note 885

C'est un ouvrage d'EI-Ghazaly. Voyez Hadji Khalifa, tome. V, p. 576, n° 12,146.

Note 880 Voyez supra, note 491.

Note 887

Voyez Hadji Khalifa, tome I, n° 775.

Sadr-eddin Mohammed ben Omar, plus connu sous le nom d'Ibn El-Ouakil, docteur chaféïte, mourut en 716 de l'hégire (inc. 26 mars 1316).

Note 888 Voyez supra, note 288.

Note 889 Voyez supra, note 285.

Note 890

Irchad en noddar ila laiaïf elasrar (Guide des gens d'esprit dans les mystères les plus subtils) est un ouvrage de Fakhr eddin Er-Razy. Ce docteur recherche, dans ce traité, des raisons philosophiques pour prouver et pour expliquer les principes de l'islamisme. Voyez supra, note 285.

Note 891 Voyez supra, note 646.

— 527 —

Note 892 Jeu de mois résultant du double sens (propre et grammatical) des mots : J^{\wedge} , $w^{\wedge}-^{\wedge}i$ et $j^{\wedge};^{\wedge}$ "; de sorte qu'on pourrait également traduire : le nom propre mis à l'accusatif comme spécifique.

Note 893

On lit dans la Bibliothèque orientale, par d'Herbelot, à l'article Gehel :

« Quoique les Orientaux fassent grand état de la science, ils disent cependant que les plus grands docteurs ne doivent point avoir honte de confesser leur ignorance en beaucoup de choses, et de dire souvent La adri (^j-^' ^), je ne sais pas ; car Ali ben Yezid ben Ilormouz disait qu'un habile docteur devait laisser à ses disciples cette maxime pour héritage.

« Ali ayant fait une pareille réponse à une question qui lui fut faite, un impertinent lui dit qu'il donnait une marque d'ignorance. Alors Ali lui répliqua : « Ma réponse marque que je sais « quelque chose, et que j'en ignore quelqu'une; or il n'y a que « Dieu qui sache et qui n'ignore rien ».

« Un docteur ayant fait la même réponse qu'Ali, un de ses collègues lui reprocha qu'étant le chef d'une école célèbre, il ne devait pas avouer ainsi son ignorance, et que

cette façon de parler le surprenait fort. Ce docteur lui répliqua ; « Il y aurait « lieu de s'étonner beaucoup plus d'un homme qui parlerait sans « savoir, et qui citerait et alléguerait sans autorité, comme font « plusieurs docteurs ».

« L'on rapporte d'Ibn Meç'oud, qu'il avait coutume de dire, que le bouclier qui met à couvert un docteur est de savoir dire ce mot: la adri, je ne sais pas; car lorsqu'il se trompe en disant ces paroles, il vaut beaucoup mieux. »

Note 894 Voyez supra, note 463.

Note 895

Yahia ben Ali ben Mohammed ben El-Hacen ben Bestam Et-Tebrizy, plus connu sous le nom d'EI-Khatib et-Tebrizy, le Prédicateur de Tauris, naquit à Tauris l'an 421 de l'hégire (inc. 9 janvier 1030). C'était un docteur très

versé en lexicographie, en grammaire et en d'autres sciences. Il fut le disciple d'Abou'l-'Ala el-Ma'arry, d'Ibn Mohammed ed-Dahhan, et d'autres savants, et forma un grand nombre de per.sonnages distingués.

L'I'rab el-Qoran n'est pas son seul ouvrage, car il a commenté

— 528 —

le Hamaça, le divan d'El-Motanabby, le divan d'El-Ma'arry, les Mo'allaqat, les Mofaddeliyat, le livre d'Ibn Sikkit, intitulé Islah el-mantiq, le Sekht ez zend d'Abou'l-'Ala, etc.

Et-Tebrizy professa la littérature au Collège Nidhamiya à Bagdad ; puis il alla en Egypte et en Syrie, d'où il revint à Bagdad qu'il habita jusqu'à sa mort, survenue en 502 de l'hégire (inc. 11 août 1108).

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome III, p. 201.

Voyez supra, note 638.

Note 896

Note 897

Le titre complet de ce livre est Minhadj el-'abidin (La voie des dévots); c'est, dit-on, le dernier ouvrage écrit par El-Ghazaly. Voyez Hadji Khalifa, tome VI, p. 210, n° 13,213.

Note 898

D'après les Tables de Wiistenfeld, le 30 janvier 1439 est tombé un vendredi.

Note 899

Ce sultan était Aboul'-Abbès Ahmed, fils d'Abou Hammou II ; il régna de 1431 à 1461.

Note 900

Abou Mohammed Abdallah ben Abd-el-Ouahid El-Ouriadjely El-Facy vivait encore à Fez en 876 de l'hégire (inc. 20 juin 1471).

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 132, et dans Djedhouat el-iqtibas, p. 249.

Note 901

Abou'l-Abbès Ahmed ben Mohammed ben Abderrahman El-Azdy Et-Tounecy, plus connu sous le nom d'El-Qassar, fut le contemporain d'Ibn Arafa. Il était très versé en grammaire. On lui doit un commentaire sur la Borda, un autre sur les exemples du Moghrib, d'El-Motarrizy, et des annotations sur le Kechchaf, d'Ez-Zamakhchary. Il vivait encore postérieurement à l'année 790 de l'hégire (inc. 11 janvier 1388). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 55.

Note 902

Siradj eddin Abou Ali Omar ben Nasr ben Salih El-Balqiny est mort au Caire en 806 de l'hégire (inc. 21 juillet 1403). Il était né en 724 (inc. 30 décembre 1323).

— 529 —

Note 903

Medjd eddin Mohammed ben Yaqoub El-Firouzabady naquit à Firoiizabad l'an 729 de l'hégire (inc. 5 novembre 1328). Il est l'auteur d'un dictionnaire très étendu qu'il compila en 60 volumes, et lui donna le titre de Lamai el-moallim (la Terreur du professeur); mais étant lui-même épouvanté de la grosseur énorme de son ouvrage, il en retrança toutes les autorités et le réduisit à deux seuls volumes sous le nom de El Qamous el-mohii (TOcéan environnant). Medjd-eddin mourut l'an de l'hégire 816 (inc.

3 avril 1413) et composa son dictionnaire après celui de Djauhary, dont la grosseur n'était que la soixantième partie du sien.

Note 904

Nour eddin 'Othman ben Abou Bekr En-Nouéïry professa le droit malékite au Caire. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 182.

Note 905

Omar ben Mohammed ben Abdallah El-Badjy Et-Tounecy, plus connu sous le nom d'El-Q:»lchany, était originaire de Béja (Tunisie). Il fut cadî de la communauté, à Tunis. On lui doit un commentaire sur le livre intitulé TaouaW el-anouar. Il mourut en 748 de l'hégire (inc. 13 avril 1317). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtiliadj, p. 180. Cf. Ez-Zerkéchy, Chronique des Almoha-des et des Hafcides, p. 210 et 218 de la traduction.

Note 906

Ibrahim ben Faïd ben Mouça ben Hilal ez-Zouawy El-Qocen-tiny, l'auteur d'un commentaire sur le Précis de sidi Khelil, naquit dans le Djurdjura l'an 796 de l'hégire (inc. 6 novembre 1393). Il se rendit à Tunis, où il fit ses études; puis, il vint à Gonstaitine, où il séjourna huit mois. Sa mort arriva en 857 de l'hégire (inc. 12 janvier 1453). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 22.

Note 907

Ahmed ben Younês ben Saïd El-Qocentiny est l'auteur d'un livre sur la formule Que Dieu bénisse et salue le Prophète, intitulé Riçala fi tevdjih dhikr es-siada fi's-salat 'al-en-naby. Il naquit en 813 (inc. 6 mai 1410) et mourut en Chawal 878 (ce mois a commencé le 19 février 1474). Voyez sa biographie dans

Neïl el-ibtihadj, p. 68.

Note 908

Abou'l Qaciin Mohammed ben Mohammed
ben Youçof ben

— 530 —

Mohammed ben Mohammed ben Ali El-
Ansary, plus connu sous le nom d'Ibn El
Khechchab El-Gharnaty, eut près de quatre
cents professeurs dont il a retracé la vie dans
un gros volume. Il vivait encore l'an 772 de
l'hégire (inc. 2G juillet 1370j. Voyez sa
biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 277.

iNoTE 909

Mohammed ben Ali ben Mohammed ben
Ahmed ben Sa'd El-Ansary, plus connu sous
le nom d'El-IIafiar El-Gljarnaly, était un
savant de Grenade. C'est lui qui était chargé

de la distribution des aumônes royales. Il mourut l'an 811 de l'hégire (inc. 27 mai 1408). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 291.

Note 910

El-Qacida ech-Chouqraieciya est un poème en l'honneur du Prophète, composé par Abou Mohammed Abdallah ben Mohammed Ech-Chouqrately.

Ech-Chouqrately était originaire de Ghouqrates, qui est une bourgade des environs de Touzer, en Tunisie. Il mourut en 466 de l'hégire (inc. 6 septembre 1073).

Note 911 Ce poème paraît être le même que celui cité plus loin sous le n° 16.

Note 912 Voyez supra, note 143.

Note 913

Abou'l-Qacim Mohammed ben Mohammed ben Serradj El-Andaloucy El-Gharnaty, cadî de la communauté à Grenade, a composé un commentaire sur le Précis de Khelil. Il vint à Tlem-cen où il rencontra IbnMerzouq el-IIafidet eut avec lui plusieurs disputes scientifiques. Sa mort arriva l'an 848 de l'hégire (inc. 20 avril 1444). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 323.

Note 914

Abd-en-Nour ben Mohammed ben Ahmed Ech-Cherif El-'Amrany El-Facy a annoté la Modawana. On lui doit aussi des décisions juridiques qui ont été transcrites dans le Mi'iar, d'El-Ouenchericy. 11 était né en 685 de l'hégire (inc. 27 février 1286j. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 167 et dans Djed-houat el-iqtibas, p. 276.

Note 915

Le Neïl el-ibtihadj ^QviQ : ^-^^ i^'—' ^?,
touchant la question du canal.

— 531 —

Note 916 Voyez supra, note 356.

Note 917

Hadji Khalfa (tome V, p. 447) donne à ce
commentaire le nom de Sif:^^ ^j'^ Menzeh
en-nabil (Lieu d'agrément de l'homme
habilej.

Note 918

Voyez supra, note 728. Mohammed El-
Marrakechy est l'auteur d'un livre qui porte
le même titre. Voyez Neïl el-ibtihadj, p. 293.

Note 919

Ahmed ben El-Hacèn ben Saïd EI-Mediouny

avait été le disciple d'Abou Dja'far ben Ez-Zobéir, d'Abou Hayyan, de Djelal eddin El-Qazouiny, des deux fils de l'Imam, etc. Le sultan Abou'l-Hacen le mérinide l'employa d'abord en qualité de percepteur de l'impôt sur les animaux ; puis il le chargea de recevoir les plaintes adressées au sultan.

Ahmed ben El-Hacèn El-Mediouny occupa cette charge jusqu'au jour où il fut nommé cadi à Tlemcen. Il mourut l'an 768 de l'hégire (O'nc. 7 septembre 1366). Voyez sa biographie dans Neilel-ibiihadj, p. 54.

Note 920

\uQ Neïl el-ibtihadj dit que cette discussion grammaticale est extraite de VlgJiinam el-forsa, par Ibn Merzouq el-Hafid.

Note 921

Le traditionniste Abou Horéïra mourut l'an 58 de l'hégire (inc. 3 novembre 677).

' Note 922

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibiihadj, p. 304.

Note 923

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 25 et suiv.

Note 924

Abderrahman Ibn Khaldoun, dans son Histoire des Berbères et dans son autobiographie; Yahia Ibn Khaldoun, dans son Histoire des sultans abdelouadites ; Ihh El-Qadi, dans Djedhouat el-iqtibas, et Ez-Zerkéchy, dans sa Chronique des Almohades et des Hafcides, nomment le personnage qui fait l'objet de cette notice: El-Aboli/ (Jj^).

Note 925 Le Neïl el-ibtihadj[^]orie : Ahola (àSj\).

Note 920 Le Neïl el-iblihadj porte :
Moliammed beii Ghalionun.

Note 927 Abou Hamtnoii I" régna d'avril
1308 à fin juillet 1318.

Note 928 Le Ne'ilel-ibtihadJ parle : El-
Yalioudy (le Juif),

Note 929

On lit ce qui suit dans Ibn Khaldoun,
Histoire des Berbères, tome III, p. 142 de la
traduction de M. de Slane :

« Après la prise de Tlemcen par AbouTI-
Hacen (27Raniadhan 737 — 1" mai 1337), la
soldatesque, libre de tout frein, se mit à
saccager les maisons. Le sultan traversa la
ville jusqu'à la grande mosquée et fit venir

les deux muftis conseillers d'Etat, Abou Zeïd AlDderrahman et Abou Mouçalça, surnommés les Fils de l'Imam. Il les avait déjà appelés du fond de la province, tant il estimait les hommes de savoir. Ces docteurs lui firent un tableau affligeant de la situation de la ville, et par leurs vives remontrances, ils le décidèrent à mettre un terme aux maux des habitants et à faire proclamer la cessation du pillage. »

Ce récit se lit aussi dans le tome IV, p. 223.

Note 930

Abou'l-Hacen Ali ben Mohammed ben Abdel-Haqq Ez-Zeroualy (ou ez Zerouïly), plus connu sous le nom d'Es-Sogheïyr, est l'auteur d'un commentaire sur la Modawana. Il mourut à Fez l'an 719 de l'hégire (inc. 22 février 1319). Voyez sa biographie dans le DihadJ, p. 204, et dans Djedhoaal el-iqtibas,

p. 299.

Note 931 Voyez supra, note 688.

Note 932

C'est une accusation que les musulmans portent aussi contre les Juifs. Voyez Coran, sur. II, v. 39, et sur. IV, v. 48.

Note 933

Abdallah ben El-Abbès ben Abd-el-Motallib ben Hacbim El-Qorèchy El-Hachlmy, cousin germain de Mahomet, naquit trois

— 533 —

ans avant l'hégire (619 de J.-C.)- C'était l'un des principaux compagnons du Prophète. On lui donnait les titres de Docteur du peuple ? nitsulman et d'Océan de science, à cause de son immense savoir. Omar ben El-Khattab

l'honorait beaucoup malgré son jeune âge. Ce docteur vécut encore 47 ans après la mort d'Omar. On venait le consulter sur toutes les questions de droit. Il fut l'un des six compagnons du Prophète qui ont reçu le plus de traditions ; les cinq autres sont : Ibn Omar, Djabir, Ibn Abbès (son frère), Anes et Aïcha, femme de Mahomet. Les traditions qu'il a transmises s'élèvent au nombre de mille,

Ibn Abbès mourut à Thaïf, l'an 68 de l'égire (inc. 18 juillet 687). Son frère Obéïdallah Ibn Abbès, qui avait un an de moins que lui, est célèbre parmi les compagnons du Prophète. Il transmet les traditions à un certain nombre de docteurs et mourut à Médine l'an 55 de l'hégire (inc. 6 décembre 674).

Note 934 Surnom du khalife Omar ben El-Kbatlab.

Note 935

« .. .Le respect d'EI-Asma'i pour le livre sacré et les traditions du Prophète était tel, qu'il refusait d'en interpréter les difficultés et les obscurités au moyen de son érudition; il répondait toujours : « Les Arabes du désert disent que telle et telle « expression signifient telle chose, mais je ne sais pas ce qu'elle « peut signifier dans le Koran. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 143).

Note 936

Allusion à Joseph, fils de Jacob, et ministre de Pharaon.

Note 937 C'est El-Hacèn El-Basry. Voyez supra, note 428.

Note 938

Abou Bekr Mohammed ben Sirin El-Basry

était le fils d'un esclave d'Anes ben Malik. Il reçut les traditions d'Abou Horeïra et d'autres docteurs, et fut l'un des jurisconsultes de Bassora. Très versé dans l'interprétation des songes, il composa sur cet art, un livre intitulé Ichara fi 'ibn el 'ibara (Traité d'onirocritie), divisé en cinquante chapitres. Ibn Sirin naquit à Bassora l'an 32 de l'hégire (inc. 12 août 652) et mourut dans cette ville en 110 (inc. 16 avril 728j. Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome II, p. 225.

— 534 —

Note 939

Mohammed ben Es-Sebbagh El-Khazradjy El-Miknacy trouva la mort dans le naufrage de la flotte d'Abou l-Hacèn le mérinide, vers la fin de l'année 750 (inc. 22 mars 1349j.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p.

243, et dans Djedhouai el-iqtibas, p. 189.

Note 940

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibiihadj, p. 244. La biographie d'El-Aboly se trouve aussi dans Djedhouat eî-iqtibas, p. 191.

Note 941

Voyez supra, p. 270, ligne 4 d'en bas.

Note 942

Es-Safîar (le chaudronnier) est le surnom d'Abou'I-Qacira el-Ghafiyy, médecin et mathématicien espagnol. Son traité de l'astrolabe est conservé au British Muséum.

Note 943

Cette notice biographique est extraite du Neïl

el-ibiihadj, p. 333.

Note 944

C'est le fils de Lahcèn ben Mekhlouf dont la biographie se trouve plus haut.

Note 945

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 334.

Note 946

C'est le fils d'Ibrahim ben Abderrahman ben El-Imam dont la biographie se trouve plus haut.

Note 947 Le Neïl el-ibtihadj porte : El-Maqqary.

Note 948

Le titre complet.est : Ech-Chamil fi foroael malikiya (Traité complet de jurisprudence maléklte). Voyez Hadji Khalfa, tome III, p. 471, no 6.480.

— 535 —

Le nom entier de Behram est : Behram ben Abdallah EI-Demiry. Ce docteur, qui appartenait à la secte malékite, mourut en 805 de l'hégire (inc. 1^{er} août 1402).

Note 949

Et-Taftazany est le surnom de Sa'd-eddin Meç'oud ben 'Omar, auteur de plusieurs ouvrages, qui mourut l'an de l'hégire 792 (inc. 20 décembre 1389) dans la ville de Marach.

Ce docteur a commenté le livre intitulé Aqaïd en-Ndçafy (les Articles de foi), d'En-Naçafy, en l'an 718 (inc. 5 mars 1318) ; on a de lui

aussi un ouvrage intitulé Irchad elhadi fVn-nahou, qui est une grammaire arabe qu'il a composée l'an 788 (inc, 21 mai 1376), et un commentaire sur les Arbaïn. Il est encore l'auteur de Miftah el-fiqh (la Chef de la jurisprudence), livre qui a été commenté par Séirany ; d'un commentaire sur le Miftah el-'oloum, d'Es-Sekkaky, composé en 789 (inc. 22 janvier 1387) et d'un autre sur le Telkhis el-Miftah, de Djelal-eddin El-Qazouiny, appelé El-Moiawel.

Note 950

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 320.

Note 951

El-Mostasfa est le titre d'un livre d'El-Ghazaly qui a été abrégé par El-Kharezmy dans un de ses ouvrages qui porte le nom de Mahsoul fi 'ilm el-àçoxd.

Voyez supra, note 118.

Note 952

Note 953

Le Minhadj al-oçoul ila 'ilm el-oçoul (La voie qui mène à la science des fondements du droit) est un traité de droit chaféïte composé par ElBeidhaouy et commenté par Ghems eddin El-Isbahany. Voyez supra, note 389.

Note 954 Voyez supra, note 413.

Note 955

Chems eddin Hacem ben El Qacim El-Morady est l'auteur d'un commentaire sur VAlfuja qui porte son nom. Ce grammairien mourut en 749 de l'hégire (inc. 1^{er} avril 1348).

Note 956

Cette notice biographique est extraite du Neïl elibiihadj, p. 323.

Note 957

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 323.

Note 958

On lit dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 218, 219 :

« Le cheikh Mohammed Ibn Youssef-el-Käisy el-Andaloussy, surnommé Et-Taghry, remplissait les fonctions d'écrivain ou de rédacteur dans les bureaux de l'administration sous le règne d'Abou Hammou. Almakkary cite avec éloge le nom d'Et-Taghry. « L'écrivain très docte, dit-il, le poète et prosateur Abou Abd' « Allah Mohammed ibn Youssef et-Taghry était secrétaire du « sultan de Tlemcen le prince

des Moslim, Abou Hammou Mousa « ibn Youssof, de la famille des Beni-Zeïyan. »

« Dans son Traité des accidents, El-Mazoûny, cité par Ibn Mariem, nous apprend que le secrétaire Abou Abd'Allah avait étudié sous la direction de l'imam, le chérif Tiemcénien et d'autres savants professeurs. Ibn Mariem ajoute: « Je n'ai pu décou-« vrir dans aucune biographie la date précise de sa mort. » Quoiqu'il en soit de cette date, il est certain qu'Et-Taghry florissait encore en 776, puisque vers la fin de cette année il composa, en l'honneur de la famille du roi Abou Hammou, un poème qui est cité au long par Yahia Ibn Khaldoun. Outre cette composition poétique, on lui doit six autres Kacydah, qu'il récita en présence du roi à l'occasion du Mauled, pendant les années 760, 761, 763, 764, 768, 770 et 771, plus une ode qu'il présenta au roi à l'occasion de la prise de la ville de Tedellis, pièce dans

laquelle il félicite Abou-Ilarnmou de cette conquête, qui jeta un nouveau lustre sur son glorieux règne. Ce poème, qui se compose de quarante-neuf vers sur le mètre Khafif, nous a été conservé par Yahia Ibn Khaldoun et se lit au fol. 82 r" de mon manuscrit. Le poète Et-Taghry vivait encore en 796, car à la fête du Mauled qui fut célébrée cette année, il récita une nouvelle Kacydah en l'honneur de Mahomet. »

L'abbé Barges a donné des extraits des poésies d'Et-Taghry dans le Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 224 et suiv., et dans la Vie de Cidi Abou Medien, p. 27 et 28 de l'Introduction.

Note 959

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtili.adj, p. 294.

Note 960 Variante '. AlùJ^ hyt ^ ^ ^3^ i.)y3
jf <^-^yî ï.j*i\

Note 961 Cette notice biographique est
extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 336.

Note 962

On lit ce qui suit dans Mémoire épigraphique
et historique sur les tombeaux des émirs
Beni-Zeïyan, par C. Brosselard, p. 138, 139 :

« .. Une épitaphe également intéressante fut
retrouvée parmi les débris que nos fouilles
avaient amoncelées auprès de la crypte d'Ibn
Merzouq. Il s'agit de celle d'un homme qui
avait joui aussi d'un grand renom de son
vivant, le Sid Abou-Abdal-lah-Mohammed
ben-Ahmed-el-Okbani. Son épitaphe le
qualifie de câdi de la Djemaâ de Tlemcen. Il
avait été le disciple d'Ibn Merzouq, et
apparamment sa grande réputation lui avait

valu l'honneur d'être enterré dans le cimetière royal, auprès de son ancien maître. Il était mort trente ans après lui, en 871 (1466), sous le règne d'El-Motawekkel. »

Note 963 Cette notice biographique est extraite du Neilel ibiihadj, p. 337.

Note 964 Voyez Complément de V Histoire des Beni-Zeïyan, p. 16.

Note 965

Voyez Complément de V Histoire des Beni-Zeïyan, p. 22, 23 et 24, et Vie de Cidi Abou Medien, p. 71, 72, 105 et suiv.

Note 966

Mohammed ben Omar ben Khamis fut assassiné à Grenade, par le prince Ali ben Nasr, connu sous le sobriquet de El-Abkem (le Muet) l'an 708 de l'hégire (inc. 21 juin

1308j, lorsque le sultan Mohammed (IIIj Ibn el-Ahmar el-Mekhlou'fut déposé par son frère Abou'l Djoïouch-Nasr et que son vizir Abou Abdallah Ibn El-Hakim fut tué par les conspirateurs.

Note 967 Voyez Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 77, 78.

Note 968 Le tombeau d' 'Oqba El-Fihry se trouve près de Biskra.

— 538 —

Note 969

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 15 et 16. Il mourut à Tlemcen au commencement du mois de Redjeb de l'an 681 (5 octobre 1282), et fut inhumé à côté du sultan Abou Yahia Yaghraoracen, dans la Grande Mosquée d'Agadir, dont il ne reste plus aujourd'hui

que le minaret.

Note 970

« Les Lamtouna, un des peuples qui portaient le litham (voile), habitaient le désert et professaient le magisme ; mais dans le troisième siècle de l'hégire, ils embrassèrent la foi islamique. Ayant alors fait la guerre aux peuples nègres leurs voisins, pour les contraindre à adopter la vraie religion, ils parvinrent à les soumettre et à fonder un puissant empire. » (Ibn Khaldoun, Histoire des Berbères, traduction de Slane, tome II, p. 94).

Note 971

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 94 et 95.

Note 972

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 14. Cf. El-Tenassy, Histoire des Béni Abd-el-Oiiad, p. 25 et 26 de la traduction de l'abbé Barges,

Voyez supra, note 732. Voyez supra, note 688.

Note 973

Note 974

Note 975

C'est le fils de Mohammed ben 'Amr Et-Temimy dont la biographie se trouve plus loin, page 326.

TOMBEAU DU Cm MOHAMMED IBN ABI AMER

« Aux portes de Tlemcen, du côté du Midi, s'étend un vaste champ couvert de

tombeaux. C'est là Mok'bara ou nécropole consacrée, depuis plusieurs siècles, à la sépulture des musulmans. En suivant le chemin qui traverse cette vallée des morts et qui monte, par une pente rapide, au village si pittoresque d'EI-Eubbed, on peut apercevoir, en la cherchant bien, une petite kobba qui se cache modestement à l'ombre d'un vieux minaret, seul reste encore debout d'une mosquée en ruines. L'intérieur

— 539 —

de cette kobba est fort délabré ; aucun vestige d'ornement ; pas d'ex-voto ni d'offrandes suspendus à la muraille ; les parois sont nues. Il semble que l'oubli pèse de tout son poids sur ce monument.

« Et cependant, là reposent les restes de deux personnages célèbres, qui jouèrent un rôle considérable dans les affaires de leur

temps, et qui ont laissé une page dans l'histoire. Une pierre tumulaire en marbre onyx git sur le sol ; on y lit l'épita-phe suivante :

^t^)! ^\ ô^\ h>^] JIjJI ,i,UJ 5j_>iJI 'i^"^\
jjsJ! ù^^^ ^UW àjj^\

TRADUCTION

« C'est ici la sépulture du cheikli Al-fakih, l'Imam, le savant, le très savant, élite des docteurs, colonne des jurisconsultes, mufti des musulmans, le pivot des connaissances, l'esprit sagace qui les avait approfondies, le cadî, chef de la justice, Abou Abdallah Mohammed, fils du cheikh Al-fakih, l'iman, l'unique, l'incomparable, l'exemple et le modèle à suivre dans les voies de la science, le très docte Ahmed, fils du cheikh Al-fakih, l'iman, le savant,

« Honneur et diadème de la science, le cadî

Abou'l-Hacen Ali ben Abi Amer Et-Temimi.
Que Dieu le revête du vêtement de sa
protection ; qu'il fasse descendre sur lui les
grâces de son pardon, et qu'il le gratifie de
ses bienfaits ! Glorifié soit son nom, car il n'y
a de Dieu que lui ! — Il est décédé dans la
matinée du jeudi dix-sept de Dhou'l-hidja de
l'année sept cent quarante-cinq (745.) »

« Cette date correspond au 20 avril de
l'année 1345 de notre ère. Depuis huit ans,
Tlemcen était au pouvoir des Emirs Méri-
nides; Abou'l-Hacen Ali était le sultan
régnant.

« Mohammed Ibn Abi Amer appartenait à
une famille originaire d'El-Mehdia, et ses
ancêtres faisaient partie de la milice fournie
au gouvernement de l'Ifrikia par les Arabes
Témimides

de ce pays. Son père et son grand-père avaient exercé à Tunis, sous le gouvernement Hafside, la charge de cadi, et ils s'étaient acquis la réputation de légistes d'un grand savoir. C'est dans cette ville que Mohammed Ibn Abi Amer fit son éducation et qu'il s'instruisit, à l'école des maîtres les plus renommés, des sciences koraniques et de la jurisprudence. Lors du bouleversement de l'empire Hafside, il quitta la capitale pour chercher ailleurs les moyens de vivre. Jeté par les vicissitudes de la fortune dans la ville de Collo, il s'y fit tellement remarquer par sa capacité, qu'il fut nommé régisseur du port, à l'époque où Ibn Ghamr dirigeait l'administration de Bougie. De GoUo, il passa à Teddelès (Dellis) avec les mêmes fonctions. Il était dans cette ville lorsqu'elle retomba au pouvoir du sultan abdelouadite Abou Hammou I" (711 z= 1311-12). Ce prince ordonna à son premier mufti, Abou Zeïd Ibn El-Imam, d'aller reitevoir la soumission des

habitants et d'exiger l'envoi de leurs notables à la cour. Mohammed Ibn Ali Amer fut au nombre des otages ; et, une fois à Tlemcen, il résolut d'y fixer définitivement son séjour. Ses connaissances étendues en jurisprudence lui valurent d'être appelé aux fonctions de premier cadî, qu'il eut l'habileté de conserver longtemps, aussi bien sous le gouvernement abdelouadite que sous la domination mérinide. Mais à la fin, les cheikhs de la ville le dénoncèrent comme un magistrat prévaricateur. Aboul' Hacén Ali, pour leur donner satisfaction, le destitua ; mais, comme au fond il était convaincu de sa probité, et que son immense savoir n'était pas contestable, il le dédommagea de la perte de ses fonctions, en lui confiant l'éducation de son fils Abou-Einan Fares. Mohammed Ibn Abi Amer se distingua encore dans cette position élevée ; mais la mort qui vint le surprendre, au mois de Dou'l-hidja (745), ne lui permit pas de jouir longtemps de ses

nouveaux honneurs.

« Il laissait après lui un fils également appelé Mohammed, qui, ayant été élevé avec le fils du sultan, devint l'ami et le confident de ce prince. Abou Einan Fares étant monté sur le trône en 752 (1351) fit avancer rapidement de grade en grade le compagnon de son enfance, et le porta aux plus hauts emplois.

« L'historien Ibn Khaldoun, à qui nous empruntons ces détails, énumère complaisamment les titres d'honneur dont était revêtu ce favori de la fortune. « Le paraphe impérial, le commandement de l'armée, les fonctions de chambellan, l'office d'ambassadeur, la direction des bureaux de la guerre, les finances, l'intendance du palais, le gouvernement de la maison royale, rien ne manque à l'ambition de l'ami du sultan. Tous les regards se portèrent vers lui ; les hommes les plus éminents, les princes du sang, les

chefs de tribus, les chérifs, les docteurs de la loi s'empressèrent de briguer sa protection, et les administrateurs des

— 541 —

provinces lui envoyèrent l'argent des contribuables afin de gagner sa faveur (Ij. »

« Cette haute fortune avait excité la jalousie des vizirs et des grands de l'empire qui n'attendaient que le moment favorable pour le renverser. Cette occasion se présenta à Tépoque où Ibn Abi Amer fut envoyé, à la tête d'une armée considérable, pour combattre les Bougiotes révoltés (Hg. Cba'ban 754 = J.-C. septembre 1353j. Ses ennemis profitèrent de son éloignement pour le perdre dans l'esprit du sultan ; et quand il fut de retour, victorieux de cette expédition, il trouva le prince, son ancien ami, fort refroidi à son égard. Bientôt une

disgrâce s'ensuivit, et Ibn Abi Amer fut exilé dans le gouvernement de Bougie. C'est là qu'il mourut vers le commencement de 756 (janvier 1355), « emportant, dit l'historien, les regrets des habitants, dont il avait gagné l'amour par une administration juste et paternelle. »

« Le sultan envoya ses propres chevaux et mulets pour ramener en Maghreb la famille et les enfants de son ancien ami. Le corps du défunt fut apporté à Tlemcen et déposé dans le cimetière où l'on avait enterré son père. Abou Zeïyan, fils du sultan Abou Einan, à la tête d'un détachement de troupes mérinides, rendit au chambellan les derniers devoirs.

« Ainsi vécut ces deux personnages, l'un magistrat savant, l'autre brillant homme de cour, dont la sépulture, aujourd'hui délaissée, se confondrait avec les tombes les plus vulgaires, si une épitaphe, gravée sur le

marbre, n'indiquait, d'une manière précise, la place où leur dépouille mortelle repose depuis cinq cents ans. La pierre tumulaire du chambellan (el-hadjib), s'est perdue ; on doit le regretter. Les descendants d'Ibn Abi Amer, du favori d'Abou Einan, du vainqueur de Bougie, du vizir qui avait amassé de si grandes richesses, vivent aujourd'hui à Tlemcen, dans une position précaire, voisine de la misère. Si Mohammed ben Abi Amer, dernier rejeton de cette famille illustre, s'est constitué le gardien du tombeau de ses ancêtres ; c'est à lui que nous devons d'avoir pu le visiter et recueillir l'intéressante inscription qu'on a lue plus haut. » {Revue africaine, ^^ année, n" 14, décembre 1858 : Les biscriptions arabes de Tlemcen, par G. Bros-selard).

iNoTE 976

Voyez sa biographie dans Complément de

VHistoire des Béni-Zeïyan, p. 346 et suiv., et dans Neïl el-ibtihadj, p. 317.

« Mohammed El-Haouary était originaire de Haouara, postérité de Haouar, fils de Mazigh ben Bernés. La plupart des Haouara sont fixés dans la Tripolitaine. Chez ceux de Mesratase trouve le

(1) Histoire des Berhères, vol. iv, p. 301.

— 542 —

tombeau du cheikh Zerrouk. Je citerai encore les Haouara qui forment la population de Kalâat-Asnane, bourgade où les Hanna-cha de Et-Tmetmatet entreposent actuellement leurs bardes et leurs grosses provisions ; puis les tribus des environs de Kairouan, qui marchèrent sous la conduite de leur prince, Akkache ben Ayoub, contre Hendala ben Safouan El-Kelby, gouverneur de l'Afrique au nom de Hicham ben Abd-el-

Malek et le battirent.

« Enfin les Haouara sont nombreux à Tozer, et dans le Djerid. Dans le Maghreb central, les Haouara de Mesrata, fixés près de la Kalâa des Beni-Rached, sont célèbres. Leur nom eut de l'éclat dans cette ville, dont la Kasba ou forteresse, fondée par Mohammed le Haouarite, acquit une grande réputation entre les mains des Beni-Youçof, postérité de Mohammed ben Ishaq.

« Haouar était frère utérin de El Lemt. De ce dernier est issu le cheikh Ouaggag El-Lemti, dont nous avons déjà dit un mot. Selon le cheikh Ibn Safouan, le cheikh Mohammed El-Haouari était originaire des Maghraoua. Voici le passage de l'hymne où il en parle : « Le cheikh des cheikhs, modèle de constance et de fermeté, Sidi Mohammed ben Omar ben Olhman ben Sabi ben Ayacha ben Okkacha ben Seiyd en-Nas El-Maghraouy,

surnommé le Haouarite, etc. » Il mourut, je crois, le matin du samedi, deuxième jour du mois de Rabi' second 843 (12 septembre 1439J. (Revue africaine, année 1879 : Voyages extraordinaires et nouvelles agréables, par Bou Ras, traduction de M.Arnaud, interprète militaire, p. 13G.)

« La prise d'Oran par les Chrétiens fut amenée par l'invocation que fit Mohammed El-Haouari, à la suite du meurtre de son fils tué par les Beni-Zian. Sidi Ali El-Asfer et-Tlemcèny fut le témoin de ce fait. Le cheikh Ibrahim, disciple du cheikh El-Haouari, prévint les Beni-Zeïyan des conséquences de leur crime, dans un poème rimé sur la lettre ta.

« A cette cause de l'entrée des Chrétiens à Oran, il faut joindre celle-ci :

Abou'l-Abbès sidi Ahmed ben Youçof, l'un

des plus grands amis et des plus fervents adorateurs de Dieu, demeurait chez les Haouara et était originaire des Béni Ouaboud i^^j^^J^-

« S'étant un jour rendu à Oran, il y fut admirablement accueilli par la population. Le caïd, ou gouverneur de cette ville, écrivit aussitôt au prince des Beni-Zeïyan :

« — Il existe chez les Haouara un homme très dangereux pour votre pouvoir.

« — Envoyez-le moi ou tuez-le, répondit l'Emir.

« Lorsque Sidi Ahmed ben Youçof vint auprès de sa famille, à Ras-el-Ma, le gouverneur communiqua au chef des Haouara, Ahmed ben Ghanem, les ordres qu'il avait reçus au sujet du

cheikh. Ce dernier eut vent du complot Irarné contre lui, il quitta la contrée en lançant cette malédiction :

« Ils nous chassent de notre pays, que Dieu les chasse à leur « tour de terre et de mer. »

« Peu de temps après, Dieu, pour chasser les Beni-Zeïyan de la mer, se servait des Infidèles, qui prirent Oran, et, pour les chasser de terre, employait les Turcs, qui entrèrent à Tiemcen. Sidi Ahmed se dirigea chez les Beni-R'edou. Un parti de Soueïd l'arrêta en chemin. Ce juste prit trois cailloux, les pressa dans ses mains et les réduisit en une poussière lénue comme de la cendre.

ft — Si vous vous opposez à mon passage, s'écria-t-il, en s'a-dressant à ces coupeurs de route, Dieu vous brisera comme j'ai brisé ces pierres.

^ Ces gens, terrifiés et repentants, firent acte de soumission. D'après Es-Sebbagh, sidi Ahmed ben Youçof avait une fille appelée Aïcha.

((Les miracles de ce saint homme, mort en 931, sont innombrables. Son tombeau, situé à Miliana, est très visité. » (Ibid., p. 139.)

Sur Sidi Ahmed ben Youçof, voyez R. Basset, Les dictons satiriques de Sidi Ahmed ben Yousof, p. 22 et une étude de Destaing.

Pour Sidi Mohammed El-Hawary, voyez les références données par M. René Basset, Fastes chronologiques de la ville d'Orayx, in Bulletin delà Société de Géographied'Oran, 15^e aimée, tome XII, fasc. LU, janvier-mars 1892, p. 64. Cf. Fey, Histoire d'Oran, et Doutté, Les Marabouts, p. 13 et GO.

Note 977 Ahmed ben Idris El-Bedjaouy mourut à Bougie postérieurement à l'année

7Go de l'hégire (inc. 3 décembre 1358,). On lui doit un commentaire sur le Précis d'Ibn El-Iladjib. Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 83, et dans Neïl el-ibtihadj, p. 50.

Note 978

Pour la Mosquée des Omméïades, voyez R. Dozy, Essai sur l'histoire de l' Islamisme, un vol., Leyde, Paris, 1879, p. 486 et suiv.

Note 979

La kheloua (retraite) de Sidi Mohammed El-Hawary se trouve dans la commune-douar de Barkèche, chez les Douaïrs, commune mixte d'Aïn-Témouchent, près d'Aïn-el-Arba.

Note 980

Le Neïl el-ibtihadj le nomme tantôt El-Meqlachy, tantôt El-Meqlach.

Note 981

La bechara est une somme d'argent que l'on donne à celui qui apporte une bonne nouvelle, ou à celui qui fait retrouver un animal ou un objet volés.

Note 982

Cf. Ez-Zerkéchy, Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 210 de la traduction.

Note 983

D'après El-Ouenchericy, le sultan Abou Faris serait mort subitement, non à Tunis, mais dans les montagnes du Ouencheris, à son retour de l'expédition de Tlemcen. Voyez Neïl el-ibtihadj, p. 303, ligne 13. Cf. Ez-Zerkéchy (Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 210 de la traduction) qui le fait mourir le 9 de Dhou'l-hiddja 837.

Note 984

Une zaouïa est à la fois une chapelle qui sert de lieu de sépulture à la famille qui a fondé l'établissement; une mosquée pour faire la prière en commun; une école où le Coran et le droit sont enseignés, et un lieu d'asile où tous les hommes poursuivis par la loi ou persécutés par un ennemi, trouvent un refuge inviolable. C'est aussi le lieu où se réunissent les membres d'une même confrérie religieuse.

Note 985 Voyez sa biographie à la page 339.

Note 980

La biographie de Sidi Mohammed El-Hawary se lit aussi dans Parterre de Jonquilles ou Vertus des quatre derniers saints, par Ibn Sa'ad, publié par Destaing.

Note 987

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 340.

Note 988

Pour ^^,J>^ *^, voyez Hadji Khalfa, tome VI, p. 452.

Note 989

Le Neïl el-ibtihadj dit qu'il dormait le visage tourné vers la Mecque.

— 545 —

Note 990

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibiihadj, p. 340.

Note 991

Voyez, dans le Journal asiatique de février

1854, un article de Cherbonneau, intitulé: Documents inédits sur Es-Senoûcy, son caractère et ses écrits. Voyez aussi Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 3G6 et suiv., et l'article de M, Brosselard dans le n° 28 de la Revue africaine, juillet 1861.

J'extrais le passage suivant d'un article de M. Brosselard, intitulé Tombeau du cid Mohammed Es-Senoûcy et de son frère le cid Ali Et-Talouty, et publié dans le n° 14 de la Revue africaine, décembre 1858 :

« La piété reconnaissante des disciples et des admirateurs d'Es-Senoûcy, jointe à la libéralité du sultan alors régnant, lui éleva un tombeau sur lequel près de quatre siècles sont déjà passés, sans diminuer la vénération universelle dont il est l'objet. Ce monument, de forme rectangulaire, recouvert de tuiles vernissées qui flamboient au soleil, est assis

sur la petite émi-nence qui domine toutes les sépultures du cimetière musulman, à droite du chemin qui conduit au village d'El-Oubbad, et non loin de la tombe plus modeste d'Ibn Abi Amer. L'intérieur est orné d'arabesques et de nombreuses ofirandes y attestent la dévotion toute particulière des visiteurs. Sous un catafalque (tabout) recouvert de riches étofies et abrité par des bannières aux couleurs islamiques, on peut remarquer deux pierres carrées droites (chouahed) gravées en relief, et placées en regard l'une de l'autre, aux deux extrémités de la tombe. Sur la première, qui indique l'endroit où repose la tête du défunt, on lit:

TRADUCTION

« Louanges à Dieu ! C'est ici le tombeau du Cheikh, le savant, le saint homme, l'homme de bien, Sidi Mohammed ben Sidi Youçof Es-Senoùçi. Il est décédé (Dieu l'ait en sa

miséricorde 1) dans le mois de Djoumada
second de l'année 895. »

Sur la pierre qui se dresse à l'extrémité de la
tombe, est gravé le verset 88 de la 28^e
sourate du Koran :

— 546 —

TRADUCTION

« Dieu me préserve de Satan le lapidé !

(' Tout périt, excepté la face de Dieu. A lui la
puissance ! c'est « à lui que vous retournerez
! »

Voyez la note 574.

Note 992

Les Beni-Senous habitent les montagnes qui
bordent le cours supérieur de la Tafna, entre

Sebdou et Medjaed.

Note 993

Ahmed Baba, dans Neïl el ibtihadj, p. 34G, avant-dernière ligne, dit : « par la mère de son père ».

Note 994

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 388, et dans Djedhouai el-iqtibas, p. 348.

Note 995

Le Neïl el-ibtihadj porte El-Kenabechy f^d.jLxJÎ).

Note 990 J'ai lu ce qui suit dans un recueil de notes :

vO^^ „»>» •O^^" '*J t-5 C^ J^^ U_j*«J9
ijj.=>. iyL,z ç^vJ! le ijl»t.o) .^tS^y^ yS.^

Sùì\ jj-ib'_a is^^l l'^jL»^ LC'^ilj i;>t5Lûl!j
J-^sJ! 3,i-!^2.j5'

« Voici l'origine du port de la khirqa (froc) :
Le Prophète, dans une de ses extases, laissa
choir son manteau de dessus ses épaules.
Aussitôt ses compagnons le ramassèrent et
le divisèrent en douze morceaux; puis ils se
partagèrent ces morceaux et s'en vêtirent
pour attirer sur eux la bénédiction céleste. Le
port de la khirqa, dit ensuite (l'auteur de ce
livre), a lieu en plusieurs circonstances, c'est-
à-dire quand les soufis jurent fidélité à leur
cheikh, quand ils se touchent la main, quand
ils se prennent par la main en entrecroisant
les doigts, quand on leur remet le chapelet,
quand on les initie au dhikr, etc. ».

— 547 On lit dans le Haoui, de Bou Ras

i_i=j.^ LJU; ,3 d-'-'>^3 ,.^'

« J'ai lu dans un livre, dit Bou Ras, les

paroles suivantes attribuées au cheikh Abd-el-Ouahliab : « Voici l'origine du porl « de la khirqa : L'ange Gabriel apporta au Prophète un coffre « que celui-ci ouvrit. Ce coffre contenait des frocs rouges, verts « et noirs. — Qu'est ceci ? dit Mahomet à (iabriel. — Ce sont, « répondit l'ange, des frocs destinés aux principaux persouna-« ges de ton peuple ». Ce hadith, ajoute Bou Ras, est authentique, car la chaîne des tradilionnistes qui se le sont transmis remonte de l'auteur du livre où je l'ai lu jusqu'au Prophète. Autrefois ces frocs étaient la parure de ceux qui faisaient profession de religion, mais aujourd'hui, ils ne sont plus que des fdets à l'aide desquels on prend les musulmans ».

Note 997

La Bibliothèque d'Alger possède, sous le n° 1,066, un bel exemplaire de cet ouvrage. C'est un manuscrit in-i^' de 354 pages.

Note 998

Le iekbir est une courte invocation que l'on fait au début de la prière. Cette invocation est ainsi nommée du mot akbar qui s'y trouve deux fois au commencement et deux fois encore à quelques mots plus loin. La voici : « Dieu est grand ! Dieu est grand ! (Ailahou akbar ! Allahou akbar !) Il n'y a de Dieu qu'Allah ! Dieu est grand ! Dieu est grand ! Et la louange est pour Dieu ».

Le iekbir el-ihram est celui qui se fait aussitôt après Viqama ou second appel à la prière ; après lui vient le iekbir initial de la prière.

Note 999

La Soffhra a été traduite et publiée par M. Luciani, conseiller de Gouvernement et directeur des Affaires indigènes au Gouvernement général de l'Algérie

Note 1000

On lit dans le Neïl el-ibtihadj, p. 360 :

« Mohammed ben Abderrahim ben Abderrahman ben Yahbech (sic) Et-Tazy était très versé en jurisprudence, en grammaire et en prosodie. Il composa un poème qui porte le titre de Monfa-ridja (qui est aussi celui d'un poème d'Ibn en-Nahouyj. On lui doit des pièces de vers dans lesquelles il fait l'éloge des œuvres d'Es-Senoûcy, telles que la Soghra et l'Abrégé de l'ouvrage d'El-Obby sur le Sahih de Moslim. Il mourut en 820 (sic). »

C'est sans doute 890 qu'il faut lire, car en 820 Mohammed Es-Senoûcy n'était pas né.

Note 1001

Voyez sa biographie à la p. 288.

Note 1002

Abou'l-Abbès Ahmed ben Abdallah ElDjezaïry Ez-Zouavvy est l'auteur de El-'Aqida el-mendhouma (Article de foi) en vers rimant en lam (1), qui a été l'objet de deux commentaires, l'un composé par Es-Senoûcy, l'autre par le cheikh Mohammed El-Djahary El-Khalidy. Ces deux commentaires se trouvent à la Bibliothèque nationale, le premier dans le supplément, n° 240, et l'autre dans le même supplément, n° 241.

Ahmed ben Abdallah El-Djezaïry mourut l'an 884 de l'hégire (inc. 25 mars 1479J, sous le règne du sultan Abou Abdallah Et-Thabity Voyez sa biographie dans Neïl el-ibiihadj, p. 68.

Note 1003

Borhan eddin Ibrahim ben Omar El Biqa'iy, qui mourut Tan de l'hégire 885 (inc. 13 mars 1480), est l'auteur de plusieurs ouvrages considérables, dont les principaux sont :

Nadhmed-dorar (Fil de perlesj, commentaire sur le Coran, qu'il composa en 875 (inc, 30 juin 1479j. (Voyez Hadji Khalifa, tome II, p. 356, n» 3,239) ;

Baïan el-idjma' 'ala men' el-idjtima', etc., traité dans lequel il soutient que les concerts et les assemblées de musique sont défendus par la loi musulmane ;

Adab oua aqoiial el-hokama et-qadima, traité des mœurs et des sentences des anciens philosophes ;

Bahai fi 'ilm el-hiçah, etc., traité de

divination qui se fait par les nombres ;

Inarai el-faqr, louanges de la pauvreté ;

lyiha el-g]i.omr, etc., Histoire des hommes illustres ;

Açouaq el-achouaq, MarcAié des amours, recueil de récits, d'anecdotes et de poésie sur l'amour et les amoureux.

— 549 —

Note 1004

Abou Merouan Abd-el-Malik ben Habib ben Soleïman ben Haroun Es-Selmy El-Elbiry, jurisconsulte espagnol, naquit à Elvira et demeura à Cordoue. Ce docteur était très versé en grammaire et en prosodie ; il était poète et connaissait les généalogies, les poésies et les diverses sciences. Il mourut de la pierre en 238 de l'hégire fine. 23 juin 852),

âgé de 64 ans.

Voyez sa biographie dans le Dibadj, p. 163.

Voyez supra, note 443. Voyez supra, note 356. Voyez supra, note 330.

Note 1005 Note 1006 Note 1007 Note 1008

Cet ouvrage est mentionné par Hadji Khalifa (tome III, p. 471, n» 6,480), Son auteur est Abou Abdallah El-Harith ben Aced El-Mohaciby, célèbre théologien, mort à Bagdad, en 245 de l'hégire (inc. 8 avril 859j. Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, lome I, p. 224.

Voyez supra, note 431. Voyez supra, note 467.

Note 1009 Note 1010 Note 1011

Le Boghiet Es Salik, etc., est un ouvrage d'Es-Sahily. Voyez supra, note 108.

El-Morchida C(Celle qui dirige) est un ouvrage du Mahdy Abou Abdallah Mohammed Ibn Touniert ; il a été publié par Goldziher (Fontana, Alger).

« Abou-'Abdallah Mohammed Ibn Toumert ^forme berbère du nom d'Omar) naquit le 21 février 1002 de J.-C, dans les montagnes de l'Atlas qui dominant la province de Soûs, au Maroc. Très jeune encore, il s'était attiré un grand renom de piété. Il

— 550 —

voyagea : le désir d'accomplir le pèlerinage de la Mecque le conduisit d'abord à Cordoue, puis au Iledjaz, et enfin à Bagdad, où il suivit les cours de la Nizhamiyya. Élève des professeurs du dogmatisme acharite, il en rapporta cette doctrine à Tripoli de Barbarie, et mêla à l'interprétation allégorique le

dogme chiite de l'impeccabilité de l'imam de la famille d'Ali. Les tumultes que causa son enseignement le firent éloigner de Tripoli et de Bougie ; il se retira dans la tribu berbère des Maçmouda, d'où il était originaire, et qui prit son parti ; poursuivi par le gouvernement, il se déclara Mahdi en 1121 et commença la lutte contre les Almoravides. Il mourut au cours d'une entreprise contre la ville de Maroc, quatre mois après que ses troupes eurent été défaites devant cette place, en 1130. Ses successeurs répandirent son enseignement dans l'Afrique du Nord et l'Espagne ; son élève, 'Abd-el-Moumen, fonda la dynastie des Almohades. La bibliothèque de Paris possède ses œuvres complètes, réunion de petits traités de théologie et de jurisprudence ; un autre ouvrage de lui, le Kanz-cl-'Aloum (Trésor des sciences), philosophie religieuse, est au Caire. » ((11. lluart, Littérature arabe, p. 250 et 251).

Voyez la biographie d'Ibn Toumert, dans Ibn Khallikan, tome II, p. 726. Cf. Chronique des Amohades et des Hafçides, p. 1 et suiv, de la traduction de M. Fagnan.

Note 1013

L'ouvrage d'Adhed-eddin ne se nomme pas
^ ^)\ js\j=>- Djaou-

ahir el-'oloum (Joyaux des sciences), mais
bien 3^ \ j3t\j=^ Dja-

ouahir elKalam (Joyaux de la théologie
scolaslique). Voyez Madji Khalifa, tome II, p.
616,617.

Le cadi etsoufi Adhed uddin Aberrahman ben
Ahmed El-Idjy, de Ghiraz, mort en 756 de
l'hégire fine. 5 janvier 1356), est aussi
l'auteur d'une histoire des patriarches, de
Mahomet et de quelques-uns de ses
compagnons. lia écrit aussi, sous le titre de

Maoiiqif(\.QS Stations), un traité de métaphysique et de théologie dont Sarensen a publié la cinquième et la sixième partie, ainsi que l'appendice consacré aux sectes musulmanes, avec le commentaire de Djordjany.

Note 1014

On lit ce qui suit dans la Bibliothèque orientale, de D'Herbelot, aux additions d'Antoine Galand (Bons mots et maximes des Orientaux): '

« Un roi de Perse avait envoyé un médecin à Mahomet, et lo médecin demeura quelques années en Arabie, mais sans aucune

— 551 —

pratique de sa profession, parce fine personne ne l'appelait pour se faire médecanienter. Ennuyé de ne pas exercer son

art, il se présenta à Maljoinet et lui dit en se plaignant: « Ceux qui avaient droit de me commander m'ont envoyé ici pour faire profession de la médecine ; mais depuis que je suis verm, personne n'a eu besoin de moi et ne m'a donné occasion de faire voir de quoi je suis capable ». Mahomet lui dit : « La coutume de notre pays est de manger seulement lorsqu'on est pressé par la faim, et de cesser de manger lorsqu'on peut encore manger ». Le médecin repartit : « C'est là le moyen d'être toujours en santé et de n'avoir pas besoin de médecin ». En disant cela, il prit son congé et retourna en Perse d'où il était venu ».

Note 1015

Cette notice biographique est extraite de NeH el-ihthadj, p. 316.

Note 101G

Voyez Complément de V Histoire des Beni-Zeïyan, p. X et suiv. de l'Avertissement, et p. 370 et suiv. ; Journal asiatique (numéro de novembre décembre 1851, p. 585 et suiv.), Notice sur Et-Te-nessy, par Cherbonneau.

Note 1017

Voyez supra, note 570.

Note 1018

L'abbé Barges, de scientifique mémoire, a donné la traduction française de la portion de cet ouvrage qui est consacrée à la dynastie de Tlemcen (Histoire des BeniZeïïjan, rois de Tiemcen, Paris, Benjamin Duprat, 1852).

Note 1019

Voyez un extrait de Rali el-arouah, à la page 129 de Nahlat el-labib bi-akhbar er rihla ilal-hnbib, par sidi Ahmed ben Aramar, CAIger, 1901).

Note 1020

Voyez la biographie de Mohammed ben Abdel-Kerim ben Omar El-Meghily, p. 288.

Note 1021

Et-Tenesty mourut le mois de Djoumada P" 899 de l'hégire (7 février-9 mars 1494), sous le règne du sultan Abou Abdallah Mohammed Et-Thabity.

Cette notice biographique est extraite du Neïlol-lbtliadJ, p. 353.

Note 1022 Voyez supra, noie 914.

Note 1023 .Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 62, et dans Djed-houai el-iqtibas, p. 59.

Note 1024

Abou Abdallah Mohammed ben Belkacem ben Mohammed ben Abd-es-Samed El-Mecheddaly El Bedjaouy mourut à Bougie, Tan 866 de l'hégire (inc. 6 octobre 1461). On lui doit un complément aux annotations d'Abou Mehdy Iça El-Ouanoughy sur la Modaxoana, un abrégé du Baïan, d'Ibn-Rochd ; un abrégé des discussions d'ibn Arafa touchant les opinions d'Ibn Chas et d'Ibn El-Hadjib, et un commentaire de cet abrégé. Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 330.

Note 1025 Hadj Khalifa ne fait aucune mention de cet ouvrage.

Note 1026

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 354.

Note 1027

Ces quatre grands saints sont : Sidi Mohammed El-Hawary, sidi Ibrahim Et-Tazy, sidi Lahcèn Aberkan et sidi Ahmed ben Lahcèn El-Ghomary.

Note 1028

Ce savant espagnol est Mohammed El-Araby El-Gharnaty.

Note 1029 Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 355.

Note 1030 Voyez le texte et la traduction de l'un des poèmes d'EI-Haudhy dans la Vie de Cidi Abou Mèdien, par l'abbé Barges (Paris, Ernest Leroux, 1884), p. 107 et suiv. ^

Note 1031 Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 358.

Note 1032

Cette notice biographique est extraite du Ne'U el-ibiihadj, p. 358.

Note 1033

Le Naïl el-ibiihadj le nomme : Mohammed ben Abd-ei-Kerim ben Mohammed EI-Meghily.

Voyez Complément de VHisioire des Beni-Zeïyan, p. X de l'Avertissement, et p. 389 et suiv. ; Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine (années 1854-

55), Notice biographique sur les Littérateurs du Soudan, par Cherbonneau, et Revue africaine (année 1883) : « Voyages extraordinaires et nouvelles agréables », par Mohammed B(ju Ras, traduction de M. Arnaud, interprète militaire, p. 319.

Note 1034 Voyez page 285.

Note 1035

Abou Zakariya Yahia ben Abdallah ben Abou'l-Barakat mourut le 1^{er} Moharrem 910 (14 juin 1504). Voyez sa biographie dans Neil el-ibtih.adj, p. 393.

Note 1036

Ville du Grand Désert que le voyageur Ibn Batouta place à quarante jours de marche de Bornou et à soixante-dix de Touat. Voyez Ibn Batouta, tome IV, p. 438 et suiv.

Note 1037

Mahmoud ben Omar ben Mohammed Akit ben Omar ben Ali ben Yahia était de la tribu berbère de Sanhadja. Il naquit à Tombouctou en 868 (inc. 15 septembre 1463). Nommé cadi de cette ville en 901 (inc. 19 août 1498j, il exerça ces fonctions jusqu'en 955 (inc. 11 février 1518), date de sa mort. C'est lui qui inaugura au Soudan l'étude du Précis de sidi Khelil, inconnu avant lui.

Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 376. Cf. Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine, année 1854-55, Notice biographique sur les Littérateurs du Soudan, par Cherbonneau.

Note 1038

Voyez Sidi Khelil, Précis de Jurisprudence, p. 95, ligne 6 du texte arabe, et tome II, p. 503, section XIV, de la traduction du D^{'''} Perron.

Note 1039

Le litre corni)let de cet ouvrage est Teqrib oua Taïcir (L'Etude facilitée). Le Teqrib esl une introduction à l'étude des traditions, par En-Nawawy. Il a été imprimé au Caire en 1890 avec le commentaire que lui a consacré Soyoully, sous le titre de Tedrih (FJxercisej, et a été traduit en français par M. Marçais, directeur de la Médersa d'Alger.

Voyez supra, note 646.

Note 1040

Mohammed ben Ahmed ben Ali Mohammed et-Takdaty, plus connu sous le nom d'Aïd Ahmed, fit ses études à Takda, sa ville natale. Voyez sa biographie dans Neït el-ibtihadj, p. 362.

Cf. Annuaire de la Société archéologique de la province de Constanline, année 1854-55, Notice biographique sur les Littérateurs du Soudan, par Gherbonneau,

Note 1041

El A'qib ben Abdallah El-Ansamouny, le Massoufite, était né à Takda, au Soudan. Il mourut postérieurement à l'année 950 (inc. 6 avril 1513), en laissant un certain nombre d'ouvrages. Voyez sa biographie dans Neïl el ibtihadj, p. 210. Cf. Annuaire de la Société archéologique de la province de Constanline, année 1854-55, Notice biographique sur les Littérateurs du Soudan, par Cher-bonneau.

Note 1042

Voyez sa biographie à la page 320,

Note 104.3

Le mot Forqan désigne proprement tout ce qui sert à indiquer la séparation, et, par extension, le Coran, parce que ce livre établit la différence qui existe entre le bien et le mal, entre le licite et l'illicite.

Note 1044

Cette notice est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 355.

Note 1045

Le Neïl el-ibtihadj le nomme Mohammed ben Abou'l-Barakat En-Naly.

Note 1040

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 359.

Note 1047

Abou Mohammed Abd-el-Wahhab ben Mohammed ben Ali ez Zaqqaq et-Tadjiby el-Facy a commenté quelques vers de son grand-père paternel Abou'l Ilaceii. Il naquit l'an 905 de l'hégire (inc. 8 août 1499) et mourut à Fez à la suite de coups de fouet qu'il avait reçus, en Dhou'l-qa'da 961 (28 septembre-28 octobre 1551}. Voyez sa biographie dat)s Neïl el-ibtihadj, p. 1G2, et dans J)jedhouai el-iquibas, p. 276.

Note 1048

Cette notice biographique est extraite du Neïl el ibtihadj, p. 361.

Note 1049

Le Neïl el-ibtihadj (p. 361j, d'où celle notice est extraite, porte que Mohammed ben Abou Médien vivait encore vers l'an 920 (inc. 26

février 1511).

Note 1050

Le titre complet est Maurid ed-dhaman fi tefsir el Qoran. (La source oi[^]i l'homme altéré vient étancher sa soif, ou commentaire du Coran). Cet ouvrage, qui se com[]ose de vingt-cinq volumes, a pour auteur Ibn El-Araby. Voyez supra, note 732. Il est cité par Iladj Klialfa, à la fin du tome VI, dans la liste des ouvrages classiques du Maghrib.

Note 1051

Cette notice biographique est extraite du Neïl el ibtihadj, p. 361.

Note 1052

Voyez sa biographie à la page 69.

Note 1053 Voyez sa biographie à la page 319.

Note 1054

Voyez sa biographie à la page 290.

Note 1055

Voyez sa biographie à la page 290.

Note 105G Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 363.

— 556 —

Note 1057

Cette notice est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 371. La biographie de ce personnage se trouve aussi dans Djedhouat el-iqtibas, p. 206.

Note 1058

Cette notice est extraite du Neïl el-iblihadj, p.

371. La biographie de ce personnage se trouve aussi dans Djedhouat el-iquibas, p. 207.

Note 1059

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 455, 456.

Note 1060

Abou 'Amran Mouça ben Ali ez-Zenaly naquit à Azemmour (Maroc). Il se fixa à Marrakech, où il professa. Il a commenté la Hiçala, la Modaioana et les Maqamai, d'El-Hariry. Sa mort arriva à Marrakech en 702 de l'hégire (inc. 26 août 1302). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, p. 374.

Note 1061

Ibn El-Fatouh se rendit à Fez l'an 805 de l'hégire (inc. 1^{er} août 1402), et mourut à

Mikiiaçat Zeïtoun, l'an 818 (inc. 13 mars 1415). Sa biographie est extraite du Neil el-ibiihadj, p. 303; elle se trouve aussi dans Djedhouat el-iqtibas, p. 201.

Note 1062

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 408 et 457.

Note 1063 A Yebder. Voyez supra, note 12.

Note 1064

C'est le père d'Ibn Mariem, l'auteur du Bostnn. Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 471, 472.

Note 1065

En dehors de la porte de Fez. Voyez la biographie de Bou-Dje-màa El-Kaouwach el-

Malaghry, à la page 77, et la note 303.

Note 1066 Voyez sa biographie à la page 321.

— 557 —

Note 1067 Voyez sa biographie à la page 315.

Note 1068

El-Qala'a est au sud de Tleincen. C'est là que se trouve la majeure partie des moulins de la localité. La force motrice est fournie par l'eau de la source dite : Aïn-Fouwûra (source jaillissante), qui est située à l'extrémité Est du plateau de Lalla-Selti.

Note 1069

Ouzidan se trouve à 8 kilomètre nord-est de Tlemcen. C'est un hameau indigène remarquable par ses jardins, ses eaux vives et surtout par ses cavernes.

Note 1070 Voyez supra, note 96.

Note 1071 Voyez supra, note 7.

Note 1072

Cette chapelle se trouve sur le plateau du même nom, au sud de Tlemcen.

Note 1073

C'est le nom d'une rivière et d'une montagne située à 10 kilomètres environ à l'O-N-O de Tlemcen.

Note 1074 Voyez sa biographie à la page 31G.

Note 1075

La mosquée de Sidi Ibn El-Benna se trouve près de celle de Sidi-Es-Senoucy, dans le quartier appelé Derb-el-Massoufa. Elle paraît dater du xv^e siècle, époque à laquelle vivait

le cheikh Ibn El-Berma, qui séjourna plusieurs années à Tlemcen, sous le règne d'Abou Hammou I".

Note 1076

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 467, 468.

— 558 —

Note 1077

SiDi Amran et ses enfants

« 'Amran, qui est enterré au djebel 'Amour, eut seize femmes, et laissa quatre garçons et six filles. Ses descendants sont les maîtres du djebel 'Amour. Une de leurs fractions est à Egris. Leur ancêtre se nomme Mohammed ben Yahia, ben 'Amran, ben Dj'a'far, beii Nacer, ben Talha, ben Mouça, ben Ahmed, ben Edris, ben Edris, ben 'Abd-Allahel

Kamel, ben El-Hasan second, ben El-Iâsan es-Sabt'y, fils de Fat'raa, fille de l'Envoyé de Dieu ». (Revue africaine, n» 21G-247, 3" et 4" trimestres 1902, Kitab en-nasab, traduction de M. A. Giacobetli, p. 201, 202 et 208).

Note 1078

« Nous signalerons aussi (parmi les savants personnages issus de la tribu des Maghraoua) Tarai de Dieu, Mohammed ben Yahia, que l'on a surnommé Mo/cri el-Djinn (lecteur des génies) parce que des esprits lui soufflaient par derrière les réponses qu'il avait à faire. Il était disciple du cheikh Es-Senoucy. Il est auteur d'un traité sur le Tauhid ou monothéisme. Son tombeau est sur rOued Froha (commune mixte de Mascara). J'ai lu dans \n ouvrage attribué au savant et pieux Sidi Abou Zeïd le Toudjnanite, que le cheikh Mohammed ben Yahia

était Ghérif. El-Djouzy, commentateur de cet ouvrage, reconnaît la vérité de cette origine. Dès l'instant que ces deux érudits s'accordent à faire remonter la filiation de ce saint au prince des Musulmans, Ali ben Abou Taleb et à son épouse, notre maîtresse, Fathima, fille du Prophète, il n'y a plus de doute à concevoir sur l'exactitude de ce fait. » (Revue africaine, année 1879 : Voyages extraordinaires et nouvelles agréables, par Bou Ras, traduction de M. Arnaud, interprète militaire, p. 293).

Note 1079

Voici la définition qu'Ibn Arabi donne de ce mot : « Les Bodala (pluriel de badi) sont au nombre de sept. Est badil, le soufi qui, parlant en voyage, laisse au milieu des siens un fantôme qui lui ressemble, si bien que ceux-ci ne s'aperçoivent pas de son absence ».

Note 1080

Abou Feïd Thouban ben Ibrahim Dhou'n-Noun El-Misry, disciple de l'imam Malik, l'un des premiers chefs de la secte des soufis, florissait en Egypte dans la première moitié du iir siècle de l'hégire. 11 mourut dans ce pays en 215 (inc. 8 avril 859),

— 559 —

d'après El-Qochéïry, dans son traité intitulé Er-Riçala. Yafi'y, dans son histoire des saints de Tlslara, qui porte le nom de Raudh er-raïahin, a décrit longuement la vie de ce soufi.

Note 1081 Voici comment Ibn Araby définit ce mot : « Les Noqaba (pluriel de naqib) sont les soufis qui devinent les pensées les plus secrètes; ils sont au nombre de 300 ».

Note 1082

Ibn Araby dit : « Les Nodjaba (pluriel de nadjib) sont au nombre de 10; ce sont ceux qui se chargent du fardeau des affaires humaines; ils ne s'occupent que des besoins d'antrui ».

Note 1083 Ibn Araby définit ainsi ce mot :

u Les PiVi'er.ç sont au nombre de quatre; ils représentent les quatre points cardinaux. »

Note 1084

« Le (rhnntli, dit Ibn Araby, est unique en tout temps; quand l'heure est venue, c'est lui qui sert d'asile aux humains. »

Note 1085

D'après Ibn Araby, c'est le Ghauth, c'est-à-dire l'homme unique qui, à chaque époque, remplace Dieu dans l'administration du monde. Son cœur repose sur celui d'Israfil.

Note 1086

« Si l'on en croit certains docteurs soufis, dans le mois de safar Dieu envoie sur la terre trois cent quatre-vingt mille fléaux pour châtier les iniquités des hommes. Le soufi qui est parvenu à la suprême dignité de Ghauth est chargé, en sa qualité d'aide et de refuge, du poids des trois-quarts de ces fléaux; la moitié de ce qui reste est répartie entre les Nakib ou Gardiens, qui se trouvent disséminés dans l'empire musulman, et l'autre moitié ou le dernier huitième des fléaux se répand sur le genre humain. Le Ghaitli, victime expiatoire des péchés du monde et sorte de bouc émissaire, est soumis aux épreuves les plus dures, à l'attaque des mauvaises langues, à la calomnie, à la persécution; il finit par tomber malade, et meurt bientôt sous le poids des maux qui lui ont été dévolus.. . » (Abbé Barges, Vie de Cidi Abou Medien, p. III de

L'Introduction, note 1).

— 560 —

Note 1087

« Ibn Meç'oud est le même qu'Abou Abderrahman Abdallah F!l-Hazily, qui fut un des plus illustres entre ceux qui sont nommés Es-Sahaba, c'est-à dire Compagnons ou Contemporains de Mahomet. Celui-ci fut un des confidents et amis du Prophète, et on dit de lui qu'il se trouva dans les deux fuites ou retraites, à savoir, celle d'Ethiopie et celle de Médine, et qu'il pria la face tournée vers les deux qibla, qui sont Jérusalem et la Mecque. » (D'Herbeiot, Bibliothèque orientale, article Ibn Meç'oud).

Note 1088

« L'Ouali (J?^^) est l'ami, l'élu de Dieu, le saint. Suivant l'explication donnée par

Djami, Dieu a voulu rendre permanente la preuve de la mission donnée au prophète Mahomet, et a destiné les Ouali à servir d'instruments à la manifestation de cette preuve. Il a mis aux mains des Ouali le véritable gouvernement du monde, parce qu'ils se sont consacrés exclusivement à l'observation des traditions laissées par le Prophète, et qu'ils ont renoncé entièrement à suivre leur propre inclination. C'est par la bénédiction de leurs pieds que la pluie tombe du Ciel (1), et c'est par un effet de la pureté de leur état extatique que les plantes germent au sein de la terre. C'est enfin par leur intercession que les Musulmans remportent la victoire sur les infidèles. Ils sont au nombre de quatre mille, tous cachés et ne se connaissant ni les uns ni les autres. Ils ne connaissent pas davantage l'excellence de leur état ; ils sont cachés pour eux-mêmes. Il y a des traditions sûres qu'établissent ces faits, que confirment

d'ailleurs les assertions des Oualis. Parmi eux, ceux qui jouissent des plus grands pouvoirs, et qui sont comme les premiers officiers de la cour de Dieu, sont au nombre de trois cents, appelés Akhiar ; ce sont des Oualis de choix, les élus de premier ordre.

« Le Kotb (>,_^]aiJ) j signifie littéralement le pôle. Dans le langage mystique du soufisme, l'être privilégié auquel ce titre est décerné, est le saint par excellence, celui qui occupe le sommet de l'axe autour duquel le genre humain avec toutes ses créatures, toutes ses grandeurs, toutes ses vertus, toutes ses sciences, et

(1) Cefle croyance est tellement accréditée parmi les Musulmans que dans les temps 'le {grande scclieresse, et alors (jue la jtlue est indispensable j)our assurer l'avenir des récolles, le peujile se met en qyèie de tous les Oualis ou marabouts, comme nous les

appelons vult;aireinenl, el oblige; ces
mallieux î'i se jeter à l'ftaii, les noie nu^
me quehpiefors, pour adirer sur la terre la
pluie bénile (Kn-Niran). Toulcs les
persrttnes (|ui liabihMit depuis l(iiti:lemps
l'AlKé-rie oui pu èlre témoins de (luehpi'une
de ces céréinoaiés d"iiiiiii.(rsion, (pii seraient
ridicules, si elles n'étaient barbares.

— 561 —

aussi tousses vices, toutes ses petiteses,
accomplit son éternelle et immuable
évolution. C'est le pôle qui répand l'esprit de
vie sur la nature supérieure et inférieure.
Dans ses mains est la balance de l'émanation
générale.

« Le R'outs (^yji.)^ est également unique,
et occupe un degré plus élevé encore dans
l'échelle mystique. Ainsi que l'indique son
nom significatif, il est le secours suprême

des affligés, le sauveur, si l'on aime mieux traduire par un seul mot, qui rend peut-être plus exactement la pensée (de la racine o'-i opem tulit). Dieu lui a fait don du grand talisman. Il se répand dans toute la nature, dans toutes ses substances, et donne la vie, de même que l'esprit anime le corps (1).

« C'est sans contredit un grand et puissant personnage, celui que la commune croyance investit d'aussi hautes attributions.

« Contemplation, mysticisme s'allient volontiers avec le caractère des sectateurs du Coran. Dans ce livre, le dogme de la fatalité est en germe, dogme qui tue le libre arbitre, et asservit la volonté humaine aux immuables décrets de l'Être suprême De ce dogme est né le Soufisme, qui l'a développé, agrandi, étendu jusqu'à ses plus extrêmes limites, et en a tiré d'effroyables conséquences. Puisque tout est réglé,

disposé et ordonné, de toute éternité, dans le sein de Dieu même, puisque rien ne se fait et rien n'arrive qui n'ait été prévu et arrêté par sa volonté infinie, laquelle ne peut ni varier, ni changer, ni se modifier, l'homme n'est plus qu'un être passif. La pensée, la réflexion, l'activité, les lumières de l'intelligence, les efforts de la raison, ne sont qu'un édifice bâti par l'orgueil humain sur le sable. A quoi tout cela est-il bon? Dieu tient entre ses mains le livre immense de nos destinées. Mais qui pourra lire dans ce livre. C'est là le monde invisible (^IsUî). Qui pourra en sonder les mystères impénétrables? Impénétrables, oui par les esprits vulgaires et que Dieu n'a pas touchés de sa grâce. Mais pour l'Ouali, c'est autre chose. Les secrets de la vraie science qui s'appelle Hakika (Aii:>!!) dans le langage mystique, lui ont été révélés; il y voit clair, il ne tient qu'à vous de le suivre dans les espaces du spiritualisme. Vous qui marchez à

la connaissance de la hakika, elle vous enseignera à faire abnégation de vous-même, de vos facultés, de votre intelligence, de vos aspirations, de tout ce qui vous faisait homme jusque-là. Pour être Soufi, il faut se renoncer, s'abdiquer, destituer son propre être, pour ainsi

(1) Cf. pour l'explication des aUribulions mystiques, les Vies des Soufis, par Djunii, et l'ouvrage de Sidi Djordjoui, sur les "Doctriues du Soutisnie, traduction de Silvestre de Sacy.

— 562 —

dire ; il faut abêtir son âme : le mot n'est pas trop fort. Ce n'est pas tout. Le soufi se réfugiera dans l'intuition ; il s'absorbera dans la contemplation d'un idéal, qui n'est autre que Dieu lui-même, Dieu pénétrant tout de son essence, Dieu étant, voulant et agissant

partout, pour tout et en tout. Dieu réglant les phénomènes de la conscience et du for intérieur, aussi bien que les faits visibles et palpables du monde extérieur. Comment caractériser une pareille doctrine ? c'est le panthéisme ou peu s'en faut. Spinoza n'inventa rien de plus absolu. Qu'on ne s'y méprenne pas : le Soufisme n'est pas seulement un système, c'est à lui seul une religion. A vrai dire, dans l'islamisme, c'est une hérésie, bien que l'islamisme en ait singulièrement favorisé l'essor. Hérésie marquée du sceau de l'antique Orient ! N'est-ce pas, en effet, la résurrection de ces vieilles rêveries ? Qui ne reconnaît à des marques certaines, dans l'ensemble de ces doctrines, l'alliance du mysticisme néoplatonicien et du gnosticisme égyptien ? Quelle analogie frappante entre le Gnosis (la vraie science) et la Hakika ; entre le Kotb et le Demiourgos ; entre le Soter et le R'outs ! Le soufisme est un plagiat flagrant. Mais il

n'en a pas moins fait son chemin dans le monde islamique qui est comme l'antipode de la vie active, et qui semble créé tout exprès pour la contemplation, le quiétisme et l'extase ! Un Sidi Bon .Médine, un Sidi Abdelkader El-Djilany et d'autres chefs de secte leurs émules ressemblent, à s'y méprendre, à un Simon-le-Magicien ou à un Philon-le-Juif, à ces hérésiarques mystiques qui apparurent, effrayants météores, dans les premiers âges du Christianisme. Illuminés, hérétiques! L'orthodoxie musulmane les anathémisa et les proscrit de son sein. Oui, mais il vous a manqué, ô musulmans, un Origène., ou un Tertullien, ou un saint Augustin, pour combattre ces doctrines et les réduire en poussière ! Le Soufisme, d'ailleurs, a été habile et rusé, il a été politique. Il n'a jamais lutlé ouvertement contre les canons orthodoxes ; il a fait ses prosélytes dans l'ombre, avec une apparence de respect pour les idées reçues et les

principes établis. Il s'est constitué, dès son origine, en sociétés, ayant pour but avouable et avoué, qui est la pratique exclusive et assidue des pures doctrines de l'Islam, dans les retraites de la vie monastique. Mais en même temps, il créait pour les initiés, une règle, des préceptes et des formules, dont l'observation implique le dévouement et le secret le plus absolu. Grâce à ce secret même, et à la puissante initiative des hommes qui dirigeaient l'institution, le Soufisme gagnait du terrain, et s'étendait de proche en proche. De l'Orient, son berceau, il se ramifia successivement dans tous les pays de croyance islamique. Il jeta partout de profondes racines. Des associations, ou ordres religieux soufiques, ont fini*

— 563 —

par couvrir toutes les régions de l'Asie et de l'Afrique mahométanes. Il n'est pas

téméraire d'affirmer qu'ils y constituent aujourd'hui la religion dominante. En Orient, sous le nom de fakirs (El-Fokra), en Algérie et dans les États barbaresques, sous le nom de khouan, les sectateurs du soufisme régnaient en maîtres, et nul ne songe à les troubler dans la jouissance de leurs prérogatives prétendues religieuses, j'entends ceux mêmes à qui elles devraient porter le plus d'ombrage. » (Revue africaine, 4^e année, n^o 19, octobre 1859. Extrait de l'article de M. Brosse-lard, intitulé Mausolée du Cheikh El-Ouali Sidi Boumedin).

x\OTE 1089

La tribu des Altaf est au sud de Miliana.

Note 1090

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 408, 469.

Note 1091

Voyez sa biographie dans Couipléinent de V Histoire des Beni-Zeïyan, p. 456.

Note 1092

Voyez supra, p. 219, ligne 27.

Note 1093

Ed-DJiaou el-lami' fi a'ïan ei-tacV (Lumière scintillante ou Histoire des personnages qui ont illustré le ix^e siècle de l'hégire) est le titre d'un ouvrage contenant la vie et les éloges de plusieurs personnages illustres, par ordre alphabétique, dont l'auteur est Es-Sakhaouy, qui mourut l'an 902 de l'hégire (inc. 9 septembre 149G). Il a été publié à Calcutta.

Es-Soyoulhy a écrit contre cet ouvrage, sous le titre de FA-Kelouy fi tarikh es-Sakhaouy, et accuse l'auteur d'être chiite. Mais,

Sakhaouy a été défendu contre Soyouthy par Zein eddin Omar ben Ahmed ech-Chemma' El-Haleby, dans un ouvrage intitulé ElCahs el-haoui H ghorar Dhaou es-Sakhaouy. Chibab eddin Ahmed EIghaz Mohammed, plus connu sous le nom d'Ibn Abd-es-Salam, a pris aussi le parti de Sakhaouy dans un ouvrage intitulé El-Bedr et-tali'.

Ibn Mariem a extrait la biographie d'Er-Ressa' du Neïl el-ibtihadj, p. 311, et Ahmed Baba l'a tirée lui-même du Ed-Dhaou el-lami'.

Cf. sur Er-Rassa', Chronique des Almohades et des Hafçides, p. 218 et 250.

— 564 —

Note 1094

El-Djezäiriya est le nom vulgaire sous lequel El-'Aqida el-mandJioiima, d'Ahmed beu

Abdallah El-Djezairy, est connue. Voyez supra, noie 1002.

Note 1095

Voyez sa biographie dans Coinplément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 446 et suiv.

On lit dans la Revue africaine (année 1881, p. 373, article : Bon Ras) :

« Certains biographes du cheikh Abd-el-Kader El-Djilany soutiennent que le cheikh Abd-el-Djabbar El-Figuiguy est de sa postérité. >■>

Note 1096 Yoye?. supra, note 231.

Note 1097

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 446.

Note 1098

Voyez sa biographie dans Complément de l'Histoire des Beni-Zeïyan, p. 207.

Note 1099 Voyez supra, note 690.

Note HOO

Hadji Khalfa (tome III, p. 4, n° 4367, 4368, 4369) cite trois ouvrages qui portent le titre de Hacil :

1° Hacil kourat el-khalas fi fadhail sourat el-ikhlas ;

2° El-Hacil fi, Mokhtaçar El-Malisoul fi'l-oçoul ;

3° El'Hacil ouaH-maksoul.

C'est du deuxième qu'il s'agit ici, car le premier est un opuscule sans importance, et

le troisième a été composé par Es-Soyouthy (mort en 911, inc. 4 janvier 1505), longtemps après la mort d'Abou Ali Mansour Ez Zouawy.

Note HOI

Fladji Khalfa (tome IV, p. 498, n^o*[^] 1508,1509) cite deux ouvrages qui portent ce titre; le premier a été composé par Fakhr eddin ben Omar Er-Razy, et l'autre par Mohammed ben Omar ben Dahya.

— 565 —

iNOTE 1102

Abou Abdallah Mohammed benYaqoub ben Youçof El-Mendje-laly Ez-Zouavvy El-Bedjaouy, plus connu sous le nom d'Ez-Zouavvy, fut l'ami intime de Nacir eddin El-Mecheddaly. Il exerça pendant quelque temps les fonctions de cadî à Bougie, et

mourut dans cette ville, le vendredi 2 Ghawal 730 de l'hégire (19 juillet 1330). Voyez sa biographie dans Neil el-ibti hadj, p. 229.

Note 1103

Le cadi Abou Ishaq Ibrahim ben Yahia ben Mohammed ben Ahmed ben Zakaria ben 'Iça ben Zakaria El-Ansary El-Morsy El Gharnaly, mourut à Grenade l'an 751 de l'hégire (inc. Il mars 1350) ; il était né à Murcie en G87 (inc. 6 février 1288). Voyez sa biographie dans Neil el-ibii hadj, p. 13.

Note 1104

Abou'l-Qacim Mohammed ben Ahmed El Hacèny ech Cherif El-Andaloucy es-Sebty, plus connu sous le nom de Ech-Cherif El Gharnaly, naquit à Ceuta le 6 Rebi' II 697 de l'hégire (22 décembre 1297) et mourut à Grenade dans les premiers jours de Cha'ban 760 (juin-juillet 1359). On lui doit plusieurs

ouvrages, entre autres, un commentaire sur la Maqsoura, d'Ibn Hazm, et un autre sur la Ramiza, d'El-Khazradjy (la Khazradjiya). Voyez sa biographie dans DJedhouat el-iqtibas, p. 192.

Note 1105

Ce personnage est cité par Ibn Batoula (tome III, p. 26; tome IV, p. 371,461).

Note 110()

Voyez la biographie de sa tille, la poétesse Oumm El-Hacèn, dans Vlhata, p. 265 du premier volume.

Note 1107

Cette notice biographique est extraite du Neïl el ibiihadj, p. 378, 379.

Note 1108 Voyez supra, note 975.

Note 1109 Celte notice biographique est extraite du Neïl el-ibtihadj, p. 381.

— 566 —

Note 1110

Cette notice biographique est extraite du Neïl el-ibiihadj, p. 382. Cf. Chronique des Almohades et des HafçAdes, p. 99 de la traduction de M. Fagnan.

Note Mil

Voyez Complément de L'Histoire des Beni-Zeïi/an, p. 96, 97.

Note 1112

Wahb beii El-Monabbih est le nom d'un des musulmans les plus autorisés en fait de traditions reçues de la bouche de Mahomet, car ce personnage est du nombre de ceux qui

sont nommés Sn/iaba, c'est-à-dire Amis, Compagnons ou Contemporains de Mahomet. Abou Dja'far Et-Tnbary cite plusieurs choses de lui, touchant l'origine et la fin du monde. On lui attribue un ouvrage inVdulé El-Mobtada oue'l-Mobtadi, et un autre qm porte le titre (\e Kitab el-Jsraïli/a ([Wstoh'e c]es Israélites).

Le nom entier de ce personnage est Abou Abdallah Wahb ben El-Monabbih ben Kemal Es-Saghany. Il était Persan d'origine, natif d'une bourgade proche de la ville de Merw, appelée Saghan, qui est maintenant détruite. Il est ordinairement qualifié de Saliib el-qoçous oxial-akhbar (Auteur de récits et d'histoiresj. Il fut disciple de Djabir ben Abdallah, et mourut l'an 114 de l'hégire (inc. 3 mars 732).

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome III, p. 106.

Note 1113

Voyez supra, note 751. Cf. Raudh el-Cartns, traduit par A. Beaumier, Imprimerie Impériale, Paris, 1860, p. 66 et suiv.

Note 1114 Voyez sa biographie dans Djedhouat el-iqiibas, p. 39 et 321.

Note 1115

Le sultan Abou Saïd 'Othman ben Abou Youçof Ya'qoub ben Abdel Ilaqq, le mérinlde, naquit le vendredi 29 Djoumada second 675 (8 décembre 1276). Il monta sur le trône le 20 Djoumada second 710(14 novembre 1310), â Taxa, et mourut de la goutte dans la nuit du jeudi au vendredi 25 Diou'l-qa'da 731) 10 .septetn-bre 1330). Voyez sa biographie dans Djedhouat el-iqiibas, p. 288; dans Raudh elQartas, édition de Fez, p. 290 et suiv. ; dans la traduction du Raudh-el-Qartas par A Beaumier, p. 557 et suiv.

Note 1116

L'imarn dont il est question ici est Abou Mohammed Abd-el-Gtiaffar. Voyez Djedhouat el-iqlibas, p. 35, où son aventure est racontée.

Note 1117

Le sultan Abou Paris Abd-el-Aziz ben Abou'i-Hacèn, le méri-nide, monta sur le trône le dimanche 22 Dhou'l-hiddja 767 (30 août 1366j. Il mourut à Tlemcen, à l'âge de 24 ans, le jeudi 22 Rabi' II 771 (20 octobre 1372). Son corps fut transporté à Fez et on l'inhuma dans la mosquée de son palais. Voyez sa biographie dans Djedhouat el-iqlibas, p. 268.

Note 1118

Abou Mohammed Abdallah ben Mohammed ben Abdallah El-Aourby El-Facy, cadi de la oomnumaulé à Fez, mourut dans cette ville l'an 782 de l'hégire fine. 8 avril 1380j. Il était né en 701 (inc. 6 septembre 1301). Voyez sa biographie dans Neïl el-ibti-hadj, p. 125.

Note 1119

On lit dans Vllistoire des Berbères, par Ibn Khaldoun, tome IV, p. 189 de la traduction de Slane :

« Par ordre d'Abou Saïd (Olhman lls de Yacoub, (ils d'Abd-el-Haklc, sultan mérinide) on supprima les droits de marché et d'autres impôts oppressifs, on vida les prisons et on cessa d'exi ger l'impôt des maisons, taxe (jui pesait beaucoup sur les habitants de Fez. »

Note 1120

Cette notice biographique est ex! raite du

Note 1121

« Abou 'Abdallah Ibn El-Abbar naquit à Valence et fut secrétaire du gouverneur île la ville, Molianuneii ben Abou Hafs. Quand le fils de celui-ci, Abou Zeïd, se convertit au christianisme et se rendit auprès du roi d'Aragon, Ibn El-Abbar fut envoyé en mission en Afrique pour demander du secours contre les chrétiens qui assiégeaient Valence et la prirent en 1235, malgré la Hotte ramenée par l'ambassadeur. Celui-ci se déiüda à quitter l'Europe; il se rendit à Tunis et y obtint une place de secrétaire dans le Divan ; il fut même vizir d'El Mostancir. Soupçonné d'avoir trempé dans un complot, il fut assassiné dans sa maison par l'ordre du prince (2 janvier 1260). On lui doit une continuation dans la Sila d'Ibn

BachkoLial, el le Houlla es-siyara, qui est un recueil de biographie de princes et de personnages d'Espagne et de l'Afrique du Nord, qui étaient poètes. L'Escorial a conservé le traité qu'il composa sur les secrétaires disgraciés qui rentrent en grâce, et qui lui valut de nouveau la faveur du prince. » (CI. Iluart, Liiié-raiure arabe, p. 204, 205).

Cf. Chronique des Abnohades et des Hafçides, p. 48 de la traduction.

Note 1122

Ech-Cliouqrategy est l'auteur de la Chouqrategya, qui est une ode à la louange du Prophète. Il mourut en 466 de l'hégire (inc. 6 septembre 1073). Ghouqrates est une bourgade des environs de Touzer, en Tunisie.

Note 1123

Abou'l-Qacim Abd-el-Djalil ben Abou Bekr er Reb'y, plus connu sous les noms d'Ed-Debbadj et d'Ibn Es-Sabouny, fit ses études auprès d'Abou 'Amran El-Facy, d'Abou'l-Qacim El-Khou-lany et d'Abou Abdallah El-Adry. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, entre autres : El-Kitah el-mosiaouib, qui traite des principes du droit; Kiih noket el-Iqtiçad (Livre des notes contenues dans Vlqtiçad), et une Riçala (petit traité) sur Vl'taqad. Il professa à Fez et à Qala'atriammad. On compte parmi ses disciples : Abou Abdallah ben Chebréïn, Abou Abdallah ben Kha-lifa, Abou Abdallah ben Daoud, Abou'l-IIadjadj Youçof ben ""Iça ben El-Meldjoun, etc. Ibn El-Abbar l'a cité, mais il n'a pas donné la date de sa mort. Voyez sa biographie dans Djedhouat el-iqiibas, p. 278.

Note 1124

<x El-R'abrini naquit à Bougie en l'année 644 (inc. 19 mai 1246) et y mourut le 12 du mois de Dhou'1-kada, dans l'année 714 (17 février 1315). Ses noms sont: Ahmed ben Ahmed ben Abdallah ben Mohammed ben Ali ben Abdallah ben Omar. Sa famille était originaire des Beni-R'àbra, tribu de la Kabylie. Il exerça les fonctions de cadî dans sa ville natale, sous la dynastie des Abd-el-Moumen. Ses deux fils, Abou'l-Kassem, mu]hti de Tunis, et Abou Saïd, doyen des professeurs, sont connus sous le nom des deux Ahmed, L'ouvrage qu'il a intitulé Les spécimens de la science, ou Biographie des docteurs de Bougie, est l'histoire des savants qui florissaient au vn^e siècle dans cette partie de l'Afrique septentrionale, et où il mentionne, outre ses professeurs et ses condisciples, quelques érudits éminents qu'il n'avait point connus personnellement. Il a

rangé dans ce recueil trois person-

— 569 —

nages illustres de la fin du siècle précédent, qui sont Sidi Bou Medien, Abou Ilamid essr'ir et Abou Mohammed de Séville. C'est par eux qu'il commence pour se conformer à l'ordre chronologique. » {Journal asiatique, n° 28, juin 1856, extrait de l'article Notice et extraits du E'unouan ed-diraïa fi raechaïkh Bid-jaïa, ou Galerie des Littérateurs de Bougie au Vil^e siècle de l'hégire, par M. Cherbonneau, p. 475 et suiv.).

La Bibliothèque d'Alger possède, sous le n°1731, un exemplaire manuscrit du tHunouan ed diraïa, d'El-Ghabriny.

Note 1125 Voyez supra, note 1000.

Note 1126

Ahmed ben El-Abbès en-Negaoucy quitta Tlemcen, sa ville natale, avant le siège, et se rendit à Timis. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, entre autres : Er-Raudh el-Aridh.

Voyez sa biographie dans Ne'il el-ibtihadj, p. 47.

Note 1127

Sahnoun est le surnom d'Abou Saïd Abd-es-Salam ben Saïd ben Habib Et-Tanoukhy El-Qaïrouany, natif de Kairouan, célèbre docteur de la secte malékite. On lui donna ce surnom, de Sahnoun, oiseau d'Afrique que les Arabes disent être doué d'une vue perçante. Ce docteur a revu, corrigé et amendé la Modawana d'Abderrahman Ibn El-Qacim. Il naquit l'an 160 de l'hégire (inc. 19 octobre 776) et mourut le dimanche 7 Redjeb 240 (2 décembre 854), sous le khalifat de Motawakkil.

Voyez sa biographie dans Ibn Khallikan, tome I, p. 522; dans le Dibadj, p. 171, et dans Chrestomathie maghrébine (Paris, 1891, p. 65 et suiv.), par M. Houdas.

Note 1128

Les Berbères de l'Est, ou race de Laoua, représentent les anciens Lybiens, les Ilasguas et Ilanguanten de Procope et de Corippus. Ils couvrent le pays de Barka, la Tripolitaine et ses déserts, et le midi de la Tunisie. Selon les auteurs arabes, Laoua est l'ancêtre des Laouata, des Nefzaoua, des Ourfedjouma, etc.

Cf. Ibn Khaldoun, tome I, p. 171 de la traduction de Slane, citant Ibn Hazm et Ibn El-Kelby.

Note 1129

« Ali ben Youçof ben Tachefin fit brûler

l'ouvrage d'El-Gha-zaly, intitulé El-Ihia, sur l'instigation d'Abou'I Qacim ben Ham-

— 570 —

dine, et avec rassentiment, dit on, d'Ibn Rocbd et du cadi Ayad. C'est pour cela que les Almohades mirent à mort le cadi Ayad, à El-Hammam, dans le pays de Ressissa. » (Revue africaine, année 1879, article : Voyages extraordinaires et nouvelles agréables, par Bou-Ras, traduction de M. Arnaud, interprète militaire, p. 455).

« Au moment où El Ghazaly apprenait que son ouvrage Hl-Ihia avait été brûlé en Espagne, d'après les instructions de l'Emir Ali (ben Youçof ben Tachefine), El-Mahdi arrivait auprès de lui et lui confirmait la nouvelle de la destruction de son livre par le feu. Le savant théologien étendit les mains en récitant le premier chapitre du Coran

devant une assemblée de 100 talebs environ, qui appelèrent la colère divine sur les princes d'Andalousie.

« — Maître, s'écria El-Mahdi, dites que le châtiment leur sera infligé par mes mains.

« — Par tes mains, s'il plaît à Dieu, ajouta El-Ghazaly. »

(Ihid., année 1880, p. 71).

Cf. Ez-Zerkéchy, Chronique des Almohades et des Ila/çides, p. 2 de la traduction.

iNOTE 1130

Le sultan Abou'l-Hacèn Ali ben Youçof ben Tachefin ben Ibrahim ben Tarqout El Lamtouny naquit à Ceuta l'an 177 de l'hégire (inc. 10 mai 108t). Il fut proclamé roi à Marrakech, le 1" Mohar-rem500 (2 septembre 1106), à l'âge de 23 ans. Son

empire s'étendait de Bougie jusqu'au pays de Sous, sur les bords de l'Atlantique, et de Sidjilmaça jusqu'au Djebel ed-Dheheb (Montagne de l'Or), dans le Soudan. Toute l'Espagne lui obéissait. Il possédait en outre les Iles Baléares: Majorque, Minorque et Iviça. Ali ben Youçof El-Lamtouny mourut l'an 539 (inc. 1 juillet 11 il). Voyez sa biographie dans Djedhouat el iqiibas, p. 291, et clans fiaudh el-Qartas, traduction Beauniier, p. 221 et suiv.

Note H31

Le Neïl el-ibtîhad/nommo ce personnage: Abou'l Qacim ben El-Meldjoun.

Note 1132

Le litre complet de cet ouvrage est : Louma' fi oçoul el-fiqh. Son auleur, Abou Ishacj Ibrahim bon Mohanned Ech-Chirazy, mourut en 17fi de l'hégire (inc. 21 mai 1083).

Voyez lladji Klialfa, tome V, p. 331, n" 11,177.

— 571 —

Note 1133 Voyez supra, note 423.

Note 1134 Celte notice biographique est extraite du Néilel-ihiihadj, p. 383.

Note 1135 Cette notice biographique est extraite du Nell et iblihadj, p. 388.

Note 1136

Le litre entier est : Ref'oul-liidjah 'an ienbih el-kiiab.

C'est un livre qui traite de la solution de plusieurs difficultés qui se trouvent dans le Coran, composé par Ibn Malik Er-Raïny El-Andaloucy.

Note 1137

Cette notice biographique est extraite du Neïl elihtihadj, p. 388.

Note 1138

Il faut excepter : Ahmed ben Ahmed Zerrouq, Khalil ben Ishaq, Abou'l-Qacim ben Ahmed El-Berzely, Er-Rassa'. Ilaroun ben Mouça, Youçof ben Omar El-Anfacy et Ibn En Nahony qui n'ont jamais professé ni vécu dans le royaume de Tiemcen et n'en sont pas originaires.

Note 1139

Moslim mourut 82 années lunaires (80 solaires) après Malik ; le premier, en efiet, est mort en 261 de l'hégire (inc. 16 octobre 874), et l'autre en 179 (inc. 27 mars 795).

Note 1140

Je lis dans un exemplaire (X'El Ouafaïat, par

Ibn El-Khatib El-Qocentiny, d'où ce passage est extrait :

« La haute distance ou Abrégé de la relation d'un voyage chez les Oulad-El-'Azr ».

L'exemplaire en question porte en marge :

ft Ibn El-Khatib a donné ce titre à cet ouvrage d'histoire et de généalogie, en souvenir d'un voyage qu'il fit chez les Oulad El-"Azr. »

— 572 —

Mohammed beii Mohammed ben Ali ben Ahmed ben Sa'd El-Abdéry, auteur de Er-RilUa el-'abdériya, fut le disciple de Cheref eddin Ed-Dimiatiy, d'Ibn Daqiq El-'Id, d'Abdallah ben Haroun et-Taïy el Qortouby, d'Abou Zeïd Abderrahman El-Açady El-Qäïrouaüy, de Mohammed ben Yahia Ech-Gherif El-Marrakechy, d'Abou'l Haddadj

Youçof ben Hakem et-Tadjiby, d'Abou'l-Hacen El Qarafy, etc. Son disciple le plus distingué fut Abou'l-Qacim ben Hidhouan. Il avait commencé sa Rihla, le 25 Dhou'l-qa'da 688 (10 décembre 1289).

Voyez sa biographie dans Djedhouat el-iqtibas, p. 179.

Note 1141 Je lis en marge d'un exemplaire û.'El-Ouafaïat :

s_,.s_^ia3! L-A^jx^ ^sj._r>ts .^_jjjt j-LUt^j
^alk)! is jXfi qi às.^ ai!

C'est un ouvrage qu'il a composé sur le sens littéral et le sens mystique du Coran que le médecin — ce mot est pris ici dans le sens d'homme habile — est incapable de connaître.

Note 1142

Le moaqqit est un astronome chargé de déterminer les heures canoniques de la prière.

Note 1143

C'est un petit ouvrage dans lequel Ibn El-Khatib prouve, par des arguments tirés de la loi islamique, qu'il ne faut pas se servir des lois astronomiques pour fixer les jours, les mois et les ans; et que les déductions tirées de ces lois ne peuvent être appliquées, par exemple, à la fixation du commencement du jeûne du Raniadhan, car celui-ci ne commence légalement qu'à l'apparition de la nouvelle lune, constatée par témoins. Il a donné le nom de Qonfouditja à ce traité, pour indiquer qu'il en est l'auteur, car il s'appelle lui-même Ibn El-Qonfoud.

Note 1144

Abou Zakaria Yahia ben Iça El-Andaloucy est

mort à la (îiii de l'année 790 de l'hégire (lin décembre 1388 de J.-C).

Note J145

M. Cherbonneau a publié dans le Journal asiatique (numéros de mars 1819, septembre 1852, etc.) des extraits de la Farésiade.

— 573 —

Note 1146

On lit à la page 291 (n» 1546) du Catalogue des manuscrits ara-fa es par le baron de Slane :

« voLsjr'î (Les décès) par le khatib ou prédicateur Ahmed ibn Qonfoud. C'est un nécrologe des saints personnages de l'Islamisme par période de dix ans, depuis l'an 1 de l'hégire jusqu'en 807. Nous lisons à la fin du Iraité que l'auteur lui avait donné le

titre de : v, _ ^)l]ajî ^u-l ^s * s _ ^)UJ! ^^^^
(L'endroit par excellence où l'on peut trouver
les trésors cachés) ».

Note 1147

Une traduction reçue du Prophète dit : «
L'encre des Docteurs et le sang des martyrs
sont d'un prix égal ». Voyez d'Herbelot,
Bibliothèque orientale, article : Elm.

Note 1148

Le Iraditionniste Abou'l-IIacèn Ali ben
Mohammed ben Kheli El- Mo'afery, plus
connu sous le nom d'Ibn El Gabecy, mourut
à Kairouan l'an 403 de Ihégire (inc. 23 juillet
1012). Voyez sa biographie dans Ibn
Khallikan, tome II, p. 19, et dans Dibadj, p.
198.

Note 1149

« Un autre voyageur savant, né lui aussi en Perse, est Abou-Tahir p]s-Silafy, qui, d'Ispahan, où il était né en 1082 de J.-C, se rendit à Bagdad et à Alexandrie. Dans cette dernière ville, Ibn es-Sallâr, ministre "du khalife fatimide Zâfir, lui fit construire une medressé en liai, où il professa jusqu'à sa mort en 1180. En outre d'un recueil de quarante traditions appelé ordinairement El-Boldaniyya, parce que chaque tradition avait été recueillie dans une ville difierente, il a compilé un dictionnaire des cheikhs de Bagdad qui existe en manuscrit à l'Escorial, » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 228).

Voyez la biographie d'Es-Silafy, dans Ibn Khallikan, tome I, p. 53.

Note 1150

« Abou Bekr Mohammed ben el-Hasan ez-Zobéïdy, d'une famille originaire d'Emèse, en

Syrie, naquit à Séville en 918 de J.-C. Après avoir achevé ses études à Gordoue, il fut chargé, par le khalife Mostancir el-Hakam de l'éducation de son fils Hicham, qui, ayant succédé à son père, fit de son ancien maître le cadî de Séville et le chef du guet de cette ville, où il mourut

— 574 —

en 989. Celle nomination lui valut une fortune dont ses descendants jouirent longtemps. Il composa une grande quantité de pièces poétiques, le Wadih (Traité clair) sur la grammaire, qui se trouve à la bibliothèque de l'Escurial ; Vistidrak, publié par M. Guidi, et une liste classifiée des grammairiens et philologues qui avaient fleuri avant lui tant en Espagne qu'en Orient, et dont Soyoûli s'est servi dans son Mizhar. » (Cl. Huart, Littérature arabe, p. 160, 161).

Voyez la biographie d'Abou Bekr ez-Zobéïdy dans Ibn Khal-likan, tome II, p. 338.

Note 1151

« Khalil ben Ahmed, à qui on attribue l'invention des règles de la prosodie, fut l'auteur du premier ouvrage lexicographique connu, le Kitah el-'Aïn (livre de la lettre 'Aïn), dans lequel les lettres ne sont pas rangées dans l'ordre de l'alphabet arabe ni dans celui qu'on peut appeler Historique, parce que des Phéniciens, ses inventeurs, il est passé en grec et en latin, mais dans un ordre suggéré par les lois de la phonétique et de la linguistique ; l'alphabet ainsi compris commençait par la lettre 'Aïn, si caractéristique des langues sémitiques et surtout de l'arabe (on sait que c'est l'articulation gutturale du chameau que l'on charge de son but) et se terminait par la lettre y. C'est un ordre rationnel et

expérimental de ce genre que Lepsius a de nos jours adopté dans son Standart-Alphabet, qui fait la joie des linguistes et oblige les savants à apprendre un alphabet de plus. Il est intéressant de connaître l'ordre adopté par un savant arabe du vin^e siècle: d'abord les gutturales f'aïn, hli.,h,kh, gh, q), les palatales (k, dj), les chuintantes et sifflantes (di, ç, dd, s, z), les linguales (tt, d, t, zh, dh, r, l, n), les labiales (f, b, m), les semi-voyelles (w, lianiza, y). Cet ouvrage, commencé pendant un séjour de l'auteur dans le Khorassan et achevé après sa mort par Leïlh ben Mozhaffar, figurait dans la bibliothèque des Tahi-rides et fut apporté à Bagdad en 862, où il fut l'objet d'études constantes et de remaniements. » (Cl. Huarl, Littérature arabe, p. 138, 139;.

Note 1152

Abou'l-Abbôs Ahmed lien Abd-es-Salam El-

Andaloucy El-Kourany, que Hadji Khalifa et Ibn El-Khalib El-Qocenliny appellent El-Kawary, connaissait parfaitement les poésies anciennes et modernes. Il était l'ami intime d'Abd el-Moumen, fondateur de la dynastie des Almohades, de son fils, le sultan Youçof, et de Yaqoub, fils de Youçof. On lui doit plusieurs ouvrages, entre

— 375 —

autres : le Kitah sefouai et adeb (Choix de morceaux littéraires) ; le Diwan el-'arab, Recueil de poésies arabes, que les Maghriblins estiment à l'égal du Hamaça ; AbouM-Abbès le composa pour le sultan Yaqoub Talmohade; Naouadir nadira (Raretés); et quel-quelques poésies. Il mourut à la fin du règne de Yaqoub, en l'année 594 de l'hégire (inc. 13 novembre 1197).

Note H53

La nuit des arrêts ou des décrets de Dieu ; c'est ainsi que les musulmans appellent une des nuits du mois de Ramadhan, pendant laquelle Dieu décrète tous les événements de l'année. Cette nuit n'est pas connue : certains prétendent que c'est la vingt-troisième ou la vingt-quatrième; d'autres, la vingt-septième. Voyez Coran, sourate 44, versets 2 et 3, et sourate 97, versets 1 et suivants.

Note 1154

« Parmi les ordres religieux issus de la philosophie mystique de Sid Abou Hassen ech-Chadeli, l'un des plus importants à connaître, en Algérie, est celui des Cheikhya, représenté surtout par la grande famille des Ouled-Sidi Cheikh. Cet ordre prit naissance en 1023-24 de l'hégire (1615 de J.-C), à la mort de Sid Abd-el-Kader ben Mohammed,

resté célèbre sous le nom de Sidi-Cheikh. C'était un grand seigneur féodal, qui avait été fait moqaddem des Chadelya par Si Mahmed ben Abd-er-Rahman esSaheli, disciple de Sid Ahmed ben Youcof El Miliani er-Ra-

chidi Le prestige et la vénération, qui toujours et partout

entourent lesOuledSidi-.Cheikh, ont aussi pour cause la noblesse de l'origine de leur famille, car ils descendent en ligne directe du khalife et compagnon du Prophète Abou-Bekr es-Siddiq. Leurs ancêtres se nommaient Bou-Bekria, ou Ouled-bou-Bekr, et leurs descendants conservèrent ce nom jusqu'en 1023-24 de l'hégire (1015 de J.-C.)

« Le premier personnage des Bou-Bekria, dont le mausolée s'éleva en Algérie, fut Maàmar ben Sliman-Alia, dont la koubba est à ILI-Arba et-Tahtani, entouré des tombes de

ses lils et petits-fils : Aïssa, Bou-Lala, Bel-Haïa. Si Bou-Smaha, qui vint après ceux-ci, mourut en Egypte, laissant en Algérie son fils Sliman, qui s'établit à l'Mguig, où il repose près d'une zaouïa, située au ksar des Beni-Ounif, habité encore par plusieurs de ses descendants. Si Sliman ben Bou Smaha eut trois enfants. L'aîné, Si Mohanned, se fixa k Chellala-Dahrania, où est son tombeau; c'est le père du Grand Sidi Cheikh. Le second enfant. Si Ahmed El-Medjoubbou-Ramar, laissa un très grand renom de sainteté

— 576 —

et mourut à Asia, où il a une koubba ; mais son tombeau est à Ghellala-Dahrania. Il est l'ancêtre des Ouled Sid Ahmed ben Medjdoub, qui ont toujours conservé une certaine indépendance vis-à-vis des Ouled Sidi Cheikh. Le troisième enfant de Sidi

Sliman fut une fille, Lalla-Sifia, patronne du ksar Sflsifa, et mère de la tribu des Ouled-en-Nahr, qui est restée, non seulement dissidente, mais même ennemie des Ouled-Sidi-Cheikh propre-dits ». (Rinn, Marahouts et Khouan, p. 319 et suiv.).

DES NOMS PROPRES

Abbès (Oncle de Malioinet), p. 142, l'3.

Abbés (El-), p. 152.

Abd.ilJjili ben Abd-el-Ilaqq, p. 175.

— ben Abd-ei-Oualiid ben Ibrahim El-Madjacy, p. 49, 132, 171, 187.

— ben Abderi-ahnian EI-Ya'(ioijby, p. 15, l.")2, 153.

— ben Aliined, p. 299.

- ben Ali (Le vizir), p. 212.
- ben 'Amr ben EI-'As, p. 215.
- ~ ben Djellal El-Oua'zany, p. 285, 295.
- ben HamiTiou Ech-Cheril", |), 133.
- ben Ibrahim Ez-Zemmoury, p. 249.
- bi'ii Mansour, p. 39, 147 à 151.
- ben Mohammed ben Ahmed Eidi-(;herif (Voyez Abd.allah Ech-Cheril).
- ben Omar ben El-Khattab, p. 215.
- Ech-Cherif, p. 126 à 131, 133, 139, 140, 141, 184, 185, 187, 197, 201, 240.
- El-Abdoucy, p. 62.
- EI-'Asnouny, p. 289.

— El-Fakhkhar, p. 49.

— El-Mesliry, p. 87.

— El-Ouriadjly (Voyez Abou Mohammed El-Ouriadjly).

— El-Qocheïry, p. 30. Abd-ed-Daïm El-Gourary, p. 320. Abd-el-Aziz (Le siillan), p. 129, 330.

— (Oncle paternel d'Abd-es-Salam El-Tounecy), p. 133.

Abd-el-Djabbar El-Watadghiry, p. 58. Abd-el-Djalil Er-Reb"y, p. 331". Abd-el-GhaUr, p. 78. Abd-el-IIadi, p. 92. Abd-el-IIamid EI-'Asnouny, p. 262. Abd-el-Haq(i, p. 49, 128, 129, 130, 218, 250. Abd-el-Kerim (Oncle maternel de Mohammed ben Ahmed ben Ali Ech-Gherif

Et-Tlemcèny), p. 186. Abd-el-Khali([Et-

Tounecy, p. 122. Abd-el-Malik ben Malik, p. 299. Abd-el-Moheïmin El-Hadhramy (Voyez Abou Mohammed Abd-El-Moheïmin

El-Elhadhramy).

37

— 578 —

Abd-el-Moumen (Béni), p. 75.

— El-Djanaty, p. 191.

Abd-el-gader El-Djilany, p. 118, 143.

— El-Houty, p. 300. Abd-el-Wahhab (Le
cadi), p. 72, 127.

— Ez-Zaqqa(, p. 294. Abd-en-Nour, p. 242.

Abd-or-Raliim bfiii Icja ben El-Meldjoun El-
Facy, p. 335.

— El-Maghriby, p. 119. Abdeiralimau (Le sultan), p. 183, 211.

— ben Abdallah ben Abderrahman EI-Ya((Ouby (Voyez Abderrali-

nian El-Ya([Ouby).

— ben Lahcèn, p. 297.

— ben Mohammed ben Alimed Ech-Cherif (Abou Yahia). Voyez

Abou Yahia.

— ben Mohammed ben Mouca, p. 76, 141, 151, 152, 161, 296.

— ben Mouça (Voyez Abderrahman ben Moliammed ben Mouça).

— ben Roqia, p. 101.

- ben Sabou', p. 289.
- ben Taihialet, p. 299.
- ben Toumerl, p. 85, 86.
- El-Medjdouly, p. 49.
- Ei-C)uaKhlicy, p. 92, 260, 282.
- El-Qacir, p. 148.
- El-Qaoury, j). 49.
- El-Yaqouby, p. 6, 15, 151 à 153.
- Es-Senousi, j). 36, 37, 38, 39, 85.
- Et-Thaaleby, p. 50, 167, 169, 236, 237, 240, 271, 286, 292.
- Ez-Zekouly, |». 25. Abd-er-ltezzaq, p. 120.

Abdery (El-), voyez Mohammed ben

Mohammed El-Abdery. Abd-es-Salam (Béni),
p. 315.

— (Cheikh des Beni-Ournid), p. 102.

— Et-Tounecy (Inliumé dans le mausolé-T de
Sidi-Bou-Medien),

p. 133. Abd-es-Samed (Le Pôle), p. 152. Abd-
es-Samih El-Masmoudy, p. 58. Aberkan
(Voyez Ahmed Aberkan, Lahsen ben
Mekhlouf et Mohammed ben

Lalisen ben Mekhlouf). Abola, p. 246.

Aboly (Voyez Mohammed Ei-Aboly). Abou
Abdallah ben 'Abbad (Voyez Ibn 'Abbad).

— ben Abd-en-Nour, p. 171, 187.

— ben Abd-es-Salain (Voyez Ibn Abd-es-
Salam).

- ben Abou Ishaq Et-Tenassy, p. 31 .
- ben 'Amr Et-Temimy, p. 171, 187,260.
- ben 'Asina, p. 335.
- ben Ctioaïb Ed-Doukaly, p. 137.
- ben Dja'l, p. 230.
- btiti Djamil, p. 70.
- b(în El-Azie(|, p. 180, 181, 220, 22'i, 225, 260, 261, 327.
- ben El-IIadji EI-'Abdery (Voyez Abou Abdallali Mohammed ben El-lladij El-Abdeiy).
- bsn El-Imam, [>. 28, 137, 139.

Abou Abdallah ben En-Nedjjar (Voyez Mohammed ben Yahia ben Ali En-Nedjjar).

— ben Hadiya, p. 28.

— ben Hafid, p. 60.

— ben Haiÿaty (Voyez Ibn El-Haiÿaty).

— ben Hoceïn El-Barouny (Voyez Abou Abdallah El-Yahsoby).

— ben Hoceïn Er-Rachidy, p. 320.

— ben Ibn El-Abbès, p. U, 285, 287, 294.

— ben Ibrahim, p. 344.

— ben Mohammed ben El-Hadjj ben Saïd, p. 103, 301, 302, 318.

— ben 'Oqab (Voyez Mohammed ben 'Oqab El-Djodhamy).

— ben Qalil El-Hemm, p. 163, 230.

— ben Qatral, p. 175.

— ben Zeid, p. 127.

— ben Zemrok. p. 182, 184.

— Ech-Chamy, p. 76, 321.

— Ech-(îherif Et-Tleracèny (Voyez Mohammed ben Ahmed beu Ali).

— Ech-Cherichy (Voyez Kharraz).

— Èl-Aboly (Voyez Mohammed El-Aboly).

— El-Belaouy, p. 72, 134, 165.

— El-Djezzouly (Voyez .Vbou Abdallah Mohammed ben Abd-er-

Razza([El-Djezzouly).

— El-Hadjj ben Malik, p. 299.

— El-Kermany, p. 176, 177.

— El-Maleqy, j). 174.

— El-Marrakechy (Voyez Mohammed ben Abou Zeïd Abdeirah-
man Ed-Dharir).

— El-Mazary (Voyez Mazary).

— El-Miknacy, p. 171.

— El-Mosalhi-, p. 171, 248, 249, 259, 324. El-
Qalchany, p. 229.

— El-yeïcy (Voyez Mohammed ben Yourof
El-(^eïcy Et-Taghry). El-Yahsoby, p. 138, 171,
187.

- Er-Ressa' (Voyez Ressa').
- Es-Satty, p. 114, 132, 171, 219.
- Et-Thabity (Le sultan), p. 1.[^]0, 151, 301.
- Mohammed (Fils du sultan hafside AbouM-Abbès), p. 165, 230.
- — ben Abdallah (Le sultan), p. 111.
- — ben Abd-er-Razzaq EI-Djezzouly, p. 171, 175, 331,
- 333.
- — ben Abou Bekr El-Facy El-Qäirouany, p. 163.
- — ben Abou'l-Aïch El-Khazradjy, p. 288.
- — ben Abou Tachefin (Voyez Mohammed ben Abou

Tachelin).

— — ben Ali ben Hammad. p. 332, 336.

— — ben Belqacem El-Mecheddaly El-Bedjaouy, p. 286.

— — ben Bendai- El-Morady (Voyez Morady).

— — ben El-Abbès (Voyez Ibn El-Abbés).

— — ben El-Hadjj El-Abdery, p. 72, 73.

— — ben En-Nedjjar (Voyez Mohammed ben Yahia ben

Ali En-Nedjjar).

— — ben Ghazi (Voyez Ibn Ghazi).

— — ben Khaula El-Watiq (Le sultan), p. 71.

— — beu Mansour El-Mosleghanemy, p. 283.

Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed
ben Iça Ez-Zeidouny El-Qoee-

tiny, p. 225, 230.

— — ben Mohammed El-Barouny (Voyez
Abou Abdallah

El-Yahsoby).

— — ben Omar El-Ouannougly, p. 163,229.

— — ben Qacim El-Ansary Et-Tounecy
(Voyez Ressa'). — — ben Rachid, |i. 175.

— — ben Yahia ben Djaber El-Ghassany, p.
56.

— — Ecli-Glierif (Voyez Hammou Ech-
Gherif).

— — Ech-Cheril" Et-Tlemcèny, p. 255, 256.

— — El-Motawakkil (Le sultan), p. 42.

— — El-Ouannou!ihy (Voyez Abou Abdallad Mohammed

ben Omar).

— — El-Uoreïchy Ez-Zobeïdy Et-Tounecy, p. 171. Abou Ali Ech-Cheloubiny, p. 60.

— Ech-(Jhenouany, p. 163.

— Ilacen ben Hoceïn, p. 171, 324.

— — ben Ibrahim ben Seba' p. 201.

— , Hoceïn Es-Sebly, p. 171.

— Nacir ed-Din El-Mecheddaly, p. 73.

— Mansour ben Ali ben Abdallah Ez-Zouawy (Voyez Mansour ben

Abdallah Ez-Zouawy).

— — ben Hadiya El-Uorèchy, p. 192. Abou 'Amr ben Mandhour, p. 156.

Abou 'Amran Ez-Zenaty, p. 298.

— Mouçaben Hammad Es-Sanliadjy, p. 331, 336.

— — El-Abdoucy (Voyez Mou(;a El-Abdoucy).

— — El-Masmoudy (El-Bokhary), p. 171, 176. Abou Bekr (Le calife), p. 68, 142, 143, 175, 179, 200, 215, 252.

— ben 'Acim, p. 131.

— hen Dahman, p. 60.

— ben El-Araby (Voyez Ibn El-Araby).

- ben El-Monakhkhal, p. 334.
- ben Mekhiouf ben Khalf-Allah, p. 336.
- ben Merzouq, p. 210, 218, 232.
- ben Moln-ez, p. 60.
- ' Ez-Zobeïdy, p. 344. Abou Daoud, p. 235.
- Dherr,]). 116.
- Dja'far Et-Tandjaly, p. 325.
- Djema'a, p. 134.
- Djema'a Ali, p. 176, 177.
- Faris (Le sultan), p. 80, 81, 84, 85, 97, 225, 263, 264.
- Giiebchan, p. 19.
- Ilafs ben Mohammed El-Qalchany (Voyez

Omar El-Ualcliany).

— Hafs El-Melaïy, p. 215.

— flafs Ei-Farouq (Voyez Omar, le calife).

— Ilaïyan, p. 170, 223, 244.

— Ilamid ben Diihira El-Mekky, p. 223, 230, 287.

— Iammou Mouça I (Le sultan), p. 247.

— Hammou Mouça H (Le sultan), p. 137, 183, 184, 196, 243, 284.

— ILanifa (Voyez No'man ben Tiiabit Et-Teïmy).

— Horeïra, p. 246.

— Inan (Le sultan), p. 114, 135, 170, 179, 180, 183, 189, 191, 194, 198, 199,

200, 211, 212. 213, 248, 260, 299.

— 581 —

Abou Isliaq (Le sultan luifside), p. 212.

— ben Ibrahim El-Ansary Et-Tlemcèny El-Ouechqy, p. 60, 297.

— ben El-Hakim Es-Salaouy (Voyez Ibrahim ben El-Hakim).

— ben Fetouli, p. 156.

— ben Sadiq Er-Ressam, p. 166, 241.

— ben Yahia, p. 171, 325.

— Et-Tenessy (Voyez Ibrahim ben Yekhlef ben Abd-es-Salam Et-

Tenessy). Abou'I-Abbés (Le sultan hafside), i). 212, 220, 2.30.

— Abbad ben Foleïh El-Lamiy, p. 58.

— Ahmed ben Abdenahman El-Yaziiteny El-Qairouany (Ahloulou),

p. 50, 59, 156, 164.

— — ben Abderrahman En Nedroumy, p. 240.

— — ben Abou'I-Fadhi ben Ibrahim ben El-Imam, p. 1.39.

— — ben 'Annan El-Baqoury, p. .32.

— — ben 'Amran El-Bedjaouy, p. 172, 325.

— — ben Ech-Ghemma', p. 127.

— — ben El-Hacén (Voyez Abou'I-Abbés Ahmed ben Lahcèn).

— — ben Hammou Ech-Cherif, p. 133.

— ben Ilarb El-Mecily, p. 32, 259.

— — ben Lahcèn, p. 127, 187.

— — ben Mohammed ben Ibrahim ben El-
Imam (Voyez Abou'l-

Abbès Ahmed ben Abou'l-Fadlil ben Ibrahim
ben El-Imam).

— — ben Ahmed ben Mohammed ben Ira El-
Ledjaïy Ei-Facy,

p. 286.

— — ben Mouc-a El-Beiljaouy, p. 13, 130,
296.

— — ben 'Oqba El-IIadlu-amy, p. 50, 51.

— — IxMi Yerbou', p. 32, 325.

— — ben Zaghou (Voyez Ahmed ben

Abdorralliian ben Zaghou).

— — El-Bedjaouy (Voyez Abou'I-Abbés Ahmed ben Mou(;a

El-Bedjaouy).

— — El-Mecily (Voyez Abou'I-Abbés Ahmed ben llarb El-

Mecily). ___ _ El-Meridh (Voyez Ahmed ben El-Abbés El-Meridh).

— Ali ben 'Asfour El-lla\vary (Voyez Ibn 'Asfour).

— ben Abou Abdallah El-Oalchany, p. 1.56, 229.

— beu Ech-Cherif (Voyez Ahmed ben Abou Yahia Ech-Cherif).

— ben El-Arif, p. 343.

- El-Becily. p. 222, 226, 230.
- El-Kawary, p. 345.
- El-Of[bany (Voyez Ahmed ben (,ia(iin ben Saïd El-Oqbany).
- El-Morsy, p. 119.
- El-Moumenany, p. 166.
- El-Uabbab (Voyez (,)abbab).
- El-Qassar, j). 240.
- El-(,»altan, p. 30.
- En-Negaoucy, p. 332.
- Es-Sebty, p. 217.
- Kz-Zaipiaq,)), 295. Abou'l-'Ala El-Mediouny, p. 76. Abou'l-Baçatin, p. 3ii. Abou'l-Ba(ia Khalid (Le sultan), p. 212.

Abou'l-Barakat ben El-Hadjj, p. 325.

— El-Ghomary, p. 240.

— 582 —

Abou'l-Barakal En-Naïly, p. 113, 163. Abou'l-Farihl (Grand-père d'Ibn Sa'd), p. 71.

— ben El-Imam (Voyez Mohammed beii Ibrahim ben El-Imam).

— beii Merzouq El-Halid (Voyez Ibn Merzouq El-Haiid).

— El-Ira(y, p. 240.

— El-Meciiedaly, p. 240.

— Es-Saiaouy, p.' 163, 229.

— Uacim El-Oqbauy (Voyez t,)iicim El-O(ibany). Abou'l-Faradj ben Abou Bekr El-

Othmany, p. 56.

— ben Abou Yahia Ech-Cherif, j). 234, 236, 240. Abou'l-Fath ben Abou Bekr El-Qorèchy, p. 62.

— ben El-Amry, p. 345.

— El-Meiaghy, p. 158.

Abou'l-Hacèn (Le sultan), p. 91, 133, 135, 138, 183, 211, 213, 247, 248, 330.

— Ali ben Mouça El-Qorbany, p. 155.

— — ben Yakhlef Et-Tenessy (Voyez Abou'l-Hacèn Et-Tenessy).

— — El-Maghriby. p. 129.

— beii Abou'r-Rabi', p. 176.

— hen Ali ben Ed-Dliebbah, p. 187.

- ben Giioi-eïh (Voyez Ibn Ghoreïh).
- ben Ghalib, p. 116.
- ben Istnaïl ben Harzeliem (Voyez Ibn Harzehem).
- ben Tahii- bon Ed-Debbadj, p. 60.
- Ech-Ghadhily, p. 51, 73, 165.
- El-Baterny (Voyez Baterny).
- El-Gabecy, p. 343.
- Ei-Majon|y, p. 76.
- El-Montacii', p. 172.
- El-Qalaçady (Voyez Qalaçady).
- Es-Sogleïr, |). 248.
- Et-Tenessy, p. 29, 30, 31, 134, 248.

— Sahl ben Malik, p. 60. Abou'l-IIaddjadj (Le suilan), p. 211.

— You(;of hen Ali Et-Tartouchy, j). 174.
Abou'i-Ma'ali, p. 44, 2.55, 271.

Abou*l-Molie(Ahined ben Abdallah ben Omaïia, p. 60. Abou'I-Oualid (Voyez Ibn Rochd).

Abou'l-Macim ben Ahmed ben Mohammed EI-Mo"lell El-Beiaouy El-Uäïrouany (Voyez BeizelyK

— ben Mohammed El-Yamany, p. 172, 174.

— ben Moliammed Es-Sanhadjy, [> . 174.
he.n Ridhouan, p. 129, 140.

— El-Abdoucy El-Facy, p. 230.

— EI-K-nbaciïy, p. 167, 271.

— En-Noueïry, |). 158.

— Es-Salaouy (Voyez Abou'l-Fadhl Es-Salaouy).

— Ez-Zouawy (Voyez BeJcpicem ben Mohammed Ez-Zoïiawy Ech-Gherif).

— Mohammed ben El-Kheclichab, p. 2'»0.
Abou Mahk Abd-e!-Ouahid (Le sultan), p. 97.
Ahou Medien (Voyez Ghoaïb).

Abou Mehdy Iça El-Gliebriny, p. 163, 225, 226, 229, 331.

— El-Maouacy, p. .50, 289.

— El-Ouannougiy, p. 229. Abou Merouan Abd-cf-Maiik El-Bordjy, p. 296.

Abou Merouan ben Ayach, p. 345.

Abou Mi((ra', p. 25, 156.

Abou Mohammed Abdallah beti Abou
Medien, p. 29, 30, 31.

— — ben Abou'r-Rabi'Soieïman ben Qacim
El-Bedjiry

Et-Tounecy, p. 235, 286.

— — ben Abou Zeïd El-Qaïrouany (Voyez Ibn
Abou Zeïd

El-Qaïrouany).

— — ben Djozay, p. 182.

— Abd-el-Haqq ben Mouça ben El-Imam, p.
139.

— — El-Haskoury, p. 342.

— Abd-el-Khaliq, p. 181.

— Abd-el-Moheïmin El-IIadhiamy, p. 171,
325.

— Abd-el-Ouahid (Fils d'EI-Oueuclicieicy, p.
58, 59.

— — El-Meslary, p. 28.

— Ahd-er-Rezzaq (Voyez Abd-er-Rezzaq).

— ben Mohammed ben Ahmed ben Ali Ech-
Cherif El-Tlemcèny

(Voyez Ab(hillali Ech-Gheiùf). ben
Tafraguin, p. 212.

— Ech-Chobiby, p. 163.

— El-Aourby, p. 330.

— El-Fechtaiy (Voyez Fechtaly).

— El-Madjacy (Voyez AbdaHah ben Abd-el-Ouahid ben Ibrahim

El-Madjacy). "

— El-Ouriadjly, p. 113, 239, 256. Salih, p. 121.

Abou Moslim El-Khoulany Ed-Dary, p. 1/«3.

Abou Mouoa 'Amian ben Moura ben Youçof El-Mecheddaly, p. 171, 187.

— " Ibn El-Imam, p. 28, 114, 133, 134, 135, 137, 138," 139, 171, 172, 182,

187. 211, 247, 248.

— Ira ben Allai El-Masnmudy, p. 299. Abou Omar El-Habbak (Voyez HabbakK

— Tachefin (Le prince), p. 211.

Abou Otinnan El-o<ihany (Voyez Saïd El-

Oqbany). Abou'r-Rabi" Roieiman ben Yaqoub ben Omar El-Anfacy, p. 329. Abou Sabr, |). 115. Abou Saïd (Othinan, le sultan zianide), p. 183, 198, 211.

— (Le sultan méiinide), p. 329.

— Ech-Clherif El-Hacény, p. 77. Faradj ben Lobb, p. 197, 223, 224.

Abou Salih Mohammed ben Mohammed, p. 60. Abou Salim (Le sultan), p. 212.

— Ibrahim ben Abderraiiman ben El-Imam (Voyez Ibrahim ben Abderrahman).

— Ibrahim El-o(|hany. p. 51, 61, 62. 115, 163. Abou's-Sadat El-Kebir (Voyez Mohammed ben Yahia El-Mediouny).

— Es-Seghir (Voyez Mohamtneil Abou's-

Sadat Er,-Seghir). Abou Tachelin
Abderrahman ben Mou(;a (Lesultan), p. 135,
138. Abou Tamtit, p. 172.

Abou Thabit (Le sultan), p. 137, 211.

Abou't-Tahir Ahmed ben Mohammed Es-
Silafy, p. 343.

Aboun-Taïyb ben 'Alouan, p. 224, 226, 229.

Abou Yahia (Le sultan hafside), p. 212.

— ben Es-Sekkak, p. 139, 184.

— ben Mohammed ben Ahmed ben Ali Ech-
Clierif Et-Tlemcèny

45, 46, 114, 139, 140, 141, 201.

— 584 —

Abon Valiia ben Oqeïba EI-Gafsy, p. 230, 241.

— El-Malaghry, p. 140, 191, 192.

— Yar'nioracen ben Zian (Le sultan), p. 61, 72, 257. Aboii Ya([oub (Le clieik), p. 214.

— ben Mouta El-Gliomary El-Hassany, p. 60.

— Youçof (Le sultan), p. 28, 32, 134, 137, 176, 183, 247.

— — ben Ali Es-Sanhadjy, p. 28. Abou Ya'za, p. 116, 117, 118.

Abou Yézid El-Besthainy (Voyez Bestliamy).

Abou Youçof, p. 203.

Abou Zakaiia Ecli-Chouqrately (Voyez Cliouqiatecy).

— EI-Mazouny (Voyez Mazouny).

— Es-Soucy, p. 58.

— Yahia El-Ouza'y, p. 64.

— Yahia Et-Tebrizy (Voyez iebrizy). Abou Zar'a Ei-Razy, p. 343.

Abou Zeïd (Auteur d'un Abrégé de la Modmcana), p. 162.

— Abderrahman ben El-Imam (Voyez Abou Zeïd Uni El-Iniain).

— — ben Yaqoub Ev-Sanhadjy, []. 171.

— — El-Moiiellecb, p. 261.

— — EI-MouMieuany, p. 166.

— Es-Senousy, p'. 312.

— ben Yarjoub, p. 186.

— El-Kaouany, p. 106.

— Et-Thàaleby (Voyez Abderraliman El-

Tliàaleby).

— Ibn El-Iniam, p. 28, 69, \\h, 133 à 139, 171',
173, 182, 186, 187,

191, 211. Abou Zina (Mohammed), p. 86.
Abraham, p. 280, 313. Achheb, p. 105, 203,
205, 214. Achour ben Ali ben Yahia Es-
Soulouksiny (Voyez Molianimed Achour ben
Ali

ben Yahia Es-Soulouksiny). Achour Ei-
Megdoury, p. 299, Achref (Le sultan El-), p.
213, 214. Acir, p. 290.

Açoued (Abou 'Amr El-), p. 143. Adam, p. 12,
118, 143, 313. Addou (Béni), p. 102, 115.
Adhed ed-Din, p. 282. Adites, p. 14. Adjemy
(El-), p. 172. Adjouz, p. 148, 150.

Agadir, p. 84, 86, 142, 159, 257, 263, 266,
298, 310, 316, 318. Ahloulou (Voyez Abou'l-
Abbès Almied ben y^bderraimian El-

Yazlileny El-

l,hrirouany). Ahmed (Aïd), p. 292.

— (Cadi de La Mec,(|ue), p. 217.

— (Le sultan zianide), p. 34, 81, 86, 9'(, 239, 263, 264.

— Aberkan Ez-Zekouty, p. 25, 26, 27, 160, 161, 301, 315, .320, 323.

— Ahloulou (Voyez Abou'l-Abbès Alimed ben Abilcrrahin'in El-Yaziileny

EI-t,)i"ii"ouany).

— A'rab ben Stîlila Er-Baehidy, p. 160, 297.

— Baba,]). 47, .50, .52, .58, 64, 73, 106, 107, 109, 125, 126, 131, 132, 1.34, 138,

154, 158, 164, 167, 169, 171, 177, 185, 214, 216,

223, 230, 246, 253. 254, 2.56, 271, 283, 287,
325, 327, 346.

— 585 —

Alimed Bel(|acem El-Harouy Et-Tadhely, p.
279.

— ben Abbés El-Meridh (Voyez Ahrnerl ben
El-Abbés El-Merid).

— ben Abdallali El-Yaznaceny, p. 112.

— ben AbderrahiDan ben Zaghou, p. 40, 41,
ih, 47, 114, 141, 156, 162.

— ben Abou flarnmou (Le sultan). Voyez
Ahmed, le sultan Zianide.

— ben Abou Medien El-'Amiry, p. 112, 320.

— ben Abou Yaliia Ecli-Ghei-if, p. 48, 240,
337.

~ ben Ahmed ben Abderrahmau ben Abdallah, p. 48.

— ben Ahmed ben El-Hadjj, p. 15, 16.

— ben Ahmed ben Omar ben Moiiammed Akit, p. 108.

— ben Ali ben Daoud El-Belaouy, p. 155, 157, 284, 286, 287.

— ben 'Amer Et-Talouty El-Ansary, [)]. 265.

— ben Ala'-Allah, p. 15,'296, 298,319.

— ben Daoud Ei-Andaioucy (Voyez Ahmed ben Ali ben Daoud El-Beiaouy).

— ben Djauhera El-Ouedjdidjeny, p, 297.

— ben El-Abbès El-Meridh, p. .lè, 230.

— ben El-t;adhi El-Miknaey, p. 125.

— ben El-Haeén (Voyez Ahmed ben Lahsen ben Mekhlouf, Ahmed ben

Lahsen El-Ghomary (d Ahmed ben Lahsen El-Mediouny).

— ben Hatiin Es-Satty, p. 59, 2.57.

— ben Ileïdra Et-Touzery, p. 166.

— ben Ibrahim El-Ouedjdidjeny, p. 59.

— ben Ira El-Betiouny, p. .56.

— ben Ira Ez-Zekouty (Voyez Ahmed Aberkan Ez-Zekouly).

— ben Idris, p. 260.

ben Lahsen ben Lahsen ben Mekhlouf, p. 92.

— ben Lahsen El-Ghomary, p. 32 à 40. 147, 301.

— ben Lahsen El-Mediouny, p. 95, 243.

— ben Mansour El-Khazradjy, p. 59.

— ben Marierii, j). 303.

— ben Meç'oud El-Balency (Voyez Ibn El-IIadjja).

— ben Melouka, p. 160, 283.

— ben Merzouk Halid El-IIafid, p. 44, .56, 218, 287.

— ben Merzouq (Père d'Ibn Mer:>;ou([El-IIatid), p. 218, 232, 237, 240, 287, 294.

— ben Merzou([(Père d'EI-Khatib El-I)jedd), p. 28 à 30, 171, 218, 232, 287.

— ben Mohammed ben Hanbal (Voyez Ibn Hanhal).

— ben Mohammed ben Mohammed ben Yahia El-Mediouny, p. ,57.

— ben Mohammed ben Ya([Oub El-Adjicy El-Eubaddy, p. 48.

— ben Mohammed ben Zekri, p. 5, 1.5, 17, 18, 23, 24, 40 à 4'j, .'0, 163, 240, 2.57, 284, 289, 295.

— ben Moiiammed Ech-Glierif El-IIacèny (Voyez Ahmed ben Abou Yahia Ech-Gherif).

— ben Mohammed El-Macpiary, p. 112.

— ben Mohammed El-Masmoudy Et-Tadjoury, \). .56. ben Mouça El-Mediouny, j). 307.

— be.n Nasr Ed-Daoudy, p. 94, 148, 160, 318.

- ben Oqba (Voyez Abou'l-Abbùs Ahmed ben Oqba El-IIadhramy).
- ben Qacim ben Said El-o(ibany, p. .55, 115, 163.
- ben Roqia El-Mediouny, p. 112.
- ben Saïd, p. 108.
- - El-Habbak, p. .50.
- ben Salili ben Ibrahim, p. 32.
- ben Takhersent Er-Rachidy, p. 319.
- ben Yahia El-Ouenchericv, p. 44, 48, .56, .57, 58, 59, 62, 69, 113, 115, 138, 158, 163, 170, 171, 181, 182, 184, 185, 230, 243, 2.53, 254, 257, 269, 285, 287, 288, 306, 325.

Ahmed ben Yaqoub (Le vizir), p. 80, 96.

— ben Younès, p. 167.

— ben Zeitri (Voyez Ahmed ben Mohammed ben Zekri).

— Ed-Daoïidy (Voyez Ahmed ben Nasr Ed-Daoudy).

— El-Bedjaouy (Voyez Abou'l-Abbès Ahmed ben Mouça El-Bedjaouy).

— El-Ghomary Et-Tlemcèny, p. 321.

— El-Haciny, p. 81, 82.

— El-Hadjj En-Nemich El-'Amiry, p. 320.

— El-Madjacy, p. 6i.

— EI-Mandjour, p. 57, 58, 296.

— El Melity, p. 95.

— El-Mesliry, p. 76.

— El-Qeicy, p. 32.

— Es-Sedraty, p. 33, 34, 40.

— Ez-Zahha"f, p. 16.

— Zerromi, p. 6, 40, 44, 49, .50, .53, 55, 62,
126, 181, 244, 257, 331.

— Zerrouq Es-Seghiv, p. 126. Aïas (Le cadî),
p. 18.

Aïcha bent Ahmed ben Lahsen El-Mediouny,
p 243.

Aïcha (Sœur d'ibn Marieni), p. 304.

Aïnel-Ilout, p. 149, 150.

Ain el-Keçour, p. 75.

Aïn Ouanzouta, p 91, 132, 328,

Akhzem, p. 141.

Aladdin El-Qonaouy, p. 134.

Ahiouiyin, p. 182.

Albacefe, p. 155, 225.

Alexandrie, p. 105, 132, 212, 215, 217, 247.

Alger, p. 137, 145, 211, 286.

Alhambra, p. 211.

Ali (Reni), p. 28.

— ben Aamer El-Meghithy El-Aamery, p.
302, 315.

— ben Abdallah, p. 324.

— ben Abd-en-Nour, p. 1.58.

— ben Abderrahman El-Attafy, p. 160, 297, 315.

— ben Abou Talib (Le. calife), p. 68, 118, 13.5, 179, 186, 270.

— ben Ech-Clierif y\bou Yacjonb Yourof ben Yahia El-Yasny, p. 1.59.

— ben Mansour ben Ali ben Abdallah Ez-Zoua\vy, p. 159.

— ben Maziya El-Qoréchy, p. 201.

— ben Mohammed (Cheikh des Ilasakra), p. 247.

— ben Mohammed ben Ali El-Morèc.hy El-Basly (Voyez Qalarady).

— ben Mohammed ben Mansour El-dlioinary

Es-Sanhadjv El-Tlemcév

(El-Achheb), p. 158.

— ben Mohammed El-Talouty, p. 33, 35, 79,
80, 84, 86 à 90, 93, 9i, 95, 97,

100, 153, 167, 263 à 266, 270.

— ben Mou(;a El-Ouencericy, p. 39.

— ben Nasr El-Abkem (Le i)rince), p. 258.

— ben Rahhou Ez-Zekouty, p. 161, 315, 323.

— ben Thabil, p. 23, 240.

— ben Yahia Es-Soulouksiny El-Gadirv, p. 25,
103, 112, lil, 159, 100. 298,

318, 319, 323.

— ben Yourof El-Lamtouny (Fie sultan), p.
333.

— El Altafy (Voyez Ali ben Abderrahman Kl-Altafy).

— El-Behioul, p, 296.

— El-Basty (Voyez Qala^ady).

— 587 -

Ali El-Facy, p. 132.

— El-Mediouny, p. 80.

— Et-Talouty (Voyez Ali ben Mohammed Et-Talouty).

— Et-Touaty, p. 302, 318. Almohades, p. 75, 282.

— (La mosquée des), p. 212.

Alphonse XI (Le roi d'Espagne), p. 211.

'Amara Ez-Zeidaly, p. 86. Amer El-Mestiry, p.

87. Amidy (El-), p. 73, 236. Amir ben Cherahil Ech-Cha'by, p. 143. Amran (Béni), p. 311. Andalousie (Voyez Espagne). Anes, p. 173. Ansamouny (El-), p. 292. Aoufy (El-), p. 60. Aqdar Er-Rachidy, p. 161. Aqfahsy (Djemal ed-Din El-), p. 109. Arafa, p. 118, 173. "Ar'ar (Le caïd), p. 97. Arislote, p. 28.5. Aroucy (El-), p. 14.t. Asbagli, p. 40, 70, 205, 207, 208.

Asnouny (El-). Voyez Saïd ben Abdel-Hamid El-Asnouny. Alhlath-en-Oulily, p. 5. Attaf, p. 315. Aurés (Mont), p. 225.

Ayyadh (Le cadî), p. 128, 140, 218, 294, 332. Azralil (Voyez Isralil).

Bab Ali, p. 76, 308.

Bab el-Aqaba, p. 82, 148, 2.58, 337.

Bab el-"Azzabin, p. 160.

Bab el-Djiad, p. 28, 91, 132, 148, 256, 328.

Bab elGuira, p. 69.

Bab el-Qarmadin, p. 75, 77, 148, 150.

Bab ez-Zaouia, p. 148, 149.

Bab-Kechout, p. 77.

Bab-Ziry, p. 82, 88, 89, 259.

Bagdad, p. 122.

Bakhty (Sidi), p. 263, 264.

Balqiny (Siradj ed-Din El-), p. 240.

Baqi' (Le cimetièrè El-), p. 308, 310.

Barca, p. 80.

Barges (L'abbé), p. 105

Baraouy (El-), p. 128.

Bar(iou(iiya (Collège El-), p. 109.

Basta (El-). Voyez Albacete.

Basty ^El-). Voyez yaiaçady.

Balr^El-Hidjazy, p. 128, 134.

Baterny (El-), p. 134, 165, 226.

— 588 —

Beçaty (Cheins ed-Din El-), p. 108. 163.

Becily (El-). Voyez Aboifl-Abbés El-Beeily.

Bedr ed-Din Ed-Demaminy (Voyez
Deinaininy).

— El-Qarafy (Voyez Qanify).

— Ez-Zerkècliy (Voyez Zerkéchy). Bedriya
(Collège El-), p. 109.

Behram, p. 254, 300.

Beidhaouy (El-), p. 110, 2.S5.

Beït-ech-Ghafi'y (Voyez Gliazza).

Béja, p. 59, 163.

Belal El-Habachy, p. 7*.

Belaly (El-), p. 46.

Beliara (Ouled), p. 102.

Belqacem beu Moïiaütned E'.-Zouavvy Ech-Glierif, p. 77, 278, 283, 285

Bel(|acem El-Baghdady El-Hidjazy, p. 112.

Bent 'Amer (La caverne de), p. 149.

Beradhi'y (El), p. 110, 2.50.

Berbàrie, p. 215,

Bermouuy (El-), p. 167.

Bernons (Peni), p. 49.

Berzely (El-), p. 58, 163, 164, 165, 166, 167,
222, 229, 317.

Besthaniy (Abon Yézid El-), p. 122.

Betioua, p. 307.

Biskra, p. 240.

Bokhary (El-), p. 3, 46, 49, 63, 76, 112, 114,
127, 134, 165, 166, 176, 214, 220, 225,

239, 210, 242, 294, 295, 298, 308, 317, 331,
340. Borlian ed-Din Abou 'Arnr Otbman ben
Abdallah Es-Selaldjy, p. 114, 162.

— Ech-Chamy, p. 166

— El-Biqa'y, p. 281.

— Es-Sefaqcy, p. 24. Bon Belal (Béni), p. 141, 296, 300. Bon Djenia'a El-Kawouacli, p. 77, 305. Bon liennaq, p. 309, 318.

Bon Saïd Ecli-(Jherif El-IIacèny (Bou Zilouna), |i. 111.

Bon Ydhan, p. 160.

Bou Zeïtouna (des Ouled Ira), p. 326.

Bouciry (El-), p. 23, 156.

Boueira (El-), p, 332.

Bougie, p. 88, 92, 111, 114, 121, 122, 123, 156, 171, 211, 212, 248, 260, 286.

Bouidir ben Es-Senousi, p 36 à 39.

Brechk, p. 133, 134, 137.

Caire (Le), p. 37, 48, .59, 73, 104, 105, 106.

109, 110, 125, 163, 166, 172, 211, 212, 214,

240, 254, 286, 288 Canlillana, p. 76. Casiille,
p. 211.

Caverne (do Boni Amer). Voyez Bent Amer.
Ceula, p. 60. 61, 171, 176, 217, 325. Chadhily
(Ech-). Voyez Abou'l-llacèn Erh-Cliadliily.
Chali'y (Abou Mohammed El-Macim Ech-),
p. 56, 166, 203, 2.36. Chaouy (Abou Abdallah
Es-Saragosty Ech-), p. 156.

— 589 —

Ghatiby (Abou Ishaq), p. 165, 182, 184, 223,
224, 325. Glialiby (AbouPl-Qucim Ibn Firroli
Ech-), p. 242, 282. Clieïkiiouniya (La
medersa Ech-), p. 105, 214. Cbemsed-Dia ben
'Amtiar El-Misry, p. 224, 230.

— ben Qaiym El-Djauziya Es-Sobky, j». 170,
177, 300.

— ben Salim, p. 172.

— El-Beçaty (Voyez Beçaty).

— El-Ghomary, p. 240.

— El-Isbahany, p. 73, 170

— El-L;iqany, p. 52, 110.

Choqioun ben Heïba (Voyez Mohammed Cheqroun ben Ileïba).

— ben Mohammed hen Ahmed ben Abou Djemàa, |). 12.î, 160. Cheref ed-Din Ed-Dimiaty (Voyez Dimialy).

— El-Medaghy, p. 64.

— Er-Rahouny (Voyez Rahouny). Choi-if (Ecli-) El-Adjicy, p. 230.

— El-Iiacèny Es-Sebty, p. 325.

— Et-Tlemcèny (Voyez Mohammed ben Alimed ben Ali). Cheiran (Ecli-), p. 156.

Cliihab ed-Din ben Koheïl Èt-Tidjany, p. 240.

— El-lbchiliy, p. .50. Chii-azy (Eeh-1, p. 236, 325.

Choaïb Abou Medien, p. 9, 64, 76, 85, 115 à 125, 133, 148, 152, 210, 217, 341.

— ben Ahmed ben Dja' fai- ben Choaïb, p. 125.

Choehtéry (Ech), p. 51. Choit Septentrional, p. 147. Clioucp-atecy (Abou Zakariya Ech-), p. 331. Collège (des Fils de Tlmam), \). 137. Conseil (Les gens du), jt. 179. Constanline, p. 92, 183, 199, 200, 229, 240, 329.

Damas, p. 170, 174, 177, 254, 260.

Dany (Ed-), p. 226.

Daoud ben Soleïman ben Ilaccn, p. 109.

Daoudy (Sidi iid-). V'^oyez Ahmed ben Nasr
E l-Daoudy.

Daq(ioun (Ed-), p. 109^

Dar'atamchiya (La medersa), p. 214.

David (Le mi), p. 278.

Demaminy (Ed-), p. 230, 233, 240.

Demiiy (Éd-), p. 50.

Dharir (Ed-). Voyez Mohammed ben Abou
Zeïd Abderrahman Ed-Dhair El-

Marrakecliy. Dhou'n-Noun, []. 312. Dimiaty
(Clieief ed-Din Ed-), p. 132. Dja'far ben Abou
Yaliia El-An laloucy, p. 78.

— El-Fa({ih (Ed-Dhebeby, p. 78. Djamal ed-

Din El-Aqfahsy (Voyez Aqfahsy).

— El-Kazerouny, p. 56.

Djanib El-Gharby, p. 217. Djebel Ez-Zatj, p. 148. Djelal ed-Din El-Mehally, p. 158.

— 590 —

Djelal ed-Din EI-Qazouiny (Voyez Qazouinv). Djellab (El-), p. 163, 166. "

— (Abou Abdallah El-), p. 57, 59, 236, 269, 270. Djerba, p. 103, 163. Djezaïry (El-), p. 281.

Djezzouly (Voyez Abou Abdallah Mohammed ben Abd-er-Rezzaq El-Djezzouly). Djily (El-). Voyez Abd-el-Qader El-Djilany. Djoneïd, p. 118. Djouzy (El-), p. 25.

E

Egypte, p. 73, 105, 237, 248, 260, 313.

Elbiry (El-), p. 281.

Espagne, p. 37, 58, 60, 116, 131, 147, 155, 170, 171, 197, 211, 213, 215, 223, 246,

263, 324, 325. Eubbady (El-). Voyez Ahmed ben Mohammed ben Yaqoub El-Adjicv.

Eubbed"(EI-), p.29, 41, 61, 76, 123,132,133. 142, 152,210,211,235,256,257,260,298.

Euclide, p. 128.

Fakihany (El-), p. 217.

Fakhr ed-Din Er-Razy (Voyez Razy).

Faqira (El-), p. 49.

Faricy (Abou Ali Hacén ben Ahmed El-), p. 239.

Farouq (El-). Voyez Omar, le calife.

Fatima Ez-Zahra, p. 142, 143.

Fechtaly (El-), p. 58, 192, 329.

Fez, p. 31, 57, 58, 59, 69, 70, 107, 116, 123, 125, 127, 129, 141, 147, 152, 158, 169, 170, 179, 180, 183, 189, 191, 192, 194, 200, 211, 223, 240, 246, 247, 248, 260, 289, 294, 295, 296, 297, 299, 306, 317, 329, 330, 333, 335, 336, 341, 342.

Figuig, p. 320.

Firouzabady (Medj<l ed-Din El-), p. 240.

Fontaine des Larrons, p. 111.

Foulons (Cimetière des), p. 84, 97.

Gabès, p. 343.

Gabriel (L'ange), p. 118, 313.

Gadiry (El-). Voyez Ali ben Yahia Es-Soulouksiny.

Gafsa, p. 230, 241.

Ghazaly (El-), p. 46, 50, 116, 127, 128, 200, 236, 239, 255, 332, 345.

Ghazza, j). 172.

Ghebriny (El-). Voyez Abou Mehdy Iça El-Ghebriny.

Gherabely (El-), p. 57.

Gliomara, p. 158.

Grenade, p. 61, 131, 155, 156, 169, 172, 201, 202, 211, 225, 240, 241, 249, 258, 259, 324.

— 591

H

llabbak (Abou Omar El-), p. 123.

— (Mohammed ben Ahmed ben Abou Yahia El-), p. 253, 270, 281. Habib El-'Adjemy, p. 118.

Ha en ben Ali ben Abou Talib, p. 17, 77, 126, 179, 186, 270.

— ben Badis (Cadi de Constantine). Voyez Ibn Badis.

— ben Kheïr ed-Din (Le pacha), p. 144, 145, 146, 152, 153.

— ben Mekiilouf Er-Rachidy (Voyez Lahsen ben Mekhlouf).

— El-Basi-y, p. 118, 252.

— El-Ouenchericy, p. 127. Hachiin (Bisäi(!ul de Mahomet), p. 143.

Haddou ben El-Hadjj ben Saïd El-Minaouv, p. 103, 302. Haddouch, p. 320.

— ben Tiret, p. 101, 103. Hadji (El-) hen 'Amer, p. 78. • (El-) ben 'Amir El-Abdelouady, p. 101.

— (El-) ben Malik El-Eubbady, p. 112.

— (El-) ben Said, p. 6, 25, 103, 300, 318.

— (El-) Haddada ben Mohammed ben El-Hadjj El-Yebdery, p. 103.

— (El-) Ibrahim ben Reddan, p. 80,

— (Ouled El-), 1» . 102. Hali El-Oualirany, p. 112.

Hafsa (Fille d'Ibn Merzouq El-Halid), p. 294.
Halouy (8idi El-), p. 26, 35, 36, 39, 74, 75, ?6, 148. Hannou Ech-Cherif, p. 81, 82, 133, 158, 230, 256. Hamza El-Maghraouy, p. 102.

- (Ouled Sidi), p. 102. Harim, p. 143.

Hariry (El-), j). 157.

Haroun ben Mouc.-a Et-Tounecy, p. 327.

Hasakra, p. 247.

Haudhy (El-), p. 281,288.

Haufy (El-), p. 78, 92, 93, 114, 115, 155, 157,
162, 337

Hébreux, p. 179.

Hébron, p. 174.

Hennaya, p. 32, 151, 307.

Héraclius (L'empereur), p. 146.

Hidjaz, p. 30, 248.

Hidjazy (El). Voyez Batr.

Hillil, p. 261.

Honein, p. 32, 263.

Ibn Abbad, p. 6, 46, 162, 253, 307.

— Abbés, p. 251, 2.52.

— Abd-el-Aziz, p. 85.

— Abd-el-Hadi, p. 105.

— Abd-el-Malik, p. 60.

— Abd-en-Nour, i». 289.

— 592 -

Ibn Abd-es-Salam Et-Tounecy (Abou Abdallah),]). 105, 113, 12. '), 172, 183, 184, 185, 187, 188, 190, 219, 220, 222, 223, 226, 291.

— Abou Djemni, p. 3, 206, 312, 314.

- Abou Hamid (Le chambellan), p. 83.
- Abou Medien (Voyez Mohammed ben Abou Medien).
- Abou'r-Rabi' (Voyez Abou Mohammed Abdallah ben Abou ^r-Rabi' Soleïman ben Uaciin El-Bedjiry).
- Abou Taeheliii (Le sultan). Voyez Mohammed ben Abou Tachefhi.
- Abou Zeïd El-yaïï'ouany, p. 2.^, 79, 87, 128, 129, 135, 266, 298, 302, 311, 316, 318.
- Adlan, p. 170.
- 'Allaf, p. 182.
- 'Alouau (Voyez Abou't-Tayib ben 'Alouan).

— 'Amir El-Moghity (Voyez Ali ben 'Amir El-Meghitliy).

— And ras, p. 219.

— Arafa, p. 56, 107, 156, 158, 163, 165, 166.
191, 218 à 230, 240, 244, 245, 246,
253, 281, 317.

— 'Asfour, p. 60, 140.

— 'Asker, p. 50.

— 'Ataïllah, p. 4, 6, 25, 46, 49, 50, 112, 156,
162, 307, 308, 319, 347.

— 'Aliya, p. 233.

— 'Attab, p. 184.

— Badis, p. 23, 199.

- Batoula, p. 134.
- Belal, p. 222.
- Berrà, p. 226.
- Berry, p. 27, 103, 156, 298, 300.
- Bessam, p. 333.
- Chihab, p. 204.
- Choreïh, p. 225, 259.
- Dahhaq f(Voyez Ibrahim ben Youçof ben Ahmed).
- Daciq el-'Id, p. 217, 247.
- Debbous, p. 333.
- Dhahira (Voyez Abou Hamid ben Dhahira El-Mekky).

— Djeïyda (Voyez Ahmed ben Mohammed ben Mohammed ben Yahia El-

Mediouny El-Ouahrany).

— Ech-Chalt, p. 157.

— El-Abbar, p. 331.

— El-Abbès, p. 15, 41, 42, 44, 57, 93, 100, 131, 139, 160, 161, 163, 214, 240, 246,

256, 257, 270, 284, 287, 288, 294.

— Ei-Abbès Es-Seghir (Voyez Mohammed ben El-Abbès Es-Segliir).

— El-'Amry (Abou'l-Fadhl), p. 345.

— EI-'Aoura, p. 309.

— EI-'Araby, p. 181, 185, 259).

— El-Azreq (Voyez Abou Abdallah ben El-

Azre(|).

— El-Benna El-Facy, p. 51, 78, 114, 1.55, 242, 247, 248, 310, 311, 337.

— El-Djebbab, p. 172, 219, 220.

— El-Fakhkhar El-Biry, p. 325.

— Ei-Gherib, p. 132.

-- El-Hadjib, p. 25, 27, 40, 44, 46, .57, 58, 89, 93. 103, 104, 105, 107, 113, 114, 127, 128, 129, 140, 1.53, 157, 1.59, 160, 163, 165, 166, 168, 189, 236, 239, 248, 254, 255, 287, 291, 298, 300, 311, 316, 317, 318, 319, 322, 324, 342.

— El-Hadjj El-'Abdery (Voyez Abou Abdallah Mohammed ben El-Hadjj

El-'Abdery).

— Hl-Hadjj El-Yebdery (Voyez AhnuMl htm

Kl-lladjj EI-MInaouy).

— 593 —

Ibn El-Iiadjju, p. 165.

— El-Haiÿaty, p. 127, 140, 240.

— El-Hakiin {Voyez Ibraliim ben El-llakiui Es-Salaouy).

— El-Keroub, p. 167.

— El-Kliatib El-Mortouby (Voyez Ibn El-Kliatib Es-Belmany).

— El-Khatib El-gocentiny, p. 115, 214, 227, 229, 329, MO.

— El-Khatib Es-Selmany, p. 137, 169, 172, 182, 197, 213, 214, 249, 324, 345.

— El-Meraa (Voyez Ibrahim beu You(;of ben

Ahmed ben Dahhaj El-Aoucy).

— El-Moceiyb (Voyez Saïd ben El-Moceiyb).

— EM[^]acini (Abderrahman Ibn El-[^]acim El-'At(|y, \). 40, 143, 203, 204, 205,

207, 208, 214, 232.

— El-Uatlan (Voyez Abou Abdallali El-Belaouy).

— El-Yasmin, p. 114,281.

— En-Nodjjar (Voyez Mohammed ben Yahia ben Ali En-Nedjjar).

— Es-Sabbagh El-Miknacy, p. 253.

— Es-Salah, p. 165, 239.

— Es-Sekkak (Voyez Abou Yaliia ben Es-Sekkak).

— Es-Serradj El-Gharnaty, \). 241.

— Es-Sobky (Voyez Gheiiis od-Din ben
(,)ayim El-l)jauziya Es-Sobky).

— Es-Soitan (Voyez Abou Abdallali
Mohammed, lils du sultan hafside Abou'l-
Abbés).

— Et-Tlemccny, p. 165.

— Ez-Zayvat, p. 335.

— Fei-houn, p. 104, 113, 133, 169, 210, 218.

— Forât, p. 106.

— Ghazi, p. 5, 49, 56, 106, 107, 108, 113, 125,
239, 245, 246, 256, 287, 291, 295,
296, 299.

— Habib, p. 70.

- llacèny, p. 29.
- lladjav. p. 105, 108, 158, 163, 167, 214, 222, 230, 241, 286.
- lammad (Zirtⁿ), p. 137.
- llanbal, p. 143.
- liarb (Abou Sofian), p. 146.
- llarzeliem,]). 116, 336.
- llidiam (Père de Moliibb ed-Din),).. 236.
- llichani (Mohibb ed-Din), p. 110, 2'iO, 2'il, 317.
- Hilal, p. 254.
- llormouz, p. 204.
- Isliaq, p. 128, 282.

— Khaldoun (Abderrahman), p. 137, 138, 139, 182, Is'i, 185, 210, 213, 240, 246, 2.53.

— Khalid, j). 207.

— Kinana, \). 207, 208.

— Koheïla, p. 73.

— Lobb (Voyez Abou Saïd ben Lobb).

— Malik (Auteur de VAlfuja), p. 27, 93, 106, 109, 127, 140, 153, 157, 235, 239,

242, 245, 2.55, 256, 257, 298, 299, 300, 301, 302, 311, 318, 325, 341,

— Mariem, p. 1, 25,26,65, 113.

— Meç'oud, p. 313, 314.

— Melouka (Voyez Ahmed ben Melouka).

' - Merzouq El-Hafid, p. 23, 38, 39, 48, 56, 57,

62, 69, 71, 88, 89, 105, 107, 108, 114, 131, 139, 141, 155, 156, 157, 158, 161, 163, 164, 166, 182, 214, 224, 229, 230 à 246, 254, 257, 262, 263, 266, 284, 286, 294, 327, 344.

— Nadji, J). 9, 107, 154, 163, 164, 167, 230.

— Omar (Le vizir El-Hacen), p. 184.

— Othman, p. 172.

— 594 —

Ibn Ouacil, p. 165.

— Ouaddah, p. 168.

— Qaciin (Voyez Ibn El-(^acim).

— Qaddah, p. 219.

— i,)atral (Voyez Abou Abdallah bon (,)ati-al).

- Rahma (Voyez Mohammed ben Abdallah beii Abdorrahinan).
- Ref'a, p. 247.
- Remama (Voyez Abou Abdallah Mohammed ben Ali).
- Rochd, p. 8, 93, 168, 183, 207, 208, 232, 236, 310).
- Sa'd, p. 62, 64, 69, 71, 114, 257, 283, 285, 287, 346.
- Sadiq (Voyez Abou Ishaq ben Sadiq Er-Hessam).
- Salama, p. 172, 219, 222, 226.
- Sel ma, p. 204.
- Sina (Avicenne), \). 127, 128, 183, 185, 282.

- Sirin, p. 252.
- Soreïdj, p. 203.
- Taghzout, p. 57.
- Taïmiya (Voyez Ta(iy ed-Din ben Taimiya).
- Ibn Younès, p. 178, 226.
- Zaghou (Voyez Ahmed ben Abderralunan ben Zaghou).
- Zakariya El-Andalouey, p. 341.
- Zeïloun, p. 137.
- Zekri (Voyez Ahmed ben Mohammed ben Zekri).
- Zemi'ok (Voyez Abou Abdallah ben Zemrok). Ibrahim ben Abderrahman ben El-Imam, p. 69, 138, 139.

— ben Abou Bekr ben Abdallah bon Mouça
El-Ansary Et-Tlemcèny

(Voyez Abou Ishaq). ben Ali El-Khaïyat, p.
61.

— ben Faïd Ez-Zouawy, p. 240.

— ben Hakim Es-Salaouy, p. 135, 171, 172.

— ben Ibrahim ben Abou Bekr (Voyez Abou
Ishaq ben Ibrahim El-Ansary).

— ben Mariem (Frère d'Ibn Mariem), p. 304.

— ben Mohammed ben Yalua El-Idri(;y, p.
72.

— ben Mohammed El-Masmoudv, p. 69, 70,
71, 88, 92. 114, 142, 184, 240,

242, 296.

— ben Mohammed Et-Tazy, p. 12, .00, 57, 62, 63, 64, 154, 260, 265, 267,

268, 269, 271, 281, 303. 347.

— ben (Jiacim ben Saïd ben Mohammed El-Oqbany (Voyez Abou Salim).

— ben Vekhief ben Abd-es-Salam El-Tenessy, ji. 30, 31, 72, 73.

— ben Youçof ben Ahmed ben DahliM((El-Aoucy (Ibn El-Meraa), p. 74, 75.

— Ech-Chamy, p. 297.

— El-Badjy, p. 59.

— El-Ghauth (Voyez Ibrahim El-Tayyar).

— El-Hadhramy, p. .59.

— El-Masmoudy (Voyez Ibraiiim hciï

Mohammed El-Masmondy).

— El-Ouedjdideny, p. 69, 283.

. — Et-Tayyar iAbou Isha(|), p. 01, 100.

— Et-Tazy (Voyez Ibraliim ben .Mohammed lîf-Tazy).

— Et-Thaghry,"i). 184.

— Ez-Zouaghy, j). 95. I^a, p. 207.

— (Ouled),))). 326.

— (Sidi), p. 160. -- Amzian, p. 92.

— ben Mouçu Ech-Cliebbany, p. 144.

— 595 —

Iça bon Selama El-Biskiy, p. 240.

— El-Aqra', p. 313. Idris (Béni), p. 270.

— ben Abdallah beii Hacèn beii Ali beii Abou Talib, p. 186. Ifnqiya, p. M, 72, 138, 156, 170, 171, 192, 198, 223.

Ulioun, p. 118.

Iraq, p. 208, 248, 328.

Ismail (Béni), p. 6, 24, 320.

Israël (Les enfans d'), p. 178, 251.

Isralil, p. 12, 313.

Isser, p. 123, 149.

Izz ed-Din bon Djonriàa, p. 114, 236.

Jacob, p. 2.52.

Jérusalen), p. 37, 122, 134, 254, 260, 34[

Jésus, p. 144.

Kaaba, p. 65, 72, 215, 229.

Kachen, p. 290.

Kagliou, p. 290.

Kaii-ouaii, p. 59, 163, 183, 211, 248, 258, 311, 315.

Kairouanions (La inosciée des). Voyez yarouiyii.

Kanou, p. 290.

Kerirn (id-Diii Kl-Bermouny (Voyez Berniouny).

Kessaria (El-), p. 98, 101.

Khadir (El-), p. 119, 334.

Khadidja (b'ille d'Abou Ishaq El-Tenassy), p. 31.

Khalifa Er-Uacliidy, p. 320.

Klialil (Voyez Ilobron).

— (Le grammairien), p. 233.

— (Sidi), p. 46, 50, 78, 104 à 109, 110, 111, 156, 157, 159, 162, 167, 236, 242,

255,291,299, 300, 319.

— Kl-Mokky, j). 172, 217, 218. Khalouf El-Yahoumy El-Megbily, p. 247. Kharidjaben Zoïd ben Tliabit El-Ansary, p. 143.

Kharraz (Abou Abdallah Ech-Cherichy El-),
[.. 2/, 103, 284, 298, 300.

Khazradj,]). 59.

Khazradjy (El-), p. 341.

Khidr (Voyez Khadir).

Khounedjy (El-), p. 48, 100, 128, 165, 181, 184, 195, 241, 242, 255, 256, 257, 281,

287, 291, 324, 337. Kilaiy (E-), p. 14. Ksar Tagourarin (Voyez Tagourarin).

Lahsen ben Meklilouf El-Mezily (Aberkau), p. 78 h 100, 153, 240, 261 à 267,

271, 280. Lakhiny (AbouM-IIacôn El-), p. 93, 129, 136, 232, 251), 326, 331. Lalla Setti El-Ouacila, p. 309. Lamtouna, p. 258. Laoua (La race de), p. 332.

Liçan ed-Diii (Voyez Ibn El-Khalib Es-Selmaiiy). Lent (Béni), p. 64.

M

Madjacy (El-) Voyez Abdallali ben Abil-el-Ouahid El-Madjacy et Ahmed

El-Madjacy. Madjary (Fondouk d'El-), p. 310.

Maî, ^ln-aoua, p. 45, 72, 102, 125, 311, 328.
Malialla El-Mansoura, p. 104. Malialiy (El-),
p. 110. Mahdy (Ibn Toumert El-), p. 248.

— (L'imam El-), p. 123.

Mahmoud he.n Omar (Le cadî), p. 108, 290.

Makoudy (Abou Zeid El-), p. 93, 240.

Malaga, p. 60, 61, 131, 174.

Malik ben Anes, p. 116, 127, 143, 156, 201 à
210, 229, 232, 238, 251, 297, 340.

— ben El-Morahliai, p. 61. Mailaly (El-)

Voyez Meilaly.

Mandjour (Aiimed El-). Voyez Ahmed El-
Mandjour. Manoufy (El-), p. 105, 106, 172.
Mansour Ed-Uilemy, p. 267.

— El-Mecheddaly (Voyez Nacir ed-Din El-

Mecheddaiy).

— El-Çaïrouany, p. 315. Mansoura, p. 91, 296, 300. Maq(çara, p. 170.

Maqcpiry (Voyez Mohammed ben Mohammed ben Aiimed El-Ma(çariy).

Maqrizy (El-), p. 2.54.

Marie (La vierge), |). 144.

Mariem, p. 150.

Ma'rouf El-Kerkhy, p. 143.

Marrakech (Maroc), p. 107, 114, 247, 296, 325, 333.

Mascara, p. 261.

Massoufa, p. 85.

Matagin-a, p. 77, 318.

Mazary (Abou Abdallah El-), p. 232, 331, 332.

Mazouny (El-), p. 45, 58, 62, 69, 161, 163, 230, 238, 2i3, 245. 256, 2.57, 269, 287.

Mecheddaly (El-). Voyez Abou Abdallah Mohainnid ben Bekiacem EI-Meched-daly El-Bedjaouy, Abou'l-Fadhl El-Medieildaly, Nacir ed-l)iii Kl-M(!cheddaly, Mou^-a El-Mecheddaly et Abou Mouça Amran El-Me(;heddaly.

Mechouar, ji. 149, 150.

Me(;'oud (Béni), p. 320.

— ben Sidi Es-Seghir, p. 320.

— 597 —

Mecque (La), p. 32, 37, 38, 62, 63, 6i, 67, 72, 80, 86, 92. 101, 103, 104, 110, 111, 118, 122,

126, 132, 156, 158, 163, 166, 167, 170, 173, 211, 212, 215, 216, 21'7, 219, 223, 226, 227, 230, 240, 241, 247, 254, 255, 260, 287, 398, 309, 313.

Médine, p. 17,56, .59, 62, 111, 132, 175,211, 215, 216, 218, 230, 255, 260, 308, 309, 310.

Merliouiui, p. 57, 102, 310, 315, 319, 326, .338.

Meïmouii ben Djebbara, p. 325.

Mekhiouf ben Khalf-Aïlah, p. 336.

Mekhloiif ben Meç'oud (Père de sidi Lalicén), p. 89, 90.

Mellaly (El-), p. 68, 77, 1.53, 154. 15.5, 2.53, 269, 270, 271, 283, 327, 337.

Melouya, p. 1.53.

Menchar el-Djeld, p. 84, 262, .305.

Mendil El-Kinany, p. 137.

Menkoutemriya (Le collège El-), p. 109.

Mequinez, p. 69, 171, 299.

Merdj (El-), p. 28.

Mers-el-Kebir, p. 144, 145.

Merzouq, p. 258.

— (Le serpent), p. 150.

Mesrata, p. 52.

Mesrouq, p. 143.

Meslar (Béni), p. 34.

Mezila, p. 89.

Miliana,]). 137.

Mina, p. 5, 103, 151, .301, 315, 318.

Mintoury (El-), p. 158.

Miséricorde (La mos(|uée de la), p. 76, 211.

Misry (El-), p. 224.

Mléta, p. 1, 111, 302.

Moawia (Le calife), p. 179.

Modhar (La tribu de), p. 343.

Modjahid (El-), p. 232.

Mohaciby (El-), |). 282.

Molian)nied, p. 37.

— Abou's-Sadat Es-Segbir, p. 103, 112, 297,
300, 319, 338.

- Achour ben Ali ben Yaliia Es-Soulouksiny, p. 160, 319, 320.
- Amokran ben Abdallah ben El-lladjj Saïd, p. 302, 318.
- Azouggagli, p. 309.
- ben Abbou, p. 315.
- ben Abdallah ben Abderrahman (Ibn Rahnia), p. 160, 318.
- ben Abdallah ben El-Uadjj ben Saïd (Voyez Moh.'iinred Amokran).
- ben Abd.illah ben El-Imain Et-Tenassy, p. 1.33, 137, 139.
- ben Abdallah ben Mansour El-Ilouty, p. 149.
- ben Abdallah ben i,)ounz.i', p. 297.

- ben Abdallali El-Mediounv. p. 315,
- ben Abd-el-Djalil Et-Tenassy, p. 50, .56, 65, 79, 161, 163, 2.38, 240, 254, 255, 257, 284, 285, 288, 289, 295.
- ben Abd-el-Djebbar El-Figuiguy, p. 292, 31.5, .320, 321.
- ben Abd-el-Djebbar El-VVafadghiry, p. 58.
- ben Abd-el-Ha([{} ben Yacin, p. 2.59.
- ben Abd-el-Kerini El-Meghily, p. 164, 288 à 293.
- ben Abd-el-Uadir El-Karthy Er-Rachidy, p. 297.
- ben Abd-er-Rahim ben Abou'1-Aïch El-Kliazradjy, p. 175, 176.

— ben Abderrahman ben Djellal El-Oua'zany, p. 112, 296, 297.

— ben Abderrahman ben Ro(|ia, p. 101.

— ben Abderrahman El-Hatlab (Le père de Mohammed El-Uallab),

— 598 —

Mohammed ben Abderrahmaii El-laudhy (Voyez Haudhy).

— ben Abden-ahman El-Kafif Ês-Soueïdy, p. 76, 30r), 315, 320, 321.

— ben Abden-ahman El-Ouahrany, p. 298, 300.

— ben Abou Abdallah ben 'Amr Et-Temimy (Voyez Abou Abdallah

ben 'Amr Et-Temimy). ben Abou Bekr

Baghi'ou, p. 108, 169.

— ben Abou Bekr ben Merzou ([ben El-
Hadjj, }). 28, 258.

— bon Abou'l-Baiakat En-Naily. p. 293.

— ben Abou Medien, p. 283, 294, 295.

— ben Abou Qacim (Ibn Ei-llaff;i), p. 228.

— ben Abou Tachelin (Le sultan), p. 80, 81,
84, 96.

— ben Abou Yahia Edi-Cherif, p. 48.

— ben Y\bou Youçjof Yacioub Ez-Zouawy, p.
171.

— ben Abou Zeid Ahdenahman Ed-Dharir El-
Marrakechy, p. 92,340.

— ben Ahmed ben Abou Yahia (Voyez

llabbak).

— hen Ahmed ben Ali (Abou Abdallah Ech-Cherif Et-Tiemcènv,

p. 48, 70, 126, 128, 138, 140, 182 à 210, 223, 224, 226, 230, 240, 253, 255, 256. ben Ahmed ben Daoud, p. 315.

— ben Ahmed ben Ira, p. 25, 26, 27.

— ben Ahmed ben Iça El-Meghily. Voyez Djellab (Abou Abdallah El-).

— ben Ahmed ben Mohammed Ech-Cherif (Père d'Ibn Mariem)

1). 302 à 305, 321, 322.

— ben Ahmed hen (,)acini ben Saïd El-o(ibanv, p. 55, 57, 59, 62, 115,

163, 2.57.

— ben Ahmed El-Hawary, p. 297.

•— ben Ahmed El-Kinany (Bou Zouba"), j).
296, 300, 319, 323.

— bon Ahmed El-Ouedjdidjeny, p. 317.

— ben Ali ben Rahhou Ez-Zekouty, p. 161,
323.

— ben Ali El-Hallar El-Ansary, p. 240.

— ben Ali El-Mediouny. p. 184.

— ben 'Amr El-Temimy (Père d'Abou
Abdallah), p. 326.

— ben A rata (Père d'Ibn Arafu), p. 218.

— ben Ayyad El-Kebir (Le Chérit), p. 311.

— ben Azzouz Ed-Dilemy, p. 317.

— ben Belal, p. 6, 326. — ben Ghe((roun, p.

- ben Daoud El-IIatlab El-Ghafa(|y, p. 259.
- bon Djauhera El-Ouedjdy, p. 160.
- ben El-Abbès (Voyez ibn El-Abbès).
- ben El-Abbès Es-Segnir (Petil-lils d'Ibn El-Abbès), j). 283, 285, 287,
294, 298, 299.
- ben El-Benna, p. 259.
- ben El-Djellab (Voyez Djtillab).
- ben El-Ghelidh, p. 310.
- ~ ben El-IIadjj (Voyez Abou Abdallah Mohammed bon Said).
- ben El-Imam (Voyez Mohammed bon Abdallah btui El-Imam).

— ben Kl-Uardis Et-Taghleby, p. .58. ben En-Nodjjar, p. 255, 284.

— ben Gluilboun, p. 246.

— ben llamida, p. 53.

— ben Ibrahim ben El-Imam (Abou'l-Fadlil), p. 69, ll/i, 138, 139, 25i,

2.55, 284, 286.

— ben Ibrahim El-Aboly (Voyez Mohammcid El-Abolv).

— bon Ira, p. .57, 257, 258.

— 599 —

Mohammed ben Iç;i, p. 295, 318.

— ben Iça (Des Beui-Smiel), p. 320.

- ben Khamla El-Mehadjy, p. 297.
- ben Lahcèn, p. 297.
- ben Lahcèn ben Mekhlouf, p. 253, 257.
- ben Mansour"ben Ali ben Hadlya El-yoréchy, p. 171, 258.
- ben Meç'oud El-Abdessalaniy El-Bouzeïdy, p. 322.
- ben Meç'oud Ei-Ournidy, p. 315.
- ben Meç'oud Es-Sanhadjy, p. 240.
- ben Mekhlouf ben Khalf-Allah, p. 336.
- ben Merzoui (Oncle paternel de Mohammed ben Ahmed ben Merzomi El-Djedd), p. 171, 211, 218.
- ben Merzouq El-Kliatib (Petit-lils d'Ibn-

Merzouq El-IIafid par sa

mère Hafsa), p. 218, 244, 256, 285, 287, 294, 295, 309.

— ben Merzout(Bon Lhiteïn, p. 112.

— ben Merzouq El-Kliatib El-Djedd (Chems-ed-Din), p. 28, 38, 127,

132, 138, 164, 170, 171, 184, 192, 210 à 218, 232, 237, 240, 253, 287, 294.

— ben Merzouq El-Hafid (Voyez Ibn Merzou([El-Halid).

— ben Merzouq El-Kafif, p. 56, 57, 155, 163, 240, 244, 254, 257, 285,

286, 294, 295.

— ben Mohammed ben Abderrahman Es-Soueidy (Voyez Mohammed

El-Adghem).

— ben Mohammed ben Ahmed Ei-Maqqary,
p. 51, 101, 122, 1.32, 134,

135, 137, 138, 168, 169 à 182, 191, 192, 246,
248, 249, 251, 2.53, 254.

— ben Mohammed bi-n Ali El-Abdery, p. 341.

— ben Mohanniied ben Arafa (Voyez Ibn
Arafa).

— ben Mohammed El-Abbés (Voyez
Mohammed ben El-Abbès Es-

Se-hir).

— ben Mohammed ben El-Iladjj ben Saïd
(Voyez Abou Abdallah ben

Mohanned ben El-Iladjj ben Saïd). ben
Mohammed ben I(-a El-Betiouy, .307 à 310,

316.

— ben Mohammcul ben Mohammed ben Saïd Es-Sef;hir, p. 302.

— ben Mohammed ben Mouça El-Ouedjdidjeny (Es-Seghir), p. 296, 299, 315, .320.

— ben Mohammed btni Yaliia ben Mohammed (Voyez Mohammed AhouVSadat Es-Seghir).

— ben Mohammed ben Yahia Es-Senous-i El-Ouedjdidjeny, p. 300, 301.

— bcM Mohamed Ech-Cher(iy, p. 315.

— ben Mouça El-Ouedjdidjeny, p. 1 U, 14i, 145, 148, 160, 161, 295, 296.

297, 29S, .300, 302, 310, 315. 317.

— ben Omar ben Kliamis, |). 2.58.

— ben Omar ben El-Fetouh, p. 299.

— ben Omar El-ilawary, p. 40, 57, 62, 6i, 124, 154, 260 à 269.

— ben Omar El-(.)alchany (Voyez Ahou Abdallah El-(,)alchany). ben Ocp.b EI-DjodhamV, p. 113, 114, 1.56, 158, 226, 230, 286, 317.

— ben Oaciin El-Houeïl, p. 112.

— ben Oacim Ei-O[^]oury (Voyez («>aoury).

— ben yachn Ei-Qassar El-Facy, p. .59.

— ben Saïd (El-Hadjj). Voyez Uadjj ben Saïd.

— ben Salih, p. 129.

— ben Soleïman En-Neddjar, p. 326.

— ben Toumert, p. 35, 36, 269, 270.

— ben Toumert (Le Mahdy). Voyez Mahdy.

— ben Yahia, p. 109.

— 600 —

Mohaminfid beii Y:iliiii, ben Ali Eii-Nedrlj;u-
, p. 33, 158, 168, 169, 171, 178.

— ben Yaliia bon .Mouça Ei-Mai;hraouy, p.
311 à 315.

ben Yahia El-Buhily (Voyez Abou Abdallah
El-Mosallu').

— ben Yahia Ei-Medionny (Abou'sSadat El-
Kebir), p. 103, 112, 296,

297, 303, 310, 311, 316, 318.

- ben Yahia EI-Mosaiïir (Voyez Abou Abdallah El-MosatUr).
- ben Yahia Es-Soulouksiny, p. 311.
- ben Yahia Es-Senounî, p. 300.
- t)en Yahia Et-Tazy, p. 280.
- ben Yaqoub, p. 62, 72, 287.
- ben Youçof (Cadi de Bougie), p. 325.
- ben You(-of ben Mofarredj ben Saada El-Echbily, p. 259.
- ben Youçjof El-geïcy Et-Thaghry, p. 141, 256.
- ben Youçof Es-Senousî (Voyez Senousl).
- ben You(;of Ez-Zouawy, p. 326.
- hen Zaïd El-Qabaly El-Gadiry, p. 310, 316.

— (Clhems ed-Din) E!-La(|any (Voyez Chenis ed-Din El-Laqany).

— Cheqroun ben Haïba, p. 59, 112'^, 141, 296, 297, 300, 311, 315.

— Ech-Clienimour, p. 112.

— El-Aboly, p. 70, 114, 125, 168, 171, 174, 175, 177, 182, 186, 190, 191,

219, 226, 246 à 253.

— El-Adghem, p. 160, 301, 322.

— El-Atlafy, p. 30.5, 315, 322.

— El-Betihy, p. 26.

— El-Boury, p. 302.

— El-Djam""y, p. 86.

— El-Hattab, p. 167, 331 (Voyez Mohammed ben Abderrahman El-Hallab).

— El-Ouenki'y (Voyez Molunumed ben Abou Beki' Bagiii'ou).

— El-(.)ala'y, p. 283, 305, 306, 307.

— El-Qidjaty (Voyez gidjaly). Molitadi (Le taleb El-), p. 189.

Moïse, p. 313.

Monaddja, p. 143.

Moijatil (El-), p. 232.

Moi-ady (El-), { }. 163, 2.55, 256.

Morchidy (El-), p. 216, 217.

Moidjany (El-), p. 134.

Moslim (L'auteur du Saliih), p. 'i6, 94, 140,
16.5, 166, 176, 180, 220, 23.5, 242, 281,

294, 340. Moufja ben Abou Annan, p. 160.

— ' Ei-Abdoucy, i) 70, 127, 192,260

— Ei-Betiouy,]). 40.

— El-Mecheddaly, p. 326. El-Ouedjdidjeny, p.
319.

— En-Nedjar, p. ,326.

— Et-Tayyar, p. 122. Moueddhin (EJ-) Ef-
Kachidy,]). 320. Mozany (El-), p. 203.

Murcie, p. 74.

N

Nacir ed-Diii ben El-Moneiyr, p. 185.

— El-Ishaqy, p. 108.

— El-Laqany, p. 107, 110, 167.

— El-Mecheddaly, p. 171, 211, 248, 32i.

— Et-Tenessy, p. 10f), 240. Nali', p. 207.

Nasr Ez-Zouawy, p. 88, 240, 270, 327.

Naouawy (En-),"p. 166, 237, 291.

Nebch-ed-Dhib, p. 314.

Nedjd, p. 71.

Nedroina, p. 32, 33, 48, 160, 240.

Nedjmiya (La medersu an-), p. 214.

Nil (Le), p. 106.

No'maii beii Thabit Et-Teïmy (Abou Hanifn),
p. 143, 203.

Nour ed-Diii El-'Acply, p. 240.

— Eii-Nou(firy (Voye.7. Olhmaii En-Noueïry.

— Es-Senhoury (Voyez Seuhouiy).

Obby (El-), p. 49, 163, 221, 222, 227, 228,
229, 281.

Obeïdallali ben Abou Hafi', p. 143.

Omar ben El-Khattab (Le ealife), p. 68, 142.
143, 14.â, 175, 179, 200, 276.

— (Le mezouar), p. 140.

— ben Abdallah (Le vizii), p. 212, 214.

— ben Abd-el-Aziz (Le calife ommiade), p.
179.

— EI-"Atlafy, p. 311.

— El-Mesraly El-(,)äïiouany, p. \&'f.

— El-Ualchany, p. 236, 240, 317.

— Er-nachidy, 112. 'Oqba ben Nali", p. 258.
'Ociban, p. 114.

Oran, j). .57, .59, 62, 111, 144, 260, 261, 262,
263, 266, 267, 268, 271, 298.

'Oroua ben El-'Aouwanim ben Zobeir, 143.

Otby (El-), p. 207.

Othnian (Le sultan zianide Abou Saïd) Voyez
Abou Siïd.

— ben "Alîan (Le calife), p. 142, 143, 179.

— ben Moura El-Meij'oudy E!-'Ameiy, p. 265,
265.

— Ech-Chaouy, p. 300.

— El-Magbiiby, p. 108.

— En-Noueïry, p. 240.

Ouagblicy (El-). Voyez Abderraiunan El-Ouagilicy.

Oudjda, p. 160.

Ouedjdidjen (Béni), p. 69.

Ouencheris, p. 79, 262, 264.

Ouencheiicy (El-) Voyez Ahmed ben Yaliia El-Ouenchericy).

Oumm el-Benin, p. 49.

Ourmaouy (Siradj ed-Din El-), p. 128.

Ournid (Béni), p. 5, 24, 25, 27, 42, 102, 301, 315, 318.

Oustadh Es-Seghir, p. 49, 245, 246. Ouwels El-Qarany, p. 143. Ouzidan, p. 307.

Porphyre, p. ir)6, 281.

Uabbab (Aboul-Abbès El-), p. 127, 223, 224, 200, 330.

Maçabat (El-), p. 218.

Uacira (Abou Mohaïuined beii Abou Bekr Es-Siddic]), p. 143.

— bt;ti Ira beii Nadji (Voyez Ibn Nadji).

— beii Saïd El-Oqbany (AbouM-Fadiil), p. 55, 57, 61, 89, 109, 114, 115, 1.56,

161, 162, 163, 242, 257, 284, 286.

— El-Qocentiny, p. 163.

Qaïs beii Ra'd ben "Obada El-Kazradjy El-

Madany, p. 143. Qala'a (El-) de Tiemcen, j). 305, 306, 307. Mala'at Beui Ilamiuad, j). 28, 331, 332, 335.

— Hawara, [> . 261, 262.

Qalaçady (El-), p. 4.5, 47, 49. 78, 113, 1.55, 156, 1.57, 1.58, 162, 163, 225, 230, 238,

239, 240, 244, 255, 256, 271, 337. Qaoury (El-), p. 49, 106, 246. garafy (Bedr ed-Din), p. 56, 73, 110, 135, 136, 232, 255, 260.

— Clùhab ed-Din), p. 202, 210. gai'ouiyiii (La mosquée El-), p. 189, .329, 330. Uazouiny (Djelal ed-Dln El-), p. 134, 242. Uidjaly (El-), p. 164, 240. gocl.eïiy (El-), p. 121, 225. *

Uodoury (El-), p. 236. Qor(!ïcli (La liibu de), p. 180. gortouby (El-), p. 156.

R

Rabi' llaliin, p. 143.

Uaclied (Beiii), p. 8», 217, 311, 338.

Racliid, p. 201.

Radiidy (Er-), p. 105.

Rahouny (Er-), p. 108, 193, 253.

Raq'y (Abderraliinaii Es-Senousi Er-), p. 347.

Rayyau El-Altafy, p. 109, 301.

Razy (Er), p. 73, 127, 248.

Refa'a (Reni), p. 312.

Rcssa' (El-), p. 50, 14.5, 167, 218, 219, 289,
317.

Ribat (Er-), p. 133.

Ridha (Er), p. 110.

fiidha (El-), Imam de la Station d'Abraham, j). 170. Rouia (La mosquée d'Er), p. 101. Rounda, p. 171. Roundy (Er), p. 171.

S

Sa'ad (Bisaïeul de sidi Lahcèn ben Mekhiouf), p. 89, 91.

— ben Maiik ben Ouahib ben Abou Ouagtjas, p. l'i3. Sadr ed-Din El-Gliomary, p. 172.

— Mohammed ben Omar (Ibn El-Ouakil), p. 236.

Saflar (Es-), p. 253. Safsif, p. 159, 307. Sali ed-Dln El-Hindy, p. 247. Sahara, p. 147, 266, 274. Sahiiy (Es-), p. 38. Sahnoun, p. 332. Saïd (Ancêtre de sidi I>ahcèn ben Mekhiouf^ p. 89, 90.

— ben Abd-el-Oamid EI-'Asnouny, |i. 79, 89.

— ben EI-Mo(;eiyb ben Hazim EI-yoré(;hy,
p. 143, 204.

— El-Bedjaouy, p. 111, 112.

— El-Bouzeïdy Er-Rachidy, p. 320.

— El-Kalif Er-Rachldv, p. 320.

— El-Maiiqary, p. 101, 103, 112, 138, 160, 297,
300. 308.

— El-Minaouy, p. 296, 316, 319.

— El-o(|bany; p. 23, 45, 70, 113, 114, 11.5, 131,
140, 156, 157, 161, 162, 163, 223,

224, 240, 2.53.

Saint-Michel (Le fort), |). 145.

Sakhaouy (Es-), |). 49, .59, 109, 158, 166, 167,

240, 243, 244, 2.54, 287.

Salé, p. 114.

Salih ben Chérit, p. 243.

S;ilih ben Mohammed Ez-/ouawy, p. 64, 126.

Salim ben Mekhzoum, p. 143.

Salomon, p. 179.

Sana'a (Moscpiée Es-),]). 325.

Sanhadja, p. 28, 1.58.

Sa(iilly (Es-), p. 230.

Saragosse, p. 1,56.

Saska El-Hadjj Mohammed (Le sultan), p
290, 292.

Safty (Es-). Voyez Abou Abdallah Es-Salty.

Saiii (Voyez Talout).

Seif ed-Din El-IIanafy, |). 73.

Semât (Le »[quartier d"Es-), p. 101.

Semhoudy (Es-), p. 154.

Senhoury (Nour ed-Din Es-), \). .50, 108.

Senous (Béni), p. 270.

Senousi (Mohammed ben Youçof Es-), p. 2, 4, 6, 17, 25, 32, 38, 39, 40, 44, 40, .50, .57, 77, 79, 80, 81, 84, 8.5, 86, 87, 88, 89, 10), 1.53, 154, 155, 1.59, 167, 2.53, 2.57, 261, 262, 264, 269, 270 à 284, 285, 288, 289, 290, 291, 294, 295, 297, 300, 302, 303,-305, 307, 310, 311, 312, 314, 316, 318, 319, 327, 337, 338, .346.

Serradj Es-Seghir, p. .50.

Sery Es-Seqaty, p. 118.

Séville, p. 75, 76.

— 604 —

Sfax, p. 211.

Sibaoueïliy, p. 58, 127, 235, 345.

Siddiii (Es-). Voyez Abou Bekr (le calife).

SidjiliiKKja, p. 332, 333.

Siradj ed-Din beii El-Mokiqqin, p. 240. .

— El-Balqiny, p. 240,

— El-Ourniaouy (Voyez Ourmaouy). Sohaily (Es-), p. 120, 282.

Soleïmaii p. 330.

— ben Akhedinoum, p. 115, 309.

— ben Abd-el-Malik (Le calife ominiade), p.

179.

— ben Bou Semalia, p. 347.

— ben El-Hacèn El-Bouzeïdy (Voyez
Soleïman El-Bouzeïdy)

— ben Ira, p. 261, 262.

— ben Mouça El-Me(;'oudy El-'Aniery, p.
264, 265.

— El-Bouzeïdy, p. 93, 113.

— El-Faricy, p. 143. Station d'Abraham, p.
170, 227. Soudan, p. 147.

Soyouty (Es-), p. 218, 292.

Syrie, p. 73, 76, 172, 248, 254, 260, 313.

Tabarany (Et), p. 214.

Tacheliniya (La medersa Et-), p. 70, 97.

Tadely (El-), p. 35, 115, 116, 118, 120, 121.

Tadj ed-Din Et-Tebrizy, p. 172.

Tafna, p. 151.

Tafrent, p. 16.

Taftazany (Et-), p. 254.

Taf?lizoul, p. 150.

Tagourarin, p. 147.

Tahir ben Zian Ez-Zouawy, p. 126.

Taiba (Médine), p. 16, 229.

Takda, i). 290.

Takran, p. 52.

Takrou, p. 290.

Talha (Ouled), p. 151.

Talha han Obeidallali ben Olliman El-
yon:cliy El-Teniiny, p. 143.

Talouf, p. 266.

Talou't (Sail), p. 179.

Tamanlil, p, 289.

Tiu\y ed-Din Ecii-Cheniny, j). 158, 255.

Ta(jy ed-Din Molianned ben Alniied ben Ali
El-IIacény El-Facy, p. 62.

Tarifa, p. 138, 211, 248.

Tarl((el-Harra, p. 298.

Tayyar (Sidi Et-, . Voyez Ibraliini El-Tayyar.

Taza, p. 64.

Tazy (Et-). Voyez Ibrahim ben Mohammed
Et-Tazy.

Tebrizy (Abou Zakariya Ibn Ali Et-), p. 247.

Ténès, p. 72, 73, 133.

— 605 —

Teniiidhy (Et-), p. 49, 116, 166, 235. 294.

Tessala, p. 84, 320, 326. Tetaïy (El-), p. 106.

Torlosa, p. 174. Touat, p. 285, 288, 289, 290.

Touzer, p. 193, 332, 335. Ti-ara, I). 151.

Tripoli, p. .59.

Tunis, p. .59, 62, 73, 113, 134, 137, l't8, 1.56,

158, 164, 172, 182, 184, 185, 187, 188, 192,

212, 214, 218, 219, 225, 226, 236, 240, 247,

248, 254, 264, 286, 289, 317, 327. Turcs

(Les), p. 324.

V w

Valence,]). 165.

Walib hen El-Monabbili,]). 328.

Walifi (El-) Le sultan. Voyez Abou Abdallah Mohammed ben Kliaula.

Xativa, 282.

Yahia ben Abdallah ben Mohammerl ben Abd-el-A/.iz, p. 268, 339.

— hen Abou'I-Barakat Ei-Ghomary (Abou Zakariya, p. 289.

— ben Es-Sa<|il, p. 337.

— ben Mohammed El-Mediouny (Abou's-Sadat, p. 283, 297, 311, 319, 338,

339.

— ben Omar Ez-Zouavvy, [). 141, 296.

- ben Setli Er-Rachidy, p. 297, 320.
- ben Ydir, p. 45, 240, 292.
- El-Mataghry (Abou Zakariya), j). 92.
- Es-Senoupi, p. 296.
- Es-Serradj, p. 325. Yalennour, p. 118.

Yaqoub (auteur d'un traité sur les sept leçons du Coran), p. 223.

- ben Ali, j)). 198.
- ben Ishaq, p. 176.
- ben Talha (Ouled), p. 151.
- ben Youçof hen Abd-el-Ouahid El-Maghraouy, p. 328.
- El-Mansour (Le sultan), p. 123.

— El-Tefricy, p. 328.

— Ez-Zoghby, p. 163, 164, 230.

Yaqoubiya (La medersa El-), p. 46, 184, 189, 197, 201. Yar'moracen ben Zian (Le sullaii), p. 258, 259. Yebder, p. 5, 24, 103, 111, 151. Yémen, p. 68. Youçof (Sidi), p. 298.

— 606 —

Youçof ben Abou'l-Abbès Ahined bon Moluuninefi Kcli-([^]heiMf El-Hacèny, p. 270, 337.

— ben Ismaïl Ez-Zeïdoury, p. 337.

— ben Mohammed ben Youçof (Ibn En-Nahouy), p. 329, 331 à 336.

— ben Omar El-Anfacy, p. 329 à 331.

— ben Soleïman Et-Tlemcèny, p. 158.

— ben Yatjoub (Le sullanK Voyez Abou Yaqoub Youçof.

— ben Yaqoub Es-8anhadjy, p. 28.

— El-Attafy, p. 319.

— Youçof Es-Senousi (P.'n'c de Mohammed Es-Senousi), p. 98, 270.

y.ab,]). 170.

Zamakhchary (Ez-), p, 228, 232, 233. Zaouiat sidi Yahia Bou-Sadat, p. 338. Zaq (Djebel E/.-), Voyez Djebel Ez-Zaq. Zedjadjy (Ez-), p. 127, 157, 233, 256. Zeïn ed-Din Tahir Ei-Qocentiny, p. 52. — En-Noueïry, []. 158.

Zeïtoun (Sidi), p. 55.

Zeïtouna (La mosquée Ez-), p. 219, 225, 226, 227, 317, 327. Zekout, p. 25. Zerhouny (Ez-), p. 49. ZeïTOU([(Voyez Ahined Zerrouq.)

Ziny (Ez-) Ridhouan, p. 241. Zerkèchy (Bedr ed-Din Ez-), p. 125. 281. Zian (Béni), p. 72, 130, 284. Zian ben Ahmed ben Younès El-Djizy, p. 110. Zouawa, p. 141.

DES OUVRAGES

Abiat Sidi Abou Merlion, p. 9, 10, 11, 12, 125.

Aclibah oiia' nadhaïr li'1-forou' (par Safir etI-Din MohaminiKi bon Omar), p. 236.

Achref el-mar.alik ila medhheb Malik (par El-(,)alaçady), p. 1."6.

Adhed, p. 110, 233, 2r>4.

Adjouiba li's-soltan Saska EI-Hadjj Mohammed (par Mohammed El-Meghily),

p. 290, 292. Adouiat el-'alil (par Abderraiiman Es-Senousi), p. 347. Ahkam os-Soglira (par Abd-el-Ha(iq), p. 49, 128, 129,

130, 218. Aïa ftl-'ouadhiha fi ouedj-delalat el-mo'djiza (par Ibn Merzouq El-Hafld), p. 243. Aïal el-baïynat, p. 324.

"Alamat en-nadjah fi mabadi el-istiiah (par Ibn El-Khatib El-yocentiny), p. 342. Alfiyat Ibn Malik, ji. 19, 20, 21, 22. 2.), 27, 43, 93, 103, 106, 109, 110, 127, 157,

235, 239, 242, 243, 245, 255, 256, 298, 299, 300, 301, 302, 311, 318, 341. Anouar cd-deraii li mokadderat El-Bokliarv (par ibn Merzouq El-IIafid), p. 242.

— es-sa'ada li o^-oui el-'ibada (par Ibn El-Klialib El-Kocenliny), p. 341.

— os-saniya li adjouibat ol-acila el-yamaniya (par Es-Semlioudy). p. 156.

— et-tenzil oua asrar et-taouil (par El-Beïdhaouy), p. 110.

Aqaid Es-Senousl, p. 2.5, 27, 49, 110, 159, 272, 276, 296, 300, 302, 316, 318, 319. Aqida el-borhaniya (par Borlian), p. 172.

— el-kobra (par Es-Scnousi), p. 280, 295, 310.

— el-mokhlaçara (i)ar Es-Senousî), p. 280.

— el-ousta (par Es-Senousl), p. 280.

— es-Soghra (par Es-Senousl), p. 6, 17, 57, 272, 280, 281, 295, 303, 311, 347.

— fi talhir el-asbab el-"adia (par Senousi), p. 281.

Aqidaf ahl et-tauliid thounima el-mokhridja 'an dholmat et-teqlid (par Ibn Merzou([El-Hafid), p. 243.

— Ed-Dharir, p. 56.

— El-Haudliy, p. 281, 288. Arbaïniyat En-Naouawy, p. 237.

— 608

Badi;i ed-d;iq(iouiiiya li'l-inalikiya (pai- Ed-Daqqouu), \). 109. Balir (El-), (par Abou Haïyan), p. 233. Baïan (El-), (par Ibn Rochd), p. 207, 236.

Bast er-romouz li 'aroudh El-Khazradjy (par Ibn El-lvlialib El-Qoconliny), p. 341. Bedr el-monir li 'oloum et-tefsir (par Mohammed El-Meghily), p. 290. Boghiat el-faridh min el-hiçab oue'l-faraïdh (par Ibn El-Khatib El-yocentiny), p. 342.

— er-rouwad ii kliabar Abd-El-Ouad (par Yahia Ibn Khaldoun), p. 32, 61,

76, 346.

— es-salik li achref el-maçalik (par Es-

Sahily), p. 282.

— fil-talib (par Ahmed bon Zekry), p. 44.

— et-lollab li 'ilm el-astarolab (jia El-Ibbak), p. 2.)³. Borda (El-), (par El-Bouciry), p. 23, 114, 156, 294.

Borhan (El-), (par Abou'l-liacèn Ali ben Ibrahim El-Haufy), p. 233.

Chafa (par le cadi Ayyad), p. 128, 140, 164, 16.Ô, 166, 210, 218, 253, 294.

— (par Ibn Sina). Voyez Kitab eeh-Chafa.

— 'l-'Alil (par El-Gha/.aly), p. 128. Ciamil (par Behram), p. 254, 300.

Cliarh abiat El-Elbiry (par Es-Senousi), p. 281.

— ahadilli mokhtara min Sahih El-Bokhary

(par Ibn Abou Djemra), p. 3.

— 'ala Ghoniat on-nohat (par El-(,)ala(;ady), p. 157.

— 'ala hizb el-bahr (par Ahmed Zerrouq), p. 50.

— 'ala Mokhtaçar es-Hoghra (par Ibn Mariem), p. 347.

— 'aPech-Chafa (par Mohammed ben Lahcèn ben Mekhlouf), p. 253.

— 'arer-Riçala (par Ahmed Zerrouq), p. .50.

— 'aret-Telkhis(par El-Qalaçady), p. 157.

— 'al-et-Tlemcéniya (par El-Ualaç.ady), p. 157.

— Alfiyat Ibn Malik (par El-Makoudy), p. 93.

_ — (par El-Morady), p. 255, 256.

— — (par El-Qalaçady), p. 157. _ — (par sidi Khelil), p. 106.

— Aqaïd Es-Senousî, p. 110, 280.

— aqidat ed-Dharir (par Ahmed ben El-Abbès El-Meridh), P- 56.

— — el-IIaudhy (par Es-Senousî), p. 281.

— asma en-naby (p:ir Er-Ressa'), p. 317.

— Boghiat et-lollab li 'ilm el-aslarolab (par Es-Senousî), p. 253.

_ es-salik li achref el-macjalik (par Es-Senousi), p. 282.

— Boïou' adjal Ibn El-Iladjib (par Mohammed El-Meshily), \). 291.

— Ghafa Ayyad (par Mohammed ben Merzouq Jîl-Khalib El-Djedd). i». 210, 218.

— chaouiihid Moghni '1-labib (par Er-Ressa'), p. 317,

— Djawahir el-'oloum (par Es-Senousî), p. 282.

— Djem' el-djaouâini' (par El-Mahally), p. 110.

— Djomal El-Kliounedjy (par Es-Senousi), p. 281.

— Djomal El-Khounedjy (i)ar Ibn Merzouq El-Hafid). Voyez Nihaïat cl-

amai li charh kitab el-Djomal.

Charh Djomal fil-Khounedjy (par Ibn Ouacil), p. 165.

— — ([lar Moliamine(J ben Ahmed ben Ali Edi-Cherif),

p. 184, 195.

— — (par Mohamined ben EI-AbbèsEl-Eubbady), p 257.

— — (par Mohammed El-Meghily), p. 291.

— — (par Saïd El-Oqbany, p. 114.

— — (par Mohammed ben Mohammed ben Ahmed El-

Maqqary), p. 181.

— Ez-Zadjady (par El-Qalaçady), p. 157.

— ech-Chatibiya el-kobra (par Es-Senousi),

p. 282.

— el-Ahkam es-soghra (par Mohammed ben Merzouq El-Khatib El-Djedd),

p. 218.

— el-Anouar os-saniya (par El-Qalaçady), p. 156.

— el-Aqida el-borhaniya (par Saïd El-O(ibany), p. 114.

— el-Asma el-hosna (par Abou Abdallah Mohammed ben Abou'I-'Aïcli El-

Kliazradjy), p. 288.

— — (par Ahmed Zerrouq), p. 51.

— — (par Es-Senousi), p. 281.

— el-Badia ed-daqqouniya (par Daoud ben

Soleïman ben Hacèn), p. 109.

— el-Bokhary (par Es-Senousi), p. 281.

— — (par Ibn Hadjar), p. 317.

— el-Borda (par Ali ben Thabit), p. 23.

— — (par El-Qalaçady), p. 156.

— — (par Ibn El-Hadjj El-Minaouy), p. 23.

— — ipar Ibn Merzou(| EI-Halid), p. 241,
243.

— — (par Saïd El-Oqbany, p. 23, 114.

— el-Djellab (par Ibn Nadji), p. 163.

— el-Djorroumiya (i)ar El-Qala(;ady), p. 157.

— — (par Es-Senousi). Voyez Dorr ol-
niandhoum.

— el-Djezäiriya (par Es-Senousi), p. 281.

— el-liaqäi(i oue'r-raqäi(| (pur Ahmed Zerrouq), p. 51, 181.

— el-IIikam (par Ibn Abbad). Voyez Ghaïth el maouahib el-'aliya.

— — (par Ahmed Zerrouqj, j). 50.

— — (par El-(^alaçady), p. 156.

— el-Içaghoudjy (par El-Ualaçady), p. ir)6. ■

— — (par Es-Senousi), p. 281.

— el-Idah (par Ibn Abou'r-Rabi'), p. 235.

— el-Irchad (par Ahmed Zerrouq), p. 50.

— — (par Ibrahim ben Yekhlef ben Abd-es-Salam Et-Tenesty). p. 73.

— el-Kulia (par Er-Ridha), p. 110.

- el-Khazradjiya (par El-Qalatjady), p. 157.
- el-Meracid (par Ahmed Zerrouq), p. 51.
- el-Mintoury, p. 158.
- el-Modawana (par Abou Mehdy Iça EI-Ou;tnnoughy), p. 229.
- — (ech-Chilaouy), par Ibn Nadji, p. 164.
- — (es-Seïfy), i)ar Ibn Nadji, p. 154, 163, 164.
- — (par sidi Klielil), p. 106.
- el-Moghni (par Ech-Chemeny), p. 255.
- el-Moradiya li't-Tazy (par Ibn Mariem), p. 347.
- el-Morchida (par Es-Senousi), p. 282.
- el-'Omda (par El-Fakihany), p. 217.

— — (par Ibn Daqici El-'Id), p. 217.

— — (par Mohammed ben Merzouq El-Khatib El-Djedd), p. 210,

214,217.

— el-Ouaraqat (par Ahmed hen Ze ry), p. 44.

— 610 —

Charh el-Ouaglil!ciya (par Es-Senousi), p. 282.

— — (par Ahmed Zerrouq), p. 50.

— el-Ualia el-([odsiya (par Ahrufid Zerrouq), p. 50.

— el-Qortoubiya (par Ahmed Zerrouq), p. 50.

— — (par EI-Qala(-ady), p. 156.

- er-Riçala (par Abou 'Amran Ez-Zenaty) p. 298.
- — (par Daoud ben Soleïmaïi beu Hacèn), p. 109.
- — (par Abou'l-Abbès Ahmed El-Qalcliany), p. 229.
- — (par El-Qalaçady), \). 156.
- — (El-Modhehheb) par Ibn Nadji, p. 163, 164.
- es-Salat 'al'en-Naby (par Er-Ressa'), p. 317.
- es-Siniya (par Ibn El-Hadjj El-Minaouy), p. 23, 152.
- et-Talqin (par Ibrahim ben Yekhlef ben Abd-es-Salam Et-Tenessy), p. 72.
- — (par Ei-(^alaçady), p. 156.

- et-Telkhis (par El-llabbak), p. 253.
- — (par le père d'Ibn Zaghrou), p. 46.
- et-Tenqih (par El-(,)arafy), p. 202.
- et-Tesbih (par Es-Senousi), p. 281.
- et-Teshil (par Ibn Merzouq El-Halid), p. 243.
- — (par Ibn Malik), p. 256.
- — (par Abou Haïyan), p. 239, 255.
- et-Tlemcèniya (par El-Asnouny), p. 89.
- — (par El-Habbak), p. 253.
- — (par Ibn Zaghrou), p. 45.
- — (par Mohammed Cheipoun ben Haïba El^orèchy), p. 297.

- Faraïdh Ecli-Cherran (par El-Qalaçady), j). 156.
- — El-Haufy (par El-Ualaçady), p. 155.
- — — (par Lahcèn ben Mekhlouf), p. 92.
- — — (par Es-Senousî), p. 93.
- — — (par Said El-Oqbany), p. 114, 115, 162.
- — et-Talqin (par El-Qalaçady), p. 157.
- — Ibn Ech-Chatt (par El-Ualaçady), p. 157.
- — Ibn El-Hadjib (par El-Malaçady), p. 157.
- — Mokhtaçar Khalil (par El-Qalaçady), p. 157.
- — Salih ben Cherif (par El-Qalaçady), p. 157.
- hadith el-ma'ida beït ed-da (par Es-

Senoussi), p. 282.

— Iizb el-bahr (par Ahmed Zerrouq), p. 50, 51.

— Hodoud Ibn Arala (par Er-Ressa'), p. 317.

— Ibn El-Hadjib (par Ibn Abd-es-Salam), p. 105.

— Ibn Ei-Hadjib el-Asly (par Said El-
o(!bany), p. 114.

— Ibn El-Hadjib el-Far'y (par Abou Zeïd
Abderrahman Ibn El-Iuiam), p. 138.

— — (par Ibn Merzouq El-Ilalid), p. 243.

— — (par Mohammed ben Merzouq El-
Kliatib El-Djedd)

Voyez Izalat el-hadjib li-forou' Ibn El-Hadjib.

— khotbat Mokhtaçar Khalil (par Mohammed El-Megliiiy), p. 291.

— kilab el-Irchad (par Ibrahim ben Yeklilef ben Abd-es-Salam Ef-Tenessy),

l). 73.

— koliiyat el-t'araïdh (par Qalaçady), p. 157.

— Lamiyat el-af'al (par Mohammed ben Ei-Abbès El-Eubbady), p. 257.

— Manh el-Ouahhab (par le père d'Ahmtid Baba), p. 291.

— n)ochkiiat El-Bokhary (par Es-Senousl), p. 281.

— — Maurid e.d-dhaman (par Mohammed ben Mohammed ben

El-Abbès), p. 295.

— — fil-Uizb (d-kebir (par Ahmed Zerrouj),
p. 51.

— Mokhtaçar ecli-Cliamil, |). 254.

— 611 —

Cliaili Mokhtaçar El-Oqbany (pîir El-
Qalaçady), p. 157.

— — Ibn Arafa (pav Es-Senousi), p. 281.

— — Khalil (par Aliloulou), p. 164.

— — — (par Alimed Baba), p. 107.

— — — (pa]' Aliined Zerrouq), p. 50.

— — — (par El-Qalaçady), p. 156.

— — — (par Et-Tetaïy). Voyez Fath el-Djalil li
charli Mokli-

taçar Khalil.

- — — (par Mohammed El-Haltab), \t. 167.
- — — (par Mohammed El-Meghily). Voyez Moghni'ii-nabil.
- — tir mentiq (par Es-Senousî), p. 281.
- — Telivliis el-Miftah (par Mohammed El-Meghiyy), p. 291. •
- Molhat el-i'rab (par El-(»)alaçady), p. 157.
- xMoqaddemat ei-djebr oue'l-moqabela (par Es-Senousi), p. 281.
- Moslim (par El-Obby), p. 281.
- Nadhmi Ibi El-Beiina El-Facy li'l-tarawof (par Ahmed Zerrouq), p. 51.
- Ordjouzal Ibn El-Yasmin (par El-Qaiaçady), p. 157.

- Ordjouzat Ibn El-Yasmin (par Saïd El-O(ibany), p. 114.
- Ouadiitat sidi Ibraliini Et-Tazy (par Ibn Mariem), p. 65.
- (Jiacidat El-Habbak li"l-astaiolab (par Es-Senousî), p. 281.
- Qacidat Tataliher bi-ma'l-glieïb (par Es-Senousî), p. 281.
- Qanoun el-hiçab (par El-Valaçady), p. 157.
- (,)ita' Ech-Clioclitéry (par Alimed Zerrouq), p. 51.
- redjcz Abou Anir ben Mandliour li asma en-Naby (par El-(^alaçady), p. 156.
- — Abou Islia([ben Fetouli (par El-Qalaçady), p. 156.

— — Abou Mi(p'a' (par El-yala(;ady), p. 156.

— — Ech-Chorran (par El-(^alaçady), j».
1.56.

— — li'i-menti(| li-Abi Abdallah Mohammed
ben Yezid Abderrahman

Ed-Dliarir El-Marrakechy (par Ibn El-Khalib
El-Qocentiny), p. 340.

— — Ibn Berry (par El-Qalaçady), p. 156.

— — Ibn Sina ti't-tibb (par Es-Setiousi), p.
282.

— Siniyat Ibn Badis (par Ibn El-Hadjj El-
Minaouy), p. 23.

— talif El-Bohran El-Biija'y (par Es-Senousi),
p. 281.

— Telkhis Ibn El-Benna (par El-Habbak), p.

253.

— — (par Ei-(,)ala(;ady), p. 155.

— — (par Saïd El-Oqbany), p. 114.

— Ttûbih (!l-ini;an fi 'ihn el-mizan (|iar El-yaiaçady), p. 156. (^hatibiya ei-kobra. (Voyez Hirz el-amani).

Chatibiyatani (Ech) (par Ech-Chatiby), p. 103, 164.

Chemail en-Naby (par Et-Termidhy), p. 294.

Clieref el-talib li asna'l-malalib (par Ibn El-Khalib El-Qocentlny), p. 115, 285,

288, 340, 342. Chihab (par le cadî Abou Abdallah Mohammed ben Selama El-Qoda'iy), p. 181. Chorouh 'ala Manli el-Ouahhab (par Moliammed El-Meghily), p. 291. Chouqrateciya (par Ech-Chou([ratecy),

p. 241, 294.

Dalil el-moumi li lerdjih taharat el-kaghid er-roumy (par Ibn Merzouq

El-Halid), p. 241. Dalil el-ouadhih el-ma'loum li taharat kaghid er-roum (par Ibn Merzouq

El-Uafid), p. 243.

— 61â —

J)aliya (Poème d'Ibrahim Et-Tazy). Voyez Nash et-tamm li'1-kliass oue'l-'amm.

Dhabt (par El-Kharraz), p. 27, 103, 284, 298, 300.

Dhouou el-lami', p. 317.

Dibadj (par Ibn Ferhoun), p. 104, 113, 133, 169, 210, 218.

Diwan li'1-flqh oue'l-fataoui (par El-Berzely),
p. 164, 166.

Djami el-kebir (par Et-Termidhy), p. 49, 116,
166, 235.

Djawab motawel 'an meçalat iahoud Touat
(par Et-Tenesty), p. 285.

Djawahir el-'iqdeïn li fadhl ech-cherefeïïi
(par Es-Semlioudy), p. 154.

— el-'oloum (par Adhed ed-Din), p. 282.

Djeïch el-kamin fi'1-kerr 'ala meïi iokaiUr
'awouamm el moslimin (par Cheqroun

ben Mohammed ben Ahmed ben Alou
Djemâa), p. 125. Djellab (El-), p. 163, 166,
236, 340. Djem' el-djawami' (par Ibiï Es-
Sobky), p. 110. Djerroumiya, p. 15, 103, 157,
282, 300, 318.

Djezaïriya (par Ahmed beu Abdalhih El-

Djezaïry Ez-Zouawy), p. 319. Djomal El-Khoundedjy, p. 48, 100, 114, 128, 140, 165, 181, 184, "195, 241, 242, 255,

256, 257, 281, 287, 291, 324, 337, 341. Djomal Ez-Zedjadjy, p. 127, 140, 157, 255, 256. Djoz' li 'ilm el-hadith (par Ahmed Zerrouq), p. 51. Dorer el-kamitia (par Ibn Hadjar), p. 105, 125.

— el-h'iwami' (par Abderrahman Et-Thàaleby), p. 165. Doroury li 'ilm el-mawarith (par El-Qalaçady), p. 157. Dorr el-Iami', p. 287.

— el-mandhoum (par Es-Senousî), p. 282.

Ens el-faqir oua 'izz el-haqir (par Ibn El-Khatib El-Uocentiny), p. 341. Ens el-habib "au 'adjz et-tabib (par Ibn El-Khatib El-Qocenliny), p. 341. Eunouan ed-diraïa fi mechaïkh Bidjaïa (par El-Gliebriny), p. 331.

Faiq fi ahkam el-ouathaï(j (par El-Ouenchericy), p. 58. Fakiha el-bedriya (par Ed-Demaminy), \). 233. Faouaïd El-Maqqary (par El-Ouenchericy), p. 169. Faraïdh Abd-el-Ghafir, p. 78.

— El-Ilaufy, p. 92, 114, 115, 155, 157, 162.

— Ibn Ech-Chatt, p. 157.

— et-Talqin, p. 157.

— Ibn Merzouq El-Hafid, p. 239.

— Khalil, p. 157.

— Salih ben Chérif, p. 157.

Fariciya li mabadi ed-daoula el-hafsiya (i)ar Ibn El-Khatib El-Uocentiny), p. 342. Fath el-*Allam li-charh Nash et-tamm li'lkhass oue'l-'amm (par Ibn-Mariem, j). 347.

— el-Djail li Adouiat el-'alil (par Ibn Mariem), p. 347

— el-Djalil li charh Mokhtaçar Khalil (par Et-Telaïy), p. 106. Fihriçat liorhan ed-Din Ech-Chamy, p. 166.

— El-Mandjour, p. 57, 296.

— EJ-Mintoury, p. 158.

— El-galaçady, |i. '«5, 47, 64, 157, 158, 255, 256.

— 613 —

Fihriçat Ibn Ghazi, p. 49, 56, tl3, 239, 245, 256,

— Mohammed El-Meghily, p. 291.

— Yahia Es-Serradj, p. 325.

G

Ghaïth el-maouahib el-'aliya (par Ibn Abbarl), p. 6, 46, 162, .307. Ghoniat el-mo'acir (par El-Ouenchercy), p. 58.

— el-morid li-cluuh maç-aïl Abi'I-Oualid (par Ibn Mariem), p. 346.

— en-nohat (par El-Qalarady), p. 1.57.

Hachia 'ala Mokhtaçar Khalil (par El-Bermouny), p. 167.

Hachiat Et-Taftuzany *al-eI-Kechchaf, p. 281.

Ilacil, p. 324.

Hadiqa (jia Ibn Merzouq El-IIalid), p. 235, 241.

Haouachi 'al'el-Adhed (par Et-Taftazany), p. 254.

— 'ala Ibn El-Hadjib (par Ibn Hilal), p. 254.
Haoui (par Ibn Abd-en-Nonr), p. 105, 242,
286. Ikuiaïq oue' reqaïii (par Mohammed
ben Mohammed ben Ahmed El-Maqqarv),
p. 51, 122, 181. Hatt en-ni(iab 'an oudjouh
a'amal el-liirab (par Ibn El-Khalib El-
Uoceniinv),

p. 341. Haufiya (par El-Haufy), p. 280.
Hidaïat el anam li Mokhtaçar qawa'id el-
Islam (par El-i,)alaçady), p. 156.

— en-noddiar li Tohfat el-alikam oue'l-asrar
(par El-(,)ala(;ady), p. 156.

— es-salik (ibaïan Alliyat IbnMalik (par Ibn
El-Khalib el-yocentlny), p. 341-Hikam el-
'ataïya (par Ibn Alaïllah), p. 6, 25, 46, 49, 50,
1.56, 162, 307, 308^ 319, 347. Hirz el-amani
(Ech-Ghatiblya el-kobra), p. 103, 165, 166,
242, 282).

Histoire des Beni-Zian. (Voyez Nadhm ed-dorr oue'l-o(iian li baïan cheref Beni-

Zian). Hirb el-bahr (par Abou'l-Hacèn Ali Ech-Ghadhily) p. .50, 165. — el-kebir (par Abou'l-Hacèn Ali Ech-Ghadhily), p. 51, 165. Hoçam (Poème d'Ibrahim Et-Tazy), p. 65, 347. Hodoud (par Ibn Arafa), p. 219, 317.

l'anat el-motawaddjih el-miskin "ala tariq el-fatii oue't-temkin (par Ahmed

/errou(|), p. 51. Ibn Berry. (Voyez Redjez Ibn Berry).

Ibrahimiya li mabadi'l-arabiya (jjar Ibn Ei-Kliatib EI-(,)ocentiny), p. 342. leharat (par Ibn Sina), p. 127, 185. Idah el-ma'ani oua baïan el-mabani (par Ibn El-Khalib El-^ocenliny), p. 340.

— el-maçalik 'ala Alliyat Ibn Malik (par Ibn Merzouq El-Halid), p. 242.

— es-sabil li boiou'adjal Khalil (par Moliammed El-Meghily), p. 291.

— li'n-nahou (par Ilacèn El-Faricy), p. 128, 140, 235, 239.

Idhar sidtj el-mouedda fi charh El-Borda (par Ibn Merzouq El-Hafid), p. 241.

— 614 -

Ightinam el-forsa fi mohadethat a'iim Gafsa (par Ibn Merzouq El-Hafidi, p. 241. Ihata fi tarikh Gharnala (par Ibn El-Khatib Es-Selinanv), p. 137, 169, 172, 213,

249, 324, 325. Ihia 'oloiim ed-din (par El-Ghazaly), p. 46, 116, 236, 332, 333. Ikhriçar Alfiyat Ibn Malik (par Ibn Merzouq El-Hafid), p. 242.

— Charh Djonial El-Khounedjy (par Ahmed ben Ahmed ben Abderraliman

ben Abdallah), p. 48.

— El-Djellab, p. 340.

— El-Mohassal (par Moliammed ben Mohammed ben Ahmed El-Ma(j([arv),

p. 181.

— Ez-Zerkèchy 'al'el-Bokhary (par Es-Senousi), p. 281.

— Ria'yat Ei-Mohaciby (par Ès-Renousi), p. 282. Iklil Moghni'n-nabil (par Mohammed El-Megliily), p. 291. Ikmal (par le cadì Ayyad), p. 168.

— el-Ikmal (par Àboul-Fadhl Es-Salaouy), p. 229.

— el-Ikmal (par El-Obby), p. 229. 'Ina fi'1-Jaraïdh (par El-(,)ala(:ady), p. 1.57. Inba el-ghomr (par Ibn Hadjar), p. 222.

Insaf fi dhikr ma fi iafdh Abi Horeïra min (;l-
insiraf (par Ibn El-Abhès

Et-Tlemcény), p. 246. Iqlid et-teqlid (par Ibn
Abou Djemra), p. 206. Iqli(;ad fi'1-i'tiqad (par
El-Ghazaly), p. 127.

Icitifa fi fadhaïl el-Mostafa (par Nacir ed-din
ben El-Moneïyr), p. 185. l'rab 'an qawaïd el-
i'rab (par Izz ed-Din ben Djemàa), p. 236. —
el-Qoran (par Abou Zakariya Et-Tebrizy), p.
239. Irchad (par Abou'l-maali Imam el-
haramèin), p. 167, 255,271.

— (par El-Amidy), p. 73, 2.36.

— (par Ibn Asker), p. .50.

Irchadd en-noddhar ila lataïf el-asrar (par
Fakhr ed-Din Er-Razy), p. 236.

Isagoge (i)ar Porphyre), p. 1.56.

Islah el-mentiq (par Ya([oub), p. 176.

Isma' es-somm fi ilhbat ech-cheref min qibel el-omin (par Ibn Merzouq

El-IIafid), p. 243. Isti'ab (par Ibn Merzouq El-Hafid), p. 241. Izalat el-hadjib li-forou' Ibn El-Hadjib (par Moliammed ben Merzouq El-Khatib

El-Djedd), p. 218.

Kafi (par Ibn EI-Keroub), p. 167.

Kafi fi'l-forou" el-hanbaliya (par Mouafii<(ed-I)in Abdallah ben Ahmed ben

Codama), p. 236. Kaiia (par Ibn El-IIadjib), p. 110, 2.39. Kafifiya, jt. 127. Kaouakib el ouaqqada fimen kana nisbatouhou min el-"olama oua's-salihin

el (|ada, p. 346. Kechchaf 'an haqaiq el-tenzil

(par Ez-Zainakhchary), p. 110, 233, 281.
Kechf el-anouar oua kechf (dasriu'an 'ilm
<!l-ghobar ([tar Iîl-Qalai;ady), p. 1.57.

— el-djelbab'an 'ilm el-hi^ab (par El-
Qalaçady), p. 1.57.

— el-lebs oua't-ta'qid 'an 'aciidat alil (!f
lauliid (par Ibn Mariem), p. 347. Khalidj, p.
242.

Kharraz (El-), p. 27, 103, 298. Kliazradjiya, p.
1.57, 300, 341.

— 615 -

Khetm et-tefsir (par Ibn Zaghrou), p. 46.
Kitab ech-Chafa (par Ibn Sina). p. 183.

— el-'Aïn (par Khalil ben Ahmed), p. 344.

— el-Aoufy, p. 60.

— el-fath el-mobin (par Mohammed El-Meghilyj, p. 291.

— el-Irchad. (Voyez Irchad).

— el-kounacha (par Ahmed Zerrouq), p. 48, 51, 257.

— el-kolliyat el-fiqhiya (par Mohammed ben Mohammed ben Ahmed El-

Maqcfary), p. 181.

— el-maçalih oua'l-mafacid (par El-Ghazaly), p. 236.

— el-maralik (i)ar Ibn El-Araby), p. 185.

— el-mohadherat (i)ar Mohammed ben Mohammed ben Ahmed El-Maq-

qary), p. 181.

— el-((awa'id oua'l-oçoul (par Mohammed ben Mohammed ben Ahmed El-

Maqqary), p. 181.

— — li'1-fiqh (par El-Ouenchericy), p. .58.

— — fi't-tarawof (par Ahmed Zerrouq), p. 51.

— el-qias (par Ibn El-Hadjib), p. 166.

— en-naciha el-kafia Ihien khassahou "llah bi'l-'afia (par Ahmed Zer-

rouij), p. 51.

— en-nash el-anfa" (par Ahmed Zerrouq), p. 51.

— es-sonna (par Abou Daoud), p. 235.

— et-tohaf oua't-toraf ghaïa li"l-hosn oua'd-dhoraf (par Mohammed

ben Mohammed ben Ahmed El-Maqqary), p. 181,

— li'l-qada oue'1-qadr (par Mohammed ben Ahmed ben Ali Ech-Cherif

Et-Tlemcèny), p. 193.

— fi 'stilahat ouaalfadh (par Mohammed ben Ahmed El-Maqqary), p. 283.

— men habba fabba (par Mohammed ben Mohammed ben Ahmed El-

Maqqary), p. 181.

— Oqlidous, p. 128.

— Sibaweïhi, p. 127, 220, 235. Kolliyat el-faraïdh (par El-Ualaçady), p. 157.

Konnacha (par Ahmed Zerrouq). Voyez Kitab el-konnacha.

Lamiya (Poème d'Ibrahim Et-Tazy), p. 65.

Lamiyat el-af'al (par Ibn Maiik), p. 257.

Lataïf el-minan, p. 46, 47.

Lobab li'khfiçar e!-Diel!ab (par Ibn El-Khatib El-Uocentiny), p. 340.

Louma' (par Ech-Cliirazy), p. 335.

M

Ma'alim ed-diniya oue'l-fuihiya, p. 324.

— ei-fiqhiya (par Ibn Et-Tlemcèny), p. 165.

Mabsout (par Ibn Arafa), p. 223. Maçafa es-saniya li'khtic-ar er-Rihla el-'abderiya (par Ibn El-Khatib El-Qocen-

tiny, p. 341. Maçaïl nahouiya, p. 56.

Mafatih el-merzoukiya fi'stikhradj el-Khazradjiya (par Ibn Merzouq El-Hafid), p. 241. '

— el-qiitaciya li cliarh ech-Ghouqratedciya (par Ibi Merzouq El-Haiid),

p. 241. Malisoul (par l'imam Faklir ed-Din Er-Razy), p. 73, 236. Manaqib Ahmed ben Merzouq, p. 32.

— el-arba'a el-motaakhkhirin (i)ar Es-Senousî), p. 40, 269, 346. Mandhoum Abi Miqra', p. 25.

— El-Djouzy, p. 25.

Mandhouma 'ala arzaq el-a'rab (par Ibrahim ben Ibrahim ben Abou Bekr ben Abdallah ben Mouça El-Ansary Et-Tlemcény El-Ouechqy), p. 60.

— 'aTei-maulid el-kerim (par Ibrahim ben

Ibrahim ben Abou Bekr

ben Abdallah ben Mouça El-Ansary Et-Tlemcèny El-Ouech(|y, p. 60.

— el-kobra li "ilm el-kalam (par Ahmed ben ZtMtry), p, 44.

— fi'1-hikam (par Ibrahim ben Ibrahim ben Abou Bekr ben Abdallah

ben Mou(;a El-Ansary Et-Tiemcèny El-Ouechqy), p. 60.

— fi madh en-naby (par Haddou ben El-Hadjj b(în Saïd El-Minaouv),

p. 103.

— fi madh en-naby (par Hamza El-Maghraouy), p. 103.

— fi qirat Yaqoub (par Ibn Arafa), p. 223.

Manh el-Ouahhab (par Mohammed El-Meghily), p. 291. Ma(|acid (par El-Ghazaly), p. 127.

Maqalat (par Ibn El-Benna), p. 78, 337.

— fi'I-Aroudh (par Ibrahim ben Abou Bekr Et-Tlemcèny El-Ouechqy), p. 60. Matali' el-anouar (par Siradj ed-Din El-Ourmaouy), p. 128.

Matharat el-ghalt p. 140.

Malitiya (par El-Mality), p. 236.

Maouahib el-ijaddouclya fi'l-manaijib es-senousiya (i)ar E!-Mellaly), p. 68, 271,

283, 337. Maourid ed-dhaman (par Ibn El-Araby), p. 295. Medjmou'a (par Mohammed ben Ibrahim ben Abdous), p. 201. Medkhel (par Abou Abdallah Ibn El-Hadjj El-Abdery), p. 72.

— ed-doroury (par El-Qalaçady), p. 156.

— et-talibin (par El-Qalaçadyj, p. 157.

Meoua'ziya (par Mohammed ben Meou'az),
p. 201. Meracid (jia Ahmed ben Oqba), j).

51.

Metdjer er-rabih oua's-sa'ï or-radjih oua'r-
rohb el-facih li charh el-Djami'

es-Sahih (par Ibn Merzouq El-IIafid), p. 242.

Miffah el-'oloum (par Es-Sekkaky), p. 233,
255, 291, 300.

— ci-konouz (par Mohammed El-Meghily), p.
291.

— el-oçoul ila bana'l-forou' 'al'el-oçoul (par
Mohammed ben Ahmed ben

Ali Ech-Gherif Et-Tlemcèny), p. 128, 184,
194, 236, 255.

— en-nadher fi'ilm el-hadith (par Mohammed El-Meghily), p. 291.

Mi'iar (i)ar El-Ouenchericy), p. 44, 45, 48, .56, .58, 62, 69,131, 1.58, 163, 243, 254,

269, 285, 288, .325. Minhadj (par El-Beïdhaouy), p. 255.

— (par El-Ghazaly), p. 2.39.

Minza' en-nabil fi charh Mokhtaçar Khalil (|)ar Ibn Merzou(| El-IIafid), p. 242. Mi'radj li'slimtar faouaid el-onstadh Ibn Es-Serradj El-Gharnaty (par Ibn

Merzouq El-Iiafid), p. 241. Misbah el-arouah fi oçoul el-falah (par Mohammed El-Meghily), |). 291.

— fi'l-ma'ani (par Ibn Malik), p. 233. Mizan el a'mal (par El-Ghazaly), p. 128.

Modawana, p. 57, 93, 106, 107, 113, 114, 127, 154, 16.3, 19i, 201, 203, 204, 206, 226, 229, 250, 255, 269, 326.

— 617 —

Mo'djem (par Abou Hamid ben Dhahira El-Mekky), p. 223.

— (par Ibn Hadjar), p. 167. Mofassal (par Ez-Zainakhchary), p. 233. Moghni'l-labib (par Ibn Hicham), p. 110, 127, 235, 240, 2.55.

Moghni'ii-uabil (par Mohammed El-Meghily), p. 291. Mohassal (iiar Fakhr ed-Din Er-Razy), p. 127, 165, 181, 236, 248.

Mokhiarar Boghiat es-salik fi achref el-ma(;alik (par Es-Senousi), p. 282.

— charh el-Bokhary l'ibn Hadjar (par Er-Kessa'), p. 317.

— charh et-Teshil li-Abi Haiïyan (par Abou Abdallah Mohammed Ech-

Gherif Et-Tlemcèny), p. 2.55.

— charh Ordjouzat Ibn El-Yasmin (tar El-Qalaçady), p. 157.

— charh Sahih Moslim li'l-Obby (par Es-Senousi), p. 281.

— ech-Cliamil, p. 254.

— ei-Aqida el-borhaniya (par Saïd El-Oqbany), p. 162.

— el-AsIy (par Ibn El-Hadjib), p. 46, 114, 140, 165, 189, 236, 248, 287, 342.

— el-Far\ - (par Ibn El-lladjib), p. 25, 27, 40, 46, 57, 58, 88, 89, 93, 103,

104, 107, 109, 113, 127, 128, 129, 138, 153, 159, 160, 163, 165, 236, 239, 254, 255, 283, 287, 295, 297, 298, 300, 302, 311, 316, 317, 318, 319, 322, 324.

— el-haoui fi'1-fataoui l'Ibn Abd-en-Nour
(par Ibn Merzouq El-Hafid),

p. 242, 286.

— el-Modawana (par Abou Zeïd), p. 162.

— el-podoury, p. 236.

— es-Soghra (par Soleïman ben Bou
Remaha), p. 347.

— fi'l-aroudh (par El-Uaiaçady), p. 1.57.

— li'1-asleïn (par Ibn Arafa), p. 165.

— ti*]-li(|h (par Ibn Arafa), p. 16.5, 219, 222,
227, 281.

— li'l-mentiq (par Es-Senousi), p. 281, 295.

— fi'1-mentiq (par Ibn Arafa), p. 165.

— li'l-qirat (par Es-Senousi), p. 282.

- li'n-nahou (par El-Qahiçady), p. 1.57.
- Hachial El-Taftazany 'al'el-Kechchaf (par Es-Senousi), p. 281.
- Ihia 'oloum ed-din (par Ei-Belaly), p. 46.
- Khalil, p. 46, .50, 78, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 1.56, 157, 159, 162, 164, 167, 236, 242, 2.55, 291. 299, 300, 319.
- kitab el-'Aïn (par Abou Bekr Ez-Zobeïdy), p. 344.
- kitab en-Naciha el-kalia limen khassahou'Ilah bi'l-'alia (par Ahmed Zerrouq), p. 51.
- Raudh el-onouf (par Es-Senousi), p. 282.

— Telkhis el-Mifiah (par Mohammed El-Meghily), p. 291. Molhat el-Prab (par El-Hariry), p. 1.57.

Monadjat (par Ibn Ataiilah), p. 112.

Monfaridja (par Youçof ben Mohammed ben Youçof Ibn En-Nahouy), p. 3.32.

Monsek (par Et-Tabarany), p. 215.

— (par sidi Khalil), p. 104.

Montaha el-'oqoul el-baouahith (par El-(,)alaçady), p. 1.57.

— es-soual oue'l-amal (par Ibn El-IIadjib), p. 166.

— et-taudih li 'amel el-faraïdh min el-ouahid es-sehîh (par Ibn Zaghrou),

p. 46. Moqaddema es-saniya li'l-Aiiida es-

soghra (j>ar Es-Senousi), p. 57, 280, 295.

— li Djomal El-Khounedjy (par Mohammed El-Meghily), p. 291.

— li'l-arabiya (par Moham.med El-Meghily), p. 291.

— li'l-djebr oue'l-mo<|abeIa (par Ibn El-Benna), p. 337.

— fi't-tefsir (par Ibn Zaghrou), p. 46.

Moqaddemat el-djebr oue"l-mO(iabela (par Ibn El-Yasmin), p. 281.

— 618 —

Moqaddemat er-raïdh fi mabadi p] faraïdh (par Ibn El-Khatib El-Qocentinv),

p. 340. es-Soghia (par Es-Senousi). Voyez Moqaddeina es-saniya li'l-

'Aqida es-so^hra. Moqarrib el moslaoufi (par Es-Senousi), p. 280.

— n'n-nahou (par Ibi Asfour), p. 140, 2.35. Moqni* ech-cliali (par Ibn Meizouq El-Halid), p. 241, 242. Moqtarih (par El-Baraouy), p. 128. Moradiya (par Ibrahim Et-Tazy), p. 347.

Morohida (par Abou Abdallah Mohammed ben Toumert), p. 282. Mostaoufi li-maçail El-Haufy (par El-Qulaçadv), p. 157. Mostasfa (par El-Ghazaiy), p. 255.

Mowatta (par Malik ben Anes), p. 110, 127, 140, 165, 166, 220, 223, 235, 236, 286. Mozil e!-lebs 'an adab asrar el-(iawa'id el-khams (par Ahmed Zerrouq), p. 51.

N

Naciha fi's-siara li'I-amma oue'l-khassa (par El-(,)alaçadv), p. 156.

Nadja (par Ibn Sina), p. 127.

Nahm boïou'el-adjal (par Ibn Ei-Hadjj El-Minaouy), p. 6.

— ed-dorr oue'l-'oqian fi baïan clieref Béni Zian (par Et-Tenassy), p. 284.

— el-Aqida es-soghra (par Ibn El-IIadjj El-Minaouy), p. 6.

— Es-Soyouty, p. 218.

— fasi es-selem (i)ar Ahmed Zerrou(|), p.
.50.

— fi'l-faraïdh (par Es-Senousi), p. 282.

— fima iadjibou dhikrouliou (par Ibn El-Hadjj El-Minaouy), p. 8.

— fi oudjoub ghesl et-thiab (par Ibn El-Hadjj El-Minaouy), p. 8.

— fi't-tesmia aïna lochra' (par Ibn El-Hadjj El-Minaouy),). 8.

— Ibn El-Benna El-Facy li't-taçawof, j). 51.

— Riralat Es-Safi"ar (par El-IIabbak), p. 2.53.

— Soghra es-Soghra (par Ibn El-Hadjj El-Minaouy), p. 17. Nahdj fi't-tariq, p. 140.

Nahr (par Abou Haiïyan), p. 233.

Naouadir, p. 93.

Naouazil Mazouna (par El-Mazouny), p. 4.5, .58, 62, 69, 161, 163, 230, 238, 243,

2.56, 269, 287. Nash el-khalis fi'r-redd 'ala modda'i rotbat el-kamil en-naqis (par Ibn Merzouq El-IIafid), p. 241.

— et-tanini li'l-khass oue'l-'amm (poème de sidi Ibrahim Et-Tazy), p. 65. Nedjm et-

tha(|ib (par Ibn Sa'ad), p. 62, 69, 115, 287, 346. Neïl el-ibfihadj bi-tetriz ed-dibadj (par Ahmed Baba), j). 109, 125, 169, 346. Nihaiät el-amal fi charh kitab el-Djomal (par Ibn Merzou((Rl-IJafid), p. 48, 241. Nour el-bedry fi't-ta'rif bi'ch-cheikh El-Maq([ary (par Ibn Merzou(| El-Halid),

p. 182. ' Nour el-iaqin fi charh hadith aoulia Allah el-motta([in (f)ar Ibn Merzou((El-

Hafid), p. 241. Nozhal el-morid fi ma'na kalimat et-tauhid (par Tahir ben Zian Ez-Zouawy),

p. 126

o

Oçoul fi'l-fo<;oul (par Ahmed Zerrou(j), p. 51.

'Oddat el-morid es sadiq min asbab el-nrîaqt
li baïan et-tariq (par Ahmed Zer-

rouq), p. 51. 'Odjalîit el-mostaufiz el-
mostadjiz (par Mohammed bea Merzouq El-
Khatib

El-Djedd), p. 294. 'Oloum el-hadith (par Ibn
Es-Salah), p. 165. 'Omda li forou' ech-chafi'ya
(par Abou Bekr Mohammed ben Alimed Ech-

Chachy), p. 109, 165, 210, 214, 235. "Oqoud
(par El-Maqrizy), p. 254.

Ordjouza li't-tacjawof (par i,)aeim ben Saïd
E!-o({bany), p. 163. Ordjouzat ibn El-
Yasmin, p. 114, 157. 'Oroua el-outlicp-i fi
tenzih ej-anbia 'an firiat el-ilqa (par
Mohammed ben El-

Abbés El-Eubbady), p. 2.57. 'Otbiya (i)ar El-
Otby), p. 207. Ouaciat el-Islam bi'n-Naby
aleïliiVsalam (par Ibn El-Khalib El-

(,»ocenliny),

p. 342. Ouadhifa (Office composé par Ibrahim Et-Tazy), p. 65, 303. Ouaghliciya (par Abderrahman El-OiiaglUicy), p. 50, 282. Ouaratp-it (par Abou'i-ma'ali Imam el-IIarameïn), p. 44. Ouatliaï»! El-Fechtaly, p. 58. Ouiqaïat el-moaqqit oua nikaïat elmonakliit (par Ibn El-Khatib El-Qoeentiny),

p. 341.

Qaçaid (par Abderrahman ben Mohammed ben Mouça), p. 142 à 146.

— (par Ibn El-Hadjj El-Minaouy), p. 17.

— (|)ar Ibrahim Et-Tazy), p. 64 à 68. Macida (|)ar Ibn Kl-Iladji El-Minaouy^ p. 12.

— (par Ibn El-IIadjj El-Minaoïiy), p. 16, 17.

— (par Ibrahim Et-Tazy, |). 64.

— (par sidi El-Halouy), p. 75.

— (par Mohammed ben Abou'l-Rarakat En-Naily), p. 293.

— el-mimiya (par Mohammed El-Megliily, }). 292.

— li ratha Ibn Gliazi (par Checpoun ben Mohammed ben Abou Djemàa),

p. 125. Qafia el-qodsiya (par El-Giiazaly), p. .50. Mala'yat (par Mohammed El-Qala'y), p. 306. yamous, p. .336

— (par El-Firouzabady), p. 240. Qanoun el-liiçab (par El-Qalaçady), \ ^ . 1.57. gawa'id (par El-Qarafy), p. 232, 236, 255.

.Qaoul el-monif li tardjemat el-imam Abi Abdallah Ech-Cherif (par Ahmed

Baba), p. 185. Qonfoudiyali ibtal delalat el-falakiya (par Ibn El-Khatib El-(,)ocentiny), p. 341. yortoubiya (par El-Qortouby), p. 50, 156.

R

Rah el-arouah (par Et-Tenassy), p. 284.

Rasm (par El-Kherraz), p. 10.3, 284, 298, .300.

Raudh el-bahidj ii maoïl Ei-Khalidj (par Ibn Merzouq El-Hafid), p. 242.

— 620 —

Raudh el-onouf (par Es-Sohaïly), p. 150, 282.
Baudha (par Ahmed Zerrouq), p. 51.

— (par Ibn Merzoucj El-Halid), p. 235, 241.

Raudhat el-adib ii charh et-Tehdhib (par Ibn Merzouq El-Iiafid), p. 242.

— en-nesrin li manaqib el arba'a el-motaakhkhirin (par Ibn Sa'ad),

p. 287, 346. Redjez Abi "Amr bcn Mandhour li asma en-Naby,]). 156.

— Abi Ishaq ben Fetouh, p. 156.

— Abi Miqra', p. 156.

— Ech-Gherran, p. 156.

— Djomal El-Kliounedjy (par Ibn Merzouq El-Halid), p. 242.

— fi'l-mentiq (par Abou Abdallah MohamnKid ben Abou Zeïd Abderrah-

nian Ed-Dharir El-Marrakechy, p. 340.

— Ilirz el-arnani (par Ibn Merzouq El-Iiaiid), p. 242.

— Ibn Berry, p. 27, 103, 1.56, 2P8, 300.

— Ibn Sina li't-tibb, p. 282.

— Telkhis Ibn El-Benna (par Ibn Merzouq El-Hafid), p. 242. Ref'ou'l-hidjab (par Ibn Malik Er-Ilainy El-Andaloucy), []. 337. Ria'ya (parEl-Moliaciby), p. 282.

Riçala (par El-Qocheïry),.p. 121, 225.

— el-qodsiya (par El-Ghazaiy), p. 49.

— li onieur es-saltena (par Mohammed El-Meghily), p. 290. Riçalat el-qasd il 'Allah (par Tahir ben Zian Ez-ZouaM-y), p. 126.

— Es-SalFar, p. 253.

— Ibn Abi Zeïd El-Uairouany, p. 25, 27, 49,
.50, 79, 87, 93, 94, 103, 107, 109,

127, 128, 153, 156, 159, 163, 164, 166, 239,

266, 271, 297, 298, 302, 311,

316, 317, 318, 319, 322, 330, 340. Rihlat Abi Abdallah Mohammed ben Ibn El-Abbès, p. 287. Rihla El-Abderiya, p. 341. Rihlat El-galaçady, p. 78, 113, 157, 158, 162, 238, 337.

S

Sahih El-Bokhary, p. 3, 46, 49, 63, 76, 112, 114, 127, 128, 134, 164, 165, 166, 173, 176, 214, 220, 225, 239, 240, 242, 271, 281, 286, 287, 294, 295, 298, 299, 308, 317, 331.

— Moslim, p. 46, 94, 128, 140, 164, 165, 166, 176, 180, 220, 235, 242, 271, 281,

286, 287, 294. Salât (par Alimed ben Mansour El-Khazradjy). p. .59. Sehou (par Mohammed ben Omar Kl-IIawary), p. 154, 155, 261. Seif, p. 372.

Selaidjiya (par Abou Othman ben Abdallah

Ks-Selaldjy), j). 255. Siniyatibn Badis, p. 23, 1.52. Siradj el-mohiadin (|)ar Ibn Ei-Araby), p. 181.

— et-lhi(iatii li 'ilm el-aou(iat (par Ibn El-Khalib Hl-t,)oc,entiny), p. 341. Siral en-Naby (par Abou Hais El-Melaïy), p. 215.

— er-Raçoul (par Ibn lsha(|), p. 128, 282.

Sollem el-moraouni(i rri-menti(((|)ar Abderrahman ben Mohammed E!->Seghir), p. 25.

Tali' es-saïd ii tarikii es-soltan Abi Saïd, p. 329. Talif El-Boihan EI-Biqav, p. 281.

— liVl-Dhabt (par Ef-Tenassy). Voyez Terraz.

— li'l loi'ou' fi rnaçaïl el-ficjli (par EI-Oue,nc!iericy), p. 59.

— li'l-ijias^hlira (i)ar Abou Yaliia Ecli-Clierif,

p. 46.

— li'l-inonli([(par Ibn Arafa), p. 219.

— iri-monliiyat (|)ar Mohammed El-Me<iliily), p. 291.

— li'l-mo'ata (par Mohammed ben Ahmed Ech-Cherif), p. 19."j.

— li maçaïl el-qadha ou(!'l-fetia (par Ahmed ben Zekry), p. 44.

— li manaqib Ibrahim Ei-Masmoudy (par Ibn Merzouq El-Halid), p. 242.

— li oçoui ed-diii (par Ibn Arafa), p. 219.

— li o(,'oul ei-liqii (par Ibn Arafa), p. 219.

— li's-saiat 'al'en-Naby (par Ibn Sa'ad), p. 287.

— liadith nabaouiyyin oua hiJiaiat es-salihin (par Ibn Mariera), p. 347. Ta'liqa es-saniya 'ala ordjouza el-Qortoubiya ([ar Ibn Mariem), p. 347. Ta'liq 'ala Ibn El-Hadjib El-Far'y (par El-Ouenchericy), p. 58.

— — — (par Es-Senousi), p. 283.

— — — (par Et-Tenassy), p. 284.

— — — (par (Jacim ben Saïd Ei-Oqbany), p-163.

— 'aia'l-MowatIa, p. 110.

— mokhlaçar 'al'er-Ricjaia li dliabtilia oua tcMsir ba'dli alfadhilia (par Ibn

Mariem), p. 347. Talqin (par Abd-el-Wahhab), p. 72, 78, 127, 156, 236, 239. Taqassi, p. 140.

Ta'qib et-Tehdliib (par Abd-el-IIariq), p. 250.

Tardjemat El-Manoufy (par sidi Kiialii), p. 106, 108.

— sich Ibrahim El-Masmoudy, p. 69, 240, 242.

Tefsir ba'dlii alfadln'l-Hikam, p. 347.

— ei-Ealilia (jia Ibn Za^hou), j). 45, 46.

._ ci-Fatiha (par Mohammed El-Meghily), p. 291.

— el-Ho(;am fi torlab ouadhifa li't-Tazy (par Ibn Mariem), p. 347.

— el-Qoran (par Abou Abdallah Mohammed bcn (^acim El-Ansary Et-

Tlemcény), p. 317.

— haditli El-ma'ida beit ed-da oue'l-hamiya ras ed-doua (par Es-Senousl),

p. 282.

— .sourat el-An'am (par Saïd El-Oqbany), p. 115.

— — el-Fath (par Abderrahmau ben Mohammed ben Ahmed Ech-

Cherif Et-Tlemecny), p. 141.

— — el-Fath (par Saïd El-Oqbany), p. 114, 115.

— — (!l-Ikhlâs (|)ar Ibn Merzou(i El-Hafid), p. 242.

— — Sad (par Es-Senousi), p. 282.

Tehdhib (jtar El-Beradhi"y), p. 110, 127, 165, 220, 222, 236, 242, 250, 287.

Teïcir el-matalib li ta'dil el-ka\vakib (par Ibn El-Khatib El-Qocentiny), p. 341.

Tekhiis li charh et-Telkhis (par Ibn El-Khatib El-Uocentiny), p. 342.

Tekmila (par El-Qidjaty), p. 164.

Talakhis kitab Aristou (par Ibn Rochd), p. 183.

Telkhis (par Ibn El-Benna), p 78, 114, 155, 157, 242, 311, 337, 341, 342.

— el-'amal ti charh el-Djomal (par Ibn El-Khatib El-Qocentiny), p. 341.

— cl-xMiftah (par Djelal ed-^Din El-Uazouiny), p. 46, 128, 134, 255, 291, 300.

Tenbih (par Mohammed ben Omar El-Hawary), p. 124, 154, 260, 261.

— el-ghalilin 'an monker el-molabbicin bi-da'oua maqamat el-'aritin

(par Mohammed El-Meghily), p. 291.

Tenbih el inçan li'ilm el-mizan, p. 156.

— fi forou' ech-c!iafi'ya (par Abou Islia(|
Kcli-Chirazy), p. 2M. Tenqili (par EI-Qarafy),
p. 135, 136, 20-2, 236, 255, 256.

Tonouir ii as(iat ot-TO(ibii- (par Ibn
Ataïlah), p. 6, 49, 309. Toqiid 'arer-Ricala
(par You(;.of beii Omar), p. 330.

— Es-Senousi, p. 100. Tetpib (par Eri-
Nawaouy), p. 291.

— ed-delala li charli er-Riçaia (par Ibii El-
Khatib El-Qoceiitiiij, p. 340.

— cl-maouarith (par El-Qalaçady), p. 157.
Terraz (par Et-Tenossy), p. 284,

Teshil (par Ibtî Malik), p. 127. 153, 221, 239,
245, 255, 256, 325.

Tesliil el-'ibara li la'dil es-saïyra (par Ibn El-Kliatib Ei-Uocentiiy), p. 341.

Tliaqib li logliat Ibn El-Hadjib (par Mohammed ben Lahcèn ben Mekhlouf),

p. 254. TltMiicèniva (par Ibrahim ben Ibrahim ben Abou Bekr beu Abdallah ben Mouça

El-Ansary El-Tlemcèny El-Ouechqy), p. 45, 60, 78, 89, 157, 297, 302, 311, 316,

317, 318, 337. Tohlat el-abrar oua chi'ar el-akhiar li'1-ouadhail' oua'l-adhkar el-moslahebbà li'1-leil oue'n-nahar (par Ibn Mariem), p. 346.

— ei-ahkam oua'l-asrar, j). 1.57.

— el-morid (par Ahmed Zerrou(|), p. 51.

— — li'khtiças ech-cheref min el-oualid (par

Ibn El-Khatib El-

(,)oeentiny), p. 342.

— en-noddhar fi gheraïb el-amsar oua "adjaïb el-asfar (par Ibn Bafouta),

p. 134.

w

Walaïat El-Ouenchericy (Voyez Cherei' et-talib li asna'l-mataïb).

— Ibn El-Khalib El-gôcentiny, p. 340. Wadjiz li'1-forou' (par El-Gliazaly), p. 236.

Ziara (Poème d'Ibrahini Et-Tazy), p. 67.

FIN

ERRATA

PiiSe.

13, 19, 28, 29, 36, 40, 40, 45,

47,

47,

(58,

71,

76,

87,

94,

97,

98, 102, 114, ИК, 118, 142, 144, 148, 163, 163,
164, 164, 169, 175, 182, 193, 225, 235, 233,
236,

248, 1

igné 17 d'en bas, lisez igné 19 d'en bas, lisez :
igné 10 d'en bas, lisez igné 15 d'en bas, lisez

igné! 16, supprimez : de ce pays, igné 16, lisez
: votre vie.

igné 4 d'en bas, lisez : sortit un jour ilc la
ville. jouit.

le pouvoir de se transporter, la trame, patron.

ignés 8 et 9, lisez : Abou Ollnan Saïd El-
Oqbany (123) ; le contemplatif, l'interprète
du (ioian, Abou Yahia Ech-Cherif (124), et
autres savants.

gne 7, lisez : sans s'y être conformé.

gne 16 d'en bas, lisez : le parfum du 'arar.

gne 7, lisez : poli.

gne 8 d'en bas, supprimez la virgule après

ravi.

gne 3 d'en bas, lisez Abou Medien Ciioaïb.

gne 11, lisez : Je versai, au lieu de : je vidai.

gne 14 d'en bas, lisez : pour les recevoir.

gne 14, lisez : revenus.

gne 3, lisez : je frétiuentais.

gne 11 d'en bas, lisez : cheikh.

gne 21 d'en bas, lisez : Merzoucj.

gne 13, lisez : dtis s|)lendeurs de ses lumières.

gne 15 d'en bas, lisez : Vlllioun.

gne 16, lisez : excellent.

gne 16, lisez : pour un de ceux.

gne 6, lisez : Tlemcen.

gne 18 d'en bas, lisez : Modacoana.

gne 2 d'en bas, lisez : Modaivana.

gnes 2 et 3, lisez : Mohammed ben Abd-el-Kerim El-Meghily.

gne 5, lisez : Modacœana.

gne 7, lisez : jlh de la sa'ui'.

gne 16 d'en bas, lisez : Abou Bekr.

gne 9, lisez : Abou Abdallah ben Zemrok.

gne 16 d'en bas, lisez : ti'adition.

gne 16, lisez : les dix.

gne 25, lisez : Sa/n/t

gne 19, lisez : Celui qui aurait.

gne 2, ajoutez après Tehdil/ : le Précis de
Jurisprudence d'Ibn El-Hadjib.

gne 23, lisez : Abou'l-Hacèn.

— 257

— 259

— 266

— 267

— 268

— 269

— 286

— 290

— 300

— 300

— 315

— 3J8

— 322

— 332

— 334

— 343

— 352

— 355

— 358

— 360

— 361

— 370

— 370

— 377

— 383

— 393

— 413

— 456

— 461

— 470

— 482

— 486

— 490

— 497

— 498

— 511

— 534

— 543,

— 544,

— 548.

— 567,

— 568,

ligne 1, lisez : propres.

ligne 15 d'en b.'is, lisez : Tleinceii.

ligne 15, lisez : Tlemcen.

ligne 25, lisez : tiint j'étais ignorant.

ligne 7 d'en bas, lisez : j'ai laissée échapper.

ligne 24, lisez : qu'il se décidât.

ligne 2, supprimez le mot sidi, et lisez : Et-Tazy.

ligne 16, lisez : le critique.

ligne 16 d'en bas, supprimez le mot alors qui commence la ligne.

ligne 3, lisez : Ed-Dliaht.

ligne 5, lisez : Dhaht.

lignes 14 et 15, lisez : Mohammed Clieqroun.

ligne 18, lisez : d'Ibn El-Hadjib.

ligne 12, lisez : ma mère.

lignes 7 et 8 d'en bas, lisez : et aussi isolé que le vers de Has?an

(ben Thabet), dans le Recueil (la Modawana)

de Sahnoun. ligne 17 d'en bas, lisez : Ne m'abandonnez, ligne 23, lisez : Abou'l-Abbès ben EI-'Arif. ligne 9, lisez : appartenait, ligne 3 d'en bas, lisez : Abou. ligne 17 d'en bas, lisez : Ibn. ligne 1, lisez : Notes 75 et 76. ligne 4, note 79, lisez : 258 au lieu de : 210. note 138, lisez : Voyez ces vers à la page 344. note 139, lisez : Voyez ces vers à la page 343. ligne 9, lisez : Mohammed, note 224, lisez : à la page 16'j. ligne 12, lisez : Botjhiat. note 395, lisez : Ibn Hicham. note 532, ligne 13, lisez : et-Teminiy. ligne 13, lisez : parents, ligne 8, lisez : On lit dans Hadji Khalf.i. ligne 26, lisez : aujourd'hui, ligne 14, lisez : avaient, ligne 14, lisez : Abd-er-Rezzaq. ligne 21, lisez : Bada'ia'. ligne 22, lisez : Abou Bekr. ligne 21, lisez : Ncfh et-tih. note 947, ajoutez à la fin de la note : Le titre complet est :

jJ^x^jOl ^jL^"îA ^»^UJ t^ iJ^A^.^JtJl
 >^À.t^^\ y .i, Les plus grosses

perles des colliers ou Biographies
instructives des i>ersonnages

les plus remarquables, note 976, ligne 21,
reportez à la Un de la note les mots : et une
étude

de Destaing. note 986, ligne 9 d'en bas, lisez :
elle a été publiée par Destaing. note 1003,
ligne 6 d'en bas, lisez : Dahat fi 'ilm cl-liiçah.
dernière ligne, lisez : une continuation de la
Sila, note 1123, ligne 21, lisez : VVtiqad.

TABLE

Pages

Introduction i

rréface de l'auteur 1

Ahmed ben Mohammed ben Othman
benYa'cJoub ben S'aïd ben

Abdallah (Ibn Kl-Hadjj) 5

— ben 'I<;a, dit : Aberkan 25

— ben Mouça El-Idricy 27

— Abou'l-Abbès ben Merzouq 28

— ben Sailli ben Ibrahim 32.

— El-Qéïcy 32

— El-Mecily 32

— ben Amran El-Baqoury 32

— ben Yerbou' 32

— ben Lahcèn El-Ghomary 32

— ben Mohammed l)en Zekri 40

— ben Abderrahman (Ibn Zaghrou) 45

— ben Ahmed ben Abderrahman ben Abdallah 48

— ben Abou Yahia ben Mohammed Ech-Cherif 48

— ben Mohammed l)en Yaqoub El-Eubbady 48

— ben Ahmed ben Mohammed ben Iça El-Bernoucy EI-

Facy, dit : Zerrouq 48

— ben Qacim ben Saïd El-Oqbany 55

— ben Mohammed El-Masnioudy 56

— ben Iga El-Bitouy 56

— ben Ei-Abbès, dit : El-Meridh 56

— ben Mohammed ben Mohammed ben

Merzouq 56

— ben Mohammed ben Mohammed ben
Yahia El-Mediouny

El-Ouahrany, dit : Ibn Djeiyda 57

— ben Yahia ben Abd-el-Ouahid ben Ali El-
Ouenchericy.. 57

— ben Ibrahim El-Ouedjdijeny 59

— ben Ilatim Es-Satty 59

— ben Mansour 59

Ibrahim ben Abou Rekr ben Abdallah ben
Mouça El-Ansary

Et-Tlemcèny El-Ouechqy 60

— El-Gauth, dit : Abou Ishaq Et-Tayyar 61

— ben Ali El-Kayyat 61

— ben Qacim ben Saïd ben Mohammed El-Oqbany 61

— 62G —

Pages

Ibrahim ben Mohammed ben Ali El-Lenty Et-Tazy 62

— ben Abderrahman ben El-Imam ; 69

— El-Oued.jdijeny 69

— ben Mohammed El-Masmoudy 69

— ben Mohammed ben Yahia Dl- Idricy 72

— ben Yekhlef ben Abd-es-Salam Et-Tenessy El-Matmaty 72

Bou Abdallah Eeh-Choudy El-Achbily, dit : El-Halouy 74

Bou'1-Ala El-Mediouny , 76

Bou Abdallah Ech-Chamy 76

Belal El-Habachy 76

Belkacem ben Mohammed Ez-Zouawy Ech-Cherif 77

Bou Saïd Ech-Cherif El-Hacèny 77

Bou Djemaa El-Kaouwach P[^]l-Mataghry 77

Djafar ben Abou Yahia El-Andaloucy 78

— El-Faqih 78

Abou Ali El-Hacèn ben Mekhlouf ben
M'çoud ben Saad ben

Saïd El-Mezily Er-Rachidy 78

Haddouch ben Tired El-Abd-el-Ouady 101

Hamza El-Maghraouy 102

Haddou ben El-Hadjj ben Saïd El-Minaouy
103

El-Hadjj Haddada ben Mohammed ben El-
Hadjj EI-Yebdéry 103

Khalil ben Ishaq ben Mouga ben Choäïï» 104

Daoud ben Soleïman ben Hacèn 109

Rayyan El-Attafy 109

Zian ben Ahmed ben Younès El-Djizy — 110

Saïd El-Bedjaouy 111

— ben Ahmed ben Abou Yahia ben
Abderrahman ben Belaïch

El-Maqqary 112

Abou'r-Rabi' Soleïman ben El-Hacèn El-

Bouzéïdy 113

Saïd ben Mohammed ben Mohammed El-
Oqbany 113

Soleïman, dit Akhedmoum 115

Choaïb ben El-Hacèn El-Andaloucy (Abou
Medien) 115

Abou Medien Choaïb ben Ahmed ben Djafar
ben Choaïb 125

Cheqroun ben Mohammed ben Ahmed ben
Abou Djemaa 125

Salih ben Mohammed ben Mouça ben
Mohammed ben Ech-

Cheikh Mohi'd-Din El-Hacèny Ez-Zouawy
126

Tahir ben Zian Ez-Zouawy 126

Abdallah ben Mohammed ben Ahmed 126

— ben Abd-el-Ouahid ben Ibrahim El-Madjacy 132

— fils du Chérif Tlemcénien surnommé Hammou 133

Abd-Es-Salam Et-Tounecy 133

Abou Zéïd Abderrahman ben Mohammed ben Abdallah ben El-Imam 133

Abderrahman ben Mohammed ben Ahmed Ech-Cherif Et-

ilemcèny 139

— ben Mohammed ben Mou(;a 141

Abdallah ben Mansour El-Houty 147

Abderrahman ben Abdallah ben

— 627 —

Pages

Ali ben Mohammed ben Ali El-Qorèchy El-Basty El-Qalaçady.. 155 — ben Mansour El-Ghomary Es-Sanhadjy Èt-

Tlemcèny, dit El-Achlieb 158

— ben Abd-En-Nour 158

— fils du cid Ech-Cherif Abou Yaqoub Youçof ben Yaliia El-

Yasny 159

— bcii Mansour ben Ali ben Abdallah Ez-Zouawy 159

— ben Yahia Es-Soulouksiny El-Gadiry 159

— ben Rahhou Ez Zekouty 161

Qacim ben Saïd ben Mohammed El-Oqbany ,
161

— ben Iça ben Xadji 163

Abou'l-Qacim ben Ahmed ben Mohammed
ben El-Mo'tell El-

Belaouy El-Qeïrouany, dit : El-Berzely 164

— El-Kenbachy 167

Ibn El-Keroub 167

Kerim-ed Din El-Bermouny El-Hasry 167

Mohammed ben Yahia ben Ali ben En-
Nedjjai- 168

— ben Mohammed ben Ahmed ben Abou
Bekr ben

Yahia ben Abderrahman El-Qorècby, dit : El-

Maqqary 169

— ben Ahmed ben Ail Ech-Cherif El-
Tlemcèny 182

— — ben Mohammed ben Mohammed ben

Merzouq El-Khatib 210

— ben Mohammed ben Arafa El-Ouareghmy
218

— Abou Ai)dallah, dit : Hammou Ech-Cherif
230

— ben Ahmed ben Mohammed ben Ahmed
ben Mo-

ammed ben Mohammed ben Abou Bekr
ben

Merzouq El Hafîd 230

— ben Ibrahim ben Ahmed El-Abdéry, dit :
El-Aboly. 246

— ben Ahmed ben Abou Yahia, dit : El-
Habbak 253

Abou Abdallah Mohammed ben Lahcèn ben
Mekhlouf, dit :

Aberkan 253

Mohammed ben Ibrahim ben Abderrahman
ben Mohammed

ben Abdallah, dit : Ibn El-Imam 254

Abou Abdallah Mohammed ben En-Nedjjar
255

— Ech-Cherif Et-Tlemcèny 255

Mohammed ben You(,'of El-Qeïcy, dit : Et-
Taghry 256

— ben El-Abbès ben Mohammed ben Iça El-
Eubbady,

dit : Ibn El-Abbès 256

— ben Ahmed ben Qacim ben Saïd El-
Oqbany 257

— ben Iça 257

— ben Omar ben Khamis 258

~ ben Mansour ben Ali ben Hadiya El-
Qorèchy 258

— ben Iça 258

— ben Abou Bekr ben Merzouq ben El-Hadjj
258

— ben P]l-Benna 259

— ben Abd-el-Haqq ben Yacin 259

— ben Daoud El Hattab El-Ghafaqy 259

— 628 —

Pages

Mohammed ben Yahia El-Bahily El-Bedjaouy, dit : El-Mosaflîr. 259

— ben Abou Abdallah ben Amr Et-Temimy
260

ben Omar El-Hawary 260

— ben Ahmed ben Iça El-Meghily, dit El-Djellab 269

— ben Qacim ben Toumert 269

— ben Youçof ben Omar ben Choäib Es-

Senousî El-

Ilacèny Et-Tlemcèny 270

— ben Abdallah ben Abd-El-Djalil Et-Tenessy
284

— ben Mohammed ben Ahmed El-Khatib dit
: El-

Kafif 285

— ben Ahmed ben Abou'l-Fadhl ben Saïd ben
Saad.. 287

— ben Abderrahman El-Haudy 288

Abou Abdallah Mohammed ben Abou'1-Aïch
El-Kazradjy 288

Mohammed ben Abd-El-Kerim ben Omar El-
Meghily 288

— ben Abou'l-Baraliat En-Naïly , 293

— ben Ahmed ben Mohammed ben Abou Yahia ben

Ahmed El-Khatib 294

— ben Abou Medien 294

— ben Mohammed ben El-Abbès 25)5

— ben Mouça El-Ouedjdidjeny Et-Todjiny
295

.— ben Abderrahman ben Djellal El-Oua'zany
296

— Cheqroun ben Ilaïba El-Ouedjdijeny Et-
Todjiny... 296

— ben Yahia El-Mediouny, dit : Abou's-Sadat
297

— ben Abderrahman El-Ouahrary Et-Tlemcèny 298

— ben El-Abbès Es-Seghir 298

Abou Abdallah Mohammed ben Omar Ibn El-Fatouh 298

Mohammed ben Mohammed ben Mouça El-Ouedjdijeny, dit :

Es-Seghir 299

— ben Mohammed ben Yahia Es-Senoûsi, dit : El-

Ouedjdijeny 300

— ben Saïd, dit : El-lladjj 301

— ben Mohammed ben Saïd 302

— ben Ahmed ben Mohammed Ech-Cherif

— dit : El-Qala'y. 305

— ben Mohammed ben Iça 307

— iDen EI-Ghelidh 310

Le Chérit Mohammed ben Ayyad EI-Kebir
311

Mohammed ben Yahia ben Mouça 311

• — ben Ahmed ben Daoud • 315

— ben Abdallah El-Mediôuny 315

— ben Abbou 315

— ben Mohammed ben Ech-Gherqy 315

— ben Zaïd El-Qabaly El-Gadiry 316

— ben Ahmed El-Ouedjdijeny 317

— ben A/ouz Ed-Dilemy 317

Abou Abdallah Mohammed ben Qacim El-Ansary Et-Tounsy.

dit : Er-Rassa' 317

Mohammed ben Abdallah ben El-IIadj ben Saïd, dit : Amolcran. 318

— 629 —

Pages

— ben Abdallah ben Abderrahman, dit : Ibn Rahma. 318

— ben Ahmed El-Kinany, dit : Bou Zouba'
319

— ben Mohammed ben Yahia ben Mohammed dit :

Abou's-Sadat Es-Seghir :î 19

— Achour ben Ali ben Yahia Es-Soulouksiny
El-

Gadiry Et-Tiemcèny 320

— ben Abd-el-Djabbar ben Meïmoun ben
Ilaroun 320

— ben Abderrahman El-Kafif Es Soueïdy 321

— ben Mohammed ben Abderrahman Es-
Soueïdy,

dit : El-Adghem 322

— ben Ali ben Rahhou Ez-ZekoiUy 323

Abou Ali Mansour ben Ali ben Abdallah Ez-
Zouawy 324

Meïmoun ben Djebbara 325

Mouça En-Neddjar 326

— El-Mecheddaly 326

Mohammed ben Youçof Ez-Zouawy 326

— ben Amr Et-Temimy 326

— ben Belal 326

— ben Soleïman En-Neddjar 326

Nasr Ez-Zouawy 327

Haroun ben Mouça Et-Tounesy 327

Yaqoub Et-Tefricy 328

Yacoub ben Yom-of ben Abd-El-Ouahid 328

Abou'l-lladjjadj Youçof ben Omar El-Anfacy
329

Abou'l-Fadhli Youçof ben Mohammed ben

Youçof, dit : Ibn En-

Nahouy 331

Abou'l-Hadjadj Youçof ben Ahmed ben
Mohammed, le Chérif

haçanide 337

Youçof ben Ismaïl, dit : Ez-Zeidoury 337

Yahia ben Es-Saqil 337

Yahia ben Mohammed, dit : Abou's-Sadat
338

Yahia ben Abdallah ben Mohammed ben
Abd-el-Aziz.. 339

Épilogue 339

Notes et Extraits 349

Index alphabétique des noms propres 577

Index alphabétique des ouvrages 607



ALGER — IMPRIMERIE ORIENTALE
FONTANA FRÈRES ET C». 3, RUE
PELISSIER — 8-1910

BINDINGSECT. MAY 12 1972

PLEASE DO NOT REMOVE CARDS OR
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DT ibn Maryam, Muhammad ibn

299 Muhammad

T55I2U El Bostan

